HISTOIRE

DES

COMTES DE FLANDRE.

HISTOIRE

DES

COMTES DE FLANDRE

PAR

EDWARD LE GLAY.

DEUXIÈME ÉDITION.

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'INSTITUT.

PARIS
P.-M. LAROCHE, LIBRAIRE-GÉRANT,
Rue Bonaparte, 66.

LEIPZIG
L. A. KITTLER, COMMISSIONNAIRE,
Querstrasse, 34.

H. CASTERMAN
TOURNAI.
1867.



PRÉLIMINAIRES.

LA GAULE BELGIQUE ET SES HABITANTS AUX TEMPS PRIMITIFS. — CONQUÊTE ROMAINE. — INTRODUCTION DU CHRISTIANISME. — INVASION FRANQUE. — LES ROIS FRANCS DE CAMBRAI ET DE TÉROUANE. — PROGRÈS DU CHRISTIANISME. — SES RÉSULTATS. — LES FORESTIERS.

Lorsqu'un demi-siècle avant l'ère chrétienne les légions romaines, conduites par Jules-César, arrivèrent dans la partie septentrionale des Gaules, elles trouverent, entre l'Océan germanique, le Rhin et le cours de la Somme, un vaste pays qu'aucune lueur de civilisation n'avait encore éclairé. Ce n'était qu'une longue suite de forêts entrecoupées çà et là par des marécages et des terres incultes; une pauvre et sauvage contrée, voilée par d'éternels brouillards, attristée par des vents glacés et inondée souvent dans ses parties basses par les eaux de la mer[1].

Une race d'hommes cependant y avait déjà succédé à une autre race établie dans ces régions à une époque qui se perd dans l'obscurité des temps. Depuis bien des siècles, en effet, les Kymris dont les *Bolgs* ou Belges formaient une grande tribu, s'étaient, par des invasions successives, emparés des terres occupées par les aborigènes, Galls ou Celtes, en les refoulant vers le midi ou en se mêlant à eux par des alliances et des mariages. D'autres peuplades d'origine germanique les avaient suivis à des intervalles plus ou moins rapprochés, et à l'époque de César, des hommes d'Outre-Rhin continuaient à émigrer vers une terre où ils espéraient trouver sans doute des ressources que les contrées qu'ils abandonnaient ne pouvaient plus leur offrir.

Au fur et à mesure que telle ou telle portion du pays fut occupée, il se forma des cantons ou *pagi* qui prirent le nom des différentes tribus qui s'y fixèrent.

Le long des côtes de la mer du Nord et de l'Océan résidaient les Ménapiens et les Morins. Entre la rive gauche du Rhin et la Meuse habitaient les Eburons, les Tréviriens et les Atuatiques. La grande tribu des Nerviens s'étendait enfin de la rive gauche de la Meuse à la rive droite de l'Escaut et même un peu au delà, jusqu'aux sources de ce fleuve[2], confinant à l'ouest aux Morins et aux Ménapiens, au sud-ouest aux Atrébates, au sud aux Veromanduens et aux Ambianiens limités

(1) *Cæs. Comm. Strab. geog. Pline. Dion Cassius.* etc.

(2) Elle se subdivisait elle-même en plusieurs petites tribus ou clans, les Centrons, les Grudiens, les Levaques, les Plumosiens, les Gorduns. *Cœsar. Comm.* V.c. *39*.

eux-mêmes par la Somme et l'Aisne. L'élément celtique ou kymro-celtique dominait dans ces trois dernières tribus où il ne paraît pas que les plus récentes invasions germaniques aient pénétré.

César s'était emparé de la majeure partie des Gaules en moins de deux ans; mais lorsqu'il aborda le territoire belgique, il y rencontra les plus sérieuses difficultés. Elles provenaient moins de la nature et des obstacles d'un sol abrupt, tourbeux et couvert de bois que de l'indomptable courage des peuples libres qui le foulaient et dont il venait sans provocation troubler l'indépendance. Toute la puissance romaine dont il disposait faillit se briser contre l'héroïsme des Nerviens qui, au nombre de soixante mille, se firent massacrer jusqu'au dernier dans la mémorable bataille des bords de la Sambre, plutôt que de livrer sans défense l'accès de leur patrie aux envahisseurs de race étrangère dont ils avaient entendu raconter les atrocités et les pillages durant leurs courses à travers les Gaules. Il ne fallut pas moins de neuf années de combats et de travaux à César pour dompter toutes les tribus belges.

Les Romains occupèrent militairement le nord des Gaules pendant près de cinq siècles sans que leur domination fût assez complétement assise pour n'y être pas souvent troublée. Les tribus éloignées du centre d'action des colonies établies sur divers points du territoire n'abdiquèrent jamais leur sauvage indépendance. L'amour de la liberté, si profondément enraciné chez les barbares de race germanique, les retenait dans les forêts et les retraites marécageuses d'où ils faisaient aux conquérants une guerre incessante. Elle se perpétua principalement avec une remarquable opiniâtreté chez les Ménapiens, ancêtres des Flamands dont nous allons retracer l'histoire.

Lorsque les légions rappelées à Rome que menaçaient les Goths, quittèrent ce pays où elles avaient séjourné si longtemps, on y retrouvait encore les libres enfants de ces Belges nommés par César lui-même les plus valeureux entre tous les Gaulois[1], ces barbares, à la taille gigantesque, à l'œil bleu et farouche, à la chevelure d'un rouge ardent, ainsi que les dépeint Tacite[2].

Si l'on considère la durée de l'occupation, on est surpris du peu de traces de colonisation qu'elle laissa en définitive sur le sol. A part quelques camps retranchés dont les vestiges sont à peine visibles, les itinéraires, dressés sous Honorius, ne signalent que quelques cités érigées sur l'emplacement d'anciennes bourgades indigènes; chez les Nerviens : Tournai, Bavai et Cambrai; chez les Ménapiens : Cassel; chez les Atrébates : Arras; puis des routes stratégiques connues sous le nom de *chaussées Brunehaut*, et se dirigeant vers les divers points de l'empire, indispensables d'ailleurs pour le ravitaillement des colonies. Deux ports aussi, le *Portus Ictius* et *Gessoriacum*, sur le littoral des Morins, servaient à l'embarquement des troupes pour la Grande-Bretagne.

Mais nulle part dans la Gaule Belgique ne se rencontrent ces monuments de la puissance romaine laissés par les conquérants dans le centre et surtout dans le midi du territoire gaulois; ces palais, ces thermes, ces aqueducs, ces arènes dont les ruines imposantes subsistent encore. On n'y retrouve plus que des vestiges enfouis sous le sol, comme si les peuples vaincus avaient pris à tâche d'anéantir ce qui devait rappeler à leurs descendants le souvenir odieux de la servitude.

Du reste, la majeure partie de la Gaule

(1) Horum omnium Gallorum fortissimi sunt Belgæ. *Cæs. Comm.* I. cap. I.

(2) Truces et cæruiei oculi, rutilæ comæ, magna corpora, *Germania*, cap. IV.

Belgique n'avait point perdu son aspect primitif après le départ des Romains; il est même probable que ces derniers n'occupèrent jamais, d'une manière permanente du moins, certaines portions du pays, notamment dans les parties septentrionales et occidentales de la contrée maritime et submersible occupée par les Ménapiens.

Le géographe Strabon, qui écrivait au deuxième siècle, nous retrace ainsi le tableau de cette région qui porta depuis le nom de Flandre et des barbares qui l'habitaient de son temps.

« Les Ménapiens, dit-il, résident de l'un et de l'autre côté des bouches du Rhin, dans des marais et des forêts composées de bois peu élevés, mais épais et couverts de ronces. Les Morins sont, vers la mer, voisins des Ménapiens. Leur pays est semblable. C'est une forêt d'arbres de peu de hauteur. Ils en ferment les abords pour résister aux invasions armées, en entrelaçant les tiges flexibles des buissons et en établissant çà et là des palissades. Ils se cachent, avec toutes leurs familles, au fond de ces forêts où se trouvent quelques petites îles entourées de marais. Lorsque le temps est humide, ils peuvent aisément s'y assurer un refuge; mais si la sécheresse survient, il est facile de les y atteindre...

« Tous les Gaulois sont belliqueux; plus on s'avance vers le nord et la mer, plus ils sont intrépides. On distingue les Belges entre tous.... Les Belges portent le *sagum* et de larges braies, et laissent croître leur chevelure. Ils ont des habits ouverts et à manches qui descendent jusqu'à la cuisse. La laine de leurs troupeaux est rude, mais rasée près de la peau: ils en font d'épais *sagums* qu'ils nomment *lana*. Leurs armes se composent d'un long glaive suspendu à droite, d'un grand bouclier, d'une lance et de la *méris*, espèce de pique; quelques-uns se servent d'arcs et de frondes. Ils ont aussi des pièces de bois en forme de javelots, qu'ils ne lancent pas avec une courroie, mais avec la main et qu'ils emploient principalement à la chasse des oiseaux. Ils couchent à terre.... Leur nourriture consiste en laitages et en diverses espèces de viandes, surtout en chair de porc fraîche ou salée. Un toit élevé domine leurs maisons construites de planches et de branches. La plupart de leurs républiques sont gouvernées par les anciens[1]. »

Deux siècles plus tard, le rhéteur Eumène, dans un panégyrique de l'empereur Constance, parle ainsi du territoire ménapien:

« O César, j'oserai le dire; ce n'est point une terre véritable, cette contrée que tes divines expéditions ont délivrée et conquise, et que l'Escaut arrose de ses replis tortueux. Elle est tellement pénétrée et imbibée par les eaux, que non-seulement dans les plages marécageuses elle cède et fléchit sous les pas dont elle retient l'empreinte; mais que même là où elle paraît un peu plus ferme, elle s'ébranle encore sous le pied qui la foule au point qu'on la croirait mal affermie sur ses fondements. Aussi, ce sol vacillant et comme suspendu semble fait tout exprès pour exercer le soldat aux combats maritimes. Mais c'est en vain que les barbares ont cherché un asile dans ces retraites trompeuses et dans les profondeurs de leurs forêts[2]. »

L'occupation romaine, bien qu'elle n'eut pas pour effet d'assimiler les vaincus aux conquérants en détruisant complétement la nationalité de la race indigène ni en transformant et poliçant ses mœurs, produisit néanmoins pour l'avenir d'incontestables résultats. La langue romaine devenue la langue de l'administration et bientôt après celle des missionnaires chrétiens et

(1) *Strab. Geog.*, I. IV.
(2) Eumen. *Paneg. Constant. Cæs. dict.*

du clergé, se substitua peu à peu aux idiomes celtiques ou tudesques sur tous les points du pays où les établissements romains subsistèrent le plus longtemps et où l'élément germanique fut ainsi le plus complétement neutralisé. En second lieu, le christianisme prêché dans ces colonies par les premiers missionnaires grecs ou romains, en pénétrant à la longue chez les indigènes au moyen d'une langue qui ne leur était plus tout à fait étrangère et au prix d'héroïques efforts et de bien du sang répandu, finit par amener la révolution qui introduisit la Gaule septentrionale dans le monde civilisé.

Suivant une tradition puisée dans les plus anciens légendaires, dès le premier siècle de l'ère chrétienne, la doctrine évangélique aurait été apportée par saint Materne, disciple de l'apôtre Pierre, dans les contrées baignées par le Rhin et l'Escaut. L'on n'a aucune preuve certaine de cette prédication primitive ; mais ce qui paraît historiquement établi, c'est que vers la fin du troisième siècle, des missionnaires venus de la Grèce et de Rome, Piat, Chrysole et Eucher prêchèrent l'Evangile dans quelques-unes des colonies romaines de la Gaule-Belgique.

Les progrès de cette prédication s'étendaient rapidement, lorsque la persécution dioclétienne vint les arrêter. Le nord des Gaules eut alors ses premiers martyrs. Piat et Chrysole périrent dans les tortures : le premier à Tournai chez les Nerviens, et le second chez les Ménapiens, dans un village des bords de la Lys appelé Verlinghem.

D'autres apôtres, Gentianus, Victoricus et Fuscianus étaient également immolés au pays de Térouane, tandis que Quentinus, romain de race sénatoriale, succombait dans la cité des Veromanduens qui depuis garda son nom (Saint-Quentin), que la vierge Macra était brûlée vive à Rheims et que le sang des chrétiens égorgés à Trèves rougissait les eaux de la Moselle.

A ces premiers apôtres en succédèrent d'autres qui paraissent avoir porté la lumière évangélique plutôt chez les conquérants de la Belgique que parmi les Belges eux-mêmes. Du moins leurs tentatives pour convertir les différents peuples indigènes n'eurent dans le principe aucun résultat appréciable. Ainsi au quatrième et au cinquième siècle, tandis que toutes les Gaules ou à peu près étaient déjà chrétiennes, les Gallo-Belges restaient encore asservis aux étranges et superstitieuses croyances du druidisme ou des mythes scandinaves apportés par les. dernières migrations.

Cependant Constantin avait rendu la paix à l'Eglise. Au début du ve siècle, l'œuvre de la colonisation tend à se régulariser et l'on voit, pour la première fois dans la Gaule septentrionale, des missionnaires officiellement envoyés par Rome sous le nom d'évêques régionnaires. Déjà Victricius, soldat romain, devenu plus tard évêque de Rouen, s'était hasardé seul dans les forêts nerviennes et jusqu'au fond des marécages hantés par les Morins. « Tyticus nous a appris, lui écrit saint Paulin de Nôle, quelle clarté brillante le Seigneur a répandue sur des régions jusqu'à ce jour livrées aux ténèbres. Le pays des Morins placé aux confins du monde et que l'Océan frappe en mugissant de ses flots barbares, voit aujourd'hui les peuples relégués sur ses côtes sablonneuses se réjouir de la lumière que tu leur as portée et soumettre au Christ leurs cœurs farouches. Là où il n'y avait que des forêts et des plages désertes, dévastées par les pirates qui y abordaient ou s'y étaient établis, les chœurs vénérables et angéliques des fidèles s'élèvent pacifiquement des églises et des monastères, dans les villes et dans les bourgs, au milieu des

îles et des bois. Le Christ a fait de toi son vase d'élection dans les lointaines contrées du rivage nervien que la foi avait jusqu'ci à peine effleuré de son souffle. Il t'a choisi pour que sa gloire retentît jusqu'aux bords des mers où se couche le soleil[1]. »

En 410, sous le règne d'Honorius, la notice des provinces et cités de la Gaule rédigée par ordre de cet empereur, indique, pour la seconde Belgique, douze cités qui doivent former le siége d'autant d'évêchés : Rheims, métropole; Soissons, Châlons, Noyon, Arras, Cambrai, Tournai, Senlis, Beauvais, Amiens, Térouane et Boulogne.

On ignore si ces évêchés furent dans le principe régulièrement occupés; quoi qu'il en soit, l'invasion des Francs saliens en 445, sous la conduite de Hlodi ou Clodion un de leurs chefs, vint neutraliser les effets de cette première organisation ecclésiastique. Clodion, après avoir franchi le Rhin et soumis les Tongriens et les Toxandriens, traversa la forêt Charbonnière au pays des Nerviens, chassa les Romains de toutes leurs colonies et se rendit maître des municipes de Tournai et de Cambrai où il massacra tous les colons qu'il y trouva, chrétiens pour la plupart. Il marcha de là vers le littoral de l'Océan et saccagea Térouane principale cité des Morins. Quatre années s'étaient à peine écoulées depuis cette rapide et soudaine invasion, lorsqu'Attila et les hordes qu'il traînait à sa suite fondirent de nouveau sur la Gaule-Belgique en la ravageant dans tous les sens.

Ces calamités, si fatales au développement du progrès religieux et social, ne cessèrent que lorsque le chef barbare qui, en anéantissant les derniers vestiges de l'occupation romaine devait asseoir dans les Gaules une nouvelle et définitive domination, consentit à courber lui-même son front sous l'eau du baptême.

Après la conversion de Clovis, la prédication de l'évangile ne rencontra plus d'autres obstacles que ceux qui naissaient de la persistante barbarie des mœurs. Ces obstacles étaient les plus sérieux. Les missionnaires avaient bien reparu, quelques siéges épiscopaux étaient même occupés; entre autres ceux de Cambrai et d'Arras où saint Vaast, le catéchiste du chef franc, avait relevé de ses ruines une ancienne église détruite durant les invasions; mais la régénération ne s'accomplissait qu'avec d'extrêmes difficultés chez ces peuplades rebelles à toute influence étrangère qui ne pouvait d'ailleurs que raviver chez elles le souvenir de leur asservissement.

Les vieilles tribus germano-belges n'avaient jamais connu de gouvernement régulier en dehors du joug militaire sous lequel la conquête romaine les avait courbées. Dans chaque clan, les plus anciens réglaient les affaires, rendaient la justice, et le suffrage de tous choisissait pour chefs des expéditions guerrières les plus habiles à manier le *scharmsax*, l'arme nationale des races germaniques; les plus intrépides à braver la mort dans les combats et qui, au retour d'expéditions précédentes, avaient pu offrir à leurs compagnons de guerre les libations de cervoise ou d'hydromel dans le crâne de quelque ennemi fameux tué de leurs mains.

Cependant certains éléments politiques et sociaux se révélèrent, lorsque les bandes conduites par Clovis se furent répandues à travers les Gaules et que la conquête y fut consolidée. Autrefois les guerriers qui avaient suivi la fortune de quelque chef vaillant et heureux en devenaient les compagnons, (*gazals* dans les idiomes tudesques, d'où *vassal*). Maîtres d'un territoire immense, les Mérovingens resserrèrent les liens qui les unissaient à leurs vassaux ou *leudes* en leur donnant, à titre de bénéfice,

(1) Epist. S. Pauli ad Victricium *in Bibl. patr.* II, 185.

(*jure beneficii*), des domaines grevés de diverses redevances et surtout du service de guerre avec un nombre déterminé d'hommes. Au-dessous de ces grands vassaux vinrent se placer plus tard les hommes libres, possédant des domaines trop peu considérables pour relever directement du prince et dépendant seulement de leur seigneur immédiat comme feudataires ou arrière-vassaux.

Enfin, après ces deux premières classes de la hiérarchie sociale, paraissent les serfs ou colons ruraux, formant la masse de la population des terres conquises, attachés à la culture du sol et astreints, comme appartenant au domaine, à toutes les charges de la condition servile.

Dans cette classe inférieure où dominait l'élément indigène, s'étaient conservées les vieilles traditions des *gildes*, ou associations de secours et de défense mutuels. Les serfs s'y affiliaient par serment et on y recueillait le denier destiné à soulager les misères communes. Inspirées par un instinct très-vivace de liberté et d'émancipation, les gildes ne tardèrent pas à porter ombrage aux souverains. L'empereur Charlemagne les proscrivit même sévèrement en 779. « Que personne n'ait l'audace, dit-il, de prêter ces serments par lesquels on a coutume de s'associer dans les Gildes. Quelles que soient les conventions qui aient été faites, que personne ne se lie par conjuration au sujet de contributions pécuniaires pour les cas de naufrage ou d'incendie[1]. » Ces associations subsistèrent néanmoins secrètement et se perpétuèrent de génération en génération, renfermant en elles avec le germe des corporations de métiers qui prirent en Flandre un si vaste développement au moyen âge, le futur affranchissement des communes. Mais cette révolution était lointaine encore et ne devait se produire qu'après bien des vicissitudes.

(1) Baluz. Capit. II, 198 et 268.

Nous avons d'abord à rappeler celles au milieu desquelles s'est formée, au sortir de la barbarie, la féodalité qui, dans son principe, fut établie comme un moyen de défense nationale et ne devint que plus tard une institution politique proprement dite.

Au début de l'invasion et après s'être emparé des contrées situées entre la rive gauche du Rhin et l'Océan, Clovis avait attribué des sortes de vice-royautés à quelques-uns de ses compagnons appartenant comme lui à la race de Mérovée. Ces lieutenants du monarque franc appelés petits rois (*reguli*), et laissés au milieu des populations conquises, étaient chargés sans doute de les maintenir dans l'obéissance. Il en existait à Cologne, puis dans les deux cités romaines de Cambrai et de Térouane qui paraissent être devenues ainsi pour un moment les capitales du pays des Nerviens d'une part, et de l'autre du pays des Morins et des Ménapiens réunis sous une même domination. Mais ces vice-royautés ne subsistèrent pas longtemps. Après avoir achevé la conquête des Gaules, Clovis, jaloux de son omnipotence, se défit d'auxiliaires désormais inutiles et qui lui portaient ombrage. Il mit en œuvre, à cet effet, les moyens aussi expéditifs que sanguinaires familiers à la politique barbare des Mérovingiens.

Clovis poussa d'abord, par d'odieuses excitations, Chlodéric, fils de Sighebert roi de Cologne, à faire assassiner son père; il fit ensuite égorger le parricide lui-même et s'empara du royaume et des trésors du père et du fils tout à la fois. Ensuite, il acheva l'œuvre de destruction, non plus par l'entremise des autres, mais sous ses yeux et de ses propres mains.

Il marcha d'abord contre le roi de Térouane Khararic, sous prétexte qu'il ne lui avait pas prêté assistance dans sa

lutte contre le chef romain Syagrius. Il fit saisir Kiararic et son fils. Quand ils furent chargés de fers et qu'on les eut dépouillés de cette longue chevelure symbole de la grandeur de leur race, Clovis commanda que le père fût ordonné prêtre et le fils diacre. Khararic pleurait son humiliation avec la perte de ses cheveux. « Mon père, lui dit alors le jeune prince, consolez-vous. Les feuillages coupés sur un arbre qui n'est pas mort repoussent et grandissent bien vite. Plaise à Dieu que celui qui vous a fait tout ce mal périsse aussi promptement. » Ces paroles furent entendues et redites à Clovis, qui fit aussitôt couper la tête au père et au fils.

Le chef qui résidait encore au pays des Nerviens en cette cité de Cambrai où Clodion, le bisaïeul de Clovis, avait jadis établi le siége provisoire de sa domination, s'appelait Rhagenher. Il s'était rendu odieux aux Francs par ses débauches et Clovis profita de ce prétexte pour le perdre. Il séduisit quelques-uns de ses leudes ou compagnons en leur faisant distribuer des pièces de monnaie, des bracelets et des baudriers en métal imitant l'or. Quand le maître les envoya en éclaireurs aux environs de Cambrai pour savoir si l'armée de Clovis, qu'on disait s'approcher, était considérable, ils revinrent disant en termes équivoques : « C'est encore une bonne fortune pour toi et pour ton Faron[1]. » Ainsi s'appelait le favori du roi de Cambrai.

Sur ces entrefaites, Clovis arrive avec une troupe nombreuse. Rhagenher, trahi et vaincu, se préparait à la fuite, lorsque ses soldats, le saisissant et lui liant les mains derrière le dos, l'amenèrent ainsi que son frère Rhiker devant Clovis. « Pourquoi as-tu déshonoré notre race en te laissant enchaîner? lui dit le petit-fils de Mérovée; il valait mieux mourir[2]! » et levant sa hache il la lui rabattit sur la tête. Alors il se tourna vers Rhiker: « Et toi, lui dit-il, si tu avais secouru ton frère, il n'aurait certes pas été enchaîné[3]. » Et il le jeta à terre d'un coup de sa francisque.

En même temps que Clovis tuait ainsi de sa propre main Rhagenher et Rhiker, il faisait mettre à mort par des émissaires leur frère Rignomer, roi des Francs établis au Mans.

Cependant les leudes de Rhagenher s'aperçurent que l'or de leurs bracelets, de leurs anneaux et de leurs baudriers était faux. Ils s'en plaignirent à Clovis : « C'est l'or que méritent ceux qui trahissent leurs maîtres[4]; » répondit celui-ci ; et il ajouta qu'ils devaient s'estimer heureux d'avoir la vie sauve.

« Après la mort de ces rois, ajoute Grégoire de Tours à qui nous avons emprunté les détails de ce récit, Clovis recueillit leurs royaumes et leurs trésors. Ayant fait périr encore plusieurs autres rois, et même ses plus proches parents, dans la crainte qu'ils ne lui enlevassent son royaume, il étendit son pouvoir sur toutes les Gaules. Cependant, un jour qu'il avait rassemblé les siens, on rapporte qu'il leur parla ainsi des parents que lui-même avait fait massacrer : « Malheur à moi qui suis resté comme un voyageur parmi des étrangers et qui n'ai plus de parents qui puissent, si venait l'adversité, me prêter leur appui[5]! » Ce n'était pas qu'il s'affligeât de leur mort,

(1) Tibi tuoque Faroni maximum est supplementum. *Greg. Tur. Franc. Hist.* t. II c. 40.

(2) Cur, inquit, humiliasti genus nostrum, ut te vinciri permitteres ? Melius enim tibi fuerat mori. *Ibid.*

(3) Si tu solatium fratri tribuisses, alligatus utique non fuisset. *Ibid.*

(4) Merito, inquit, tale aurum accipit, qui dominum suum ad mortem propria voluntate deducit. *Ibid.*

(5) Væ mihi qui tanquam peregrinus inter extraneos remansi et non habeo de parentibus, qui mihi, si venerit adversitas, possit aliquid adjuvare. *Ibid.*

mais il disait cela par ruse et pour découvrir s'il lui restait encore quelqu'un à tuer[1]! »

Telle est la rapide et sanglante histoire des premiers souverains du pays dont s'est formée depuis la Flandre.

Les annales du passé ne nous fournissent aucune trace d'autres dominations particulières en ces contrées jusqu'au règne de Clotaire II, fils de Chilpéric, vers 621, époque à laquelle les rois francs eurent, de nouveau, au nord des Gaules, des délégués connus sous le nom de *forestiers* et qui sont la véritable souche des comtes de Flandre.

Lors de cette institution dont nous allons bientôt parler, les mœurs, qu'une conversion complète pouvait seule adoucir, étaient toujours empreintes d'une étrange sauvagerie, et en lisant les homélies de saint Eloi, on croirait entendre la voix de quelque missionnaire de nos jours s'adressant aux indigènes des forêts vierges du Nouveau Monde.

Homme d'une rare habileté dans l'art de travailler les métaux précieux, investi de la confiance et comblé des faveurs du roi franc Dagobert, Eloi avait renoncé aux honneurs de la cour et aux jouissances de la richesse, comme à celles de l'art dans lequel il excellait, pour se vouer à l'apostolat chez les idolâtres Franco-Belges. Il descendit le premier les rives de l'Escaut jusqu'à son embouchure et rassemblant les barbares sur son passage, il leur disait: « Je vous conjure, ô mes fils, de cesser vos sacriléges coutumes. Ne croyez ni aux magiciens, ni aux sorciers. N'ayez plus foi dans les augures; ne consultez point les diverses manières d'éternuer et n'allez plus le long des chemins espérant tirer des indices du chant des oiseaux. Evitez aux calendes de Janvier ces bouffonneries criminelles, ces déguisements infâmes au moyen desquels on contrefait les vieilles femmes ou les jeunes cerfs. Ne célébrez plus la fête des chenilles ni celle des souris. Abstenez-vous des orgies nocturnes des chansons bouffonnes et diaboliques, des danses folles qui se pratiquent vers l'époque des solstices. Que personne d'entre vous ne s'avise d'invoquer le nom du diable ou de quelque divinité païenne. Un chrétien ne va pas faire de vœux, allumer des lampes aux débris des temples romains, aux pierres levées, aux fontaines, aux arbres, ni leur demander des secours contre ses maux. Il n'essaye pas de communiquer des vertus magiques aux herbes et ne fait point passer ses bestiaux dans un arbre creux ou sous une excavation de terre, car il semblerait par là les consacrer au démon. Que les femmes ne s'ingèrent plus de suspendre à leur cou des morceaux d'ambre enveloppés de toile ou autres étoffes et d'invoquer les noms sinistres des faux dieux. Si la lune vient à s'éclipser, ne la rappelez plus par des vociférations insensées, car ce n'est point sans l'ordre de Dieu que cet astre s'obscurcit à des époques fixes. N'appelez plus le soleil et la lune du nom de dieux et ne jurez point par eux. Ne rendez de culte qu'au Seigneur et à ses saints; comblez les fontaines, coupez les arbres qu'on nomme sacrés; ne plantez plus de simulacres de pieds dans les carrefours. Si vous en trouvez, livrez-les au feu. Souvenez-vous enfin que votre salut n'est point dans les artifices humains, mais dans l'invocation et la croix du Sauveur![2] »

Eloi convertit une partie des Ménapiens, fonda une abbaye à Tournai qui déjà avait eu son martyr dans son premier apôtre saint Eleuthère, et mourut évêque de Noyon. Les effets de son apostolat ne dépassèrent pas un horizon

(1) *Greg. Tur. Franc. Hist.* lib. II, cap. 42, *ad finem.*

(2) *Vita S. Eligii, auctore cœvo S. Audoeno,* lib. II, cap. XV

restreint dans le nord des Gaules. Mais son œuvre, poursuivie et continuée par saint Amand, laissa bientôt après des traces nombreuses et des monuments qui, en traversant les âges, sont devenus des foyers de lumière et de civilisation.

Envoyé par le pape Boniface IV afin de prêcher l'Evangile chez les idolâtres, l'aquitain Amandus choisit aux environs de Douai, dans les possessions d'un noble franc du nom d'Adroald, un lieu désert et marécageux appelé Marchiennes et y fonda une abbaye qui ne tarda pas à devenir célèbre. Quelque temps après il érigea, non loin de Marchiennes et des rives de l'Escaut, le fameux monastère d'Elnon qui produisit tant d'hommes illustres et où les descendants de Charlemagne venaient plus tard s'instruire dans la poésie et les belles-lettres.

« Bientôt il apprit, dit un ancien légendaire, qu'il existait au delà de l'Escaut un pays connu sous le nom de *Gand*. Les habitants de ce pays, courbés sous le joug odieux du démon, oubliaient Dieu pour adorer des arbres, construire des temples, élever des idoles. La férocité de cette nation, la sauvage et aride contrée où elle vivait, avaient jusque là rebuté le zèle des missionnaires, et personne n'y avait encore porté la parole de Dieu. » Amandus fut plus courageux et pénétra dans cette partie de la Flandre. « Qui pourrait raconter, continue le légendaire, les injures qu'il souffrit pour le nom du Christ; combien de fois il fut frappé par les habitants de Gand, repoussé avec outrage par les femmes et les cultivateurs des champs, et même précipité dans l'Escaut ? Ses compagnons l'abandonnèrent; mais lui resté seul, persévéra dans sa prédication.[1] » Ce fut alors qu'il éleva sur le mont Blandain le monastère de Saint-Pierre. Saint Amand fonda d'autres commuautés religieuses sur divers points de la contrée, et après avoir travaillé toute sa vie à l'œuvre apostolique qu'il avait entreprise, il laissa de nombreux disciples pour l'achever après sa mort.

Tandis que s'élevaient sur les bords de l'Escaut, dans les contrées les plus rapprochées du littoral de l'Océan, ces premiers monuments du catholicisme laissés par le grand apôtre des Flamands, saint Omer s'efforçait de détruire les dernières racines du paganisme, de ranimer la foi qui s'était presque éteinte lors de l'invasion franque.

Disciple du fameux apôtre irlandais saint Colomban, Odomar ou Omer ayant été nommé évêque au pays de Térouane, vers l'an 638, fit venir près de lui Bertin, Mommolin et Ebertram, pour les associer à ses travaux. Ils bâtirent d'abord aux environs de Térouane une belle église en pierre et en briques, consolidée à l'extérieur par des colonnes, ornée au dedans de lames d'or et de riches mosaïques[2], puis se fixèrent, en compagnie de quelques moines, auprès de cette église, et Mommolin fut élu abbé de la communauté naissante. Mais le nombre des moines croissant de jour en jour, il fallut chercher un emplacement convenable pour y établir une nouvelle colonie. Bertin, désigné par son abbé, choisit le lieu où se trouve aujourd'hui la ville de Saint-Omer. Cet endroit s'appelait au VIIe siècle *Villa-Sithiu*, et faisait partie d'un grand domaine appartenant au seigneur franc Adroald dont nous avons déjà parlé. Ce dernier donna le domaine entier à Bertin et à ses compagnons, pour qu'ils y élevassent un monastère dédié à saint Pierre. Telle fut l'origine de cette illustre maison de Saint-Bertin, dont les premiers

(1) *Vita S. Amandi a Baudemundo* ap. Boll. *Acta SS. Junii.* I, p. 850.

(2) *Cartulaire de St-Bertin*, publié par M. B. Guérard, p. 17.

comtes de Flandre s'honoraient d'être les abbés.

Le développement des institutions monastiques opéra peu à peu la régénération du nord des Gaules. Au fur et à mesure que s'élevaient les églises et les monastères, les populations, disséminées jadis comme toutes les tribus germaniques et presque nomades, s'agglornéraient autour de ces pieux monuments où elles trouvaient avec les enseignements de la foi et les connaissances humaines essentielles, le fraternel et salutaire exemple de la prière et du travail en commun. Elles devaient conserver longtemps encore des instincts de barbarie, mais une source nouvelle de bien-être moral et physique s'ouvrait pour elles; les vieilles forêts se défrichaient, et les terres incultes, se transformant en plaines couvertes de moissons, leur fournissaient d'autres aliments que ceux qui d'ordinaire nourrissent l'homme à l'état sauvage. Cette colonisation première les Romains n'avaient pu l'accomplir, car ils n'avaient pas, comme le christianisme, fait la conquête des âmes avant de faire celle du sol. A la doctrine évangélique seule il était réservé d'opérer cette grande révolution et d'en assurer les bienfaits à la postérité.

Ce fut au moment où cette révolution se préparait sous la féconde impulsion du sentiment chrétien que les nouveaux délégués des rois francs, dont nous avons parlé furent, au nord des Gaules, institués sous le nom de forestiers. Leurs attributions sont définies dans un grand nombre de capitulaires : elles consistaient à gouverner, sur les marches des terres conquises, les contrées couvertes d'immenses forêts formant alors le principal revenu du fisc royal; à surveiller les forêts et leur exploitation; à percevoir le cens qui se payait à l'Empereur; à poursuivre et maintenir dans le devoir les serfs fugitifs ou rebelles; enfin à garder avec soin les bêtes fauves destinées aux chasses impériales et à entretenir des faucons et des éperviers pour le même usage.[1] Ces délégués, de race franque, étaient sans doute les descendants des compagnons de Clovis. L'histoire commence à les mentionner sous Clotaire II, qui était né et avait été élevé au sein des populations franco-belges, mais elle n'en parle que d'une manière assez confuse en leur attribuant même une généalogie douteuse.

S'il faut en croire cependant les chroniqueurs les plus accrédités, Clotaire II aurait d'abord confié une certaine portion du territoire belgique, alors couvert de bois, à un gardien ou forestier nommé Lyderik. Celui-ci habitait le fort de Buc, situé sur l'emplacement actuel de la ville de Lille. Il avait épousé Rhotilde, sœur du roi franc Dagobert et mourut en 676. On lui attribue deux fils : Antoine qui aurait succédé à son père et serait mort au bout de trois ans, et Burchard, lequel, d'abord appelé préteur de Louvain, ne se nomma forestier qu'après la mort d'Antoine. Burchard épousa Helvide, sœur de saint Wandregisile, dont les reliques reposaient à Gand. Ayant pris le parti de Pépin contre Thierri, roi des Francs, ce dernier lui retira le gouvernement de ses forêts. Bientôt après, à la prière de Pépin qui avait fait sa paix avec Thierri, Burchard fut rétabli dans la charge de son père : on lui donna Harlebeke d'où il prit le titre de comte.

Burchard aurait eu pour fils Estorède dont on dit bien peu de chose; et cet Estorède fut père de Lyderik II d'Harlebeke dont on ne parle guère davantage. Au temps d'Estorède il s'éleva des troubles à Gand au sujet des images des saints. Ce sont les premiers symptômes

(1) Baluze, capit. I, 336, 543.

de schisme en Belgique. Les uns maudissaient les images comme des instruments d'idolâtrie; d'autres prétendaient, au contraire, que les figures et reliques des apôtres du christianisme devaient être précieusement conservées dans les églises, pour l'édification des fidèles. Au milieu de ces querelles sanglantes, Hildebert, abbé de Blandain, qui défendait courageusement les décrets pontificaux pour la conservation des images, fut massacré; et l'on inscrivit son nom parmi ceux des martyrs de la foi.

Estorède étant mort, son fils Lyderik hérita de la charge de forestier. Il épousa Hermengarde, fille de Gérard de Roussillon, fut établi, dit-on, par Charlemagne, préfet du rivage de Flandre et eut un fils du nom d'Ingelram.

De tous ces personnages qui apparaissent d'une manière si confuse dans la nuit des temps, il n'y a que cet Ingelram, qui soit signalé d'une façon authentiquement historique. Il est nommé dans deux capitulaires de Charles-le-Chauve, des années 844 et 853, comme envoyé royal (*missus*) au pays de Noyon, Vermandois, Artois, Courtraisis.[1]

On lui donne un fils, appelé Baldwin ou Bauduin, nom qui dans les idiomes germaniques, offre à peu près la signification *d'intrépide*. Ses contemporains et la postérité y ajoutèrent le surnom *d'homme de fer*, (ferreus) ou plus communément de *Bras de fer*, en souvenir de sa valeur, de ses exploits guerriers et peut-être aussi de l'audacieuse entreprise au succès de laquelle il dut son élévation.

L'histoire commence ici à éclairer d'une lumière plus certaine les annales du passé, et nous verrons bientôt Bauduin-Bras-de-Fer devenir, par d'étranges circonstances, le chef de la dynastie des premiers comtes de Flandre, laquelle se rattachant aux rois chevelus de la race de Merovée, alla se fondre par alliance dans la puissante maison de Bourgogne, pour se perdre, sept cents ans plus tard, dans l'immense monarchie de Charles-Quint.

Cette dynastie eut la gloire de fonder la nationalité flamande, et de préluder aux destinées d'un peuple qui, resserré dans un petit territoire, a pu néanmoins accomplir de grandes choses, donner au monde les plus nobles exemples de patriotisme et de courage, conquérir une indépendance sans égale au moyen âge, manifester enfin son libre génie, par un développement prodigieux de richesses et d'innombrables chefs-d'œuvre.

A tous ces titres les comtes de Flandre méritaient d'avoir dans l'histoire une page spéciale. Nous allons essayer de la retracer.

(1) Avant Ingelram et en 823 on trouve néanmoins un comte Béranger cité dans un capitulaire de Louis-le-Débonnaire, comme gouverneur pour les évêchés de Noyon, d'Amiens, de Térouane et Cambrai, qui correspondent à peu près aux districts soumis à la domination d'Ingelram.

HISTOIRE

DES

COMTES DE FLANDRE.

I

BAUDUIN-BRAS-DE-FER. — BAUDUIN-LE-CHAUVE. 862-919.

Charlemagne en Flandre. — Premières invasions des Danes ou Normands. — Bauduin-Bras-de-Fer. — Il épouse secrètement Judith, fille de Charles-le-Chauve. — Colère de ce dernier. — Le pape lui écrit pour le fléchir. — Ratification du mariage. — Origine du comté de Flandre. — Mort de Bauduin-Bras-de-Fer. — Son fils, Bauduin-le-Chauve, lui succède. — Nouvelles irruptions des barbares. — Siége de l'abbaye de Saint Bertin. — Evénements politiques en France. — Haines entre la famille du marquis flamand et celle des comtes de Vermandois. — Bauduin convoite l'abbaye de Saint-Bertin. — Il fait assassiner Foulques, archevéque de Reims par un sicaire nommé Winemar. — Excommunication de ce dernier. — Mort de Bauduin.

Dans les premières années du neuvième siecle, l'empereur Charlemagne se rendit sur la plage de l'Océan du Nord, où se trouve aujourd'hui Boulogne, plage qui près de huit siècles auparavant avait vu César et ses légions s'embarquer pour aller conquérir la Grande-Bretagne. Charlemagne y avait formé un établissement maritime et rassemblé de nombreux vaisseaux. On raconte qu'un jour ses yeux, fixés sur la mer, se remplirent de larmes et que s'adressant à ses leudes : « Savez-vous, ô mes fidèles, la cause de ma profonde douleur? Je ne crains point que par leurs jeux ces pirates puissent me nuire en quelque chose; mais je m'afflige vivement de ce que, moi vivant, ils osent déjà menacer ces rivages, parce que je prévois quelles calamités ils feront peser sur mes descendants et leurs peuples[1]. »

Les pressentiments si prophétiques de l'empereur s'appliquaient aux Danes ou Normands qui, dès l'année 810 et sous la conduite de Gothefrid un de leurs chefs, avaient abordé en Frise avec deux cents vaisseaux et causé de grands ravages dans ce pays. C'était en prévision d'une prochaine irruption de ces pirates du Nord qu'il avait rassemblé ses navires sur le littoral saxonique (*littus saxonicum*) ainsi qu'on l'appelait en ce temps-là, à cause des tribus saxonnes qui y avaient été déportées ou s'y étaient successivement établies à la suite de diverses migrations. Charlemagne fit restaurer sur la plage de Boulogne un phare élevé depuis longtemps déjà en ces parages; puis, après avoir veillé au complet équipement de sa flotte, il se rendit sur les bords de l'Escaut, en un lieu appelé Gand, afin de visiter les chantiers de constructions maritimes qu'il avait ordonné d'y établir. Ce fut, dit-on, dans ce voyage, qu'il institua comme abbé du monastère de Saint-Pierre de Blandain fondé par saint Amand, son propre secrétaire et historiographe, le célèbre Eginhard.

Le grand empereur aurait pu seul, de sa main puissante, conjurer l'orage qui s'amoncelait et détourner les calamités qui pendant plus d'un siècle devaient frapper les Gau-

(1) *Mon. S. Galli*, II, 22.

les. Il n'était pas couché dans son tombeau d'Aix-la-Chapelle que déjà les hommes du Nord s'étaient répandus le long du littoral de l'empire et jusque dans la Méditerranée.

Ces barbares étaient, comme on le sait, originaires des pays qui forment aujourd'hui le Danemark, la Suède et la Norwége. Une vague passion d'aventure et surtout le désir du pillage les entraînaient, à certains intervalles, vers des climats plus doux, comme aux approches de l'hiver on voit ces bandes d'oiseaux sauvages se diriger des régions septentrionales vers le Midi de l'Europe. S'élançant audacieusement sur les mers dans leurs légers esquifs, ils s'échouaient à l'embouchure des fleuves, remontaient au hasard leur cours et penétraient à l'intérieur des terres, pillant et brûlant les bourgs, les villages et principalement les monastères et les églises. La terreur était grande à l'arrivée souvent imprévue et toujours soudaine de ces farouches envahisseurs. On la regardait comme un châtiment de Dieu, et longtemps il y eut dans les litanies un verset ainsi conçu : « De la fureur des Normands, délivrez-nous, Seigneur[1] ! »

Dès 820, une première irruption de Normands eut lieu sur les côtes de Flandre. Cette fois treize grands vaisseaux à rames et à voiles les avaient amenés, soit de leur pays natal, soit des rivages de la Grande-Bretagne que ces barbares avaient envahis depuis plusieurs années déjà et où ils se trouvaient en lutte continuelle avec les populations indigènes. Ils se contentèrent d'enlever quelques troupeaux, d'incendier quelques habitations isolées et se retirèrent. En 832, ils reparurent sans causer plus de dommages. Quatre ans plus tard, ils brûlèrent Anvers et pillèrent une des églises de Malines. Mais ce n'étaient encore là que des préludes qui devaient être bientôt suivis de plus sérieux désastres.

En effet, dans l'année 851, une quantité d'églises et de monastères furent saccagés en Belgique, entre autres la riche abbaye de Saint-Bavon à Gand[2]. Les moines eurent à peine le temps de sauver leurs reliques qu'ils transportèrent dans le pays de Laon, au couvent de Saint-Vincent. Le samedi de la Pentecôte en l'année 860, les pirates du Nord, partis de Nieuport, vinrent à l'abbaye de Sithiu, en pillèrent les richesses, tuèrent quelques moines et se retirèrent. Pendant plusieurs années ils ravagèrent toute la contrée sans rencontrer nulle part une résistance assez sérieuse pour qu'elle pût mettre fin à leurs dévastations.

Affaiblies par une longue servitude et par les malheurs que les précédentes invasions avaient fait peser sur elles pendant des siècles, les populations n'avaient plus la force de cohésion et l'élan guerrier des anciennes tribus germano-belges. Les Normands d'ailleurs ne menaçaient pas leur indépendance et ne se livraient qu'à des déprédations graves à la vérité mais isolées, sans songer à occuper le sol et à s'y établir. Leurs irruptions, nous l'avons dit, étaient soudaines; paraissant tantôt sur un point, tantôt sur un autre et disparaissant avec la même rapidité, ils étaient pour ainsi dire insaisissables. On n'aurait pu empêcher leur venue qu'en gardant les côtes; mais les moyens manquaient et la flotte de Charlemagne s'était, comme son empire, dissoute après sa mort. C'est ce qui explique l'impuissance où l'on se trouvait de conjurer un fléau dont souffraient surtout les églises et les monastères dépositaires de tout ce qui pouvait exciter la sauvage convoitise des pirates. Pour remédier au mal, les faibles successeurs de Charlemagne se contentaient de convoquer en assemblées leurs leudes et les évêques et de délibérer avec eux sur ce qu'il y avait à faire. C'est ainsi que Charles-le-Chauve après un de ces synodes tenu à Senlis, en 853, envoya des commissaires pour constater les dommages causés dans la contrée soumise à la garde du forestier Ingelram. C'étaient Adelard, abbé de Sithiu et Immon, évêque de Noyon, massacré lui-même un peu plus tard avec ses diacres sur le seuil de sa cathédrale par les Normands.

C'est à ces mesures stériles que se bornait toute l'action de la puissance publique si réduite d'ailleurs dans ces temps où l'anarchie politique et sociale s'accroissait au fur

(1) *A furore Northmannorum libera nos, Domine.* *Chron. Act.* *Belg. passim.*

(2) *Chron. Northmannorum*, ap. Pertz, I, 533.

et à mesure que les tristes successeurs de Charlemagne se disputaient entre eux, en le morcelant, l'héritage du grand monarque.

Dans un des actes nombreux de partage qui eurent lieu à cette époque, se trouvent désignés pour la première fois, depuis les anciennes circonscriptions épiscopales établies par Honorius, les noms des cantons dont se composait la partie septentrionale de la seconde Belgique des Romains. Il y en avait treize : la Hasbaie, le Brabant, la Flandre, le pays des Ménapiens, le Mélantois, le Hainaut, l'Ostrevant, l'Artois, le pays de Térouane, le Boulonais, Quentovic, le Cambrésis, le Vermandois. Ces provinces étaient annexées au royaume attribué par Louis-le-Débonnaire à son fils Louis dit le Germanique.

Il serait fort difficile d'établir exactement les délimitations géographiques de tous ces cantons : elles ont souvent varié selon la bonne ou mauvaise fortune des occupants, et selon d'autres causes qu'il n'est plus possible de bien apprécier aujourd'hui. Quant à la Flandre, dont le nom, connu seulement depuis le sixième siècle, est resté pour désigner d'une manière générique la majeure partie de ces provinces, elle ne comprenait primitivement que la ville de Bruges et ses environs jusqu'à la mer. Ce petit territoire devint bientôt le point central d'une principauté plus considérable qui s'agrandit bientôt et à laquelle il donna son nom, comme l'Ile-de-France laissa le sien au vaste royaume des descendants de Hugues-Capet.

Le forestier Ingelram était mort et son fils Bauduin-Bras-de-Fer se trouvait investi de la charge paternelle. Il avait, paraît-il, été élevé dès son jeune âge à la cour du roi des Francs et s'était lié d'amitié avec Louis, fils de Charles-le-Chauve, qui plus tard devint roi lui-même sous le nom de Louis-le-Bègue. Non loin des marches flamandes, existaient les villas royales de Compiègne, Senlis et Verberie au milieu d'immenses forêts où, à certaines époques de l'année, les rois Francs se livraient avec leurs leudes à ces grandes chasses presque guerrières qui formaient leur plaisir favori. Le forestier flamand y assistait souvent. Il y vit une jeune fille du roi, nommée Judith, et résolut de l'épouser. Mais leur mutuelle affection, que Charles-le-Chauve ignorait d'ailleurs, devait être bientôt sacrifiée à des raisons politiques. Le roi des Anglo-Saxons de Wetsex, Æthelwulf, passant par les Gaules au retour d'un voyage qu'il avait fait à Rome, remarqua Judith à la cour de son père, la demanda pour épouse et l'obtint quoiqu'elle fût très-jeune encore. La cérémonie nuptiale se fit au palais même de Verberie et le mariage fut béni par Hincmar, archevêque de Reims.

La fille de Charles-le-Chauve était, pour son siècle, une femme remarquable. « Peu de mariages de nos souverains, dit un historien des Anglo-Saxons, ont eu des conséquences plus importantes pour la gloire et le bonheur de l'Angleterre que celui d'Æthelwulf et de Judith. Alfred, fils d'une première femme du roi, avait douze ans, lorsqu'un jour se trouvant assise au milieu de sa famille, un manuscrit de poésie saxonne à la main, Judith l'offrit en don à celui qui se rendrait le plus promptement capable de pouvoir le lire. Les plus âgés des princes jugèrent la récompense inférieure au travail et gardèrent le silence. Alfred seul prit le livre. C'est à cette circonstance que l'on dut les travaux littéraires d'Alfred et tous les progrès qui en résultèrent pour son pays[1]. »

Veuf et âgé, le roi Æthelwulf ne vécut pas longtemps. A sa mort, son fils Ædelbald prit en même temps possession du royaume de son père et de la veuve qu'il laissait. Bien que pareille union se fût vue quelquefois dans ces siècles barbares, le mariage d'Ædelbald avec sa belle-mère causa, parmi les populations anglo-saxonnes, un tel scandale que le roi, sur les remontrances de l'évêque de Winchester, dut consentir à une séparation[2]. Judith, libre et dégagée de tous liens, quitta la Grande-Bretagne et revint près de son père qui lui assigna la maison royale de Senlis pour résidence. Bauduin la revit; elle était jeune et belle encore et des projets que la volonté royale

(1) *Sharon Turner*, I, 293 et 298.

(2) *Asser*. 13.

et paternelle avait pu seule contrarier se renouèrent alors. Ils ne tardèrent pas à se réaliser, mais à l'insu du monarque dont on n'aurait osé espérer l'adhésion. Favorisés par le prince Louis, frère de la jeune veuve et l'ami d'enfance de Bauduin, Judith et Bras-de-Fer firent secrètement bénir leur union, puis se réfugièrent en toute hâte sur les terres de Lorraine afin d'échapper à la colère du roi.

Cette colère fut grande en effet, et si Charles-le-Chauve n'avait pas eu en ce moment à lutter contre les Normands qui ravageaient les bords de la Seine et de la Marne, il eût sans doute attaqué Bauduin à main armée; il se contenta d'invoquer contre lui les foudres de l'Eglise, alors si puissantes et si redoutées. Après avoir assemblé un concile d'évêques à Soissons, il fit lancer l'excommunication contre le fils d'Ingelram, en vertu du précepte de Grégoire Ier, qui frappait d'anathème le ravisseur d'une femme veuve et tous les complices du rapt[1]. Il notifia ensuite l'excommunication à Lothaire, qui avait donné asile aux époux fugitifs et se trouvait par là sous le coup des malédictions formulées par le décret pontifical et le synode de Soissons.

Bauduin prévoyant que les appuis terrestres allaient bientôt lui manquer de toutes parts s'il restait sous le coup des foudres de l'Eglise, prit le parti de se rendre à Rome avec sa femme Judith et de se jeter aux pieds du pape Nicolas. Il lui représenta qu'il n'avait pas enlevé de force la fille du roi des Francs, mais qu'elle avait spontanément consenti à le prendre pour époux, sans que son frère Louis lui-même y mît obstacle. Il conjura le pape de lui pardonner ses péchés, puis de vouloir bien apaiser la colère du monarque et ramener ainsi la paix et l'union, choses si nécessaires au moment où les païens faisaient de continuelles irruptions sur le littoral des Gaules. Le pape écrivit à Charles-le-Chauve, une lettre dans laquelle il lui disait :

« Bauduin, votre vassal, cherche aujourd'hui un refuge au tombeau des bienheureux apôtres Pierre et Paul. Il confesse avoir encouru votre juste indignation en épousant malgré vous votre fille Judith, qui, du reste, le préférait à tout autre et acceptait volontiers sa main.

» Ce même Bauduin a prié et supplié notre dignité apostolique d'intervenir pour le faire rentrer en grâce auprès de Votre Grandeur. Vivement touché de ses supplications et ému de pitié pour lui, nous conjurons Votre Royale Excellence, du haut de ce siége apostolique, en présence de Rhodoalde et de Jean, nos légats bien-aimés, évêques très-saints et très-vénérables, pour l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur et de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, auxquels Bauduin a plus de confiance que dans les rois de la terre, au nom même de l'amour que vous nous portez, nous vous adjurons de rendre vos bonnes grâces audit Bauduin, afin que désormais, fort de la bénignité de Votre Altesse, il puisse vivre en sûreté au nombre de vos féaux sujets.

» Et certes, lorsque nous implorons cette faveur de Votre Sublimité, ce n'est pas seulement en vertu de la tendresse qui nous oblige de porter secours à quiconque, souillé de la contagion du péché, réclame humblement et dévotement l'assistance de ce siége apostolique. Nous avons encore un autre motif pour agir ainsi : nous craignons que Bauduin, restant sous le poids de votre colère et de votre indignation, ne fasse alliance avec les Normands, ennemis de Dieu et de la sainte Église; et qu'ainsi il ne devienne une occasion de péril et de scandale pour le peuple de Dieu que vous devez régir, gouverner et tenir sain et sauf par la prudence de vos conseils et la sollicitude de votre esprit. Si cela pouvait advenir, ce qu'à Dieu ne plaise, il en résulterait un grand dommage pour les fidèles et un danger véritable pour votre salut. » (863.)

Le pape écrivit en même temps à la reine Hermentrude, femme de Charles-le-Chauve. Il lui dit que Bauduin, qui avait enlevé sa très-chère fille au mépris des lois divines, était venu se prosterner suppliant et pleurant sur le seuil du sanctuaire des apôtres Pierre et Paul, et qu'alors lui, pontife, s'était rappelé ce que disait le Seigneur : « J'ai

(1) *Colvener. schol. ad Flodoardum*, p. 93.

voulu la grâce et non le sacrifice[1]. » Il terminait en suppliant Hermentrude d'intercéder pour Bauduin auprès du roi son époux. Les deux légats mentionnés dans la lettre du pape, savoir, Rhodoalde, évêque de Porto, et Jean, évêque de Ficode[2], que Nicolas avait chargés de la négociation, se rendirent porteurs des brefs pontificaux à Soissons où Charles tenait sa cour, et firent tous leurs efforts pour fléchir la colère du monarque; mais il ne se laissa point attendrir par ces pieuses démarches.

L'année suivante, le pape le conjura de nouveau, au nom des saints apôtres Pierre et Paul, de ne point rester inexorable. Il lui faisait pressentir qu'une trop longue opiniâtreté pourrait ulcérer le cœur de Bauduin, et pousser ce guerrier à s'unir aux païens du Nord. « L'apôtre a dit : Considérez les temps, car les mauvais jours arrivent, écrivait le pontife. Les périls qu'il annonce vous menacent déjà. Veillez à ne pas faire naître de plus terribles désastres et ayez assez de modération pour surmonter la douleur de votre cœur, et ne pas vous montrer éternellement inexorable et inflexible vis-à-vis de Bauduin[3]. » En même temps il ordonna à l'archevêque de Reims, Hincmar, et aux évêques du synode qui avaient excommunié Bauduin, de joindre leurs prières aux siennes, afin d'apaiser le roi.

Charles céda enfin à de telles instances et reçut sa fille en grâce au palais de Verberie le 25 octobre de cette même année. La crainte que le fils d'Ingelram ne fît alliance avec les Normands fut le motif déterminant de la conduite de Charles; et sans cette raison politique il n'aurait peut-être jamais pardonné à un de ses lieutenants l'audace d'avoir épousé sa propre fille, la veuve de deux rois, l'arrière-petite-fille de Charlemagne!

La paix conclue avec Bauduin, et les censures ecclésiastiques révoquées, l'évêque de Noyon ratifia solennellement le mariage à Auxerre devant les plus illustres personnages d'entre les Francs; le roi, toutefois, n'y voulut point paraître.

Après cette cérémonie, Bauduin, déjà comte du Roi, reçut de Charles-le-Chauve le gouvernement de toute la région comprise entre l'Escaut, la Somme et l'Océan, c'est-à-dire la seconde Belgique, telle qu'elle avait été divisée dans le précepte de Louis-le-Débonnaire de 835, avec charge de la défendre contre les Danes et les autres barbares du Nord dont les invasions devenaient de plus en plus fréquentes[4]. Bauduin, en conséquence, prêta serment de fidélité entre les mains du roi, et prit le nom de Marquis des Flamands, titre que ses successeurs abandonnèrent plus tard pour prendre celui de Comtes de Flandre.

Le bourg de Bruges fut dès lors le séjour habituel du marquis flamand[5]. C'était, comme nous l'avons dit, le chef-lieu du canton connu depuis le sixième siècle sous le nom de Flandre. Bauduin le fortifia de murailles en pierres et de tours, et y fit bâtir une basilique destinée à recevoir le corps de saint Donat, l'un des plus illustres métropolitains de Reims. Cette précieuse relique lui avait été donnée en 812 par Ebon[6], le vingt-troisième successeur du bienheureux, et reposait depuis lors en la ville de Thourout. L'église de Saint-Donat de Bruges peut être regardée comme le premier monument de la nationalité flamande.

A l'époque où Bauduin fut chargé du gouvernement des pays compris entre l'Escaut, la Somme et l'Océan, les invasions normandes, on l'a vu, s'y renouvelaient sans cesse. En 876, les pirates, sous la conduite du fils de leur roi Bigier et d'un autre chef fameux nommé Hasting, se répandirent le long des rives de la Scarpe et de l'Escaut. A leur approche, on transporta dans l'église de Sainte-Marie de Douai, pour les soustraire à la profanation, les corps de tous les saints du pays, entre autres celui de saint Amand qui reposait à l'abbaye d'Elnon.

(1) *Nicolai papæ epist.*, ap. Bouquet, VII, 387, 388, 391, 397, 403, 416, 650.

(2) Aujourd'hui Cervia, dans la Romagne.

(3) *Lettre d'Hincmar, archevêque de Reims, au pape*; ap. Bouquet, VII, 791, à la note.

(4) *Chron. Sancti Bavonis* ad ann. 867. — *Chron. Sith. Sancti Bertini*, ap. Bouquet, VII. 268

(5) *Chron. Sancti Bavonis*, ap. ann. 867.

(6) *Lettre d'Ebon à Bauduin* ; dans Miræus, *Opera diplom.*, I, 22.

Bauduin-Bras-de-Fer, s'il faut en croire la tradition, car l'histoire de ces temps reculés est pleine d'obscurité, repoussa courageusement les irruptions sans cesse renaissantes des hommes du Nord, et tâcha d'en prévenir le retour en élevant des forteresses sur tous les points culminants du pays et le long des rivières par où les pirates pénétraient au moyen de leurs légers bateaux.

Bauduin mourut en 879 à l'abbaye de Saint-Bertin, où il voulut passer les derniers jours de sa vie sous la robe monacale. Son corps fut inhumé dans l'église du monastère, après qu'on en eut détaché le cœur et les entrailles qu'obtint l'abbaye de Saint-Pierre de Gand[1].

La fille de Charles-le-Chauve lui avait donné deux fils, dont l'aîné, Bauduin, lui succéda dans son marquisat; et le second, Raoul, reçut en bénéfice le comté de Cambrai. L'hérédité apparait ici pour la première fois dans l'histoire de Flandre. Le principe n'en était pas encore consacré par la législation féodale, mais l'usage en prévalait déjà, ainsi que le prouve un capitulaire de Charles-le-Chauve, de l'année 877, dans lequel il est dit, entre autres choses, que si un comte laisse un jeune fils, ce fils, avec l'aide de ses ministres et de l'évêque du diocèse où il se trouve, doit pourvoir à l'administration du comté jusqu'à ce que la mort du titulaire soit connue de l'empereur, et qu'il ait pu investir le fils de la charge et des prérogatives du père[2]. C'est probablement ce qui eut lieu à l'égard de Bauduin Ier, pour la transmission du marquisat en faveur de son fils aîné. Toutefois cette transmission ne fut pas complète, puisque le Cambrésis devint, comme nous l'avons vu, l'apanage du second fils de Bauduin, et que le Vermandois fut donné en bénéfice à un comte nommé Thierri.

La première année du règne de Bauduin, qu'on nomma le Chauve, non qu'il fût chauve en effet, mais en souvenance de son aïeul maternel l'empereur Charles[3], fut signalée par une invasion nouvelle des Normands, plus terrible encore que les précédentes. Ils remontèrent les embouchures de l'Escaut ; et, après avoir passé à Gand l'hiver de 879, ils se répandirent le long des rives de ce fleuve, ravageant tout sur leur passage, « avides de sang humain, de dévastations et d'incendies, » disent les annales[4]. Bauduin atteignit un corps de ces pirates à travers la forêt de Mormal, portion de l'ancienne forêt Charbonnière , et leur tua beaucoup de monde. Mais cette défaite, loin de les chasser du pays, ne fit que les rendre plus furieux. Ils établirent un camp à Courtrai sur les bords de la Lys, s'y fortifièrent, et de là se jetèrent tantôt dans le Brabant et le Hainaut, tantôt dans le pays des Ménapiens, qu'ils saccagèrent cruellement. Tous les monastères situés aux environs de l'Escaut et de la ville de Tournai furent ruinés. Il y eut des terres qui pendant trente années restèrent sans culture, des fermes détruites, et qu'on ne releva plus[5]. Au mois de mars, ils brûlèrent Saint-Omer; au mois de juillet Térouane, et peu après les abbayes de Saint-Riquier et de Saint-Valery sur la Somme. La plupart des villes de la Belgique subirent en ce temps-là les fureurs des Normands, sans que Bauduin pût rien faire pour chasser ces barbares.

Après cette expédition dans l'intérieur du pays, les Normands revinrent à Gand, réparèrent leurs vaisseaux et se dirigèrent, moitié par terre, moitié par mer, vers les bouches de la Meuse, d'où ils remontèrent le fleuve. Ils allèrent ensuite brûler le palais impérial d'Aix-la-Chapelle et pénétrèrent jusqu'à Trèves et Cologne[6].

L'année suivante une autre bande, s'avançant de nouveau dans l'intérieur des terres, tomba sur Cambrai, qu'elle désola par l'incendie et le carnage ; pilla l'église de Saint-Géri, y mit le feu, puis se retira chargée d'un immense butin. Quelques mois après, les mêmes pirates reparurent dans le pays et entrèrent à Arras vers l'époque de la fête de saint Pierre. Cette ville ne fut pas plus épargnée que Cambrai[7].

(1) *Chart. Sithiense Folquini*; ed. B. Guérard, 127.
(2) *Baluze*, II, 270.
(3) *Chron. sancti Bertini*, ap. Bouquet, IX, 70.
(4) *Annales Vedast.* an. 879.
(5) Charte de l'an 909.
(6) *Miracula sancti Bavonis, ap. Acta SS, Belgii*, II, 616.
(7) *Chron. de Cambrai et d'Arras*, par Baldéric; édit. A. Le Glay, p. 89.

Incapable de lutter efficacement contre un semblable fléau, Bauduin-le-Chauve chercha, comme son prédécesseur, à rendre le siége de son marquisat inaccessible aux barbares. A cet effet, il fit transporter d'Aldenbourg, qui n'était plus qu'un monceau de ruines, une grande quantité de matériaux avec lesquels il consolida le château de Bruges.

Cependant les hordes normandes s'obstinaient à rester dans le pays, où naguère, sous Bauduin-Bras-de-Fer, elles n'avaient fait que des séjours momentanés. Les chroniques du temps sont remplies du récit lamentable de toutes les profanations qu'elles commettaient. A peine les autres événements y trouvent-ils place, tant cette grande calamité absorbait les souvenirs universels.

En l'an 885, qui fut celui du siége de Paris par les Normands, on retrouve ces derniers se fortifiant à Condé pour y passer l'hiver. Portant leurs ravages au delà de l'Escaut jusqu'à la Scarpe, ils allaient, dit un vieil historien[1], détruisant par la flamme et le fer églises, monastères, cités et villages, massacrant tout le peuple chrétien. Chacun tremblait à leur nom depuis l'Escaut jusqu'à la Somme. On vit alors s'enfuir les moines, les chanoines et les religieuses avec les reliques des saints, que suivait toute la population épouvantée. Quelquefois les prêtres eux-mêmes endossaient l'armure. Gosselin, vaillant abbé du monastère de Saint-Amand et de plusieurs autres communautés, prit la résolution d'attaquer les Normands. Il envoya des messagers aux alliés qu'il avait de l'autre côté de l'Escaut. Les deux troupes se concertèrent pour marcher vers le fleuve à jour fixe et aborder l'ennemi par deux voies opposées. Le succès ne répondit pas à leurs vœux; car les soldats, frappés de terreur, se sauvèrent à la vue de l'ennemi[2].

Quand le printemps fut venu, les Normands abandonnèrent le château de Condé. Ils envahirent les lieux voisins de la mer et forcèrent les indigènes à fuir le pays. Au mois de novembre, ils changent encore une fois de résidence et se retranchent de nouveau à Courtrai pour y passer la froide saison. De ce poste ils exterminent les Ménapiens et les Suèves, établis entre Bruges et Courtrai, qui leur avaient voulu faire résistance, et brûlent toute la contrée[3]. Cependant Charles-le-Gros, roi de Bavière et de Saxe, était venu dans le Brabant avec une armée pour défendre Louvain; mais ses efforts, combinés sans doute avec ceux de Bauduin, ne semblent pas avoir produit de grands résultats.

A la fin du siècle, les ravages des hommes du nord continuaient dans les marches confiées au gouvernement de Bauduin. En 891 leur avidité s'en prit à la riche abbaye de Saint-Bertin. Il nous est resté de curieux détails[4] sur les assauts qu'ils livrèrent à ce monastère fortifié, boulevard tout à la fois temporel et spirituel du pays des Morins.

Le 25 avril de cette même année, les châtelains de Saint-Omer, Bertin et Folquin, marchèrent au-devant des Normands qui s'approchaient du côté de Wildehem et leur tuèrent 310 hommes. Le dimanche suivant, 2 mai, à l'heure où tout le couvent se rendait à la grand'messe, on aperçut de nouveau les terribles envahisseurs descendant la colline appelée en ce temps-là *Heilig-Veld* et aujourd'hui *Helfaut*, laquelle domine la ville de Saint-Omer, et où l'on prétend que les plus anciens apôtres de la Belgique, Fuscianus et Victoricus, avaient jadis bâti leur première église chez les Morins. Cette nouvelle, répandue à l'instant dans le couvent et dans l'église, n'abattit point le courage des moines. Pleins de confiance en la miséricorde de Dieu et en l'assistance de leurs saints patrons, dit le chroniqueur, ils se confessèrent en toute hâte les uns aux autres, communièrent et se jurèrent mutuellement de défendre le monastère jusqu'à la mort. On convoque les hommes de l'abbaye au son du tocsin; et bientôt les murs d'enceinte élevés lors des précédentes invasions sont couverts de machines de guerre et de combattants résolus.

(1) *Andreas Marcianensis*, ap. J. de Guise; ed. Fortia, IX, 268, 277. (2) *Ibid.*

(3) *Chron. Northmann.*, ap. Pertz, I, 534.

(4) *Excerpta ex libro miraculorum S. Bertini Sithiensis abbatis, apud Acta SS. Belgii*, V, 638 et suiv

A la vue d'un appareil si imposant, les Normands, peu habitués jusque-là à rencontrer des résistances, n'osent tenter l'attaque; se répandant à travers la campagne, ils enlèvent les bestiaux et les laboureurs. Cependant les moines et les gens de l'abbaye sortent intrépidement de la forteresse afin de courir sus aux pirates. Ces derniers ne pouvaient aller vite à cause des troupeaux qu'ils pourchassaient devant eux; ce que voyant les habitants de Sithiu, ils se séparèrent en deux bandes. Les hommes à cheval coururent se poster sur la montagne ; les hommes à pied prirent à dos les Normands qui à l'instant furent cernés de toutes parts. Ceux-ci cherchèrent à se sauver et à gagner un bois de chênes, qui se trouvait au levant de la montagne, afin de s'y retrancher ou de pouvoir s'échapper plus facilement. Mais les moines et leurs gens les serraient de près; et depuis la neuvième heure du jour jusqu'à la nuit, ils en massacrèrent un grand nombre ; non sans de grandes pertes de leur part, car les Normands se défendirent avec fureur. De toute la troupe il ne s'échappa que neuf hommes, dont cinq furent atteints bientôt après et mis à mort.[1]

Le dimanche suivant, à la deuxième heure, lorsque l'atmosphère était encore obscurcie par les brouillards du matin, on vit apparaître sur le versant de la même colline une multitude de barbares qui se précipitaient vers la forteresse; ils n'y entraient pas, mais ils se mettaient en mesure d'en faciliter l'accès aux hommes qui venaient après eux. Bientôt des cavaliers innombrables se portèrent sur le lieu du combat précédent. Ils sentirent un redoublement de douleur et de rage en voyant les cadavres épars de leurs compagnons d'armes. Semblables aux éléphants que la vue du sang enflamme de la fureur de combattre, dit la chronique[2], ces barbares étaient embrasés du désir de la vengeance, à mesure qu'ils reconnaissaient les plaies sanglantes de leurs amis. Pendant quelque temps, ils restèrent muets de douleur et d'effroi à contempler tous ces corps putréfiés. Mais tout à coup, ils se mirent à courir impétueusement, à la manière des sauvages, vers leurs compagnons, et, revenant ensemble sur leurs pas avec des cris de fureur, ils firent signe aux fantassins d'attaquer rudement la garnison du château. Cependant les hommes à cheval de Sithiu regagnèrent précipitamment la forteresse après avoir abandonné leurs montures dans les pâturages environnants, et, s'étant mêlés aux gens de pied, ils se préparèrent à faire une énergique résistance.

Les barbares employèrent au siége de l'abbaye mille stratagèmes inconnus jusque-là. Ainsi ils lançaient, au moyen de grandes frondes, des projectiles enflammés et des morceaux de fer rouge au milieu d'un déluge de flèches. Les assiégés, sur qui pleuvaient ces instruments de mort, pouvaient à peine respirer, tant les agressions étaient impétueuses et réitérées ; cependant ils résistaient et lassaient la patience des Normands. Alors ces derniers imaginèrent d'entasser dans le fossé de circonvallation une grande quantité de sarments de vigne et de matières combustibles et y mirent le feu, afin de brûler à la fois et le fort et ceux qu'il renfermait. Cette ruse tourna contre eux ; car un vent violent s'étant élevé, les flammes, loin d'entamer les murs et de nuire aux assiégés, s'élancèrent au visage des païens et les forcèrent à fuir : ce qui fut regardé comme un miracle[3].

Telles étaient d'après les chroniques du temps les scènes de l'invasion. Leur souvenir reflète dans les chants des bardes Scandinaves une étrange et sombre poésie. Parmi les chefs les plus intrépides de ces pirates dont les annales du passé nous retracent les sanglants exploits se trouvait le fameux *Roi de mer* Regnar-Lodbrog, qui vaincu par le roi Saxon, Ælla, périt, dit-on, dans un cachot rempli de vipères et de reptiles venimeux. Son fameux *Chant de mort* retrace les excursions de sa jeunesse en Flandre.

« Nous avons frappé de nos épées quand jeune encore je me dirigeai avec mes guerriers à l'est du Sund. Les oiseaux de proie

(1) *Excerpta ex libro miraculorum S. Bertini Sithiensis abbatis, apud Acta SS. Belgii*, v, 638 et suiv.

(2) *Ibid.* 641.

(3) *Ibid.*

reçurent une abondante nourriture. La mer s'enfla du sang des morts !

» Nous avons frappé de nos épées quand nous nous élançâmes au loin dans les combats. Le fer gémissait sur les cuirasses; la hache brisait les boucliers !

» Nous avons frappé de nos épées devant l'île de Bornholm et nous couvrîmes le rivage de cadavres. Les nuages de la grêle déchiraient les armures ; l'arc lançait le fer !

» Nous avons frappé de nos épées dans le royaume des Flamands; mais nous ne triomphâmes qu'après avoir vu tomber le roi Freyr. L'aiguillon sanglant de sa blessure perça l'armure brillante de Hœgne. Les vierges pleurèrent sur le combat du matin et les loups furent amplement rassasiés[1] ! »

Les invasions normandes sont le principal événement du siècle, le seul pour ainsi dire, dont les détails aient été jugés dignes d'être transmis à la postérité par nos plus vieux historiens qui se taisent sur les autres faits; c'est en réalité le seul qui nous initie à la vie sociale de ce neuvième siècle si barbare et si peu connu.

Quand les hommes du Nord laissaient un moment le pays en repos, Bauduin bâtissait des châteaux et fortifiait les villes, les monastères et les églises, y réinstallait les reliques des saints, et tâchait de réparer ou de prévenir le mal ; il ne paraît pas toutefois qu'il ait opposé autre chose qu'une résistance passive à l'invasion des barbares[2]. Vers la fin du siècle, le fléau semble avoir disparu; mais des événements d'une autre nature vont signaler le règne de Bauduin.

Le comte de Paris, Eudes, se maintenait depuis quelques années sur le trône des Francs, nonobstant les réclamations de l'héritier direct et légitime, Charles, dit le Simple, fils de Charles-le-Chauve. Mais les succès temporaires d'Eudes ne purent empêcher un puissant parti de seigneurs de se former contre lui. Tandis qu'il était occupé dans l'Aquitaine à apaiser les querelles de quelques puissants barons, Foulques, archevêque de Reims, travaillait dans le nord du royaume à porter Charles au trône paternel. Il y était engagé par les sollicitations réitérées du jeune prince, qui savait tout l'ascendant que le prélat avait sur les diocèses dépendant de la métropole.

Déjà les principaux d'entre les Belges étaient acquis à l'archevêque, et il avait reçu leurs serments. L'absence prolongée d'Eudes favorisait les projets des partisans de Charles. Ils ne furent point inquiétés. Les métropolitains de Cologne, de Trèves et de Mayence, avec leurs évêques diocésains; le métropolitain de Reims avec ses suffragants de Laon, de Châlons et de Térouane, s'assemblèrent, le dimanche 28 janvier 893, dans la basilique de Saint-Remi, et sacrèrent roi le jeune Charles. Le prince se montra dans la ville couvert du manteau de pourpre en signe d'autorité royale, et, selon la coutume, souscrivit des diplômes[3].

En cette circonstance Bauduin-le-Chauve et son frère Raoul, comte de Cambrai, embrassèrent ouvertement le parti de Charles, dans lequel était déjà entré le comte Herbert de Vermandois. Mais ce dernier ne tarda pas à manquer à la foi jurée en faisant secrètement alliance avec Eudes, qui, appuyé de nombreux partisans à l'ouest et au midi de la France, ne laissait pas d'être encore fort redoutable. Bientôt même Herbert se déclara ouvertement pour Eudes; et celui-ci, en récompense, fit épouser sa nièce, fille de Robert II, au fils du comte.

Cette trahison devint la source d'une haine implacable et heréditaire que la famille des comtes de Flandre voua au comte Herbert et à ses descendants. En effet, Raoul de Cambrai, aussitôt qu'il eut appris la défection d'Herbert, s'empara des villes de Péronne et de Saint-Quentin (897). Le roi Eudes ne tarda pas à venir au secours de son allié. Il fit en personne le siége de ces deux villes, et en chassa les hommes d'armes de Raoul. De leur côté les Angevins, c'est-à-dire les parents et alliés du comte d'Anjou, qui jadis avaient été secourus et protégés par Herbert, lui vinrent également en aide. Raoul de Cambrai, que sa valeur avait fait

(1) *Lodbrogs-quida-Mallet*, hist. du Danemark. II, 297.
(2) *Ex anonymo scribenti ante sæculi XI medium, apud Acta SS. Belgii*, VI, 405.
(3) *Richerii hist.* ap. Pertz. V, 573.

surnommer *Taillefer*, s'arma contre les Angévins et leur courut sus; mais il fut tué dans un des nombreux combats qu'il leur livra. Certains historiens prétendent qu'il périt de la main du comte Herbert lui-même. Quoi qu'il en soit, cette mort, résultat probable d'un guet-apens, fit sur le cœur du marquis des Flamands une impression qui ne s'effaça jamais.

Le fils de Taillefer, nommé comme lui Raoul, poursuivit contre les enfants d'Herbert, la guerre acharnée que les pères s'étaient faite, et les sanglantes péripéties de cette lutte devinrent le sujet d'une des épopées les plus émouvantes et les plus belles que la littérature romane du Nord nous ait laissées[1].

Cependant la puissance du parti qui favorisait le jeune Charles croissait tous les jours sous l'habile influence de l'archevêque de Reims. Eudes finit par être chassé du trône, et l'arrière-petit-fils du grand empereur reçut une nouvelle consécration, à laquelle assistèrent tous les feudataires, même ceux qui naguère avaient aidé l'usurpateur. Bauduin-le-Chauve seul ne voulut point paraître à cette cérémonie : il ne pouvait supporter la pensée de se trouver face à face avec Herbert de Vermandois, le meurtrier de son frère.

Un an après avoir été dépossédé, Eudes mourut à La Fère en Picardie (899). Le comte Herbert, qui de vassal rebelle était redevenu, par raison politique, un sujet obéissant et soumis, jouissait alors de toute la faveur du souverain, qui lui rendit l'investiture du comté de Péronne comprenant à cette époque tout le Vermandois. Cette bienveillance marquée du roi envers l'ancien ennemi de Bauduin-le-Chauve irrita vivement celui-ci : sa colère allait sans doute se traduire en un de ces fougueux excès qui caractérisent les mœurs du temps, quand on l'apaisa en lui promettant la main d'Alix, fille du comte Herbert, pour son jeune fils Arnoul. Bauduin avait eu ce dernier de sa femme Elstrude, fille d'Alfred-le-Grand, roi des Anglais. L'héritier de Bras-de-Fer et de Judith ne se mésalliait pas; l'union projetée avec la fille des comtes de Vermandois, descendants directs de Charlemagne, ne faisait même qu'ajouter à l'illustration première des princes flamands[2].

Mais la paix ne dura pas longtemps ; car un sentiment de vengeance s'étant réveillé chez le marquis de Flandre, il fit assassiner Herbert par un sicaire nommé Bauduin[3]. Un autre événement tragique, étranger du reste à cette querelle entre les deux grandes familles, vint révéler ce qu'il y avait de farouche et de cupide dans le caractère de Bauduin-le-Chauve. Cet événement avait été amené de longue main et par des circonstances qu'il est bon de rappeler.

Robert, frère d'Eudes, s'était tout à coup brouillé avec le roi Charles, parce qu'un jour, dans une cérémonie publique, ce prince avait fait asseoir Robert à sa droite, et un certain comte Haganon, qui n'était pas de sang royal, à sa gauche, les plaçant ainsi tous les deux sur la même ligne. Robert sortit furieux du palais. Charles, effrayé, fit tout ce qu'il put pour le calmer; ce fut en vain ; Robert alla se confiner à Tours avec ses amis, conservant ou feignant de conserver une profonde indignation de la manière dont le roi traitait les grands du royaume[4]. Ce n'est pas qu'il en voulût sérieusement au roi; mais il songeait qu'après son frère Eudes, qui en ce temps n'était pas encore mort, c'était lui qui devait hériter du royaume de Charles.

Alors il avisa surtout aux moyens de détruire l'influence de Foulques, archevêque de Reims, homme sage et prudent qui avait élevé le roi dès le berceau, l'avait porté au trône, et le dirigeait depuis lors de son expérience et de ses conseils. Robert travailla à se faire des partisans dans ce sens, et s'aboucha entre autres avec Bauduin, dont il connaissait l'esprit inquiet, turbulent et ambitieux ; il le rangea tout à fait à son parti[5].

Lorsque Charles eut appris que le marquis des Flamands l'avait abandonné, il marcha contre lui, et lui enleva de vive force le château d'Arras et l'abbaye de Saint-Vaast.

(1) Le *Roman de Raoul de Cambrai*, édit. E. Le Glay.

(2) *Reginonis chron.* ap. Bouquet, v, 78. (3) *Ibid.*
(4) *Rich. hist.* ap. Pertz. v. 574. (5) *Ibid.*

Il donna ce monastère à l'archevêque Foulques qui l'échangea bientôt contre l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, appartenant à un comte nommé Altmar. Bauduin attachait beaucoup de prix au riche couvent que le roi lui avait enlevé : il ne pardonna pas au métropolitain de Reims de l'avoir accepté. Cependant il dissimula sa haine à l'égard de ce dernier, et feignit même de conserver pour le prélat beaucoup d'amitié et de vénération[1].

L'abbaye de Saint-Bertin, nonobstant les ravages que les Normands venaient de lui faire subir, était restée le plus opulent monastère du pays. De grandes concessions de biens lui avaient été faites à diverses reprises par les rois francs et plusieurs seigneurs. Tant de richesses excitèrent la convoitise du marquis.

Après la mort d'un abbé de Saint-Bertin, nommé Raoul, Bauduin demanda au roi Eudes la gestion temporelle de l'abbaye. Les moines, redoutant de tomber sous la main de ce rude seigneur, et craignant que ses efforts ne finissent par être couronnés de succès, députèrent Grimbald, un des leurs, auprès du monarque, afin de l'empêcher d'accéder à la prétention du comte. Grimbald trouva précisément à la cour du roi franc l'archevêque de Reims, qui jadis lui-même avait été moine à Saint-Bertin. Grimbald lui fit part de sa mission, le conjurant d'intercéder auprès du monarque afin que la chrétienté n'eût pas la douleur de voir un lieu consacré soumis à la domination d'un laïque. D'ailleurs on savait comment ce laïque avait traité Saint-Vaast d'Arras.

Foulques avait voué une grande affection à l'abbaye de Saint-Bertin, où s'était passée sa jeunesse. Il embrassa le parti des moines contre les prétentions du marquis[2], lequel venait du reste d'encourir les censures d'un synode tenu à Soissons en 893, où ses méfaits avaient été énumérés. Ils étaient graves. On l'accusait d'avoir fait fouetter publiquement un ecclésiastique, d'avoir enlevé à certaines églises des prêtres spécialement ordonnés pour elles, d'en avoir installé d'autres sans la participation de l'évêque diocésain, d'avoir usurpé les revenus du monastère de Saint-Vaast et des deux chapitres de Saint-Éloi et de Saint-Pierre ; enfin, de s'être révolté contre le roi. Le concile avait jugé que Bauduin méritait d'être excommunié pour de tels excès ; mais sa puissance et son caractère étaient redoutables ; on n'osa pas le frapper d'anathème, et on se contenta de l'admonester[3].

Tandis qu'il se trouvait sous le poids des censures, Bauduin reprenait violemment le château et l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras et ne craignait pas, comme on vient de le voir, d'élever d'énergiques prétentions sur Saint-Bertin. Pour y mettre fin, ce fut à l'archevêque lui-même que le roi donna l'abbaye. Il pensait sans doute que la haute dignité, les vertus et l'influence du nouvel abbé en imposeraient à Bauduin et réduiraient à néant ses projets ambitieux. Foulques fut réélu abbé à la grande satisfaction des moines, et il administra cette maison pendant sept ans, au bout desquels le roi Eudes vint à mourir. Le marquis des Flamands crut l'occasion favorable pour renouveler sa demande auprès de Charles-le-Simple. Ce prince était d'un caractère bon et facile[4]. Bauduin comptait en avoir meilleur marché que de son prédécesseur : il se trompait ; car Charles aimait trop l'archevêque de Reims, lui avait de trop grandes obligations pour le déposséder du bénéfice dont il jouissait. Foulques d'ailleurs défendait ses droits et ceux de l'Église avec une énergie qui bientôt ne laissa plus d'espoir à Bauduin. Dès lors celui-ci conçut, à l'égard du prélat, une de ces haines qui ne s'éteignaient alors que dans le sang.

L'homme que le comte avait chargé de ses négociations auprès du roi s'appelait Winemar. Ce fut à lui qu'il confia l'exécution du meurtre. Charles-le-Simple et le prélat se trouvaient ensemble au palais de Compiègne, que les princes francs habitaient de préférence pendant la belle saison. Lorsque le temps fut arrivé où Foulques devait retourner à son siége épiscopal, le vieillard

(1) *Rich. hist.* ap. Pertz. v, 574.
(2) *Chartul. Sith.* éd. B. Guérard. 154.
(3) *Flodoard,* ap. Bouquet, VIII, 161.
(4) *Richer,* ap. Pertz. v, 573.

partit sans défiance avec un petit nombre de serviteurs. Comme il cheminait sur la route de Reims, le 17 juin de l'an 900, à la sixième heure du jour, Winemar, aidé de quelques affidés bien armés, se précipite sur lui et le perce de sept coups de lance[1]. Plusieurs personnes de la suite de l'archevêque, moins occupées de leur propre danger qu'éperdues de la mort du prélat, se prosternent sur le cadavre, et l'embrassent avec transport. Elles sont également massacrées sans pitié[2].

La nouvelle de ce forfait se répandit bientôt dans les provinces du royaume, et y excita une juste exécration.

Le 6 juillet, dix-huit jours après l'assassinat de Foulques, on lui donna pour successeur Hervé, homme jeune encore, mais de grande noblesse et tiré de la cour comme le malheureux archevêque qu'il remplaçait. A cette ordination se trouvèrent Gui, archevêque de Rouen, Riculfe, évêque de Soissons, Hetelon de Noyon, Dodilon de Cambrai, Hériman de Térouane, Otger d'Amiens, Honoré de Beauvais, Marcion de Châlons, Otfrid de Senlis, Ingelram de Meaux. La cérémonie eut lieu dans l'église de Notre-Dame de Reims ; on y prononça la sentence d'excommunication contre Winemar, Évrard et Rotfeld, vassaux du comte Bauduin, lesquels avaient concouru à l'exécution du meurtre, et contre leurs complices en général.

« Qu'ils soient maudits dans la cité, dit la formule, et maudits dans le champ ; maudit le fruit de leurs entrailles, maudit le fruit de leurs terres avec leurs troupeaux de bœufs, et leurs troupeaux de brebis ; qu'ils soient maudits quand ils entrent et quand ils sortent, maudits à la maison, maudits dehors. Que leurs intestins tombent en pourriture ; qu'aucun chrétien ne leur dise pas même bonjour; qu'ils reçoivent la sépulture de l'âne et gissent sur le fumier à la face du monde[3] ! »

Les paroles de l'excommunication furent proférées par les douze évêques, qui, ensuite, jetèrent les lampes qu'ils tenaient en leurs mains, les éteignirent en signe de deuil et d'exécration, et l'on chantait dans toutes les églises en l'honneur de Foulques des hymnes où l'on dépeignait Winemar comme un homme voué de son vivant à l'éternelle damnation[4].

Le roi fut plongé dans une profonde douleur par la mort du prélat, et du fidèle conseiller auquel il devait la couronne. L'affliction des évêques et du clergé n'était pas moins grande[5]. Quant à Winemar, il s'excusa disant que, s'il avait commis le meurtre, c'était pour ne pas manquer à la fidélité qu'il devait à son seigneur[6]. Néanmoins le bras séculier n'atteignit ni lui, ni ses complices. Ils étaient sous la sauvegarde d'un prince plus à craindre que le roi lui-même.

Quoi qu'il en soit, le doigt de Dieu, s'il faut en croire un contemporain, ne tarda pas à s'appesantir sur l'assassin ; car il mourut d'une affreuse maladie dont les circonstances nous ont été scrupuleusement rapportées. Ici l'horreur du crime paraît avoir influé sur l'imagination de l'écrivain : « Winemar, dit-il, fut bientôt frappé par le Seigneur d'une incurable hydropisie. Son ventre se gonfla. Un feu lent parcourut son corps extérieurement : à l'intérieur il était consumé par un cruel incendie. Une immense tumeur envahit ses pieds... Les cuisses étaient enflées et transparentes. Il devint pour tous un objet d'horreur, à tel point que ses amis et serviteurs ne l'approchèrent plus, repoussés qu'ils furent par la fétidité qui s'exhalait de son corps : les médecins eux-mêmes ne voulurent plus l'aborder pour le soigner. Abandonné de chacun, privé de tous les secours de l'Eglise, dévoré en partie par les vers, ce scélérat, ce sacrilége fut enfin poussé hors de la vie[7] ! »

On savait bien, du reste, que Winemar n'avait été que l'instrument de la vengeance du comte Bauduin ; ce n'était pourtant pas à ce dernier que s'adressaient les malédictions, du moins on n'osait les proférer publiquement. Charles-le-Simple n'ignorait pas plus que les autres quelle avait été la cause du

(1) *Rich. hist.* ap. Pertz. 574. — *Chart. Sithiense,* 135.
(2) *Flodoardi hist.* loco cit.
(3) *Conc. gener.*, IX, 481.
(4) *Rhytmus Sigl.* ap. Labbe. I, 365.
(5) *Rich. hist.* ap. Pertz. V, 573.
(6) *Chart. Sith.*, 135.
(7) *Rich. hist.* ap. Pertz. V, 573.

crime et quel en était l'auteur. Mais la faiblesse de ce prince, qui, manquant d'appuis de toutes parts, craignait de perdre encore celui du chef des Flamands, fit qu'il ne tarda guère à pardonner à Bauduin. Il lui confirma même la possession d'Arras, où le comte séjournait d'ordinaire, et bientôt après lui donna en outre l'abbaye de Sithiu, dépouille encore sanglante du vénérable Foulques.

Aucun autre événement grave ne marqua les dernières années du règne de Bauduin-le-Chauve. Les Normands n'avaient plus reparu dans les pays de sa domination depuis plusieurs années, lorsque Charles-le-Simple conclut avec Rollon une paix qui devait faire cesser les courses des pirates à travers les Gaules. Il restait peu à prendre dans ces contrées ruinées tout à la fois par les dissensions de leurs seigneurs et par les agressions des barbares. Ces derniers se fatiguaient d'expéditions sans résultat; d'ailleurs un siècle de séjour dans les Gaules les avait familiarisés avec les mœurs, la religion, la langue des populations indigènes. Rollon accueillit avec empressement les propositions pacifiques que Charles lui fit par l'entremise de l'archevêque de Rouen. Le roi lui promettait sa fille en mariage, de plus, le pays situé entre la rivière d'Epte et la Bretagne, à la condition de se faire chrétien et de vivre en paix avec le royaume. Rollon accepta l'offre; et c'est là, comme on sait, l'origine du duché de Normandie. Bien que contenus et nationalisés, pour ainsi dire, les Normands reparurent encore quelquefois dans les contrées flamandes, mais d'une façon moins formidable qu'autrefois.

Bauduin-le-Chauve mourut en 919 et fut enterré d'abord à l'abbaye de Saint-Bertin; mais comme aucune femme ne pouvait entrer morte ou vive dans ce monastère et qu'Elstrude voulait reposer auprès de son époux, le marquis fut apporté et inhumé à Saint-Pierre de Gand.

A sa mort, nouveau démembrement de la monarchie flamande[1]. De ses deux fils, le plus jeune, Adalolphe eut le Boulonnais, le Térouanais et l'abbaye de Saint-Bertin qui formait le centre et comme la capitale de ces deux provinces; l'aîné, connu dans l'histoire sous le nom d'Arnoul-le-Grand, ou le Vieux, fut investi du reste.

(1) Le nom de monarchie a été quelquefois appliqué au comté de Flandre. Voy. entr'autres, la Vie de saint Winnoc, *ap. Acta SS. Belg.* c. 16.

II

ARNOUL-LE-VIEUX. — BAUDUIN III. 919-964.

Dissensions entre les princes francs. — Arnoul prend parti pour Charles-le-Simple. — Réapparition des pirates normands. — Relâchement de la discipline ecclésiastique en Belgique. — Arnoul s'empare du château de Montreuil par ruse et le perd bientôt après. — Il complote contre la vie du duc de Normandie, Guillaume. — Meurtre de ce dernier. — Guerre de Raoul, comte de Cambrai, contre les enfants d'Herbert de Vermandois. — Événements en France. — Othon, roi de Germanie, ravage le marquisat d'Arnoul. — Invasion des Madgyars ou Hongrois. — Siége de Cambrai par ces barbares. — Premier symptôme d'affranchissement communal en cette ville. — Arnoul appelle au gouvernement son fils Bauduin. — Mort de celui-ci. — Son fils Arnoul dit le Jeune lui succède. — Mort d'Arnoul-le-Vieux.

La mort du roi Eudes ne mit pas un terme aux graves dissensions qui avaient précédé l'avénement définitif de Charles-le-Simple. Elles lui survécurent et prirent un caractère funeste pour la dynastie de Charlemagne, qu'elles finirent par expulser tout à fait du trône. Il n'en pouvait être autrement : la nationalité franque, successivement amoindrie depuis la mort du grand empereur, avait été morcelée par suite des partages et des usurpations féodales. Au milieu de ces démembrements réitérés, on aurait vainement cherché la royauté dans la Gaule franque; il n'en restait plus que le nom. Cependant, il y avait encore des princes qui, les armes à la main, se disputaient le titre illusoire de roi. Robert, duc de France et père du roi Eudes, tentait d'arracher le semblant de sceptre que l'anarchie féodale avait laissé à Charles-le-Simple. Arnoul prêta aide et concours à son parent. Le faible prince en avait grand besoin, car, de tout l'héritage du chef de sa famille, il n'avait su garder que la ville de Laon et quelques châteaux. Le marquis des Flamands

lui reconquit celui de Saint-Venant que les partisans de Robert venaient d'enlever. Ce fut le premier acte du gouvernement d'Arnoul.

Peu de temps après cet exploit, Robert, appuyé de plusieurs puissants seigneurs, se fit proclamer et sacrer roi à Reims par Watier, archevêque de Sens. Dans cette circonstance encore, Arnoul resta fidèle à la fortune du roi Charles. Il lui mena de nombreux hommes d'armes flamands, auxquels se joignirent bientôt les Lorrains et les Allemands rattachés au parti du vrai monarque franc. Celui-ci livra près de Soissons, le 15 juin 923, un sanglant combat à son rival, qui y périt. Cet événement rendait Charles-le-Simple seul maître de la couronne. Il ne le fut pas longtemps. A peine Robert est-il mort, qu'un nouveau compétiteur se déclare et se fait sacrer roi dans la métropole de Reims. C'était Raoul, duc de Bourgogne, appelé et mis en avant par la faction puissante de ce comte Herbert de Vermandois dont nous avons parlé plus haut.

Herbert avait épousé la fille de Robert, et se trouvait ainsi beau-frère de Raoul. Outre ce motif, sa haine contre Charles s'était augmentée en raison de l'amitié qui unissait ce prince au fils de Bauduin-le-Chauve. Cependant Arnoul était gendre du comte de Vermandois; mais alors, comme aujourd'hui, les liens de famille entre souverains pesaient peu dans la balance des intérêts ou des passions politiques. La lutte recommença donc entre Charles et Raoul; et ce fut au milieu des alternatives de cette guerre que Charles, attiré par Herbert à une prétendue conférence, tomba aux mains du comte de Vermandois qui l'enferma dans la tour de Péronne où il mourut en 929.

Au moment où le roi était ainsi victime de la perfidie d'un de ses vassaux, des bandes de Normands ou de Danois reparaissaient une dernière fois, sur quelques points du territoire belgique. Cette coïncidence explique le peu d'efforts qu'Arnoul semble avoir tentés alors pour tirer Charles de prison.

Au commencement de l'année 926, les pirates s'étant retranchés dans un fort au pays d'Artois, le roi Raoul et le comte Herbert s'en vinrent, avec plusieurs seigneurs francs des côtes de la mer, assiéger ces barbares. Une nuit, les Normands, sortant à l'improviste de leurs retranchements, tombèrent sur le camp du roi. Herbert, fort heureusement, accourut à temps pour dégager le monarque. Déjà plusieurs tentes étaient en feu; mais les agresseurs furent repoussés. On se battit très-vaillamment. Le roi fut blessé, et l'un de ses comtes, du nom d'Hilgaudus, périt à ses côtés. Les Normands ne perdirent pas moins de onze cents hommes.

Chassés de ce point, ils se réfugièrent dans les forêts des Ardennes, aux alentours de Château-Porcien, qu'ils convoitaient sans doute[1]. Peu de jours après, de nouveaux corsaires, sous la conduite d'un chef appelé Syfrid, débarquèrent sur la côte de la Morinie, enlevèrent la petite ville de Guisnes, et l'entourèrent d'un fossé avant que le marquis des Flamands eût connu la nouvelle de leur arrivée. Il fallut bien qu'il les laissât sur ce coin de terre où ils avaient pris si forte position. Il le leur abandonna à condition qu'ils le tiendraient de lui, et lui en feraient hommage. Ce fut là l'origine du comté de Guisnes.

La même année, le 7 de juin, mourut Elstrude, mère d'Arnoul, femme pieuse et bonne, disent les historiens du temps. La tendresse conjugale d'Elstrude survécut à l'époux dont elle avait partagé les destinées, et dont elle voulut partager la sépulture. Elle fit beaucoup de bien aux abbayes, aux églises, et surtout à celle du Mont-Blandain, près de Gand, où elle repose auprès du fils de Bras-de-Fer. Ce n'était pas la seule perte qu'Arnoul dût essuyer. En 933, son frère Adalolphe, comte de Boulogne et abbé de Saint-Bertin, tomba malade en son monastère, et mourut aux ides de novembre. Il avait fait un testament par lequel il donnait aux abbayes de Saint-Bertin et Saint-Omer plusieurs objets mobiliers d'une grande richesse, entre autres un « gobelet d'or et un baudrier pour en faire un calice, des colliers dont on devra fondre une patène pour Saint-

(1) *Flodoardi Annales*. ap. Pertz. v. 376.

Omer, un pallium magnifiquement tissu d'or et de pierres précieuses[1]. »

Adalolphe mort, le comte Arnoul s'empara de l'abbaye que possédait son frère, et l'on vit, comme sous Bauduin-le-Chauve, un lieu consacré à la religion passer sous la domination d'un laïque, au grand préjudice de la discipline ecclésiastique qui allait s'affaiblissant de jour en jour. « Voilà, disaient les moines attristés, voilà l'Église veuve de ses pasteurs. Ce sont des laïques, des gens mariés qui la possèdent et se la transmettent par voie d'hérédité[2] ! »

L'esprit de rapine et d'usurpation domine dans les mœurs toujours barbares de l'époque. Ce ne sont pas seulement les monastères qui excitent la cupidité des princes : ce sont aussi quelquefois les domaines seigneuriaux. Mais, comme il est moins aisé d'enlever un château-fort défendu par de courageux hommes d'armes que de s'établir dans le sanctuaire inoffensif d'une abbaye, alors au lieu de la violence on emploie la ruse.

Sur les confins du marquisat d'Arnoul, existait, au bord de la mer, un château fortifié, nommé Montreuil, et appartenant au comte Erluin. Il n'est pas sans intérêt d'apprendre d'un contemporain ce qu'étaient les donjons de cette époque. « C'est l'usage de nos jours, dit-il, pour les hommes les plus riches et les plus nobles, pour ceux qui, par conséquent, consacrent le plus exclusivement leur vie à satisfaire leurs haines privées par le meurtre, de se procurer avant tout une retraite où ils puissent se mettre à l'abri des attaques de leurs ennemis, combattre leurs égaux avec avantage et retenir dans les fers ceux qui se sont trouvés les plus faibles.... Ils élèvent, aussi haut qu'il leur est possible un monticule de terre transportée : ils l'entourent d'un fossé d'une largeur considérable et d'une effrayante profondeur. Sur le bord intérieur du fossé, ils plantent une palissade de pièces de bois équarries et fortement liées entre elles, qui équivaut à un mur; s'il leur est possible, ils soutiennent cette palissade par des tours élevées de place en place. Au milieu de ce monticule ils bâtissent une maison, ou plutôt une forteresse d'où la vue se porte de tous les côtés également. On ne peut arriver à la porte de celle-ci que par le pont qui, jeté sur le fossé, et porté sur des piliers accouplés, part du point le plus bas au delà du fossé et s'élève graduellement, jusqu'à ce qu'il atteigne le sommet du monticule et la porte de la maison, d'où le maître le domine tout entier[3]. »

Le château de Montreuil offrait un établissement maritime des plus commodes et devenait une source de bénéfices considérables à cause des nombreux navires qui y abordaient chaque année.— Arnoul résolut de s'en emparer. Il séduisit à prix d'argent le gardien de ce donjon qui lui en ouvrit les portes la nuit et, pénétrant à l'intérieur avec ses hommes d'armes, il se saisit de la femme, des enfants et des trésors d'Erluin. Quant à ce dernier, il parvint seul à s'échapper sous un vêtement déguisé. Le prince des Flamands envoya outre-mer la femme et les enfants d'Erluin, qu'il donna en garde au roi des Anglais Aedelstan. Puis, après avoir fortifié Montreuil, il retourna chez lui.

A peine échappé à ce péril de mort, Erluin se transporta auprès de Guillaume, duc des Normands, et lui traça le tableau de ses infortunes sous les plus tristes couleurs. C'était moins son château, ses hommes et ses trésors qu'il regrettait, que la perte de sa femme et de ses malheureux enfants retenus prisonniers sur une terre étrangère[4]. Le Normand fut touché de ces plaintes et donna des hommes d'armes à Erluin, afin qu'il pût tirer vengeance du guet-apens dont sa famille et lui venaient d'être victimes. Erluin alors retourna vers Montreuil, qu'il assiégea par terre et par mer en même temps. Il déploya tant de vigueur et de courage, que, malgré l'énergique résistance des habitants, il finit par emporter la forteresse d'assaut. Tous les hommes du comte Arnoul furent faits prisonniers. On en égorgea une bonne partie ; le reste fut destiné à être donné en échange de la famille d'Erluin.

(1) *Cart. Sith.* 141. (2) *Ibid.*

(3) Joannes de Colle-Medio. *Vita Joannis episc. Teruanensis, ap. Acta Sanctorum,* Januar. XXVII. II. 799. *Recueil des historiens de France,* XIV, 239.

(4) *Rich. hist.* ap. Pertz. v. 591.

Ce desastre, auquel il ne s'attendait pas, irrita vivement le marquis. Il renvoya contre Erluin des troupes qui, arrivées aux environs de Montreuil et n'osant attaquer le château, se mirent à brûler, piller et saccager le pays de la façon la plus cruelle. Erluin fit dire aux pillards que s'ils ne rendaient pas les captures qu'ils avaient faites sur les pauvres gens, il allait sortir de son fort et marcher contre eux. Les Flamands se moquèrent de cet avis et de ceux qui l'apportaient, et continuèrent à chasser devant eux les troupeaux et les convois de butin. Erluin alors sortit de la forteresse à la tête de quarante hommes d'armes, leur courut sus, les mit en fuite et reprit le butin qu'ils avaient dérobé[1].

Arnoul se trouvait encore sous l'impression de ces incidents, quand de singulières circonstances amenèrent une catastrophe à laquelle les historiens l'accusent d'avoir pris encore une part criminelle. Pour l'intelligence des faits, il est bon de rappeler sommairement les événements politiques qui s'étaient accomplis en France depuis que Charles-le-Simple avait fermé les yeux dans sa prison de Péronne.

Environ cinq ans après ce trépas qui semblait devoir anéantir la dynastie carlovingienne, le roi Raoul mourut sans laisser d'enfants. Son pere, Hugues-le-Noir, hérita de son duche de Bourgogne, qui lui fut vivement disputé par Hugues-le-Grand, duc de France, lequel, à cette époque, se trouvait en réalité le véritable monarque de la France romane. Possesseur de la plus grande portion du territoire, maître des abbayes les plus opulentes, fils du roi Robert, neveu du roi Eudes, il pouvait, à la mort de Raoul, prendre ce titre de roi que, depuis cinquante ans, des princes moins habiles et moins puissants que lui s'étaient arrogé. Il préféra envoyer chercher en Angleterre un fils de Charles-le-Simple, qu'il fit couronner à Laon et qui, dans l'histoire, est connu sous le nom de Louis IV, dit d'Outremer. Mais Hugues ne tarda pas à se lasser du rôle de protecteur qu'il exerçait à l'égard du jeune prince. Après lui avoir fait conquérir la Bourgogne, il l'abandonna pour s'allier contre lui avec le comte Herbert de Vermandois et le duc des Normands, Guillaume.

Dans ce même temps, le roi de Germanie, Othon Ier, prince ambitieux et remuant, rêvait, dit-on, la monarchie universelle. Déjà reconnu roi des Lorrains, il espérait sans doute, en profitant des divisions qui régnaient en Gaule, arriver à un trône où deux concurrents cherchaient vainement à s'asseoir et qui, en définitive, restait inoccupé. A cet effet, Othon s'allia à la faction dirigée par Hugues, Herbert, Guillaume et Arnoul; et ces redoutables vassaux lui firent hommage. La lutte entre Louis IV et cette ligue puissante offrit bien des revirements de fortune, au milieu desquels les peuples, qui n'avaient rien à gagner au triomphe de l'un ou de l'autre de ces deux partis, souffraient beaucoup. Enfin le pape Etienne VIII interposa sa bienfaisante médiation. Othon de Germanie abandonna ses prétentions à la couronne qui fut placée sur la tête de Louis, sans que toutefois la faction de Hugues-le-Grand et de ses alliés eût rien perdu de sa force.

Mais la paix ne se rétablit pas sans quelques difficultés. Hugues, qui peu d'années auparavant avait abandonné et trahi le roi, ne pouvait rentrer en grâce auprès de lui. Othon cependant, dont Louis venait d'épouser la sœur, désirait bien que cette réconciliation s'opérât. Afin d'y parvenir, il décida le monarque franc à rassembler les grands vassaux. Au jour indiqué, ceux-ci se rendirent à la maison royale d'Attigny; et à leur tête, Hugues, Arnoul, Guillaume et Herbert. Le roi de Germanie s'y trouvait aussi. Lorsque fut arrivée l'heure du conclave, on appela tous les seigneurs; mais soit l'effet du hasard, soit par intention réelle, le duc des Normands Guillaume ne fut pas mandé, et resta seul à la porte[2]. Il attendit quelque temps, outré de colère contre Othon qu'il soupçonnait d'être l'auteur de cet affront. Enfin, ne se contenant plus, il enfonce la porte de ses deux mains, entre furieux dans la salle, et s'avance hardiment vers le trône où siégeaient les deux rois. Othon était assis

(1) *Rich. hist.* ap. Pertz. v, 591.

(2) *Ibid.* 564.

à la plus haute place, ayant sous lui le roi Louis. Devant eux se trouvaient Hugues et Arnoul sur deux escabeaux pareils. « Est-ce que je n'ai pas le droit de figurer ici, s'écria le Normand, me suis-je souillé de quelque déshonneur[1]? » Puis, courroucé de voir le roi franc aux pieds du roi germain, il s'approcha de celui-ci : « Roi, lève-toi donc un peu ! » lui dit-il[2]. Othon se leva. Aussitôt Guillaume s'écria qu'en un lieu où se trouvait le roi des Francs personne ne devait se placer au-dessus de lui, et qu'il eût à descendre. Othon, rouge de honte, céda devant cette fière injonction, et, dévorant à peine sa colère, resta jusqu'à la fin du conseil appuyé sur le bâton ou sceptre que les souverains portaient à cette époque dans les cérémonies publiques[3].

Lorsque chacun s'en fut allé, le roi des Germains, profondément ému de l'injure que Guillaume venait de lui faire, prit à part Hugues et Arnoul. Dans un conciliabule secret, on décida qu'une grande vengeance devait être tirée de ce grand affront ; la mort de Guillaume fut résolue.

Alors Hugues et Arnoul délibérèrent froidement et avec calme sur les moyens les plus efficaces à employer pour assurer le succès de cette exécution. On voulait que Guillaume, seul auteur du fait à lui reproché, en supportât seul toute la peine. Si l'on ébruitait la chose, il s'ensuivrait nécessairement des démêlés à main armée, et beaucoup de monde périrait, tandis qu'en dissimulant et en employant la ruse, il n'y aurait de victime que le coupable. Il fut donc décidé que le comte Arnoul enverrait des députés à Guillaume pour l'engager à se rendre dans un lieu désigné, afin de conférer sur divers objets intéressant les deux princes. Les mesures les plus minutieuses furent prises pour que Guillaume ne pût échapper au coup qui l'attendait[4].

Aux environs d'Amiens et sur la rivière de la Somme, se trouve une presqu'île qu'on nomme Péquigny. C'est là que rendez-vous a été donné au 20 décembre de l'année 943, au duc des Normands par le comte Arnoul[5]. Tous les deux sont exacts. Arnoul entre par terre dans la presqu'île; Guillaume, arrivant par la rive opposée du fleuve, s'y rend en batelet, accompagné seulement de deux valets et de l'homme qui conduisait la barque. On parle de choses et d'autres, on se fait de grandes protestations d'amitié[6]; après quoi le Normand remonte dans son bateau, tandis qu'Arnoul, de son côté, se retire et se met à l'écart. Guillaume n'était pas arrivé au milieu de la rivière que les conjurés le rappellent, comme si quelque chose d'important avait été oublié. Il fait virer de bord et débarque de nouveau. Il avait à peine mis pied à terre qu'il tombe frappé à mort de plusieurs coups d'épée. Les deux valets et le batelier qui étaient sans armes, sont mis en fuite après avoir été blessés eux-mêmes. Tandis que Guillaume rendait le dernier soupir, ses gens, inquiets de ne le voir pas revenir, traversaient la rivière. Arrivés dans l'île, ils ne trouvèrent plus que le cadavre du duc et ses trois serviteurs blessés. Alors ils enlevèrent le corps avec épouvante et tristesse, et l'emportèrent douloureusement pour qu'on lui rendît les honneurs funèbres.

Quand on dépouilla le cadavre du duc, on trouva liée à son haut-de-chausses une clef d'argent. Cette clef ouvrait un coffre où Guillaume-Longue-Épée avait renfermé des habits de moine, une discipline et autres choses nécessaires à la vie claustrale ; car depuis un certain temps il nourrissait la pensée de quitter le monde et de se retirer à l'abbaye de Jumiéges. Le corps fut enveloppé dans un drap de soie et transporté à Rouen, où on lui célébra des obsèques magnifiques dans l'église métropolitaine. Ce jour même, le jeune Richard, fils de Guillaume, reçut l'investiture du duché et l'hommage de deux grands feudataires bretons, Juhel Béranger, comte de Rennes, et Alain, dit Barbe-Torte, comte de Vannes[7].

Le roi de France, en apprenant le meurtre de Guillaume, feignit de ressentir une

(1) *Rich. hist.* ap. Pertz. v. 564.
(2) *Ibid* (3) *Ibid.* (4) *Ibid.* (5) *Ibid.*

(6) *Ibid.*
(7) *Chron. des ducs de Normandie*, éd. Fr. Michel, I, 512. — *Ibid.*, 513. — *Li Estore des ducs de Normandie et des rois d'Angletierre, mss. de la biblioth. Imp.* n° 455, fol. 136 v°. et 137 v°.

grande douleur[1]; au fond, il était très-satisfait d'être délivré d'un vassal redoutable. Il songea même alors à reprendre le territoire concédé aux Normands sur la rive droite de la Seine; et à cet effet, sous prétexte de venger la mort du duc, il assembla beaucoup de monde et s'en vint à Rouen, pour exécuter ses menaces. C'était la route de Flandre qu'il aurait dû prendre; mais le roi, tout en montrant de l'horreur pour la trahison, préparait lui-même en sa pensée une indigne spoliation.

Lorsqu'il fut installé en son hôtel à Rouen, il manda le jeune duc; et là, en présence de tout le monde, l'embrassa, le combla de caresses, le fit manger à sa table et le retint près de lui[2]. Néanmoins, les hommes d'armes français veillaient aux portes de la ville, à celles du palais, et l'on ne tarda pas à s'apercevoir que le jeune prince était prisonnier; car un jour ses serviteurs normands ayant voulu le faire sortir pour l'emmener en son logis afin qu'il pût se baigner et changer de vêtements, les gens du roi s'y opposèrent. Cela produisit une grande sensation sur le menu peuple de Rouen, qui était fort attaché à cet enfant. Les bourgeois s'armèrent en bon ordre et allèrent d'abord trouver les seigneurs jadis amis ou alliés du duc Guillaume qui avaient accompagné le roi dans la ville, et leur reprochèrent durement de trahir Richard comme ils avaient trahi son père; car l'opinion des Normands était que les princes français s'étaient rendus complices de l'assassinat de Guillaume-Longue-Epée par le marquis des Flamands[3]. Ils menacèrent donc les barons et leur dirent que le roi lui-même n'échapperait point à leur colère s'il ne rendait pas le jeune prince.

Louis les calma en leur faisant de belles promesses et, sous de faux semblants de protection et d'amitié, garda Richard en son pouvoir.

Peu de temps après, le marquis des Flamands envoya des députés au roi Louis : « On accuse notre seigneur d'avoir pris part à l'injuste mort du duc Guillaume, lui dirent-ils, mais il est prêt à soutenir le contraire par l'épreuve du feu. Il punira, si vous le désirez, ceux de ses leudes que Guillaume avait gravement offensés et qui sont les auteurs de sa mort. Notre seigneur vous adresse en outre ce conseil important. Gardez à jamais Richard, fils de Guillaume, afin d'assurer dans vos mains le repos du royaume. Retenez sous le joug d'une sévère oppression les hommes de la terre et réduisez-les à une complète obéissance[4]. » C'était, comme on le voit, entrer avec autant d'astuce que d'habileté dans les vues du monarque.

Au dire de quelques historiens, le meurtre de Guillaume aurait été commis par le neveu d'Arnoul, Bauduin-Baldzo, comte de Cambrai, fils de ce Raoul qui périt lui-même en guet-apens dans un combat livré à Herbert et ses alliés les partisans de Robert d'Anjou et ceux de Guillaume de Normandie. Quoi qu'il en soit, Arnoul en fut le principal instigateur. Il avait à se plaindre, on l'a vu, du secours que Guillaume venait de donner au comte de Montreuil Erluin, et conservait surtout une profonde rancune de l'alliance des Normands avec Herbert le meurtrier de son oncle. Ce ne devait pas être la dernière vengeance exercée par la famille du marquis des Flamands contre la famille et les amis d'Herbert.

Peu de temps après l'assassinat de Guillaume, le comte de Vermandois mourut de mort subite, au moment où siégeant, parmi les siens, on parlait de cette catastrophe et des mesures à prendre pour punir les meurtriers.

De sa femme Hildebrande, sœur du roi Robert, le comte de Vermandois avait eu cinq fils et deux filles. Le second de ses fils, Albert, devait lui succéder. Albert sortait à peine d'enfance: profitant de cette circonstance et de l'émotion que produisit en Vermandois le trépas inopiné du dernier comte, Raoul de Cambrai se précipita sur ce pays, dont les frontières touchaient aux siennes, et, assisté des Flamands, fit aux enfants d'Herbert une guerre terrible; mais qui

(1) *Li Estore*, etc., loco citato.
(2) *Chron. des ducs de N.*, I, 526.
(3) *Dudo S. Quintini*, ap. Duchesne, 104. — Voyez aussi *Chron. des ducs de N.*, I, 525.

(4) *Dudo decan*, l, III

devait lui devenir funeste à lui-même, car il y trouva la mort[1].

Le comte Arnoul ne prit point une part personnelle aux tragiques événements de la guerre suscitée entre son neveu Raoul et les enfants d'Herbert de Vermandois. En ce temps-là des remords et des pensées d'expiation agitaient son esprit. « Réfléchissant, dit la chronique, combien la discipline avait été jadis florissante à l'abbaye de Saint-Bertin, et combien elle dépérissait sous sa gestion, songeant au péril de son âme, car il était alors atteint d'une maladie grave, il résolut d'après les conseils d'un vertueux abbé de Brogne, nommé Gérard, de résigner ses fonctions abbatiales et de rétablir Saint-Bertin dans sa règle primitive[2]. » Il réforma en même temps plusieurs monastères, et prêta un grand soin aux intérêts religieux de la Flandre.

Mais des événements se préparaient en France qui allaient rappeler de nouveau le marquis des Flamands sur la scène politique. Lorsque Louis d'Outremer eut en son pouvoir le jeune duc Richard, que les Normands lui avaient si imprudemment confié, il l'emmena dans sa forte ville de Laon. Afin de ne pas trop éveiller les susceptibilités, il feignit de conserver une grande horreur de l'assassinat du duc Guillaume, et de vouloir en tirer vengeance ainsi qu'il l'avait hautement annoncé au peuple de Rouen. Le comte Arnoul lui-même craignit que le roi se crût dans la nécessité de faire quelque démonstration hostile contre la Flandre. Il lui envoya donc à Laon dix livres d'or pur ; et, pour donner à la conscience du monarque une satisfaction que celui-ci pût invoquer, le cas échéant, il lui jura qu'il n'avait en rien trempé dans l'assassinat de Guillaume, offrant de nouveau, de se purger de l'accusation par l'épreuve de l'eau froide ou bouillante, ou par le fer rouge[3]. Le roi saisit cette occasion pour absoudre entièrement le marquis, et le jeune Richard fut gardé plus étroitement que jamais. Il parvint néanmoins à s'échapper quelque temps après, grâce au dévouement d'un de ses chambellans, nommé Osmond, qui le cacha dans une botte de foin, le prit dans ses bras et l'enleva au galop de son cheval sans qu'on pût l'atteindre[4].

Après sa délivrance, Richard fut pendant quelque temps en butte aux ambitieuses tentatives de Hugues-le-Grand, comte de Paris, et de Louis d'Outremer, qui, furieux d'avoir perdu une si belle proie, cherchait à la reprendre par force. Ces deux rivaux s'unirent même un instant contre l'héritier de la Normandie ; mais leur alliance fut de courte durée. Harald, roi des Danois établi dans la Grande-Bretagne, avait amené par mer des secours à ses compatriotes et repoussé les princes coalisés. A la suite d'une entrevue avec Harald, entrevue qui, loin d'amener la paix, se termina par un massacre, Louis fut fait prisonnier et remis aux mains de Hugues-le-Grand, naguère son allié, qui profita d'un changement de fortune pour changer de politique. Afin de se soustraire au pouvoir de Hugues, Louis fut obligé de renoncer à ses prétentions sur la Normandie et de donner la ville de Laon où il faisait son séjour habituel et qui était la plus considérable de ses possessions. Peu de temps après, le comte de Paris, n'ayant pu rien enlever par la force des armes au jeune Richard, songea à ménager le mariage de ce riche souverain avec une de ses filles.

Louis d'Outremer l'apprit et s'en émut. Une telle union ajoutait, en effet, à la puissance déjà fort redoutable des comtes de Paris. Le roi manda le marquis des Flamands pour aviser avec lui aux moyens d'empêcher le mariage. Il fut décidé que Louis réclamerait le concours de l'empereur Othon, son beau-frère ; et Arnoul se chargea de l'aller trouver lui-même en Allemagne pour le décider à entrer en France avec une armée. L'empereur se rendit à l'invitation du marquis, et arriva bientôt à la tête de nombreux hommes d'armes.

Louis, désormais en position de prendre l'offensive, se jeta sur les terres des fils d'Herbert de Vermandois, alliés des Normands ; puis, renforcé par l'arrivée de l'empereur, il se dirigea sur Reims. Le comte Arnoul et Erluin de Montreuil avaient réuni

(1) Voir ci-dessus, page 26.
(2) *Chart. Sith.* 143. (3) *Chr. des ducs de N.* I, 545.
(4) *Ibid.*

leurs troupes à celles de l'empereur et du roi. L'archevêque de Reims, homme tout à fait dévoué à Hugues-le-Grand, refusa le passage à l'armée, qui mit aussitôt le siége devant la cité[1]. On y jeta un grand nombre de flèches et de pierres : mais le courage et la constance des habitants ne se démentirent pas un instant devant cette formidable agression. Ceux qui tombaient blessés ou morts sur les murailles étaient à l'instant remplacés par de nouveaux combattants. Les citoyens de Reims semblaient renaître et se multiplier, tant ils apparaissaient nombreux et résolus, aux remparts, aux portes, partout où les assiégeants portaient l'attaque. Au bout de quarante jours, Hugues envoya des députés au roi pour l'engager à lever le siége. Les habitants avaient fait de grandes pertes, et de leur côté Louis et ses alliés sacrifiaient beaucoup d'argent et d'hommes autour de Reims. L'archevêque et la ville donnèrent des otages à Louis d'Outremer pour l'assurer de leur fidélité, et l'armée partit enfin au mois de juillet 945. Elle se porta vers Paris, qu'elle fut sur le point d'investir pour en faire le siége ; mais le comte Arnoul, qui ne cessait de rêver l'anéantissement des mortels ennemis de sa famille, dissuada l'empereur d'attaquer la capitale des ducs de France et l'invita à pénétrer au cœur même de la Normandie. Il lui fit observer que ce serait perdre un temps précieux que d'assiéger une ville bien fortifiée, enlacée par les deux bras de la Seine, fleuve large et profond[2], et qu'il valait mieux se diriger vers Rouen, qui ne manquerait pas d'envoyer les clefs de ses portes lorsqu'elle apprendrait la venue d'une aussi puissante armée[3]. Mais il n'en fut point ainsi. Les habitants de Rouen au contraire opposèrent la plus vive résistance aux tentatives réitérées de l'empereur pour s'emparer de la ville et le monarque dut fuir vers Amiens après avoir éprouvé des pertes considérables[4].

Othon, plus exaspéré que jamais contre Arnoul, résolut de lui faire payer cher des désastres dont il était la cause première. Après s'être reposé à Amiens et avoir remis un peu d'ordre dans son armée, il gagna le marquisat d'Arnoul. Il n'est pas resté de détails concernant cette expédition; on sait seulement que l'empereur, ne pouvant atteindre le suzerain, fit tomber sur les vassaux le poids de sa colère. Pillant, brûlant, ravageant tout en Flandre, il pénétra jusqu'à Gand, ville alors renfermée entre la Lys et l'Escaut. Ce fut, à ce que l'on croit, lors de cette expédition que l'empereur prit sur Arnoul et réunit à l'Allemagne une portion de pays située sur la rive gauche de l'Escaut. Pour assurer la défense de cette contrée, il fit bâtir près de l'abbaye de Saint-Bavon un château-fort qui dominait Gand, et à partir duquel il creusa un large fossé[5] jusqu'au bras occidental de l'Escaut appelé aujourd'hui le Hont. Un comte nommé Wichman, de la maison saxonne des Billung, fut préposé à la garde de cette forteresse. Wichman passe pour être le premier châtelain de Gand; et, malgré son origine et la nature tout hostile de ses fonctions, il épousa cependant Lutgarde, la propre fille du marquis des Flamands, lequel, à ce qu'il paraît, avait fini par se résigner et subir la domination impériale jusque sur ses frontières. Dans la suite, pourtant, les comtes de Flandre réussirent à se débarrasser de ce dangereux voisinage.

Peu d'années s'étaient écoulées depuis que les provinces belgiques avaient vu disparaître ces barbares du Nord, qui, pendant plus d'un siècle, leur avaient causé tant de maux, lorsqu'un fléau du même genre vint les assaillir. Les Madgyars, appelés par les Germains *Ungren*, d'où nous leur avons donné le nom de Hongrois, obéissant les derniers à l'impulsion qui précipita sur l'Europe tant de hordes sauvages, apparurent tout à coup en Belgique. Originaires du nord de l'Asie, ils étaient descendus vers la mer Noire, puis dans le bassin du Theiss et sur le Danube, d'où ils faisaient des incursions en Germanie, en Italie, et, comme on le voit, jusque dans les Gaules. On crut qu'ils allaient, à la manière des Normands, piller et détruire ensuite systématiquement tout ce qui leur tomberait sous la main. Il n'en fut

(1) *Rich. hist.* ap. Pertz. v. 597.
(2) *Chr. des ducs de N.* II, 102. (3) *Ibid.* (4) *Ibid.*

(5) Connu sous le nom *d'Ottogracht*, fossé d'Othon.

rien ; et cette invasion n'est qu'un fait accidentel qui, fort heureusement, ne se reproduisit pas, comme on le craignait. Toutefois, l'apparition des Hongrois laissa des traces sanglantes dans le pays ; et le siége de la vieille cité épiscopale de Cambrai en 953 est resté dans le souvenir des peuples, en raison de l'horreur qu'il avait primitivement inspirée. Grâce à l'héroïsme de l'évêque Fulbert et des habitants, les barbares ne purent pénétrer dans le bourg ; mais ils pillèrent et brûlèrent le riche monastère de Saint-Géri placé en dehors des murs [1].

Cette invasion, en forçant le comte Arnoul à veiller sur ses propres domaines, l'empêchait de prêter assistance au roi Louis, dont la position devenait de plus en plus précaire. Abandonné de chacun, le prince se retira au delà du Rhin près de l'empereur Othon. Là il se plaignit au concile d'Ingelheim des trahisons de Hugues, et surtout des imputations calomnieuses que celui-ci portait contre lui. Hugues prétendait, en effet, que Louis était tellement idiot qu'il se trouvait incapable de régner. Le roi offrit au concile de se défendre de ces imputations soit par le jugement de l'empereur Othon, soit par un combat singulier [2].

Hugues fut excommunié par les évêques réunis à Ingelheim ; mais l'anathème ecclésiastique ne l'empêcha point de continuer la guerre plus rudement que jamais. Louis cependant ne restait pas oisif : de la Germanie il alla à plusieurs reprises dans les provinces du Midi, dont les seigneurs lui donnèrent quelques secours qui l'aidèrent à reprendre la ville de Laon. Il n'en jouit pas longtemps, car il mourut en 954, à Reims, dans le palais de l'archevêque, qui avait bien voulu lui donner l'hospitalité.

Tandis que ces événements se passaient, le comte Arnoul mariait son fils Bauduin à Mathilde, parente de ce Wichman châtelain de Gand pour l'empereur et qui avait déjà épousé Lutgarde, sœur aînée de Bauduin. Arnoul concluait ainsi une double alliance avec la maison de Saxe ; alliance qui lui assurait un appui en Germanie alors qu'il n'avait plus rien à espérer des princes francs de sa famille, dont la puissance allait bientôt s'éteindre à jamais.

Nous n'avons eu à signaler jusqu'ici que des scènes de la vie féodale provoquées par le conflit des intérêts entre les souverains ou les seigneurs laïcs, ou entre ces derniers et les seigneurs ecclésiastiques, maîtres comme eux d'une partie du sol provenant de la conquête. Quant à l'élément populaire, c'est-à-dire à la classe des bourgeois et des serfs, il a passé inaperçu au milieu de ces incidents divers comme s'il n'appartenait pas à l'ordre social. Cependant sa participation à la vie publique a dû se manifester au nord des Gaules dans bien des circonstances ; mais l'histoire reste muette à cet égard jusqu'au dixième siècle, époque à laquelle on trouve dans un fait qui se passa à Cambrai le plus lointain signal de cette révolution qui produira l'affranchissement progressif des communes.

A l'évêque Fulbert, qui avait toujours vécu en bonne intelligence avec les Cambrésiens, succéda en 958 un prélat qui ne l'était réellement que de nom. Bérengher, issu d'une illustre famille de Germanie, tenait à l'empereur Othon par de très-proches liens, et cette circonstance l'avait, malgré toute son indignité, élevé à l'épiscopat. Il s'était en effet beaucoup plus occupé des choses profanes que des intérêts de l'Église. La noblesse de sa race lui avait inspiré un tel orgueil qu'il n'avait pas craint de se charger d'un ministère peu en harmonie avec ses goûts et son genre de vie tout mondains. Ses mœurs étaient, dit-on, si farouches, que non-seulement son langage tudesque, tombé en désuétude depuis longtemps en Cambrésis, mais encore sa manière de vivre le faisaient considérer par son peuple comme un vrai barbare [3]. On le haïssait instinctivement avant même que son arrogance et ses persécutions fussent venues justifier cette antipathie. De graves dissensions, des luttes très-animées ne tardèrent pas à s'élever entre l'évêque et ses sujets [4].

Un jour Bérengher se rendit en Germanie pour faire sa cour à l'empereur ; et, comme il tardait quelque temps à retourner

(1) *Bald. chron. Camer. et Atreb.* 112.
(2) *Script. rer. Franc*,, VIII, 202.
(3) *Bald. Chron. Camerac, et Atrebat*, 125. (4) *Ibid.*

vers son diocèse dont il se souciait fort peu, les bourgeois, réunis par une seule et même pensée, se liguèrent contre lui, s'engageant, par serment, à lui fermer les portes quand il reviendrait. L'évêque, après avoir terminé ses affaires, reprit la route de son siége épiscopal et, chemin faisant, apprit la conjuration tramée contre sa personne. Sentant bien que seul il ne pourrait rien contre tout un peuple en insurrection, il rebroussa chemin plein de dépit et de colère.

Il s'adressa à Brunon qui tenait alors, sous les ordres de son frère, le gouvernement de l'empire, lui exposa sa situation, et le supplia de lui donner des forces suffisantes pour mettre à la raison les bourgeois révoltés. On accueillit sa demande et on lui donna une assez forte armée. Afin de mieux assurer sa vengeance, Bérengher alla trouver le comte Arnoul, le priant de joindre ses troupes à celles de l'empereur pour marcher sur Cambrai. Arnoul n'y était pas trop décidé; mais l'évêque lui ayant promis la terre de Lambres qui de temps immémorial appartenait à son église cathédrale, le marquis des Flamands lui prêta son appui.

A l'approche de forces si imposantes, les Cambrésiens eurent peur et se hâtèrent de faire dire à leur évêque qu'il pouvait rentrer sans défiance. Bérengher alors congédia les troupes et rentra sans encombre dans la ville escorté de ses seuls officiers. La chose en resta là pendant quelque temps ; mais l'évêque n'avait jamais pu effacer de son esprit le souvenir de l'affront dont il avait été l'objet de la part de ses sujets, et il méditait une vengeance atroce. Ayant fait venir clandestinement dans la ville des hommes d'armes qu'il avait soudoyés, il attaqua subitement et à l'improviste les bourgeois sans défense, les pourchassant comme des bêtes fauves à travers les rues et les places. Les soldats, enivrés par l'odeur du sang, poursuivirent leurs victimes jusque dans l'église de Saint-Géri, où les malheureux bourgeois avaient cru trouver un asile inviolable. Ces forcenés les saisissaient jusqu'aux marches de l'autel et les mutilaient horriblement. Aux uns, ils coupaient les pieds et les mains ; ils crevaient les yeux aux autres, ou bien leur marquaient le front d'un fer rouge[1]. Quand cette boucherie fut terminée, l'indigne évêque, furieux, fit remplir un chariot des armes prises sur les bourgeois et l'envoya, comme trophée de sa vengeance et de sa victoire, aux compagnons de sa vie déréglée qu'il avait réunis dans une maison de plaisance à lui appartenant, nommée le château de Béthencourt[2].

On conçoit que les alliances avec un tel homme devaient être fort peu dignes et profitables. Aussi le comte Arnoul ne tarda-t-il pas à regretter de lui avoir jadis prêté aide et assistance quand il était revenu à Cambrai.

En effet, Bérengher, profitant de l'éloignement du comte, se jeta sur le bourg de Lambres que naguère il avait concédé à ce dernier pour prix de ses services. Il menaça Arnoul de mettre toute la Flandre en combustion s'il s'avisait de vouloir le lui reprendre. Il enleva également à l'église de Cambrai les villages de Coureng et de Ferrières, et en donna les bénéfices à un homme d'armes de ses amis.

Cependant le comte Arnoul commençait à vieillir. Désormais occupé des propres affaires de ses Etats, on ne le voit plus guère se mêler aux événements politiques qui suivirent la mort de Louis d'Outremer. Ils étaient d'ailleurs d'une nature assez pacifique. Hugues-le-Grand, agissant à l'égard du fils comme il avait fait jadis pour le père, protégea le jeune Lothaire que la veuve du roi franc ne craignit pas de confier à sa générosité. Lothaire, par ses soins, fut même bientôt reconnu des seigneurs de France, de Bourgogne et d'Aquitaine. Peu de temps après, Hugues mourut laissant deux fils, dont l'un était appelé à la haute destinée de fonder une dynastie nouvelle, grâce à l'affaiblissement continuel auquel son père avait réduit la race carlovingienne. Mais jusque-là le comte Arnoul eut encore la satisfaction de voir régner le dernier prince de cette famille de Charlemagne à laquelle il appartenait lui-même, et dont il était demeuré le soutien fidèle.

Sentant que sa fin ne pouvait être bien éloignée, il rendit, pour le repos de sa cons-

(1) *Bald. chr. Camerac. et Atrebat.* 128. (2) *Ibid.*

cience, plusieurs des biens qu'il avait enlevés aux abbayes, surtout à celles de Gand, de Marchiennes et de Saint-Bertin. Puis il appela au gouvernement son fils Bauduin déjà dans la force de l'âge, et marié depuis quelques années à Mathilde de Saxe, sœur du comte Wichman, dont il a été parlé.

Bauduin, au dire des chroniques, était un prince qui ne manquait ni d'habileté ni de prudence. On lui attribue l'agrandissement et la fortification des villes d'Ypres, Furnes, Bergues, Bourgbourg, Dixmude, Aldenbourg, Rodenbourg, Roulers et autres lieux: c'est également au temps de son administration qu'on fait remonter l'établissement des premiers marchés réguliers et des foires dans les villes de Bruges, Tourhout, Courtrai et Cassel; les progrès du commerce par voie d'échange, la seule connue alors; l'industrie des tissages, source de la prospérité future des provinces flamandes.

Il aurait sans doute fait plus encore, mais la mort l'en empêcha. Il venait de conduire un puissant secours au roi Lothaire, alors en guerre contre les Normands et de déployer une grande valeur en plusieurs circonstances, lorsqu'à son retour il fut surpris dans l'abbaye de Saint-Bertin par la petite-vérole qui l'emporta le 1er janvier 961. Il laissait un fils que l'on appela du nom de son grand-père Arnoul; mais il était bien jeune encore, et, pendant sa minorité, Arnoul-le-Vieux se décida à reprendre cette couronne qu'il avait si longtemps portée.

Le zèle que le marquis montrait depuis longues années pour les intérêts de la religion, se raviva surtout dans les derniers temps de sa vie; car il sentait alors plus que jamais le besoin d'expier toutes les mauvaises actions dont il se sentait coupable. Entre autres monuments de la pieuse libéralité d'Arnoul à la fin de ses jours, il nous reste une sorte de testament dont la teneur mérite d'être ici rapportée :

« Moi, Arnoul, je me reconnais coupable et pécheur. J'ai songé au salut de mon âme et à l'avis que le Seigneur donne dans son Evangile : Veillez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure. Ainsi, j'ai fait écrire ces lettres, afin que mes fidèles connaissent ce que le Seigneur m'a donné en or, en argent, en vêtements, en chevaux, en bêtes de somme, en troupeaux, en subsistances, en vivres, en fromages et en toutes autres choses. S'il m'arrivait une mort subite qui m'empêchât de distribuer ces biens selon ma volonté, que mon épouse et mes enfants aient une moitié de ma fortune, et que l'autre moitié soit donnée pour la rédemption de mon âme aux monastères et aux églises érigées sur mes terres, aux pèlerins, aux faibles, aux veuves, aux orphelins et aux pauvres. Sachez donc tous, mes fidèles, que j'ai donné au monastère de Saint-Pierre, dans le lieu appelé Blandain, où mon père et ma mère reposent inhumés, le fisc nommé Madlingem; une terre capable de nourrir cent brebis et tout le produit annuel quelconque desdites brebis. Je vous prie aussi, vous tous mes fidèles, par l'amour du Dieu tout-puissant et de ses saints, par la foi que vous m'avez jurée, que, sur l'argent offert par moi au Dieu tout-puissant par les mains du moine Gérard, vous en donniez deux tiers au lieu susdit de Saint-Pierre, où repose Amalberge, vierge du Christ, et la troisième part à trente monastères par moi désignés audit Gérard, de manière qu'aucun de mes proches ni mon épouse ne puissent faire de ce trésor livré par moi à mon rédempteur que ce que j'en ai moi-même ordonné. Si quelqu'un enfreint ma volonté, qu'il encoure la colère du Dieu tout-puissant; qu'à perpétuité il éprouve le ressentiment de saint Pierre, porte-clefs des cieux, et celui de tous les saints, etc[1]. »

Enfin le 27 mars 964, après quarante-huit ans de règne, il alla rejoindre les deux Bauduin. Un siècle entier donnait alors sa consécration à la vieille dynastie flamande, siècle de barbarie, signalé seulement par des actes isolés, sans enchaînement, sans résultats appréciables, époque crépusculaire, s'il est permis de parler ainsi, au milieu de laquelle il est difficile de trouver des germes sérieux de progrès social mais qu'il n'est pas inutile de connaître comme point de départ et comme terme de comparaison.

(1) *Annales abbatiæ Sancti Petri Blandiniensis*, édit. Van de Putte, 98.

III

ARNOUL-LE-JEUNE. — BAUDUIN-BELLE-BARBE. 964-1036.

Invasion de Lothaire. — Prétentions de Guillaume de Ponthieu. — Révolution dynastique en France. — Usurpation de Hugues Capet. — Causes surnaturelles attribuées à son avénement. — sa lutte avec Charles, duc de Lorraine. — Hugues Capet envahit la Flandre. — Mort d'Arnoul-le-Jeune. — Troubles pendant la minorité de Bauduin-Belle-Barbe. — Origine et attributions des châtelains. — Révolte d'Eilbodon, châtelain de Courtrai. — Guerre de Bauduin avec Godefroi, duc de Lorraine, et par suite avec l'empire. — Paix avec l'empereur. — Flandre impériale. — Peste. — Inondation. — Comète. — Rébellion de Bauduin-le-Jeune, fils de Bauduin-Belle-Barbe. — Avénement de Henri au trône de France. — Mort de Bauduin-Belle-Barbe.

Aussitôt qu'Arnoul-le-Vieux eut fermé les yeux, le roi Lothaire, oubliant les services rendus depuis cent ans à la dynastie carlovingienne par les marquis flamands, fondit sur les domaines du jeune Arnoul.

Après s'être emparé des puissantes abbayes de Saint-Amand, de Saint-Vaast-d'Arras et du château de cette dernière ville, Lothaire enleva Douai et envahit toute la contrée jusqu'à la Lys[1]. Mais rappelé en France par quelques embarras politiques, il partit bientôt après laissant le jeune Arnoul maître d'un pays dévasté et jouissant d'une paix qui ne devait pas être durable.

Guillaume Ier, comte de Ponthieu, fils de cet Erluin de Montreuil dont nous avons retracé les démêlés à l'encontre d'Arnoul-le-Vieux, avait profité de l'invasion de Lothaire pour se faire adjuger par ce prince le Boulonnais et le pays de Térouane qui longeaient les possessions d'Arnoul, et dont Lothaire s'était, à ce qu'il semble, emparé complétement. Ce démembrement et cette concession enlevaient au marquis deux provinces maritimes importantes.

Trop faible pour se les faire restituer sans un secours étranger, Arnoul s'adressa soit aux Normands qui s'étaient établis en Neustrie, soit à ceux qui, à cette époque même, couraient encore les aventures depuis les régions les plus septentrionales de l'Europe jusqu'aux côtes de la Grande-Bretagne. De nouveaux guerriers danois débarquèrent donc sur cette plage tant de fois désolée par leurs ancêtres; et Guillaume de Ponthieu fut alors contraint d'abandonner une partie de ses prétentions; c'est-à-dire que, tout en conservant la possession des deux comtés, il reconnut ne les tenir qu'à titre de bénéfice féodal et comme vassal du comte Arnoul. Ainsi le grand marquisat jadis concédé à Bauduin-Bras-de-Fer allait se morcelant en arrière-fiefs qui bientôt en produiraient d'autres à leur tour, pour constituer en Flandre, comme dans tous les pays voisins, ce système politique si multiple et si compliqué qui prit le nom de féodalité.

L'esprit aventureux et guerrier des hommes du Nord, qui tantôt venaient en amis et en auxiliaires soldés, tantôt aussi débarquaient à l'improviste pour faire du butin, donnait toujours des inquiétudes aux seigneurs des terres baignées par l'Océan ou arrosées par des fleuves navigables. Sous ce rapport aucune région ne se trouvait plus exposée que les provinces flamandes dont le littoral offrait tant de points abordables, depuis les embouchures de l'Escaut jusqu'à celle de la Somme.

Ce vaste pays commençait à se couvrir de villes et de riches abbayes; les ruines laissées par les barbares se relevaient peu à peu : il était urgent de protéger un tel état de choses en empêchant des pirateries nouvelles. A cet effet Arnoul s'empara de Pétresse, aujourd'hui Calais, malgré les protestations des moines de Saint-Bertin, qui prétendaient en être propriétaires; et de même qu'il avait concédé en bénéfice les comtés de Boulogne et de Thérouane au fils d'Erluin pour leur assurer sans doute une protection plus efficace contre les agressions des pirates, de même il institua comte de Guines Adolphe, fils du Normand Syfrid, dont il a été question plus haut.

Lorsqu'Arnoul fut devenu majeur, sa mère Mathilde, qui avait géré la tutelle durant la minorité du jeune marquis, épousa en secondes noces Godefroi, duc d'Ardenne, dont elle eut trois enfants. De son côté, Arnoul épousa Suzanne, fille de Béranger, roi

(1) *Balderici chron.*, 157.

d'Italie; et de cette alliance naquit bientôt un fils, qui, plus tard, devint à son tour marquis des Flamands.

En France se préparaient alors des événements graves. Nous avons signalé l'affaiblissement graduel de la monarchie carlovingienne. Sur ses débris s'éleva bientôt un pouvoir nouveau aux mains d'une dynastie nouvelle et plus vivace.

L'imagination populaire s'est plu à attribuer une cause surnaturelle et mystérieuse à cette révolution. Les corps de saint Riquier et de saint Valery, dit un très-ancien légendaire[1], avaient été transportés en Flandre à l'époque des Normands et déposés dans l'église de Saint-Bertin. Les moines des abbayes dont ces deux saints étaient les patrons réclamèrent leurs reliques; mais les religieux de Saint-Bertin refusèrent pendant longtemps de les leur rendre. Le comte des Flamands, Arnoul, protégeait cette usurpation.

Une nuit saint Valery apparut en songe à Hugues Capet, alors comte de Paris, et lui dit: « Envoie vers le comte de Flandre Arnoul, afin qu'il rende nos corps à nos églises[2]. » Hugues répondit: « Seigneur, qui es-tu, et quel est ton compagnon? — Je m'appelle Valery, et celui qui se tient à mes côtés est Riquier de Ponthieu. Hâte-toi d'exécuter sans feinte ce que Dieu t'ordonne par ma bouche[3]. » Hugues, émerveillé de cette vision, dépêcha vers Arnoul des députés chargés de réclamer les corps des deux saints. Le marquis refusa de satisfaire à cette demande. Alors Hugues envoya de nouveaux messagers avec ordre de sommer Arnoul d'amener les corps en grande révérence, sous peine de s'y voir contraint par la force, le comte de Paris étant résolu d'aller lui-même reprendre les saints et de faire payer cher aux détenteurs leur criminelle audace.

Arnoul, qui connaissait combien Hugues était puissant et déterminé, craignit de résister davantage, quoiqu'il lui en coûtât beaucoup de perdre des reliques si précieuses. Il fit orner d'or et d'argent deux boîtes et y déposa les corps des bienheureux.

(1) *Ex Gestis sanctorum Richarii et Walerici*, ap. J. de Guise, IX, 412. (2) *Ibid.* (3) *Ibid.*

Au jour indiqué pour la remise, Hugues, accompagné d'une multitude de chevaliers et d'hommes d'armes, vint au château de Montreuil. De son côté, Arnoul, suivi d'un nombreux cortége, mais humble et désarmé, s'avança, apportant les corps dans les belles châsses qu'il avait fait préparer. Après qu'il les eut données au comte de Paris, celui-ci les réintégra dans leurs églises respectives. La nuit suivante, saint Valery apparut de nouveau à Hugues et lui dit: « Puisque tu as accompli mes ordres avec zèle, toi et tes descendants vous régnerez de génération en génération à perpétuité sur le royaume des Francs[4]. »

Louis V, fils et successeur de Lothaire, ne survécut à son père que d'un an et mourut sans postérité. Le royaume devait appartenir de droit à Charles, duc de Basse-Lorraine et fils de Louis d'Outremer. Mais il fut vivement contesté par les adversaires implacables de la race carlovingienne, les comtes de Paris, dans la maison desquels le sceptre avait déjà été tenu par deux princes, Eudes et Robert, qui ne purent le transmettre à leurs descendants. Charles appuyé des seigneurs du midi, du comte de Vermandois et surtout de son parent, le comte Arnoul, fit à Hugues Capet une guerre vigoureuse, au début de laquelle il s'empara du bourg royal de Laon. Hugues vint à son tour l'assiéger dans cette ville. Après deux mois d'assauts sans résultats, Hugues désespérait de pouvoir continuer le siége, lorsque Charles, faisant une sortie à l'improviste, brûla le camp du comte de Paris, qui perdit en cette occasion beaucoup de monde, et fut contraint à se retirer d'une façon peu glorieuse[5].

L'année suivante, Charles prit Montaigu. Puis, ravageant tout sur sa route, il s'avança jusqu'à Soissons, d'où il marcha sur Reims. Il en leva bientôt le siége pour revenir à Laon chargé de butin. Quelque temps après, il se porte de nouveau vers Reims, qu'il attaque alors plus vigoureusement que la première fois, et ne tarde pas à s'en rendre maître. Il saisit dans la ville l'archevêque institué par Hugues, ainsi que plusieurs des

(4) *Ibid.* 414. (5) *Andreas Marcianensis*, lib. II.

principaux personnages et les enferme rigoureusement à Laon.

De tels succès commençaient à inquiéter beaucoup le prétendant : il vit bien qu'il ne viendrait pas facilement à bout de Charles s'il n'employait d'autres moyens que la force. Il noua donc des intelligences avec le vieux traître Ascelin, comme l'appelle un très-ancien chroniqueur flamand[1]. Cet Ascelin, qui plus tard changea de nom et se fit appeler Adalbéron, était évêque de Laon, et de plus conseiller intime de Charles, qui jamais n'avait conçu le moindre soupçon contre cet indigne prélat. Ce fut lui qui consomma la ruine des derniers enfants de Charlemagne : aussi son nom est-il resté en exécration dans les provinces du nord de la Gaule, où la cause des Carlovingiens avait inspiré de vives sympathies.

La nuit du jeudi-saint, à l'heure où chacun est plongé dans le sommeil, un des portiers de la ville, gagné par l'évêque, ouvrit, à un signal convenu, la porte qui se trouvait la plus voisine du palais épiscopal. Hugues et ses hommes d'armes pénétrèrent alors facilement dans la cité, la torche d'une main, l'épée de l'autre. Charles et sa femme, brusquement réveillés par le bruit du massacre, songeaient à fuir, quand des soldats, survenant aussitôt, les saisissent dans leur lit, les enchaînent, et, par ordre de Hugues, les conduisent au château d'Orléans où une forte tour leur devait servir de prison[2].

Le duc de Basse-Lorraine avait deux fils qui furent proclamés roi par les seigneurs du parti de leur père. Poursuivis par Hugues, ils se réfugièrent d'abord en Aquitaine, puis auprès de l'empereur Othon en Germanie, où Charles alla les rejoindre lorsqu'il fut délivré de prison. Il ne vécut pas longtemps dans l'exil; et il paraît que sa postérité masculine ne tarda pas non plus à s'éteindre. Quoi qu'il en soit, Hugues n'attendit point la mort de Charles ni l'anéantissement de la race de ce dernier pour se mettre la couronne sur la tête. Il fit plus encore : ayant convoqué à Orléans les feudataires de France et de Bourgogne, il leur ordonna de reconnaître le jeune Robert, son fils, comme l'héritier du trône.

Le marquis des Flamands, vivement irrité de la spoliation dont sa famille venait d'être la victime, ne voulut d'abord reconnaître ni Hugues, ni son fils Robert. Hugues menaça d'envahir la Flandre; et, passant bientôt de la menace à l'exécution, il vint, suivi d'une armée puissante, attaquer les parties occidentales, où il brûla partout les champs et les villages. Il prit même, dit-on, quelques châteaux et villes, entre autres le bourg d'Arras; mais il les rendit peu de temps après, car Arnoul, jugeant la cause des Carlovingiens à jamais perdue, se décida enfin, à la persuasion du duc Richard de Normandie, à reconnaître le jeune Robert. La même année, le 30 mars, Arnoul mourut prématurément dans la fleur de l'âge, laissant pour successeur un jeune fils du nom de Bauduin, issu comme nous l'avons dit, de son mariage avec Suzanne, fille de Bérenger, roi d'Italie.

Des troubles intérieurs survinrent en Flandre pendant la minorité de cet enfant, connu dans les annales flamandes sous le sobriquet de Bauduin-à-la-Barbe, ou Bauduin-Belle-Barbe, titre qu'il prenait quelquefois lui-même dans ses diplômes.

Les invasions réitérées des barbares avaient nécessité la construction d'un grand nombre de bourgs ou châteaux-forts. En France on en rencontrait beaucoup, mais ils étaient encore plus multipliés dans les marches septentrionales des Gaules. Les marquis, depuis Bauduin-Bras-de-Fer, en avaient établi plusieurs sur différents points du territoire flamand, en leur donnant des commandants qui prirent le nom de châtelains ou vicomtes : titres qu'ils abandonnèrent plus tard. Leur autorité s'étendait sur une assez grande portion de pays autour de leur forteresse. Représentants du souverain, ils exerçaient en son lieu et place un double pouvoir, militaire et judiciaire. Des empiétements successifs les rendirent par la suite fort redoutables et obligèrent quelquefois les comtes à réprimer leurs rébellions à main armée.

Dès l'époque qui nous occupe, un de ces délégués était devenu assez puissant déjà pour chercher à se rendre indépendant et à sou-

(1) *Andreas Marcianensis*, lib. II. (2) *Ibid.*

lever les populations[1]. Eilbodon, châtelain de Courtrai, homme de noble origine, abusant de la faiblesse du jeune Bauduin, s'empara de toute la châtellenie, dont il fit un comté à part, après avoir octroyé aux habitants certains avantages au prix desquels il sut se concilier leur appui. Il leur fit en outre promettre de résister à Bauduin, si ce dernier venait un jour à vouloir revendiquer ses droits sur le bourg de Courtrai.

Eilbodon se maintint en cet état de révolte pendant un certain temps ; après quoi il vint à mourir. Bauduin, alors en âge de porter les armes, songea à reconquérir la portion de territoire qui lui avait été si audacieusement enlevée. Les habitants d'Harlebeke, ville peu éloignée de Courtrai, étaient toujours restés fidèles au marquis, ce qui leur avait valu de la part des Courtraisiens de fréquentes agressions.

Quand ces derniers eurent appris les intentions de Bauduin, ils imaginèrent d'envoyer, la nuit, quinze conjurés mettre le feu tout autour d'Harlebeke pour punir cette ville de son obéissance obstinée au souverain légitime. Les flammes, excitées par un vent violent, envahirent la ville, dont les maisons en bois adhérentes les unes aux autres prirent feu rapidement. L'incendie se développa avec une effrayante activité, gagna l'église de Saint-Bertulphe et la dévora sans qu'il fût possible de rien sauver des objets qu'elle contenait à l'exception toutefois des reliques du saint patron qui furent, comme par miracle, retrouvées presque intactes[2].

Cette découverte fit sensation en Flandre ; elle ranima le zèle des populations, qui, indignées de la rébellion des bourgeois de Courtrai et surtout de la cruauté sacrilége avec laquelle ils avaient brûlé Harlebeke et son église, vinrent bientôt se joindre à Bauduin pour les mettre à la raison. Le châtelain Eilbodon n'était plus là pour alimenter la révolte : les bourgeois n'y avaient persisté, depuis la mort de ce dernier, que dans la crainte du châtiment qui les attendait. Quand ils se virent complétement isolés, quand il ne leur resta aucun espoir d'être secourus, ils se soumirent; et de longtemps les châtelains, en Flandre, n'osèrent plus fomenter d'insurrections. Il est probable que le marquis Bauduin châtia les Courtraisiens de manière à ôter aux bourgeois en général l'envie de servir les projets ambitieux des barons.

Au temps où Bauduin réprimait ces dissensions intestines, mourut le dernier des Carlovingiens, Othon, fils du roi Charles. Ainsi que nous l'avons dit, l'empereur avait accueilli les enfants fugitifs du malheureux prisonnier de la tour d'Orléans : il avait même donné le duché de Lorraine au jeune Othon, dont le père et le frère avaient déjà fermé les yeux : car la mort s'était fait à propos la complice de l'usurpation capétienne. Othon laissait deux sœurs, l'aînée, Ermengarde, mariée à Albert, comte de Namur, et la cadette, Gerberge, à Lambert, frère-germain de Rainier, comte de Mons ou du Hainaut. Bauduin aurait voulu que ces deux princesses ou plutôt leurs maris héritassent de la Lorraine. Mais Henri dit le Saint, roi de Germanie, qui avait succédé à Othon III, donna ce duché à Godefroi d'Einham, lequel, pendant l'exil des frères Rainier et Lambert, avait possédé le Hainaut.

Les faveurs dont Godefroi semblait l'objet excitèrent l'envie de plusieurs seigneurs puissants, qui refusèrent de reconnaître le nouveau duc. Le plus ardent de tous fut le jeune prince flamand.

Il franchit l'Escaut, fleuve qui formait la séparation naturelle du Hainaut d'avec la Flandre, et, suivi de nombreux chevaliers et hommes d'armes, vint mettre le siége devant la ville de Valenciennes, où commandait alors, pour l'empereur, ainsi que nous l'avons dit plus haut, un comte du nom d'Arnoul, dont la domination s'étendait également sur le Cambrésis. Il s'en empara sans beaucoup de peine ; car le nouveau duc de Lorraine, Godefroi, était alors éloigné de ces lieux et Arnoul n'avait que peu de troupes sous ses ordres[3]. De Valenciennes, qu'il fortifia et où il laissa bonne garnison, il se jeta sur Eenham, sur Brachant et sur plusieurs villes du Hainaut, qu'il enleva; puis il

(1) *Vita S. Bertulphi, ap. Acta SS. Belg.* v. 483.
(2) *Ibid.*
(3) *Bald. Chron. Cam. et Atr.*, 189.

alla s'emparer de ce château impérial de Gand bâti sous Arnoul-le-Vieux et qui se dressait menaçant contre la ville de Gand, la plus considérable des cités flamandes dès cette époque[1]. De là il se porta sur le Cambrésis, terre relevant de l'empire, comme on sait, et il y fit un grand dégât, sans oser cependant attaquer la ville, qui, depuis le siége des Hongrois, avait relevé ses murs et fortifié son bourg de manière à le rendre presque inabordable.

Irrité de ces actes d'audace, l'empereur Henri somma à plusieurs reprises Bauduin de comparaître devant lui, afin de se justifier dans l'assemblée des grands vassaux. Le marquis ne fit nul cas de ces sommations et répondit qu'il ne se reconnaissait pas vassal de l'empereur, mais du roi de France seulement. En effet, à cette époque aucun lien féodal n'unissait encore les princes flamands aux empereurs et à l'empire d'Allemagne.

Lorsque le roi de Germanie connut l'obstination de Bauduin, il entra rapidement en Hainaut et vint investir le Flamand dans Valenciennes. D'autre part, Robert, roi des Francs, et Richard de Normandie lui arrivèrent comme auxiliaires; mais les efforts combinés de ces trois puissants personnages ne purent rien contre la valeur opiniâtre de Bauduin[2]. Il se défendit avec tant de courage que, de guerre lasse, les princes alliés finirent par lever le siége et s'en allèrent. Bauduin avait soupçonné l'évêque de Cambrai, Herluin, d'avoir été l'instigateur de ce siége en excitant le courroux du roi de Germanie : il se montra très-irrité contre ce prélat et menaça de lui faire sentir les effets de sa vengeance, à lui et à toute la contrée qu'il administrait[3]. L'évêque effrayé confia le gouvernement de Cambrai à ses archidiacres et aux principaux de ses chevaliers, et pour échapper aux violences qu'il redoutait de la part du marquis, il se retira près de son souverain le roi de Germanie.

Vers l'été de l'an 1007, ce dernier, à l'instigation de l'évêque Herluin, résolut de châtier Bauduin et se remit en campagne. A son armée se joignit Notger, évêque de Liége, et sans doute aussi quelques autres feudataires lorrains. Henri fit de grands ravages en Flandre, ne perdant pas son temps autour des villes et des châteaux, mais brûlant les villages et les moissons, enlevant les paysans, qu'il envoyait au fond de l'Allemagne; faisant prisonniers tous les gens de condition noble, afin d'en tirer rançon; prenant les denrées et le bétail, ruinant enfin la contrée de fond en comble.

Un auteur contemporain compare cette marche de l'empereur à l'invasion des sauterelles en Egypte[4]. Le même écrivain rapporte que quatre soldats impériaux, ayant voulu dans ces circonstances et nonobstant la résistance d'un prêtre du lieu, nommé Adalbert, dépouiller la chapelle de Saint-Liévin à Holthem en Brabant[5], devinrent subitement aveugles et se mirent à demander à grands cris qu'on les emmenât hors de l'église. Le roi Henri, que sa piété éleva plus tard au rang des bienheureux, fut très-touché de ce prodige. Revêtu d'un humble cilice et couvert de cendre, il se prosterna devant l'autel où s'était commis le sacrilége, fit amende honorable, pria pour le succès de son expédition et accorda de grandes largesses à la chapelle de Saint-Liévin[6].

Henri se trouvait tellement en force, que les hommes d'armes disséminés çà et là dans les bourgs et les châteaux n'osaient pas sortir pour s'opposer à la marche calamiteuse du prince germain. Bauduin lui-même n'essaya point de l'arrêter. Il se tenait, avec le plus de gens armés qu'il avait pu rassembler, dans la ville de Gand et dans le château impérial dont il s'était emparé l'année précédente; car il prévoyait bien que le roi Henri tenterait de ressaisir cette importante position. En effet, au mois d'août, ce dernier arriva à Gand, qu'il investit ainsi que le château. Ses attaques les plus vives portèrent sur cette forteresse. Mais il ne put s'en rendre maître; et Bauduin, eut, comme à Valenciennes, la satisfaction de voir s'éloigner une armée nombreuse, commandée par le plus puissant prince qu'il y eût peut-être alors dans la chrétienté.

(1) Charte de l'an 1030. Mirœus I, 349.
(2) *Bald. Chron. Camer. et Atr.* 189.
(3) *Ibid.*
(4) *Acta translationis. S. Livini, ap. Acta SS. Belgii*, III. 131.
(5) Aujourd'hui Sinte-Lievens Houlthem.
(6) *Acta transl. S. Livini*, loco citato.

Il ne pouvait cependant rester longtemps en hostilité avec l'empire d'Allemagne. Son pays, entouré de grands fiefs impériaux, était sans cesse exposé aux invasions : il songea à faire la paix. Le moment se trouvait des plus favorables, car l'empereur continuait à être en butte aux séditions des princes lorrains [1]. Bauduin alla donc le trouver à Aix-la-Chapelle, et lui remit Valenciennes en échange des Flamands prisonniers depuis les dernières guerres et au nombre desquels il y avait des personnages considérables. Il lui offrit de plus son alliance, que l'empereur agréa de grand cœur et pour prix de laquelle il lui rendit Valenciennes à tenir en bénéfice de l'empire [2].

Bauduin se montra désormais plein de fidélité et de dévouement envers l'empereur; il l'aida efficacement à réprimer les révoltes des seigneurs lorrains. Sa faveur alors s'accrut au point que l'empereur lui fit don de Walcheren et de plusieurs autres îles de la Zélande; enfin il lui confirma la possession du château de Gand et du territoire auquel le fort commandait, c'est-à-dire la rive droite de l'Escaut, le pays de Waes et les Quatre-Métiers. C'est à partir de cette époque que les comtes de Flandre devinrent vassaux de l'empire pour les terres qu'ils tenaient de lui, lesquelles terres prirent le nom de Flandre impériale.

Après ces événements, la paix ne paraît pas avoir été troublée en Flandre durant plusieurs années; et les annales du pays ne mentionnent plus, dans cet intervalle de tranquillité, que certains faits calamiteux. Ainsi, l'on dit qu'en l'an 1008 une malade pestilentielle fit tant de ravages qu'à peine les vivants suffirent à ensevelir les morts; l'année suivante mourut Mathilde, mariée d'abord à Bauduin-le-Jeune, et par conséquent, grand'mère de Bauduin-Belle-Barbe; le 28 septembre de l'année 1014, la mer, soulevée par les vents, inonda les parties basses des côtes de Flandre et fit périr des milliers d'hommes [3]; enfin, en 1017, il apparut une grande comète qui répandit beaucoup de terreur parmi les peuples.

(1) *Chron.* 190. (2) *Ibid.*
(3) *Ann. Quodlinburg.* ap. Pertz. III. 83.

« On croyait, dit un vieil historien, que la révolution des siècles écoulés depuis le commencement des choses allait conduire l'ordre des temps et de la nature au cahos éternel et à l'anéantissement du genre humain [4]. »

Cependant le fils de Hugues Capet se maintenait sur le trône, et la consolidation de cette race nouvelle fit désirer à Bauduin de renouer avec elle les liens de famille qui unissaient si étroitement les marquis de Flandre à la dynastie précédente. Bauduin avait épousé naguère Ogive, fille de Frédéric, duc de Luxembourg, et leur premier enfant fut un fils qui devait plus tard succéder à son père sous le nom de Bauduin de Lille ou le Débonnaire. Il était à peine sorti d'enfance lorsque le marquis demanda pour lui la main d'Adèle, fille du roi Robert. Ce dernier l'accorda volontiers; et Bauduin-Belle-Barbe alla chercher Adèle encore au berceau et la ramena en Flandre pour être plus certain de l'alliance [5]. La jeune fille y fut soigneusement élevée jusqu'à la conclusion du mariage.

Cette union royale inspira bientôt un grand orgueil au jeune Bauduin. Soit qu'il fût entraîné par sa propre inspiration, soit qu'il cédât aux instigations de quelques barons ambitieux et turbulents, et même à celles du roi de France son beau-père, ce qui est l'hypothèse la plus probable et la plus généralement admise [6], il ne craignit pas de se révolter contre son père. Cette rébellion devint en peu de temps assez menaçante pour forcer Bauduin-Belle-Barbe à aller trouver Robert, duc de Normandie, le fils de son ancien ennemi, et implorer des secours contre son fils. Robert rassembla ses hommes d'armes en toute hâte et fondit impétueusement sur les parties du marquisat soulevées par le jeune Bauduin. Il arriva de la sorte au pays d'Artois devant un château-fort, appelé Chocques, entre Aire et Lillers, occupé par les rebelles. Le château fut emporté et immédiatement brûlé avec tous ceux qu'il renfermait.

(4) *Radulph. Glaber.* l. IV. c. 4. -- *Chron. S. Bav.* 989.
(5) *Li Estore des ducs de N. et des rois d'Angleterre, msc. de la bibl. Imp.* nº 445, fol. 145, 1re col. (6) *Ibid.*

Ce châtiment terrible effraya les barons qui, en assez grand nombre, avaient pris le parti du jeune Bauduin; ils l'abandonnèrent aussitôt, et, pour gage de leur soumission, envoyèrent d'importants otages au duc de Normandie. De son côté, le fils insoumis, se voyant délaissé, adressa une ambassade à Robert pour le supplier d'intercéder en sa faveur auprès du marquis[1]. Cette demande fut accueillie avec bienveillance par le Normand, qui s'occupa d'opérer une réconciliation entre le père et le fils.

Le comte Bauduin-Belle-Barbe, tout courroucé qu'il était, céda aux instances du duc. Il convoqua à Audenarde une assemblée à laquelle se trouvèrent la plupart des évêques et des barons flamands. On apporta dans la salle, où le fils repentant devait demander pardon à son seigneur et père, toutes les reliques que possédaient les églises et les monastères du pays : les corps des bienheureux Gérulphe, Wandrille, Ansbert, Wulfran, Bavon, Amand, Pharaïlde, Donatien, Amalberge, Walburge, Landoald, Vindicien, Winoc étaient là réunis pour imprimer à cet acte la solennelle autorité de leur présence. Le jeune Bauduin et ses adhérents firent amende honorable et jurèrent la paix du pays.

Vers le même temps, mourut le roi de France, Robert. De son vivant il avait associé à la royauté Hugues son fils aîné, en le faisant couronner à Compiègne dès l'an 1017; l'histoire attribue de très-belles qualités à ce jeune prince, qui malheureusement ne monta pas sur le trône; car il précéda de deux ans son père dans la tombe. Henri, deuxième fils de Robert, succéda à celui-ci et fut sacré roi devant la plupart des grands feudataires et des prélats du royaume. Mais, nonobstant l'ordre de primogéniture qui s'observait toujours alors, Constance, veuve de Robert, la plus belle mais aussi l'une des plus méchantes femmes de son siècle, voulut faire proclamer son quatrième fils, Robert, qu'elle chérissait plus que nul autre. Elle s'était ménagé des partisans nombreux et puissants parmi lesquels se trouva Bauduin-Belle-Barbe : cette ligue fut bientôt dissoute ; et Henri se maintint sur le trône des Francs, qu'il devait occuper pendant plus de trente ans.

Quant à Bauduin-Belle-Barbe, après un règne de près d'un demi-siècle, il mourut, le 30 mai 1036, laissant son pays en paix et son sucesseur en bonne amitié avec l'empereur et le roi de France tout à la fois, ce qui ne s'était guère vu jusque-là. Un ancien chroniqueur flamand fait en peu de mots le panégyrique de Bauduin. « Il était illustre et courageux, célèbre par sa renommée, distingué pas sa piété : ses richesses étaient immenses. Il marcha à la tête de ses armées, et sema la terreur parmi ses ennemis. Aux triomphes du glaive, il ajouta ceux de l'intelligence. Il honora la justice, corrigea les lois iniques, défendit la patrie et protégea l'Eglise. Sévère pour les déprédateurs et les orgueilleux, il était vis-à-vis des personnes humbles et douces également humble et doux[2]. L'on raconte qu'il érigea plusieurs seigneuries afin d'en faire des apanages à ses hommes d'armes ; qu'il créa de nombreux chevaliers et prépara ce valeureux baronage qui bientôt devait prendre une si glorieuse part aux croisades : on ajoute aussi qu'il institua des baillis pour rendre en son nom la justice dans les bourgs et les châteaux, qu'il établit un système d'échange, « afin que ceux qui n'avaient point de monnaie pussent donner un coq pour deux poules, une brebis pour deux agneaux, une vache pour deux veaux, un veau pour deux brebis[3]. » Enfin l'on assure que la ville de Bruges doit à ce prince les premiers éléments de ces libertés communales sous l'influence desquelles elle devait arriver un jour à tant de grandeur et d'opulence.

(1) *Li Estore des ducs de N. et des rois d'Angleterre, msc. de la bibl. Imp.* nº 455. fol. 145, 2e col.

(2) *Corpus chronic. Flandriæ*, I, 275.

(3) *Breve geneal. Corp. chr. Fl.* I, 13.

IV

BAUDUIN DE LILLE. — BAUDUIN DE MONS.
1036-1070.

Trêve du Seigneur. — Guerre contre l'empereur. — Le château de Gand pris par ruse. — Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, épouse Mathilde, fille de Bauduin de Lille. — Bauduin, fils de ce dernier, épouse Richilde, comtesse de Hainaut. — Démêlés entre saint Liébert, évêque de Cambrai, et Jean, avoué de cette ville. — L'empereur envahit de nouveau la Flandre. — Relations avec la France. — Bauduin de Lille est nommé régent du royaume et tuteur du jeune roi Philippe. — Aventures de Robert, second fils de Bauduin. — Ses expéditions en Frise. — Il épouse Gertrude, veuve du comte de Hollande. — Bauduin fonde le chapitre de Saint-Pierre à Lille. — Sa mort et celle de sa femme Adèle. — Bauduin VI, dit de Mons. — Première franchise octroyée à une ville flamande. — Bauduin VI partage ses Etats et meurt. — Situation du pays au temps de ce prince. — Jugement des contemporains sur Bauduin de Mons.

Le premier soin de Bauduin V, quand il eut succédé à son père fut de consolider la paix proclamée à Audenarde en faisant publier dans la Flandre la trêve du Seigneur : « Que les moines et les clercs, les marchands et les femmes, et tous les hommes généralement, à l'exception des gens de guerre, vivent en paix pendant tous les jours de la semaine. Que tous les animaux jouissent de la même protection, sauf les chevaux qui servent à la guerre. Pendant trois jours, c'est à savoir le lundi, le mardi et le mercredi, l'attaque dirigée contre un homme de guerre ou contre celui qui n'observe point la trêve, ne sera point considérée comme une infraction de la paix; mais si, pendant les quatre autres jours, quelque attaque a lieu, celui qui l'aura tentée sera regardé comme violateur de la paix sainte et puni selon le jugement qui sera prononcé[2]. » « Ne songez plus, ajoutaient les évêques, à venger votre sang ni celui de vos proches; mais pardonnez à vos ennemis[2]. »

Peu d'années s'étaient écoulées depuis que Bauduin avait reçu l'investiture du marquisat, lorsque le comte de Hollande, Thierri IV, refusa de reconnaître sa suzeraineté sur la partie de la Zélande donnée jadis par l'empereur à Bauduin-Belle-Barbe. Ce refus devint motif de guerre. Bauduin envahit la Frise et triompha partout; mais l'on ne dit pas quel fruit il retira de son expédition : il est probable cependant que le comte de Hollande fut contraint alors au serment de vassalité.

Une lutte bien plus longue et bien plus importante s'engagea l'année suivante entre Bauduin et l'empire d'Allemagne. Voici quelle en fut la cause : Gothelon, duc de Lorraine, était mort en 1043, laissant trois fils : Godefroi, quatrième du nom, qui reçut le duché de Basse-Lorraine; Gothelon II, qui fut investi de la Haute-Lorraine, appelée aussi duché de Moselle ou Mosellane; et Frédéric, le troisième, qui embrassa l'état ecclésiastique, et parvint plus tard à la papauté sous le nom d'Etienne IX. Godefroi, en sa qualité d'aîné, espérait jouir de l'héritage paternel dans toute son intégrité; aussi fut-il fort désappointé de voir qu'une part seulement de cette succession lui était dévolue. Ses droits lui semblaient lésés; il se révolta, et entraîna dans son parti quelques seigneurs; mais, bientôt abandonné par eux, il tomba au pouvoir de l'empereur Henri III, qui le retint pendant un an et ne le laissa partir qu'en gardant son jeune fils pour otage.

Sur ces entrefaites, Gothelon vint à mourir sans enfant. Son frère croyait alors recevoir par droit d'hérédité le duché de Haute-Lorraine. Ses espérances furent déçues pour la seconde fois; car l'empereur donna ce duché au comte Adalbert d'Alsace[3] Henri III savait que Godefroi était remuant et ambitieux[4]. En séparant ainsi les deux Lorraines, il affaiblissait le pouvoir d'un prince dont les ancêtres avaient été souvent en hostilité contre l'empire, et il empêchait que les deux duchés ne se rendissent un jour indépendants et héréditaires.

Godefroi se crut encore une fois victime d'une spoliation, et, résolu de recourir

(1) *Leges pacis et treviœ Dei*, ap. Script. Rer. Franc. xiv, 389. (2) *Chron. S. Bav.* an. 1032.

(3) *Sigebert. Gembl. ann.* 1044, ap. Bouquet, xi, 163.
(4) *Lambert. Schafn. ann.* 1044, ap. Bouquet, xi, 59.

aux armes, il forma une ligue puissante en tête de laquelle se mit Bauduin V. Outre les liens de parenté qui l'unissaient à Godefroi, Bauduin n'était pas fâché de trouver une occasion de s'affranchir du joug impérial, comme son père avait jadis tenté de le faire. Thierri, comte de Hollande, que le marquis des Flamands venait de combattre, entra également dans cette alliance; car il était en ce moment-là menacé de la colère impériale à cause de certains empiétements sur l'évêché d'Utrecht. Enfin Herman de Saxe, qui avait épousé l'unique héritière du Hainaut, Richilde, fille de Rainier V, embrassa le même parti.

A la nouvelle d'une confédération aussi menaçante, Henri III réunit de grandes forces et entra dans la Basse-Lorraine. Richilde, femme altière et absolue, dont nous aurons bientôt à parler, ne fut point d'avis que son mari s'associât à une ligue dont les résultats lui paraissaient douteux. Herman ne tint pas compte des volontés de sa femme; et celle-ci, froissée dans son amour-propre, projeta, dit-on, de livrer à l'empereur un époux pour lequel elle n'avait pas plus d'estime que d'affection. Richilde s'adressa même à l'évêque de Liége afin qu'il favorisât l'exécution de son dessein; mais l'évêque ne voulut pas prêter les mains à une intrigue de cette nature. Il engagea, au contraire, la comtesse de Mons à changer de tactique, et à tenter de vaincre l'obstination d'Herman par la douceur et la persuasion. Elle y réussit, car à une grande énergie, elle savait joindre, au besoin, beaucoup d'adresse et d'astuce[1]; et en même temps que Henri III passait le Rhin, Herman faisait rentrer ses troupes dans le Hainaut.

Bauduin plus qu'aucun des autres coalisés fut indigné d'une telle défection et se chargea seul d'en tirer vengeance. Tandis que l'empereur était arrêté avec sa flotte dans les passages difficiles de la Meuse que Thierri de Hollande lui disputait, le marquis flamand traversa l'Escaut, se jeta sur le comté d'Eeham, héritage de Richilde, enleva le château de ce nom, et, après l'avoir pillé, y mit le feu. Il s'empara ensuite de tout le comté et bâtit près d'Audenarde une forteresse destinée à protéger sa conquête. Herman, trop faible pour résister au Flamand, sollicita une transaction au moyen de laquelle il reçut, en dédommagement de ce que Bauduin lui avait pris, l'ancien canton nommé l'Ostrevant, dont la capitale était Bouchain, et en outre quelques parties que Bauduin occupait encore dans le comté de Valenciennes. Ces divers éléments ont contribué depuis à la formation du Hainaut moderne.

Lorsqu'il eut ainsi châtié le comte Herman, Bauduin rejoignit Godefroi de Lorraine et Thierri de Hollande; et tous les trois se mirent à la poursuite de l'empereur, qui, n'ayant pas été heureux dans cette guerre, rejoignait ses Etats avec ce qui lui restait de troupes. Ils arrivèrent ainsi jusqu'à Nimègue, dont ils incendièrent le magnifique palais bâti par Charlemagne[2]; puis, ils se séparèrent. Godefroid entra par les Ardennes dans le comté de Verdun, fief impérial au pouvoir de sa famille depuis un certain temps déjà, et que l'empereur venait de reprendre pour le donner à l'évêque même de Verdun, nommé Richard[3]. Verdun fut alors saccagé, et la belle église de Notre-Dame réduite en cendres[4].

Quant à Bauduin, revenu en Flandre, il songea à reprendre le château de Gand, qui, après la mort de Bauduin-Belle-Barbe, était retourné à l'empereur; car il paraît que primitivement cette forteresse et le territoire auquel elle commandait n'étaient concédés qu'en bénéfice viager, ainsi, du reste, que la plupart des fiefs impériaux à cette époque. Bauduin entreprit donc le siége du château de Gand, qui opposa une énergique résistance à ses attaques, mais dont il finit par s'emparer.

En Lorraine et sur les bords du Rhin, de la Moselle et de la Meuse, les progrès de Godefroi devenaient de plus en plus importants. Thierri, comte de Hollande, agissait de concert avec lui. Mais cet allié lui man-

(1) *Gisleb, chron.* ap. Bouquet, XIII, 543. — *L'istore des comtes de Flandre, msc. de la Bibl. Imp.* n° 455. fol. 53, 2e col.

(2) *Lamb. Schafn.* (3) *Mascou*, I, 325.
(4) *Sigeb. Gembl, ann,* 1047, ap. Bouquet, XI, 164.

qua bientôt ; car, le 15 mai de l'année 1048, il périt à Dordrecht, victime d'une conjuration des habitants de Cologne et de Liége exaspérés par les vexations de toute nature que le châtelain de Dordrecht faisait subir à la navigation commerciale de la Meuse. Vers le même temps, Adalbert d'Alsace fut tué par Godefroi lui-même ; et, le chef imposé à la Lorraine n'existant plus, tout ce qui en ces parages n'était pas protégé par de solides murailles devenait la proie du vainqueur ou des flammes[1]. Après la mort d'Adalbert, son neveu Gérard d'Alsace fut investi du duché de Moselle ; tandis que Frédéric de Luxembourg reçut en fief la Basse-Lorraine, dont Godefroi venait d'être dépouillé comme rebelle[2].

A l'époque où ces événements se passaient, le pape Léon IX vint en Allemagne pour rétablir la paix entre les princes et surtout pour faire cesser les désordres qui affligeaient l'Eglise. Un synode fut convoqué à Mayence, où se trouvèrent réunis quarante-deux prélats et avec eux l'empereur Henri. On s'occupa d'abord des besoins de l'Eglise et des réformes qu'elle réclamait : après quoi la lutte des princes devint l'objet de la sollicitude du synode. Godefroi et Bauduin, chefs d'une ligue qui ne laissait aucun repos aux peuples, furent excommuniés.

Cette excommunication produisit un grand effet sur Godefroi, homme dont l'esprit se laissait facilement aller à la terreur. C'est lui qu'on avait vu, après l'incendie de la cathédrale de Verdun, en proie au remords et à l'épouvante. se lamenter, se frapper la poitrine et se traîner à genoux sous les voûtes à demi renversées de l'édifice qu'il venait de détruire dans un premier moment de fureur. Aussi Godefroi, non moins intimidé par les foudres de l'Eglise que par les menaces armées de l'empereur, fit bientôt la paix avec ce dernier. Quant à Bauduin, rien n'ébranlait son opiniâtreté ; et il fallut que le roi de Germanie vînt de nouveau dévaster ses domaines pour qu'il consentit à une paix dont la durée ne devait pas d'ailleurs être fort longue.

(1) *Lamb. Schafn.* ann. 1044.
(2) *Sigeb. Gembl.* ann. 1048.

Ce fut pendant les alternatives de tranquillité que lui laissait la lutte contre le pouvoir impérial que Bauduin songea à conclure des alliances dont sa famille et lui pussent tirer honneur et profit. Sa femme Adèle, qu'on appelait la comtesse-reine, parce qu'elle était fille du roi de France, lui avait donné cinq enfants dont trois fils et deux filles. L'aînée de ces dernières se nommait Mathilde : il la maria au duc de Normandie, le fameux Guillaume-le-Bâtard qui bientôt alla par droit de conquête s'asseoir sur le trône d'Angleterre.

Mathilde était une princesse belle, savante, distinguée par la noblesse de ses mœurs, l'éclat de ses vertus, la fermeté de sa foi et son zèle religieux, disent les historiens du temps[3]. Elle exerça pendant tout le cours de sa vie une heureuse influence sur Guillaume de Normandie en adoucissant son humeur inquiète et sauvage ; et souvent, après qu'il eut conquis l'Angleterre, elle sut le disposer à la clémence envers les vaincus[4].

Cette union était à peine accomplie lorsque Herman de Saxe vint à mourir. Richilde, veuve d'Herman, se trouvait donc, jeune encore, maitresse de sa main et de son comté de Hainaut, province contiguë aux possessions de Bauduin, et qui, plus d'une fois avait été convoitée par ce prince, et par ses ancêtres. Il ne pouvait pas se rencontrer d'occasion plus favorable pour réaliser un projet qui devait donner à la famille de Bauduin Bras-de-Fer un accroissement de puissance territoriale.

Aussitôt que les obsèques du comte Herman eurent été célébrées, Bauduin V fit témoigner à Richilde le désir qu'il aurait de la voir s'unir à Bauduin, son fils aîné. Richilde ne repoussa pas cette alliance ; seulement elle redoutait le mécontentement de l'empereur qui ne manquerait pas d'être fort irrité lorsqu'il verrait une portion considérable de la Lorraine réunie aux possessions d'un vassal déjà trop puissant à son gré.

Elle hésitait donc à se prononcer, quand Bauduin prit la résolution d'entrer en Hai-

(3) *Oderic. Vital.* ap. Duchesne. — *Witt. Gem.* VII, 21.
(4) *Anglia sacra,* 257.

naut à main armée et d'aller assiéger la comtesse dans sa ville de Mons, afin de vaincre son indécision et la forcer à épouser son fils. De la sorte, l'empereur ne pourrait pas dire que Richilde se fût volontairement décidée; et il n'aurait pas de motif légitime de persécution dans le cas où le mariage continuerait à lui déplaire. Richilde, qu'on soupçonne d'avoir été la complice de Bauduin dans cette astucieuse combinaison, n'avait à Mons ni troupes ni munitions : elle se rendit au marquis des Flamands; et bientôt fut célébré ce mariage qui assurait la jonction de deux provinces dont la réunion sous un même pouvoir n'a plus été interrompue que par intervalles.

Richilde avait eu un fils et une fille pendant son mariage avec Herman, mais le fils était boiteux : on le décida aisément à entrer dans les ordres, et il devint plus tard évêque de Châlons sous le nom de Roger. Quant à Gertrude, la fille de Richilde, elle embrassa comme son frère la vie religieuse, et trouva dans la paix du cloître le bonheur qu'elle n'eût pas sans doute rencontré à la cour des princes de son temps[1].

Cette existence calme et obscure de la fille forme contraste avec la vie pleine d'agitation dans laquelle nous allons bientôt voir la mère entraînée. On doit croire que les enfants d'Herman ne renoncèrent pas de leur propre gré à l'héritage paternel; et un historien digne de foi insinue qu'ils eurent la main forcée[2]. Quoi qu'il en soit, Bauduin et Richilde conservèrent désormais, en pleine et incommutable propriété, toute la terre de Hainaut, tant en alleux qu'en fiefs et en justices, demeurant feudataires de l'empire pour l'avouerie de l'église de Mons et la justice du comté, dont la même ville formait la capitale[3].

Ce ne fut pas sur Richilde que l'empereur résolut de faire tomber le poids de sa vengeance, mais sur Bauduin, auquel il avait maintenant un double grief à reprocher : sa rébellion et son mariage. Il aurait désiré porter sans délai la guerre en Flandre; mais en ce moment-là il en avait une autre à soutenir en Italie contre Godefroi d'Ardenne.

(1) *Ex communi historia Hannoniæ*, ap. J. de Guise, XI, 18.

(2) *Gisleb. chron.* ap. Bouquet, XIII, 543. (3) *Ibid.*

Après avoir vu échouer toutes ses tentatives au sujet de la Haute Lorraine, Godefroi suivit le pape Léon au delà des Alpes. Là il rencontra sa cousine Béatrice, veuve de Boniface, marquis de Toscane et de Lombardie, et alors une des princesses les plus riches et les plus puissantes de l'Europe. Il l'épousa; et l'empereur, qui n'avait pas été plus consulté pour ce mariage que pour celui de Richilde avec le fils de Bauduin, persécutait les deux époux. Cette lutte, qui retenait Henri loin de l'Allemagne, ne l'empêcha point pourtant de se préoccuper de ce qui s'était passé contre son gré en Flandre et en Hainaut.

En attendant qu'il pût s'y rendre avec une armée, il fit excommunier Bauduin et Richilde par l'évêque de Cambrai, Liébert, qui peu de temps auparavant s'était rendu auprès de lui afin de recevoir l'investiture du temporel de son évêché. Cette excommunication reposait, du reste, sur des motifs plausibles et n'avait pas seulement pour cause première le caprice du monarque allemand. Des liens de parenté assez étroits unissaient avant leur mariage Bauduin et Richilde; et cependant ils n'avaient pas cru devoir réclamer de dispenses pour la célébration. Richilde descendait d'Hedwige, fille de Hugues Capet, mariée à son aïeul, le comte Regnier, et Bauduin avait pour mère la princesse Adèle, petite-fille du même Hugues Capet. Du côté de sa mère, Richilde était encore proche parente de son mari. L'excommunication ordonnait une séparation immédiate. Bauduin V appela de cette sentence au pape Léon IX, qui était, comme nous l'avons dit, l'oncle de Richilde. Le pape donna l'absolution aux époux, en leur interdisant toutefois la cohabitation[4]. Cette défense fut levée par la suite, car Bauduin ne cessa d'habiter avec Richilde; l'on ne contesta jamais la légitimité des enfants isus de cette alliance, et qui formèrent la double tige des comtes de Flandre et des comtes de Hainaut.

La sévérité qu'avait montrée l'évêque de

(4) *Balduini Avennensis, chron.* 8.

Cambrai en lançant les censures ecclésiastiques contre les deux conjoints et en employant tous les moyens possibles pour rompre une union illicite aux yeux de l'Église, cette sévérité n'étonna point le marquis des Flamands : il n'en sut même pas mauvais gré au prélat que de hautes vertus recommandaient d'ailleurs à la vénération publique, et il le prouva en lui portant bientôt secours dans une circonstance critique.

Le sage Liébert, qui plus tard prit rang parmi les bienheureux, hésitait à quitter la cour de l'empereur, où, comme on l'a dit, il était allé chercher l'investiture de l'évêché de Cambrai et de la suzeraineté temporelle qui y était attachée. Cette appréhension avait pour cause les ferments de discorde qui régnaient à Cambrai entre le pouvoir épiscopal et un seigneur nommé Jean de Béthune, qui, remplissant les fonctions d'avoué ou protecteur militaire des églises d'Arras et de Cambrai, abusait de cette position pour accroître outre mesure ses richesses et sa puissance. L'évêque Gérard de Florennes, auquel Liébert venait de succéder n'avait guère pu, en raison de son âge et de ses infirmités, s'opposer aux empiétements de ce soldat brutal. Mais Jean avait en revanche trouvé un antagoniste énergique dans la personne de Liébert, qui était investi de la dignité de prévôt de l'église cathédrale, et dirigeait le vieux prélat de ses conseils et de son influence. La haine de l'avoué contre Liébert devint bientôt si violente que ce dernier, obligé de se tenir enfermé dans un château bâti à quelques lieues de Cambrai par les évêques, en un endroit où depuis s'est formée une ville sous le nom de Câteau-Cambrésis, ne pouvait se rendre auprès du prélat, pour l'aider dans ses travaux apostoliques, qu'escorté par une troupe armée [1].

L'irritation de Jean ne connut plus de bornes lorsqu'il apprit que l'empereur avait conféré le pouvoir épiscopal à son ennemi. Il assembla ses partisans et complota avec eux de ne pas laisser rentrer l'évêque sans qu'au préalable celui-ci ne lui eût accordé la châtellenie de Cambrai. On sait que le titre de châtelain donnait certains droits de juridiction qu'il était toujours facile d'étendre, et qui, dans les mains de Jean, seraient infailliblement devenus des éléments nouveaux de tyrannie et d'oppression. Pour commencer, et afin de ne pas trouver de résistance chez les amis, les officiers et les vassaux de l'évêque, et aussi pour leur ôter tous moyens d'action, l'avoué envahit l'église de Notre-Dame qu'il avait mission de protéger, en chassa les chanoines, s'empara des trésors qu'elle renfermait et y établit ses soldats comme dans une forteresse [2].

Lorsqu'enfin l'évêque dut quitter la cour de l'empereur et regagner Cambrai, il trouva en arrivant les portes fermées, et Jean à la tête de ses hommes d'armes pour lui disputer l'accès de la cité. Liébert fut obligé de rétrograder et d'aller se réfugier au Câteau-Cambrésis, où les habitants l'accueillirent honorablement [3]. Il y séjournait depuis quelque temps, lorsque le marquis des Flamands, revenant de visiter le roi de France, passa par le Cambrésis.

Bauduin connaissait tout le mérite de Liébert : il s'intéressa beaucoup à sa position, et le ramena avec lui jusqu'à Cambrai. Arrivé sous les murs de la ville, il somma l'avoué, qui était son homme-lige, de sortir de la cité et d'en laisser la libre entrée au seigneur évêque. Jean n'osa s'opposer aux injonctions du marquis, dont la puissance était tout autrement à craindre que celle d'un prélat inoffensif. Le vénérable Liébert, sous l'escorte du prince flamand, rentra donc en triomphe dans Cambrai, tandis que Jean fuyait ignominieusement expulsé.

La guerre que l'empereur avait entreprise en Italie contre Godefroi étant terminée, il s'avança enfin vers la Flandre. Bauduin n'attendit pas l'arrivée de Henri III pour se mettre en campagne avec son fils, qu'on nommait Bauduin de Mons depuis qu'il avait épousé Richilde.

Ils se jetèrent d'abord sur le pays de Liége que l'empereur devait traverser pour entrer en Flandre, et le ravagèrent entièrement afin que les impériaux n'y pussent trouver de vivres. Bauduin de Lille saccagea la ville de Thuin sur la Sambre et l'in-

(1) *Balderici. Chron.* 329.

(2) *Ibid.* 332. (3) *Ibid.* 333.

cendia, tandis que son fils, se portant vers la Meuse, traitait de même sorte la ville de Huy. Ils n'osèrent ou ne voulurent pas attaquer Liége, cité épiscopale bien fortifiée dont le siége leur eût fait perdre beaucoup de temps et eût affaibli leur armée. Alors ils revinrent sur leurs pas, et après avoir fortifié toutes les villes et châteaux le long de l'Escaut, limite nàturelle qui séparait la Lorraine du marquisat de Flandre[1], ils se retranchèrent derrière ce fleuve entre Bouchain et Valenciennes.

Sur ces entrefaites, l'avoué Jean, que Bauduin venait d'expulser de Cambrai, ayant appris que l'empereur marchait vers la Flandre, résolut de se venger de l'évêque et du marquis tout à la fois. Il alla trouver Henri, et lui offrit de diriger son armée à travers les marais et les bois de la Flandre, dont il connaissait tous les passages, à condition qu'il forcerait Liébert à lui conférer la châtellenie de Cambrai[2]. L'empereur, très-satisfait d'une pareille offre, promit à Jean de lui faire obtenir ce qu'il désirait, et lui donna le commandement de ses troupes. L'armée impériale arriva au village de Maing sur la rive droite de l'Escaut, à deux lieues de Valenciennes, et se disposa à jeter des ponts, afin de pénétrer sur les terres de Bauduin qui s'étendaient de l'autre côté du fleuve; mais le marquis était dans les environs, surveillant les mouvements des impériaux. Il accourut et prit position en face de l'empereur pour lui disputer le passage.

Ils étaient là, s'observant l'un l'autre, lorsqu'à l'entrée de la nuit Jean partit secrètement du camp impérial avec un fort détachement, et s'achemina vers Cambrai pour traverser l'Escaut au moyen des ponts qui s'y trouvaient établis et tomber ensuite à l'improviste sur Bauduin. Cette manœuvre aurait réussi; mais Bauduin averti probablement par un émissaire de l'évêque Liébert, abandonna les bords de l'Escaut avec tout son monde, et Jean fut étrangement surpris quand, arrivé à l'endroit où les Flamands étaient postés, il trouva le lieu désert. Rien n'empêchait plus l'empereur de passer le fleuve; il jeta les ponts qu'il avait fait construire, et s'avança dans le marquisat, faisant sur la route tout piller et brûler par ses hommes d'armes, à la manière habituelle des expéditions guerrières de cette époque[3]. Il parvint ainsi, toujours dirigé par Jean, à un endroit appelé le Boulenrieu, passage dans les marais près d'Hennin-Liétard, entre Douai et Arras. Pendant ce temps-là, Bauduin, afin d'arrêter la marche victorieuse de l'empereur, faisait creuser à la hâte un immense fossé connu depuis sous le nom de Fossé-Neuf, et qui s'étendait depuis le château de Ruhoult à Arques jusqu'à la Lys, sous les murs de la ville d'Aire pour de là se prolonger vers La Bassée. Ce gigantesque ouvrage de défense, qui se développait sur une étendue de neuf lieues environ, aurait été achevé, s'il faut en croire quelques chroniqueurs, dans l'espace de trois jours et trois nuits[4].

Quand l'empereur fut de la sorte engagé bien avant dans un pays qu'il ne connaissait pas, Jean le pria de lui faire octroyer la châtellenie de Cambrai, disant que sinon il se verrait obligé de quitter son service. Outre que Jean servait de guide à l'armée d'invasion, il avait encore amené bon nombre de soudoyers, et la défection de tout ce monde aurait mis l'empereur dans l'embarras. Henri manda l'évêque Liébert, qui venait d'arriver au camp pour rendre hommage à son suzerain, et l'engagea à donner satisfaction à l'avoué dépossédé, en l'investissant de la châtellenie qu'il réclamait.

Liébert fut consterné de cette proposition. Après avoir été délivré de la présence de Jean, il s'était empressé, selon droit et justice, de conférer la châtellenie à un jeune baron du nom de Hugues, neveu et héritier de l'ancien châtelain. L'empereur considérait ce qu'il réclamait de l'évêque comme peu important, et, pressé qu'il était par Jean, ses instances devenaient de plus en plus vives. L'évêque, d'un autre côté, se trouvait dans la plus grande perplexité : il ne pouvait sans injustice reprendre la châtellenie à l'héritier légitime. En le faisant il péchait gravement, et

(1) *Chron. manusc. de la bibl. de Cambrai*, n° 623.
(2) *Bald. Chron.*, 335.
(3) *Bald. Chron.* 336.
(4) *Ferreoli Locrii Chron. ad ann.* 1054.

de plus s'exposait aux violences des parents de Hugues. Il refusa net à l'empereur. La colère de celui-ci fut extrême. Par son ordre, des hommes d'armes mirent la main sur le pieux et saint évêque; on le jeta en prison; et le monarque allemand agit de manière à arracher par la violence ce qu'il n'avait pu obtenir par le seul ascendant de son autorité[1]. Cédant aux exhortations de ses coévêques, et sachant que, selon l'Apôtre, il faut toujours se soumettre au souverain, dit la chronique[2], Liébert consentit en gémissant à donner la châtellenie à Jean de Béthune. Celui-ci alors se prépara de nouveau à guider l'armée impériale qu'il avait laissée dans les marais aux environs d'Hennin-Liétard.

Bauduin et son fils s'étaient retranchés avec leurs chevaliers dans les forteresses qui bordaient les rivières de la Scarpe et de la Sensée. Ils ne paraissent pas avoir essayé d'attaquer les impériaux en rase campagne. Ceux-ci s'avancèrent d'abord vers l'Écluse, petite ville sur les confins de la Flandre, de l'Artois et du Cambrésis. Soit par ruse, soit par force, ils en enlevèrent le château au milieu d'une nuit, et firent un grand carnage des habitants qui voulurent se défendre[3]. L'armée passa au delà de l'Écluse, et, continuant à ravager le pays, elle arriva sur les bords de la Deûle, à un endroit où cette rivière se partage en deux bras et forme une sorte d'ilôt.

Ce lieu, appelé Buc, où existait de très-ancienne date un château qui passe, on l'a vu ci-dessus, pour avoir été le siége de la domination du premier forestier de Flandre, et qui par la suite a vu s'élever, sous le nom de Lille, une cité si florissante, ce lieu servait de refuge à la personne du marquis et à celle de ses fils. Il avait été fortifié de nouveau, et la plupart des barons flamands s'y étaient enfermés avec leur suzerain. Il ne semble pas que l'empereur se soit rendu maître de cette importante forteresse. Avant qu'il en eût tenté le siége, le gouverneur Lambert, comte de Lens et oncle du fameux Godefroi-de-Bouillon, sortit à sa rencontre avec des troupes nombreuses. Cette opposition inattendue, en opérant une diversion, aura empêché l'empereur d'attaquer le château de Lille; mais elle coûta la vie au comte Lambert.

De là Henri marcha vers Tournai et assiégea le fort de cette ville, où s'étaient réfugiés grand nombre de gens : car tout le pays se dépeuplait sur le passage des impériaux. Les approvisionnements furent bientôt épuisés par une telle multitude. Vaincue par la famine, plutôt que par les armes de l'empereur, elle se rendit après plusieurs mois d'un siége opiniâtre, pendant lequel elle s'était courageusement défendue[4]. L'hiver approchant, l'empereur ne put songer à tenter en Flandre de nouvelles expéditions; il regagna l'Allemagne où des affaires sérieuses réclamaient sa présence.

Bauduin profita de cet éloignement de l'empereur, qui du reste n'était point parti sans espoir de retour, pour réparer le château de Lille, où il était né et où il faisait sa résidence habituelle, et pour ceindre de murailles les habitations qui entouraient le donjon. Lille prit dès ce moment le rang de bourg ou ville forte. Bauduin construisit une citadelle à Audenarde, et releva les murs de Gand, Bruges, Aire et Saint-Omer.

Un des plus puissants motifs qui rappelaient l'empereur dans ses états était l'arrivée soudaine de Godefroi, dont l'épouse Béatrice avait été quelque temps auparavant retenue prisonnière par ordre d'Henri, sous prétexte que, sans l'agrément du suzerain, elle avait livré sa main, et avec sa main toute l'Italie à un vassal rebelle à l'empire[5]. Révolté de l'offense faite à sa femme, Godefroi venait d'arriver en Allemagne pour y exciter des troubles. Il passa bientôt dans son ancien duché de Lorraine, et de là s'entendit avec Bauduin pour reprendre les hostilités. Ils firent leurs préparatifs, combinèrent leurs mouvements, et, pour commencer, tentèrent le siége d'Anvers, ville dès lors assez peuplée, défendue d'un côté par l'Escaut très-large et très-profond en cet endroit, protégée de l'autre par des fossés, des murailles et des palissades.

Anvers appartenait au duché de Basse-

(1) *Bald. Chron.* 338. (2) *Ibid.* (3) *Ibid.*

(4) *Ibid.* (5) *Lamb. Schafn. ad ann.* 1055.

Lorraine, et Frédéric de Luxembourg, à qui ce fief avait naguère été donné par l'empereur, était accouru s'enfermer dans la ville, la meilleure peut-être de toutes ses possessions. Il réussit, par une défense vigoureuse, à faire traîner le siége en longueur, ce qui permit aux seigneurs lorrains restés fidèles à l'empereur de se rassembler pour venir au secours des assiégés. Le marquis des Flamands et Godefroid abandonnèrent alors le siége d'Anvers; mais ils continuèrent à se tenir en état de guerre ouverte contre l'empire.

Les choses en étaient à ce point, lorsqu'Henri III, qui se trouvait à Bolfeld en Thuringe, vint à mourir peu de temps après avoir désigné son fils pour lui succéder et l'avoir fait agréer par élection générale[1]. Le nouvel empereur, qui régna sous le nom d'Henri IV, n'avait alors que six ans. Sa tutelle fut confiée, en vertu du testament de Henri III, à l'impératrice, mère du jeune prince, et au pape Victor, successeur de Léon IX. Il devenait plus que jamais nécessaire de pacifier les grands vassaux qui depuis tant d'années troublaient le repos de l'Allemagne, tout en ébranlant le trône des Césars.

Un congrès fut convoqué à Cologne, et l'on y échangea des propositions d'arrangement. On promit à Godefroi de lui rendre le duché de Basse-Lorraine après la mort de Frédéric de Luxembourg : laquelle ne devait pas se faire longtemps attendre, car ce prince était déjà fort vieux. Quant à Bauduin, on lui rendit la possession du comté d'Eenham, comprenant la portion de pays située entre l'Escaut et la Dendre, et qu'on nommait la Flandre impériale ; on le réintégra encore dans la jouissance du château de Gand, des Quatre-Métiers, et des îles de la Zélande. Bauduin de Mons, fils aîné du marquis, ne fut pas oublié dans la répartition des fiefs et bénéfices. Le congrès lui accorda le comté de Tournaisis.

Tournai avec son territoire formait, comme Cambrai, un état à part, relevant de l'empire, sous la souveraineté immédiate de ses évêques ; et, bien qu'enclavé entre le Hainaut et la Flandre, il ne perdit jamais son indépendance et sa neutralité. Enfin, Bauduin de Mons obtint la confirmation pleine et entière de son mariage avec Richilde ; et ce fut là le complément de tous ces avantages dont la puissance des souverains flamands venait de s'accroître.

Les relations avec la France avaient presque cessé depuis l'extinction de la deuxième race ; et, à part le mariage conclu entre Bauduin et la fille de Robert, aucun acte important n'était venu démontrer qu'il existât entre les deux pays une grande communauté d'intérêts politiques. Le règne de Henri I[er], fils de Robert, fut tout à fait insignifiant. Son histoire se décolore et disparaît au milieu des démêlés sans nombre des barons français, qui continuent à se débattre dans le chaos de la féodalité naissante. Bauduin ne prit aucune part à toutes ces intrigues. Bien que ses rapports avec le roi son beau-frère n'aient pas été très-fréquents, ils vécurent néanmoins en bonne intelligence ; et Henri conserva même pour le marquis une estime motivée sans doute par l'habileté avec laquelle il avait su conduire ses expéditions guerrières, et surtout les négociations qui soumirent le Hainaut et les terres impériales de la Flandre à la domination des marquis flamands.

Une circonstance solennelle vint bientôt montrer le degré de confiance qu'accordait Henri à Bauduin de Lille. Lorsque le roi des Français sentit approcher sa mort, il fit, selon l'usage, élire et sacrer son jeune fils Philippe en présence des grands vassaux (1060) ; puis, par son testament, recommanda cet enfant et le royaume dont il allait hériter au marquis des Flamands comme au prince le plus sage et le plus capable qu'il connût. De plus, Bauduin était par alliance l'oncle du futur monarque. Henri I[er] trépassa peu de temps après. Sa veuve Anna, fille du duc de Russie, Jaroslaw, eut d'abord la tutelle du jeune roi ; mais elle contracta bientôt un second mariage, et cette tutelle fut entièrement dévolue à Bauduin ainsi que l'administration du royaume. A partir de ce moment, il prit dans ses diplômes les titres suivants : « Moi, Bauduin, comte, marquis des Flamands, administrateur et

(1) *Bruno, Hist. de Saxon. bello.*

bail de Philippe roi des Français et de son royaume[1]. »

La garde du roi et la régence du gouvernement, qui forçaient Bauduin à séjourner une grande partie de l'année auprès de son pupille, ne l'empêchèrent pas de veiller à l'administration de ses propres états, et de régler d'importantes affaires de famille. Outre Bauduin de Mons, époux de Richilde, le marquis des Flamands avait un fils cadet dont l'esprit aventureux et les entreprises chevaleresques émerveillaient beaucoup les princes contemporains. Il s'appelait Robert. Mécontent du rôle secondaire que le hasard de la naissance lui imposait[2], et aspirant à de plus hautes destinées, il ne négligea aucun moyen de tenter la fortune. Il partit d'abord pour l'Espagne avec quelques compagnons et des vaisseaux que son père lui avait donnés, moins sans doute pour seconder des dispositions politiques qu'il approuvait, que pour se débarrasser d'un fils dont le trop bouillant caractère faisait déjà craindre de graves embarras. Cette petite expédition flamande débarqua en Galice, où elle se mit à courir les champs et à enlever de riches butins. Mais quand elle essaya de s'établir dans une des places fortes du pays, elle éprouva une grande résistance de la part des Maures ou Sarrasins. Ceux-ci, que l'invasion si audacieuse et si imprévue de Robert avait frappés de trouble, finirent par s'entendre et se réunir. Ils fondirent en troupes innombrables sur les Flamands, les repoussèrent jusqu'à la côte, en tuèrent un grand nombre, et forcèrent le reste à se rembarquer[3]. Ce premier échec ne découragea point Robert. De retour en Flandre, il arma d'autres navires, et, comme les anciens pirates normands, il voulut s'élancer de nouveau, à l'aventure, sur ces mers que les vieux chants scandinaves appelaient la route des cygnes[4]. Une tempête terrible assaillit sa flotte au sortir du port, et il fut rejeté nu sur la côte, ayant perdu la plupart de ses compagnons et toute sa fortune[5].

(1) Chartes div. Arch. de Lille. (2) *Ad ann.* 1071.
(3) *Lamb. Schaf.* ap. Bouquet, XI, 67.
(4) *Ibid.* (5) *Ibid.*

A quelque temps de là, Robert entendit raconter par des pèlerins venant de l'Italie et de la Sicile les exploits que les guerriers normands conduits par Robert Guiscard faisaient dans ces contrées. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller l'ardente ambition du jeune flamand. Bientôt il se mit à la tête d'une troupe d'aventuriers normands, qui, stimulés par l'exemple de leurs compatriotes, rêvaient la conquête de l'empire grec. Ils s'acheminèrent vers la Grèce par différentes voies, en petits détachements et sous l'habit de pèlerins; mais l'empereur, averti à propos, fit saisir et supplicier les premiers arrivants. L'entreprise avorta donc, et, pour la troisième fois, Robert fut obligé de regagner sa patrie plutôt en fugitif qu'en triomphateur. Ces longs et fatigants voyages, ces épreuves dangereuses et sans résultat ne refroidirent point l'ardeur de Robert.

Les Frisons du nord, peuple dont les mœurs farouches et guerrières conservaient encore leur caractère primitif, étaient depuis longtemps en révolte contre le seigneur ou comte que jadis les rois francs leur avaient imposé, et dont la dynastie, comme celle des marquis flamands, se perpétuait sans interruption. Désœuvré dans sa patrie, Robert alla prêter le secours de son bras et de son épée à Gertrude, veuve du comte Florent Ier, mort le 18 juin 1061, laissant pour successeur un fils en bas âge. Il fit pendant deux ans une guerre heureuse aux Frisons, et, autant par affection que par reconnaissance, Gertrude, encore dans la fleur de la jeunesse, lui octroya sa main.

Ce fut à Audenarde, en présence de Bauduin V et des barons flamands, que se fit ce mariage, qui assurait un protecteur valeureux au jeune héritier du comté de Hollande, et fixait la destinée de Robert. A la demande des barons du pays, ce prince fut nommé régent et tuteur des fils du comte défunt; et on ne le connut plus désormais dans l'histoire que sous le nom de Robert-le-Frison : sobriquet que justifiait assez sa nouvelle position, et que ses exploits entouraient d'un prestige assez glorieux.

A l'occasion du mariage de Robert, le marquis des Flamands lui assigna, comme part héréditaire, les îles de la Zélande, le

comté d'Eenham ou d'Alost et les Quatre-Métiers, c'est-à-dire les terres relevant de l'empire. Il lui donna en outre une forte somme d'argent, en lui faisant jurer sur les saints évangiles de se contenter de tout cela et de ne jamais porter préjudice à son frère[1]. Bauduin de Lille craignait que le caractère entreprenant et guerroyeur de Robert n'amenât des troubles par la suite. Aussitôt après son mariage avec Gertrude, Robert s'en alla en Hollande et reprit le cours de ses expéditions contre les gens de la Frise, qu'il finit, après plusieurs années d'efforts, par dompter et maintenir en obéissance.

Les historiens du temps s'accordent à dire que Bauduin, pendant la minorité du jeune Philippe, gouverna sagement le royaume, et qu'il éleva son pupille avec une vive sollicitude[2]. Du reste, l'intervention du régent dans les grands faits qui s'accomplirent durant cette époque, tels que la conquête de l'Italie méridionale par les Normands, et l'établissement plus fameux encore de ces mêmes Normands en Angleterre, n'est pas bien précise. On sait seulement qu'il fournit, comme souverain de la Flandre, des secours en hommes et en argent à son gendre, le duc Guillaume. Les rois Anglo-Normands payèrent même longtemps en considération de ces secours une somme annuelle de trois cents marcs d'argent au comte de Flandre.

Bien que la chevalerie flamande prît une assez grande part à la conquête de l'Angleterre, le peuple des villes et des campagnes, la classe des serfs ou des hommes libres qu'une affinité de race rattachait aux Anglo-Saxons, témoignèrent d'une manière non équivoque leurs sympathies pour ces derniers. Tandis que les barons de Flandre soutenaient les envahisseurs, l'on vit des troupes de malheureux flamands, fidèles au serment de leurs gildes, traverser la mer pour aller prêter le secours de leurs bras aux populations asservies[3].

Quoique Bauduin prît à l'audacieuse entreprise de Guillaume un intérêt qu'expliquent ses liens de parenté avec le nouveau conquérant, il eut toutefois la loyauté de lui refuser, comme régent de France et tuteur du roi, l'aide qu'il réclamait.

L'année même où son gendre s'emparait de l'Angleterre, Bauduin se trouvait en Flandre avec son royal pupille et s'occupait d'œuvres toutes pacifiques. C'est alors qu'il institua dans le bourg de Lille, pour lequel il avait une prédilection toute particulière, un collége de chanoines qui devint plus tard célèbre sous le nom de chapitre de Saint-Pierre. Le diplôme de cette fondation porte l'empreinte de la philosophie simple et croyante qui caractérise l'esprit du siècle :

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité, d'un seul et vrai Dieu, Moi, Bauduin, comte, marquis des Flamands, procureur et tuteur de Philippe roi des Français et de son royaume, sachant d'après le témoignage des livres divins que le véritable héritage est dans le ciel, destiné à ceux qui de bonne volonté se livrent aux œuvres pieuses, je me suis appliqué à considérer attentivement en moi-même qu'avec l'observance des divins préceptes rien n'était plus profitable à un serviteur de Dieu, et pour le salut de son âme et pour celui de son corps, que d'édifier des églises en l'honneur de Dieu et de ses saints, là où on le peut faire raisonnablement et selon les lois. Aussi, considérant avec les yeux du cœur ces paroles de l'Écriture annonçant qu'il sera beaucoup exigé de celui auquel on aura beaucoup donné ; et cette autre maxime : que celui qui sur la terre bâtit la maison de Dieu, prépare sa propre demeure au ciel ; acquiesçant au bon et salutaire avis de mon épouse Adèle et de mon fils Bauduin, ayant en outre fait élever dès les fondements une basilique en l'honneur de saint Pierre, prince des apôtres, j'ai institué un collége de chanoines chargés d'implorer jour et nuit la clémence de Dieu pour le salut de mon âme, de celles de mes prédécesseurs, de mon épouse, de mes enfants et de tous les fidèles chrétiens, etc. Fait à Lille dans la basilique de Saint-Pierre, en présence de Philippe, roi des Francs, la septième année de son règne[4]. »

La dédicace de l'église de Saint-Pierre

(1) *Chron. S. Baronis*, ap. Pertz.
(2) *Fragm. hist. Franc.* ap. Duchesne, IV, 86. — *Chron. breve ab origine Francorum usque ad an.* 1137. *Doc. Ined.* I. II. p. 23.
(3) *Ord. Vital, passim.*

(4) V. *Miræus, Oper. diplom.* I, 65.

eut lieu le 2 août, en présence de tous les dignitaires ecclésiastiques de la Flandre ; et la consécration en fut faite par Bauduin évêque de Noyon, Gui évêque d'Amiens, et Drogon évêque de Térouane. Des domaines considérables furent assignés à cet illustre chapitre et les diplômes qu'on dressa de ces donations sont souscrits par le jeune roi des Français.

Bauduin voyant approcher la fin de ses jours, ne s'occupa plus que d'œuvres pieuses. Le 29 mai de l'an 1069, il inaugura en grande pompe la nouvelle église de Saint-Bavon, qu'il avait fait élever à Gand sur l'emplacement de la basilique primitive. Ce fut là le dernier acte de sa vie ; car bientôt après il tomba malade, à Lille, dans l'hôtel qu'il habitait d'ordinaire, et expira le 1er septembre, après un règne de trente et un ans. On l'enterra dans la nouvelle église de Saint-Pierre, où son tombeau et l'épitaphe qui y était inscrite se voyaient encore au siècle dernier.

La Flandre était arrivée sous son règne à un degré de prospérité que le témoignage d'un auteur contemporain nous permet d'apprécier. L'archevêque de Reims Gervais écrivant au comte Bauduin lui parle ainsi : « Que dirai-je de l'affluence des richesses diverses que le Seigneur a voulu t'attribuer par droit héréditaire à un si haut degré qu'il est peu d'hommes qui puissent t'être comparés à cet égard ? Que dirai-je des efforts persévérants par lesquels tu as si habilement fécondé un sol qui, jusqu'alors inculte, surpasse aujourd'hui les terres les plus fertiles ? Docile aux vœux des laboureurs, il leur prodigue les fruits et les moissons, et les prés se couvrent de nombreux troupeaux. Raconterai-je que les peuples te doivent le don du vin qui leur était inconnu ? Afin que rien ne manquât aux habitants de tes provinces, tu parvins à apprendre aux agriculteurs à cultiver la vigne, de sorte qu'après avoir longtemps ignoré ce qu'était le vin, ils président aujourd'hui aux travaux des vendanges. Qu'ajouterai-je sur tes autres trésors, sur tes joyaux et tes vêtements précieux ? Tout ce que le soleil voit naître, dans quelque région ou sur quelque mer que ce soit, t'est aussitôt offert, ô prince Bauduin ! et puisse-t-il longtemps en être ainsi, puisqu'il n'est personne plus digne que toi de posséder ces biens[1] ! »

Devenue veuve, Adèle de France prit la résolution de finir le reste de ses jours dans la retraite ; elle choisit l'abbaye de Messines qu'elle avait fondée, et y vécut, dit une vieille chronique, comme morte entre les nonnes, passant sa vie dans le silence, occupée à prier et à jeûner. Désirant recevoir le voile des mains du pape lui-même, elle partit de Messines pour aller à Rome, « dans un char recouvert d'une courtine pour la protéger contre le vent et la pluie, car elle ne voulait pas être empêchée de dire ses oraisons le long du chemin[2]. » Peu de temps après ce voyage, la fatigue, la vieillesse, la maladie, et peut-être aussi le chagrin de voir la Flandre ensanglantée par la guerre civile, conduisirent au tombeau cette vertueuse princesse. Suivant le nécrologe de l'abbaye de Messines, elle mourut en 1071, l'année même où son petit-fils périt traîtreusement aux champs de Cassel, et où l'usurpation devait pour la première fois triompher en Flandre.

Lorsque Bauduin de Mons succéda à son père, il n'était déjà plus jeune. Depuis son mariage avec Richilde et la paix conclue avec l'empereur, il avait tranquillement régné sur le Hainaut ; et quand la Flandre lui advint par droit de succession il n'eut à exercer sur les deux pays qu'une domination pacifique, grâce à l'habileté avec laquelle Bauduin de Lille avait conduit ses affaires, tant au dehors qu'à l'intérieur, depuis plus de trente ans. A la vérité, ce fut le calme avant l'orage : mais ce calme, Bauduin de Mons en jouit pendant les trois années qu'il porta la couronne des marquis flamands ; et il lui fut permis de réaliser un acte que la révolution communale peut revendiquer comme un de ses premiers points de départ.

En l'année 1068, Bauduin acheta, sur les bords de la Dendre, la villa d'un baron nommé Gérard, et résolut de l'élever au rang de bourg ou ville fortifiée. En consé-

(1) *Belgisch. Museum*, IV, 172.

(2) *Li Estore des comtes de Flandres, msc. de la bibl. Imp.* n° 455, fol. 51.

quence il l'entoura de murailles, l'appela du nom de Gérard-Mont (plus tard Grammont par corruption), puis lui donna des lois confirmatives sans doute de coutumes antérieurement en vigueur, mais qui n'en sont pas moins le plus ancien monument écrit du droit civil et criminel de la Flandre, la première garantie donnée dans ce pays par la féodalité à une classe d'hommes qui n'en possédaient jusqu'alors aucune. Voici le préambule et les principales dispositions de cet acte :

« Le comte Bauduin, considérant que la ville appelée Gérard-Mont, située sur les marches de la Flandre, du Hainaut et du Brabant, n'offrirait aucun attrait à ceux qui voudraient l'habiter s'ils n'y trouvaient l'importante garantie de la liberté ; après avoir réuni et consulté les barons de la Flandre, du Hainaut et du Brabant, constitua les droits suivants, que lesdits barons ont fait serment de maintenir à perpétuité :

« Toute personne, de quelque condition qu'elle soit, qui aura acheté un héritage dans la ville de Gérard-Mont, sera libre, à la condition d'observer ces lois selon le jugement des échevins.

» Elle pourra quitter la ville si bon lui semble, mais après avoir satisfait à ses dettes et obligations.

» Aucun n'est forcé de recourir au duel judiciaire ou de se soumettre aux épreuves de l'eau et du feu.

» Un laïque en discussion avec un laïque pour une dette, une convention, un héritage, ne doit pas être cité devant le doyen ou l'évêque, s'il désire subir le jugement des échevins ; mais pour ce qui concerne le droit ecclésiastique, comme la foi, le mariage, ou autres matières semblables, il en doit répondre devant l'Église.

» Si quelqu'un se trouve sans héritier, il a le droit de donner sa fortune en aumônes, soit aux églises, soit aux pauvres.

» Si un enfant légitime vient à mourir aussitôt après sa naissance, sa succession appartiendra au survivant du père ou de la mère.

» Si les fils ou les filles reçoivent de l'argent ou des biens de leurs parents; quand l'un des parents viendra à mourir, ils remettront en commun ce qu'ils auront reçu pour partager ensuite.

» Si quelqu'un ne veut pas payer ce qu'il doit à un bourgeois, et que la chose ait été notifiée aux échevins, le débiteur sera, par l'aide et le pouvoir du comte, forcé de satisfaire à son obligation.

» Si quelqu'un tue ou brise les membres hors le cas de légitime défense, il perdra tête pour tête, membre pour membre.

» Celui qui blessera, terrassera, prendra quelqu'un aux cheveux, payera au comte soixante sols ; s'il recommence, il payera six livres.

» Celui qui dira des injures aux échevins ou à quelque serviteur du comte dans la ville, payera soixante sols au comte ; s'il récidive, il payera six livres[1]. »

Droit public, droit civil, droit criminel, procédure, police, tout est, comme on le voit, confusément abordé dans cet acte, dont le laconisme énergique ne manque pourtant pas d'une certaine sagesse. Il est à remarquer que l'élection par le peuple, qui forme la base des priviléges municipaux en général, ne se montre pas encore ici. Mais nous la trouverons plus tard systématisée et organisée dans les chartes communales flamandes, mieux peut-être qu'elle ne le fut jamais dans aucune ville de France. Il est une autre observation qui ressort naturellement des circonstances au milieu desquelles fut octroyée la loi de Grammont par le huitième souverain flamand ; c'est que ce premier élément de liberté n'est point le fruit de la violence ou de l'insurrection, mais un acte spontanément consenti.

Atteint d'une maladie mortelle, tandis qu'il se trouvait à Audenarde, Bauduin fit apporter tous les corps saints et les reliques que possédait la Flandre ; il convoqua ses fidèles sujets, et, après les avoir consultés, il donna le marquisat à Arnoul, son fils aîné encore en enfance, et le comté de Hainaut à son second fils Bauduin, en décidant que, si l'un venait à mourir, le survivant aurait le gouvernement de l'une et de l'autre contrée[2]. Les vassaux ayant touché les reliques des saints

(1) Archives de Flandre à Lille, chambre des comptes.
(2) *Gilb. Montensis Chron.*

selon la coutume, prêtèrent foi et hommage aux jeunes princes. Alors Bauduin confia Arnoul et la régence de la Flandre aux soins de Robert-le-Frison; le second fut laissé sous la tutelle de sa mère Richilde. Robert prêta serment de fidélité à son jeune pupille; et le père mourut bientôt après, rassuré peut-être sur le bonheur futur de ses enfants.

Ce fut le 17 juillet de l'année 1071, qu'on l'ensevelit dans l'abbaye d'Hasnon qu'il avait rebâtie. Des regrets universels le suivirent au tombeau, et il n'est pas de prince parmi les anciens souverains de la Flandre sur le compte duquel les historiens se trouvent plus d'accord. Ils sont unanimes dans les louanges qu'ils en font: « Grâce à la prudence, à la justice, à l'équité, au courage, à l'énergie du comte Bauduin, dit l'un d'eux[1], les habitants du Hainaut, les Flamands et ses autres sujets jouirent durant sa vie de tant de paix, de concorde et de sécurité que dans ces contrées chacun allait sans poignard, sans bâton, sans armes offensives. Nulle crainte aux frontières du pays. Les poternes des villes et des châteaux ne se fermaient point; on ne craignait même pas de laisser ouvertes les portes des maisons, des greniers et des celliers, car il n'existait ni voleurs, ni assassins. La situation de nos contrées était vraiment la confirmation de cette prophétie: *Ils transformeront leurs épées en socs de charrue et leurs lances en faux*[2]. »

« Jamais il ne s'arma pendant toute la durée de son règne, dit un autre chroniqueur. On le voyait parcourir la Flandre, un faucon ou un épervier sur le poing, et il ordonna que ses baillis portassent dans ses seigneuries une verge blanche, longue et droite, en signe de justice et de clémence. Son gouvernement fut tellement pacifique qu'il n'était permis à personne de porter des armes... C'est pourquoi tout le peuple l'appelait d'une voix unanime le bon comte de Flandre »[3].

(1) *Ex communi historia Hannoniæ*, ap. J. de Guise, XI, 24.

(2) Isaïe, II, 4. (3) *Corpus chronic. Flandriæ*, I. 52.

V

ARNOUL III. — ROBERT-LE-FRISON. 1070-1093.

La comtesse Richilde s'empare de l'autorité souveraine au nom de son fils Arnoul. — Exactions et violences de cette princesse. — La Flandre tudesque se soulève et prend le parti de Robert-le-Frison. — Antipathie de race entre les Wallons et les Thiois. — Bataille de Cassel. — Assassinat du jeune Arnoul. — Philippe, roi de France, saccage la ville de Saint-Omer. — Il abandonne la cause de Richilde. — Celle-ci inféode le comté de Hainaut à l'évêché de Liége. — Elle reprend les hostilités contre Robert. — Bataille de Broqueroie. — Robert devient marquis des Flamands. — La légitimité de son pouvoir est vivement contestée. — Oppositions du clergé. — Le pape Grégoire VII envoie saint Arnoul en Belgique pour calmer les dissensions. — La paix se rétablit. — Robert associe son fils au gouvernement. — Il fait le pèlerinage de Jérusalem. — Pénitence et mort de Richilde. — Miracles et prodiges en Flandre. — Le mal des ardents. — Organisation de la cour des comtes de Flandre. — Robert opprime le clergé. — Lettre du pape Urbain II à ce sujet — Plaintes amères adressées par le clergé de Reims. — Robert se soumet aux injonctions du concile. — Il meurt

Chaque fois que sous un même sceptre se trouvent réunis des peuples différents d'origine et de langage, il se revèle tôt ou tard entre eux des antipathies plus ou moins vives, plus ou moins caractéristiques suivant les causes qui les viennent susciter. Parmi les portions de territoire primitivement confiées à la garde des forestiers, puis laissées en toute souveraineté aux marquis flamands, il en était chez qui les mœurs germaniques avaient irrévocablement pris racine: d'autres, au contraire, conservaient leur caractère primitif, gaulois ou celtique, modifié cependant par l'influence des conquérants romains dont elles avaient adopté le langage. Nous l'avons dit déjà, ces derniers pays se distinguaient sous les noms de Galls ou Wallons, des autres qu'on appelait Thiois ou Tudesques. Pour la première fois dans l'histoire de Flandre, nous allons voir éclater entre eux d'une manière bien distincte cette rivalité de race dont on eut si souvent à déplorer les fâcheux effets, et qui n'a jamais pu complétement s'effacer.

Au moment où Bauduin de Mons descendit au tombeau, Robert était en Frise occupé

à défendre les intérêts de ses beaux-fils. L'occasion se montrait favorable à Richilde pour s'emparer d'un pouvoir dont elle avait toujours été avide: elle la saisit avec empressement. Depuis longtemps elle s'était ménagé dans les provinces wallones un puissant parti, en tête duquel figuraient deux barons français, les sires de Mailly et de Coucy, dont elle avait fait ses conseillers intimes. Cette faction débuta par déclarer nul et non valide le testament du prince défunt, détruisant ainsi de prime abord le plus sérieux des obstacles que pouvaient rencontrer les prétentions de Richilde.

Cependant, c'était pour s'opposer à ces prétentions que Bauduin de Mons avait formulé ses dernières volontés d'une façon si précise. Le caractère ambitieux et remuant de Richilde n'était pas de nature à lui inspirer beaucoup de confiance : jeune encore, elle pouvait d'ailleurs se marier une troisième fois ; et il était à craindre qu'agissant à l'égard des enfants de Bauduin comme elle l'avait fait au préjudice de ceux d'Herman, elle ne livrât la Flandre aux mains de quelque étranger. Tels étaient sans doute les motifs pour lesquels Bauduin de Mons avait, au lit de la mort, confié le gouvernement de la Flandre à Robert-le-Frison, à l'exclusion de sa femme Richilde.

Lorsque Robert, toujours retenu en Hollande, apprit qu'on venait de le dépouiller des droits que son frère lui avait conférés, il somma Richilde de lui remettre le gouvernement de la Flandre. Mais celle-ci ne tint nul compte des protestations de son beau-frère. Prévoyant les suites que devait avoir cette affaire, et jugeant que le Frison allait devenir son implacable ennemi, elle s'empressa de diminuer sa puissance en saisissant les domaines qu'il possédait, savoir le comté d'Alost, la terre nommée les Quatre-Métiers et les îles de la Zélande.

Cette expédition, favorisée par l'absence de Robert, s'exécuta promptement et avec énergie. Jean, sire de Gavre, châtelain d'Ypres, ayant voulu s'opposer par la force à ce que Richilde s'emparât des Quatre-Métiers, elle lui fit couper la tête ; puis, dans la crainte que le roi des Francs, auquel Robert avait déjà porté ses plaintes, ne vit toute cette conduite d'un mauvais œil, elle lui dépêcha des députés chargés de lui offrir quatre mille livres d'or[1]. C'était, aux yeux du roi, une raison beaucoup plus péremptoire que toutes celles qu'on aurait pu lui donner; et, dès ce moment, il abandonna Robert pour embrasser sans réserve la cause de la libérale comtesse.

Malheureusement, il était alors impossible à Robert de venir défendre ses droits en personne. A peine maître des Frisons révoltés, il avait à combattre de plus dangereux adversaires. Le comté de Hollande fut, en 1071, envahi tout à la fois par Guillaume, évêque d'Utrecht, et par Godefroi-le-Bossu, duc de Basse-Lorraine, le même que nous avons vu naguère allié avec Bauduin de Lille, pour faire la guerre à l'empereur. Peu après la mort de Florent, comte de Hollande, l'évêque d'Utrecht, profitant de la minorité du jeune Thierri V, pupille de Robert, avait obtenu de l'empereur l'investiture féodale de la Hollande méridionale ; comme il ne se trouvait pas assez fort pour se mettre en possession d'un pays sur lequel Robert de Flandre était venu planter son étendard, il le concéda à Godefroi, à charge de le tenir de lui en fief. L'évêque s'unit donc à Godefroi aussitôt que celui-ci fut en paix avec l'empire ; et, afin de rendre efficace l'arrangement conclu entre eux, ils entrèrent simultanément en Hollande.

Tel était le motif de cette guerre. Le résultat n'en fut pas heureux pour Robert. Vaincu auprès de Leyde, il fut contraint de battre en retraite et de se réfugier avec sa femme et ses enfants dans la ville de Gand.

Lorsqu'il y arriva, les choses avaient pris en Flandre une tournure beaucoup plus favorable à sa cause qu'il n'aurait pu l'espérer. Enhardie par l'invasion de la Hollande qui la délivrait d'un rival dangereux, Richilde s'était livrée sans ménagement à l'exercice d'un pouvoir qu'elle avait longtemps ambitionné. Les actes se publiaient en son nom; elle n'admettait que des Wallons dans son conseil, et les Flamands se demandaient en murmurant si le jeune Arnoul, fils de leur seigneur, n'existait plus. Par le conseil des

(1) *Li estore des C. de Fl.* fol. 53. v°.

barons français qui l'entouraient, des faits nombreux de tyrannie, des exactions de toute nature se commettaient journellement. L'avide comtesse augmentait les impôts outre mesure. Elle alla jusqu'à mettre une taxe de quatre deniers sur chaque lit, et à s'emparer du trésor d'un grand nombre d'églises[1].

Cependant le Hainaut, l'Artois, la Flandre wallone, les provinces de langue romane ou française, enfin, étaient moins durement traités que les pays de langue tudesque, sur lesquels Richilde se plaisait à faire peser tout le poids de son despotisme. Elle les ménageait afin de s'en créer un appui au besoin; et les Wallons se montraient favorables à sa cause et à ses projets, moins par affection pour elle que par une sorte d'inimitié instinctive contre des voisins dont ils dédaignaient le rude langage, et à la prospérité desquels ils commençaient à porter envie.

De leur côté les Flamands de race, qui conservaient encore cet esprit d'indépendance puisé dans les vieilles mœurs germaniques, s'étaient émus de la dure position que Richilde leur avait faite et supportaient impatiemment ses oppressions. Aux griefs qu'ils nourrissaient contre la veuve de Bauduin de Mons vinrent bientôt s'en joindre d'autres. Richilde épousa Guillaume Osbern, comte d'Essex et d'Hereford, et trésorier d'Angleterre depuis la conquête, lequel descendait des anciens ducs de Normandie dont la mémoire en Flandre était détestée. On prétend même qu'elle eut la hardiesse de donner à ce nouvel époux le titre de marquis ou comte des Flamands, titre qui seul devait appartenir au fils de Bauduin. Cette union froissa vivement le sentiment national des Flamands[2]; mais ce qui mit surtout le comble à leur haine contre Richilde, ce fut un acte de cruauté tel que les annales du pays n'en avaient point jusque-là enregistré de semblable.

La ville d'Ypres, jugeant à propos d'adresser des remontrances à la comtesse, lui envoya des députés qui la rencontrèrent à Messines, proche de la Lys. A peine lui avaient-ils appris l'objet de leur message, qu'elle les désigna du doigt à ses hommes d'armes et ordonna qu'on leur tranchât immédiatement la tête, à eux et à leur suite, composée de plus de soixante personnes. Aussitôt que cette sanglante exécution fut terminée, Richilde, pour ajouter encore à la terreur qu'elle voulait inspirer, fit mettre le feu à la ville et au monastère de Messines; puis, à la lueur de l'incendie, prit le chemin de Lille. De nouveaux députés des villes de Gand et de Bruges, ignorant le sort de leurs malheureux compatriotes, vinrent trouver Richilde à Lille pour lui porter également leurs doléances. Comme ils étaient nombreux, la comtesse les avait fait loger séparément dans différents quartiers de la ville, afin de les pouvoir plus facilement saisir et mettre à mort. Mais avertis du péril où ils se trouvaient par le gouverneur du château nommé Gérard de Buc, homme dévoué en secret au parti flamand, ils parvinrent, au milieu des ténèbres de la nuit, à s'échapper tous de la ville par des issues dérobées que le châtelain leur fit ouvrir.

La nouvelle du massacre des députés d'Ypres, et de la trahison préparée à ceux de Bruges et de Gand souleva en Flandre un sentiment unanime d'indignation. Une insurrection contre le pouvoir de Richilde était imminente, quand l'arrivée de Robert-le-Frison vint donner une impulsion plus large et plus forte à ce mouvement national. Alors éclata dans toute son énergie cette antipathie de race assoupie depuis longtemps, et que la tyrannie d'une femme venait de réveiller si brutalement. Robert, assuré désormais du concours unanime des Flamands, prit sans désemparer les mesures nécessaires pour anéantir l'autorité de Richilde et reconquérir ses droits de régent. Il s'entendit avec les barons et les villes, combina ses moyens, et partit ensuite pour la Hollande afin d'en ramener tous les hommes d'armes qui voudraient bien le suivre.

Peu de temps après, il débarqua à Mardike avec une assez forte armée de Hollandais et de Frisons, gens dont les Flamands connaissaient l'idiome et auxquels ils ne tardèrent pas à venir se joindre en foule,

(1) *Hist Com. Ardensium*, ap. Bouquet, II, 298. — *Li estore des C. de Fl.* fol. 53. v°. (2) *Ibid.*

impatients qu'ils étaient d'obtenir enfin vengeance. A la tête de tout ce monde Robert traversa la Flandre, se faisant ouvrir les villes et les forteresses où Richilde avait mis des châtelains wallons, soulevant et entraînant à sa suite les populations armées. Il arriva de la sorte devant Lille, la plus prochaine des villes wallones sur la frontière des pays de langue thioise, et où Richilde continuait à séjourner, attendant les secours qu'elle s'était empressée de réclamer du roi de France.

Lille, singulièrement fortifiée depuis sa fondation par le père du comte Robert, était sur un pied de défense formidable. Mais, à la nouvelle de l'arrivée des Flamands, Gérard de Buc, le même qui avait sauvé les députés de Gand et de Bruges, ouvrit pendant la nuit les portes du château à Robert, qui y entra avec une partie de ses gens d'armes. Richilde quitta précipitamment la ville, et prit la route d'Amiens afin de hâter la venue du roi Philippe de France. Robert, de son côté, pénétra aussitôt dans Lille, où fut trouvé, entre autres personnages importants, le sire de Mailly, l'un de ces conseillers de Richilde auxquels les Flamands portaient la plus grande haine. En vain Robert voulut-il le garder comme otage ou comme prisonnier; on ne l'écouta point. Le sire de Mailly, saisi entre ses mains, est à l'instant massacré, son corps mis en lambeaux et traîné à travers les rues de la ville avec tous les raffinements d'outrage et de cruauté que savent seules inventer les fureurs populaires.

De Lille Robert et les Flamands s'avancèrent vers Cassel, l'ancien château des Ménapiens[1]. Ce bourg, plusieurs fois détruit au temps des invasions normandes, avait été rebâti et consolidé par Arnoul-le-Vieux. Situé au sommet d'une montagne d'où l'on découvre, dit-on, trente-deux villes à clochers, il est surmonté d'une tour qu'on aperçoit de Laon quand le ciel est pur[2]; il domine donc tout le pays et offre une excellente position stratégique. Robert s'y installa sans peine, le châtelain Boniface s'étant empressé de lui livrer l'entrée de la ville et du château.

C'est là que de tous les points de la Flandre se réunirent les chevaliers, les hommes d'armes, les milices des villes, et jusqu'aux pauvres gens des campagnes mus par un même sentiment de patriotique indignation. Robert-le-Frison ne fut plus dès lors considéré comme un seigneur auquel on obéit par devoir ou par habitude; il devint pour les Flamands de pure origine le défenseur de leurs droits, le protecteur de leur nationalité; et l'on conçoit combien il devait puiser de force et peut-être d'orgueil dans la nouvelle situation politique que les circonstances lui faisaient.

Cependant le jeune roi Philippe, séduit par l'or et les instances de Richilde, s'avançait au-devant de la Flandre insurgée. Son armée nombreuse et aussi bien organisée qu'elle pouvait l'être pour l'époque, se composait d'hommes d'armes venus des différentes provinces soumises à la suzeraineté du roi de France. Elle partit de Saint-Omer; et ayant fait sa jonction avec les troupes levées par Richilde dans les pays wallons, elle parvint en bon ordre à Bavinckhove, au pied du mont Cassel, le dimanche de la Septuagésime, 20 février 1070.

Il ne reste sur la bataille célèbre qui fut livrée ce jour-là, que des détails assez confus et assez contradictoires. De tous les historiens qui en ont parlé, il n'en est pas, selon nous, qui l'aient fait mieux et en aussi peu de mots qu'un très-ancien chroniqueur dont les récits sont quelquefois empreints d'une poétique véracité. Après avoir dénombré les guerriers qui composaient l'armée du roi de France et celle de Richilde : « Tous ces gens, dit-il, s'assemblèrent pour déconfire le Frison dessous Cassel. Le Frison n'eut pas si grande multitude de monde, mais il eut plus forts gens à bataille; et ses soldats vinrent armés non pas tant seulement d'armes de fer, mais aussi des armes de la foi. Ils ôtèrent le linge de leur corps et ne conservèrent que des langes sous leurs armures. Se prosternant à terre et priant Dieu, ils attendirent leur salut d'en haut; et pour ce qu'en si petit nombre ils se devaient combattre contre le roi de la terre,

(1) V. les *Préliminaires*.
(2) *Li estore des C. de Fl.*, fol. 53 v°.

ils recommandèrent leur cause au roi du ciel. Que vous dirai-je de plus? les armées engagèrent le combat, et fut fait tel massacre de celle du roi que la terre fut tout arrosée de sang et les champs couverts de la multitude des morts[1].. »

En effet, la déroute de l'armée du roi et de celle de Richilde fut complète. Le jeune monarque s'en tira sain et sauf, et parvint à gagner Montreuil avec quelques débris de troupes. Quant à Richilde, combattant avec fureur en tête de ses chevaliers, elle tomba au pouvoir des Flamands, et fut faite prisonnière. Son récent époux, l'Anglais Guillaume Osbern, et le sire de Coucy, son conseiller intime, étaient morts à ses côtés. Mais la perte la plus regrettable de cette journée fut celle du jeune Arnoul, qui, victime des projets ambitieux de sa mère, et entraîné au milieu d'un conflit dont le résultat, quel qu'il fût, ne devait pas lui être profitable, périt, dit-on, assassiné sur le champ de bataille par les mains d'un de ses propres hommes-liges, nommé Gerbald, probablement d'origine flamande[2].

Arnoul, troisième du nom, n'avait pas plus de dix-sept ans lorsqu'il mourut. Son cadavre, enlevé du milieu de ceux dont le champ de bataille était couvert, fut transporté à l'abbaye de Saint-Bertin, où il reçut, par les soins du vainqueur, une honorable sépulture[3].

La victoire remportée par le parti tudesque sur le parti wallon ou français, toute favorable qu'elle fût à la nationalité flamande, eût été plus décisive encore, si Robert, entraîné à la poursuite de ses ennemis, ne se fût imprudemment laissé prendre et enfermer à Saint-Omer. Les deux partis se trouvant privés de leurs chefs, on traita d'un échange. Walfrade, châtelain de Saint-Omer, qui détenait Robert, courroucé de ce qu'on voulait rendre corps pour corps, sans rançon, prétendait garder le comte. Les bourgeois de la ville, par des motifs qu'il n'est pas très-facile d'apprécier aujourd'hui, contraignirent le châtelain à mettre Robert en liberté. Le roi fut vivement contrarié de cette permutation qui s'était faite à son insu. Peut-être avait-il quelque arrière-pensée sur le marquisat flamand, et espérait-il que, les deux concurrents retenus captifs, il pourrait plus aisément réaliser ses projets. Toujours est-il que, dans un premier moment de fureur, après la délivrance de Robert, il résolut de saccager la ville de Saint-Omer. Elle était très-forte et ses habitants déterminés à se bien défendre. Mais le châtelain, qui ne pouvait leur pardonner de lui avoir arraché sa proie, ouvrit les portes de la ville dans la nuit du 6 au 7 mars; et le roi, y entrant avec ses hommes, mit tout à feu et à sang. On poursuivait les bourgeois de rue en rue, de place en place; les églises étaient pillées comme les maisons : on n'épargnait pas plus les prêtres que les femmes et les jeunes filles livrées tremblantes à la brutalité des soldats[4].

Richilde fut rendue à la liberté en même temps que son victorieux compétiteur. Sa défaite de Cassel, la mort de son fils, celle de son mari et d'un grand nombre de ses amis fidèles ne la découragèrent point, et bientôt elle se mit en mesure de reprendre l'offensive.

On sait que Bauduin de Mons avait ordonné en mourant que celui de ses deux fils qui survivrait à l'autre aurait la possession simultanée de la Flandre et du Hainaut. Richilde s'empressa de présenter son second fils Bauduin au roi Philippe, en réclamant de nouveau sa protection. Le roi, irrité contre Robert, qui venait de le battre, la lui promit, ceignit le baudrier à Bauduin, et le salua marquis des Flamands : cérémonies illusoires qui, loin d'assurer les droits du jeune prince et de les faire prévaloir, ne tendaient qu'à lui enlever l'affection de ses propres sujets, et à augmenter la puissance morale de Robert. En effet la popularité de celui-ci, s'il est permis de nous servir de cette expression toute moderne, croissait au fur et à mesure des griefs que le parti dont il était le représentant avait à reprocher au parti contraire.

(1) *Li eslore des C. de Fl.* fol. 54.
(2) *Gilberti Montensis Chron.*, ap. J. de G., xi, 89.
(3) *Corpus Chronic. Fland.* i. 61.

(4) *Li eslore des C. de Fl.*, fol. 54.

Le roi, après le sac de Saint-Omer, leva de nouvelles troupes en France, et s'occupa des moyens de reprendre les hostilités contre Robert. Parmi les prisonniers importants retenus par celui-ci lors de la bataille de Cassel, se trouvait Eustache, comte de Boulogne, frère de Godefroi évêque de Paris et chancelier du roi. Cette circonstance mit en rapport le comte Robert avec Godefroi. Ils finirent par s'entendre tellement que Robert promit à l'évêque la liberté de son frère et une forêt de vaste étendue appelée la forêt de Bethloo à condition qu'il déterminerait le roi à cesser la guerre, à abandonner complétement le parti de Richilde, et à retourner à Paris. Il fallut que Godefroi employât la ruse pour faire partir le roi, jeune prince capricieux et vif, mais d'un faible courage contre les obstacles sérieux. Il en avait déjà rencontré beaucoup depuis la guerre : son chancelier lui fit mystérieusement donner avis que Bernard, duc de Saxe, beau-frère de Robert-le-Frison, arrivait au secours de ce dernier avec de nombreux hommes d'armes, qu'ils avaient le projet de couper la retraite au roi et à son armée, qu'enfin il était probable que beaucoup de barons français avaient déjà reçu de l'argent pour le trahir.

Emu de ces confidences, Philippe, sans attendre le lendemain, prit la nuit même le chemin de Paris, et dans son trouble, abandonna ses bagages aux Flamands[1]. Le chancelier, craignant que le roi, remis de sa frayeur, ne revînt en Flandre, se hâta de l'aller rejoindre, et lui conseilla de ne plus songer à poursuivre une guerre désastreuse. Il lui représenta que Robert-le-Frison lui était plus proche parent que le jeune Bauduin et que d'ailleurs celui-ci était irrévocablement abandonné des Flamands, c'est-à-dire de la majeure partie de ses sujets. Enfin, pour détacher tout à fait le roi de la cause wallone, Godefroi lui proposa d'épouser Berthe, fille de Florent, comte de Hollande, mort en 1061, et par conséquent belle-fille de Robert. Cette alliance se conclut et devint fatale à Richilde, qui resta dès lors dans l'isolement, abandonnée d'un allié sur lequel elle se croyait en droit de compter, et qui lui faisait défaut au moment où elle en avait le plus besoin.

Ces revers de fortune n'abattirent point le courage de l'opiniâtre comtesse. Moins désireuse de faire prévaloir la légitimité de son fils que de satisfaire un impérieux instinct de vengeance, elle eut recours alors à un expédient qui donne la mesure de ses intentions et de son caractère. Théoduin, évêque de Liége, était le seul des princes voisins qui pût ou voulût prêter son concours à Richilde. Elle s'adressa à lui ; et, pour en tirer de l'argent et des hommes d'armes, car il lui en fallait à tout prix, elle consentit à devenir sa vassale. Voici les principales clauses de cette honteuse inféodation du comté de Hainaut à l'évêché de Liége :

« La comtesse Richilde et Bauduin son fils font hommage du comté de Hainaut à l'évêque de Liége, dont ils deviennent hommes-liges, promettant de le servir de toutes leurs forces.

» Si quelqu'un veut faire la guerre au comte et assiége un de ses châteaux, l'évêque doit fournir à ce dernier cinq cents chevaliers ; ce qu'il s'oblige à faire trois fois l'an, et durant l'espace de quarante jours chaque fois.

» L'évêque, outre l'hommage du comté de Hainaut, recevra encore celui des châtelains de Mons, Beaumont et Valenciennes.

» L'évêque s'engage à donner annuellement au comte, le jour de Noël, quatre paires de robes de la valeur de six marcs la pièce, et à chacun des châtelains susnommés une robe d'égale valeur.

» Si le comte acquiert des alleux dans son comté, il tiendra le tout de l'évêché de Liége[2]. »

Ce traité fut conclu à Fosses en présence de Godefroi, duc de Bouillon, qui, bientôt après, devait prendre une si glorieuse part aux croisades ; du comte Albert de Namur, de Lambert comte de Louvain, du comte de Chiny et de celui de Montaigu en Ardennes. En sanctionnant, par leur présence et l'appo-

(1) *Chron.* ap. Bouquet, XI, 391 et 392.

(2) Cet acte, qui a été imprimé plusieurs fois, se trouve aux Archives des comtes de Flandre à Lille, 2e *Cartul. de Hainaut*, pièce 251.

sition de leur sceaux, un accord de cette nature, les princes lorrains prouvaient qu'ils ne voyaient pas avec déplaisir l'affaiblissement simultané de la Flandre et du Hainaut. Ils s'y prêtèrent donc de très-bonne grâce; mais l'empereur Henri IV, à la ratification duquel le traité fut soumis, ne se montra pas aussi accommodant. Il en témoigna de la surprise, en faisant probablement cette réflexion : que si Richilde n'avait pu soumettre les Flamands avec toutes les forces du roi Philippe, elle le pourrait bien moins encore avec les cinq cents Liégeois que le prélat devait lui fournir. Le véritable motif qui le portait à refuser son adhésion, c'était la crainte de voir l'évêque de Liége, vassal déjà trop puissant à son gré, recevoir par cette convention un nouvel accroissement de domination et de force. La dernière révolte des seigneurs lorrains démontrait la nécessité d'enlever à ceux-ci tous les moyens de recommencer par la suite une lutte sérieuse contre l'empire.

Théoduin et Richilde, satisfaits l'un et l'autre de leur arrangement, ne désespéraient pourtant pas de vaincre l'obstination de Henri IV. Ils eurent recours à la médiation de l'archevêque de Cologne, des évêques d'Utrecht, de Verdun, de Cambrai et autres, se concilièrent par des présents la faveur des grands officiers de l'empire, et même, dit-on, celle de l'impératrice Berthe, de façon que ne pouvant plus résister aux obsessions qui l'entouraient de toutes parts, l'empereur finit par souscrire le diplôme qui consacrait définitivement la suzeraineté de l'évêque de Liége sur tout le Hainaut.

Une fois qu'elle se fut assuré l'appui de Théoduin, et qu'elle eut par là détruit tout ce qui pouvait rester de sympathie dans le cœur des Flamands pour le jeune Bauduin, Richilde se disposa à recommencer la guerre. Pour lui en donner les moyens, Théoduin lui envoya cent livres d'or et soixante-quinze marcs d'argent qu'il avait enlevés aux églises de son diocèse. Richilde put alors réunir de nouvelles troupes et soudoyer celles que lui avaient offertes les princes lorrains présents au traité de Fosses.

Mais avant qu'elle se fût mise en état d'envahir la Flandre, Robert-le-Frison s'était avancé au-devant d'elle. Il vint asseoir son camp près de Mons, dans un petit canton appelé Broqueroie. Richilde, pressée de venger sa défaite de Cassel, ne se donna pas le temps de réunir tous ses hommes d'armes pour attaquer son rival. On combattit de part et d'autre avec acharnement, mais à la fin, Robert resta maître du champ de bataille. Le souvenir de ce combat s'est perpétué jusqu'à nous, car le lieu où il s'est livré porte encore des noms lugubres : ce sont les *haies de la mort*, ou les *bonniers sanglants*[1]. Robert dévasta tout le pays sur les deux rives de la Sambre, prit, entre Bouchain et Valenciennes, un château-fort nommé Wavrechin, baigné par l'Escaut, et qui lui assurait le passage en Hainaut. Il y mit trois cents hommes d'armes et rentra en Flandre, dont la possession lui était désormais acquise par le droit de l'épée, comme le dit un célèbre annaliste flamand[2].

Telles furent les circonstances au milieu desquelles la Flandre, jusqu'alors possédée par ordre de primogéniture et sans interruption depuis le chef de la dynastie, passa au second des fils de Bauduin de Lille, c'est-à-dire, à la branche cadette. Mais nous l'avons dit déjà, l'ambition d'un prétendant ne fut pas le seul mobile de cette révolution. Elle ne se fit ni pour lui ni par lui exclusivement; il ne sut que profiter avec habileté des causes qui l'avaient produite.

Quoi qu'il en soit, et nonobstant les services par lui rendus à la nationalité flamande, Robert ne put empêcher qu'on ne contestât souvent et longtemps la légitimité de son pouvoir. Son neveu Bauduin n'avait pas abdiqué toute prétention après la défaite de Broqueroie. De concert avec son infatigable mère, il protestait par des attaques multipliées, mais peu décisives, sur les frontières de Flandre. Tout ce qu'il put faire, ce fut de reprendre le château de Wavrechin. Quant à reconquérir la sympathie des Flamands, il ne devait plus y compter; Richilde la lui avait à jamais aliénée.

Lorsqu'ils virent leur cause perdue sans retour, Richilde et le jeune Bauduin firent

(1) Le *bonnier* est une mesure agraire locale.
(2) Jacques Meyer.

la paix avec Robert que le sentiment national soutenait de plus en plus. L'oncle donna au neveu une forte somme d'argent, et lui assura en outre la possession paisible du Hainaut avec promesse de ne rien tenter contre cette province.

Ne négligeant aucun moyen d'assurer la stabilité de sa puissance tout en l'augmentant, Robert négocia dans la même circonstance le mariage d'une de ses filles avec le jeune comte de Hainaut. Bauduin et sa mère Richilde, qui jamais n'avaient vu la fille du Frison, attendu que jusque-là elle avait toujours vécu en Hollande, s'engagèrent par traité à conclure cette union, et donnèrent comme garantie de leur parole le château de Douai, qui depuis longtemps appartenait au comté de Hainaut. Quand Bauduin fut mis en présence de sa cousine, il la trouva tellement difforme et éprouva pour elle tant de répugnance, qu'il aima mieux retirer sa parole et renoncer à la ville de Douai que de conclure ce mariage[1]. Il épousa Ida, sœur de Lambert, comte de Louvain, jeune fille qui joignait à de rares perfections physiques une grande piété et des vertus solides[2].

Vers l'année 1076, l'autorité de Robert commençant à se consolider, ce prince résolut d'aller reconquérir la Hollande dont Godefroi de Lorraine s'était presque entièrement emparé au préjudice du jeune Thierri V. Il équipa une flotte, leva une armée en Flandre, et la fortifia de troupes auxiliaires que lui avait envoyées d'Angleterre son beau-frère Guillaume-le-Conquérant. D'autre part, Godefroi réclama l'aide des évêques et des seigneurs lorrains, et se disposa à repousser vivement cette agression. Une guerre allait donc s'engager dont on ne pouvait prévoir l'issue. Mais la fortune secondait toujours les vues et les projets de Robert. Au moment où Godefroi organisait à Anvers ses moyens de défense, il fut, durant la nuit, trouvé dans son logis, empalé par une broche de fer. On ne put découvrir l'auteur de ce crime atroce[3]. Certains historiens ne manquèrent pas cependant d'attribuer à Robert une mort qui venait si à propos favoriser ses intérêts. En effet, les Lorrains, privés de leur chef, furent bientôt expulsés de la Hollande, et le jeune Thierri réintégré dans tous ses droits, sans qu'il en eût coûté beaucoup à son beau-père.

A l'intérieur du pays, si Robert n'avait plus à soutenir des luttes sérieuses, il lui restait encore à vaincre la répugnance que les provinces wallones mettaient à subir son joug. Cette antipathie se révèle dans plusieurs faits dont le souvenir nous a été conservé par nos anciens historiens.

En 1079 mourut Drogon évêque de Térouane ou des Morins, comme on disait alors. Le marquis sachant que le clergé et le peuple de Térouane lui étaient hostiles, désigna pour successeur à Drogon une de ses créatures nommée Hubert. Ce dernier ne fut pas plutôt arrivé à Térouane, que les habitants se portèrent contre lui à de nombreux actes de violence, le chassèrent du diocèse, et le forcèrent à s'aller réfugier chez les moines de Saint-Bertin. Robert le remplaça aussitôt par un autre de ses protégés, Lambert de Bailleul, homme de haute naissance et d'un caractère plus énergique que son prédécesseur. En imposant de son chef un évêque aux Térouanais, le marquis des Flamands foulait aux pieds les lois, franchises et immunités de l'église de Térouane, où de temps immémorial, l'usage était que l'évêque fût élu par voie de libres suffrages. Les habitants, excités par leur avoué Eustache, se soulevèrent, prirent d'assaut le palais épiscopal, se saisirent de Lambert, et, après lui avoir coupé la langue et les extrémités des doigts, l'expulsèrent de la ville.

Robert ne tira pas immédiatement vengeance des cruautés dont son favori avait été victime ; mais, à quelque temps de là, Arnoul, archidiacre de l'évêché de Térouane et curé de Saint-Omer, fut par lui dépouillé de tous ses biens et banni de la Flandre, probablement parce qu'il avait été un des principaux instigateurs de la révolte. Robert agit avec plus de rigueur encore contre plusieurs personnages défavorables à sa cause, faisant emprisonner les uns, torturer et supplicier les autres.

(1) *Thomellus*, ap. J. de G. xi, 184. (2) *Ibid.*
(3) *Sigeberti Chron.* ann. 1076.

Cependant l'archidiacre Arnoul s'était réfugié à Rome après son exil. Il détailla ses griefs au pape Grégoire VII, en y joignant l'exposé des plaintes de tous ceux qui souffraient pour la cause du jeune Bauduin. Le pape envoya en Belgique un prélat d'origine flamande, Arnoul, évêque de Soissons, homme d'une grande sainteté, qui ne craignit pas d'aller trouver le marquis à son château de Lille, en compagnie des Wallons, prêtres ou laïques, qui avaient encouru la disgrâce du vainqueur de Cassel. Introduit seul en présence de Robert, l'évêque de Soissons lui lisait les brefs pontificaux, lorsque les bannis se précipitèrent dans la salle, et, tombant aux genoux du marquis, lui baisèrent les pieds en signe d'obéissance et de vassalité. Robert se montra d'abord plein de colère, mais, cédant bientôt à d'autres sentiments, il les reçut en grâce sur les instances du vénérable Arnoul[1]. Pour achever son œuvre de réconciliation, Arnoul, à la prière du marquis et des autres principaux seigneurs flamands, visita les villes du pays wallon, où ses prédications, la sainteté de sa vie et ses pieux conseils contribuèrent à calmer l'effervescence et les dissensions, résultat naturel de tout bouleversement politique.

Robert, devenu enfin paisible possesseur d'une principauté qui lui avait coûté tant de luttes et de travaux, crut nécessaire, pour en assurer la transmission à ses descendants, d'associer Robert, son fils aîné, au gouvernement. Un second motif le déterminait aussi à prendre cette mesure. Malgré sa vieillesse et ses infirmités, il n'avait pas abandonné le projet par lui conçu depuis maintes années de faire un pèlerinage en Palestine.

Le désir d'aller au tombeau du Sauveur expier de grandes fautes ou satisfaire un impérieux besoin de dévotion avait déjà attiré vers ces lointains parages de nombreux pèlerins flamands, en attendant que les populations entraînées par l'enthousiasme religieux et guerrier qui produisit les croisades s'y portassent les armes à la main.

(1) *Vita S. Arnoldi Suessionensis*, ap. Bened. p. 2, ann. 1084.

En l'année 1048 un chevalier nommé Pöppo était parti pour l'Orient, accompagné de deux de ses compatriotes, Robert et Lause. Après bien des aventures et des périls ils en étaient revenus porteurs de précieuses reliques, et racontant merveilles des pays qu'ils avaient parcourus. Six ans plus tard le bienheureux évêque Liébert, dont nous avons souvent parlé, entreprit le même voyage, suivi de plus de trois mille pèlerins des provinces de Flandre et de Picardie. Tous ces gens s'étaient donné rendez-vous à Cambrai. Quand ils partirent, une foule innombrable de peuple les suivit au loin dans la campagne, pleurant et priant pour le succès de cette pieuse expédition. Liébert et ses compagnons traversèrent l'Allemagne sans encombre, et recueillirent partout sur leur passage des marques de respect et de sympathie; mais arrivé dans la Bulgarie, ils eurent à lutter contre un peuple barbare, habitant les forêts et ne vivant que de rapines. Plusieurs périrent massacrés par ces sauvages, ou tués au milieu des déserts par la famine et les maladies.

Ce fut dans le plus triste état que Liébert et sa troupe arrivèrent à Laodicée, où ils s'embarquèrent. La tempête les jeta sur les rivages de Chypre, d'où ils furent contraints de regagner Laodicée. Là, décimés par des misères de toute nature, ils purent envisager la grandeur des nouvelles souffrances qui les attendaient avant d'arriver à Jérusalem. Liébert crut alors que Dieu s'opposait à son dessein, et, découragé, revint à Cambrai. Il y bâtit un monastère et une église en l'honneur du Saint-Sépulcre qu'il ne lui avait pas été donné de voir[2]. D'autres pèlerinages s'effectuèrent encore pendant le onzième siècle avec des vicissitudes plus ou moins malheureuses; et chaque fois les récits qu'on en débitait, tout en répandant la terreur chez les uns, ne faisaient qu'exciter chez d'autres ce zèle ardent dont les croisades devaient être le prodigieux résultat.

Robert subit donc un des premiers cette impulsion qui bientôt allait précipiter l'Europe contre l'Asie. Il partit, en 1085, escorté

(2) *Vita S. Lietberti a Radulfo*. Bollandistes, t. IV, mois de juin; p. 595-605.

d'un grand nombre de barons flamands[1]. Il n'est guère resté de détails sur ce pèlerinage de Robert, pacifique prélude aux exploits par lesquels ses successeurs s'illustreront un jour dans l'Orient. On sait seulement que Robert, après un long et périlleux voyage, visita Jérusalem et tous les lieux sanctifiés par la présence du Sauveur et de ses apôtres. Le merveilleux se mêle continuellement aux récits de nos plus anciens chroniqueurs. Mais, comme nous l'avons fait remarquer, les prodiges vrais ou faux paraissent presque toujours chez eux venir en aide au système politique qu'ils cherchent à faire prévaloir. Ainsi les historiens wallons, toujours hostiles à Robert, racontent que les portes de la cité sainte se fermèrent d'elles-mêmes à l'approche du Frison, et qu'il ne put entrer à Jérusalem qu'après avoir confessé ses fautes et promis de rendre la Flandre à celui qui en était le légitime héritier[2].

Le marquis des Flamands passa environ deux années dans la Palestine; et l'an 1088, en retournant vers l'Europe, il eut à Constantinople une entrevue avec l'empereur Alexis Comnène, qui l'accueillit magnifiquement, espérant en obtenir des secours contre les musulmans. Robert, en effet, lui envoya bientôt devant Saint-Jean-d'Acre, 500 cavaliers flamands, et de plus 150 beaux chevaux comme présent. Les hommes d'armes du marquis furent employés à la défense de Nicomédie et du territoire environnant contre les entreprises du sultan de Nicée. On ne sait pas autre chose du sort de ces Flamands qu'on peut considérer comme l'avant-garde des grandes armées de la première croisade.

Robert arriva dans ses domaines vers l'an 1091. Il s'y était passé, durant son absence, des événements de plus d'un genre. La mort de Richilde avait suivi de bien près le départ du marquis. Par une de ces réactions fréquentes chez les âmes passionnées, elle avait tout à coup abandonné les agitations de la vie politique pour se séparer complétement du monde.

Ce fut à l'abbaye de Messines, fondée par son beau-père Bauduin de Lille, et par sa belle-mère Adèle de France, qu'elle alla finir, dans le recueillement et la prière, une existence jusque-là pleine d'intrigues et de projets ambitieux. Les historiens flamands, qui jamais n'avaient proféré à l'égard de Richilde que des paroles amères et flétrissantes, racontent, avec une admiration mêlée d'attendrissement, cette pénitence austère qu'elle s'était infligée au sein d'un pays où elle avait allumé la guerre civile, dans un monastère qu'elle-même avait, peu d'années auparavant, réduit en cendres.

Ce fut aussi pendant le voyage de Robert-le-Frison en Palestine, que son fils, investi, comme on l'a vu, de la souveraine autorité, nomma le prévôt de l'église de Saint-Donat de Bruges chancelier héréditaire de Flandre, en déterminant ses attributions et prérogatives.

La cour des marquis flamands égalait, dès cette époque, en faste et en magnificence celle des plus puissants monarques. Elle était pourvue d'officiers grands et petits qui se transmettaient leurs charges par voie d'hérédité, base du système féodal.

L'organisation de cette cour est assez peu connue pour mériter d'être ici sommairement décrite.

— En tête des grands officiers paraît d'abord le chancelier. Il garde les sceaux du comte, les porte toujours avec lui, et suit son souverain partout où il lui plaît d'aller. Les attributions du chancelier sont fort étendues et lui rapportent beaucoup. Entre autres il a la maîtrise de tous les notaires ou écrivains, des chapelains et clercs servant en la cour, de tous les receveurs de Flandre qui tiennent de lui leurs offices. Il est le chef du conseil, assemble et préside, en l'absence du souverain, la chambre des comptes appelée en vieux flamand chambre des *renynghes*. Quant à ses *droitures* ou émoluments, ils se composent par jour de vingt coupons de chandelles, une quantité de cire d'un poids déterminé, deux pots de vin du meilleur,

(1) Parmi lesquels les historiens citent Bauduin de Gand, Burchard de Comines, Gérard de Lille, Idée de Lillers, Walner d'Aldembourg, Walner de Courtrai, Gratien d'Ecloo, Hermar de Zomerghem, Joseran de Knesselaer.

(2) Voir entre autres : *Andreæ Marcianensis, Chron.* ap. Bouquet. XIII, 419.

deux autres pots de moindre qualité, et douze sols de gages.

Après le chancelier on voit le sénéchal ou dépensier. Ses fonctions sont à peu près identiques à celles que remplissaient le maréchal du palais ou le ministre de la maison du roi en la cour de France. Le sénéchal a droit à vingt coupons de chandelles, un lot de cire, quatre pots de vin du meilleur, douze sols de gages, vingt-quatre aunes de drap à Noël, autant à la Pentecôte, deux fourrures de gros vair, et une fourrure ordinaire de manteaux. Il tient à ses ordres un sous-sénéchal, lequel reçoit trois sols de gages, l'avoine pour trois chevaux, etc. Le fief de sénéchal était héréditaire dans la maison des sires de Wavrin; celui de sous-sénéchal dans celle des seigneurs de Morselède.

Vient ensuite le connétable, dont les gages sont à peu près semblables à ceux du sénéchal mais un peu moindres. Les sires de Harnes ou de Boulers étaient investis de cette dignité.

Après le connétable paraît le bouteiller, ou échanson, aux mêmes émoluments que le sénéchal : cet office appartenait à la famille de Gavre. Outre le grand bouteiller, il y avait encore, en l'hôtel du comte, deux bouteillers héréditaires pour le service ordinaire. Ils recevaient huit deniers de gages, l'avoine pour deux chevaux ; et quand ils se trouvaient avec le seigneur, ils avaient en outre pour eux les vieux tonneaux y compris la lie qu'ils renfermaient.

Suit le chambellan. C'est une charge héréditaire en la maison de Ghistelles. Le chambellan doit se trouver à la cour du comte à Noël, à la Pentecôte, et chaque fois que son souverain le mande. Pour remplir son office, il est accompagné de deux chevaliers parés de cottes et de manteaux ; c'est lui qui présente à laver au comte dans un bassin d'argent. Pendant qu'il est en cour, il a les mêmes gages que le sénéchal.

Enfin, au nombre des grands officiers héréditaires, il y a encore deux maréchaux, à savoir : les seigneurs de Bailleul et de la Vichte, et un panetier ou dépensier, de la maison de Bellenghien.

Parmi les officiers héréditaires subalternes, on distingue les huissiers, le *banke-man* ou chef des cuisines, le saucier, le charpentier, le lavandier qui lave les nappes et les draps de la chambre du comte, livre la laine dans les voyages, et qui, pour ce fief, doit au comte, tous les ans, à la Saint-Jean, un collier d'épervier en argent, et un collier d'autour en fer; le litier, le lardier, qui fournit à l'hôtel tourbes, anguilles, sel, œufs et poissons; le brise-celliers, qui enfonce les portes des caves quand besoin est. On trouve encore un officier chargé d'approvisionner l'hôtel, trois fois par semaine, de crème et de beurre, et qui, pour ce fait, a droit de manger en cour chaque fois qu'il y vient[1].

Tels étaient les offices existant dans la maison des comtes de Flandre. Leur cour plénière se composait en outre des comtes, barons et seigneurs de la terre, dont les principaux, au nombre de douze, étaient qualifiés pairs, et ne pouvaient être jugés que les uns par les autres. Parmi ces douze pairs, quatre, les sires de Pamèle, de Boulers, de Cysoing et d'Eyne, se distinguaient par le nom de *bers*, venant, selon certains philologues, du mot tudesque *werh;* en basse latinité, *werra* ou *guerra*, guerre. Les *bers* de Flandre étaient, en effet, les hommes de guerre par excellence, les défenseurs du chef.

Les évêques, les abbés et les prévôts des chapitres figuraient encore dans les assemblées solennelles, selon leurs rangs et prééminences, assimilés aux diverses dignités féodales : ainsi, les évêques prenaient place sur la même ligne que les comtes.

Lorsque le souverain flamand allait en guerre, il était escorté immédiatement par les *bers*, par les comtes et les barons, puis par les vicomtes ou châtelains. Derrière ceux-ci marchaient les chevaliers bannerets, c'est-à-dire portant à leurs lances la bannière carrée; enfin les simples bacheliers ayant pour enseigne le pennon aux deux cornettes ou pointes.

Au fur et à mesure que la barbarie se

(1) Les détails ci-dessus sont puisés dans le *Cartulaire oblong* reposant aux Archives des comtes de Flandre à Lille.

dissipait, les institutions féodales allaient se développant, les liens sociaux se consolidaient par l'hérédité, et, avec la puissance, un faste ruineux commençait à se montrer dans les cours souveraines. Au retour du long et dispendieux voyage qu'il avait fait en Orient, Robert trouva ses coffres vides. Pour les remplir, il crut nécessaire de remettre en vigueur une mesure très-oppressive contre le clergé; elle portait le nom de *droit de dépouille*[1], et consistait à s'emparer des biens meubles de tous les ecclésiastiques qui mouraient sur le territoire flamand. Ce droit barbare qui avait appartenu jadis au premier marquis, était depuis longtemps tombé en désuétude. Robert le fit revivre, et ne négligea aucun moyen d'en assurer la rigoureuse exécution. Les héritiers ou les légataires qui ne voulaient point s'y soumettre, se voyaient impitoyablement chassés des maisons de leurs parents[2]. Le clergé ne put supporter une tyrannie qui ne pesait même pas sur la classe des serfs, et il adressa d'humbles supplications au pape Urbain II. Le pontife écrivit en conséquence à Robert-le-Frison.

« Urbain, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à notre très-cher fils Robert, vaillant chevalier de toute la Flandre[3], salut et bénédiction apostolique. Souviens-toi, très-cher fils, de tout ce que tu dois au Seigneur très-puissant qui, *malgré la volonté de tes parents*, de petit t'a fait grand, de pauvre riche, de chétif t'a élevé à une principauté glorieuse, et, ce qui est rare entre les princes du siècle, t'a gratifié du don de la science des lettres et de la piété[4]. N'oublie pas celui qui t'a fait ce que tu es, et travaille sans relâche pour n'être pas ingrat de tant de bienfaits. Honore le Seigneur dans ses temples. Garde-toi bien de vexer jamais les serviteurs de Dieu, quels qu'ils soient. Ne t'avise point après leur mort de t'approprier leurs héritages et d'enlever avec violence l'argent ou le patrimoine dont ils auraient disposé. Laisse-leur la faculté de servir Dieu et de départir à qui bon leur semble les biens dont ils sont maîtres. Que si tu prétendais que tout cela t'est permis d'après une antique coutume, sache bien que ton Créateur a dit : « Ce n'est point l'usage et la coutume qui sont la vérité, c'est moi qui le suis[5]. » Ainsi nous te mandons, très-cher fils, et, par la puissance des clefs apostoliques, nous te prescrivons d'observer ce qui vient d'être dit. Honore-toi en rendant honneur au Christ dans la personne des clercs. Le Seigneur, comme il l'a déclaré lui-même, saura bien honorer celui qui l'honore. Adieu. »

Robert demeura insensible à l'admonition pontificale et n'en continua pas moins à user du droit de dépouille. Ce droit devait être en effet d'un rapport considérable; car les clercs étaient aussi nombreux que riches, dans un pays où l'on voyait s'élever de tous côtés d'opulents monastères, de grandes et populeuses cités. Le clergé flamand ne s'adressa plus cette fois au pape, mais à l'archevêque de Reims, qui venait précisément de réunir un concile pour régler différentes affaires ecclésiastiques. Il fit de sa situation un tableau des plus sombres; et ses plaintes, par l'énergie même avec laquelle elles sont formulées, prouvent combien ses souffrances devaient être vives.

« A son seigneur Rainaud, par la grâce de Dieu archevêque de Reims, et à tous les évêques du saint concile, le clergé de Flandre souhaite la grâce du Seigneur. Nous voici encore, très-saints pères, nous voici recourant de nouveau à notre mère la sainte église de Reims. Nous la supplions humblement d'avoir pour nous des entrailles de miséricorde, de considérer les pleurs que nous versons dans notre détresse. Frappés de consternation, nous venons pourtant nous jeter à vos pieds et répandre des larmes de sang en votre présence et devant ce sacré concile dont nous implorons le secours contre le marquis Robert qui nous foule aux pieds comme un lion dévorant, et qui, semblable à un dragon, nous enlace de ses astuces envenimées.

« Le bruit se répand-il que quelqu'un de

(1) *Jus spolii*. V. Raepsaet. *Analyse des droits des Belges*, suppl. 31.

(2) *Liber floridus*, msc. de l'université de Gand, fol. 104 105, cité dans l'*Hist. de la Fl.* par Warnkoenig.

(3) *Ibid.* (4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

nous est malade, on voit arriver soudain les appariteurs et les bourreaux du comte qui s'emparent de la maison et de tout ce qui, selon eux, appartient au pauvre patient. De cette façon, si le mourant veut léguer quelque chose pour l'honneur de Dieu, s'il veut faire une restitution ou laisser une faveur à ceux qui l'ont servi, on lui en interdit la faculté. Des espions circulent çà et là pour savoir si telle ou telle maison n'a point appartenu jadis à un clerc. S'il en est ainsi, elle est sur-le-champ dévolue au comte qui la considère comme sa propre chose. Et ce joug insupportable, ce nouveau et incroyable genre de servitude, on le déguise, on cache la férocité du lion, on assourdit ses farouches rugissements à l'aide d'un nuage d'hypocrisie. Le comte désire, dit-il, que tous les clercs soient honnêtes gens, qu'ils méprisent les choses d'ici-bas pour ne voir que celles de l'éternité. Il ajoute que les mauvais prêtres ne sont pas des prêtres : comme si l'on cessait d'être homme, parce que l'on est pécheur[1]. Si le pécheur n'était pas un homme, le Seigneur Jésus aurait-il racheté les hommes? Le comte Robert a inspiré une terreur si grande, que nos pasteurs n'osent plus ouvrir la bouche pour se plaindre.... Non content d'exercer sur nous ses cruautés, cet homme s'insurge contre les droits du ciel lorsqu'il opprime votre clergé et qu'il considère vos églises comme siennes. S'il n'a pas le pouvoir de délier, il se donne au moins celui de lier, de ravir et de dépouiller. Armez donc vos mains et vos langues, très-saints pères, du glaive invincible de l'Esprit-Saint. Tout affligés, tout humiliés que nous sommes, voyez en nous des brebis de votre troupeau, des membres de votre corps.... »

Le concile se montra vivement ému de cette supplique. Sans retard il chargea le prévôt de Saint-Omer, Arnoul, Jean abbé de Saint-Bertin, Girald abbé de Ham, et Bernard prévôt de Watten, de se rendre auprès du vieux marquis retiré pour lors à l'abbaye de Saint-Bertin à cause du carême[2], et de lui déclarer au nom du concile, que si pour le dimanche des Rameaux il n'avait pas restitué au clergé tout ce qu'il lui avait pris, la Flandre entière serait mise en interdit et privée complétement du service divin. Une telle menace fit enfin céder Robert à l'injonction du concile, et cette réparation lui permit de sortir en paix d'un monde où il avait presque toujours été en guerre. Le 12 octobre 1093 il mourut au château de Winendale, âgé d'environ quatre-vingts ans. Son corps fut porté dans l'église de Cassel, fondée jadis par lui en commémoration de cette bataille après laquelle la Flandre victorieuse l'avait proclamé son chef.

(1) *Hist. de la Fl.* par Warnkoenig. (2) *Ibid.*

VI

ROBERT DE JÉRUSALEM. — BAUDUIN-A-LA-HACHE. 1093-1119.

Publication de la première croisade dans les provinces belgiques. — Départ de Robert II et des seigneurs flamands. — Leurs exploits et leurs souffrances dans l'Orient. — Prise d'Antioche. — Bauduin, comte de Hainaut, périt assassiné. — Prise de Jérusalem. — Le comte Robert revient en Flandre. — Troubles à Cambrai. — Commune établie par les bourgeois. — Robert la protége. — L'empereur vient attaquer Robert. — La Commune de Cambrai est détruite. — Retour de l'empereur en Allemagne. — Robert fait la paix avec lui. — Franchises accordées à diverses villes en Flandre. — Paix flamande. — Evénements en France et en Normandie. — Guerre entre le roi des Français Louis-le-Gros et Henri roi d'Angleterre et duc de Normandie. — Robert porte secours à Louis-le-Gros. — Il est tué au siége de Meaux. — Son fils Bauduin-à-la-Hache lui succède. — Rigueur de celui-ci contre les nobles. — Son amour pour la justice. — Renouvellement de la paix flamande. — Bauduin reçoit un coup de lance au siége de la ville d'Eu. — Sa mort.

Deux ans s'étaient écoulés depuis la mort de Robert-le-Frison, lorsque la publication de la première croisade vint exciter dans les provinces belgiques le plus vif enthousiasme. Eveillés par les récits des pèlerins, touchés des prédications de Pierre-l'Ermite, les barons, les gens des villes et le commun peuple s'étaient émus surtout d'une lettre écrite par l'empereur d'Orient, Alexis Comnène, au comte Robert de Flandre. Alexis faisait un lugubre tableau de la situation déplorable dans laquelle les Turcs avaient jeté l'empire grec. Il retraçait leurs débauches et leurs cruautés, de manière à soulever

l'indignation et la pitié. Maître de tout le pays depuis Jérusalem jusqu'à la Propontide, ils allaient bientôt l'être de Constantinople même, si les chrétiens ne volaient au secours de leurs frères. « Je fuis de ville en ville, disait-il, et je reste dans chacune jusqu'au moment où je les voie près d'arriver. En vérité, j'aime beaucoup mieux me soumettre à vous autres Latins que d'être le jouet des païens. Accourez donc avant que Byzance tombe en leur pouvoir, et faites tous vos efforts pour les prévenir et vous emparer vous-mêmes de cette capitale, certains d'y trouver une ample et incroyable récompense de vos travaux. » Puis il décrivait longuement et complaisamment les reliques et les trésors que renfermait Constantinople, leur promettant ce précieux butin pour prix de leur courage.

Aussitôt que la croisade fut résolue au concile de Clermont, une prodigieuse activité se manifesta dans les provinces de l'ancienne Belgique. Nulle part le zèle n'était plus ardent; nulle part le désir de tout abandonner pour voler vers l'Orient ne fut plus général.

Aux environs de Douai, sur les bords de la Scarpe, dans un lieu nommé Anchin, s'élevait un monastère fondé par deux nobles hommes longtemps ennemis[1], et qui au jour de leur réconciliation avaient fait vœu de se dévouer entièrement au service de Dieu. C'est là que convoqués par Anselme de Ribemont, seigneur d'Ostrevant et bienfaiteur de l'abbaye d'Anchin, les chevaliers wallons vinrent en grand nombre s'enrôler dans ce que le procès-verbal du tournoi fameux donné à cette occasion appelle la milice de la croix[2]. Bauduin de Hainaut se trouvait à leur tête.

De son côté, Robert de Flandre, se préparant au départ, nommait un conseil de régence, réunissait les principaux barons du pays et appelait sous son étendard les princes voisins jaloux de le suivre à la conquête de l'Orient. C'est ainsi que le comte Eustache de Boulogne aima mieux s'attacher à la fortune de Robert qu'à celle de Godefroi de Bouillon, son propre frère. Ce dernier cependant n'était pas le moins ardent de tous ceux qui prenaient la croix. Afin de pouvoir soudoyer un plus grand nombre d'hommes d'armes, il vendait sa principauté de Stenay à l'évêque de Verdun, et sa terre de Bouillon à celui de Liége. Presque tous les croisés imitaient cet exemple; et l'on sait avec quelle chevaleresque imprévoyance la plupart d'entre eux abandonnaient leur fortune présente à des églises, à des monastères, à des parents, à des amis, assurés qu'ils étaient de gagner d'autres trésors ou les biens plus précieux encore du royaume céleste.

Nous ne parlerons point ici de l'organisation des armées de cette première croisade, de leur marche calamiteuse vers l'Orient, des chefs qui la commandaient. Il nous suffira de suivre le marquis des Flamands et ses généreux compagnons d'armes, de raconter leurs vicissitudes et de rappeler sommairement la part qu'ils ont prise aux travaux et aux dangers de la conquête.

Tandis que la majeure partie des croisés cheminait par l'Allemagne et la Hongrie ou par l'Italie, dévastant tout sur son passage, Robert s'embarqua suivi de presque toute la noblesse de Flandre. Dans ce cortége de barons on distinguait le neveu même du comte, Charles, fils de sa sœur Adèle, mariée à Kanut roi de Danemark. Adèle, après avoir vu massacrer son mari dans une sédition populaire, s'était réfugiée en Flandre en 1088 avec une partie de sa famille; et son fils aîné, qui plus tard posséda le comté de Flandre, allait en Palestine gagner les premières palmes du martyre qu'il devait un jour souffrir pour la cause de la justice et du bon droit[3].

(1) Sohier de Loos, sire de Courcelles près Douai, et Gautier de Montigni en Ostrevant.

(2) *Preuves de l'hist. de Cambrai*, par Carpentier, p. 14.

(3) Au nombre des croisés flamands figuraient encore : Philippe vicomte d'Ypres, frère du comte Robert; Formold *préteur* d'Ypres, Bauduin fils de Winemar de Gand, avec Siger, Gislebert et Winemar ses frères; Burchard de Comines, Hellin de Wavrin, Gautier de Nivelles, Gérard de Lille, Gautier de Sotenghien, Enguerrand de Lillers, Jean d'Haveskerke, Sigér de Courtrai, Walner d'Aldenbourg, Gratien d'Ecloo, Hermar de Zomerghem, Steppo gendre de Winemar de

Le marquis des Flamands ne craignit donc pas d'affronter les périls de la mer à l'époque des vents et des tempêtes, et fit la traversée, dit l'historien Guillaume de Malmesbury, avec plus de bonheur que de prudence. Il arriva sans obstacle à Constantinople, où l'empereur Alexis lui réservait le brillant accueil qu'il avait fait naguère à son père Robert-le-Frison. Cependant le comte de Flandre lui refusa constamment l'hommage anticipé qu'en sa qualité d'empereur d'Orient Alexis réclamait des princes croisés pour les terres que ceux-ci devaient conquérir en Syrie et en Palestine.

Après avoir quelque temps intimidé l'empereur par sa présence, la formidable armée des croisés s'en alla mettre le siége devant Nicée, capitale de la Bithynie. Là, chacun fit des prodiges de valeur; mais on distingua surtout les gens de Normandie, de Vermandois et de la Flandre, qui attaquaient la partie orientale de cette grande cité. Soliman, chef des Turcs Seljoucides, venu avec des forces immenses au secours des assiégés, se retira vaincu. La ville se rendit au mois de juillet 1097, et suivant les conventions, fut laissée à l'empereur Alexis. L'épouse de Soliman fut prise et envoyée à Constantinople avec ses deux fils.

Les croisés poursuivirent Soliman et lui livrèrent un combat où périrent, dit-on, quarante mille barbares. Dans cette nouvelle affaire, trois chefs se signalèrent entre tous. Ce furent Hugues-le-Grand, frère du roi de France, Robert de Normandie et Robert de Flandre. « Robert de Flandre, également redoutable par sa hache et par son épée, dit le poète Raoul de Caen, se précipite avec ardeur au milieu des combats. Le premier entre tous, il veut que le sang arrose la plaine. Il vole partout où il voit les bataillons épais des infidèles lancer leurs flèches et résister. Les Turcs se pressent autour du comte et l'intrépide Robert s'élance dans leurs rangs. Les guerriers de Flandre, enflammés d'un courage égal à celui de Robert, le suivent rapidement poussant de grands cris et multipliant le carnage. Les infidèles fuient devant eux... O ciel! quelle terreur répandait la vaillance des guerriers de Flandre[1]! »

Quand l'armée victorieuse fut arrivée en Syrie non loin d'Antioche, on tint conseil, et il fut convenu que le marquis des Flamands se porterait en avant avec un corps de mille chevaliers pour livrer l'assaut à l'ancienne Chalcis, appelée alors Artasie, qui n'était qu'à quinze milles d'Antioche. Robert remplit vaillamment et heureusement cette mission difficile[2]. Lorsque les habitants de la ville aperçurent les étendards flamands se déployer sous leurs remparts, ils prirent les armes, massacrèrent les chefs de la garnison turque, et après avoir envoyé leurs têtes au comte Robert ils lui ouvrirent les portes. A la nouvelle de cette défection, les Turcs songent à venger le meurtre de leurs compatriotes. Pour prévenir l'arrivée de l'armée entière, ils s'établissent à peu de distance d'Artasie, se cachent dans des lieux couverts et de là envoient des éclaireurs qui, par des attaques partielles, devaient attirer les Flamands hors de la ville, et ensuite, par une fuite simulée, les entraîner au loin pour les exterminer.

En effet, à peine les Flamands ont-ils aperçu les troupes ennemies, qu'ils font une sortie, se mesurent avec les éclaireurs, puis les suivent impétueusement jusqu'au lieu où l'embuscade était dressée. Alors, pressés par l'impérieuse nécessité, les Flamands se battirent avec un nouvel acharnement, car ils pensaient bien que la victoire seule les ferait recevoir à Artasie, qui ne manquerait pas de leur fermer ses portes s'ils étaient défaits.

Gand, Josseran de Knesselaer, Guillaume de Saint-Omer, avec ses frères Gautier et Hugues, et son gendre Bauduin de Bailleul, Gilbodon de Flêtre, Rodolphe de Liederzeele, Albert de Bailleul; Gautier avoué de Bergues, Folcraw châtelain de la même ville, Godefroi châtelain de Cassel, et son fils Rodolphe; Arnoul d'Audenarde, Rasse de Gavre, Robert de Lisques, Guillaume d'Hondschoote, Thémard de Bourbourg, Francio d'Herzeele, Eustache de Térouane, Erembold châtelain de Bruges, Albo de Rodenbourg, Adelard de Straten, Robert avoué de Béthune, Etienne de Boulers, Reingotus de Molembeke, Conon d'Eynes, Guillaume de Messines, Guillaume de Wervicq, Salomon de Maldeghem, Lambert de Crombeke, Servais de Praet, Thierri de Dixmude, Daniel de Tenremonde, Herman d'Aire, Alard de Warneton, Hugues de Rebecq, et une multitude d'autres chevaliers.

(1) Raoul de Caen, p. 131.
(2) Guillaume de Tyr, liv. v.

De leur côté, les habitants, qui avaient si mal traité la garnison turque, ne voyaient de salut pour eux que dans la victoire du comte de Flandre. Sortis en armes de la ville, leur apparition causa d'abord de la frayeur parmi les Flamands. Ceux-ci craignaient qu'ils ne voulussent expier leurs torts à l'égard des Turcs en massacrant à leur tour les Latins et en se soumettant de nouveau au joug musulman.

Cependant l'ennemi s'efforçait de couper la retraite des Flamands vers la ville, et déployait dans ce sens les deux ailes de son armée. Tout à coup une grande clameur s'élève; les Artasiens s'élancent avec impétuosité et tombent sur les Turcs, qui déjà avaient pris à dos la chevalerie du comte de Flandre. Alors les Turcs se replient pour concentrer leurs forces; et le comte Robert, qui voit ses chevaliers ardents à les poursuivre, fait sonner le rappel, de peur que de nouvelles troupes ne viennent d'Antioche l'appeler à de nouvelles luttes. En effet, la troupe légère des infidèles aurait eu dans ce cas trop d'avantage sur la lourde chevalerie flamande. Le comte avait raison. Les Turcs revinrent comme il l'avait prévu, et refoulèrent au dedans de la ville les Flamands qui en étaient sortis. Les chefs de l'armée chrétienne, informés de ce qui se passait, hâtèrent leur marche pour ne pas laisser plus longtemps en péril un si vaillant guerrier; mais déjà l'ennemi avait disparu.

Vers le 20 octobre, on dressa les tentes sous les murs d'Antioche. Cette ville antique et fameuse était depuis seize ans au pouvoir des Turcs, qui l'avaient prise par famine. Défendue par un double mur d'enceinte et par trois cent soixante tours qui formaient autant de forteresses, protégée par une montagne dont le fleuve Oronte baigne la base, elle avait en outre une formidable garnison que commandait le célèbre Baghisian, nommé par d'autres Akhysyan et par les historiens français des croisades Cassien ou Accien. Le marquis des Flamands établit son camp à l'orient de la ville, ayant près de lui Bohémond, prince de Tarente, et Robert de Normandie. Godefroi de Bouillon, qui, en sa qualité de vassal de l'empire, commandait tout à la fois aux Lorrains, aux Saxons, aux Bavarois et autres tribus germaniques, prit place au midi. Cet investissement dura tout l'hiver. C'étaient des combats continuels contre la ville, contre les assiegés, contre les troupes auxiliaires qui venaient au secours des Turcs; et, pour comble de misère, des pluies abondantes ne cessèrent de tomber durant cette triste saison.

Au mois de février la disette était si grande que beaucoup de croisés moururent de faim. Quand les racines des herbages manquèrent, on se nourrit de la chair des chevaux; et quand la chair des chevaux fut épuisée, on en vint à dévorer les cadavres des ennemis qui succombaient[1]. Un grand nombre de guerriers périrent par le fer dans les combats; mais beaucoup plus encore par la misère, la faim, l'inondation et le froid! Bientôt l'on compta à peine dans l'armée deux mille chevaux vivants, tout le reste avait disparu dans les attaques ou avait servi à la nourriture des malheureux croisés. Dans ce douloureux état de choses, le comte Robert de Flandre et Bohémond de Tarente prennent une grande résolution. Ils veulent aller au loin attaquer l'ennemi, lui enlever ses vivres, ou bien trouver une mort glorieuse dans cette noble entreprise.

Le comte choisit dans les rangs douze mille guerriers déterminés. Bohémond en arme un pareil nombre. On se met en marche, et, après une route assez longue, on parvient dans un canton riche et fertile d'où les habitants s'étaient enfuis sans emporter aucune provision. Robert et Bohémond y trouvèrent en froment, en vins et en bestiaux de quoi refaire et nourrir les croisés pendant deux mois; et ce ne fut dans toute l'armée que louanges et bénédictions pour les Flamands et les Tarentins. L'armée avait salué Robert d'un glorieux surnom; elle le nommait le fils du grand saint George, l'épée ou la lance des chrétiens.

Ainsi réconfortés, les Flamands donnèrent la chasse aux habitants de Damas et d'Alep, qui avaient tenté de ravitailler Antioche. On en tua deux mille; et, à l'aide de machines,

(1) *Gesta Francorum expugnantium Hieros.*, cap. XI. p. 565.

on lança les têtes d'un grand nombre dans l'intérieur de la ville. Peu de temps après, la flotte combinée des Vénitiens et des Génois arriva chargée d'amples approvisionnements.

Mais à ces succès inespérés succéda bientôt une calamité immense. La peste dévora cinquante mille croisés; beaucoup de Flamands périrent, et l'on eut à déplorer la mort du saint et vénérable Adhémar, évêque du Puy, légat du souverain pontife. La prise d'Antioche et la défaite des Turcs ne mettaient pas fin aux travaux de la croisade. Il restait à combattre les Egyptiens, qui, sous prétexte d'alliance avec les Latins, s'étaient emparés de Jérusalem et de plusieurs villes de Syrie d'où ils avaient chassé les Turcs. On laissa à Antioche Bohémond de Tarente, tandis que les autres chefs se portaient sur Jérusalem et prenaient, chemin faisant, plusieurs villes dont la plus importante était Maarah située entre Hamat et Alep, et dont le siége retint longtemps les croisés et leur coûta bien cher. Les assiégés, dans leur fureur, allaient jusqu'à lancer du haut des remparts sur les assaillants de la chaux vive et des ruches remplies d'abeilles[1]. La disette devint bientôt si grande, au dire des historiens de la croisade, que les chrétiens furent réduits à manger, non-seulement des chiens, mais encore les cadavres des Turcs et des Sarrasins, comme au siége d'Antioche[2].

Durant la marche de l'armée vers Jérusalem, Robert de Flandre écrivit à sa femme, la comtesse Clémence, l'invitant à élever un monastère en l'honneur de saint André, qui avait révélé à Pierre de Marseille l'existence de la lance du Calvaire. Clémence s'étant concertée sur-le-champ avec l'évêque de Tournai, Baudri, l'archidiacre Lambert, et Régnier, puissant chevalier flamand resté au pays, fonda auprès de Bruges, dans le lieu nommé Bertferkerke, un monastère de Bénédictins consacré à l'apôtre saint André[3].

Comme ces événements se passaient, le comte de Hainaut, qui, avec les seigneurs wallons croisés au tournoi d'Anchin, avait traversé la Hongrie, la Bulgarie, la Grèce et Constantinople, subissait la destinée cruelle réservée par la Providence aux fils de Bauduin de Mons et de Richilde. Le jour de l'arrivée des Latins devant Antioche, Bauduin fut désigné pour défendre l'arrière-garde de l'armée. Quand les chefs eurent dressé leurs tentes autour de la ville, suivant les diverses positions qu'ils devaient occuper, le comte de Hainaut ne trouva plus de place convenable pour s'établir avec ses chevaliers. L'empereur Alexis avait envoyé au siége Tatice, son sénéchal, avec trois mille Grecs comme auxiliaires des croisés. Ce fut entre le camp de Tatice, qu'on soupçonnait de trahir les Latins, et les murailles mêmes d'Antioche que Bauduin alla intrépidement se poser. Dans cette situation périlleuse, il se trouvait en butte à deux ennemis à la fois : aussi l'armée fut-elle remplie d'admiration pour un si bel acte de courage et d'audace[4]. Lorsqu'Antioche fut prise, l'armée envoya une ambassade à l'empereur d'Orient pour lui offrir, suivant des conventions respectives, de le remettre en possession de la ville. Les chefs désignés de cette ambassade furent Hugues-le-Grand et le comte Bauduin. Chemin faisant, ils tombèrent dans une embuscade dressée soit par les Turcs, soit par les Grecs eux-mêmes dont la perfidie se manifesta, du reste, si souvent pendant les croisades. Hugues-le-Grand eut le bonheur d'échapper et d'arriver sain et sauf à Constantinople ; mais Bauduin ne reparut plus, et l'on présuma qu'il périt assassiné dans les montagnes aux environs de Nicée.

Dès que la nouvelle en parvint au Hainaut, la comtesse Yda, femme de Bauduin, se rendit à Rome afin d'apprendre du pape la vérité tout entière ; car le souverain pontife avait des relations fréquentes et suivies avec les chefs de la croisade. Malheureusement le pape ne put calmer les anxiétés de la comtesse, attendu que lui-même n'avait reçu que des avis fort incertains sur le sort de l'ambassade. A son retour et en traver-

(1) Guill. de Tyr, lib. VII, cap. IX.

(2) V. entre autres Albert d'Aix, lib. V, cap. XXIX.

(3) V. la *Chronique de l'abbaye de Saint-André*, d'Arnold Goethals, édit. d'O. Delepierre, 21.

(4) *Gilb. Mont. chron.* ap. J. de G., XI, 244.

sant l'Allemagne, Yda connut que son infortune n'était que trop réelle. Elle rencontra Hugues et les gens de sa suite qui revenaient en France, et qui lui annoncèrent que Bauduin n'existait plus. Il était mort de la même manière, peut-être plus misérablement encore, que jadis son frère aux champs de Cassel.

Le jour de la Pentecôte 1099, les Latins se trouvaient à Césarée de Palestine. De là ils se mirent en route pour Jérusalem. Lorsque la ville sainte leur apparut, ils se prosternèrent tous le visage contre terre et couvrirent d'un baiser d'adoration ce sol arrosé du sang divin. Des quarante mille Latins qui composaient l'expédition, la moitié seulent était alors en état de combattre. Une garnison innombrable occupait la ville. Il fut impossible de la cerner du côté de l'orient et du midi, à cause des hauteurs escarpées qui s'y trouvent. Godefroi de Bouillon se plaça au nord, ayant près de lui le comte de Flandre, puis les Normands et les Tarentins. Raymond, comte de Toulouse, alla s'établir vers l'occident. Ce fut le 4 juillet que la ville sainte se rendit. Godefroi eut l'audace et la gloire de monter le premier de tous sur ses murailles avec son frère Eustache. Les deux frères Ludolphe et Guillaume de Tournai, selon les uns, Raimbaut Creton, sire d'Estourmel en Cambrésis, selon les autres, suivirent immédiatement. Après eux, celui qu'on aperçut l'épée à la main sur la brèche au haut des murs de Jérusalem, ce fut Robert de Flandre en compagnie du duc de Normandie[1].

Il se fit un grand carnage des assiégés. Nul Egyptien ne fut épargné; et l'on eut à déplorer des horreurs que le souvenir du Dieu de paix dont on venait de conquérir le tombeau ne put empêcher, tant était grande l'ivresse de la victoire jointe au désir de la vengeance.

On offrit le royaume de Jérusalem à Robert de Normandie, qui n'en voulut pas, et même, assurent des chroniqueurs, à Robert de Flandre, qui le refusa également. Enfin la royauté fut décernée à Godefroi de Bouillon. Ce valeureux chevalier l'accepta presque malgré lui; mais il déclara que jamais il ne porterait la couronne d'or dans une ville où le Seigneur Dieu avait porté la couronne d'épines.

Le comte Robert, voyant la guerre sainte terminée par la prise de Jérusalem, se mit en route pour revenir dans ses états. De Syrie il passa à Constantinople afin de visiter l'empereur Alexis, puis il aborda en Pouille, où il vit sa sœur Adèle, épouse de Roger Bursa, duc de ce pays. Là il rencontra un grand nombre de ses sujets flamands qui avaient survécu aux labeurs et aux misères de cette grande expédition. Enfin, il rentra en Flandre et fut accueilli par son peuple avec les démonstrations d'une joie inexprimable. Possesseur d'un bras de saint Grégoire qui lui avait été offert par l'empereur Alexis, il en fit don à Aimery, abbé de ce monastère d'Anchin où la chevalerie wallone avait pris la croix, et avait préludé par de nobles exercices aux exploits de la guerre sainte.

Le comte Robert, arrivant en Flandre, n'eut pas le temps de déposer son armure. L'empereur d'Allemagne, au moment de partir pour la croisade, avait réclamé la possession du comté d'Alost, des Quatre-Métiers et des îles de Zélande. Les bourgs étant partout, dans le pays, bien fortifiés et bien garnis, les troupes impériales ne purent s'en emparer; d'ailleurs, à la publication de la croisade, elles se débandèrent pour s'enrôler sous la bannière des différents princes qui se disposaient à faire le voyage d'Orient. Cette défection servit à propos les intérêts du marquis; mais il avait une revanche à prendre contre l'empereur, et les événements venaient en ce temps-là favoriser le désir que les souverains flamands nourrissaient toujours de se soustraire à la domination impériale.

Excommunié par le pape, Henri IV s'obstinait à rester en lutte contre l'Eglise, sur les droits de laquelle il empiétait chaque fois qu'il en trouvait l'occasion. C'est ainsi qu'il voulait maintenir sur le siége épiscopal de Cambrai un de ses favoris du nom de Gaucher, que les chanoines de la ville avaient élu en remplacement de Gérard,

(1) V. Guillaume de Tyr, liv. VIII, ch. XVIII. — Orderic Vital, *Hist eccles.*

prédécesseur du bienheureux Liébert, mais que le pape Urbain II avait excommunié et déposé, et que les habitants répudiaient de toutes leurs forces, désirant avoir pour pontife un prêtre de leur choix appelé Manassès.

Par suite des troubles qui survinrent à ce sujet, le peuple de Cambrai tenta d'ériger la ville en commune, c'est-à-dire de la gouverner en dehors du pouvoir épiscopal, comme ils l'avaient déjà essayé sous Liébert et Gérard dans les années 1064 et 1076. Ce n'était pas toujours de leur propre mouvement que les bourgeois cherchaient à s'affranchir. Sans doute ils en eurent souvent le désir, mais souvent aussi les insurrections communales de Cambrai furent suscitées par des influences et des ambitions étrangères. Quant à la tentative dont nous parlons, elle était encouragée en premier lieu par Manassès, qui, pour se maintenir à l'épiscopat, avait intérêt à augmenter la force du parti qui l'y portait, puis par le comte Robert, qui vint prêter aide et concours aux bourgeois pour se venger de l'empereur, et afin, s'il était possible, de soustraire Cambrai à son pouvoir.

Cependant Manassès, découragé par l'opposition qu'il rencontrait chez les chanoines, accepta en 1101 l'évêché de Soissons, qu'on lui offrait sans contestation. Gaucher, l'homme de l'empereur, n'en obtint pas plus de succès dans ses prétentions. L'archevêque de Reims refusait de le consacrer, les bourgeois continuaient à lui être hostiles, et le comte de Flandre favorisait plus que jamais la commune, promettant de la maintenir envers et contre tous, même contre l'empereur. Dans ces conjonctures, Robert reçut des lettres du pape Pascal II, successeur d'Urbain qui venait de mourir. Le pontife, après l'avoir félicité de ses succès en Palestine, l'exhortait à combattre de toutes ses forces l'empereur Henri, ennemi de Dieu et frappé des anathèmes de l'Église. C'était là, pour le comte Robert, un puissant motif d'encouragement à persévérer dans la ligne de conduite qu'il avait adoptée.

En 1102, l'empereur vint en Flandre avec la résolution de mettre fin à un état de choses si préjudiciable à son autorité. Le jeune comte de Hainaut, Bauduin III, fils de celui qui était mort en Palestine, se joignit à Henri, de même que plusieurs seigneurs lorrains restés fidèles à leur suzerain nonobstant l'excommunication qui le frappait, lui et ses adhérents. L'empereur prit successivement les châteaux-forts de Marcoing, Paluel, Inchy, Bouchain et l'Ecluse. Dans ce dernier, enlevé d'assaut et livré aux flammes, furent tués ou brûlés grand nombre de soldats du comte Robert[1]. Henri aurait voulu pénétrer alors plus avant dans les terres du marquis; mais l'on était au fort de l'hiver: les pluies et les neiges fondues détrempaient les terres de telle façon que la chevalerie ne pouvait avancer. Les troupes impériales se replièrent sur Cambrai, où Henri fit prévaloir son autorié jusqu'au moment où il dut regagner l'Allemagne. Robert, soit qu'il craignît de voir son pays dévasté bientôt par une nouvelle invasion, et qu'il voulût gagner du temps, soit qu'il eût réellement l'intention de conclure la paix, alla trouver l'empereur à Liége et entra en voie d'accommodement avec lui : là, il fut arrêté, entre autres choses, que la ville de Douai, sur laquelle les comtes de Hainaut élevaient sans cesse des prétentions, serait incorporée à la Flandre, mais que Robert donnerait à Bauduin un équivalent en terre ou en argent.

L'empereur était à peine rentré dans ses états que reparurent à Cambrai les anciens éléments de discorde, réveillés par les prétentions de Gaucher d'une part, et de l'autre par les instigations du comte Robert. Les bourgeois, forts de leur alliance avec le souverain flamand, et plus que jamais désireux de se soustraire au pouvoir impérial, repoussèrent définitivement Gaucher en élisant pour évêque un ami du comte, Eudes, abbé de Saint-Martin de Tournai. Gaucher s'empressa de porter ses plaintes à l'empereur Henri V, qui venait de détrôner son père, et eut le talent d'irriter vivement ce prince contre les Cambrésiens et le comte Robert, leur protecteur[2]. Il s'était entendu avec Godefroi de Lorraine et Bauduin de Hainaut, qui, de leur côté, envoyèrent des

(1) *Chronique de Cambrai*, ap. Bouquet, XIII, 479 et suiv. (2) *Ibid.*

ambassadeurs à Henri pour lui déclarer qu'ils ne pouvaient plus supporter les vexations du comte Robert, lequel avait, contre droit et justice, envahi les terres relevant de l'empire, et usurpé l'évêché de Cambrai [1].

A cette époque, la paix régnait en Allemagne ; ce qui permit au jeune empereur de punir ses vassaux rebelles. Il écrivit aux princes feudataires une lettre dans laquelle il leur enjoignait de venir avec leurs hommes d'armes le joindre près de Liége, vers la fête de tous les Saints [2]. « Alors, dit une chronique de Cambrai, l'empereur s'appareilla en toute hâte pour venir en Flandre et y entra avec une grande armée et assiégea le château de Douai, qui étoit très-fort de murs et de fossés. Celui de Flandre fut très-épouvanté, et les soudoyers que le comte avoit mis pour garder Cambrai eurent grand'peur, quittèrent la cité et s'enfuirent. Lors entra le comte dedans Douai, en garnit les forteresses et les mit en bon état de défense et engagea les habitants à combattre vigoureusement. Au troisième jour après, l'empereur fit un très-grand assaut ; et le comte merveilleusement bien se défendit, si qu'il y eut plusieurs chevaliers occis de la partie de l'empereur et ainsi laissèrent l'assaut. Dont eurent conseil tous les grands princes et l'empereur ensemble ; car ils voyoient que rien ne profitoit et que ne prendroient le château, et lui dirent qu'il reçut à amour le comte de Flandre. Alors l'empereur reçut le comte de Flandre à homme, et furent bons amis ensemble.

» Après ce, vint l'empereur à Cambrai très-terriblement ; mais devant sa venue s'enfuit Eudes, et grande partie du clergé et du peuple qui se sentoit coupable. Dont s'enfuirent plusieurs femmes avec leurs enfants dans les églises et les tours, et les jeunes filles s'effrayoient quand elles virent tant de chevaliers allemands, esclavons, lorrains, saxons. Alors la partie du clergé qui pas n'étoit contraire à l'évêque Gaucher reçut l'empereur à très-grand honneur, et l'évêque même se tenoit avec l'empereur, avoit son amour et sa grâce, et étoit compagnon de sa table. L'empereur fit crier que tous les habitants et les bourgeois vinssent en sa présence ; et ils vinrent très-émus, car ils craignoient de perdre la vie ou leurs membres. Cependant contredire ne l'osoient. Lors parla l'empereur très-durement à eux, et fortement les blâma, et demanda comment ils étoient si osés qu'ils avoient fait tant de choses contre les droits de l'empire, conjurations, communes, nouvelles lois, et, qui plus est, qu'ils avoient reçu nouvel évêque dedans la cité contre Dieu et contre la seigneurie de l'empire. Quand ils ouïrent l'empereur ainsi parler, ils furent trop épouvantés et ne savoient ce qu'ils pouvoient répondre. Et pour ce qu'ils se sentoient coupables, ils s'humilièrent durement et crièrent à l'empereur merci. Dont se prit le bon évêque Gaucher très-bénignement à prier pour ses sujets, et tomba aux pieds du roi, et disoit : « Très-doux empereur, ne détruisez pas nos bourgeois si cruellement et en si grande sévérité, car bien les pouvez corriger en plus grande douceur. » Dont prièrent aussi les princes de l'armée avec l'évêque, et disoient qu'il eût pitié de tant de larmes.

» Quand ce entendit l'empereur, se relâcha un peu de sa colère, et crut le conseil de l'évêque et des princes, et ne les punit pas, comme il se proposoit, par rigueur de justice. Cependant ne les épargna pas en tout ; car il commanda tantôt qu'ils apportassent en sa présence la charte de la commune qu'ils avoient faite, et eux ainsi firent, et l'empereur la défit, et leur fit jurer devant tous les princes que jamais autre ne feroient. Ainsi fut défaite cette commune, et leur fit l'empereur jurer féauté à lui par foi et par serment. Et pour ce qu'il les avoit trouvés peu stables, muables, et de léger courage, leur dit qu'ils donnassent otages et fissent seureté que à toujours demeureroient ses fidèles. Quand ce ouïrent les bourgeois, ils furent très-irrités, mais n'osèrent contester, et délivrèrent en otage à l'empereur les fils des plus grands de la cité. Le roi les ayant reçus ne les mit pas en prison ; il les bailla à plusieurs de ses princes, et les fit bien garder par divers lieux [3]. »

(1) *Lettre de l'empereur à Othon, évêque de Bamberg*, ap. Pertz. IV, 257. (2) *Ibid.*

(3) *Chron. de Cambrai*, ap. Bouquet, XIII, 476.

Ce n'était pas seulement contre les Cambrésiens qu'était dirigée l'expédition de l'empereur. Ainsi il aurait vivement désiré reprendre le château de Gand et rentrer en possession de la Flandre impériale. Henri avait en outre plusieurs alliés dont il fallait contenter les prétentions. Le comte de Hainaut réclamait toujours Douai. On a vu que les tentatives faites sur cette ville au début de la campagne n'avaient point été heureuses. Les Hollandais, d'un autre côté, demandaient les îles de Zélande. Peut-être le duc de Lorraine attendait-il aussi quelque chose du démembrement de la Flandre, s'il eût pu s'effectuer. Après la soumission des bourgeois de Cambrai, la guerre continua bien quelque temps encore, dans le marquisat flamand; mais sans résultat pour l'empereur, qui, enfin découragé, se décida à reprendre le chemin de son pays.

Toutefois, ces invasions réitérées ne laissaient pas que de produire de grands maux. Afin de prévenir le retour d'une nouvelle armée, Robert alla trouver l'empereur à Mayence. Là, dans une diète tenue le dimanche jour de Noël de l'année 1108, Henri accorda au marquis des Flamands une paix très-avantageuse, moyennant quelques démarches de soumission que, pour la forme, Robert voulut bien lui faire. Cette paix assurait la ville de Douai au comte de Flandre. De plus, la châtellenie de Cambrai et le riche domaine des évêques, nommé le Cateau-Cambrésis, étaient concédés au même prince jusqu'à ce qu'il y eût un prélat paisible possesseur du siége épiscopal[1]. Les comtes de Flandre jouirent de ces beaux bénéfices, même longtemps après que les troubles, qui recommencèrent lors du départ de l'empereur, eurent été complétement apaisés.

La commune de Cambrai, qui passe pour l'une des plus anciennes de toute la Belgique, était à peine organisée, qu'au sein même de la Flandre les souverains du pays donnaient des lois et des franchises à quelques localités. Nous avons parlé déjà de celles que Bauduin de Mons avait concédées à la ville de Gramont.

(1) *Codex Watinensis* ap. Meyerum. fol. 76.

En 1109, Gertrude, veuve de Robert-le-Frison, et mère du comte régnant, octroya une keure ou charte d'affranchissement à la ville de Furnes, qui faisait partie du domaine à elle attribué comme douaire après la mort de son mari.

Vers ce même temps, Robert de Jérusalem accorda des priviléges aux villes de Berquin et Steenwerck. Les habitants desdites villes devaient, aux termes de la charte promulguée à cette occasion, être libres de toute œuvre servile, et étaient même exemptés du service militaire. Ils avaient la liberté de se choisir un magistrat qui leur administrerait la justice en présence du sénéchal du comte, et sauf le droit de ce dernier. — Si le ministre qu'ils avaient élu gouvernait injustement, ils avaient le droit d'en nommer un autre. — Si le châtelain ou autre délégué du comte les opprimait, ils pouvaient appeler de ces vexations par-devant le souverain[2], etc.

Ce n'étaient encore là que des éléments bien imparfaits sans doute d'amélioration politique et sociale. Mais nous verrons peu à peu ces institutions recevoir plus de développement. Du reste, avant que ces règlements locaux et particuliers fussent rédigés, le besoin de réprimer les excès du commun peuple et les brigandages dont les barons se rendaient si souvent coupables avaient, on l'a vu plus haut, forcé les souverains à faire jurer aux nobles ce qu'on appelait la paix du pays. En l'année 1111, le 27 mai, Robert de Jérusalem réunit les seigneurs du comté, et notamment les châtelains, pour leur rappeler la paix arrêtée à Audenarde, en 1030, lors de la réconciliation de Bauduin de Lille avec son fils[3].

Les rapports politiques, depuis longtemps interrompus entre les marquis flamands et leurs suzerains les rois de France, se renouèrent en cette même année 1111 : voici dans quelles circonstances. Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, gendre de Bau-

(2) Archives de Flandre à Lille. Chambres des comptes, invent. nº 60.

(3) Parmi les personnages qui la jurèrent, on cite Robert de Béthune, Alard de Tournai, Winemar de Gand, Gautier de Bruges, Roger de Lille, Guillaume de Saint-Omer, Gautier de Courtrai, et plusieurs autres.

duin de Lille, avait, comme on sait, promis à ce dernier une rente annuelle de 300 marcs d'argent, payable aux marquis flamands à perpétuité, en reconnaissance des secours qu'il avait reçus en hommes, en munitions et en numéraire lors de l'expédition qu'il préparait contre l'Angleterre. De son mariage avec Mathilde de Flandre, le vainqueur des Anglo-Saxons eut trois fils, Robert, Guillaume et Henri. Guillaume régna sur l'Angleterre, et Robert sur la Normandie. Pendant que Robert combattait les infidèles en Syrie et en Palestine avec les autres princes croisés, le roi Guillaume vint à mourir. Alors Henri, le plus jeune des trois frères, qu'on surnommait *Sans-Terre*, parce qu'en effet le hasard de la naissance l'avait privé de tout héritage, s'empara de l'un et l'autre pays, où il s'était fait de nombreux partisans.

Quand Robert fut de retour, il chercha, mais vainement, à rentrer en possession de son duché. Son frère l'ayant vaincu et fait prisonnier dans un combat livré près du château de Tinchebray en Normandie, on l'enferma aux extrémités du pays de Galles, dans le fort de Cardiff, d'où il ne sortit jamais.

Lors de sa défaite, Robert avait un jeune fils, appelé Guillaume, dont le roi Henri voulut s'emparer, mais qui, sauvé par un ami de son père, fut accueilli et adopté par le roi des Francs, Louis-le-Gros. Ce monarque espérait pouvoir se servir de cet enfant pour effrayer et maintenir sous son obéissance le duc de Normandie, dont la puissance lui portait ombrage. Henri, en faisant hommage du duché à Louis-le-Gros, avait promis de démolir le château de Gisors, lorsqu'il en serait requis par son suzerain. Il se refusa néanmoins plus tard à l'exécution de cette promesse. Alors Louis lui déclara la guerre au nom du fils de Robert, pour mieux exciter la sympathie des Normands restés fidèles au prince légitime.

Le roi des Francs fit en même temps appel au comte Robert de Flandre, et celui-ci y répondit d'autant plus volontiers qu'il avait à venger sa propre injure aussi bien que celle du roi son suzerain; car lorsqu'il avait réclamé de Henri la rente de 300 marcs dont nous avons parlé, Henri lui avait fièrement répondu que le royaume d'Angleterre ne saurait être tributaire des Flamands.

Henri fut attaqué sur tous les points de la Normandie par Louis-le-Gros et ses alliés. Il perdit des villes et des châteaux, ayant à combattre tout à la fois les ennemis du dehors et les partisans du duc Robert qui, à l'intérieur, conspiraient contre lui [1].

Cependant les ressources qu'il tirait de son royaume d'Angleterre l'aidaient à soutenir la lutte, et ses richesses lui faisaient trouver des alliés. Ainsi Thibaut IV, comte de Blois, de Troyes, de Meaux et de Brie, abandonna Louis-le-Gros et porta secours à Henri. Cette trahison irrita Louis, qui, pour se venger, conduisit son armée sur le territoire de Meaux, voulant mettre tout le pays à feu et à sang.

Le marquis des Flamands l'avait suivi devant Meaux, dont on résolut de faire le siége. Tandis que la ville était investie et serrée de près, les habitants essayèrent une sortie et furent refoulés. Emporté par son ardeur, Robert, l'épée à la main, les poursuivait en tête de ses chevaliers, lorsqu'arrivé sur le pont de Meaux, les solives, trop peu fortes pour supporter tant de monde, se rompirent, et le marquis tombant dans la Marne, y périt noyé ou écrasé [2]. Son corps fut ramené à Arras, et inhumé dans l'église du monastère de Saint-Vaast.

Robert de Jérusalem fut le dernier des souverains flamands qui prit habituellement dans les diplômes le titre de marquis [3]; ses successeurs ne s'intitulèrent désormais que comtes de Flandre ou des Flamands; c'est pourquoi nous n'aurons plus à les qualifier que par cette dénomination.

De son mariage avec Clémence, fille de Guillaume-Tête-Hardie, duc de Bourgogne, Robert eut trois fils, Guillaume et Philippe, morts en bas âge, et Bauduin, qui lui suc-

(1) Orderic Vital, 838. — Suger, *Vita Ludovici Grossi*, ap. Bouquet, XII, 44. (2) *Ibid.*

(3) Son fils s'appela encore une fois *Flandrie marchisus* dans un acte de 1119, mais ce ne fut qu'accidentellement; car dans toutes les chartes de ce prince antérieures à cette année on ne voit jamais que *Flandrie*, *Flandrensis* ou *Flandrensium comes*. Le mot de *marquis* tomba tout à fait en désuétude après Bauduin-à-la-Hache.

céda sous le nom de Bauduin dit à-la-Hache[1]. Ce surnom lui fut donné, s'il faut en croire la plupart des historiens flamands, à cause de son rigoureux amour pour la justice, dont il se plaisait à prononcer et à exécuter lui-même les sentences.

A la mort de son père, le roi Louis-le-Gros le présenta aux barons et au peuple, et le fit reconnaître en qualité de comte de Flandre. Aussitôt après cette cérémonie, Bauduin convoqua les seigneurs flamands à Arras, et leur fit solennellement jurer sur les corps saints la paix du pays, à laquelle il ajouta de nouvelles dispositions. La violation du domicile d'autrui durant la nuit, l'incendie ou les menaces d'incendie sont punis de mort. — Personne ne peut porter d'armes, s'il n'est bailli, châtelain ou officier du prince. — Les blessures et les meurtres volontaires sont compensés par la peine du talion. — Si le prévenu allègue le cas de légitime défense, il le doit prouver par le duel judiciaire avec son accusateur, ou par l'épreuve de l'eau ou du fer rouge. — Pour les délits punissables par les amendes, les baillis ou officiers du comte paient double. — Le noble ou le chevalier se justifie par le serment de douze de ses pairs ; le non noble et le vilain par le serment de douze hommes également de sa condition, et en outre par celui du seigneur dont il est le vassal.

Ces paix, renouvelées fréquemment, n'étaient qu'une imitation des trêves de Dieu introduites en Flandre par plusieurs synodes d'évêques tenus durant le onzième siècle. Il est à regretter, pour l'histoire de la législation, qu'il ne nous en soit resté que des fragments isolés, des articles imparfaits. Du reste, on en retrouve l'esprit et les dispositions principales dans les statuts municipaux, surtout en ce qui concerne la punition des crimes ou délits.

Mais si l'on ne connaît plus aujourd'hui les ordonnances formulées au sein de la barbarie contre la barbarie elle-même, la tradition nous a du moins conservé le souvenir de faits qui prouvent avec quelle rigoureuse impartialité Bauduin-à-la-Hache savait distribuer la justice. Henri de Calloo, de la noble famille de Waes, avait, en compagnie de quelques chevaliers de ses amis, détroussé des marchands qui venaient à la foire de Thourout. Il les fit saisir et emmener au château de Winendale, où, dit-on, il se plut à les suspendre lui-même par le cou aux poutres du plafond[2]. A Bruges, un jeune homme noble, fils du seigneur d'Orscamp, avait volé deux bœufs à une pauvre femme sur le chemin, et, malgré ses cris, les conduisait au marché pour les vendre. Le comte l'apprend, et aussitôt le voleur, enlevé de dessus son cheval, est, sans autre forme de procès, jeté en même temps que deux faux monnayeurs dans la chaudière bouillante d'un teinturier[3]. Infatigable et rude justicier, Bauduin-à-la-Hache parcourait les villes et les villages, écoutant les plaintes de chacun et punissant les coupables avec une sévérité et une promptitude qui rétablirent l'ordre dans le pays[4]. Les magistrats prévaricateurs, les barons cruels et insolents surtout, ne trouvaient près de lui ni grâce, ni merci. Il fit démolir plusieurs des châteaux et forteresses servant de repaires à ces barons, et chercha toujours à faire prévaloir le droit sur la force.

Une telle œuvre devait rencontrer des obstacles ; Gauthier, comte d'Hesdin, et Hugues-Champ-d'Avoine, comte de Saint-Pol, prirent les armes et se révoltèrent contre lui.

Pendant deux ans, Bauduin eut à lutter contre ces deux puissants seigneurs ; mais enfin il parvint à les mettre à la raison et enleva même à l'un d'eux le château d'Encre, qu'il donna à son cousin germain Charles de Danemark. Peu après, il maria ce prince avec Marguerite, fille de Renaut, comte de Clermont, qui lui apporta en dot le comté d'Amiens. Il avait sans doute des vues sur Charles, dont les belles qualités faisaient, dès lors, l'admiration de chacun. En effet, Bauduin avait été obligé de se séparer, pour cause de parenté, de sa femme, Agnès, fille d'Alain comte de Nantes ou de Bretagne : aucun enfant n'était issu de cette union ; et

(1) Les Flamands le nommaient *Baldwin Hapkin* ou simplement *graaf Hapkin*, le comte à la hache.

(2) *Herimanni Tornacensis chr.* ap. Bouquet. XII, 380.
(3) *Ibid.* — *Balder. chron.* 378. (4) *Ibid.*

Bauduin, ne s'étant pas remarié, Charles devenait son héritier.

Ce fut une succession qui ne tarda pas à s'ouvrir, car Bauduin devait rencontrer la mort dans cette même guerre où son père avait trouvé la sienne. La lutte s'était continuée avec des chances diverses entre les rois de France et d'Angleterre. Les raisons qui avaient armé Robert contre le duc de Normandie existaient également pour son fils. Vassal du roi de France, il lui devait sa foi et ses services; le roi d'Angleterre persistait à refuser la rente dont on a parlé; enfin le duc exilé, Guillaume Cliton, son parent, retiré près de lui en Flandre, le pressait de sollicitations: aussi, lorsque l'état de la contrée le permit, Bauduin-à-la-Hache conduisit ses hommes d'armes en Normandie. Il prit d'abord aux Anglais le Gué-Nicaise et les Andelys.

On raconte que, dans ces circonstances, le roi Henri ayant, par un message, menacé le comte de Flandre de le poursuivre jusque dans Bruges, celui-ci partit, sur la fin d'août 1118, en tête de cinq cents chevaliers, et se présenta devant Rouen. La porte étant fermée, il y planta sa hache pour défier le roi au combat; mais Henri ne jugea pas à propos de sortir. Alors Bauduin alla mettre le siége devant la ville d'Eu. Malheureusement ce prince plein d'énergie y reçut à la tête un coup de lance que lui porta un seigneur appelé Hugues Botterel. Incapable de continuer la guerre, il se fit rapporter en Flandre au château de Roulers. Il languit pendant près de dix mois, et devint paralytique des pieds à la tête. Ce fut alors qu'il fit reconnaître comme son successeur au comté Charles de Danemark, fils d'une sœur de Robert de Jérusalem, ainsi qu'on l'a vu plus haut. Il mourut bientôt après, le 17 juin 1119 [1]. Avec lui s'interrompit la descendance masculine de Bauduin-Bras-de-Fer, laquelle reparut plus tard dans ce pays, lorsque les comtes de Hainaut, issus de Bauduin de Mons, y régnèrent de nouveau par droit de succession.

(1) *Chron d'Adrien de Bul.*

VII

CHARLES-LE-BON. 1119-1127.

Opposition que Charles éprouve au début de son règne: — Il pacifie la Flandre et rétablit l'ordre. — Eclipse de soleil suivie d'une horrible famine. — Sollicitude de Charles pour les misères publiques. — Il refuse la couronne impériale d'Occident et le trône de Jérusalem. — Son grand amour du devoir. — Origine du prévôt Bertulphe et de sa famille. — Motifs de leur animosité contre Charles. — Ils préméditent la mort du prince et l'assassinent dans l'église de Saint-Donat. Cruautés exercées à Bruges par les conjurés. — Gervais, camérier du comte, vient en tête d'une troupe nombreuse pour venger son maître. — Les bourgeois lui livrent l'entrée de leur ville et se joignent à lui. — Bertulphe et ses partisans se réfugient dans le bourg. — Des secours arrivent de tous côtés à Gervais. — Prise du bourg. — Les assassins se retranchent dans l'église de Saint-Donat. — Tentatives infructueuses faites pour les y prendre. — Ils y restent bloqués et assiégés.

L'avénement de Charles de Danemark n'était pas seulement consacré par la loi fondamentale de l'hérédité, il était encore sanctionné par la reconnaissance nationale. Elevé en Flandre dès son jeune âge, après la mort de son père assassiné dans une sédition, mort à laquelle il était lui-même prédestiné, Charles avait pris part à la croisade, aux diverses entreprises guerrières de Robert de Jérusalem et de Bauduin-à-la-Hache, et s'y était toujours vaillamment conduit. Les chevaliers flamands virent donc en lui le compagnon de leurs travaux et de leurs périls, l'homme qui avait versé son sang pour la patrie, en un mot le digne successeur du prince qu'ils venaient de perdre. Une grande sagesse et les plus nobles qualités du cœur recommandaient aussi le fils du roi de Danemark à l'estime de tous.

Malgré cette sympathie si bien méritée, Charles éprouva, au début de son règne, une opposition des plus sérieuses. Elle n'émanait pas, comme on devait le craindre, du comte de Hainaut, qui cependant pouvait élever de légitimes prétentions à la principauté dont son père avait été naguère dépossédé, mais de la veuve même du comte défunt. Clémence de Bourgogne voulait faire passer le comté de Flandre sur la tête de Guillaume de Loo, châtelain d'Ypres,

époux d'une de ses nièces, et fils illégitime de Philippe, second fils de Robert-le-Frison. Pour y parvenir et se créer un puissant auxiliaire, elle se remaria à Godefroi-le-Barbu, duc de la Basse-Lorraine, et forma une ligue dans laquelle, outre Bauduin de Hainaut, elle attira les comtes de Boulogne, de Saint-Pol, d'Hesdin et de Coucy, c'est-à-dire la plupart des anciens seigneurs wallons qui avaient combattu l'usurpation de Robert-le-Frison, et dont les sentiments d'hostilité contre les Thiois ne s'étaient point encore refroidis. On dit même que le roi des Francs favorisait secrètement ses projets[1]. Audenarde fut prise par Clémence et incendiée; grand nombre d'habitants périrent du dernier supplice. Le comte de Saint-Pol portait en même temps le fer et la flamme aux environs de Bruges et sur les côtes occidentales de la Flandre.

Charles convoqua en toute hâte la chevalerie flamande à Saint-Omer : elle accourut à son appel avec l'empressement qu'elle avait mis jadis à se ranger sous l'étendard du Frison aux champs de Cassel; car la rivalité de race que la croisade avait sans doute un instant amortie s'était tout à coup réveillée plus vive que jamais.

Charles, énergique et brave, ne tarda pas à détruire la coalition formée contre son pouvoir[2]. Il assiégea la ville de Saint-Pol, la prit d'assaut, la livra aux flammes et en rasa les murailles; puis il poursuivit Clémence, la contraignit à solliciter la paix, s'empara des châtellenies qui composaient son douaire, telles que Dixmude, Aire, Bergues, Saint-Venant et autres. Le comte de Boulogne déposa les armes après avoir vu ses frontières ravagées et brûlées par les troupes flamandes. Enfin Eustache, avoué de Térouane, fut forcé d'abattre une forteresse qu'il avait élevée en opposition aux franchises de cette ville.

Après avoir ainsi pacifié le pays et fait reconnaître son autorité dans les provinces wallonnes, Charles s'appliqua à rétablir l'ordre au sein de la Flandre et à remettre en vigueur les lois créées par ses prédécesseurs contre les oppressions des grands et les velléités turbulentes du menu peuple et des serfs dans les villes et les campagnes. Il défendit de porter des armes à travers les rues et marchés, sous peine d'être frappé par ses propres armes; rendit plusieurs ordonnances fort sages, et agit avec tant de prudence et d'habileté qu'au bout de quatre ans d'administration la tranquillité la plus parfaite régnait dans la contrée, à la grande satisfaction des bourgeois, marchands et artisans qui y trouvaient leur profit, disent les chroniques du temps[3].

Ce bonheur goûté au sein du repos et de l'aisance devait être bientôt troublé par des calamités qu'on redoutait d'autant moins qu'elles étaient en dehors des prévisions humaines. Elles furent annoncées aux populations superstitieuses par une éclipse de soleil dont les phénomènes sont relatés dans le récit d'un témoin oculaire. Elle eut lieu le 11 du mois d'août de l'année 1124, vers la neuvième heure du jour. D'abord la partie orientale du soleil s'obscurcit, et peu à peu des nuages s'étendirent sur la surface de l'astre, sans que toutefois elle fût totalement voilée. Cette obscurité partielle parcourut le disque entier, en le traversant d'orient en occident[4]. Par une fatale coïncidence, l'hiver qui suivit cette éclipse fut très-rude et très-long. Une multitude d'hommes et d'animaux périrent de froid. Les blés et autres grains confiés à la terre furent gelés et ne levèrent point. De là survint en France et dans les provinces belgiques la plus terrible famine qu'on eût éprouvée. Le seigneur et le serf en étaient également frappés, et une effrayante mortalité décima les peuples. Un chroniqueur flamand raconte comme une chose inouïe, et pour donner une idée de la disette qui régnait partout, que les habitants des environs de Gand mangèrent de la viande même durant le carême, privés qu'ils étaient de pain et de toute autre nourriture[5].

(1) *Gualter, chron.* 166.
(2) *Vita B. Caroli Boni, auctore Gualterio*, ap. Bouquet, XIII, 337. — *Iperius* 63. — *Mirac. S. Rict.* ap. Act. SS. Belg. Maii III, p. 104.

(3) *Ibid.*
(4) *E Vita B. Caroli, auctore Galberto, Brugensi notario, coævo*, ap. Acta sanctorum Bolland. mense martio, p. 180.
(5) *Ibid.*

Le comte Charles fut profondément affligé d'un état de choses aussi déplorable. On vit alors se révéler en lui, pour les misères publiques, une sollicitude qu'on n'était point habitué à rencontrer chez les princes de son temps. D'abondantes aumônes furent distribuées par ses officiers dans tous les châteaux qu'il possédait en Flandre. A Bruges, lieu de sa résidence habituelle, il soutenait chaque jour la vie de cent personnes, auxquelles il faisait octroyer du pain. Il avait pris ses mesures pour que de pareils secours fussent délivrés dans toutes les grandes villes. Sa table se réduisit au plus strict nécessaire, et il trouva moyen de substanter encore, par cette économie, cent treize malheureux. Des chemises, des tuniques, des peaux, des bonnets, des souliers et autres vêtements étaient donnés à ceux qui, dans leur détresse, avaient été obligés de se dépouiller pour assouvir leur faim.

Bientôt il fit publier par tout le comté un édit d'après lequel quiconque devait ensemencer deux mesures de terre serait tenu d'en semer une de fèves et de pois, parce que, ces légumes étant plus précoces, le peuple aurait plus vite de quoi manger. Il était défendu de fabriquer de nouvelles bières pendant la famine, afin qu'on pût transformer en pain les orges et les avoines. Le vin fut en outre taxé à six écus le quart. Grâce à ces bienfaisantes dispositions, les accaparements cessèrent; on put obtenir les objets de première nécessité; la circulation du numéraire se rétablit; et peu à peu le peuple se sentit soulagé, jusqu'à ce qu'enfin, la récolte arrivant, la famine disparut tout à fait avec les horreurs qu'elle traine à sa suite[1].

Cette sagesse que le comte de Flandre montrait depuis son avénement lui fit au loin une belle renommée. En 1125, l'empereur Henri V étant mort à Utrecht sans laisser d'enfant, plusieurs princes électeurs jetèrent les yeux sur Charles, qu'ils considéraient comme le prince le plus digne de porter le sceptre impérial, et, pour connaître ses intentions, lui envoyèrent en ambassade le chancelier de l'archevêque de Cologne et le comte Godefroi de Namur. Charles prit conseil de ses barons; mais ceux-ci, qui, en général, l'affectionnaient d'un sincère amour, le supplièrent de ne pas abandonner un pays aux destinées duquel il avait jusqu'alors si bien présidé. Il se rendit à leurs instances, et refusa le titre glorieux de roi des Romains.

Bientôt après Bauduin, frère de Godefroi de Bouillon et roi de Jérusalem, ayant été fait prisonnier par les Turcs, les croisés, privés de chefs, envoyèrent des lettres à Charles pour le prier d'accepter le trône. Le vertueux comte repoussa ce nouvel honneur, préférant continuer l'œuvre que la Providence lui avait départie, et travailler à la paix et au salut de sa patrie[2].

Il poursuivit donc sa tâche avec plus d'ardeur que jamais, et s'appliqua surtout à consolider l'ordre social ébranlé sans cesse par la confusion des divers états de personnes. A cet effet, il fit soigneusement rechercher quels étaient les serfs de naissance, quelles étaient, d'un autre côté, les personnes de condition libre ne devant hommage à autrui[3]. Il voulait par là ramener chacun à son devoir, car il arrivait souvent que des serfs opulents cherchaient à s'affranchir d'eux-mêmes; ou que des hommes libres refusaient de prêter aide et concours aux serfs malheureux de leur domaine, qu'ils devaient cependant protéger. Le comte aussi désirait, pour l'acquit de sa conscience et le maintien de ses droits, revendiquer ceux qui lui appartenaient. Aux débats et aux discussions souvent sérieuses qui s'élevaient lors de ces enquêtes, le comte intervenait avec exactitude, rendait scrupuleusement justice à chacun, non sans froisser quelquefois de grands personnages habitués jusqu'alors à obtenir toujours raison contre les pauvres et les infirmes[4].

L'amour du devoir et une grande droiture d'esprit dirigeaient toutes ses actions, dictaient toutes ses paroles. Il tenait une fois sa cour à Bruges, le jour de l'Epiphanie. Jean, abbé de Saint-Bertin, se présenta devant lui pour se plaindre d'un chevalier qui voulait ravir une terre que

(1) *E Vita B. Caroli*, etc. p. 180.

(2) *Ibid.* 181. (3) *Ibid.* (4) *Ibid.*

l'abbaye possédait depuis soixante ans et plus : « Sire abbé, lui dit le comte, qui donc chante aujourd'hui la messe à Saint-Bertin? » L'abbé répondit qu'il y avait au couvent plus de cent moines pour remplir cette besogne. « Sire abbé, repartit Charles, dans un si grand jour c'était à vous de célébrer l'office, de rester avec vos frères au réfectoire, de les accompagner la nuit aux matines. Quant à l'affaire qui vous amène, vous me la pouviez mander par un sergent; car à vous il appartient de prier le Seigneur, à moi de défendre les églises. » Alors il appela le chevalier pour l'entendre; et, comme il ne put donner bonne raison de sa conduite, le comte lui dit : « Taisez-vous, comme vos pères se sont tus ! Je vous jure, par l'âme de Bauduin-à-la-Hache, que si j'entends encore la moindre plainte sur votre compte, je ferai de vous ce que le comte Bauduin fit du baron qu'il brûla tout vif dans une chaudière à Bruges. » Le chevalier se le tint pour bien dit [1].

Quand on reprochait à Charles de ne point assez favoriser les grands, et d'accorder presque toutes ses sympathies aux malheureux, il répondait : « C'est que je sais combien les pauvres ont de besoins, et les nobles d'orgueil. » Il ne pouvait, en effet, supporter l'arrogance, et donnait lui-même en tout l'exemple de la douceur et de l'humilité.

En ce temps-là existait à Bruges une famille dont la puissance et la richesse n'avaient pu effacer la tache originelle. Appartenant à la race saxonne dont les colonies étaient établies anciennement, comme on l'a vu, sur le littoral flamand, elle avait toujours vécu dans une condition sociale inférieure. Elle était née serve du comte et devait rester serve. Cependant Bertulphe, le chef de cette maison, occupait la plus haute dignité de Flandre, celle de prévôt de Saint-Donat, et se trouvait ainsi chancelier héréditaire du comté; mais il descendait d'une lignée dont la souche était impure ainsi qu'on va le voir.

Sous le comte Bauduin de Lille vivait, dans cette même ville de Bruges, un châtelain appelé Boldran, ayant pour épouse une femme du nom de Dedda, surnommée *Duva* ou la *Colombe*, aussi belle que perverse. Dedda entretenait des rapports criminels avec Erembald, serf natif de Furnes et écuyer de son mari. Elle lui avait, disait-on, promis de l'épouser et de l'élever à la dignité de vicomte ou châtelain, aussitôt que Boldran serait mort. Erembald épiait toutes les occasions de tuer son maître et de combler ainsi les vœux les plus ardents de sa complice et les siens.

Sur ces entrefaites, les chevaliers flamands reçurent l'ordre de s'armer en guerre pour une expédition au delà de l'Escaut. Tandis que, montés sur leurs bateaux, le châtelain Boldran, Erembald et beaucoup d'autres, traversaient le fleuve, tout armés et cuirassés, la nuit survint, et ils jetèrent l'ancre afin d'attendre le jour. Au milieu des ténèbres, et comme le châtelain se tenait debout sur le bord du navire, Erembald, arrivant à l'improviste par derrière, le précipita dans la profondeur des eaux. Chacun dormait à bord, et, hormis le coupable, personne ne sut ce qu'était devenu Boldran.

Érembald épousa bientôt après la perfide Dedda, qui n'avait pas d'enfants, et, au moyen des richesses amassées par Boldran, acheta la châtellenie de ce dernier. De cette union naquirent quatre fils : Bertulphe, qui devint prévôt de Saint-Donat et chancelier; Disdir, surnommé *Hacket* ou le *Brochet*, qui hérita de la châtellenie de Bruges ; Wilfrid et Lambert appelés l'un et l'autre *Knop* ou *Knap* qui signifie *Agile*. Serfs comme leur père, nonobstant les dignités que les deux premiers occupaient, les fils d'Érembald cherchaient tous les moyens de sortir d'une condition qui les humiliait.

Le prévôt Bertulphe étant clerc n'avait pas de postérité; mais il élevait chez lui les filles de ses frères. Il conçut le projet de les marier à des personnes nobles ; et la chose lui était d'autant plus facile qu'il les pouvait doter richement. Il espérait par là faire sortir un jour sa famille de la servitude. Il donna donc une de ses nièces à Robert, sire de Raeskercke, aux environs de Dixmude; mais, d'après les droits du souverain, l'homme libre qui épousait une serve

(1) *Li estore des comtes de Fl.* fol. 58.

du comte devenait serf lui-même au bout d'un an de mariage[1]. Or, il arriva que Robert appela devant le comte, en combat singulier, un autre chevalier qui par sa naissance était libre. Le chevalier répondit fièrement à l'appelant qu'il ne pouvait se mesurer avec un homme ayant perdu la noblesse et la franchise par son union avec une serve.

Le comte fut obligé de donner raison à ce chevalier, et il ne le fit qu'après avoir, selon la loi, reçu le serment de douze témoins qui vinrent affirmer que la nièce de Bertulphe n'était pas libre, et que son époux avait lui-même perdu sa franchise.

Robert de Raeskercke qui, paraît-il, avait été trompé sur la position de la famille de Bertulphe, entra contre ce dernier dans une grande colère. Cet événement éveilla l'attention publique, et l'on apprit dès lors que le prévôt et les siens, dont l'origine était d'ailleurs bien connue, n'avaient jamais été émancipés, ainsi que beaucoup le croyaient. Le comte, en effet, s'était toujours refusé à les affranchir, persuadé qu'ils n'y avaient aucun droit. Ils conçurent contre lui une vive animosité. Déjà ils lui étaient hostiles parce qu'au temps de la disette il avait fait saisir les grains qu'ils avaient accaparés.

A ce double grief vint bientôt s'en joindre un autre. Une longue inimitié régnait entre la famille du prévôt et celle des Van der Straeten de Bruges, dont le chef s'appelait Tancmar. Celui-ci s'était fortifié dans sa demeure, car il redoutait à chaque instant les violences de Bertulphe et des siens. Effectivement, ils vinrent un jour l'attaquer, tuèrent plusieurs de ses gens, brisèrent les portes de la maison, détruisirent tout ce ce qu'elle renfermait, et coupèrent les arbres fruitiers et les haies. Quoiqu'ayant tout dirigé, le prévôt agit et parla comme s'il eût été étranger à l'affaire, disant qu'il regrettait que sa famille se livrât à de tels excès. Il n'en continua pas moins ses menées, et bientôt plus de cinq cents hommes d'armes et une multitude de gens à pied soudoyés par lui et enhardis par l'espoir du pillage, se mirent à courir la campagne, à rançonner les vilains, à enlever les troupeaux et les bêtes de somme.

Le comte était en ce moment à Ypres. Les malheureux paysans, au nombre de deux cents, allèrent en secret vers lui, et, se prosternant à ses pieds, le conjurèrent de leur venir en aide. Irrité de ces plaintes, Charles convoqua ses conseillers ainsi que plusieurs personnes appartenant au lignage de Bertulphe, et leur demanda quelle peine il fallait que la justice appliquât à de tels forfaits. D'anciennes coutumes germaniques établissaient qu'on devait livrer aux flammes la demeure des violateurs de la paix publique. On lui conseilla de faire immédiatement brûler la maison de Burchard, fils de Lambert Knap, neveu du prévôt, et le chef le plus acharné des pillards[2]. La sentence fut prononcée et exécutée sans délai. Peu après le comte revint à Bruges. Là plusieurs personnes reçues dans son intimité le conjurèrent de prendre des précautions ; car elles craignaient que Bertulphe, son neveu Burchard et leurs complices ne finissent par tramer dans l'ombre quelque conspiration.

Cependant, le jour de son arrivée et après le repas, des intercesseurs venant de la part du prévôt et de ses parents demandèrent à être introduits en présence du comte pour réclamer grâce. Charles les reçut, et leur répondit avec bonté qu'il leur rendrait son amitié s'ils ne commettaient plus semblables crimes à l'avenir. Il ajouta même qu'il donnerait à Burchard une maison d'égale valeur à celle qu'on avait brûlée ; mais il jura que tant qu'il vivrait Burchard ne relèverait les ruines de son ancienne demeure, parce que, trop voisine de celle de Tancmar, il en pourrait résulter de nouveaux malheurs. Alors on apporta le vin du départ. C'était le meilleur que le comte eût dans ses caves. Les envoyés du prévôt en burent à plusieurs reprises ; l'excellent prince en fit même distribuer à profusion à tous ceux qui étaient là, de sorte que chacun s'en alla à peu près ivre[3].

Tandis que cette scène avait lieu au palais du comte, la famille de Bertulphe et les principaux complices d- ses criminelles

(1) *Li estore des comtes de Fl.* fol. 182.

(2) *Ibid.* (3) *Ibid.*

intrigues étaient réunis dans une grande salle au logis du prévôt. Bientôt arrivèrent les prétendus médiateurs ; et, comme la leçon leur avait été faite à l'avance, ils déclarèrent à tout ce monde qu'ils venaient de trouver le comte en fureur, et qu'il n'y avait aucune grâce à attendre de lui pour personne. Alors Bertulphe ferma lui-même soigneusement les portes ; et, sans proférer une parole, on joignit les mains en signe d'alliance, suivant la coutume nationale.

Parmi l'assemblée se trouvait un jeune homme nommé Robert, fils du châtelain Hacket, et neveu du prévôt. Doué d'une âme généreuse et d'un esprit droit, il voulut fuir quand il vit cette mystérieuse alliance. On courut vers lui et on le ramena dans la salle, où le prévôt, à force de caresses et de menaces, l'engagea à mettre la main dans la main des personnes présentes. Après l'avoir fait, il demanda quel était le but de la conjuration : « Le comte Charles, lui répondit-on, a juré notre perte et prétend nous réduire tous en servitude... Nous voulons prévenir une telle trahison. » A ces paroles, le jeune homme, épouvanté et fondant en larmes, s'écria que jamais il n'attenterait aux jours de son seigneur, du père de la patrie; qu'il irait plutôt lui découvrir, ainsi qu'au monde entier, le pacte atroce formé contre sa personne. Il essaya de fuir une seconde fois cette maison de malheur ; mais les conjurés, lui barrant le passage, l'empêchèrent de sortir : « Écoute, ami, lui dirent-ils, tout ceci n'est qu'un complot supposé pour voir si dans une circonstance grave l'on pourrait compter sur toi. Il ne s'agit pas du comte ; nous avons d'autres projets, nous te les découvrirons plus tard. Mais ta foi nous est toujours engagée. Silence ! » Ayant ainsi donné le change sur leur dessein, et presque tourné la chose en plaisanterie, les conjurés sortirent un à un de la salle, et par divers chemins regagnèrent leurs logis.

Lorsqu'il fit nuit sombre, Isaac, homme-lige et camérier du comte, gagné au parti de Bertulphe, et qui venait d'assister au conciliabule tenu chez ce dernier, monta à cheval et se rendit chez Burchard, où déjà se trouvaient réunis ceux dont on avait fait choix pour l'expédition projetée. De là ils allèrent tous ensemble vers une maison située à l'écart et appartenant à un homme d'armes nommé Walter. Quand ils s'y furent introduits, ils éteignirent soigneusement le feu et les lumières, et, au milieu du silence et de l'obscurité, s'entendirent sur l'exécution, arrêtée pour le lendemain au lever de l'aurore.

Contigu à la vieille église de Saint-Donat, le palais des comtes y communiquait par une galerie supérieure où se trouvait une chapelle en laquelle Charles avait l'habitude d'entendre la messe tous les matins. Le prince se levait de très-bonne heure, distribuait lui-même des aumônes aux pauvres, leur baisait les mains en signe d'humilité, après quoi il se rendait à l'église[1]. La journée du 2 mars 1126 se leva sombre et chargée de brouillards si épais qu'à peine y pouvait-on voir à la distance d'une pique. Charles, au dire de ses chapelains, avait passé une nuit très-agitée, se retournant dans son lit tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, comme un homme que tourmentent de sinistres pressentiments. Il resta couché un peu plus tard que de coutume ; mais enfin il se leva et sortit pour aller secourir ses pauvres, qui attendaient dans la cour[2].

Lorsqu'il eut achevé cette œuvre de charité, il monta vers la galerie suivi d'un petit nombre de serviteurs. Parvenu à la chapelle, ses gens le laissèrent et s'en allèrent séparément prier à divers endroits dans l'église. Quant au prince, il s'était mis à genoux devant l'autel en attendant la messe. Il fit une courte prière pour se recommander à Dieu ; puis il se prosterna sur les dalles, ouvrit un petit livre et commença les sept psaumes de la pénitence, tandis que le prêtre récitait les heures du jour[3]. En ce moment une pauvre femme s'approcha et lui demanda l'aumône. Charles avait toujours treize deniers déposés sur son psautier, et il les distribuait tout en répétant les psaumes à haute voix. Il en prit un et le donna à la femme, qui se retira non loin de là.

Cependant les conjurés avaient épié toutes

(1) *E Vita Car., auct. Gualterio*, ap. B., 340.
(2) *Ibid.* (3) *Ibid.*

les démarches du comte, et des gens apostés dans l'église étaient accourus dire à Burchard que Charles venait d'y arriver. Burchard et ses amis attendaient aux environs, enveloppés de manteaux sous lesquels ils cachaient des épées nues. Ils entrèrent sans bruit, mirent des gardes aux deux portes du temple, puis montèrent dans la galerie supérieure, où Charles était en oraison. A leur approche, le prince, toujours incliné, ne bougea pas ; et, croyant sans doute que c'étaient quelques mendiants, il continua ses prières. Burchard s'avança derrière lui, tira son épée et en toucha légèrement la tête du comte pour la lui faire dresser. Charles, en effet, sentant ce coup, releva le front. En ce moment la pauvre femme à qui il venait de donner l'aumône, s'écria effrayée : « Sire comte, gardez-vous ! » Le prince tourna la face vers Burchard, qui aussitôt lui rabattit son épée sur le crâne de manière à faire jaillir la cervelle au loin. Les autres assassins, voyant Charles tomber en gémissant, se jetèrent sur lui et l'achevèrent[1].

Alors commença une série de cruautés que la famille et les alliés de Bertulphe, dont la vengeance n'était pas assouvie, exercèrent contre les officiers du prince. Ceux qui avaient accompagné leur malheureux maître à l'église furent poursuivis dans le saint lieu par Burchard et ses hommes d'armes. Les uns s'étaient cachés derrière les autels, d'autre sous des tapis, des bancs, des pupitres, et jusqu'au milieu des orgues. Ils furent presque tous découverts et égorgés. Les meurtriers se répandirent bientôt dans le palais du comte, puis dans la ville, où chacun frappé de terreur à la nouvelle du forfait qui venait de se commettre, restait anéanti au fond de sa demeure. Tous les Van der Straeten avaient fui ; leurs logis et leurs biens furent cruellement ravagés et pillés. Des marchands inoffensifs, qui se rendaient à la foire d'Ypres, furent même attendus au passage et détroussés par ces misérables, qui ne rentrèrent chez eux qu'à la nuit, ivres de sang et fatigués de brigandages.

Au milieu de l'effroi et de la consternation générale, le cadavre du comte gisait isolé à l'endroit où il était tombé. Les prêtres de Saint-Donat n'osaient y toucher, et l'on ne pouvait plus célébrer les offices dans une église souillée par un si grand crime. Enfin, il fut permis à Fromolde, l'un des officiers du comte échappé au massacre, d'envelopper le noble corps dans un linceul, de le placer sur une estrade au centre du chœur, et d'allumer quatre cierges alentour. Des femmes en pleurs veillèrent toute la nuit sur ces restes sanglants.

Pendant ce temps-là, les meurtriers tenaient conseil avec le prévôt Bertulphe et le châtelain Haket pour savoir par quelle ruse ils enlèveraient le cadavre ; car ils craignaient que si on l'inhumait à Bruges il ne devînt pour eux un sujet d'éternel opprobre. Ils mandèrent en toute hâte à l'abbé de Saint-Pierre de Gand de le venir chercher. L'abbé s'empressa de se rendre à cette invitation. On avait fait construire à l'avance une bière pour y placer le mort, qu'on devait transporter ensuite vers Gand à dos de cheval. Mais, quand il s'agit d'exécuter ce projet, il y eut un tel soulèvement parmi le peuple de Bruges, qu'on dut y renoncer. Ce qui avait surtout ému les bourgeois, c'était un incident merveilleux que chacun regarda comme une céleste manifestation. Tandis qu'on portait le cadavre chargé sur un brancard, un homme tout à fait perclus des jambes se mit à courir parmi la foule, en s'écriant que les reliques du très-pieux comte l'avaient guéri.

Le prévôt, effrayé des dispositions populaires, promit de conserver le corps. Il ordonna de le déposer dans la galerie supérieure de Saint-Donat, et fit même, le 4 du mois de mars, célébrer un service funèbre à l'église Saint-Pierre hors des murs de la ville, à l'intention du prince qu'il venait de faire égorger. Cependant, lorsque le calme fut un peu rétabli dans la ville, Bertulphe et ses adhérents commencèrent à réfléchir aux conséquences de leur forfait. Dans la crainte d'une agression de la part des bourgeois ou de quelque ennemi extérieur, ils songèrent à s'assurer pour refuge l'église même de Saint-Donat, théâtre du crime.

Bâtie et consolidée lors des invasions normandes, il n'y avait pas à Bruges de forteresse plus inaccessible. Le prévôt y plaça

(1) *E Vita Car. auct. Gualterio*, ap. B. 340.

des hommes d'armes et des sentinelles afin de s'y retirer quand besoin serait[1]. Il s'écoula quatre jours avant qu'on reçût dans la ville des nouvelles du dehors. La mort du comte et les massacres qui s'en étaient suivis avaient été pourtant annoncés dans le pays par deux serviteurs dévoués. Gervais, camérier de Charles, et que le bras de Dieu arma le premier pour venger sa mort, avait fui à cheval au milieu du tumulte et de la confusion, et était allé dans l'intérieur de la Flandre prévenir ses amis. D'un autre côté, un nommé Jean, l'un des domestiques que le prince aimait le plus, était également parti à cheval dès le matin, et, suivant des chemins détournés, avait gagné la ville d'Ypres, où vers midi l'on savait l'affreux attentat dont le souverain venait d'être victime.

Tandis que chacun était plongé dans la douleur, un personnage se réjouissait de la mort du comte de Flandre. Il n'y avait point participé, au moins d'une manière directe, mais il espérait en tirer un grand profit ; aussi ne craignit-il pas, malgré les liens de parenté qui l'unissaient à Charles, de s'associer aux assassins de ce prince : c'était Guillaume d'Ypres, le protégé de la comtesse Clémence, lui qui, au début du règne de Charles, avait été si malheureux dans ses prétentions au suprême pouvoir. Son ambition se réveilla soudain et, le sixième jour de mars, un de ses messagers, Godescalk Thaihals, vint d'Ypres à Bruges apporter ces paroles au prévôt: « Mon maître et votre intime ami, le seigneur Guillaume d'Ypres, vous envoie à vous et aux vôtres salut et amitié, avec l'assurance d'un prompt secours en tout ce qui peut vous être utile[2]. » Il y eut des entretiens secrets entre Godescalk et les conjurés. Ceux-ci promirent de reconnaître Guillaume en qualité de comte de Flandre, et de lui composer un puissant parti. C'était le seul moyen pour eux d'obtenir l'impunité, et l'on ne tarda pas à voir l'audace et la joie rayonner sur leurs visages. Mais les gens sensés ne pouvaient s'empêcher de gémir d'une aussi monstrueuse alliance, et de persister à croire qu'elle ne devait amener rien de bon.

Si Guillaume avait pris immédiatement les armes pour venger la mort de son prince, il eût été élu comte de Flandre par d'unanimes suffrages[3]; au lieu que, se faisant le complice des malfaiteurs, il n'excitait que le dégoût et le mépris. Par leurs conseils, Guillaume força chacun à le reconnaître pour comte. Lorsque son envoyé fut de retour à Ypres, il fit arrêter tous les marchands flamands venus à la foire et les contraignit à lui jurer fidélité comme à leur suzerain.

D'un autre côté, Bertulphe et son parti s'empressèrent, par dons et promesses, de se faire des créatures. Le prévôt écrivit à l'évêque de Tournai et de Noyon, qu'on l'accusait injustement et qu'il n'avait trempé dans la conspiration ni de fait ni d'intention : que même ce serait avec la plus grande joie qu'il travaillerait à ramener l'ordre et la paix dans Bruges, et il priait l'évêque de vouloir bien, par son autorité et sa présence, absoudre et purifier Saint-Donat en y célébrant les saints offices. Un semblable message fut par lui dépêché à Jean, évêque de Térouane. Il engagea les habitants de la ville de Furnes, où il avait de nombreux parents et alliés, à proclamer Guillaume, et invita les Flamands des bords de la mer, aux environs de Bruges, à lui venir en aide avec toutes leurs forces, si par hasard on s'insurgeait dans le comté pour venger Charles ; enfin, il recommanda aux Brugeois de fortifier les alentours de la ville par des fossés et des palissades. Les citoyens exécutèrent cet ordre, mais dans une intention toute différente, comme on le verra bientôt[4].

L'heure de la vengeance approchait. Gervais, le fidèle camérier du comte, échappé de Bruges le matin même du meurtre, apparut aux environs de cette ville le septième jour de mars en tête d'une troupe considérable. C'étaient des gens que sur son passage, il avait soulevés d'horreur et d'indignation au seul récit de la scène lugubre de Saint-Donat, et qui le suivaient armés jusqu'aux dents et avides du sang des assassins. Ils assiégèrent d'abord la petite ville de Ravenschot, située non loin de Bruges, et

(1) Galbert, *loco citato*, 187. (2) *Ibid.* 188.

(3) *Ibid.* (4) *Ibid.* 189.

en la possession des rebelles, qui venaient d'y envoyer des émissaires. Dès le lendemain cette bourgade fût brûlée et détruite de fond en comble de même qu'un château appartenant à Wilfrid Knop, frère du prévôt et l'un des chefs de la conspiration.

Alors Gervais avec ses forces s'approcha du bourg de Bruges, c'est-à-dire de cette partie de la ville fermée de murailles, où les traîtres s'étaient retranchés, et coupa toute communication avec les dehors, afin de les serrer de plus près. Bertulphe et les siens ne s'attendaient pas à une aussi prompte et aussi fière agression. Depuis leur pacte avec Guillaume d'Ypres, ils étaient surtout pleins d'assurance et d'orgueil. Ils commencèrent donc à trembler et à craindre non-seulement de n'être pas secourus de leur allié, mais encore de voir bientôt s'élever contre eux tous les bourgeois de Bruges enhardis par l'approche des vengeurs du comte.

Ces prévisions ne tardèrent pas à se réaliser. Guillaume d'Ypres, honteux sans doute du pacte qu'il avait fait, ne le tint pas, et resta dans ses domaines. Quant au peuple de Bruges, voyant que la colère de Dieu allait enfin se déclarer, il en conçut une grande joie. Les plus sages et les plus âgés d'entre les bourgeois se mirent secrètement en rapport avec Gervais, et on promit de l'introduire dans les faubourgs et les fortifications. Toutefois on avait cru prudent de laisser jusqu'à nouvel ordre ignorer au peuple entier un arrangement que des indiscrétions pouvaient compromettre[1].

En attendant, Gervais ne perdait pas de temps et trouvait moyen de punir déjà les coupables en brûlant les domaines qu'ils possédaient dans la campagne. Du côté de l'orient se découvraient trois des plus hautes maisons à eux appartenant, dont l'une entre autres à Burchard. Vers le soir on vit les flammes tourbillonner au-dessus de ces demeures proscrites. Burchard, n'y pouvant plus tenir et ignorant d'ailleurs les intelligences qu'avaient les insurgés parmi les citoyens de Bruges, sortit, accompagné de ses soldats, pour essayer de sauver sa demeure en feu. Isaac, l'ancien camérier du comte, devenu l'un des chefs du complot, le suivait à cheval. Arrivés devant la formidable troupe du fidèle Gervais, ils s'aperçurent qu'il leur était impossible de lutter contre elle et d'aller plus loin. Ils s'enfuirent; et Gervais, les poursuivant avec ardeur, entra dans la ville, dont les habitants lui avaient tenu les portes ouvertes.

La nuit était venue, et la tranquillité régnait partout; car la plupart des citoyens, qui n'étaient pas au courant de ce qui se passait, s'étaient mis à table pour souper[2]. Tandis que les conjurés, tout troublés de leur course précipitée, se consultaient entre eux, voilà qu'à travers les rues et les places leurs ennemis se répandent la hache levée, la pique en arrêt, et les flèches ajustées aux arcs[3]. Le tumulte, les cris, le fracas des armes font sortir les bourgeois, qui se précipitent, les uns pour seconder Gervais, les autres, ignorant le pacte conclu, pour défendre la place et les faubourgs. Les multitudes s'entendent vite quand elles sont mues par un même sentiment et qu'il ne s'agit plus que de les diriger vers un même but. L'union de Gervais avec les principaux d'entre les bourgeois fut bientôt connue de tous; et alors, d'un mouvement unanime, on se jeta contre le bourg, où les rebelles rentraient confusément pour y trouver un abri. Des luttes corps à corps, à coups d'épées et à coups de lances, s'engagèrent sur les ponts qui donnaient accès dans l'intérieur du bourg. Les assassins se défendirent avec fureur, parvinrent enfin à rompre les ponts, et à se mettre ainsi hors de danger pour le moment. Ils étaient exténués de fatigue et tremblants d'effroi; car plusieurs de leurs hommes n'avaient pu les suivre, et se trouvaient au pouvoir de Gervais et des bourgeois. Un certain Georges, qui le premier après Burchard avait frappé le comte, fut d'abord rencontré par un homme d'armes qui le renversa de cheval, et lui coupa les deux poignets. Georges s'enfuit sanglant et terrifié; mais, rejoint presque aussitôt par un autre soldat, il fut percé d'un coup d'épée, et traîné par les pieds dans un cloaque

(1) Galbert, *loco citato*, 189.

(2) *Ibid.* 190. (3) *Ibid.*

où il rendit l'âme. Robert, valet et coureur du châtelain Hacket, périt égorgé au milieu de la place ; on jeta son cadavre dans un bourbier. Fromalde, un des plus cruels complices de Burchard, fut pris également. Déguisé en femme, il s'était réfugié dans une maison et blotti entre deux matelas. On le tira de là et on le conduisit sur la place, où, devant la multitude assemblée, on le pendit à une croix les jambes en l'air et le dos tourné du côté du bourg en signe de mépris[1]. Les révoltés, du haut des fortifications et du palais comtal, dont ils avaient pris possession, purent voir alors de leurs propres yeux comment le courroux populaire préludait à ses vengeances.

Un siége régulier devenait nécessaire. Tandis que les Brugeois, aidés de Gervais et des soldats qu'il avait amenés, s'y préparaient, des secours leur vinrent des villes voisines. Le 10 mars, Siger, châtelain de Gand, et Iwan, frère de Bauduin, châtelain d'Alost, arrivèrent avec toutes leurs forces. Le lendemain, Daniel de Tenremonde, un des plus hauts barons du comté, qui, avant le meurtre du comte, avait été en grande amitié avec le prévôt et sa famille, Riquard, sire de Woldman, Thierri, châtelain de Dixmude, et Walter, bouteillier ou échanson du prince défunt, se joignirent de même aux assiégeants. Enfin, le samedi 12 mars au matin, les chefs firent proclamer que chacun eût à se préparer à une attaque générale du bourg par tous les endroits accessibles.

A midi les citoyens et les bourgeois donnèrent l'assaut, mais confusément et sans ordre : tout ce qu'ils purent faire, ce fut de brûler une partie de bâtiment qui se trouvait près de l'hôtel du prévôt. Ils avaient jeté des monceaux de paille et de foin contre les portes, afin de les incendier aussi. Un soldat devait y mettre le feu ; mais les assiégés du haut des murs, lancèrent une telle masse de pierres, de pieux aigus et de flèches, que les hommes, armés de casques et de boucliers, chargés de diriger l'incendie, furent en partie écrasés, en partie forcés de battre en retraite. Pendant ces attaques, la multitude faisait entendre mille clameurs de rage contre les assassins. La nuit seule mit trêve à ces combats inutiles.

Le lendemain dimanche on ne se battit pas, parce que c'était un jour de paix ; seulement le bourg resta étroitement bloqué. Le 14 et le 15, les bourgeois de Gand se rendirent au siége. Comme ils avaient déjà été victorieux dans plusieurs expéditions de ce genre et connaissaient l'art de réduire les villes et les forts, leur châtelain les avait engagés à réunir leur commune et à s'armer en guerre. Ils prirent donc le chemin de Bruges, escortés de leurs ingénieurs et de trente chariots chargés d'armes et de machines. En même temps, des aventuriers et des brigands, comme il en existait beaucoup par les routes, accoururent de toutes parts, à pied et à cheval, dans l'espoir du pillage. Cette troupe tumultueuse étant arrivée aux portes des faubourgs voulut y entrer de force et comme en ville prise. Tous ceux qui étaient au siége furent obligés d'accourir afin de résister de front à ces dangereux auxiliaires. Un combat allait s'engager ; mais les hommes sages s'interposèrent des deux côtés. Il fut convenu que les Gantois seuls entreraient, et que les étrangers sans aveu seraient renvoyés. Dans l'intervalle le grand bouteillier de Flandre, Rasse de Gavre, vint aussi à Bruges avec ses hommes d'armes, et, le 16 mars, la comtesse de Hollande arriva accompagnée de son fils et d'une suite très-nombreuse. Le désir de venger la mort de Charles n'était pas le seul motif qui amenait cette princesse ; elle avait aussi l'espoir de faire élire son fils en qualité de comte de Flandre. Elle se montra fort affable à tout le monde, et n'épargna ni les promesses ni les présents pour gagner l'amitié des barons et des bourgeois[2].

Ainsi, la succession de Charles était à peine ouverte que déjà les prétendants se déclaraient. Tandis que le cadavre du prince gisait sans sépulture dans la galerie de Saint-Donat au pouvoir de ses assassins, tandis que des sujets fidèles et dévoués se sacrifiaient et donnaient leur sang pour venger la mort d'un seigneur bien aimé, d'ambitieuses intrigues s'ourdissaient effrontément au milieu même des embarras du

(1) Galbert, *loco citato*, 190.

(2) *Ibid.* 192.

siége, parmi les combattants et les machines de guerre. Froolsus et Bauduin de Zomerghem, tous deux envoyés de Guillaume d'Ypres, marchant sur les pas de la comtesse de Hollande, vinrent faussement annoncer aux assiégeants que le roi de France avait reconnu Guillaume comme souverain de la Flandre. Ce mensonge avait pour but de retarder l'élection, en mettant les chefs dans le trouble et l'indécision [1].

Cependant on travaillait à reprendre le siége avec plus de méthode et de sagesse. On construisit de nombreuses échelles armées de crocs et recouvertes d'épaisses cloisons d'osier et de branches entrelacées, afin d'être moins exposés aux projectiles des assiégés. Des pierres, de la terre et du fumier furent entassés dans les fossés depuis le bas jusqu'en haut; des matières combustibles furent déposées contre les portes.

A l'intérieur du bourg, les rebelles ne restaient point oisifs. Ils avaient obstrué les entrées donnant sur les faubourgs, surtout celles du palais comtal, de la maison du prévôt, du couvent de Saint-Donat et de l'église : bâtiments contigus et formant à eux seuls une forteresse compacte et imposante. Leur projet était, le bourg une fois pris, de se retrancher dans l'hôtel du comte, puis dans celui du prévôt, le réfectoire et le couvent de Saint-Donat ; enfin dans l'église elle-même, qui leur devait en effet servir de dernier refuge.

A cette époque, l'église de Saint-Donat était de forme ronde et élevée, bâtie avec solidité, et recouverte en morceaux de terre cuite ou tuiles. A la partie occidentale de l'édifice se dressait une tour en briques des plus hautes et des plus fortes, surmontée de deux flèches élancées.

Les chanoines de Saint-Donat, pendant les préparatifs du siége, avaient obtenu des deux partis la permission de pénétrer dans le temple afin d'en retirer les richesses qu'il renfermait. Ils transportèrent donc à l'église Saint-Christophe, les châsses, les reliques, les vases, les tapis, les tentures, les habits de laine et de soie, une quantité de livres et les objets les plus précieux. La vieille basilique de Saint-Donat se trouva déserte et vide; il n'y restait plus que le cadavre du comte de Flandre.

Ainsi que le rapporte le témoin oculaire auquel nous devons les précieux détails de tout ce récit, les rebelles virent bien qu'ils auraient désormais à résister au monde entier [2]. Ils se résignèrent à leur sort; quelques-uns, toutefois, avaient déjà tenté de s'y soustraire. Dès le commencement du siége, Isaac, ayant pu rentrer dans le bourg avec ses complices, s'était réfugié et fortifié dans sa maison ; puis à la faveur des ténèbres il s'était sauvé à travers champs. Après une longue marche durant l'obscurité, se croyant arrivé près de Gand, il se trouva aux environs d'Ypres. Il prit immédiatement une autre route et alla se cacher, au village de Steenvoorde, chez Wydo, son beau-frère. Là on lui conseilla de gagner Térouane, où il se rendit en effet et endossa la robe monacale. Arnoul, fils d'Eustache, avoué de Térouane, qui le connaissait, l'aperçut blotti dans une cellule de l'église feignant de méditer les psaumes. Il s'empara de lui, l'attacha avec des cordes, le fouetta de verges, et, après lui avoir fait avouer son méfait et les noms de ses complices, le retint prisonnier pour le livrer en temps et lieu. Trois jours avant la prise du bourg, le prévôt Bertulphe, ayant fait passer une somme de quarante marcs d'argent au bouteillier Walter, put s'échapper seul pendant la nuit à l'aide de cordes qu'il avait attachées au balcon extérieur de sa maison. Walter le conduisit dans les moëres ou marais environnant la ville de Bruges, et le laissa au milieu de cet endroit désert sans secours et sans guide. On verra plus tard ce qu'il devint.

Du reste, Isaac et le prévôt furent les seuls coupables qui pour le moment trouvèrent les moyens de se soustraire, sinon au châtiment, du moins aux cruelles vicissitudes du siége. Quelques honnêtes gens se trouvaient mêlés parmi tous ces criminels. C'étaient de braves hommes d'armes que leur ardeur à poursuivre les rebelles, lors de l'irruption de Gervais, avaient pous-

(1) Galbert, *loco citato*, 192.

(2) *Ibid.* 193.

sés dans l'intérieur du bourg. Les chefs qui dirigeaient le siége, l'ayant appris, se consultèrent, et jugèrent que, selon droit et justice, ils devaient chercher à tirer leurs amis de cette pénible position. Ils s'approchèrent des murs, et, malgré leur répugnance, entrèrent en pourparlers avec les assiégés. Ceux qui n'avaient point participé au crime parurent sur les murailles : on leur permit de sortir s'ils le voulaient, et on promit la vie sauve à tous ceux qui pourraient prouver leur innocence. Mais il fut solennellement annoncé que les coupables ne devaient s'attendre à aucune grâce, et qu'ils seraient exterminés jusqu'au dernier.

Nonobstant cette déclaration, une lueur d'espoir se présenta aux yeux des rebelles. C'était la veille du jour où le prévôt s'échappa. A tout hasard il parut sur la muraille en compagnie du châtelain Hacket, tous les deux humbles et consternés. Hacket prit la parole, et s'adressant aux chefs des assiégeants : « Seigneurs et amis, s'il vous reste encore quelque souvenir de notre ancienne affection, vous devez prendre pitié de nous, et vous montrer miséricordieux autant que le permettra l'honneur. Nous vous prions donc et vous conjurons, ô chefs de ce pays (et rappelez-vous combien de témoignages d'amitié vous avez reçus de nous), nous vous conjurons, dis-je, de nous prendre en grâce, nous qui pleurons aussi la mort de notre seigneur comte, la regrettons amèrement, et vouons les coupables à la damnation. Nous les aurions même chassés, si, à cause de notre commune parenté, nous n'avions été entraînés à les aider contre notre gré. Cependant que votre bienveillance ne refuse pas de nous écouter dans notre intercession pour nos parents que vous dites coupables; que la liberté de sortir du bourg leur soit accordée, et qu'ensuite l'évêque et les magistrats, leur infligeant la peine due à un crime aussi énorme, les envoient dans un exil perpétuel, pour qu'ils tâchent, par la pénitence et le repentir, d'apaiser Dieu qu'ils ont si gravement offensé. Quant au prévôt, au jeune Robert et à moi, avec nos gens, nous sommes prêts, chacun suivant son état et son rang, à subir un jugement pour prouver à tous que nous sommes innocents de la trahison, en œuvre et en volonté, si quelqu'un sous le ciel veut écouter nos raisons et notre défense [1]. Le seigneur prévôt offre de donner, devant le clergé assemblé, la preuve, quelque difficile qu'on l'exige, qu'il est innocent; car il a la conscience de la pureté de ses intentions. — Nous réclamons de rechef que nos parents coupables et ceux qui ont été compris au nombre des traitres aient la faculté d'aller en exil sans crainte pour leur vie. Et quant à nous, qu'il nous soit permis de nous laver par jugement du crime dont on nous charge, savoir : les gens d'armes d'après le droit séculier, et les clercs d'après le droit divin. Si vous refusez ces conditions, nous préférons rester avec les coupables et partager leur sort plutôt que de nous livrer à vous pour souffrir une mort honteuse [2]. »

Un chevalier nommé Walter se chargea de répondre au châtelain Hacket : « Nous ne nous rappelons aucun de vos bienfaits, et nous n'avons plus souvenir de votre ancienne amitié. Nous ne vous devons rien de ce côté, à vous qui nous avez violemment arraché notre comte trahi et mis à mort, pour nous empêcher de l'ensevelir et de l'honorer comme il en était digne. Vous avez dilapidé le trésor de l'Etat, envahi de force le palais du prince, vous traîtres et impies à qui désormais rien n'appartient plus, pas même votre vie ; vous avez agi sans foi ni loi, et par là armé contre vous tous ceux qui portent le nom de chrétiens; au mépris de la justice de Dieu et des hommes, vous avez assassiné le seigneur de ce pays, et pendant le saint temps de carême, et dans un lieu consacré, et au milieu de ses ferventes prières à Dieu. Nous abjurons donc à l'avenir la foi et la fidélité que nous vous avions gardées jusqu'à ce jour. Nous vous condamnons, repoussons et anathématisons [3]. »

Walter ayant prononcé ces paroles devant la multitude des assiégeants, on prit des fétus de paille que l'on rompit, selon la coutume, pour prouver que tout lien était désor-

(1) Galbert, *loco citato*, 193. (2) *Ibid.*

(2) Il y a dans dans le texte *exfestucamus*, c'est-à-dire *nous vous rejetons par le fétu*.

mais brisé entre les meurtriers du comte et ses vengeurs[1].

Le lendemain, c'est-à-dire le dix-huitième jour de mars, le siége du bourg recommença plus régulièrement. On amena les échelles sous les murailles aux cris et aux battements de mains de tout le peuple. Ces échelles, faites de bois vert et très-humides, étaient fort lourdes à porter ; les plus courtes n'avaient pas moins de soixante pieds de hauteur et douze de largeur. Pendant qu'on les dressait, il pleuvait une grêle de traits et de pierres lancés par les assiégés. Un jeune homme, plus fort et plus audacieux que les autres, se précipita le premier. Arrivé au sommet, il se disposait à sauter sur les remparts lorsque des rebelles, placés en embuscade, tombèrent sur lui à coups de haches, de bâtons et de piques. Il trébucha, les pieds encore embarrassés dans l'échelle, et, précipité du haut des murs, se fracassa la tête sur le sol. Personne alors ne fut plus assez hardi pour gravir les échelons, et l'on se mit, avec des coins, des leviers et des marteaux, à percer et à battre les murs. La nuit survint, et le combat cessa de part et d'autre.

Le 19, de grand matin, les assiégés exténués de fatigue et rassurés d'ailleurs par le non-succès des tentatives de la veille, se reposaient dans différents quartiers du bourg ; les sentinelles mêmes, engourdies par le froid, étaient entrées dans le palais du comte pour se chauffer. La cour du bourg était entièrement déserte. Les assiégeants, n'entendant plus aucun bruit, se hasardèrent, au moyen de petites échelles, à monter sur les murs du côté méridional, où l'accès était plus facile, et par où les chanoines avaient emporté les reliques des saints et les choses précieuses renfermées à Saint-Donat. Personne ne leur fit résistance : ils se comptèrent sans bruit, et, comme ils se trouvaient en nombre, envoyèrent les plus jeunes d'entre eux enlever silencieusement les amas de terre et de pierres qui obstruaient les portes. Tandis qu'au sein des ténèbres ils rôdaient à travers le bourg, ils trouvèrent une issue qui n'était pas encombrée comme les autres, mais seulement fermée par des clous et une serrure. Ils l'abattirent incontinent à coups de haches. Ce bruit éveilla l'attention des assiégeants restés en dehors ; et, aussitôt que la porte tomba, on les vit se précipiter par cette voie, les uns dans l'intention de se battre, d'autres pour piller, beaucoup surtout parmi les Gantois pour enlever le corps du prince et l'emporter dans leur ville, car ils attachaient un grand prix à cette noble relique.

Les rebelles, plongés pour la plupart dans le sommeil, se réveillent alors en sursaut, saisissent leurs armes, et courent vers les portes pour en défendre l'entrée. Plusieurs, englobés dans une masse tumultueuse d'assaillants, sont obligés de se rendre à merci ; d'autres montent épouvantés sur les murailles, et se jettent en bas de désespoir. Un de ces conjurés nommé Giselbert fut ainsi ramassé, mourant à terre, par des femmes pieuses, et transporté dans une maison où elles se disposaient à l'ensevelir. Le châtelain de Dixmude, Thierri, s'en aperçut, entra dans le logis, prit le cadavre, et, l'attachant à la queue de son cheval, le traîna dans un bourbier. Le gros des assiégés avait pu se réfugier dans le palais du comte et en avait barricadé les portes. Les citoyens gravirent sur-le-champ les degrés l'épée à la main, enfoncèrent les clôtures, et parvenus à l'étage où se tenaient les conjurés, forcèrent ceux-ci à battre en retraite à travers les salles du palais jusqu'à la galerie par laquelle le prince avait coutume de se rendre à l'église.

Dans ce passage voûté les deux partis se trouvèrent en présence. Burchard était à la tête des assassins : sa haute stature, son œil louche et féroce intimidaient les plus courageux d'entre ceux qui le poursuivaient[2]. Néanmoins, après être restés un instant immobiles, les assaillants fondirent avec impétuosité sur leurs ennemis, qui, forcés de fuir encore, se jetèrent dans l'église, dont ils fermèrent aussitôt la lourde porte. On n'alla pas plus loin. Beaucoup de gens s'étaient joints à l'expédition pour piller. Ils se répandirent dans la maison du comte, dans celle du prévôt ou dans le couvent. Chacun alors

(1) Galbert, *loco citato*, 193.

(2) *Ibid.* 185.

imita cet exemple. Rien ne demeura intact au palais seigneurial; on déroba tout, jusqu'au plomb des gouttières. Il en fut de même chez le prévôt et au monastère. L'enlèvement des meubles, du linge, des riches habits, des vases, des grains, des viandes, des tonneaux de vin et de cervoise dura toute la journée jusqu'à la nuit tombante.

Pendant que les pillards parcouraient ainsi le bourg en tout sens, emportant ce qu'ils avaient pu dérober, les rebelles, enfermés dans l'église et montés sur la tour, laissèrent choir sur eux de grosses pierres qui en écrasèrent beaucoup. Enfin, quand les pillards se retirèrent, il ne restait plus dans le bourg que des murailles.

A l'aube du jour, l'attaque recommença contre la tour. Un conjuré ne pouvait mettre la tête à l'une des hautes croisées que mille traits ne fussent décochés vers lui. La muraille paraissait hérissée de flèches. Tant d'efforts cependant n'aboutissaient à aucun résultat décisif; et les assiégés se défendaient toujours avec un courage inouï, employant tous les moyens imaginables pour faire le plus de mal possible. On dit qu'ils y étaient encouragés par des lettres attachées à des flèches et lancées dans la tour. Et puis durant la nuit qui suivit le meurtre du comte ils s'étaient réunis autour du tombeau, y avaient placé un pain et un vase plein de bière, avaient bu et mangé ensemble sur le corps mort, et, suivant une vieille croyance, ils s'imaginaient que par cette horrible pratique les vengeurs devaient être frappés d'impuissance[1]. Ils continuèrent donc à se défendre intrépidement, et cette fois jetèrent des brandons enflammés sur les toits des écoles attenant à l'église. En brûlant ces petits bâtiments, ils comptaient que le feu atteindrait les édifices contigus à la tour, car ils voulaient s'isoler tout à fait; mais ils furent trompés dans leur attente. Alors ils occupèrent la tour et l'intérieur du temple, veillant bien armés aux portes et aux fenêtres, pour empêcher qu'on n'y pénétrât.

Sur ces entrefaites, la discorde se mit entre les Gantois et les gens de Bruges. Les premiers prétendaient avoir le droit d'emporter chez eux le corps du comte, parce que leurs échelles avaient seules décidé de la prise du bourg. Les Brugeois répondaient que les échelles n'avaient été d'aucune utilité, que les gens de Gand avaient au contraire retardé le moment de la vengeance en donnant le signal du pillage. Un grand tumulte s'éleva, on tira les épées; et une lutte sanglante allait s'engager entre ces gens qu'une même pensée devait diriger, lorsque des hommes influents et sensés firent entendre des paroles conciliatrices. La paix rétablie, les assiégeants se préparèrent unanimement à donner l'assaut au temple. Ils firent une vigoureuse irruption par les portes qui communiquaient du couvent dans l'église, entrèrent enfin, et chassèrent les conjurés jusque dans la galerie élevée où se trouvait le cadavre du comte.

De ce théâtre de leur crime, ayant sous les yeux l'objet de leur opprobre et de leurs remords, ils soutinrent de nouveau la lutte avec un tel acharnement qu'il fut encore impossible de s'en emparer. Le pavement de l'église disparaissait sous d'innombrables quantités de projectiles lancés par eux. Les cloisons et les vitrages des fenêtres, les stalles et les siéges des chanoines étaient brisés; l'édifice avait perdu son aspect solennel: ce n'était plus qu'un lieu de désolation et de carnage, retentissant de vociférations impies, souillé de sang, rempli de mort et de blessés[2].

VIII

GUILLAUME CLITON. 1127-1128.

Situation de la Flandre à la mort de Charles-le-Bon. — Le roi de France Louis-le-Gros intervient dans les affaires du comté. — Incidents divers. — Les Flamands acceptent Guillaume Cliton pour comte. — Le roi et le nouveau comte viennent à Bruges. — Conditions imposées par les habitants d'Ardembourg à la reconnaissance du nouveau comte. — Reprise du siége de l'église de Saint-Donat. — Arrestation et supplice du prévôt Bertulphe. — Duel judiciaire. — Soulèvement des Brugeois contre le châtelain Gervais. — Prise de l'église de Saint-Donat. — Les assassins du comte Charles se réfugient dans le clocher. — Ils se rendent à merci. — Obsèques du comte Charles. — Réception

(1) Galb. *loco citato*, 183.

(2) *Ibid.*

de Guillaume Cliton à Saint-Omer. — Plusieurs prétendants au comté de Flandre se déclarent. — Supplice des meurtriers de Charles. — Violences et rapines du comte Guillaume. — Remontrances des Gantois. — Les principales villes de Flandre se révoltent contre l'autorité de Guillaume. — Arrivée de Thierri d'Alsace à Gand. — Il est reconnu en qualité de souverain par une grande partie des Flamands. — Guillaume Cliton a recours au roi de France. — Lettre de ce roi aux villes de Flandre. — Fière réponse des villes. — Le roi et Guillaume portent la guerre en Flandre. — Siége de Lille, combats de Thielt, d'Oostcamp et d'Alost. — Mort de Guillaume Cliton.

La confusion et le désordre ne régnaient pas seulement à Bruges; la mort imprévue de Charles livra la Flandre entière à une anarchie que les chroniqueurs et les poètes déplorent amèrement. — « Hélas! hélas! dit une complainte de l'époque, tant que notre seigneur gouverna la Flandre, les chemins étaient sûrs, nul n'osait troubler le pays; et maintenant voilà que nous sommes en proie aux brigands, qu'on nous pille de toutes parts. Le berger est mort, les brebis sont dispersées. Il n'y a plus de justice; la paix est ensevelie dans le tombeau du prince. On a tranché la tête, et les membres ne sont plus d'accord entre eux. Pleure, pleure, ô Flandre! comme une fille pleure son père. Te voilà sans consolation!... O malheureuse Flandre, frappe ta poitrine, déchire ton visage avec tes ongles. Misérables meurtriers, dites, quelle furie vous a inspirés? Comme Judas, vous avez livré votre maître; aussi le supplice de Judas vous attend. Encore votre trahison est-elle pire que la sienne, car il n'a fait qu'accomplir les prophéties et concourir à l'œuvre du salut des hommes; mais vous, votre crime a fait le malheur de tous. Allez, et que dans les enfers on délivre Tantale, Ixion, et qu'on vous inflige leurs châtiments[1].... »

Chaque fois qu'un grand malheur arrive, il est toujours, dans la pensée des peuples, précédé ou suivi de prodiges. Selon une tradition contemporaine, l'eau des fossés de Bruges parut ensanglantée aussitôt après le meurtre de Charles. Les habitants de Laon, en France, apprirent l'événement le soir même du jour fatal, et on le connaissait à Londres, en Angleterre, dès le commencement de la deuxième journée. Il était cependant impossible que la nouvelle parvînt avec tant de rapidité dans des lieux si éloignés. Il arriva encore une chose fort étrange, c'est que le duc de Bourgogne périt assassiné le même jour que Charles, et à peu près dans les mêmes circonstances.

Cependant le roi de France, Louis-le-Gros, ne tarda pas à intervenir dans les affaires d'un pays dont il était le suzerain. Le dimanche 20 mars, il écrivit d'Arras aux barons qui dirigeaient le siége. Il leur envoyait son salut, leur promettait secours et assistance, les remerciant d'avoir vengé son neveu Charles, le très-équitable comte de Flandre; puis il ajoutait: « Je ne suis pas maintenant en mesure de me rendre auprès de vous, parce que à l'annonce du crime je suis venu en toute hâte avec trop peu de monde; et ce ne serait pas agir sagement, ce me semble, que de risquer de tomber entre les mains des traitres. Or je suis informé qu'il en est encore plusieurs qui plaignent les assiégés, défendent leur forfait, et travaillent de toutes manières à leur délivrance. D'ailleurs, votre contrée est pleine de troubles; déjà même on s'y est ligué pour donner par ruse ou par violence le comté à Guillaume d'Ypres, contre la volonté de presque tous les citoyens résolus à ne reconnaître nullement ce Guillaume pour seigneur: parce que c'est un bâtard, né d'un père noble, mais d'une mère de vile naissance, qui pendant sa vie était fileuse de profession. Je veux donc et ordonne que sans retard vous veniez vers moi et que, de commun accord, vous élisiez un prince convenable et de votre race pour gouverner le pays et ceux qui l'habitent[2]. La Flandre ne saurait être privée de maître sans de grands et prochains dangers. »

Ces lettres venaient d'être lues en présence de tous, et l'on n'avait pas encore formulé de réponse, lorsque survint un autre message de la part d'un parent de Charles: Thierri d'Alsace, issu, comme le prince défunt, d'une des filles de Robert-le-Frison. Thierri commençait par saluer les barons

(1) *Balder. Chron.* appendice ajouté par M. A. Le Glay, 382.

(2) Galb. *loco citato*, 197.

flamands et leur offrir son amitié sincère ainsi qu'à tous les habitants du pays. « Vous devez être convaincus, disait-il ensuite, qu'après la mort de mon seigneur et comte, le gouvernement de la Flandre m'appartient par droit d'hérédité et doit m'être dévolu. Je désire donc que vous agissiez mûrement, avec prudence et réflexion, quant à l'élection de ma personne. Je vous avertis et vous prie de ne pas m'écarter du pouvoir sans égard pour mes droits. Si vous me choisissez, vous trouverez en moi un comte juste, pacifique, traitable, et qui s'empressera de pourvoir au salut et à l'utilité publique[1]. »

On n'attacha pas d'abord grande importance à ce message envoyé d'Alsace par un parent inconnu du comte Charles. Trop d'ambitions étaient en jeu déjà pour qu'on s'occupât sérieusement de ce nouveau prétendant. On ne lui répondit même pas, et, sans y faire plus d'attention, l'on ne songea qu'à la missive du roi de France. Dans la situation périlleuse où était la Flandre, il devenait urgent d'aviser aux moyens de la soustraire à l'anarchie. Or, le parti le plus utile et le plus expéditif était d'aller s'entendre avec le monarque au sujet du prince que l'on devait élire. En conséquence, les barons désignés pour se rendre à Arras se préparèrent incontinent; et l'on ordonna toutes les dispositions nécessaires, afin que ce départ d'un grand nombre de chefs du siége ne pût faire concevoir aux assiégés l'espérance de s'échapper. L'on fit même contre les tours une attaque des plus sérieuses pour augmenter l'effroi des conjurés. Ceux-ci, en effet, ne se doutant aucunement de ce qui se passait, furent très-étonnés de voir qu'on avait pris les armes un dimanche, jour consacré jusque-là au repos et à la prière. Le lundi et le mardi les députés se mirent en chemin pour Arras.

Durant leur absence, il se passa dans Bruges divers incidents qu'il est bon de rappeler. D'abord, le 24 mars, un certain Woltra Cruval vint répandre le bruit que le roi d'Angleterre avait fait alliance avec Guillaume d'Ypres, qu'il lui avait fourni beaucoup d'argent et promis trois cents hommes d'armes pour appuyer ses prétentions au comté de Flandre. Cette nouvelle, entièrement fausse, était semée dans le but de donner le change à l'opinion publique. Guillaume, que dès le principe on a vu s'associer aux meurtriers de son parent, avait reçu de ces derniers une somme de cinq cents livres de monnaie anglaise dérobée dans le trésor de Charles; car Bertulphe et ses partisans ne s'étaient pas seulement contentés de tuer leur prince, ils l'avaient encore volé. En outre il trouvait moyen d'entretenir des intelligences secrètes avec les assiégés dont il cherchait à soutenir le courage, mais qu'il n'osait défendre ouvertement. Honteux, comme il devait l'être, d'une telle complicité, Guillaume cherchait à faire croire au peuple qu'elle n'existait pas ; voilà pourquoi il propageait le bruit beaucoup plus honorable d'une alliance avec le roi d'Angleterre. On savait du reste qu'il n'en était rien, et personne ne pouvait plus avoir confiance en l'homme qui, avant le siége, n'avait pas craint d'offrir publiquement secours et amitié au prévôt et aux siens par lettres munies de sceaux[2].

Le lendemain vendredi, les Gantois, toujours désireux de s'emparer du corps de Charles, ourdirent une sorte de petite conspiration pour arriver à ce but. Le grand chantre de Saint-Pierre de Gand et un chevalier appelé Ansbold étaient les chefs de ce complot, pour lequel on avait même été obligé de requérir l'assistance des assiégés. Il avait été décidé qu'en la matinée du dimanche on entrerait dans le bourg, et que là les frères du couvent de Gand recevraient, par les fenêtres du jubé, le corps de l'illustre comte, que les rebelles devaient leur avancer, et qu'ils l'emporteraient enveloppé dans des sacs. A l'heure indiquée, deux moines se rendirent à leur poste, attendant le signal convenu. Pendant ce temps-là, des gens armés se promenaient aux environs de l'église pour protéger l'enlèvement. Ces étranges allées et venues éveillèrent l'attention des gardes. Ils sonnèrent de leurs buccines ou trompes ; et bientôt le peuple, arrivant en armes, se rua sur le grand chantre, sur

(1) Galb *loco citato*, 197.

(2) *Ibid.*

Ansbold et les gens du complot. Plusieurs furent blessés et les autres, hués par la multitude, obligés de fuir ridiculement.

Le dimanche des Rameaux, qui cette année-là tomba le 27 mars, les bourgeois, que la pensée d'un nouveau seigneur à élire préoccupait vivement, se réunirent dans une plaine située près des faubourgs de la ville. Ils y avaient convoqué les Flamands des environs ; et des prêtres s'y étaient rendus porteurs de châsses et de reliques diverses. Quand tout ce monde fut rassemblé, les principaux d'entre les citoyens s'avancèrent vers les reliques et, les touchant de la main, firent serment en ces termes « Moi, N., je jure de n'élire pour comte de cette terre que celui qui pourra régir utilement le domaine des comtes ses prédécesseurs, et défendre puissamment ses droits contre les ennemis de la patrie, affectueux et bienfaisant envers les pauvres, dévoué à Dieu, marchant dans le sentier de la droiture ; un homme tel enfin qu'il puisse et veuille servir les intérêts généraux du pays[1] ! »

Trois jours après cette cérémonie, les députés envoyés auprès du roi de France, à Arras, rentrèrent dans Bruges au son des cloches; et le peuple vit bientôt à leur contenance qu'ils étaient satisfaits du résultat de ce voyage[2]. En effet, les députés se rendirent aussitôt dans le champ où le peuple avait coutume d'être convoqué et annoncèrent que le roi et ses barons adressaient leurs salutations aux bourgeois et aux habitants de toute la Flandre, promettant surtout amour et gratitude à ceux qui se sacrifiaient avec tant de persévérance pour venger la mort de leur seigneur. Alors ils lurent une proclamation du roi ainsi conçue : « Le roi de France Louis, à tous les bons fils du pays de Flandre, salut et amitié ainsi que l'invincible appui de sa présence et de son pouvoir royal, soutenu par la protection de Dieu et la force des armes. A la nouvelle du meurtre de votre comte, prévoyant la triste ruine de la patrie, nous nous sommes affligé, et avons résolu, avec une rigoureuse sévérité, de punir le crime par un supplice inouï jusqu'à ce jour. Et afin que le pays soit pacifié et reprenne sa vigueur sous le nouveau comte que nous choisirons, obéissez à tout ce que contiennent ces lettres, et exécutez-le[3]. »

A ces mots, la multitude redoubla d'attention; et le bouteillier Walter, qui faisait partie de la députation, montrant les lettres marquées du sceau royal, en donna lecture. Après quoi il prit la parole de manière à être entendu par toute la foule du peuple qui se pressait dans la plaine. « Ecoutez, ô nos concitoyens, ce qui s'est passé auprès du roi et de ses barons, et ce qui a été prudemment examiné et conclu. Les princes de France et les premiers de la terre des Flandres, par l'ordre et le conseil du roi, ont choisi, pour votre comte et celui de ce pays, le jeune Guillaume, né en Normandie, noble de race, élevé parmi vous dès sa tendre enfance, et devenu par là un homme plein de courage. Il lui sera facile de s'habituer à toute bonne coutume, et vous pourrez le plier comme vous le voudrez aux mœurs et usages établis, doux et docile comme il l'est. Moi-même je lui ai donné mon suffrage, et Robert de Béthune, Bauduin d'Alost, Iwan, son frère, le châtelain de Lille et les autres barons l'ont élevé au comté. Nous lui avons prêté l'hommage de foi et fidélité selon la coutume établie pour ses prédécesseurs les comtes de Flandre. Quant à lui, pour nous récompenser de nos travaux, il nous a gratifiés des terres et des propriétés des traîtres sur qui pèse la proscription, d'après le jugement porté par tous nos chefs, et qui n'ont plus rien à attendre qu'une mort cruelle au milieu d'affreux supplices. — En conséquence, je vous engage, vous recommande et vous conseille, en toute sincérité, à vous tous, habitants de Bruges, ou autres qui m'entendez, de recevoir Guillaume, nouvellement élu en qualité de comte, investi de la terre par le roi, et devenu votre seigneur et prince. — Du reste, s'il est quelque chose qu'il puisse, selon son pouvoir, vous remettre en don comme le droit de tonlieu et les cens des terres, il le fera volontiers ; je vous le déclare moi-même et de la part du roi et de la sienne. Ainsi il exemptera, franche-

(1) Galb. *loco citato*, 198. (2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

ment et de bonne foi, ceux qui le désirent, du droit de péage et de cens levé sur vos habitations sises en dehors des faubourgs[1]. »

Les citoyens écoutèrent silencieusement le discours de Walter; car ils ne voulaient pas se prononcer et faire une réponse au roi touchant l'acceptation ou l'élection du nouveau comte sans en avoir mûrement délibéré. Toute la journée se passa donc en discussions et en pourparlers; et quand la nuit fut venue, on dépêcha des courriers dans toutes les directions pour prévenir les bourgeois des villes voisines qu'ils eussent, de leur côté, à aviser sur l'élection ou le rejet du nouveau seigneur. Il existait parmi les Flamands une telle conformité de sentiments nationaux, qu'ils n'auraient jamais voulu, dans une circonstance aussi grave surtout, agir les uns sans les autres. Les gens de Bruges tenaient beaucoup à ne rien faire sans être d'accord avec leurs voisins les Gantois. C'est pourquoi ils députèrent vingt nobles hommes d'armes, et douze des plus âgés et des plus sages d'entre les bourgeois, afin de s'entendre avec les personnages que la ville de Gand avait envoyés à Ravenschot pour aller à la rencontre du roi de France, qui était en chemin. En effet, d'Arras ce prince s'était rendu à Lille, accompagné du jeune Guillaume, auquel les habitants prêtèrent foi et hommage. De là, il s'en vint à Deynze, entre Courtrai et Gand, où il fut rencontré par les envoyés de Bruges et de Gand réunis; enfin le 4 avril, vers le soir, il entra dans le faubourg de Bruges, ayant à sa droite le nouveau comte.

Les chanoines de Saint-Donat étaient venus au-devant d'eux en procession, portant solennellement la croix et les reliques. Un grand cortége suivait, et l'on fit au monarque une réception aussi belle et honorable que le pouvait permettre la triste situation du pays.

Le lendemain, le roi, le comte Guillaume, leurs chevaliers, les barons flamands, les bourgeois et une foule de gens de toutes les conditions se rendirent au champ des assemblées. On y plaça les châsses et coffrets renfermant les corps saints et les reliques, et, après avoir commandé le silence, on fit lecture de la charte des libertés de l'église Saint-Donat; les chanoines réclamèrent la faculté d'élire canoniquement le prévôt, comme il est indiqué dans le texte des priviléges. Ensuite on lut également la charte qui contenait l'exemption des droits de tonlieu et de cens demandée par les citoyens pour prix de leur consentement. Le roi et le comte jurèrent sur les reliques et en présence de tout le peuple, d'observer ces clauses et conditions franchement, de bonne foi et sans subterfuge, et alors les citoyens jurèrent, de leur côté, suivant la coutume, fidélité au comte, et lui promirent foi et hommage comme au seigneur légitime de la terre[2].

Ainsi fut élevé à la dignité de comte de Flandre ce jeune Guillaume que le roi de France protégeait et mettait en avant moins peut-être par affection que pour s'en faire un puissant allié, et l'opposer un jour à Henri, roi d'Angleterre. On sait d'ailleurs qu'Henri avait dépouillé son frère Robert, père de Guillaume, du duché de Normandie; qu'il le gardait prisonnier, et que, par suite de cette spoliation, Louis-le-Gros avait pris à cœur les intérêts de l'héritier légitime, et tenté vainement jusque-là de reconquérir pour celui-ci l'héritage que le monarque anglais détenait contre toute justice.

Cependant l'adhésion des Flamands n'était pas unanime. Une notable partie des barons et du peuple avait bien élu Guillaume, mais la nécessité plus encore que la sympathie avait dicté ce choix. Le jeune comte le comprit dès qu'il sut avec quelle froide réserve et au prix de quelles concessions les gens de Bruges et leurs amis consentaient à recevoir un nouveau maître. Pour s'attirer la bienveillance de sujets qui se donnaient à lui presqu'à contre-cœur, Guillaume promit de leur accorder le pouvoir et la faculté de modifier leurs lois et coutumes, et de les améliorer suivant l'opportunité des temps et des lieux[3].

Lorsque l'assemblée fut dissoute, le roi et le comte entrèrent en ville et vinrent au logis qui leur avait été préparé. Ils avaient

(1) Galb. *loco citato*, 108.

(2) *Ibid.* (3) *Ibid.*

à peine eu le temps de s'y installer, que de nouvelles demandes et de nouvelles exigences les y poursuivirent. Les plus puissants de la ville d'Ardembourg, qui en tête de leurs concitoyens assistaient au siége, se présentèrent devant les princes, porteurs d'une lettre contenant des réclamations de diverse nature : « Nous aussi, disaient-ils fièrement, nous aussi qui avons fait partie du siége, nous admettrons celui qui a été nouvellement élu comte de Flandre, à la condition toutefois que, nous delivrant des criminelles exactions de nos chefs, il condamnera, abolira et supprimera pour nous et nos voisins les droits nouveaux de tonlieu qui ont été récemment établis à Ardembourg par le conseil perfide du châtelain Lambert, et contrairement aux droits et coutumes de la terre[1]; qu'ensuite nos paysans obtiennent la liberté de faire paître leurs troupeaux sur le terrain appelé *moëre*, sans payer la redevance inique imposée par Lambert.

« Nous voulons en outre que le roi et le comte mettent un terme à l'exorbitante redevance qui pèse sur les habitations à Ardembourg, de manière que les enfants, après la mort de leurs parents, puissent racheter pour douze écus ce pourquoi jusqu'à présent ils en devaient payer seize, d'après l'emplacement de leur demeure.

» Si une expédition est annoncée de la part de notre comte, celui qui sans excuse légitime refusera d'y participer payera audit comte une amende de vingt sols; nous nous en sommes fait une loi.

» Sur toutes ces choses, seigneur roi, nous demandons ton assentiment, ainsi que l'approbation du nouveau comte. Qu'il veuille donc confirmer par serment tout ce que nous avons inscrit dans cette charte, qui est d'accord avec ce qu'on a proclamé en présence de tous.

» Enfin nous supplions et conjurons, tant le roi que le comte et leur suprême puissance, de ne jamais souffrir par la suite que ni le prévôt Bertulphe, ni ses frères Wilfrid Knop et le châtelain Hacket, ni le jeune Robert, ni Lambert d'Ardembourg et ses fils ni Burchard et les autres traîtres puissent avoir le droit d'hériter ou d'adhériter dans le comté de Flandre. »

Il fallut bien que Guillaume accédât aux demandes des habitants d'Ardembourg, comme à toutes celles qu'on lui avait déjà faites. Il craignait trop de voir s'échapper de ses mains un pouvoir que d'autres concurrents recherchaient avidement déjà, ainsi que nous le dirons tout à l'heure. Le reste du jour fut consacré à recevoir les hommages des barons, des principaux bourgeois et des anciens officiers du comte Charles maintenus dans leurs charges et prérogatives. — La cérémonie se faisait de la manière suivante : Le comte demandait si l'on voulait être franchement et sincèrement à lui, et l'on répondait : « Je le veux. » — Alors le souverain prenait les mains jointes du vassal dans les siennes, lui donnait l'accolade, et celui-ci était inféodé[2]. Ceux qui déjà avaient prêté hommage au comte en présence de son prolocuteur ou avocat, le renouvelaient sur les reliques des saints. Enfin Guillaume donnait l'investiture à tous ceux qui lui avaient juré sûreté et fidélité, en les touchant d'une petite baguette qu'il tenait à la main[3].

L'importante affaire de l'élection avait pour un instant distrait l'attention des assiégeants de l'objet pour lequel ils s'étaient réunis. Il paraît même que la surveillance de l'église n'était plus aussi active, car divers conjurés parvinrent encore à se sauver. Ainsi, dans la semaine des Rameaux, Lambert d'Arche s'esquiva, on ne sait comment, durant la nuit et à l'aide d'un petit bateau s'enfuit vers le village de Michem. Ce Lambert était l'ami intime de Burchard. Enfermé dans le bourg, puis dans l'église, il n'y avait point d'homme plus acharné que lui à se défendre. Son adresse à tirer de l'arc et à lancer des javelots en faisait un puissant auxiliaire pour les meurtriers. Ils furent très-irrités quand ils apprirent sa fuite clandestine; aussi Burchard cria-t-il lui-même aux assiégeants que son ami s'était sauvé, et leur montra de quel côté il avait dû porter ses pas. On entoura immédiatement le village où Lambert s'était caché; il fut pris, enchaîné et renfermé dans la

(1) Galb *loco citato*, 199.

(2) *Ibid.* (3) *Ibid.*

prison du bourg. On l'eût infailliblement pendu sur-le-champ, si les chefs, qui en ce moment se trouvaient à Arras, eussent été présents. Le dimanche suivant, le châtelain Hacket réussit également à sortir du clocher, à gagner Liswege, et à se réfugier chez sa fille, qui avait épousé en ce lieu un chevalier très-noble et très-riche appelé Robert Krommeling. Du reste, la plupart de ceux qui s'étaient refusés de la sorte ou autrement à partager jusqu'au bout le sort de leurs compagnons n'eurent pas une destinée plus heureuse que la leur. Ils furent même châtiés plus vite. C'est ce qui arriva notamment au traître Isaac, qui, le 23 mars, fut étranglé sur le marché de Bruges; à Eustache de Steenvoorde arrêté à Saint-Omer, et brûlé vif dans les flammes de la maison où il avait cherché un asile; enfin au prévôt Bertulphe, le chef et l'âme de toute la conspiration.

On a vu que Bertulphe, après son évasion favorisée par le bouteillier Walter, avait été abandonné de ce dernier dans les marais de Bruges. Il en fut tiré par le frère de Fulcon, chanoine de Saint-Donat, qui lui donna un cheval au moyen duquel il arriva près de Kaihem en deçà de Dixmude, où Burchard avait une habitation. Comme on était à sa piste, il s'enfuit la nuit avec un seul guide vers Furnes, et de là passa à Warneton, sur les frontières de la Flandre wallonne. Il marchait volontairement sans chaussure en expiation de ses péchés, dit la chronique [1]; et quand enfin il tomba aux mains de ceux qui le cherchaient, il avait les pieds tout en sang, écorchés et meurtris qu'ils étaient par les pierres du chemin durant ses courses noctures. L'homme le plus acharné à la perte du prévôt était ce Guillaume d'Ypres, qui, naguère encore allié aux assassins, comptait sur eux pour faire valoir ses prétentions au comté de Flandre, leur donnait des encouragements, en recevait de l'argent volé dans le trésor même de la noble victime. Ce furent les émissaires de Guillaume qui arrêtèrent Bertulphe et l'amenèrent à leur maître, heureux d'avoir maintenant une occasion de se réhabiliter dans l'opinion publique. En annonçant qu'il avait pris lui-même le prévôt de Bruges, Guillaume espérait rétablir sa réputation et sa puissance. Il résolut donc d'infliger un châtiment terrible à celui dont tout le monde disait hautement qu'il était le complice.

Le prévôt fit son entrée dans Ypres au milieu d'une multitude immense remplissant l'air de ses vociférations et avide d'ajouter aux tortures dont le criminel allait être accablé. En effet, on le dépouilla de ses vêtements, à l'exception des haut-de-chausses, et on lui lia autour du corps, des bras et des jambes, de longues cordes que chacun voulut tenir. On le conduisit en cet état à travers les rues de la ville, en le huant, en lui jetant des pierres et le couvrant de boue. Le visage immobile, les yeux tantôt baissés vers la terre, tantôt levés au ciel, il semblait se résigner à son triste sort et invoquer l'assistance divine. Dans le trajet, un serf s'en approcha et, le frappant d'un bâton au visage, lui dit : « O le plus orgueilleux des hommes ! pourquoi dédaignes-tu de lever la tête et d'implorer la compassion des seigneurs et la nôtre, puisque ta vie est entre nos mains [2]. » Il ne parut faire aucune attention à ces paroles, et garda le silence. Quand ce cortége de mort fut arrivé sur la place où se dressait le gibet, on mit le prévôt tout à fait nu pour augmenter l'ignominie de son supplice. Ses bras furent étendus en croix sur le gibet, et la tête passée dans une ouverture pratiquée à la partie supérieure de la potence, de manière qu'elle eût à supporter seule tout le poids du corps.

Au moment où il était dans cette position, cherchant à prolonger sa vie en raidissant ses pieds et en se soutenant sur leur extrémité, voici que Guillaume d'Ypres sort de son logis, fend la presse, impose silence à ses vassaux, et, se plaçant en face de Bertulphe, l'interpelle en ces termes : « Dis-moi, ô prévôt! dis-moi, par le salut de ton âme, quelles sont, outre toi-même, Isaac et les traîtres déjà connus, les autres personnes coupables de la mort du seigneur comte Charles, et qui demeurent encore ignorées? » Le patient fit un effort sur lui-même, releva

(1) Galb. *loco citato*, 199.

(2) *Ibid.* 200.

la tête, et s'écria d'une voix forte devant tout le peuple assemblé : « Toi-même, aussi bien que moi, tu le sais[1]. » Guillaume pâlit de rage à ces mots, donna l'ordre de lui jeter des pierres et des immondices, et de l'achever. Aussitôt grand nombre de gens qui étaient venus sur le marché d'Ypres pour vendre du poisson s'approchèrent du gibet et frappèrent Bertulphe de leurs crocs de fer et de leurs bâtons, l'empêchant de s'appuyer sur l'extrémité de ses pieds. D'autres en même temps prirent un chien qui passait, l'éventrèrent, en tordirent les boyaux autour du cou du patient, et placèrent la gueule de l'animal contre sa figure au moment où il exhalait le dernier soupir.

Quand la foule se fut rassasiée de cet affreux spectacle, elle se rendit en un autre endroit de la ville où l'attendaient de nouvelles émotions. Un duel judiciaire allait avoir lieu, et ici encore du sang allait être répandu : un homme devait, condamné par le jugement de Dieu, succomber sous les étreintes cruelles de son adversaire ou entre les mains du bourreau. Wydo, chevalier plein de valeur, et qui, du vivant de Charles, était un des principaux conseillers de ce prince, n'avait pas été étranger à la conspiration, parce qu'il avait pour femme une nièce de Bertulphe, sœur d'Isaac.

Après la mort de Charles, un autre chevalier de grand courage, Herman, surnommé au Corps-de-Fer, accusa publiquement ce Wydo d'être l'un des assassins de son maître. Wydo déclara l'accusation fausse et calomnieuse, en annonçant qu'il était prêt à se défendre par les armes devant le vicomte d'Ypres. Herman soutint son dire, et Guillaume arrêta que le duel aurait lieu aussitôt après le supplice du prévôt. Arrivés dans la lice qui avait été préparée à l'avance, Herman et Wydo, armés de toutes pièces, s'attaquèrent d'abord la lance en arrêt, et se battirent avec beaucoup de vigueur. Cependant Herman au Corps-de-Fer finit par vider les arçons et tomba de cheval. Étendu à terre, chaque fois qu'il voulait se relever Wydo le terrassait d'un coup de lance. Il parvint néanmoins à blesser le cheval de Wydo ; l'accusé, démonté à son tour, tira l'épée et se précipita sur Herman. Alors des coups violents et répétés retentirent sur les écus des deux champions jusqu'à ce que, lassés l'un et l'autre du poids de leurs armes, ils les jetèrent au loin d'un commun mouvement, et s'enlacèrent corps à corps avec fureur pour hâter le combat. Dans cette lutte Herman fut renversé et Wydo tomba sur lui, le frappant au visage de ses gantelets de fer. La victoire paraissait assurée pour l'accusé, car l'accusateur, terrassé et immobile, semblait prêt à rendre l'âme. Chacun, immobile de stupeur et d'anxiété, contemplait cette scène, n'osant croire encore au triomphe de l'injustice et prêt à blasphémer contre la Providence, si Herman succombait aux attaques du traître Wydo. Tout à coup ce dernier paraît éprouver une violente secousse; il pousse un cri, et tombe lourdement à côté d'Herman. Il venait d'avoir le bas-ventre ouvert et déchiré par l'homme de fer. Celui-ci se releva triomphant. On traîna le vaincu sur une claie aux applaudissements du peuple, et Guillaume d'Ypres le fit accrocher au gibet où déjà pendait le prévôt mort[2].

Quand Wydo eut rendu le dernier soupir, les deux cadavres furent placés sur une roue de chariot fixée à l'extrémité d'un mât très-élevé. On leur avait croisé les bras autour du cou l'un de l'autre, et en cet état, dit l'historien Galbert, ils paraissaient encore se consulter sur le meurtre de leur glorieux seigneur, le très-pieux comte Charles[3].

Pendant que tout ceci se passait à Ypres, le roi de France était occupé dans Bruges des moyens de reprendre le siége et de réduire enfin les conjurés à se rendre. Il avait nommé Gervais vicomte ou châtelain de Bruges pour le récompenser de son zèle ; et Gervais continuait à diriger les vengeurs du comte Charles par ses conseils et par son expérience. Un héraut d'armes vint alors annoncer au peuple de Bruges le supplice infligé à Bertulphe et à Wydo, qu'il avait vus tous deux suspendus sur la place.

Cette nouvelle ranima le courage des assiégeants. Afin de décourager les meurtriers,

(1) Galb. *loco citato*, 200.

(2) *Ibid.* 201. (3) *Ibid.*

ils leur firent savoir de quelle manière leur chef, le prévôt, avait été pris et mis à mort. Les assiégés furent en effet frappés d'une grande terreur. On les entendit gémir et se lamenter ; mais ils n'étaient pas moins résolus à se défendre en désespérés jusqu'à la fin, et ils le déclarèrent. En conséquence, Gervais fit démolir par les charpentiers une grande tour de bois qui avait été construite pour assaillir l'église, et qui ne pouvait plus servir. Une des plus grosses poutres de cette tour fut disposée en bélier pour battre en brèche les murs de Saint-Donat, car il n'y avait pas d'autre moyen de pénétrer dans l'édifice, dont les ouvertures et les fenêtres étaient bouchées et rendues inaccessibles. On travailla en même temps à confectionner de nouvelles machines de siége, telles que balistes, catapultes, échelles et autres.

Malheureusement, parmi cette masse turbulente de peuple rassemblée à Bruges, il s'élevait souvent des dissensions et des querelles. Au moment où l'on s'occupait ainsi des préparatifs du siége, il survint un nouvel incident qui faillit encore une fois tout retarder. Le roi et les barons avaient, dans un but fort sage, porté un décret qui défendait de s'approcher de la tour et de parler aux ennemis, afin qu'ils ne pussent découvrir quels moyens on mettait en œuvre pour les combattre. Celui qui contreviendrait à cet ordre devait être jeté en prison, jugé et puni sévèrement par les chefs. Or, il arriva qu'un bourgeois, qui avait épousé la sœur d'un des assiégés, s'approcha furtivement de la tour, avec l'intention de redemander à son beau-frère des habillements et des vases qu'il lui avait prêtés. Un des hommes d'armes de Gervais l'aperçut, et, quand il passa sur la place du bourg, il le saisit, d'après l'ordre formel qu'il avait reçu, et le conduisit de force au palais comtal, où l'on déposait tous les prisonniers.

Cette arrestation causa une grande rumeur parmi les gens du peuple. Ils s'écriaient que jamais on ne les verrait souffrir la tyrannie de personne, et qu'à eux seuls appartenait le droit de punir une telle contravention. Bientôt ils coururent aux armes et se précipitèrent vers la maison du comte, qu'ils assaillirent pour en tirer le captif. Gervais s'y était enfermé avec ses hommes. Il se défendit courageusement ; et quand il vit le tumulte se calmer un peu, il descendit au milieu des insurgés et leur parla de la sorte : « Vous n'ignorez pas, citoyens et amis, que sur votre demande le roi et le comte m'ont institué châtelain de ce lieu ; vous savez aussi que c'est en conformité des ordres du roi et des principaux barons qu'un de mes hommes a pris votre concitoyen en flagrant délit ; nonobstant ce, vous avez méconnu ma dignité et insulté ma personne ; vous avez assailli le palais du comte et ma famille qui s'y trouvait ; enfin vous vous êtes précipités déraisonnablement et à main armée jusqu'en présence du roi. Maintenant, si vous le désirez, je résigne mon office de vicomte à cause de l'injure que vous m'avez faite ; je romps le pacte de foi et de sécurité qui existait entre nous, afin qu'il soit évident pour chacun que je ne prétends ni ne cherche à avoir de l'autorité sur vous. Ainsi déposons les armes si cela vous plaît : rendons-nous par-devant le roi, et que ce prince décide entre vous et moi[1]. » Le peuple en effet suivit Gervais au logis du monarque, et là, moyennant quelques concessions réciproques, la paix fut rétablie, et l'on put enfin agir d'un commun accord.

Le 12 avril, Louis-le-Gros, ses conseillers, et les plus expérimentés parmi les barons flamands, montèrent au dortoir du couvent pour examiner par quel endroit on pourrait attaquer l'église avec le plus de succès. Précisément ce dortoir était accolé aux parois extérieures de Saint-Donat, et correspondait à la galerie supérieure où le comte avait été tué. On décida que le bélier y serait porté, et qu'on tâcherait de percer le mur de ce côté. En attendant on lança d'en bas, pendant deux jours, une multitude de projectiles contre la tour dans le but de fatiguer les conjurés. Ceux-ci commençaient à perdre courage, et, en désespoir de cause, essayaient de fléchir la colère de leurs ennemis par tous les moyens possibles. Pendant que le roi était au couvent, le jeune Robert, que l'on a vu entraîné si malheu-

(1) Galb. *loco citato*, 201.

reusement dans la conjuration, mit la tête en dehors de l'une des fenêtres et cria merci au prince; mais Louis-le-Gros ne voulut pas se laisser attendrir. Peu après, les assiégés, espérant encore le fléchir, firent une histoire mensongère sur la mort de Burchard. Ils disaient qu'une querelle s'étant élevée entre lui et Robert ce dernier lui avait passé son épée au travers du corps, et ils proféraient mille injures contre Burchard. Ces ruses ne produisirent aucun effet[1].

Le 14 avril, vers midi, on enleva la cloison de bois du dortoir, laquelle touchait aux murs de l'église, et l'on commença à dresser le bélier. C'était une énorme poutre armée à son extrémité d'une pointe de fer très-solide et suspendue par de grosses cordes. Dès qu'il fut en état de jouer on l'attira par des crampons à la plus grande distance possible, et alors on le laissa retomber de tout son poids contre la muraille. A ce premier choc un amas considérable de pierres s'écroula.

Cependant les assiégés, pressentant qu'une brèche ne tarderait pas à s'ouvrir et à livrer entrée dans leur refuge, ne savaient plus quel moyen de défense employer. Ils imaginèrent de mêler des charbons ardents à de la poix, de la cire et du beurre, et de lancer le tout sur le toit du dortoir. Ces matières grasses et incendiaires s'attachant aux tuiles, les flammes se développèrent bientôt sous le souffle de l'air, et, en un instant, le toit brûlait de toutes parts sur la tête des gens occupés à mouvoir le bélier. En même temps, du haut de la tour, les assiégés laissaient tomber perpendiculairement de grosses pierres qui écrasaient et renversaient beaucoup de monde. Le bélier n'en continuait pas moins de battre la muraille, et, après bien des chocs qui ébranlaient l'édifice entier, une brèche s'ouvrit enfin. Mille clameurs de joie s'élevèrent du sein de la multitude. Les hommes d'armes du roi, les chevaliers flamands, les bourgeois et les gens du menu peuple se précipitèrent tous à l'envi contre cette ouverture.

Ce fut une horrible confusion. Les uns se heurtaient aux débris de la brèche et étaient foulés aux pieds; les autres, étouffés par la presse, poussaient des cris déchirants; d'autres, plus forts et plus audacieux, passaient comme sur un pont au-dessus de cette masse compacte d'assaillants. Bientôt l'église fut pleine de monde, ainsi que la cour et les bâtiments du bourg; beaucoup étaient entraînés par le désir de la vengeance, mais beaucoup aussi par celui du pillage. Les premiers qui arrivèrent dans la galerie virent un étrange et désolant spectacle : le corps du comte Charles était là tristement éclairé par un seul flambeau de cire que les traîtres avaient eu cependant la pudeur d'entretenir sans cesse allumé à l'endroit de la tête[2]. Autour de ces vénérables reliques gisaient à terre des fragments de comestibles, des légumes et de la farine; car sans doute les meurtriers, dans leur terreur superstitieuse, avaient renouvelé souvent le festin sacrilége dont nous avons parlé plus haut. Le roi de France, ayant pu enfin pénétrer dans l'église Saint-Donat, vint s'agenouiller auprès de son malheureux parent. Il pleura sa mort, chargea les chanoines de veiller et de prier nuit et jour autour de la tombe; puis il se releva jurant d'exterminer jusqu'au dernier des assassins.

Cependant ceux-ci, lorsqu'ils virent l'église et la galerie supérieure au pouvoir de leurs ennemis, s'étaient tous retirés dans la tour, dont ils avaient empêché l'accès en enlevant les premières marches de l'escalier et en barricadant la porte. Enfermés et investis dans ce dernier refuge, ils ne voulurent point encore se rendre; et, comme s'ils espéraient obtenir quelque commisération en agissant avec fierté, ils ne cessaient de sonner de leurs buccines. Deux jours se passèrent ainsi. Ces misérables, exténués de fatigue, bourrelés de remords et de crainte, éprouvaient en outre de grandes douleurs physiques. Les aliments et la boisson leur répugnaient; tout était pour eux sans aucune saveur : de sorte qu'ils éprouvaient les tourments de la faim et de la soif au milieu des provisions de toute espèce dont ils étaient environnés.

(1) Galb. *loco citato*, 202.

(2) *Ibid.* 203.

Le 19 avril, Louis-le-Gros, irrité de rencontrer une telle obstination chez les conjurés, ordonna à ses hommes d'armes d'attaquer la tour par sa base et de la démolir, quoiqu'il lui en coûtât beaucoup de détruire cet antique et beau monument. Les soldats se mirent anssitôt à l'œuvre. Ils travaillèrent toute la journée ; et le lendemain ce travail de destruction était très-avancé et la ruine imminente, car, à chaque coup de marteau ou de pioche l'ébranlement se faisait sentir jusqu'au sommet de l'édifice. Alors les assiégés, voyant la tour sur le point de s'écrouler, prirent la résolution de se remettre aux mains du roi plutôt que d'être écrasés sous les ruines de leur dernier asile. Ils crièrent qu'ils se rendaient : les sapeurs cessèrent de frapper.

Aussitôt ils descendirent, et on les vit arriver dans la galerie où des hommes d'armes, armés jusqu'aux dents, les attendaient. Les conjurés n'étaient plus qu'au nombre de vingt-sept. Rien de hideux comme leur aspect pâle, livide et criminel [1]. On les fit passer un à un dans la maison du prévôt, par une fenêtre donnant sur l'escalier de la tour, et on les enferma, liés et garrottés, dans une étroite prison en attendant leur supplice. Quand la tour fut vide, beaucoup de gens y montèrent pour s'emparer des objets que les rebelles y avaient laissés. On y saisit de l'excellent vin et de l'hypocras qui appartenaient au comte défunt, grand nombre de pièces de lard salé, vingt-deux mesures pleines de fromage, des légumes, de la farine de froment, des ustensiles servant à cuire le pain, des vases et des meubles de diverse nature. On espérait y trouver aussi le trésor du comte ; toutes recherches à cet effet furent inutiles.

« Dans cette journée, dit l'historien qui nous a laissé tant de particularités curieuses, le Seigneur, par le brillant éclat du soleil et la douceur de l'air, avait pour ainsi dire donné autour de nous une nouvelle face au monde, parce que ceux dont la présence souillait l'église étaient chassés de ce saint lieu et réduits en captivité [2]. » Les prêtres s'empressèrent de purifier par de nombreuses ablutions, le pavé du temple, de restaurer les murs, de réédifier les autels, dont les tables, par une sorte de miracle, étaient demeurées intactes. Ils décorèrent la basilique de nouveaux ornements et y remirent tout ce qui était nécessaire pour célébrer les saints offices.

Le lendemain, on prépara une peau de cerf qui devait servir, selon la coutume du temps, à envelopper le corps de l'auguste défunt [3]. Le jour suivant, on fit solennellement la levée de ce corps. On craignait que, depuis sept semaines qu'il était là, il ne se fût décomposé ; et, afin de détruire l'odeur infecte que chacun s'attendait à voir s'exhaler du cercueil, on avait fait préparer des réchauds pour y jeter de l'encens et des parfums. Mais, la tombe ayant été ouverte, il n'en sortit aucune mauvaise senteur. Alors on plaça le corps, cousu dans la peau de cerf, sur une estrade au centre du chœur. Une grande foule de peuple était déjà réunie dans la basilique, et le roi de France s'y trouvait entouré de ses barons et des principaux seigneurs de la Flandre. L'évêque de Tournai, accompagné de trois abbés et de tout le clergé de Bruges, portant processionnellement les châsses de saint Donat, de saint Basile et de saint Maxime, arriva bientôt sur le pont du bourg, où on lui fit la remise des saintes dépouilles, lesquelles furent, au milieu des larmes et des sanglots, transférées à l'église de Saint-Christophe. Là fut célébrée la messe des morts, en présence du roi, des barons et du peuple, qui avaient suivi le triste convoi.

Des hommages plus grands encore étaient réservés à la mémoire de ce vertueux personnage : ses contemporains lui donnèrent le nom de Charles-le-Bon ; et la postérité lui conserva cette qualification qu'il avait si bien méritée. Plus tard, l'Eglise le mit au rang des saints martyrs. Sa fête fut célébrée en Flandre le 2 mars, jour de sa mort, et, chaque année, jusqu'à la fin du siècle dernier, on lisait, à la porte de l'église de Saint-Donat, l'anathème fulminé contre ses bourreaux.

Tandis que ces événements se passaient,

(1) Galb. *loco citato*, 206. (2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* 207.

Guillaume surnommé Cliton, ou le Normand, nouvellement élu à Bruges, et institué par Louis-le-Gros en qualité de comte de Flandre, fut reçu à Saint-Omer, comme on avait coutume de le faire pour les princes ses prédécesseurs. De jeunes garçons portant des arcs et des flèches s'avancèrent en troupe au-devant de lui, feignant de vouloir s'opposer à son entrée dans la ville. Guillaume ne savait pas ce que signifiait une pareille démonstration. Alors un des petits archers lui dit : « Seigneur, il est juste que nous obtenions pour nous le privilége qu'avaient nos aïeux de courir par les bois et forêts aux fêtes des saints, d'errer çà et là pendant le printemps pour prendre les oiseaux, tuer à coups de flèches les renards, les écureuils et autres semblables bêtes, enfin de prendre toutes les récréations de notre âge. Jusqu'à présent nous l'avons fait en pleine liberté, et, sauf votre agrément, nous le voulons faire toujours [1]. » Le comte Guillaume, qui lui-même était encore jeune, rit beaucoup de ce joyeux badinage, feignit d'accorder à regret de telles franchises, puis, amusé des battements de mains et des cris de joie de tous ces enfants, il leur enleva en plaisantant le drapeau qu'ils portaient. Escorté par ces turbulents compagnons, il fit son entrée dans la ville au milieu des bourgeois et du clergé, qui étaient venus à sa rencontre portant des flambeaux allumés, répandant autour de lui des nuages d'encens, psalmodiant des cantiques d'allégresse et réjouissant l'air d'une belle musique [2]. Quand le seigneur eut fait ses prières à l'église, il reçut, suivant l'usage, le serment de foi et hommage de la bourgeoisie, et, à cette occasion, octroya une confirmation solennelle des droits et franchises existant déjà, et auxquels sans doute il ajouta quelques dispositions nouvelles. Cette charte de Guillaume Cliton est la première sanction écrite que l'on connaisse des libertés communales de Saint-Omer.

Mais, élu et reconnu comme souverain par une notable partie des Flamands, le protégé du roi de France était loin pourtant de posséder tout le territoire; car on sait que plusieurs prétendants avaient dressé leurs bannières en divers endroits du pays. Guillaume d'Ypres, le premier, s'était rendu maître par la violence d'un grand nombre de lieux fortifiés, entre autres de Formesèle, de Furnes, de Cassel, d'Aire, de Bergues-Saint-Winoc, et de tous leurs alentours. Dès son arrivée à Bruges, Louis-le-Gros était allé trouver ce Guillaume au château de Winendaele, afin d'établir la paix et la concorde entre lui et le nouveau comte; mais le vicomte d'Ypres refusa d'entrer en arrangement, disant qu'il n'y avait pas d'autre descendant direct des anciens comtes que lui, et qu'il méprisait l'étranger qu'on voulait imposer aux Flamands [3]. Louis-le-Gros, occupé alors du siége de Saint-Donat, fit attaquer Guillaume aux environs d'Aire par deux chevaliers, Hugues Champ-d'Avoine et Walter de Frorerdeslo : il paraît que ce combat n'eut pas de résultats.

Quand les obsèques du comte Charles furent terminées, que le roi eut remis un peu d'ordre dans la ville, et nommé un nouveau prévôt de Saint-Donat, il partit en compagnie du châtelain Gervais et d'un grand nombre de gens d'armes réunis à Bruges, et s'avança vers Ypres pour mettre Guillaume à la raison. Le 26 avril, Louis, que Guillaume Cliton avait rejoint, ordonna le siége de cette ville. L'attaque et la résistance furent de part et d'autre très-opiniâtres. Le prétendant sortit avec trois cents hommes d'armes pour lutter contre son rival, le jeune Guillaume. Pendant ce temps, des bourgeois d'Ypres, gagnés en secret par le roi, introduisirent ce prince dans la ville ainsi que toute son armée. Lorsque le vicomte rentra, ignorant la défection des habitants, il fut investi par les gens du roi et du comte. Ne pouvant se tirer de ce mauvais pas, il se rendit prisonnier, et on l'envoya pour être détenu au château de Lille.

Après en avoir fini de la sorte avec l'homme dont les coupables antécédents ne méritaient pas une aussi douce punition, Louis-le-Gros se dirigea vers Audenarde occupée par un autre aspirant au comté de Flandre. C'était Bauduin IV, dit le Bâtis-

(1) Galb. *loco citato*, 204. (2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* 200.

seur, comte de Hainaut, arrière-petit-fils du marquis Bauduin de Mons et de la fameuse Richilde. Lors de la venue du roi à Arras, Bauduin l'avait été trouver en tête des hommes nobles du pays de Hainaut, le priant de le réintégrer dans ce qu'il appelait son héritage, et s'offrant de prouver contre tout venant, par le duel judiciaire, qu'il était le légitime seigneur de la Flandre [1]. Louis-le-Gros accueillit Bauduin avec bienveillance, l'appela son cousin, et parut d'abord disposé à le prendre sous sa protection ; mais cédant aux raisons politiques que nous avons énoncées plus haut, et aussi, dit-on, aux instances de sa femme, Adélaïde de Savoie, dont Guillaume avait récemment épousé la sœur Jeanne, il l'abandonna tout à fait pour mettre en avant Guillaume-Cliton [2]. Bauduin, irrité, s'était alors jeté dans Audenarde avec ses chevaliers, et ravageait le pays d'alentour.

A l'approche du monarque français, il brûla la ville et les faubourgs ; l'église de Sainte-Walburge fut dévorée par l'incendie avec cent personnes qui y avaient cherché un refuge [3]. Le comte de Hainaut ne resta pas plus longtemps dans un pays où de si puissants ennemis cherchaient à le combattre. Il rentra dans ses domaines et ne reparut plus en Flandre qu'à la mort de Guillaume Cliton et quand il s'agit de faire valoir ses droits héréditaires, qui certes n'étaient pas les moins fondés, nonobstant la renonciation au comté de Flandre que son aïeul avait jadis consentie.

D'Audenarde le roi retourna à Bruges sans le jeune comte, qui ne revint que le jour suivant vers midi. Les chanoines de Saint-Donat reçurent Louis-le-Gros en procession et le conduisirent à l'église, où il fit ses dévotions et donna de riches offrandes, selon la coutume des princes ses prédécesseurs. Il se rendit ensuite, en grand cortége de barons, au palais du comte Charles, qui avait été dignement réparé pour cette réception, et y dina. Pendant le festin on entendit au dehors des voix confuses et un étrange tumulte. C'était le peuple qui s'était assemblé pour savoir ce qu'on allait faire des prisonniers. La place du bourg et les lieux environnants se couvraient d'une foule immense. On lui dit qu'il fallait attendre l'arrivée du comte Guillaume avant de prendre une décision. La foule s'écoula, et le lendemain elle revint aussi nombreuse et aussi empressée que la veille. Le comte ne fut pas plutôt entré en son logis, que déjà les appartements étaient encombrés de gens de toute espèce. Le roi eut beaucoup de peine à pénétrer jusqu'à lui. Ils avisèrent aux moyens d'éloigner la populace. A cet effet, le comte sortit accompagné de quelques serviteurs et hommes d'armes. La multitude curieuse le suivit. Lorsque le bourg fut ainsi débarrassé, le comte y rentra seul avec son monde, ordonna de fermer les portes, et monta au palais du roi pour tenir conseil.

Le sort des conjurés fut alors décidé. Ils devaient être tous précipités du haut de la tour élevée qui dominait l'hôtel du comte Charles, où logeait maintenant le roi des Français. Lorsque tout fut disposé pour cette exécution, le roi et le comte Guillaume envoyèrent des soldats armés à la prison afin d'y prendre les criminels un à un et séparément. Le premier qu'on fit sortir fut Wilfrid Knop, frere du prévôt Bertulphe; on lui annonça, avec une cruelle ironie, que le roi voulait lui donner des preuves de sa clémence [4], Wilfrid le crut ainsi que les autres prisonniers, et se livra joyeux aux mains des soldats. Ceux-ci l'emmenèrent à travers les corridors intérieurs du palais jusqu'au sommet de la tour. Là, tandis que d'un œil étonné il regardait en bas dans la place, ils le poussèrent; et Wilfrid trébuchant tomba du haut de la tour sur le pavé, où il se brisa la tête. Après lui les soldats allèrent chercher Walter, fils de Lambert d'Ardembourg, et le conduisirent également sur la plate-forme. Walter prévit bien son sort en apercevant le corps fracassé de Wilfrid; il supplia les soldats, pour l'amour de Dieu, de lui laisser le temps de faire une courte prière. Lorsqu'il l'eut achevée, on le précipita de la même manière et il expira

(1) *Herimanni Tornacensis chron. in Spicil.* Acheri, éd. in-fol. II, 88. (2) *Ibid.* (3) *Ibid.*

(4) Galb. *de Vita Car. Boni*, 208.

aussitôt. Le troisième qui fut ainsi lancé de l'extrémité de la tour, s'appelait Éric. Son corps rebondit sur un escalier de bois dont il arracha et rompit une marche, bien qu'elle fût attachée avec cinq clous[1]. Arrivé à terre, et vivant encore, il eut la force de faire le signe de la croix; ce qui émut quelques bonnes femmes, qui voulurent s'approcher de lui. Mais un servant d'armes de la maison du comte leur jeta une grosse pierre et les força de s'éloigner. Bref, tous les conjurés, au nombre de vingt-huit, subirent le même sort.

Burchard n'était point parmi eux. On ne dit pas comment il avait trouvé moyen de s'échapper; quoi qu'il en soit, le dimanche qui précéda le jour où ses complices furent suppliciés il fut pris dans la ville de Lille. Ayant été lié et garrotté sur une roue au haut d'une sorte de mât, il vécut ainsi pendant un jour et une nuit, priant, gémissant et demandant comme une grâce qu'on voulût bien lui couper les deux mains avec lesquelles il avait frappé son seigneur à mort[2].

Cette éclatante vengeance, obtenue après tant de peines et de travaux, devrait former la péripétie naturelle d'un drame commencé par du sang; mais la mort de Charles-le-Bon eut des conséquences politiques dont il faut poursuivre le récit inachevé. Une fois les meurtriers punis et l'autorité du nouveau comte reconnue presque partout, la présence du roi en Flandre n'était plus nécessaire. Il partit donc de Bruges le sixième jour de mai, emmenant avec lui le jeune Robert captif, qu'on n'avait pas voulu justicier avec les autres, car il était fort aimé des gens de la ville; à plusieurs reprises on avait même demandé sa grâce au roi, mais il n'avait pas voulu l'accorder. Robert en partant vit la compassion qu'il inspirait à chacun : « Mes amis, dit-il aux bourgeois, il n'a pas dépendu de vous que j'eusse la vie sauve; au moins priez Dieu qu'il ait pitié de mon âme[3]. » Quand on fut à quelque distance du bourg, le roi ordonna qu'on lui liât les pieds sous le ventre du cheval qu'il montait; et bientôt il le renvoya à Bruges, où le bourreau lui coupa la tête.

Guillaume Cliton, après avoir escorté le roi jusqu'à la limite du comté, revint à Bruges, où il ordonna de faire des enquêtes pour connaître tous ceux qui, directement ou indirectement, auraient participé à la conjuration, et afin d'apprendre aussi ce qu'était devenu le trésor de son prédécesseur. Ces recherches ne produisirent pas de grands résultats. Guillaume s'occupa ensuite de consolider son pouvoir et de rétablir la paix dans le pays. Le dimanche de la Pentecôte, il tint une cour plénière et reçut les serments des seigneurs flamands qui avaient été convoqués à cet effet. Dans la crainte que Guillaume d'Ypres ne parvînt à s'échapper de Lille et à lui causer par là de nouveaux embarras, il le fit amener à Bruges et enfermer dans la plus haute chambre de cette tour du haut de laquelle les meurtriers de Charles avaient été précipités. Une garde nombreuse veilla sur ce dangereux personnage; le comte redoutait même tellement ses intrigues qu'il lui fit défendre de regarder par les fenêtres.

Quelque temps se passa sans événements sérieux; et Guillaume, dont l'autorité ne semblait plus aussi gravement contestée, crut pouvoir en faire sentir le poids à ceux-là même qui la lui avaient donnée. Soit qu'il songeât à reconquérir la Normandie, soit plutôt qu'il voulût se mettre en mesure de repousser de nouvelles entreprises contre la Flandre, dès le mois d'octobre il eut besoin d'argent et réclama des habitants de Bruges les droits de cens et de tonlieu, auxquels il avait cependant renoncé, comme on sait, lors de son élection. On ne dit pas si les bourgeois se soumirent à cette taxe : il est probable que non. Dans tous les cas, ils surent fort mauvais gré au comte de l'avoir réclamée et commencèrent à prendre en haine un seigneur sur la parole duquel on pouvait si peu compter[4].

Guillaume, de son côté, chercha moins à se faire aimer de ses nouveaux sujets qu'à s'en faire craindre. Au lieu de les traiter doucement, et de manière à s'attirer peu à peu leur confiance et leur amitié, ce jeune homme sans expérience se plut au contraire

(1) Galb. *de Vita Car. Boni*, 208. (2) *Ibid.* (3) *Ibid.*

(4) *Ibid.* 211.

à exercer contre eux mille vexations. Au mois d'août, à la fête de Saint-Pierre, pendant qu'avait lieu la foire de Lille, Guillaume, se trouvant dans cette ville, voulut faire saisir sur le marché, par ses hommes d'armes normands, un serf qui lui déplaisait. Les bourgeois s'indignèrent de ce nouvel acte de tyrannie, prirent les armes d'un commun accord, et, se portant au logis du comte, le forcèrent à fuir ainsi que tous ses gens, dont plusieurs furent maltraités et jetés dans les marais qui se trouvaient alors en dehors des faubourgs.

Guillaume furieux, revint bientôt investir le bourg de Lille, et força les citoyens à lui payer, à titre de composition, une somme de mille quatre cents marcs d'argent. Le troisième jour de février suivant, les bourgeois de Saint-Omer, qui avaient naguère accueilli Guillaume si honorablement, s'insurgèrent contre lui parce qu'il favorisait outre mesure leur châtelain, homme dur et rapace, qui volait et dilapidait les revenus publics et se livrait à d'odieuses cruautés. A la nouvelle de cette rébellion le comte vint aussi mettre le siége devant Saint-Omer, avec une forte armée.

Les bourgeois furent, comme à Lille, obligés de se racheter du sac et du pillage par une forte somme d'argent. En quittant Saint-Omer, le comte dut se porter en toute hâte vers Gand, où venait également d'éclater une insurrection, car le mécontentement était devenu général. Ici encore la révolte était motivée sur les violences du châtelain institué par Guillaume et agissant d'après ses ordres. Quoiqu'on eût déjà pris partout le comte étranger en grande haine, les Gantois voulurent cependant essayer de lui faire entendre raison et de le ramener à de meilleurs sentiments. Ils avaient choisi pour chefs deux chevaliers, Daniel de Tenremonde et Iwan d'Alost, l'un et l'autre de la famille des anciens châtelains de Gand.

Iwan fut chargé d'adresser des remontrances à Guillaume au nom de tout le peuple assemblée sur la place[1] : « Seigneur comte, lui dit-il, si vous aviez voulu traiter avec justice nos concitoyens, vos bourgeois et nous, leurs amis, vous n'auriez pas dû nous faire souffrir d'iniques exactions et des violences, mais au contraire nous défendre contre nos ennemis et nous traiter honorablement. Maintenant donc, au mépris du bon droit et des serments, vous avez rompu le pacte juré entre nous touchant la remise du tonlieu, la conjuration de la paix, et autres choses justes que les habitants de ce pays avaient obtenues de vos prédécesseurs, les bons comtes de cette terre, surtout au temps du seigneur Charles et même de vous; ainsi vous avez violé votre foi et trompé la nôtre, car nous sommes engagés par le même serment que vous. Tout le monde sait quelles violences et quelles rapines vous avez exercées à Lille, et avec combien d'injustice et de méchanceté vous avez traité les habitants de Saint-Omer[2]. A présent, si vous pouviez, vous persécuteriez de même les citoyens de Gand. Mais, puisque vous êtes notre seigneur et celui de toute la Flandre, il convient que vous agissiez envers nous d'après la raison, sans colère et sans haine. Que votre cour soit tenue à Ypres, s'il vous plaît, et que là, au centre de votre comté, les seigneurs des deux partis et nos pairs se réunissent, ainsi que les plus sages d'entre le clergé et le peuple; qu'on s'assemble en paix, sans armes, avec réflexion et tranquillité, sans ruse ni mauvaise intention, et qu'on prenne une décision. Si vous pouvez désormais gouverner le comté sans déshonneur pour le pays, nous voulons bien que vous le gardiez. S'il en est autrement, si vous n'avez ni foi ni loi, si vous êtes trompeur et parjure, quittez le comté, nous le confierons à quelque homme[3] capable et digne de le régir, car nous sommes les médiateurs entre le roi de France et vous pour que vous ne fassiez rien d'important dans le comté sans prendre notre avis et sans consulter l'honneur du pays. Et voilà cependant qu'au mépris de la bonne foi et des serments, tant du roi que de nous, et conséquemment de nos seigneurs les barons de la terre, vous nous traitez iniquement, aussi bien nous vos cautions auprès dudit roi que tous les bourgeois de la Flandre. »

(1) Galb. *de Vita Car. Boni*, 211.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

Guillaume avait écouté impatiemment ce discours ; à peine fut-il achevé qu'il s'élança en avant d'un air furieux ; et, s'il eût osé, il aurait insulté Iwan en face du peuple; mais il se contraignit et dit, avec une rage concentrée : « Iwan, je rejette l'hommage que tu m'as prêté ; je veux devenir ton égal, et te prouver sans délai, par un combat singulier, que j'ai bien et loyalement agi en toutes choses dans le pays [1]. » Iwan, calme et impassible devant ce défi, répondit qu'il n'y avait pas lieu de combattre, mais de se réunir paisiblement à Ypres ; et il assigna le comte à y comparaître pour le cinquième jour du carême. Ce qui donnait tant d'assurance et de fierté à cet orateur du peuple, c'était d'abord le bon droit de la cause qu'il défendait, puis la protection que le roi d'Angleterre avait promise en secret aux principales villes flamandes contre leur oppresseur. Ce prince, en effet, n'avait pu voir sans dépit Guillaume Cliton devenir possesseur de la Flandre, et ne négligeait rien pour fomenter une révolution dans la contrée.

Après avoir été obligé d'entendre les paroles sévères d'Iwan, le comte, plein d'émotions pénibles, se rendit à Bruges, où il s'empressa de réunir le plus de gens de guerre qu'il pût trouver. Ensuite il convoqua les bourgeois, se plaignit à eux de l'insolence d'Iwan et des Gantois, qui, disait-il, le chasseraient volontiers de la Flandre, s'ils le pouvaient, et les engagea fortement à lui rester fidèles. Avant le jour indiqué il se porta vers Ypres avec ses troupes, et remplit la ville de soldats et de serfs armés. Iwan et Daniel, d'un autre côté, ne restaient pas inactifs ; ils envoyaient dans les villes de Flandre des députés pour faire alliance avec les habitants et leur dire : « Promettons-nous mutuellement, par des otages, si nous voulons vivre sans honte dans notre pays, que, si le comte recommence à user de violence envers nous, nous volerons réciproquement à la défense les uns des autres [2]. »

Lorsqu'arriva le cinquième jour de carême, Iwan et Daniel, pour tenir leur parole, s'approchèrent d'Ypres jusqu'à Roulers, et de là envoyèrent à Guillaume des hérauts porteurs de cette déclaration : « Seigneur comte, le jour de la réunion ayant été fixé dans le saint temps du jeûne, vous auriez dû venir en paix, sans fraude, et non armé. Comme vous ne l'avez pas fait ; que, bien plus, vous êtes disposé à combattre nos compatriotes, Iwan, Daniel et les Gantois vous font savoir par notre bouche qu'ils renoncent dès à présent à l'hommage qu'ils vous ont prêté, et retirent la fidélité qu'ils vous avaient inviolablement gardée jusqu'à ce jour, parce que vous êtes venu pour les perdre par malice et méchanceté [3]. » Cela dit, les hérauts brisèrent les fétus de paille en signe de retrait d'hommage et s'en allèrent [4].

Les choses en étaient à ce point entre le comte et ses sujets, quand on apprit que Thierri d'Alsace, le même qui dès le principe s'était mis sur les rangs pour obtenir le comté, venait d'arriver à Gand. En même temps, les habitants de Saint-Omer introduisaient dans leurs murs un autre prétendant, Arnoul de Danemark, neveu de Charles-le-Bon. Ces deux seigneurs attendaient chacun de leur côté que la marche des événements leur permît de se faire proclamer comte de Flandre en place de celui dont on ne voulait plus.

Ainsi la position de Guillaume devenait très-périlleuse ; il fit, pour en sortir, d'énergiques efforts. D'abord, ne pouvant se mesurer contre les deux concurrents à la fois, il se porta en toute hâte vers Saint-Omer avec de nombreuses troupes ; car bien des gens n'osaient pas encore abandonner celui qui avait été légitimement consacré par le vœux national, et les bourgeois entre autres lui avaient envoyé des renforts conduits par leur châtelain Gervais. Guillaume entra de force à Saint-Omer, poursuivit Arnoul, et le chassa jusque dans l'église du monastère de Saint-Bertin, à laquelle il voulait mettre le feu. Obligé de se rendre à merci, Arnoul abjura ses prétentions sur la Flandre [5], moyennant quoi il lui fut permis de s'embarquer et de retourner en Danemark.

Délivré de ce rival, Guillaume avait en-

(1) Galb. *de Vita Car. Boni*, 211. (2) *Ibid.* (3) *Ibid.* (4) *Ibid.* (5) *Ibid.* 212.

core à repousser Thierri d'Alsace, et à soumettre la Flandre entière, où l'insurrection faisait de rapides progrès. De tous côtés l'on prenait les armes. Gand, où Daniel et Iwan étaient revenus, avait proclamé Thierri : Bruges ne tarda pas à le reconnaître également; et le châtelain Gervais, se conformant au vœu populaire, se sépara tout à fait du Normand et devint l'homme-lige de Thierri. Ainsi les nobles et les bourgeois désertaient en foule la cause de Guillaume. Ceux d'entre les barons qui ne se trouvaient point dans son armée, mais qui jadis lui avaient prêté foi et hommage, allaient le trouver et rompaient la paille devant lui. Dans cette extrémité, le comte mit en liberté Guillaume d'Ypres et tenta de s'en faire un auxiliaire. Ce moyen ne réussit pas; Guillaume, à peine revenu dans sa châtellenie d'Ypres, en fut chassé par les habitants, qui ne voulaient déjà plus reconnaître d'autre maître que le seigneur Thierri d'Alsace.

Alors Guillaume Cliton, auquel il ne restait que les hommes d'armes normands, se trouva comme un étranger au milieu de la Flandre en révolte. Abandonné par tout le monde, il n'eut plus d'autre alternative que de recourir au roi de France sous les auspices duquel il était arrivé à ce pouvoir souverain qu'il ne savait pas garder. Il se rendit à Compiègne auprès de Louis-le-Gros, et lui exposa sa détresse. Le roi avait intérêt à ne point délaisser son protégé. La facilité avec laquelle il l'avait fait comte de Flandre lui donnait à penser que les Flamands ne devaient rien lui refuser, et n'oseraient d'ailleurs résister jamais à ses intentions et à son autorité. En conséquence il vint à Arras, et dépêcha aux principales villes cet impérieux message : « Je veux que le dimanche des Rameaux huit des plus prudents d'entre vous se rendent auprès de moi à Arras. Je désire voir expliquer devant eux et devant tous mes barons ce dont il s'agit entre vous et votre comte Guillaume, et connaître ainsi la raison de vos dissensions[1]. »

Les citoyens délibérèrent mûrement et sagement sur cet ordre du roi, comme ils avaient coutume de le faire dans toutes les circonstances graves, puis ils s'exprimèrent avec une fierté à laquelle Louis-le-Gros ne s'attendait pas sans doute. Après avoir exposé les griefs qu'ils avaient contre Guillaume Cliton, et déduit les motifs de leur préférence en faveur de Thierri d'Alsace, ils terminaient par cette déclaration : » Nous faisons donc connaître à tous, tant au roi qu'à ses barons, tant à nos compatriotes qu'à leurs descendants, que rien n'appartient au roi de France dans l'élection et dans l'élévation du comte de Flandre, qu'il meure avec ou sans héritier[2]. Les pairs du pays et les citoyens ont seuls le droit d'élire le plus proche héritier et le pouvoir de l'élever au comté. Quant au tribut dont il est redevable pour les pays qu'il tient en fief du roi, le comte, à la mort de son prédécesseur, est seulement tenu de donner un certain nombre d'hommes au roi pour tout droit de fief. Le comte du pays de Flandre ne doit rien de plus au roi de France, qui n'a nul motif de vouloir nous imposer un chef[3]. »

Ce langage fit voir à Louis-le-Gros qu'il s'était trompé en comptant sur l'obéissance passive des Flamands. Il employa d'abord l'autorité de l'Eglise, qui souvent alors était si efficace pour mettre les peuples à la raison; et, par son ordre, l'évêque de Tournai lança l'interdit sur la Flandre, et excommunia tous ceux qui avaient dépossédé Guillaume. Ce moyen n'ébranla point l'obstination des Flamands, qui croyaient pouvoir sans scrupule défaire ce qu'ils avaient fait. Alors le roi et le comte Guillaume n'eurent plus d'autres ressources que d'agir par la force des armes.

Louis s'en vint assiéger Lille, où Thierri d'Alsace s'était enfermé; mais au bout de quatre jours, après avoir livré plusieurs assauts infructueux, il se replia sur Arras, puis rentra en France, car le comte de Champagne, d'intelligence avec le roi d'Angleterre qui favorisait toujours en secret les Flamands, s'était porté jusqu'à Epernay sur la Marne, et menaçait de pénétrer au cœur de la France. Quant à Guillaume, il resta en Flandre, soutenant la lutte avec

(1) Galb. *de Vita Car. Boni*, 214.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

les hommes d'armes que le roi lui avait laissés. Comme il n'était plus capable d'attaquer les bourgs importants de ce pays, les hostilités se bornèrent d'abord à des agressions contre les châteaux et au pillage des campagnes. Mais bientôt la fortune sembla le favoriser. Le duc de Louvain, suivant les uns, redoutait d'avoir Thierri d'Alsace pour voisin, et, suivant les autres, était mécontent d'avoir vu échouer son projet de faire reconnaître Arnoul de Danemark, auquel il aurait donné sa fille en mariage; aussi prêta-t-il son concours à Guillaume. Celui-ci, plein d'ardeur et de courage, chercha dès lors toutes les occasions de se trouver face à face avec son compétiteur, et de se mesurer avec lui.

Le 21 juin 1128, Thierri d'Alsace étant venu, en tête d'une innombrable quantité de Flamands, assiéger, aux environs de Thielt, le château-fort d'un chevalier nommé Folket qui était resté fidèle au parti de Guillaume, ce dernier vola au secours de son allié. Bien que les forces de Thierri fussent beaucoup plus grandes que les siennes, il résolut cependant de le combattre et de délivrer Folket; car il aimait mieux mourir que de supporter un tel outrage[1]. Vers le matin, il confessa ses péchés à l'abbé d'Oldenbourg, reçut dévotement la communion, et promit sur l'autel que dorénavant il serait le défenseur des églises et des pauvres. Ses hommes d'armes firent le même vœu, se coupèrent les cheveux, se dépouillèrent de leurs chlamydes, délacèrent leurs hauberts ou cuirasses, et prirent des armes plus légères. Arrivés sur le sommet d'une colline qui dominait l'armée de Thierri d'Alsace et le manoir de Folket, ils se préparèrent à livrer bataille.

Un combat acharné à coups de piques et d'épées ne tarda pas à s'engager. Le corps où se trouvait Guillaume fut contraint à reculer, puis à faire volte-face et à fuir. Guillaume se vit entraîné dans cette déroute; mais il avait eu soin de tenir une troupe en réserve. Elle se jeta intrépidement sur les gens d'armes de Thierri qui poursuivaient les fuyards, et les arrêta brusquement. Guillaume rallia aussitôt ses gens, reprit l'offensive, et par une attaque vigoureuse, porta le désordre et la confusion chez ses ennemis. A leur tour ceux-ci se sauvèrent épouvantés, abandonnant leurs armes, se dépouillant de tout ce qui les gênait. Dix hommes d'armes seulement restèrent auprès de Thierri, que Guillaume, sautant à cheval, se mit à chasser l'épée dans les reins. Thierri eut grand'peine à échapper, et arriva presque seul à Bruges vers le milieu de la nuit.

La consternation et le désespoir s'emparèrent des habitants, et l'on crut que tout était perdu. Quand on apprit que Guillaume avant de se battre s'était confessé et avait, par esprit de pénitence, coupé ses cheveux et dépouillé ses ornements guerriers, ainsi que tous ses chevaliers, Thierri voulut aussi se couper les cheveux, et cet exemple fut immédiatement suivi par les hommes d'armes de son parti. Chacun se purifia par le jeûne et les mortifications[2]; on porta processionnellement les croix des églises et les châsses des saints; le clergé de Bruges excommunia le Normand Guillaume; enfin l'on fit promettre au comte Thierri qu'il se montrerait toujours bon et miséricordieux envers ses nouveaux sujets[3].

Quelques jours après ce désastre, Thierri se mit en mesure de reprendre les hostilités contre Guillaume, qui assiégeait en ce moment-là une forteresse au village d'Oostcamp. Il ne fut pas plus heureux dans cette expédition que dans l'autre et fut obligé de se réfugier encore à Bruges, où les paysans d'alentour, effrayés qu'ils étaient des succès de Guillaume, le suivirent en foule et y enfermèrent leurs effets et leur bétail. « Alors, dit un témoin oculaire, déplorant les malheurs de la guerre, les épouses pleurèrent leurs maris, les enfants leurs pères, les serviteurs et les servantes leurs maîtres, que la guerre avait moissonnés; et le découragement les saisissait au milieu des pleurs et des sanglots[4]. »

Il fallut pourtant que Thierri, battu dans les deux rencontres, reprît les armes sans délai; car ses ennemis ne lui laissaient

(1) Galb. *de Vita Car. Boni*, 216.

(2) *Ibid.* 217. (3) *Ibid.* (4) *Ibid.*

aucun repos, surtout depuis que la fortune était venue accroître leur espoir et leur audace. Ils menaçaient Alost, une des principales bourgades de la Flandre impériale, située entre Bruxelles et Gand. Thierri courut s'y enfermer avec Iwan, Daniel et les plus braves d'entre ses chevaliers. A peine y avait-il pénétré que Guillaume Cliton et le duc de Louvain arrivèrent sous les murs en tête de forces considérables. Le sort de la Flandre dépendait de ce siége : si le seigneur qu'elle avait choisi était contraint à se rendre, elle retombait infailliblement sous le joug de celui qu'elle venait de répudier; et Dieu sait par quelles représailles Guillaume aurait vengé le sanglant affront qu'il avait reçu des Flamands. Rempli d'orgueil et de bravoure, sûr peut-être de la victoire le jeune Normand se porta, le 27 juillet, au-devant des ennemis, et commença l'attaque. Du haut de son cheval il frappait bravement d'estoc et de taille, quand un trait d'arbalète, décoché par un homme d'armes nommé Nicaise Borlut, le renversa par terre. Guillaume, blessé peu grièvement, se releva et porta la main droite à sa dague pour combattre à pied. Un servant d'armes, qui avait aperçu ce mouvement, se précipita sur lui la pique en arrêt, lui perça la main, la fixa au milieu du bras, et lui enfonça le fer dans la poitrine[1]. Guillaume trébucha, blessé à mort, entre les bras de ses chevaliers, qui le transportèrent à l'écart le plus secrètement qu'ils purent. Le servant d'armes avait été tué avant de pouvoir prendre la fuite, de sorte que les assiégés ignoraient l'événement.

Il n'en était pas de même parmi les Normands et tous ceux qui ne se battaient que pour Guillaume. Ils surent bien vite la fatale nouvelle, et comprirent aussitôt que la guerre devait cesser puisque celui en faveur de qui seul on la faisait n'existait plus. Le duc de Louvain, sans perdre de temps, réclama une entrevue du comte Thierri, et le pria d'accorder à Guillaume Cliton la faculté de se retirer tranquillement du siége avec les siens. Thierri fut surpris de cette proposition; mais elle ne lui déplut pas, car elle le tirait d'un grand embarras. Il y accéda de tout cœur; et quand le duc de Louvain eut reçu la parole de son ennemi, il lui dit : « Seigneur Thierri, te voilà seul comte de Flandre. Guillaume de Normandie, cet adversaire que ton courage poursuivit avec tant d'acharnement, vient d'expirer des suites d'une blessure mortelle[2] ! »

(1) Galb. *de Vita Car. boni*, 218.

IX

THIERRI D'ALSACE. 1128-1168.

Thierri d'Alsace pacifie la Flandre. — Guerre avec Bauduin, comte de Hainaut. — Voyage de Thierri en Palestine. — Coalition contre la Flandre. — Démêlés entre les princes lorrains. — Guerre dans le pays de Liége. — Guerre en Brabant. — Combat des Trois-Fontaines. — Saint Bernard en Flandre. — Thierri prend la croix avec le roi de France et l'empereur. — Malheurs de cette expédition. — Thierri rapporte en Flandre la relique appelée le saint sang de Jésus-Christ. — Expéditions flamandes contre les Slaves et contre les Maures d'Espagne. — Fondation du royaume de Portugal. — Sibylle, comtesse de Flandre, est attaquée par Bauduin de Hainaut durant l'absence de son mari. — Courage de cette princesse. — Bravoure du sire Rasse de Gavre. — La paix est rétablie. — Guillaume d'Ypres se réconcilie avec Thierri d'Alsace. — Faits et gestes de Guillaume durant son exil en Angleterre. — Troisième voyage du comte de Flandre en Asie. — Philippe, son fils, fait la guerre à Florent III, comte de Hollande. — Expédition en Cambrésis. — Retour de Thierri d'Alsace. — Situation prospère de la Flandre. — Quatrième pèlerinage de Thierri à Jérusalem. — Thomas, archevêque de Cantorbéry, visite dans son exil l'Artois et la Flandre. — Premier soulèvement populaire à Gand. — Philippe d'Alsace assiste à la translation du corps de Charlemagne. — Retour du comte Thierri. — Reprise de la guerre contre Florent de Hollande. — Traité de paix et de commerce avantageux aux Flamands. — Naissance de Philippe-Auguste.

La mort de Guillaume fut considérée par les Flamands comme un effet de la colère de Dieu. « Le Seigneur, dit l'historien Galbert, frappa cet homme puissant, parce qu'il ne s'était servi de sa puissance que pour dévaster le pays, provoquer ses habitants à la guerre civile, fouler aux pieds les lois de Dieu et celles des hommes[3]. »

Thierri d'Alsace se garda bien d'imiter l'exemple de son prédécesseur. Quand il eut rangé sous son obéissance les amis de Cli-

(2) *Ibid.*

(3) Galbert, *loco citato*.

ton, qui tenaient encore la campagne dans la crainte de ne pas trouver grâce auprès du nouveau prince, il s'occupa des moyens de se concilier les différents partis politiques que le meurtre de Charles-le-Bon avait fait éclore. Il s'attacha les barons par la concession de plusieurs fiefs, et la bourgeoisie en lui octroyant ou en lui promettant des priviléges et immunités. Dès le 22 août, c'est-à-dire moins d'un mois après la mort de son rival, il confirma la charte que celui-ci avait donnée à la turbulente cité de Saint-Omer, et y fit quelques additions. Déjà il avait été ordonné à tous les bannis de revenir à la cour; plusieurs prouvèrent qu'ils n'avaient point trempé dans la conspiration; entre autres Lambert d'Ardembourg, qui se justifia par le fer rouge; plusieurs aussi rentrèrent en Flandre, mais sans se soumettre à aucun jugement. Ils n'étaient inquiétés que dans le cas où les parents de ceux qui naguère avaient péri pour la cause de Charles-le-Bon les accusaient publiquement et en appelaient au duel judiciaire. Du reste Thierri désirait ardemment que toute dissension vînt à cesser, et que son autorité pût enfin s'affermir au sein de la paix. Les Flamands n'étaient pas moins avides de repos après tant de luttes et de fatigues.

Les parties wallones du comté ne connaissaient pas encore Thierri, qu'elles avaient cependant adopté à l'exemple de la Flandre tudesque. Il alla les visiter, et se montra tour à tour aux villes d'Arras, de Térouane, de Saint-Omer, d'Aire et de Lille, où le peuple et le clergé le reçurent avec de grandes marques de joie et lui jurèrent foi et hommage, ainsi qu'on avait coutume de le faire à chaque nouveau souverain. Mais le peuple savait déjà parfaitement que tout lien de sujétion féodale pouvait se rompre lorsque le seigneur manquait à sa parole ; et ce dernier n'ignorait pas non plus qu'il suffisait d'un fétu de paille brisé en sa présence pour lui enlever aussitôt sa couronne comtale. Les droits et les devoirs de chacun se trouvaient donc maintenant reconnus et déterminés de manière à ne plus s'y méprendre à l'avenir.

Thierri se rendit ensuite auprès des rois de France et d'Angleterre, jugeant qu'il était de bonne politique de se concilier la bienveillance de ces puissants monarques. Ils l'accueillirent fort honorablement, lui donnèrent l'investiture des fiefs que ses prédécesseurs possédaient déjà ; et le roi d'Angleterre, heureux de se voir débarrassé d'un neveu dont l'existence l'importunait, poussa la complaisance à l'égard de Thierri, jusqu'à contraindre le comte de Boulogne et d'autres seigneurs qui possédaient des terres en Flandre, à lui prêter le serment de vasselage[1].

A part une irruption de l'Océan, qui, en 1135, inonda une grande partie de la Flandre, de la Hollande et de la Frise, il ne se passa rien de remarquable dans le comté jusqu'à l'année 1137, époque à laquelle Bauduin de Hainaut essaya une attaque vers les frontières méridionales de la Flandre. Il avait toujours des vues sur la ville de Douai, dont son bisaïeul avait jadis été dépossédé pour n'avoir pas voulu épouser la fille de Robert-le-Frison. Thierri, prévenu à temps, se porta rapidement sur le château de Roucourt, situé entre Pecquencourt et Arleux, aux confins du Cambrésis, et d'où l'armée du comte de Hainaut se préparait à marcher contre Douai. Cette forteresse était défendue par un vaillant chevalier nommé Gilles de Chin, seigneur de Berlaimont, dont les exploits merveilleux, transmis par la tradition, sont encore aujourd'hui en Hainaut l'objet des récits populaires. Thierri fit le siége du château de Roucourt, le prit et dispersa les hommes d'armes du comte de Hainaut. Gilles de Chin périt dans ces circonstances; et Thierri eut la générosité de renvoyer sans rançon à Bauduin le corps du valeureux chevalier, auquel on fit de belles obsèques dans l'église de Saint-Ghislain, qu'il avait naguère choisie pour le lieu de sa sépulture, en la dotant de grands biens.

La paix ayant été rétablie, et le pays jouissant d'un repos que rien ne semblait devoir troubler, Thierri se disposa à entreprendre le voyage d'Orient. En 1134, après avoir perdu sa première épouse nommée Swanechilde, que mal à propos certains historiens confondent avec Marguerite de Clermont,

(1) Orderic Vital, ap. Bouquet, XII. 746.

veuve de Charles-le-Bon, il avait pris pour femme Sybille, fille du comte Foulque d'Anjou, lequel venait de monter sur le trône de Jérusalem.

Soit qu'il fût entraîné vers les lieux saints par ses propres inspirations, soit qu'il eût reçu de son beau-père une demande de secours, toujours est-il qu'il partit accompagné des chevaliers flamands qui voulurent bien le suivre. Mais, avant de se mettre en route, il avait tenu à Ypres, le 19 février, une cour plénière, où la paix flamande, établie par ses ancêtres, fut confirmée et jurée en présence des évêques de Tournai, d'Arras, de Térouane, de Cambrai, de la comtesse Sibylle, et de tous les officiers et dignitaires de la Flandre. Entres autres dispositions de cette paix qui devaient assurer la tranquillité publique pendant l'absence du prince, on remarque celles-ci :

« Quiconque violera la paix sera retranché de la communion de la sainte Église.

« L'homicide sera puni par le dernier supplice ; les blessures, par le talion ou la confiscation des biens.

» Que les brigands et les voleurs nocturnes soient tués en quelque lieu qu'on les trouve, par tous les gens du voisinage. Celui qui dans la nuit refusera de les poursuivre, payera une amende de soixante sols[1]. »

A l'arrivée de Thierri en Palestine, la discorde régnait dans les états et jusque dans la maison du roi de Jérusalem. Comme si les agressions sans cesse renouvelées des infidèles ne suffisaient plus à la fougue guerrière des barons chrétiens, ceux-ci se livraient entre eux à des dissensions déplorables. Zengui, prince de Mossoul, en profita pour attaquer quelques forteresses au pouvoir des croisés ; mais il fut bientôt détourné de cette entreprise par le projet de s'emparer de la principauté de Damas. Pour résister à Zengui, le chef musulman à qui cette principauté appartenait ne trouva pas d'autre moyen que de réclamer l'assistance des chrétiens. Cela suspendit les démêlés ; et le roi de Jérusalem, s'étant fait donner des otages et de fortes sommes d'argent, se mit en campagne pour protéger et défendre Damas. Le comte de Flandre se joignit à son beau-père dans cette expédition, mais il n'eut pas l'occasion d'y montrer sa bravoure ; car Zengui, redoutant de se mesurer avec les chrétiens, n'approcha point de Damas. Suivant un traité préliminaire, il avait été convenu que les Francs rentreraient en possession de Panéas, appelée aussi Césarée de Philippe, qui peu de temps auparavant était tombée au pouvoir des Turcs. Les infidèles de Damas et les soldats de Jésus-Christ unirent donc leurs étendards, et marchèrent ensemble contre cette ville, située aux sources du Jourdain, près du mont Liban. Thierri d'Alsace fit partie de cette nouvelle entreprise, et se comporta vaillamment au siége de Panéas, qui au bout de quelques jours capitula et se rendit au roi de Jérusalem[2]. On ne connaît pas les autres actions du comte de Flandre en Asie ; tout ce qu'on sait, c'est qu'en 1139 il revint en Flandre, où sa présence était alors très-nécessaire.

Bien que le comte de Hainaut eût vu jusque-là échouer tous ses projets contre la Flandre, il en avait néanmoins formé de nouveaux, et s'était allié avec Hugues Champ-d'Avoine, comte de Saint-Pol, et Étienne de Blois, comte de Boulogne, lequel occupait le trône d'Angleterre depuis environ cinq ans. Cette confédération était toujours le résultat de la vieille inimitié qui régnait entre les pays de langue romane et ceux de langue tudesque. Le roi d'Angleterre y entra d'autant plus volontiers qu'il avait intérêt à ce que la puissance de son voisin sur le continent fût diminuée. En outre, Guillaume d'Ypres, après une tentative infructueuse faite sur les côtes et sur la ville de L'Écluse pour soulever le pays, avait été expulsé de L'Écluse et s'était réfugié auprès d'Étienne, qui l'avait accueilli favorablement et auquel il rendait d'importants services dans la guerre et dans le conseil; car c'était un homme actif, entreprenant et audacieux. Il est probable que Guillaume, plein de ressentiment contre Thierri, excitait encore le monarque anglais à combattre ce dernier. Il n'est pas resté de données sur les suites de cette coalition ;

(1) Meyer, *Annales rerum Flandicarum, ad ann.* 1133.

(2) Guill. de Tyr, liv. xv, c. 6,

mais l'on peut croire qu'elles ne furent pas sérieuses, et que Thierri d'Alsace repoussa facilement ses ennemis : car, en 1140, ce prince eut le loisir d'aller porter ses armes en Brabant.

Cette contrée, qui depuis longtemps s'appelait aussi le comté de Louvain, avait été, en 1106, réunie au duché de Basse-Lorraine, et donnée en fief, par l'empereur Henri V, à Godefroi-le-Barbu, avec le titre de duc de Lothier, pour lui et ses successeurs. Lors des dissensions occasionnées dans l'empire par la mort de Henri, Godefroi embrassa le parti de Conrad, duc de Franconie, contre Lothaire. Ce dernier l'emporta, et, pour punir Godefroi de son opposition, le déclara déchu de sa dignité de duc. Mais, à cette époque, l'autorité impériale s'était bien affaiblie, et le lien féodal qui unissait les vassaux au suzerain avait singulièrement perdu de sa force. En Belgique surtout, les grands feudataires, que la présence des empereurs, presque toujours occupés en Germanie ou en Italie, ne maintenait plus dans le devoir, s'étaient habitués à considérer comme leur propre domaine les provinces qui primitivement ne leur avaient été confiées qu'à titre de bénéfice viager. Ils prêtaient bien encore hommage à l'empire, mais ce n'était plus qu'une vaine formalité ; et la suprématie des Césars avait perdu tout ce qu'elle possédait primitivement de sérieux et de réel, c'est-à-dire la levée des impôts en argent et en hommes de guerre.

En retirant à Godefroi la dignité de duc de Lothier, Lothaire la conféra à Waleran, fils de Henri, comte de Limbourg ; et Godefroi, bravant l'empereur, conserva son titre de duc et l'autorité que ce titre conférait. Le duc de Lothier était héréditairement avoué ou protecteur de l'abbaye de Saint-Trond au pays de Liége, et Gislebert, comte de Duras, en était le sous-avoué.

Or il arriva que, pour faire acte de pouvoir, Waleran voulut enlever cette charge à Gislebert. Alexandre, évêque de Liége, et Rodophe, abbé de Saint-Trond, tenaient le parti de Waleran. Afin de les en punir, Godefroi et Gislebert résolurent d'attaquer le pays de Liége et le territoire de Saint-Trond. A cet effet, ils prièrent, en 1130, le comte Thierri d'Alsace de se joindre à eux. Thierri accéda facilement à cette demande, car la paix régnait alors en Flandre. Les confédérés commencèrent à porter le fer et le feu chez leurs ennemis. De son côté, l'évêque de Liége vint avec Waleran mettre le siége devant Duras. Godefroi et Thierri d'Alsace accoururent au secours de cette ville.

A la nouvelle de leur approche l'évêque quitta le siége, et, plein d'une belliqueuse ardeur, se porta à leur rencontre. La bataille s'engagea le 20 juillet, non loin de Duras. Elle fut vive, meurtrière pour les deux armées, mais sans résultats décisifs. Néanmoins l'évêque et Gislebert furent contraints à lever le siége de Duras. Godefroi récomposa son armée, et reparut bientôt aux environs de cette ville. Waleran de Limbourg était venu pour combattre lui-même en tête des Liégeois contre son rival ; et, dès le 7 août suivant, l'on en vint de nouveau aux mains dans la plaine qui entoure le village de Wildre, à une lieue de Saint-Trond. Godefroi fut alors vaincu complétement, et perdit même dans la mêlée un étendard magnifiquement brodé que la reine d'Angleterre lui avait donné et qu'il faisait porter sur un char tout doré traîné par quatre bœufs.

Cependant l'empereur Lothaire mourut en 1137 ; et l'empire fut dévolu à Conrad, son ancien compétiteur. Godefroi fut alors réintégré dans son duché de Lothier ; et son fils, Godefroi II, lui succéda peu après, non sans contestation de la part de Henri de Limbourg, qui voulait revendiquer les droits jadis conférés à son père Waleran par Conrad. Godefroi II, forcé de prendre les armes, emporta la ville de Saint-Trond d'assaut, passa la Meuse, entra à Aix-la-Chapelle, que n'avait pu défendre son rival en fuite, et, par ces actes de vigueur, obligea Henri à réclamer la paix et à reconnaître son autorité. Atteint d'une maladie mortelle, Godefroi confia la tutelle de son fils et la régence de ses états à quatre seigneurs brabançons en qui il avait toute confiance. C'étaient Henri de Diest, Gérard de Wesemale, Jean de Bierbeke et Arnoul de Wemmel[1].

(1) *Brab. gest.*, *ms.*, lib. VI, cap. 25 ; cité par Desroches, *Epitom, hist. belg*, 95.

Il existait en ce temps-là dans le duché une famille considérable qui fut violemment froissée d'une telle préférence. Les Berthold, sires de Grimberghe et de Malines, croyaient que personne dans le Brabant ne les surpassait en noblesse et en opulence ; et ils avaient raison, car, descendant d'une souche fort ancienne, ils possédaient une immense étendue de territoire. Mais cette double et redoutable puissance de la naissance et de la fortune était peut-être ce qui avait effrayé le duc. Du reste, quels que soient les motifs de cette exclusion, les Berthold n'en purent supporter la pensée, et résolurent de s'affranchir d'abord de tout lien de vassalité envers le duc. Godefroi, malheureusement pour son fils, mourut sur ces entrefaites et ne put arrêter le mal à sa source.

A peine était-il mort, que les deux frères chefs de la maison de Berthold, Gautier et Gérard, convoquèrent tous les seigneurs du pays qui leur étaient attachés, soit comme parents ou alliés, soit comme vassaux, et entrèrent en guerre ouverte contre les régents. Ils s'emparèrent d'abord de Vilvorde et du territoire voisin, et menacèrent bientôt tout le Brabant[1]. Les tuteurs, se sentant trop faibles pour résister aux Berthold, appelèrent à leur secours Thierri d'Alsace ; et c'est alors que ce prince, qui venait d'en finir avec la coalition formée par le comte de Hainaut, s'avança vers le duché de Lothier en forte compagnie de chevaliers et de gens d'armes.

Thierri d'Alsace avait une revanche à prendre dans le pays où ses armes n'avaient pas été heureuses, lorsque, dix ans auparavant, il les avait mises au service de Godefroi Ier. Toutefois ce n'était pas le seul motif qui le guidât : l'intérêt y entrait aussi pour quelque chose, car Thierri exigeait que le duc à sa majorité se reconnût vassal du comte de Flandre. C'était là une dure condition. Néanmoins les régents l'acceptèrent ; forcés qu'ils étaient de se créer un auxiliaire à tout prix, sous peine de voir le duché tomber au pouvoir des rebelles. Les seigneurs du Lothier restés fidèles au jeune Godefroi, troisième du nom, se réunirent en la ville de Bruxelles à la chevalerie flamande amenée par Thierri. Ces troupes combinées se répandirent aux environs de Grimberghe et de Malines, où elles dévastèrent les campagnes par le pillage et l'incendie.

Bientôt les deux armées se trouvèrent en présence sur le territoire de Ransbeck, hameau dépendant de Vilvorde et situé près d'un lieu nommé les Trois-Fontaines. Avant de commencer le combat, les tuteurs envoyèrent le sire de Horn proposer aux Berthold des moyens de conciliation : les engageant à ne pas rester en guerre ouverte contre un jeune prince innocent de tout ce qui avait été fait et que ne devait point tacher le sang qu'on allait répandre. Les Berthold, enflés d'un orgueil qu'augmentait encore la démarche pacifique tentée auprès d'eux, répondirent qu'il ne s'agissait pas d'entrer en arrangement, mais d'aiguiser les épieux et de lacer les heaumes pour le lendemain matin.

Alors les tuteurs, voyant qu'on ne devait rien attendre de ces insolents barons, se préparèrent à livrer bataille ; et, afin d'accroître le courage des leurs, ils firent apporter le petit duc, le présentèrent aux hommes d'armes, puis suspendirent son berceau aux branches d'un saule de manière que chacun pût l'avoir sous les yeux durant le combat. On lutta de part et d'autre avec un grand acharnement, et la nuit seule suspendit les hostilités. Mais elles recommencèrent le lendemain et le troisième jour avec une fureur nouvelle. Enfin les Flamands et les Brabançons, défenseurs de Godefroi, remportèrent la victoire. Elle leur coûta beaucoup de monde et n'anéantit pas la puissance des Berthold, car ils poursuivirent la guerre contre leur seigneur pendant longtemps encore.

Thierri d'Alsace ne semble pas avoir continué d'y prendre part, et il n'intervint plus dans les affaires du Brabant que pour réclamer de Godefroi l'hommage de vassalité que les tuteurs de ce prince avaient jadis consenti en faveur du comte de Flandre.

Après cette guerre du Brabant il ne se passa en Flandre pendant plusieurs années

(1) *Auct. Gembl.* — *Brab. gest. et chron. Grimberg.* — *Ibid.*

que des événements de peu d'importance, et sur lesquels d'ailleurs les historiens ne donnent presque pas de détails.

Mais un fait qui mérite d'être signalé, c'est l'apparition de saint Bernard en Belgique au mois de janvier 1147. Cet illustre personnage était parti l'année précédente pour l'Allemagne, où il avait prêché la croisade et embrasé les peuples d'un belliqueux enthousiasme, comme Pierre l'Ermite l'avait fait plus de cinquante ans auparavant. A son retour, il passa par Cologne, Aix-la-Chapelle, Maestricht, Liége, Huy, les abbayes de Gembloux et de Villers en Brabant, Fontaine-l'Evêque, Binche, Mons, Valenciennes et Cambrai. On accourait, on se pressait de toutes parts pour voir et entendre cet homme fameux dont le renom de sainteté était alors universel. Il fonda et réforma plusieurs monastères tant en Hainaut et en Cambrésis qu'en Flandre. Ainsi il fit adopter la règle de Citeaux aux religieux des Dunes, et leur donna pour abbé Robert, Brugeois de naissance, lequel se rendit si célèbre par sa science et par sa piété qu'il fut jugé digne de succéder à saint Bernard dans le poste éminent d'abbé de Clairvaux. Déjà, lorsque Thierri, en 1138, était revenu de la Terre-Sainte, Bernard l'avait engagé à élever l'abbaye de Clairmarais, aux environs de Saint-Omer, et celle de Loos près de Lille.

Tout en ravivant le zèle religieux en Belgique, l'illustre réformateur sut aussi entraîner l'esprit des barons et du peuple vers le principal objet de ses prédications. Les milliers de chrétiens morts depuis près d'une demi-siècle pour la conquête du Saint-Tombeau réclamaient une vengeance, et ceux qui restaient en Syrie n'avaient jamais eu un plus pressant besoin d'être secourus. Le royaume de Jérusalem tombait en décadence sous les faibles successeurs de Godefroi de Bouillon, et la ville d'Edesse, avant-poste de la Syrie, venait d'être prise par Zengui et Noureddin. Les récits transmis d'Orient rapportaient que trente mille chrétiens avaient été massacrés et vingt mille réduits en servitude.

La voix éloquente de Bernard et le prestige qui entourait toute sa personne exerçaient sur tous les cœurs un irrésistible attrait. « Epuisé par les jeûnes et les privations, dit un de ses contemporains, pâle et respirant à peine, il persuadait par sa présence autant que par ses discours[1]. »

L'année même où saint Bernard parcourut la Belgique, Thierri d'Alsace prit la croix avec le roi de France et la plupar des grands feudataires du royaume. L'empereur Conrad était déjà parti en tête d'une armée de cent cinquante mille hommes. Des malheurs plus grands encore peut-être que ceux qui avaient signalé la première croisade attendaient cette nouvelle expédition.

Quand les croisés arrivèrent à Attalie, sur la côte de la Pamphilie, ils étaient diminués de moitié par les combats, la famine et les trahisons des Grecs. Il ne leur restait plus de vivres, plus d'armes, plus de moyens de transport. Il y avait quarante jours de marche d'Attalie à Antioche par terre; par mer, trois jours suffisaient pour y arriver. Mais les Grecs, sur lesquels on comptait, ne fournirent qu'un très-petit nombre de vaisseaux. Le roi de France s'embarqua seul avec ses chevaliers.

Quant au reste de l'armée, composé des gens de pied, de femmes, d'enfants, tous plongés dans le plus affreux dénûment, et que décimait chaque jour la misère ou la faim, on le laissa sur le rivage à la garde du comte de Flandre et d'Archambaud de Bourbon. Ces deux valeureux seigneurs essayèrent de conduire vers Antioche ces bandes malheureuses; plusieurs fois ils repoussèrent les Turcs, et ranimèrent le courage de leurs compagnons d'infortune. Mais, vaincus eux-mêmes par le désespoir, et ne songeant qu'à éviter une mort certaine, ils se jetèrent dans un vaisseau qui devait rejoindre la flotte de Louis VII.

Le plus affreux désordre se mit alors parmi les débris de l'armée chrétienne. Tous périrent sous le fer des musulmans ou furent réduits en esclavage par les Grecs. Quatre cent mille pèlerins étaient partis d'Europe pour la croisade; dix mille à peine arrivè-

(1) *Epître de l'abbé Wibald*, ap. Marten, *397ampliss. Collect.*, II, 153.

rent dans la Terre-Sainte. Cependant les croisés n'auraient pas cru leur vœu accompli, s'ils n'avaient point versé le sang des Sarrasins. Le roi Louis VII, l'empereur Conrad, le roi de Jérusalem, les ducs d'Antioche, de Bavière, de Souabe, les comtes de Flandre et de Champagne se réunirent à Ptolémaïs et résolurent d'assiéger Damas. Ils espéraient ensuite porter leurs conquêtes au delà du Liban, et s'emparer des territoires qui offraient aux vainqueurs un riche butin, des campagnes couvertes de moissons, de riantes habitations, un ample dédommagement enfin à leurs travaux et à leurs misères.

Tout ce que les chrétiens avaient souffert depuis leur arrivée en Orient ne les avait pas rendus plus prudents et plus sages. A peine le siége de Damas était-il commencé, que de déplorables discordes s'élevèrent parmi les princes croisés. Chacun briguait la possession de cette ville et Thierri d'Alsace plus qu'aucun autre; aussi, ses sollicitations auprès du roi de France et de l'empereur d'Allemagne finirent par prévaloir. Cette preférence excita la jalousie et découragea les chefs de l'armée. Ils avaient été jusque-là pleins de zèle et d'ardeur; mais, quand leurs ambitieuses espérances se trouvèrent déçues, ils restèrent dans l'inaction, et l'entreprise échoua. On devait dès lors désespérer du succès de la guerre sainte. L'enthousiasme était refroidi, les courages abattus. Le roi et l'empereur revinrent en Europe. Le comte de Flandre les suivit, et arriva, le 7 avril de l'année 1150, dans ses états, rapportant une fiole contenant du sang de Jésus-Christ trouvé dans les trésors du Saint-Sépulcre. Cette précieuse relique fut déposée à Bruges, en la chapelle de Saint-Basile, où jusqu'à ce jour elle est restée pour les peuples flamands un objet de culte et de vénération.

Toutes les forces de la seconde croisade n'avaient pas été dirigées contre l'Asie. Environ cent cinquante mille hommes de la Saxe et du Danemark, commandés par Henri de Saxe, plusieurs princes et un grand nombre d'évêques et d'archevêques, s'étaient portés contre les peuples slaves des bords de la mer Baltique encore plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie, et qui faisaient une guerre incessante aux chrétiens. Cette expédition ne produisit pas de résultats; mais d'autres croisés, auxquels l'Europe chrétienne ne prêtait pas grande attention, opéraient en ce temps-là une entreprise plus heureuse sur les bords du Tage.

Lors de la publication de la croisade par saint Bernard, un prédicateur flamand nommé Arnoul avait, à l'exemple du célèbre abbé de Clairvaux, parcouru diverses provinces de la France et de l'Allemagne en exhortant les fidèles à s'enrôler dans la pieuse milice. C'était un homme également remarquable par l'austérité de sa vie, par la singularité de son habillement, et par la puissance de sa parole[1]. Comme il ne connaissait pas d'autre langue que le latin et le flamand, il s'était fait accompagner en France par un moine appelé Lambert, qui reproduisait ses discours en roman, seul idiome alors compris des bourgeois et des habitants de la campagne.

Ses prédications eurent un grand succès : beaucoup de gens le suivirent, surtout parmi les Flamands, et bientôt une flotte et une armée, commandées par le sire d'Arschot, se portèrent vers l'Espagne, où naguère Robert-le-Frison avait été vainement chercher la gloire et la fortune. L'Espagne envahie depuis plusieurs siècles par les Maures ou Sarrasins, renfermait dans son sein deux peuples rivaux qui se disputaient le territoire au nom de Jésus-Christ et de Mahomet. Vaincus à diverses reprises par le Cid et par ses compagnons, les Maures avaient été expulsés de plusieurs provinces ; et, quand les croisés survinrent, les Espagnols, victorieux mais affaiblis par de longues guerres, assiégeaient la ville de Lisbonne. Les Flamands, les Brabançons et tous les hommes de guerre qui, à la voix du prédicateur Arnoul, s'étaient rangés sous la bannière du sire d'Arschot, débarquèrent dès leur arrivée, placèrent leurs tentes dans la campagne, et, se mêlant à toutes les opérations du siége avec les Espagnols, décidèrent la prise de cette cité, qui tomba au pouvoir des chrétiens le 21 octobre

(1) *Sig. Gembl. chron. ad ann.* 1147.

1147[1]. On attaqua ensuite plusieurs autres villes qui furent enlevées aux Maures. Alphonse, prince de la maison de Bourgogne, commandait les Espagnols. Il prit bientôt le titre de roi de Portugal, et fonda la monarchie qui a subsisté depuis lors.

Pendant que Thierri d'Alsace combattait en Asie, et que la plupart des barons flamands abandonnaient le pays afin de participer aux lointaines entreprises dont nous venons de parler, la comtesse Sibylle, demeurée à Bruges, se vit attaquée par Bauduin de Hainaut, cet infatigable prétendant au comté de Flandre. Toujours soutenu de ses anciens alliés les comtes de Saint-Pol et de Boulogne, il porta soudain le ravage dans les environs d'Arras. Cette conduite manquait tout à la fois de loyauté et de courtoisie. Bauduin enfreignait d'abord la trêve de Dieu, qui défendait d'envahir le domaine d'un ennemi tandis qu'il voyageait en Terre-Sainte; puis il savait la comtesse Sibylle en couches, et par conséquent incapable de rassembler une armée. Cependant cette femme courageuse, à qui le gouvernement de la Flandre avait été confié par son mari, se mit en tête de ses chevaliers aussitôt qu'elle fut relevée; et, pour contraindre Bauduin à cesser les hostilités, elle fit une brusque irruption en Hainaut. Samson, archevêque de Reims, qui, en qualité de métropolitain, avait une grande influence sur les deux pays de Flandre et de Hainaut, et devait d'ailleurs veiller à l'exécution de la trêve de Dieu, interposa son autorité, et la paix fut momentanément rétablie.

Mais Thierri, à son retour de Palestine, apprenant l'infraction de la trêve par ses ennemis et leur obstination à lui faire la guerre, jura de s'en venger. Le comte de Hainaut prévit l'orage; et, comme il ne pouvait compter en ce moment-là sur l'appui du roi d'Angleterre retenu dans la Grande-Bretagne par des embarras politiques de plus d'un genre, il requit l'assistance de son suzerain l'évêque de Liége et de Godefroi de Namur, son beau-père. Ils se donnèrent rendez-vous avec leurs troupes à Bouchain, capitale de l'Ostrevant, canton dépendant du Hainaut, enclavé entre cette province et la Flandre, et qui, depuis le temps de Robert-le-Frison, était devenu comme le champ de bataille des Hainuiers et des Flamands.

Jamais le comte Bauduin ni ses ancêtres n'avaient eu à leur disposition une aussi forte armée. Aussi fit-elle des courses jusqu'à Orchies et Lille au sein de la Flandre wallone. Thierri d'Alsace ne tarda guère à user de représailles en se portant sur l'Ostrevant, où il causa beaucoup de dommages. Tandis qu'il était occupé vers un point du territoire, Bauduin de Hainaut fit subitement investir le château de Roucourt, que les Flamands lui avaient pris en 1137. Le grand bouteillier de Flandre, Rasse de Gavre, chevalier brave et expérimenté, défendait cette forteresse. Quoiqu'il eût fort peu de monde avec lui, il ne voulut pas se rendre. Les assiégeants firent brèche aux murailles et sommèrent une dernière fois le sire de Gavre d'amener son étendard; mais il n'y voulut pas consentir, et préféra succomber au sommet de la brèche, les armes à la main. Bauduin de Hainaut, enhardi par ce succès, se dirigea vers Douai, le continuel objet de sa convoitise.

Mais le comte de Flandre s'était avancé pour couvrir cette ville. Bauduin alors résolut d'en venir à une action décisive. La lutte fut longue et acharnée. On s'attaqua d'abord à coups d'arc et d'arbalète, et les traits volaient si nombreux en l'air que le ciel en était obscurci. Bientôt on s'aborda à la pique; puis, lassés de la pique, les combattants se prirent corps à corps pour se terrasser. Ce fut une boucherie. A la fin les Flamands, gens robustes et habiles par-dessus tout à manier la dague et le couteau, restèrent maîtres du champ de bataille. Bauduin se replia sur Bouchain avec les débris de son armée, et peu de temps après demanda une entrevue au comte Thierri pour conclure la paix.

Elle était ardemment désirée de chacun. Il fut convenu que les choses resteraient sur le pied où elles étaient : les deux princes jurèrent de ne plus faire d'entreprises sur leurs possessions respectives, et, en gage de bonne réconciliation, Thierri d'Alsace

(1) *Lettre d'Arnoul à Milon, évêque de Térouane*, ap. Martenne et Durand, *Ampliss. Collectio*, I, 800.

promit de donner sa fille Marguerite en mariage au jeune Bauduin fils du comte régnant. Cette paix et cette alliance mirent fin aux haines qui depuis si longtemps divisaient deux peuples destinés à vivre un jour sous le même sceptre.

Une autre réconciliation eut lieu vers cette époque : ce fut celle du comte de Flandre avec Guillaume d'Ypres, qui avait agi d'une manière si étrange à la mort de Charles-le-Bon et participé si audacieusement aux démêlés résultant de cette catastrophe.

Voici comment un contemporain de Guillaume retrace les faits et gestes de ce seigneur, depuis le moment où le comte Thierri l'avait chassé de la Flandre : « Il s'en alla en Angleterre; et le roi Étienne le reçut volontiers et le retint ainsi qu'il convenoit à tel gentilhomme. Il se comporta si bien à la cour, et fit tant de prouesses et de chevaleries, que le roi l'eut merveilleusement cher; et ce ne fut pas étonnant, car il défendoit le roi contre tous ses ennemis. Il advint que le comte Robert de Glocester, fils du roi Henri, guerroya contre le roi Etienne et lui vouloit enlever le royaume ou la vie du corps. Pourquoi ferai-je long conte? Ils s'assemblèrent avec toutes leurs gens à bataille, et le comte de Glocester prit le roi et le mit en garde. Quand Guillaume de Loo le sut, il prit ses chevaliers et alla tant autour et fit tant qu'il appela Robert à bataille. Il le prit et le fit mettre en prison. Ensuite les princes et les barons du royaume s'entremirent, et on rendit l'un pour l'autre. Le roi n'oublia pas le bienfait de celui qui l'avoit délivré et lui octroya toute une terre, laquelle a nom Kent (le comté de Kent), et l'honora par-dessus tous les princes de son pays. Tandis que ce Guillaume étoit si honoré et craint par toute l'Angleterre, la verge de Dieu le frappa pour le punir, et il devint aveugle de ses yeux. Mais il ne fut pas aveugle du cœur; car la grâce l'illumina et il commença à pourvoir à son salut. Alors il ouvrit tous ses trésors, les donna aux pauvres ou en fit refaire les églises. En ce temps advint qu'à Saint-Omer, en l'an de l'incarnation MC et LII, y eut une si douloureuse pestilence de feu qu'elle brûla toutes les maisons et toutes les églises; et le moutier Saint-Bertin et toutes les officines furent consumés, de quoi le religieux abbé Léonius fut fort affligé et désespéré. Il s'en alla à Guillaume de Loo, qui étoit commandeur d'Angleterre, et lui conta la chose en pleurant. Quand celui-ci l'ouït, il fut très-dolent de la destruction de si honorable lieu et donna grande masse d'argent, d'or et de bois pour réédifier l'abbaye où la commémoration de Guillaume sera faite perpétuellement. Après un peu de temps mourut le roi Etienne; et Henri-le-Jeune, petit-fils de Henri le plus grand, tint la terre ensuite; et celui-ci, au commencement de son règne, haït fort ceux de Flandre. Il leur abattoit à terre leurs maisons et leurs châteaux, et les chassoit hors d'Angleterre; et Guillaume de Loo chassa-t-il lui-même hors de son domaine. Alors le hardi prince Guillaume s'en revint en Flandre et y reposa environ sept ans. Il donna beaucoup de son avoir aux églises et aux pauvres, ainsi que nous-même le vîmes, et mourut à son châtel à Loo et fut enseveli honorablement en l'église Saint-Pierre l'apôtre, le sixième jour devant février [1] »

Henri, qui venait de succéder à Etienne sur le trône d'Angleterre, était fils de Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, et de Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre. Il se trouvait par conséquent frère de Sybille, comtesse de Flandre. Appelé en Angleterre par les barons normands après la mort d'Etienne, il fut sacré, le 19 décembre 1154, à Westminster, par Théobald, archevêque de Cantorbéry. Le comte de Flandre et sa femme Sibylle, suivis d'un illustre cortége, avaient passé la mer pour assister à cette cérémonie, où fut déployée la plus grande pompe. Henri travailla dès son avénement à détruire tout ce qui s'était fait du vivant d'Etienne, usurpateur d'une couronne appartenant à Mathilde par droit d'hérédité. Il chassa d'Angleterre les Flamands qui s'y étaient établis après avoir servi la cause d'Etienne contre Mathilde, et réunit à son domaine les châteaux et les

(1) *Li estore des comtes de Fl.* fol. 68 v°.

terres que ces auxiliaires étrangers avaient enlevés aux possesseurs normands durant la guerre civile, ou qu'Etienne leur avait donnés en reconnaissance de leurs services. Ce fut alors que Guillaume de Loo, vieux, aveugle et incapable désormais d'être bien dangereux, revint en Flandre avec l'assentiment de Thierri d'Alsace.

Comme son prédécesseur Robert-le-Frison, Thierri semble avoir été dominé par la passion des voyages lointains. Le souvenir des belles contrées de l'Asie qu'il avait déjà visitées deux fois, revenait sans cesse à son esprit; peut-être rêvait-il encore la principauté de Damas ou quelqu'autre domination grande et glorieuse au sein de ce pays que les croisés avaient si souvent arrosé de leur sang, mais qui offrait toujours un vaste champ aux espérances et aux illusions. Avant de s'embarquer de nouveau, Thierri maria son fils aîné Philippe avec Elisabeth, fille de Raoul, comte de Vermandois, et lui confia l'administration de ses états.

Ce jeune prince eut, durant l'absence de son père, à déployer pour la première fois sa valeur guerrière. Voici à quelle occasion: Florent, fils de Thierri, comte de Hollande, avait reçu, à titre de fief, de l'empereur Frédéric, un certain impôt ou droit de port au lieu appelé Gheersvliet, sur la vieille Meuse. Non content du tarif de cet impôt, il l'augmenta arbitrairement, et vexait surtout les marchands flamands qui négociaient avec l'Allemagne et les pays du Nord, leur extorquant des droits énormes et leur faisant quelquefois violence. Philippe, belliqueux et plein d'ardeur, s'en irrita, et résolut d'attaquer les Hollandais par mer et par terre en même temps. Il équipa dans les ports de la Flandre de nombreux navires qui cinglèrent vers les bouches de la Meuse, tandis que lui-même, avec ses chevaliers et sergents d'armes, envahit le pays de Waes que les Hollandais possédaient alors. Il battit Thierri de Beveren, un des plus puissants seigneurs de cette contrée, brûla son château, et, après avoir mis Florent de Hollande à la raison, rentra en Flandre chargé de butin et suivi d'une multitude de captifs.

Sans déposer les armes, Philippe se porta vers le Cambrésis, où sa présence était réclamée par l'évêque Nicolas de Chièvres, que tourmentait Simon d'Oisy, châtelain de Cambrai. Simon, à l'exemple de ses prédécesseurs, se tenait en hostilité continuelle contre l'autorité épiscopale. Philippe réprima l'orgueil de ce vassal, assiégea et prit son château d'Inchy, et par là rétablit la paix. Afin de la rendre plus efficace et plus durable en ôtant à Simon la facilité de se rebeller encore, il fut convenu que le comte de Flandre recevrait en fief du prélat la seigneurie d'Oisy et la châtellenie de Cambrai, qu'il donnerait ensuite en sous-fief à Simon pour les tenir immédiatement de lui.

A peine de retour en Flandre, Philippe y vit, au mois de septembre, arriver son père Thierri revenant de la Palestine, où il avait séjourné très-peu de temps; car la désorganisation qui avait suivi les désastres de la seconde croisade ne permettait plus qu'on y fît sérieusement la guerre. Thierri fut reçu par les Flamands avec de grandes démonstrations de joie, auxquelles cependant se mêla bientôt un sentiment de tristesse, lorsqu'on sut que la comtesse Sibylle était restée pour toujours en Palestine. Partie avec son époux dans l'intention de visiter son frère Bauduin, roi de Jérusalem, cette princesse, dont les historiens du douzième siècle s'accordent à faire un bel éloge, avait, à force de larmes et de supplications, obtenu de son époux qu'il la laissât terminer sa vie dans la prière et la pénitence au couvent de Saint-Lazare à Jérusalem.

Les lointaines expéditions d'Orient, les guerres fréquentes avec les princes voisins, les dissensions intestines n'avaient pu empêcher la Flandre de prendre, vers le milieu du douzième siècle, un remarquable accroissement de force et de prospérité. Elle le devait surtout à la fertilité du sol, à l'esprit industrieux de ses habitants, à sa position géographique enfin, qui en faisait le centre des relations commerciales entre le midi et le nord de l'Europe. Les événements qui suivirent l'assassinat de Charles-le-Bon nous ont déjà révélé toute l'importance politique des villes flamandes. Leurs échevins agissent de concert avec les barons pour punir

les meurtriers, pour élire le nouveau comte, pour le déposer, et rendre ensuite hommage à un seigneur légitime. L'organisation municipale et la puissance de la bourgeoisie se montrent alors, pour la première fois, dans notre histoire d'une manière incontestable.

Ce n'est pas un problème facile à résoudre que de savoir comment les villes de Flandre s'élevèrent ainsi au rang de corps politiques, pour ainsi dire, indépendants, et cela sans luttes violentes contre les seigneurs sous l'omnipotence desquels elles étaient primitivement placées. Peut-être faut-il chercher la cause de ce phénomène historique dans le développement progressif de vitalité qu'on observe en Flandre depuis l'origine du comté, développement dû aux raisons qu'on a déduites ci-dessus, et qui aura dénoué sans secousses, et comme à l'insu des seigneurs, quelques-uns de ces liens féodaux qu'en d'autres lieux le peuple se vit obligé de rompre si violemment.

S'il n'est pas possible aujourd'hui d'établir une statistique exacte du pays pour cette époque reculée, il est du moins curieux de trouver dans les annales flamandes la preuve de cette exubérance de population, de cette vigueur de sève, qui déjà fait présumer les destinées futures de la Belgique.

Peu de temps après la conquête de l'Angleterre par Guillaume-le-Bâtard, une multitude de Flamands et de Brabançons allèrent s'établir en divers endroits de cette contrée ; et ce n'était pas la pauvreté de leur propre patrie qui les faisait ainsi passer la mer, mais bien l'appât d'une nouvelle fortune à tenter, d'aventures et de chances nouvelles aussi à rencontrer dans des régions inconnues. Ce furent les mêmes motifs joints à un sentiment de dévotion qui depuis plus de cinquante ans, et à diverses reprises, entraînaient tant de barons flamands et tant de gens du menu peuple vers l'Orient, l'Espagne, ou même les contrées du nord de l'Europe.

En 1160, malgré toutes ces causes de dépopulation, de nombreuses colonies de Flamands se dirigèrent vers la Vandalie, d'où Henri-le-Bon, duc de Saxe, venait de chasser les indigènes, peuple encore sauvage et idolâtre. En même temps les villes s'agrandissaient en Flandre, et il s'en établissait de nouvelles. C'est ainsi que, peu après son troisième voyage en Palestine, le comte Thierri bâtit sur les bords de la mer, dans le village de Saint-Willebrod, une ville qui s'appela d'abord Neuport, et ensuite Gravelines. Son fils Philippe, sur qui reposait l'administration du comté, donna bientôt après à Neuport des lois et franchises en rapport avec sa destination future ; car il y avait nécessité d'ouvrir de nouveaux débouchés au commerce maritime dès lors très-étendu et très-prospère.

Et, en effet, des relations suivies existaient déjà avec les côtes de Hollande, d'Allemagne, de France, d'Espagne, de Portugal, et surtout avec l'Angleterre, que les bateaux flamands pouvaient aborder en quelques heures de traversée. Depuis l'établissement de la puissance normande dans ce dernier pays, les rapports de toute nature avec la Flandre étaient d'autant plus faciles qu'il existait une sorte d'alliance offensive et défensive entre les monarques anglais et les comtes de Flandre. Elle avait pour origine, on se le rappelle, le concours prêté par Bauduin de Lille à son gendre Guillaume-le-Bâtard lors de la conquête et la convention qui en était résultée[1]. Peu de temps avant de retourner pour la quatrième fois en Palestine, Thierri renouvela ce traité en son nom et en celui de son fils Philippe qui tenait presque toujours les rênes du gouvernement ; car son père ne faisait plus en Flandre que des séjours d'assez courte durée. Thierri partit vers 1163, et Philippe resta désormais seul sur la scène politique.

Tandis que le vieux comte voguait vers l'Asie, un illustre exilé visitait l'Artois et la Flandre. C'était Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, que poursuivaient la haine et les ressentiments de Henri II, roi d'Angleterre. Il fut l'objet d'une grande vénération, et, de nos jours, on montre encore à Lille la maison qu'il habita. Les églises de Beaucamps et de Radinghem, aux environs de cette ville, conservent précieusement des ustensiles qui furent, dit-on, à son usage.

(1) Rymer, *Fœdera*. I. 6.

Le village de Wismes, en Artois, l'honore comme son patron; et depuis sept cents ans les pèlerinages institués en son honneur ne sont pas encore totalement tombés en désuétude. Les malheurs de Thomas Becket touchèrent le comte Philippe. Dès 1164, il avait promis sa protection au prélat disgracié, et deux ans plus tard, il se rendit à Rouen pour essayer de fléchir le monarque anglais. Mais Henri avait juré la mort du dernier et intrépide défenseur de la nationalité saxonne.

Au mois de janvier 1164, il y eut à Gand un soulèvement populaire. On ignore le véritable motif de cette émeute excitée par les tisserands, les foulons, les poissonniers et les bouchers, corps de métiers alors assez puissants déjà pour agiter la ville à eux seuls. Ce fut là le prélude lointain des insurrections si fréquentes et si terribles qui s'élevèrent durant tout le cours du moyen âge dans la cité de Charles-Quint. Le comte Philippe réprima bientôt cette tentative de rébellion; et à la fin de la même année, aux fêtes de Noël, il put se rendre à Aix-la-Chapelle, où l'avait convié l'empereur Frédéric. Il s'agissait d'une grande et noble cérémonie. L'antipape, Pascal III, venait de prononcer la canonisation de Charlemagne; et l'empereur voulait que la translation des restes du plus illustre de ses prédécesseurs se fît avec solennité. Le comte Philippe, qui comptait Charlemagne parmi les aïeux de sa famille, se rendit à l'invitation de l'empereur avec les principaux barons flamands. Dans cette circonstance, le roi de Germanie, pour donner un témoignage de gratitude au comte, lui accorda la châtellenie de Cambrai à tenir directement en fief de l'empire, et octroya à tous les flamands la faculté de circuler librement et de négocier en Allemagne[1].

Après avoir prêté hommage à l'empereur, Philippe revint en Flandre pour y recevoir son père arrivant d'Asie. Thierri n'avait pas fait long séjour en Palestine, où régnaient plus que jamais parmi les croisés cette division et ce découragement qui devaient amener bientôt la ruine totale du royaume de Jérusalem. Thierri, accablé de vieillesse et d'infirmités, ne prit plus aucune part aux affaires, et laissa son fils intervenir seul dans une guerre qui éclata en 1165 entre la Hollande et la Flandre. C'était la suite de celle que l'on a vu commencer, en 1157, à propos du péage de Gheersvliet et des rigueurs exercées par le comte de Hollande, Florent III, sur les marchands flamands. Philippe équipa une flotte nombreuse, et, avec Matthieu, comte de Boulogne, et Godefroi, duc de Brabant, pénétra en Hollande. Florent s'était déjà porté vers les frontières de Flandre.

Tandis qu'il était occupé au siége d'Arnsteim, Philippe et ses alliés l'investirent et lui ôtèrent tout espoir de salut. Néanmoins, Florent se défendit courageusement. Après un combat de sept heures, durant lequel il perdit plus de sept mille hommes, il se rendit prisonnier. On le conduisit à Bruges, où il fut étroitement gardé au couvent de Saint-Donat. Il y resta jusqu'au 27 février 1167, époque à laquelle intervint par la médiation de Thierri d'Alsace, père de Philippe, et par celle des comtes de Boulogne, de Clèves et de Gueldre, un traité de paix et de commerce tout à l'avantage des Flamands. La partie de la Zélande comprise entre l'Escaut et Héedensée, tenu en fief de la Flandre par Florent, fut abandonnée à Philippe; et le vaincu se vit en outre obligé de sceller le traité avec un sceau sur lequel on avait fait graver le mot DISCORDIA au-dessous du ventre d'un cheval.

Il avait été convenu également que le comte Florent fournirait mille ouvriers instruits dans l'art de construire les digues afin qu'ils exécutassent les travaux nécessaires pour préserver la ville de Bruges et son territoire des invasions de l'Océan. Dès que le comte de Hollande fut retourné dans ses Etats, il s'empressa d'envoyer ces ouvriers tirés de la Hollande et de la Zélande. Ils consstruisirent des maisons et d'autres édifices sur une digue appelée Hondsdamme et établirent d'autres digues jusqu'à Lammensvliet et Rodembourg. Ces travaux attirèrent un grand concours de monde. Les marchands y affluèrent et en moins de trois ans l'on vit s'élever, sous le nom de Damme, une ville et

(1) *Auctarium Aquicinct, ad ann.* 1164.

un port de mer qui ne tardèrent pas à devenir célèbres[1].

Pendant que le comte Philippe augmentait ainsi sa renommée d'homme de guerre et le patrimoine qui allait bientôt lui être dévolu, il naissait au roi de France un fils dont l'existence devait être un jour bien fatale à la puissance flamande. Louis VII était déjà vieux. Ses deux premières femmes, Eléonore de Guienne et Constance de Castille, ne lui avaient donné que des filles. Depuis quatre ans que le monarque s'était uni en troisièmes noces avec Adèle de Champagne, rien ne faisait présager l'accomplissement de ses plus chères espérances. Enfin, il put espérer un fils, et c'est alors que Louis VII, dans ses préoccupations de père et de roi, eut une étrange vision. Ainsi qu'il le raconta lui-même, son fils tant désiré lui était apparu tenant en sa main droite une coupe d'or pleine de sang humain. L'enfant y buvait, et ses barons la vidaient avec lui[2]. Philippe-Auguste naquit le 22 août 1165, et quarante-sept ans plus tard la vision de la coupe d'or se vérifiait pour la Flandre sur le champ de bataille de Bouvines.

X

PHILLIPPE D'ALSACE. 1168-1191.

Philippe d'Alsace hérite du Vermandois. — Il marie sa sœur au comte de Hainaut, Bauduin V. — Particularités sur la vie et les mœurs de Bauduin. — Le comte de Flandre prend part à la guerre du roi de France contre l'Angleterre. — Jalousie furieuse de ce prince. — Etroite alliance de Philippe avec Bauduin de Hainaut. — Meurtre de Robert, chancelier du comte de Flandre. — Guerre contre Jacques d'Avesnes. — Philippe désigne le comte et la comtesse de Hainaut pour ses héritiers. — Il part pour la Terre-Sainte. — Prétendue origine des armes de Flandre. — Le comte de Flandre assiste au sacre de Philippe-Auguste et porte l'épée de Charlemagne. — Il marie sa nièce, Isabelle de Hainaut, au roi de France. — Louis VII, en mourant, l'institue régent du royaume. — Ligue contre le pouvoir de Philippe d'Alsace. — Il tombe en disgrâce auprès du roi. — Guerre au sujet du Vermandois. — Tableau de la Flandre. — Détails sur la guerre. — Démêlés entre le comte de Hainaut et le duc de Brabant. — Intervention de Philippe d'Alsace. — La lutte recommence entre le roi et le comte de Flandre. — Incidents divers. — Bauduin de Hainaut se brouille avec lê comte de Flandre. — Ressentiment de ce dernier. — Il se marie. — Le Hainaut est ravagé par Philippe d'Alsace et ses alliés. — Paix avec le roi de France et le comte de Hainaut. — Le comte de Flandre se croise en compagnie des rois de France et d'Angleterre. — Il arme des navires pour l'Orient. — Part et meurt de la peste au siége de Saint-Jean d'Acre. — Développement des institutions communales sous ce prince.

Thierri d'Alsace mourut à Gravelines-sur-Mer, le 17 janvier 1168, et fut enterré au bord de l'Aa, dans le monastère de Watten. Il était âgé de soixante-huit ans, et en avait régné quarante depuis le trépas de Guillaume Cliton. L'historien flamand Meyer fait en peu de mots le pagnégyrique de ce prince : « Toute sa vie bon, pieux, magnifique, dit-il, il se distingua en outre dans les arts de la guerre et de la paix ; il se fit un nom glorieux par son courage, sa justice et la grandeur de ses actions[3]. »

De sa femme Sibylle d'Anjou, morte saintement à Jérusalem, Thierri avait eu trois fils et quatre filles. L'aîné des fils s'appelait Philippe, comme on le sait déjà, et se trouvait associé au comté de Flandre depuis l'année 1157, exerçant l'autorité souveraine et prenant même, du consentement de son père, le titre de comte dans les actes publics. Quant à ses frères et sœurs, nous aurons occasion d'en parler plus tard.

Le premier soin de Philippe d'Alsace fut de faire jurer, à l'exemple de ses prédécesseurs, l'observation de la paix du pays. Il en régla la forme d'une manière plus complète et plus stable ; et nous le verrons bientôt donner toute sa sollicitude à l'administration de ses Etats sans négliger les relations extérieures, dans lesquelles cependant il ne fut pas toujours heureux. A peine avait-il hérité du comté de Flandre qu'une nouvelle succession vint agrandir ses états et augmenter sa puissance. Par sa femme Isabelle, sœur de Raoul-le-Lépreux, mort sans enfants, le comté de Vermandois passa sous sa domination ; et il se vit alors le plus grand et le plus redoutable des vassaux de la couronne de France.

(1) *Corpus chronic. Fl.* I, 105.

(2) *Les Grandes Chroniques de France*, édit. P. Paris, IV, 2.

(3) Meyer, *Ann. rer. Flandr. ad ann.* M. C. LXVIII.

On se rappelle qu'après une série d'hostilités non interrompues depuis cent ans entre les comtes de Flandre et les comtes de Hainaut la paix avait été faite, et que, pour la cimenter, Thierri d'Alsace avait promis sa fille aînée Marguerite au fils de Bauduin III. Le mariage eut lieu en 1169. Avec la main de sa sœur, Philippe d'Alsace donna au jeune Bauduin cinq cents livres, monnaie d'Artois, à lever tous les ans à perpétuité sur le vinage de Bapaume, c'est-à-dire sur l'octroi payé dans cette ville par tous les vins qui y passaient venant de Bourgogne, de France ou de la Guienne pour entrer en Flandre. Il était dit que deux cents livres de la somme énoncée plus haut étaient données en dédommagement de la ville de Douai, qui depuis si longtemps formait un sujet de discorde entre les deux pays, et que le prince flamand tenait à conserver.

Philippe et Bauduin-le-Jeune, dont le père vivait encore, firent à la même occasion un traité par lequel ils s'engageaient mutuellement à se prêter secours contre tout venant, à l'exception de leurs suzerains respectifs, à savoir le roi de France et l'évêque de Liége[1]. Cette alliance du sang et des armes établit entre les deux pays un lien solide, et finit même par les réunir sous un même sceptre, comme on le verra bientôt. Désormais leurs intérêts et leur histoire se confondent; et il n'est pas hors de propos d'entrer dans quelques détails sur ces princes de la maison du Hainaut descendants de Robert de Jérusalem, et qui, à la mort de Philippe d'Alsace, viendront reprendre en Flandre le rang suprême que leurs ancêtres y avaient occupé depuis Bauduin-Bras-de-Fer.

Bauduin V, dit le Courageux, était fils de Bauduin IV, arrière-petit-fils de Bauduin de Mons, tué à la bataille de Cassel, et de la célèbre Richilde. Il avait vingt et un ans lorsqu'il épousa la sœur du comte de Flandre, et c'était un jeune prince que recommandaient divers genres de mérite. S'il faut en croire Gilbert de Mons, qui avait été son secrétaire et qui se fit ensuite son historiographe, il joignait aux qualités du cœur celles de l'esprit. Il était assez versé dans la grammaire, dans la rhétorique et surtout dans la poésie. Charlemagne, dont il descendait par Judith, épouse de Bauduin-Bras-de-Fer, était son héros de prédilection. Dédaignant les fabuleux récits que chantaient alors jongleurs et menestrels, il voulut posséder l'histoire proprement dite du célèbre empereur.[2] Longtemps on la chercha sans succès dans toutes les abbayes de France. Enfin un de ses clercs découvrit à Sens en Bourgogne celle qu'avait écrite l'archevêque Turpen et qui n'est réellement elle-même qu'un vrai roman. Néanmoins, il la fit copier, la lut et la conserva précieusement. Plus tard, lorsqu'il se sentit mourir, il adressa ce livre à sa sœur Yolande, comtesse de Saint-Pol, la priant de le garder comme gage de souvenance et d'amour. La comtesse qui elle aussi cultivait les lettres ne se contenta point de serrer le volume dans sa bibliothèque; elle le fit translater du latin en français pour son usage et celui de ses successeurs[3]. Bauduin savait, dit-on, par cœur le *Traité de la Consolation* du philosophe Boèce, ainsi que plusieurs autres ouvrages. Sa mémoire enfin était si bonne qu'elle lui tenait souvent lieu de livre, ajoute la chronique.

Peu de temps après son mariage, son père tomba malade; et, comme il arrive toujours lorsque le souverain est impuissant à gouverner, l'anarchie se mit dans le pays.

Il n'en était pas du Hainaut comme de la Flandre, où la paix publique jurée par les barons, et un commencement d'organisation donnée aux cités les plus populeuses, maintenaient plus facilement chacun dans l'obéissance. Les seigneurs du Hainaut, maîtres absolus chez eux, et se croyant indépendants aussitôt que le comte était au lit, se livraient à mille brigandages. Répandus à travers les campagnes et dans les forêts dont le pays était couvert à cette époque, ils surprenaient, rançonnaient et mettaient à mort les marchands et les pèlerins, enlevaient les bœufs, les vaches, les porcs, les brebis, les chevaux, et jusqu'aux vêtements et aux meubles des pauvres paysans, dont

(1) *Gilb. Mont. chron.* ap. J. de G. XII, 181.

(2) *Msc. de la B. imp.* P. Paris, I, 213 214. (3) *Ibid.*

souvent encore, pour surcroît d'opprobre, ils violaient les femmes et les filles[1].

Bauduin-le-Jeune ressentit une vive indignation en apprenant de tels méfaits ; sachant bien que son père vieux et languissant était incapable d'en arrêter le cours, il résolut, malgré sa jeunesse, de dompter à lui seul cette noblesse barbare. Il convoqua donc au château de Mons les barons et les pairs du Hainaut. Lorsqu'ils furent tous assemblés, il dépeignit avec force devant eux les excès dont le peuple avait à se plaindre ; et comme ils ne faisaient qu'une réponse vague et indécise, espérant qu'un si jeune homme s'apaiserait facilement, il leur adressa des paroles qu'un auteur contemporain nous a conservées et qui sont dignes à tous égards d'étonnement et d'admiration dans la bouche d'un prince du douzième siècle : « Seigneurs barons, je vous entends, dit-il, mais écoutez, je vous prie, ce qu'on a dû vous enseigner à d'autres écoles. A quoi sert l'illustration de la naissance pour celui que ternissent des mœurs impures? Et qu'importe qu'un homme soit de bas lieu si sa conduite l'honore? Celui qui place toute sa confiance et tout son orgueil dans son lignage, fait bien voir par là qu'il n'a pas d'autres biens. Quoique l'or sorte de la terre, sa valeur et celle de la terre sont bien différentes. L'or est soigneusement recueilli; la terre est dédaignée. De même l'étain est extrait de l'argent, et n'est point de l'argent. On conserve l'argent purifié, on rejette l'étain. Il est plus beau de s'illustrer en provenant d'une naissance abjecte. La gloire et l'éclat de celui qui vient d'une noble origine n'appartiennent pas à lui seul, ne lui sont point personnels; tandis que l'homme qui se distingue malgré la bassesse de son origine, peut dire que son illustration est à lui tout entière. Si vous êtes issu de bas lieu et que vous restiez bas, la honte n'en retombera pas sur vous seul; car on fera la part de votre naissance. Si au contraire vous êtes né dans une condition élevée et que vous soyez bas, votre bassesse alors appartient à vous seul. Il vaut donc mieux que nos parents aient à s'enorgueillir de nous, que nous à nous glorifier de nos parents. Ainsi ne soyez pas si fiers en disant : Nous sortons de nobles aïeux; mais rougissez plutôt de ce qu'étant leurs fils, vous imitez si peu leurs exemples[2]. »

Le jeune Bauduin ne s'en tint pas à cette sage admonition, il fit faire le procès aux coupables; et par ses ordres les uns eurent la tête tranchée, d'autres furent pendus, d'autres enterrés vivants, d'autres attachés à des roues. Un tel acte de justice et de rigueur rétablit la paix en Hainaut, où le comte ne fut plus connu dès lors que sous le surnom de *Bauduin-le-Courageux*. Il l'était en effet, et ce ne fut point dans cette seule occasion qu'il le prouva; car il savait allier à la sagesse et à la vertu toutes les qualités d'un chevalier accompli, payant bravement de sa personne dans les guerres et dans les tournois à outrance, où on le vit maintes fois déployer sa vigueur et sa bravoure.

L'union de Bauduin de Hainaut avec Marguerite de Flandre fut bénie en 1170 et en 1171 par la naissance d'une fille d'abord, puis par celle d'un fils qui vint au monde dans la ville de Valenciennes, résidence alors habituelle des souverains du comté. La fille, nommée Isabelle, devait s'asseoir sur le trône de France à côté de Philippe-Auguste; et le fils, appelé Bauduin comme son père, était également destiné à une haute fortune, ainsi que le démontrera la suite de cette histoire. Son berceau fut entouré de joie; mais bientôt le deuil succéda à tous les témoignages de l'allégresse publique. En effet, dans le même mois, un affreux incendie dévora la ville de Valenciennes presque tout entière. Plus de mille maisons furent réduites en cendres durant une seule nuit. Beaucoup de gens trouvèrent dans la naissance de Bauduin et dans cette grande calamité une coïncidence de sinistre augure.

Les dix premières années du règne de Philippe d'Alsace, le virent mêlé aux grands événements politiques qui s'accomplissaient en France. L'an 1172, au retour d'un pèlerinage qu'il avait fait à Saint-Jacques en

(1) *Gilb. Mont. chron.* ap. J. de G. XII, 178.

(2) *Ibid.* 180.

Galice, il s'entremit avec succès pour opérer un accommodement entre Louis VII et Henri II, roi d'Angleterre, lesquels étaient en guerre depuis longtemps à cause de la Bretagne, qu'Henri voulait faire passer au pouvoir de sa famille par l'union de son fils Geoffroi Plantagenet avec la fille de Conan IV; à cause aussi du meurtre de Thomas Becket, forfait dont toute l'Europe s'était vivement émue.

L'année suivante, Philippe se déclara pour le jeune Henri Plantagenet, révolté contre son père, et entra dans cette ligue formidable dont Louis VII était l'âme, et qui avait pour objet de renverser le monarque anglais du trône pour y substituer son fils. Tandis que les Ecossais attaquaient l'Angleterre, le roi de France dirigeait ses forces vers la Normandie. Son allié, Philippe d'Alsace, pénétra dans la même province à la tête des hommes d'armes flamands. Son frère Mathieu, comte de Boulogne, second fils de Thierri d'Alsace, l'accompagna avec les barons de son pays. Ils firent ensemble le siége du château d'Aumale, qu'ils prirent en peu de temps; puis, ayant joint le jeune Plantagenet, ils allèrent au siége de Driencourt, dont ils se rendirent maîtres par trahison. Quelques jours après, Mathieu de Boulogne tomba, sur la route d'Arques, frappé à mort d'un coup de flèche parti d'une embuscade. Ce fut un grand sujet de désolation pour le comte de Flandre. Il se dirigea vers Paris, où déjà Louis VII était rentré; car ses armes n'avaient pas été fort heureuses. Là, Philippe d'Alsace, devant le roi et devant toute sa cour, jura sur les saintes reliques que dans la quinzaine après la Saint-Jean prochaine il ferait une descente en Angleterre, et emploierait toutes ses forces à soumettre le royaume au jeune Henri.

Encouragé par cette promesse, Plantagenet s'avança, le 4 juin 1174, jusqu'au port de Wissant, d'où il envoya en Angleterre Raoul de La Haye avec des troupes. D'un autre côté le comte de Flandre fit embarquer trois cent dix-huit chevaliers d'élite et de nombreux sergents d'armes sous la conduite de Hugues du Puiset, comte de Bar-sur-Seine. Ils débarquèrent au port d'Airewel le 14 juin, et quatre jours après prirent et pillèrent Norwich. Cependant le roi d'Angleterre, qui était alors occupé à se défendre en Normandie, apprenant cette invasion, se hâta de repasser la mer. Il tomba sur les Flamands, et, après leur avoir fait essuyer un rude échec à Saint-Edmond, les contraignit à rejoindre leurs vaisseaux. Henri II revint aussitôt en Normandie afin de secourir la ville de Rouen, assiégée depuis le 22 juillet par le roi de France, le jeune Henri et Philippe d'Alsace. Les assiégés reprirent courage à la nouvelle de son arrivée. Ils firent plusieurs sorties heureuses; Henri, d'un autre côté, affama le camp des assiégeants par l'enlèvement des convois : de sorte que bientôt l'on fut obligé de lever le siége.

Quelque temps après, Philippe d'Alsace assista à la conférence où Henri et Geoffroi Plantagenet conclurent la paix avec leur père, en présence du roi de France et de ses principaux barons, et renonça aux conquêtes qu'il avait pu faire durant cette guerre, c'est-à-dire, à quelques places et châteaux en Normandie qu'il lui aurait été fort difficile de conserver. Enfin le 22 avril 1175, il alla trouver à Caen le roi d'Angleterre et son fils, remit à ce dernier le traité qu'ils avaient souscrit ensemble, et renouvela les alliances existant entre les comtes de Flandre et les souverains de la Grande-Bretagne[1].

Là se borna pour le moment l'intervention de Philippe d'Alsace dans les affaires de France et d'Angleterre. Il revint en son pays, où un événement qui causa beaucoup de scandale signala son arrivée. Durant les fréquentes absences du comte, la comtesse Isabelle, sa femme, séjournait d'habitude en l'hôtel que les princes flamands avaient à Saint-Omer. Philippe, à son retour de Caen, entra sans se faire annoncer dans l'appartement de sa femme. Il y trouva un jeune chevalier flamand nommé Gautier des Fontaines. Il n'en fallut pas davantage pour exciter dans son cœur un violent accès de colère. Ne prenant conseil que de sa fureur, il fit saisir et fustiger Gautier, puis ordonna qu'on le pendît par les pieds au-

(1) Jean Bromton.

dessus d'un cloaque infect, où il expira au bout de quelques heures[1]. Le malheureux Gautier appartenait par les liens du sang aux plus hautes familles de la Flandre et de l'Artois. Elles se soulevèrent d'indignation quand elles surent avec quelle injustice et surtout avec quelle ignominie Philippe avait traité un de leurs membres. Elles prirent les armes et formèrent une coalition tellement menaçante, que, pour les apaiser et leur donner satisfaction, le comte de Flandre fut contraint d'avouer sa faute et de réhabiliter la mémoire de Gautier des Fontaines par tous les moyens alors en usage.

Outre Mathieu, comte de Boulogne, tué dans la guerre de Normandie, Philippe avait un frère appelé Pierre, et qui était le troisième fils de Thierri d'Alsace. Pierre avait été choisi pour succéder à Nicolas de Chièvres dans l'évêché de Cambrai, bien qu'il n'eût pas même reçu les ordres inférieurs du sacerdoce ; mais le comte de Flandre, se voyant sans héritier, l'engagea à renoncer à son siége épiscopal et à se marier. C'est ce que fit Pierre en 1174, et l'année suivante il épousa la comtesse de Nevers. Peu de temps après il mourut empoisonné. Philippe eut grand regret de cette mort du dernier rejeton mâle de sa famille, et dut alors porter ses vues sur sa sœur aînée Marguerite, et sur Bauduin de Hainaut, qui devenaient héritiers présomptifs du comté de Flandre. A partir de cette époque, Bauduin et Philippe se rapprochèrent et s'unirent plus étroitement que jamais. Il intervint même un traité qui, sans préjuger la question d'hérédité, confirmait et resserrait l'alliance de deux princes dont les intérêts devenaient dès lors presque communs. Ils jurèrent de se défendre l'un l'autre envers et contre tous, excepté contre le roi de France de la part du comte de Flandre, et contre l'évêque de Liége de la part du comte de Hainaut ; de ne bâtir aucune forteresse sur les confins de leurs domaines respectifs ; de ne retenir d'un côté ou de l'autre les gens qui auraient été expulsés de leurs terres. Enfin les hommes du comté de Hainaut ne pouvaient jamais porter les armes contre le comte de Flandre et réciproquement[2].

L'engagement de se prêter mutuellement assistance reçut bientôt son application. A Pierre d'Alsace avait succédé sur le siége épiscopal de Cambrai Robert, prévôt d'Aire et chancelier du comte. Dès son entrée en fonctions, Robert s'était fait présenter les chartes des biens de l'évêché; et comme plusieurs de ces biens situés en Hainaut se trouvaient injustement détenus par divers seigneurs, il ordonna des recherches et des enquêtes pour se les faire réintégrer. Ces investigations déplurent aux détenteurs, et entre autres à Jacques d'Avesnes. Jacques nourrissait déjà contre Robert une grande animosité; car le chancelier s'était permis jadis, au siége de Rouen, et tandis qu'ils combattaient ensemble, des propos injurieux sur son compte[3]. Robert connaissait la haine que lui portait Jacques d'Avesnes et en redoutait les effets. Aussi, étant près d'Ath dans une terre de l'évêché, et voulant se rendre à Cambrai, il réclama prudemment un sauf-conduit du comte Bauduin pour traverser le Hainaut. Bauduin lui donna Louis de Frasnes, chevalier, pour l'escorter et le défendre. Arrivé à Condé-sur-l'Escaut, dont le château appartenait à Jacques d'Avesnes, Robert fut assailli par les vassaux de ce dernier, qui, tombant sur son escorte et sur lui à la descente d'Écaupont, le massacrèrent sans pitié.

A la nouvelle de cet attentat, Bauduin cita Jacques d'Avesnes à comparaître devant lui et, sur son refus, lui confisqua les terres de Leuze et de Landrecies; il fit même, dit-on, mettre le feu à la ville et au château de Condé, dont il renversa les tours et les murailles. De son côté, le comte de Flandre prévenu par son beau-frère, et non moins désireux que lui de venger la mort de l'évêque de Cambrai, qu'il aimait beaucoup, s'empara de toutes les seigneuries que le sire d'Avesnes possédait en Vermandois du chef de sa femme. Cependant Jacques, atta-

(1) *Benoît de Peterborough*, ap. Bouq. XVII, 437-460.

(2) Archives des comtes de Flandre à Lille, *prem. cartul. de Hainaut*, pièce III. — Marten. *Thes. anecd.* 1, col. 585.

(3) *Gilb. Mont. chron.* ap. J. de G., XII, 220.

qué par ces deux puissants ennemis à la fois, et menacé d'excommunication par l'archevêque de Reims, ne voulait pas se soumettre, prétendant n'avoir pris aucune part à l'assassinat, de fait ni d'intention. Bauduin alors marcha sur Avesnes ; et comme cette ville était entourée d'une forêt assez épaisse, nommée la haie d'Avesnes, il y fit pratiquer un chemin assez large pour que cent hommes pussent y passer de front. En même temps le comte de Flandre, agissant toujours de concert avec Bauduin, assiégea la ville de Guise et la prit. L'obstination de Jacques d'Avesnes allait peut-être lui coûter cher ; il s'en départit, demanda grâce, et, sur le serment qu'il prêta de n'être point l'auteur ou le complice du meurtre de Robert, on la lui accorda.

Cette guerre terminée, Philippe d'Alsace se disposa à partir pour la Terre-Sainte ; voyage qu'il avait depuis longtemps projeté, et qu'avaient seules retardé les affaires de France, d'Angleterre et de Hainaut. Rien ne le retenait plus en Europe, et la Flandre n'avait jamais été plus paisible et plus prospère. Pour se préparer dignement à ce pieux pèlerinage, Philippe se rendit, vers la mi-janvier 1177, au tombeau de saint Thomas de Cantorbéry, qu'il avait connu, aimé et estimé durant sa vie, et qu'après sa mort il vénérait comme un martyr et comme un saint. Le roi d'Angleterre l'y vint trouver, et lui donna cinq cents marcs d'argent pour son expédition. S'étant rembarqué pour la Flandre, il y attendit la fin de la quinzaine de Pâques et s'occupa alors de régler l'importante affaire de sa succession pour le cas où elle viendrait à s'ouvrir durant son absence. A cet effet, il convoqua une assemblée générale de ses barons à Lille et, là, institua le comte Bauduin et sa femme, ses héritiers propres et naturels, et leur assura par serment le comté de Flandre, attendu la mort de Mathieu, comte de Boulogne, et celle de Pierre son frère [1].

Philippe se mit enfin en route pour la Palestine avec un nombreux cortége, et aborda au port d'Acre vers le 1er août [2]. Informé de sa venue, Bauduin, roi de Jérusalem, lui envoya une ambassade d'honneur qui l'escorta jusqu'à la capitale de la Judée. Bauduin était en ce moment atteint de la lèpre, qui, faisant de rapides progrès, l'empêchait de veiller aux intérêts de son royaume. Ils étaient cependant plus que jamais compromis, et il devenait fort nécessaire de remettre les rênes du gouvernement entre des mains fermes et solides. Bauduin avait jeté ses vues sur le comte de Flandre, homme nouveau en Palestine, et par conséquent étranger aux jalousies ambitieuses et aux haines fatales qui depuis si longtemps divisaient les princes croisés, et ébranlaient le trône de Jérusalem en augmentant la force et l'audace des musulmans.

Mais Philippe qui connaissait la situation désastreuse du royaume, ne répondit pas aux vœux et aux prières du malheureux prince. Il allégua humblement qu'il n'était pas venu en Terre-Sainte pour y régner, mais bien pour s'y livrer aux œuvres de piété ; qu'il voulait, d'ailleurs, retourner en Europe quand ses affaires l'y appelleraient, et qu'ainsi il ne pouvait accepter des fonctions qui le fixeraient en Asie. Bauduin le pria ensuite de prendre le commandement de l'armée qu'il dirigeait vers l'Egypte. Le comte refusa ce nouvel honneur et consentit seulement à passer dans la principauté d'Antioche, où il fit le siége d'Harenc de concert avec le prince Bohémond et le comte de Tripoli. Ils apportèrent à cette entreprise peu de vigueur et de résolution ; de sorte qu'elle échoua, et qu'on fut obligé de lever le siége au bout de six mois. S'il faut en croire Guillaume de Tyr, l'historien des croisades, Philippe n'aurait pris part à l'expédition que malgré lui, et par sa mollesse et son indifférence aurait jeté le découragement parmi les croisés. Quoi qu'il en soit, le comte de Flandre s'étant rendu à Jérusalem, y célébra les fêtes de Pâques, puis il alla rejoindre les vaisseaux qu'il avait fait équiper au port de Laodicée. Il partit, dit le même historien, ne laissant nullement sa mémoire en bénédiction dans le pays [3].

Certains chroniqueurs font remonter l'ori-

(1) *Gilb. Mont. chron.* ap. J. de G. XII, 228.
(2) Guill. de Tyr., l. XXI, p. 1005.
(3) Lib. XXI, cap. XXV.

gine des armes du comté de Flandre, qui sont d'*or au lion de sable*, à ce voyage du comte Philippe. Ils racontent que le prince, assailli à son retour par Nobilion, roi d'Albanie, homme d'une stature colossale, le tua et lui prit son écu, qu'il adopta comme sien en souvenance de cet exploit merveilleux; c'est là une fable. Comme toutes les armoiries, celles des comtes de Flandre remontent aux premières croisades et peut-être même à des temps plus reculés.

Philippe était revenu en Flandre dès le mois d'octobre 1178. Ce prince actif et intelligent avait eu hâte de quitter la Palestine; car il pressentait qu'un grand rôle politique lui était réservé tôt ou tard en France, et il ne voulait pas s'exposer par son éloignement à y faire défaut. Le comte avait tenu le fils du roi de France sur les fonts baptismaux, et lui avait donné son nom. Ces liens de consanguinité spirituelle appelaient Philippe d'Alsace à exercer un patronage sur l'héritier de la couronne; et probablement depuis longtemps Louis VII avait songé à donner à son fils un protecteur dans la personne du plus puissant et du plus digne de ses vassaux. Au retour de Philippe d'Alsace, la paralysie dont le roi de France était atteint avait fait de nouveaux progrès. On racontait alors partout les prodiges opérés au tombeau de saint Thomas de Cantorbéry. Louis VII et le comte de Flandre y allèrent de compagnie; mais cette dernière ressource ne produisit pas d'effet sur la santé du roi. Alors il résolut de faire sacrer son fils le jeune Philippe, et de l'associer à la couronne. La cérémonie eut lieu en grand appareil dans l'église métropolitaine de Reims; et ce fut le comte de Flandre qui porta devant son auguste filleul, *Joyeuse*, la célèbre épée de Charlemagne, et qui servit en outre les mets au festin royal en qualité de comte de Vermandois[1].

L'année suivante, le roi, aux portes du tombeau, fit son testament et institua Philippe d'Alsace tuteur du jeune prince et régent du royaume pendant la minorité. Philippe comprit tout ce qu'une pareille mission avait de difficile au milieu d'une cour où la haute faveur dont il venait d'être gratifié excitait déjà les haines jalouses et les intrigues. Pour accroître son influence et son autorité, le comte négocia très-habilement le mariage du jeune Philippe avec sa nièce, Isabelle, fille de Bauduin du Hainaut. Il rencontra d'abord de sérieux obstacles à l'exécution de ce projet. Le comte Bauduin, le premier, s'y opposait, malgré tout ce qu'une pareille alliance pouvait avoir d'honorable pour sa maison, parce qu'il avait fait naguère avec Henri, comte de Champagne, une convention par laquelle l'aîné des fils du comte de Champagne devait épouser Isabelle, et le fils aîné de Bauduin la fille du comte Henri. Il s'y refusait encore parce que Philippe d'Alsace avait promis des terres considérables en faveur de cette union, et qu'un semblable démembrement ne pouvait s'opérer qu'au préjudice de l'héritage que la maison du Hainaut avait en expectative.

De son côté, le comte de Champagne, irrité de voir ses desseins avortés et ses espérances détruites, mécontent aussi de la prépondérance du comte de Flandre dans les affaires du royaume, employait tous les moyens possibles pour empêcher le mariage. Il fut décidé cependant après de longues conférences, dans lesquelles Philippe d'Alsace eut le talent de vaincre toutes les répugnances en résolvant toutes les difficultés. L'on convint au contrat que le roi recevrait du comte de Flandre, comme dot assignée par ce dernier à sa nièce Isabelle, les villes d'Arras, de Saint-Omer, d'Aire, d'Hesdin, de Bapaume, et tout le pays au-delà du Fossé-Neuf, c'est-à-dire toute la province d'Artois; que si Isabelle n'avait point d'enfant mâle ces terres retourneraient à Bauduin son frère, fils aîné du comte de Hainaut, et que si Bauduin mourait sans postérité elles retourneraient aux héritiers du comte de Flandre[2].

Le lundi après la Quasimodo de l'année suivante le roi Philippe vint à Bapaume, où la jeune Isabelle avait été conduite par son père et par le comte de Flandre. Le mariage fut célébré dans cette ville au milieu des démonstrations de joie de chacun,

(1) *Radulphus de Diceto, ad ann.* 1180.

(2) *Gilb. Mont. chron*, ap J. de G. XXII, 238.

et surtout des nobles flamands et hainuiers. Après les noces, Philippe conduisit sa jeune épouse à Saint-Denis et la fit couronner, le jour de l'Ascension, dans la vieille basilique dont les caveaux s'étaient depuis peu fermés sur les restes mortels de Louis VII.

Au décès de ce prince, et surtout après le mariage du nouveau roi avec Isabelle, toute l'influence politique était passée aux mains du comte de Flandre. Les actes de la suzeraineté royale ne s'exerçaient plus en France que sous son autorité. C'est lui qui accordait les concessions de fiefs, qui ordonnait la levée des impôts, les *montres* ou revues des hommes d'armes, enfin qui réglait tout ce qui se rattachait alors aux attributions du souverain pouvoir.

La reine-mère, Adèle de Champagne; ses frères Henri, comte de Champagne, et de Brie, Thibaut, comte de Chartres et de Blois, et Guillaume-Aux blanches mains, archevêque de Reims, conçurent une violente jalousie de cette omnipotence. Il se forma dès lors à la cour deux partis bien distincts et bien opposés : celui du comte de Flandre et celui de la reine-mère. On n'attendit plus qu'un motif pour entrer en lutte ouverte : il fut bientôt trouvé. A la mort du roi les villes, châteaux et domaines qui formaient le douaire de la reine devaient lui être délivrés suivant la coutume. Il paraît que Philippe d'Alsace fit quelques difficultés au sujet de cette délivrance, et ce fut prétexte à rupture. La reine-mère et ses frères quittèrent brusquement la cour, et allèrent implorer l'assistance du duc de Normandie, Henri, roi d'Angleterre, contre ce qu'ils appelaient l'usurpation du comte de Flandre. Henri II, qui avait plusieurs griefs envers le roi de France, leur promit son concours et les hostilités allaient commencer lorsque, sur les instances du cardinal de Saint-Chrysogon, légat du Saint-Siége, les deux monarques se réconcilièrent et firent même entre eux un traité d'alliance offensive et défensive dans lequel le régent n'intervint en aucune façon. Le roi commençait à avancer en âge et à vouloir agir par lui-même; il était entouré de serviteurs qui l'engageaient en secret à se confier à la sollicitude maternelle plutôt qu'à celle d'un prince étranger et ambitieux, et puis son affection pour Isabelle s'était un peu refroidie. Or, la jeune reine, entièrement dévouée à son oncle, avait puissamment contribué jusque-là au maintien du crédit de ce dernier : de sorte que, par toutes ces causes réunies, la faveur dont jouissait Philippe d'Alsace décrut peu à peu; et il se vit à son tour obligé de quitter la cour, où il n'éprouvait plus que des dégoûts et des humiliations, après avoir perdu tout empire sur l'esprit du roi. Le titre de régent du royaume n'était plus pour lui qu'un titre illusoire, puisque la reine-mère s'en arrogeait déjà les prérogatives. Il partit donc en emmenant sa nièce Isabelle, qui voulut le suivre dans sa disgrâce.

Mais le comte de Flandre avait résolu de se venger. Il suscita contre le roi Philippe bon nombre de barons français, publiant que ce prince avait l'intention de raser leurs châteaux ou d'y envoyer tôt ou tard ses chevaliers pour s'en emparer. Il fit alliance avec le duc de Bourgogne, le duc de Brabant, les comtes de Namur et de Sancerre, et d'autres seigneurs jaloux de l'autorité royale et désireux de reconquérir leur indépendance politique. Il s'entendit avec le comte de Hainaut, sur l'aide duquel il pouvait toujours compter; enfin il organisa une ligue formidable, et se prépara à entrer en guerre aussitôt qu'une cause quelconque amènerait un conflit.

Or, à cette époque, comme de tout temps, il suffisait de vouloir la guerre pour l'avoir. Le comte de Sancerre avait enlevé le château de Saint-Brice sur l'un des vassaux du roi de France. De là premier sujet de querelle. D'autre part, Philippe d'Alsace élevait des prétentions de suzeraineté sur les terres de Marle et de Vervins, dans le Vermandois, appartenant au sire de Couci, et sur le château de Breteuil qui était à Raoul, comte de Clermont. Les sires de Couci et de Clermont avaient le plus contribué à ruiner le crédit du comte à la cour de France. Il paraît même que la seule influence de ces deux seigneurs avait suffi pour perdre Philippe dans l'esprit du roi[1]. On comprend que

(1) *Johan. Iperii chron.* ap. B. XVIII. 594.

le comte de Flandre devait les haïr, et choisir de préférence leurs domaines pour le but de ses réclamations et de ses attaques.

Il menaça de les forcer par les armes à reconnaître sa suzeraineté; mais ceux-ci, forts de l'appui du roi de France, ne voulurent point accéder à ses prétentions. Le roi comprit que la guerre avec le comte de Flandre devenait inévitable; mais entouré de vassaux rebelles et orgueilleux, disposés à prendre fait et cause contre lui, il eut recours à son allié le roi d'Angleterre. Henri II lui envoya ses trois fils avec de nombreux barons anglais et dix mille routiers ou Brabançons, comme on les appelait alors, gens nomades, vivant de brigandages le plus souvent, et se mettant à la solde des princes qui voulaient bien les employer. Aidé de ce renfort, Philippe-Auguste envahit d'abord les terres du comte de Sancerre, qu'il n'eut pas de peine à faire rentrer sous son obéissance; puis il attaqua le duc de Bourgogne, Hugues III, contre lequel il avait de graves sujets de plainte, car, outre son alliance récente avec le comte de Flandre, Hugues, très-jaloux de ses droits et non moins avide d'étendre son domaine, se livrait à de continuelles vexations contre les seigneurs voisins de la Bourgogne, ne respectant pas même les propres terres du roi.

Philippe prit sans efforts Beaune et Flavigny; ensuite il vint assiéger Châtillon-sur-Seine défendu par Eudes, fils aîné du duc, et retint prisonnier le jeune prince, après avoir emporté, saccagé et livré aux flammes la ville que Hugues regardait comme la plus forte de ses états. Des succès aussi prompts décidèrent la soumission du duc de Bourgogne. Mais restait le comte de Flandre, à lui seul si puissant et si redoutable. Le roi et son conseil auraient bien voulu éviter la guerre avec ce prince; et l'on tenta même des moyens de conciliation.

Ils échouèrent tous devant l'obstination de Philippe d'Alsace. Il est vrai que, d'un autre côté, le roi montrait des prétentions exorbitantes. Ce n'était rien moins que le Vermandois tout entier qu'il voulait faire rentrer sous sa souveraineté immédiate. L'historien-poète Guillaume-le-Breton, lequel, comme on sait, composa en vers latins un long panégyrique de Philippe-Auguste, expose sous forme de dialogue le sujet de la guerre qui allait s'allumer.

« Le roi ajouta la menace à ses paroles royales et pacifiques, s'écriant qu'il ne pourrait être l'ami de celui qui voudrait ravir à son domaine un bien qui lui appartenait en propre.

— Ton père m'a donné ce pays, répondait le comte, et toi-même, tu dois t'en souvenir, tu as confirmé ce don de ton sceau royal. Tels sont les titres qui ont fondé mon droit sur la chose que tu réclames. Ne cherche donc pas à troubler la paix du royaume, afin que ceux qui sont tes fidèles ne deviennent pas tes ennemis.

— Mon père ne t'a cédé ces terres que pour un temps. Une si courte prescription ne peut perpétuer cette propriété entre tes mains; et quant à ce que tu te vantes que j'ai moi-même confirmé ce don, la concession accordée par un enfant n'est d'aucune force.

— Sire roi, il ne serait pas convenable que la promesse du suzerain fût si peu solide, que sa parole pût être ainsi reprise à volonté. Quand même je n'aurais aucun droit ancien sur ces choses, je les possède cependant par ton fait et celui de ton père. Un juste titre fonde donc mes droits et me disculpe de tous reproches. Tu ne devrais pas ignorer que nul ne doit perdre ce qu'il tient de son suzerain, s'il n'a point commis de faute.

— Comte, un vassal demandait naguère devant ta cour, et par tes propres conseils, la restitution d'un fief paternel. Le possesseur répondait que ce fief lui avait été cédé par le réclamant dans sa jeunesse : tu jugeas que la donation faite pendant l'enfance était de nulle valeur, de sorte que ton homme s'en alla remis en possession. Aurais-tu la prétention d'avoir deux règles : une pour toi, une pour les autres? Cesse donc tes propos. Veux-tu restituer le Vermandois à mon domaine? je te reçois en amitié; autrement, je m'avance en armes et l'on verra ce que la force peut donner de supériorité au suzerain qui demande une chose juste.

— Jeune roi, je n'ai pas peur, j'attends tes hommes et tes batailles[1]. »

En effet, le comte de Flandre s'était, de longue main, préparé à soutenir la lutte vigoureusement.

« L'amour de la guerre fermente dans tous les cœurs ! » s'écrie le chantre de Philippe-Auguste; et à cette occasion, il trace un tableau poétique et animé de la Flandre et de ses habitants. « La commune de Gand, fière de ses maisons ornées de tours, de ses trésors et de sa population, donne au comte, à ses propres frais, deux fois dix mille hommes habiles à manier les armes. Après elle, vient la commune d'Ypres, non moins renommée, dont le peuple est célèbre pour la teinture des laines et qui fournit deux légions à cette guerre exécrable. La puissante Arras, ville très-antique, remplie de richesses, avide de gain et se complaisant dans l'usure, envoie des secours au comte avec d'autant plus de zèle qu'elle est la principale ville du pays et le siége du gouvernement; Arras, qui déjà obéissait à Comius lorsque Jules-César porta ses armes contre les peuples de la Gaule. Au milieu de tant de fracas, Bruges ne manqua pas non plus d'assister le comte de plusieurs milliers d'hommes choisis entre les plus vigoureux de ses enfants; Bruges, qui fabrique des bottines pour couvrir les jambes des puissants seigneurs; Bruges, riche de ses grains, de ses prairies et du port qui l'avoisine. Dam aussi, ville funeste, Dam véritablement et de fait et de nom[2], Dam qui devait, par la suite, être fatale à nos vaisseaux, aida nos ennemis selon ses moyens. Après toutes ces cités, Lille déploie pareillement ses armes ennemies, et ce n'est pas pour envoyer à la guerre un petit nombre de phalanges : Lille, ville agréable, dont le peuple poursuit sans cesse la fortune ; Lille, qui, se parant de ses marchands somptueux, fait briller dans les royaumes étrangers les étoffes qu'elle teint et en rapporte les richesses dont elle s'enorgueillit. Le peuple qui révère saint Omer, lié aussi par serment à la cause du comte, lui donne également plusieurs milliers d'hommes, jeunes gens illustres par leur valeur. Hesdin, Gravelines, Bapaume et Douai, Douai ville riche et puissante par ses armes, remplie de citoyens célèbres, envoyèrent chacune des bataillons armés. Leurs antiques querelles ne séparent plus les Isengrins et les Blavotins[3]; les fureurs intestines qui les divisent et les déchirent tour à tour ne les empêchent pas de rester fidèles à leurs serments et de se précipiter à la guerre. Pour combattre les enfants de la France, ils sont heureux de suspendre leurs vieilles inimitiés. — Mais pourquoi m'arrêter ainsi à désigner chaque ville par son nom ? La Flandre entière lança spontanément au combat ses belliqueux enfants ; car ils détestaient en secret les Français, et la récente colère du comte les avait indignés contre le roi. — La Flandre abonde en productions variées et en toutes sortes de biens. La population, fatale à elle-même par ses querelles intestines, est facile, expansive, sobre pour la nourriture et la boisson ; elle brille par ses vêtements, possède une taille élevée et une grande beauté de formes, elle porte une riche chevelure, a le teint coloré et la peau blanche. Le pays est couvert d'un grand nombre de rivières poissonneuses, et d'une quantité de fleuves et de fossés qui obstruent tellement les routes que l'accès en est fort difficile à l'ennemi ; aussi la contrée serait-elle suffisamment garantie des invasions, si à l'intérieur elle renonçait à ses discordes civiles. Ses champs l'enrichissent de grains, ses navires de marchandises, ses troupeaux de lait, son gros bétail de beurre, l'Océan de poissons. Sa terre la plus aride est réchauffée par les herbes marines desséchées dont on la couvre. De rares forêts répandent l'ombre dans les plaines, et nulle vigne ne s'y trouve. A la place du vin, les indigènes se font une boisson avec un mélange d'orge et d'eau préparée à grand'peine[4]. »

Le comte de Flandre commença les hostilités en parcourant le pays de Noyon le fer et la flamme à la main, et en brûlant tout

(1) *Wilhelmi Armorici Philippeidos*, chant 2e, vers 25 et suiv.

(2) L'auteur joue ici sur le mot *dam*, qui, dans le langage du temps, signifiait *dommage*, de *damnum*.

(3) Les deux factions dont nous avons parlé et qui, en ce temps-là, se faisaient la guerre en Flandre.

(4) *Wilh. Armor. ut supra.*

jusque sous les murs de la ville[1]. Ensuite, ayant fait sa jonction avec Bauduin de Hainaut, qui lui amenait deux cent vingt chevaliers et cent sergents à cheval, il se rendit à Montdidier pour attendre les représailles du roi de France. Celui-ci, à la nouvelle de l'agression du comte, avait rassemblé son armée à Senlis, et se disposait à entrer dans le Valois, pays appartenant alors à Philippe d'Alsace. Avant qu'il se fût mis en marche, Hellin de Wavrin, sénéchal de Flandre, qui était à Crespy avec un corps de chevaliers flamands, pilla et brûla le pays d'alentour comme pour braver l'armée française. Il entra à Dammartin-en-Goële, y mit le feu, fit prisonniers un grand nombre de chevaliers et d'hommes de guerre, et par cette audacieuse expédition, jeta l'épouvante jusque dans Paris[2]. Cependant le comte de Flandre, laissant à Montdidier le comte de Hainaut avec des forces suffisantes pour garder la ville, partit lui-même à la tête de son armée, et, passant par son château de Choisy-au-Bac et par celui de Pierrefonds, dont le seigneur, Hugues d'Oisy, était dans son alliance, il arriva au château de Crespy. Bientôt il y fut rejoint par le jeune Henri, fils de Godefroi, duc de Brabant, que son père envoyait avec trente chevaliers et autant de sergents à cheval pour renforcer l'armée flamande.

Tandis que Philippe d'Alsace se portait ainsi en avant, Bauduin de Hainaut, pour ne pas rester inactif à Montdidier, incendiait la terre de Saint-Just, domaine de l'évêque de Beauvais, et celle de Breteuil, appartenant, comme on l'a dit, au comte de Clermont. De son côté, le roi Philippe, qui avait en sa compagnie le jeune Henri, duc de Normandie, et une grande partie de la noblesse française s'avançait pour combattre le comte de Flandre. L'ayant appris par ses éclaireurs, ce dernier manda en toute hâte au comte Bauduin de venir le trouver. Bauduin se mit en route aussitôt; mais à Touret il fut arrêté par une inondation. Il eut beaucoup de peine à passer l'eau; il y réussit enfin, alla coucher le même soir à Choisy, et le lendemain matin il arriva à Crespy, où Philippe d'Alsace l'attendait. L'armée du roi s'approchant, les deux princes se préparèrent à livrer bataille; il fut convenu que Bauduin commencerait l'attaque avec les chevaliers du Hainaut. Bauduin se revêtit de ses armes, se confessa, et donna sa bannière à porter au sire Hugues de Croix, sage et intrépide chevalier.

Les armées restèrent en présence pendant deux jours sans que l'attaque eût lieu. Du côté du roi, on paraissait redouter d'en venir aux mains; du moins les gens de son conseil le détournaient-ils d'engager une lutte qui allait être décisive et peut-être funeste, car, s'il perdait la bataille, il se trouvait dans le cas de subir la loi d'un vassal. On finit par entamer des conférences; mais le comte de Flandre était encore trop irrité pour qu'elles pussent aboutir à un bon résultat. On conclut toutefois une trêve à cause des fêtes de Noël, qui approchaient. La trêve devait durer jusqu'après l'octave de l'Epiphanie, c'est-à-dire environ quinze jours. Lorsqu'elle fut expirée, les hostilités recommencèrent; mais, le roi s'étant replié vers Paris, il n'y eut point d'action sérieuse. Les comtes de Flandre et de Hainaut se bornèrent à faire des courses sur les terres du roi, brûlant tout ce qu'il y avait à brûler, pillant tout ce qu'il y avait à prendre. C'est ainsi qu'ils portèrent la terreur jusqu'à Compiègne et Beauvais, où ils détruisirent même une maison royale de fond en comble.

Philippe d'Alsace trouvait plaisir à se venger enfin du roi et des seigneurs dont il avait eu tant à se plaindre; et sa colère s'exhalait d'autant plus volontiers qu'elle avait été plus longtemps comprimée : « Il n'y a rien de fait, disait-il, si je ne brise les portes de Paris avec mes hommes d'armes flamands, si je ne plante leurs étendards sur le Petit-Pont et ma propre bannière dans la rue de la Calandre[3]. »

Néanmoins, vers le carême, une nouvelle trêve suspendit les hostilités jusqu'après Pâques. Elles allaient probablement se continuer avec une fureur nouvelle, lorsque Bauduin de Hainaut dut se séparer du comte de Flandre pour veiller à la défense

(1) *Gilb. Mont. chr.* ap. J. de G. XII. 252. (2) *Ibid.*

(3) *Philippide*, chant 2.

de ses propres états envahis par le duc de Brabant. Cette diversion avait été habilement suscitée, à ce que l'on crut, par le roi de France. Bauduin partit donc, emmenant ses chevaliers, et rentra en Hainaut. Philippe d'Alsace ne tarda pas à l'y suivre, ne voulant point que la guerre s'allumât si près de ses frontières, et entre deux princes qui jusque-là avaient été ses alliés et ses amis, sans y intervenir lui-même en armes. Il s'avança vers Enghien, pour secourir en apparence le comte de Hainaut, mais en réalité avec l'intention d'opérer un accommodement s'il était possible.

Un armistice eut lieu à son arrivée; aussitôt qu'il fut expiré, les troupes entrèrent en campagne de part et d'autre. La chevalerie du Hainaut se rassembla près de Lembeck, témoignant la plus vive ardeur d'en venir aux mains avec les Brabançons qui campaient non loin de là. Pendant ce temps, le comte de Flandre s'était rendu à Mons, où il avait de fréquents entretiens avec Bauduin et sa sœur Marguerite. Toute sa crainte était de voir s'engager sérieusement une lutte dont le bénéfice eût été en définitive pour le roi de France, car le comte de Flandre ne pouvait songer à continuer la guerre à lui tout seul. Il redoutait aussi de voir le duc de Brabant écrasé par le comte Bauduin, dont les forces étaient beaucoup plus considérables. Il parla, sinon d'une paix définitive, au moins d'une suspension d'armes jusqu'à ce que le duc Godefroi, père de Henri, fût revenu de Jérusalem, où il était en ce moment-là. Le comte de Hainaut, plein de confiance dans le succès de l'entreprise, n'était pas disposé à écouter cette proposition, et il fallut que le comte de Flandre le menaçât de prendre immédiatement le parti du Brabançon, pour qu'il consentit à ne pas engager le combat et à rappeler ses chevaliers.

Tandis que ceci se passait, la comtesse de Flandre tomba malade à Arras et y mourut pendant la Semaine-Sainte. Outre la perte d'Isabelle, Philippe d'Alsace se vit bientôt menacé de perdre aussi le Vermandois qu'il tenait du chef de cette princesse[1]. En effet, Eléonore, sœur d'Isabelle, ne tarda pas à faire valoir des prétentions sur le domaine de ses pères. Eléonore, fille puînée du comte de Vermandois, avait été la seconde épouse de Mathieu de Boulogne, frère de Philippe d'Alsace; mais, après la mort de Mathieu, elle s'était remariée au comte de Beaumont-sur-Oise. Depuis longtemps elle intriguait de concert avec son mari auprès du roi, pour obtenir la possession du Vermandois, après la mort de sa sœur qui n'avait pas d'héritiers directs, comme on le sait. Elle avait même fait avec Philippe-Auguste un traité secret par lequel elle abandonnait au roi la moitié de cette province, en cas qu'elle mourût elle-même sans enfants. Au décès de la comtesse de Flandre, Philippe-Auguste réclama de rechef la restitution du Vermandois; et ce devint nouveau motif de guerre, car, si le roi montrait de l'obstination dans ses exigences, le comte ne mettait pas moins de persévérance à défendre ses droits. Philippe d'Alsace manda Bauduin de Hainaut à son château de Beauquesne : et là les deux princes concertèrent leurs moyens. Tout ce que la Flandre et le Hainaut possédaient alors de chevaliers et d'hommes capables de porter les armes vint se ranger sous la bannière des deux comtes. Les plaines du Vermandois, du Valois, de l'Ile-de-France et des pays adjacents furent le théâtre d'une nouvelle guerre non moins désastreuse que la première. Elle dura quatre ans pendant lesquels il n'y eut pas une seule bataille décisive, mais plusieurs incidents dont il convient de parler.

Le roi Philippe-Auguste, irrité des secours que Bauduin de Hainaut, son beau-père, prêtait à Philippe d'Alsace, en conçut contre sa femme Isabelle un tel ressentiment qu'il fut sur le point de la répudier. Les princes de la maison de Champagne, excitant de leur mieux la colère du monarque, l'y engageaient fortement. Jaloux de la puissance des comtes de Flandre et de Hainaut, ils ne pardonnaient pas à ce dernier d'avoir donné sa fille au roi de préférence à un des leurs qui avait eu d'abord Isabelle pour fiancée. Il fallut l'influence des plus sages prélats du royaume pour

(1) *Gilb. Mont. chron.* ap. J. de G. XII, 276.

empêcher Philippe-Auguste de renvoyer tout à fait sa jeune épouse reléguée comme en exil à la maison royale de Senlis. Cependant Bauduin de Hainaut se tenait presque à contre-cœur dans le parti flamand, surtout depuis que Philippe d'Alsace l'avait menacé à Mons de tourner ses armes contre lui, s'il ne se pliait pas à sa volonté; mais Bauduin craignait d'offenser son beau-frère qui l'avait naguère institué héritier du riche et beau comté de Flandre, et qui pouvait, en se remariant, anéantir l'effet de ce legs. Le roi d'Angleterre s'étant rendu médiateur des différends entre Philippe-Auguste et le prince flamand, Bauduin accompagna celui-ci aux conférences qui eurent lieu près de Rouen dans le temps pascal de l'année 1184 et durant l'intervalle d'une trêve.

Les pourparlers n'eurent aucun résultat, au grand déplaisir du comte de Hainaut, homme sage et prudent, quoique plein de vaillance, comme on a pu s'en convaincre, mais dont toute la joie eût été de rester en paix avec sa famille. Il ne se rebuta point, et tenta personnellement de nouvelles démarches pour rétablir la concorde. Il alla d'abord trouver le roi son gendre au château de Béthisy; puis se rendit auprès de la reine, sa fille, qui était alors à Pontoise : « La reine, dit Gilbert de Mons, supplia son père, les larmes aux yeux, d'avoir pitié d'elle et de lui-même en cessant de favoriser le comte de Flandre; ce qui fournissait contre elle des armes aux envieux. Bauduin répondit à sa fille qu'il ferait, pour lui complaire, tout ce qui dépendait de lui, sauf la foi qu'il devait à son allié, et la chose en resta là[1]. »

En quittant sa fille, le comte de Hainaut, sans abandonner la cause de Philippe d'Alsace, retourna dans ses états. Il avait alors un prétexte sérieux pour déposer son armure. Henri, comte de Namur, prince vieux et aveugle, n'ayant pas d'enfants et n'en espérant point, avait institué son neveu Bauduin héritier de ses domaines. Or, le comté de Namur était fief d'empire, et il fallait que la transmission fût confirmée par l'empereur. Bauduin la réclama de Frédéric Ier, qui portait alors le sceptre des Césars. Frédéric promit de lui délivrer cette confirmation d'une manière solennelle dans la prochaine diète qu'il devait tenir à Mayence aux fêtes de la Pentecôte. C'était pour se préparer à figurer dignement à cette cérémonie que Bauduin revenait en Hainaut. A l'époque indiquée, il partit avec une suite de dix-sept cents chevaliers. La diète fut tenue par l'empereur avec le plus magnifique éclat, sous des tentes dressées au bord du Rhin, dans une prairie vis-à-vis de Mayence. On y comptait soixante-dix mille chevaliers, sans parler d'une foule prodigieuse de prélats, d'ecclésiastiques et de personnages de tout état. Le jour de la fête, le comte de Hainaut reçut de Frédéric l'insigne honneur de porter l'épée devant la majesté impériale; ce à quoi tout le monde applaudit, bien que le comte fût nouveau à la cour et qu'il s'y trouvât beaucoup de princes du sang de l'empereur. Mais la renommée de Bauduin l'avait déjà devancé en Allemagne, et l'on se plaisait à reconnaître qu'il n'y en avait point alors de plus pure et de plus belle parmi tant de barons fameux[2].

Il reçut des mains de l'empereur le diplôme confirmatif de la donation que son oncle Henri de Namur lui avait faite, et repartit pour le Hainaut le vendredi après la Pentecôte.

Pendant que Bauduin était de l'autre côté du Rhin, le comte de Flandre avait eu avec Philippe-Auguste une entrevue, entre Compiègne et Chauny, où ils étaient convenus d'une trêve, en nommant, chacun de son côté des auxiliaires, pour en assurer l'exécution. Philippe d'Alsace choisit pour sa caution Etienne comte de Sancerre, et Philippe-Auguste prit comme garant le comte Bauduin de Hainaut, et cela en vue de le rendre suspect au comte de Flandre et de le détacher de sa cause. La ruse produisit tout l'effet que le roi en attendait; et le comte de Flandre entra dans une grande colère lorsqu'il sut que le roi venait de prendre pour auxiliaire son propre allié, le mari de sa sœur et le successeur futur au comté de Flandre. Il soupçonna dès lors quelque trahison, et ne dissimula pas son courroux.

(1) *Gilb. Mont. chron.* ap. J. de G. XII, 173.

(2) *Ibid.* 282.

La nouvelle de cet artifice employé par le roi et des résultats qu'elle produisait parvint au comte de Hainaut tandis qu'il traversait les Ardennes en revenant de Mayence. Toujours fidèle à son alliance, et ne songeant nullement à s'en détacher, il avait ordonné à ses troupes de se tenir prêtes en son absence, afin qu'il pût, au retour, aller, comme de coutume, assister le comte de Flandre. Il fut fort affligé de ce qu'il venait d'apprendre, et, sans plus tarder, dépêcha vers Philippe d'Alsace un message par lequel il lui demandait une entrevue prochaine, soit sur les limites du Hainaut, soit en Flandre, soit en Vermandois, au lieu qu'il lui plairait d'indiquer. Mais le comte, sous l'influence de son emportement, refusa de lui répondre. Il fit mieux : il résolut de se marier, afin que des enfants pussent lui succéder et frustrer son beau-frère de toutes ses espérances.

C'était, en effet, la plus grande vengeance qu'il en pût tirer. Sans plus tarder, il envoya à grands frais une ambassade solennelle au roi de Portugal, Sanche Ier, qui avait plusieurs sœurs à marier, afin de lui demander la main d'une de ces princesses. Après les formalités d'usage, le roi lui accorda la jeune Thérèse, nommée depuis Mathilde, laquelle s'embarqua immédiatement pour la Flandre. Dans la traversée, le navire qui la portait fut attaqué par des pirates normands. Ils lui enlevèrent tous ses joyaux et ce qu'elle possédait de plus précieux. Philippe, à cette nouvelle, envoya contre les corsaires une flotte qui les prit et les amena en Flandre, où ils furent pendus au nombre de quatre-vingts. Au mois d'août de la même année, les noces de Philippe d'Alsace et de Mathilde de Portugal furent célébrées à Bruges avec une royale magnificence. Le comte donna en douaire à sa femme dix-sept villes de Flandre; ce qui causa un vif chagrin à Bauduin de Hainaut et à Marguerite d'Alsace, qui n'avaient pas perdu tout espoir d'hériter un jour de leur frère.

Sur ces entrefaites, Godefroi duc de Brabant, revint d'outre-mer, et la trêve conclue par la médiation de Philippe d'Alsace se trouva expirée. Bauduin rassembla donc ses troupes pour marcher contre Godefroi. En vertu de son traité d'alliance offensive et défensive avec le comte de Flandre, il requit l'assistance de ce dernier; mais Philippe la refusa formellement, et enjoignit à Bauduin de proroger la trêve, puis de lui amener ses hommes d'armes en Vermandois, où il continuait la guerre contre Philippe-Auguste. Bauduin n'avait plus à garder de ménagements envers son beau-frère. Il n'accorda pas la trêve, et se mit aussitôt en guerre ouverte avec Godefroi de Brabant. Lorsqu'il fut arrivé à Tubise, où son armée était campée, prête à entrer en campagne, Jacques d'Avesnes vint, de la part du comte de Flandre, faire de nouvelles instances pour une suspension d'armes. Pendant la négociation et au moment où les Hainuyers attendaient le résultat des pourparlers, Hellin de Wavrin, sénéchal de Flandre, envoyé secrètement par Philippe d'Alsace avec trois cents chevaliers au secours de Godefroi, se jeta sur la ville de Lembeck, appartenant à Bauduin, et y mit le feu. Etonné d'une telle agression, Bauduin et ses barons coururent aux armes. Se précipitant avec rage sur les Flamands et les Brabançons, ils en firent un grand massacre et retinrent prisonniers beaucoup de chevaliers et d'écuyers [1]. Le comte de Hainaut vit bien alors que non-seulement il ne devait plus compter sur l'appui du comte de Flandre, mais même encore que celui-ci se déclarait ouvertement son ennemi. Il alla sans délai trouver le roi Philippe-Auguste à Paris et de là se rendit, comme il en était convenu avec le roi, au parlement de Soissons, où fut conclu dans l'abbaye de Saint-Médard un traité d'alliance envers et contre tous[2]. Informé de ce traité, Philippe d'Alsace se mit en mesure de déclarer la guerre à son beau-frère et jura de tout exterminer en Hainaut par le fer[3]. Il attira dans son parti plusieurs princes et seigneurs puissants : tels que Philippe, archevêque de Cologne; le duc de Brabant et son fils; Jacques d'Avesnes, qui promit de livrer à ses hommes d'armes toutes les places qu'il possédait en Hainaut, et d'autres encore. De son côté,

(1) *Gilb. Mont. chron.* ap. J. de G. XII, 298.
(2) *Ibid.* (3) *Ibid.* 304.

Bauduin prépara ses villes et châteaux pour une vigoureuse défense; comptant fermement sur les secours du roi de France, son récent allié. Il mit en état de défense la ville de Valenciennes, les châteaux de Bouchain, Villers, Lalaing, Raismes, Beaufort, Solre, Binche et toutes les forteresses du pays. Il envoya à Thuin ses trois fils, Bauduin, Philippe et Henri, afin qu'ils fussent en sûreté dans cet imprenable donjon. Sur les frontières du Cambrésis, Bauduin de Walincourt gardait avec ses vassaux Walincourt et Prémont, Gérard de Saint-Aubert les châteaux de Saint-Aubert et de Busignies, Eustache de Rœulx et son fils celui de Morlanwez. Quant au comte de Hainaut, il se tenait dans Mons avec trois cents chevaliers éprouvés. Bientôt le comte de Flandre et Jacques d'Avesnes, après s'être emparés successivement en Cambrésis de Viesly, Solesmes, Saint-Pithon, Haussy, dont ils avaient renversé les murailles et les fortifications, pénétrèrent dans le Hainaut et s'avancèrent jusqu'au Quesnoi, ne laissant derrière eux qu'une longue traînée de flammes[1].

D'autre part, l'archevêque de Cologne, le duc de Brabant et son fils faisaient leur entrée en tête de dix-sept cents chevaliers, dont treize cents avaient été amenés par le prélat et de soixante-dix mille hommes de pied. Cette puissante armée traversa les bois de Carnières, brûla Rœulx, et, passant ensuite auprès de Binche, incendia Brai, Estines, tout le pays environnant, et s'approcha de Maubeuge; là elle fit sa jonction avec le comte de Flandre, qui venait d'arriver sous les murs de cette ville. Tandis que le Hainaut était en proie à la plus redoutable agression qu'on eût vue depuis l'envahissement des barbares du Nord, le comte Bauduin, obligé de se tenir sur la défensive, ne perdit pas ce calme et ce sang-froid dont il avait puisé le secret dans les études philosophiques de sa jeunesse. Il était un jour accoudé à une des fenêtres du château de Mons, raconte un historien du temps; pensif, il regardait les flammes s'élever au loin dans les campagnes du Hainaut et les troupes ennemies se développant sur une vaste étendue. Eustache de Rœulx s'approcha de lui et lui dit : « Sire, que pensez-vous? Ne vous émouvez pas de voir ainsi votre terre brûler : mais réconfortez-vous à vos prud'hommes qui sont autour de vous. » Le comte le regarda et lui répondit : « Apprenez, Eustache, que je ne m'émeus pas. Je sais bien que les seigneurs qui sont entrés en ma terre en avaient le pouvoir, et ce n'est pas une honte pour moi si je ne les combats point; tous ensemble contre moi, ils sont les plus forts. Mais je vais vous dire à quoi je songeais. — Je vois là-bas le comte Philippe de Flandre, qui est mon voisin : de celui-là j'espère me venger; je n'ai qu'à entrer de ma terre dans la sienne. Il en est de même du duc de Louvain. De monsieur Jacques d'Avesnes, je ne m'en occupe pas; car c'est un pauvre homme qu'il me sera toujours facile d'écraser. — Mais je me demandais comment je pourrais atteindre ce prêtre de Cologne. Il demeure si loin de moi que je n'ai pas encore trouvé la voie par où je l'aborderai, et voilà ce à quoi je réfléchis à cette heure[2]. »

En ravageant le Hainaut, les confédérés ne s'étaient établis dans aucune place importante; et, comme ils avaient tout brûlé et que l'hiver approchait, ils ne trouvèrent bientôt plus de quoi subsister. Ils furent alors forcés de songer à la retraite. D'ailleurs le but que se proposait le comte de Flandre n'était-il pas complétement atteint? L'archevêque de Cologne se retira le premier avec tout son monde. Puis le duc de Brabant retourna à Louvain avec son fils; enfin Philippe d'Alsace revint à Bruges auprès de sa jeune épouse, dont il avait presque toujours été séparé par les événements depuis son mariage.

Il n'y resta pas longtemps, les hostilités avec la France n'étant suspendues que par une trêve. Quand elle fut expirée, la guerre recommença de plus belle. Après s'être vu abandonné de son beau-frère le comte de Hainaut, Philippe s'adressa, pour la continuer avec des chances de succès, à l'empereur Henri VI, fils de Frédéric I[er]. Henri

(1) *Gilb. Mont. chron.* ap. J. de G. XIII. 304.

(2) *Chron. manuscr. de la Bibl. de Saint-Germain-des-Prés*, n° 139, cité dans l'*Art de vérifier les dates*.

lui avait promis un renfort de troupes ; mais ce renfort n'arrivait pas, car Bauduin de Hainaut s'opposait à ce qu'il passât sur ses terres. Le comte de Flandre s'avança donc au-devant du roi de France avec ses propres hommes d'armes, et ceux que le duc de Brabant et Jacques d'Avesnes lui avaient fournis. Il se présenta d'abord devant Corbie et emporta le faubourg d'assaut ; il ne put prendre la ville, et ne fut pas plus heureux quelques jours après au siége de Béthisy entre Senlis et Compiègne.

Le roi s'approchant avec des forces considérables, Philippe d'Alsace crut prudent de repasser la Somme, de rassembler ses gens et de se tenir dans l'expectative. Déjà le roi envahissait l'Amiénois, qu'il voulait conquérir. Il attaqua le château de Boves, donjon très-fort situé à une lieue et demie d'Amiens. Le sire de Boves tint bon contre l'armée royale, et donna ainsi le temps au comte de Flandre de venir à son aide. Philippe d'Alsace se trouvait alors avec tout son monde et capable de résister au roi. Il envoya défier aussitôt le monarque français. Une action décisive allait s'engager, quand Guillaume, archevêque de Reims, qu'on appelait aussi le cardinal de Champagne, l'évêque d'Albe, légat du Saint-Siége, et Thibaut comte de Blois, supplièrent le roi de ne pas accepter un défi d'où le sort de la monarchie devait dépendre. Par leur entremise, un armistice fut décidé ; et l'on négocia, sur-le-champ, pour obtenir enfin la paix.

Le comte de Flandre ne la désirait pas moins que les Français, surtout depuis que son allié le plus solide, c'est-à-dire le comte de Hainaut, l'avait délaissé. Il n'était pas non plus sans crainte pour la Flandre, que Bauduin pouvait envahir d'un moment à l'autre durant son absence. Enfin il commençait à se fatiguer d'une guerre ruineuse qui le tenait éloigné de ses états, et l'empêchait de veiller aux intérêts plus positifs et plus sacrés du domaine paternel. Il consentit donc à faire sa soumission au roi et à lui remettre le Vermandois, qui, depuis plus de quatre ans, servait de prétexte aux hostilités entre l'oncle et le neveu. La ratification de la paix eut lieu le 10 mars 1186, entre Senlis et Crépy, dans une assemblée solennelle où figuraient tous les princes qui avaient pris part à la guerre, et entre autres le comte Bauduin de Hainaut. Aux termes du traité, Philippe d'Alsace garda en jouissance viagère les villes de Péronne et de Saint-Quentin, avec le titre de comte de Vermandois, qu'on rencontre dans ses diplômes jusqu'à l'époque de sa mort. Une réconciliation eut lieu dans la même circonstance entre Philippe d'Alsace et le comte de Hainaut ; mais leur amitié ne fut plus jamais aussi vive qu'auparavant.

Deux années s'écoulèrent sans événements remarquables. La tranquillité intérieure de la Flandre n'avait pas été troublée un seul instant pendant tout le temps que son souverain, la plupart de ses barons et les milices de ses villes guerroyaient soit en France, soit en Hainaut, et sa prospérité commerciale et industrielle allait toujours croissant.

En 1188, les rois de France et d'Angleterre, auxquels de nombreux démêlés mettaient sans cesse les armes à la main, suspendirent tout à coup leurs querelles et assignèrent un parlement à Gisors. Une fatale nouvelle venait de jeter la terreur en Europe. Jérusalem était tombée au pouvoir des infidèles. Convoqué par Philippe-Auguste, ainsi que les autres grands feudataires de la couronne, le comte de Flandre se rendit à Gisors. Guillaume, archevêque de Tyr, prélat aussi célèbre par sa sainteté que par son savoir, et qui avait quitté l'Orient pour solliciter en Europe le secours des princes chrétiens, arriva bientôt à l'assemblée et y prêcha la guerre sainte. Il lut devant les rois et les seigneurs réunis sous un orme, dans la campagne, une relation détaillée de la prise de Jérusalem par Saladin, et de la situation désastreuse où se trouvaient les lieux saints ; puis il fit un touchant appel à leur courage et à leur piété. Les deux rois, implacables ennemis jusqu'alors, s'embrassèrent en pleurant ; ils prirent la croix, et leur exemple fut à l'instant suivi par tous les seigneurs présents.

Mais cette belle résolution, formée dans un moment d'enthousiasme, ne fut pas exécutée sur-le-champ comme on l'avait juré ; la guerre recommença entre Philippe-Au-

guste et le roi d'Angleterre, et retarda les préparatifs d'une nouvelle croisade. Pour ce qui concerne le comte de Flandre, il ne partit que deux ans plus tard; c'est-à-dire en 1190. Durant cet espace, il avait été obligé d'intervenir souvent dans les dissensions sans cesse renaissantes du comte de Hainaut et du duc de Brabant. Puis d'autres affaires nécessitaient sa présence en Flandre.

En 1187, Bauduin avait marié son fils aîné, alors âgé de treize ans, à Marie, sœur du comte de Champagne, laquelle atteignait sa douzième année. C'était encore un des résultats de la paix générale, conclue entre les princes l'année précédente. Le roi de France et le comte de Flandre assistèrent à ce mariage, qui fut solennellement célébré à Valenciennes devant une foule de dames, de chevaliers et de personnes de toute qualité. Philippe-Auguste alla ensuite visiter Tournai, dont les habitants se mirent sous sa protection et auxquels il accorda des franchises très-étendues, sans opposition de la part de l'évêque souverain ni des princes voisins, chose qui parut fort étonnante à tout le monde.

Du reste, le comte Philippe d'Alsace n'avait pas attendu qu'il pût se mettre lui-même en route pour envoyer des secours en Orient. A son retour des conférences de Gisors, il avait fait équiper dans les ports de Flandre trente-sept navires sur lesquels s'étaient embarqués pour l'Orient de nombreux chevaliers flamands, brabançons et hainuyers sous la conduite de Jacques d'Avesnes alors réconcilié avec le comte de Hainaut. Ce seigneur conquit dans la guerre sainte une illustration qui rejaillit pendant des siècles sur sa famille. A la bataille d'Antipatride, mutilé, haché par les Sarrasins, sur lesquels il avait chargé trois fois, il brandissait encore son épée du seul bras qui lui restât, et criait, expirant, à Richard Cœur-de-Lion : Brave roi, viens venger ma mort!

Ce fut au mois de septembre que Philippe d'Alsace, pour employer l'expression d'un vieil historien, prit la besace et le bâton[1] dans la ville de Gand, en présence de toute la noblesse flamande dont une grande partie le suivait, du comte de Hainaut, de la comtesse Marguerite et de leurs enfants. Il confia la garde et protection de ses états à Mathilde son épouse; et prenant dans son trésor cinquante mille marcs d'argent, il en remit quarante mille à la comtesse de Flandre et garda le reste pour les besoins de l'expédition[2].

Lorsque Philippe arriva en Orient, les débris des armées chrétiennes assiégeaient Ptolémaïde ou Saint-Jean-d'Acre avec les renforts qui leur étaient envoyés d'Europe. Cent mille hommes de diverses nations se pressaient autour de cette place, qui, depuis longtemps, résistait à leur courage mal ordonné, à leur zèle plus enthousiaste que bien entendu. La famine et les maladies les décimaient. Le comte de Flandre prit sa part de toutes ces misères et de toutes ces gloires; mais, le 1er juin 1191, il mourut atteint de la peste qui infectait l'armée, et qui emporta également les plus braves et les plus valeureux d'entre ses compagnons d'armes flamands.

Philippe d'Alsace a été diversement jugé. Des uns, il a reçu d'emphatiques éloges; des autres, les plus amers reproches. Il convient de lui rendre ici la justice qui lui est due, en jetant un rapide coup d'œil sur ce qu'il a fait de bien et de mal. L'abandon du vaste comté de Vermandois, tout regrettable qu'il est, fut encore moins fatal à la puissance flamande que la cession de l'Artois accordée par Philippe au roi de France, quand il lui donna sa nièce en mariage, et surtout que le douaire assigné à Mathilde de Portugal, lequel comprenait la majeure partie de la Flandre wallonne et plusieurs villes de la Flandre tudesque. La donation de l'Artois, province intégrante, pour ainsi dire, du comté de Flandre, fut un véritable démembrement; le douaire de Mathilde pouvait en opérer un second. Ce sont là deux grandes fautes politiques. Il semble que Philippe, n'espérant pas d'enfants, ne se souciait point de conserver intacte une domination qui ne devait plus appartenir à sa

(1) *Gilb. Mont. chr.* ap. J. de G. XIII. 28.

(2) *Ibid.*

race. Un tel acte d'égoïsme a été flétri par les historiens, et il méritait de l'être.

D'autre part, on doit dire à la louange de Philippe, que, durant sa vie si laborieuse et si agitée, il trouva le moyen d'accroître encore la prospérité de ses états et de travailler d'une manière efficace au développement des institutions politiques de la Flandre. L'organisation municipale, commencée sous ses prédécesseurs, fut par lui continuée avec sollicitude et succès. Il abolit la servitude en plusieurs endroits, comme à Courtrai et Alost; accorda leurs premières franchises communales aux villes d'Orchies, de Dam, de Biervliet, de Dunkerque et d'Hulst; confirma et accrut celles d'Ypres, de Gand, d'Aire, d'Audenarde, de Bruges et de Grammont. Enfin il apporta tous ses soins à l'extension du commerce; comme le prouvent les traités qu'il fit en 1173 avec l'empereur Frédéric, afin d'obtenir pour les marchandises flamandes l'entrée des marchés de Duisbourg et d'Aix-la-Chapelle, et en 1178 avec l'archevêque de Cologne pour la libre navigation du Rhin en faveur des Gantois.

XI

MARGUERITE D'ALSACE ET BAUDUIN-LE-COURAGEUX. 1191-1195.

Bauduin-le-Courageux apprend la mort de Philippe d'Alsace et se met en possession de la Flandre. — Conduite prudente de ce prince. — Intrigues de Mathilde, veuve de Philippe d'Alsace. — Conférences d'Arras. — Guerre en Brabant. — Mauvaises dispositions de Philippe-Auguste à l'égard du comte de Flandre. — Ce dernier se prépare à la guerre. — Entrevue de Péronne. — La paix se rétablit. — Succession du comté de Namur. — Difficultés à ce sujet. — Le comte de Flandre accompagne le roi au siége de Rouen. — Mariage des enfants de Bauduin avec ceux du comte de Nevers. — Rébellion de quelques seigneurs flamands. — Reprise des hostilités contre le duc de Brabant. — Troubles à Gand. — Bataille de Noville-sur-Mehagne. — Mort de la comtesse Marguerite. — Son fils aîné Bauduin est investi du comté de Flandre. — Bauduin-le-Courageux tombe malade à Strasbourg. — Il se fait ramener à Mons et y languit longtemps. — Il règle ses dispositions dernières et meurt. — Sa postérité.

Philippe d'Alsace n'eut point d'enfants de Mathilde, sa seconde épouse, et emporta au tombeau le regret de voir sa succession dévolue à des collatéraux pour lesquels son ancienne affection s'était singulièrement refroidie. Ainsi les descendants de Bauduin Bras-de-Fer, expulsés cent ans auparavant du trône de Flandre par Robert-le-Frison, y remontaient en la personne de Bauduin de Hainaut[1], tandis qu'une restauration du même genre s'opérait en France. Isabelle de Hainaut, arrière-petite-fille de Judith, en devenant l'épouse de Philippe-Auguste faisait rentrer la couronne royale de France dans la famille de Charlemagne[2].

Mais ce ne fut pas sans peine que Bauduin de Hainaut et Marguerite d'Alsace, sa femme, se mirent en possession de ce nouvel héritage. Le roi de France l'avait, dit-on, convoité, et, aussitôt la prise de Saint-Jean-d'Acre, s'était hâté de dépêcher plusieurs seigneurs flamands pour annoncer à Mathilde la mort de son mari, et s'entendre avec elle afin de s'emparer, à leur profit commun, de tout le comté de Flandre dont elle avait déjà une bonne partie à titre de douaire. Le hasard voulut qu'au même temps Giselbert ou Gilbert, chancelier de Hainaut et secrétaire du comte, passant par la ville de Borgo-San-Donino, en Italie, où il allait trouver l'empereur de la part de son maître pour traiter diverses affaires, apprît de certains croisés qui revenaient d'Orient le trépas malheureux du comte Philippe d'Alsace. En homme bien avisé, Gilbert dépêcha sur l'heure même un courrier vers le Hainaut; et celui-ci fit si grande diligence que Bauduin connut la nouvelle huit jours avant les Français et les Flamands[3].

Le comte et la comtesse de Hainaut se rendirent alors sans délai en Flandre, où ils se firent reconnaître par les principales villes; telles que Courtrai, Audenarde, Ypres, Bruges, Grammont, Alost et d'autres encore. Gand toutefois ne leur voulut point ouvrir ses portes; car Mathilde, veuve de Philippe d'Alsace, l'avait garnie d'armes et de troupes. Mathilde nourrissait une arrière-pensée de domination absolue, comp-

(1) *Ex ann. Aquicinctensis mon.* ap. Bouq. XVIII, 547.
(2) Meyer, *Ann. rer. fland. ad ann.* 1180.
(3) *Gilb. Mont. chron.* ap. J. de G. XIII, 58.

tant sur la protection du roi de France et l'appui du duc de Brabant irréconciliable ennemi de Bauduin. Elle avait même déjà cherché à nuire le plus possible à Bauduin dans l'esprit de Guillaume, archevêque de Reims, qui gouvernait le royaume en l'absence de Philippe-Auguste, et dans celui des principaux seigneurs de France. Cependant les sympathies publiques étaient acquises au comte de Hainaut, dont on connaissait l'origine nationale, et à son épouse, propre sœur du prince défunt. Les villes d'Arras, d'Aire, de Saint-Omer et tout le comté d'Artois, récemment concédé au roi Philippe, l'auraient même reconnu pour leur seigneur légitime s'il eût voulu agréer leurs propositions[1]. Il s'en garda bien, car c'eût été fournir au roi un prétexte de guerre; il ne toucha pas même au douaire de Mathilde, laquelle pourtant cherchait à soustraire Gand, sinon la Flandre entière, au pouvoir de l'héritier du sang.

Tandis que Bauduin s'occupait ainsi de faire constater son droit sur la Flandre en provoquant l'adhésion des barons et du peuple, son armée prenait position près de Grammont pour défendre les deux comtés contre le duc de Brabant, allié secret de Mathilde. Par cette mesure, il en imposa au duc, qui se préparait à se porter sur Gand avec toutes ses forces. Déconcertée dans ses vues et désormais réduite à l'impuissance, Mathilde porta ses réclamations à l'archevêque de Reims qui ajourna les deux parties à Arras pour le mois d'octobre suivant. Le comte de Hainaut, sa femme Marguerite et la comtesse Mathilde, qui prenait le nom de reine parce qu'elle était fille du roi de Portugal, se présentèrent simultanément devant le prélat au jour indiqué. Mathilde réclama la Flandre entière, ni plus ni moins. Le comte Bauduin repoussa énergiquement cette prétention, soutenant avec justice que la comtesse ne devait avoir d'autre douaire que celui qui lui avait été accordé par son contrat de mariage. Après de nombreuses discussions la paix fut enfin établie aux conditions suivantes : le comte de Hainaut eut la capitale de la Flandre et le comté, savoir : Bruges, Gand, Ypres, Courtrai, Audenarde, le pays de Waes, Alost, Grammont et les fiefs de l'empire, c'est-à-dire les villes appelées les Quatre-Métiers, et les îles de Zélande, dont une partie était inféodée au comte de Hollande qui en faisait hommage à celui de Flandre. Mathilde garda son douaire tel qu'il avait été primitivement constitué, c'est-à-dire qu'elle retint Douai, l'Écluse, Orchies, Lille, Cassel, Furnes, Dixmude, Bourbourg, Bergues-Saint-Winoc et le château de Nieppe; mais elle abandonna, pour en jouir après sa mort, au jeune Louis, fils du roi de France, les villes d'Aire et de Saint-Omer. Louis prit dès ce moment le titre de comte d'Artois.

Bauduin consentit à cet abandon sans lequel la paix n'aurait pu se conclure, car l'archevêque ne prétendait pas que sa médiation restât infructueuse. Déjà l'Artois appartenait à la Flandre : il ne fallait pas que les deux principales villes de ce comté revinssent à la France avec le douaire de la comtesse. Des conférences d'Arras, Bauduin se rendit avec sa femme à Gand ; cette fois il y fut reçu par les ordres mêmes de Mathilde, et les habitants lui prêtèrent avec acclamation le serment de fidélité[2].

Le duc de Brabant n'était pas intervenu au traité d'Arras, Mathilde n'ayant point osé avouer ses intelligences avec lui. Bauduin avait donc moins que jamais de ménagements à garder envers ce prince qui saisissait toutes les occasions de lui faire du mal. Débarrassé des préoccupations dont nous venons de parler et voyant sa puissance bien affermie, il jugea le moment favorable pour tirer vengeance des insultes récentes dont le duc s'était rendu coupable à son égard. Il entra en Brabant et mit tout le pays à feu et à sang[3]. Il prit et rasa les château de Tubise, d'Hambruge, d'Oostkerque, et mit ensuite le siége devant le château d'Enghien, qui appartenait au duc de Brabant, tandis que la ville était au sire d'Enghien, comme cela se voyait souvent alors.

Ce château ne pouvait être pris sans l'aide de machines, à cause de ses hautes murail-

(1) *Gilb. Mont. chron.* ap. J. de G. XIII, 60.

(2) *Ibid.* 72. (3) *Ibid.*

les et de ses fortes tours. Le comte de Flandre ordonnait de préparer les béliers, mangonneaux et balistes, quand les assiégés, désespérant de la défense, firent demander conseil au duc leur seigneur. Le duc répondit que puisqu'on ne pouvait défendre le fort, il fallait le rendre à la condition que le sire Engelbert d'Enghien en aurait la possession et qu'il ne s'en servirait pour nuire ni au comté de Hainaut ni au duché de Brabant. Bauduin consentit à cet arrangement de même qu'à une trêve que le duc, effrayé du ravage de ses terres, réclama en même temps; puis il revint en Flandre. Là, il reçut, d'une manière plus complète et plus régulière, l'hommage de ses vassaux et s'occupa de réorganiser l'administration un peu ébranlée depuis la mort de Philippe d'Alsace. Il régla plusieurs différends, et se montra bon justicier pour tout le monde; car la Flandre, comme le dit un contemporain, est un pays où la tranquillité ne peut être maintenue qu'à ce prix, et elle a besoin d'être gouvernée par un prince actif et sévère[1]. Bauduin possédait ces diverses qualités; il y joignait en outre la prudence et l'adresse.

Après la reddition de Saint-Jean-d'Acre, le roi Philippe-Auguste, qui lui aussi avait ressenti les influences de la peste et dont la santé s'était gravement altérée, revint en France. On dit encore que son retour avait été hâté par l'espoir de s'emparer du comté de Flandre[2]. Quand il eut appris l'arrivée de son suzerain à Paris, le comte de Flandre et de Hainaut s'empressa de l'aller trouver afin de lui prêter hommage. Philippe avait vu de mauvais œil l'arrangement conclu sous les auspices de l'archevêque de Reims, et regardait comme trop minimes les avantages que la France en retirait. Il ne considérait pas avec quelle fidélité le comte s'était conduit au sujet de l'Artois dont il aurait très-bien pu s'emparer lors de son avénement, quand les villes de ce pays voulaient se donner à lui. Bauduin ne trouva donc ni équité ni bienveillance auprès de son gendre, auquel il avait cependant rendu tant de services en hommes et en argent[3].

Dans un premier mouvement de colère, le roi manifesta l'intention de faire arrêter le père de sa femme au milieu même de son palais et en violation de toutes les lois de l'hospitalité. Le comte fut averti secrètement par des officiers de la maison du roi qui lui étaient attachés, et s'enfuit le soir de Paris accompagné d'un seul chevalier et de deux valets. Le lendemain, il était sur ses terres, et se préparait à résister vigoureusement au monarque dans le cas où celui-ci aurait voulu faire quelque démonstration hostile. Tous les vassaux, grands et petits, des deux comtés, qui détestaient Philippe-Auguste, jurèrent de soutenir Bauduin de toutes leurs forces, et de venir se ranger sous sa bannière au premier appel, tant ils étaient impatients de recommencer la guerre contre un prince qui depuis plus de dix ans leur avait fait tant de mal[4].

Mais le roi de France se ravisa. Le temps et la réflexion dissipèrent son ressentiment, et il manda par lettres au comte Bauduin qu'il pouvait en toute sécurité se rendre auprès de lui à Péronne. Le comte y alla avec toutes les précautions nécessaires, et la paix se rétablit sans difficulté. Bauduin promit de payer au roi dans l'année une somme de cinq mille marcs d'argent pur au poids de Troyes, pour le droit de relief de la Flandre; car en France, dit un chroniqueur, la loi, sinon l'affection, oblige tout vassal à donner à son seigneur, pour le relief de son fief-lige, autant que ce fief peut produire dans une année[5]. Quant à la réception de l'hommage, le roi assigna au comte et à la comtesse rendez-vous à Arras pour le second dimanche de carême. La cérémonie s'y fit avec l'appareil usité; et Philippe-Auguste reçut en même temps l'hommage des comtés de Boulogne et de Guines, qui devaient revenir au comte de Flandre du chef de Mathieu, frère puîné de Philippe d'Alsace.

Désormais réconcilié avec le roi de France, Bauduin s'attacha à conserver les

(1) *Gilb. Mont. chron.* ap. J. de G. XIII, 74.
(2) *Ex Andrensis monast. chron.* ap. B. XIII, 571.
(3) *Ex ann. Aquicinctensis monast* ap. B. XVIII. 543.
(4) *Gilb. Mont. chr.* ap. J. de G. XIII, 90. (5) *Ibid.* 94.

bonnes grâces de l'empereur qui en mainte occasion lui avait donné des témoignages d'estime et d'amitié. Il se rendit en Allemagne, et lui prêta serment de vassalité pour les fiefs qu'il tenait de lui. Peu de temps après, l'empereur et Bauduin se rejoignirent de nouveau à Maëstricht, où le duc de Brabant avait été également convoqué, et il s'opéra un accommodement temporaire entre le duc et le comte depuis tant d'années ennemis.

Ainsi le comte de Flandre travaillait de toutes ses forces à la consolidation de la paix. Mais des ferments de discorde sans cesse renaissants l'empêchaient de déposer les armes pour longtemps. Tranquille sur le compte du roi de France et du duc de Brabant, il avait un autre sujet de souci qui provenait de l'accroissement même de son pouvoir.

Nous avons dit que Bauduin avait été jadis institué héritier du comté de Namur par son oncle Henri-l'Aveugle. La naissance d'une fille qu'Henri, contre son attente, eut en 1186, changea ses dispositions à l'égard du comte de Hainaut. Bientôt il fiança cette enfant à Henri II, comte de Champagne, en promettant de lui laisser tous ses domaines. Bauduin se vit par là frustré de la donation que son oncle lui avait faite, et agit auprès de l'empereur Frédéric, dont le comte de Namur relevait directement, pour qu'il annulât l'effet des nouvelles volontés de Henri-l'Aveugle. Frédéric n'eut pas de peine à se rendre aux vœux du comte de Hainaut, et déclara formellement qu'il ne souffrirait jamais que le comté de Namur, fief d'empire, passât aux mains d'un prince français; il voulut, en outre, faire annuler le mariage projeté. Henri-l'Aveugle s'y refusa d'abord; et le comte de Champagne, étant venu à Namur, emmena même sa fiancée âgée d'un an[1]. Il y eut pendant plusieurs années des pourparlers et des conférences entremêlés d'hostilités. Souvent le comte de Namur prêta secours aux ennemis de son neveu, et surtout au duc de Brabant; tant et si bien qu'une guerre sérieuse éclata entre Henri et Bauduin, lequel se rendit maître d'une partie des états de son oncle.

La paix s'était enfin rétablie par l'entremise de l'archevêque de Cologne; et l'empereur, confirmant la donation précédemment faite, avait érigé le comté de Namur en marquisat. Depuis lors Bauduin prenait les titres de comte de Flandre et de Hainaut, et marquis de Namur. Mais le vieillard, chagriné de n'avoir pu transmettre à sa fille le fief impérial dont Bauduin était désormais investi, conservait toujours rancune à ce dernier, et le tourmentait chaque fois qu'il en trouvait l'occasion.

La guerre s'était rallumée entre Philippe-Auguste et les Anglais. Le roi de France, toujours avide d'augmenter sa puissance, avait appris avec une joie extrême la captivité de Richard-Cœur-de-Lion, qui, à son retour de la croisade, avait été retenu prisonnier par le duc d'Autriche. Il profita de cette circonstance pour s'allier avec Jean, comte de Mortagne, frère de Richard, qui cherchait à soulever les barons anglais et normands et à se faire proclamer roi. Ce que Philippe voulait c'était la Normandie, dont les monarques français convoitaient depuis longtemps la possession. Le comte de Mortagne céda toute la partie de cette province en deçà de la Seine vers Paris excepté la ville de Rouen. Philippe en fit le siége. Le comte de Flandre, comme vassal de la couronne, et aussi en vertu de son traité d'alliance avec le roi, fut appelé à concourir à cette guerre. Il s'y rendit en grand cortége de chevaliers et sergents d'armes. Les efforts combinés du roi et de ses alliés furent inutiles contre Rouen; toutefois l'on s'empara de plusieurs châteaux-forts et l'on ravagea le pays. Durant cette expédition, Philippe-Auguste, satisfait de l'aide que son beau-père lui prêtait, conçut le projet de marier avantageusement deux des enfants de Bauduin. Yolande de Hainaut fut donnée à Pierre, comte de Nevers, fils de Pierre de Courtenai, oncle du roi; et la fille unique de Pierre de Courtenai, Mahaut, âgée pour lors de cinq ans, fut promise à Philippe troisième fils du comte de Flandre[2]. Mais ce mariage n'eut pas lieu,

(1) Elle s'appelait Ermesinde et ce fut Thibaut comte de Bar qui l'épousa par la suite.

(2) Le traité préliminaire passé à cettte occasion repose aux Archives de Flandre à Lille, 2e *cartul. de Fl.*, pièce 241.

quoique Philippe se fût rendu avec sa jeune fiancée dans le comté de Nevers, où il avait même reçu par anticipation l'hommage des seigneurs, chevaliers et bourgeois[1].

Revenu en Flandre, le comte dut reprendre les armes contre des vassaux rebelles que son absence et sans doute aussi les suggestions du duc de Brabant et du comte de Namur avaient poussés à la révolte. Roger de Warcoing, fils de Roger, châtelain de Courtrai, élevait plusieurs prétentions exorbitantes. Le comte lui offrit justice sur ce qu'il y avait de fondé dans ses demandes, mais refusa de satisfaire à ce qu'il ne croyait pas raisonnable. Roger dédaigna ces offres et se mit à faire mille insultes à son seigneur et à ses gens[2]; de telle sorte que Bauduin fut obligé de brûler le château de Warcoing et de ravager les terres de Roger. Bientôt après, Thierri de Beveren, châtelain de Dixmude, réclama la terre d'Alost, à cause d'Adèle sa mère, fille de Bauduin d'Alost et tante de Thierri, sire d'Alost, mort sans postérité en 1165, après avoir institué héritier son cousin germain, Philippe d'Alsace, comte de Flandre.

En vain le comte chercha-t-il à l'apaiser : Thierri osa le défier au combat et se ligua avec Roger de Warcoing et un autre seigneur mécontent appelé Guillaume de Sthinke. Ils parcoururent le pays et commirent de nombreux excès. Ils ne tardèrent pas à s'allier avec le duc de Brabant, auquel ils promirent de le rendre maître de Gand, du pays de Waes et de la terre d'Alost[3]. Le duc fournit des secours à ces traîtres qui mirent tout le pays à feu et à sang et s'emparèrent même du château de Rupelmonde, appartenant au comte de Flandre. Les comtes de Hollande et de Namur les favorisaient aussi, mais sans leur donner aide ouvertement. Bauduin fit avancer la chevalerie du Hainaut contre le duc de Brabant, car, pour les seigneurs flamands, il n'en pouvait réunir qu'un très-petit nombre, les uns ne voulant pas quitter leurs terres à cause des attaques incessantes des insurgés, les autres parce qu'ils étaient séduits par les rebelles et aimaient mieux rester neutres et attendre pour se déclarer le résultat de la révolte[4].

Le comte de Flandre saccagea tout le Brabant et brûla les campagnes jusqu'aux environs de Nivelle. Il avait dépêché des messagers auprès du roi de France, qui ordonna à ses hommes d'Arras, de Bapaume, de Saint-Omer et d'Aire de se rendre immédiatement à l'armée de Brabant. Eudes III, duc de Bourgogne, qui venait d'épouser Mathilde, veuve du comte Philippe d'Alsace, arriva également avec ses chevaliers. Ces ressources permirent à Bauduin d'agir avec plus de vigueur encore.

D'un autre côté, les Gantois, voyant la puissance de leur seigneur augmenter, voulurent lui envoyer des combattants; mais Bauduin dédaigna l'assistance de ces fiers bourgeois qui primitivement avaient eu l'audace de la lui refuser. Le comte attaqua Nivelle : il était sur le point de s'en emparer, quand survint tout à coup, pendant la nuit, une pluie si abondante que les hommes et les chevaux pouvaient à peine la supporter, et qu'ils s'enfonçaient dans l'eau et les terres détrempées[5]. Dès l'aube du jour on s'aperçut que la majeure partie des troupes du roi de France et de celles du comte, tant chevaliers qu'écuyers et servants de pied, s'en était allée sans bruit et clandestinement. Cela fut considéré comme un prodige qu'on attribua à l'intercession de sainte Gertrude, patronne du lieu. Ainsi le comte Bauduin, n'ayant plus que la septième partie de ses forces, fut obligé de se replier vers le Hainaut.

Sur ces entrefaites l'empereur Henri, fils de Frédéric I[er], vint à Saint-Trond, où il manda le comte de Flandre et le duc de Brabant, afin de renouer la paix entre eux. Il n'y réussit qu'à demi : les deux antagonistes ne voulurent entendre parler que d'une trêve jusqu'après l'Assomption.

Pendant que son mari défendait ses droits et son autorité, la comtesse Marguerite tomba gravement malade en Flandre, au point qu'on désespéra de sa vie. Elle se fit transporter en barque jusqu'à Mons, ville renommée pour la pureté de l'air qu'on y

(1) *Gilb. Mont. chron.* ap. J. de G. XIII, 120.
(2) *Ibid.* (3) *Ibid.*
(4) *Ibid.* 128. (5) *Ibid.* 130.

respire, et y recouvra bientôt la santé. Ce fut une grande joie pour le comte et ses enfants : mais il était dit que Bauduin devait avoir son existence troublée par de continuelles agitations. Sa querelle avec le duc de Brabant était suspendue pour un instant, et un autre sujet d'alarmes naissait pour lui au sein même de la Flandre.

La ville de Gand était alors en proie à des dissensions déplorables. Ses habitants, que le commerce et l'industrie avaient rendus égaux en fortune et en puissance aux plus hauts barons du comté, s'y livraient entre eux des combats journaliers, soit dans les rues de la ville, soit du haut des tours dont leurs maisons étaient presque toutes surmontées[1].

Mille rivalités remuaient cette opulente bourgeoise; et grand nombre de tués et de blessés attestaient déjà combien l'anarchie faisait de progrès. Au mois de juillet, avant l'expiration de la trêve, le comte vint à Gand dans l'espoir d'apaiser ce soulèvement. Ce ne fut pas sans peine qu'il y parvint. Tandis que les uns se montraient disposés à écouter les avis de leur seigneur, d'autres méconnaissaient son autorité et agissaient comme s'il n'eût pas été là, se battant même en sa présence avec un acharnement aveugle[2].

Ces querelles se calmèrent fort à propos, car une coalition plus redoutable encore que les précédentes se machinait alors contre Bauduin. Outre le duc de Brabant, le comte de Hollande et les seigneurs flamands révoltés, le vieux comte de Namur, Henri-l'Aveugle, se disposait aussi à prendre les armes et n'attendait pour cela que l'expiration de l'armistice. En effet, il était convenu d'agir de concert avec ces princes. Le comte de Namur avait acheté l'alliance du duc Henri de Limbourg et de ses deux fils Henri et Waleran, de Simon élu évêque de Liége, d'Albert comte de Dagsbourg et de Moha, de Frédéric comte de Vienne, de Gérard père du comte de Juliers, et de plusieurs chevaliers lorrains et brabançons[3]. Dans leur belliqueuse ardeur, et avant même les fêtes de l'Assomption, ils pénétrèrent en Namurois, dont le comte de Flandre avait dès lors la jouissance presque complète, et vinrent mettre le siége devant Namur, où se tenait une garnison flamande.

Le comte Bauduin avait reçu avis de cette invasion pendant qu'il était à Gand; mais de peur que l'événement, s'il était connu des Gantois insurgés, n'augmentât l'arrogance de ceux-ci, il avait recommandé aux messagers de n'en parler à personne dans le pays. On l'ignora complétement, et il eut le temps d'achever la pacification et de prendre même des otages pour la rendre plus sûre. Après quoi il courut en Hainaut, où il donna des ordres afin qu'une armée se trouvât au comté de Namur le dimanche premier jour d'août. Il partit en avant avec ses chevaliers flamands et les seigneurs français restés auprès de lui pendant la trêve. Le lendemain de son arrivée, et sans attendre l'armée du Hainaut, Bauduin, indigné de voir ses ennemis répandus dans son comté de Namur, se précipita sur eux au village de Neuville-sur-Mehaigne. Quoique leurs forces fussent de beaucoup supérieures aux siennes, il se battit néanmoins avec tant de courage et de résolution qu'il les mit dans une déroute complète. Henri, duc de Limbourg, et Henri son fils furent faits prisonniers, ainsi que cent huit chevaliers et un nombre considérable d'écuyers et de gens de pied. Tous les princes coalisés se sauvèrent à grand'peine et dans cette fuite précipitée quinze chevaliers se noyèrent en traversant un marais.

Le jeune Bauduin, fils aîné du comte, Nicolas de Rumigny et Robert de Wavrin, sénéchal de Flandre, se couvrirent de gloire dans cette action, où, avec dix mille hommes de pied et cent soixante chevaliers, le comte de Flandre n'avait pas craint de se mesurer contre une armée plus nombreuse du double[4]. Après la bataille Bauduin vint à Namur, où il fit enfermer le duc de Limbourg et son fils. Il alla ensuite incendier le fief de Moha qui appartenait au comte de Dagsbourg; puis retourna en Hainaut et y fit transférer le duc de Limbourg dans

(1) *Gilb. Mont. chron.* ap. J. de G. XIII, 134.
(2) *Ibid.* (3) *Ibid.* 135.
(4) *Ibid.*

son château d'Ath, sous la garde de plusieurs hommes d'armes sûrs et fidèles[1].

Cette victoire de Neuville rendit la paix au comte de Flandre. Il eut avec le duc de Brabant une entrevue de trois jours près de Halle; et là des conventions réciproques furent stipulées et les anciennes difficultés résolues à la satisfaction de chacun. Il fut cependant décidé que le traître Thierri de Beveren serait exclu de tout accord. Roger de Warcoing avait déjà abandonné Thierri et s'était réconcilié avec son seigneur. Quant à Guillaume de Sthinke, il était mort antérieurement, assassiné dans une église par un sergent qui le haïssait d'ancienne date[2]. Thierri n'osa pas rentrer en ce pays de Waes où se trouvait son château de Beveren dont le comte s'empara et qu'il fit garder. Il se retira dans les îles de Zélande, où il était fort difficile de l'atteindre, et tenta même encore quelques excursions au pays de Waes : mais il finit aussi par se tenir en repos[3].

Revenu en Flandre, le comte trouva sa femme dangereusement malade à sa résidence de Mâle près de Bruges. Elle y mourut le 15 novembre 1194, et fut enterrée en l'église de Saint-Donat, près du bon comte Charles, massacré dans cette même église soixante-dix-huit ans auparavant[4].

Cette mort changeait la position du comte Bauduin en ce que la Flandre sortait de ses mains pour entrer dans celles de son fils aîné Bauduin, ainsi que la chose était réglée par le testament de Philippe d'Alsace. Philippe, en effet, avait voulu que son beau-frère tînt le comté de Flandre du chef de sa femme seulement, et que le souverain pouvoir passât au fils de celle-ci. Bauduin fit alors briser le sceau qu'il avait adopté pour la Flandre, le Hainaut et Namur, et reprit celui dont il usait avant d'être comte de Flandre et qu'il avait abandonné. Il portait pour inscription : *Marquis de Namur, comte de Hainaut*[5].

Il ne s'en servit pas longtemps, car un an après il suivit sa femme au tombeau. Le courageux comte Bauduin employa en bonnes œuvres cette année d'intervalle entre la paix du monde et celle du tombeau. Il commença par conclure un traité d'alliance avec le duc de Brabant[6], auquel il prêta même secours contre le duc de Limbourg et le duc de Gueldre qui l'avaient attaqué. Ensuite il se rendit, accompagné de son fils Bauduin comte de Flandre, de l'archevêque de Cologne et du duc de Brabant, auprès de l'empereur afin de solliciter pour son fils la faveur d'être investi sans difficulté des fiefs relevant de l'empire. Ces princes trouvèrent l'empereur à Strasbourg, et le jeune Bauduin reçut l'investiture avec tous les témoignages d'affection que Frédéric avait autrefois prodigués à son père.

Tandis qu'ils séjournaient sur les bords du Rhin, les chaleurs de l'été jointes à la corruption des eaux firent naître dans la contrée une épidémie fort dangereuse. On était au mois d'août, et les habitants, effrayés de la mortalité qui se propageait autour d'eux, quittaient leurs villes et leurs maisons pour se réfugier dans les montagnes et y vivre en plein air. La contagion atteignit le comte de Hainaut, l'archevêque de Cologne et un grand nombre de chevaliers et de sergents de leur suite ; plusieurs de ces derniers succombèrent. Parmi les princes, le comte de Hainaut, dont les travaux de la guerre et les agitations politiques avaient altéré la santé, fut le plus dangereusement malade. Il retourna dans ses états et arriva très-languissant à Mons, capitale du Hainaut. Il manda son fils près de lui ; et là, en présence des abbés de Cambron et de Saint-Ghislain, de Guillaume de Hainaut son frère et de Nicolas de Barbançon, son fidèle compagnon d'armes et vieil ami, il lui fit jurer sur les saints Evangiles d'observer et exécuter religieusement toutes les dispositions qu'il aurait faites pour distributions d'aumônes, payements de dettes et de legs pieux ou autres. Il régla diverses affaires de famille, et entre autres la succession du comté de Namur, laquelle, du consentement de

(1) *Gilb. Mont. chron.* ap. J. de G. XIII. 138.
(2) *Ibid.* 142. (3) *Ibid.*
(4) *Ex. Ann. Aquicinctensis mon.* ap. B. XVIII, 547.
(5) *Gilb. Mont. chron.* ap. J. de G. XIII, 150.
(6) Le traité, sous la date du 20 août 1194, existe aux archives de Flandre à Lille, *prem. cart. du Hain.* pièce 152. Il a été en outre imprimé dans le *Thes. Anecd.* du P. Martène ; I, col. 655.

ses enfants, fut dévolue à Philippe, l'un d'eux, à condition de tenir cette terre en fief-lige du comte de Flandre, mais relevant de l'empire[1]. Il laissa aussi des biens aux enfants qu'il avait eus de quelques dames nobles[2], et distribua des récompenses à la plupart de ses serviteurs. Il voulut que sa fortune mobilière estimée à douze cents marcs d'argent, et consistant en récoltes, chevaux, vêtements, etc., fût remise aux mains des quatre personnes vénérables susnommées pour être convertie par elles en aumônes et œuvres de charité.

Les comtes de Hainaut avaient dans le comté un certain droit de nourriture pour les ours et leurs gardiens[3]; car l'usage existait déjà chez les princes de tenir par curiosité des bêtes étrangères près de leurs hôtels. Ce droit en faveur des ours était très-onéreux et très-nuisible pour les gens pauvres, et fort désagréable aux riches. Bauduin, par esprit de bienveillance, en fit remise à ses vassaux et l'abolit tout à fait. Il abandonna également divers priviléges incommodes ou humiliants, et exempta les abbayes de l'obligation de fournir le gite et le manger à ses chiens et veneurs[4]. Il n'oublia pas ses conseillers et ses anciens compagnons de guerre qu'il enrichit presque tous, et auxquels il légua de beaux présents en chevaux, armes, habits et fourrures[5]. Enfin il accorda de grands biens à plusieurs églises et monastères en Flandre et en Hainaut afin d'obtenir miséricorde pour ses péchés.

Le 18 décembre de l'année 1195, Bauduin-le-Courageux, après avoir longtemps souffert, mourut à Mons au milieu de sa nombreuse famille et de ses barons assemblés. Ce prince avait gouverné le Hainaut avec puissance et vigueur l'espace de vingt-quatre ans et six semaines. Il posséda le marquisat de Namur pendant sept ans et le comté de Flandre pendant trois ans seulement. Sa mémoire resta vénérée des peuples; prudent et sage, il aimait la justice et chérissait de la même affection les grands et les petits[6], disent les chroniques du temps.

(1) *Gilb. Mont. chron.* ap. J. de G. XIII. 174.
(2) *Ibid.* 178. (3) *Ibid.* (4) *Ibid.* 180.
(5) *Ibid.* 216. (6) *Ibid.* 220.

Durant son mariage avec Marguerite d'Alsace, il eut sept enfants dont l'aîné, Bauduin, lui succéda aux comtés de Flandre et de Hainaut, et devint ensuite empereur de Constantinople[7].

XII

BAUDUIN DE CONSTANTINOPLE. 1194-1204.

Alliance de Bauduin avec Richard roi d'Angleterre. — Hostilités contre la France. — Le comte reprend à Philippe-Auguste une partie de l'Artois. — Armoiries de Gand. — Paix avec le roi de France. — Développement intellectuel dans les provinces belgiques. — Trouvères et ménestrels. — Amour de Bauduin pour les lettres. — Il donne des lois nouvelles au comté de Hainaut. — Sages ordonnances de ce prince. — Bauduin prend la croix dans l'église de Saint-Donat, avec sa femme et la plupart de ses chevaliers. — Préparatifs pour la croisade. — Fondations pieuses du comte de Flandre. — Ambassade de Quènes de Béthune à Venise. — Départ de Bauduin. — La comtesse Marie s'embarque, à son tour, sur la flotte flamande, mais ne rejoint pas son mari. — Les croisés à Venise. — Siége de Zara. — Arrivée des ambassades d'Isaac. — Le comte de Flandre se prononce pour l'expédition de Constantinople. — Les croisés arrivent dans le Bosphore. — Etonnement des hommes d'armes de Flandre en apercevant Byzance. — Assauts. — Prise de Constantinople. — Rétablissement d'Isaac sur le trône. — Inimitié des Grecs et des Latins. — Eloquence et courage de Quènes de Béthune, vassal du comte de Flandre. — Nouvelle révolution. — Isaac et son fils sont mis à mort par le tyran Murzulphe. — Second siége de Constantinople. — Valeur du comte de Flandre et de ses hommes d'armes. — André, sire de Jurbise en Hainaut, plante le premier l'étendard flamand sur les murs de Byzance. — Pillage de la ville. — Destruction des monuments d'art.. — Election d'un empereur. — Le comte de Flandre est revêtu de la pourpre impériale.

Bauduin, neuvième du nom, arriva aux comtés de Flandre et de Hainaut dans toute la force de l'âge et de la raison. Marié à quatorze ans à Marie de Champagne, il avait depuis lors participé aux guerres et aux démêlés politiques que son père eut si souvent à soutenir ou à résoudre. Son esprit s'était donc mûri de bonne heure, et il apportait à l'exercice de son pouvoir nouveau

(7) Les autres enfants sont : Philippe, comte de Namur; Henri, successeur de Bauduin, son frère, à l'empire; Eustache, mort en Orient; Ysabelle, reine de France; Yolende, impératrice de Byzance par son mariage avec Pierre de Courtenai; Sybille mariée à Guichard IV, comte de Beaujeu.

une expérience acquise tout à la fois sur les champs de bataille et dans les conseils. Cette expérience ne tarda pas à être mise à l'épreuve.

Depuis la mort de Bauduin-le-Courageux, la paix avec le roi Philippe-Auguste était devenue fort difficile à maintenir; et le jeune comte se trouvait dans l'alternative d'encourir ou la haine du roi de France ou le mépris et l'indignation de ses propres sujets. En effet, les Flamands aigris déjà contre Philippe par les guerres que ce prince leur avait faites sous les deux règnes précédents, commençaient à réfléchir sur les desseins du monarque déjà possesseur de deux belles provinces appartenant jadis à leur seigneur : le Vermandois et le comté d'Arras. De ces démembrements, ils tiraient un mauvais augure pour l'avenir du pays; et ils redoutaient beaucoup de voir leur patrie tomber sous le joug de la domination française. Les esprits se portaient alors naturellement vers une alliance avec l'Angleterre qui offrait au commerce flamand des débouchés nombreux et faciles, et dont les princes avaient toujours été les parents ou les amis des comtes de Flandre.

Bauduin cependant, vassal de Philippe-Auguste, n'avait pu s'empêcher de prêter foi et hommage à son suzerain, et de lui payer le droit de relief, montant, comme on sait, à une année des revenus que le fief produisait. Il ne s'était soumis à cette formalité que sur l'injonction du roi, qui, pour le décider à obéir, lui avait promis le château de Mortagne avec le Tournaisis. Mais cette promesse était illusoire; et Bauduin eut le regret de se voir trompé et de subir les reproches des barons et des villes de son comté. L'antipathie contre les Français devint alors plus vive que jamais, et cette fois Bauduin la partagea complétement. Quoique ses finances fussent épuisées par le paiement du relief, et que le pays eût besoin de repos et de tranquillité, le comte n'hésita pas à venger son honneur et à maintenir avec énergie l'intégrité de ses droits inséparables de ceux de la nationalité flamande. Le roi d'Angleterre était toujours en guerre avec la France; et pour avoir un auxiliaire aussi puissant que Bauduin, il était disposé à faire certains sacrifices. D'ailleurs l'intérêt bien entendu de chacun réclamait en ce moment une alliance offensive et défensive. Elle se conclut sans délai[1].

La charte fut souscrite par les principaux barons d'Angleterre, de Flandre et de Hainaut, et la guerre s'engagea dès lors avec ensemble et unanimité. Le roi d'Angleterre poursuivit la lutte commencée depuis longtemps en Normandie. Le comte de Flandre se jeta sur le Tournaisis, et, après avoir forcé les habitants de Tournai à rester neutres et à lui payer une forte somme d'argent[2], il alla mettre le siége devant Douai, s'en empara, dévasta ensuite les terres appartenant au roi sur les confins du Vermandois, prit successivement Bapaume, Péronne et Roye; puis se replia sur l'Artois, dont il attaqua la capitale. Arras fit une longue résistance, et donna le temps à Philippe-Auguste de s'avancer contre Bauduin.

Effrayé des progrès du comte de Flandre, Philippe, pour opérer une diversion, avait déjà excité Thibaud, comte de Bar, à entrer dans le comté de Namur. Il arriva bientôt lui-même devant Arras. Bauduin, à son approche, leva le siége, et feignit de rentrer précipitamment en Flandre, comme s'il avait eu peur. Le roi, trompé par cette tactique, le suivit, et Bauduin manœuvra si adroitement qu'il l'attira dans la contrée marécageuse qui s'étend à l'ouest d'Ypres. A peine Philippe-Auguste y avait-il assis son camp que le comte fit lâcher les écluses, et l'armée française se trouva tout à coup entourée d'immenses nappes d'eau. Afin de de sortir de ce mauvais pas, le roi consentit à des propositions pacifiques que Bauduin accepta, mais dont il eut bientôt à se repentir; car le roi, de retour à Paris, fit déclarer nulles par son conseil toutes les conditions du traité, comme émanant d'un vassal insurgé.

Cette perfidie nouvelle ne fut pas aussi désavantageuse au comte de Flandre qu'on aurait pu le penser. Il reprit les armes, revint en Artois et enleva la ville d'Aire presque sans coup férir, la bourgeoisie pré-

(1) Rymer, *Fœdera I*, 67.
(2) Martène, *Thes. anecd. I*, col. 667.

férant la domination de ses anciens maîtres à celle du roi de France. Les gens de Saint-Omer ne montrèrent pas la même disposition d'esprit. Ils se rappelaient avoir été naguère rudement châtiés par Philippe-Auguste pour avoir voulu prendre le parti de Bauduin père du comte régnant. Ils résolurent donc de se défendre de leur mieux pour qu'on ne pût, le cas échéant, leur faire un crime de s'être rendus. Le siége fut mené par Bauduin avec une courageuse énergie. Le comte Arnould de Guisnes vint l'y trouver avec les milices de Bourbourg et d'Ardres, et le seconda vigoureusement. C'est même à ses efforts qu'on dut la réduction de Saint-Omer. Il avait amené une grande quantité de balistes et autres machines de guerre. Du haut d'une tour en bois aussi élevée, dit un historien, que celles de Babylone[1], il assaillissait les murailles avec ses gens, et lançait dans la ville d'énormes blocs de pierres.

Quand Saint-Omer fut prise, le comte Bauduin, satisfait, dit-on, des services d'Arnoul de Guisnes, lui donna spontanément une forte somme d'or et d'argent que le roi d'Angleterre venait de lui envoyer pour les frais de la guerre contre la France[2]. Dans le même temps, les Gantois, qui avaient aidé leur seigneur de toutes leurs forces, et qui, pour combattre les Français, ne refusaient plus de quitter leurs logis et leurs métiers, reçurent une récompense qu'ils ambitionnaient beaucoup. Le comte plaça dans les armes de Gand plusieurs pièces nouvelles, à savoir un collier d'or et un lion d'argent. Au sujet de ce privilége, il s'éleva une contestation entre les fières communes de Flandre et le comte Bauduin. Le comte portait, sur la première face de son écu, les armes de Hainaut, et sur la seconde les armes de Flandre. Les communes exigèrent qu'il portât le lion seul, ou du moins que le lion fût placé sur la première face. Il fut obligé d'accéder à ce vœu d'ailleurs tout patriotique[3].

La guerre contre la France se continua pendant près de deux ans avec des alternatives diverses. Le roi Richard d'Angleterre était mort, et l'alliance conclue en 1197 fut renouvelée entre le comte de Flandre et Jean-sans-Terre, frère et successeur de Richard. Mais enfin, fatigué d'une lutte qui aurait pu devenir interminable, Bauduin entra en voie d'arrangement avec Philippe-Auguste. Le roi, pour gage de ses dispositions bienveillantes, lui rendit tous les prisonniers faits depuis la guerre, et l'on convint d'une conférence à Péronne pour le mois de janvier de l'an 1199. Le monarque y vint avec toute sa cour ; et de son côté, Bauduin amena la comtesse sa femme et les principaux barons des deux comtés. Les préliminaires de la paix ne furent pas longs; car Philippe-Auguste la désirait plus ardemment encore que Bauduin, et tenait surtout à détacher ce dernier de l'alliance anglaise. On régla dans les conférences les véritables limites de la Flandre, éternel sujet de querelles depuis Philippe d'Alsace.

Tout avide qu'il était de domination, le roi de France consentit alors à des sacrifices notables et qui firent voir aux Flamands qu'ils avaient eu raison de tenir tête au monarque. Une partie de l'Artois fut réintégrée au comté de Flandre; et le Fossé-Neuf, creusé autrefois par Bauduin de Lille pour arrêter l'invasion de l'empereur Henri III, servit de limite entre les possessions du roi et celles du comte. Ce qui se trouvait au-delà fut déclaré appartenir au domaine royal, et tout ce qui était en deçà forma la part de Bauduin. Ce prince recouvra donc pour lui et ses successeurs Douai, Ardres, Lillers, La Gorgue, Richebourg, Aire, Saint-Omer, l'avouerie de Béthune et l'hommage du comté de Guisnes; le roi retint Arras, Lens, Bapaume, Hesdin et le pays environnant[4].

C'était là un résultat fort important, et dont l'habileté de Bauduin et le courage des Flamands peuvent revendiquer toute la gloire. Il régna désormais entre le prince et les sujets un accord et une sympathie que la suite des événements ne fit qu'augmenter.

Après s'être montré guerrier valeureux et sage, le comte de Flandre, à l'exemple de

(1) *Ex Lamb. Andrensis presbyteri hist. com. Ghisnesium.* édit. Godefroy de Ménilglaise.
(2) *Ibid.* (3) Jacques de Guise, XIII. 240.

(4) *Traité de Péronne*, ap. Marten. *Thes. anecd. I*, 1021, *et alias*.

son père, s'appliqua aux soins de l'administration intérieure et s'occupa, dans le loisir de la paix, d'une œuvre qui dénote en lui l'amour du pays joint à l'amour des lettres. Il fit composer des histoires sous une forme abrégée, à partir de la création du monde jusqu'au temps où il vivait; il en fit rédiger d'autres relatives à la Flandre et au Hainaut, et contenant la généalogie de ses ancêtres. Ces chroniques furent, par ses ordres, translatées en langue française et prirent de lui le nom d'*Histoires de Bauduin*[1].

Du reste, à cette époque, un développement intellectuel très-prononcé se manifeste au sein des provinces belgiques. Tandis que dans la Flandre tudesque le peuple s'égaie aux facétieux récits du *Reinaert te vos* et d'autres productions satiriques ou galantes, la langue romane, parlée depuis longtemps dans les parties méridionales du du comté, en Hainaut, en Artois et en Cambrésis, se formule en longs poèmes où sont racontés, sous une forme rude et grossière à la vérité, mais souvent pleine de naïveté et d'énergie, les faits et gestes des anciens preux; en fabliaux et chansons remplis de malice et de verve; en complaintes et légendes empreintes d'une foi vive jusqu'à l'enthousiasme, sincère jusqu'à la superstition.

Les jongleurs et ménestrels vont chantant, à la porte des châteaux ou sur les places publiques, leurs vers improvisés. Et ce ne sont pas toujours des trouvères de profession comme Adam-le-Bossu ou Audefroi-le-Bâtard, qui se font les interprètes de cette littérature naissante; ce sont aussi quelquefois de grands et riches seigneurs, tels que Hugues d'Oisy, châtelain de Cambrai, ou le sire Quênes de Béthune, qui maniait aussi bien l'épée dans les croisades que le luth et la mandore à la cour de Flandre ou à celle de Philippe-Auguste[2]. Le comte Bauduin lui-même cultivait la poésie. En 1202, se trouvant dans le palais de Boniface, marquis de Mont-ferrat, avec lequel il devait partir pour Venise, il riposta en vers au troubadour Folquet de Romans, qui, dans un tenson, s'avisait de traiter les princes et les barons avec trop de familiarité[3]. A dix-huit ans il montrait déjà sa prédilection pour les œuvres du *gai savoir*, et se plaisait à récompenser dignement les jongleurs et jongleresses qui chantaient devant lui aux fêtes de Spire, où l'empereur l'avait armé chevalier[4].

Comme législateur, Bauduin se fit un renom tout particulier dans l'histoire. Jusqu'à son règne, le Hainaut était dépourvu de lois régulières et n'obéissait qu'à des coutumes fort anciennes et fort confuses qu'il devenait très-nécessaire de coordonner. Le comte fit rédiger deux grandes chartes, l'une traitant de la constitution féodale, l'autre contenant, sous le titre de *paix*, une espèce de code criminel et de procédure.

La Flandre, au gouvernement de laquelle Bauduin n'apportait pas moins de soins qu'à celui de son pays natal, doit également à ce prince des ordonnances où respire un grand amour de la justice et du bon droit. Ainsi, pour favoriser le commerce et en régler le développement, il promulgua des tarifs d'octroi ou tonlieu pour Gand et pour Bruges, et accorda un marché à cette dernière ville. Il porta un décret contre les prêteurs à intérêts et les usuriers; enfin, sur le point de partir pour la croisade, il rendit une ordonnance dont le dispositif seul prouve tout à la fois la droiture de son esprit et la bonté de son cœur :

« Mes prédécesseurs comtes de Flandre, de temps immémorial, toutes les fois qu'ils venaient dans une ville de leur comté, recevaient un lot de vin qu'ils payaient trois deniers, quel que fût d'ailleurs le prix de cette boisson; et cela était passé en coutume ayant force de loi. Au moment de m'acheminer vers Jérusalem, j'apprends de la bouche d'hommes sages, pieux et discrets, que cette coutume, loin d'être juste et raisonnable, n'est réellement qu'une exaction odieuse, un acte de rapine dont je ne dois pas laisser l'exemple à mes sucesseurs, sous

(1) Jacques de Guise, XIII, 246.

(2) V. *Jongleurs et Ménestrels du nord de la France*, par A. Dinaux III, 381. — *Romancero françois*, par P. Paris, 77.

(3) Raynouard, *Choix des poésies de Troubadours*, V, 152.

(4) *Gilb. Mont. chron.* ap. J. de G. XII, 480.

peine d'y trouver pour eux et pour moi un motif d'éternelle réprobation. C'est pourquoi je vous remets à tous tant que vous êtes cet impôt inique, ne voulant conserver à perpétuité d'autres priviléges, lors de mon entrée dans une ville, que le droit de payer le vin au taux qui sera évalué par les prud'hommes et échevins, de manière que je ne paye pas plus qu'il n'a coûté[1]. »

Mais une ère nouvelle de travaux et de gloire allait s'ouvrir pour le comte de Flandre. L'enthousiasme en faveur des croisades, depuis longtemps refroidi, se réveilla vers la fin du douzième siècle, sous l'impulsion puissante du pape Innocent III. Bauduin, dont les ancêtres avaient pris une si grande part aux périlleuses expéditions d'Orient, ne fut pas le dernier à s'émouvoir des prédications du fameux curé de Neuilly et des missionnaires que le souverain Pontife avait envoyés en Flandre et en Hainaut.

Le mercredi des Cendres de l'année 1200, le comte de Flandre et de Hainaut ayant rassemblé sa famille et la chevalerie des deux comtés dans l'église de Saint-Donat, à Bruges, y prit la croix avec sa femme Marie. Cet exemple fut suivi par Henri frère de Bauduin, par Jacques d'Avesnes, fils de ce Jacques qui avait si vaillamment succombé dans la troisième croisade, et par la plupart des barons présents. L'histoire cite parmi ceux-ci Guillaume, avoué de Béthune, et ses deux frères Quènes et Barthélemi ; Mathieu de Walincourt; Jean de Nesle, châtelain de Bruges; Rasse de Gavre et son frère Rogèr, Liévin d'Axelle, Winoc d'Hondschote, Thierri de Dixmude, Pierre d'Oudenhove, Josse de Materen et quantité d'autres. Alors les préparatifs pour la croisade se firent en Flandre comme ils se faisaient déjà dans une grande partie de la France, dans les cours des puissants feudataires, dans le château crénelé des barons et dans le manoir solitaire de l'écuyer, car le mouvement était général. Un temps assez long devait s'écouler jusqu'au départ. Le comte Bauduin le mit à profit pour régler les affaires de ses états et celles de sa famille. Il y apporta un soin tout particulier, comme s'il pressentait qu'il ne devait plus revoir sa patrie.

D'abord il confia la régence du pays à son frère Philippe, comte de Namur, également chargé de la tutelle de sa fille aînée, Jeanne, âgée d'environ dix ans, et de l'enfant que la comtesse Marie, allait bientôt lui donner. A Philippe il adjoignit comme conseils un habile et preux chevalier du Hainaut appelé Bouchard, frère de Jacques d'Avesnes, et deux autres hommes expérimentés : Gérard, prévôt de Bruges et chancelier de Flandre, son oncle, et Bauduin sire de Comines. Il fit ensuite des donations en faveur des abbayes de Saint-Bertin, de Clairmarais, de Sainte-Waudru, de Ninove, de Fontevrault; fonda des églises, érigea des collégiales, dota des hôpitaux et établit un anniversaire pour le repos de son âme et de celle de sa femme[2].

Quelque temps après, il y eut un parlement à Soissons, puis un second à Compiègne, pour convenir d'un terme de départ et disposer la marche des armées réunies, ainsi que les moyens de transport. La république de Venise avait alors la plus grande puissance maritime qu'il y eût en Europe. On décida de s'adresser à elle pour se procurer des vaisseaux. Les princes croisés députèrent chacun deux envoyés vers le doge avec pouvoir de traiter en leur nom. Ceux que le comte de Flandre désigna pour remplir cette mission difficile étaient Quènes de Béthune et Alard Maqueriaux. Ils se rendirent sur-le-champ à Venise, où, après bien des lenteurs et des difficultés, l'éloquence de Quènes de Béthune finit par triompher des scrupules et des défiances de la république vénitienne. Le doge Dandolo promit de fournir les vivres et les vaisseaux nécessaires à la condition que les croisés français payeraient quatre-vingt-cinq mille marcs d'agent; il voulut en outre armer cinquante galères, pour le compte de la république, et exigea en faveur de Venise la moitié des conquêtes qu'on espérait faire en Orient.

Deux ans s'étaient écoulés depuis que

(1) Archives de Flandre, acte du mois de mars 1202, *orig. scellé.*

(2) Archives de Flandre à Lille, *passim.*

Bauduin avait pris la croix dans l'église de Saint-Donat. Enfin, dès les premiers jours du printemps de l'année 1202, les croisés purent quitter leurs foyers. « Sachez, dit Villeharduin, que maintes larmes furent pleurées à leur partement et au prendre congé de leurs parents et amis. » L'armée était belle et bien organisée. Les désordres et les malheurs des précédentes expéditions avaient fait rejeter les gens sans aveu et les mauvais garçons, de sorte qu'elle ne se composait que d'hommes d'armes et de servants expérimentés. Le comte Bauduin, en la passant en revue, y avait toute confiance[1]. Il partit avec elle, traversa la Bourgogne, les montagnes du Jura, le Mont-Cenis, les plaines de la Lombardie, et arriva sain et sauf à Venise.

D'un autre côté, une flotte de cinquante vaisseaux, que le comte avait organisée en Flandre, était sortie des ports de ce pays sous la conduite de Jean de Nesle, châtelain de Bruges, de Thierri, fils de Philippe d'Alsace, et de Nicolas de Mailly. Elle emportait la comtesse Marie et sa jeune fille née à Valenciennes, de nombreux vassaux, des munitions de toute espèce, et devait rejoindre le comte à Venise ou partout ailleurs ; Jean de Nesle en avait fait le serment à son seigneur. Malheureureusement des tempêtes qui eurent lieu durant tout l'été empêchèrent la flotte de traverser le détroit de Gibraltar ; et elle arriva seulement en automne à Marseille. La comtesse et le châtelain, indécis par suite des nouvelles contradictoires arrivant de Venise, résolurent d'y passer l'hiver ; ce qui mit Bauduin dans une grande inquiétude et un grand embarras.

Les croisés rendus à Venise durent songer à payer l'énorme somme réclamée par le doge pour prix de leur passage. La discorde se mit alors parmi eux ; les uns voulaient payer, d'autres ne le voulaient ou ne le pouvaient pas. Pour faire cesser ces querelles, Bauduin donna tout ce qu'il avait et tout ce qu'il put emprunter[2]. Cet exemple de générosité fut à l'instant suivi par le comte de Blois, le marquis de Montferrat, le comte de Saint-Pol et la plupart des chefs de l'armée. « Alors, dit Villeharduin, vous eussiez pu voir tant de belles vaisselles d'or et d'argent portées à l'hôtel du duc de Venise pour faire le payement[3]. » Cependant il manquait encore trente-quatre mille marcs d'argent pour compléter la somme. Le doge proposa aux croisés de ne pas exiger tout de suite le payement du déficit, à condition qu'ils aideraient les Vénitiens à reprendre Zara, qui jadis appartenait à la république et s'était donnée depuis au roi de Hongrie.

Le comte de Flandre fut très-affligé de cette proposition, qui détournait les croisés du but de leur expédition ; mais on était à la merci des Vénitiens : l'armée, reléguée dans l'île de San-Stefano, était pour ainsi dire prisonnière et hors d'état de se mouvoir. D'ailleurs, selon droit et justice, il fallait satisfaire à l'obligation contractée envers Venise, sinon en la payant, du moins en lui fournissant l'assistance qu'elle réclamait. Tout scrupule fut enfin levé par une démarche du vieux doge, lequel, dans un moment d'enthousiasme, prit la croix à l'autel Saint-Marc, et jura de vaincre ou de mourir avec l'armée chrétienne. On se rendit donc à Zara, dont on fit le siége et qu'on prit nonobstant les admonitions du pape, qui voyait de mauvais œil les croisés se détourner de leur entreprise pour attaquer les domaines du roi de Hongrie, prince catholique, et qui en ce moment-là même se battait en Palestine.

L'expédition de Zara terminée, aucun obstacle ne semblait devoir empêcher les croisés de poursuivre leur route vers Jérusalem. Il s'en présenta néanmoins ; et il arriva un incident que Villeharduin appelle une des plus grandes et des plus merveilleuses aventures qu'on pût entendre. En effet, par un concours d'événements extraordinaires, l'armée chrétienne était destinée à renverser un empire et à en fonder un autre au profit du prince flamand dont nous retraçons l'histoire.

Tandis que les croisés étaient encore à

(1) Villeharduin, *De la Conquête de Constantinople*, ed. P. Paris, 16. (2) *Ibid.* 19.

(3) *Ibid.*

Venise, on y apprit qu'Isaac, empereur de Constantinople, gémissait dans une dure captivité après avoir été détrôné par son frère Alexis. Le fils d'Isaac, également nommé Alexis, partageait la prison de son père. Il parvint à tromper la vigilance de ses gardiens et s'enfuit à Rome, où le pape le consola mais sans lui promettre de concours. De Rome Alexis vint en Allemagne, où régnait Philippe de Souabe, l'époux de sa sœur. L'empereur Philippe fut vivement touché des malheurs d'Alexis; toutefois il ne put prendre immédiatement sa défense, occupé qu'il était à d'autres affaires importantes. Il lui donna le conseil d'implorer le secours des princes réunis à Venise. Les messagers de l'empereur et du jeune Alexis arrivèrent dans cette ville au moment où l'on se préparait à l'expédition de Zara. « Nous entendons bien ce que vous voulez, leur répondit le marquis de Montferrat. Dites à votre maître que s'il veut nous aider à conquérir la terre que nous avons perdue, nous l'aiderons à recouvrer la sienne[1]. »

Quand Zara fut prise, et qu'on dut songer à s'embarquer pour la Syrie, les mêmes envoyés, de retour d'Allemagne, se présentèrent au camp des croisés. « Seigneurs, dirent-ils, le roi Philippe nous envoie vers vous, porteurs de ce message : Seigneurs, je vous enverrai le frère de ma femme; et je le mets en la main de Dieu et en la vôtre, parce que vous êtes mus pour droit et pour justice. Ainsi vous devez à ceux qui sont déshérités à tort rendre leurs héritages, si vous le pouvez; et celui-ci vous fera la plus haute convenance et la plus haute offre qui jamais fut faite à personne, et vous donnera la plus riche assistance pour conquérir la terre d'outre-mer. Tout premier, si Dieu permet que vous le puissiez remettre en son héritage, il réduira tout l'empire de Constantinople à l'obéissance de Rome, dont il est séparé depuis longtemps. Après, il sait bien que vous êtes au voyage pour Dieu et que vous êtes pauvres. Il vous donnera deux cent mille marcs d'argent, et il mande à tous ceux de l'armée, grands et petits, qu'il ira de son corps même, avec eux, en la terre d'outre-mer, ou y enverra, si on le préfère, dix mille hommes à ses frais. Et ce service vous fera-t-il pour un an, et pendant toute sa vie il entretiendra cinq cents chevaliers outre-mer pour garder le pays[2]. »

Ces offres brillantes séduisirent la majorité des princes croisés; cependant il y eut opposition de la part de quelques-uns. L'abbé de Vaux-de-Cernay fit observer qu'on ne s'était pas armé pour combattre des chrétiens, mais pour délivrer le tombeau du Sauveur. A quoi l'abbé de Loos, homme sage et prudent[3], qui avait accompagné son seigneur le comte de Flandre, répondit que le plus sûr moyen de recouvrer la Terre-Sainte était de s'assurer d'abord le chemin par la Grèce et l'Egypte. La discorde se mit dans l'armée; « et il ne faut pas s'étonner, dit le maréchal de Champagne, historien de la conquête, si les laïques n'étaient pas d'accord, puisque les blancs moines de Citeaux eux-mêmes ne s'entendaient guère entre eux[4]. »

Enfin le comte Bauduin de Flandre, le marquis de Montferrat, le comte Louis de Blois et celui de Saint-Pol, s'étant prononcés pour l'empereur en disant qu'ils seraient honnis de tout le monde s'ils refusaient de soutenir la cause de l'opprimé[5], on résolut de se porter vers Constantinople.

Au moment de mettre à la voile, le comte de Flandre reçut des nouvelles de sa flotte mouillée dans le port de Marseille. Les chefs lui demandaient de leur faire connaître sa volonté. Il répondit, par le conseil du doge de Venise et des autres barons, qu'ils eussent à partir à la fin de mars et qu'ils vinssent le rejoindre au port de Modon en Morée. Mais les chefs flamands ne tinrent aucun compte de l'ordre de leur souverain; et, au lieu de venir renforcer l'armée, ils cinglèrent droit vers la Syrie, où ils ne firent rien de bon[6].

Le lundi de Pâques les croisés partirent de Zara et se dirigèrent vers Corfou, rendez-vous général de la flotte. Ils tendirent leurs pavillons devant la ville; et c'est là que le

(1) Villehardouin, *De la Conquête de Constantinople*. ed. P. Paris, 23.

(2) *Ibid.* 28. (3) *Ibid.* 30. (4) *Ibid.* (5) *Ibid.* (6) *Ibid.* 32.

jeune Alexis, pour qui se faisait l'expédition, vint les rejoindre. Il fut reçu à grand honneur dans le camp et renouvela les promesses transmises par les envoyés de l'empereur son beau-frère. Durant le séjour des armées chrétiennes à Corfou, l'opposition manifestée naguère contre l'expédition de Constantinople se réveilla plus vive que jamais. Captivés par la beauté du climat, par la richesse et la fertilité du sol, grand nombre de croisés ne voulaient plus se remettre en mer, ou bien ils voulaient aller droit en Syrie combattre les musulmans. Ce dissentiment faillit désorganiser l'armée et ruiner ainsi toutes les espérances de l'entreprise.

Ce fut alors que le comte de Flandre et les princes qui partageaient son avis se soumirent à une démarche aussi politique que touchante. Ils placèrent au milieu d'eux le fils de l'empereur, tous les évêques et les abbés de l'armée, puis ils s'avancèrent dans une vallée où se tenaient les mécontents. Lorsqu'ils furent en présence, les barons descendirent de leurs chevaux; et, venant tout près des croisés dissidents, ils se jetèrent à leurs pieds, et leur dirent en pleurant qu'ils ne se lèveraient pas que l'union ne fût rétablie. A la vue de leurs compagnons d'armes, de leurs amis, de leurs seigneurs prosternés devant eux et leur criant merci, les mécontents sentirent leur colère et leur obstination s'évanouir. Ils jurèrent de rester avec l'armée jusqu'à la Saint-Michel, mais à condition qu'alors on leur donnerait des vaisseaux pour aborder en Syrie. La paix ainsi rétablie, ce fut avec des transports de joie et des acclamations que l'on s'embarqua la veille de la Pentecôte pour cette fameuse ville de Byzance dont on racontait tant de merveilles et qui faisait espérer aux croisés une magnifique récompense de leurs longs labeurs.

Le temps était clair et beau; toutes les voiles flottaient au vent. Jamais les mers de la Grèce n'avaient vu se déployer sur leurs ondes tant de vaisseaux à la fois; il semblait qu'il y avait là des forces pour conquérir l'univers[1]. Parmi toutes ces bannières, tous ces gonfanons ondoyants dans les airs, le lion de Flandre se dressait fier et majestueux sous ce ciel bleu qu'il avait si souvent traversé depuis un siècle.

La veille de la Saint-Jean, les croisés jetèrent l'ancre à la côte d'Asie, près de l'abbaye de Saint-Etienne, dans un endroit qu'on appelait la *Tour marine*. Là un spectacle enchanteur se déroula devant leurs yeux. Constantinople n'était plus qu'à trois lieues, et on l'apercevait s'élevant au-dessus des flots azurés de la Propontide avec ses hautes murailles, ses trois cent quatre-vingt-six tours, ses dômes, ses palais. Puis les rives du Bosphore jusqu'à l'Euxin et l'Hellespont, éclairées par le soleil levant, présentaient à l'œil l'immense et pompeux tableau de leurs campagnes couvertes des plus riches productions de la nature, semées d'innombrables villes, et offrant à l'imagination des croisés l'aspect d'un paradis terrestre. Les Flamands, qui jamais n'avaient vu que les plaines brumeuses de leur patrie avec leur horizon borné par de sombres forêts ou les côtes monotones de l'océan du Nord, étaient dans le ravissement. Toute l'armée tremblait de surprise et de crainte, car la grandeur du spectacle augmentait dans son esprit la grandeur de l'œuvre qu'elle allait consommer[2].

Le lendemain dès l'aube, le comte de Flandre, le doge de Venise, le marquis de Montferrat et le comte de Blois, chefs de l'expédition, firent déployer les étendards de l'armée. On rangea les écus et les armoiries des comtes et chevaliers sur les ponts des navires, où les hommes d'armes et sergents cuirassés de fer de pied en cap se tinrent la visière baissée et la pique en main dans tout l'appareil militaire de l'Occident. Un vent favorable poussa la flotte, qui passa à pleines voiles près des murs de Constantinople et sous les yeux d'une population immense qui couvrait les remparts et le rivage de la mer. Elle alla aborder à Calcédoine, où toute l'armée prit terre; les matelots seuls restèrent sur les vaisseaux, qu'ils dirigèrent vers Scutari pour y stationner et suivre de là les mouvements de

(1) Villehardouin, *De la Conquête*, etc. 37.

(2) *Ibid.* 39.

l'expédition. Les princes s'emparèrent du superbe palais que l'empereur Alexis avait à Calcédoine et s'y logèrent; leurs chevaliers dressèrent leurs pavillons dans les admirables campagnes qui s'étendaient tout au tour, et sur lesquelles gisaient encore les produits d'une abondante moisson[1].

A l'approche des Latins, l'usurpateur Alexis avait abandonné sa résidence de Calcédoine, où il oubliait, au milieu des plaisirs et des fêtes, et les soins de l'empire et le danger que courait Byzance. Il se tenait renfermé dans les murailles de la ville de Constantin, entouré de soldats mercenaires, de courtisans lâches et flatteurs, d'un peuple enfin sans courage et sans énergie, et qui n'avait conservé de ses ancêtres que les mœurs dépravées, le caractère frivole, l'esprit astucieux et vain.

Neuf jours entiers les croisés se tinrent en vue de Constantinople sans savoir ce qui se passait dans cette ville, et espérant apprendre à chaque instant qu'une révolution s'était opérée en faveur du jeune prince qu'ils venaient rétablir sur le trône paternel. L'empereur enfin, effrayé de voir les croisés maîtres de ses palais, de ses jardins, de tout le pays autour de sa capitale, et redoutant une prochaine attaque des hommes de fer, comme les appelait dans sa terreur le peuple de Constantinople, envoya un Lombard nommé Rossi pour parlementer avec les princes Latins : « Seigneurs, leur dit Rossi, l'empereur Alexis vous mande qu'il sait bien que vous êtes la meilleure gent du monde, et il s'étonne beaucoup que vous ayez envahi sa terre et son royaume; car il est chrétien comme vous et il n'ignore pas que vous étiez partis pour la terre sainte d'outre-mer afin de conquérir le sépulcre et la sainte croix. Si vous êtes pauvres et besogneux, il vous donnera volontiers de son avoir, à condition que vous viderez sa terre. Il ne vous veut faire aucun mal; cependant il en a bien le pouvoir, fussiez-vous même vingt fois plus nombreux que vous n'êtes[2]. » Quènes de Béthune, ce chevalier sage et bien éloquent, comme l'appelle Villeharduin, fut chargé de répondre au messager de l'empereur : « Beau sire, vous avez dit que votre maître s'émerveille beaucoup de ce que nos seigneurs sont entrés en sa terre et en son royaume. Ils ne sont entrés ni en sa terre ni en son royaume; car il détient ce pays à tort et à péché, contre Dieu et raison. Le véritable sire de la terre est son neveu, qui est là sur ce siége parmi nous. Mais si votre maître voulait venir à la merci de son seigneur, en lui rendant la couronne et l'empire, nous le prierions qu'il lui donnât sa paix et tant de son avoir qu'il pût richement vivre. Ne revenez plus apporter d'autre message, sinon pour octroyer ce que vous avez entendu[3]. »

Ce langage digne et fier ne laissait à l'usurpateur aucun espoir de séduire ou d'intimider les Latins. C'était une déclaration de guerre. Cependant les croisés tentèrent encore une démarche pacifique en sondant les dispositions populaires de Byzance. Une galère, sur laquelle étaient montés Boniface et Dandolo tenant dans leurs bras le fils d'Isaac, s'approcha des murs de la ville. Le doge et le marquis présentèrent le jeune prince aux habitants rassemblés sur les remparts en leur criant : « Voici votre seigneur légitime, reconnaissez-le; et sachez que nous ne sommes pas venus ici pour vous faire du mal, mais pour vous protéger et vous défendre au besoin[4]. » La foule resta immobile et silencieuse, dominée qu'elle était par la crainte de l'usurpateur[5]. Alors on résolut de commencer le siége de Constantinople.

Le lendemain, après qu'on eut dit la messe, les princes se réunirent à cheval dans un champ pour tenir conseil. On décida que l'armée serait divisée en six corps de bataille, dont un d'avant-garde. Le commandement de celui-ci fut confié au comte Bauduin, parce qu'il avait sous ses ordres le plus grand nombre de vaillants hommes d'armes, archers ou arbalétriers[6]. Le deuxième corps fut donné au frère du comte de Flandre, Henri de Hainaut, ayant sous ses ordres deux braves chevaliers du Cambrésis, Mathieu de Walincourt et Bauduin

(1) Villeharduin, *De la Conquête de Constantinople*, éd. P. Paris, 41. (2) *Ibid.* 43.

(3) *Ibid.* 44. (4) *Ibid.* 45. (5) *Ibid.* (6) *Ibid.*

de Beauvoir. Les croisés, incertains de la réussite d'une aussi vaste entreprise, étaient pensifs et recueillis en s'armant et prenant leur ordre de bataille. Pour les réconforter, les évêques et les prêtres parcoururent les rangs : disant à tous de bonnes paroles ; les engageant à confesser leurs fautes, et à s'en remettre ensuite à la volonté de Dieu. Bientôt on donne le signal du départ. Les chevaliers tout armés, le heaume lacé, suivis de leurs montures harnachées et sellées, passent sur les bâtiments plats. Les gens de pied entrent dans de gros vaisseaux de transport, et les voiles sont mises au vent.

Un peu avant le lever du soleil, l'empereur Alexis était sorti de Constantinople à la tête d'une immense armée; il avait pris position auprès du port, qu'une énorme chaîne protégeait contre l'approche des vaisseaux. Les croisés ont à peine atteint les bords, qu'à la vue des Grecs échelonnés sur le rivage ils se précipitent à l'envi jusqu'à la ceinture dans la mer, la lance en arrêt d'une main, l'épée nue dans l'autre. Les trompes et buccines remplissent l'air d'un son effrayant. Tous les hommes de fer sont bientôt réunis en bon ordre devant les Grecs terrifiés. On allait marcher sur eux la lance baissée, quand tout à coup ils tournèrent le dos et s'enfuirent de tous côtés. Les chevaux alors sont descendus des galères. Les princes et les chevaliers sautent dessus pour s'emparer du port et du camp des Grecs. Le comte de Flandre, qui dirigeait l'avant-garde, s'avança jusqu'à l'endroit où l'empereur avait dressé son pavillon, et d'où il s'était lâchement sauvé vers Constantinople[1]. L'armée campa à la bouche du port devant la tour de Galata. Une surveillance active régna durant la nuit. Le lendemain les Grecs essayèrent une sortie. On prit les armes; et Jacques d'Avesnes, s'étant jeté le premier avec ses vassaux au milieu des ennemis, reçut un coup d'épée dans le corps. Un intrépide chevalier du Hainaut, Nicoles, sire de Jenlain, courut à la rescousse et le sauva.

L'action fut chaude; l'on se battit de part et d'autre avec acharnement. Enfin les Grecs furent une seconde fois mis en fuite par les arbalétriers francs, et l'on s'empara de la tour de Galata. Un nouveau conseil fut alors tenu pour délibérer sur les moyens de faire le siége avec ensemble. On résolut de tenter l'attaque du côté de la terre, tandis que les Vénitiens, habiles navigateurs et habitués aux combats de mer, chercheraient à rompre la chaîne du port et à aborder les murailles. Au jour indiqué, le comte de Flandre, Henri son frère, les comtes de Blois et de Saint-Pol donnèrent l'assaut et parvinrent à planter deux échelles aux murailles. Vingt-cinq hommes d'armes montèrent courageusement au sommet, et frappèrent de leurs haches tout ce qui se présentait devant eux. Ils succombèrent enfin, accablés par le nombre, et deux des leurs furent même emmenés prisonniers vers l'empereur, qui fut aussi content de cette mince capture que s'il avait remporté une victoire.

Le doge et les Vénitiens étaient plus heureux sur mer. La chaîne du port avait été rompue, et leurs vaisseaux s'étaient avancés en belle ordonnance jusqu'au rivage. Les échelles sont aussitôt dressées. Le vieux Dandolo, presque centenaire et aveugle, s'écrie qu'il veut être porté à terre. Le gonfanon de Saint-Marc le précède : et bientôt on le vit flotter sur une des tours de Constantinople, sans qu'on sût qui l'y avait porté[2]. Les Grecs n'avaient pu résister au choc impétueux des Vénitiens, et s'étaient repliés vers l'intérieur de la ville. Vingt-trois tours furent à l'instant occupées par les soldats de la république et par les chevaliers qui combattaient avec eux. Un bateau fut dépêché aux chefs de l'armée de terre pour leur annoncer cette victoire. Pendant qu'ils s'en réjouissaient, Byzance et sa population de cinq cent mille âmes étaient plongées dans la terreur; cette foule immense courait épouvantée à travers les rues et les places de la ville, devant une poignée de Latins qui, l'épée d'une main et la torche de l'autre, la poursuivaient en se faisant annoncer par des clameurs de mort et les flammes rougeâtres de l'incendie[3].

(1) Villeharduin, *De la conquête de Constantinople*, éd. P. Paris, 48.

(2) *Ibid.* 54.

(3) *Ibid.*

L'empereur Alexis, se réveillant enfin au milieu du désordre et des cris du peuple, monte à cheval, rassemble ses troupes, et sort pour attaquer les croisés campés auprès du port. A son approche, l'attaque des remparts est abandonnée, on se range en bataille. Le doge, averti du péril de ses compagnons de guerre, accourt avec tout son monde. Les Grecs, quoique dix fois plus nombreux que les Latins, n'osent approcher de ces hommes que leur imagination regarde comme invincibles. Ils se contentent de lancer de loin des flèches et des javelots. L'empereur et son gendre Théodore Lascaris s'efforcent en vain d'engager le combat. Leurs troupes refusent d'avancer; la retraite sonne, et l'armée impériale rentre honteusement à Constantinople. « Sachez certainement, dit le maréchal de Champagne, que jamais notre Seigneur ne tira nulle gent de plus grand péril comme il fit de nos pèlerins en ce jour. Les plus hardis[1] en eurent grande joie. » En effet, avec un peu de courage, il était facile aux Grecs d'écraser alors l'armée latine.

Alexis vit bien que tout était fini pour lui. Il pilla les trésors du palais ; dix quintaux d'or, les joyaux de l'empire, plusieurs pierres précieuses et des perles magnifiques le consolèrent d'avoir en un seul jour perdu son honneur avec l'empire. Se confiant aux hasards de la mer dans un petit bateau au milieu des ténèbres de la nuit, il alla se cacher, avec ses richesses, dans quelque endroit isolé de la côté d'Asie.

Le peuple de Constantinople, désespérant alors de résister aux Latins, délivra Isaac de la prison où l'usurpateur l'avait plongé après lui avoir fait crever les yeux, l'emmena au palais de Blaquerne, le fit asseoir sur son trône et le salua empereur[2]. Des ambassadeurs furent députés au fils d'Isaac et aux chefs de l'armée latine pour leur annoncer la fuite d'Alexis et la révolution qui venait de s'opérer.

La joie fut grande au camp des croisés en apprenant cette heureuse nouvelle. Mais, pour s'assurer de l'état des choses, on résolut d'envoyer à Constantinople des personnages prudents et braves. On choisit Mathieu de Montmorency, Geoffroi de Villeharduin, maréchal de Champagne et historiographe de cette mémorable expédition, puis deux nobles vénitiens. Ils trouvèrent l'empereur Isaac assis sur son trône richement appareillé, à côté de l'impératrice sa femme, et entouré d'autant de courtisans qu'il y avait eu naguère de gens ardents à le persécuter[3].

Geoffroi de Villeharduin, ainsi qu'il nous le raconte, lui adressa la parole en ces termes : « Sire, tu vois le service que nous avons fait à ton fils et comme nous lui avons bien tenu sa convenance ; mais il ne peut venir céans avant d'avoir accompli les convenances qu'il nous a promises. Il te mande donc à toi, son seigneur, de nous confirmer ce qu'il nous a promis » — « Et quelle est cette promesse ? fit l'empereur. — « Telle comme je vous dirai, reprit Villeharduin. Tout premier : mettre votre empire sous l'obéissance de Rome, comme jadis il y étoit. Puis, donner deux cent mille marcs d'argent à ceux de l'armée ; et l'entretien pendant un an aux croisés, aux grands comme aux petits. Vous devez en outre fournir dix mille hommes à pied et à cheval ; tant à pied que nous voudrons, tant à cheval que vous voudrez ; les mener avec vos navires et les tenir à vos dépens pendant un an dans la terre de Babylone ; enfin entretenir dans la Terre-Sainte six cents chevaliers pendant toute la vie de votre fils. » — Certes, dit l'empereur, la promesse est bien grande. Je ne puis maintenant examiner si elle est valable. Néanmoins vous m'avez tant servi, moi et mon fils, en cette circonstance, que si l'on vous donnoit tout l'empire, vous ne seriez pas trop récompensés[4]. » Quand cette réponse fut rapportée aux princes, ils montèrent tous à cheval ; et, ayant au milieu d'eux le jeune Alexis, ils le menèrent à Constantinople, où les acclamations de la multitude saluèrent le fils du César et les libérateurs de la patrie.

La meilleure harmonie dura quelque temps entre Alexis et les croisés : il venait souvent

(1) Villeharduin, *De la conquête de Constantinople*, éd. P. Paris, 56. (2) *Ibid.* 57.

(3) *Ibid* 58. (4) *Ibid.* 59.

sous leurs tentes, prenait part à leurs jeux, et avait même déjà rempli une partie des promesses qu'il leur avait faites, en payant les deux cent mille marcs d'argent. Mais la haine nationale que les Grecs nourrissaient intérieurement contre les Latins ne s'était point effacée. Ce peuple changeant et variable, que l'aspect d'un nouveau maître, une cérémonie publique, un spectacle quelconque, le prétexte le plus frivole enfin pouvait distraire, avait cependant conservé une rancune profonde de s'être vu dominer par ces hommes de l'Occident, au langage rude et grossier, et qu'ils considéraient comme de vrais barbares.

Un jour, le jeune Alexis s'en vint secrètement à l'hôtel du comte de Flandre. On y manda le doge de Venise et les autres seigneurs. Alexis leur adressa cette singulière confidence : « Sire comte de Flandre, et vous, beaux sires, je suis empereur de par Dieu et par vous ; mais apprenez que mon peuple, qui m'a montré un grand semblant d'amour, ne m'aime aucunement. Les Grecs ont grand dépit de ce que je suis rentré par votre aide en mon héritage. Voici le temps venu où vous devez vous séparer, car votre alliance avec les Vénitiens ne doit durer que jusqu'à la Saint-Michel. Je ne puis en un si court terme tenir toutes les promesses que je vous ai faites ; mais ne m'abandonnez pas. Les Grecs me haïssent durement à cause de vous, et je perdrais mon empire si vous partiez. Demeurez, je vous prie, jusques en mars ; je payerai ce que vous voudrez aux Vénitiens, et vous fournirai tout ce dont vous aurez besoin jusqu'à Pâques. D'ici là j'aurai mis ma terre en tel point que je ne pourrai plus la perdre avec l'aide de Dieu et la vôtre, et pourrai satisfaire à mes engagements. »

Les barons, surpris de ce discours, répondirent qu'ils en délibèreraient. En effet un parlement fut tenu le lendemain, et une violente opposition se manifesta contre les demandes du césar grec. Les croisés, qui déjà au siége de Zara voulaient abandonner l'armée pour se diriger vers la Syrie, véritable but de leur voyage, s'écrièrent qu'ils partiraient incontinent, si l'on ne forçait Alexis à tenir sa parole. Quènes de Béthune fut chargé de déclarer à l'empereur la volonté suprême des princes latins. « Vous et votre père, dit-il au jeune Alexis et à son père, avez souscrit des engagements envers l'armée des croisés, ainsi que vos chartes en font foi. Nous vous sommons de les tenir ; sinon nous ne vous regarderons plus comme nos amis, et poursuivrons nos droits le mieux qu'il nous sera possible. » Les Grecs qui entouraient l'empereur tressaillirent de colere en entendant cette fière déclaration ; mais Quènes de Bethune, impassible et digne, remonta sur son cheval avec Gauthier de Villehardouin, qui l'avait accompagné : la lance haute ils traversèrent Constantinople sans que personne osât les toucher, et arrivèrent sains et saufs au camp. « Ce fut grand'merveille, dit le maréchal de Champagne, car ils venoient d'échapper à un grand péril [1]. » Sur ces entrefaites, un incendie terrible se déclara dans Byzance : on en accusa les Latins. L'exaspération du peuple ne connut plus de bornes. La guerre était inévitable. Isaac et son fils, placés entre la fureur turbulente de leurs sujets et la haine des Latins, n'étaient déjà plus maîtres d'agir à leur volonté. La ville et le camp cessèrent toute relation, et la force des armes dut encore une fois décider du sort de l'empire.

On était alors en hiver ; les Latins résolurent d'attendre le printemps pour assiéger de nouveau Constantinople. Durant cet intervalle les Grecs ne cessèrent d'inventer mille stratagèmes pour se débarrasser de leurs redoutables voisins, qu'ils n'osaient cependant pas attaquer en face. Une nuit ils remplirent dix-sept grands navires de poix, d'étoupes, de tonneaux vides et autres matières combustibles ; ils y mirent le feu, et, par un vent favorable, les lancèrent sur la flotte vénitienne qu'ils espéraient détruire de la sorte. Leur espoir fut déçu ; car l'armée navale prévenue à temps, éteignit le feu qui déjà se communiquait à quelques bâtiments, et les brûlots grecs s'en allèrent au loin se consumer et s'anéantir dans les flots du Bosphore [2].

Dans ces circonstances une révolution

(1) Villeharduin, *De la conquête de Constantinople*, éd. P. Paris, 69. (2) *Ibid.*

nouvelle renversa du trône le malheureux Isaac et son fils, auxquels les Grecs attribuaient leur position désespérée. Un courtisan également nommé Alexis, et surnommé par le peuple Murzulphe, homme ambitieux et perfide, qui avait soufflé dans la multitude la haine des Latins et conseillé à Isaac de rompre avec eux, usurpa violemment la pourpre impériale. Alexis saisi par Murzulphe et ses partisans, un soir qu'il dormait dans sa chambre, fut jeté en prison, où on l'étrangla secrètement. Le vieil Isaac son père mourut aussi de mort tragique ; et Murzulphe, après ces sanglants triomphes, alla se faire couronner dans la basilique de Sainte-Sophie[1]. Ce double forfait parvint bientôt à la connaissance des croisés, et excita chez eux une indignation profonde. « Quand il n'y aurait que ce méfait pour vous armer contre les Grecs, leur dirent les évêques et les prélats, il serait suffisant ; car ils méritent de perdre l'empire : et nous, de par l'apôtre de Rome, nous octroyons pardon de leurs péchés à tous ceux qui, s'étant confessés, mourront pour venger ce crime[2]. »

A l'approche du printemps, le siége de Constantinople fut résolu ; tous les préparatifs avaient été faits durant l'hiver, il ne s'agissait plus que de passer à l'exécution. Mais, avant de tenter cette grande entreprise, on tint conseil, suivant l'usage, pour délibérer sur le sort de la conquête et sur la part que chacun y devait avoir. Il fut convenu que, si Dieu donnait la victoire aux croisés, tout le butin serait mis en commun, et partagé suivant le rang et l'état de chacun ; que les Vénitiens nommeraient six personnes et les Francs six autres, lesquelles éliraient pour empereur celui qui en serait le plus digne à leur gré. Le nouvel empereur d'Orient devait avoir le quart des terres conquises, avec le palais de Blaquerne et celui de Buccoléon, résidences des princes byzantins ; le reste serait divisé par moitié entre les Francs et les Vénitiens. Vingt-quatre prud'hommes élus par les deux armées devaient en outre distribuer les fiefs et les dignités de l'empire, et régler les prérogatives du souverain[3].

Ces conventions ainsi jurées, sous peine d'excommunication et pour le terme d'un an, après lequel chacun pourrait retourner en son pays, on se disposa à livrer un assaut général par mer. Toute l'armée passa sur la flotte et l'on vit de nouveau l'étendard flamand flotter sous les murs de Constantinople. Les vaisseaux abordèrent jusqu'au pied des remparts ; leur ligne se développait sur un espace d'une demi-lieue française. Alors commença l'attaque. Des ponts fixés au haut des mâts portaient les hommes d'armes jusqu'au sommet des tours, où l'on combattit à coup de haches et d'épées en plus de cent endroits à la fois. Les pierriers et les mangonneaux ne cessaient de jouer et de lancer des projectiles sur les assiégés. Le comte de Flandre avec ses chevaliers fit des prodiges de valeur, les autres princes et leurs vassaux ne se comportaient pas moins vaillamment ; mais tant d'efforts restèrent ce jour-là sans résultats. C'était le jeudi 8 avril. Le lendemain l'on tint un parlement ; et le 10, après avoir réparé les vaisseaux et les machines, on porta l'assaut sur un autre endroit des murailles jugé plus accessible. On accoupla deux à deux les navires sur lesquels se dressaient les échelles, afin que des assaillants plus nombreux pussent y monter à la fois. L'armée se mit en branle, « et alors, dit Villehardouin, les clameurs et le bruit étaient si grands qu'il semblait que terre et mer allassent se fondre ensemble[4]. » L'assaut durait longtemps déjà énergique et meurtrier[5] ; quand il s'éleva tout à coup un vent du nord qui poussa contre les murs deux vaisseaux liés ensemble : c'étaient le *Pèlerin* et le *Paradis* montés par les évêques de Troyes et de Soissons. Ils s'approchèrent si près que leurs ponts fixés à la mâture touchaient à l'extrémité des tours. Un des vassaux du comte de Flandre, André, sire de Jurbise en Hainaut, se précipite le premier sur les remparts, et y plante le lion de Flandre. Une foule de guerriers entraînés par son exemple le suivent ; d'autres montent à l'escalade, emportent les tours, brisent les por-

(1) Villeharduin, *De la conquête de Constantinople*, éd. P. Paris, 71. (2) *Ibid.*

(3) *Ibid* 75. (4) *Ibid.* 78. (5) *Ibid.*

tes, les Grecs effrayés reculent, et bientôt les Latins se répandent vainqueurs dans la ville.

Le tyran Murzulphe avait rangé les troupes en bataille devant son camp. Lorsqu'il vit accourir à lui les chevaliers du comte de Saint-Pol, avec leurs coursiers bardés de fer, leurs lances en arrêt et la visière baissée, il eut peur et s'enfuit, lui et les siens, jusque dans le palais de Buccoléon; le soir venu, Murzulphe se sauva par la porte de Blaquerne. Les Latins étaient maîtres de Constantinople; l'armée se rassembla sur une place immense, et l'on tint conseil. A la première ivresse du succès avait succédé un étonnement mêlé de crainte; en effet l'on se trouvait au milieu d'une cité remplie de monuments, d'églises, de palais, peuplée de cinq cent mille habitants. Les travaux de la conquête ne paraissaient pas finis[1] : cependant on apprit le lendemain que Murzulphe et ses troupes avaient fui durant la nuit. Loin de vouloir se révolter, le peuple grec se montrait plein de frayeur et d'épouvante; les Latins, profitant alors de la victoire, agirent en conquérants. Le comte Bauduin de Flandre avec sa chevalerie alla se loger dans les tentes vermeilles que le tyran avait abandonnées la veille; et Henri, son frère, prit possession du palais de Blaquerne, où l'on trouva les trésors de l'empire et les superbes ornements des souverains grecs. Constantinople fut aussitôt livrée au plus affreux pillage; tout ce que les édifices publics et les maisons renfermaient d'or, d'argent, de pierreries et d'étoffes précieuses devint la proie des Latins, les églises mêmes furent dévastées et profanées. Les statues, les colonnes, les monuments de l'art et du génie que la civilisation grecque et romaine avait légués à Byzance, et qui s'élevaient en foule innombrable à travers les rues et les places de la cité de Constantin, ne trouvèrent même pas grâce devant un vainqueur plus brave que lettré[2].

(1) Villeharduin, *De la Conquête*, etc. 79.

(2) Jeoffroi de Villeharduin ne parle pas de la destruction des monuments d'arts par ses compagnons d'armes, mais on en trouve un intéressant tableau dans l'historien grec Nicétas. V. Fabricius, *Biblioth. græca* VI, 405.

Une grande œuvre restait à accomplir, il s'agissait maintenant de consolider la conquête et de fonder un nouveau trône. Deux princes parmi tous les seigneurs de l'armée méritaient par l'éclat de leur origine, par leur puissance et leur illustration de tenir le sceptre impérial : c'étaient le marquis de Montferrat et le comte de Flandre; personne, parmi tant de seigneurs, n'eût osé le leur disputer, mais il était à craindre qu'une fatale rivalité ne s'élevât entre eux. C'est alors que dans l'assemblée des barons fut émise une pensée fort politique. « Si l'on n'élit qu'un seul de ces deux hauts hommes, se dirent-ils entre eux, l'autre en aura si grand dépit qu'il emmenera toute sa gent avec lui, et l'empire sera compromis, comme il manqua d'arriver lorsque Godefroi de Bouillon fut nommé roi de Jérusalem. Agissons de manière que si Dieu donne la couronne à l'un, l'autre aussi soit satisfait. Ainsi, que l'empereur élu accorde à son concurrent toute la terre au delà du Bosphore vers la Turquie et l'île de Crète. »

Cette sage proposition fut accueillie à l'unanimité, et l'on prit jour pour l'élection. Douze prud'hommes furent choisis par la voie des suffrages, ainsi qu'il était convenu, et jurèrent sur les saintes reliques qu'ils nommeraient celui qui serait le plus digne à leur gré de gouverner l'empire[3]. Au jour indiqué, les douze électeurs s'assemblèrent au palais habité par le doge de Venise, et s'enfermèrent dans une chapelle.

L'innombrable multitude des Latins mêlée à la population de Constantinople attendait devant le palais le résultat de l'élection; des émotions diverses animaient cette foule : si les Grecs insouciants et légers ne considéraient dans ce qui allait se passer qu'un spectacle nouveau, les compagnons d'armes du marquis de Montferrat, les guerriers que le comte Bauduin avait amenés des régions lointaines de Flandre et de Hainaut se montraient pleins de crainte et d'anxiété; car jamais débat plus important et plus solennel ne s'était agité pour eux, jamais l'honneur national n'avait été exposé à une plus grande gloire ou à une plus grande

(3) *Ibid.* 84.

déception. Les portes du palais s'ouvrirent enfin, et l'on vit apparaître le vénérable Nevelon, évêque de Soissons, l'un des douze électeurs. Le silence s'établit aussitôt dans la place. « Seigneurs, dit le prélat d'une voix forte, la-Dieu-merci, nous sommes tous d'accord maintenant sur le choix de l'Empereur. Rappelez-vous que vous avez juré sur les reliques d'accepter celui que nous élirions, et de le soutenir envers et contre tous; eh bien! sachez que vous avez pour Empereur le comte Bauduin de Flandre! » Mille exclamations retentirent alors. Bauduin élevé sur un bouclier fut porté triomphalement à la basilique de Sainte-Sophie, et trois semaines après, dans cette même église, l'arrière-petit-fils de Charlemagne et de Bauduin Bras-de-Fer revêtait la pourpre et mettait sur sa tête la couronne de Constantin.

XIII

JEANNE DE CONSTANTINOPLE ET FERNAND DE PORTUGAL. 1206-1214.

Mort de la comtesse Marie de Champagne. — On apprend en Flandre la fin tragique de l'empereur Bauduin. — Douleur des Flamands. — Beaucoup ne veulent pas croire au trépas de Bauduin. — Jeanne et Marguerite de Constantinople sont livrées au roi de France par leur tuteur. — Energiques réclamations et menaces des Flamands. — Désespoir de Philippe de Namur. — Les princesses sont renvoyées en Flandre. — Jeanne épouse Fernand, fils du roi de Portugal. — Fernand fait hommage de la Flandre à Philippe-Auguste. — Arrestation du comte et de la comtesse de Flandre à Péronne par Louis fils du roi. — Louis les relâche après s'être emparé des villes d'Aire et de Saint-Omer. — Colère de Fernand. — Son impopularité en Flandre. — Les Gantois refusent de le reconnaître pour seigneur. — Traité de Pont à-Wendin, entre Fernand et Jeanne d'une part et le prince Louis d'autre part — Les Gantois reçoivent Fernand et Jeanne. — Alliance du comte de Flandre avec le roi d'Angleterre. — Le comte refuse assistance au roi de France son suzerain. — Courroux de ce dernier. — Il dirige contre la Flandre l'expédition préparée contre l'Angleterre. — La flotte française aborde à Dam. — Description de ce port. — Envahissement de la Flandre. — Fernand envoie demander des secours au roi d'Angleterre. — Les comtes de Salisbury et de Boulogne s'embarquent pour la Flandre. — Ils brûlent les vaisseaux du roi près du port de Dam. — Jonction de ces princes avec le comte Fernand. — Motifs de la haine du comte de Boulogne contre le roi de France. — Echecs éprouvés près de Dam par Fernand et ses alliés. — Philippe-Auguste rentre en France. — Le comte de Flandre, réfugié dans l'île de Walcheren, prépare de nouveaux moyens de défense avec le comte de Hollande. — Les villes de Flandre tombées au pouvoir du roi ouvrent leurs portes à Fernand. — Incidents divers. — Prise de Tournai par Fernand. — Siége de Lille. — Les bourgeois rendent la ville au comte leur seigneur. — Philippe-Auguste envahit de nouveau la Flandre. — Il reprend Lille, la saccage et la brûle. — Voyage du comte en Angleterre. — Courses en Artois et dans le comté de Guines. — Préparatifs de la grande coalition contre la France. — L'empereur Othon à Valenciennes. — Partage anticipé de la conquête. — La comtesse Jeanne reste étrangère à la ligue et la désapprouve. — Intrigues de la reine Mathilde. — Sa haine contre le roi de France. — Philippe-Auguste s'avance vers la Flandre en tête de son armée. — Bataille de Bouvines.

Tandis que ces grandes choses s'accomplissaient en Orient, et que victorieux le comte Bauduin occupait le trône de Byzance, la Flandre abandonnée ne conservait de la descendance directe de ses souverains que deux jeunes filles, frêle dépôt sur lequel reposaient désormais toutes ses destinées. Jeanne, l'aînée, avait alors près de quinze ans, Marguerite sa sœur était encore au berceau.

Les deux sœurs vivaient au château de Gand sous la garde et tutelle de leur oncle Philippe, comte de Namur, et des seigneurs que nous avons nommés plus haut. Elles ne devaient plus revoir ni leur père, ni leur mère. A peine avaient-elles appris la haute fortune du comte Bauduin qu'une nouvelle doublement fatale vint les surprendre dans leur isolement. Marie de Champagne embarquée sur la flotte de Jean de Nesle, était partie de Marseille pour la Palestine, où elle croyait rencontrer son mari; succombant aux fatigues de la traversée, et sans doute aussi aux chagrins d'une longue absence, elle tomba malade à Saint-Jean-d'Acre et mourut d'émotion en apprenant que Bauduin venait d'être couronné empereur de Constantinople. Le vaisseau qui devait la ramener triomphante sur les rives du Bosphore, n'apporta que ses restes mortels, auxquels on donna une sépulture solennelle dans la basilique de Sainte-Sophie, où naguère son époux avait été salué du titre de César aux acclamations du peuple et de l'armée.

Quant à Bauduin, sa destinée d'abord si brillante et si belle s'était aussi tout à coup assombrie. Les princes grecs qui régnaient encore dans les nombreuses provinces de l'empire se soulevèrent bientôt pour secouer le joug des Latins, qu'ils regardaient comme humiliant après avoir eu la lâcheté de le subir presque sans opposition. Ils appelèrent à leur aide Johannice, roi des Bulgares, et ce chef de barbares, avide de saisir une occasion d'étendre sa puissance, s'avança sur Andrinople à la tête d'une formidable armée. Bauduin, accompagné de son maréchal Geoffroi de Villeharduin et du comte de Blois, se précipita à leur rencontre. Il n'avait avec lui, outre les soldats grecs, que six cents chevaliers flamands des plus valeureux, et trois cents Français d'élite. Comme les principaux d'Andrinople le détournaient de se mesurer avec les troupes innombrables de Johannice : « Quoi donc, s'écria-t-il, au dire d'un historien grec contemporain, je verrais de mes yeux mes ennemis ravager ma terre, piller et détruire mes villes, et je resterais immobile comme un homme mort! Je supporterais patiemment une telle injure! Plutôt mourir à l'instant même!... » Et sur-le-champ, dit le même auteur, il fit sonner la charge. Il répartit les Francs ainsi que les Grecs en trois divisions, et s'avança fièrement dans la plaine. Les Cumans ou Tartares, apercevant les Francs, feignirent de prendre la fuite avec le butin qu'ils avaient fait, et les Francs se mirent à les poursuivre. Quand ils les eurent suffisamment fourvoyés par ce manége, ceux qui étaient en embuscade se montrèrent, tirèrent sur les chevaux des Francs, puis ils s'éloignaient sans jamais approcher à portée de la lance; les chevaux mouraient, les cavaliers tombaient : les Cumans, armés de javelines turques et de massues de fer, fondaient sur les cavaliers démontés. L'empereur Bauduin succomba enfin dans la mêlée, le 14 avril 1205, et ses troupes furent anéanties[1]. »

Telle fut la fin du comte de Flandre; plusieurs historiens y ajoutent des circonstances qui la rendent encore plus tragique et plus déplorable. Les uns disent que, fait prisonnier par Johannice, il fut précipité du haut d'un rocher; d'autres, que le roi de Bulgarie lui fit couper les bras et les jambes et fit jeter le tronc, la tête la première, dans un précipice où il vécut encore pendant trois jours, après lesquels son cadavre devint la proie des oiseaux. Mille récits plus ou moins merveilleux circulèrent aussi sur le trépas de l'infortuné Bauduin. Quoi qu'il en soit, la mort de ce prince étant connue de toute l'armée, celle-ci revint à Constantinople. Dès qu'elle y fut arrivée, Henri de Hainaut, frère de Bauduin qui était déjà régent, fut couronné empereur, le dimanche 20 août 1206, dans l'église de Sainte-Sophie[2].

L'empereur Bauduin fut regretté des Grecs, qui le considéraient comme un monarque plein de sagesse et de vertu[3]; mais c'est surtout en Flandre et en Hainaut que la nouvelle de sa mort excita une douleur universelle. Des services funèbres furent célébrés pour lui dans toutes les églises, et d'abondantes aumônes furent distribuées à l'intention du défunt aux veuves et aux orphelins des deux comtés ainsi que dans les asiles des pauvres et des malheureux, tels que léproseries, hospices et hôpitaux[4]. Mais bientôt il se répandit d'étranges rumeurs; on racontait que l'empereur n'était pas mort comme on le pensait, qu'il s'était échappé des mains des Sarrasins, et bien plus, qu'il arriverait soudainement en Flandre. La perplexité fut grande, l'agitation fut extrême jusqu'à ce qu'enfin l'on publia dans les deux comtés des lettres venues d'Orient. Ces lettres, écrites par Henri frère et successeur de Bauduin à l'empire, ne laissaient aucun doute sur la mort du comte; cependant il y eut encore des gens qui restèrent convaincus que leur bon souverain devait un jour apparaître au milieu d'eux[5]. Il en est ainsi toutes les fois qu'un personnage héroïque vient à mourir loin des

(1) *Chronique de la conquête de Constantinople par un auteur anonyme, écrite dans les premières années du XIVe siècle, et traduite, d'après le manuscrit grec inédit*, par J. A. Buchon. Paris, 1825.

(2) V. l'historien grec contemporain Nicétas, traduction de Cousin, p. 461.

(3) *Ibid.* 426.

(4) Jacques de Guise, *Ann. Hannoniæ*, XIV, 4.

(5) *Ibid.*

siens ; le vulgaire, qui n'a point vu et touché sa dépouille reste incrédule ; pour lui tout grand homme est immortel. On verra plus tard ce qui advint de cette fatale croyance.

Jeanne et sa sœur étaient donc orphelines. Les peuples de la Flandre et du Hainaut reportèrent sur ces deux jeunes filles l'affection qu'ils avaient vouée à leur père. Malheureusement, elles ne trouvèrent pas dans leur tuteur tout le désintéressement et tout l'appui qu'elles étaient en droit d'en attendre. Philippe de Namur, homme insouciant et faible, se laissa complétement dominer par le roi de France. Le monarque tenait beaucoup à avoir la garde-noble, comme on disait alors, de Jeanne héritière de deux belles et riches provinces, et il redoutait surtout de voir cette princesse épouser quelque seigneur anglais [1].

Philippe-Auguste séduisit le comte de Namur en lui donnant pour femme sa fille Marie, qu'il avait eue d'Agnès de Méranie, sa troisième épouse, et se fit livrer en échange les deux jeunes princesses, qu'on enleva clandestinement du château de Gand, et qu'on transporta à Paris. Les gens de Flandre et du Hainaut entrèrent dans une grande colère quand ils apprirent cette trahison. Ils voulurent s'affranchir de la domination de Philippe [2], et le poursuivirent de si amers reproches qu'il en tomba malade et mourut peu d'années après. Les historiens du temps racontent que, pour expier la faute qu'il avait commise de sacrifier sa nièce à la politique du roi de France, il voulut se confesser solennellement à quatre prélats, les abbés de Cambron, de Villers, de Marchiennes et de Saint-Jean de Valenciennes. Puis, s'il faut en croire certains chroniqueurs, l'heure de sa mort approchant, il se fit attacher une corde au cou et traîner en cet état à travers les rues et carrefours de Valenciennes, criant d'une voix lamentable : « J'ai vécu en chien, il faut que je meure en chien ! »

Jeanne et sa sœur n'en étaient pas moins au Louvre sous la main de Philippe-Auguste. Elles y restèrent jusqu'à ce que les Flamands les réclamèrent avec tant d'énergie que le roi crut politique de les leur renvoyer. Ils étaient, en effet, résolus de se donner au roi d'Angleterre si le roi de France ne rendait pas leur jeune suzeraine [3]. Philippe le savait fort bien, et se vit ainsi forcé d'accéder au désir d'un peuple dont il connaissait depuis longtemps la ténacité et l'énergie. Les deux orphelines revinrent donc à Bruges, où la sollicitude des Flamands veilla sur elles plus vivement que jamais.

C'est alors que, par l'entremise de la reine Mathilde, veuve de Philippe d'Alsace, fut conclu le mariage de Jeanne avec Fernand, son neveu, fils de Sanche Ier, roi de Portugal. Il paraîtrait que pour acheter l'adhésion du roi de France, Mathilde aurait été obligée de lui payer une très-forte somme d'argent et de faire en outre de riches présents à ses conseillers [4]. Philippe-Auguste s'était fait aussi promettre à l'avance, par Fernand, les villes d'Aire et de Saint-Omer, qui jadis avaient été rendues au comte Bauduin en vertu du traité de Péronne. Fernand, trop heureux d'épouser l'héritière de Flandre, avait tout promis sans s'inquiéter s'il n'allait pas de la sorte se rendre odieux à ses nouveaux sujets.

Les noces furent célébrées à Paris avec une magnificence extraordinaire, aux frais des bonnes villes de Flandre et de Hainaut. « On se livra, à cette occasion, dit le cordelier Jacques de Guise, à une allégresse inexprimable, oubliant cette parole du sage : que « l'excès de la joie est voisin de la douleur [5]. » Ceci se passait en 1211. Jeanne avait alors un peu plus de vingt ans. S'il faut en croire les monuments contemporains que nous avons sous les yeux [6], Jeanne était à cette époque une jeune fille aux cheveux longs et flottants sur les épaules. Pour tout ornement, un cercle de perles entoure sa tête. Une simple tunique l'enveloppe, et elle agace du doigt le faucon qui perche sur sa main gauche à la mode du temps.

(1) J. de G. *Ann. Hann.* XIV, 6. (2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Li estore des ducs de Normandie et des rois d'Engleterre*, fol. 163 v°, Ier col. (5) *Ann. Hann.* XIV. 8

(6) Les sceaux des diverses chartes conservées dans nos archives.

Lorsque Fernand eut prêté foi et hommage au roi, les deux époux prirent le chemin de la Flandre, comptant fermement sur l'alliance et l'amitié du monarque. Mais, arrivés à Péronne, Louis, fils du roi, qui les avait précédés en grande escorte de gens d'armes, les fit arrêter avec leur suite et enfermer dans le château de cette ville jusqu'à ce qu'il se fût emparé des villes d'Aire et de Saint-Omer, promises par Fernand. Louis prit possession des deux villes; il y massacra tout ce qu'il y avait rencontré de Flamands fidèles, les garnit de vivres et de munitions; après quoi, il donna l'ordre de mettre en liberté le comte et la comtesse.

Fernand ne pardonna jamais l'odieuse violence dont sa jeune épouse et lui avaient été l'objet dans cette circonstance. Désormais ennemi mortel du roi de France, il arrivait néanmoins dans ses nouveaux états plus impopulaire qu'on ne saurait dire. Voici, d'après un vieil auteur, ce que la comtesse Jeanne aurait été obligée d'entendre de la bouche d'un des plus hauts barons du pays : « Dame, lui dit le sire de Tournai moult aigrement, vous nous avez laidement servis; car votre mari est serf du roy de France, et s'en vanta le roy en nostre présence à Paris, et que si fut son père et le roy de Portugal, qui est à présent. Or, est ainsi que nul serf ne peut tenir plein pied de terre que son seigneur n'aist s'il luy plaît; et il le peut faire pendre ou faire noyer si il mesprend rien envers lui. Dame, prenez votre serf, qu'il soit maudit de Dieu, et allez-vous-en en Portugal, où sont les serves gens; car jamais serf n'aura sur les Flamands aucune maîtrise; et veuillez bien savoir que si Fernand est encore quinze jours par deçà, nous lui ferons couper la tête[1]. »

A une journée de marche de Péronne, Jeanne, qui depuis son mariage avait éprouvé tant d'émotions diverses, tomba malade. Une fièvre violente s'empara d'elle. La reine Mathilde était en ce moment à Douai. Fernand laissa son épouse auprès d'elle, et, accompagné de Philippe, comte de Namur, de Jean de Nesle, châtelain de Bruges, et de Siger, châtelain de Gand, il se présenta aux villes de Lille, Courtrai, Ypres, et Bruges, afin de s'y faire reconnaître en qualité de comte de Flandre; car l'adhésion des bourgeois et du peuple était alors non moins indispensable que celle du suzerain. Il y fut reçu froidement; les Gantois montrèrent surtout des dispositions hostiles. Ils prétendaient que l'union de cet étranger avec leur souveraine s'était conclue sans le consentement des villes flamandes, ajoutant que la comtesse avait été vendue et non mariée.

Le principal motif de leur opposition était l'odieux guet-apens dont Louis de France s'était rendu coupable envers Jeanne : et ils craignaient avec raison que Philippe-Auguste ne renouvelât contre leur pays ses tentatives d'envahissement. Un prince qui devenait comte de Flandre sous les auspices du roi ne devait compter que sur les antipathies des habitants de Gand, les plus fiers bourgeois du pays. Ils lui fermèrent donc leurs portes, lui déclarant qu'ils ne le recevraient pas s'il n'avait avec lui la comtesse Jeanne, leur seule dame et maîtresse. Fernand, qui ne connaissait pas encore sans doute à quels gens il avait affaire, voulut entrer de force. Les Gantois, ayant à leur tête Rasse de Gavre et Arnoul d'Audenarde, sortirent des murs et le poursuivirent. Il eût été infailliblement écrasé si par hasard il ne s'était trouvé sur la Lys, entre les bourgeois et lui, un pont qu'il fit couper en toute hâte; ce qui le sauva. Dans leur colère, les Gantois s'en allèrent alors piller Courtrai, coupable d'avoir reconnu et hébergé le Portugais.

Fernand mettait le pied en Flandre pour la première fois sous de malheureux auspices. Pour faire acte de souveraineté et conquérir l'affection de ses nouveaux sujets, il aurait volontiers repris Aire et Saint-Omer sur le fils du roi de France. Déjà même il avait fait approvisionner Lille et Douai; et il se disposait à marcher contre Louis, qui l'attendait à Arras. Les grands vassaux qui entouraient Fernand et la comtesse Jeanne son épouse le détournèrent d'une entreprise préparée sans réflexion, dans un moment de colère, et tentée contre

(1) *Le livre de Boudoyn comte de Flandre*, publié par MM. Serrure et Voisin; *Introd.* XV.

des forces très-supérieures : on le décida, non sans peine, à négocier un accommodement avec le fils du roi, qui paraissait fort disposé à ne pas s'en tenir aux villes d'Artois qu'il venait de prendre, et à faire irruption en Flandre. Le 24 février 1211, un traité se conclut, entre Lens et Pont-à-Vendin, par lequel Fernand et Jeanne remirent définitivement et à toujours à Louis, fils aîné du roi et à ses hoirs, comme étant aux droits de sa mère Isabelle de Hainaut, les villes d'Aire et de Saint-Omer. Le fils du roi promit, de son côté, de ne jamais rien réclamer dans le comté de Flandre ; et l'on donna pour otages de ces conventions mutuelles les plus hauts barons du pays, entre autres le châtelain de Bruges et celui de Gand[1].

Alors Fernand songea à se faire reconnaître des Gantois. Accompagné de la comtesse Jeanne, et suivi d'une nombreuse armée, il se présenta devant leur ville. A la vue de la jeune souveraine et de tous les chevaliers flamands qui formaient son escorte, ils ne firent plus de résistance, consentirent à recevoir les deux époux, et leur payèrent même, à titre de composition, une assez forte somme d'argent. Peu de temps après, Fernand et Jeanne se concilièrent tout à fait la puissante ville de Gand en lui accordant une nouvelle organisation municipale. Les échevins devinrent électifs par année, comme l'étaient ceux d'Ypres depuis 1209.

Cependant le traité de Pont-à-Vendin n'avait pu effacer du cœur de Fernand le souvenir de la prison de Péronne. Quand il eut pris possession de la Flandre, il résolut de mettre à exécution ses projets de vengeance contre le monarque français. En cela il était assuré de la sympathie et du concours de ses nouveaux sujets, qui depuis si longtemps nourrissaient pour Philippe-Auguste une haine qui n'était que trop motivée.

Ce fut sur Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre, que Fernand porta naturellement ses vues. Dans l'été de 1212, il noua des relations avec ce prince, et bientôt intervint un traité d'alliance offensive et défensive, avec promesse, de la part du roi, de fournir des secours en hommes et en argent aussitôt que le comte de Flandre en aurait besoin[2].

La rupture ne tarda pas à éclater entre Philippe-Auguste et Fernand. Jean-sans-Terre avait été naguère condamné par la cour des pairs de France, à cause du meurtre d'Arthur son neveu. De plus, le pape Innocent III venait de l'excommunier pour le punir de ses violences envers le clergé. Ses sujets avaient été déliés par le pontife du serment de fidélité; on disait même qu'Innocent offrait la couronne d'Angleterre à Philippe-Auguste. Jean appela à son aide son neveu Othon IV, roi de Germanie; or, celui-ci n'était guère en mesure de le secourir. Elu empereur par la protection du pape, Othon avait tourné ses armes contre le Saint-Siége et était aussi excommunié. Frédéric II, fils de Henri VI, couronné à sa place, s'était uni avec le roi de France. Mais, si les deux monarques déposés par le souverain pontife avaient contre eux ces puissants ennemis, ils trouvaient d'un autre côté des alliés dans les comtes de Flandre, de Hollande, de Boulogne, et autres. Ces princes, réunis dans une même communauté de haines et d'intérêts, formèrent bientôt, avec Jean-sans-Terre et Othon, une des plus redoutables coalitions dont les annales du moyen âge nous aient gardé le souvenir.

Quant à Fernand, qui de tous les mécontents n'était pas le moins courroucé, il crut le moment de la vengeance arrivé lorsque Philippe-Auguste prépara son expédition pour tenter la conquête de l'Angleterre. Le roi convoqua à Soissons un parlement de tous ses barons : ils y vinrent en foule se ranger sous sa bannière. Le comte de Flandre seul fit défaut, déclarant qu'il n'assisterait pas son suzerain, si celui-ci ne lui donnait satisfaction en lui rendant les villes d'Aire et de Saint-Omer. Philippe-Auguste ignorait encore l'alliance de Fernand avec les ennemis du royaume : il lui offrit quelques

(1) Archives de Flandre à Lille, 1er *cartul. d'Artois*, pièce 193. Cet acte a été imprimé plusieurs fois.

(2) V. Rymer, *Fœdera*, nova edit. Londini, 1816, I, 105, 107.

dédommagements. Le comte les repoussa avec dédain, et le roi vit bien alors que Fernand entrait en rébellion ouverte. Sur ces entrefaites, Jean-sans-Terre se réconcilia avec le pape, et l'expédition de Philippe-Auguste, qui ne marchait que comme exécuteur des ordres du Saint-Siége, se trouva san objet. Innocent l'avait même tout à fait interdite. Philippe aussitôt tourna toutes ses forces contre la Flandre, et cette contrée devint le théâtre d'une guerre acharnée.

La flotte du roi de France, composée de dix-sept cents barques montées par quinze mille lances, sortit du port de Calais, et se dirigea vers les côtes de Flandre. Le roi, qui s'était avancé avec sa chevalerie jusqu'à Gravelines, y attendit ses vaisseaux, et l'armée d'invasion y stationna pendant quelques jours. Fernand, sommé par Philippe-Auguste de se rendre auprès de lui, ne parut pas. Alors Philippe pénétra en Flandre, tandis que la flotte, sous la conduite de Savari de Mauléon, mettait à la voile pour le port de Dam. « Partis de Gravelines, dit Philippe le Breton, les navires, sillonnant les flots de la mer, parcoururent successivement les lieux où elle longe le rivage blanchâtre du pays des Blavotins, ceux où la Flandre se prolonge en plaines marécageuses, ceux où les habitants de Furnes, par une exception remarquable, labourent les campagnes voisines de l'Océan, et où le Belge montre maintenant ses pénates en ruines, ses maisons à demi-renversées, monuments de son antique puissance.... Sortant de ces parages, et poussée par un vent propice, la flotte entre joyeusement dans le port de Dam, port tellement vaste et si bien abrité qu'il pouvait contenir dans son enceinte tous nos navires. Cette belle cité, baignée par des eaux qui coulent doucement, est fière d'un sol fertile, du voisinage de la mer, et des avantages de sa situation. Là se trouvent les richesses apportées par les vaisseaux de toutes les parties du monde; des masses d'argent non encore travaillées, et de ce métal qui brille de rouge; les tissus des Phéniciens, des Sères (Chinois), et ceux que les Cyclades produisent; des pelleteries variées qu'envoie la Hongrie, les graines destinées à la teinture en écarlate, des radeaux chargés des vins que fournissent la Gascogne et La Rochelle, du fer et des métaux, des draperies, et autres marchandises que l'Angleterre et la Flandre ont transportées en ce lieu pour les envoyer de là dans les divers pays du globe[1]. »

Cependant le roi de France avait envahi tout le territoire flamand; et « ses troupes se dispersaient de tous côtés, semblables aux sauterelles qui, inondant les campagnes, se chargent de dépouilles et se plaisent à enlever le butin[2]. » A son arrivée devant Ypres, Fernand lui adressa des propositions de paix; car il commençait à être effrayé d'une agression si formidable et si prompte[3]. Philippe-Auguste ne voulut rien écouter; alors Fernand, ne perdant pas courage, réunit tous ses chevaliers et le plus grand nombre d'hommes de guerre qu'il put trouver, et tint conseil sur les meilleures mesures à prendre en pareille occurrence. Déjà la ville d'Ypres s'était rendue au roi de France et lui avait livré les principaux d'entre ses bourgeois pour otages. Gand et Bruges, dont les châtelains garants du traité de Pont-à-Vendin avaient quitté le parti de leur seigneur pour celui du roi, imitèrent cet exemple. La Flandre presque tout entière allait tomber au pouvoir de Philippe. Fernand et ses conseillers résolurent d'envoyer en toute hâte vers le roi d'Angleterre pour en réclamer du secours.

Bauduin de Neuport, chargé de cette mission, s'embarqua aussitôt et se dirigea vers Sandwick, où il espérait trouver le roi. Il y arriva la nuit. Le roi était alors aux environs de Douvres avec le cardinal Pandolphe, légat du Saint-Siége, qui venait de conclure la réconciliation entre Jean-sans-Terre et Innocent III, et de lever l'interdit lancé contre l'Angleterre. Bauduin de Neuport monta à cheval sans délai et se rendit à toute bride vers le monarque. Il en fut très-bien reçu, et le roi lui dit : « Annoncez au comte de Flandre que je l'aiderai de tout mon cœur; je vais incontinent lui en-

(1) *Philippide*, chants IX et X. (2) *Ibid.*
(3) *Li estore des ducs de Normandie*, fol. 163.

voyer le comte de Salisbury mon frère, et le plus de chevaliers et d'argent que je pourrai[1]. » Il donna en même temps aux chevaliers flamands qui étaient près de lui congé de retourner vers leur seigneur, afin de lui faire assistance. Renaud de Dammartin, comte de Boulogne, et Hugues de Boves se trouvaient aussi au camp du roi. Ils voulurent se joindre à l'expédition.

Huit jours avant la Pentecôte, elle partit de Douvres sous le commandement de Guillaume Longue-Épée, comte de Salisbury, lequel montait un navire si grand et si beau que chacun disait qu'il n'en existait pas de pareil[2]. On eut petit vent durant toute la traversée; de sorte que la flotte n'aborda que le jeudi suivant en un lieu appelé la Mue, à deux lieues de Dam. Là, les chevaliers et sergents s'appareillèrent; on quitta les navires de haut bord pour entrer dans les bateaux plats, et on se précipita sur la flotte française dégarnie de troupes : car le roi de France avait imprudemment appelé près de lui la plupart des hommes d'armes qui devaient défendre ses vaisseaux. Quatre cents barques dispersées le long de la côte, parce que le port, quoique fort vaste, ne pouvait les contenir toutes, tombèrent au pouvoir du comte de Salisbury et des chevaliers flamands ; mais ils ne purent s'emparer du reste, composé de gros navires qu'on avait échoués à sec sur le rivage[3].

Le lendemain vendredi, le comte de Flandre, ayant appris la venue des secours d'Angleterre, arriva près de Dam avec une escorte de quarante chevaliers seulement. Aussitôt qu'on le vit venir, les comtes de Salisbury et de Boulogne descendirent à terre et se rendirent à sa rencontre. Dans cette entrevue ils le requirent de rompre tout lien de vassalité et d'obéissance envers le roi de France, et de s'unir plus étroitement que jamais à la cause du roi d'Angleterre. Fernand jura sur les reliques qu'il aiderait toujours et de bonne foi le roi d'Angleterre, qu'il lui serait toujours fidèle et ne ferait ni paix ni trêve avec le roi de France sans son consentement et celui du comte de Boulogne.[4] Renaud de Dammartin avait juré une haine mortelle au roi de France, depuis que celui-ci l'avait expulsé de sa terre pour différentes exactions commises contre des seigneurs voisins, et notamment contre l'évêque de Beauvais cousin du roi. Mais l'origine de sa colère, s'il faut en croire un chroniqueur, remontait plus haut.

Un jour, se trouvant dans les appartements du roi, à l'hôtel Saint-Paul à Paris, une querelle s'éleva entre lui et Hugues de Saint-Pol. Hugues le frappa du poing au visage et le sang jaillit; Renaud tira sa dague et en allait frapper le comte de Saint-Pol, lorsque le roi et les barons présents se portèrent entre les deux antagonistes. Renaud, furieux de n'avoir pu se venger, sortit du palais, remonta à cheval et regagna son pays. Le roi lui envoya bientôt après frère Garin, son conseiller, pour l'apaiser et l'engager à faire sa paix avec le comte de Saint-Pol; mais Renaud de Dammartin répondit qu'il ne pourrait oublier l'injure et la pardonner, tant que le sang qui avait coulé de son visage ne fût remonté de lui-même à sa source[5]. En conséquence, il s'était livré contre son ennemi et les parents de ce dernier à des actes de violence tels que le roi avait été obligé d'envahir le comté de Boulogne et de chasser Renaud. Le comte alors, plus que jamais irrité, s'était jeté dans le parti du roi d'Angleterre et avait par ses intrigues puissamment contribué à former la grande coalition que l'on connaît, et à laquelle Fernand, de son côté venait de se vouer corps et âme.

Le samedi, veille de la Pentecôte, le comte de Flandre, le comte de Boulogne et les autres chevaliers qui avaient débarqué se levèrent de grand matin, entendirent la messe et puis s'armèrent et montèrent à cheval pour s'approcher de Dam. A une demi-lieue de la ville, on s'arrêta pour tenir conseil et aviser aux moyens d'assaillir les murailles du côté de la terre. Robert de Béthune et Gauthier de Ghistelles s'étaient portés en avant afin de reconnaître le pays. Ayant traversé la rivière qui coule de Bru-

(1) *Li es'ore des ducs de N.* fol. 163.
(2) *Ibid.* 164.
(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*
(5) *Les an·iennes Chroniques de Flandre, msc. de la Bibl. Imp.* nº 8380, fol. 32.

ges à Dam, ils montèrent sur une éminence et regardèrent du côté de Male, château appartenant au comte de Flandre et situé aux environs de Bruges. Ils y aperçurent une grande multitude de gens et crurent d'abord que c'étaient les bourgeois de Bruges qui sortaient de la ville pour venir au-devant de leur seigneur. En ce moment une bonne femme, qui connaissait Gauthier de Ghistelles, accourut vers les deux chevaliers et s'écria toute essoufflée : « Messire Gauthier, que faites-vous ici? Le roi de France est entré avec toute son armée dans le pays et ce sont ses gens que vous voyez là-bas[1]. » Les barons rejoignirent les princes en toute hâte et leur apprirent la nouvelle. Le comte de Boulogne dit alors à celui de Flandre : « Sire, tirons-nous arrière; il ne ferait pas bon de rester ici[2]. »

En effet, le roi de France, ayant connu à Gand la destruction de la flotte, accourait vers Dam avec toute son armée. Il était à peu de distance, et déjà ses arbalétriers d'avant-garde faisaient siffler leurs carreaux aux oreilles des chevaliers flamands. On essaya de leur faire résistance; ce qui donna le temps à la chevalerie française d'approcher. Grand nombre des gens du comte, qui avaient été assez téméraires pour vouloir soutenir le combat, furent tués ou jetés à la mer; plusieurs braves chevaliers tombèrent au pouvoir des Français, entre autres Gauthier de Vormezele, Jean son frère, Guillaume d'Eyne, Guillaume d'Ypres, Ghislain de Haveskerke. On dit que le comte de Boulogne lui-même avait été pris sur le rivage; mais, reconnu par des parents et des amis qui redoutaient avec raison que le roi ne lui fit un mauvais parti, on le laissa s'échapper. Il laissa au pouvoir des Français son cheval, ses armures et son heaume surmonté de lames de baleines formant deux aigrettes élancées[3]. Renaud eut le temps de gagner le grand vaisseau royal avec les comtes de Flandre et de Salisbury. Ce fut Robert de Béthune qui contraignit son maître le comte de Flandre à se jeter dans une barque. Personne ne voulut quitter le rivage avant que Fernand fût en sûreté sur le vaisseau. Les princes se dirigèrent vers l'île de Walcheren pour attendre les événements et se préparer à une nouvelle lutte[4].

En arrivant à Dam, le roi de France fit décharger les vivres et munitions de guerre existant sur les navires qui lui restaient; après quoi il mit le feu à la flotte afin de ne pas la laisser au pouvoir des ennemis, et livra aux flammes la ville elle-même et les campagnes environnantes. Il partit ensuite à la lueur de cet immense incendie, et, traversant la Flandre en exterminateur, il prit des otages dans les principales villes conquises : telles que Gand, Bruges, Ypres, Lille et Douai; rendit ceux des trois premières pour la somme de trente mille marcs d'argent, détruisit Lille de fond en comble à cause de l'amour que les habitants portaient au comte leur légitime souverain, garda Douai et rentra en France laissant derrière lui un pays en ruine et une mémoire exécrée.

La Flandre alors respira un peu. Les barons du comté s'assemblèrent à Courtrai, ceux du Hainaut vinrent à Audenarde; et tout ce qu'il y avait de Flamands capables de porter une pique accourut se ranger, chacun sous la bannière de son seigneur respectif. Mais on ne savait quelle résolution prendre en l'absence du souverain, et, au milieu du trouble et de la confusion causés par les derniers événements, on ignorait de quel côté le comte Fernand avait porté ses pas après la déconfiture de Bruges.

Les barons congédièrent leurs vassaux jusqu'à nouvel ordre et chargèrent trois nobles hommes, Arnoul de Landas, Philippe de Maldeghem et le sire de La Wœstine, d'aller à la recherche du comte. Ils se rendirent à Nieuport, où était Robert de Béthune, et lui demandèrent s'il savait quelques nouvelles des princes. Robert leur apprit qu'un pêcheur venait de lui annoncer qu'il les avait vus dans l'île de Walcheren et le comte de Hollande avec eux. Robert de Béthune et les trois barons s'embarquèrent le lendemain de grand matin sur un petit

(1) *Li estore des ducs de N.* fol. 164, 2e col. (2) *Ibid.*
(3) *Philippide*, chant IX.

(4) *Ibid.* 165.

bateau de pêche. En naviguant vers Walcheren, ils aperçurent en mer le comte de Salisbury monté sur le vaisseau royal, et escorté de sept autres navires se dirigeant vers l'Angleterre.

Arrivés en l'île de Walcheren, ils trouvèrent le comte de Flandre, Renaud de Boulogne et le comte de Hollande, qui avait amené une troupe nombreuse de gens d'armes. Fernand fit grand accueil aux chevaliers et fut bien content d'apprendre que Philippe-Auguste, après avoir brûlé ses vaisseaux, était retourné en France. On résolut aussitôt de regagner la Flandre; et deux jours après, les princes et leur armée abordaient au port de Dam. De là Fernand se rendit à Bruges, puis à Gand, qui lui ouvrirent successivement leurs portes et le reçurent à grande joie comme leur droit seigneur[1]. A Gand l'on sut que le roi, en passant par Lille et Douai, avait laissé dans les châteaux de ces deux villes de fortes garnisons commandées par le prince Louis et Gauthier de Châtillon, comte de Saint-Pol. Le comte de Flandre reçut même bientôt avis que le prince formait le projet de brûler Courtrai. « Or, sus, seigneurs, s'écria le comte de Boulogne à cette nouvelle, montons à cheval, et courons nous enfermer à Courtrai! Si nous étions dans la ville nous empêcherions bien qu'elle ne fût brûlée[2]. »

Alors les comtes, barons, chevaliers et écuyers s'armèrent à la hâte, montèrent à cheval et sortirent de Gand. Ils passèrent par Dronghem afin de mettre la Lys entre eux et les Français. Arrivés à Deynse, ils eurent la douleur de voir les flammes et la fumée s'élever au-dessus des toits de Courtrai. Des paysans leur apprirent que la ville était réduite en cendres, que Daniel de Malines et Philippe de La Wœstine avaient été faits prisonniers en voulant la défendre, et que Louis était rentré à Lille avec toute sa troupe[3].

Le comte de Flandre, fort affligé de ce désastre qu'il n'avait pu prévenir, se dirigea vers Ypres, où les habitants comme ceux de Bruges et de Gand, l'accueillirent avec honneur et empressement. Il fut décidé que l'armée prendrait position dans cette ville, qu'on fortifierait et dont on ferait un dépôt d'approvisionnements pour tout le temps de la guerre. En conséquence, on creusa des fossés larges et profonds qui furent remplis d'eau. On construisit de fortes tours en bois, des portes faites d'un mélange de pierres, de briques et de poutres en chêne; on éleva autour de la ville des haies palissadées en guise de murailles. Quand ces travaux de défense furent achevés et qu'ils furent munis de machines de toute espèce, le comte se détermina à aller assiéger la forteresse d'Erquinghem-sur-la-Lys que Jean, châtelain de Lille, détenait pour le roi. Les Flamands ne purent jamais traverser la rivière, et après quinze jours d'un siége inutile, ils revinrent à Ypres.

Peu de jours après, on résolut de se porter sur Lille. Le prince Louis n'y était plus; mais il y avait laissé deux cents chevaliers déterminés. Après des tentatives infructueuses contre cette ville, Fernand se replia de nouveau sur Ypres. Dans la retraite, les hommes d'armes français se jetèrent sur son avant-garde et firent prisonnier Bouchard de Bourghelles, un des plus nobles et des plus valeureux chevaliers flamands[4]. Voyant que pour le moment il ne pourrait pas reprendre les villes et châteaux de la Flandre wallonne occupés par les troupes françaises, le comte songea à attaquer Tournai qui n'avait d'autres défenseurs que ses habitants.

On se rappelle que cette cité s'était mise naguère sous la protection de Philippe-Auguste. Depuis lors elle avait toujours préféré la domination du roi à celle des princes flamands, et dans toutes les occasions elle se déclarait pour les intérêts français. Fernand vint l'investir avec toute son armée. Des pierriers, des mangonneaux et autres engins lancèrent sur la ville une pluie de pierres et de feu. Chaque jour de nombreux assauts étaient livrés aux murailles; enfin, après des efforts multipliés et de grandes pertes de part et d'autre, le comte de Flandre pénétra dans la cité par une brèche de

(1) *Li estore des ducs de N.* fol. 165. v. — Jacques de Guise, XIV, 80.
(2) *Li estore des ducs de N.* fol. 166. (3) *Ibid.*

(4) Jacques de Guise, XIV, 86.

près de mille pieds de large, la saccagea, et en démolit les portes et les remparts. Les bourgeois offrirent vingt-deux mille livres au vainqueur pour qu'il consentît à ne pas brûler le reste de la ville. Fernand les accepta, fit couper une douzaine de têtes et prit soixante otages qu'il envoya au château de Gand. Huit jours après la prise de Tournai, le feu se déclara dans le Marché-aux-Vaches et consuma cinq hameaux hors des murs de la ville. A la même heure un autre incendie éclata hors de la porte de Prune, près de l'église Saint-Martin; enfin, à l'intérieur de la cité, des flammes s'élevèrent également dans le quartier appelé de Dame Odile Aletacque, dans la cour et dans le quartier Saint-Pierre, de sorte que toute la ville semblait devoir être entièrement consumée. On éteignit le feu; mais le comte Fernand, qui avait promis de ne rien incendier et avait reçu de l'argent en conséquence, entra dans une grande colère et fit soigneusement rechercher la cause et les auteurs de ce désastre. On découvrit qu'ils étaient l'ouvrage de soldats flamands, mécontents de ce que le comte ne livrait pas la ville au pillage. Sur l'ordre du comte, huit coupables furent sur-le-champ torturés et suppliciés de la manière la plus affreuse; tandis que leurs complices prenaient la fuite. Fernand rétablit l'ordre et la paix dans Tournai[1]. Il y institua des prévôts, des jurés, des échevins, des sergents; renouvela enfin tous les officiers de la ville : car une grande partie des titulaires avaient été envoyés en otage à Gand[2].

Enhardi par le succès, le comte revint ensuite assiéger de nouveau la ville de Lille. Le prince Louis, trompé par les beaux semblants que les bourgeois lui faisaient, en avait retiré les troupes pour les ramener en France[3] et n'avait laissé que petit nombre d'hommes d'armes dans un donjon, appelé le château de Regneaux, situé près des remparts et disposé de façon que l'entrée en était également libre soit de l'intérieur soit de l'extérieur de la ville. Les habitants ne demandaient pas mieux que de recevoir leur seigneur légitime et détestaient les Français en raison des maux que ceux-ci leur avaient fait souffrir. Ils ouvrirent donc leurs portes et Fernand rentra en possession d'une ville qui devait bientôt expier cruellement son patriotisme et sa fidélité. En effet, Philippe-Auguste apprit les avantages remportés par le comte. Il n'avait jamais espéré conserver les villes de la Flandre tudesque, sur lesquelles il ne voulait qu'exercer sa vengeance; mais il comptait sur la possession de la Flandre wallonne : et la reddition de Lille, la principale des cités de ce pays, le transporta de colère. Il accourut lui-même en Flandre à la tête d'une armée formidable et signala son arrivée par le siége de Lille. Ce fut un des épisodes les plus atroces des guerres de ce temps-là.

C'était la nuit. Le roi, dans l'impétuosité de sa fureur, avait emporté la cité avant même que les bourgeois surpris se fussent mis sur leurs gardes. Il n'y avait encore personne aux remparts, que déjà Philippe se répandait à travers la ville en tête de ses hommes d'armes, le fer d'une main, le feu de l'autre. Le sac et le pillage sont des moyens trop lents pour assouvir sa fureur; il lui faut l'incendie, et bientôt le feu se déroule de toutes parts. Le comte Fernand était dans Lille, malade d'une fièvre double-tierce qui le tourmentait depuis le siége de Tournai[4]. Porté sur une litière et enveloppé de tourbillons de flammes, il s'échappe à grand'peine au milieu de l'épouvante et de la fumée. Les malheureux habitants ont deux morts à choisir : ou d'être brûlés vifs entre les murs de leurs logis ou de périr au seuil sous le couteau des Français. Ce que l'action du feu épargnait, les soldats le jetaient bas au moyen de béliers et de crocs de fer dont ils étaient munis; car le roi avait juré l'anéantissement de la cité rebelle[5]. Guillaume-le-Breton chante fort naïvement dans sa *Philippide* les horreurs de ce siége à la louange de son maître. « Sous les décombres de leurs maisons, s'écrie-t-il plein d'admiration pour le conquérant, périssent tous ceux à qui les infirmités de

(1) Jacques de Guise, XIV, 88. (2) *Ibid.*
(3) *Li estore des ducs de Normandie*, fol. 166 v°.
(4) Jacques de Guise, XIV, 90.
(5) *Philippide*, chant IX.

l'âge ou la faiblesse du corps refusent les moyens d'échapper au danger. Ceux qui peuvent se sauver, fuyant à pied ou à l'aide d'un cheval vigoureux, évitent la double fureur des flammes et de l'ennemi, et, le cœur plein d'épouvante, s'élancent à la suite de Fernand, à travers les broussailles et en rase campagne, hors de tous sentiers, se croyant toujours près des portes fatales, n'osant tourner la tête.... La fortune, cependant, vint au secours des vaincus. La terre humide, toute couverte de joncs de marais et cachant ses entrailles fétides sous une plaine fangeuse, exhalait des vapeurs formées d'un mélange de chaleur et de liquide, de telle sorte qu'à travers les brouillards l'œil du guide pouvait à peine atteindre l'objet qu'il conduisait et que nul ne pouvait distinguer ce qu'il y avait devant, derrière lui ou à côté de lui; une atmosphère épaisse changeait le jour en nuit. Les nôtres donc ne poursuivirent les fuyards que tant qu'ils purent s'avancer à la lueur de l'incendie de la ville; car le soleil ne pouvait luire à travers les brouillards. Ils tuèrent toutefois un grand nombre d'hommes et firent encore plus de prisonniers. Le roi les vendit à tout acheteur pour être à jamais esclaves, les marquant du fer brûlant de la servitude. Ainsi périt tout entière la ville de Lille réservée pour une déplorable destruction[1] »

Guillaume-le-Breton ne savait pas que, peu de jours après, les Lillois échappés à la mort revenaient, la nuit, errant sur les débris fumants de la ville, chercher au milieu de cette terre brûlante la place de leurs foyers anéantis. Il ignorait surtout que l'amour du sol natal ferait bientôt surgir de ce lieu de désolation une cité nouvelle, et que cette cité deviendrait un jour l'une des plus riches et des plus puissantes du royaume dévolu aux descendants de l'exterminateur.

Le comte Fernand s'était réfugié à Gand. Philippe-Auguste ne l'y poursuivit point et ne pénétra pas plus avant en Flandre. Il fit démolir le château-fort de Lille, abattit la forteresse d'Erquinghem, dont les Flamands s'étaient dernièrement emparés, et rasa le donjon de Cassel; après quoi il rentra en France pour reconstituer son armée et préparer les moyens de défense qu'il comptait opposer à la grande coalition formée contre le royaume : car tout indiquait qu'elle était organisée et devait bientôt agir.

En effet, durant la guerre de Flandre, de nombreux messages avaient été échangés entre l'Allemagne et l'Angleterre. Dans les ports de ce dernier pays on équipait des vaisseaux; des hommes d'armes étaient levés de tous côtés, et un grand mouvement se manifestait depuis les bords du Rhin jusqu'aux embouchures de la Meuse et de l'Escaut.

Pendant l'hiver qui suivit la dernière invasion du roi en Flandre, Fernand se rendit en Angleterre auprès de Jean-sans-Terre, son allié. Il était accompagné d'Arnoul d'Audenarde, de Rasse de Gavre, de Gilbert de Bourghelles, de Gérard de Sotenghien, et de beaucoup d'autres nobles hommes des deux comtés. Le monarque anglais vint audevant de lui jusqu'à Cantorbéry; et lorsqu'il fut en sa présence il descendit de cheval, lui donna le baiser de paix et d'amitié, et le reçut en tout honneur ainsi que les barons de sa suite. Le lendemain il y eut un grand repas; puis un conseil, où furent arrêtées les dispositions de la ligue[2].

Fernand revint sans retard en Flandre, tandis que Jean-sans-Terre se disposait à s'embarquer avec une armée nombreuse afin d'envahir la France au midi de la Loire, et de seconder ainsi le mouvement des alliés vers le nord. Louis, fils du roi, avait profité de l'absence de Fernand pour s'emparer de Bailleul, Steenvoorde et de plusieurs autres places appartenant à la reine Mathilde. Le comte, avec ses auxiliaires les comtes de Boulogne, de Salisbury, et ses vassaux les plus puissants, tels que Hugues de Boves et Robert de Béthune, se jeta en représailles sur Saint-Omer. Tous les environs furent ravagés et brûlés, la ville elle-même fut prise et livrée au pillage.

De Saint-Omer Fernand entra dans le comté de Guines, que le prince Louis avait naguère confisqué à son profit, et dont il

(1) *Philippide*, chant IX.

(2) Jacques de Guise, XIV, 92. — *Li estore des ducs de Normandie*. fol. 167.

avait dépouillé le seigneur légitime, homme-lige du comte de Flandre. Tout fut brûlé et dévasté jusqu'aux portes de Guines. Le vicomte de Melun y commandait pour le prince. Il se tint sur la défensive et n'osa pas attaquer les Flamands. Le comte revint en son pays par Gravelines et Ypres ; et peu de temps après il reparut sous les murs du château de Guines, dont il s'empara et qu'il détruisit. Il prit et renversa de même le château de Tournehem, puis il se jeta sur l'Artois. Le village de Souchez, à trois lieues d'Arras, fut totalement détruit par lui, et toute la terre aux alentours cruellement ravagée. Il attaqua ensuite le château et la ville de Lens, dont il ne put s'emparer. Hesdin fut moins heureuse : elle tomba en son pouvoir, et il la réduisit en cendres ainsi que son prieuré. De là il s'en vint démolir de fond en comble un château appelé la Belle-Maison, appartenant à Siger, châtelain de Gand, qui avait déserté la cause flamande pour se ranger sous le drapeau français. Il resta ensuite pendant trois semaines près des murailles d'Aire, laquelle, bien défendue par les chevaliers du roi, ne subit pas le sort des autres villes d'Artois. Les Flamands se consolèrent en exerçant mille ravages et mille cruautés dans les campagnes environnantes [1]. Ces expéditions furent comme le prélude sanglant de la guerre générale qui allait s'ouvrir.

Le fils du roi avait été rappelé en France, car Jean-sans-Terre venait de débarquer à La Rochelle; et le Poitou, la Touraine, l'Anjou et la Normandie s'étaient soulevés contre les Français. Louis marcha vers la Loire avec trois mille chevaliers et sept mille hommes de pied. Le monarque anglais avait déjà passé le fleuve, et s'était rendu maître d'Angers. Il fit une tentative sur la Bretagne; mais, battu à la Roche-au-Moine, il se replia vers le Poitou, où Louis le poursuivit. Pendant ce temps, l'empereur Othon arrivait à Valenciennes; les princes confédérés avec leurs hommes d'armes s'y étaient donné rendez-vous. Ainsi le roi d'Angleterre et l'empereur, le duc de Brabant, les comtes de Flandre, de Hollande, de Boulogne, de Namur, de Limbourg et une multitude de seigneurs, tant des provinces belgiques et de la Lorraine que des pays d'outre-Rhin, se trouvaient désormais liés dans une même communauté d'intérêts, et cent cinquante mille hommes étaient campés autour d'eux pour appuyer leurs prétentions. L'envahissement et le partage de la monarchie française avaient été résolus.

Ce fut en l'hôtel que les princes du Hainaut possédaient à Valenciennes et qu'on nommait la Salle-le-Comte, que se fit la distribution anticipée de ce magnifique butin. Othon s'adjugea la Champagne, la Bourgogne, et une partie de la Franche-Comté; le roi Jean d'Angleterre s'était contenté des provinces attenantes à celles qu'il avait déjà sur la Loire; le comte de Boulogne prit pour lui le comté de Guines et le Vermandois. Quant à Fernand, il voulait la plus grosse part; c'était l'Artois qu'il lui fallait, la Picardie, l'Ile-de-France, ni plus ni moins; sans oublier la ville de Paris, où, avant son mariage avec l'héritière de Flandre, il avait, dit-on, mené fort joyeuse vie. Pour les coalisés d'un rang inférieur, ils fractionnèrent ce qu'on voulut bien leur laisser.

Comme ces choses se passaient en Hainaut, Philippe-Auguste, ne perdant point courage, s'avançait au-devant de ses ennemis à la tête de quarante mille hommes. Ce n'était pas là toute son armée; mais, le reste, il avait fallu le laisser au fils aîné du roi, afin qu'il pût s'opposer à l'invasion de Jean-sans-Terre en Poitou. La France n'avait jamais été plus près de sa ruine. Enveloppée du réseau formidable qui semblait devoir l'anéantir, seule contre tous, elle ne perdit cependant pas le sentiment de sa force morale, instinct providentiel qui tant de fois, à l'heure du péril, sauva la monarchie. A la voix de Philippe-Auguste, tous ses vassaux avaient endossé leurs armures; les beffrois de la Picardie, de l'Artois, de l'Ile-de-France, du Vermandois, du Soissonnais, du Beauvoisis avaient appelé sous l'oriflamme de Saint-Denis trente-cinq mille de ces durs et fiers bourgeois qui, dès cette époque, secouaient déjà si rudement le joug féodal. Le lendemain de la Sainte-Marie-Madeleine, l'armée royale, prête au combat,

(1) Jacques de Guise, XIV, 98.

partait de Péronne en se dirigeant vers la Flandre et le Hainaut.

Tandis que grondait l'orage, la comtesse Jeanne, isolée dans quelqu'un de ses châteaux, de Gand, de Bruges ou du Quesnoy en Hainaut, restait étrangère à la formation de la ligue et à l'exécution de ses desseins. Il n'en était pas de même de la reine Mathilde, chez qui les années n'avaient fait qu'aigrir un caractère naturellement haineux et intrigant. Après avoir été en grande faveur à la cour de Philippe-Auguste, et avoir épousé, par l'entremise de ce prince, Eudes, comte de Bourgogne, elle s'était brouillée avec le roi, et bientôt même avec son propre mari, qui vivait séparé d'elle. Revenue dans les petits états qui formaient son douaire, elle suscita le mécontentement de ses vassaux par des rigueurs de toute nature, et surtout par les impôts excessifs dont elle les frappait. Deux partis, connus sous le nom d'Isengrins et de Blavotins, étaient tous les jours en lutte dans la Flandre occidentale. Elle prit fait et cause pour les Isengrins, qui obtinrent d'abord quelques avantages et furent ensuite complétement battus. Mathilde fut obligée de se réfugier dans la ville de Bergues Saint-Winoc; puis chez le comte de Guines, qui employa sa médiation pour rétablir la paix entre les deux factions que des haines et des rivalités de familles dont on ne connaît pas bien l'origine avaient soulevées.

Quand se prépara la grande ligue des princes contre la France, la vieille Mathilde y vit un moyen puissant de vengeance; et elle l'exploita avidement. Tous ses vœux étaient pour le succès de la coalition, et sa joie fut extrême lorsque les confédérés prirent enfin les armes. On dit qu'elle envoya vers son neveu le comte de Flandre quatre charrettes pleines de cordes afin de pouvoir lier tous les Français qu'on espérait faire prisonniers. Elle avait aussi consulté son astrologue, et celui-ci lui avait répondu à souhait : « Le roi tombera, et ne sera pas enseveli; Fernand viendra triomphant à Paris[1]. »

(1) *Hist. regum Franc. ab origine gentis usque ad ann.* 1214, ap. Bouquet, XVIII, 427. — *Philippide*, ch. X.

Quant à la jeune comtesse, qui depuis son mariage n'avait eu sous les yeux que des scènes d'horreur et des images de deuil, loin de partager les orgueilleuses chimères de la coalition, il paraît qu'elle fit au contraire tous ses efforts pour détourner Fernand d'une entreprise qu'elle jugeait avec raison pleine de chances et de périls. A la tristesse que Jeanne devait éprouver comme souveraine d'un pays sur lequel s'étaient accumulés tant de malheurs, se joignaient en ce moment-là de graves chagrins domestiques. La jeune Marguerite de Constantinople, sœur de la comtesse, et mariée depuis peu au sire Bouchard d'Avesnes, subissait alors les rigueurs d'une étrange destinée. Mais, pour ne pas retarder le dénouement d'une série d'actes politiques que jusqu'ici nous avons fait marcher sans interruption, nous raconterons plus tard cette romanesque aventure.

A mi-chemin de Lille à Tournai, mais un peu sur la droite en allant vers Tournai, à l'entrée d'une plaine, se trouve un petit village nommé Bouvines. La rivière de la Marque coule près de là. L'été, cette fertile campagne est, comme toutes celles de la Flandre, couverte d'une vigoureuse végétation; peu d'arbres toutefois, si ce n'est aux alentours des maisons de chaume du village et de l'église dont le clocher se montre au loin entre le feuillage : sur la Marque, à trois ou quatre traits d'arc des habitations, entre Cysoing et Sainghin, se trouve un pont rustique. La physionomie de ces lieux n'a dû guère changer depuis le 27 juillet de l'année 1214.

Ce jour-là, dimanche, le soleil s'était levé radieux à l'horizon[2], éclairant la marche d'innombrables gens d'armes qui dès l'aube se pressaient aux environs du pont de Bouvines. Un chevalier, séparé du gros de l'armée, les regarda passer la rivière, ce qui dura longtemps ; et lorsque la majeure partie fut de l'autre côté du pont, il s'en alla vers une chapelle située non loin de là et dédiée à saint Pierre. Devant le portail s'élevait un frêne touffu. Le chevalier descendit de son destrier, se fit enlever sa

(2) *Vinc. de B.* ap. J. de G. IV, 134.

lourde armure de fer, harassé qu'il était de chaleur et de fatigue; il avait chevauché depuis la pointe du jour. Haletant et poudreux, il s'étendit sur la terre à l'ombre du frêne[1]. C'était le roi de France Philippe-Auguste; et tous ces gens d'armes, les soixante-quinze mille hommes qu'il amenait au-devant des confédérés : jugeant avec raison qu'il vaut mieux porter la guerre chez les autres que de l'attendre chez soi.

En partant de Péronne il s'était avancé jusqu'à Tournai, que les Français avaient reprise l'année précédente. Les alliés se trouvaient alors à Mortagne, entre Condé et Tournai, au confluent de l'Escaut et de la Scarpe. Impatient d'en venir aux mains, le roi aurait voulu les attaquer dans cette position ; mais ses barons l'en dissuadèrent parce qu'on ne pouvait aborder l'ennemi que par des passages étroits et difficiles, la contrée étant remplie de marécages[2]. Le roi s'était donc décidé à se replier vers les plaines qui s'étendent autour de Lille, et a cette fin avait fait repasser la Marque à ses troupes.

Philippe avait eu à peine le temps de prendre un peu de repos que les éclaireurs de son armée accoururent, jetant de grands cris, et annonçant l'approche de l'armée impériale. On l'apercevait du côté de Cysoing; déjà même les troupes légères d'Othon avaient un engagement avec les arbalétriers, la cavalerie légère et les soudoyers formant l'arrière-garde du roi, sous le commandement du vicomte de Melun[3].

A cette nouvelle, Philippe remonte à cheval en toute hâte, fait rétrograder son armée, et repasse avec elle sur la rive droite de la Marque. Comme à la bataille d'Hastings, où deux évêques dirigèrent les opérations de l'armée de Guillaume-le-Conquérant, l'élu de Senlis, alors nommé frère Garin, homme de conseil et homme de guerre tout à la fois[4], veilla aux dispositions préliminaires du combat, admonestant et exhortant les chevaliers et servants à se bien conduire pour l'honneur de Dieu et du roi.

Les troupes françaises prirent aussitôt position devant Bouvines, face à Tournai. Elles étendirent leur front en ligne droite sur un espace de deux mille pas environ, afin de ne pouvoir en aucun cas être tournées ou enveloppées par l'ennemi[5]. Eudes, duc de Bourgogne, eut le commandement de la droite, et deux princes du sang royal, les comtes de Dreux et d'Auxerre, celui de la gauche. Pendant ce temps Philippe-Auguste entra dans la petite église du village pour y entendre la messe.

Déjà les deux armées se trouvaient à une distance très-rapprochée. Le roi se plaça à la tête de la sienne entouré des plus vaillants hommes de guerre de France, parmi lesquels on distinguait Guillaume des Barres, Barthélemy de Roye, Mathieu de Montmorency, le jeune comte Gauthier de Saint-Pol, Enguerand, sire de Coucy; Pierre de Mauvoisin, Gérard Scropha vulgairement appelé La Truie; Etienne de Longchamps, Guillaume de Mortemart, Jean de Rouvroy, Henri, comte de Bar, et un pauvre mais brave gentilhomme du Vermandois ayant nom Gales de Montigny. Celui-ci portait auprès du roi la bannière aux fleurs de lis d'or[6].

Quelques historiens prétendent qu'alors le roi de France se plaçant au milieu de ses officiers, fit déposer sa couronne sur un autel, et que là il l'offrit au plus digne. Guillaume-le-Breton, qui se tenait derrière le roi, et vit de ses propres yeux tout ce qui se passa dans cette journée mémorable, ne parle pas de ce fait. Si la chose eut lieu, elle fut beaucoup plus simple, plus naïve, et par conséquent plus en harmonie avec les idées féodales et chevaleresques; telle enfin que la rapporte un vieil auteur français : « Quand la messe fut dite, le roi fit apporter pain et vin, et fit tailler des soupes, et en mangea une. Et puis il dit à tous ceux qui autour de lui étoient : « Je prie à tous mes bons amis qu'ils mangent avec moi, en souvenance des douze apôtres qui avec Notre-Seigneur burent et mangèrent. Et s'il y en a aucun qui pense mau-

(1) *Philippide*, ch. x.
(2) *Vinc. de B.* ap. J. de G. iv, 130.
(3) *Ibid.*
(4) *Les Gr. Chron. de F.* éd. P. Paris. iv. 169.
(5) *Philippide*, ch. x.
(6) *Vinc. de B.* ap. J. de G. xiv, 144.

vaiseté ou tricherie, qu'il ne s'approche pas. Alors s'avança messire Enguerrand de Coucy, et prit la première soupe; et le comte Gauthier de Saint-Pol la seconde, et dit au roi : « Sire, on verra bien en ce jour si je suis un traître. » Il disoit ces paroles parce qu'il savoit que le roi l'avoit en soupçon à cause de certains mauvais propos. Le comte de Sancerre prit la troisieme soupe, et tous les autres barons après; et il y eut si grande presse qu'ils ne purent tous arriver au hanap qui contenoit les soupes. Quand le roi le vit, il en fut grandement joyeux; et il dit aux barons : « Seigneurs, vous êtes tous mes hommes et je suis votre sire, quel que je soie, et je vous ai beaucoup aimés.... Pour ce, je vous prie, gardez en ce jour mon honneur et le vôtre. *Et se vos véés que la corone soit mius emploié en l'un de vous que en moi, jo m'i otroi volontiers et le voil de bon cuer et de bonne volenté.* » Lorsque les barons l'ouirent ainsi parler ils commencèrent à pleurer de pitié, disant : « Sire, pour Dieu, merci! Nous ne voulons roi sinon vous. Or, chevauchez hardiment contre vos ennemis, et nous sommes appareillés de mourir avec vous[1]. » Alors le roi sauta sur son cheval de bataille avec autant de gaieté « que s'il allait à la nce, » disent les chroniques du temps[2].

Il était environ midi[3]. En ce moment l'armée impériale débouchait sur le plateau de Cysoing. Depuis les invasions germaniques, jamais armée si formidable n'avait paru en Flandre. Elle semblait disposée au combat; car elle s'avançait enseignes déployées, les chevaux couverts, et les sergents d'armes courant en avant pour éclairer la marche. Au centre des lignes on apercevait un groupe compacte de chevaliers reluisants d'or et d'argent. C'était l'empereur Othon et son escorte, entourant un char traîné par quatre chevaux, où se dressaient les armes impériales. L'aigle d'or tenait dans sa serre un énorme dragon dont la gueule béante, tournée vers les Français, paraissait vouloir tout avaler, dit le chroniqueur de Saint-Denis[4]. On a prétendu aussi que le dragon était la personnification emblématique de la France prise entre les serres de la coalition. Cette orgueilleuse enseigne avait pour garde spéciale cinquante barons allemands commandés par Pierre d'Hostmar.

La personne sacrée de l'empereur fut confiée aux ducs de Brabant, de Luxembourg, de Tecklenbourg; aux comtes de Hollande, de Dortmund, à Bernard d'Hostmar, Gérard de Randerode, Pierre de Namur, et quantité d'autres chevaliers. Les deux âmes de cette grande armée étaient aux deux extrémités. A la gauche, Fernand avec les milices de Flandre, de Hainaut et de Hollande; à la droite, Renaud de Boulogne et six mille Anglais avec leurs chefs Salisbury et Bigot de Clifford, l'infanterie brabançonne, les *eschieles* ou pelotons de cavalerie saxonne ou brunsvickoise, des corps de mercenaires ou d'aventuriers ramassés en tous pays par Hugues de Boves.

— « Eh quoi ! s'écria l'empereur stupéfait en apercevant l'armée française en bataille dans la plaine, je croyais que les Français se retiraient devant nous, et les voilà en ligne, le roi Philippe à leur tête! » Cette parole, prononcée d'un ton craintif, circula dans l'armée et la décontenança un peu.

Le roi Philippe disait en même temps à ses troupes : « Voici venir Othon l'excommunié et ses adhérents; l'argent qui sert à les entretenir est de l'argent volé aux pauvres et aux églises[5]. Nous ne combattons, nous, que pour Dieu, pour notre liberté et notre honneur. Tout pécheurs que nous sommes, ayons confiance dans le Seigneur et nous vaincrons ses ennemis et les nôtres. » Alors il parcourut les rangs. Quelques gens d'armes, de ceux qui jadis l'avaient suivi à la croisade, s'attristaient d'être obligés de se battre un dimanche. — « Les Machabées, leur dit-il, cette famille chère au Seigneur, ne craignirent pas d'aborder l'ennemi un jour de sabbat, et le Seigneur bénit leurs armes. » « Vous, l'élu de Dieu, bénissez les

(1) *La Chronique de Reins*, éd. L. Paris, 148.
(2) *Chron. de France*, I, 71. — *Vinc. de Beauvais*, ap. J. de G. XIV, 132. (3) *Philippide*, ch. X.
(4) Ap. Bouquet. XVII, 407.
(5) *Vinc. de B.* ap. J. de G. XIV, 136.

nôtres! » crièrent alors les gens d'armes; et l'armée entière se précipita à genoux[1]. Cette bénédiction du roi et la fameuse oriflamme de Saint-Denis, qu'on vit alors se déployer dans les airs, achevèrent de rassurer les Français; ils se relevèrent pleins de courage et de résolution.

A une heure et demie la chaleur du jour était dans toute sa force. Le soleil projetait ses rayons brûlants sur les yeux des alliés marchant en ligne tirée du sud-est au nord-ouest, front à Bouvines. Les Français l'avaient donc à dos en ce moment-là. Philippe-Auguste profita de l'avantage de cette position, et sur-le-champ il donna l'ordre d'attaquer. Les buccines retentirent; et alors Guillaume-le-Breton et un autre clerc, qui se trouvaient près du monarque, entonnèrent les psaumes : *Béni soit le Seigneur Dieu qui exerce ma main au combat et forme mes doigts à la guerre*[2]. — *Que le Seigneur se lève, et que ses ennemis soient dissipés*[3]. — *Seigneur, le roi se réjouira dans votre force, et il tressaillira d'allégresse par votre assistance*[4]. Des larmes et des sanglots vinrent souvent les interrompre, tant ils étaient émus[5].

Le premier choc fut terrible. Il porta sur les Flamands. Indignés de se voir attaqués par les gens de la commune de Soissons et non par des chevaliers, ils reçurent d'abord le coup sans s'émouvoir et sans s'ébranler. Mais bientôt, laissant un espace vide entre leurs rangs, le jeune Gauthier de Saint-Pol s'y précipite tête baissée, avec ses gens d'armes, frappant, tuant à droite, à gauche. Il traverse de la sorte toute l'armée flamande; puis, la prenant à dos, il la traverse de nouveau, traçant sur son passage un sillon au milieu des cadavres.

La mêlée de ce côté dura trois heures, et pendant trois heures elle fut effroyable. Il s'y passa des scènes homériques. Les chefs flamands, pour encourager leurs soldats, les haranguaient tout en frappant d'estoc et de taille. Tour à tour ils parlaient des aïeux et de leurs exploits; ils parlaient des femmes, des enfants laissés au foyer domestique : puis, rappelant l'incendie de Lille et les horreurs de l'invasion française, ils appelaient la vengeance par des clameurs de mort.

Une sorte de géant Eustache de Marquilies, chevalier de la châtellenie de Lille, se démenait avec fureur, seul, au milieu des cavaliers champenois, faisant grand carnage et s'excitant lui-même en criant : Mort, mort aux Français! » Un Champenois lui saisit le cou par le bras, le lui serre comme dans un étau, et détache son hausse-col. Michel de Harnes, un de ces châtelains qui avaient déserté la cause flamande et qui venait d'être blessé par Eustache, voyant le cou de celui-ci à découvert, lui plonge son épée dans la gorge. Buridan de Furnes, un des plus braves et des plus joyeux compagnons d'armes du comte Fernand, allait criant dans la bataille : « Voici bien le moment de songer à sa belle[6]! »

Le vicomte de Melun et Arnoul de Guines, à l'exemple de Saint-Pol, labouraient la ligne flamande par des trouées, passaient et repassaient à travers ces masses compactes. Eudes, duc de Bourgogne, commandant le corps d'armée qui attaquait les Flamands, était d'une énorme corpulence : son cheval est tué sous lui. Non sans peine, on le remet en selle sur un destrier frais. Aussitôt il tombe sur les Flamands avec un fureur nouvelle, et, pour venger sa chute et la perte de son cheval, il écrase tous ceux qu'il rencontre. Le comte Gauthier de Saint-Pol, qui le premier avait entamé les Flamands, fit des prodiges de valeur. Encore harassé de chaleur et de fatigue, après la charge qu'il venait d'opérer, il se précipita seul à la rescousse d'un homme d'armes pris au milieu d'un gros d'ennemis. Douze coups de lance tombaient à la fois sur Gauthier sans que le cheval et le cavalier en fussent ébranlés. Il enleva l'homme d'armes.

Les Flamands, de leur côté, luttaient héroïquement; mais le corps de chevaliers qui protégeait le comte Fernand commençait à s'affaiblir, et c'est sur ces chevaliers

(1) *Vinc. de B.* ap. J. de G. XIV, 136.
(2) Ps. 143. (3) Ps. 67. (4) Ps. 20.
(5) *Philippide*, ch. X.
(6) *Ibid.* XI.

que portaient toutes les attaques[1]. Enfin on les enveloppe avec un nouvel acharnement. Fernand se bat comme un lion; deux chevaux sont morts sous lui. Couvert lui-même de blessures, il perd tout son sang. Les chevaliers flamands qui survivent essaient de le tirer de là, mais c'est en vain. Le comte alors se défend en désespéré; la terre est jonchée de corps tombés sous ses coups. Le sang coule à flots de ses blessures, et il fléchit sur les genoux. Toutefois sa bonne épée n'est pas tombée de sa main; il essaie encore de la brandir.... Enfin son œil se trouble; n'en pouvant plus et se sentant évanouir, il la rend à un seigneur français appelé Hugues de Mareuil[2].

La victoire était gagnée sur ce point, mais au centre et à la gauche le combat durait encore. A l'instant même où le comte de Flandre se rendait prisonnier, le roi de France échappait à un grand péril. Les piquiers de l'infanterie allemande, en repoussant les gens des communes de Beauvais, de Compiègne, d'Amiens, de Corbie et d'Arras, qui s'étaient rués tête baissée vers la grande aigle impériale, pénétrèrent parmi les barons de la garde du roi Philippe-Auguste. Quatre de ces Allemands, s'acharnant après le monarque français, l'avaient blessé à la gorge et tiré à bas de son cheval au moyen de leurs hallebardes à crocs[3]. Il allait périr malgré les efforts de Gales de Montigny, qui d'un bras écartait les coups et de l'autre haussait l'étendard royal en signe de détresse[4]. Arrive Pierre Tristan; descendre de cheval, se jeter l'épée à la main sur les quatre piquiers allemands, leur faire lâcher prise fut pour lui l'affaire d'un moment. Philippe-Auguste, remonté à cheval, rallia ses chevaliers, et rétablit le combat.

Au moment où le roi était ainsi délivré, Eudes, duc de Bourgogne, vainqueur des Flamands sur la droite, se portait au flanc de l'armée allemande, attaquée en même temps par la chevalerie de la garde du roi. Cent vingt chevaliers tombent morts; mais la phalange impériale est ouverte : on arrive à son cœur. Pierre de Mauvoisin écarte piques et hallebardes et saisit les rênes du cheval de l'empereur. En vain il cherche à l'emmener, la presse est trop grande[5]. Guillaume des Barres, se penchant du haut de son cheval, saisit la sacrée majesté à bras-le-corps; tandis que Gérard La Truie lui porte de grands coups de couteau qui ne peuvent percer le haubert. Le cheval d'Othon, dressant la tête, reçoit un de ces coups qui lui crève l'œil et pénètre jusqu'à la cervelle. L'animal blessé à mort, se cabre et va, en dehors de la mêlée, rouler expirant dans la poussière[6]. Guillame des Barres se précipite de nouveau sur l'empereur, et le saisissant par l'armure, il cherche entre le heaume et le cou l'endroit où il pourra plonger sa dague[7]. Mais de nombreux chevaliers saxons accourent au secours de leur maître, le relèvent et le mettent sur un cheval frais. Blessé, étourdi de sa chute, l'empereur prit le galop à travers champ suivi du duc de Brabant, du sire de Boves et de beaucoup d'autres. — « Oh! oh! fit le roi de France, voici l'empereur qui se sauve. Nous ne verrons plus aujourd'hui son visage[8]. » Philippe-Auguste, dit un chroniqueur, n'avait jamais donné le titre d'empereur à Othon; et s'il l'appelait ainsi en ce moment-là c'était pour avoir plus grande victoire : car il y a plus d'honneur à déconfire un empereur qu'un vassal[9]. Les allemands détruits et dispersés, le char qui portait les armes impériales est mis en pièces; le dragon et l'aigle, les ailes arrachées et meurtries, sont apportés au roi de France[10].

Mais ce n'était pas tout encore, le comte Renaud de Boulogne résistait toujours; cependant, le corps d'Anglais qu'il commandait avait été taillé en pièces par l'évêque de Beauvais. Tandis que l'élu de Senlis, l'habile et intrépide Garin, se portait partout où besoin était, le prélat de Beauvais s'était acharné contre les Anglais. D'un coup de masse d'armes il avait abattu et pris le

(1) *Philippide*, ch. XI.
(2) *Vinc. de B.* ap. J. de G. XIV, 142.
(3) *Philippide*, ch. XI.
(4) *Vinc. de B.* ap. J. de G. XIV. 146.
(5) *Philippide*, ch. XI. (6) *Ibid.* (7) *Ibid.*
(8) *Vinc. de B.* ap. J. de G. XIV, 150. — *Les Gr. Chron. de Fr.* éd. P. Paris, IV, 184.
(9) *Chronique de Rains*, p. 153.
(10) *Vinc. de B.* ap. J. de G. XIV, 150.

comte de Salisbury, un de leurs chefs. On dit que Renaud, malgré cet échec, quitta son corps d'armée, et que, transporté de fureur, il pénétra la lance en arrêt jusqu'au roi Philippe. Il allait le frapper, mais à la vue de son suzerain il se détourna, saisi de respect ou d'irrésolution, et poursuivit sa course envers le comte de Dreux[1]. Celui-ci se tenait aux côtés du roi dont il était le cousin. Le comte Pierre d'Auxerre, également de sang royal, ne quittait pas non plus le monarque depuis le commencement de l'action. Son fils pourtant, parent de Jeanne de Constantinople par sa mère, combattait parmi les Flamands[2]. Renaud de Boulogne, revenu au milieu des siens, s'était fait avec une merveilleuse adresse un rempart de gens de pied disposés circulairement autour de lui sur deux rangs fort serrés.

Quand tout le choc de l'armée française, victorieuse sur les autres points porta contre ce bataillon, il fut écrasé. Renaud, resté seul avec six écuyers, résolut de mourir, mais n'en vint pas à bout. Un sergent d'armes français, Pierre de La Tourelle, s'approchant de lui, enfonce sa dague jusqu'au manche dans le flanc de son destrier. Un des écuyers cherche à entraîner le cheval par la bride, mais il est renversé. Le cheval succombe, et Renaud reste la cuisse engagée sous son corps. Les deux frères Hugues et Gautier de Fontaine et Jean de Rouvroy le tiraillent et se le disputent. Arrive Jean de Nesle, châtelain de Bruges, qui veut aussi sa part d'une si belle proie, bien que, s'il faut en croire un historien, ce transfuge du parti flamand se fût comporté peu vaillamment dans la bataille[3]. Pendant cette querelle, un varlet, nommé Commote, s'efforçait d'introduire sa pique à travers le grillage de la visière du comte afin de l'achever. L'élu de Senlis, qu'on rencontrait en tout lieu où il y avait à faire, survint. Renaud le connaissait; il se nomma, cria merci et lui tendit son épée[4].

La grande armée des confédérés n'existait plus. Du plateau de Cysoing où Philippe-Auguste s'était placé, on ne voyait de tous côtés que des débris épars et fuyants. La plaine offrait l'aspect d'un immense carnage. Au milieu de ce théâtre de confusion et de mort, un petit corps de sept cents Brabançons était seul demeuré intact et se retirait en bon ordre. Philippe, dans l'enivrement de son triomphe, les fit exterminer sous ses yeux par Thomas de Saint-Valery[5].

Ainsi se termina la bataille de Bouvines. Il était alors sept heures du soir.

(1) *Les Gr. Chron. de Fr.* éd. P. Paris, IV, 186.
(2) *Ibid.* (3) *Ibid.* 189. (4) *Ibid.*

(5) *Vinc. de B.* ap. J. de G. XIV, 156.

XIV

JEANNE DE CONSTANTINOPLE ET FERNAND DE PORTUGAL. 1214-1233.

Nouvelle conspiration du comte de Boulogne. — Colère du roi. — Retour triomphal de Philippe-Auguste en France. — Fernand de Portugal entre à Paris garrotté sur une litière. — Il est enfermé dans la tour du Louvre. — Profonde consternation en Flandre. — Situation désastreuse du pays. — Démarche infructueuse de la comtesse Jeanne auprès du roi. — Douleur de Jeanne. — Courage et fermeté de cette princesse. — Son gouvernement. — Nouvelles tentatives de Jeanne auprès de Philippe-Auguste. — Obstination du roi à ne pas délivrer le comte de Flandre. — Habileté politique de la comtesse. — Elle affaiblit le pouvoir des châtelains et augmente les privilèges du peuple. — La langue française employée en Flandre dans les actes publics. — Histoire merveilleuse du faux Bauduin. — La comtesse de Flandre a recours au pape pour faire cesser la captivité de Fernand. — Bulle du pontife à ce sujet. — Traité de Melun. — Les villes de Flandre refusent leur ratification. — La reine Blanche consent à modifier le traité. — Délivrance de Fernand. — Son dévouement à la reine. — Ses expéditions dans le Boulonnais et en Bretagne. — Succession au comté de Namur. — Démêlés à ce sujet. — Jeanne et Fernand augmentent le pouvoir municipal en Flandre. — Les *Trente-neuf* de Gand. — Fernand malade de la pierre meurt à Noyon.

Parmi tous les princes coalisés, le comte de Boulogne seul ne désespéra point de la fortune après la catastrophe qui venait de dissoudre cette ligue puissante dont il avait été l'un des principaux instigateurs. Prisonnier du roi de France, il trouva moyen, dès le lendemain de la bataille, d'envoyer un message secret à l'empereur Othon. Il conseillait au prince fugitif de rallier les débris de son armée, de se rendre à Gand et dans les principales villes du comté de Flan-

dre, d'y réveiller l'esprit de résistance et de recommencer la guerre. Ce message n'eut d'autre résultat que d'aggraver la position de Renaud. En effet, le roi, arrivant à Bapaume, fut informé de la nouvelle conspiration de son vassal et s'en montra justement irrité. Sans délai, il se rendit au donjon où Renaud et Fernand étaient enfermés, et, s'adressant à Renaud, il lui reprocha tous ses méfaits et toutes ses trahisons en termes brefs et sévères. « Voilà ce que tu m'as fait, dit-il en finissant. Je pourrais t'ôter la vie : je ne le veux point, mais tu ne sortiras de prison qu'après avoir expié tous tes crimes[1]. » Le roi le fit aussitôt saisir et garrotter par des hommes d'armes, et on l'emmena au château de Péronne, où il fut jeté dans un cachot et retenu avec des entraves et des chaînes de fer si courtes, qu'à peine pouvait-il faire un demi-pas[2]. Quant au comte de Flandre, le roi jugea à propos de ne pas l'enfermer si près de son pays, et, pour l'avoir sous les yeux, il le conduisit à Paris avec la plupart des autres captifs de distinction.

Rien ne manquait donc au triomphe de Philippe-Auguste. Comme les héros de l'antiquité, il revenait traînant à sa suite ses ennemis vaincus et enchaînés: La joie que causa en France l'heureuse issue de la bataille de Bouvines fut universelle. Sur les routes, clercs et laïques allaient au devant du roi, chantant des hymnes et des cantiques. Les cloches sonnaient partout. On dansait dans les rues ; on y faisait retentir mille instruments de musique. Pas une église, pas un logis qui ne fussent tapissés de courtines, de draps de soie, jonchés de fleurs et de branchages[3]. On était alors en plein temps de moisson : les paysans à six lieues à la ronde quittaient leurs travaux, impatients de voir ce fameux Fernand, dont le nom était presque devenu en France un épouvantail ; ils se rassemblaient sur le passage du cortége royal, leurs faucilles, leurs houes et leurs râteaux suspendus au cou[4]. Le comte de Flandre fit son entrée à Paris lié sur une litière portée par deux chevaux bai-brun, qu'on appelait alors des *auferant*. Le peuple, chez qui le sentiment national étouffe quelquefois la pitié, chantait en le voyant passer :

> Ferrand portent deux auferant
> Qui tous deux sont de poil ferrant.
> Ainsi s'en va lié en fer
> Comte Ferrand en son enfer.
> Les auferrant de fer ferré
> Emportent Ferrand enferré[5].

Les jeux de mots étaient alors fort en vogue. Chaque fois qu'une langue se forme, on est ingénieux à lui faire subir des caprices d'imagination, des tours de force de syntaxe. Il n'en est pas qu'on n'essayât sur l'équivoque que présentait le nom du pauvre Fernand[6]. — Bref, durant toute une semaine, Paris fut en fêtes ; il y avait tant de lumières la nuit par les rues, qu'il y faisait clair comme en plein jour. Tandis que l'allégresse publique se manifestait de la sorte, le noble captif gémissait enfermé par ordre du roi dans une tour très-haute et très-forte, nouvellement bâtie en dehors des murs de la cité, et qu'on nommait la tour du Louvre[7].

L'éclatante victoire remportée par Philippe-Auguste sur tant d'ennemis conjurés contre sa puissance, paraissait devoir amener, entre autres résultats, l'anéantissement de la nationalité flamande. Il n'en fut rien pourtant ; et le roi de France respecta les droits de Jeanne de Constantinople, souveraine naturelle de la Flandre et du Hainaut. D'ailleurs, pour lui, la guerre n'était pas finie ; car Jean-sans-Terre la continuait toujours avec des chances diverses dans les provinces qu'il avait jadis envahies au delà de la Loire. Philippe-Auguste, après avoir quelque temps joui de son triomphe, se prépara à marcher contre le roi d'Angleterre avec toutes ses forces ; et la Flandre, tant de fois ensanglantée par ce prince depuis deux années, jouit enfin d'un peu de calme et de repos. Mais il y régnait une consternation profonde ; son seigneur, la plupart de ses barons étaient dans les fers ; les plus

(1) *Vinc. de B.* ap. J. de G. XIV, 162.
(2) *Les Gr. chron. de Fr.* IV, 193. (3) *Ibid.* 196.
(4) *Vinc. de B.* ap. J. de G. XIV, 164.
(5) Guillaume Guiart, *Royaux lignages*, I, 309.
(6) *Les Gr. Chron. de Fr.* IV, 197. (7) *Ibid.* 194

valeureux d'entre ses enfants avaient succombé. Il semblait qu'un si grand malheur fût à jamais irréparable. Au premier moment, ce ne fut qu'un cri d'imprécation contre Othon l'excommunié, à qui l'on attribuait la funeste issue de cette guerre[1]. Puis l'on s'occupa du règlement des affaires intérieures. Elles offraient un lugubre tableau. La guerre avait si cruellement ravagé la Flandre dans les derniers temps, que de tous côtés, à la place d'un village, d'une église, d'une abbaye, on ne voyait plus que des murs dénudés par le pillage, noircis par les flammes, d'affligeantes ruines enfin, comme à Lille après la destruction de cette ville par Philippe-Auguste. Pour surcroît de malheur, de nouveaux fléaux tombèrent sur le pays vers la même époque. Gand, Ypres et Bruges furent presque entièrement consumées par des incendies, et quantité d'habitants y périrent étouffés. Une maladie contagieuse décima plusieurs cantons; et la mer, franchissant ses limites, inonda une partie de la Flandre occidentale[2]. »

La comtesse Jeanne profondément affligée de cette situation désastreuse, ne connaissait pas encore la catastrophe de Bouvines. Ses sujets avaient eu la touchante sollicitude de lui cacher le dénoûment fatal de tant d'infortunes[3]. Adam et Gossuin, évêques de Térouane et de Tournai, et le seigneur Jean de Béthune, évêque de Cambrai, furent députés vers la comtesse, afin de lui révéler la vérité, et de l'exhorter à la résignation et au courage. Au premier moment, Jeanne se livra aux sanglots et au désespoir, aussi bien que sa tante Mathilde et la jeune Marguerite; mais bientôt, raffermie par les consolantes paroles des trois évêques, la comtesse envisagea sa position d'un œil plus calme. Un grand devoir, une pénible tâche venaient de lui être dévolus par la Providence. A elle désormais à réparer les malheurs de la patrie et à lutter seule contre la fortune.

Et d'abord, il y avait à prendre une courageuse résolution. Jeanne n'hésita pas. Le vendredi, 17 octobre 1214, elle alla à Paris

(1) Jacques de Guise, XIV, 168.
(2) *Ibid. passim.* (3) *Ibid.* 168.

se jeter aux genoux du roi, le suppliant de lui rendre un époux que lui-même jadis lui avait donné. Un traité fut alors formulé, mais le prudent monarque savait qu'il était inexécutable, ou mieux, que son exécution équivalait, pour la Flandre, à un arrêt de mort. Philippe-Auguste demandait en otage à la place du comte, Godefroi, second fils du duc de Louvain; les principales forteresses de la Flandre et du Hainaut devaient être démolies; puis, le roi verrait à rendre Fernand et les autres prisonniers flamands, moyennant une rançon fixée selon son bon plaisir[4]. Le comte de Boulogne et les vassaux de ce dernier étaient exclus du traité.

Jeanne souscrivit à ces conditions. Heureusement les conseils des villes ne le ratifièrent pas; et ils firent bien, car c'était consacrer la ruine complète du pays. Quant au roi de France, il chassa bientôt comme mauvaise et périlleuse toute pensée de traité, et ne se départit plus un seul instant d'une obstination que rien désormais n'aurait su vaincre.

La comtesse Jeanne, désespérant de fléchir le roi, était revenue en ses domaines. « La fille de l'empereur d'Orient vivait simplement et dans le deuil, dit le cordelier Jacques de Guise. Pratiquant la dévotion et l'humilité, s'appliquant aux œuvres de miséricorde, occupée à fonder et à réparer des hôpitaux et des églises, elle passait honorablement et sans reproche les années de sa jeunesse au milieu des tribulations et des angoisses[5]. » Son esprit, fortifié par l'infortune, s'éleva bientôt à la hauteur du rôle qu'elle devait désormais remplir seule. Elle en comprit toute l'importance, et se montra la digne descendante de son père et de son aïeul, ces princes législateurs du Hainaut, chez qui la noblesse du sang et la bravoure n'excluaient pas l'habileté politique. La jeune comtesse trouva, il est vrai, un puissant concours dans la sympathie de ses sujets et dans le sentiment national, que les malheurs de la patrie avaient encore ravivés. En Flandre et en Hainaut, plus que partout

(4) *Acte du 24 octobre 1214*, imprimé dans Baluze, *Miscell.* VII, 205 *et alias.*
(5) *Ann. Hann.* XIV, 168.

ailleurs à cette époque, la fusion du principe municipal avec le système féodal avait produit une administration, sinon très-régulière, du moins libérale et forte. C'était comme une grande famille, unie par les liens d'une hiérarchie bien tranchée. La comtesse avait son bailli, sorte de ministre responsable, représentant ordinaire du souverain dans toute espèce de juridiction; puis, un conseil d'hommes sages qu'elle consultait quand il s'agissait d'un acte politique quelconque[1]. La cour suprême féodale, formée des hauts barons des deux comtés, statuait sur les affaires d'administration générale, en prenant toutefois l'adhésion du magistrat des bonnes villes dont l'assemblée portait le nom d'Echevins de Flandre et de Hainaut. Ces états aidaient la comtesse et la dirigeaient en ses résolutions. Mais Jeanne, on en trouve souvent la preuve, conservait sur eux une très-haute influence qu'elle puisait dans la sagacité naturelle de son esprit, dans sa fermeté de caractère, dans l'exemplaire austérité de sa vie publique et privée.

Au milieu des graves préoccupations du pouvoir, la comtesse de Flandre n'oublia jamais un seul instant qu'elle avait, comme épouse, un grand devoir à remplir; et elle le remplit tant que dura la captivité de Fernand. Chaque année, sans se laisser décourager par les refus obstinés du roi de France, elle faisait de nouvelles tentatives pour tirer son mari de la tour du Louvre, empruntant à des taux énormes les sommes destinées à la rançon de son mari. Elle employa aussi l'entremise du pape Honorius, puis celle du cardinal-légat, puis enfin celle des évêques de Cambrai, de Tournai et de Térouane; ce fut toujours en vain. Chaque fois, les négociateurs trouvèrent Philippe inébranlable[2].

Soit qu'il s'agisse d'administration intérieure, soit qu'il s'agisse d'affaires diplomatiques, on la trouve toujours pleine d'habileté et de résolution. En voici la preuve. On sait que les comtes de Flandre n'étaient pas seulement grands vassaux et pairs du royaume de France, mais qu'ils relevaient aussi, pour certaines portions de pays, de l'empereur d'Allemagne. Il paraît qu'au milieu des préoccupations dont elle avait toujours été accablée, Jeanne négligea de prêter foi et hommage à l'empereur, ainsi que le devaient faire les comtes de Flandre à leur avénement. A ce sujet, Frédéric II confisqua la Flandre impériale, dans une diète solennelle tenue à Francfort en 1218. C'était une très-grave affaire en ce qu'elle devait, un jour ou l'autre, rallumer la guerre en Flandre, car l'empereur avait concédé à Guillaume, comte de Hollande, les parties qui relevaient de l'empire. A chaque instant, ce dernier pouvait chercher à prendre possession des nouveaux domaines qu'on venait de lui octroyer. Jeanne déploya, dans cette circonstance délicate, tant d'habileté, qu'en définitive la chose tourna même à son profit. Deux ans ne s'étaient pas écoulés que l'empereur annulait la confiscation, en reconnaissant que les chemins étaient trop périlleux pour que la jeune femme eût pu se rendre en Allemagne pendant la captivité de son mari; qu'ainsi elle était excusable de n'avoir pas rendu son hommage[3], etc. L'année suivante, en 1221, son fils Henri VII faisait plus encore. En déclarant de nouveau rapportée la sentence de 1218, en confirmant la comtesse dans la possession des fiefs impériaux, il forçait le comte de Hollande à subir et à reconnaître derechef sa dépendance de la Flandre[4].

Une pensée prédomine dans toute la conduite politique de Jeanne relative au gouvernement de ses domaines : c'était d'accroître le pouvoir municipal, et par là de contrebalancer l'influence des hauts barons qui commençait à se montrer plus menaçante que jamais. L'omnipotence des châtelains, surtout, devenait très-dangereuse pour le peuple et pour le souverain. Sans parler des violences et des rapines qu'on leur avait reprochées de tout temps, ils avaient trouvé moyen de s'affranchir tellement de la domination du comte lui-même qu'à la bataille de Bouvines on en vit combattre audacieuse-

(1) Archives de la Flandre, *passim*.

(2) Jacques de Guise, XIV, 286.

(3) Diplôme impérial de 1220. Archiv. de Flandre, *Cartulaire des empereurs*, pièce 1.

(4) Original en parchemin, scellé. — Archiv. de Fl.

ment parmi les chevaliers de l'armée française. C'était là un révoltant abus. Jeanne mit tout en œuvre pour le réprimer et si elle ne parvint pas tout à fait à anéantir l'influence des châtelains, elle l'amoindrit beaucoup.

En 1218, elle donnait à la ville de Seclin la même charte d'affranchissement dont jouissait déjà la ville de Lille, charte très-sage et très-libérale qui devait singulièrement atténuer l'importance du châtelain de cette dernière ville[1]; et, en même temps, elle négociait avec le connétable de Flandre, Michel de Harnes, l'échange de la châtellenie de Cassel[2]. Un peu plus tard, en 1224, elle se fit vendre par Jean de Nesle, pour 23,545 livres parisis, la châtellenie de Bruges, l'une des plus considérables de Flandre[3]. La comtesse eut même à ce sujet, avec Jean de Nesle, un procès fameux qui fut vidé à Paris devant la cour des pairs du royaume, Jeanne ne pouvant être jugée que par cette cour, en vertu des lois de la hiérarchie féodale. Lorsque son procès fut gagné contre le châtelain, elle institua à Bruges la fête du Forestier, destinée à perpétuer le souvenir d'un événement qui consacrait l'affranchissement de cette belle cité. La prospérité de Bruges, comme celle des principales villes flamandes, du reste, ne prit le développement considérable qu'elle acquit au moyen âge qu'à partir de la disparition des châtelains, ou du jour que ces despotes perdirent le pouvoir exorbitant qu'ils s'étaient arrogé et dont ils avaient trop longtemps abusé.

Ainsi, tandis qu'elle travaillait à l'affaiblissement de l'aristocratie, la comtesse de Flandre augmentait le bien-être du peuple. Les droits politiques d'un grand nombre de communes dans les deux comtés avaient été consacrés et reconnus par ses prédécesseurs ou par elle. Elle ne s'en tint pas là : elle voulut aussi favoriser de tout son pouvoir le commerce et l'industrie. En mai 1233, Jeanne confirme le privilége que Philippe, comte de Flandre et de Vermandois, son grand-oncle, avait accordé à l'abbaye de Saint-Bertin d'établir un marché à Poperingue et d'y faire construire un canal[4]. Dans l'année 1224, on la voit affranchir de toutes charges, tailles et exactions, les cinquante ouvriers qui viendront s'établir à Courtrai pour y travailler la laine[5]; de sorte qu'on peut dire que c'est à Jeanne que les fabriques de cette ville doivent, sinon leur naissance, du moins les premiers éléments de leur prospérité.

Après tant de secousses, la paix et la tranquillité étaient enfin rétablies dans le pays et la comtesse Jeanne pouvait espérer de n'avoir plus à redouter de nouvelles vicissitudes, quand arriva, vers 1224, un événement étrange qui produisît partout une grande sensation et faillit causer une révolution complète en Flandre et en Hainaut. Nous avons fait plus haut allusion à cette aventure. Sa cause et ses effets sont trop singuliers pour n'être pas ici racontés en détail, d'après les historiens du temps.

Vers l'année 1215, parurent pour la première fois, en Hainaut, dans la ville de Valenciennes, des frères mineurs de l'ordre de Saint-François. Voués aux plus humbles labeurs, les uns faisaient des nattes, des paniers, des corbeilles; les autres de la toile; quelques-uns écrivaient ou reliaient ces livres que nous admirons aujourd'hui comme les chefs-d'œuvre d'une patience surhumaine[6]. Quels étaient donc ces austères personnages? D'où venaient-ils? Chacun cherchait à pénétrer le mystère dont s'entourait leur pauvre et silencieuse existence. On se livrait à toute espèce de conjectures à ce sujet, quand un incident vint trahir le secret étrange dont ces religieux semblaient se faire un cas de conscience.

L'an 1222, comme l'on posait les fondements du beffroi, au coin du marché, en la ville de Valenciennes, le sire de Materen, gouverneur de la dite ville pour la comtesse Jeanne, vint assister à cette opération. Il était là, regardant les travaux, quand il aperçut devant lui un frère mineur demandant humblement l'aumône parmi la foule. —

(1) Archives de Flandre à Lille, 1er *Cart. de Flandre*, pièce 466. — Imprimé dans le *Recueil des ordonnances du Louvre*, sous la date de 1280, IV, 320.

(2) Arch. de Fl. orig. parch. scellé (28 octobre 1218).

(3) *Ibid.* 8e *Cart. de Flandre*, pièce 2.

(4) *Ibid.* Sous un *vidimus* du 14 novembre 1365.

(5) *Ibid.* Orig. parch. scellé (22 novembre).

(6) Jacques de Guise, XIV, 306.

« Cet homme, dit-il aux gens de sa suite, me paraît d'une élégante et belle stature : son geste est noble et grave, mais quel vêtement sordide, comme tout cela est bizarre, misérable! Qu'on l'appelle et faisons-lui l'aumône[1]. » Le frère s'approcha du gouverneur, et l'ayant considéré avec attention, il se couvrit le visage de ses mains, puis s'éloigna aussitôt en disant : — « Je n'accepterai point d'argent. » On courut après lui, mais il repoussa tristement la bourse qu'on lui tendait, et se hâta de regagner son couvent.

Cette conduite parut étrange au gouverneur; mille pensées diverses traversèrent son esprit. Il s'enquit du nom de cet homme qui fuyait sa présence si brusquement. On n'en put rien lui dire, sinon qu'on le croyait flamand, que les autres religieux l'appelaient frère Jean le Nattier, à cause de son adresse à tresser les nattes. Du reste, ajouta-t-on, il porte sur le visage deux profondes cicatrices dont l'une descend du front à l'œil droit, en passant sur le sourcil, et l'autre partage le front transversalement[2]. A ces mots, le gouverneur baissa la tête et demeura pensif. Rentré au logis, il envoie dire au religieux de venir incontinent le trouver. Mais on répond au messager que le frère a quitté le couvent pour se diriger vers Arras. La nuit se passe, et le lendemain dès l'aube, le sire de Materen, suivi de quelques valets, chevauchait à la poursuite du religieux. Entre Douai et Arras, il rejoignit le frère qui cheminait en compagnie d'un autre religieux de son ordre, tous les deux pieds nus et couverts de pauvres vêtements.

— « Bonjour, frères, » leur dit-il en les abordant. — « Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous! répondirent ceux-ci, et l'on marcha en s'entretenant de choses indifférentes. Quand le gouverneur fut assuré qu'il ne s'était pas trompé dans ses conjectures, il sauta à bas de son cheval et s'approchant du religieux : — « Seigneur Josse, lui dit-il, vous êtes mon oncle, le frère de mon père! Dame Elisabeth, votre sœur, vit encore et vos deux fils ont été faits chevaliers. Pourquoi donc les seigneurs, vos compagnons d'armes, nous ont-ils annoncé votre mort en nous renvoyant votre armure, la vieille armure de votre aïeul, puisque vous voilà vivant[3]? » Le religieux, confondu par ces paroles, ne savait plus que dire. Son cœur se remplit d'amertume. Un instant il s'efforça d'échapper à cette position par des subterfuges; mais se voyant reconnu tout à fait, il prit la main du chevalier dans la sienne et lui dit : — « Jurez-moi de ne jamais révéler ce que vous allez apprendre. » Le chevalier jura. — « Eh bien! oui, je suis votre oncle Josse de Materen, le même qui jadis, comme vous le savez, partit avec Bauduin, comte de Flandre et de Hainaut, pour la croisade! » Alors il se mit à raconter les principaux événements de cette grande expédition. Partout et toujours il avait suivi son suzerain depuis la Flandre jusqu'à Venise, depuis Venise jusqu'au siége de Constantinople. Dans les combats il était près du comte ; après les combats, il assistait avec lui au partage des dépouilles. Lors de l'élection de Bauduin à l'empire, il était là présent, à sa confirmation encore, à son couronnement encore. Enfin, il avait pris part aussi à cette sanglante bataille que Bauduin avait livrée aux Blactes et aux Comans, devant Andrinople, et dans laquelle le valeureux prince avait trouvé la mort[4].

Puis il se prit à narrer comment les chevaliers flamands, après avoir longtemps combattu en Palestine, s'en allèrent avec Pèdre, roi de Portugal, frère de la reine Mathilde, jadis comtesse de Flandre, envahir le royaume de Maroc; comment beaucoup d'entre les croisés subirent un glorieux martyre sur la plage africaine; comment enfin grand nombre de barons firent vœu d'entrer en religion et y entrèrent en effet. Le gouverneur ému écoutait ces récits. Quant il fallut se séparer de son oncle, il le serra sur son cœur avec effusion, et regagna pensif et silencieux la ville de Valenciennes.

Cependant, peu de temps après, le bruit se répandit de tous côtés que les chevaliers

(1) Jacques de Guise, XIV, 308. (2) *Ibid.* 310.

(3) *Ibid.* 312. (4) *Ibid.* 314.

qui avaient accompagné le comte Bauduin à la croisade étaient revenus dans leur patrie pour y vivre pauvres et inconnus, sous l'habit de frères prêcheurs, ou sous celui d'ermites mendiants. Cela fit une grande sensation. Ainsi que nous l'avons dit, le peuple n'avait jamais eu une confiance bien robuste dans la mort de l'empereur. Souvent, et dès les premières années de la croisade, il avait espéré voir ce prince reparaître un jour dans le pays. Quand on sut que ses compagnons d'armes se trouvaient en Hainaut, on pensa qu'il pourrait bien être avec eux. Bientôt même ce ne fut presque plus un doute, grâce aux perfides insinuations de quelques-uns de ces grands vassaux dont la comtesse Jeanne comprimait les velléités tyranniques, et qui, pour se venger, cherchaient toutes les occasions de susciter des embarras à leur courageuse souveraine. A leur tête étaient les seigneurs du Hainaut qui avaient embrassé contre la comtesse de Flandre le parti de Bouchard d'Avesnes dont nous raconterons bientôt la romanesque histoire.

A quatre lieues de Valenciennes, et non loin de la petite ville de Mortagne, se trouvait un bois qu'on appelait le bois de Glançon. Là vivait un ermite, ou pour mieux dire un mendiant que sustentait la charité publique. Un jour que cet homme parcourait les rues de Mortagne tendant la main aux passants, un baron l'aborde. Après l'avoir un instant considéré, il feint la surprise. Comme le mendiant lui en demande la raison, le baron se prosterne et lui dit : — « Seigneur, je vous reconnais; vous êtes bien véritablement l'empereur Bauduin. » L'ermite est stupéfait. Plus il cherche à se défendre d'être l'empereur, et plus le chevalier paraît convaincu du contraire[1]. Tout en faisant mille protestations, ce dernier emmène l'ermite en son hôtel et l'y installe en toute révérence. Bientôt de hauts personnages arrivent à la dérobée qui le circonviennent, lui persuadent que, s'il n'est pas l'empereur, il a du moins une telle ressemblance avec Bauduin, qu'on le peut facilement prendre pour ce prince; lui apprennent plusieurs secrets de famille, enfin le façonnent au rôle qu'il doit jouer[2]. Le mendiant se montre d'autant plus intelligent qu'en son temps il avait été jongleur, ainsi qu'on le verra par la suite.

Dans l'intervalle, on exploite la crédulité du peuple. On lui persuade sans peine que l'empereur existe réellement, et qu'il consent enfin à sortir de l'obscurité où il avait voulu finir ses jours pour se rendre à l'amour de ses sujets fidèles. Mortagne d'abord le reconnaît pour son souverain. Les populations se soulèvent de joie. On court à sa rencontre de tous les côtés, et c'est avec un immense cortége qu'il se présente dans les villes de Tournai, de Valenciennes et de Lille, où il est reçu avec acclamation. Un contemporain, le chroniqueur Philippe Mouskes, dit à ce propos que si Dieu était venu sur terre il n'eût pas été mieux accueilli[3]. A Gand et à Bruges l'entrée du faux Bauduin fut magnifique. Au milieu de l'enthousiasme général, il traversa ces villes porté sur une litière, revêtu du manteau de pourpre et de tous les ornements impériaux. Un archi-chapelain portait la croix devant lui[4]. Personne ne se doutait du piége, et quantité de seigneurs des deux comtés y tombèrent et suivirent l'imposteur. Bientôt, la comtesse Jeanne se trouva presque abandonnée, sans autre appui qu'un petit nombre d'amis fidèles, qui, sachant parfaitement à quoi s'en tenir sur le sort de l'empereur Bauduin, déploraient avec elle l'astucieuse perfidie de quelques barons, et le fatal aveuglement d'un peuple qui se laissait si facilement entraîner.

Le pouvoir de la comtesse fut sérieusement ébranlé par cette bizarre aventure. La division était dans le pays : des luttes sanglantes s'engageaient déjà entre les seigneurs des deux partis. Au milieu de ce trouble et de cette confusion, l'existence même de la princesse courut des dangers. Dans leur exaltation contre Jeanne, qu'ils considéraient comme une fille rebelle, attendu qu'elle ne voulait pas croire ce qu'ils croyaient, les partisans du faux Bauduin

(1) *Chron. de Flandre, manuscrit de la Bibl. Imp.* nº 8380, fol. LIX vº, 2ᵉ col.

(2) *Ibid.* LX vº, 2ᵉ col. — *Chron. Alb. stad.* 205.

(3) *Chron. rimée, vers* 24851. (4) *Ibid. vers* 24823.

dirigèrent leurs coups contre elle. Après avoir cherché vainement à vaincre la superstitieuse obstination de tout un peuple et à s'opposer aux envahissements de l'imposteur, Jeanne s'était réfugiée en son château du Quesnoi. Une nuit, ils tentèrent de l'enlever ; elle eut à peine le temps de fuir dans la campagne par une issue cachée, de monter à cheval et de gagner la ville de Mons, à travers des chemins affreux et pleins de périls.

En aucune circonstance Jeanne n'eut à déployer plus d'énergie et d'habileté que dans la triste position où la fortune venait encore une fois de la replonger. Perdre l'héritage de ses pères, le laisser aux mains d'un misérable aventurier, et surtout passer pour une fille dénaturée, parricide, c'était vraiment là un de ces coups de la fortune sous lesquels succombent souvent les âmes les plus fortement trempées.

Pour nous servir de l'heureuse expression d'un vieil historien, la comtesse « jugea bien que ce fuseau ne se dévoit pas démesler par force, mais par finesse[1]. » Elle essaya d'abord de faire venir l'ermite au Quesnoi. Il y avait auprès d'elle en ce moment une ambassade du roi de France, Louis VIII, composée de trois hauts personnages, Mathieu de Montmorency, Michel de Harnes et Thomas de Lempernesse. Elle espérait confondre devant eux l'imposteur, mais celui-ci se garda bien de se rendre à l'invitation de Jeanne[2].

La situation devenait de plus en plus critique. Le roi d'Angleterre Henri III, partageant ou plutôt feignant de partager l'erreur commune, écrivit au faux Bauduin une lettre de félicitations, en lui offrant de renouveler les anciennes alliances qui avaient uni leurs ancêtres. Il lui rappelait que le roi de France les avait dépouillés l'un et l'autre de leur héritage : il lui offrait enfin et lui demandait des conseils et des secours pour recouvrer les domaines que tous deux avaient perdus[3]. Henri ne pouvait plus compter sur l'appui de Jeanne, laquelle avait de graves motifs pour ne pas offenser le prince qui tenait son mari dans les fers. En favorisant l'"imposteur, il espérait s'en faire une créature dévouée, regagner l'amitié des Flamands, et armer de nouveau ceux-ci contre la France, ce qui eût fort bien servi ses intérêts en ce moment-là.

Jeanne, après avoir vainement tenté tous les moyens d'ouvrir les yeux à son peuple, attendait avec anxiété que la Providence se chargeât de dévoiler elle-même l'iniquité. Elle n'attendit pas longtemps. Le sire de Materen, resté fidèle à sa suzeraine, s'était ressouvenu de la rencontre que naguères il avait faite de son oncle. Il pensa que son appui et celui des frères mineurs, s'ils voulaient le prêter, serait d'un grand secours à la comtesse Jeanne. Il se mit en quête de rechercher cet oncle, et ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à le découvrir dans le refuge de Saint-Barthélemy, près Valenciennes, où il était revenu après l'incident raconté plus haut.

A la suite d'une longue entrevue avec le religieux, le sire de Materen se rendit auprès de la comtesse. Là, devant le conseil assemblé, il rendit compte en secret de tout ce qu'il avait appris. Jeanne et ses conseillers furent profondément émus de ce récit. Ils éprouvaient tout à la fois un mélange de joie et de tristesse. Peu de jours après, la comtesse vint à Valenciennes, croyant y trouver les frères ; mais ceux-ci, fuyant le souffle de la faveur mondaine, dit la chronique, s'étaient dispersés et réfugiés les uns à Liége, les autres à Arras ou à Péronne.

Sans délai, Jeanne informa le roi de France de tout ce qui se passait, lui demandant conseil et protection dans cette périlleuse circonstance[4]. Le roi fit partir pour la Flandre et le Hainaut des envoyés qui trouvèrent le pays en révolution. La plupart des communes obéissaient à l'ermite comme à leur seigneur naturel. De leur côté, la noblesse et le clergé ne savaient plus trop quel parti prendre.

Cependant Jeanne faisait rechercher en

(1) Doutreman, *hist. de Valenc.*
(2) *Chron. de Fl.* fol. 61, 2e col.
(3) Rymer, *Fœdera*, I, 277.
(4) Ph. Mouskes, *vers* 24895.

toute hâte les personnes qui pouvaient avoir connu son père et surtout les frères mineurs dont le gouverneur de Valenciennes avait parlé. On en trouva dix-neuf d'entre eux, dont seize laïques et trois prêtres, qui furent aussitôt mandés devant la comtesse Jeanne et les envoyés du roi, et qui, cette fois, malgré le serment par eux juré de n'avoir aucun rapport avec le monde, n'osèrent pas se soustraire aux ordres de leur souveraine, et aux cris plus impérieux peut-être encore de leur propre conscience.

Le fameux Guérin, évêque de Senlis, présidait l'enquête. Ayant demandé aux religieux leurs noms, leur patrie, leur état, ce qu'ils savaient du comte Bauduin, de sa mort; leur ayant fait jurer sur l'Evangile de dire la vérité, l'un de ces frères répondit à l'évêque au nom de tous :

— « Seigneur, voici la vérité; nous avons tous les seize traversé la mer avec le très-illustre prince Bauduin, dont l'âme repose en paix; et depuis lors nous ne l'avons plus quitté un seul instant jusqu'à sa mort. Dans toutes les batailles où il combattait de sa personne, nous étions présents, et dans la dernière qu'il livra aux Comans et aux Blactes nous l'avons vu vivant, puis mort[1]. Nous le jurons tous. Nous demandons en outre à parler en présence du roi, à celui qui se dit être Bauduin. »

Le roi fut aussitôt informé du résultat de l'enquête. Quelques semaines après, sur la prière de Jeanne, il vint lui-même à Péronne. Il appela les frères mineurs devant lui, les interrogea longuement, et quand il eut appris de leur propre bouche tout ce qu'il désirait savoir, il les confina dans un couvent de la ville. Alors il écrivit au prétendu Bauduin, lui mandant de se rendre incontinent auprès de lui pour conférer d'affaires importantes. Il lui envoyait en même temps un sauf-conduit[2]. Le soi-disant comte de Flandre et de Hainaut ne pouvait se dispenser d'obéir aux ordres de son suzerain; il s'achemina donc vers Péronne, suivi d'un cortége nombreux composé de tous ceux qui, parmi les barons et les bourgeois des deux comtés, croyaient voir en lui leur véritable seigneur. Pleins d'assurance et de joie, ces bonnes gens s'imaginaient que le roi de France allait solennellement reconnaître Bauduin de Constantinople et l'investir des fiefs dont il avait été si longtemps dépouillé. L'étrange missive du roi d'Angleterre avait encore augmenté leur aveuglement; et il fallait désormais beaucoup de prudence et d'adresse pour leur ouvrir les yeux, confondre l'imposteur, réduire enfin à néant cet incroyable échafaudage de ruses, de trahisons et de soupçons odieux dressé contre la malheureuse fille de Bauduin.

A son arrivée à Péronne, l'ermite fut reçu avec le même cérémonial que s'il eût été l'empereur en personne. En le saluant, le roi l'appela son oncle; et puis, entrés dans les appartements du château, ils devisèrent quelque temps ensemble jusqu'à l'heure où l'on corna l'eau pour le repas, suivant l'usage du temps. Alors le roi le pria de demeurer à dîner avec lui; l'ermite s'en excusa et s'en alla diner au riche hôtel qui lui avait été préparé dans la ville. Après le dîner, Louis VIII lui envoya un de ses officiers pour l'engager, ainsi que les seigneurs de sa suite, à venir au *parlement*, c'est-à-dire à l'assemblée où d'habitude les princes et les barons se réunissaient au logis du roi. Cette fois l'ermite qui avait déjà refusé de s'asseoir au festin royal, ne crut plus pouvoir se dispenser de retourner chez le roi. Il avait été cependant fort contraint et gêné à la première entrevue; mais il s'était trop avancé et ne pouvait maintenant reculer. Le roi le prit à part et le fit causer de nouveau; il ne tarda pas à voir par toutes ses réponses qu'il n'était qu'un misérable personnage et un effronté menteur[3]. Bientôt l'évêque de Senlis vint l'entreprendre à son tour; il lui parla du siége de Constantinople, des affaires d'outre-mer et de bien d'autres choses que l'empereur Bauduin aurait dû parfaitement connaître.[4] L'ermite, de plus en plus embarrassé, répon-

(1) *Chron. de Bauduin d'Avesnes, msc. de la Bibl. de Bourgogne*, nº 10233-36, cité par M. le baron de Reiffenberg, t. x, nº 7. des bulletins de l'Acad. royale de Bruxelles.

(2) *Chron. de Fl. msc. de la Bibl. Imp.* nº 8380, fol. 63.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

dit tant bien que mal. A la fin l'évêque élevant la voix devant tous les seigneurs présents, français, flamands ou hainuyers : — « Sire, lui dit-il, nous voyons bien à votre contenance que vous devez être un très-noble homme; mais il y a encore des gens qui en doutent. Pour ôter tout soupçon, le roi m'ordonne de vous adresser publiquement quelques questions. Vous rappelez-vous en quel temps et en quel lieu vous avez fait hommage de votre terre de Flandre à notre seigneur le bon roi Philippe, dont Dieu ait l'âme? » — L'ermite, après avoir un moment réfléchi, dit qu'il ne s'en souvenait plus. Le prélat lui demanda ensuite par qui il avait été fait chevalier; en quelle ville, à quel jour et dans quelle chambre il avait épousé la princesse Marie de Champagne. Le vieux jongleur ne s'était pas préparé à d'aussi simples questions; il resta muet et confondu[1]. Alléguant son grand âge, ses longs malheurs, son peu de mémoire, il demanda jusqu'au lendemain pour répondre. Ebahis, les barons de son escorte se regardaient entre eux; mais il leur répugnait encore de croire qu'ils étaient la dupe d'une mystification aussi audacieuse. Ils espéraient que, remis de son trouble, le vieillard se ressouviendrait facilement de choses qu'il est impossible de jamais oublier, et attendirent le lendemain avec impatience. Dans la nuit le faux Bauduin s'enfuit dérobant un des meilleurs chevaux des écuries du roi.

Grande fut la stupeur de chacun, surtout quand on s'aperçut que les écrins, coffrets, joyaux, et tout ce que la chambre contenait de précieux, avait également disparu. Les chevaliers de Flandre et de Hainaut, remplis de honte et de confusion, quittèrent Péronne furtivement, et l'on n'en vit plus reparaître un seul à la cour du roi[2].

Quant à ce prince, après avoir donné congé aux frères mineurs et leur avoir offert sa royale bienveillance[3], il retourna à Paris, satisfait du résultat de son voyage, et bien résolu d'obtenir pour la comtesse de Flandre une satisfaction plus éclatante encore.. A cet effet il écrivit aux principales villes de Flandre et de Hainaut, et leur reprocha de s'être laissé si vilainement abuser par un imposteur, et d'avoir ainsi manqué à la foi et à l'amour qu'elles devaient à leur souveraine[4]; en même temps il dépêchait par toutes les provinces du royaume des lettres où il promettait une forte récompense à celui qui livrerait l'homme dont il indiquait le signalement.

Le faux Bauduin, après sa fuite de Péronne, s'était réfugié au village de Rougemont en Bourgogne, où il espérait n'être jamais découvert. Il y séjourna en effet pendant un certain temps sans que le moindre soupçon se portât sur lui. Cependant on remarqua bientôt qu'il dépensait beaucoup d'argent et menait un train de vie peu ordinaire; chacun s'en étonna, car on savait dans le pays qu'il était naguère parti sans sou ni maille, gagnant sa vie au jour le jour, et n'ayant d'autre profession que celle de ménestrel ou jongleur. De propos en propos, la chose vint aux oreilles de messire Everard de Castenay, seigneur du lieu. Il fit mettre le vilain à la question pour apprendre d'où lui venaient toutes ses richesses, et celui-ci finit par avouer qu'il les avait gagnées en Flandre et en Hainaut, où il s'était fait passer pour l'empereur Bauduin. On sut alors aussi que le nom véritable de ce jongleur était Bertrand; qu'il était natif de Rains, village à une lieue de Vitry-sur-Marne; qu'enfin il était fils de Pierre Cordel, vassal de Clarembaut de Capes[5]. Everard de Castenay l'envoya sous bonne garde au roi Louis qui le reconnut parfaitement et le fit conduire en Flandre, en recommandant à la comtesse de lui faire son procès selon toutes les règles du droit[6].

A cet effet Jeanne assembla le conseil des barons et les échevins des villes, et leur livra le coupable. Bertrand confessa son crime sans qu'il fût besoin de l'y contraindre; mais il ajouta qu'il l'avait commis moins de sa propre volonté qu'à l'instigation de plusieurs grands personnages qu'il nomma[7]. Condamné à mort, il fut traîné sur une

(1) P. Mouskes, *v.* 24961.
(2) Ibid. *v.* 25009. (3) J. de G. XIV, 312.

(4) *Chron. de Fl.* fol. 64, v°, 2e col.
(5) P. Mouskes, *v.* 25258.
(6) *Ch. de Fl.* fol. 65. (7) *Ibid.* v°.

claie, puis étranglé devant les halles à Lille. On conduisit ensuite son cadavre aux champs, et on l'accrocha près de l'abbaye de Loos, à un gibet où les oiseaux le mangèrent[1].

Justice était faite; la comtesse de Flandre, dont le cœur était plutôt rempli d'affliction que de haine, résolut alors de pardonner à tous ceux de ses sujets qui avaient tenu le parti du faux Bauduin, et qui, trop longtemps aveuglés, gémissaient enfin de leur erreur. En conséquence, elle publia une charte d'amnistie, qui fut adressée aux principales villes des deux comtés le 25 août 1225. La princesse disait qu'elle ne gardait plus aucun ressentiment en son âme, qu'elle oubliait tout; et, en échange de cette preuve d'amour, elle ne demandait à ses peuples que de prier le Seigneur Dieu pour elle[2].

Telle fut la péripétie de ce dramatique et singulier événement. Le retentissement qu'il produisit en son temps s'est perpétué d'âge en âge jusqu'à nous; mais souvent bien modifié, quelquefois même dénaturé étrangement par les traditions dont il a dû traverser la longue filière.

Tandis que Jeanne de Constantinople luttait seule en Flandre contre d'étranges vicissitudes, Fernand de Portugal voyait tristement s'écouler sa vie entre les murs du Louvre. Le vainqueur de Bouvines était mort le 14 juillet 1223. Jeanne crut l'occasion favorable pour renouveler ses tentatives auprès du successeur de ce prince; mais Louis VIII avait hérité de l'opiniâtreté de son père. Il ne voulut d'abord rien entendre[3]; seulement le comte fut moins durement traité qu'auparavant, et on lui permit même de recevoir la visite quotidienne de quatre frères mineurs choisis par le roi dans les couvents de Paris pour lui porter deux à deux, et à tour de rôle, quelques consolations[4]. Jeanne mit en œuvre tous les ressorts possibles pour ébranler le monarque. Elle lui fit écrire par le pape, par un grand nombre de cardinaux et d'autres personnages influents. Chacun employait les termes les plus pressants. Honorius alla jusqu'à menacer de lancer l'interdit sur la Flandre et le Hainaut, d'excommunier le comte et la comtesse, si Fernand, mis en liberté, tentait de se rebeller encore.

Après de nombreuses négociations Louis VIII consentit enfin à traiter de la délivrance de son prisonnier. Voici les principales clauses de ce traité, conclu à Melun le 10 avril 1225[5].

Le roi s'oblige à faire sortir Fernand de prison, le jour de Noël 1226, à condition que celui-ci lui payera 25,000 livres parisis avant sa sortie. En outre il devra, ainsi que la comtesse sa femme, remettre entre les mains du roi les villes de Lille, Douai, l'Ecluse et leurs appartenances, pour garantie d'un second payement de la même somme. Le roi rendra ces villes quand le comte et la comtesse lui auront soldé en totalité les 50,000 livres; mais il gardera la forteresse de Douai pendant dix ans, et une garnison française y sera entretenue aux frais de la Flandre, à raison de 20 sols parisis par jour. — En vertu de la lettre du pape, le comte et la comtesse, s'ils n'exécutent pas les clauses du traité, seront excommuniés par l'évêque de Reims et l'évêque de Senlis, quarante jours après sommation, et les terres de Flandre et de Hainaut seront mises en interdit. Le comte et la comtesse feront jurer sûreté et féauté au roi par les barons, les communes et les villes des deux comtés. — Ils ne pourront faire la guerre au roi ou à ses enfants. — Si quelque chevalier refuse de jurer sûreté au roi, ils le chasseront de sa terre; si c'est une ville, ils s'empareront de ses biens. — Enfin le comte et la comtesse n'auront pas le droit d'élever de nouvelles forteresses en Flandre en deçà de l'Escaut, sans l'agrément du roi.

Lorsqu'on lut aux barons et aux villes les conditions du traité de Melun, pour la plupart si pénibles et si outrageantes pour la nationalité flamande, ils les repoussèrent avec dédain, et, comme en 1214, ils s'opposèrent formellement à toute espèce de conventions de cette nature.

(1) *Chron. de Fl.* f° 65 v°.

(2) Archives de la ville de Lille, carton 1, pièce 1. — *Original parchemin dont le scel est rompu.*

(3) *Chron. de Fl. msc. de la Bibl. Imp.* n°. 8380 fol. 58.

(4) Jacques de Guise, XIV, 290.

(5) Galland, *Mémoires pour l'histoire de Navarre et de Flandre*, Preuves, 145 et 146.

Les Flamands, il faut le dire, n'éprouvaient pas de sympathie pour le prince portugais, car ils se rappelaient que son avénement au comté avait été la source d'une multitude de malheurs. S'ils se montraient disposés à faire quelque sacrifice, ce n'était que dans le but de complaire à leur souveraine naturelle : mais l'intérêt du pays doit passer avant toute considération personnelle; et la comtesse Jeanne ne nous paraît pas, dans ces deux circonstances, l'avoir assez compris en souscrivant le traité de Melun.

Ainsi donc, encore une fois, la comtesse de Flandre allait voir l'occasion lui échapper. Fort heureusement pour Fernand et pour elle, le roi vint à mourir sur ces entrefaites. La reine Blanche, mère et tutrice de Louis IX, consentit, au mois de janvier 1226, à modifier le traité. On se contentait de 25,000 livres, avec quelques garanties, et il n'était plus question de garnison française entretenue au cœur même du pays et aux frais des Flamands. Les barons et les villes souscrivirent alors à ce traité, qui ne put toutefois recevoir son exécution qu'après que le jeune roi eut été sacré[1].

Fernand sortit donc de prison le 6 janvier 1226, après une captivité de douze ans cinq mois et quelques jours. Le malheureux prince avait bien expié les étourderies de sa jeunesse. Eprouvé par cette grande infortune, l'âme de Fernand sembla s'être retrempée. Son esprit avait acquis de la gravité dans cette solitude, où le comte de Flandre n'obtenait de son vainqueur sans pitié que les consolations austères de ces franciscains dont nous avons parlé plus haut.

Pendant le peu d'années qu'il eut encore à vivre, Fernand se conduisit dans le gouvernement de ses états avec sagesse et prudence. Jamais il ne se départit du serment de fidélité qu'il avait juré au roi, et se montra toujours reconnaissant envers lui et sa mère, la reine Blanche, laquelle avait si puissamment contribué à hâter le moment de sa délivrance. D'ailleurs, durant sa captivité, il s'était toujours montré plein de résignation; différent en cela de Renaud de Boulogne, dont l'esprit d'intrigue et les fureurs amenèrent un affreux événement.

Il paraît que, du vivant de Philippe-Auguste, Louis, fils du roi et cousin du comte de Boulogne par sa mère Isabelle, avait vivement intercédé pour obtenir la délivrance du prisonnier et y avait réussi. Il vint un jour au château de Compiègne, où le comte de Boulogne avait été transféré nouvellement, annoncer à ce prince les bonnes dispositions du monarque à son égard. Cette nouvelle jeta Renaud dans un transport de joie qui lui fit perdre la tête à tel point que, se jetant aux genoux de Louis : « Beau cousin, lui dit-il, le service que vous m'avez rendu sera richement récompensé, car avant un mois je vous ferai roi de France[2]. » Effrayé d'une telle parole, et s'imaginant que le comte de Boulogne en voulait à la vie de son père, le prince Louis monta incontinent à cheval avec une petite escorte de chevaliers et courut jusqu'à Montbason, où était le roi, auquel il raconta le propos de Renaud. Le châtelain de Compiègne reçut aussitôt l'ordre de jeter le prisonnier dans un cachot et de le charger de fers, sans permettre à personne de l'approcher. Il entra dans la chambre du comte pour mettre cet ordre à exécution. Renaud, joyeux à sa vue, croyait que le moment de sa délivrance était venu. « Eh bien ! beau châtelain, quelle bonne nouvelle? » s'écria-t-il. Alors celui-ci lui montra les lettres du roi. Renaud pâlit en les lisant. Saisi d'un mouvement de rage frénétique, il prit à bras-le-corps un de ses chambellans qui était là près de lui et le serra si fortement contre sa poitrine que l'un et l'autre tombèrent morts à terre avant qu'on eût eu le temps de les séparer[3].

Comme on l'a vu le roi Louis VIII avait suivi de près son père au tombeau. Il laissait de sa femme, Blanche de Castille, un fils âgé de dix ans, lequel devait monter sur le trône sous le nom de Louis IX, et y acquérir par ses vertus une renommée que l'histoire et la postérité ont hautement con-

(1) Ph. Mouskes, *v.* 27495.

(2) *Chron. de Fl. msc. de la Bibl. Imp.* n° 8380, fol. 65 v°, 2e col. (3) *Ibid.*

sacrée. Dans les cérémonies du sacre des rois de France, le comte de Flandre remplissait les fonctions de connétable et portait l'épée de Charlemagne devant le monarque. Lors du couronnement de saint Louis, Fernand était encore en prison. La comtesse sa femme, jalouse de maintenir une si glorieuse prérogative, disputa l'honneur de porter l'épée à la comtesse de Champagne, qui, elle aussi, avait la prétention de faire office de connétable pendant l'absence de son mari, en vertu de je ne sais quel antécédent. L'affaire fut déférée à la cour des pairs. Du consentement de Jeanne, les pairs décidèrent que ce serait Philippe de Clermont, comte de Boulogne, qui tiendrait l'épée, mais que cette exception ne porterait pour l'avenir aucun préjudice au droit des comtes de Flandre.

Ce même Philippe de Clermont, l'année qui suivit celle du sacre, c'est-à-dire en 1227, se ligua avec Pierre de Dreux, comte de Bretagne, et plusieurs grands vassaux, contre la reine Blanche, régente de France pendant la minorité de Louis IX. C'était la première occasion qui s'offrait à Fernand de prouver son dévouement à la mère et au fils. Il la saisit avec empressement. A peine Philippe de Clermont eut-il rejoint les confédérés, que Fernand fit irruption sur le Boulonnais, et força le comte à accourir défendre ses propres Etats. Plus tard, Fernand prit encore part à l'expédition dirigée contre Pierre de Dreux, le plus redoutable, après le comte de Boulogne, de tous les grands vassaux révoltés. Cette guerre dura trois ans et se termina par le traité de Saint-Aubin-du-Cormier, qui assura le triomphe de la royauté sur l'aristocratie.

La succession au comté de Namur avait forcé le comte de Flandre à entrer à main armée dans cette province en 1228; et c'est ce qui l'empêcha de prêter en ce moment-là une aide plus efficace à la régente. Fernand se croyait en droit d'élever des prétentions sur le Namurois, du chef de sa femme. Bauduin-le-Courageux, grand-père de Jeanne, avait, par testament, laissé le comté de Namur à Philippe, son second fils. Philippe, après avoir gouverné la Flandre et le Hainaut durant la minorité de Jeanne, sa nièce, était mort, comme nous l'avons dit, en 1213, sans laisser d'enfants de sa femme, Marie, fille du roi de France. Le Namurois était alors passé aux mains d'Yolande de Hainaut, sœur de Philippe, avec le consentement, au moins tacite, de Henri son autre frère, élu empereur de Constantinople après la mort du malheureux Bauduin. Yolande était mariée à Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre, lequel devait bientôt aussi monter sur le trône de Byzance. Namur fut donc dévolu successivement aux deux fils de Pierre, puis à leur sœur Marguerite de Courtenai, épouse de Henri comte de Vianden. Ce fut lorsque ce dernier voulut prendre possession du Namurois que Fernand réclama l'héritage au nom de sa femme, nièce d'Yolande. Ses droits n'étaient guère fondés, comme on le voit. Néanmoins il essaya de les faire prévaloir par la force des armes. Il entra dans le comté de Namur, dont l'empereur Henri lui avait donné l'investiture[1], et s'empara de quelques villes, entre autres de Floreffe, qui soutint quarante jours de siége. Mais l'affaire s'arrangea en 1232 par la médiation du comte de Boulogne, ami des deux parties. Un traité fut conclu à Cambrai en vertu duquel Henri de Vianden conserva le comté de Namur et Fernand eut pour lui les bailliages de Golzinne et de Vieux-Ville[2]. Quatre ans plus tard, Bauduin de Courtenai, empereur de Constantinople, fils de Pierre, revint en France, en Flandre et en Hainaut. Le roi de France lui rendit les domaines qu'il possédait dans le royaume, et la comtesse de Flandre lui remit également les possessions dont elle avait été investie lors du traité de Cambrai. Elle l'aida même à recouvrer le comté de Namur sur Henri de Vianden[3].

Tout le fardeau des grands et sérieux événements avait pesé sur Jeanne durant la captivité de son mari. Lorsque Fernand sortit de prison, la Flandre jouissait de tous les bienfaits du calme et de la paix. A part les guerres de peu d'importance qu'il dut soutenir, et dont il se tira avec honneur et

(1) Archives de Flandre, *Acte du 3 juin 1229*, copie.
(2) *Ibid. Acte du 1 novembre 1232*, orig. scellé.
(3) Jacques de Guise, XIV, 468.

profit, le comte de Flandre n'eut plus qu'à consolider avec sa femme l'œuvre que celle-ci avait si dignement commencée. Ils y travaillèrent tous deux avec zèle. Sans parler ici des fondations charitables ou pieuses faites avec autant de libéralité que de sagesse, des actes diplomatiques consommés avec beaucoup de prudence, nous devons mentionner le développement que, dans l'intérêt des classes populaires, ils s'efforcèrent de donner aux institutions politiques, en Flandre surtout; car en Hainaut le comte Bauduin y avait pourvu avant de partir pour la croisade.

L'organisation et l'extension du pouvoir municipal, ce contre-poids si nécessaire des envahissements féodaux, paraît encore ici avoir été de leur part, le but d'efforts qu'on voit, du reste, se renouveler pendant le règne de Jeanne à chaque intervalle de tranquillité publique. Dans la seule année 1228, le comte et la comtesse reconstituèrent le corps échevinal dans quatre des principales villes de Flandre : Gand, Ypres, Bruges et Douai. Un système électif assez compliqué forme la base de ce nouvel échevinage qui consacre et fixe pour la première fois, d'une manière bien stable, les droits de la bourgeoisie. Voici, pour exemple, les dispositions fondamentales du corps politique connu dans l'histoire sous le nom fameux des *Trente-neuf* de Gand.

L'élection des échevins de la ville de Gand se fera chaque année, le jour de l'Assomption de la Vierge, de la façon suivante :

Les échevins actuels (de l'année 1228) éliront, après serment prêté, cinq échevins ou bourgeois de Gand, qu'ils croiront les meilleurs. Si, dans l'élection, il survenait quelque difficulté, celui qui aura le plus de voix sera nommé. — Il ne pourra y avoir parmi ces cinq échevins de parents au troisième degré. — Ces cinq élus feront serment d'élire à leur tour trente-quatre autres échevins ou bourgeois qu'ils croiront les plus capables, ce qui formera le nombre de trente-neuf. — En cas de contestation, celui qui obtiendra le plus de voix aura toujours la préférence ; mais le père et le fils ou deux frères ne pourront se trouver ensemble. — Ces trente-neuf échevins se diviseront en trois *treizaines*. La première formera l'échevinage proprement dit ; la seconde le conseil ; la troisième restera sans fonctions. — La treizaine qui aura rempli l'échevinage pendant une année sera remplacée par la seconde, celle-ci par la troisième, et ainsi alternativement à perpétuité. — S'il arrive quelque vacance, soit par mort ou par retraite, les échevins alors en place en éliront un autre, se conformant aux mêmes formalités et exceptions. — Les échevins prêteront serment entre les mains du bailli de Gand ou de celui qu'il aura légitimement préposé ; en cas d'absence, entre les mains des échevins sortants[1].

Le comte Fernand eut sans doute, en 1230, le pressentiment d'un fin prochaine, car au mois de mars de cette même année, il fit son testament. Entre autres dispositions, on y remarque celle-ci : « Mes joyaux et tout ce qui appartient à mon écurie, à ma table, à ma cuisine, à ma chambre, seront mis à la disposition de mes exécuteurs testamentaires pour être vendus, à l'exception toutefois de ce qui aura été réservé par moi ; le prix sera employé aux frais d'exécution du testament et le surplus de l'argent devra être abandonné aux pauvres. »

Le 27 juillet 1233, comme il se trouvait à Noyon, il succomba aux progrès de la gravelle, maladie dont il avait contracté le germe durant sa longue captivité. Son cœur et ses entrailles furent ensevelis dans la cathédrale de cette dernière ville. Plus tard, son corps fut, par les ordres de sa femme, rapporté en Flandre et inhumé au couvent de Marquette, que Jeanne avait fondé près de Lille, et où elle avait résolu de reposer elle-même à la fin de ses jours, à côté de l'époux dont elle avait été si longtemps séparée sur la terre.

XV

JEANNE DE CONSTANTINOPLE ET THOMAS DE SAVOIE. 1233-1244.

Croisade contre les *Stadinghen*. — La comtesse Jeanne y envoie des hommes d'armes. — Sollicitude de la

(1) Arch. de Flandre, orig. scellé.

princesse pour la mémoire de son époux Fernand. — Ses actes nombreux de bienfaisance. — Sa visite aux frères mineurs de Valenciennes. — Incidents divers. — Mariage de Jeanne avec Thomas de Savoie. — Portrait de ce prince. — Le comte et la comtesse de Flandre prêtent hommage au roi Louis IX. — Discussion à ce sujet. — Progrès des institutions politiques en Flandre. — *Keure* octroyée par Jeanne et Thomas à la châtellenie de Bourbourg, à celle de Furnes et à la terre de Berghes-Saint-Winoc. — Guerre en Brabant. — Le comte Thomas prend la ville de Bruxelles et fait prisonnier le duc de Brabant. — Guerre au comté de Namur. — Maladie de la comtesse Jeanne. — Elle se retire à l'abbaye de Marquette. — Sa résignation et sa piété. — Son testament. — Sa mort édifiante. — Avènement de Marguerite de Constantinople aux comtés de Flandre et de Hainaut.

L'année même de la mort du comte Fernand, le pape Grégoire IX fit prêcher une croisade contre une sorte d'hérétiques que l'exemple et l'influence des Albigeois, sans doute, avaient suscités aux environs de la ville de Staden en Allemagne.

Les *Stadinghen*, comme on les appelait, du nom de la cité où ils prirent naissance, devenaient d'autant plus à craindre que le peuple commençait à être rempli pour eux d'une naïve admiration, d'une pieuse terreur, à cause du stoïcisme qu'ils manifestaient en présence de la mort. On racontait qu'ils adoraient le diable sous la forme d'un chat[1], qu'ils ne poussaient aucun cri quand on les tuait, et qu'on ne voyait aucune goutte de sang sortir de leur corps. On disait bien d'autres choses encore. Dans ce temps de fanatique superstition, le prosélytisme faisait de rapides progrès. La papauté se hâta d'y mettre ordre.

A la voix du souverain pontife, Florent, comte de Hollande, le duc de Clèves et Henri, duc de Brabant, prirent les armes contre les hérétiques qui déjà s'étaient livrés à de graves excès. La comtesse de Flandre avait été sommée de se joindre à la croisade. Elle y envoya l'avoué de Béthune et Guillaume son frère, Arnould d'Audenarde, Rasse de Gavre, Arnould, sire de Materne, son frère, Thierri de Beveren, châtelain de Dixmude, Guillebert de Sotteghem et plusieurs autres. Tous ces chevaliers combattirent avec acharnement. Philippe Mouskes rapporte qu'Arnould d'Audenarde, ne pouvant faire charger contre les Stadinghen son cheval bardé de fer, les aborda à reculons, et que, s'abattant au milieu d'eux, il en occit un grand nombre. Déroutés, poursuivis à travers les marais et les bois, ils périrent presque tous; ceux qui avaient échappé au massacre se noyèrent dans les marais ou dans les flots du Weser.

Des historiens ont dit, d'autres après eux ont répété que Jeanne n'avait jamais eu d'enfants. C'est une erreur. De son union avec Fernand, mais seulement lorsque ce prince fut délivré de sa captivité, naquit une fille qui eut nom Marie, sans doute en souvenance de sa grand'mère Marie de Champagne, la digne épouse de l'empereur Bauduin. Cette enfant, héritière de Flandre et de Hainaut, avait même été promise en mariage à Robert Ier, comte d'Artois, frère de saint Louis. Mais elle mourut trop jeune, le jour de Saint-Etienne, en août 1234[2].

Une résignation pleine de douceur et de piété préside aux actes qui signalèrent le veuvage de la comtesse de Flandre. Ses premiers soins, après le trépas du comte Fernand, furent d'exécuter religieusement les dernières volontés de ce prince. Mais elle ne s'en tint pas là. Dans la seule année 1233, elle répandit tant de bienfaits sur les pauvres, les hôpitaux, les maisons religieuses, qu'il est aisé de reconnaître là les effets d'une profonde sollicitude pour la mémoire de Fernand. L'expression de cet amour se retrouve à chaque instant dans les actes nombreux que renferment nos archives; et quant aux preuves des pieuses libéralités dont nous parlons, il faut aller les demander, car, sans doute, elles y sont vivantes encore, aux hôpitaux d'Ypres, d'Audenarde, de Saint-Jean à Bruges, de Notre-Dame à Gand, de Saint-Sauveur à Lille, de Saint-Antoine à Paris, à la Maladrerie de Lille dite de Canteleu ; aux abbayes de Saint-Aubert à Cambrai, de Marquette, à l'église Notre-Dame de Boulogne, à l'église des Frères-Mineurs de Valenciennes, ces vieux compagnons de guerre de l'empereur Bauduin[3].

Ces œuvres pies n'empêchaient pas Jean-

(1) Ph. Mouskes, *Chron. rimée*, v. 28208.

(2) Arch. de Flandre. (3) *Ibid. passim.*

ne de se préoccuper toujours des intérêts politiques de ses sujets, de travailler à leur bien-être matériel et moral. Bientôt nous la verrons, marchant d'un pas plus ferme vers ce but, qu'elle s'efforçait néanmoins d'atteindre sans cesse, consacrer les derniers temps de sa vie à réformer d'une manière plus complète et plus générale la constitution du pays. Elle eût sans doute fait plus encore à cette époque, sans les fléaux qui vinrent frapper son peuple en 1234. Le 1er jour de janvier, il gela si fort que les blés furent glacés. La disette de grains amena une horrible famine. Les hommes broutaient, dit-on, l'herbe des champs, comme les bêtes; enfin, pour surcroît de malheur, la peste décima de nouveau la Flandre et le Hainaut, et se répandit même en France[1].

L'éducation de la jeunesse, dont le gouvernement civil paraît s'être peu occupé en Flandre avant le XVe siècle, fut aussi l'objet de ses soins, à en juger par un décret qu'en 1234 elle donna en faveur des écoles de Sainte-Pharaïlde à Gand.

En 1235, la comtesse Jeanne octroie à la ville de Lille une nouvelle loi échevinale et permet à ses habitants d'ériger une halle; ce qui ne contribua pas peu à développer parmi eux l'instinct des transactions industrielles et commerciales, germe si fécond de leur prospérité future[2]. Enfin, l'année suivante, au sein de cette même cité pour laquelle elle avait déjà tant fait, elle fonde et dote de grands biens un hospice appelé encore de nos jours l'*hôpital-Comtesse*. Le portrait de la fondatrice est là qui rappellerait à chacun, si on pouvait jamais l'oublier, que depuis six cents ans les pauvres infirmes de Lille doivent à la comtesse Jeanne un asile, du pain et des consolations pour le reste de leurs jours[3].

En même temps, la comtesse, dont la vigilance et les soins ne se ralentissaient pas un seul instant, s'occupait du règlement des affaires intérieures de sa maison, fixait d'une façon plus régulière les charges et prérogatives de quelques grands-officiers, tels que le chancelier héréditaire de Flandre et le bouteiller de Hainaut.

Les Flamands et les Haynuiers voyaient avec peine que leur souveraine n'eût pas d'héritier direct; les barons et les communes des deux comtés désiraient vivement qu'elle se remariât.

Marguerite de Provence, la jeune épouse du roi saint Louis, avait quinze oncles et tantes dans la seule maison de Savoie. Elle jeta les yeux sur un prince de cette nombreuse et patriarcale famille pour en faire l'époux de Jeanne de Constantinople. Il s'appelait Thomas, comme son père Thomas Ier, comte de Savoie. C'était un homme de trente-sept ans, d'une belle prestance[4], et, à défaut d'une grande fortune, rempli de solides qualités d'esprit et de cœur. Dès son jeune âge il s'était livré à l'étude des lettres, car on le destinait à l'Eglise. Cinq de ses frères étaient déjà dans les ordres. Lui-même, paraît-il, avait inutilement prétendu à l'évêché de Lausanne et à l'archevêché de Lyon. Quoi qu'il en soit, ce prince était regardé comme un noble et brave chevalier, digne d'unir sa destinée à celle d'une femme que tant de malheur et de vertus plaçaient bien haut dans l'estime de ses contemporains.

Le mariage fut célébré en octobre 1236, sous les auspices du roi et de la reine de France. C'est ainsi que Jeanne devint, par alliance, la tante de saint Louis. A l'occasion de cette union, Marguerite, sœur de la comtesse et son héritière présomptive, consentit qu'une pension viagère de six mille livres monnaie d'Artois, à percevoir sur les domaines de Flandre et sur le tonlieu de Mons, fût attribuée au comte pour le cas où Jeanne mourrait sans progéniture et avant son mari. C'était un revenu qui équivaudrait aujourd'hui à 500,000 francs environ. Plus tard, lorsque Marguerite eut succédé à sa sœur, elle racheta cette rente moyennant 60,000 livres.

Au mois de décembre 1237, Thomas et Jeanne allèrent à Compiègne pour rendre hommage au roi Louis IX. Là, s'éleva une difficulté. Le roi prétendit que le comte

(1) *Chronicon Massæi*, lib. XVII.
(2) Archives de Flandre, *acte du mois de mai 1235*. — Cop. parch. (3) *Ibid. mars et septembre 1236*.

(4) Ph. Mouskes, v. 29442.

devait jurer d'observer le traité de Melun, avant de faire hommage de la Flandre. Le comte, disait au contraire, et il avait raison, qu'il ne devait et ne pouvait rien promettre avant d'avoir, au préalable, satisfait à l'observance d'une formalité essentielle de la constitution féodale ; que tant qu'il n'était reconnu pour comte de Flandre, il ne pouvait, à l'égard du roi, s'engager en cette qualité. Ce différend fut remis à l'arbitrage de trois pairs du royaume, Anselme, évêque de Laon, Robert, évêque de Langres, et Nicolas, évêque de Noyon, qui statuèrent en faveur du comte. Il est à remarquer qu'en prêtant foi et hommage Thomas et Jeanne donnèrent au roi les sûretés exorbitantes réclamées par le traité primitif de Melun, du mois d'avril 1225, tout en jurant de ne jamais revenir sur ce qui s'était passé antérieurement à la paix de 1226[1]. Mais tout cela n'était plus que de forme et ne tirait pas aux mêmes conséquences qu'en 1225, où il y avait un comte de Flandre à faire sortir de prison et une somme de 50,000 livres à payer au roi. Ce que Louis IX voulait, c'était de déterminer les limites de son autorité comme suzerain, à l'égard des comtes de Flandre, et surtout de prévenir les envahissements du vassal le plus puissant et le plus à craindre qu'allait bientôt avoir la couronne de France. Saint Louis, comme ses prédécesseurs, en avait eu le pressentiment.

Thomas de Savoie venait à peine d'être reconnu par les barons et les communes de Flandre et de Hainaut, en qualité de souverain des deux comtés, ou, pour mieux dire, de *bail et mainbour*, suivant le protocole du temps, lorsque l'occasion se présenta pour lui d'appeler aux armes les hommes de guerre de sa nouvelle patrie. Guillaume de Savoie, son frère, élu évêque de Liége, était alors en butte aux agressions violentes de Waleran, duc de Limbourg. Thomas s'avança pour porter secours au prélat; mais Waleran n'attendit pas que le comte de Flandre fût arrivé pour faire sa paix, et la chose en resta là.

Il n'y eut pas d'autres expéditions guerrières en Flandre jusqu'en 1242. La paix y régna, sans être troublée par aucune espèce d'événements fâcheux. Cette période de six ans de calme non interrompu permit à Jeanne et à son mari de s'occuper efficacement des réformes politiques que réclamaient la constitution du pays et les progrès sociaux.

Nous avons déjà dit que le Hainaut devait à Bauduin IX, père de la comtesse, des lois générales dont il fit jurer l'observance par les nobles du pays, lois qui peuvent être regardées comme la base du droit public, civil et criminel de ce pays. Jeanne n'eut donc pas à refaire pour le Hainaut ce qui était déjà fait. Aussi ne s'occupa-t-elle que des villes flamandes, qui, du reste, sous tous les rapports, étaient aussi les plus importantes. Comme on l'a vu plus haut, Gand, Bruges, Ypres, Lille, Douai, Seclin, etc., avaient déjà leurs chartes et leurs libertés municipales. De 1239 à 1241, elle confirma, de concert avec le comte Thomas son époux, les priviléges précédemment accordés à la ville du Dam, lui en concéda de nouveaux, ainsi qu'à la ville de Caprick ; reforma l'échevinage de Bruges[2] ; et donna en juillet 1240 à la châtellenie de Bourbourg, à celle de Furnes, et à la terre de Berghes-Saint-Winoc une *keure* remarquable contenant toutes les dispositions de police applicables aux mœurs et aux besoins du temps.[3]

Nous l'avons dit déjà, ces keures, ces chartes d'affranchissement ne furent pas le résultat de l'insurrection. On ne trouve aucune trace en Flandre, à cette époque, de commotions populaires dont le but aurait été d'obtenir par la force un accroissement de priviléges. Il n'en était pas besoin. En affranchissant les communes, les comtes faisaient tout à la fois preuve de justice et acte de bonne politique. Pour ne parler que de Jeanne, elle avait certes plus à se défier de la noblesse que de la bourgeoisie : comme

(1) Archives de Flandre, *Acte du mois de décembre 1237*. Orig. parch. scellé.

(2) Archives de Flandre *passim*.

(3) La keure dit M. Warnkœnig dans son *Histoire des institutions politiques de la Flandre*, II, 298, contient, comme la loi des XII tables à Rome, les règles fondamen les du droit public et criminel de la ville, et de son organisation judiciaire.

le prouvent la présence de plusieurs barons flamands dans les rangs de l'armée royale à Bouvines, et l'intrigue dont le faux Bauduin n'avait été que le prétexte et l'instrument.

Cependant la santé de Jeanne, ébranlée par les secousses, les émotions de toute nature qu'elle avait subies durant le cours de sa vie, était fort gravement compromise. La comtesse se retira à l'abbaye de Marquette, qu'elle affectionnait d'une façon toute singulière, et où elle résidait souvent dans les dernières années de son règne. Elle y avait même fait bâtir un hôtel qu'on voyait encore au XVIIe siècle ; c'est là qu'elle allait se reposer des affaires et se livrer à la prière et à la méditation au milieu des religieuses dont elle avait maintes fois ambitionné l'existence pleine de calme et de bonheur. Jeanne envisagea, sans crainte comme sans regrets, la mort qui s'approchait. Lorsque jetant un regard vers le passé, elle interrogea les souvenirs de sa vie publique et privée, rien ne dut venir troubler sa conscience, car c'est avec une confiante tranquillité d'âme qu'elle attendit le moment suprême.

Lorsque les *mires* et *fisiciens*, comme s'appelaient alors les médecins, lui eurent, d'après ses ordres, déclaré que le mal était sans remède, elle se fit revêtir d'un habit de novice, et transporter dans l'intérieur du couvent[1]. Elle vécut encore quelque temps de la sorte, priant et méditant sous la robe de bure, au milieu de la communauté qu'elle édifiait par son exemple. Plus humble que la dernière des humbles filles de ce monastère, la comtesse de Flandre et de Hainaut ne faisait rien sans le congé de l'abbesse. Elle n'ouvrait pas même la bouche pour parler, au dire des chroniques auxquelles nous empruntons ces détails[2]. Cependant, la maladie faisant des progrès rapides, la comtesse dicta son testament en présence d'une noble assemblée. Le comte Thomas, son mari, et Marguerite sa sœur, étaient là près de son lit, et, à côté d'eux, le prieur de l'ordre des frères prêcheurs de Valenciennes avec trois religieux du même ordre, Pierre d'Esquermes, frère Michel et frère Henri du Quesnoi; le prévôt de Marchiennes, le doyen de la Salle, le seigneur Fastré de Ligne, le seigneur Watier de Lens et plusieurs autres barons. Une seule pensée de justice et de charité présida à cet acte suprême que nous croyons devoir reproduire, au moins en substance :

« Au nom du Père et du Fils et de l'Esprit saint, ainsi soit-il. Moi, Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, pour le salut de mon âme et de celles de mes prédécesseurs et successeurs, je fais mon testament sous la forme ci-après, et je veux qu'il ait force comme testament, sinon, comme codicille, sinon, comme expression de la dernière volonté d'une mourante. — J'entends, pardessus tout, que mes dettes, de quelque nature qu'elles puissent être, soient pleinement acquittées. Si j'ai injustement occupé l'héritage d'autrui, ou si j'ai détenu des biens pris indûment par mes prédécesseurs, je veux qu'ils soient rendus et restitués partout où ils se trouveront, et je donne pouvoir à mes exécuteurs testamentaires, plus bas nommés, de remettre en leur possession ceux qui auraient des droits à une restitution ; je veux aussi qu'ils soient entièrement satisfaits de tous dommages et intérêts. — (Suivent les recommandations et les dispositions les plus scrupuleuses pour que personne n'ait rien à réclamer contre sa mémoire et celle de ses ancêtres. D'une part, 3,040 livres, monnaie de Flandre, et d'une autre, 10,000 livres, même monnaie, sont assignées à ces restitutions éventuelles. Si la somme ne suffit pas, son mari, sa sœur et les frères prêcheurs sont chargés de pourvoir au surplus.) — « Pour récompenser les gens de ma maison, je leur lègue, sur les 10,000 livres mentionnées ci-dessus, 1,050 livres à chacun, suivant que je l'ordonnerai de bouche ou par écrit. Si je ne dispose pas en totalité de cette somme, mes exécuteurs testamentaires distribueront le reste de ce qui n'aura pas été expressément assigné par moi à chacun de mes serviteurs, selon son mérite et son état, suivant l'avis de ma sœur et des frères prêcheurs susnommés. Sur ces mêmes 1,050 livres, je

(1) Archives de Flandre, *manuscrit sur l'abbaye de Marquette* (de la fin du XIIIe siècle), fol. 9. (2) *Ibid.*

lègue à Jeanne de Montreuil 200 livres de Flandre, et à dame Marie du Châtel 100 livres. *Item*, à ladite Jeanne, je lègue 40 livres de rente viagère, et 10 à ladite Marie, etc. — Je veux en outre et j'ordonne que tous mes joyaux, mes reliques, mes livres, mes vases d'or et d'argent, tous les objets et ornements de ma chapelle, tout ce qui sert à ma table, à ma chambre à coucher, à ma cuisine, et autres choses affectées spécialement à mon service soient remis entre les mains et à la disposition de mes exécuteurs testamentaires, afin qu'ils en usent selon leur conscience pour le bien de mon âme, etc. — Libre d'esprit, jouissant du sain usage de ma raison, j'ai ordonné ce qui vient d'être dit, et j'ai constitué et je constitue expressément pour les exécuteurs de mon testament mes révérends seigneurs en Jésus-Christ, les évêques de Cambrai et de Tournai quels qu'ils soient à l'heure de ma mort, et vénérables et discrètes personnes, le seigneur Watier, abbé de Saint-Jean en Valenciennes; maître Gérard, écolâtre de Cambrai, et maître Eloi de Bruges prévôt de Saint-Pierre de Douai, etc. — Je veux que ces mêmes exécuteurs testamentaires procèdent pour les restitutions et l'acquit de mes legs, suivant droit et justice et de la manière qui sera la plus profitable au salut de mon âme. Ainsi, qu'ils satisfassent tout d'abord les pauvres, les indigents, et ceux envers lesquels je suis le plus obligée. L'illustre et très-cher seigneur, mon époux Thomas, comte de Flandre et de Hainaut, et ma très-chère sœur Marguerite, dame de Dampierre, ont promis, de bonne foi, d'observer fermement et inviolablement toutes les dispositions susdites. — Enfin, je supplie ma très-chère sœur, mes exécuteurs testamentaires, tous mes fidèles et mes amis, d'agir avec telle diligence et promptitude pour l'exécution de ma volonté que mon âme ne puisse souffrir dommage d'aucun retard. — (Suivent les noms des témoins.) — Fait en l'an du Seigneur 1244, le second dimanche de l'Avent[1]. »

Lorsqu'elle eut fait son testament, le mal empira de telle sorte que le lendemain lundi elle rendit l'âme *en la salle de pierre* de l'abbaye[2]. Jeanne avait alors cinquante-quatre ans environ. On ne douta pas en ce temps-là qu'elle ne fût allée au ciel; et on la trouve inscrite sur le ménologe de Citeaux, au nombre des bienheureuses de l'ordre, à la date du 5 décembre.

Après la mort de la princesse, Thomas de Savoie retourna dans son pays, où plus tard il épousa Béatrice de Fiesque. Marguerite de Constantinople, héritière de sa sœur, prit immédiatement possession des comtés de Flandre et de Hainaut.

XVI

MARGUERITE DE CONSTANTINOPLE. 1244-1251.

Histoire de Bouchard d'Avesnes, premier époux de Marguerite. — Prédilection de la comtesse pour les enfants de Guillaume de Dampierre son second mari. — Elle veut faire agréer au roi de France l'aîné de ces enfants comme son seul et unique héritier au préjudice des fils de Bouchard d'Avesnes. — Querelles entre les d'Avesnes et les Dampierre devant le roi. — Haines des princes. — La division se met également dans le pays. — Guerre civile imminente. — Saint Louis la prévient en se portant médiateur. — Jugement arbitral du roi qui adjuge la Flandre aux Dampierre et le Hainaut aux d'Avesnes. — Persévérance de la comtesse dans son aversion pour les enfants de son premier lit. — Elle efface de son écu les armes du Hainaut. — L'animosité éclate de nouveau. — Jean d'Avesnes porte la guerre en Flandre. — Marguerite réclame l'intervention du roi de France. — Louis IX la repousse. — Guillaume de Dampierre part pour la croisade et la paix est momentanément rétablie. — Guillaume, roi des Romains, adjuge à son beau-frère Jean d'Avesnes la Flandre impériale, confisquée sur Marguerite. — Réclamations de cette princesse. — Enquête sur la légitimité des d'Avesnes. — Elle est prononcée par le pape. — Guillaume de Dampierre, au retour de la croisade, est tué dans un tournoi à Trazegnies. — Douleur de la comtesse sa mère. — Ses plaintes et ses imprécations,

La fille puinée de l'empereur Bauduin avait, dès son jeune âge, uni ses destinées à celles d'un homme dont l'histoire est vraiment singulière.

Vers les dernières années du XIIe siècle, vivait à la cour du comte de Flandre, Philippe d'Alsace, un enfant ayant nom Bou-

(1) Arch. de Fl. *Ibid. Acte du 4 décembre 1244.* Orig. parch. scellé.

(2) Manuscrit cité plus haut.

chard. Il appartenait à cette illustre maison d'Avesnes dont la renommée brilla du plus vif éclat dès les premières croisades, et était le troisième fils de Jacques d'Avesnes, mort si glorieusement en 1191, à la bataille d'Antipatride. Suivant la coutume de l'époque, il devait passer le temps de sa jeunesse auprès du souverain, afin de se former parmi les barons et les dames aux nobles usages de la chevalerie. Sa charmante figure, ses heureuses dispositions d'esprit lui concilièrent l'affection du comte et de sa femme Mathilde. Ils n'avaient pas d'enfants et reportèrent sur Bouchard toutes leurs affections. La famille du seigneur d'Avesnes comptait assez d'hommes de guerre. L'on songea que Bouchard, avec ses bonnes et précoces qualités, pourrait aspirer aux premières dignités ecclésiastiques. On le mit aux écoles de Bruges, mais Bouchard n'y resta pas longtemps. Ses progrès dans l'étude devenaient si rapides que son maître conseilla à la reine Mathilde de l'envoyer à Paris[1].

Nulle part les sciences de l'époque, la philosophie scolastique et la jurisprudence n'avaient de plus profonds interprètes, des adeptes plus zélés qu'à l'université de cette ville. Les ténèbres de la barbarie se dissipaient. Un irrésistible besoin de savoir s'était emparé des esprits d'élite, et l'on cherchait avec passion la vérité, jusque dans les subtilités de la dialectique, jusque dans les abstractions du droit, jusque dans les spéculations de l'astrologie! Il n'y avait pas longtemps que les saints Bernard et les Pierre de Blois étaient morts; mais leur génie ne l'était pas; il se revivifiait chez leurs disciples. Parmi eux et au premier rang, brillait un illustre Flamand, Alain de Lille, surnommé par l'admiration de son siècle le *docteur universel*.

Bouchard dut s'inspirer de leurs conseils, s'enthousiasmer de leur exemple; car il s'adonna aux travaux d'esprit avec le zèle d'un plébéien, scrutant, approfondissant les questions les plus ardues de philosophie naturelle et morale. Le grand seigneur avait disparu : absorbé par l'étude, Bouchard l'écolier ne songeait plus au luxe, à la richesse dont le comte de Flandre avait voulu entourer le fils de Jacques d'Avesnes pendant son séjour à Paris; il oubliait qu'il était l'enfant de toute une lignée de héros, que ces héros n'avaient jamais manié que la lance et l'épée.

Bientôt Paris même ne suffit plus à l'insatiable avidité d'apprendre qui tourmente Bouchard. L'école d'Orléans florissait par ses professeurs en jurisprudence ecclésiastique et civile. Il s'y rend. Bachelier, puis enfin docteur et professeur lui-même en droit civil et canon, on le pourvoit d'une prébende et d'un archidiaconé en l'église Notre-Dame de Laon[2]. De semblables dignités, à cette époque, n'exigeaient pas toujours qu'on fût dans les ordres pour les obtenir. Peu après, le comte Philippe lui fait avoir une autre prébende à la trésorerie de la riche église de Tournai. Puis un certain temps s'écoule, pendant lequel on perd de vue Bouchard. Sa vie reste même un mystère pour ses amis. On le croit dans la retraite avec ses livres.

Un jour, toutefois, il arrive en Flandre. Sa renommée l'y avait précédé et il apparait à la cour du comté, entouré du prestige que donne toujours et que donnait surtout alors, pour un noble personnage, le renom d'un grand savoir. On subissait malgré soi l'ascendant de sa supériorité morale, ascendant auquel de rares perfections physiques ne faisaient qu'ajouter[3]. Mais un grand changement avait dû s'opérer, car ce n'était pas là un docteur, encore moins un archidiacre; son extérieur n'avait plus rien de clérical; c'était un chevalier accompli[4]. Un contemporain bien informé dit que Bouchard avait brisé les liens qui l'attachaient à l'Eglise dans l'espoir d'hériter de la terre d'Avesnes et de perpétuer le nom de ses ancêtres; car alors Watier II, son frère aîné, n'avait point encore d'enfants[5].

Vinrent les guerres de Flandre sous le comte Bauduin. Bouchard, laissant ses livres, avait repris l'épée de ses ancêtres. Il y fit des prodiges : sa réputation de valeur grandissait à l'égal de celle que malgré son

(1) J. de G. XIV, 12.

(2) *Ibid.* (3) *Ibid.* 14. (4) *Ibid.*
(5) Ph. Mouskes, *Chron. rimée, v.* 23264.

jeune âge, il s'était acquise comme homme de sagesse et d'expérience. Richard Cœur-de-Lion tressaillit d'orgueil quand il apprit que Jacques d'Avesnes, cet ami mort si intrépidement sous ses yeux aux champs d'Antipatride, avait un fils digne de lui. Il ne voulut pas que d'autres mains que ses mains royales armassent Bouchard chevalier; il le combla de faveurs et lui donna en Angleterre de grands biens et revenus[1].

Au commencement du siècle, le comte partit pour la croisade. Bauduin IX emmenait avec lui tout ce que la Flandre et le Hainaut possédaient d'hommes de guerre et d'hommes de conseil. Il voulut qu'au moins une tête solide restât dans le pays pour le gouverner, qu'une main sûre gardât le trésor qu'il y laissait. Il ne se fiait pas trop d'ailleurs en son frère Philippe de Namur qui de fait et de droit devait être ce qu'on appelait alors *bail et mainbour* des deux comtés, pendant l'absence du souverain et la minorité de ses filles. Bouchard lui fut adjoint en qualité de conseil et n'alla pas en Palestine.

On sait comment Philippe de Namur, trompant tout le monde, livra ses nièces au roi de France : on sait aussi que, sur les instances des habitants de Flandre et du Hainaut, Philippe-Auguste renvoya Jeanne et Marguerite à Bruges. Bouchard mit le comble à sa popularité, en dirigeant et en menant à bien cette négociation. Mais déjà le mariage de Jeanne avec Fernand était décidé. Il se fit, et l'on dut s'occuper de la jeune Marguerite, alors âgée d'environ dix ans.

L'on convint qu'elle serait jusqu'à l'âge requis, laissée sous la tutelle de Bouchard d'Avesnes, qui passait pour le plus prudent chevalier de ce temps. Cinq des plus nobles dames de la Flandre et une suite convenable furent attachées à sa personne, et la princesse reçut une pension de 3,000 livres sur les revenus de la Flandre et du Hainaut. Bouchard refusa d'abord ce nouvel honneur qu'un secret pressentiment lui faisait peut-être redouter; mais sur les instances réitérées de chacun, il céda et fit appareiller son hôtel en toute splendeur et magnificence. Puis, il y reçut la jeune princesse pour l'élever, dit un contemporain, dans les bonnes mœurs, la nourrir honorablement, comme il était séant pour la fille d'un si grand empereur et d'un si noble comte qu'avait été le seigneur Bauduin. Dès lors, ajoute-t-il, Marguerite, entourée de ses dames, vécut quelque temps pieuse, soumise, humble, chaste et tempérante[2]. Elle passait doucement les jours que le Seigneur lui accordait comme une vierge bénigne, dans la pratique des vertus d'honnêteté, de sobriété, de prudence et de force. Maints comtes et barons la demandaient en mariage, soit au seigneur Bouchard, soit à la reine Mathilde. Le roi de France postula sa main pour un chevalier de son sang royal et du pays de Bourgogne, mais les Flamands n'y voulurent entendre. Le comte de Salisbury sollicita pour son fils aîné. Les Flamands, s'étant enquis de la personne de ce fils, apprirent qu'il était boiteux et ainsi le rebutèrent. On raconte qu'un jour Mathilde vint à dire : « Bouchard ne cesse de nous faire à nous et au conseil de Flandre des propositions diverses pour le mariage de notre fille, et pour lui-même il ne dit mot[3]. » Une demoiselle de la reine ayant ouï cela, attendit l'arrivée de Bouchard et lui dit : « J'ai entendu Madame dire telle et telle chose[4]. »

Ce propos fit naître une pensée ambitieuse et coupable dans l'esprit de Bouchard, et ses projets furent dès lors arrêtés. On était à l'année 1212. Bouchard et sa pupille séjournaient au château du Quesnoi, loin du tumulte de la guerre qui en ce temps-là ensanglantait la Flandre. Fernand et Jeanne, occupés à défendre leur pays envahi et ravagé par Philippe-Auguste, ne pouvaient connaître ce qui se passait entre les murs du donjon éloigné où Marguerite était tout entière au pouvoir de son tuteur. Bientôt Marguerite exigea que son tuteur l'épousât devant l'Eglise[5]. Elle alléguait publiquement pour

(1) Jacques de Guise, XIV, 14.

(2) *Ibid.* 18. (3) *Ibid.* 20. (4) *Ibid.*

(5) (Déposition de Roger du Nouvion dit de Sains, écuyer, âgé de cinquante ans. — Enquête tenue devant l'évêque de Soissons et l'abbé de Liessies, délégués du pape, en 1249, sur la légitimité des enfants de Bouchard et de Marguerite. — Arch. de Fl. Orig. parch. scellé).

raison que le comte et la comtesse de Flandre prétendaient l'envoyer, elle leur jeune sœur, en Angleterre, comme otage et en sûreté d'une somme de 15,000 livres qu'ils avaient empruntée au roi Richard[1].

Dans le château du Quesnoi existait une chapelle où les bans furent annoncés à petit bruit. Les chevaliers du Hainaut, parents ou amis de Bouchard, et qui sans doute étaient dans la confidence, vinrent au jour indiqué ; et la bénédiction nuptiale fut, avec toutes les cérémonies de l'Eglise, donnée à Bouchard et à Marguerite par un prêtre nommé Werric du Nouvion. On n'oublia aucune des formalités alors en usage pour valider le mariage. Les portes de l'église et du château restèrent ouvertes pendant la messe des épousailles, et il y eut grand concours de bourgeois, manants et hommes d'armes, de manière à donner toute la publicité possible à l'union des deux époux[2].

Marguerite n'avait pas encore douze ans lors de son mariage. Le chroniqueur Philippe Mouskes, qui vivait à cette époque, nous dit que la jeune princesse était belle comme la fleur dont elle portait le nom[3]. Elle fut bientôt mère de deux fils, dont l'aîné porta le nom de Jean d'Avesnes, et le second celui de Bauduin.

Cependant un bruit étrange circule en Flandre et en Hainaut. On apprend bientôt que Bouchard est bien réellement dans les ordres: L'évêque d'Orléans affirme lui avoir conféré le sous-diaconat.

Au milieu d'un peuple profondément religieux, dans le temps des fortes croyances, la fille de l'empereur Bauduin, du chef de la croisade, pouvait-elle rester la femme d'un prêtre renégat et partager une éternelle réprobation? Jeanne manda l'évêque de Tournai et les principaux ecclésiastiques de ses Etats, en les priant de lui donner leur avis sur cette grave affaire[4]. On décida d'un commun accord qu'il la fallait soumettre au prochain concile qui s'assemblerait à Rome[5]. Dans l'intervalle, la comtesse écrivit plusieurs fois à Bouchard, lui envoya l'évêque de Tournai, puis des chevaliers prudents et sages, afin de l'engager à lui rendre sa sœur Marguerite, promettant de lui réserver l'accueil le plus tendre. Bouchard et Marguerite ne voulurent rien entendre et restèrent ensemble dans les domaines que la maison d'Avesnes possédait en Hainaut[6].

Le scandale allait croissant. Parmi les conseillers de la comtesse, les uns pensaient que la jeune princesse si étrangement séduite et aveuglée devait se faire sans délai religieuse et entrer en l'abbaye de Sainte-Waudru à Mons, ou à celle de Maubeuge, ou dans une maison d'Hospitalières ; quelques-uns prétendaient que dans sa position, elle ne pouvait prendre le voile, et qu'elle devait passer le reste de ses jours dans la simplicité et l'humilité. De nouvelles tentatives auprès de Bouchard furent infructueuses ; et c'est alors que devant une obstination que rien n'avait su vaincre, la comtesse de Flandre dut prendre une résolution grave. Elle écrivit au pape et au concile général alors assemblé à Latran. En dénonçant l'apostasie du sous-diacre Bouchard, elle priait le pape et le concile de prononcer sur le cas où se trouvait sa sœur, de décider si son mariage avec Bouchard était valable, et si ses deux enfants devaient être réputés légitimes[7].

Innocent III, ce pontife austère, cet homme inflexible, qui avait dompté Jean-sans-Terre et forcé Philippe-Auguste à renvoyer Agnès de Méranie, tressaillit d'une sainte colère. La bulle qu'il fulmina le prouve assez. — « Innocent, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à nos vénérables frères l'archevêque de Reims et à ses suffragants[8], salut et bénédiction apostolique. Un horrible, un exécrable crime a retenti à nos oreilles. Bouchard d'Avesnes, naguère chantre de Laon, revêtu de l'ordre de sous-diaconat, n'a pas craint d'enlever frauduleusement de certain château, où elle était confiée à sa

(1) Déposition du même. *Ibid.*

(2) Déposition de Gobert de (*mot illisible*), chevalier, âgé de cinquante-quatre ans. — Enquête précitée.

(3) *Chron. rimée, v.* 24515.

(4) Jacques de Guise, XIV, 170.

(5) *Ibid.* (6) *Ibid. passim.* (7) *Ibid.* 172.

(8) Les évêques d'Arras, Beauvais, Senlis, Cambrai, Châlons, Laon, Noyon, Térouane et Tournai.

foi, sa cousine, noble femme Marguerite, sœur de notre chère fille en Jésus-Christ, noble femme Jeanne, comtesse de Flandre : il n'a pas redouté de la détenir, sous le prétexte impudent et menteur d'avoir contracté mariage avec elle. Comme du témoignage de plusieurs prélats et d'autres hommes probes qui ont assisté au sacré concile général, il nous a été pleinement prouvé que ledit Bouchard est sous-diacre et qu'il fut jadis chantre de l'église de Laon; ému de pitié dans nos entrailles pour cette jeune fille, et voulant remplir les devoirs de notre office pastoral envers l'auteur d'un forfait si odieux, nous vous ordonnons et mandons par ces lettres apostoliques, que les dimanches et fêtes, par tous les lieux de vos diocèses, au son des cloches et les cierges allumés, vous fassiez annoncer publiquement que Bouchard l'apostat, contre lequel nous portons la sentence d'excommunication que réclame son iniquité, est mis, lui et ses adhérents, hors de communion, et que tout le monde doit avec soin l'éviter. Dans les lieux où Bouchard sera présent avec la jeune fille qu'il détient, dans les endroits même en dehors de votre juridiction où, par hasard, il aurait l'audace d'emmener ou de cacher ladite jeune fille, le service divin devra cesser à votre commandement, et cela, tant que ledit Bouchard n'ait rendu Marguerite libre à la comtesse sus-nommée, et que, satisfaisant comme il convient, aux injures commises, il ne soit humblement retourné à une vie honnête et à l'observance de l'ordre clérical. Ainsi donc, tous et chacun de vous ayez soin d'exécuter ceci efficacement, de manière à faire voir que vous aimez la justice et détestez l'iniquité, et aussi pour n'être pas repris d'inobédience et de négligence. Donné à Latran, le XIV des kalendes de février, l'an XVIII[e] de notre pontificat » (19 janvier 1215[1].)

La vive sollicitude d'Innocent III à l'égard des filles de l'empereur Bauduin s'explique; c'était pour le pape une affaire de conscience sous un double rapport. En 1198, alors qu'il s'agissait d'organiser cette grande croisade dont le comte de Flandre devait être le chef, Innocent, pour ôter toute crainte, tout scrupule à Bauduin, lui écrivit une lettre dans laquelle il prenait sous sa protection, lui et sa famille, jurant d'avoir pendant l'expédition, un soin particulier des enfants du comte et de leur patrimoine[2].

Bouchard enfermé entre les hautes tours du château d'Etrœungt, que son frère Watier d'Avesnes lui avait donné en 1212 à l'occasion de son mariage, ne parut pas ébranlé de ce premier anathème. Le second ne se fit pas longtemps attendre. Honorius III, successeur d'Innocent qui venait de mourir, fulmina le 17 juillet 1217 une nouvelle bulle, plus énergique, plus significative encore que la première s'il est possible.

Cette excommunication n'eut pas plus d'effet que la première. Cependant Marguerite avait obtenu un sauf-conduit de sa sœur et allait quelquefois la visiter. Un jour devant toute la cour de Flandre assemblée, et il s'y trouvait plusieurs évêques et grand nombre de barons, elle s'écria : « Oui, je suis la femme de Bouchard et sa femme légitime. Jamais, tant que je vivrai, je n'aurai d'autre époux que lui ! » Et se tournant vers la comtesse : « Celui-là, ma sœur, vaut encore mieux que le vôtre : il est meilleur mari et plus brave chevalier[3]. » Peu de temps après, Bouchard, ayant voulu réclamer les armes à la main le douaire de Marguerite, tomba au pouvoir de la comtesse de Flandre, qui le retint prisonnier au château de Gand. Marguerite se rendit à plusieurs reprises auprès de sa sœur pour implorer la délivrance de Bouchard; mais chaque fois elle se montra inébranlable devant toutes les supplications de la comtesse et ne voulut jamais consentir à se séparer de l'excommunié. Jeanne, nonobstant les graves sujets de plainte qu'elle avait contre sa jeune sœur et l'injure récente qu'elle en avait reçue, céda à ses instances et lui rendit enfin le père de ses enfants[4]. Toutefois, Marguerite dut fournir caution que Bouchard ne prendrait plus les armes. Arnoul

(1) Arch. de Flandre. Orig. p.rch.

(2) *Epist. Innoc. III. Conc. gener.* XI.

(3) Déposition de Royer du Nouvion, dit de Sains, écuyer âgé de cinquante ans. — Enquête précitée.

(4) Enquête précitée. — Dépositions de tous les témoins entendus. — Ph. Mouskes, *Ch. riméc*, *v.* 23243.

d'Audenarde, Thierri de la Hamaïde, les sires d'Enghien, de Mortagne et plusieurs autres se portèrent garants pour elle[1].

L'affection de Marguerite soutenait donc Bouchard contre l'adversité et fortifiait son obstination. Aussi le vit-on toujours ferme et opiniâtre dans la proscription à laquelle l'Eglise l'avait condamné.

Tantôt il vivait dans une province, tantôt dans une autre, au fond de quelque retraite que lui ouvrait furtivement la main généreuse d'un ami. Il se trouva même des prêtres assez audacieux pour dire la messe en présence de Bouchard et de sa famille[2]. Il parcourut de la sorte les diocèses de Laon, de Cambrai et de Liége, et séjourna pendant six ans au château de Hufalize, dont le seigneur lui accorda l'hospitalité ainsi qu'à Marguerite et à ses enfants[3].

La papauté, devant qui les empereurs et les rois humiliaient leurs fronts, ne pouvait vaincre l'obstination d'un sous-diacre. Une troisième excommunication, plus violente que ne l'avaient été les deux autres, est fulminée par Honorius. Cette fois ce n'est plus Bouchard seul qui est frappé, c'est son frère Gui d'Avesnes, ce sont ses amis Waleran et Thierri de Hufalize et les autres qui ont donné asile à l'apostat ; ce sont les prêtres désobéissants, c'est Marguerite enfin qu'atteindra l'excommunication, si Bouchard n'est pas laissé dans l'isolement, comme devait l'être tout homme frappé de l'anathème ecclésiastique.

La déplorable position de Bouchard avait jusque-là été adoucie par l'affection que Marguerite ne cessait de lui porter. Mais bientôt cette affection si vive et si exaltée s'évanouit tout à fait, et Bouchard se vit abandonné. Marguerite se retira d'abord au Rosoy avec ses enfants, chez une des sœurs de Bouchard d'Avesnes[4]; puis, en 1225, Bouchard était complétement délaissé; et sa femme, au grand étonnement de chacun, formait de nouveaux nœuds en épousant le sire Guillaume de Dampierre, deuxième fils de Gui II de Dampierre et de Mathilde, héritière de Bourbon[5].

Bouchard d'Avesnes vécut encore quinze ans. La comtesse de Flandre lui pardonna et intervint même avec le comte Thomas, son mari, dans certaines affaires de famille qui l'intéressaient[6]. Retiré au château d'Etrœungt, Bouchard y mena un existence assez obscure; car l'on n'entendit plus parler de lui. Peut-être cherchait-il alors des consolations dans l'étude des lettres qui avaient fait le charme de ses jeunes années. Nonobstant les fables que plusieurs historiens ont débitées sur le trépas de ce personnage si coupable et si malheureux, il parait aujourd'hui certain qu'il mourut naturellement en son manoir, vers 1240, et qu'il fut enterré à Cerfontaine, près de l'ancienne abbaye de Montreuil-les-Dames, sur les confins de la Thiérache et du Hainaut[7].

Lorsque Marguerite de Constantinople fut, en 1244, investie du comté de Flandre par la mort de sa sœur, elle était veuve depuis douze ans de Guillaume de Dampierre. Ce prince lui avait laissé trois fils et trois filles. Marguerite leur porta, au préjudice des enfants de son premier et malheureux époux, une prédilection qui amena les plus funestes dissentiments. Elle avait cependant montré jadis une grande tendresse pour Jean et Bauduin d'Avesnes; mais cette affection n'avait pas survécu à celle dont Bouchard s'était vu tout d'un coup déshérité.

Trois mois après que la comtesse Jeanne eut été ensevelie dans les caveaux de l'abbaye de Marquette, Marguerite alla trouver à Péronne le roi Louis IX, afin de lui faire hommage des comtés de Flandre et de Hainaut. Elle menait avec elle l'aîné des jeunes Dampierre, nommé, ainsi que son père, Guillaume de Dampierre, car elle avait résolu de le présenter au roi comme son seul et unique successeur, et comptait en obtenant l'approbation du monarque, exclure à jamais du pouvoir Jean et Bauduin d'Aves-

(1) Déposition de Hugues d'Ath, âgé de soixante ans. — Enquête précitée. (2) Enquête précitée, *passim*.
(3) Déposition de Godefroi de Longchamp, chevalier. — Enquête précitée. (4) Enquête précitée.
(5) Ph. Mouskes, *Chron. rimée*, v. 23290.
(6) Voir un acte de 1234 reposant aux archives de Flandre à Lille.
(7) D'Outreman. *Hist. de Valenciennes*, 140.

nes. Mais ceux-ci arrivèrent en même temps que leur mère devant le roi, demandant s'ils n'étaient pas, aussi bien que les Dampierre, enfants de Marguerite, et si l'on pouvait les déshériter sans opprobre et sans injustice. Il faut dire que le pape Grégoire IX avait déclaré illégitimes les deux jeunes d'Avesnes par un rescrit adressé en 1236 aux évêques de Cambrai et de Tournai; mais l'empereur Frédéric II, par ses lettres du mois de mars 1242, rendues sur leur réclamation et scellées d'une bulle d'or, les avait légitimés et déclarés habiles à succéder aux biens de leurs père et mère[1]. Jean d'Avesnes se présentait donc au roi comme l'aîné des héritiers de la comtesse. Une querelle violente s'éleva devant le monarque entre les enfants des deux lits, et Guillaume de Dampierre ne craignit pas de dire que ses frères n'étaient que les fils d'un prêtre apostat. Louis IX ne voulut point se prononcer immédiatement sur ce désaccord. Il n'admit même alors Marguerite à la prestation de l'hommage qu'après lui avoir fait jurer le maintien de la paix de Melun.

La division qui régnait dans cette famille ne tarda pas à s'étendre parmi les barons et le peuple des deux comtés; et peu s'en fallut qu'une guerre civile n'éclatât, car les esprits s'échauffaient de toutes parts, et le vieil antagonisme de race entre les Flamands et les Wallons se réveillait plus ardent que jamais. Le Hainaut s'était déclaré en faveur des d'Avesnes et la Flandre pour les Dampierre. Le roi de France tint pendant deux ans la contestation en suspens; et le temps, loin de calmer les haines, semblait, au contraire, les rendre plus vives et plus obstinées. Elles avaient pris un caractère tout personnel, et les d'Avesnes ne pouvaient pas oublier que Guillaume de Dampierre les avait maltraités en pleine cour du roi.

Jean d'Avesnes avait épousé Alix, sœur de Guillaume comte de Hollande, et depuis roi des Romains. Fort de l'appui de ce prince et de la faveur de toute la chevalerie du Hainaut, il menaça de prendre les armes contre sa mère. Une guerre civile était imminente. De sages conseillers intervinrent alors, et l'on décida que les deux partis défèreraient leur différend à l'arbitrage du roi de France, du cardinal Eudes, évêque de Tusculum et légat du Saint-Siége, ou à son défaut, de Robert comte d'Artois, frère du roi[2]. La comtesse de Flandre se fit donner par les vassaux et les villes du pays des actes dans lesquels ceux-ci s'engageaient à reconnaître comme souverain légitime de la Flandre celui que les arbitres auraient nommé. Pour éclairer la religion du roi, Jean d'Avesnes lui présenta un long mémoire rédigé en français, où étaient expliquées toutes les circonstances du mariage de Bouchard avec Marguerite et de la naissance de leurs enfants. Entre autres choses, Jean disait qu'aucun témoin ne pouvait affirmer avoir vu conférer les ordres du sous-diaconat à Bouchard; que sa mère d'ailleurs étant de bonne foi, le mariage contracté avec toutes les formalités requises devait être valide pour elle et pour les enfants venus au monde avant l'excommunication du pape Innocent. Or, Jean et Bauduin étaient déjà nés quand la bulle vint à la connaissance de Bouchard et de Marguerite[3]. Ces raisons étaient péremptoires. Le jugement arbitral fut rendu par le roi en juillet 1246. Après avoir exposé le point en litige et la manière dont les parties doivent se conformer à l'avis des arbitres, la charte royale conclut ainsi : « En conséquence nous avons, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, réglé cette affaire comme il suit : Nous avons assigné et assignons à Jean d'Avesnes, chevalier, le comté de Hainaut avec toutes ses appartenances, de manière que Jean sera tenu à pourvoir son frère Bauduin, chevalier, de sa portion héréditaire sur ce comté. Nous donnons à Guillaume de Dampierre, chevalier, tout le comté de Flandre avec ses dépendances; de telle sorte qu'il sera obligé de pourvoir sur ce comté

(1) Archives de Flandre, 1er *cart. de Hainaut*, pièce 53. — Imprimé dans Martene, *Th.* I, *anecd.* I, col. 1021.

(2) Archives de Flandre, *acte du mois de janvier 1245*. Orig. parch. scellé.

(3) Arch. de Fl. Rouleau de cinq bandes de parchemin, sous l'année 1246.

ses frères germains Gui et Jean de leurs portions héréditaires. Lesdites provisions auront lieu conformément à la coutume de chaque comté, » etc[1].

Cette sentence fut agréée par les parties, y compris Marguerite elle-même, et le roi admit seulement alors Guillaume de Dampierre à la prestation comme héritier présomptif du comté de Flandre. Chacun disposa du lot qui lui était attribué. Les Dampierre portaient depuis plusieurs années à la guerre et dans les tournois les armes de Flandre, du consentement et par la volonté de leur mère. Marguerite, afin de manifester d'une manière plus éclatante son aversion pour les d'Avesnes, ôta les armoiries du Hainaut de son écusson, dès que le comté eût été attribué en héritage au fils aîné de Bouchard, et les remplaça par celles de Guillaume de Dampierre, son second époux. « C'est ainsi, dit avec tristesse un historien du pays, que les anciennes armes du Hainaut[2], portées avec gloire depuis tant de siècles, furent tout à fait répudiées par cette femme[3]. »

Les difficultés actuelles étaient résolues, mais la décision du roi n'avait pu éteindre l'animosité profonde qui régnait dans cette famille. Elle ne tarda pas à éclater de nouveau. Marguerite avait fait hommage à l'empereur Frédéric II pour la Flandre impériale, tandis que le procès de succession était encore pendant à la cour du roi de France. Aussitôt que le Hainaut fut adjugé à Jean d'Avesnes, celui-ci se hâta d'assurer également ses droits en se faisant recevoir homme lige de son suzerain l'évêque de Liége. Il ne s'en tint pas là. Voyant que sa mère montrait plus que jamais en tout et pour tout une scandaleuse préférence pour les Dampierre, et se souciait fort peu de sa propre réputation, pourvu qu'elle arrivât à son but, c'est-à-dire à la perte de ses fils aînés[4], il réclama les îles de Zélande et de la Flandre impériale, soutenant que les arbitres n'avaient pu se prononcer à l'égard de ces terres, attendu qu'elles ne dépendaient pas du comté de Flandre proprement dit. Jean essaya d'attirer dans son parti, d'abord les Gantois, puis les citoyens de Bruges et d'Ypres. Mais sous l'empire de leur aversion invétérée contre les Wallons, ils refusèrent de se soulever et se déclarèrent même énergiquement pour les Dampierre[5]. Alors Jean d'Avesnes rassembla des hommes d'armes en Allemagne, en Frise, en Hollande, en Zélande, ainsi que dans le Hainaut et le pays de Liége, et se joignit au comte de Hollande, son beau-père, qui refusait le serment de vasselage à Marguerite. Il ravagea le pays de Waes, la terre des Quatre-Métiers, le comté d'Alost, prit les villes de Grammont et de Termonde, et plusieurs forteresses qu'il rasa; puis, de concert avec Guillaume de Hollande, il assiégea par terre et par eau le château de Rupelmonde. La comtesse de Flandre avait dans l'intervalle réuni une armée nombreuse de Français, de Flamands et de troupes mercenaires de diverses nations.

Cette armée s'avança au-devant de Jean d'Avesnes par Ertvelde, Biervliet, Hulst et Hulsterloo. Jean, alors à Termonde, en sortit la nuit, au moment où ses ennemis ne s'y attendaient pas. Il les surprit en désordre et s'empara des digues transformées là en monticules dont il se fit une bonne position après les avoir fortifiées. A l'aube du jour il sortit brusquement des digues, tomba sur les Flamands, en tua bon nombre et força les autres à se réfugier dans les marais et tourbières du voisinage où la chevalerie ne pouvait les atteindre. Trois jours entiers, Jean d'Avesnes attendit dans les digues que l'armée de sa mère vînt l'attaquer; mais elle ne parut pas, car les Flamands s'étaient retirés à Gand, à Bruges et à Ypres et n'étaient plus disposés à se faire battre de nouveau par les Hollandais dans les terrains marécageux auxquels ceux-ci étaient habitués et où ils avaient le pied sûr. Alors Jean d'Avesnes, cédant aux avis de ses conseillers, rentra avec ses troupes dans les états du roi Guillaume, son beau-frère.

La comtesse de Flandre, alarmée de l'attitude menaçante que Jean avait prise, eut recours à l'intervention du roi de France.

(1) Arch. de Flandre. Rouleau, etc.
(2) Chevronnées d'or et de sable de six pièces.
(3) J. de Guise. XIV, 56. (4) Ibid. 58.
(5) J. de G. XV, 62.

Elle alla le trouver avec ses enfants et se plaignit amèrement de Jean et de ses alliés. Guillaume, Gui et Jean de Dampierre joignirent leurs doléances à celles de leur mère, demandèrent justice contre le sire d'Avesnes, leur frère, et réclamèrent une somme de 60,000 livres pour le dommage que ce dernier avait occasionné par son invasion dans le comté de Flandre. Ils faisaient valoir en outre beaucoup d'autres griefs. Louis IX, toujours prudent et sage, ne se prononça point sur les prétentions des plaignants. Il jugeait avec raison qu'ils devaient être satisfaits de la belle part attribuée aux Dampierre par la sentence de 1246, et ne voulait pas leur conférer de nouveaux droits [1].

A cette époque, le roi de France se préparait à partir pour cette croisade fameuse dans laquelle il déploya tant d'héroïsme et de résignation. Il fut décidé que Guillaume de Dampierre l'accompagnerait. Ce prince prit aussitôt la croix et se trouva ainsi sous la protection de l'Eglise, de sorte qu'il n'était plus permis à personne d'envahir son héritage sans forfaire à la trève de Dieu et encourir l'anathème.

Marguerite, de retour en Flandre, conclut peu de temps après un accord avec Jean d'Avesnes, et la paix fut momentanément rétablie. La comtesse promettait de faire renoncer les Dampierre à la somme de 60,000 livres; et afin d'assurer l'exécution de cette promesse, elle se reconnaissait elle-même débitrice et caution de ladite somme. Les fiefs du comte de Namur en Hainaut, ceux du seigneur de Luxembourg en Hainaut et dans les Ardennes, étaient laissés aux d'Avesnes; et les fiefs des mêmes vassaux en Flandre, aux Dampierre [2]. Jean et Bauduin d'Avesnes, de leur côté, abdiquaient leurs prétentions sur la Flandre impériale et les îles de Zélande, de même que sur les terres tenues en fief du roi d'Angleterre, la châtellenie de Cambrai et un certain droit sur le Cambrésis qu'on appelait droit de gavenne ou de gaule et qui était très-productif [3].

(1) Jacques de Guise, xv, 66.
(2) *Acte du mois de janvier 1248*, ap. J. de G. xv, 68.
(3) *Acte de même date.* — Ibid.

Une nouvelle complication d'intérêts ralluma la discorde que d'ailleurs une inconcevable antipathie entretenait sans cesse au fond des cœurs. Guillaume, comte de Hollande, élu roi des Romains, en 1247, avait ratifié l'arrangement de famille dont nous venons de parler. Mais souverain de la Zélande, arrière-fief de la Flandre, il était tenu, selon la loi féodale, à prêter serment de vasselage par procureur à la comtesse et à s'obliger au service de l'arrière-fief. Il voulut s'en affranchir; et Marguerite, de son côté, non moins fière et impérieuse, négligea pendant plus d'un an de faire hommage à Guillaume pour ces mêmes îles de Zélande et pour la Flandre impériale. Le roi des Romains s'en irrita et mit la comtesse de Flandre au ban de l'empire. Trois fois elle fut solennellement sommée de comparaître dans l'assemblée de grands feudataires, et trois fois un dédaigneux silence fit voir à l'empereur que la comtesse méprisait ses ordres. Elle avait même, dit-on, traité les envoyé impériaux avec irrévérence [4].

L'empereur alors convoqua une diète dans son camp devant Francfort; et, après avoir exposé ses griefs contre Marguerite, il lui enleva la Flandre impériale pour la donner à Jean d'Avesnes, son beau-frère. Déjà il avait concédé au fils aîné de Bouchard le comté de Namur, confisqué également pour défaut d'hommage sur l'empereur Bauduin II de Constantinople [5], et de plus un fief que les comtes de Hollande tenaient du roi d'Ecosse. Ces diverses marques de la faveur impériale avaient singulièrement excité la jalousie de Marguerite et des Dampierre en redoublant leur haine contre les d'Avesnes. La question de légitimité avait été de nouveau soulevée en ces circonstances, et « cette mère sans pudeur, dit un historien du Hainaut, ne craignit pas alors, dans sa fureur insensée, de se déshonorer, de se couvrir elle-même de honte pour satisfaire sa haine contre ses enfants et la noire envie qui dévorait son cœur [6]. » Jean et Bauduin d'Avesnes, lassés de s'entendre

(4) Jacques de Guise, xv. 94
(5) Arch. de Fl. *Actes du 27 avril, 1248*, 1er cartul. *de Hain.* pièces 142 et 144; 4e cartul. *de Hain.* pièce 9.
(6) J. de G. xv, 78.

sans cesse renier par leur propre mère, s'étaient adressés au roi de France, le suppliant d'ordonner une enquête en forme sur leur naissance. Le roi avait répondu que l'affaire était de la compétence de l'autorité ecclésiastique, et que c'était au pape à prononcer sur cette question délicate.

Innocent IV se trouvait en ce moment à Lyon. Les sires d'Avesnes envoyèrent aussitôt vers lui; et le pontife délégua l'évêque de Châlons et l'abbé du Saint-Sépulcre de Cambrai pour procéder à de minutieuses informations sur les circonstances du mariage de Bouchard avec Marguerite. Dix témoins pris en Hainaut parmi les personnes qui avaient assisté au mariage et vécu jadis dans l'intimité de Bouchard furent appelés en l'église cathédrale de Soissons et interrogés sous la foi du serment. Ils donnèrent sur Bouchard et sur son union avec la jeune Marguerite de Constantinople les détails qu'on a vus plus haut et que nous avons puisés dans cette enquête, laquelle était restée inconnue jusqu'à ces derniers temps. Il en résulta la preuve que le mariage avait été conclu de bonne foi, au moins de la part de Marguerite. Une sentence de l'évêque de Châlons et de l'abbé de Liessies, délégué par l'abbé du Saint-Sépulcre, qui n'avait pu se rendre à Soissons, reconnut la légitimité de Bauduin et de Jean d'Avesnes[1]; et le pape la confirma peu après en menaçant de la censure ecclésiastique quiconque oserait encore inquiéter les d'Avesnes de ce chef[2]. De plus le pape fit lever l'interdit sur les états de Marguerite par les abbés de Saint-Laurent de Liége et de Lobbes[3]. La donation de la Flandre impériale à Jean d'Avesnes par l'empereur était le complément de toutes les satisfactions que valait au fils de Bouchard l'antipathie maternelle.

La comtesse de Flandre se voyait donc blessée tout à la fois dans son amour-propre et dans son ambition; mais elle ressentait en ce temps-là une douleur bien plus cruelle encore, en ce qu'elle l'avait atteinte dans ses plus chères affections. Guillaume de Dampierre, son fils de prédilection et son successeur au comté, était revenu de la croisade, rapportant de nobles cicatrices qu'il avait gagnées à la bataille de Mansourah en guerroyant avec vaillance aux côtés du roi Louis IX. A peine était-il arrivé en Flandre, à la grande joie de sa mère, qu'un haut baron du Hainaut, le sire de Trazégnies, fit publier un tournoi qui se devait donner solennellement en son château, le 6 juin 1251. Une foule de ducs, de comtes, de seigneurs-bannerets et de chevaliers y vinrent de Hainaut, de Hollande, d'Allemagne, de Flandre et de Brabant. Guillaume de Dampierre voulut aussi prendre part à la fête et s'y rendit accompagné d'un brillant cortége.

Au jour fixé pour le tournoi, les chevaliers, armés de toutes pièces et visières baissées, se pressaient contre la barrière, attendant qu'elle fût ouverte. Guillaume de Dampierre se montrait plus ardent que les autres; car, en sa qualité de prince souverain, il devait commencer la lutte, et il était impatient de voir se déployer dans la lice ce lion de Flandre qu'il avait ramené des bords lointains du Nil avec honneur et gloire. Lorsque les hérauts donnèrent le signal de la joute, Guillaume et ses barons se précipitèrent avec fureur la lance en arrêt. On se battit à outrance. Les lances brisées, on mit l'épée à la main et l'on frappa d'estoc et de taille. Les adversaires du comte étaient si rudement traités qu'à peine pouvaient-ils lever le bras; et chacun s'attendait à les voir bientôt crier merci, quand tout à coup une troupe de chevaliers se jeta par derrière sur le comte et sur les Flamands. Ce fut une affreuse mêlée. Chevaux et cavaliers se débattaient au milieu de cette double et traîtreuse agression. Guillaume, blessé à mort sur son destrier, poussa un cri, tourna sur sa selle en étendant les bras, et, roulant sous les pieds des chevaux, fut horriblement écrasé. Le soir, quand le tournoi fut terminé, on retrouva le cadavre du jeune comte de Flandre mutilé, meurtri, couvert de sang et de poussière[4].

(1) Archives de Flandre, *Acte du 12 octobre 1249*. Orig. parch. scellé.

(2) Ibid. *Acte du 17 avril 1250*. Orig. parch. scellé.

(3) Klui, *Hist. Crit. Hott. et Zeel. II*, 642 et 646.

(4) J. de G. xv, 108.

Cette mort répandit la douleur en Flandre, et l'on ne manqua pas de l'attribuer à des complices de Jean et de Bauduin d'Avesnes. Ceux-ci cependant protestèrent avec serment de leur innocence, et le duc de Brabant, dont Guillaume avait épousé la fille Béatrice, jura également sur les reliques des saints, qu'emportés par l'ardeur du combat, les chevaliers qui s'étaient jetés sur les Flamands n'avaient eu d'autre but que de secourir leurs amis qui allaient succomber.

Lorsque le corps de Guillaume fut transporté en Flandre, la comtesse Marguerite se livra à son aspect au plus violent désespoir : « O majesté divine, s'écriait-elle en se tordant les mains et en s'arrachant les cheveux, que tes décrets sont terribles ! Il faut donc que mes péchés soient bien grands pour que tu me punisses d'une manière si cruelle dans ce que j'ai de plus cher au monde ! O rage impie des méchants, qui fait périr d'une mort si affreuse, sous les pieds des chevaux, le plus cher de mes enfants, si bon, si beau, si plein de courage, de force et de jeunesse ! Duc de Brabant, je croirais, si vous ne m'eussiez affirmé le contraire avec serment, que les fils de Bouchard, déjà si coupables envers moi, sont les auteurs du forfait. Mais, s'ils ne l'ont point accompli eux-mêmes, n'est-il pas possible que le meurtre ait été commis en leur nom et pour leur complaire par des Hainuyers ou des Hollandais? Hélas ! hélas ! comment me venger de mes ennemis[1] ? »

XVII

MARGUERITE DE CONSTANTINOPLE. 1251-1279.

Vengeance et tyrannie de la comtesse envers le Hainaut, qui avait pris le parti de Jean d'Avesnes. — Elle destitue tous les officiers de ce comté et les remplace par des Flamands. — Odieuse conduite de ceux-ci. — Conspiration des Ronds. — Grand nombre de Flamands sont égorgés en Hainaut par les Ronds. — Lettre des conjurés au grand-bailli du Hainaut. — Leur nombre augmente. — Colère de la comtesse de Flandre. — Sympathie qu'ils excitent. — L'évêque de Liége les prend sous sa protection. — Guerre contre l'empereur comte de Hollande et contre Jean d'Avesnes. — Les Flamands descendent dans l'île de Walcheren. — Florent de Hollande leur fait éprouver un sanglant échec à West-Kappel. — Gui et Jean de Dampierre sont retenus prisonniers. — Désespoir de la comtesse de Flandre en apprenant la captivité de ses fils. — Elle tente leur délivrance. — L'empereur dédaigne ses offres. — Nouvelle intervention du roi de France. — Conditions exorbitantes imposées par l'empereur. — Dépit de Marguerite. — Elle fait reconnaître Gui de Dampierre en qualité de comte de Flandre, et, à son défaut, le jeune Robert, fils de ce prince. — Ses projets de vengeance. — Louis IX refuse l'offre qu'elle lui fait du comté de Hainaut. — Elle l'abandonne, sa vie durant, au comte Charles d'Anjou, afin qu'il l'aide à combattre l'empereur et à délivrer ses fils. — Marguerite et Charles d'Anjou envahissent le Hainaut à main armée. — Siége de Valenciennes et du château d'Enghien. — Résistance des bourgeois et du sire d'Enghien. — Plusieurs villes du Hainaut se soumettent. — Reprise du siége de Valenciennes. — Courage et fierté des habitants. — Le prévôt Eloi Minave. — Ses énergiques remontrances à la comtesse. — Accord. — L'empereur entre en Hainaut. — Charles quitte précipitamment Valenciennes et se tient sur la défensive aux environs de Douai. — Trêve entre les parties belligérantes. — Mort tragique et inopinée de l'empereur. — Charles d'Anjou renonce au Hainaut. — Guillaume et Gui sortent de prison. — La paix se rétablit entre les Dampierre et les d'Avesnes. — Jean d'Avesnes languit et meurt. — Son fils lui succède au comté de Hainaut. — Habileté politique de la comtesse de Flandre. — Ses institutions et son gouvernement. — Précautions qu'elle prend pour éviter dans l'avenir de nouvelles dissensions avec sa famille. — Les dernières années de sa vie se passent en œuvres de bienfaisance. — Elle s'éteint à l'âge de 80 ans. — Gui de Dampierre est proclamé comte de Flandre et Jean II d'Avesnes, comte de Hainaut. — Piété filiale de ce dernier. — Il fait exhumer son père et le présente à toutes les villes du Hainaut comme leur seigneur et comte.

La vengeance fut, en effet, la passion qui absorba dès lors toutes ses pensées. Impuissante à l'exercer directement contre les d'Avesnes, elle se mit à persécuter les habitants du Hainaut et à faire peser tout le poids de sa colère sur une province à laquelle elle ne pardonnait pas d'être l'héritage des fils qu'elle exécrait. Comme elle était souveraine viagère de ce comté, elle en révoqua tous les officiers, principalement ceux qui étaient nés dans le pays. Ainsi elle dépouilla de leurs charges le grand-bailli et les baillis ordinaires, tous les prévôts, les châtelains et jusqu'aux sergents ; puis elle les remplaça par des Flamands de son choix. Bientôt elle surchargea de tailles les gens de toute condition, et greva les

(1) Jacques de Guise, xv, 110.

denrées et marchandises d'un impôt exorbitant[1].

Mais ce qui est plus odieux encore, c'est qu'employant des moyens que la haine la plus forte et la tyrannie la plus raffinée pouvaient seules inventer, elle envoya en Hainaut trois cents Flamands désignés par elle parmi tout ce qu'il y avait en Flandre de gens avides et sanguinaires, afin d'y exercer une mission exclusivement despotique[2]. Elle avait pris ces séides sous sa protection, et tenait en sa sauvegarde leurs biens, meubles et immeubles, ainsi que leurs familles. Des priviléges particuliers leur furent accordés. Ainsi, leurs logis en Hainaut étaient autant d'asiles ; c'est-à-dire que tous ceux qui s'y réfugieraient pour quelque crime devraient y être en sûreté[3]. Ces trois cents hommes n'étaient justiciables que de la cour de Pamèle, près d'Audenarde, et ne pouvaient être cités ailleurs. Six fois par an ils étaient obligés d'y comparaître, et on leur avait promis que, moyennant six deniers payés aux juges, ils seraient quittes envers tout le monde des crimes ou délits qu'ils auraient pu commettre[4]. La comtesse ordonna que, si l'un de ces délégués venait à mourir, il fût sur-le-champ remplacé, et voulut qu'on les appelât les vassaux de la souveraine de Flandre[5]. Différentes charges leur étaient attribuées : les uns avaient la garde des champs, des bois, des eaux, des chemins, des bourgs et des villages ; d'autres remplissaient les fonctions de référendaires ou de receveurs[6].

Le grand-bailli, récemment institué par la comtesse, établit d'abord ces oppresseurs dans la terre de Leuze et dans toute la portion du Hainaut située entre la rivière de Haine et les confins de la Flandre et du Brabant, en commençant à la limite de Grammont, passant par la châtellenie d'Ath, par la terre d'Enghien, les prévôtés de Mons, de Binche et de Beaumont, jusqu'à l'évêché de Liége. Ils étaient postés aux embranchements des routes ou dans les plus riches bourgades, suivant l'office de chacun d'eux. Là, ils commencèrent à prendre tout ce qui était à leur convenance, sous prétexte d'impôt, et à rançonner tous les habitants depuis le plus noble jusqu'au plus infime, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. Seigneurs, prêtres, bourgeois, vilains, riches ou pauvres, personne n'échappait à leur rapacité, si bien qu'au bout d'un an et demi le pays était ruiné et que la misère et la désolation régnaient partout[7] sans que ni l'empereur, ni l'évêque de Liége, ni l'héritier du Hainaut pussent rien faire pour apporter remède à ce triste état de choses. Ce fut alors que les malédictions du peuple infligèrent à Marguerite une de ces épithètes terribles qui suivent la mémoire des princes à travers les siècles, et qu'il n'est donné à aucun historien de jamais effacer. On l'appela, et on l'appelle encore aujourd'hui en Hainaut, *Marguerite-la-Noire.*

Tandis qu'elle opprimait de la sorte les gens du Hainaut, la comtesse, comme pour leur faire mieux sentir leur infortune, augmentait le bien-être de ses sujets flamands. Elle affranchissait tous les serfs qui demeuraient sur ses domaines, augmentait les priviléges des villes, protégeait le commerce et l'industrie, dotait richement les églises et les monastères ; toutes ses faveurs enfin étaient pour la Flandre, toute sa haine et ses tyrannies pour la patrie et l'héritage futur de Jean d'Avesnes. Cependant une sourde agitation se manifestait déjà dans le Hainaut, lorsqu'un événement imprévu vint fournir l'occasion de secouer le joug.

Il arriva qu'un boucher de Chièvres, nommé Gérard-le-Rond, se rendit à la foire d'Ath un certain jeudi avant la Toussaint, afin d'y acheter du bétail. Il rencontra un de ses confrères de Ghislenghien, lequel avait un bœuf fort gras et fort beau ; mais dont il ne savait trop que faire, car les vassaux de la comtesse de Flandre avaient jeté leur dévolu sur cette proie. Le marchand dit à Gérard-le-Rond qu'il lui donnerait bien son bœuf pour vingt pièces de monnaie. Gérard s'approcha pour voir l'animal, offrit treize pièces, et, après quelques débats, finit par conclure marché. Le lendemain, il revint avec de l'argent et deux

(1) J. de G. xv, 112. (2) Ibid. (3) Ibid.
(4) Ibid. (5) Ibid. (6) Ibid.

(7) Ibid. 114.

jeunes garçons pour conduire le bœuf à Chièvres; il paya et partit. Gérard-le-Rond cheminait tranquillement avec son bœuf, quand, à la sortie d'un petit village appelé Le Loe, neuf vassaux armés se présentèrent devant lui : « De quel droit es-tu entré sur notre territoire? lui dirent-ils. Tu es bien audacieux de venir ainsi enlever un bœuf que nous réservions jusqu'à Noël pour l'offrir à la comtesse de Flandre, notre dame et maîtresse. Rends-nous-le sur-le-champ [1]. » Le boucher répondit respectueusement qu'il avait acheté la bête à beaux deniers comptants, et qu'il s'en croyait propriétaire : « Cependant, ajouta-t-il, je vous donnerai bien un *aureus* pour acheter du vin si vous voulez me laisser passer [2]. » Les vassaux refusèrent en disant qu'il leur fallait le bœuf bon gré, mal gré. Gérard alors se récria et se mit devant son bœuf comme un homme qui veut loyalement défendre ce qu'il a loyalement acquis. Aussitôt les neuf vassaux furieux se jetèrent sur le pauvre homme, le tuèrent à coup de poignards; après quoi, emmenant le bœuf à Ath, ils le vendirent moyennant douze pièces au châtelain flamand de cette ville, lequel était un de leurs amis.

Les jeunes valets de Gérard avaient fui épouvantés en voyant tomber leur maître. Arrivés à Chièvres, ils racontèrent au milieu des sanglots ce qui venait de se passer. A cette nouvelle affreuse, les six fils de Gérard, bouchers comme leur père, saisirent leurs coutelas et, pleins de rage, coururent avec leurs serviteurs et leurs parents au village de Le Loe pour chercher les meurtriers. Durant tout le jour ils parcoururent les chemins détournés jusqu'aux portes d'Ath, visitèrent les villages des environs; mais les vassaux s'étaient cachés : ils n'en trouvèrent aucun. Alors ils revinrent près du corps de leur père, qui gisait sanglant au milieu de la route, à l'endroit où il avait été tué, le prirent entre leurs bras et le rapportèrent à Chièvres.

Le lendemain était le jour du marché, et grande affluence de monde se trouvait sur la place. Les fils de Gérard mirent le cadavre sur un brancard et le portèrent parmi la foule en poussant des cris de douleur et de vengeance. Le peuple s'émut vivement à ce spectacle : les seigneurs de la ville n'étaient pas moins indignés. Six chevaliers gardaient en ce moment Chièvres avec leurs écuyers et sergents : c'étaient Gérard de Jauche, Gérard de Lens, Rasse de Gavre, Nicolas de Rumigny, Othon d'Arbre et Jean de Palluel. Ils voulurent prendre les armes sur l'heure et monter à cheval; l'un d'eux, Rasse de Gavre, les retint : « Seigneurs, leur dit-il, vous savez que ces vassaux sont sous la sauvegarde de la comtesse de Flandre et de Hainaut et vous ignorez les noms des meurtriers. Songeons à la malignité et à l'instabilité des temps où nous vivons. Attendons trois jours, pendant lesquels on nous fera sans doute connaître, soit à nous, soit aux autres cours du Hainaut ou de Flandre, les circonstances du crime et les noms des criminels. Nous saurons alors contre qui diriger nos coups. D'ici là on s'occupera des funérailles de Gérard-le-Rond, et nous aviserons avec sa famille sur la conduite que nous devrons tenir. [3] » Le sage avis du sire de Gavre prévalut; et pendant qu'on célébrait à Chièvres les obsèques du malheureux boucher, les barons s'enquéraient à Mons, à Ath et ailleurs si un homicide n'avait pas été dénoncé à la justice du pays. On répondit partout que non.

Les trois jours étaient écoulés, et les fils de Gérard virent bien qu'à eux seuls appartenait la vengeance puisque les vassaux de la comtesse restaient impunis. Ils disposèrent du mieux qu'ils purent de tout leur avoir, comme gens que préoccupe une grande et unique affaire; les seigneurs de Chièvres leur donnèrent des conseils, leur promirent aide et protection au besoin : alors les jeunes bouchers réunirent leurs parents, serviteurs et amis au nombre de soixante personnes [4]. Tout ce qu'on put trouver d'arcs, de flèches, d'épées, de lances, de haches et de couteaux aigus leur fut donné; et, le mardi suivant, la troupe sortit de Chièvres en jurant d'exterminer tous les vassaux qui lui tombe-

(1) J. de Guise, XV, 118. (2) Ibid. (3) Ibid. (4) Ibid.

raient sous la main. Les conjurés avaient pris pour insigne, afin de se faire reconnaître et de se distinguer entre eux, un O ou rond couronné, cousu sur le capuce ou sur la tunique que les gens du peuple portaient en ce temps-là[1]. On les appela dès-lors les Ronds du Hainaut, en souvenir du surnom du boucher Gérard et du blason allégorique qu'ils avaient adopté. Pendant deux jours et deux nuits ces hommes déterminés se dispersèrent secrètement dans plusieurs villages, guettant les lieux où se trouvaient les vassaux et épiant leur manière de vivre. Un rendez-vous général avait été donné au bois de Willehourt. On s'y réunit le soir; et là, au milieu du silence et de l'obscurité, on résolut d'attaquer les vassaux la veille de la Saint-Martin. Ce jour-là les séides de la comtesse devaient se rassembler pour dîner à Melin, à Arbre et à Lens, ainsi qu'on l'avait appris dans ces villages mêmes ; de plus, l'on connaissait les maisons où ces réunions devaient se tenir. Il fut donc arrêté que, pour commencer, on envahirait dans la nuit les trois villages. A cet effet, les fils de Gérard et leurs partisans se pourvurent d'échelles, de hallebardes à crocs, de volets et de portes en guise de boucliers[2], enfin de tout ce qui était nécessaire pour livrer des assauts et envahir les maisons.

La veille de la Saint-Martin et au commencement de la nuit, les conjurés descendirent à Melin et entourèrent un logis où dix vassaux soupaient joyeusement. Sans plus tarder, ils se précipitèrent sur la porte; mais elle était trop solide et résista. Ils cherchèrent aussitôt à pénétrer dans l'intérieur par escalade. Les vassaux, entendant un grand bruit au dehors, se levèrent vivement de table et mirent l'épée à la main. Une lutte opiniâtre s'engagea bientôt entre eux et les assaillants; plusieurs de ces derniers furent même jetés en bas des échelles et blessés grièvement; mais les Ronds finirent par triompher et par entrer dans la maison. Les dix vassaux tombèrent égorgés, ainsi que trois de leurs valets. On jeta leurs cadavres par les fenêtres, après quoi six femmes qui se trouvaient au souper et poussaient des cris lamentables furent saisies, garrottées et couchées sur les tables. A l'une on coupa le nez, à l'autre la lèvre supérieure, à la troisième la lèvre inférieure, à la quatrième une oreille, à la cinquième on fendit le menton, la sixième eut un œil arraché de son orbite[3]. Ainsi défigurées, la troupe les conduisit le lendemain à Ath et les remit entre les mains des juges du lieu : disant que les Ronds avaient fait cela pour venger la mort de leur père!

De Melin les conjurés se rendirent aussitôt à Arbre, où ils trouvèrent dans une hôtellerie six vassaux avec leurs maîtresses. Les vassaux furent massacrés et les femmes mutilées comme celles de Melin, au visage seulement. A Lens, où les Ronds allèrent ensuite, les vassaux s'étaient dispersés après le souper. On n'en trouva que trois attablés dans une taverne et disposés à y passer la nuit au milieu des brocs de bierre. Ils subirent le sort de leurs collègues. Les conjurés ne s'arrêtèrent pas à Lens, et prirent incontinent le chemin qui se dirigeait vers les terres de l'évêque de Liége. Après avoir marché toute la nuit, ils se trouvèrent en la ville de Thuin, où on leur donna un asile. Le lendemain ils écrivirent la lettre suivante au grand-bailli du Hainaut :

« Au bailli du Hainaut et à tous les pairs, officiers et conseillers de la dame de Flandre et de Hainaut en la cour de Mons, salut d'usage[4]. Le vendredi avant la Toussaint, neuf vassaux de la dame de Flandre ont tué notre père, et, lui ayant volé un bœuf qu'il avait acheté seize pièces d'or, ont revendu ce bœuf au châtelain d'Ath moyennant douze pièces. Alors nous nous mîmes aussitôt à la recherche des assassins, et, comptant qu'ils se seraient vantés quelque part de ce crime, nous envoyâmes à Mons, à Chièvres, à Ath et enfin à Pamèle pour essayer de découvrir leurs noms ; mais ils avaient gardé le silence. Or, nous savons positivement que les coupables sont des vassaux et non d'autres : c'est pourquoi nous avons défié et nous défions comme traîtres meurtriers de notre père tous les vassaux

(1) J. de G. xv, 140. (2) Ibid. 118. (3) Ibid. 124. (4) Ibid. 126

de la dame de Flandre et nous vous signifions que la veille de la Saint-Martin, à Melin, nous avons tué dix vassaux et trois de leurs domestiques, et blessé au visage leurs femmes ; que, dans la même nuit, nous avons encore égorgé six de ces vassaux à Arbre et trois à Lens, mais sans rien leur prendre de ce qui était à eux. Nous faisons savoir à tous que nous mettrons également à mort les autres hommes de la comtesse et que nous saisirons leurs biens jusqu'à ce que nous ayons obtenu vengeance et satisfaction des lâches et misérables assassins de notre père. Adieu, etc. — De la part de la société des Ronds du Hainaut[1]. »

Trois jours après cette menaçante déclaration, les Ronds rentrèrent en Hainaut, et, pendant six semaines, se tinrent épars dans les forêts et les lieux écartés, épiant les vassaux et ne faisant merci ni grâce à tous ceux qui tombaient en leur pouvoir. Ils en tuèrent ainsi beaucoup et s'emparèrent d'une grande quantité de bestiaux à eux seuls appartenant ou à leurs familles, tels que bœufs, porcs et moutons, qu'ils conduisaient en la ville de Thuin à travers les bois. S'ils agissaient de la sorte, dit la chronique, c'était moins pour le plaisir de prendre l'avoir d'autrui que pour celui de punir les vassaux dans leurs personnes et dans leurs biens tout à fois, rendant ainsi la vengeance plus complète et plus efficace.

Le nombre des conjurés s'augmentait chaque jour de tous ceux qui, dans le Hainaut, avaient été victimes de la tyrannie des officiers flamands. Leur audace croissait à l'égal de leur force, et, bien que les commissaires de la comtesse se fussent mis en garde contre eux, ils trouvèrent cependant moyen d'en tuer encore douze d'une seule fois à Papigny, à Acre, à Oudenhove et à Bracle. Jean de Ronsoy, gouverneur d'Audenarde, apprenant ce dernier massacre, fit sortir sa garnison pour battre le pays. Le grand-bailli du Hainaut envoya de son côté contre les Ronds plusieurs compagnies de gens d'armes. Un jour douze de ces cavaliers traversant une forêt rencontrèrent quelques conjurés qui crièrent aussitôt : « A la mort ! à la mort ! » Au son de leurs petits cornets, trente de leurs compagnons sortirent à l'instant du taillis armés de flèches et d'épées[2] ; et les écuyers se trouvèrent tout à coup environnés d'ennemis qui auraient pu les tuer, mais qui se contentèrent de les faire prisonniers : car ils avaient vu que ces hommes d'armes n'étaient pas Flamands. Comme ils se disposaient à les emmener, un des Ronds leur dit : « De quel pays êtes-vous? » — « Pour la plupart du Hainaut, » répondirent-ils. — « Et que cherchez-vous dans ces bois? » — « Nous cherchons ces conjurés qui se font appeler les Ronds. » — « Eh bien ! nous sommes de ceux-là ! Prenez-nous si bon vous semble. Mais en vérité nous ne comprenons pas comment nous serions honnis des barons, des chevaliers et des bonnes villes du Hainaut, tandis que le pays tout entier devrait nous conforter, nous soutenir et nous aimer. Jamais nous n'avons pris à l'un de nos compatriotes un seul pain, un seul fromage, un seul poulet[3] : c'est pour eux au contraire et pour la défense de notre patrie commune que nous exposons tous les jours notre vie en combattant les vassaux de la comtesse de Flandre, ces exécrables tyrans qui ont massacré notre père Gérard et qui ne cessent d'opprimer le pays. Chacun de nous porte dans son cœur l'amour de la patrie, le désir de la voir heureuse; mais si ceux qui la gouvernent nous persécutent au lieu de nous favoriser, nous ne savons ce qui adviendra. Nous sommes trois cents de notre société qui avons juré haine aux vassaux, mais à eux seuls, qu'on le sache bien. Retirez-vous en paix et allez dire à vos maîtres, non pas au grand-bailli, car nous le tuerions s'il tombait en nos mains, mais aux seigneurs du Hainaut, ce que vous venez d'entendre. »

A ces mots, les cavaliers découvrirent leurs chefs et, rengaînant leurs épées, jurèrent de ne jamais prendre les armes contre les Ronds. Ils firent mieux encore : ils promirent de rapporter aux barons du Hainaut et à tous les gens du pays les sentiments dont les Ronds étaient animés, de manière à concilier à ceux-ci l'affection et

(1) Jacques de Guise, xv, 128.

(2) Ibid. 130.

(3) Ibid.

l'estime de chacun. Les écuyers partirent et tinrent parole : aussi, dès ce jour-là, il n'y eut plus personne en Hainaut qui ne favorisât en secret les conjurés. Des secours leur arrivaient de toutes parts ; beaucoup de gens s'armaient pour les aller joindre, et les hommes d'armes refusaient de marcher contre eux. Les Ronds pourchassèrent si vivement les vassaux de la comtesse et exploitèrent si bien depuis la Saint-Martin d'été, que le jour de Saint-Thomas, en décembre, ils en avaient égorgé quatre-vingt-quatre et que tous les autres avaient déguerpi de la contrée. Ces derniers allèrent se présenter devant la comtesse Marguerite, qui, aux fêtes de Noël, tenait cour plénière à Gand : ils se plaignirent violemment des Hainuyers, et dirent qu'ils ne voulaient plus retourner dans un pays qui s'était tout à fait prononcé contre eux et où leur existence était sous le coup de mille poignards. Les femmes que naguère les Ronds avaient si affreusement défigurées vinrent en même temps se jeter aux genoux de la princesse, pleurant, se lamentant et criant vengeance. Marguerite, à ce spectacle, devint pâle d'émotion et de colère. Elle eût pris alors contre le Hainaut une décision terrible, s'il avait été en son pouvoir de le faire. Mais une guerre contre la Hollande était imminente, et l'on ne pouvait songer à autre chose. Elle jura, du reste, qu'aussitôt la guerre terminée elle porterait le fer et la flamme en Hainaut et châtierait rudement cette province rebelle[1].

En attendant, les Ronds, fiers de leurs succès, s'étaient retirés en la ville de Thuin, au pays de Liége pour y passer tranquillement l'hiver. Lorsque le grand-bailli du Hainaut l'apprit, il en fit part à la comtesse de Flandre; laquelle lui ordonna d'écrire au prince-évêque de Liége la lettre suivante : « Au très-révérend père en Jésus-Christ et seigneur évêque élu de Liége, le bailli du Hainaut et autres conseillers de la très-illustre dame Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, salut et humble recommandation. Comme depuis longues années les évêques de Liége, par suite de certaines conventions amiables, sont tenus d'assister au besoin les comtes de Hainaut, lorsqu'ils en sont requis ; nous venons de la part de Marguerite comtesse de Flandre et de Hainaut, vous supplier humblement et vous requérir avec instance de vouloir bien proscrire et bannir de votre diocèse grand nombre de malfaiteurs conjurés sous le titre de Ronds, et de faire pendre, décapiter ou rouer selon droit et justice tous ceux qui se trouveront entre vos mains[2]. Que votre puissance prospère ainsi que nous le souhaitons ! »

L'évêque répondit en ces termes : « Henri, par la grâce de Dieu, évêque élu de Liége et duc de Bouillon, au bailli du Hainaut et autres conseillers de Marguerite, comtesse de Flandre, salut. Bien que les évêques de Liége, en vertu d'une convention amiable, aient des obligations à remplir à l'égard des comtes de Hainaut, ils ne sont cependant tenus en rien vis-à-vis de Marguerite comtesse de Flandre. Bien plus, c'est un devoir pour eux de lui faire injures, chagrins et dommages[3], parce qu'elle est depuis longtemps en possession du comté de Hainaut sans en avoir prêté hommage à nous ni à nos prédécesseurs, malgré les avertissements qu'elle a reçus ; et nous devons, au contraire, assister et soutenir en toutes choses Jean d'Avesnes et ses partisans, parce que nous le regardons comme véritable comte du Hainaut, et qu'il s'est fidèlement acquitté de l'hommage qu'il nous devait pour ce comté. Quant à la société dite des Ronds, que vous nous requérez de proscrire ; après avoir fait rechercher et examiner par nos cours le but de cette société et les actes des hommes qui la composent, nous n'avons pas jugé que les Ronds fussent dignes de mort. En conséquence, comme il a été reconnu par nous que leur conduite jusqu'à présent a été bonne et qu'ils ont agi par un sentiment de justice, dans l'intérêt de notre fidèle Jean d'Avesnes, leur seigneur légitime, nous les recevons et continuerons de les recevoir dans notre évêché jusqu'à ce qu'il nous soit parvenu d'autres informations contre eux. Portez-vous bien, » etc. Marguerite eut à dévorer ce nouvel affront, et

(1) Jacques de Guise, xv, 128.

(2) Ibid. 136. (3) Ibid. 138.

les Ronds séjournèrent dans l'évêché de Liége jusqu'au carême.

A cette époque, la comtesse de Flandre se disposait à faire la guerre au roi des Romains, Guillaume, et à reprendre par les armes les possessions dont ce prince l'avait dépouillée pour en donner l'investiture à Jean d'Avesnes. Gui de Dampierre fils puîné de Marguerite et son successeur au comté de Flandre depuis la mort de l'infortuné Guillaume, Jean de Dampierre, frère de Gui, Thibaut II comte de Bar, Arnoul III comte de Guines avaient rassemblé une armée considérable en Flandre, en France, en Picardie et jusqu'en Poitou ; de nombreux vaisseaux s'équipaient dans les ports flamands et l'on préparait une descente dans les îles de Zélande, dont Jean d'Avesnes retirait de puissants secours en hommes et en argent. Marguerite espérait par là enlever à son fils et au Hainaut l'appui qui les soutenait; et sa vengeance eût atteint également l'empereur, car ses projets étaient, une fois maîtresse des iles, d'envahir ensuite le reste de la Hollande et de forcer Guillaume à subir ses lois. Toute sa joie et ses espérances reposaient donc sur la réussite de cette entreprise[1]. D'autre part, le roi Guillaume, prévenant les desseins de la comtesse, avait envoyé en Zélande son frère Florent avec de fortes troupes et mandé en toute hâte Jean d'Avesnes son beau-frère. Jean convoqua la chevalerie du Hainaut; et ce fut alors que les Ronds, dont la présence au pays n'était plus nécessaire, s'enrôlèrent au nombre de plus de six cents sous les bannières de Gérard de Jauche et de Nicolas de Rumigny qui les menèrent en Hollande, où ces braves et rudes Hainuyers voulaient continuer à se venger des Flamands en défendant la cause de Jean d'Avesnes[2].

Le duc de Brabant, oncle du roi des Romains, aurait désiré que cette querelle pût se terminer par un accommodement. A cet effet, il ménagea une entrevue à Anvers entre les deux partis et l'on y passa trois jours en pourparlers. Pendant ce temps-là, soit malentendu, soit perfidie, les Flamands descendirent en l'île de Walcheren et, ne doutant pas de la victoire, s'avancèrent dans les moeres et les bancs de sable qui se trouvaient alors autour de West-Kappel, village aujourd'hui englouti par la mer. Mal leur en prit, car Florent de Hollande marcha fièrement à leur rencontre au bruit aigu des cors et des buccines et leur fit éprouver une sanglante défaite le 4 du mois de juillet[3]. Le carnage fut si grand que quelques historiens font monter le nombre des tués à plus de vingt mille, ce qui est sans doute fort exagéré. Quoi qu'il en soit, les Hollandais et les Zélandais baignaient leurs pieds dans les mares de sang dont la terre était inondée. Là succombèrent pour n'avoir pas voulu se rendre, quelques-uns des plus nobles et des plus braves barons de la Flandre, tels entre autres que Rasse de Gavre et Arnoul de Materen[4]; une multitude de gens d'armes périrent noyés dans la mer en voulant rejoindre les vaisseaux, le reste tomba au pouvoir du vainqueur. Parmi ces derniers se trouvaient Gui et Jean de Dampierre ainsi que les comtes de Guines et de Bar, tous les quatre chefs de l'expédition. Le roi Guillaume apprit cette victoire comme il était encore à Anvers. Il s'embarqua aussitôt pour Walcheren, où tous les prisonniers lui furent présentés. Il choisit deux cent trente chevaliers dont il se réserva la rançon ainsi que celle des deux fils de la comtesse de Flandre et des seigneurs de Bar et de Guines, et abandonna le reste à ses barons et aux villes de Hollande. Quant aux soudoyers qui n'avaient pas le moyen de se racheter, il les fit complétement dépouiller et les renvoya en Flandre. Ces pauvres gens, honteux de se voir nus, s'avisèrent de s'entourer de tiges de pois verts qu'ils arrachèrent dans les champs, et regagnèrent ainsi leurs foyers[5]. C'est de là que vient le vieux dicton français :

> L'an mil deux cent cinquante-trois,
> Firent Flamands brayes de pois.

La comtesse de Flandre fut saisie d'une

(1) J. de Guise, 142. (2) Ibid.

(3) Ibid. 144.

(4) *Chr. msc. de Jean de Thielrode* cité par M. Warnkœnig. *Hist. de la Fl.* I, 402.

(5) Jacques de Guise, xv, 146.

profonde douleur en apprenant la défaite de son armée et la captivité de ses deux fils. « Hélas! s'écria-t-elle, malheureuse que je suis! pourquoi donc suis-je venue au monde? pour voir la ruine déplorable de mes plus chers enfants! J'ai supporté la mort de mon bien-aimé Guillaume, et aujourd'hui mes tristes yeux sont obligés de voir ses frères jetés en prison par leurs ennemis. Mes autres enfants ont pris les armes contre moi et cherchent à déchirer le sein qui les a nourris. De tout côté je n'aperçois que malheurs. Que devenir, que faire, ô mon Dieu[1]? » Et elle versait d'abondantes larmes. L'épouse de Gui de Dampierre, Mathilde de Béthune, était aussi plongée dans une grande tristesse et mêlait ses pleurs à ceux de ses enfants dont l'aîné, Robert, avait alors un peu plus de douze ans. Quand les premiers moments de cette trop juste affliction furent passés, les conseillers de la comtesse lui dirent qu'il conviendrait qu'elle dépêchât un messager au roi des Romains, afin de savoir comment se portaient ses fils et les seigneurs qui partageaient leur captivité. Le messager trouva les princes en bonne santé à l'exception de Gui de Dampierre, dont le talon droit avait été coupé au combat de West-Kappel, et qui était menacé de rester boiteux durant toute sa vie[2].

Quelques mois se passèrent, au bout desquels Marguerite résolut de tenter la délivrance de ses fils. En conséquence, elle envoya en Hollande, vers l'empereur, les évêques de Térouane et de Tournai et le doyen de Saint-Donat de Bruges, afin de traiter du rachat des princes. Lorsque Guillaume apprit l'arrivée des députés flamands, il ne voulut point les recevoir; et il partit même aussitôt pour Worms. Les envoyés de la comtesse le suivirent en cette ville; mais pour la seconde fois l'empereur refusa de les voir et d'entendre leurs propositions. Les prélats cependant ne se rebutèrent point, et firent de si pressantes instances que, lassé de leurs importunités, l'empereur consentit enfin, après six jours d'attente, à leur accorder une audience. Ils exposèrent leur requête le plus humblement qu'ils purent. L'empereur les écouta sans proférer une parole; et, quand ils furent retirés, le chancelier vint leur dire : « Seigneurs, le roi des Romains, mon maître et le vôtre, a entendu vos propositions. Dans trois jours vous saurez ce que la sacrée majesté a décidé dans sa sagesse. » Les trois jours écoulés, les députés furent admis en présence du chancelier, aux côtés duquel étaient assis les évêques de Spire et de Mayence.

Le chancelier prit alors la parole et leur dit : « Très-révérends pères, trois jours se sont passés depuis que notre très-glorieux et très-victorieux empereur, toujours auguste, a promis de répondre à vos propositions. Voici en peu de mots cette réponse : Marguerite, votre dame, est notée sur les registres du conseil impérial comme contumace, infidèle et rebelle au souverain de même qu'aux princes et prélats du sacré consistoire de l'empire. Jusqu'à ce qu'elle ait donné satisfaction il ne sera point fait d'autre réponse. L'empereur exige cette satisfaction de Marguerite parce qu'elle a publiquement trahi sa foi quand, après une honteuse et juste confusion, ayant obtenu et juré entre les mains du duc de Brabant et de trois autres ducs une trêve de trois jours, au sortir même du conseil où la trêve avait été signée, elle ordonna à ses capitaines de s'emparer de l'île de Walcheren tandis que l'empereur et ses barons occupés d'autres affaires ne pouvaient opposer que l'assistance divine à cette perfide agression. Enfin pour conclure, retenez bien cette règle du droit : *A celui qui sa foi brise, foi ne se doit garder*[3]. »

Ces paroles sévères, rapportées textuellement à la comtesse, excitèrent chez elle une vive colère, et elle se serait portée aux plus extravagantes résolutions si les gens de son conseil ne l'avaient apaisée. Ils l'engagèrent à invoquer la médiation du roi de France; et Louis IX, par amour pour la paix, consentit à l'accorder. Ce fut donc de la part de ce monarque et des villes de Flandre que les mêmes prélats se rendirent en Allemagne quatre mois après leur première ambassade. L'empereur était à Francfort; ils

(1) J. de Guise, xv, 118. (2) Ibid

(3) Ibid. 151.

allèrent l'y trouver; et lorsqu'on sut qu'ils venaient de la part du roi de France et des villes de Flandre, ils furent accueillis avec honneur par l'archevêque de Cologne, l'évêque de Spire et les ducs de Saxe et de Gueldre. Le lendemain, après la messe, on les présenta à l'empereur, qui cette fois leur fit bon accueil, les écouta plus favorablement et promit de faire connaître sa décision sous trois jours. Le délai expiré, l'archevêque de Cologne la leur transmit. Elle était fort dure. L'empereur voulait d'abord que la comtesse Marguerite confessât solennellement avoir outragé la majesté du trône impérial et les lois de l'empire. Il demandait que toute la Flandre, avec Jean et Gui de Dampierre, mais sans l'intervention de la comtesse, reconnût par chartes authentiques que l'île de Walcheren était pour toujours un fief du comté de Hollande. Les décisions et décrets rendus par le conseil du saint empire en la cour impériale de Worms, au sujet des terres appartenant à l'empereur, entre la Flandre et le Hainaut, devaient être ratifiés par les deux frères, et par tout le pays de Flandre. Gui et Jean approuveraient en présence du roi de France, par lettres solennelles revêtues de leurs sceaux, la sentence d'accommodement rendue entre Jean et Bauduin d'Avesnes, d'une part, et leurs frères du second lit d'autre part. Enfin, pour prix de la rançon des deux princes seulement, l'empereur exigeait une somme de 200,000 florins de bon poids. Lorsque toutes ces conditions auraient été remplies, l'empereur s'engageait à rendre Gui et Jean de Dampierre sains et saufs et à les mettre en liberté dans tel port de la Hollande qu'ils choisiraient eux-mêmes.

Le dépit de Marguerite ne connut plus de bornes lorsqu'on lui rapporta les exigences du roi des Romains, si offensantes pour son amour-propre et si onéreuses pour son trésor : « Voyez, disait-elle à son conseil assemblé, voyez comme ce Hollandais cherche en toutes choses à m'humilier? J'aimerais mieux mourir de la mort la plus honteuse, plutôt que de me soumettre à ses lois; et, pour opposer un obstacle invincible à ce qu'il demande, je veux que Gui, mon fils aîné, tout prisonnier qu'il est, soit dès à présent proclamé comte de Flandre. Ainsi donc, je lui abandonne ici, devant vous, à perpétuité, pour lui et ses héritiers tous mes droits sur le comté de Flandre. S'il meurt avant son retour en Flandre, eh bien! le comté appartiendra au jeune Robert son fils aîné. En conséquence, je vous requiers de défendre de tout votre pouvoir et jusqu'à la fin les droits de votre seigneur contre ses frères Jean et Bauduin d'Avesnes et contre cet infâme Guillaume comte de Hollande[1]. »

Ce n'était encore là qu'un semblant de vengeance. Mais la comtesse avait conçu dans sa colère un projet dont l'accomplissement devait ruiner les d'Avesnes et réduire tous ses ennemis à l'impuissance. Elle prit à part ses conseillers intimes et leur dit : « Seigneurs, vous connaissez ma résolution à l'égard du comté de Flandre; j'en ai formé une autre quant au Hainaut, et ce dessein est bien arrêté chez moi. Je vais aller trouver le roi de France, mon cousin, et lui ferai don à perpétuité du comté de Hainaut et de ses dépendances à condition qu'il fera mettre en liberté Gui, comte de Flandre, votre sire, ainsi que Jean, son frère, et qu'il nous vengera de Guillaume et de mes enfants rebelles. Nos ennemis verront alors à quoi leur aura servi la révolte[2]. » Peu de jours après cette déclaration, Marguerite s'achemina en effet vers Paris. A la nouvelle de son arrivée, le roi, qui craignait d'être encore entremis dans les affaires de cette princesse, partit pour Saint-Germain-en-Laye. Marguerite l'y suivit, et resta pendant trois jours dans le palais sans pouvoir obtenir une audience. A la fin, Louis IX, fatigué de ses instances, consentit à la recevoir; et elle commença par exposer longuement ses doléances. Le monarque savait quelles étaient les prétentions du roi des Romains, car en revenant d'Allemagne l'ambassade les lui avait rapportées. Il dit à la comtesse qu'à la place de l'empereur il eût peut-être fait comme lui; que ses demandes n'étaient pas déraisonnables, que d'ailleurs c'était au vaincu à subir la loi du vainqueur[3]. La fierté de Marguerite recevait là un rude échec; mais cette princesse ne se déconte-

(1) J. de G. xv, 160. (2) Ibid. (3) Ibid. 162.

nança point, car elle n'avait pas encore employé l'argument sur lequel elle comptait le plus pour se concilier la faveur du roi : savoir l'abandon du Hainaut à la couronne de France. Le vertueux Louis IX ne put entendre sans indignation une vassale renoncer à l'héritage paternel pour satisfaire ses passions haineuses, une mère dépouiller ses fils et renier ainsi les droits sacrés du sang : « Les d'Avesnes sont aussi bien vos enfants que les Dampierre, lui dit le roi : nous les avons déclarés héritiers du comté de Hainaut après leur mort. A Dieu ne plaise que nous prenions jamais l'héritage d'autrui ! » Et il traita la comtesse fort sévèrement, lui faisant voir tout ce que sa conduite avait d'inique et de mauvais ; il termina en déclarant qu'il ne voulait plus entendre parler de cette affaire[1].

Ainsi repoussée par le roi, Marguerite ne se tint pas pour battue. Quand le roi fut parti pour la croisade, elle se rendit auprès de la régente, Blanche de Castille, mère du monarque ; et, se jetant à ses pieds, elle lui dépeignit sous de sombres couleurs tous les maux que ses enfants du premier lit lui faisaient depuis longues années, et réclama en pleurant son assistance : « Chère dame, lui dit-elle, vous devez savoir que je suis cousine germaine au roi votre fils. » — « Dame, dit la reine, allez trouver le comte d'Anjou, auquel vous êtes alliée, et requérez-le de ma part qu'il mette provision et conseil en vos affaires[2]. » La comtesse s'adressa donc au frère du monarque, Charles comte d'Anjou. Elle lui offrit également la terre de Hainaut à condition qu'il ferait la guerre au roi des Romains afin d'en obtenir la délivrance des Dampierre. Le prince ne voulut pas accepter un don que le roi son frère venait de répudier ; mais il proposa à la comtesse de lui engager le Hainaut pour tout le temps qu'elle avait à vivre seulement, car après elle cette province devait selon droit et justice revenir aux d'Avesnes. Marguerite, voyant qu'elle ne parviendrait jamais à dépouiller tout à fait ses enfants du premier lit, consentit à cette proposition. La régente et son conseil n'y mirent plus d'obstacle ; et, en effet, ils ne pouvaient empêcher la comtesse de céder son usufruit : ils espéraient d'ailleurs empêcher par là cette femme intrigante et obstinée de faire quelque nouveau coup de tête[3].

Charles d'Anjou avait mis pour condition que la comtesse de Flandre et de Hainaut lui rembourserait les frais de son expédition, en lui engageant le comté de Hainaut de la manière que nous avons dit. En effet, Marguerite lui en passa un acte de donation au mois d'octobre 1253 et emprunta de fortes sommes à plusieurs banquiers d'Arras pour faire face aux premières dépenses de l'expédition[4]. Elle notifia ensuite la charte d'aliénation à l'évêque de Liége comme suzerain du Hainaut; mais ce prélat, par jugement de sa cour à Malines, déclara, le 17 février 1254, que Jean d'Avesnes était le vrai comte de Hainaut, et que les hommes du fief et vassaux du comté devaient rendre hommage à lui seul[5].

Au moment où s'était conclu l'arrangement entre la comtesse et Charles d'Anjou il y avait à la cour de France plusieurs princes du sang royal ou autres, tels que les comtes d'Alençon, de Bourbon, d'Etampes, de Savoie, de Champagne, d'Auxerre, d'Artois, de Soissons, de Braine et de Dammartin. Charles d'Anjou les associa à l'expédition qu'il préparait contre l'empereur Guillaume et Jean d'Avesnes. Les ducs de Lorraine et de Bourgogne joignirent aussi leurs bannières à celle du comte d'Anjou ; enfin quantité de seigneurs français, bourguignons, lorrains, poitevins et normands fournirent encore un nombreux contingent : de sorte qu'en peu de temps Charles se trouva en tête d'une formidable armée qui se tint rassemblée autour de Compiègne sous les yeux satisfaits de la comtesse de Flandre.

Des hérauts d'armes furent dépêchés en Allemagne par Charles d'Anjou et Mar-

(1) Jacques de Guise, XV. 162.

(2) *Chron. de Fl. msc. de la Bibl. Imp.* nº 8380, fol. IIIIxxVI vº.

(3) J. de Guise, XV. 164.

(4) Arch. de Fl. à Lille. *Actes du mois d'octobre 1253*.

(5) Arch. de Fl. 1er *cartul. de Hain.* pièce 5.

guerite, avec ordre de sommer l'empereur d'avoir à délivrer les prisonniers sur-le-champ ou bien de se tenir prêt dans la plaine d'Assche, entre Bruxelles et Alost, à jour fixé, pour combattre à outrance. La sommation ajoutait que, si l'armée impériale ne se rencontrait pas au jour et au lieu indiqués, les princes iraient conquérir la Hollande[1]. Guillaume répondit à ces menaçantes injonctions : que ses adversaires devaient eux-mêmes prendre garde de paraître dans la plaine d'Assche; que, pour lui, il s'y trouverait le premier, et comme gage de sa parole, il donna aux hérauts la chaîne d'or que Gui de Flandre portait au cou le jour de la défaite des Flamands à West-Kappel[2].

La première chose que Charles d'Anjou avait à faire, c'était de se mettre en possession du Hainaut par la force des armes; car il ne pouvait espérer d'occuper cette province d'une autre manière. Il y entra donc avec ses troupes, après avoir enlevé la ville de Crèvecœur, incendié la ville d'Haussy et pris le château du même lieu, brûlé une partie de Saulzoir et huit maisons de la ville d'Haspre sur les confins du Hainaut et du Cambrésis. Il ne voulut pas assiéger Bouchain, où la femme de Jean d'Avesnes était alors malade.

Cette invasion rappelait celle que, soixante ans auparavant, Philippe d'Alsace et ses alliés avaient faite en Hainaut. Mais ici les malheureux habitants du pays, loin d'être soutenus et protégés par leur souveraine, la voyaient, au contraire, s'avancer contre eux le fer et la flamme en main. Les paysans, effrayés de l'approche de l'ennemi et cherchant à se mettre en sûreté dans les châteaux et les villes fortifiées, se trouvaient repoussés par les chefs flamands que Marguerite y avait installés. Ils trouvaient bien un refuge pour leurs personnes dans les bois dont le pays est couvert, mais leurs bestiaux et leurs meubles restaient à la merci des soldats étrangers. Quand les bourgeois de Valenciennes virent les pauvres gens de la campagne accourir de toutes parts dans leurs murs en racontant les premiers désastres de l'invasion, ils se hâtèrent de mettre la ville en état de défense; car ils étaient bien résolus à repousser le nouveau seigneur qu'on voulait leur imposer. Chacun se mit aussitôt à l'œuvre. On releva les remparts, on construisit des tours, on détruisit les bâtiments fortifiés en dehors de l'enceinte, pour que l'ennemi ne pût s'y établir; enfin on fit de grandes provisions de vivres dans tout le pays d'alentour. Ces préparatifs étaient à peine terminés qu'un héraut d'armes de la comtesse Marguerite arriva devant Valenciennes, porteur d'une lettre adressée par la princesse aux magistrats. Marguerite les engageait à reconnaître Charles d'Anjou comme leur seigneur légitime et à lui ouvrir les portes de la ville, les prévenant que, dans tous les cas, elle entrerait de gré ou de force[3]. Les magistrats ne se laissèrent pas intimider par cette menace; et, après avoir tenu conseil, ils répondirent que, si la comtesse de Flandre et de Hainaut s'était présentée comme il convenait à la souveraine du pays, elle eût été accueillie avec respect et empressement; mais que, puisqu'elle marchait à main armée contre des sujets soumis et ravageait un pays qu'elle aurait dû protéger, ils la considéraient comme traîtresse à la patrie, comme *tyranne* et *pilleresse*. En conséquence, ils étaient résolus à lui fermer leurs portes et à repousser de leur mieux sa méchante agression[4].

Cette courageuse déclaration irrita vivement Marguerite et Charles d'Anjou. Ils décidèrent de se porter immédiatement sur Valenciennes avec toutes leurs forces. La ville fut bientôt cernée de toutes parts, et le siége commença. Cinq assauts furent livrés en douze jours; les bourgeois se défendirent chaque fois avec tant de courage que les assiégeants, loin de voir leurs tentatives réussir, voyaient, au contraire, leur nombre diminuer et leurs forces s'affaiblir de plus en plus. En effet, les machines élevées sur les remparts faisaient pleuvoir la mort parmi eux; tandis qu'au contraire les assiégés, plus fiers et plus audacieux de jour en jour, apparaissaient en troupes innombrables aux plates-formes des murailles. La comtesse et

(1) J. de Guise, xv, 166. (2) Ibid. (3) Ibid. 170. (4) Ibid.

son auxiliaire, désespérant d'emporter une ville qui se défendait avec tant d'acharnement, se contentèrent alors de tenir la place cernée, et ordonnèrent au reste de l'armée d'aller occuper le Quesnoi et les autres places du Hainaut gardées par des capitaines flamands. Charles d'Anjou était avec ce corps d'armée; il reçut sans coup férir la soumission de ces différentes villes, y établit en son nom de nouveaux officiers, tels que châtelains, maires et échevins : il se fit rendre hommage comme au seigneur légitime de la terre. Il n'y eut que le sire d'Enghien qui ne voulut pas se reconnaître vassal de ce prince étranger. Enfermé entre les hautes murailles de son donjon, il protesta, au nom de Jean d'Avesnes, contre l'usurpation dont le Hainaut était en ce moment l'objet et se promit bien de mettre son épée au service du bon droit aussitôt que les circonstances le permettraient.

Tandis que Valenciennes était toujours investie, Charles d'Anjou, Marguerite et leurs alliés, ayant opéré une jonction, se portèrent vers Mons. Cette cité ne fit pas résistance, elle envoya ses clefs sans difficulté; et la comtesse les remit aux mains de Charles, qui prit possession de la ville, donna une nouvelle loi, nomma des officiers et reçut les hommages de chacun. Il prêta serment, de son côté, en la forme usitée; puis l'on visita tour à tour Soignies, Maubeuge, Binche, Beaumont, Ath, et d'autres villes secondaires où le prince français fut reconnu et proclamé comte de Hainaut. Cependant le seigneur d'Enghien persistait comme les bourgeois de Valenciennes à rester fidèle au parti de Jean d'Avesnes, et l'envahissement du Hainaut, sa patrie, remplissait son cœur de tristesse et de colère. Il avait garni de bonnes troupes son château, sa ville et tout son territoire, et s'était muni de machines et d'armes nécessaires à la défense et à l'attaque. Il savait que Guillaume, roi des Romains, approchait avec son armée; de plus la faction des Ronds, après avoir fait la guerre avec tant de succès en Hollande, s'était reformée dans le Hainaut et venait d'envoyer sept cents hommes, lesquels se tenaient jour et nuit dans les bois aux environs d'Enghien prêts à marcher au premier signal. Marguerite et Charles ne se doutaient pas de la puissance et de l'audace du sire d'Enghien; aussi était-ce avec confiance qu'ils marchèrent contre lui, persuadés qu'ils le mettraient facilement à la raison. Ils étaient venus à Soignies où Charles avait, selon la coutume des comtes de Hainaut, juré sur les reliques de saint Vincent de maintenir les priviléges du pays.

Le lendemain, l'armée partit pleine d'assurance pour faire le siége du château d'Enghien. Les hommes d'armes étaient à peine à une lieue de Soignies, cheminant sans prendre garde, comme gens qui n'ont peur de rien, quand tout à coup le sire d'Enghien, sortant d'un bois à la tête de six cents Ronds armés de piques et de lances, se précipite au milieu d'eux et en fait un grand carnage avant qu'ils aient le temps de se reconnaître. Charles d'Anjou et ses hommes rebroussèrent chemin et allèrent camper à Silly, entre Ath et Enghien, résolus de suivre une autre route afin d'éviter de nouvelles embuscades. Mais pendant la nuit, les soldats de Charles s'étant mis à courir le pays pour faire du butin, deux mille archers du sire d'Enghien qui s'étaient joints aux Ronds se jetèrent à la faveur des ténèbres sur le camp du prince, culbutant, massacrant, pillant, brûlant tout ce qui s'y trouvait. Charles d'Anjou eut le temps de se sauver; mais les comtes de Grandpré et de Ligny, qui faisaient le guet cette nuit-là, furent égorgés : huit chevaliers de haut parage et une grande quantité d'écuyers et servants d'armes périrent dans la bagarre[1].

Une telle déroute forçait Charles à renoncer à son entreprise sur Enghien. Il rejoignit la comtesse de Flandre; et tous les deux se déterminèrent alors à retourner au siége de Valenciennes avec les débris de leur armée. L'on recommença ce siége avec plus d'ardeur que jamais; car il y avait une revanche à prendre et l'on espérait réduire facilement le château d'Enghien, si Valenciennes était enfin soumise. Durant trois jours la ville fut vivement assaillie par les portes de Cambrai et de Mons. Il y périt beaucoup de monde de part et d'autre, mais l'avantage resta aux

(1) J. de Guise, xv, 170.

assiégés. Le plan d'attaque fut alors changé. Les ennemis se portèrent vers la porte Cardon, dont ils parvinrent à escalader les murailles à l'aide de cordes et d'échelles. C'était à l'heure du dîner. Les bourgeois, à la nouvelle de cette irruption, sortirent en foule de leurs logis et, se précipitant sur les assiégeants, les refoulèrent à la brèche et après un combat acharné restèrent maîtres du terrain. Le lendemain, Marguerite et Charles, qui désespéraient d'emporter la ville, offrirent de négocier. Ils firent donc proposer au prévôt, aux échevins et aux principaux bourgeois de se rendre à la maison des Lépreux, hors de la porte de Mons, afin qu'on pût entrer en voie d'arrangement; mais les Valenciennois, fiers de leurs succès, refusèrent d'accéder à cette demande, en disant qu'ils ne considéraient plus Marguerite comme leur dame et maîtresse, mais comme une ennemie[1]. La princesse écrivit de nouveau le jour suivant que, si les gens de Valenciennes voulaient lui donner des otages, elle viendrait elle-même dans la ville pour traiter avec les magistrats.

Cette proposition fut agréée; et quand la comtesse de Flandre et de Hainaut entra dans Valenciennes, les bourgeois ne s'avancèrent point à sa rencontre, ainsi que le veut la coutume : seulement les magistrats l'attendaient à la porte des halles, n'ayant pas daigné aller plus loin[2]. « Nous ne saurions comprendre, dit Marguerite en s'approchant d'eux, pour quelles raisons, vous qui avez charge de faire exécuter notre justice en notre ville de Valenciennes, vous vous tenez en rébellion contre nous, votre souveraine! Eh quoi, vous nous fermez ces portes qui sont les nôtres; vous tuez nos gens, vous nous causez mille maux et dommages; et tandis que le Hainaut tout entier reconnaît notre autorité, que ses bonnes villes, ses prévôtés, ses châteaux nous reçoivent en tout honneur et révérence, nous ne trouvons de rebelles que vous et le sire d'Enghien. Ceci nous paraît fort étrange[3]. »

Maître Eloi Minave, prévôt de la ville, lui adressa en présence de tous les bourgeois assemblés, cette réponse remarquable qu'on serait en droit de révoquer en doute si elle n'était rapportée par un contemporain : « Madame, vous dites que vous veniez dans votre ville de Valenciennes et que nous vous avons fermé vos portes; vous ajoutez que vous êtes notre comtesse et souveraine légitime; que nous vous avons tué vos gens et causé mille dommages; finalement vous prétendez que tout le Hainaut s'est soumis à vous de bonne volonté. Je répondrai d'abord que, ni la cité de Valenciennes, ni ses portes, ni ses remparts ne sont votre propriété. Nous reconnaissons bien être tenus de payer annuellement à notre comte une certaine somme d'argent moyennant laquelle il est obligé par serment de protéger et défendre notre ville; mais, cette convention remplie, personne ne peut rien exiger de plus : vous l'avez juré vous-même sur les saints évangiles de Dieu. Quant à votre seconde prétention, celle d'être notre comtesse et la souveraine naturelle du Hainaut, nous la reconnaîtrions juste, s'il était vrai que les tyrans méritent le nom de légitimes souverains : mais les clercs et les hommes lettrés nous ont appris qu'il y a beaucoup de différence entre le légitime seigneur d'un pays et celui qui le tyrannise[4]. Madame, nous avons rencontré chez vous tout ce qui constitue la tyrannie et c'est pour cela que la ville de Valenciennes vous a fermé ses portes; c'est pour cela que nous avons mis et mettrons à mort vos gens, qui sont à nos yeux les instruments de l'oppression. D'ailleurs nous ne les avons pas attaqués et il est permis de repousser la force par la force. Ils ne seraient pas morts de notre main s'ils avaient eu la prudence de rester en France. Vous dites enfin que le pays tout entier vous a reçue avec joie; chaque bonne ville ayant ses coutumes et libertés, ce n'est pas à nous à suivre l'exemple des autres, mais à le leur donner, et puis si les autres ont mal fait nous n'entendons pas les imiter. Sachez que nous ne craignons ni vous, ni votre Charles d'Anjou. Suffisamment pourvus de tout ce qu'il faut pour soutenir un siége, nous sommes résolus de mourir jusqu'au dernier plutôt que de laisser violer nos droits[5]. » Quand

(1) J. de G. xv, 180. (2) Ibid. (3) Ibid. (4) Ibid. 182. (5) Ibid.

le prévôt eut cessé de parler, il se tourna vers les assistants pour leur demander s'ils approuvaient son discours. « Bien dit, bien dit! crièrent les bourgeois. » « Madame, voici le moment de traiter, poursuivit Eloi Minave ; faites connaître vos propositions devant toute l'assistance. » La comtesse voulait alors entrer dans la halle pour s'expliquer. « Jamais! fit le prévôt en l'arrêtant. Cette affaire ne sera traitée qu'en présence du peuple[1]. »

La princesse pouvait à peine maîtriser sa colère. Ce n'était plus une souveraine vis-à-vis de ses sujets, mais une vassale, pour ainsi dire, que de fiers et nobles bourgeois gourmandaient et à laquelle ils imposaient outrageusement leur bon plaisir. Elle eut assez d'empire sur elle-même pour dompter son indignation et se soumettre à la nécessité. Elle n'essaya même pas de répliquer au prévôt : elle avait auprès d'elle un prolocuteur parisien qu'elle chargea de plaider sa cause. Il développa plusieurs arguments dont le principal était que la comtesse, comme héritière et descendante directe des seigneurs du Hainaut, pouvait céder à son gré les droits qu'elle avait sur cette terre. « Or, ajoutait l'orateur, madame Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, a fait solennellement donation du comté à son cousin Charles d'Anjou : en conséquence elle requiert que vous apposiez à cette charte les sceaux de la ville de Valenciennes. » Maître Eloi Minave prit l'avis de ses concitoyens et répondit que cette prétention ne pouvait être accueillie, attendu que la ville et cité de Valenciennes avait naguère reconnu par acte authentique et à la sollicitation de Marguerite elle-même, les droits de Jean d'Avesnes sur le Hainaut. « Jean d'Avesnes est notre sire, ajouta le prévôt ; le déshériter serait chose injuste et damnable : tous les bourgeois, manants et habitants de Valenciennes aimeraient mieux mourir que de prêter les mains à une semblable iniquité[2]... Cependant, poursuivit-il, si Charles d'Anjou ne demandait le Hainaut que pour en jouir durant la vie de madame Marguerite, nous y pourrions réfléchir et vous donner réponse sous trois jours. » — Les bourgeois de Valenciennes ne voulaient en définitive, comme saint Louis, que sauvegarder les droits de Jean d'Avesnes.

Malgré tout son désir de ruiner son fils au profit d'un étranger, Marguerite fut contrainte de rester dans les limites de la justice où ses sujets, à leur tour, la forçaient de rentrer en la rappelant ainsi à ses devoirs de mère et de souveraine. Au bout de trois jours, la comtesse et Charles d'Anjou demandèrent la permission de venir en ville avec quelques chevaliers, ce qui leur fut octroyé ; et l'on conclut un traité en vertu duquel la ville de Valenciennes ratifiait la cession faite par Marguerite des droits qu'elle avait sur le Hainaut, pendant sa vie seulement. La réception du nouveau comte fut fixée au lendemain. Les habitants se rassemblèrent tous en armes par quartiers et par confréries, avec leurs bannières et enseignes. Ils élurent cent bourgeois des plus notables qui devaient accompagner le prévôt, les jurés et la comtesse Marguerite, laquelle était restée dans Valenciennes nonobstant le mauvais accueil de maître Eloi Minave.

A l'heure indiquée et au son de toutes les cloches des églises et monastères, les magistrats et bourgeois, précédant la comtesse, s'avancèrent vers la porte de Mons, tête nue, sans armes et tenant en main des bouquets de fleurs et des branches d'arbre. Le cortége sortit de la ville et se rendit à la maison des Lépreux. On y trouva Charles d'Anjou avec cent chevaliers qui, marchant également désarmés, le chef découvert, des guirlandes et rameaux entre leurs mains, s'en vinrent à la porte de Mons qu'on leur ouvrit. Quand cette procession fut rentrée à Valenciennes, on referma les portes et tout le monde alla se réunir devant les halles. Là, on fit lecture des chartes contenant les conditions auxquelles les magistrats et la bourgeoisie consentaient à reconnaître Charles d'Anjou pour seigneur. Le prince s'y soumit et on le mena à l'église du monastère de Saint-Jean, où les comtes du Hainaut avaient coutume de faire serment et d'être proclamés. Charles fut, selon l'usage, reçu à la porte de l'église par les religieux ; il baisa la croix que lui présenta l'abbé, entra dans l'église et jura

(1) J. de Guise, xv, 184. (2) Ibid.

sur les évangiles et les reliques des saints d'être bon et loyal suzerain, de maintenir les priviléges et franchises de la ville de Valenciennes, de garantir et protéger les bourgeois, manants et habitants en leurs corps et biens. Le prévôt et les jurés, après avoir reçu ce serment, prêtèrent le leur, et Charles d'Anjou les dépouilla de leurs charges pour les leur rendre aussitôt comme seigneur et comte[1].

Charles d'Anjou passa huit jours à Valenciennes. Pour consacrer son élection et perpétuer la mémoire de son gouvernement, qui devait être d'ailleurs de bien courte durée, il confirma les priviléges et libertés des bonnes villes et des principales églises du Hainaut. Marguerite lui ayant recommandé spécialement l'église de l'abbaye de Saint-Jean à Valenciennes, où elle et sa sœur avaient été baptisées, Charles augmenta les priviléges de cette abbaye. Le prince agissait en tout et pour tout sous l'influence de Marguerite. La comtesse, en conseillant la clémence et la libéralité, espérait peut-être faire oublier ce que sa conduite avait eu d'odieux envers cette patrie qu'elle venait de répudier et où elle n'avait pas craint de porter elle-même le fer et la flamme sous l'escorte d'un étranger. Du reste, il fallait bien maintenant se montrer humble et bienveillant, puisqu'on en était réduit à subir les volontés d'une bourgeoisie qui comprenait sa puissance et savait en user.

Cependant, l'empereur Guillaume et Jean d'Avesnes, pour répondre au défi qui leur avait été porté, s'étaient rendus dans la plaine d'Assche avec une nombreuse armée. Après y avoir attendu Charles d'Anjou l'espace de trois jours au delà du terme fixé, ils avaient levé leur camp et s'étaient dirigés vers le Hainaut. Jean d'Avesnes, à la tête d'un détachement, marcha sur Binche, le reprit et s'étant de là porté vers Mons il s'en rendit maître également. En même temps l'empereur en personne s'approchait de Valenciennes, en côtoyant l'Escaut avec le gros de son armée. Charles d'Anjou n'avait plus avec lui que six mille hommes d'armes; il savait ne pouvoir pas compter sur l'amitié des bourgeois et du peuple. Il crut prudent d'abandonner Valenciennes et de se retirer à l'approche de l'ennemi, qui bientôt entra dans Valenciennes. Charles s'était retranché aux environs de Douai, dans un poste où il eût été dangereux de l'aller trouver. Le comte de Vendôme lui avait en outre amené des renforts, et il put de nouveau prendre une attitude hostile. Ce fut dans ces circonstances qu'Enguerrand de Coucy, le comte de Blois, celui de Saint-Pol, tous trois parents et alliés des d'Avesnes, ménagèrent une trêve qui fut acceptée des deux partis, mais qui déplut beaucoup à Marguerite, parce qu'elle voyait de nouveau ses projets de vengeance s'évanouir et le Hainaut échapper de ses mains.

L'empereur, après avoir assuré la possession de cette province à son beau-frère, se hâta de gagner la Hollande, que les Frisons révoltés venaient d'envahir. De son côté Charles d'Anjou se rendit à Paris, où le roi Louis IX, après une croisade que son héroïsme et ses malheurs ont rendue célèbre, venait d'arriver récemment. Le sage monarque avait appris avec douleur que les déplorables dissensions, qu'il avait jadis cherché à concilier, se continuaient avec une animosité croissante. La légitimité des d'Avesnes, toujours contestée par Marguerite et les Dampierre, en formait le motif apparent; et la papauté avait même encore été obligée d'intervenir dans ces scandaleux différends. Les hostilités sans cesse renouvelées entre ces deux partis, la captivité des Dampierre et l'obstination de l'empereur à les retenir en Allemagne formaient aussi de nombreux aliments aux haines publiques et privées. Le roi, désireux plus que personne de ramener l'union et la concorde, vint à Gand au mois de novembre de l'année 1255 pour y conférer avec l'empereur. Mais celui-ci était forcément retenu en Hollande, où les Frisons lui faisaient une guerre sérieuse. Saint Louis fut obligé de retourner à Paris sans avoir rien conclu; et il désespérait de pouvoir jamais accorder une famille depuis si longtemps divisée, quand un événement, en dehors de toutes les prévisions humaines, vint hâter le moment de cette pacification. Le roi Guillaume, résolu de livrer bataille

(1) J. de Guise, xv, 188.

aux Frisons, s'était avancé d'Alkmaar sur Hoogwoude. On était au fort de l'hiver, et l'armée impériale avait fait la plus grande partie de cette marche sur la glace. Les Frisons auraient voulu l'attirer dans une embuscade; ils allèrent en conséquence harceler l'empereur jusqu'auprès de sa tente. Guillaume perdit patience, fondit sur les Frisons, qu'il mit en déroute, et les poursuivit avec tant d'impétuosité qu'il se trouva engagé dans un marais couvert de roseaux. En un certain endroit de ce marais la glace se rompit sous les pieds de son cheval, qui s'abattit. Une troupe de paysans se jetèrent sur lui et le massacrèrent inhumainement sans se douter que ce fût l'empereur. Guillaume n'avait alors que vingt-huit ans. Cette catastrophe, en enlevant à Jean d'Avesnes son plus solide appui, lui fit perdre l'espoir de résister à ses ennemis. En effet, l'empire allait être encore partagé en factions, ainsi que la chose arrivait à chaque changement de règne; et il était bien à croire que le nouveau César n'épouserait pas la cause des d'Avesnes avec autant d'ardeur que le prince défunt. Jean et son frère Bauduin songèrent alors à se rapprocher de leur mère. Le duc Henri de Brabant se porta comme médiateur; et Marguerite consentit à écouter enfin des propositions d'arrangement, dont le résultat, en définitive, devait produire ce qu'elle désirait le plus, la délivrance de ses fils.

Elle pardonna donc aux d'Avesnes tous les griefs qu'elle nourrissait contre eux. Les seigneurs du parti de ces princes rentrèrent aussi en grâce; mais elle se montra sévère à l'égard du sire d'Enghien, qui avait si puissamment contribué a faire manquer l'expédition de Hainaut. Pour obtenir les faveurs de la comtesse et venir à sa cour, Watier d'Enghien dut fonder à perpétuité une rente annuelle de quarante muids de blé et de douze cents livres de lard à distribuer chaque semaine aux villages qui avaient le plus souffert pendant la guerre; il leur devait octroyer en outre un tonneau de harengs salés tous les vendredis de carême. Les endroits auxquels il devait faire ces donations furent, par ordre de Marguerite, marqués par des croix de pierre qui subsistaient encore à la fin du siècle dernier. Jean d'Avesnes compensa la forte amende imposée au sire d'Enghien en lui donnant les villages de Hoves, de Castres et de Vollezelle.

La paix ne se fit pas sans difficultés; tant d'intérêts ayant été froissés au milieu d'un conflit qui durait depuis plus de dix ans! D'abord, par acte du 25 septembre 1256, Charles d'Anjou, à la prière du roi son frère, remit à la comtesse de Flandre le don qu'elle lui avait fait du Hainaut, et promit, pour lui et pour ses descendants, de n'y jamais rien prétendre[1], moyennant une forte somme d'argent payée en partie par les villes de Flandre. Le mois suivant, on conclut à Bruxelles un traité avec Florent de Hollande, tuteur de son neveu Florent fils du roi Guillaume. Ce traité était relatif à la Zélande, cause première des hostilités avec l'empire. Les relations politiques et commerciales entre la Flandre et ce pays furent rétablies sur leur ancien pied, et l'on décida que le régent épouserait Béatrix fille aînée de Gui de Dampierre. Si cette union ne produisait pas d'enfants, le jeune Florent devait épouser la sœur cadette de Béatrix. Enfin, à défaut de rejeton de cet hymen, Mathilde, fille du roi des Romains, serait donnée à l'un des fils du comte Gui. La portion de la Zélande, qui faisait partie du domaine des comtes de Flandre, était, dans tous les cas, la dot désignée des futurs époux.

C'est à dater de cette époque que la Zélande, réunie jadis à la Flandre par Bauduin de Lille, en fut détachée et forma une souveraineté à part, dont Florent, fils du roi Guillaume, fut le premier comte par son mariage avec Béatrix de Dampierre. L'on stipula de plus une multitude de points et articles depuis longtemps en litige, et sur lesquels le régent voulait être apaisé avant de traiter de la délivrance des fils de Marguerite. Enfin la décision arbitrale de 1246, qui adjugeait la Flandre aux Dampierre et le Hainaut aux d'Avesnes, fut de nouveau solennellement jurée devant le roi de France. Les principales villes de Flandre se rendirent, par leurs députés, caution de ce traité en faveur de leur souverain et du comte Gui. Les villes du Hainaut inter-

(1) Archives de la ville de Lille. Orig. scellé.

vinrent également pour les d'Avesnes; et l'on vit alors l'étrange et imposant spectacle de vassaux pacifiant leurs maîtres désunis, et jurant de se lever contre eux et de briser tout lien d'obéissance s'ils recommençaient une guerre sacrilége[1].

Les deux plus jeunes fils de Marguerite furent délivrés de captivité après une détention de trois ans. Tandis que la fortune leur redevenait favorable, Jean d'Avesnes, sur l'esprit duquel la mort de l'empereur avait fait une vive impression, languissait en déclinant vers le tombeau. Il avait toujours gémi d'être déshérité du comté de Flandre; la haine et les mauvais traitements de sa mère contribuaient encore à ébranler sa santé. Il ne pouvait supporter la pensée d'être répudié par elle, et, pour faire voir qu'il se regardait bien comme le fils aîné et le légitime héritier de Marguerite, il avait quitté les trois chevrons de sable du Hainaut, et portait sans cesse sur son écu et sur ses vêtements le lion de Flandre. Lorsque furent conclus les derniers arrangements qui le devaient replacer lui et sa famille dans la position qu'ils occupaient naguère, il était déjà très-malade; il mourut peu de temps après, la veille de Noël 1257, laissant veuve sa femme, Adélaïde, et cinq fils, dont l'aîné, appelé Jean, comme lui, devint son successeur au comté de Hainaut.

La guerre était donc finie; mais la comtesse de Flandre et de Hainaut n'était pas débarrassée de toute inquiétude. A la mort de Guillaume de Hollande, roi des Romains, les princes de l'empire s'étaient partagés sur le choix d'un nouveau maître : les uns ayant à leur tête l'archevêque de Trèves, élurent dans la même ville Alphonse-le-Sage, roi de Castille; les autres, à l'instigation de l'archevêque de Cologne, avaient choisi et proclamé empereur, à Francfort, Richard de Cornouailles, fils de Jean-sans-Terre et frère de Henri III, roi d'Angleterre. Vassale de l'empire pour les fiefs qui en mouvaient, Marguerite n'osait prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre de ces puissants compétiteurs. Afin de s'assurer à tout événement la possession de la Flandre impériale, elle eut recours à une diplomatie plus habile qu'honorable. Tandis que son fils, Gui de Dampierre, qui se trouvait à Ségovie, traitait, avec le roi de Castille, une alliance secrète, par laquelle il le reconnaissait en qualité d'empereur et lui promettait son concours, la comtesse obtenait de Richard la promesse de l'investiture pour les fiefs d'empire; de sorte que, dans tous les cas, la mère ou le fils étaient sûrs de tenir ce qu'ils désiraient. Deux ans plus tard Richard de Cornouailles, resté seul sur le trône impérial, donnait l'investiture à Marguerite, et s'engageait à l'octroyer également à Gui de Dampierre après la mort de la princesse.

L'heureuse conclusion de toutes ces affaires, en ramenant la prospérité au sein de la Flandre, consolidait la maison de Dampierre. Une autre négociation vint encore ajouter à sa puissance. Constantinople avait été reprise par les Grecs en 1261. L'empereur Bauduin II, se voyant réduit à la dernière extrémité, vendit le comté de Namur à Gui de Dampierre, moyennant 20,000 livres; mais Henri II, comte de Luxembourg, s'était emparé de ce comté en prêtant secours aux habitants insurgés contre Marie de Brienne, femme de l'empereur, laquelle y séjournait depuis quelque temps, et avait irrité ses sujets en les voulant surcharger d'impôts. Pour faire valoir ses droits légitimement acquis, Marguerite et Gui allaient envoyer des troupes flamandes dans le Namurois. Gui invoquait le droit d'achat, Henri de Luxembourg le droit de conquête. Le droit du plus fort devait, en définitive, terminer le différend. On le trancha cependant d'une autre manière : Gui venait de perdre sa première femme, Mathilde, fille de Robert, seigneur de Béthune; il fut décidé qu'il épouserait Isabelle, deuxième fille du comte Henri, moyennant quoi furent terminées toutes les contestations.

Non contente d'avoir depuis longtemps désigné Gui comme son successeur au comté de Flandre, Marguerite l'avait associé au gouvernement, ainsi que le prouvent quantité de chartes et de diplômes. Son pouvoir égalait donc celui de sa mère, et il lui arrivait même quelquefois de rendre des ordonnances en son propre et privé nom. Cepen-

(1) Arch. de Fl. *passim*.

dant on appréhendait de voir arriver le moment où il devrait régner seul et agir d'après ses inspirations personnelles, car il était loin de posséder la sagesse et la prudence nécessaires pour bien diriger les peuples et se maintenir en bonne harmonie avec les princes voisins. Du reste, Marguerite avait encore plusieurs années à vivre. Elle les consacra au soin de l'administration d'un pays où les éléments de force et de richesse se développaient de plus en plus, sous l'influence des diverses causes dont nous avons déjà parlé.

Comme sa sœur Jeanne, Marguerite favorisa le commerce et l'industrie; et l'on vit sous son règne la liberté personnelle et les institutions communales faire de notables progrès. Elle confirma, compléta ou modifia plusieurs de ces lois organiques rendues sous les règnes précédents. Ainsi le renouvellement annuel des échevins fut introduit dans les principales villes du comté, qui furent presque toutes affranchies de prestations serviles. Elle organisa un système monétaire uniforme; fonda de nombreux hospices pour les pauvres et les malades, et dota la plupart des églises et des abbayes du comté de Flandre.

Marguerite apporta en outre un soin tout particulier au règlement des affaires de sa famille; et une multitude d'actes reposant dans nos archives montrent la sollicitude qu'elle mettait à prévenir les dissensions qui pourraient s'élever par la suite entre les enfants de ses deux maris au sujet de leurs héritages respectifs. Elle savait mieux que personne combien la discorde est funeste entre les princes; et l'on doit reconnaître à sa louange qu'elle employa tous les moyens possibles pour empêcher le retour des scandaleux débats dont elle avait jadis elle-même donné l'affligeant spectacle aux peuples. Un sentiment de repentir et de justice semble avoir présidé à toutes ses œuvres pendant les dernières années de sa vie. « Je veux et ordonne, disait-elle dans un de ses codicilles, qu'une somme de 1,100 livres soit annuellement prélevée sur les revenus de mes forêts de Mormal et de Vicoigne en Hainaut pour la réparation des torts et injustices que j'aurais pu commettre ou que l'on aurait commis en mon nom[1]. » Sa magnificence et sa piété se révèlent dans son testament du mois de novembre 1273. Trois cents maisons religieuses ou établissements charitables y sont par elle dotés de sommes plus ou moins fortes. Parmi les personnes qui eurent part à ses libéralités, on remarque les écoliers de Flandre et de Hainaut entretenus à l'université de Paris[2].

Arrivée à l'âge de près de quatre-vingts ans, la comtesse de Flandre et de Hainaut, dont l'existence publique et privée avait été si orageuse, voulut enfin n'avoir plus à songer aux choses d'ici-bas. Elle se démit du pouvoir en présence des plus nobles barons des deux comtés. Jean d'Avesnes, son petit-fils, auquel elle avait depuis longtemps rendu toute sa faveur, fut solennellement reconnu comte de Hainaut, et la cérémonie de son couronnement se fit le 12 mai 1279 en l'église de Sainte-Waudru à Mons. Gui de Dampierre fut proclamé comte de Flandre le 11 septembre de la même année, et conduit par sa mère dans les principales villes de Flandre pour y recevoir la consécration populaire. Cinq mois après, Marguerite de Constantinople, qu'une fièvre continue avait graduellement affaiblie[3], s'éteignit au milieu de ses enfants et de ses petits-enfants. Ils accompagnèrent sa dépouille mortelle à l'abbaye de Flines qu'elle avait fondée et désignée comme lieu de sa sépulture; et Jean d'Avesnes, revenu en Hainaut, ordonna que pendant trois jours et trois nuits toutes les tours de ce comté fussent éclairées par deux fanaux, dont l'un portait les armes d'Avesnes et l'autre celles de Flandre.

Une autre cérémonie suivit de près celle-là et peut servir à en expliquer le sens. Jean d'Avesnes se rendit à la collégiale de Leuze, où son père gisait depuis vingt-deux ans. Il le fit exhumer, et déposer, revêtu de tous les insignes de la souveraineté, dans une châsse magnifique. Emportant avec lui cette noble dépouille, Jean la présenta à toutes les villes du Hainaut et voulut qu'on lui rendît le

(1) Arch. de Fl. *Acte du mois de novembre 1258*. Orig. parch. scellé. (2) Ibid. 1er *cartul. de Fl.* pièce 14.

(3) *Chron. de Fl. msc. de la Bibl. Imp.* n° 8380, fol. IIIIxxXII.

même hommage et les mêmes honneurs qu'on était habitué de rendre aux comtes et seigneurs du pays. A Mons, capitale de la province, cette inauguration posthume fut des plus solennelles. Le prévôt, les échevins et les bourgeois, un cierge d'une main et une épée nue de l'autre, allèrent au-devant du prince mort et du prince vivant, remplissant l'air de mille cris de joie, proclamant le père et le fils comtes de Hainaut, sires légitimes de la terre. Le cortége se rendit à l'église de Sainte-Waudru, où l'on fit à Jean Ier de splendides obsèques, comme s'il ne fût trépassé que de la veille. Puis le jeune comte conduisit son père à Valenciennes pour le faire inhumer dans l'église des Dominicains[1].

La tache dont on avait si longtemps prétendu souiller les fils de Bouchard d'Avesnes et que les bulles des pontifes et les décisions des rois s'étaient efforcés de laver, disparaissait enfin tout à fait derrière cette touchante manifestation de la piété filiale.

XVIII

GUI DE DAMPIERRE. 1280-1299.

Difficultés du comte avec les principales villes flamandes. — Emeutes à Gand, à Bruges et à Ypres. — Nouvelle discorde au sujet de la Flandre impériale. — Le comte de Hainaut est investi de ce fief par le roi de Germanie, qui met Gui de Dampierre *hors la paix*. — Les Trente-neuf de Gand essaient de se soustraire à la juridiction du comte de Flandre et s'adressent à la cour du roi de France. — Philippe-le-Hardi s'immisce dans les affaires intérieures du comté. — Avénement de Philippe-le-Bel et prétentions de ce prince sur la Flandre. — Il mine le pouvoir du comte et cherche à capter la bienveillance des Flamands. — Guerre au sujet de la succession du duché de Luxembourg — Bataille de Wœringen. — Troubles en Flandre. — Les Valenciennois se déclarent indépendants du comté de Hainaut et se mettent sous la protection du comte Gui. — Hostilités entre la France et l'Angleterre. — Le roi Edouard recherche l'alliance de Gui. — Il lui envoie une ambassade pour lui demander la main de sa fille Philippine en faveur du prince de Galles. — Traité de mariage. — Colère du roi de France en l'apprenant. — Il fait venir par ruse le comte de Flandre et sa fille à Paris et les retient prisonniers. — Réclamations des seigneurs flamands et des fils du comte. — La cour des pairs absout Gui de Dampierre du chef de haute trahison. — Il est mis en liberté, mais sa fille reste prisonnière au Louvre. — Le comte exaspéré des violences de Philippe-le-Bel prend la résolution de se venger et fait alliance avec le roi d'Angleterre. — Ligue de Grammont. — Le roi de France somme Gui de Dampierre à comparaître devant lui. — Réponse digne et fière de ce dernier. — Préparatifs pour la guerre. — Envahissement de la Flandre par le roi. — Siége de Lille. — Bataille de Furnes et de Bulschamp. — Les séductions de Philippe-le-Bel lui suscitent dans la Flandre des partisans connus sous le nom de *Léliaerts*, ou gens du Lys. — Trahisons de ces derniers. — Soumission des villes de la Flandre maritime. — Reprise du siége de Lille; incidents divers. — Le roi d'Angleterre débarque en Flandre. — Il prête sa vaisselle et ses joyaux au comte Gui. — Le comte Robert de Flandre défend Lille courageusement. — Il est forcé par la famine et les trahisons de capituler. — Philippe-le-Bel s'avance au sein de la Flandre tudesque. — Les bourgeois lui portent les clefs de leurs villes. — Charles de Valois, frère du roi, s'empare de Dam. — Les Flamands et les Anglais reprennent la ville. — Ypres reste fidèle au comte de Flandre. — Détresse de celui-ci. — On conclut une trêve de deux ans. — Philippe-le-Bel quitte la Flandre après avoir établi de bonnes garnisons dans les villes conquises. — Les différends des princes sont soumis à la sentence du pape Boniface VIII. — Robert de Béthune et Jean de Namur, fils de Gui, vont à Rome pour soutenir la cause de leur père. — Exactions et violences des Français durant la trêve. — Le comte Gui écrit à ses enfants la triste situation dans laquelle il se trouve. — Sentence du pape favorable au comte. — Le roi la repousse et le comte d'Artois jette au feu les lettres pontificales. — Gui de Dampierre est abandonné par le roi d'Angleterre et l'empereur ses alliés. — Tentatives infructueuses pour obtenir la paix du roi de France. — Mort de la comtesse de Flandre Isabelle. — Expiration de la trêve.

Dès le commencement de son règne, Gui de Dampierre se vit aux prises avec de graves difficultés. Il ne s'agissait plus de querelles ou de guerres entre princes, mais de débats non moins sérieux peut-être dans leurs causes et dans leurs résultats. En effet, les principales villes de Flandre, arrivées graduellement à un haut degré de puissance et de prospérité, se trouvaient agitées depuis plusieurs années déjà d'un sourd mécontentement, précurseur des révolutions sanglantes dont elles devaient être si souvent le théâtre. Il eût fallu pour conjurer l'orage une grande prudence jointe à beaucoup d'énergie : le nouveau comte ne possédait malheureusement ni l'une ni l'autre de ces qualités.

Du vivant de sa mère, Gui n'avait pu voir sans un secret dépit l'espèce d'omnipotence

(1) Son mausolée s'y voyait encore il y a cinquante ans.

que donnaient aux magistrats municipaux les franchises anciennement octroyées. Prétextant des prévarications de la part de plusieurs échevins de Gand, il abolit, en 1275, la fameuse institution des *Trente-neuf*. La ville de Gand avait appelé de cette décision auprès du roi de France Philippe-le-Hardi, qui rétablit les magistrats dans tous leurs droits et prérogatives. Le comte, en laissant intervenir le monarque français dans les différends intérieurs de son pays, commettait déjà une grande faute politique : il aurait dû prévoir que cette intervention ne serait pas toujours désintéressée, et ne point oublier qu'il est dangereux de laisser un voisin puissant et jaloux exercer son influence sur des affaires qu'un prince doit régler lui-même amiablement avec ses sujets. Gui ne s'en tint pas là et agit de manière à s'aliéner bientôt tout à fait la bourgeoisie flamande. Il voulut prendre part lui-même à l'administration financière des villes, et se fit donner par le roi un mandement en vertu duquel les échevins et jurés étaient obligés de rendre, par-devant lui ou son délégué, un compte annuel de leur gestion. Quant il voulut faire exécuter l'ordonnance, le mécontentement éclata dans toute sa force. Gand ne se souleva pas d'abord, car, ayant eu recours au roi dans une circonstance récente, cette ville ne voulait pas méconnaître si promptement une autorité qui venait de rétablir sa magistrature désorganisée; mais Bruges entra en pleine révolte. Un incendie venait de consumer le beffroi qui renfermait les priviléges de la cité, lorsque les commissaires du comte s'y présentèrent. Le peuple crut que c'en était fait de ses vieilles libertés : on courut aux armes, et il y eut beaucoup de sang répandu. Cette émeute eut lieu vers la Saint-Remi de l'année 1280. Le comte était alors auprès du roi de France, et son fils aîné, Robert de Béthune, avait le gouvernement temporaire du pays. Robert courut à Bruges avec de nombreux hommes d'armes et mit les bourgeois à la raison. Plusieurs furent jetés en prison; plusieurs aussi punis du dernier supplice. Lorsque Gui de Dampierre fut de retour en Flandre, il frappa les échevins et la communauté de Bruges d'une amende de 100,000 livres, monnaie d'Artois, à payer en cinq ans, et en exigea 26,000 autres en réparation de différents dommages [1]. Une quinzaine de personnes seulement, chevaliers et bourgeois, furent exemptées de l'amende pour n'avoir point participé à l'insurrection. Quant aux principaux agitateurs, savoir : Jean Koopman, Lambert Lam, Bauduin Priem, Jean et Lambert Danwelt, ils eurent la tête coupée hors de la porte Bouverye. Le comte permit à leurs familles de les enterrer à l'abbaye de Saint-André ; ce qui fut considéré comme une belle œuvre de miséricorde de sa part [2].

Bruges ainsi pacifiée, il s'agissait de prévenir le retour de nouveaux désordres. Le comte Gui imposa aux Brugeois des lois plus complètes et surtout plus sévères pour la répression des crimes et des délits que celles qui avaient été récemment brûlées avec le beffroi. — Celui qui blessera quelqu'un, disait, entre autres choses, cette nouvelle keure, sera tenu en prison jusqu'à ce que les échevins et médecins puissent juger si le blessé mourra ou non, et alors on fera *loi:* mort pour mort, membre pour membre, et 60 livres pour toutes autres plaies. — Celui qui sera convaincu par enquête d'echevins d'avoir assailli une maison, payera 60 livres. *Il sera en la volonté du comte*, s'il ne se présente pas à la justice quand il aura été semoncé. Ceux qui l'auront aidé payeront la même amende. — Les vols, assassinats, rapts de femme, commis la nuit, seront jugés par le comte, qui se réserve aussi la connaissance de tous crimes envers l'Eglise et les personnes qui y appartiennent. — Aucun habitant de Bruges, aucun étranger ne pourra circuler dans la ville avec épée, arc, arbalète, armes émoulues, masses de fer ou autres armures, sous peine de 60 sols d'amende payable au comte. — Personne ne pourra susciter de guerre ou querelle dans la ville de Bruges. Si quelque dispute s'élève entre les habitants, les échevins prendront otage de part et d'autre et travailleront à rétablir la paix en dedans quarante jours [3].

(1) Archiv. de Fl. 4e *cart. de Flandre*, pièce 184.
(2) *Chron. S. André*, 84.
(3) Archives de Fl. 4e *cart. de Flandre*, pièce 551.

Vers la même époque, les échevins d'Ypres ayant rendu plusieurs ordonnances concernant les drapiers et tondeurs de laine, ceux-ci crurent leurs priviléges lésés et se soulevèrent. Tous les gens de métier et le commun peuple prirent fait et cause pour eux, et la ville fut bientôt en pleine révolution. Les insurgés se livrèrent aux excès les plus atroces durant plusieurs jours. Ils allaient par les rues poursuivant et tuant les échevins, les nobles, pillant et brûlant les maisons, ne respectant même pas les églises et les monastères. Ils se ralliaient entre eux au cri de *Kokerulle!* et à ce terrible appel le sang coulait et l'incendie planait sur les somptueuses demeures des proscrits. La vraie signification du mot *kokerulle* est perdue, mais l'histoire flamande a conservé ce terme pour distinguer l'insurrection dont il avait donné le signal. Au milieu de tant de troubles et d'agitations, il fallait, pour s'y reconnaître, donner des sobriquets aux émeutes.

Le comte de Flandre se rendit à Ypres avec bon nombre de piquiers allemands qu'il avait alors à sa solde et châtia rudement les mutins, qui fléchirent enfin le genou et rentrèrent dans le devoir. Il fit procéder à une enquête sur les causes du tumulte, puis rendit une ordonnance qui, en premier lieu, donnait tort à tout le monde, aux magistrats et aux nobles comme aux artisans et aux pauvres, aux révoltés comme à leurs victimes. Après ce préambule, le comte déclare : — Que les conspirations et les alliances sont mises au néant; que l'un des deux partis ne peut en demander raison ni justice à l'autre. Il veut qu'une paix ferme et durable règne entre ces partis et que ceux qui l'enfreindront perdent leurs vies et leurs biens. Les drapiers, les tisserands, tondeurs et foulons sont condamnés à une amende de 500 livres; les échevins et leurs adhérents au payement de pareille somme[1].

Tandis que le comte Gui s'occupait ainsi à pacifier le peuple d'Ypres, celui de Bruges, que la rigueur avec laquelle il avait été traité ne pouvait maintenir dans l'obéissance, se remuait de nouveau et mettait à mort un des officiers du prince, nommé Thierri Vrankesone. Cette nouvelle révolte s'appela *Morlemay*, sans doute aussi à cause du cri de guerre des mutins. Elle ne paraît pas du reste avoir été très-sérieuse et fut bientôt réprimée. Bruges se vit de nouveau contrainte à payer 20,000 livres d'amende au comte satisfait de regagner en argent ce qu'il perdait en affection. La richesse était, en effet, l'objet de ses seules prédilections, non pas qu'il fût avare ou grand dépensier; mais il avait une très-nombreuse famille, et son unique désir était de doter d'une manière convenable chacun de ses enfants. Il se livrait avec ardeur aux spéculations privées, achetant, vendant, échangeant des domaines, négociant des mariages, stipulant des dots, ne négligeant aucun moyen d'emplir ses coffres. Cette manie des affaires est constatée par une infinité d'actes qui reposent encore aujourd'hui dans nos archives. Malheureusement la politique venait souvent troubler Gui de Dampierre dans ces paisibles préoccupations. A peine les agitations intérieures des villes flamandes étaient-elles calmées que d'autres embarras lui furent suscités par Jean d'Avesnes. Ce prince, aussitôt après la mort de son aïeule, Marguerite de Constantinople, avait fait revivre ses prétentions au sujet de la Flandre impériale, confisquée jadis sur les Dampierre au profit de sa famille. Les souverains flamands mettaient toujours quelque répugnance à prêter hommage à l'empereur pour les fiefs qu'ils tenaient de lui. On en a vu déjà plusieurs négliger de remplir, à leur avénement, un acte de vassalité dont ils espéraient s'affranchir tôt ou tard.

Depuis deux ans que Gui de Dampierre avait succédé à sa mère, il n'était point encore entré en relation avec le roi de Germanie, ni personnellement, ni même par procureur. Rodolphe de Hapsbourg, qui tenait alors le sceptre impérial, l'avait cependant sommé de comparaître devant lui. Gui n'accédant point à cet ordre, l'empereur confisqua les fiefs d'empire, qu'il adjugea aussitôt à Jean d'Avesnes, comme ils avaient été naguère adjugés au père de ce dernier. L'évêque de Cambrai, Enguerrand de Créquy, fut chargé de l'exécution de la sen-

(1) Arch. de la ville d'Ypres, *reg. aux priv.* f° 82 v°.

tence[1], et l'empereur ordonna aux seigneurs résidant sur les terres impériales, en Flandre, d'obéir à Jean d'Avesnes comme à leur maître légitime[2]. Il notifia également aux ducs de Saxe et de Westphalie, à l'archevêque de Mayence, aux comtes de Luxembourg et de Henneberg d'adhérer à la sentence. Enfin, le comte de Hollande, Florent V, bien qu'il eût épousé une des filles du comte de Flandre, fut invité par l'empereur à prêter secours à Jean d'Avesnes. Gui de Dampierre se tint sur la défensive pour le cas où le comte de Hainaut eût voulu faire acte de propriété. On n'en vint pas ouvertement aux mains, mais il y eut quelques violences exercées de part et d'autre. Ainsi, Jean d'Audenarde, sire de Rosoy et homme du comte Jean, vint un soir à Grammont avec des hommes d'armes, provoqua de propos et de gestes Henri Onrebare, bailli du comte de Flandre, le frappa même de son épée et le blessa. Ses écuyers encouragés par son exemple tuaient en même temps les gens du bailli et volaient ses chevaux[3]. D'un autre côté, les Flamands allaient quelquefois escarmoucher sur les marches du Hainaut.

Jean d'Avesnes n'entra point en Flandre. Le comte Gui n'aurait pas été là, en armes, pour défendre des possessions qui avaient toujours formé partie intégrante de son domaine, que les seigneurs de langue tudesque habitant sur les terres de Waes, des Quatre-Métiers, d'Alost, de Grammont, etc., n'eussent jamais adopté un maître d'origine wallone nonobstant les menaces impériales. Rodolphe de Hapsbourg s'irrita vivement de voir sa sentence foulée aux pieds par ceux qu'il considérait comme ses vassaux, le comte de Flandre à leur tête. Dans une diète tenue à Worms le 17 juin 1282, il proscrivit solennellement Gui de Dampierre et le mit *hors la paix*. La guerre n'en devint pas plus imminente entre le comte de Flandre et le comte de Hainaut. L'un et l'autre redoutaient également de renouveler des luttes désastreuses et sans résultats. Ils étaient d'ailleurs réduits à leurs propres forces. Rodolphe de Hapsbourg, en adjugeant les terres impériales à Jean d'Avesnes, ne lui donnait pas les moyens matériels de se mettre en possession de ce fief, enclavé, comme on sait, dans les domaines du comte de Flandre. Il se contentait de provoquer contre ce dernier les anathèmes de l'Eglise.

D'un autre côté, le comte de Hollande, sollicité sans doute par sa femme, avait abandonné le parti de Jean d'Avesnes pour contracter une alliance défensive avec le comte de Flandre, son beau-père. Le prince hainuyer n'avait plus d'autre ressource que de s'adresser à la papauté, dont les décisions étaient encore d'un grand poids à cette époque. En 1286, il obtint du pape Honorius IV un bref portant excommunication du comte de Flandre s'il ne lui remettait pas les terres d'empire dans l'espace d'un mois. Une autre bulle soumettait au même châtiment les barons, prélats et habitants desdites terres pour le cas où ils ne se conformeraient pas à la sentence de l'empereur Rodolphe. Gui protesta en cour de Rome contre la décision impériale et subsidiairement contre la bulle du pape, s'opposant énergiquement à ce qu'elles reçussent exécution[4]. L'année suivante, sur l'enquête tenue par les évêques de Liége et de Metz, délégués à cet effet, le légat révoqua et cassa la bulle d'excommunication. Déjà il y avait eu des trêves prolongées à plusieurs reprises, on avait nommé des arbitres au jugement desquels les parties refusèrent de se soumettre ; de façon que ce débat, dont l'origine remontait à Bouchard d'Avesnes, resta longtemps encore sans solution.

Dans l'intervalle le comte de Flandre s'était brouillé de nouveau avec les magistrats de Gand, dont il voulait toujours contrôler l'administration. Les Trente-neuf ne pouvaient espérer obtenir gain de cause à la cour du comte; ils s'adressèrent de rechef à celle du roi à Paris. Elle condamna leur appel et jugea qu'ils méritaient d'être châtiés par leur souverain naturel. Encouragé par cette décision, le comte voulut les destituer et, fidèle à son système de thésaurisation, confisquer tous leurs biens. Ils formèrent opposition et la cour du roi prononça que

(1) Arch. de Fl. 1er *cart. de Hainaut*, pièce 27.
(2) Ibid. 29.
(3) Ibid. *Acte de l'année 1282*.
(4) Arch de Fl. *Acte de 1287, passim.*

les Trente-neuf ne devaient pas perdre leur état, leurs biens et leurs meubles, ainsi que le comte le demandait, mais qu'ils devaient seulement payer une somme de 40,000 livres tournois, laquelle serait prélevée sur les biens de la commune, ainsi que les frais du procès. Les Trente-neuf étaient du reste tenus dans l'obligation de rendre compte de leur gestion à leur seigneur[1]. Une vive inimitié régna dès ce jour entre le comte et les magistrats de Gand. Gui en fit même saisir quelques-uns, qu'on enferma par ses ordres au château de Rupelmonde ou qu'on déporta en Zélande.

Ces jugements rendus par la cour du roi, tout favorables qu'ils paraissent être au comte de Flandre, n'en étaient pas moins un fâcheux indice des envahissements du pouvoir royal. L'autorité juridique des souverains flamands pouvait être désormais contestée par leurs sujets : le roi de France avait un pied en Flandre.

Philippe-le-Hardi ne se contentait pas de s'immiscer dans la politique intérieure de la Flandre et de neutraliser peu à peu le pouvoir du comte : il demandait encore de l'argent aux villes de ce pays, et s'y prenait de telle sorte que Gui, toujours confiant et bénévole, se crut obligé d'écrire à ces mêmes villes pour les prier de vouloir accéder à la demande du roi de manière à le contenter. Il ajoutait qu'il comptait bien qu'on n'agirait plus comme autrefois, où l'on avait été assez audacieux pour répondre au roi qu'on n'avait pas une obole à lui donner. Toutefois le monarque daigna reconnaître que le prêt négocié par le comte Gui *avec bonté*, ne conférait aucun droit ou servitude sur le comté de Flandre, et qu'il lui avait été accordé par grâce seulement[2].

Mais cette politique, qui jusque-là s'était dissimulée sous des dehors bienveillants, prit bientôt une allure plus franche, un caractère plus hostile. Philippe-le-hardi mourut en 1285, et son fils, Philippe-le-Bel, comprit, en montant sur le trône, tout le parti qu'il pourrait tirer au profit de sa domination naissante et de la faiblesse irrésolue de Gui et des dissentiments qui divisaient le prince et les sujets. Comme son aïeul, Philippe-Auguste, il espérait dompter un jour le vassal le plus puissant et le plus redoutable qu'avait alors la couronne de France, et s'emparer de ces riches domaines que les monarques francs ambitionnaient depuis longtemps. Le traité de Melun, de 1225, auquel les Flamands avaient dû se soumettre pour faire sortir le comte Fernand de prison, était presque tombé en désuétude sous les rois Louis IX et Philippe-le-Hardi ; l'on n'avait pas tenu la main aux dures conditions qu'il imposait. Philippe-le-Bel, plus exigeant et plus impérieux que ses prédécesseurs, notifia au comte de Flandre qu'il eût à jurer et à faire jurer par toutes les bonnes villes l'observation rigoureuse de chaque article, le menaçant, en cas de refus, de ne point accorder le renouvellement d'investiture et d'entrer à main armée dans le pays. Une vive opposition s'éleva parmi les nobles et les bonnes villes contre les exigences du roi, ce qui plaça le comte dans une grande perplexité ; car il ne redoutait rien tant que la guerre, surtout depuis qu'il sentait ne devoir plus compter sur une sympathie bien vive de la part de ses sujets. Il mit tout en œuvre pour vaincre leur répugnance à jurer le maintien du traité : de longues conférences eurent lieu à ce sujet, à Bruges et à Cassel ; et il ménagea si bien les esprits par ses manières douces et bénignes, que l'on consentit enfin à satisfaire aux royales injonctions. Les principaux barons et la bourgeoisie jurèrent donc l'exécution du traité de Melun, entre les mains de Jacques de Boulogne, archidiacre de Térouane et de Colard de Mollaines, chevalier, délégués du roi à cet effet. Le serment était prêté sur les saints Evangiles ; et chacun s'engageait à ne donner secours ou conseil au comte s'il enfreignait les conventions, et même à prendre immédiatement le parti du roi[3]. On avait essayé de côté et d'autre à relever les murailles des villes contrairement à l'acte de 1225 ; Philippe-le-

(1) Arch. de Fl. 1er *cart. de Flandre*, pièce 531. — Voir aussi les Olim ou registres des arrêts rendus par la cour du roi, publiés par M. le comte Beugnot dans la collection des *documents inédits sur l'histoire de France* ; t. II, p. 142, 174, 199, 238. (2) *Ibid.* pièces 529 et 530.

(3) *Ibid.* pièces 159, 167, 321, 651 et 655.

Bel fit suspendre les travaux; mais il voulut bien permettre qu'on achevât le château de Peteghem, que l'on construisait alors pour en faire la maison de plaisance de la comtesse Isabelle de Flandre.

Le roi de France alors apporta tous ses soins à se concilier la puissante bourgeoisie de Gand, qui continuait à rester en conflit avec le comte son seigneur. En effet, les Trente-neuf renouvelaient à chaque instant leurs doléances nonobstant l'arrêt dont ils avaient été frappés deux ans auparavant. Loin de chercher à amener une réconciliation, Philippe-le-Bel se donna au contraire beaucoup de soins pour séparer de plus en plus le prince de ses sujets. Il venait de fixer son parlement à Paris. Il y fit attraire les Flamands en discussion avec leur seigneur et surtout les Trente-neuf de Gand, qu'il accueillit en sa foi et protection et auxquels il promit de les maintenir dans leurs droits et priviléges. Gui de Dampierre, qui désirait fermement détruire cette institution, fut très-chagriné de voir les empiétements du roi; mais il n'avait point assez d'énergie pour s'y opposer et il se contenta de dévorer son dépit en silence, attendant une occasion favorable de se dégager des liens dont on voulait l'enlacer.

D'ailleurs, en ce moment-là, un autre sujet de soucis et de peine le tourmentait. Depuis plusieurs années ses deux gendres, le duc de Brabant et le comte de Gueldre, se disputaient, les armes à la main, le duché de Limbourg, sur lequel l'un et l'autre prétendaient avoir des droits; c'était une affaire assez compliquée. Waleran IV, dernier duc de Limbourg, mourut en 1280. Il laissait une fille unique, Irmengarde, mariée à Renaud Ier, dit le belliqueux, comte de Gueldre. Elle lui succéda; mais elle trépassa elle-même au bout de deux ans, sans postérité. Adolphe VI, comte de Berg et neveu de Waleran, prétendit à la succession de sa cousine. Renaud de Gueldre ne voulait point se dessaisir de l'héritage de son épouse : il prétendait au moins en conserver l'usufruit. Le comte de Berg trop faible pour soutenir ses droits les vendit à Jean Ier, duc de Brabant; ce qui aggrava la querelle en y faisant participer un nouveau concurrent. En 1284, Gui de Dampierre fut nommé arbitre avec le comte de Hainaut pour décider entre le duc de Brabant et le comte de Gueldre. Ils rendirent une sentence en vertu de laquelle l'usufruit viager du duché de Limbourg était attribué au comte de Gueldre : mais il y avait diverses dispositions accessoires qui déplurent aux deux parties, de sorte que le jugement arbitral n'eut point d'effet et qu'il s'en suivit une guerre de six années. Fatigué de soutenir cette lutte à lui seul, Renaud de Gueldre abandonna, en 1288, toutes ses prétentions à Henri IV, comte de Luxembourg, un des trois frères de la comtesse de Flandre.

A la prière de cette princesse le comte de Flandre se ligua contre le duc de Brabant, son gendre, avec Henri de Luxembourg, Renaud de Gueldre et Sifroid, archevêque de Cologne. Il ne paraît pas qu'il concourût activement à la guerre qui allait se dénouer d'une manière si fatale pour les adversaires du duc de Brabant. Malgré les instigations de sa femme et de sa belle-sœur, la comtesse de Hainaut, qui appartenait également à la maison de Luxembourg, il ne prit point les armes et son concours ne fut que nominal. Il aurait bien voulu que cette longue querelle de famille pût s'arranger amiablement; mais les deux comtesses, trop confiantes dans les forces de leur frère et de ses alliés, ne favorisaient pas ces vues pacifiques. Un jour que le comte leur redisait que son plus grand désir serait de voir se conclure un gracieux appointement et une bonne paix, les princesses lui répondirent toutes courroucées : « Pour Dieu, sire, ne nous en parlez plus et ne vous inquiétez pas de leur différend, car les fèves ne sont pas encore mûres[1]. » Le bon comte se tut et gémit de cette obstination. Peu de temps après, le 5 juin 1288, les confédérés se rencontrèrent avec le duc de Brabant sur le territoire d'une petite ville entre Cologne et Nuys, appelée Woeringen, et ce dernier remportait une des plus éclatantes victoires dont les annales du moyen âge fassent mention. Un courrier en annonça aussitôt la nouvelle au comte de Flandre. La comtesse était dans la plus

(1) *Chron. de Fl. msc. de la Bibl. Imp.* n° 8380, fol. 97.

grande ignorance des événements; Gui s'en vint la trouver : « Eh bien, madame, les fèves sont mûres, lui dit-il; vos trois frères sont morts égorgés sur le champ de bataille de Woeringen, Renaud de Gueldre et l'archevêque de Cologne gisent en la prison du duc de Brabant victorieux. » Isabelle de Luxembourg se réfugia en sanglotant dans son oratoire[1].

Ami du repos et de la tranquillité, le comte de Flandre voyait se renouveler sans cesse autour de lui des démêlés qu'il n'avait su prévenir et qu'il avait ensuite beaucoup de peine à résoudre. En Flandre, des rixes et des combats appelés dans le langage du pays *burchstorm* s'engageaient tous les jours entre la ville et le château de Bruges[2] ; la même ville de Bruges était de plus en grand désaccord avec celle de Dam, dont elle prétendait soumettre les magistrats à sa juridiction souveraine[3]. D'un autre côté, les Gantois, ne tenant aucun compte du traité de 1225 qu'ils avaient juré, élevaient des fortifications à Branburg et en beaucoup d'autres lieux. Bruges, Audenarde, Ypres et Courtrai, imitant cet exemple, se mirent aussi à réparer leurs murs et leurs ouvrages de défense. Ces turbulentes dispositions des Flamands jetaient le comte dans une vive inquiétude; car il y voyait pour l'avenir des éléments de révolte, et peut-être un prétexte de guerre de la part du roi de France : ce qui augmentait encore ses craintes. A l'extérieur, Gui de Dampierre se trouvait en désunion avec le comte Florent de Hollande, par rapport aux terres de Zélande situées entre Heedensée et l'Escaut, qui depuis longtemps formaient un sujet de discussion.

A peine avait-on entamé des arrangements sur ce point qu'un incident singulier vint raviver les sentiments hostiles qui régnaient entre Gui et son neveu et beau-frère le comte de Hainaut. Jean d'Avesnes, jaloux de la puissance que les habitants de Valenciennes avaient acquise par leur industrie, voulut entreprendre sur leurs priviléges[4]; c'était assez pour les mettre en révolution. Ces fiers bourgeois qui jadis avaient dicté des lois à Marguerite, leur impérieuse souveraine, n'entendaient pas que l'on touchât aux leurs. Ils se déclarèrent indépendants du comté de Hainaut, et se mirent sous la protection du comte de Flandre, comme étant le prince qui leur viendrait le plus facilement en aide, en sa double qualité de voisin et d'ennemi déclaré de Jean d'Avesnes. Celui-ci recourut à l'empereur, qui intima aux Valenciennois l'ordre de se soumettre[5]. Jean s'adressait en même temps au roi de France comme suzerain de l'Ostrevant. Philippe-le-Bel était alors au plus mal avec l'empereur. Il s'irrita de l'espèce de duplicité avec laquelle le comte de Hainaut avait agi; loin de lui prêter secours, il favorisa au contraire les gens de Valenciennes, qui lui avaient écrit des lettres fort pressantes[6], et, de concert avec le comte de Flandre, il dirigea des troupes vers le Hainaut. Les hommes d'armes français se trouvaient déjà en Picardie et les Flamands allaient opérer leur jonction avec eux, lorsque Jean d'Avesnes, effrayé, fit sa soumission et vint même se constituer prisonnier au Louvre. Un arrêt du parlement le condamna à payer 40,000 livres, à envoyer son bailli et son sergent tenir prison au Châtelet de Paris, à la merci du roi, et à jeter bas les portes du château de Bouchain, la plus forte place de l'Ostrevant[7]. Cette affaire en resta là pour le moment.

Le vieux comte, tourmenté par tant d'embarras, n'était cependant encore qu'au début de ses infortunes. La Flandre allait bientôt se trouver entraînée par la force des choses dans les mêmes relations, vis-à-vis de la France, que sous le règne de Fernand; et Gui de Dampierre devait subir des vicissitudes non moins cruelles que le vaincu de Bouvines. Une querelle s'était, en 1292, élevée dans le port de Bayonne entre deux matelots, l'un Anglais, l'autre Normand; le dernier y perdit la vie : et cette cause, futile en apparence, devint la source de grands malheurs; car, de représailles en repré-

(1) *Chron. de Fl. msc. de la Bibl. Imp.* nº 8380, fol. 97.

(2) Voir les lettres du comte à ce sujet, dans Vredius, *Flandria Ethnica*, etc.

(3) Arch. de Fl. *Acte du 25 février 1289*. Orig. scellé.

(4) *Ibid.* Minute ou projet sur parchemin, de l'an 1290.

(5) *Ibid.* Or. parch. scellé, du 20 juin 1291.

(6) *Ibid. passim.*

(7) *Olim.* II, 746.

sailles, la bonne intelligence se rompit entre les rois de France et d'Angleterre. En effet, les Normands, pour venger leur compatriote, avaient couru les mers; attaquant, insultant les vaisseaux anglais. Ceux-ci leur rendirent la pareille avec usure, et, enhardis par le succès, surprirent La Rochelle, y pillèrent tout ce qu'il y avait à prendre et regagnèrent l'Angleterre avec un immense butin. Le roi Edouard, vassal de Philippe-le-Bel, fut cité devant la cour des pairs. Deux fois il refusa de comparaître, et Philippe fit prononcer par son parlement la condamnation du monarque anglais et la confiscation de ses fiefs de France.

La guerre alors fut imminente. Des deux côtés on cherchait à se créer des auxiliaires; et l'alliance flamande devint pour le roi d'Angleterre un objet d'ardente convoitise. Déjà ce prince s'était ligué avec l'empereur Adolphe de Nassau et le duc Henri de Brabant, auquel il avait donné sa fille Marguerite en mariage. Pour déterminer le comte de Flandre à une rupture avec le roi de France, son suzerain, et l'attirer dans son parti, Edouard ne vit pas de meilleur moyen que de lui offrir de placer une de ses filles sur le trône d'Angleterre. Il envoya donc en Flandre une ambassade, dont le chef était l'évêque de Durham, avec mission de négocier les fiançailles d'Edouard, prince de Galles et héritier de la couronne, avec la jeune Philippine de Flandre. Père de dix-neuf enfants que lui avaient donnés tour à tour ses deux femmes, Mathilde de Béthune et Isabelle de Luxembourg, Gui de Dampierre s'était, comme on l'a dit, presque toujours exclusivement préoccupé de leur établissement. Il reçut les envoyés d'Angleterre avec une grande distinction à son château de Winendale. « Sire, lui dit l'évêque, le roi notre souverain seigneur est averti que vous avez une très-belle fille à marier, nommée Philippine; c'est pourquoi il vous requiert très-instamment que la veuillez octroyer à son fils, le prince de Galles, qui sur toutes autres la désire pour femme, et la fera reine d'Angleterre[1]. » — « Beaux seigneurs, répondit le comte de Flandre, soyez les bienvenus. S'il vous plait, vous irez à Gand vous reposer quelques jours; pendant ce temps-là je besoignerai sur votre pétition : car bien que je puisse beaucoup par moi-même, il faut néanmoins que je consulte encore parents et amis pour vous donner réponse[2]. » Gui de Dampierre était au fond très-joyeux d'avoir le prince de Galles pour gendre; mais les négociations d'un tel mariage étaient affaire si importante, qu'il ne voulait pas la conclure sans avoir l'adhésion des principaux membres de sa famille, et surtout celle du duc de Brabant. Ce prince était alors à Lierre, malade d'une blessure qu'il avait reçue dans un tournoi. Le comte et ses fils allèrent le trouver en cette ville, où les députés anglais se rendirent de leur côté. Le mariage y fut résolu en principe entre des commissaires nommés par les deux parties, savoir : Guillaume, comte de Pembroke, et l'évêque de Durham pour le roi d'Angleterre, Rasse de Gavre, et Jean, vidame d'Amiens, pour le comte de Flandre; mais les conditions ne furent définitivement arrêtées qu'un an après, le 31 août 1294. Gui de Dampierre promettait pour dot à sa fille 200,000 livres tournois, et le roi d'Angleterre donnait pour douaire à la jeune Philippine le comté de Ponthieu avec toutes ses appartenances. Les deux fiancés n'étant point encore en âge, l'on convint qu'on attendrait pour célébrer le mariage qu'ils eussent quelques années de plus; à moins, ajoute le traité, que chez eux la prudence et la finesse n'aient devancé l'époque où l'on peut s'unir[3].

Le comte de Flandre n'avait pas songé aux susceptibilités et aux défiances qu'allait exciter chez le roi Philippe une pareille union, au moment même où la guerre s'allumait entre l'Angleterre et la France : du moins, s'il y avait pensé, cette considération ne l'avait point arrêté. Naturellement insouciant et sans prévoyance en dehors de ses affaires domestiques, il n'avait apprécié que les avantages actuels de ce contrat sans calculer les inconvénients qu'il devait produire. Philippe-le-Bel, en effet, n'apprit pas sans une vive colère que le comte, son vas-

(1) *Chr. de Fl. msc. de la Bibl. Imp.* n° 8380, fol. CIIII.

(2) *Ibid.* (3) Arch. de Fl. 2e *cart. de Fl.*, pièce 260.

sal, avait noué de semblables relations avec son ennemi. L'alliance de la Flandre, si riche, si peuplée, allait lui échapper au moment où il en avait un si grand besoin. La reine Jeanne de Navarre, sa femme, et le comte Robert d'Artois, jaloux de la puissance du prince flamand, l'aigrissaient encore par leurs discours. Il dissimula néanmoins son dépit, et projeta de détruire par la ruse, jointe à la violence, l'effet d'un acte contracté avec candeur et sans malice par le vieux comte. Laissons ici un chroniqueur flamand raconter cette scène de brutale diplomatie.

« Quand les ambassadeurs du roi Edouard furent partis de Flandre, le comte Gui fit faire un très-bel appareil pour plus richement conduire sa fille en Angleterre. Mais le roi de France, Philippe-le-Bel, fit par un sien chevalier secrètement, et comme si la chose ne venoit pas de lui, dire et remontrer au comte de Flandre que le monarque seroit très-malcontent s'il alloit ainsi marier sa fille en Angleterre sans prendre congé de lui son souverain seigneur. Le bon comte, qui à mal ne pensoit, prit conseil de ses barons; ceux-ci l'engagèrent d'aller, avant le voyage d'Angleterre, auprès du roi de France en grand état, et d'y mener la princesse Philippine avec lui. On a bien raison de dire que conseilleurs ne sont pas payeurs; car le comte suivit ce conseil et ne fit jamais si grande folie, comme ci-après le verrez.

» Joyeux de l'alliance qu'il venoit de conclure avec l'Angleterre, le comte Gui de Flandre ordonna un beau et honorable cortége pour mener sa fille en France. Grand nombre de barons, chevaliers et écuyers de Flandre et de Hainaut richement équipés les escortèrent. Ils partirent avec plus de cent cinquante chevaux et firent tant par leurs journées qu'ils arrivèrent en bref terme à Corbeil-sur-Seine, où ils trouvèrent le roi de France et la reine Jeanne son épouse.

» A Corbeil, le comte Gui s'enquit de l'état du roi; et le lendemain matin, après avoir ouï la messe et bu un coup, il prit sa fille par la main et la mena devant le monarque. Or je vous dirai que, dès la veille, le roi Philippe, ayant appris la venue du comte Gui de Flandre, avoit fait établir secrètement des guets nombreux chargés de veiller sur le comte et sur sa fille, afin qu'ils ne pussent, une fois entrés à Corbeil, s'en échapper. Aussitôt donc que le comte Gui fut avec sa fille en la présence du roi : « Cher sire, lui dit-il, voici votre petite cousine que moi et mes bonnes gens de Flandre avons promise au roi d'Angleterre pour son fils. Elle n'auroit pas voulu partir sans prendre congé de vous. » — « Au nom de Dieu, sire comte, répondit le roi, je pense bien que votre fille n'a point fait une alliance si préjudiciable à nous et à notre royaume sans votre ordonnance. Mais ainsi n'en ira-t-il pas, car vous avez traité avec mon ennemi sans m'en prévenir et sans reconnoître votre souverain seigneur. Vous et votre fille allez en conséquence rester par devers moi. »

» Quand le comte Gui et sa fille entendirent la parole du roi, ils furent très-ébahis et affligés. Le comte Gui cherchoit à s'excuser un peu. Le roi commanda que incontinent il fût mené au Louvre en prison, et sa fille avec lui. Il donna congé aux gentilshommes de Flandre et de Hainaut qui là étoient venus avec leur seigneur de retourner au pays. Le comte Gui et sa fille pleurant et soupirant furent menés par sergents royaux en la grosse tour dite au Louvre à Paris, où depuis tous deux firent maints regrets comme l'on peut bien le penser[1]. »

Ce guet-apens contre un vieillard d'une bonne foi toute simple, et qui s'était de lui-même jeté dans le piége, causa en Flandre une douloureuse indignation. Le roi ne s'en émut guère, et, pour que le coup fût plus sensible encore, il ordonna au bailli d'Amiens et autres justiciers de saisir immédiatement les biens des Anglais servant le comte de Flandre[2]. Les Flamands, néanmoins, n'avaient devers eux aucun moyen de vengeance; et les gens sages leur conseillaient d'agir avec prudence pour ne pas compromettre la sûreté de leur malheureux seigneur. On employa donc les moyens de conciliation. Le 3 janvier 1294, Robert de Wavrin, Jean de Haveskerque, Guillaume

(1) *Chr. de Fl. msc. de la B. Imp.* nº 8380, fol. CIIII vº.

(2) Arch. de Fl. *Acte du 22 novembre, 1294, 1er cart. de Fl.*, pièce 469.

de Locres, Watier de Renenghes et Gilbert de Piennes, cinq des plus nobles et des plus puissants barons de Flandre, écrivirent au roi Philippe et lui envoyèrent Watier de Nivelles et Watier de Hondschoote pour lui représenter humblement que l'absence prolongée du comte portait de graves préjudices au pays, et le prier d'ordonner sa délivrance *avec honneur*, s'en rapportant au surplus à sa raison et à sa clémence[1]. On ne dit pas si le roi les accueillit; dans tous les cas il ne fit pas droit à leur requête. La cour des pairs était d'ailleurs saisie de cette affaire, le roi prétendant voir dans la conduite du comte un acte de haute-trahison. La cour n'en jugea pas ainsi; et en effet la démarche de Gui venant en France avec sa fille pour la présenter au suzerain, était à elle seule de nature à détruire tout soupçon de félonie. Le comte de Flandre fut donc absous de ce chef, mais Philippe-le-Bel ne le laissa point sortir du Louvre.

Cependant les trois fils de Gui, Robert de Nevers, Guillaume et Philippe de Flandre, se rendirent à Paris pour réclamer la liberté de leur père. Le pape Boniface VIII et Amédée, comte de Savoie, joignaient leurs instances à celles de ces jeunes princes. Le roi les admit à présenter leur supplique devant son conseil, où siégeaient : Jean de Brienne, grand-bouteiller de France; le duc de Bourgogne, l'archevêque de Reims, celui de Narbonne, les évêques de Beauvais, Laon, Châlons, Paris, Tournai et Thérouane. Les fils du comte jurèrent que leur père serait fidèle au roi, qu'il ne pourrait marier aucune de ses filles sans l'agrément du monarque, ni faire alliance avec les Anglais et autres ennemis du roi. Ils obligèrent, pour sûreté de cette promesse, leurs corps et leurs biens présents et à venir. Le comte de Flandre seul aurait la faculté de sortir de France et de retourner en son pays; mais sa fille Philippine devait rester au pouvoir du roi[2]. Philippe, qui avait quelque regret de lâcher sa proie, imposa encore d'autres conditions auxquelles Gui fut obligé de se soumettre. Ainsi le traité de 1225 pour la délivrance de Fernand devait être minutieusement observé sous peine d'excommunication lancée sur toute la Flandre : l'autorité du comte sur les villes de Gand, Bruges, Ypres, Lille et Douai serait déléguée au roi, qui se constituait gardien de leurs franchises; se réservant d'y envoyer un officier pour y veiller et lui en rendre compte[3].

Les vœux de Philippe-le-Bel s'accomplissaient donc. Il venait d'étendre sa domination sur le comté de Flandre plus qu'aucun des rois ses prédécesseurs ne l'avait fait jusque-là, et désormais le pouvoir du comte s'effaçait devant le sien; de plus il avait par devers lui un précieux otage qui lui garantissait l'exécution des promesses que sa trompeuse et violente politique avait extorquées. Gui de Dampierre se sépara de sa fille avec désespoir, et regagna tristement la Flandre.

Tout semblait alors conjuré contre la puissance du comte de Flandre. Tandis qu'il était ainsi victime du roi de France, l'empereur appelait sur lui les foudres de l'Eglise, parce qu'il ne voulait pas se dépouiller de la Flandre impériale au profit de Jean d'Avesnes[4]. A sa sortie de prison, Gui de Dampierre essaya d'entrer en arrangement avec le comte de Hainaut; et des arbitres furent encore une fois nommés pour statuer sur les difficultés qui entretenaient la désunion entre l'oncle et le neveu. Ils rendirent une sentence qui ne satisfit point Jean d'Avesnes. Non-seulement ce prince n'entendit pas y adhérer, mais il s'obstina même à ne pas vouloir qu'elle lui fût notifiée[5]; de façon que, de ce côté la haine et l'animosité subsistant toujours, les motifs de crainte et de souci se perpétuaient pour le comte de Flandre. D'autre part, le roi de France ne tarda pas à faire sentir au prince qu'il avait vaincu, sans coup férir, tout le poids de son ambitieuse supériorité. Deux ou trois mois après la délivrance de l'infortuné vieillard, il envoya un de ses chevaliers, Albert de

(1) Arch. de Fl. *Acte du 3 janvier 1294*, orig. scellé.
(2) Ibid. Copie en papier.
(3) *Olim*, II, 394.
(4) V. Lettres de l'empereur Adolphe au pape Boniface VIII. Arch. de Fl. 4e *cart. de Hain.* pièce 11.
(5) Ibid. *passim*

Hangest, comme gardien de la ville et de la forteresse de Gand avec ordre de destituer le bailli et les sergents du comte de Flandre[1]. Puis, voulant aggraver les embarras suscités au comte par Jean d'Avesnes pour la possession de Valenciennes, que Gui avait récemment cédée à son fils Robert[2], il défendit aux villes de Gand, Bruges, Ypres, Lille et Douai d'aller faire la guerre sur les terres d'empire ou ailleurs et de quitter le pays avec chevaux, armes ou autrement[3]. Un peu plus tard il notifia au comte de faire rendre sans délai aux marchands du royaume d'Ecosse, les laines, cuirs et autres marchandises confisqués sur eux dans son comté. Enfin, six jours après, Philippe-le-Bel réclama impérieusement la restitution de Valenciennes.

Tant d'outrages accumulés coup sur coup aigrirent le caractère bon et facile de Gui de Dampierre ; il se crut abreuvé d'assez d'humiliations pour avoir enfin le droit de lever la tête. Les circonstances d'ailleurs allaient lui permettre de songer à la vengeance.

Le roi Edouard ne voyait pas sans une vive indignation l'injure faite par Philippe-le-Bel à la fiancée de son fils ; et c'était un nouveau motif de guerre joint à ceux qui lui avaient déjà mis les armes à la main. Il s'embarqua pour la Flandre et arriva le 22 novembre à Courtrai. Ses alliés avaient été convoqués par lui au sein de ce pays ; et le 25 décembre suivant une grande conférence se tint à Grammont. Outre le monarque anglais et le comte de Flandre, l'empereur Adolphe de Nassau, Albert duc d'Autriche, Henri comte de Bar, Jean duc de Brabant, Guillaume comte de Juliers et Jean comte de Hollande s'y trouvaient rassemblés. Une ligue semblable à celle qui, soixante-quatorze ans auparavant, avait juré la perte de Philippe-Auguste, s'y forma contre Philippe-le-Bel. Toutefois, à la différence de la première, les coalisés n'avaient point en vue le démembrement du royaume; mais ils voulaient seulement se prêter un concours mutuel dans leurs agressions ou leurs défenses.

(1) Archiv. de Fl. *passim.*
(2) Ibid. *Acte du 3 juillet 1296.*
(3) Ibid. *Acte du 7 juillet 1296.*

Telles étaient, par exemple, les conditions principales du traité particulier conclu entre le roi d'Angleterre et le comte de Flandre. — Les princes déclarent d'abord qu'il existe un traité de ligue et une alliance perpétuelle entre Edouard, roi d'Angleterre, sire d'Irlande et duc d'Aquitaine, d'une part; et noble et puissant homme Gui, comte de Flandre et marquis de Namur, d'autre part; contre Philippe-le-Bel roi de France. — Le roi d'Angleterre enverra à ses frais des troupes au comte de Flandre, qui sera tenu seulement de leur faire livrer des vivres pour leur argent : il en sera de même du comte de Flandre, qui aidera le roi d'Angleterre loyalement et de tout son pouvoir. — Le comte de Flandre déclarera la guerre à la France deux mois après que le roi d'Angleterre lui aura mandé de le faire. — Les enfants du comte de Flandre et ses alliés seront compris dans cette ligue pendant toute la guerre. — Les deux parties contractantes ne pourront faire paix ni trêve ni *souffrance* sans leur consentement réciproque : il en sera de même de leurs enfants. — Le roi d'Angleterre donnera tous les ans au comte de Flandre une somme de soixante mille livres tournois pour l'aider à soutenir les frais de la guerre. — Enfin le traité de ligue ne pourra jamais être rompu, pas même par injonction du pape, si ce n'est du commun accord des contractants[4].

Cet acte important fut signé le 7 janvier à Ipswich ; et le même jour le roi Edouard, voulant cimenter la nouvelle alliance par une mesure qui devait lui rendre la nation flamande favorable, promulguait une charte par laquelle il accordait en Angleterre aux marchands flamands, les mêmes droits et priviléges dont jouissaient les marchands anglais[5]. La jeune Philippine, fiancée du prince de Galles, étant au pouvoir du roi de France et le mariage devenant pour lors impraticable, il fut stipulé que le fils du monarque anglais épouserait Isabelle seconde fille de Gui. Mais, par des circonstances que

(4) Arch. de Fl. Orig. parch. scellé, *en vidimus.* — Imprimé dans Rymer, I, 168 ; et dans Dumont d'une manière très-fautive. V. *Rec. des traités de paix,* I, 20.
(5) Ibid. — Imprimé dans Rymer, I, 169.

l'on saura plus tard, ce projet de mariage ne fut pas plus heureux que le premier; et Isabelle, qui devait porter un jour la couronne d'Angleterre, devint, en 1307, la femme d'un simple chevalier : Jean, seigneur de Fiennes et de Tingri.

Dès que Philippe-le-Bel eut appris que le comte de Flandre se déclarait ouvertement contre lui et faisait cause commune avec ses ennemis, il médita à son tour des projets de vengeance. Il ne pouvait croire que le vieillard qu'il avait si facilement terrassé naguère eût eu assez d'énergie pour se relever; et l'union hardie du souverain flamand avec le souverain anglais lui causa un violent dépit. De l'avis de son conseil, il le fit ajourner à comparaître devant la cour des pairs; mais le comte ne répondit même pas à cet ordre. De nouvelles sommations furent lancées. Gui ne parut pas s'en émouvoir. Le roi de France alors envoya en Flandre Simon, dit le Moine, châtelain de Montreuil, et Jean Borne, châtelain de Beauquesne, pour faire sommation *par main mise*, comme on disait alors.

Ils trouvèrent le comte de Flandre en son château de Winendale et, l'ayant attendu au sortir de la messe, lui lurent la sommation royale, conçue en ces termes : « Philippe, par la grâce de Dieu, roi de France, à son cher et féal le comte de Flandre salut et dilection. Comme à plusieurs reprises nous vous avons vainement ajourné par devers nous pour y répondre de nombreuses désobéissances et excès commis contre nous et nos gens par vous et vos gens, nous vous sommons de nouveau de comparaître personnellement à Paris dans l'octave de la Sainte-Marie-Madeleine[1]. » Un ajournement par lequel Philippe mandait le comte de Flandre à Paris pour qu'il s'y justifiât de certaines entreprises qu'il aurait pu commettre contre les priviléges et les libertés de la ville de Bruges fut en même temps énoncé[2]. Le roi espérait par là adoucir l'échec porté à la fierté nationale des Flamands, dans la personne de leur seigneur. C'était une nouvelle ruse diplomatique. La lecture de ces chartes achevées, les sergents royaux s'approchèrent du comte, et, selon l'usage, lui mirent la main sur l'épaule, comme pour en prendre possession au nom du suzerain. Les enfants de Gui de Dampierre entouraient en ce moment leur père. L'aîné, Robert de Nevers, pâlit de fureur en voyant ce geste; il recula d'un pas, et déjà portait la main à la garde de son épée; ses frères l'avaient imité ; et c'en était fait des sergents royaux, si le vieux comte, se jetant devant ses fils, n'eût arrêté ce mouvement de colère. « Mes enfants, dit-il, que voulez-vous à ces pauvres gens? ils ne font qu'exécuter les ordres qu'on leur a donnés. Ce n'est pas sur eux que doit tomber la vengeance, mais, quand le moment sera venu, sur les perfides conseillers du roi[3]. » Le comte de Flandre, alors, congédia les envoyés de Philippe-le-Bel; et, pour qu'il ne leur advînt aucun mal, il les fit escorter jusqu'au Fossé-Neuf, qui sépare la Flandre de l'Artois.

La réponse du comte au roi ne se fit pas attendre. Les abbés de Gembloux et de Floreffe furent chargés de la porter à Paris et d'en faire lecture à Philippe en son conseil. Elle était digne et fière dans son laconisme. « Nous, Gui, comte de Flandre et marquis de Namur, savoir faisons à tous, et avant tous à très-noble personne Philippe, roi de France, que nous rendons porteurs de ces lettres nos hommes les pieux et vénérables abbés de Gembloux et de Floreffe, au diocèse de Liége, et les établissons nos envoyés et ambassadeurs, à l'effet de signifier et dire pour nous et en notre nom au roi susnommé, qu'à raison de ses méfaits et de sa déloyauté, nous sommes dégagés et nous tenons quittes et délivrés de toutes alliances, traités, obligations, conventions et pactes qui nous liaient à lui de quelque manière et pour quelque cause que ce soit[4]. »

Les abbés, après s'être acquittés de leur mission, revinrent en Flandre, où le roi de France, à son tour, envoya les évêques d'Amiens et du Puy porteurs d'une lettre de créance; laquelle n'était plus adressée cette fois par Philippe-le-Bel à *son cher et*

(1) Arch. de Fl *Acte du 18 juin 1296*. Orig. scellé.
(2) Ibid. *Acte du 21 juin*. Orig. scellé.

(3) *Chron. de Fl.* fol. cx. (4) *Ibid.*

féal le comte de Flandre, mais outrageusement à Gui de Dampierre, marquis de Namur, *se disant comte de Flandre*. Gui reçut néanmoins les députés du roi; et, quand ils eurent fait connaître l'objet de leur message, le comte, avec Robert et Guillaume ses fils, se retira, et rentrant bientôt dans la salle où se tenaient les deux évêques : « Seigneurs, leur dit-il, vous répondrez au roi ce qu'il vous plaira. » Les députés ajoutèrent que le roi les avait envoyés vers lui pour savoir premièrement, s'il était vrai qu'il eût donné aux abbés de Gembloux et de Floreffe les lettres apportées à Paris par ces prélats. Le comte se retira de nouveau, puis revint dire que ces lettres émanaient de lui et qu'il les avait adressées au roi. Les commissaires demandèrent secondement au comte s'il croyait que le roi l'eût trompé, ajoutant que Philippe-le-Bel n'avait jamais manqué de lui rendre justice et qu'il offrait de faire juger dans sa cour par les pairs du royaume tous les forfaits dont il s'était rendu coupable jusqu'à ce jour. Ils remontrèrent en outre à Robert et à Guillaume, fils du comte, qu'ils avaient juré, sur leurs corps et sur leurs biens, que leur père garderait fidélité au roi. Gui de Dampierre, s'étant retiré une troisième fois, revint notifier aux évêques qu'il n'entendait rien changer à la teneur des lettres présentées par les abbés de Floreffe et de Gembloux. Quant aux offres de justice, il répondit que, depuis son avénement, le roi de France les lui avait toujours déniées, qu'ainsi il se considérait comme quitte envers lui sous ce rapport, et quo d'ailleurs il n'était plus soumis au jugement de la cour des pairs ; attendu que le roi lui refusait le titre de comte de Flandre dans ses lettres, à quoi l'évêque d'Amiens lui répliqua qu'il n'appelait pas lui-même le roi son seignenr.

Les fils du comte reconnurent s'être en effet obligés envers le roi pendant qu'il tenait injustement leur père en prison et ils déclarèrent que, puisque Philippe prétendait, contre droit et raison, détruire leur père et anéantir son pays, ils se regardaient comme entièrement dégagés de leur serment. Gui de Dampierre fit dresser procès-verbal en forme de cette entrevue pour être déposé dans ses archives[1].

La guerre devenait donc plus que jamais inévitable. Des deux côtés l'on s'y prépara avec ardeur. Le roi de France n'avait pas attendu le retour de ses députés pour combiner ses plans et se prémunir contre les périls qu'allait lui susciter la ligue de Grammont. Déjà il s'était assuré le concours du roi d'Ecosse, Jean Baillol, auquel il avait donné en mariage la fille de son frère Charles[2], et celui de Florent V, comte de Hollande. En mai 1297 il conclut, à Pont-Sainte-Maxence, un traité d'alliance offensive et défensive avec le comte de Hainaut. Quoique Philippe eût traité ce prince fort durement en 1292, il trouvait néanmoins qu'il était utile de s'en faire maintenant un appui et d'exploiter la vieille haine des d'Avesnes contre les Dampierre. Il promit à Jean de l'aider à recouvrer le Namurois, et prit à sa solde tous les chevaliers du Hainaut, se réservant la faculté de mettre gouverneurs et gens d'armes à son gré dans les forteresses de ce pays[3]. Tous les biens de Gui et de ses adhérents, situés en France, avaient été saisis. Les habitants de Tournai, ville neutre, comme on sait, entre la Flandre et le Hainaut, furent invités à relever leurs murailles, à les bien fortifier, à courir sus aux Flamands et à les piller. Enfin il fit sous main pratiquer les magistrats des villes flamandes et les principaux seigneurs du comté, leur promettant honneurs et richesses, s'ils voulaient abandonner le parti de Gui de Dampierre.

D'autre part, le comte de Flandre ne restait point inactif. Les graves circonstances au milieu desquelles la fortune le jetait, lui rendirent un moment les forces de la jeunesse et une énergie qu'il aurait bien fait d'employer beaucoup plus tôt. L'archevêque de Reims, l'évêque de Senlis et celui de Tournai avaient, à l'instigation du roi, jeté l'interdit sur toute la Flandre. Il envoya immédiatement des procureurs en cour de

(1) Arch. de Fl. or parch. signé du monogramme du notaire qui avait dressé l'acte.

(2) Rymer, *Fœdera ad ann. 1295*.

(3) Archives de Fl. — Imprimé dans le *Thes. anecd. I, 1284*.

Rome pour faire appel au pape et lui expliquer les motifs de sa conduite[1]. Le clergé régulier de Flandre, par l'organe des abbés de tous les monastères du pays, adressa une supplique dans le même sens au souverain pontife[2], et le comte fit solennellement publier dans le chœur de l'église de Sainte-Pharaïlde à Gand, son acte d'appel à Rome; ce qui rassura les esprits émus de la sentence d'excommunication. De tous côtés il fit savoir aux barons et chevaliers de sa terre, qu'ils se tinssent prêts à marcher avec le plus d'écuyers et servants d'armes qu'ils pourraient rassembler, prenant tout le monde à sa solde, constituant des pensions et des fiefs d'argent, nouveau motif pour de nombreux emprunts[3]. Les villes furent mises en bon état de défense. Des courriers avaient été expédiés vers le roi d'Angleterre et l'empereur. Edouard répondit qu'il était prêt à s'embarquer; quant à l'empereur, il écrivit au comte qu'il l'aurait secouru avec plaisir en personne contre le roi de France, si lui-même n'était occupé à réprimer la rébellion de plusieurs princes de l'empire. Toutefois, il lui envoyait noble homme Jean de Kuick, son parent, pour le réconforter et lui faire part de sa bonne volonté[4]. Grand nombre de chevaliers allemands accompagnaient Jean de Kuick.

Les enfants du comte Gui, tous dans la force de l'âge, secondaient ce mouvement et se partageaient les différents postes. Robert l'aîné alla s'enfermer dans Lille avec Waleran de Falckenberg, dit le Roux; les comtes de Kuyck, de Spanheim et d'autres seigneurs allemands dépêchés en Flandre par l'empereur. Guillaume, dit de Tenremonde, second fils du comte, assisté d'Henri de Nassau et d'un autre corps de troupes, prit position à Douai. Le gouvernement de Courtrai fut confié à Jean de Namur, fils aîné du second lit. Guillaume de Juliers, petit-fils de Gui, fut chargé de défendre Furnes, Cassel, Bergues, Bourbourg avec Jean de Gavre et un corps d'élite allemand dans lequel figuraient Thierri VII, comte de Clèves, dont la fille Marguerite avait épousé un des jeunes princes flamands, le comte de Katzenellebogben et Henri de Beaumont. Jean II, duc de Brabant, autre petit-fils du comte de Flandre, eut le commandement de la ville de Gand. Gui de Dampierre se tenait de sa personne tantôt à Ypres, tantôt à Bruges. Ne se trouvant pas assez puissant pour lutter en rase campagne contre l'armée du roi de France, qu'on disait considérable, il avait résolu de l'arrêter devant ses villes fortes, de l'affaiblir en l'obligeant de se fractionner et de gagner ainsi le moment où, ses alliés lui envoyant des secours, il pût prendre l'offensive avec avantage.

Ce fut au commencement de l'été de l'an 1297 que le roi de France s'avança vers la Flandre, en tête d'une armée forte de dix mille cavaliers et d'environ soixante mille hommes de pied. On y voyait trente-deux comtes, outre la plupart des grands vassaux de la couronne : tels que les ducs de Bourbon, de Bourgogne et de Bretagne, le comte d'Artois, etc. Philippe-le-Bel fit son entrée en Flandre par l'Artois, et débuta en s'emparant des châteaux-forts de l'Ecluse et de Tortequenne; d'où il marcha droit sur Lille, devant les murs de laquelle il dressa ses pavillons le 17 juin. Il espérait prendre cette ville d'autant plus facilement que l'année précédente il avait cherché à se concilier l'affection des Lillois en leur accordant une sauvegarde pour se rendre aux foires françaises. Or, le peuple de Lille faisait dès lors un très-grand commerce d'étoffes et autres marchandises avec la plupart des contrées d'Europe; c'était une faveur bien précieuse pour lui que de trouver aide et protection dans son négoce. De plus, le roi de France, pour déterminer davantage encore les Lillois à se détacher du comte Gui, leur avait promis de les défendre contre lui et contre toute amende ou taxe qu'il leur voudrait imposer pour désobéissances[5]. Philippe-le-Bel avait agi de même manière envers les habitants de Douai, essayant de corrompre leur fidélité et leur faisant aussi de belles promesses[6].

(1) Arch. de Fl. *Actes du 2 et 9 mars 1296*. — *Mai 1297*. Or. scellé. (2) Ibid. *22 juin 1297*. Or. scellé. (3) Ibid. *passim*. (4) Ibid. *31 août 1297*. Or. scellé.

(5) Arch. de la ville de Lille. *Juin 1296*. Or. parch. scellé — Imprimé dans le *Recueil des ordonn.*, XI, 383.

(6) *Rec. des ordonn.*, XI, 384.

Les Lillois pour la majeure partie étaient néanmoins restés attachés à la cause de leur souverain seigneur; et, quand il n'en eût pas été ainsi, la seule présence de Robert de Béthune les aurait maintenus dans le devoir. L'armée du roi prit position autour de cette ville et tout le long de la Lys vers Ypres. Vainqueurs des Anglais en Champagne et en Gascogne, la reine Jeanne, le comte Robert d'Artois et Charles de Valois, frère du roi, vinrent bientôt le rejoindre avec leurs troupes.

On ne commença pas sur-le-champ l'attaque de Lille, soit que Philippe-le-Bel eût espéré qu'une sédition à l'intérieur la lui ferait avoir sans coup férir, soit qu'il eût voulu anéantir les forces flamandes dispersées dans les villes secondaires des environs, et qui pouvaient harceler sans cesse son armée. Il détacha divers corps de troupes; et la première ville flamande qui fit sa soumission fut Béthune, laquelle ouvrit ses portes à Philippe, fils de Robert d'Artois. Ce dernier, après la reddition de Béthune, quitta le camp sur l'ordre du roi. Il emmenait son fils Philippe, Gui de Châtillon, comte de Saint-Pol, et Jacques, seigneur de Leuze et de Condé, ses frères; Othon IV, comte de Bourgogne, son gendre; Louis de Clermont, depuis duc de Bourbon, sixième fils de saint Louis; Robert VI, comte d'Auvergne et de Boulogne; Jean de Tancarville, chambellan héréditaire de Normandie; Jean de Blois, sire de Château-Renaud et de Romorantin; Simon de Melun, Renaud de Trie, Guillaume de Châlons, comte d'Auxerre; Jean II, comte de Dreux; Jean de Brienne, comte d'Eu, et deux cents chevaliers : ce qui, avec les écuyers et servants d'armes, formait un corps de plus de deux mille hommes. A la tête de cette chevalerie, le comte d'Artois se rendit à Saint-Omer pour marcher contre les Allemands, qui, sous la conduite de Guillaume de Juliers, de Jean de Gavre et du comte de Beaumont, ne se contentaient pas de garder la Flandre maritime, mais faisaient des courses en Artois et y exerçaient beaucoup de déprédations.

Dès le lendemain de son arrivée à Saint-Omer, Robert marcha vers Cassel. Les habitants n'attendirent pas qu'il fût arrivé sous leurs murs pour se soumettre; ils accoururent au-devant de lui, et s'abandonnèrent à sa discrétion avec leurs biens, ville et territoire. Le comte d'Artois les prit en grâce et leur promit qu'ils ne perdraient rien à venir en l'obéissance du roi. De là, il se dirigea vers Bergues. Il apprit chemin faisant que Guillaume de Juliers et ses Allemands s'étaient repliés sur Furnes, qu'ils fortifiaient la ville et comptaient la défendre envers et contre tous. Le comte d'Artois, résolu de faire une pointe vers Furnes, demanda des renforts aux gens de Saint-Omer, qui lui envoyèrent cent chevaux, douze cents hommes de pied et soixante arbalétriers.

Sur ces entrefaites, les séductions employées par le roi pour corrompre la fidélité des principaux seigneurs flamands avaient réussi; et il s'était déjà formé au sein du pays, sous le titre de gens du lys ou *Léliaerts*, un parti qui désirait la ruine du comte, et appelait de tous ses vœux la domination française. Les chefs de cette faction dans la Flandre occidentale étaient Jacques, évêque des Morins, et Thomas d'Ardembourg, abbé des Dunes. Leur influence dirigeait le vicomte de Furnes, le bailli et les magistrats du territoire de Furnes appelé le *Furnambacht*, et grand nombre de nobles, entre autres le châtelain de Bergues. Le comte d'Artois s'entendit secrètement avec eux, afin qu'au premier engagement sérieux ils fissent volte-face pour prendre les Allemands à dos. Presque sûr ainsi du succès de son entreprise, Robert marcha sur Furnes, brûla sur sa route l'église de Haringhe, et massacra les braves habitants du lieu qui la défendaient[1]. Le mardi 17 août il arriva vers le matin à Bulscamp, village situé à une demi-lieue sud de Furnes, sur le canal de cette ville à Nieuport, où le châtelain de Bergues avait un domaine. Cet homme, tout dévoué à la cause du roi de France, reçut en son manoir le comte d'Artois, qui y prit même une collation[2].

On était à table quand Guillaume de Juliers, jeune et brave guerrier, accourut avec

(1) *Chr. de Fl. msc. de la Bibl. Imp.* nº 8380, fol. CXV.
(2) *Ibid.*

les Allemands et les Flamands pour défendre le passage d'un pont; mais déjà Philippe d'Artois, sans attendre son père, l'avait franchi. Emporté par son audace au milieu des ennemis, il fut grièvement blessé et fait prisonnier. Les Français s'étant alors précipités en masse de l'autre côté du pont, l'action devint générale. Guillaume de Juliers et ses compagnons d'armes soutenaient le choc avec une vigueur qui rendait encore la victoire indécise, lorsque Bauduin Reyfin, bailli et commandant des gens de Furnes, laissa choir à terre la bannière de Juliers et passa avec ses troupes sous l'étendard du châtelain de Bergues, qui était monté à cheval pour suivre le comte d'Artois[1]. Cette trahison des Léliaerts jeta le découragement et le trouble parmi les Allemands. Philippe d'Artois fut repris par les siens; et Guillaume de Juliers, combattant en désespéré, tomba entre les mains des Français, tandis que Jean de Gavre était égorgé, et que le sire de Beaumont fuyait vers la route d'Ypres avec les débris de la troupe. Après avoir vaincu d'une façon si peu honorable, le comte d'Artois pilla et brûla Furnes, se présenta devant Nieuport et Dixmude, qui se soumirent effrayées; puis, ayant congédié les Audomarois, il alla rejoindre le roi de France, à son quartier-général devant Lille.

La journée de Bulscamp coûta cher aux deux partis; Philippe d'Artois mourut peu après des suites de sa blessure, et Guillaume de Juliers, violemment contusionné dans la bataille, ne tarda pas non plus à expirer. On dit que le comte d'Artois, jaloux de venger la mort de son fils, avait fait jeter Guillaume dans un cachot infect, d'où il ne sortit plus vivant. Les villes de la Flandre occidentale qui s'étaient si facilement rendues à l'ennemi, expièrent plus tard cette défection par des amendes considérables. Quant à l'abbé des Dunes, l'un des principaux fauteurs de la trahison, il fut chassé de la Flandre par les Brugeois et alla finir misérablement ses jours à Paris dans le collége de Saint-Bernard, où il avait trouvé un refuge.

(1) *Chron. de Jehan li Tartiers*, Msc. appartenant à M. Brun, de Lille, fol. 3 v°.

Philippe-le-Bel avait commencé le siége de Lille, dont la possession lui assurait la conquête de toute la Flandre wallone. L'attaque prit une vigueur nouvelle à l'arrivée du comte d'Artois et de ses gens. On avait dressé devant les murs des balistes qui lançaient dans l'intérieur de la ville d'énormes blocs de pierre. Des assauts étaient livrés chaque jour; mais Robert de Béthune et ses chevaliers maintenaient l'ordre et le bon esprit parmi les bourgeois, et ils les entraînaient par leur exemple partout où était le danger.

En même temps des bandes de Français se répandaient entre la Lys et la Scarpe jusqu'à Douai et y exerçaient d'affreux ravages, pillant les villages, brûlant les moissons et se livrant à mille excès. Les églises et les monastères ne trouvaient même pas grâce devant ces soldats indisciplinés. Ils avaient ruiné le couvent des dominicains sous les murs de Lille; ils forcèrent l'abbaye de Flines, où reposait la dépouille mortelle de Marguerite de Constantinople. Tout, dans cette maison, fut mis à sac et à sang, et les plus jeunes d'entre les religieuses furent outragées par ces sauvages conquérants[2]. Il semblait que les Normands ou les Madgyars avaient reparu dans les plaines belgiques.

Tandis que ces événements se passaient au sein de la Flandre wallone, le comte Gui se tenait à Gand, à Ypres, quelquefois à Bruges, attendant avec impatience et anxiété des nouvelles du roi d'Angleterre, qui ne débarquait pas, malgré sa parole formelle. Il arriva néanmoins vers la fin du mois d'août à Bruges, avec son fils le prince de Galles, fiancé de Philippine de Flandre. Il ne trouva pas chez les Brugeois beaucoup de sympathie en faveur de leur comte. Soit qu'ils fussent déjà influencés par l'or et les promesses du roi de France, soit que leur orgueil national fût réellement blessé, ils se plaignaient de ce que Gui avait eu recours aux Allemands et aux Anglais pour soutenir la guerre, et voyaient de fort mauvais œil ces auxiliaires étrangers. Le roi Edouard

(2) *Chron. Ægidii li Muisis ap. Corpus Chron. Flandriæ*, éd. de Smet, II, 186.

s'en alla trouver le vieux comte qui séjournait alors à Gand, déplorant les malheurs de la patrie et désespérant d'y pouvoir apporter remède, si la ville de Lille ne tenait bon. Le chagrin de Gui redoubla quand il vit combien peu de chevaliers le roi d'Angleterre avait amenés avec lui. Edouard lui représenta qu'il comptait sur l'arrivée de l'empereur avec de nombreuses troupes, et Gui dut se contenter de cette raison. Alors il exposa sa pénurie d'argent et lui montra le dénûment de toutes choses dans lequel il se trouvait lui-même. Edouard en eut pitié et fit venir d'Angleterre sa riche vaisselle et ses joyaux, qu'il lui prêta pour qu'il les pût mettre en gage chez quelques opulents bourgeois du pays. On voyait dans ce trésor six couronnes d'or enrichies de pierres précieuses, une vingtaine de coupes de vermeil ou d'argent, la plupart couvertes d'émaux et supportées par des figures artistement ciselées; des bassins pour se laver, également d'argent et travaillés de merveilleuse façon; des ceintures brodées d'or et de pierreries : le tout estimé quatre cents livres dix-huit deniers[1]. Pendant son séjour à Gand, le roi d'Angleterre essaya d'accorder les dissentiments qui règnaient toujours entre les magistrats et Gui de Dampierre; il confirma les priviléges octroyés aux marchands flamands qui allaient négocier dans la Grande-Bretagne; enfin il arma chevaliers Gui et Jean, fils du comte. C'étaient là de bien faibles consolations pour le noble vieillard que la fortune semblait vouloir accabler de toutes ses rigueurs.

Tout occupé qu'il était au siége de Lille, Philippe-le-Bel n'intriguait pas moins, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Flandre, pour séduire les Flamands et détacher les princes de la cause de Gui de Dampierre. Il craignait beaucoup l'intervention de l'empereur, et mit tout en œuvre pour l'empêcher. L'arrivée du roi d'Angleterre était un motif de plus pour prévenir celle d'Adolphe de Nassau. D'après le conseil du comte de Hainaut, qui lui dit que l'empereur était *grand convoiteur*[2], il dépêcha Jacques de Châtillon à Cologne, où ce dernier séjournait alors. Jacques emportait avec lui quatre sommiers chargés d'or, affirme un chroniqueur[3], ce qui facilita singulièrement les négociations. L'empereur resta en Allemagne; et, afin qu'il n'en bougeât pas, Philippe-le-Bel détermina secrètement Albert d'Autriche à lui faire la guerre.

Le siége de Lille durait depuis plus de deux mois et n'avançait guère. La bravoure de Robert de Béthune, secondée par les Flamands et les Allemands, rendait les assauts inutiles. Le roi y avait perdu beaucoup de monde et dépensé bien de l'argent. Cependant il ne désespérait pas de s'en emparer, car il avait des intelligences dans la place et jusque parmi les conseillers du prince flamand. Il savait que la famine commençait à faire ses ravages parmi la ville, que le peuple murmurait et que certains seigneurs influents, tels que les sires d'Hondschoote, de Ghistelle et de Saint-Venant et d'autres gagnés à sa cause, travaillaient à décourager Robert de Béthune et les assiégés[4].

Ses machines ne cessaient de lancer des projectiles par-dessus les murailles; et grand nombre d'édifices et de maisons en avaient déjà beaucoup souffert. Un jour, une énorme pierre tomba sur l'hôtel du comte Robert, brisa les combles de la chambre où il prenait son repas, et vint écraser deux chevaliers qui se tenaient devant lui[5]. Robert découragé de l'inutilité de ses efforts, affligé de voir le triste état des assiégés, d'entendre leurs plaintes et leurs murmures, résolut après cette dernière catastrophe de ne plus prolonger une défense qui durait depuis onze semaines. Des propositions lui avaient été faites, de la part du roi de France, par Amédée comte de Savoie, Jean comte de Hainaut et Robert comte d'Artois. Il les accepta, et une capitulation fut signée le 29 août, jour de la Décollation de saint Jean-Baptiste. Philippe-le-Bel accordait à Robert de Béthune et aux siens de se retirer avec armes, bagages et attirails de guerre. Les bourgeois, manants et habitants de la

(1) Arch. de Fl. *Acte du 2 janvier 1297*. Or. scellé.

(2) *Chron. de Jehan li Tartiers*, fol. 5.

(3) *Ibid.*

(4) *Monachus Gandavensis, ap. Corpus chron. Flandriæ*, éd. de Smet, I, 374.

(5) *Chron. de Jehan li Tartiers*, fol. 5.

ville étaient reçus en l'obéissance du roi, qui jurait de maintenir leurs lois, franchises, priviléges, us et coutumes, et de les garder et protéger comme ses propres sujets[1].

Une fois maître de Lille, le roi de France devait l'être bientôt de tout le pays de Flandre, dont cette ville forme le principal boulevard : en effet, Douai et Courtrai ne tardèrent pas à ouvrir leurs portes ; et Philippe, après avoir visité les villes conquises, s'avança vers Bruges. Le bruit de ses succès avait devancé sa marche et accru le nombre de ses partisans. Les Brugeois, qui se rappelaient les sévères amendes dont le comte Gui avait puni leurs révoltes, vinrent à la rencontre de Philippe-le-Bel à Ingelmunster, et lui offrirent spontanément les clefs de leur ville. Le roi de France les récompensa dignement. Il déclara les rétablir dans toutes les libertés qu'on leur contestait, et voulut que cette déclaration tînt lieu des titres consumés par l'incendie du beffroi : mettant à néant les contestations élevées par Gui *qu'on appelle comte de Flandre*, comme il disait dans sa charte[2]. Il fit les mêmes promesses aux villes et châtellenies de Bergues, Bourbourg, Dunkerque et Mardike, dont les habitants s'étaient aussi rangés sous son obéissance[3].

Alors Charles de Valois, avec Raoul de Nesle, connétable de France, et une partie de l'armée, alla prendre possession de Bruges ; puis il se rendit à Dam afin d'y surprendre et d'y brûler la flotte anglaise, comme autrefois l'on avait fait des vaisseaux du roi Philippe-Auguste. Mais les Anglais, aussitôt qu'ils avaient connu la soumission de Bruges et l'approche des troupes françaises, s'étaient hâtés de faire gagner la haute mer à leurs navires. Trompé dans son espoir, Charles de Valois se mit à fermer le port de Dam afin d'en interdire l'accès à la flotte anglaise ; il releva les fortifications de Bruges, traça de larges fossés autour de la ville, et vint rejoindre son frère au camp d'Ingelmunster pour se préparer à faire le siége d'Ypres, qui restait fidèle à Gui de Dampierre. On raconte que le roi dit en plaisantant à Charles de Valois, lors de son arrivée à Bruges : « Or çà ! beau frère, vous m'avez amené guerroyer en Flandre, qui a la réputation d'être l'un des plus riches pays du monde, et jusqu'à présent ni moi, ni mes gens n'y avons fait grand profit. Il faudroit que, pour payer ma bien-venue, ces Flamands me fissent au moins cadeau de deux cent mille francs. Mais, dites-moi, combien vous ont donné ceux de Bruges pour les avoir si bien traités ? S'ils vous ont donné moins de cent mille francs, vous n'avez pas votre salaire[4]. » — « Sire, répondit Charles, je perds à ce titre tout ce qu'ils m'ont baillé en moins. Flamands sont fiers, dit la renommée, et c'est par la douceur qu'il faut les prendre[5]. Point ne conviendroit aujourd'hui de leur demander de l'argent. » — « Oh ! oh ! vous vous y entendez, dit le roi. Nous verrons bien cependant s'ils ne sont pas un jour plus aimables[6]. »

Après la capitulation de Lille, Robert de Nevers s'était rendu à Gand, où se trouvaient le comte de Flandre et les princes alliés. Quand on eut appris que Charles de Valois venait de se replier sur Ingelmunster avec le gros de l'armée, Robert, le jeune Edouard prince de Galles et le duc Albert d'Autriche se portèrent vers Bruges et Dam, en tête d'une troupe nombreuse de Flamands, d'Anglais et de Gallois. Dam et son port furent repris après une lutte opiniâtre où quatre cents Français furent tués. On aurait peut-être recouvré Bruges ; mais, des querelles sanglantes s'étant élevées au sujet du butin entre les Flamands et les Anglais, l'attaque ne put avoir lieu[7]. D'ailleurs le roi de France vint bientôt lui-même à Bruges avec toute son armée, et l'on ne dut plus songer à s'en emparer pour le moment. Sur ces entrefaites Charles de Valois investit la ville d'Ypres, défendue par Philippe de Maldeghem, noble chevalier flamand, parent du comte Gui. Les bourgeois dévoués à leur seigneur secondèrent énergiquement les efforts du sire de Maldeghem et de ses hommes

(1) Arch. de la ville de Lille *Reg. aux titres D. E. F.*, fol. 24. (2) *Olim.* II, 28.

(3) Archives de Fl. *Acte du mois de septembre 1297*, copie authentique.

(4) *Chron. de Fl. msc. de la Bibl. Imp* nº 8380, fol. CXVIII vº. (5) *Ibid.* (6) *Ibid.*

(7) *Monachus Gandavensis, loco citato*, 375.

d'armes, de façon que Charles de Valois, qui tous les jours perdait beaucoup de monde dans des assauts inutiles, jugea prudent de lever le siége et de revenir à Bruges; ce qu'il fit après avoir brûlé tous les faubourgs d'Ypres.

Du reste le roi de France était maître de la majeure partie du pays, grâce à la division qu'il avait su habilement susciter, et au faible concours prêté au comte de Flandre par des alliés indifférents et mous. Le roi d'Angleterre n'avait amené que mille chevaux et mille hommes de pied, comptant, disait-il, sur les grands secours promis par l'empereur; et ce dernier, on l'a vu, n'avait pas été plus embarrassé pour s'excuser du peu de soldats qu'il envoyait. Cependant, à la conférence de Grammont on s'était promis de s'entr'aider de toutes ses forces; mais cette bonne volonté s'était évanouie. La cause du vieux comte de Flandre se trouvait seule en jeu dans la circonstance; et les puissants rois d'Angleterre et de Germanie le sentaient trop bien pour faire de grands sacrifices en sa faveur. D'ailleurs l'or de Philippe-le-Bel exerçait déjà son influence sur l'empereur, et le monarque anglais devait être bientôt lui-même l'objet des séductions de la politique française. D'un autre côté, la chevalerie flamande qui de tout temps s'était montrée si unanime et si courageuse quand il s'agissait de repousser la domination étrangère, se trouvait maintenant désunie. Si quelques braves seigneurs marchaient encore courageusement sous l'égide du vieux lion de Flandre, beaucoup d'autres aussi, trop oublieux de leur origine et de la gloire de la patrie, n'avaient pas honte de suivre ce drapeau de Bouvines, rouge encore du sang de leurs pères.

Dans cette triste situation, le comte ne pouvait plus espérer chasser les ennemis de sa terre. Le roi Edouard se montrait désireux de retourner en son pays, et moins que jamais l'on pouvait compter sur l'assistance d'Adolphe de Nassau. Une trêve fut conclue entre les rois de France et d'Angleterre, d'abord pour six semaines, du 15 octobre au 1er décembre, puis prorogée de plus de deux ans, jusqu'à l'Epiphanie de 1299, par l'intervention de Charles-le-Boiteux, roi de Sicile. Toutes les villes conquises en Flandre par le roi, ou qui s'étaient remises volontairement à lui, demeuraient en son pouvoir durant toute la trêve. Le comte Gui promettait, pour lui et ses enfants, de garder et d'entretenir la trêve, et consentait que ses sujets allassent négocier en France et dans les pays alliés du royaume. Enfin, les différends des deux rois étaient remis à l'arbitrage du pape Boniface VIII[1]. Pendant que l'on traitait de cette suspension d'hostilités, le roi d'Angleterre faisait le serment solennel de ne jamais conclure la paix avec Philippe-le-Bel que la Flandre entière ne fût restituée à Gui; mais c'était encore là un de ces subterfuges dont le comte devait être si souvent la dupe, car, par une disposition de la trêve qu'on avait eu soin de lui cacher, le roi Edouard se réconciliait en quelque sorte avec Philippe-le-Bel, qui lui avait offert sa sœur Marguerite en mariage avec une dot considérable. Veuf depuis sept ans de sa femme Eléonore de Castille, Edouard n'était pas resté insensible à cette proposition qu'on devait regarder comme un acheminement à la paix entre les deux rois.

Philippe-le-Bel quitta la Flandre après avoir mis de bonnes garnisons dans les places qu'il occupait. Quant à Edouard, la saison étant mauvaise pour s'embarquer, il passa l'hiver à Gand avec ses gens d'armes. Ceux-ci n'avaient pas vu sans grand déplaisir échouer leur expédition. Ils regrettaient de quitter ce riche pays sans emporter tout le butin qu'ils avaient espéré d'y faire. Oubliant la bonne hospitalité que la ville de Gand leur accordait, et les sacrifices qu'elle s'était imposés pour les nourrir et convenablement héberger, ils conçurent et mirent à exécution un projet atroce. Une nuit le feu éclata aux quatre coins de la ville et les Anglais, comptant sur l'obscurité, le trouble et la confusion, se répandirent à travers les rues pour égorger les habitants et piller leurs demeures[2]. Heureusement cette horrible machination avait été dénoncée, et l'on se tenait sur ses gardes. Le tocsin sonne du haut du beffroi et aussitôt une immense multitude de

(1) Arch. de Fl Copie simple sur parchemin.
(2) *Monachus Gandavensis*, 376.

Gantois armés se précipite sur les Anglais et massacre sans pitié tous ceux que la fuite ne peut dérober à leurs coups. Sept cents de ces insulaires périssent ainsi. Le roi d'Angleterre et son fils auraient subi le même sort, si un noble chevalier flamand ne les eût protégés. Gui de Dampierre et ses fils, éveillés en sursaut, coururent se jeter au-devant des Gantois, qui avaient juré de tout exterminer, et, par leurs discours et leurs prières, calmèrent la juste fureur du peuple et arrêtèrent un massacre qui, sans doute, eût encore duré longtemps[1].

Cette tempête populaire et la nouvelle du soulèvement de l'Ecosse par Wallace hâtèrent le départ du monarque anglais, qui s'en alla avec les siens s'embarquer au port de Bruges. Débarrassé de ses ennemis et de ses amis, le comte de Flandre, tout vaincu, trompé et dépouillé qu'il était, eut au moins alors un moment de répit; mais la guerre l'avait réduit à un état si besoigneux qu'il envoya vers les abbés d'Anchin, de Marchiennes, de Saint-Bertin, de Saint-Winoc, de Saint-Bavon, de Saint-Pierre de Gand, de Saint-Amand, de Ham, de Hasnon et d'Affligbem, pour les prier de vouloir bien remettre au messager porteur de ses lettres, les pelisses, les bottes et les vingt sols que chacun, suivant une vieille coutume, devait annuellement bailler en hommage au comte[2].

Il ne restait qu'une ressource et qu'une consolation à Gui de Dampierre; c'était de voir autour de lui des fils braves, vigoureux, et en qui reposait l'espoir de la patrie. Le comte aurait pu leur abandonner toutes les fatigues et tous les tourments que lui suscitaient les affaires publiques, mais il eut le courage de rester à son poste et voulut boire le calice jusqu'à la lie. Il mit à profit le temps de la trêve pour fortifier et munir les villes qui lui restaient en Flandre, savoir : Dam, Rodenbourg, Gand, Deynze, Audenarde, Ypres et Cassel[3]; puis il se ménagea des alliances à l'extérieur. A la fin de l'année 1297 il traita d'une ligue offensive et défensive avec son petit-fils Jean II, duc de Brabant, fils de Jean Ier mort trois ans auparavant des suites d'une blessure reçue dans un tournoi. Les deux parties promirent de se secourir mutuellement dans tous leurs besoins et de toutes leurs forces[4]. Un peu plus tard, il conclut des conventions de même nature avec le comte de Hollande[5].

Nous avons dit que les différends des princes avaient été soumis à l'arbitrage du pape Boniface VIII. Jacques de Saint-Pol, au nom du roi de France, l'évêque de Durham, au nom du roi d'Angleterre, Robert de Nevers et Jean de Namur, au nom de leur père, furent envoyés à Rome pour soutenir les droits respectifs des parties. Les demandes du comte de Flandre n'étaient pas exorbitantes. Il voulait seulement : 1° que sa fille lui fût rendue; 2° que l'on mît en liberté les prisonniers, ainsi qu'il avait été convenu en exécution de la trêve; 3° que le temps de l'appel fait à la cour de Rome ne comptât point dans le temps assigné pour la durée de la trêve; 4° que certains bourgeois de Valenciennes, arrachés violemment hors des églises par le comte de Hainaut, fussent remis en état de pouvoir jouir des immunités ecclésiastiques[6]. Divers prélats et gens de loi avaient accompagné les fils du comte pour plaider leur cause.

Les conférences durèrent longtemps et le roi de France profita de ces délais pour commettre en Flandre mille exactions, au mépris de la trêve, et opprimer les Flamands restés fidèles à leur seigneur. Il travaillait aussi à détacher le comte de Hollande de son alliance avec Gui. Des lettres écrites par ce dernier à ses enfants révèlent toutes ces iniquités, et peignent la triste situation de la Flandre et de son souverain. « Pour surcroît de malheur, dit-il dans une de ses dépêches, Michel, notre chapelain, et Jacques Beck, notre clerc, qui sont près de vous, nous ont mandé que le pape et les cardinaux sont fort avides, et que l'on ne peut besogner auprès d'eux sans beaux services et grands dons. S'il en est ainsi, le roi de France aura gagné avant le coup, car il

(1) *Monachus Gandavensis*, 376.
(2) Arch. de Fl. *Reg. des chartes*, vol. VIII, fol. 198 ter.
(3) *Monachus Gandavensis*, 377.
(4) Arch. de Fl. *Acte du 6 mars 1297*. Or. par. scellé.
(5) Ibid. *11 fév. 1298*. — Imp. dans *Hist. crit. Holl. et Zell, ab Adr. Kluit*, II, 983.
(6) Ibid. Copie en papier.

peut donner cent contre nous un[1]. » Les choses n'allèrent pas si mal qu'il le craignait; la sentence du pape fut en tous points contraire aux intérêts et aux vues du roi, quant à ce qui concernait la Flandre. Le pape, en effet, ne voulait pas s'associer à cette politique ambitieuse et violente, dont lui-même devait être bientôt la victime. La sentence fut rendue le 28 juin 1298. Elle portait, entre autres choses, que le roi de France remettrait au comte la jeune princesse Philippine qu'il détenait depuis plusieurs années, et se dessaisirait en outre de toutes les villes qu'il avait prises en Flandre. Pour donner plus d'autorité à sa décision le pape l'avait fait expédier sous forme de bulle, et l'avait confiée à l'évêque de Durham pour être lue et signifiée au roi de France à Paris.

Le prélat se présenta donc devant le roi en son conseil, et lui fit lecture de la bulle. Charles de Valois, Louis d'Evreux et Robert d'Artois, frères du roi, assistaient à ce parlement. Quand on fut arrivé aux articles concernant la Flandre, Robert d'Artois, qui avait été un des principaux instigateurs de la guerre et qui convoitait peut-être la riche province dont son fief n'était qu'un état démembré, Robert d'Artois devint pâle de colère, et arrachant la lettre pontificale des mains de l'évêque il eut l'audacieuse témérité de la jeter au feu[2]. Un chroniqueur assure même que, dans sa fureur, il l'avait d'abord lacérée avec les dents[3]. Le roi n'était pas moins courroucé que son frère. Pour tout au monde il n'eût pas abandonnée sa conquête. Il s'emporta contre le jugement du pape, et, loin d'y obtempérer, jura qu'il n'attendait que l'expiration de la trêve pour retourner en Flandre, et anéantir les derniers vestiges de la puissance comtale.

Après avoir été faiblement soutenu par ses alliés, les rois d'Angleterre et de Germanie, Gui de Dampierre s'était vu tout à fait délaissé par eux au moment où il aurait eu le plus besoin de leur aide. Il dut dès lors considérer le roi Edouard plutôt comme un ennemi que comme un ami. La sentence du pape repoussée avec tant de dédain par le roi de France, en ce qui regardait la Flandre, avait résolu les différends de Philippe-le-Bel et d'Edouard, à la satisfaction de chacun d'eux, et la paix s'en était suivie. Bien plus, le mariage de Marguerite de France avec le monarque anglais avait été arrêté, de même que celui du prince de Galles avec Isabelle, seconde fille du roi, au mépris des conventions conclues antérieurement avec le comte de Flandre.

L'abandon du roi d'Angleterre, c'est-à-dire de l'allié sur lequel la Flandre devait le plus compter fut très-sensible à Gui de Dampierre. Il n'y voulait point croire, et reconnut que la chose était trop réelle quand il vit les Français qui occupaient la Flandre s'en vanter hautement, et redoubler d'audace et de violence, comme s'il n'existait pas d'armistice. Alors il écrivit au roi Edouard une longue lettre où, après avoir énuméré tous ses griefs contre les conquérants de sa terre, il disait avec amertume : « Outre ces tristes choses, très-cher sire, il nous est venu de Rome, de bien dures nouvelles qui nous ont grandement ébahis, nous, les gens de notre terre et tous nos amis. Sire, on conte que le pape a, par alliances de mariage, prononcé paix entre vous et le roi de France sans nous y comprendre. Certes, sire, il n'y a pas grandes paroles à dire à ce sujet; mais je n'ai jamais cru et ne croirai jamais que je ne doive trouver en vous aide et confort : vous ferez votre devoir envers moi, suivant les conventions qui nous lient l'un à l'autre. Enfin, je vous prie, très-cher sire, pour la miséricorde de Notre-Seigneur, d'avoir compassion de moi et de mon état, et de me vouloir conforter comme celui en qui j'ai mis mon honneur et ma fortune[4].

D'un autre côté, de graves événements arrivés en Allemagne ne permettaient plus de compter sur les gens d'armes impériaux. Albert d'Autriche, fils de Rodolphe de Hapsbourg, dernier empereur, ambitionnait le sceptre que son père avait porté et que l'élection avait fait passer de la maison de Hapsbourg dans celle de Nassau. Il forma une ligue des principaux seigneurs de l'empire

(1) Arch. de Fl. Lettre du comte à ses enfants, minute sur parchemin, 1298.
(2) *Chron. de Jehan li Tartiers*, fol. VII v°.
(3) Gilles de Roye.
(4) Arch. de Fl. Minute sur parch pièce 3846.

mécontents d'Adolphe sous divers prétextes et parmi lesquels figuraient les ducs de Brabant, de Luxembourg et de Gueldre. Ayant réuni une armée de 14,000 hommes, il assiégea d'abord Aix-la-Chapelle, puis le 2 juillet suivant attaqua l'empereur à Goelheim, près de Worms, le vainquit et le tua de sa main. Les rois de France et d'Angleterre avaient fait passer des secours d'argent à Albert afin de l'aider à soutenir cette lutte qui devait, comme on le sait, empêcher Adolphe de venir en aide au comte de Flandre. Mais Philippe-le-Bel avait encore un autre résultat en vue. Il se flattait que, si la fortune abandonnait Adolphe de Nassau, Charles de Valois serait porté au trône impérial. Le pape avait d'abord paru favorable à ce vœu : toutefois il se ravisa. Comme les Allemands, Boniface VIII craignait la puissance et l'orgueil des Français; de sorte qu'Albert victorieux fut élu sur-le-champ au grand déplaisir du roi de France. Ce fut là un des principaux motifs de querelles de ce dernier avec le souverain pontife.

Cependant Philippe, peu de temps après, se réconcilia avec Albert d'Autriche, dont il espérait tirer de grands avantages politiques. Il eut avec lui une conférence à Vaucouleurs, dans laquelle on convint que les limites de la France seraient reculées jusqu'à la Meuse, et que des bornes d'airain, placées sur les rives du fleuve, marqueraient la ligne de séparation du royaume et de l'empire. Puis, pour se l'attacher par les liens de famille comme il l'avait fait du roi d'Angleterre, Philippe donna Blanche, sa sœur cadette, à Rodolphe fils du nouvel empereur. Le comte de Flandre n'avait plus assez de puissance pour intervenir dans les affaires des souverains, et son épée ne pesait plus comme autrefois dans la balance des intérêts politiques. Pauvre et chétif, il devait subir les événements et courber la tête devant la fortune. Il voulut néanmoins prouver dans une circonstance solennelle qu'il n'abdiquait pas le rang ni les prérogatives des princes flamands et se rendit à Aix-la-Chapelle pour figurer au couronnement d'Albert d'Autriche. L'empereur le reçut avec honneur et vénération, le releva de la déchéance prononcée contre lui par Adolphe de Hapsbourg, qui avait investi Jean d'Avesnes de la Flandre impériale, et le reconnut prince de l'empire[1]. Mais le comte aurait eu plus besoin d'argent et de soldats que de titres honorifiques. L'empereur lui dit que tout ce qu'il pouvait lui promettre c'était de rester neutre.

Ainsi, Gui de Dampierre, abandonné de chacun, se voyait seul livré à la vengeance de Philippe-le-Bel, que rien n'empêchait plus d'écraser la Flandre à sa volonté. Pendant tout le temps de la trêve, l'infortuné vieillard avait, par mille moyens, cherché, sans y réussir, à obtenir la paix. Peut-être Philippe-le-Bel se serait-il laissé fléchir; mais la reine Jeanne avec ses oncles maternels, Robert d'Artois, Gui et Jacques de Châtillon, venait opiniâtrément traverser les dispositions pacifiques de ce prince. La reine et surtout le comte d'Artois étaient jaloux de la vieille puissance flamande. Ce dernier craignait que les comtes de Flandre, s'ils n'étaient anéantis, ne vinssent à envahir quelque jour l'Artois, comme l'avait tenté naguère Fernand de Portugal. Sa haine et son courroux étaient encore excités par la perte de son fils Philippe tué à la journée de Furnes.

Tout conspirait contre Gui de Dampierre. Calamités publiques, malheurs privés l'accablaient à la fois. Sa compagne, la comtesse Isabelle, qui, depuis plus de trente ans, partageait ses longues peines et ses courtes joies, mourut, le 27 septembre 1298, d'une maladie aggravée sans doute encore par l'infortune. Cependant l'expiration de la trêve approchait, et les préparatifs du roi de France annonçaient que la terre de Flandre allait être encore arrosée de sang.

XIX

GUI DE DAMPIERRE. 1299-1303.

Nouveaux apprêts de guerre. — Ordonnance du comte Robert de Béthune. — Premières hostilités aux environs de Bruges. — Avantages remportés sur les Français. — Défection des Gantois. — Conférence de Rodenbourg. — Gui de Dampierre, à l'instigation de Charles de Valois, se livre au roi de France avec ses deux fils Robert et Guillaume, et environ quarante chevaliers

(1) Arch. de Fl. *cart. imp.* pag. 70. (24 août 1298.)

flamands. — Arrivée des princes à Paris. — Le roi de France les déclare ses prisonniers. — Le connétable Raoul de Nesle gouverne la Flandre au nom du roi. — Philippe-le-Bel refuse la liberté au comte et à ses fils. — Il visite la Flandre en compagnie de la reine. — Réception brillante que leur font les villes de Gand et de Bruges. — Etonnement et jalousie de la reine en voyant le luxe et la splendeur des dames de Bruges. — Jacques de Châtillon succède au connétable dans le gouvernement de la Flandre. — Troubles à Bruges. — Tyrannie du gouverneur. — Le doyen des tisserands de draps, Pierre Konynck. — Il est emprisonné par ordre de Jacques de Châtillon. — Le peuple le délivre et il devient le chef des mécontents. — Il s'exile avec les principaux agitateurs. — Tentatives de Châtillon pour punir les révoltés. — Impôts excessifs. — Popularité de Pierre Konynck. — Il entre en relation avec les fils du comte. — Emeute à Gand. — Jean Breydel, doyen des bouchers de Bruges, second tribun du peuple. — Arrivée de Guillaume de Juliers, petit-fils du comte, à Bruges. — Il se met en rapport avec Konynck et Breydel. — Le gouverneur vient à Bruges avec des forces imposantes. — Retour des exilés, soulèvement général des Brugeois, et massacre des Français. — Le gouverneur et le chancelier de France, Pierre Flotte, se sauvent comme par miracle. — Gui de Namur et Guillaume de Juliers reviennent au sein de la Flandre et soulèvent les populations. — Détresse des Français et des gens du Lys. — Colère du roi de France. — Il lève une formidable armée, qui s'avance contre les Flamands sous la conduite du comte d'Artois. — Bataille de Courtrai ou des Eperons.

Le jour de l'Epiphanie de l'année 1299, le terme fatal était arrivé. Sans perdre de temps, Charles de Valois revint en Flandre avec une puissante armée. On y voyait figurer plus de quinze cents bannières de chevaliers et une multitude d'arbalétriers que Philippe-le-Bel avait convoqués des diverses parties de son royaume. Accablé par les ans et les infirmités, le comte de Flandre n'était plus propre à la guerre[1]. Il en confia la direction à son fils et héritier, Robert de Béthune, qui avait montré beaucoup de talents militaires et déployé une grande valeur lors de la dernière invasion : il lui remit en même temps l'administration du comté, lui abandonna tous les droits et actions qu'il pouvait avoir sur la Zélande[2], sur le roi d'Angleterre, au sujet des conventions matrimoniales dont on a parlé, enfin sur Renaud, comte de Gueldre[3], puis il s'enferma avec une bonne garnison au château de Rupelmonde pour y attendre les nouveaux coups que la fortune lui réservait.

Alors le comte Robert promulgua une ordonnance pour la guerre. — Tous marchands cesseront d'aller de ville en ville et on ne pourra laisser aucune marchandise ou denrée sur les chemins. — Les portes des villes seront exactement gardées par les gens du comte et des villes. Les espions et gens suspects ne pourront les franchir; les gens d'armes seuls entreront et sortiront à toute heure. — Aucune assemblée particulière ne sera permise dans les villes. — Dans chaque connétablie, l'on tiendra sur pied deux cents arbalétriers et trois mille sergents qui seront aux ordres des gouverneurs. — Quand l'armée marchera, personne ne pourra quitter sa place, pour quelque raison que ce soit, sans la permission du maréchal. — Tout ce que l'on prendra sur les ennemis sera porté le lendemain au maréchal, pour être vendu et l'argent réparti entre les gens d'armes à pied et à cheval. — Les hôtes ne pourront retenir, pour ce qu'on leur devra, ni chevaux, ni équipements de guerre ; mais ils seront payés exactement. — Les comtes de Flandre, marquis de Namur, ne pourront traiter avec ceux de Bruges sans la ville, et la ville sans les comtes[4]. La ville de Gand ne pourra traiter avec celle de Grammont sans l'adhésion des comtes. — Il est défendu de méfaire aux gens du comte quand ils voyageront la nuit, particulièrement aux gens de son hôtel[5].

La présence des garnisons françaises et les divisions qui régnaient dans le pays, empêchèrent le comte de réunir des troupes suffisantes pour se mesurer en rase campagne avec l'armée royale; de sorte qu'il se tint sur la défensive. Les premiers actes d'hostilités, en Flandre, vinrent des Flamands eux-mêmes, réunis aux Français. Les principaux bourgeois de Bruges, les négociants et une portion du commun peuple s'étaient soulevés contre leur seigneur, parce que, depuis la reprise de Dam, ce prince avait arrêté le canal et fortifié le port

(1) *Monachus Gandavensis*, 378.
(2) Arch. de Fl. Or. parch. scellé, nos 3893 et 3894. — Imp. dans Kluit, *Hist. de la Zélande*, pièces justif. 387.
(3) Arch. de Fl. Or. parch. scellé, no 3900.
(4) Pour les différends des villes Flamandes avec celle de Bruges.
(5) Arch. de Fl. minute sur parchemin.

de manière à empêcher les navires d'arriver jusqu'à Bruges[1]. Les Brugeois se joignirent aux Français et ravagèrent le pays d'alentour. Le 17 janvier, un mouvement populaire contre les étrangers éclata à Saint-Laurent, près de Rodenbourg : ceux de Bruges s'y portèrent avec les Français et bon nombre d'habitants du Franc furent massacrés. Trois jours après, le sire Philippe de Maldeghem sortit de son château en grande compagnie de gens d'armes et d'aventuriers qu'il avait rassemblés, pour courir sus à Charles de Valois, qui dévastait la contrée, aux environs d'Ypres, et y faisait beaucoup de butin. Ce brave et fidèle chevalier flamand se mit en embuscade. Charles de Valois en fut informé ; il fit chasser le butin par la valetaille, resta avec ses chevaliers et tous les hommes propres au combat, puis délogea le sire de Maldeghem par ses manœuvres. Quand il l'eut attiré dans un endroit convenable, il tomba sur lui et sur les Flamands. Il en eut bon marché, car les Français étaient trois contre un Flamand[2]. Le sire de Maldeghem combattit vaillamment, et, ne voulant point fuir, périt avec quatre cents de ses soldats. Son donjon sans défense fut envahi et livré aux flammes.

En même temps, Charles soumit Dixmude ; et à la fin de l'hiver, il dévasta les territoires des villes qui tenaient encore le parti du comte, savoir : Ypres, Deynze et Gand. Il ne fit aucune tentative contre ces villes, que les fils du comte avaient solidement fortifiées et qu'ils défendaient en personne avec toute l'armée flamande ; mais il alla attaquer Dam, dont la possession eût été fort profitable aux Brugeois, qui n'avaient plus de communication avec la mer, ainsi qu'on l'a vu. Le frère du roi de France tenait beaucoup à complaire à cette bourgeoisie, dont le concours lui était si utile dans la guerre, et à son arrivée en Flandre, il s'était empressé de confirmer les priviléges au moyen desquels Philippe-le-Bel l'avait précédemment séduite. Guillaume, un des fils du comte Gui, commandait à Dam : il résista aussi longtemps qu'il lui fut possible. Robert de Béthune, son frère, accourut même à son aide ; mais tous deux, incapables de tenir tête à toute l'armée française, se virent contraints de se replier sur Gand, après avoir fait de grandes pertes.

Dès lors Gui de Dampierre considéra la partie comme perdue, et d'autant plus qu'entouré d'ennemis de tous côtés, il n'apercevait pas un seul bras secourable tendu vers lui. Tout le monde, et même son petit-fils, Jean de Brabant, l'avait délaissé. C'était, dit un historien flamand, comme un agneau parmi les loups[3]. Pour surcroît de chagrin, un mal de jambe, suite probable de la blessure qu'il avait reçue jadis au combat de West-Kappel, le força de garder le lit pendant trois semaines[4]. Enfin, il était encore gisant et souffrant, quand on vint lui annoncer que les Gantois, qui, nonobstant les anciennes inimitiés, lui avaient toujours été dévoués durant la guerre, s'étaient rangés à l'obéissance du roi de France.

Dans cette extrémité, le comte envoya vers Charles de Valois pour le prier d'indiquer quelque condition de paix. Une conférence fut assignée à Rodenbourg vers le commencement de mai. Gui de Dampierre s'y rendit avec confiance et y trouva Charles et Amédée, comte de Savoie. Charles lui déclara qu'il ne voyait point de paix possible, s'il ne se mettait lui et le reste de la Flandre, en la volonté du roi. C'était là une dure condition ; mais le comte était forcé de la subir bon gré mal gré. Et en effet, que pouvait-il faire seul, désarmé, sans ressources, au milieu d'un peuple dont la majeure partie le trahissait[5] ? Il y eut maintes délibérations ; le comte hésita quelque temps encore ; mais, une sorte de fatalité le poussant, il se livra, avec ses deux fils, Robert et Guillaume, et environ quarante chevaliers, à la disposition de Charles, qui lui avait juré que si dans un an la paix n'était point faite, il ramènerait le comte et tout son monde en Flandre. Gui de Dampierre, suivi de son noble cortége, partit donc en

(1) *Monachus Gandavensis*, 378.

(2) *Chron. de Fl. msc. de la Bibl. Imp.* nº 8380, fol. CXIX vº.

(3) J. Meyer. *Ann. Flandr. ad ann. MCCC.*

(4) Arch. de Fl. Or. parch. scellé, nº 3996.

(5) *Monachus Gandavensis*, 378.

compagnie de Charles de Valois. C'était un bien triste spectacle à voir que cette vénérable victime de l'adversité s'acheminant pour la seconde fois vers la terre d'exil avec les compagnons de son infortune, amis peu nombreux, il est vrai, mais fidèles et dévoués jusqu'à la mort[1].

Durant le voyage, Gui de Dampierre avait l'âme remplie de tristesse et d'amertume : « Sires, dit-il un jour à Charles de Valois et au comte de Savoie, voici la seconde fois, qu'au grand regret de mon cœur, je vais trouver le roi, mon souverain seigneur. Dieu permette que je sois plus heureux que la première ! Car, si j'en avais cru alors mes pressentiments, ma pauvre petite fille n'aurait pas été si longtemps en prison[2]. » — « Sire, répondit sèchement Charles de Valois, je ne sache personne qui vous ait contraint à prendre ce parti, et vous êtes seul cause de ce qui arrive[3]. » Quand le malheureux prince aperçut de loin la cité de Paris, il devint pensif et mélancolique ; son esprit semblait s'être égaré, et il ne se rendait plus bien compte de sa situation : c'est à peine s'il pouvait répondre aux paroles qu'on lui adressait[4]. La reine Jeanne, comme pour insulter à cette grande infortune, se mit, en superbe appareil, aux fenêtres du palais afin de se donner le spectacle de l'arrivée des Flamands. Le comte et son fils Robert passèrent sans se découvrir et les yeux baissés; mais Guillaume ôta son chaperon et salua respectueusement la reine, parce qu'il avait épousé la fille du connétable de France, Raoul de Nesle[5]. Parvenus au perron, en la grande cour de l'hôtel, les princes descendirent de cheval et montèrent les degrés, conduits par le comte de Savoie, qui les présenta au roi. Ils se mirent tous les trois à genoux ; et le vieux Gui, prenant la parole, implora grâce et miséricorde pour lui et la terre de Flandre. Charles de Valois, s'adressant ensuite au roi, rendit compte des conditions auxquelles ils s'étaient livrés et qui l'obligeaient à les ramener saints et saufs dans leur pays, si, au bout d'un an, la paix n'était point faite. Philippe-le-Bel regarda silencieusement les prisonniers. Impassible et sans répondre un seul mot à leur humble supplique, il donna d'un signe l'ordre de les faire sortir. Le comte et ses fils étaient atterrés ; ils eussent alors voulu être au bout du monde, dit un chroniqueur flamand ; car ils ne voyaient que trop qu'ils étaient tombés dans un nouveau piége et qu'on ne devait rien attendre de bon de l'implacable et astucieux conquérant de la Flandre[6]. Robert et Guillaume se jetèrent en pleurant dans les bras de leur père, tandis qu'on le menait dans une salle à part. Les braves chevaliers de leur suite avaient été mis sous bonne garde dans une autre aile du palais. Quant aux serviteurs des princes, on leur ouvrit les portes, en leur disant qu'ils pouvaient retourner en leur pays. A l'heure du dîner, le comte, ses fils et les barons flamands furent réunis dans une dépendance de l'hôtel appelée la Conciergerie. Pendant ce temps-là, le roi avait assemblé son conseil et délibérait. A peine le repas était-il terminé que des sergents royaux et gens d'armes vinrent prendre les prisonniers, pour les mener aux lieux où ils devaient être gardés. Afin de rendre cette captivité plus cruelle, le comte fut séparé

(1) Ces cinquante noms méritent d'être signalés à la postérité ; car en eux se personnifie, pour ainsi dire, à cette funeste époque, toute la nationalité flamande. Les voici donc, tels qu'un contemporain nous les a conservés : Godefroi de Royère, Guillaume de Steenhuys, Thierri de La Barre, Gérard de Moor, Jean de Lembeke, Gérard de Verbois, Guillaume de Mortagne, Jean de Rhodes, Guillaume de Knesselaere, Siger le Courtraisien, sire de Tronchiennes, Gauthier et Guillaume de Nevèle, Arnoul d'Audenarde, Alard de Roubaix, Jean de Bondues, Roger de Ghistelles, Philippe d'Axpoele, Richard Standaert, Bauduin de Jonghe, Jean de Menin, Gui de Thourout, Roger de Bernage, Jean van der Poele, Jean de Valenciennes, Michel de Merelbeke, Guillaume van Huysse, Gautier de Lovendeghem, Jean van Vaernewyck et Ivon son frère, Bauduin et Jean van Heule, Gérard de Maldeghem, le fils du seigneur de Sotteghem, Jean van Belle, Ivon Wenemaere, Jacques van Uutkerke, Jean de Gand, Thierri de Vos, Jean van Wevelghem, Bauduin de Passchendaele, Jean de Heyne, Bauduin de Roulers, Jean de Volmerkerke, les sires de Hondschoote, de Dadizeele, de Haveskerke, les trois frères de Wervick, Gautier, Thomas et Ivon. — V. *Ægidii li Muisis chron. ap. corpus chron. Flandriæ*, II, 189 et Custis, *Jaerboek van Brugge*, I, 260.

(2) *Chron. de Fl. msc. de la Bibl. Imp.* n° 8380, fol. CXXI. (3) *Ibid.* (4) *Ibid.*

(5) Meyer, *Ann. rerum Fland. ad. ann.* 1300.

(6) *Chron. de Flandre*, fol. CXXI v°.

de ses enfants. On le dirigea avec le sire Godefroi de Royère vers le donjon de Compiègne. Robert de Béthune, accompagné de Guillaume de Steenhuys, fut conduit au château de Chinon, près de Tours ; et Guillaume de Tenremonde, suivi du sire Thierri de La Barre, à celui d'Issoudun, dans le Berri. Quant aux autres chevaliers, on les dissémina en divers châteaux et endroits fortifiés de la France[1].

Ainsi, la Flandre n'avait plus de seigneur et passait sous la domination d'un maître étranger. Les liens qui unissaient au pays la race antique qui depuis cinq cents ans s'y perpétuait s'étaient un à un rompus. Cette patriarcale et belle famille de Gui de Dampierre se trouva bientôt dispersée par le vent de l'adversité. Jean, Gui et Henri, fils du second lit du malheureux captif de Compiègne, se réfugièrent à Namur. Ce fut alors un lieutenant du roi de France, Raoul de Nesle, qui gouverna la patrie des Bauduin Bras-de-Fer, des Robert de Jérusalem, des Jeanne de Constantinople. Les édits et ordonnances se rendaient au nom du roi, et les fleurs de lis se montraient partout où naguère se dressait fièrement le lion de Flandre. Quelques villes, telles entre autres qu'Audenarde, Tenremonde et Ypres surtout, étaient restées fidèles au comte. Charles de Valois les fit sommer de se rendre. Moins intimidées de cette menace que démoralisées par l'exemple des principales cités, elles firent à regret leur soumission à l'autorité royale, qui dès lors s'étendit sur tout le pays.

Cependant l'année touchait à sa fin et aucune espérance d'arrangement ou de paix n'était venue adoucir la peine des exilés. Le frère du roi avait juré de les ramener en leur pays. Ils le sommèrent de tenir cette promesse solennelle. Charles pria le monarque, avec instances, de lui permettre d'accomplir son serment; mais celui-ci, plus inflexible que jamais dans sa haine contre les Flamands, ne voulut rien entendre, ce dont le comte de Valois, homme loyal et probe, fut très-indigné. On dit que dès ce moment et pour ce motif, il résolut de quitter le royaume. Il partit en effet peu de temps après pour Rome, où l'appelaient des circonstances plus déterminantes. Il venait d'épouser Catherine fille de Philippe de Courtenai, lequel, à la mort de son père Bauduin II expulsé du trône de Byzance en 1261 par Michel Paléologue, avait hérité du vain titre d'empereur d'Orient. Charles, du chef de son beau-père, sollicita ce titre auprès de Boniface VIII et promit, si on le lui donnait, de faire reprendre à la chevalerie française le chemin de l'Asie. Le pape ne désirait rien tant que de signaler son pontificat par une nouvelle croisade. Il s'empressa de favoriser les vues du comte de Valois et lui confia le commandement des villes de l'Eglise en Italie. Charles fit alors un appel à la noblesse de France et réclama le concours de Robert de Flandre, dont, mieux que personne, il connaissait l'expérience et la valeur. Gui de Dampierre et ses fils, au bruit des projets de Charles, firent supplier le roi de vouloir bien les mettre en liberté et leur donner la grâce d'aller guerroyer outre-mer et reconquérir le trône fondé par leur aïeul, le glorieux empereur Bauduin. Cette dernière consolation leur fut cruellement refusée par le roi, dont la femme et les oncles, les comtes d'Artois et de Châtillon, excitaient encore le ressentiment.

Vers la fin de mai de l'année 1301, Philippe-le-Bel partit pour la Flandre accompagné de la reine Jeanne et d'un cortége nombreux de grands seigneurs parmi lesquels on remarquait le comte de Hainaut, que les Flamands appelaient *Sans-Merci* à cause de la haine acharnée qu'il leur portait[2]. Le roi avait voulu s'entourer de tout le prestige de sa puissance pour visiter ses conquêtes et imposer aux vaincus. Il prit sa route par Senlis, Pont-Sainte-Maxence, Verberie et Saint-Quentin, voyageant à petites journées, s'hébergeant dans les villes et les abbayes où on lui faisait grande fête de toutes parts. Arrivé en Flandre, il visita d'abord Douai, puis Lille, Courtrai et Gand, ordonnant qu'on le reconnût et saluât comme souverain seigneur et maître du pays. Il

(1) Voyez *Ægidii li Muisis chron. ap. corpus chron. Fland.* II, 189.

(2) Meyer, *ad ann.* 1301.

prétendait que toute la terre de Flandre avait fait retour au domaine de la couronne; que ce n'était plus même un fief, mais bien un accroissement du royaume. Il réunit la contrée au ressort du parlement de Paris, rendit des lois et ordonnances, renouvela et confirma partout les priviléges, reçut les hommages des villes, des barons et hommes de fiefs, institua enfin des magistrats et des tribunaux pour rendre la justice en son nom. Dans chaque endroit, il fut accueilli avec honneur et révérence; mais à Gand sa réception fut splendide : car en tout et pour tout les bourgeois de cette ville tenaient à faire les choses mieux que personne au monde. Les Gantois allèrent au-devant du roi vêtus uniformément de riches étoffes de trois couleurs; les échevins lui offrirent de superbes présents ; il y eut des fêtes, des tournois ; et le séjour du roi ne coûta pas moins de 27,000 livres[1].

Mais, pour son argent, la multitude s'était réservé le droit de réclamer à grands cris, sur le passage du roi, l'abolition d'impôts nouvellement établis sur diverses denrées, notamment sur la bière et l'hydromel, ce qui lui était fort sensible. A l'occasion de sa joyeuse entrée, Philippe-le-Bel accorda comme faveur la suppression demandée ; le peuple applaudit à cette mesure, mais l'aristocratie en fut vivement contrariée. L'institution des Trente-Neuf, bien que profitable au gouvernement de la cité, était devenue odieuse aux gens des métiers ; le roi la supprima; il voulait d'ailleurs que toute la Flandre fût exclusivement soumise à la juridiction de son parlement de Paris, et les Trente-Neuf formaient un corps dont la puissance ne laissait pas que d'être inquiétante. Il ordonna qu'à l'avenir quatre prud'hommes choisiraient annuellement vingt-six bourgeois pour régir la ville, treize échevins et treize conseillers. Les prud'hommes devaient être désignés par les magistrats sortants[2].

De Gand, le roi et la reine allèrent visiter Ardembourg, Dam, puis s'en vinrent à Bruges. Cette ville voulut rivaliser de luxe et de magnificence avec Gand. Mais les magistrats avaient, sous peine de mort, défendu que l'on demandât au roi la suppression d'aucun impôt. La multitude conçut de cette défense une indignation si profonde qu'elle resta muette et impassible devant le cortége du monarque. Philippe-le-Bel s'étonna beaucoup de ce silence[3]. Il dut lui paraître non moins significatif que les démonstrations bruyantes du peuple de Gand, et lui inspirer pour l'avenir de sérieuses réflexions. D'un autre côté, la reine Jeanne ne pouvait s'empêcher d'admirer, avec une secrète jalousie, le faste déployé devant ses yeux et dont en France elle n'avait pu se former une idée. Elle s'émerveillait en voyant ces églises innombrables, ces beffrois gigantesques attestant que le sentiment de la foi était aussi vif en Flandre que celui de la liberté ; ces maisons ou plutôt ces palais élevés par l'industrie et le commerce, et où l'architecture et la sculpture étalaient leurs plus riches fantaisies ; cette propreté et cet éclat, indices de bien-être et d'opulence, dont aucun pays n'offrait alors l'exemple. Femme jalouse, princesse orgueilleuse, Jeanne de Navarre était surtout révoltée de voir les dames de Bruges, dont la beauté est proverbiale, l'éclipser par la fraîcheur de leurs traits et la somptuosité de leurs parures. « Je croyais être seule reine en ces lieux, dit-elle avec dépit, et j'en vois plus de six cents ![4] »

Philippe-le-Bel ne resta pas longtemps à Bruges. Quand il y eut fait reconnaître son autorité par divers actes, il partit, emmenant avec lui Raoul de Nesle, qui avait eu le gouvernement du comté depuis la conquête. Le connétable était un seigneur doux, d'un caractère facile et qui avait administré le pays à la satisfaction de chacun. Le successeur que le roi lui donna n'offrait pas les mêmes garanties : c'était Jacques de Châtillon, oncle de la reine. On connaissait sa vieille haine contre les Flamands, et l'on n'attendait rien de bon de son caractère emporté, de sa nature chagrine et parfois cruelle. Le comte Robert de Boulogne, avec

(1) *Monachus Gandavensis*, 379.

(2) Dierickx, *Mémoire sur la ville de Gand*, I, 179.

(3) *Monachus Gandavensis*, 380.

(4) Meyer, *ad ann.* 1301.

1,200 chevaliers, était adjoint au nouveau gouverneur. En retournant en France, le roi visita sur sa route le magnifique domaine de Winendale, appartenant au comte de Flandre, puis il se rendit à Ypres et repassa par Lille et Douai. A Douai, Robert d'Artois épousa en secondes noces Marguerite, fille aînée de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut.

Philippe avait à peine mis le pied en France, que des troubles sérieux éclatèrent à Bruges. Le peuple y était dans de très-mauvaises dispositions depuis qu'on lui avait défendu de faire des demandes au roi. Sachant comment avaient réussi les réclamations des Gantois, il ne pouvait pardonner aux échevins de l'avoir empêché d'obtenir les mêmes avantages. Aussitôt après le départ de Philippe, les échevins rendirent une ordonnance statuant que les frais de la réception royale seraient acquittés sur les impôts de la ville, et que les dépenses faites par les corps de métiers seraient à la charge desdits corps. Une menaçante opposition se manifesta parmi la multitude. Il y avait alors à Bruges un homme jouissant d'un certain crédit chez les gens de métier. Il s'appelait Pierre Konynck, appartenait à une famille honorable et avait autrefois fait partie de la cour du comte de Flandre. Comme la plupart des personnes de qualité à cette époque, il s'était affilié à une corporation, celle des tisserands de drap, et en était devenu, par élection, le chef ou doyen. Son extérieur ne prévenait cependant point pour lui. Vieux, borgne, de petite taille, Konynck avait la plus vulgaire apparence; mais il était courageux, de bon conseil et fort actif dans l'exécution. Ignorant la langue française, il s'exprimait en flamand avec une grande facilité ; sa parole persuasive et animée lui gagnait tous les suffrages et lui avait fait sa popularité[1]. Il protesta au nom des tisserands, contre la décision du conseil échevinal et devint bientôt le patron des mécontents. On craignait son pouvoir ; le bailli royal de Bruges le fit arrêter et enfermer, avec vingt-cinq autres hommes marquants parmi le peuple, dans le fort appelé la Pierre-du-Comte (*s'Gravensteen*).

Alors les gens de métier se soulèvent, prennent les armes, se portent à la prison, délivrent Konynck et ses compagnons. Ce coup terminé, la tranquillité régna plusieurs jours, pendant lesquels le peuple, d'une part, les magistrats et les partisans du lis, d'autre part, s'observèrent avec des craintes mutuelles. Le gouverneur, Jacques de Châtillon, irrité de l'audace des Brugeois, qui n'avaient pas craint de briser les portes d'une prison royale, jura d'en tirer vengeance[2]. Il s'entendit avec Jean de Ghistelles, un des chefs des Léliaerts qui commendait à Bruges, et avec les magistrats de la ville. D'après leur conseil il réunit et aposta sous les murs cinq cents cavaliers, tandis qu'à l'intérieur tous les nobles s'armaient secrètement. Il avait été convenu qu'au son de l'*Angelus* du matin on tomberait à l'improviste sur le peuple ; mais celui-ci était prévenu du complot et avait pris ses mesures. Au signal convenu, des masses considérables descendent armées dans les places et dans les rues. Les nobles sont résolument attaqués et forcés à se réfugier dans le château contigu à Saint-Donat. La multitude assiége la forteresse avec impétuosité, l'enlève d'assaut, tue et blesse un grand nombre de chevaliers et en prend plusieurs. Le sire de Ghistelles épouvanté parvint à fuir ; le gouverneur, avec ses chevaliers, n'avait osé pénétrer dans la ville en révolution[3].

Alarmé des dispositions populaires, Châtillon manda son frère Gui, comte de Saint-Pol, et tous les chefs du parti français en Flandre. Des hommes d'armes furent convoqués de toutes parts, et l'on délibéra sur les moyens de mettre les gens de Bruges à la raison. C'était une guerre à mort qu'il fallait entreprendre ; des deux côtés on paraissait en craindre les résultats ; un arrangement fut proposé et accepté. Il portait que tous ceux qui se sentiraient coupables de conspiration se banniraient de la cité pour toujours, et que le reste du peuple se soumettrait aux décisions du gouverneur et de son frère. Pierre Konynck et ses amis quittèrent la ville, comptant bien y rentrer quand l'occasion se présenterait de secouer

(1) Meyer, *ad ann.* 1302.

(2) *Monachus Gandavensis*, 380.

(3) *Ibid.*

le joug de la tyrannie étrangère. Jacques et Gui de Châtillon vinrent alors résider à Bruges. Le gouverneur n'aurait pas demandé mieux que d'infliger des peines sévères aux rebelles et de faire tomber quelques têtes; mais il sentit qu'il était de son intérêt d'agir prudemment d'abord, sauf à montrer ensuite plus de rigueur[1]. Il importait avant tout de détruire la puissance de la ville. Il fit démolir les tours en pierre et en bois qui existaient à l'extérieur des murailles, jeter bas quelques-unes des portes, raser sur plusieurs points le rempart circulaire en terre et combler les fossés. Le peuple voyait avec tristesse ces travaux de destruction, car il attachait un grand prix à tout ce qui faisait la force et la gloire de ses foyers. Son orgueil national fut bien encore plus péniblement froissé quand il entendit les hérauts du gouverneur publier par les rues que, pour ses rébellions et désobéissances, la ville de Bruges avait forfait et perdu ses libertés, franchises et priviléges. Alors ce ne furent plus seulement les gens du commun qui gémirent, mais aussi les échevins, les bourgeois, tous ceux qui jusque-là soutenaient la domination française[2]. Ils virent qu'ils n'avaient rien gagné à changer de maître, et songèrent sans doute en ce moment au malheureux prince dont ils avaient causé la perte par leur inconstance et leur abandon. Ils interjetèrent appel au parlement de Paris, et y envoyèrent des députés chargés de soutenir cette importante affaire.

La révolte de Bruges avait eu lieu à la mi-juillet. Dans le courant de l'été et durant l'automne, le gouverneur construisit deux grandes forteresses, l'une à Lille, l'autre à Courtrai; il en commença une troisième à Bruges, qui ne fut jamais achevée. Il relevait en outre les châteaux et les places que le traité de Melun défendait de rebâtir. Pour subvenir aux dépenses que ces travaux nécessitaient il imposa de lourdes taxes, telles que Bruges, ville de franchises, n'en avait jamais subi : elles pesaient presque entièrement sur les artisans et le bas peuple; car Châtillon ménageait les grands et les riches, dont il voulait se faire un appui. Les ouvriers étaient contraints à payer le quart du prix de leur travail journalier. Quantité de personnes ne pouvaient plus suffire à leur existence, à celle de leurs familles, et aimaient mieux déserter leurs ateliers et demeurer oisives. Des plaintes et des doléances s'élevaient sans cesse de la part des maîtres de fabrique : ils exposaient que si les impôts n'étaient point allégés, toute industrie devait périr; mais Châtillon restait sourd à ces justes réclamations. L'on vit alors de nombreux commerçants, excédés de cette tyrannie sans exemple, quitter la Flandre et aller chercher fortune dans des contrées plus heureuses.

Il n'est pas de moyen que cet homme rapace n'employât pour pressurer la fortune publique. Il avait établi dans son hôtel même, à l'angle, près du pont nommé *Snakers-Brugge*, un bureau de perception pour une nouvelle taxe que les pauvres gens appelaient l'impôt du coin (*Hoek-tol*), et avec lequel, disait-on, il aurait tiré un droit de moûture des statues elles-mêmes[3]. Les amis du comte, les parents de ses fidèles compagnons de captivité, les enfants des nobles flamands tués dans les batailles ou dans les siéges en défendant la cause de leur maître, étaient l'objet de sa haine et de ses violences. Enfin cette oppression, dont il s'étudiait avec un instinct barbare à varier les formes, devenait de plus en plus odieuse et insupportable[4].

Dans le courant de l'hiver, les fils du comte, principalement Jean de Namur et Gui son frère, avec leur neveu Guillaume de Juliers, surnommé le Clerc, parce qu'il était chanoine de Maestricht et prévôt de l'église d'Utrecht, se réunissaient souvent à leurs amis, cherchant et discutant avec sollicitude les moyens de délivrer la patrie. Ils ne voyaient pas sans une profonde douleur les maux dont on l'accablait. La captivité de leur père, de leurs frères, de leurs braves serviteurs navrait aussi leur âme et y fomentait le désir de la vengeance[5]. Ils nouèrent des intelligences secrètes avec les partisans qu'ils avaient en Flandre; l'insurrection

(1) *Monachus Gandavensis*, 381. (2) *Ibid.*

(3) Meyer, *ad ann.* 1301.
(4) *Mon. Gand.* 379. (5) *Ibid.* 382.

audacieuse excitée par le doyen Konynck porta leur attention sur cet homme influent et valeureux. Ils se mirent en relation avec lui et l'engagèrent à retourner à Bruges ainsi que ses compagnons d'exil.

Pierre y revint en effet, et y prit plus que jamais l'ascendant que lui donnaient son éloquence et son habileté. Les tisserands, les foulons et tous les corps de métiers, heureux de retrouver un chef sous l'impulsion duquel ils pussent agir et faire éclater leur mécontentement, l'entourèrent de leurs énergiques sympathies. Non-seulement le bailli du roi et les échevins n'osèrent pas l'expulser de la ville; mais encore ils s'inclinèrent devant une telle prépondérance et restèrent comme paralysés[1].

Vers la fin de l'hiver, les envoyés brugeois chargés de soutenir l'appel dont on a parlé plus haut, revinrent désolés d'avoir échoué dans leur mission. Le parlement avait déclaré que les antiques priviléges de la cité étaient bien et dûment anéantis. Cette nouvelle répandit la consternation à Bruges; et tous les yeux se tournèrent alors sur Pierre Konynck, comme si la fortune des foyers domestiques reposait tout entière en lui. Son crédit et sa puissance s'accrurent à un tel point qu'il ne craignit pas de chasser loin des murs les ouvriers du gouverneur occupés à la démolition des remparts. Il déclara en même temps par lettre à Jacques de Châtillon qu'il n'avait pas le droit de toucher aux fortifications de la noble ville de Bruges, sans le consentement solennel du peuple. Le bailli, les échevins, les Léliaerts étonnés, intimidés, tremblants pour leurs têtes, s'enfuirent de la cité; et le doyen avec ses amis y resta comme souverain seigneur et maître[2].

Sur ces entrefaites et au mois de mars, un soulèvement populaire eut lieu à Gand. Il était de la même nature et avait les mêmes causes que celui de Bruges, ce qui fut un grand sujet de joie pour cette dernière ville. Jacques de Châtillon, assisté du bailli de Gand, venait de rendre une ordonnance qui remettait en vigueur les taxes sur les denrées, abolies par Philippe-le-Bel; et ce pour l'acquittement des 27,000 livres dépensées à l'occasion de l'entrée du roi et de la reine. L'article additionnel menaçait les opposants de la mort ou de l'exil. La communauté accueillit cette publication avec des frémissements d'indignation[3].

Vers le soir, à l'heure où les artisans sortent de leurs ateliers, des groupes se forment par la ville, on tient des colloques, on délibère; le soulèvement de Bruges avait monté les esprits. La résolution est prise de ne point travailler le lendemain, et de s'opposer de toutes ses forces au paiement de l'impôt. Le bailli, les échevins, les nobles et les partisans du lis, informés de cette grave agitation, passèrent la nuit en conseil. De grand matin ils s'armèrent au nombre d'environ huit cents, et se partageant par bandes de trente, de quarante et de cinquante hommes, se postèrent dans les rues et les carrefours pour contenir les mutins, empêcher les rassemblements, et saisir les gens de métier qui ne se rendraient point à leurs travaux.

La matinée se passa sans trouble, car une impulsion générale n'était pas donnée : la plupart des ouvriers allèrent même aux ateliers. Mais, à trois heures de l'après-midi, une troupe de Gantois, s'étant armée secrètement et ayant saisi la bannière du quartier, se répand sur la voie publique, et marche vers le beffroi pour sonner le tocsin. Le beffroi était gardé de manière à n'en pouvoir approcher; des bassins de cuivre sont alors apportés, on frappe dessus à coups redoublés, on court à travers la ville, on pousse des cris d'alarme. Alors de toutes parts, des fabriques, des maisons, des caves, sort une multitude immense brandissant des épées, des barres de fer, des bâtons, enfin tous les instruments de mort dont elle avait pu s'emparer. Les magistrats et les nobles cherchent à résister; mais, accablés par le nombre, ils se voient obligés de chercher un refuge dans le château contigu à l'église de Sainte-Pharaïlde. Les insurgés les y poursuivent : on entoure le château, et avant neuf heures il était forcé. Deux échevins et onze des principaux de la ville sont tués sur le coup; cent environ sont grièvement blessés; les autres,

(1) *Mon. Gandav.* 382. (2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

le bailli du roi à leur tête, menacés d'être égorgés jusqu'au dernier, implorent miséricorde et sont contraints de prêter serment au peuple[1].

Ainsi les Flamands apprenaient à leurs maîtres qu'on ne les domptait point facilement. Châtillon ne pouvait dissimuler sa fureur : en vain les gens sensés cherchaient-ils à lui faire entendre raison, lui conseillant de ménager un peuple chez qui dominaient le sentiment national et l'amour de la liberté, lui rappelant ce que disait Charles de Valois au roi de France : « Sire, les Flamands sont fiers, et c'est par la douceur qu'il les faut prendre. » L'arrogant et mal avisé gouverneur n'écoutait rien. Il n'avait à la bouche que des mots féroces et menaçants, et ne parlait que de pendre tout le monde[2].

Le roi de France n'envisageait pas sous son véritable point de vue la situation des esprits en Flandre : il ignorait peut-être les événements ; dans tous les cas, il n'y prêtait pas grande attention. Sa pensée tout entière était alors absorbée par la lutte fameuse qu'il avait engagée contre le pouvoir pontifical, dans la personne de Boniface VIII. Châtillon restait donc maître d'agir à sa volonté. Il continua de tyranniser une nation qui certes ne se serait pas donnée si facilement au roi de France, si elle avait pu prévoir qu'on la traiterait en pays conquis ; d'un autre côté la résistance s'organisait et devenait de jour en jour plus formidable.

Le 2 avril, les Gantois allèrent attaquer Lessines, où se tenait une garnison française. Ils s'emparèrent de cette petite ville, y mirent le feu et la rasèrent de fond en comble. Bruges était toujours au pouvoir de Pierre Konynck et du peuple. Le beau château de Mâle, domaine des comtes de Flandre, situé non loin de cette ville, avait été donné par Philippe-le-Bel à l'un de ses chevaliers, Gobert d'Espinoy, en récompense de services rendus lors de la guerre avec l'Angleterre. Gobert y faisait, par ses serviteurs, vendre du vin aux Flamands. Le 1er mai, il s'y trouvait quelques bourgeois de Bruges et entre autres Jean Breydel, doyen de la corporation des bouchers. Une querelle s'éleva entre les buveurs, et, à ce sujet, un des valets du sire d'Espinoy injuria Breydel. Le doyen était un homme de noble condition, qui autrefois avait fait partie de la cour du comte Gui avec son ami Konynck ; et pas plus que ce dernier il n'aimait les Français. Un coup de poignard fut la seule réponse qu'il fit à l'insolent valet. Gobert l'apprend et veut se saisir du meurtrier, qui avec les siens oppose une vive résistance. Le danger que courait Breydel, connu à Bruges, y jette aussitôt l'alarme ; sur-le-champ sept cents Brugeois, dirigés par le sire de Bornem, chevalier de l'ordre du Temple, se précipitent vers Mâle, dégagent leur concitoyen, et tuent Gobert d'Espinoy et plusieurs de ses gens.

Breydel, de retour en ville et vouant une haine à mort aux Français, jure de ne plus vivre que pour délivrer la patrie. Dès ce jour il devint, avec son confrère le tisserand Konynck comme un second tribun du peuple[3] ; son nom en flamand signifie bride ou frein, et l'on disait communément que Breydel briderait l'arrogance française[4].

Dans ces circonstances, Guillaume de Juliers, fils d'une fille du comte Gui, se rendit à Bruges, appelé par les citoyens. C'était un jeune homme d'un très-grand cœur, et qui déploya bientôt beaucoup de bravoure[5]. Comme nous l'avons dit, il avait d'abord embrassé l'état ecclésiastique ; mais, les persécutions prodiguées par le roi de France à sa famille l'exaspérant, il laissa l'église pour endosser une armure et venger les siens, de concert avec ses oncles Gui et Jean. Sa venue fut accueillie comme un bienfait par les habitants de Bruges, de Dam et d'Ardembourg. Il se mit sur-le-champ en rapport avec Konynck et Breydel, et devint le chef suprême des mécontents. Sous son étendard ils allèrent saccager et brûler la demeure du seigneur de Zieseele, un des principaux léliaerts et ancien ennemi personnel du comte de Flandre ; de là ils se portèrent sur le château de Mâle, fortifié et défendu par les Français. Après bien des

(1) *Mon Gand.* 383. (2) Meyer, *ad ann.* 1301.

(3) *Ibid.* 1302. (4) *Ibid.*
(5) *Monachus Gandavensis*, 383.

travaux et beaucoup de pertes, ils s'en rendirent maîtres et massacrèrent tous les assiégés sans miséricorde.

Ces heureux préludes accrurent l'ardeur belliqueuse des Gantois, quand ils les apprirent, et ils envoyèrent proposer aux gens de Bruges de conclure ensemble une alliance offensive et défensive. On accepta l'offre avec empressement ; par malheur elle ne put avoir d'effet ; car durant les pourparlers, les dispositions changèrent à Gand ; et, lorsque les députés y revinrent, on ne parlait plus que de paix et de tranquillité. Les principaux habitants, les premiers par la fortune et le rang, appartenaient presque tous au parti du lis ; ils craignaient d'ailleurs la puissance du roi, et tremblaient pour leurs biens. Ils firent tant par leur or et leurs belles promesses que le peuple rentra dans des voies pacifiques. Le gouverneur favorisait ces dispositions et se montrait tout autre qu'il n'avait été envers les Gantois, les ménageant et les flattant[1] ; car il prévoyait bien que, si les deux grandes cités de Gand et de Bruges réunissaient leurs efforts, il ne viendrait pas facilement à bout d'une telle insurrection. Toutefois il y en eut parmi les Gantois dont le patriotisme ne fléchit point et qui vinrent, au péril de leur vie, se joindre à ceux de Bruges[2].

Jacques de Châtillon pensa qu'il n'avait point par devers lui des forces suffisantes pour dompter les Brugeois. Il en délibéra avec l'évêque d'Auxerre et Pierre Flotte, chancelier de France, tous deux conseillers du roi, qui venaient d'arriver en Flandre. On fut d'avis de faire à Courtrai un appel à la noblesse et à tous les soudoyers du Hainaut, du Vermandois et de la Flandre pour anéantir ensuite la révolte et tirer un châtiment terrible des insurgés, quels qu'ils fussent[3]. Ces grands préparatifs de guerre ne laissèrent pas que d'intimider les Brugeois, déjà fort déconcertés depuis qu'ils n'avaient pu s'allier aux Gantois. D'autre part, le courage revenait aux Léliaerts ; et ils étaient dans les villes fort nombreux et fort prépondérants, plus habiles du reste à séduire par les paroles et l'argent qu'à payer de leurs personnes. Ils cherchaient à reprendre peu à peu leur influence sur le menu peuple, de façon qu'on ne devait plus trop se fier à lui : ce fut là ce qui détermina Guillaume de Juliers à se retirer momentanément de Bruges et à rejoindre ses oncles. Pierre Konynck demeura à Bruges, résolu de faire une dernière tentative pour émouvoir le peuple de Gand. Il s'y présenta escorté par quinze cents hommes de pied et cent arbalétriers. Il espérait gagner les cœurs par la séduction de ses paroles qui jamais n'avaient laissé les Brugeois insensibles[4].

Le doyen des tisserands employa toutes les ressources de son éloquence pour déterminer les Gantois à faire cause commune avec leurs frères de Bruges. Il leur représenta que les deux villes amies et alliées seraient invincibles ; que le salut du prince et de la patrie dépendait de cette union ; que les enfants du comte Gui, ces princes aussi braves que malheureux, étaient prêts à se mettre à leur tête, et que bientôt toute la Flandre viendrait se ranger sous ce lion naguère si glorieux, et maintenant avili, terrassé par des despotes étrangers.

Mais ces discours ne produisirent point d'effet ; car les nobles et les puissants de la ville, à force de dons et de promesses, avaient gagné le commun peuple, lui qui, peu de temps auparavant, s'était montré si courageux et si fier et avait fait ployer les genoux au bailli du roi de France. Il s'était opéré une telle révolution dans les esprits que ce bailli s'était relevé et avait reconquis toute son autorité. D'après son ordre, une forte troupe de citoyens armés alla se ranger en bataille devant Konynck et ses compagnons. Le brave tisserand, consterné de voir ses compatriotes si peu soucieux de la gloire et de l'indépendance du pays, ne jugea pas à propos d'engager le combat. C'était avec les Flamands et non contre eux qu'il eût voulu répandre son sang. Il regagna tristement la ville de Bruges et fit dire aux fils du comte qu'il fallait attendre des temps meilleurs.

Il reprit néanmoins courage quand il sut

(1) *Mon. Gand.* 384. (2) *Ibid.* (3) *Ibid.*

(4) *Ibid.* 385.

que les gens du lis, qu'il ne regardait plus comme les enfants de la patrie, avaient, de même qu'à Gand, séduit le peuple d'Ardembourg, abattu la bannière de Juliers et en sa place dressé les fleurs de lis. La ville était très-fortifiée : il l'attaque vigoureusement, s'en rend maître et tue les principaux d'entre les Léliaerts : après quoi il renverse les armes de France et redresse celles de Juliers ; car le jeune Guillaume avait planté son propre écusson sur les murs d'Ardembourg comme pour les mieux sauvegarder.

Le dévoûment de Pierre Konynck n'empêcha pas le peuple, presque toujours injuste quand il est malheureux, de lui montrer la plus déplorable ingratitude. A son retour à Bruges, les citoyens lui fermèrent les portes de la ville et l'auraient peut-être sacrifié s'ils l'eussent tenu entre leurs mains ; ils lui reprochaient leur situation désespérée, lui en voulaient d'avoir laissé partir Guillaume de Juliers, enfin et surtout ne pouvaient lui pardonner de n'avoir point réussi auprès des Gantois, sur l'alliance desquels ils avaient trop compté[1]. Pierre courba le front devant l'orage populaire, et pour le moment s'éloigna de sa ville natale, où, peu de temps auparavant, il était si puissant et si considéré.

Cependant Jacques de Châtillon marcha bientôt sur Bruges à la tête des troupes nombreuses qu'il avait rassemblées. Quand on connut son approche, la plus grande consternation se répandit dans la ville[2]. On était sans chefs, désorganisés : les Léliaerts se remuaient et intriguaient. Aucun espoir de résistance sérieuse ne restait plus au peuple. On convint alors d'envoyer au-devant du gouverneur des députés chargés de traiter de la paix. Les Brugeois consentaient à se soumettre à la sentence du conseil royal, mais il était stipulé qu'au préalable tous ceux qui craindraient d'être recherchés pourraient volontairement s'exiler de la ville.

Après quelques jours de délibération, ces conditions furent agréées ; le chancelier Pierre Flotte promit même que les Français entreraient en amis, sans armes, et au nombre de trois cents cavaliers seulement. En conséquence, l'on publia dans Bruges, le mercredi 23 mai, que tous ceux qui craignaient le résultat de l'enquête sur les troubles eussent à quitter la ville le lendemain avant la neuvième heure du jour. Plus de cinq mille citoyens se hâtèrent de partir et se dirigèrent sur Dam, Oudenbourg et Oostbourg, le port de Zwin et les rivages voisins, où ils s'établirent après en avoir chassé les Français. Le gouverneur avait envoyé à Dam ses cuisiniers et des approvisionnements considérables en vivres et en vins, destinés à la subsistance des gens de guerre. Les réfugiés qui avaient faim s'en emparèrent en tuant ceux qui s'y opposaient; le boucher Breydel était avec eux ; Konynck ne tarda pas à venir les joindre.

Ce ne fut point pacifiquement que, le jeudi 24 mai au soir, le gouverneur et Pierre Flotte, qui avaient laissé l'évêque d'Auxerre à Courtrai, firent leur entrée à Bruges. Au mépris des conventions, ils étaient accompagnés de dix-sept cents cavaliers bien armés et équipés, d'arbalétriers nombreux et d'un fort détachement de piétons. On assure qu'à la suite venaient aussi des chariots avec des tonneaux pleins de cordes pour pendre les rebelles[3].

Au milieu de cette troupe formidable, Châtillon, incapable de dissimuler sa colère, chevauchait, portant autour de lui des regards farouches et menaçants. Des expressions sanguinaires s'échappaient de ses lèvres, et la foule inquiète s'attendait à de prochains malheurs[4]. Dans la nuit, des gens coururent trouver les émigrés qui n'étaient qu'à quelques lieues de Bruges. « Seigneurs et amis, leur dirent-ils, si vous voulez sauver vos femmes, vos enfants, vos foyers, il n'y a pas de temps à perdre. Les Français sont dans nos murs prêts à tout massacrer, revenez au plus vite[5] ! » Sur-le-champ, tous se préparent et prennent la route de Bruges, résolus à vaincre ou à mourir. Konynck et Breydel sont à leur tête.

Châtillon, descendu à son hôtel, soupa avec le chancelier et les principaux barons qu'il avait amenés; après quoi il établit des pos-

(1) *Mon. Gand.* 385. (2) *Ibid.*

(3) Meyer, *ad ann.* 1302.
(4) *Monachus Gandavensis.* 386. (5) *Ibid.*

tes aux carrefours, à toutes les issues, puis il alla se coucher, se réservant de mettre le lendemain ses projets de vengeance à exécution. Les hommes de garde, fatigués d'une longue course, étaient partout à moitié endormis ; la ville semblait plongée dans un profond repos. Mais au milieu du silence de la nuit, les gens du peuple et des métiers s'armaient à petit bruit, se comptaient, prenaient leurs mesures. Quelques-uns, glissés dans les décombres des fortifications, épiaient vers les champs le signal des exilés. Au soleil levant, on les aperçut qui venaient[1].

Aussitôt, à l'intérieur, la multitude descend par les rues, et pour empêcher la fuite de l'ennemi, occupe et barricade les portes de Bouverye, de Sainte-Catherine et des Maréchaux, après en avoir égorgé les postes. Au même instant Breydel, le fer en main, pénètre par la porte de Spey et pousse une clameur terrible : « Citoyens de Bruges, s'écrie-t-il, voici l'heure de déployer le courage de nos aïeux, et notre cité sera libre aujourd'hui[2] ! » Une population furieuse l'entoure et l'escorte ; avec elle il avance jusqu'à l'église Saint-Paul et le pont Saint-Jean, tandis que les autres exilés se jettent dans la ville, les uns par les portes qu'on leur ouvrait, les autres par les brèches faites aux murailles à l'endroit où les fossés se trouvaient comblés. Ils étaient plus de sept mille ; car les paysans des environs avaient renforcé leur troupe. Suivi de tout ce monde, le brave Konynck, près de la porte Sainte-Croix, fait trois fois retentir les airs du cri de guerre des Flamands : Flandre au lion ! (*Vlaenderen den Leeuw!*) Et il gagne Saint-Donat, la place et l'église du Sauveur. Le mot d'ordre des conjurés était dans la langue du pays *Schild ende Vriendt* (bouclier et ami), dont la prononciation est fort difficile. Les Français auraient en vain cherché à en imiter le son[3]. La terreur, le trouble, le carnage se répandent alors à travers la ville. Le peuple exaspéré ne fait aucun quartier ; le sang coule à flots, les cadavres s'amoncellent dans les rues ; ceux que le bruit éveille et qui fuient épouvantés tombent comme ceux qui cherchent à se défendre. La mort furète dans les maisons ; les hôtes livrent leurs hôtes étrangers à cette horrible boucherie. Commencée dès l'aurore, elle ne finit qu'au soir, quand on ne trouva plus personne à tuer. Quinze cents chevaliers et deux mille soudoyers périrent en ce jour funeste. Le reste échappa comme par miracle, entre autres Châtillon et Pierre Flotte, qu'un noble Léliaert tint cachés dans son logis.

Le gouverneur avait couru au plus fort du carnage un grand danger ; son cheval était tombé mort sous lui ; et lui-même, en ce moment, eût été infailliblement égorgé, si un écuyer ne l'eût remis sur un destrier neuf[4]. A dix heures du soir, revêtu de la soutane de son chapelain, le gouverneur, suivi du chancelier et d'un seul valet, sortit et gagna la porte des Maréchaux. Elle était gardée par les Flamands ; les trois hommes s'acheminèrent vers le fossé de la ville, fort profond et rempli d'eau. Châtillon et Flotte le traversèrent heureusement, mais le serviteur qui ne savait pas nager s'y noya. Tremblants, éperdus, mouillés jusqu'aux os, les fugitifs marchèrent toute la nuit et arrivèrent le lendemain à Courtrai, où ils rejoignirent Robert, comte de Boulogne, Jean de Lens et Jean Vremyn, que le hasard avait également dérobés à la fureur des Flamands.

Les événements prirent dès lors en Flandre une tournure beaucoup plus favorable à la cause nationale. Les Français et les gens du lis avaient été frappés de terreur en apprenant le massacre de Bruges. Les enfants du comte et leurs amis profitèrent de cette panique pour relever de tous côtés la bannière du pays et prendre l'offensive. Guillaume de Juliers accourut d'abord à Bruges, où il était fort aimé des bourgeois et du peuple. Il fut accueilli avec enthousiasme, et chacun se cotisa pour les frais de la guerre. Comme tous les Léliaerts avaient disparu du territoire de Bruges en même temps que les Français, Guillaume en fut le maître absolu, et y leva des troupes pour assiéger le château de Winendale.

(1) *Monachus Gandavensis*, 386

(2) Meyer, *ad. ann.* 1302. (3) *Mon. Gand.* 387.

(4) *Ibid.*

Cette antique résidence des comtes de Flandre était entourée d'un large fossé et protégée par d'épaisses murailles et de hautes tours. Il n'était pas aisé de l'enlever d'assaut. Le jeune sire de Juliers la fit étroitement bloquer par une partie de son monde, et, vers la fin de mai, s'avança sur les territoires de Slipe, de Furnes, de Bergues, de Bourbourg, dont les habitants se soulevèrent à son approche contre la domination française, et se soumirent de grand cœur à son obéissance. Winendale se rendit après trois semaines de siége. Les Français eurent la permission de se retirer avec leurs bagages, et les Flamands vinrent rejoindre Guillaume devant Bergues. Le prince se trouvait alors maître de forces considérables. Il somma Bergues de se rendre. La ville était gardée par un gouverneur français nommé Payelle, que le comte d'Artois y avait installé avec une nombreuse infanterie et sept cents cavaliers. De solides fortifications protégeaient aussi la place. Il eût sans doute fallu beaucoup de temps pour s'en emparer; mais les gens de la ville étaient en très-mauvaises dispositions contre les Français et auraient ouvert les portes bien volontiers. Payelle, dans cette situation, ne crut pouvoir tenir et s'enfuit à Saint-Omer avec ses compatriotes et les Léliaerts. Guillaume, maître de Bergues, le fut bientôt de Cassel; néanmoins le château de cette ville, situé, comme on sait, au sommet d'un mont, résista aux efforts des Flamands. Jean d'Haverskerke et son fils Gilles, appartenant à la faction du lis, y commandaient et se défendirent de telle sorte que l'on fut obligé de renoncer à le prendre. Durant les opérations de Guillaume de Juliers dans la Flandre maritime et le 1er juin, Gui de Namur vint à Bruges avec des troupes allemandes qu'il avait prises à sa solde pour seconder le mouvement.

Après son père et ses frères retenus captifs en France, Gui se trouvait le chef de la dynastie flamande; il portait le même nom que le malheureux prisonnier de Compiègne, son caractère noble et valeureux était connu de tous; sa présence fut l'objet de grands transports de joie et ranima le courage des Flamands, qui voyaient en lui, plus encore peut-être que dans Guillaume de Juliers, le légitime représentant et le vrai défenseur des intérêts de la patrie[1]. De toutes parts, on prit volontairement les armes, et l'on accourut se ranger sous son drapeau. Le territoire de Courtrai et celui d'Audenarde rentrèrent dans le devoir. La citadelle de Courtrai avait pour commandant Jean de Lens, auquel Châtillon venait de laisser des vivres, des munitions de guerre et une garnison considérable. Gui de Namur assiégea vivement ce château.

Les Français perdaient du terrain de plus en plus. Les gens du lis, leurs auxiliaires, étaient dans les campagnes partout tués ou dispersés. Ils dominaient cependant encore à Ypres et à Gand, quoique dans ces deux villes les vœux du peuple et des corps de métiers fussent pour le comte[2]. Ypres ne tarda pas à faire sa soumission, et équipa même une troupe de cinq cents hommes de pied, tous vêtus de rouge et une centaine d'arbalétriers qu'elle envoya au siége de Courtrai.

Gand fut maintenu sous l'autorité du roi de France par l'influence des Léliaerts. Châtillon avait d'ailleurs eu soin de traiter cette ville avec une insigne déférence, lui accordant toutes les faveurs, libertés et priviléges qu'elle réclamait[3]. Naguère il l'avait empêchée de s'unir à celle de Bruges; maintenant que le corps entier lui échappait, il voulait à tout prix tenir la tête.

Mais déjà le gouverneur, par la faute de qui la conquête était gravement compromise, ne se sentait plus en état de soutenir la lutte à lui tout seul. Il laissa la défense de la ville et du château de Lille à Pierre Flotte, lequel avait juré de ne pas remettre les pieds en France avant d'avoir vengé sa honte sur les Flamands; puis il s'en alla trouver Philippe-le-Bel à Paris. Là il se répandit en plaintes amères sur la rébellion des Flamands, et s'efforça de faire passer son ressentiment et sa haine dans l'esprit du roi. Il retraça tous les affronts qu'il avait reçus, raconta l'arrivée des princes, parla de leur puissance, et surtout exagéra très-verbeusement l'outrage que la majesté royale avait

(1) *Mon. Gand.* 388. (2) *Ibid.* 389. (3) *Ibid.*

essuyé par la révolte et les massacres de Bruges[1].

La reine, nièce de Châtillon, partageant l'animosité de celui-ci contre les Flamands, contribuait toujours à exciter la colère du roi. Philippe assembla son conseil, et il fut décidé qu'une armée formidable envahirait de nouveau la Flandre insurgée. Le commandement en fut donné au comte Robert d'Artois, qui sur-le-champ fit appel à toute la noblesse de France, et à celle des pays que Philippe-le-Bel avait détachés de l'alliance flamande. » Ainsi, la Flandre, dit un de ses plus illustres enfants[2], allait encore se trouver comme un agneau parmi les loups. » En effet, seule contre toute la puissance française, seule contre des provinces rivales qui tournaient leurs armes sur son sein déchiré déjà par tant de plaies, seule enfin contre le monde entier qui semblait avoir conjuré sa perte, il ne lui restait plus qu'à vaincre ou à mourir.

Les dispositions du comte d'Artois allèrent vite. C'était un grand homme de guerre; la fortune avait jusque-là toujours secondé sa valeur, et nul, comme on sait, n'était plus animé contre les Flamands. Vers la fin de juin il se trouvait à Arras à la tête d'une armée où l'on comptait dix mille cavaliers d'élite, et environ cinquante mille arbalétriers et gens de pied. Il s'avança bientôt vers Lille pour ravitailler la garnison française de cette ville, et de là marcha sur Courtrai, dont la citadelle était encore assiégée par Gui de Namur. En ce moment une famine affreuse exerçait ses ravages à Gand, comme pour punir cette ville d'avoir trahi la cause nationale en continuant à subir le joug des Français. On n'y vivait que de pain d'avoine, et il n'y en avait pas même pour chacun. Nulle denrée n'arrivait plus des campagnes environnantes; car les habitants les avaient désertées afin de rejoindre le fils du comte au camp de Courtrai. Lorsque Guillaume de Juliers apprit l'invasion française, il s'empressa de quitter le siége du château de Cassel et d'accourir lui-même rejoindre son oncle, traînant à sa suite une multitude immense de Flamands occidentaux.

L'entrée du comte d'Artois dans la Flandre tudesque fut signalée par mille horreurs. Pas un château, pas une église, pas une chaumière ne resta debout : le feu dévorait tout sur son passage. Les femmes, les enfants, les vieillards servaient de jouets à la cruauté des Français, qui marchaient précédés de balais enflammés, indices de leurs projets destructeurs. « Percez de vos lances les sangliers, et éventrez les truies, » avait dit la reine en faisant allusion aux Flamands et surtout aux Flamandes, dont le souvenir blessait si âprement son orgueil féminin. On ne se montrait que trop fidèle à cet ordre : la fureur insensée des Français allait jusqu'à s'attaquer aux saints et saintes du pays dont les statues étaient décapitées à coups d'épées[3]!

Le 1er juillet, le comte Robert d'Artois était à deux lieues de Courtrai, et le lundi 8, dans l'après-midi, ses avant-gardes parurent en vue de la même ville. Pendant la semaine précédente, Robert avait organisé sa nombreuse armée et fait ses dispositions pour venir asseoir son camp aux environs de la ville, où il savait que devait s'être opéré le rendez-vous général des Flamands. Et, en effet, c'était là que les défenseurs du pays attendaient l'armée française.

A l'approche de l'ennemi, tous ceux qui, dans la Flandre, conservaient encore à leur prince et à leur patrie un cœur fidèle et dévoué, avaient pris les armes et étaient accourus se ranger sous le gonfanon de Gui de Namur. Guillaume de Juliers venait d'arriver avec ses troupes. Pierre Konynck et Jean Breydel, ces premiers et intrépides instigateurs de la résistance, ne s'étaient point fait attendre. Ils avaient amené toutes les corporations de Bruges, parfaitement équipées, pleines d'ardeur, brûlant à l'envi de déployer leurs riches bannières dans la bataille. Chaque ville, chaque canton, s'était hâté d'envoyer son contingent. L'on y voyait entre autres les gens de Furnes, du Furnes-Ambacht et de tout le littoral; ceux d'Ypres,

(1) *Monachus Gandavensis*, 389.

(2) L'historien Jacques Meyer, *Annales rerum Fland. ad ann.* 1303.

(3) *M n. Gand.* 390.

d'Audenarde, de la châtellenie d'Alost, de la Flandre zélandaise, six cents Namurois bien armés, dépêchés par le comte Jean au secours de son frère; enfin, sept cents Gantois qui avaient trouvé moyen de s'échapper secrètement de leur cité, sous la conduite d'un héros de la bataille de Woeringen, le chevalier Jean Borluut, dont ils étaient tous les parents ou les serviteurs. Deux nobles échevins de Gand, Bauduin Steppé et Jean van Coyeghem, s'étaient joints à ces braves gens; car le peuple ne contribuait pas seul à ce grand mouvement national. Quoique plus de cinquante barons flamands fussent retenus prisonniers en Flandre, que beaucoup d'autres du parti des lis figurassent honteusement dans les rangs français, un grand nombre de chevaliers suivaient néanmoins le lion de Flandre et prirent une honorable part à l'affranchissement de leur patrie. On retrouve dans cette phalange sacrée de l'aristocratie flamande, les noms glorieux de Heyne, de Gavre, de Raveschoot, de Ghistèle, de Lichtervelde, de Goethals, etc.

Le comte d'Artois avait, dès le 10 juillet, pris position à une demi-lieue de Courtrai sur le mont appelé Pottelberg, entre la Lys et le chemin de Sweveghem. Son armée était la plus belle qu'on pût voir et renfermait toute la fleur de la noblesse et de la chevalerie du royaume. En arrivant en Flandre elle fut encore renforcée par une troupe de Brabançons amenée par Godefroi, oncle du duc de Brabant, auquel, paraît-il, Philippe-le-Bel avait promis le gouvernement de la ville et châtellenie de Gand. Robert la divisa en dix corps, dont il donna le commandement à divers princes ou barons expérimentés : Jacques de Châtillon, entre autres, eut la conduite du sixième corps; et lui-même garda celle du cinquième, où se trouvait toute la noblesse d'Artois, Thibaut II, duc de Lorraine, le comte de Boulogne et le comte de Hainaut.

Gui de Namur, en apprenant l'arrivée des troupes royales, renforça la garnison de Courtrai, dont le château, défendu par les Français, avait jusque-là résisté à tous les assauts. Par ce moyen, il tenait les assiégés en respect du côté de la ville; à l'extérieur, les archers et les arbalétriers d'Ypres, gardant les issues du fort, les empêchaient de faire diversion au profit de l'armée française.

Aussitôt que l'ennemi parut sur le Pottelberg, les Flamands fermèrent les portes de Courtrai : un détachement expédié par Robert d'Artois vint tenter une attaque vers celle qui mène à Tournai. On se battit jusqu'au soir; il y eut de beaux faits d'armes : un chevalier normand, nommé Mertelet, et Philippe van Hofstade se précipitèrent l'un sur l'autre avec tant de fureur, qu'ils se transpercèrent mutuellement de leurs lances.

Le mercredi, un peu avant le jour, on vit luire un feu au sommet de la plus haute tour du château de Courtrai. C'était un signal pour le comte d'Artois; et bientôt l'armée française, descendant du Pottelberg, fit un mouvement vers l'est et se porta en ligne parallèle au front des Flamands échelonnés dans une position fort habilement choisie eu égard à la grande supériorité de la cavalerie française. En effet, ils avaient la Lys à dos et se trouvaient de ce côté à l'abri de toute attaque : leur droite s'appuyait sur les retranchements de la ville; tandis que leur front et leur gauche étaient protégés par le ruisseau de Groningue, qui, partant de Courtrai, s'étend assez loin dans la campagne, puis forme un coude pour s'aller jeter dans la Lys. Des prairies marécageuses règnent le long de ce fossé, devant lequel, à deux portées d'arc, s'en trouve un autre appelé le Neerlander et qui fait le même circuit que le premier. Ce double obstacle devait rendre la manœuvre des chevaux très-difficile.

Le soleil levant fit voir aux Flamands la chevalerie française en ordre de bataille, les étendards flottants, les chevaux caparaçonnés. Les troupes ennemies étaient disposées en trois grands corps d'armée, car Robert d'Artois avait alors changé ses dispositions. Le moment décisif approchait : un grand silence et un ordre parfait régnaient parmi les soixante mille hommes sur la valeur desquels reposait le salut de la Flandre. Ce n'était plus cette multitude confuse et indisciplinée se livrant au sein des villes à la fougue de ses emportements; mais une grande réunion d'hommes venus

volontairement, sous l'influence d'une même pensée, et résolus, avec le calme du dévoûment et de la force, à vivre libres ou à mourir. Tous étaient bien armés, les uns de lances, les autres de longues épées ou de masses hérissées de pointes de fer, qu'ils appelaient ironiquement *godendagen* ou *bonjours*. Rangés sous leurs bannières respectives, impassibles et appuyés sur leurs instruments de combat, ils se confessèrent comme ils purent à des moines qui, en grand nombre, avaient voulu suivre leurs compatriotes et parcouraient les lignes. Un prêtre éleva le saint viatique en face de toute l'armée ; et chacun alors, pour montrer le désir qu'il avait de participer à la sainte communion, se baissa dans un religieux recueillement et porta vers ses lèvres un peu de cette terre de la patrie, pour laquelle il allait répandre son sang.

En ce moment un brouillard sortant des marais, obscurcit la clarté du soleil et déroba les deux armées à la vue l'une de l'autre. Gui de Namur, son neveu Guillaume et les principaux chefs flamands seuls à cheval, car tous les destriers avaient été mis de côté comme inutiles, parcoururent les rangs : « Le soleil se cache, disait Gui; tant mieux, il ne nous gênera pas. Bonnes gens, voici bientôt l'heure. Les rangs toujours serrés et l'œil devant soi. Frappons alors à grands coups! Pas de prisonniers, pas de butin; la mort sur-le-champ pour quiconque désobéit à cet ordre : c'est notre pays qu'il convient de conquérir; ce sont nos foyers, nos femmes, nos enfants qu'il faut sauver ; ce sont nos seigneurs, depuis si longtemps misérables dans les prisons de France, qu'il faut venger! Il ne s'agit pas de songer à autre chose. Ces gens-là, mes bons amis, vont nous attaquer comme des loups, défendons-nous comme des loups. Par saint Georges, j'ai bon espoir! voyez ces corbeaux qui voltigent au-dessus de leurs têtes : on dit que depuis douze jours pas un de leurs mille et mille chevaux n'a henni. Comment voulez-vous que Dieu protége ceux que notre saint-père le pape vient d'excommunier? Allons, courage, vous tous mes braves compagnons, et n'oublions pas le noble cri de nos aïeux : « Flandre au lion! »

— Soixante mille voix répétèrent d'un seul élan : Flandre au lion!

Gui et Guillaume, afin de redoubler encore l'ardeur de leurs troupes, créèrent sur le front de l'armée plusieurs nouveaux chevaliers, en tête desquels on remarquait les deux Brugeois fameux qui avaient les premiers soulevé la Flandre : le tisserand Konynck et le boucher Breydel.

Cependant le comte d'Artois vint à cheval, en compagnie du connétable Raoul de Nesle et de plusieurs seigneurs, reconnaître la position des Flamands. Il les trouva formés en un seul corps long et épais et retranchés derrière le ruisseau de Groningue, tandis que leurs archers garnissaient en avant le ruisseau du Neerlander. On n'apercevait pas chez eux ces magnifiques armures qui luisaient en si grand nombre dans l'armée française : c'était une masse compacte, d'un aspect sévère et imposant, comme un mur de fer, derrière lequel s'abritaient des gens vigoureux et forts, couverts de justaucorps de buffle, et n'ayant d'autres signes distinctifs que les bannières des châtellenies, des villes et des métiers. Il ne s'y trouvait pas un seul cheval : les chefs eux-mêmes avaient envoyé leurs palefrois à Courtrai.

Robert d'Artois, en considérant les deux armées, ne put s'empêcher de témoigner un orgueilleux dédain pour les Flamands : il s'indignait de voir sa brillante chevalerie obligée d'en venir aux mains avec de si pauvres gens; mais le connétable hocha la tête, pensant en lui-même que ces pauvres gens pourraient bien avoir les bras aussi solides que le cœur. Les sires de Barlas, de Piémont et de Mantoue, vieux guerriers très-expérimentés et capitaines des compagnies étrangères d'archers que le roi avait prises à sa solde, s'approchèrent du connétable : « Pour Dieu, beau sire, lui dirent-ils, permettez-nous d'engager la bataille avec notre cavalerie légère, habituée à escarmoucher et à charger de concert avec nos archers et gens de pied. Nous couperions les Flamands du côté de la ville, et, les attaquant sur plusieurs points à la fois, nous leur donnerions de la besogne jusqu'au soir. Vous savez que ces gens-là mangent et boivent toute la journée, c'est leur habitude;

quand ils auront faim ils lâcheront pied; vous alors avec la chevalerie tomberez sur eux et pas un n'échappera. Ce serait grande folie que de faire embourber la fleur de la noblesse à travers les fossés et marécages, et l'exposer à trébucher en arrivant sur ce ramassis de vilains. » Le connétable goûta fort cet avis, il en parla au comte d'Artois; mais celui-ci se fâcha de ce qu'on prétendait empêcher les chevaliers, en selle et tout armés, de se mouvoir, et n'en voulut plus entendre un mot. Raoul de Nesle et les seigneurs étrangers se retirèrent déplorant l'obstination du comte.

A sept heures du matin, les Français n'étaient plus qu'à deux traits de flèche devant les archers flamands postés le long du Neerlander. Robert d'Artois fit sonner la charge, un détachement de chevaliers se précipita vers le fossé; il était plus large qu'on ne le pensait et en outre des plus fangeux. Les chevaux ne purent le franchir et restèrent engagés dans la boue jusqu'aux arçons[1], les archers alors fondirent à coups de flèches sur les cavaliers; pas un n'échappa. « Sire, cria le connétable au comte, il y a des hommes et des bêtes morts dans le fossé, il n'est pas un cheval de bataille qui veuille maintenant le passer et qui ne recule effrayé; pour l'amour de Dieu, changez votre plan de combat : simulons une retraite; les Flamands nous suivront au delà de ces ruisseaux, et alors nous en aurons beau jeu[2]. » — « Par le diable, reprit le comte d'Artois pâlissant de colère, voilà un conseil de lombard! avez-vous peur de ces loups, ou plutôt n'auriez-vous pas de leur poil? » Il faisait allusion au mariage de la fille du connétable avec Guillaume de Termonde, second fils du comte de Flandre. Cette brutale suspicion fut très-sensible au vieux Raoul de Nesle. « Cher sire, répondit-il, si vous voulez seulement me suivre au milieu des ennemis, je vous mènerai si avant que vous n'en reviendrez plus! »

La cavalerie s'ébranla et le passage s'effectua enfin sur divers points, mais avec de grandes pertes. Il fallut la rallier et la remettre en ordre. Pendant ce temps-là, les arbalétriers avaient trouvé moyen de traverser le premier ruisseau : ils vinrent en ordre très-serré, sous le commandement du sire de Barlas, couvrir la cavalerie dans la plaine; et comme les archers flamands se repliaient sur leur corps de bataille, derrière le ruisseau de Groningue, ils leur décochèrent une telle quantité de carreaux que le ciel en était obscurci[3]. Les archers ripostaient tout en continuant leur retraite; leurs flèches venant à diminuer, ils hâtèrent le mouvement. Aussitôt les Français, jetant leurs arbalètes et se couvrant de leurs boucliers, se disposent à les poursuivre avec impétuosité, l'épée dans les reins, quelques-uns même s'étaient déja élancés au-delà du ruisseau de Groningue. Les barons trépignaient de voir que la bataille allait s'engager sans eux : « Seigneur, dit le sire de Valepayelle au comte d'Artois, ces vilains feront tant qu'ils remporteront l'honneur de la journée; pour ne point nous battre, il vaudrait tout autant nous en aller[4]. » — « Vous avez par Dieu raison, beau sire; — allons! Mont-joie et Saint-Denis! en avant[5]! »

Deux corps d'armée s'élancent; le troisième, commandé par le comte de Saint-Pol, devait former la réserve. Les chevaliers, dédaignant de se détourner, se meuvent à travers la masse de leurs propres gens de pied, l'entr'ouvrent, écrasent des hommes par centaines, et, après avoir mis un effroyable désordre dans les rangs, arrivent devant le ruisseau de Groningue et les Flamands[6]. Alors commence une scène terrible; c'est à qui traversera le fossé : les premiers qui avancent trébuchent pêle-mêle avec leurs montures, d'autres suivent et ont le même sort. Le fossé se comble d'hommes et de chevaux criant et se débattant[7]; ce spectacle n'arrête pas le gros de l'armée; c'est un pont tout formé : l'on passe dessus.

Les Flamands n'avaient pas bougé : les rangs serrés, et le fer des lances en avant, ils reçoivent le choc intrépidement; leur ligne est percée en quelques endroits, mais

(1) G. Guiart. *Royaux lignages*, éd. Buchon, *v.* 6029.
(2) *Ibid. v.* 6048.
(3) *Ibid. v.* 6104. (4) *Ibid. v.* 6133. (5) *Ibid. v.* 6139.
(6) *Ibid. v.* 6142. (7) *Ibid. v.* 6189.

une multitude d'hommes et de chevaux avaient succombé. A l'instant où se donnait cette charge, une mouette de mer au plumage noir vint voltiger au-dessus des Français. « Amis, la victoire est à nous! s'écria Gui de Namur transporté de joie et montrant la mouette, je ne voudrais pas pour mille livres de gros que cet oiseau funèbre eût plané sur nos têtes. » Cet incident fit une grande impression sur l'esprit superstitieux des Flamands et les remplit d'une nouvelle ardeur.

La mêlée devint bientôt générale. A l'impétuosité désordonnée de la chevalerie française, les Flamands opposaient un sang-froid mortel; tous leurs coups portaient et souvent avec tant de force sur les armures de fer des ennemis que lances et massues se fendaient jusqu'aux poignées. La terre était jonchée de morts et de blessés; l'air, obscurci par le brouillard et des nuages de poussière, retentissait du bruit des armes et d'affreux gémissements[1].

Les princes et les barons flamands, à pied, en tête de leurs gens, donnaient partout l'exemple du plus brillant courage. Après le passage du fossé, Gui de Namur se vit attaquer avec une fureur sans égale : accablés par le nombre, son corps de bataille et une partie de son aile gauche furent peu à peu refoulés jusque vers l'abbaye de Groningue dans l'angle formé par la jonction du ruisseau et de la Lys. Plusieurs de ses hommes se sauvèrent même effrayés le long de la rivière, où quelques-uns se noyèrent en voulant s'échapper; d'autres s'enfuirent vers la ville, mais les Yprois, postés devant la citadelle, les ramenèrent à coups de traits qui en tuèrent bon nombre. Le comte implora, dit-on, en ce moment critique, l'assistance de Notre-Dame de Groningue, tout en ralliant les siens de la voix et du geste. La troupe qui l'entourait s'éclaircissait de plus en plus.

Cependant l'étendard flamand flottait encore : le brave qui le portait, Soyer Loncke, quoique abattu plusieurs fois, s'était toujours relevé, agitant le lion de Flandre au-dessus de la tête de son noble seigneur. Bauduin de Papenrode, vicomte d'Alost, armé d'une énorme massue, se battait au plus fort de la mêlée, côte à côte avec son ami le sire de Renesse; tous les deux aperçurent la détresse du comte, s'élancèrent à son secours, suivis d'une poignée de Flamands, et rétablirent le combat, qui devint alors aussi terrible en ce lieu qu'il l'était un peu plus loin, où Guillaume de Juliers faillit également être écrasé par le choc effrayant de l'ennemi. Godefroi de Brabant s'était enfoncé dans les premiers rangs de l'armée flamande avec une telle rage que Guillaume et son porte-bannière avaient été jetés rudement à terre; ils se relevèrent aussitôt, et Guillaume reprit si vivement l'offensive que Godefroi et son cheval tombèrent percés de mille coups. Un javelot pesant, lancé à toute volée contre Guillaume de Juliers, rebondit sur son haubert, et ne l'ébranla point. Ceux du Franc de Bruges semblaient faiblir; Guillaume et le sire de Renesse, revenus près de là, les ramenèrent à la charge et au cri de : Flandre au lion! En peu d'instants l'action redevint acharnée sur ce point.

Le connétable Raoul de Nesle et son frère s'y portèrent et furent bientôt couverts de sang et de blessures. Jean Borluut et quelques Flamands, qui connaissaient et estimaient le connétable, lui crièrent de se rendre; mais le féal et valeureux guerrier se rappela à cette heure suprême la parole du comte d'Artois. Il ne voulut point survivre et périt avec son frère.

Guillaume de Juliers combattait avec une animation si frénétique que le sang lui jaillissait des narines. Un de ses écuyers, Jean le Flamand, s'en aperçoit, lui délace sa cotte d'armes pour lui donner le temps de reprendre haleine, et se précipite au milieu des Français en criant : « Voici encore Guillaume de Juliers[2]!... » Le porte-bannière de ce prince, terrassé cinq fois, se releva cinq fois, tenant et agitant son étendard, qu'il ne lâcha point. Jamais on ne vit pareil carnage : les cadavres s'amoncelaient sous les coups des Flamands. Les plus grands seigneurs de France, entourés et abattus par les godendags, expiraient de cruelle façon.

(1) *Monachus Gandavensis*, 391.

(2) Louis de Velthem, p. 51.

Le gouverneur de Flandre, Jacques de Châtillon, périt en ces lieux égorgé par un de ces vilains qu'il se plaisait tant jadis à tyranniser; son ami, le chancelier Pierre Flotte, cria en vain merci, il devait subir un sort pareil.

A neuf heures le massacre continuait. Les rangs de la chevalerie rompus et dispersés s'éclaircissaient de plus en plus; les arbalétriers, les archers étaient à la débandade, et partout les Flamands résistaient unis, serrés, implacables : la victoire se déclarait pour eux.

Le comte d'Artois, transporté de rage et de désespoir, ne put rester simple spectateur de ce désastre. Jusque-là il s'était tenu de l'autre côté du ruisseau avec un groupe de chevaliers d'élite, croyant qu'il ne fallait pas tant de nobles gens pour écraser ce qu'il appelait une bande de loups. Il donne de l'éperon à son cheval, et, suivi de tout son monde, s'élance à l'autre bord du fossé et pénètre au milieu du théâtre funèbre où il devait jouer un sanglant et dernier rôle. Parvenu par bonds impétueux au-dessus des morts et des mourants jusqu'à l'étendard de Flandre, le comte l'avait saisi et le secouait violemment pour s'en emparer tandis que les haches et les massues retombaient sur lui à coups redoublés. Il en arrache un lambeau, mais la secousse lui fait perdre un étrier : il reste en selle néanmoins et continue à se battre; son cheval est blessé, lui-même est inondé de sueur et de sang[1].

Il y avait parmi les Flamands un homme qu'on voyait depuis le commencement de l'action déployer au-dessus de tous ses compatriotes le plus indomptable courage, la plus féroce énergie : c'était un frère-lai de l'abbaye de Ter Doest, aux environs de Bruges; il s'appelait Guillaume van Saeftingen. Lorsque Jean de Renesse, seigneur de son village, partit pour combattre les Français, Guillaume travaillait dans la campagne à la récolte de ses foins; on vint lui dire que l'ennemi s'avançait vers Courtrai et qu'il n'y avait plus de temps à perdre : aussitôt il dételle les deux juments de son chariot, en vend une pour quelque argent, une épée et un godendag, monte sur l'autre et court vers le champ de bataille en compagnie d'un carme de ses amis, qu'un brûlant patriotisme avait également entraîné. Guillaume n'eut pas plutôt aperçu l'écusson du comte d'Artois que d'un bras vigoureux il écarte la presse des hommes d'armes, arrive devant le prince et lui assène un coup de massue dans la poitrine; un second coup sur la tête du cheval fait tomber l'animal, qui roule à terre avec son noble maître. Robert d'Artois, les bras étendus et d'une voix défaillante, demande s'il ne se trouve pas là un chevalier auquel il pût rendre son épée. On lui répond brutalement qu'on n'entend pas le français, et qu'il est défendu de faire des prisonniers. On l'entoure, on le presse, on le frappe et il expire. Un boucher de Bruges, qui déjà venait de lui trancher le bras d'un seul coup de hache, lui tira la langue, la lui coupa, et après la bataille fit hommage à Jean Van der Marckt de cet horrible trophée.

La mort du comte d'Artois et la prise de son étendard par le chevalier Hugues Buttermann, d'Arckel, enleva tout courage aux Français. Ce fut alors une véritable boucherie. Les Flamands se jetèrent avec une furie nouvelle sur ce qui restait de chevaliers au milieu d'eux; hommes et chevaux tombaient aux cris mille fois répétés de : Flandre au lion! et venaient grossir les monceaux de cadavres dont la plaine était couverte.

Cependant la réserve, commandée par Gui de Saint-Pol, n'avait pas encore donné. Ce prince, immobile et terrifié, regardait, les yeux hagards, l'épouvantable drame qui se déroulait sur l'autre rive du fossé et ne bougeait pas. Un de ses hommes d'armes nommé Le Brun s'avança vers lui, et lui montrant le lieu d'extermination : « Lâche que tu es, lui dit-il, venge ton frère ou meurs comme il est mort! » Gui ne répondit point et s'enfuit entraînant beaucoup de nobles sur ses pas. Le Brun rallia les comtes Robert IV de Boulogne, Jean I[er] de Dammartin, Robert V de Clermont et Louis son fils, ainsi que les chevaliers français ou hainuyers qui avaient échappé au massacre et repassé le ruisseau de Groningue. Cette troupe s'avança en bel ordre de bataille vers

(1) Guill. Guiart, *v.* 6199.

les longues prairies pour tomber sur l'aile gauche des Flamands, tenter un dernier effort et sauver les débris fuyants de l'armée française. Mais ce mouvement avait été prévu; Gui de Namur avec la gauche et Guillaume de Juliers avec la droite de leurs troupes en bon ordre et toutes bannières au vent, firent une conversion qui enveloppa la valeureuse phalange. Elle fut écrasée comme le reste; et dans la mêlée les foulons de Bruges ayant trouvé le sire de Bourbourg, un des principaux Léliaerts, lui ouvrirent le corps depuis le ventre jusqu'à la tête.

Grand nombre de nobles brabançons, échappés à cet immense carnage, couraient à pied à travers les Flamands, criant *Vlaenderen den Leeuw!* pour sauver leurs têtes. On les reconnut bientôt à leurs armoiries, et le comte Gui les fit massacrer sur l'heure même dans un champ qui s'appela dès-lors et s'appelle encore aujourd'hui les prairies amères (*Bitter-meersch*) ou les prairies sanglantes (*Bloed-meersch*).

Pendant tout le jour on poursuivit les fuyards à travers champs et sur toutes les routes environnantes jusqu'aux portes de Lille et de Tournai. Beaucoup périrent encore. Sur le lieu du combat, la nuit, à la lueur des torches on acheva les blessés, on dépouilla les morts et un immense butin fut le résultat de ces barbares investigations. La citadelle de Courtrai restait au pouvoir des Français : ceux-ci, durant la bataille, avaient cherché à faire diversion, tantôt en essayant des sorties repoussées chaque fois par les gens d'Ypres, tantôt en brûlant les plus grandes et les plus belles maisons de la ville ; bientôt ils se rendirent et eurent la vie sauve, car on était rassasié de sang.

Ainsi fut détruite cette magnifique armée avec laquelle le roi de France s'était flatté d'anéantir la puissance flamande. Sept mille cavaliers parmi lesquels on comptait soixante-trois princes, ducs et comtes, près de sept cents seigneurs baronnets et onze cents nobles, enfin vingt mille hommes de pied au moins se trouvaient couchés dans la plaine de Courtrai; et, comme le dit un historien flamand, « ce qui naguère faisait la gloire et l'orgueil des Français n'était plus que du fumier, ne formait plus que la vile pâture des vers[1]. » Sept cents éperons d'or ramassés sur le champ de bataille furent appendus comme monuments de la victoire aux voûtes de l'église Notre-Dame de Courtrai.

XX

GUI DE DAMPIERRE. 1302-1304.

Réjouissances en Flandre à cause de la bataille de Courtrai. — Reprise des hostilités. — Siége de Lille. — Reddition de Lille et de Douai. — Courses et pillages en Artois. — Capitulation des châteaux de Cassel et de Tenremonde. — Dispositions du roi de France pour recommencer la guerre. — Il marche de nouveau contre la Flandre. — Son départ subit et imprévu. — Cause singulière de cette retraite. — Incidents divers. — Prise de Lessines par les Flamands. — Guillaume de Juliers provoque Gauthier de Châtillon, connétable de France. — Tentative malheureuse de Guillaume contre Saint-Omer. — Scandaleuse conduite de ce prince. — Expédition en Zélande. — Siége de Ziricksée. — Arrivée en Flandre de Philippe de Chieti. — Réorganisation de l'armée. — Echec des Flamands près de Saint-Omer. — Prise et sac de Térouane. — Nouvelles dévastations en Artois. — Siége de Tournai. — Dévouement de François de Staples. — Trêve entre le roi de France et les Flamands — Délivrance momentanée du comte Gui de Dampierre. — Il revient en Flandre et se retire au château de Winendale. — Sa *dernière devise*. — Seconde expédition de Gui de Namur en Zélande. — Avantages remportés par les Flamands. — Reprise du siége de Ziricksée. — Conquête de la Hollande méridionale. — Expiration de la trêve avec la France. — Le comte de Flandre retourne en prison. — Philippe-le-Bel s'avance pour la cinquième fois à main armée contre la Flandre. — Escarmouches aux frontières d'Artois. — Le roi s'avance vers Tournai. — Philippe de Chieti et l'armée flamande se portent dans la même direction. — La flotte française aux ordres de l'amiral Reynier Grimaldi cingle vers la Zélande. — Ardeur intempestive de Gui de Namur. — Il se fait vaincre sur mer par l'amiral, et tombe en son pouvoir. — Bataille de Mons-en-Pevèle. — Mort du comte Gui.

La bataille de Courtrai fut pour les Flamands une éclatante revanche de celle de Bouvines. Autant la joie avait été grande en France lors du retour triomphal de Philippe-Auguste, autant la douleur était maintenant générale en voyant arriver les faibles débris d'une armée si nombreuse et si belle à son départ. Jamais tant de nobles personnages n'avaient péri en une seule ba-

(1) Meyer, *ad ann.* MCCCII.

taille, et il n'existait pas dans tout le royaume une seule famille qui n'eût à pleurer la perte de quelqu'un de ses membres.

En Flandre, au contraire, l'espérance et le courage remplacèrent l'abattement et le deuil. Partout éclatèrent des témoignages publics d'allégresse ; partout on rendit des actions de grâce au Ciel, qui venait de sauver la patrie d'une ruine imminente. A Courtrai, cet heureux événement fut célébré par des réjouissances dont le souvenir s'est perpétué jusqu'à notre temps dans une fête populaire appelée *Vergaederdagen* (le jour du rassemblement). Vers le milieu du mois de juillet, les hommes et les femmes du peuple vont par la ville demandant de porte en porte les vieux habits, qu'ils revendent ensuite, comme leurs aïeux avaient fait autrefois des riches vêtements arrachés aux cadavres des nobles français; puis, un joueur de violon à leur tête, ils se rendent processionnellement sur le Pottelberg, où ils passent la journée à s'enivrer de bière et de genièvre.

Une chapelle dédiée à Notre-Dame de Groningue s'élève à peu de distance de la ville, sur le lieu même où s'est livrée la bataille ; à la voûte est suspendu un éperon doré de chevalier, sur l'autel est placée une image miraculeuse de la Vierge de Groningue, et on lit, inscrits en lettres d'or, les noms des principaux chefs français tués dans cette sanglante journée.

L'enthousiasme des Brugeois fut à son comble quand ils apprirent la victoire remportée par leurs compatriotes. On chanta des *Te Deum* dans toutes les églises, et ce ne fut pendant plusieurs jours que chants de triomphe et que fêtes. Durant des siècles un pompeux anniversaire fut célébré à Bruges le 11 mai, jour de Saint-Benoît. A Gand, où régnait encore la domination française, la multitude, dès le lendemain de la bataille, se souleva comme un seul homme, se répandit dans les rues, renversa, foula aux pieds la bannière et les armoiries du roi et y substitua le lion national. Les gens du lis furent égorgés, emprisonnés, mis en fuite[1]. Plusieurs se rapprochèrent en tremblant des fils du comte; et la ville, par une députation suppliante, offrit sa soumission, que l'on accueillit avec bonté.

(1) *Monachus Gandavensis*, 392.

Mais la guerre n'était pas finie : elle allait même recommencer bientôt avec une activité nouvelle, car la colère du roi croissait à l'égal des résistances qu'elle éprouvait; et les forces de la France étaient loin de se trouver épuisées. D'ailleurs les principales villes de la Flandre wallone étaient encore gardées par les troupes de Philippe-le-Bel. Le quatorzième jour après la victoire, Jean, comte de Namur, fils aîné du second lit du comte Gui, vint en Flandre joindre ses efforts à ceux de son frère Gui et de son neveu l'intrépide Guillaume de Juliers afin d'achever la délivrance du pays. On lui donna le commandement de l'armée; et, en compagnie des princes, il conduisit vers la fin de juin devant Lille les milices de Gand et d'Ypres avec celles de Waes et d'Alost, qui n'avaient point concouru aux précédentes affaires. Les gens de Bruges et de Courtrai furent laissés chez eux pour prendre un peu de repos; car ils avaient fait de grandes dépenses et essuyé des pertes considérables dans la rude campagne qui venait de se terminer si glorieusement. Lille et sa citadelle furent aussitôt investies et vivement assiégées. Les plus ardents à l'attaque étaient les anciens partisans du lis qui voulaient se faire pardonner et reconquérir les bonnes grâces de leur seigneur[2]. Dès les premiers jours, les assiégés avaient recouru au roi de France; le 16 juillet il leur répondit de Vincennes, leur promettant des secours et les exhortant à tenir bon[3]. Mais les assauts devenaient de plus en plus violents et multipliés; le peuple, favorable au comte, menaçait à chaque instant de se révolter et d'ouvrir les portes.

Les principaux de la ville, presque tous Léliarts, et la garnison française eurent peur et entrèrent en pourparlers avec Jean de Namur. On convint que si dans un mois le roi n'envoyait pas de secours, la ville et le château se rendraient à condition que tous ceux qui en voudraient sortir auraient la

(2) *Monachus Gand.* 393.

(3) Archives de la ville de Lille; *Registre aux titres K L M*, fol. II.

vie sauve, la liberté de leurs personnes et de tous leurs biens. On n'attendit même pas l'expiration du délai pour conclure la capitulation,qui fut signée le 6 août[1]. Alors Jean de Namur et les Flamands prirent possession de la ville, à la grande joie des habitants débarrassés de la domination étrangère qui depuis cinq ans pesait sur eux.

On marcha ensuite vers Douai. Les partisans du lis n'y étaient pas nombreux, et, comme à Lille, le peuple n'aspirait qu'à rentrer sous l'obéissance de son souverain légitime[2]. A peine le comte fut-il arrivé sous les murs que les Douaisiens proposèrent et demandèrent les mêmes conditions que pour Lille. On les leur accorda; et le comte, maître de toute cette partie de la Flandre, transporta son camp à deux lieues sud-ouest de Douai, en face du village de Brebières et près de ce fossé de Boulenrieu, dont nous avons déjà parlé, et qui servait de défense et de limite à la Flandre du côté de l'Artois. De ce poste les Flamands désolèrent l'Artois et y causèrent beaucoup de dommages, au grand déplaisir de leurs chefs; mais il était fort difficile de maintenir ces gens des communes que l'amour de la patrie pouvait bien un instant arracher à leurs foyers, mais qui ne restaient sous les drapeaux que dans l'espoir de butiner et s'enrichir. Ils pillèrent Harnes, Hennin-Liétard et quantité d'autres lieux.

Jean de Namur ne tarda pas à congédier une partie de ces gens indisciplinés et ne garda près de lui que les chefs des villes et les soudoyers aguerris et tranquilles. Le château de Cassel, contre lequel les tentatives avaient été jusque-là infructueuses, se rendit peu de temps après, mais la redoutable forteresse de Tenremonde résista. Elle était défendue par Godefroi de Vierzon, qui avait, dit-on, des vues d'ambition personnelle sur Tenremonde, les pays de Waes et d'Alost et même sur le Brabant; mais la journée de Courtrai avait confondu les projets du sire de Vierzon. Enfin l'hiver suivant, après un siége long et dispendieux, les gens du pays de Waes, que la garnison française incommodait extrêmement, la forcèrent à capituler.

Cependant le roi de France avait résolu de reconquérir en personne les avantages que les derniers événements lui avaient fait perdre. Privé de la majeure partie de sa noblesse anéantie dans la plaine de Groningue, il manquait en outre d'argent. Ce fut alors qu'il frappa de la fausse monnaie ou en altéra les coins, au détriment et à la ruine des commerçants de son royaume et de l'étranger. Les gens de toute condition dans chaque province soumise à la juridiction royale furent grevés de la maltôte et des impôts les plus lourds. Déjà l'année précédente, au mois d'août, il avait enjoint à ses sujets de porter la moitié au moins de leur vaisselle à la Monnaie pour en recevoir le prix, sur le pied de 4 livres 15 sols le marc de Paris. Au mois de mars suivant, une nouvelle ordonnance força quiconque possédait 100 livres de revenus en terre, de verser au trésor 20 livres tournois; ceux qui avaient en meubles la valeur de 500 livres devaient payer 25 livres parisis. Au mois d'août 1303, les biens du clergé furent frappés de la décime et de la demi-décime; enfin, en octobre de la même année, tous les habitants du royaume indistinctement, nobles, clercs, non nobles, se virent contraints de contribuer à l'équipement d'un nombre déterminé de gens d'armes, chacun dans la proportion de sa fortune[3].

A l'aide de ces extorsions, Philippe-le-Bel trouva moyen de rassembler et d'entretenir une armée de quatre-vingt mille hommes dont vingt mille cavaliers. Il avait, assure-t-on, convoqué le ban et l'arrière-ban de toutes les milices des villes jusqu'à une distance de cent lieues des frontières flamandes[4]; mais ce que l'argent du roi n'avait pu remplacer, c'était cette brillante chevalerie qui, devant Courtrai, avait disparu comme dans un tourbillon. On remarquait néanmoins dans son escorte de hauts et puissants personnages, tels que Louis, le jeune fils du monarque, qui n'avait alors que treize ans et se montrait déjà impatient

(1) Arch. de la ville de Lille, Orig. scellé; et *Registre aux titres G H I*, fol. 91. (2) *Mon. Gand.* 393.

(3) Ordonnances des rois de France, I, 367, 369, 382, 408. (4) *Mon. Gand.* 394.

de gagner ses éperons; Charles, comte de Valois, et Louis, comte d'Evreux, frères du roi ; Pierre, vicomte de Léon, troisième fils de Jean II, duc de Bretagne; Robert II, duc de Bourgogne; Robert, fils aîné du comte de Dreux ; Gui, comte de Saint-Pol ; Othon, comte de Bourgogne; Amédée, comte de Savoie; Humbert de La Tour-du-Pin, dauphin de Viennois; Ferri III, duc de Lorraine; Jean V, comte de Vendôme; Robert VI, comte de Boulogne et d'Auvergne ; le comte de Roucy, Jean IV ; le comte de Ligny, le comte d'Auxerre, le comte Robert de Clermont et Louis son fils; Gautier de Châtillon, connétable de France ; Miles de Noyers et Fouques de Merle, nouveaux maréchaux, et une infinité d'autres. Le roi voulait commencer les opérations par le siége de Douai. A cet effet il vint établir son camp à deux petites lieues de cette ville, près de Vitry, sur les terres d'Artois.

On n'avait pas en Flandre attendu l'approche de cette formidable armée pour se disposer à lui disputer le terrain. Jean et Gui de Namur et Guillaume de Juliers avec Jean de Kuick, le templier Guillaume de Bornem, le fameux Pierre Konynck et Jean d'Escornay, maréchal ou maître de la milice, suivis de tous les Flamands en état de porter les armes, dressèrent leurs tentes près du Boulenrieu, à l'endroit qu'ils avaient déjà occupé vis-à-vis Brebières. Ils ne se trouvaient qu'à une très-petite distance de l'armée royale, laquelle se tenait en ce moment divisée en trois corps.

Enhardis par la victoire de Courtrai et les succès plus récents qn'ils avaient obtenus, les Flamands étaient pleins de force et de résolution. Ils se seraient fait tous exterminer jusqu'au dernier plutôt que de laisser l'armée française pénétrer de nouveau sur leur territoire; mais ils ne voulaient pas l'aller attaquer et engager le combat sans y être forcés, car ils craignaient que, si le roi était battu de rechef, il ne fît tomber alors le poids de son exaspération sur le comte Gui et les princes retenus captifs en France [1]. D'un autre côté, les Français avaient encore présente à la mémoire l'effroyable boucherie du champ de Groningue; ils ne paraissaient pas très-désireux d'en venir aux mains avec ces hommes que leur imagination effrayée regardait comme indomptables [2].

Les deux grandes armées restèrent là longtemps en présence, non sans des frais énormes; surtout pour le roi, dont l'immense cavalerie devait être d'un entretien ruineux. Voyant que ces délais n'aboutissaient à aucun résultat, Jean de Namur, qui, en sa qualité d'aîné, commandait en chef, envoya des hérauts dans le camp royal pour demander la paix ou une trêve. Des pourparlers s'engagèrent, les conférences se succédaient; mais on ne terminait rien. Philippe-le-Bel trainait à dessein les choses en longueur. Il savait les troupes flamandes composées en majeure partie de pauvres gens des villes qui n'aimaient pas à rester longtemps hors de chez eux; et il espérait qu'en temporisant, les forces de ses ennemis se désorganiseraient et s'affaibliraient peu à peu. Il y eut effectivement des murmures, et plusieurs bandes menacèrent de s'en aller si l'on ne se battait pas. Mais les chefs, à force de belles paroles et de promesses, calmèrent ces impatiences. Le fourrage manquant devant Brebières, on fit un mouvement rétrograde vers Flines-lez-Marchiennes, dont les environs étaient abondamment pourvus de vivres pour les hommes et les chevaux. Là un nouveau dissentiment faillit compromettre le sort de l'armée. Le jeune et bouillant Guillaume de Juliers voulait à toutes forces aborder l'ennemi et en finir. La plupart des gens d'armes goûtaient cet avis et il fut sur le point de prévaloir. « J'ai vu, dit un moine de Gand, spectateur et peut-être acteur des guerres de ce temps-là, j'ai vu le pont destiné à faire passer à l'armée la rivière de la Scarpe, qui vient de Douai à Flines. Il était jeté sur cinq bateaux et avait trente pieds de large ; mais l'avis de Jean, de Gui et d'autres hommes experts et prudents prévalut [3]. »

Pourtant les entrevues pour la paix se continuaient. Dans l'une d'elles le comte d'Evreux demanda, au nom du roi, qu'on

(1) *Monachus Gandavensis*, 394.

(2) *Ibid.* (3) *Ibid.* 395.

lui livrât les chefs de la conspiration de Bruges. « Nous n'en livrerons pas un seul, répondirent les princes ; d'ailleurs vous pouvez allez dire au roi que nous sommes prêts à nous battre. » Quand Philippe-le-Bel connut cette réponse, il demeura pensif ; et peu de jours après on apprit que par une belle nuit il avait fait lever son camp et avait précipitamment regagné Paris. Cette retraite étonna tout le monde, l'on n'en sut jamais le véritable motif. On ne peut supposer, comme l'insinue un historien flamand, que la peur seule ait mis le roi en fuite[1]. En admettant que les hommes d'armes français n'eussent pas été très-désireux en ce moment-là d'en venir aux mains avec les vainqueurs de Courtrai, le roi pouvait au moins profiter de la présence d'une armée formidable et qui lui avait coûté tant d'argent pour obtenir quelques conditions de paix ; il pouvait aussi traiter d'une trêve, renvoyer une partie de ses troupes, cantonner l'autre en Artois et en Hainaut. Comment donc expliquer ce brusque départ ? Grand nombre de chroniqueurs contemporains ou à peu près lui donnent une cause assez romanesque, mais qui n'est pas dépourvue de toute vraisemblance.

Voici comment un d'eux la raconte : « Quand les Flamands furent avertis que le roi de France faisait la plus grande assemblée que jamais il n'eût faite pour venir sur eux à main armée, ils convinrent d'envoyer vers le roi d'Angleterre le prier en cette grande besogne de vouloir bien les aider à l'encontre du roi de France. Bien lui firent remontrer que, considéré l'amour et l'alliance que Angleterre et Flandre avoient de longtemps ensemble à cause de la marchandise, les deux pays étoient tenus de se concerter l'un l'autre en toutes leurs affaires ; que, s'il n'apportoit remède à ce grand méchef, tout le pays étoit en péril d'être pillé, brûlé et détruit. Aussitôt que le roi Edouard eut ouï et entendu les messagers ou ambassadeurs que le comté et les bonnes villes de Flandre lui avoient envoyés, il réfléchit un moment ; puis leur dit : « Beaux seigneurs, vous reviendrez » demain par devers moi et me rappellerez » votre besogne ; laquelle, comme j'entends, » demande brève expédition. » De cette réponse furent les ambassadeurs tout réconfortés, d'autant plus que le roi Edouard leur avoit fait bon visage. Ils s'en retournèrent à leur hôtel, et le lendemain ils revinrent près du roi ; mais ils ne purent lui parler ce jour-là ni le suivant. Le roi le faisoit avec intention. Les Flamands, qui ardemment poursuivoient une réponse, étoient fort ébahis. Cependant la reine d'Angleterre, qui étoit sœur au roi de France, et qui volontiers s'inquiétoit de toutes les nouvelles pour en écrire à son frère, fit enquérir ce que ces envoyés alloient demandant et d'où ils étoient ! mais elle n'en pouvoit rien savoir et s'en trouvoit très-intriguée : car elle les avoit vus parler au roi ; et ils n'étoient pas habillés comme de nobles hommes, mais comme de simples bourgeois et marchands.

Quand il sembla bon au roi Edouard, ce prince fit venir les ambassadeurs et leur dit : « Beaux amis, j'ai pourvu à votre pétition » et requête tellement que bientôt vous et » toute Flandre en serez grandement se» courus. » Puis il ajouta : « Recommandez» moi à mes bons voisins de Flandre, et » qu'ils ne soient inquiets de rien ; car dans » l'occasion ne leur pourrois faillir, ce dont » ils s'apercevront en temps et lieu. » Lors lesdits bourgeois rentrèrent à leur logis ; et le lendemain de bon matin ils partirent et retournèrent en Flandre, où ils racontèrent comment ils avoient exploité. — Or, le roi Edouard, une fois les Flamands en allés, entra dans la chambre de la reine et fit semblant d'être durement courroucé. La reine le voyant chagrin et pensif, s'en vint à lui : « Cher sire, lui dit» elle, pour Dieu ! que vous est-il advenu ? » Il m'est avis que vous avez quelque grand » déplaisir au cœur. S'il en est ainsi, que ne » me le dites-vous ? — Certes, madame, ré» pondit le roi, ce n'est pas merveille si j'ai » le cœur dolent. — Ha ! ha ! cher sire, fit » la reine, découvrez-vous à moi ; vous en » aurez le cœur plus allégé. » Le roi Edouard, qui subtil étoit, s'y refusa un petit pour mieux parvenir à son intention ; enfin il lui dit : « Sachez, madame, que je ne veux vous

(1) Meyer, *Annales rerum Fland. ad ann.* 1307.

» rien céler au monde, et surtout le mortel » déplaisir que je porte en moi ; pour l'amour » de vous je vous le confierois, mais à condition que vous me promettrez de ne le » jamais dire à personne. » La reine le lui promit, mais le roi savoit bien qu'elle feroit tout le contraire. « Madame, dit le roi, le » roi votre frère a fait un grand mandement » de gens d'armes pour aller Flandre détrüire ; mais il se va perdre et bouter en » la gueule des loups, si déjà il n'y est. » Quand il sera dans le pays et qu'il pensera » être le mieux accompagné et assisté, il se » trouvera déçu ; car ses princes l'ont vendu » et le livreront aux Flamands, qui l'ont » acheté à bons deniers comptants. Cela est » si vrai que ces étrangers que vous avez ici » vus sont des Flamands à moi envoyés par » leurs compatriotes pour me prier que je » leur veuille prêter par deçà la mer quel» que fort château afin d'y tenir et garder » prisonnier le roi votre frère, qu'on leur » doit livrer à la première bataille qu'ils » auront contre les François. Par amour » pour vous, j'ai repoussé cette demande. » Lorsque le roi Edouard eut ainsi parlé, il manda ses chevaux, et dit à la reine qu'il vouloit aller s'ébattre aux champs. Or, il savoit bien que la reine agiroit comme il le désiroit. En effet, à peine le roi fut-il parti que la reine, qui n'avoit pas le cœur en paix, appela un sien secret conseiller et lui fit écrire une lettre adressée au roi son frère et contenant tout ce que son seigneur lui avoit raconté. Les lettres closes, elle les bailla à un féal messager auquel elle recommanda de faire toute diligence et de ne s'arrêter ni jour ni nuit tant qu'il fût arrivé au camp du roi de France. Le messager vint à Douvres, passa la mer, prit terre à Boulogne, et demanda où il pourroit trouver le roi Philippe-le-Bel ; on lui certifia que le prince étoit entre Arras et Mons-en-Pevèle. Le messager se mit en route et rencontra le roi et sa grande armée là où on lui avoit indiqué. Philippe tenoit conseil s'il n'iroit pas le lendemain mettre le siége devant Lille, ou combattre les Flamands qui étoient aux champs à deux lieues de là. L'Anglois entra en la tente du roi, qu'il salua humblement, ainsi que les princes et barons, puis il le tira à part, et lui baillant ses lettres, il lui dit, de par la reine sa sœur, que pour Dieu il les lût secrètement. Quand le roi l'eut fait, il fut grandement émerveillé ; et il se souvint alors que le jour précédent il avoit envoyé devers les Flamands pour traiter, et que ceux-ci avoient fièrement repoussé les conditions, et répondu qu'ils vouloient se battre. Aussitôt il se prit à réfléchir, et mandant les hommes de son conseil : « Seigneurs, » leur dit-il, je m'en retourne en France » plus vite que je ne pensois [1]. »

Cette singulière retraite du roi de France ne put s'effectuer avec tant de promptitude que les Flamands n'eussent le loisir d'atteindre les derrières de l'armée et de tuer tous les traînards. Ils firent beaucoup de butin, car l'ennemi laissait en route une grande quantité de tonneaux de vins et des victuailles de toute espèce, et avant de rentrer en Flandre ils brûlèrent une seconde fois Harnes et Hennin-Liétard. Ainsi la campagne s'était effectuée sans paix, ni trêve, ni bataille, ce qui ne se voyait pas souvent.

Avant de congédier les milices, on alla faire une démonstration contre Tournai. Cette ville anciennement libre aurait dû conserver la neutralité ; loin de là, elle exerçait de continuelles hostilités sur le territoire flamand : car elle était fort attachée au roi de France qui l'avait prise sous sa protection et y entretenait des gens d'armes. On la punit en lançant contre ses édifices une multitude de projectiles qui firent beaucoup de mal. Mais on ne devait pas songer à s'en emparer d'un coup de main. Un siége en règle présentait des difficultés et aurait pris beaucoup de temps ; or, l'été finissait ; on était au mois d'octobre ; les gens des communes épuisés de force et d'argent avaient hâte de rentrer chez eux [2].

Durant l'hiver, les garnisons françaises des villes frontières désolèrent la contrée par de fréquentes incursions. Le roi les avait renforcées afin de faire le plus de mal possible

(1) *Chron. de Flandre, msc. de la Bibl. Imp.* n° 8380, fol. cxxxii. Voir aussi : *Ægidii li Muisis chron.* éd. de Smet, 197, — *Msc. de la bibl. de Lille, C. P.* 34, fol. 9. v°. — *Chr. de Jehan li Tartiers,* fol. 9. — *Chron. de Flandre,* publiée par Denis Sauvage, p. 91 et *alias.*

(2) *Monachus Gandavensis,* 395.

aux Flamands. Ainsi à Saint-Omer, où se tenaient déjà Bertrand de Marquigneul, Jacques de Bayonne et les deux nouveaux maréchaux Miles de Noyers et Fouques de Merle, il envoya Othon, comte de Bourgogne, grand homme de guerre et gendre de Robert d'Artois tué à Courtrai. Pour encourager Othon, il voulut qu'il succédât au comté d'Artois du chef de sa femme, nonobstant le droit et les réclamations du jeune Robert, fils de ce Philippe d'Artois mort avant son père à la journée de Furnes. Il mit à Calais Odard de Maubuisson; à Béthune Robert Bruneau, sire de Saint-Venant; à Lens Jean, châtelain du lieu, et fournit à chacun d'eux des subsides d'hommes et d'argent.

En représaille de ces agressions des Français, les Flamands faisaient des courses en Artois. Un corps nombreux de ces derniers occupait l'église fortifiée de Buysscheure à trois lieues ouest de Cassel. Les chevaliers et la garnison de Saint-Omer les auraient volontiers chassés de cette position, mais ils n'y réussirent point et durent se contenter de brûler tous les environs jusqu'au mont Cassel. Une rencontre eut lieu sur les hauteurs de Ballimberghe et l'on se battit avec fureur. Circonvenus et inférieurs en nombre, les Flamands eurent le dessous; ils seraient tous restés sur le champ de bataille sans l'approche du soir, qui permit à plusieurs d'échapper. On compta néanmoins deux mille morts, mais Othon de Bourgogne fut blessé de manière à ne plus pouvoir porter les armes. Il expira peu de temps après à Melun, où il s'était fait transporter.

Les Flamands eurent bientôt une revanche. La garnison française de Lens, sous les ordres de Libert de Beauffremont, d'Hubert de Beaujeu et du sire de Vaucouleurs, s'était mise en marche pour attaquer La Bassée, dont l'église était très-forte et bien gardée. En sortant du village de Vendin, où s'était conclu le fameux traité de 1211, elle rencontra une troupe flamande, et une lutte très-vive et très-meurtrière s'engagea sur-le-champ. Enveloppés de tous côtés par les Flamands qui se déployèrent en bon ordre et avec habileté, les Français eurent à peine une issue pour s'échapper. On en tua un grand nombre, entre autres les sires de Vaucouleurs et de Vendin. Libert de Beauffremont reçut une blessure si grave qu'il mourut en arrivant à Arras. On l'inhuma chez les Frères-Mineurs.

Dans la Flandre wallone, les rigueurs de l'hiver n'avaient pas non plus arrêté les hostilités. Le gouverneur de Lille, Siger le Courtraisien, noble et valeureux chevalier, ne laissait aucun répit aux gens de Tournai. Le territoire de la ville était sans cesse ravagé, les routes et les canaux interceptés, de manière qu'on ne pouvait plus y vivre. Les Tournaisiens eurent recours à Jacques de Bayonne, lieutenant du connétable à Saint-Omer, et ce seigneur leur dépêcha Fouques de Merle avec cinq cents chevaliers; ce qui n'empêcha point Siger à continuer ses excursions. Un jour le sire de Merle alla se mettre en embuscade aux environs de Tournai. Comme à l'ordinaire, la garnison de Lille vint escarmoucher jusqu'aux portes de la ville. Le maréchal prit les Flamands à dos, tandis que les Tournaisiens les recevaient chaudement du haut de leurs murailles. Les Lillois se défendirent avec courage, mais ils reçurent un rude échec, et il y eut cinquante nobles et riches citoyens tués ou faits prisonniers. Fouques de Merle séjourna tout le reste de l'hiver à Tournai, en compagnie de Michel de Ligne, maréchal du Hainaut.

L'armée flamande fut, au commencement de mars, remise sur pied par Jean et Gui de Namur et Guillaume de Juliers. Elle était divisée en deux grands corps. Le premier, presque entièrement composé de Gantois et de Brugeois, commença les opérations sous la conduite de Jean et de Gui et assiégea Lessines, petite ville très-fortifiée, depuis longtemps sujet de querelles entre la Flandre et le Hainaut, qui s'en disputaient la mouvance. Arnoul d'Audenarde la tenait du comte de Flandre : le comte de Hainaut enleva par surprise le sire d'Audenarde, s'empara de Lessines, et de ce poste fit beaucoup de mal aux gens d'Audenarde et de Grammont. C'est pour cette raison que les Flamands, désireux de reprendre Lessines, y concentrèrent une partie de leurs forces, et l'attaquèrent vigoureusement. Jean

de Hainaut ne jugea pas à propos de se risquer en bataille rangée contre les Flamands, et Lessines fut bien obligée de se rendre. Elle fut mise au pillage et brûlée ensuite. Les portes furent enlevées, les tours et les murailles ruinées de fond en comble, de façon qu'on n'eût plus rien à craindre de ce côté[1].

Dans l'intervalle, Guillaume de Juliers, à la tête des milices d'Ypres, de Furnes, de Bergues, Cassel et autres villes de la Flandre occidentale, se tenait aux confins de l'Artois pour s'opposer aux tentatives des garnisons françaises de Saint-Omer, Lens, Béthune et Calais. Gauthier de Châtillon, connétable de France, venait d'arriver à Saint-Omer. Guillaume de Juliers lui envoya deux cordeliers porteurs d'une lettre conçue en ces termes : « Guillaume de Juliers, petit-fils du comte de Flandre, au seigneur de Châtillon, cousin du roi de France. — Comme nous savons que vous venez sur notre terre pour brûler les pauvres gens quand nous ne sommes pas là, nous vous mandons de vouloir bien abréger la besogne en essayant d'entrer tout de suite en Flandre; alors, ou nous vous ferons place, ou nous envahirons nous-mêmes votre pays[2]. » Le connétable reçut fort bien les messagers, et leur dit qu'il ne pouvait donner de réponse à cet égard; que chacun agirait suivant son inspiration et celle de Dieu. Guillaume résolut alors de tenter le siége de Saint-Omer. Il aurait dû réfléchir avant d'aborder une entreprise aussi périlleuse; car la ville était très-forte, remplie de défenseurs aguerris et de munitions considérables : mais il n'écouta que son bouillant courage, et fixa le rendez-vous général de ses troupes à Cassel.

On était au temps pascal; le lundi de la semaine sainte un corps de Flamands prit position à Scoudebruc, vivier de Clair-Marais, situé à mi-route de Cassel et Saint-Omer. Le jeudi suivant au matin les Yprois, tous revêtus d'un uniforme vert, marchèrent sur Arques et incendièrent le bourg de Saint-Bertin, d'où les Français s'étaient hâtés de déloger pour se replier sur Saint-Omer. Il y avait peu d'ordre dans l'arrangement des troupes flamandes; elles marchaient séparées et confusément : ainsi les gens de Bergues se tenaient éloignés de ceux d'Ypres à une distance de trois cents pas, et le chef, Guillaume de Juliers, demeuré aux environs de Cassel avec les milices de cette ville et celles de Furnes, était encore au lit ou au bain tandis que le premier détachement se trouvait sous les murs de Saint-Omer[3]. Huit cents cavaliers, la plupart nobles flamands partisans du lis, s'étaient cachés dans une forêt voisine d'Arques : ils débouchèrent à l'improviste et, tombant sur un des détachements épars des troupes de Guillaume, lui tuèrent environ mille hommes, en grande partie toutefois, goujats, charretiers et gens au service de l'armée.

Informé de cet échec, Guillaume court à toute bride vers Arques. Sa cavalerie étant fort peu de chose en comparaison de celle de l'ennemi, il fait mettre pied à terre à tout le monde, adopte un ordre de bataille circulaire, se place au centre, et attend l'attaque. On s'observa pendant deux heures; depuis la journée de Courtrai les Français n'étaient plus très-soucieux d'aborder les Flamands en plaine[4], et redoutaient surtout les godendags que ceux-ci maniaient avec beaucoup de dextérité. Il n'y eut point de combat général, mais quelques petites actions particulières. Ainsi un cavalier approchait-il du cercle compacte où les Flamands se tenaient serrés le fer en main, il était aussitôt abattu ; de même si un de ces derniers s'avisait de s'écarter un peu des rangs on le tuait sur place d'un coup d'arbalète. Le jeune sire de Juliers resta campé aux alentours de Saint-Omer jusqu'à ce que tous les contingents de la Flandre maritime fussent venus rejoindre son armée, qui se trouva dès lors forte de plus de trente mille hommes. Guillaume ne doutait de rien; fier de ces nombreux hommes de guerre qui se pressaient autour de lui, il disait à qui voulait l'entendre qu'avant peu il enlèverait le corps de son frère enterré chez les Franciscains de Saint-Omer. Il avait en outre près de sa personne plusieurs braves et fidèles sei-

(1) *Monachus Gandavensis*, 396.

(2) *Chron. de Fl. msc. de la Bibl. Imp.* n° 8380, fol. CXXXIX v°.

(3) *Mon. Gandav.* 397.

(4) *Ibid.*

gneurs, tels que Guillaume de Nesle, Thierry de Hondschoote, Henri de Lonchy et Jean de Kuyck, dont le dévoûment à la cause flamande ne se démentait pas.

La forteresse d'Arques fut d'abord entourée et pressée ; puis, pour harceler la garnison de Saint-Omer, on fit des courses jusque sous les murs de cette ville. Les dispositions y avaient été habilement prises par les chefs français afin de faire diversion sur l'armée flamande, et de prévenir les résultats toujours désastreux d'un siége. Les habitants reçurent l'ordre de s'armer pour garder la ville, et deux divisions furent formées, dont l'une destinée à secourir les assiégés dans Arques, et l'autre à s'embusquer dans les bois voisins. Le premier de ces détachements vint d'abord engager le combat près de la forteresse. Les Flamands ripostèrent avac courage, il y eut des tués de part et d'autre, et le succès se balançait, lorsque tout à coup les cavaliers cachés derrière les taillis arrivèrent au galop, sous la conduite des sires de Marquillies, de Neuville et de Saint-Venant, et tombèrent à dos sur les Flamands. Surpris, ébranlés par cette double charge, les assiégeants furent bientôt rompus, et il en fut fait un grand carnage. On se porta ensuite sur les gens de Furnes, de Bergues et du Franc, stationnés près de Blandecques, village à une lieu sud-est de Saint-Omer. Ils tinrent bon un moment; mais, forcés enfin de plier sous les chocs répétés de la cavalerie, ils coururent vers le Fossé-Neuf, où il en périt un grand nombre. Au pont d'Arques, sur le fleuve de l'Aa, l'action fut aussi très-meurtrière pour les Flamands. Refoulés en masse sur ce pont, le poids fit rompre les supports et en un instant tout s'effondra dans la rivière. Beaucoup de gens furent écrasés ou noyés au milieu de cette effroyable confusion. La journée coûta bien trois mille hommes aux Flamands; et si la forêt de Rutholt n'avait pas été là pour servir de refuge aux débris de l'armée, les pertes eussent été plus considérables encore.

On attribua ce désastre au jeune Guillaume de Juliers, dont la fougue belliqueuse n'était point dirigée par la prudence et la raison. Et puis, disait-on, la façon de vivre fort peu édifiante de ce prêtre-guerrier devait bien aussi allumer le courroux céleste. En effet, Guillaume s'abandonnait au plaisir sans aucun frein. Il n'avait pour amis et conseillers que des gens vicieux et débauchés ; traînait avec lui des devins, des nécromans et des jongleurs de toute sorte : lorsqu'il n'était point occupé à les consulter, il conjurait les démons[1], se complaisait à entendre réciter les satires licencieuses du trouvère Rutebeuf, ou à psalmodier quelque graveleuse complainte d'Audefoi-le-Bâtard ou d'Adam-le-Bossu. Tout cela était d'autant plus scandaleux qu'on se trouvait alors au saint temps pascal ; ce dont le prévôt de l'église de Maestricht ne paraissait pas se douter le moins du monde. Le lendemain de l'affaire d'Arques, qui était le Vendredi-Saint, Guillaume de Juliers fit enterrer tous ses morts pour éviter l'infection de l'air et rentra dans Cassel jurant, et maugréant d'avoir été battu. Ainsi se termina cette année de combats pendant laquelle il fut répandu tant de sang et tant de larmes, mais où la Flandre, en définitive, s'était relevée du coup fatal dont le roi de France avait prétendu l'abattre.

La guerre changea de théâtre au commencement de 1303. L'on sait que Béatrix, l'une des filles de Gui de Dampierre, avait épousé Florent, comte de Hollande, fils de l'empereur Guillaume, tué par les Frisons. Le 28 juin 1296, comme Florent chassait au faucon près de Muyderberg, trois seigneurs de sa maison qui chevauchaient à ses côtés, Herman, Gérard et Gilbert de Velsen, se jetèrent sur lui l'épée à la main et le massacrèrent. Les uns disent que le comte avait irrité ces barons en leur enlevant quelques terres ; d'autres, qu'il s'était permis un outrage sur la femme de Gérard de Velsen. Jean, fils de Florent et de Béatrix, venait d'épouser Elisabeth, fille du roi Edouard, et se trouvait en Angleterre à la mort de son père. On le rappela sur-le-champ ; et, comme il n'avait que quatorze ans, son beau-père et son aïeul lui firent donner pour tuteur, Vulfard de Borseele, sire de Veere, homme sûr et dévoué. Cela déplut au comte de Hai-

(1) *Monachus Gandavensis*, 396.

naut, qui, naguère, avait conclu un traité d'alliance avec le roi de France et avec Florent contre la Flandre ; car Vulfard n'était point disposé à faire la guerre à ce pays, et montrait même sa prédilection pour les Flamands et pour leur comte. Soit qu'il agît de son propre mouvement ou à l'instigation de Philippe-le-Bel, dont l'or excitait des ennemis au comte de Flandre jusque dans sa propre famille[1], Jean d'Avesnes envoya des assassins qui poignardèrent le sire de Borseele ; puis il accourut lui-même en Hollande et s'empara de la tutelle. Il était le plus proche héritier de Jean par sa mère Alise, tante de Florent. Il exerça sur le jeune prince et sur son épouse la plus étroite surveillance, tellement qu'ils se trouvaient comme prisonniers dans leur hôtel ; et bientôt, s'il faut en croire un historien de l'époque, Jean mourut d'une maladie qui pouvait donner à penser qu'on l'avait empoisonné[2].

Le comte de Hainaut lui succéda, non sans une vive opposition des parents et amis de Vulfard ; entre autres de Jean de Renesse, dont les guerres de Flandre et la bataille de Courtrai rendirent bientôt le nom célèbre. Ils recoururent à l'empereur Albert, auquel, suivant eux, le comté de Hollande devait revenir : car, d'après la loi et la coutume qui régissaient ce pays et d'autres relevant de l'empire, lorsque le titulaire d'un fief mourait sans enfants, ce fief retournait par dévolution au suzerain[3]. L'empereur, qui tenait à ne point se brouiller avec Philippe-le-Bel, ne parut pas attacher grande importance à cette affaire et laissa Jean d'Avesnes occuper la Hollande : alors le prince exila Renesse et ses adhérents, qui se réfugièrent en Flandre, servirent activement la cause du comte Gui, et prêchèrent ensuite avec succès une expédition en Zélande lorsque la Flandre fut délivrée de l'invasion française.

On a vu que la Zélande était un fief relevant des souverains flamands. La même raison qui faisait que la Hollande devait retourner à l'empereur attribuait donc la Zélande au comte Gui. Peu avant sa captivité, ce prince, prétendant que la terre laissée vacante par la mort de Jean lui était dévolue par droit et coutume, en fit don à son fils Gui de Namur. Mais il s'agissait de la conquérir, puisque le comte de Hainaut en avait pris possession. Tel était le motif de la guerre. Aussi, dès la retraite de Philippe-le-Bel, les princes avaient-ils songé à mettre ce projet à exécution et pris leurs mesures en conséquence. Les exilés hollandais les encourageaient vivement, comme nous l'avons dit, et leur étaient d'un grand secours. Ce fut le 22 avril que Gui et Jean de Namur, ayant équipé une flotte nombreuse, partirent de Bruges et se dirigèrent vers l'île de Cadsant à l'embouchure de l'Escaut occidental. D'un autre côté, Guillaume, fils du comte de Hainaut, s'embarquait en même temps pour la Hollande à Calais ; car le duc de Brabant, allié de la Flandre, lui avait interdit le passage sur son territoire. Les Flamands descendus à Cadsant s'occupaient de leurs préparatifs de conquête, lorsque Guillaume, favorisé par les vents et la marée, arrive à l'improviste et fond sur eux au moment où ils s'y attendaient le moins. Ils firent cependant bonne contenance ; mais, comme ils n'étaient point en ordre de bataille, on leur tua du monde. Guillaume ne profita pas des avantages de sa position, et content de ce premier échec porté à ses ennemis poursuivit sa route vers la Hollande. Gui de Namur, courroucé de cette attaque, reprend aussitôt la mer avec ses gens, gagne de vitesse la flotte hollandaise, et le 25 avril jette l'ancre devant la petite ville de Veere, chef-lieu de la seigneurie de Vulfard de Borseele, dans l'île de Walcheren. Apercevant Gui, entouré des enfants du tuteur assassiné, les habitants tuent le bailli que le comte de Hainaut leur avait imposé, ouvrent leurs portes et tendent les bras aux Flamands comme à des libérateurs[4].

Cependant l'ennemi ne tarda pas à arriver. Gui avec les siens prenait un peu de repos et de nourriture. Tous se lèvent, s'arment, et, à l'instant où l'on débarque, un combat furieux s'engage sur la plate-forme et les côtés de la digue. Guillaume est enfin repoussé après avoir perdu beaucoup de

(1) *Mon. Gand.* 399. (2) *Ibid.* 398. (3) *Ibid.* (4) *Ibid.* 400.

monde. Il se réfugie dans le bourg d'Armuyden près de Middelbourg. Les Flamands l'y poursuivent et le sang coule encore à flots des deux côtés. Battu une seconde fois, Guillaume s'enfuit jusqu'à Ziericksée dans l'île de Schouwen. Un autre engagement eut lieu sur la digue, non loin de Veere, entre un détachement hollandais et les gens de Bruges. Ces derniers eurent aussi l'avantage et restèrent maîtres du terrain. L'animosité était si grande entre les deux peuples, qui, voisins et parlant à peu près le même langage, devaient être plutôt amis et frères, que les Brugeois laissèrent se noyer les Hollandais tombés du haut de la digue dans l'Océan durant l'action et tendant des mains suppliantes en implorant secours. Ils les empêchèrent même de regagner la rive. Il y en eut environ deux cents tués ou submergés[1]. Pour remporter de tels avantages, Gui de Namur n'avait pourtant que trois mille Flamands, quatre-vingts Zélandais partisans de la famille de Borseele, et quelques arbalétriers. Son frère Jean de Namur, parti après lui, ne put, à son grand regret, assister à ces affaires : il était retenu au large par les vents contraires. Il parvint néanmoins à prendre terre; et toutes les troupes réunies allèrent assiéger Guillaume dans Ziericksée.

Le siége ne fut pas heureux pour les Flamands, malgré l'ardeur qu'ils mettaient dans les assauts. Leurs arcs, leurs frondes, leurs machines de guerre n'empêchèrent pas les assiégés de tenir bon, de faire même une sortie vigoureuse et de leur tuer grand nombre d'hommes. Les princes alors tournèrent leurs efforts contre Middelbourg, capitale de l'île de Walcheren. Cette tentative réussit mieux que la précédente, et la ville se rendit au bout de huit ou dix jours à condition que Guillaume pourrait se retirer sain et sauf avec tous ceux qui voudraient le suivre. Gui le conduisit même avec ses navires jusqu'à Ziericksée. De longs pourparlers s'établirent ensuite entre Jean d'Avesnes, comte de Hollande, et Gui, seigneur de Zélande. Il fut enfin convenu que chacun posséderait paisiblement sa terre respective pendant une trêve qui devait durer du 1er juin au mois d'avril de l'année suivante.

Peu de jours après la conclusion de cette trêve, Philippe, dernier fils du premier mariage du comte Gui, arriva en Flandre avec sa femme Mathilde de Courtenay, qu'il avait épousée en Italie. C'était un chevalier remarquable par sa belle prestance et plus encore par la valeur et l'expérience militaire[2] dont il avait donné des preuves en Sicile et en Toscane sous le roi Charles, qui, pour le récompenser, le gratifia des terres de Chieti dans l'Abbruze citérieure et de Lorette dans l'Etat de l'Eglise. Il abandonna tous ces avantages et la magnifique position dont il jouissait en Italie, afin de pouvoir, libre d'engagements, venir au secours de son pays et de sa famille; aussi les Flamands l'accueillirent-ils avec une vive sympathie; et ses frères d'un commun accord lui déférèrent la suprême autorité, que sa qualité d'aîné et ses illustres antécédents lui méritaient. Au commencement de juillet, Philippe, Jean, Gui et Guillaume de Juliers rassemblèrent une armée nouvelle dont on porte le chiffre à cinquante mille hommes environ. Toutes les milices de la Flandre furent convoquées à Cassel et s'y rendirent nombreuses et animées d'un grand courage; car la haute réputation de Philippe de Chieti et ses exploits lointains donnaient une impulsion nouvelle au patriotisme des Flamands, qui se vantaient, si on les laissait faire, d'aller jusqu'à Compiègne délivrer leur vieux seigneur.

A la nouvelle de ces apprêts, le connétable Gauthier de Châtillon concentra vers Saint-Omer les garnisons de Térouane, d'Arras, de Béthune, Lens, Calais, Tournai et d'autres villes de l'Artois, et vint lui-même devant cette place avec un renfort nombreux de gens de pied et trois mille cavaliers français. Les Flamands se mirent en marche pour Saint-Omer, quartier-général de leurs ennemis. Il leur importait beaucoup de repousser et de détruire ce rassemblement de troupes, qui, placé à petite distance des frontières de la Flandre maritime, pouvait y pénétrer et

(1) *Monachus Gandavensis*, 401.

(2) *Ibid.* 402.

ressaisir les positions qu'on avait perdues l'année précédente par suite de la journée de Courtrai.

L'armée flamande était, comme nous l'avons dit, remplie d'ardeur ; malheureusement elle renfermait dans son sein beaucoup de gens plus avides de piller que de se battre et rebelles à toute discipline [1]. Ils se portaient sans cesse en avant ou marchaient à la débandade, sans qu'on pût les retenir. C'est ainsi qu'un corps entier, sous la conduite de Henri Alaman et Brigand de Bernières, passa la rivière de l'Aa contre la défense de ceux-ci, fondit sur Arques, dont il s'empara, et poursuivit ensuite jusqu'à la Maladrerie les Français, qui se virent forcés de rentrer à Saint-Omer, attendu qu'ils n'étaient pas en nombre. Le maréchal Miles de Noyers et Pierre-le-Courtriseaux, commandant les arbalétriers, sortirent aussitôt de la ville avec une bonne troupe et tombèrent sur les pillards, qui alors n'eurent rien de plus pressé que de battre en retraite ; mais on avait coupé dernière eux le pont sur l'Aa, et, quand ils y arrivèrent en déroute, on égorgea tous ceux qui n'avaient pu traverser la rivière à la nage : plusieurs aussi périrent noyés. On dit que la perte s'éleva bien à six cents hommes. Pierre-le-Courtriseaux et son fils, emportés tous les deux par leur fougue, franchissent l'Aa pour exterminer un reste de fuyards ; mais un corps flamand stationnait près de là : il accourt, le père et le fils sont entourés et tués. Ce fut un grand sujet de désolation pour les Français, qui leur firent de belles funérailles dans l'église du Saint-Sépulcre à Saint-Omer.

Le lendemain de cet engagement téméraire, comme les avant-gardes flamandes allaient escarmoucher jusque sous les murs de la ville, Jacques de Bayonne sortit, les refoula et alla se ranger en bataille le long du fleuve, où il resta jusqu'à midi pour y attendre l'ennemi. Les Flamands ne firent leurs dispositions de combat que le jour suivant, qui était un dimanche. Ils se formèrent en trois grands corps, tandis que les Français organisaient six divisions en dehors de Saint-Omer : la première était sous les ordres de Miles de Noyers ; Bertrand de Marquigneul dirigeait la seconde, Jacques de Bayonne la troisième, Morel de Fiennes la quatrième, le connétable la cinquième, où se trouvaient la plupart des nobles ; le sire de Saint-Venant la sixième, où étaient les Artésiens, les Flamands Léliaerts, et les Italiens mercenaires amenés de Térouane par un certain Chastelluccio, qui devint plus tard général en Lombardie. Les armées furent en présence sur les deux rives opposées de l'Aa depuis le matin jusqu'à midi.

Les Flamands demandaient la bataille à grands cris ; mais le connnétable paraissait ne pas désirer d'en venir aux mains, quoiqu'il eût avec lui huit mille cavaliers et trente mille hommes de pied. C'était un homme réfléchi, qui avait assisté et payé de sa personne à la journée de Courtrai ; et il ne se souciait pas de compromettre l'existence de l'armée confiée à son commandement. D'un autre côté il redoutait de se voir assiéger dans Saint-Omer, car il ne se fiait guère aux habitants [2] ; la ville d'ailleurs n'aurait pu fournir à l'entretien de troupes aussi considérables. Il prit donc le parti de se retirer et de laisser la campagne aux ennemis. Mais lui et les siens devaient beaucoup d'argent aux bourgeois de Saint-Omer et un nombreux attirail de guerre restait dans la ville. Pour le soustraire à ses créanciers, il feignit de vouloir engager sur-le-champ la bataille ; et sous ce prétexte trompeur il fit sortir les armes, les chariots et tout le matériel, qu'il dirigea incontinent sur Arras avec son infanterie [3] : lui-même faisant volte-face suivit bientôt avec ses cavaliers à la grande stupéfaction des Flamands, qui, ne songeant pas d'abord à une retraite, mais à une conversion stratégique, ne se mirent pas en peine de poursuivre cette armée qu'ils eussent peut-être taillée en pièces.

Les sires de Fiennes et de Marquigneul ne voulurent point accompagner le connétable, dont le départ ressemblait tant à une fuite : ils rentrèrent à Saint-Omer pour partager le sort des habitants. Plusieurs chevaliers

(1) *Monachus Gandavensis*, 492.

(2) *Ibid.* 403.

(3) *Ibid.*

français et autres étaient aussi demeurés dans la ville, où l'on prit sans délai des mesures de résistance. Thibaut de Chepoy, qui devint par la suite amiral et grand-arbalétrier de France, se chargea de défendre la porte de Boulogne avec une partie de la milice bourgeoise; Morel de Fiennes, celle de Térouane; Ponce de Vissac, chevalier auvergnat, celle du Bruille ou d'Aire; Jean d'Haveskerke, un des principaux Léliaerts, celle du Haut-Pont. Des corps-de-garde avaient été soigneusement crénelés et armés sur les tours de l'enceinte. A l'approche des ennemis, les faubourgs furent incendiés. Soit que les Flamands ne possédassent point des moyens d'attaque assez énergiques, ou que les dispositions de défense leur aient paru trop redoutables, soit, comme le dit un de leurs historiens, qu'ils n'eussent jamais eu de haine contre les Audomarois, leurs voisins et du même sang qu'eux[1], toujours est-il qu'ils demeurèrent huit jours sous la place sans tenter la moindre agression.

Au bout de ce temps ils dirigèrent toutes leurs forces sur Térouane gardée par deux cents cavaliers et quinze cents hommes de pied, la plupart Italiens, et pendant douze heures livrèrent un rude assaut à cette ville, qui n'avait point encore de murailles en pierre mais seulement une ceinture de remparts de terre et de fossés profonds[2]. Les assiégés se défendirent à peine. L'investissement n'étant pas complet, ils s'enfuirent par la porte d'Aire et, ayant passé la Lys, rompirent le pont derrière eux tandis que les Flamands, faisant irruption dans la ville, mettaient tout à feu et à sang; ils n'épargnèrent même pas l'église de Notre-Dame, qui fut alors brûlée de fond en comble. Quand Térouane ne fut plus qu'un monceau de cendres et de ruines, les Flamands allèrent piller et incendier Lillers, La Bassée et Lens.

Durant cinq jours ils parcoururent l'Artois en ravageant tout sur leur passage. Les donjons, les maisons de plaisance des nobles et quatre-vingts villages qui ne tentaient aucune résistance sont détruits par le fer et les flammes avec toutes les moissons : les arbres fruitiers sont même coupés et arrachés. Rien n'égalait la fureur des Flamands à exercer ces dévastations, représailles de celles que les Français avaient naguère accomplies dans la Flandre maritime[3].

La garnison royale de Tournai continuait à nuire considérablement aux Lillois. A la demande de ceux-ci l'armée dévastatrice se porta devant l'antique et forte cité, et cette fois en fit sérieusement le siége. Chaque jour les machines de guerre battaient les murailles ou lançaient en l'air des milliers de projectiles, tandis que des détachements désolaient le pays aux environs jusque sur les terres de France, et en Hainaut; car la trêve pour la Hollande, la Zélande et la mer ne comprenait pas le Hainaut. Un jour les assiégeants forcent une des portes, égorgent les hommes de garde, et commencent à pénétrer dans la ville; elle eût été prise sans l'héroïque dévoûment de François de Staples. C'était un écuyer flamand du parti des Léliaerts, à la solde du roi. Il s'amusait avec douze de ses compagnons dans une taverne au vin, quand il entend une grande clameur; il sort et aperçoit la foule des habitants se sauvant vers le marché devant une troupe de Flamands qui longeaient la rue. Il se précipite sur ses armes; ses amis l'imitent, et tous, l'épée à la main, se jettent en tête des Flamands, qu'ils arrêtent par leur audace. La multitude, à cette vue, reprend courage, elle accourt en masse et les envahisseurs sont repoussés en dehors des murs[4].

Le siége durait depuis six semaines, lorsque Philippe-le-Bel vint à Péronne suivi d'une puissante armée. De son côté, le comte de Hainaut avait préparé la sienne; mais le roi n'avança point en Flandre : il ne pouvait se résoudre à tenter le sort des armes pour faire lever le siége de Tournai ou pour ravitailler la place, qui cependant en avait grand besoin; car déjà elle manquait de vivres et de munitions. Il essaya la voie des négociations; et, par ses ordres, Amédée, comte de Savoie, vint au camp des Flamands proposer une trêve, qui fut acceptée. On commençait à se fatiguer de la guerre : les

(1) Meyer, *ad ann.* 1303.

(2) *Ibid.*

(3) *Monachus Gandavensis*, 403.

(4) *Chron. de Fl.* fol. XLIII.

princes craignaient toujours ou de voir la Flandre envahie de nouveau, ou, s'ils remportaient une nouvelle victoire, de voir le roi de France faire expier ce revers à leur père, leurs frères et tant d'illustres prisonniers dont on avait hâte de briser les fers. La trêve devait durer jusqu'au 1er mai de l'année suivante, et il fut convenu que le comte, en donnant sa parole et des otages, sortirait de captivité pour tout le temps de l'armistice, reviendrait en Flandre et y travaillerait de concert avec les siens à conclure un traité de paix. Une honorable pacification eût été, en effet, ce que la famille du comte et les Flamands pouvaient désirer le plus ; et dans l'espoir de l'obtenir ils firent le sacrifice de Tournai, qui allait tomber entre leurs mains : on déposa les armes et encore une fois chacun rentra dans ses foyers.

Peu de temps après, Gui de Dampierre arriva en Flandre. Ses fils, Robert et Guillaume, étaient demeurés en prison pour lui. Sa vue excita partout les transports d'une joie bien vive. On ne pouvait considérer sans attendrissement ce prince éprouvé par tant d'infortunes, et que la mort semblait avoir épargné pour le laisser souffrir plus longtemps. Entouré de ses enfants et petits-enfants, il traversa les villes au milieu des témoignages de la plus touchante vénération[1]. On oubliait ses fautes pour ne songer qu'à ses malheurs; et les larmes de joie et les acclamations universelles du peuple durent lui prouver que le sentiment national des Flamands, un instant affaibli, avait reconquis son empire dans tous les cœurs.

Les infirmités de l'âge ne lui permettant plus de s'occuper des soins du gouvernement, le comte en laissa tout le poids à ses fils et se choisit une agréable et tranquille résidence à son château de Winendale pour attendre le moment où il irait reprendre ses fers si la paix ne pouvait se conclure à l'expiration de la trêve. Dès les premiers jours de son arrivée en Flandre le noble vieillard dicta ses volontés suprêmes et, comme il le dit lui-même, sa *dernière devise*, car il sentait approcher l'heure de sa mort. Déjà il avait fait un testament en 1298 ; mais depuis lors il s'était opéré bien des changements dans sa position et dans celle des personnes qui, à divers titres, étaient nommées dans ce premier acte. Son ami le chevalier Geoffroy de Ranzières et Jacques de Donze, prévôt de Notre-Dame de Bruges, ses exécuteurs testamentaires, n'existaient même plus. Comme sa mère la comtesse Marguerite, Gui se montra magnifique dans ses donations. Il n'est pas une église, un monastère, un établissement charitable en Flandre qui n'eut part à ses bienfaits, et sa générosité prévoyante ne laissa dans l'oubli aucun de ses serviteurs. Tous, jusqu'aux plus petits, furent récompensés dignement[2].

Cependant Philippe de Chiéti, à qui l'autorité suprême était confiée en sa qualité d'aîné, se porta vers les frontières de France, à Lille et à Douai, Jean de Namur à Gand, Gui à Bruges, Guillaume de Juliers à Ypres. Ce jeune et fougueux prélat, plus préoccupé des choses de la terre que des choses du ciel, ne se contentait pas d'être prévôt de Mastricht, chanoine de Liége et de Cologne : l'archevêque de Cologne étant venu à mourir durant l'armistice, il se fit élire en sa place et envoya chercher à Rome la confirmation de cette élection. D'un autre côté, Guî de Namur ne négligeait pas non plus ses intérêts particuliers et rêvait toujours la conquête de la Hollande, pour laquelle il avait déjà une fois détourné une partie des forces flamandes. A peine les hostilités avec la France furent-elles suspendues, qu'il fit de nouveaux préparatifs d'expédition. Ses frères l'en blâmaient, lui remontrant que la Flandre avait besoin du concours de tous ses enfants; qu'il ne devait pas ainsi sacrifier le sort de la patrie à son ambition personnelle : Gui persista, disant que son père lui avait donné la Zélande à condition qu'il s'en emparerait par les armes, et qu'il ne voulait pas faillir à cette noble mission.

Dès le 1er février, il s'empressa de dénoncer la rupture de la trêve de Hollande entre le comte de Hainaut et lui; puis à la mi-mars, ayant terminé tous ses apprêts, il passa dans l'île de Walcheren et alla bientôt

(1) *Monachus Gandavensis*, 404.

(2) Arch. de Fl. *Acte du 4 mai 1304.* Orig. scellé.

après assiéger de nouveau Ziericksée, qui, une première fois, avait résisté à ses efforts. Jean d'Avesnes s'était hâté de lever deux armées en Hainaut et en Hollande pour les opposer aux Flamands. Gui, évêque d'Utrecht, frère du comte de Hainaut, commandait l'une; Guillaume, son fils, dirigeait l'autre. Débarqués le 20 mars à l'île de Duyveland, ils longeaient la côte vers le soir, se portant à marche forcée sur Ziericksée, quand ils se virent tout à coup impétueusement attaqués par Florent de Borseele et par Jean de Renesse embusqués sur ce point avec une forte troupe de Flamands et de Zélandais exilés et appelés Borséeliens à cause du parti qu'ils avaient embrassé. Ils furent mis dans une déroute complète et perdirent trois mille hommes tués ou noyés. Les vaisseaux et les bagages tombèrent au pouvoir des vainqueurs, qui en outre prirent l'évêque Gui. Florent de Borseele l'envoya sur-le-champ à Gui de Namur, et ce prince le fit conduire sous bonne escorte au comte de Flandre en son château de Winendale. Guillaume de Hainaut échappa comme par miracle et courut en Hainaut raconter ce désastre à son père.

Le lendemain, samedi des Rameaux, Gui de Namur investit Ziericksée. Mais cette ville était si forte et si bien défendue par Witton de Hamsted, bâtard du comte Florent V, qu'au bout de quelques jours passés en tentatives infructueuses le siége fut abandonné. Gui passa la Meuse avec toute son armée et envahit la Hollande méridionale, qui se soumit tout entière avec ses cités municipales, ses forteresses et ses campagnes : Harlem seul refusa d'ouvrir ses portes. Quand il eut mis de l'ordre dans sa conquête et réglé l'administration des villes principales, telles que Leyde, Delft et Utrecht, le prince flamand revint pour la troisième fois devant Ziericksée, espérant que le bruit de ses succès détruirait l'obstination des assiégés. Mais il s'était grandement abusé. Il eut beau employer tout ce que l'art de la guerre fournissait de moyens à cette époque pour réduire les places, il n'en vint point à bout; et ses machines furent brûlées par des flèches enflammées, lancées des murailles. Il y perdit plus de dix-huit cents hommes.

Philippe-le-Bel avait mis à profit l'intervalle de la trêve pour amasser de l'argent de tous côtés et le répandre à pleines mains en Allemagne, en Italie, en Espagne, en France, afin de lever des troupes, d'équiper des vaisseaux et de recommencer contre la Flandre une guerre d'extermination[1]. La situation des esprits et la marche des événements n'avaient pas rendu la paix praticable, bien que le vieux comte et ses enfants l'eussent ardemment désirée. D'ailleurs Philippe-le-Bel ne la voulait pas, et il n'avait proposé la trêve que pour faire lever le siége de Tournai et gagner du temps.

A la fin d'avril, et avant l'expiration de la trêve, le comte Gui dut, suivant sa promesse, s'acheminer de nouveau vers la terre d'exil, vers la prison où il devait passer le peu de jours qui lui restaient à vivre. Il embrassa ses enfants et partit le cœur navré d'une profonde tristesse. Forcer un vieillard de plus de quatre-vingts ans, infirme, au bord du tombeau, inoffensif comme un enfant, à reprendre des fers qu'il a si longtemps portés, l'arracher au lieu natal, l'empêcher d'exhaler en paix son dernier soupir au milieu de sa famille et de son peuple, c'est là un de ces actes de froide diplomatie dont l'historien est forcé de blâmer l'excessive et inutile rigueur.

Ce fut dans les premiers jours de juillet de l'année 1304 que le roi de France descendit pour la cinquième fois en Flandre, amenant des troupes innombrables recrutées dans tous les pays. « On ne saurait trop s'émerveiller, dit l'historien flamand Jacques Meyer, qu'il lui fallût tant de secours étrangers contre une seule et mince nation, isolée, sans aide du dehors pour résister à sa tyrannie ; et elle n'avait cependant pas à se défendre contre un seul, car en même temps elle distrayait une partie de ses forces pour soutenir une rude guerre en Hollande, plusieurs de ses enfants languissaient captifs en France, et un grand nombre, chose déplorable ! tenaient à la faction des lis, et, parjures à la patrie, l'avaient abandonnée. Nous l'avons déjà dit, et cette situation le prouve suffisamment, la Flandre n'aurait eu

(1) *Monachus Gandavensis*, 405.

rien à redouter de la puissance française, si la concorde avait régné chez elle[1]. »

Comme Philippe-Auguste lors de sa première invasion, Philippe-le-Bel voulut attaquer la Flandre par terre et par mer tout à la fois. Ainsi, tandis que lui-même se dirigeait vers cette contrée qu'il avait résolu d'anéantir, une flotte composée de quelques grands vaisseaux et d'une multitude de galères en infestait les côtes. Elle était montée par des soldats nombreux, aguerris, que commandait le Génois Reynier Grimaldi, amiral de France, le plus habile homme de mer de ce temps-là. Le péril était imminent: les Flamands le savaient et se hâtaient de prendre partout les armes, de garnir les villes et de préparer les mesures d'une énergique défense. Philippe de Chiéti rassembla à Courtrai les quatre principales milices du pays : celles de Bruges, de Gand, d'Ypres et de Courtrai; Guillaume de Juliers prit position à Cassel et dans les environs pour contenir les garnisons de Saint-Omer, Calais, Béthune et autres places d'Artois: les gens d'Alost, de Waes et des Quatre-Métiers se chargèrent de garder les frontières contre ceux du Hainaut; et Henri, le plus jeune des fils du comte, alla s'enfermer dans Douai. On sait que Gui et Jean de Namur étaient alors en Zélande.

Une patriotique exaltation régnait parmi les Flamands. Sans avoir recherché la guerre, ils attendaient impatiemment l'heure de se mesurer de nouveau avec l'ennemi acharné qui depuis si longtemps méditait leur extermination. Les Gantois et les Brugeois se disputèrent à qui marcheraient les premiers contre le roi; les uns et les autres aspiraient aux honneurs de l'avant-garde, et cette querelle devint sérieuse[2]. Philippe de Chiéti dut, pour l'assoupir, interposer sa médiation; mais les retards qu'elle causa empêchèrent l'armée flamande d'arriver aux frontières d'Artois pour l'expiration de la trêve et le roi de France eut le loisir de pousser un fort détachement par un étroit défilé qui existait près de Pont-à-Vendin au milieu des marais. Cette troupe saccagea le village de Vendin, n'épargna ni hommes, ni femmes, ni enfants, et emmena un butin considérable. Philippe de Chiéti n'était qu'à deux ou trois lieues de là; il n'eut pas plutôt connu ce désastre, qu'il prit les devants avec une poignée de cavaliers, repoussa les Français et laissa un poste pour garder le passage. Toute l'armée arriva bientôt après, et Philippe la campa de manière à mettre des marais et des fossés entre elle et les Français. Les défilés étaient défendus par des postes solides qui journellement se trouvaient exposés aux escarmouches de l'ennemi. Il s'y passa de part et d'autre de beaux faits d'armes.

Un jour, le sire de Joinville, l'un des fils de l'historien de saint Louis, vint se jeter impétueusement avec quelques autres chevaliers contre un passage occupé par les Brugeois; une rude action s'engage : Joinville, noble et valeureux guerrier, lutte avec acharnement; mais on l'entoure, il est jeté à bas de cheval et meurt percé de mille coups. Aucun de ses compagnons n'échappa. Les Gantois stationnés près de là se piquent alors d'émulation, et pour prouver qu'ils ont autant de courage que leurs voisins ils franchissent, sans prendre l'ordre des chefs, le défilé confié à leur garde et lancent en avant leurs arbalétriers pour exciter les Français. A cette vue les gens de Bruges, qui ne veulent pas rester en arrière, se précipitent sur le territoire artésien, et les autres milices des villes suivent à leur tour; mais la nuit avançait, on n'y voyait plus, et c'est ce qui empêcha la bataille. On s'y prépara des deux côtés pour le lendemain matin. La division française ne se trouva point sans doute en force; car à peine sa ligne était-elle formée, qu'on aperçut les bagages et le matériel prendre le chemin d'Arras, et les Français eux-mêmes faire volte-face en bon ordre et s'en aller. La campagne fut alors à la disposition des Flamands : ils s'y répandirent brûlant les tours et les palissades de bois plantées en travers des routes. Plusieurs châteaux furent pillés, on mit le feu aux faubourgs de Lens; et un butin considérable fut le résultat de cette expédition qui s'opéra sans résistance aucune[3]. En revenant, ils

(1) Meyer, *ad. ann.* MCCCIII. (2) *Mon. Gand.* 406. (3) *Ibid.* 407.

assiégèrent La Bassée, que les Français avaient pourvue d'hommes et de munitions, et s'en emparèrent.

Le 15 juillet, le roi de France arriva de sa personne à Arras avec le gros de son armée; pendant que l'amiral Reynier Grimaldi cinglait vers la Zélande pour combattre les forces navales de Gui de Namur et forcer le prince à lever le siége de Ziericksée, qu'il tenait toujours investie. C'était une des conditions de l'alliance conclue avec le comte de Hainaut. Philippe-le-Bel espérait aussi qu'après avoir détruit une partie de la puissance flamande, il ruinerait l'autre plus facilement. Du reste les opérations devaient être simultanées. L'intervalle qui sépare Arras de Lille est en plusieurs endroits couvert de marécages et de défilés malaisés et impraticables au développement d'une grande armée. Quoique ce fût le chemin le plus court pour pénétrer en Flandre, Philippe-le-Bel ne le prit pas et fit une marche oblique afin d'arriver par Douai et Tournai. En passant, il essaya un coup de main contre la première de ces villes ; mais Henri de Flandre se tenait sur ses gardes et se défendit bravement.

Le roi ne s'y arrêta pas plus longtemps et, après avoir eu quelques hommes tués, il poursuivit sa route lentement, péniblement, avec des frais énormés et une extrême pénurie de subsistances pour sa nombreuse cavalerie. De son côté, Philippe de Chiéti ne perdait pas de vue la marche de l'armée royale. Il manœuvrait avec habileté sur son flanc, à petite distance, se maintenant sur le territoire flamand, empêchant les Français d'y faire une trouée, plaçant toujours entre eux et lui une rivière, un marais, quelque accident de terrain [1]. Arrivé à Tournai, le roi s'y reposa quelques jours; tandis que les Flamands, à cause de l'abondance des fourrages, s'établissaient dans la plaine fameuse de Bouvines, où ils purent trouver, blanchissant encore à l'air, les ossements de leurs aïeux.

Sur ces entrefaites, l'armée navale commandée par Grimaldi avait opéré sa jonction avec la flotte que, pendant la maladie de son père Jean d'Avesnes, Guillaume de Hollande avait équipée et garnie de soudoyers français, hollandais, frisons et hainuyers. L'amiral se trouvait donc en tête de forces maritimes imposantes. Ce n'est pas que Gui de Namur n'eût également à sa disposition de nombreux navires, il possédait même à lui seul plus de petits bâtiments que ses ennemis ; mais ces derniers en avaient plus de grands [2] : aussi fut-il décidé dans un conseil de guerre que Gui éviterait de livrer bataille en pleine mer; qu'il tiendrait sa flotte aux environs de Ziericksée et continuerait le siége de cette ville jusqu'à ce qu'on essayât de le lui faire lever par une attaque de terre ou de mer; qu'alors il serait temps de combattre. Ce plan fut adopté et Gui promit de s'y conformer; Jean de Namur, qui n'était pas indispensable en Zélande, revint auprès de Philippe de Chiéti; il y fut bientôt rejoint par son neveu Robert de Nevers, fils du comte Robert captif, qui, laissant son frère Louis dans le Nivernais et abandonnant les seigneuries qu'il possédait en France sous la juridiction royale, accourait unir ses efforts à ceux de sa famille [3].

On était donc en Flandre sur le qui-vive. Un engagement très-meurtrier pour les gens de Bourbourg avait eu lieu entre ceux-ci et une troupe de cavalerie de la garnison de Saint-Omer. Aux environs de Tournai, les deux armées s'épiaient, s'observaient, et l'on s'attendait d'un moment à l'autre à voir le roi de France prendre une résolution : l'on ne comprenait pas pourquoi il temporisait tant; mais Philippe-le-Bel avait ses raisons pour agir ainsi. Il voulait connaître d'abord le résultat de l'expédition de Zélande ; s'il ne lui avait pas été favorable, il est douteux qu'il eût poursuivi la guerre. Il fut bientôt rassuré à cet égard.

L'amiral Grimaldi arrivé dans les eaux de Zélande manœuvrait en vue de Ziericksée, s'approchant souvent de la ville et de l'armée, cherchant par tous les moyens possibles à engager un combat naval. Fidèle aux dispositions approuvées, Gui ne bougea point d'abord et resta au siége. Sa flotte était

(1) *Monachus Gandavensis*, 408.

(2) *Mon. Gand.* 409. (3) *Ibid.*

en sûreté, Grimaldi ne pouvait l'aborder; ni même nuire aux troupes assiégeantes, à moins de débarquer. Il se serait bien gardé de le faire ; car il eût de la sorte perdu toute sa supériorité, attendu que sur terre les forces de Gui étaient beaucoup plus considérables que les siennes. D'ailleurs un débarquement était chose à peu près impossible. C'est ce que le brave Jean de Renesse ne cessait d'écrire d'Utrecht au comte Gui, le conjurant de rester en place, lui démontrant qu'il n'y avait rien à craindre de la flotte ennemie, et qu'il y avait tout à gagner à la laisser là où elle était [1]. Le sire de Renesse connaissait parfaitement ces parages; lui-même était un habile marin, un homme prudent et expérimenté en toutes choses. Le comte aurait bien fait de suivre ses conseils; malheureusement cette belle flotte qu'il avait sans cesse devant les yeux excitait sa convoitise : il lui semblait que ce serait une bien grande gloire que de vaincre cet illustre amiral Grimaldi dont on racontait partout les merveilleuses prouesses sur les côtés d'Italie, d'Espagne et de France.

Enfin, il se laissa entraîner par un violent désir de le combattre. Le 10 août, après avoir laissé quelque infanterie à la garde du siége, il monte à bord avec son armée, et vers le soir, il profite de la marée pour faire toutes voiles sur l'ennemi. Les gros bâtiments étaient attachés ensemble avec d'énormes câbles et portaient les hommes les plus aguerris; tous armés de pied en cap sur le pont et dans les haubans, où se trouvaient à profusion des flèches, des carreaux, des dards et mille autres projectiles. Les galères, ou bateaux à rames, étaient également chargés de combattants déterminés, et se déployaient au large pour harceler l'ennemi. La bataille s'engagea au déclin du soleil avec un acharnement terrible : les cris, les éclats des trompettes, le bruissement du vent et des flots, le craquement tumultueux des navires qui s'entre-choquaient formaient une si prodigieuse clameur qu'on l'entendait, dit-on, à trois lieues au loin [2]. Une multitude de gens périrent des deux côtés et les ténèbres de la nuit mirent seules fin au carnage; puis la mer se retira bientôt, et laissa les deux flottes échouées dans la vase à proximité l'une de l'autre. A l'aube du jour, lorsque la mer monta, on vit les vaisseaux de l'amiral unis par des chaînes de fer, comme ils étaient durant le combat; les gros navires de Gui au contraire flottaient dispersés à l'aventure. Grimaldi avait pendant la nuit fait couper les câbles [3].

La position était perdue pour les Flamands : la lutte recommence néanmoins, mais sans unité, sans direction; le découragement et le désordre se mettent bientôt dans la flotte de Gui. Tandis qu'un grand nombre de ses navires se sauvent, il reste et veut résister jusqu'au bout. En vain le sire d'Axel, homme âgé et prudent, l'exhortait-il à chercher son salut dans la fuite, lui remontrant que tout effort serait insensé; il ne voulut rien écouter. Se défendant en désespéré, il tomba au pouvoir de l'amiral; celui-ci l'envoya au roi de France par la voie de Calais. Quand les gens laissés au siége virent la castastrophe, ils coururent vers la mer dans un coin de l'île où se trouvaient quelques bateaux. Ils s'y jetèrent avec précipitation et à l'envi; mais il resta trois mille Flamands auxquels Gui n'avait laissé ni tentes pour s'abriter, ni vivres pour se nourrir. Ceux-ci furent prisonniers. Peu de temps après, Jean de Renesse périt misérablement. Comme l'ennemi approchait d'Utrecht, il prit une barque pour lui échapper en franchissant le Lech avec les siens ; trop surchargé, ce batelet coula et Renesse fut noyé.

Tels furent les désastres que l'imprévoyante ardeur de Gui de Namur occasionna. La nouvelle en vint rapidement aux oreilles du roi, et il la connaissait avant qu'on en sût rien en Flandre; il résolut d'en tirer parti et le moment était propice, car, le troisième jour après la déroute, les Flamands s'étaient rapprochés du camp français et provoquaient l'ennemi au combat.

Un court espace séparait seul les deux armées rangées en bataille, et les arbalétriers commençaient déjà à se lancer leurs

(1) *Mon. Gand.* 409. (2) Meyer, *ad ann.* MCCCIII.

(3) *Monachus Gandavensis*, 410.

traits. Le rusé monarque envoie sans tarder des hérauts pour demander une conférence et traiter de la paix. On ne pouvait penser que Philippe-le-Bel voulût seulement gagner du temps; c'était là cependant tout ce qu'il désirait, afin qu'avant la bataille les Flamands apprissent le funeste événement. Il espérait les voir alors découragés et prêts à subir sa loi. Des pourparlers s'engagent : les gens des communes disent qu'ils ne demandent pas mieux que de déposer les armes, sauves la vie et les antiques libertés de la patrie[1]. Ils promettent d'élever cent chapelles expiatoires et d'y fonder des messes à perpétuité pour les victimes de la première révolte de Bruges. Le roi demandait plusieurs villes, une somme énorme et grand nombre de Flamands pour en faire justice. Il savait bien que ces exigences seraient repoussées avec dédain, et c'est pour cela qu'il les mettait en avant. Bref un armistice fut conclu pour le jeudi, le vendredi et le samedi; le samedi était le jour de l'Assomption de la sainte Vierge. Les conseillers du roi dirent astucieusement aux gens de Flandre que le monarque, en raison de la solennité, se montrerait peut-être plus accommodant, et que l'intercession de Notre-Dame rendrait la conclusion de la paix plus facile[2].

Dans l'intervalle, les Flamands apprirent la défaite de Ziericksée; elle les attrista, mais n'abattit point leur courage ainsi que le roi l'avait espéré. Les hésitations de Philippe-le-Bel ne leur avaient pas échappé. Dès le lundi, de grand matin, le monarque avait quitté la position qu'il occupait à Mons-en-Pevèle, sur la droite du chemin de Lille à Douai, pour se rapprocher un peu de cette dernière ville vers le village de Faumont. Ils suivirent ce mouvement, s'établirent sur la colline abandonnée par l'armée royale, et résolurent de livrer bataille le lendemain, mercredi 18 août.

Le soleil n'était pas encore levé que déjà les Flamands, pleins de résolution et très-désireux d'en venir à une action décisive, faisaient leurs préparatifs de combat. Comme à Courtrai, tous ceux qui avaient des chevaux les quitteront et se mirent à pied ; outre qu'ils aimaient mieux guerroyer de cette façon, ils avaient encore un autre motif pour se défaire de leurs montures : s'il faut en croire un homme qui assistait à cette bataille, ils ne se fiaient guère aux nobles qui se trouvaient dans leurs rangs[3]. En forçant les chevaliers et écuyers à se battre à pied comme eux, ils n'avaient pas à craindre qu'ils fissent volte-face aussi facilement. Le corps de bataille s'étendait sur une seule ligne longue et profonde. A droite étaient les gens de Bruges commandés par Philippe de Chiéti; à gauche ceux de Gand, que dirigeait Jean de Namur : au centre les milices de Lille, d'Ypres et de Courtrai, en tête desquelles figuraient Robert de Flandre et Guillaume de Juliers, le belliqueux prélat. Derrière cette ligne on avait étendu en forme de rempart, pour n'être point pris à dos par la cavalerie française, une grande enceinte circulaire composée des innombrables chariots et fourgons de l'armée liés ensemble et dégarnis chacun d'une de leurs roues. A six heures du matin, l'ennemi s'approchant dans la plaine, les arbalétriers commencèrent à échanger des traits. Bientôt la cavalerie française s'ébranla au galop et arriva sur le front gauche de l'armée flamande. Serré en masse et les lances en arrêt il tint bon et ne fut pas entamé. Les arbalétriers gantois, avec un sang-froid et une intrépidité admirables, coupèrent la corde de leurs arbalètes et se mirent à frapper violemment les chevaux aux jambes. Les Brugeois, qui n'avaient pas démonté leurs armes, firent une légère conversion et lancèrent une grêle de flèches sur la cavalerie ; elle fut obligée de céder devant cette rude et double agression, et se replia en arrière.

Il y eut alors un temps d'arrêt pendant lequel les deux armées s'observèrent. En ce moment le soleil montait à l'horizon, le brouillard du matin commençait à se dissiper et la chaleur devenait très-forte. Le roi de France, désespérant de pouvoir entamer avec ses escadrons la ligne compacte des Flamands, avait donné l'ordre d'attendre qu'elle se rompît d'elle-même par quelque

(1) *Monachus Gandavensis*, 413. (2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* 414.

attaque irréfléchie. Plus sensée qu'elle ne l'avait été à Courtrai, la chevalerie cette fois se tenait à distance ; remplie de courage et d'ardeur à la vérité, mais épiant l'occasion de charger avec succès. Les chefs flamands appréciaient bien cette tactique, et de leur côté recommandaient de serrer les rangs et de conserver l'ordre de bataille. Seulement, comme on ne pouvait rester toujours ainsi à se regarder sans rien faire, des groupes d'arbalétriers de dix, vingt, trente et quarante hommes se détachaient de la ligne, se portaient en avant, à droite ou à gauche, tiraient sur l'ennemi et l'incommodaient beaucoup. Quand ils étaient fatigués, ils rentraient dans le corps de bataille et d'autres leur succédaient. Pour mettre fin à ces escarmouches meurtrières, le roi fit lâcher contre les arbalétriers les Espagnols qu'il avait à sa solde et qu'on appelait *Bidaus*, race petite, agile, fort adroite à manier l'arc et la fronde. On tirailla des deux côtés avec une merveilleuse adresse, mais les deux grandes lignes restaient immobiles ; les Français amenèrent alors sur leur front une sorte de baliste et se mirent à lancer une grêle de pierres de la grosseur du poing qui faisaient des blessures graves aux Flamands, que ne protégeaient point des armures de fer. Les gens d'Ypres étaient surtout fort incommodés de ces projectiles, car la machine se trouvait devant eux et à petite distance. N'y pouvant plus tenir, ils se précipitent en colonne serrée sur la baliste, la brisent en mille pièces et rentrent ensuite dans le rang, n'ayant perdu que très-peu de monde.

Une grande partie de la matinée se passa de la sorte en luttes partielles et sans conséquence. Le roi fit demander de nouveau si l'on voulait conférer de la paix. Les Flamands n'auraient pas été fâchés de voir se terminer cette guerre longue et désastreuse ; mais ils voulaient avant tout sauver leur indépendance. Les flots de sang qu'ils avaient répandus jusqu'alors, ceux qu'ils étaient prêts à répandre encore, leur semblaient mériter des conditions honorables de capitulation. Ils acceptèrent. Mais Philippe-le-Bel n'avait pas, lui, un véritable désir de transiger. Fidèle à son système de ruse et de tromperie, c'était un nouveau guet-apens qu'il méditait. Tandis que les hérauts proclamaient une suspension d'hostilités durant la conférence, le roi faisait filer un détachement de cavalerie appuyé d'un corps d'arbalétriers sur le versant du mont vers la droite, et un autre détachement non moins considérable vers la gauche, afin d'envelopper les Flamands. Au même moment et pour détourner l'attention de ces derniers, un chevalier bien armé, monté sur un superbe coursier et portant la cotte d'armes du duc de Savoie, se présenta devant eux criant : « La paix ! la paix[1] ! » Mais les Flamands s'étaient aperçus de la ruse des Français ; ils mirent aussitôt le chevalier en pièces : ils étaient transportés de fureur et ils ne regrettaient qu'une chose, c'était que l'homme d'armes qu'ils venaient d'égorger ne fût pas réellement le duc de Savoie. Quant à la paix, il n'en pouvait plus être question.

Cependant la cavalerie envoyée par le roi vers la gauche avait tourné le mont, et était parvenue à l'endroit où les Flamands avaient laissé leurs bagages, leurs tentes, leurs bêtes de somme et les chevaux des gentilshommes. Les charretiers et les gens de garde, incapables de résister, s'enfuirent vers Lille, et ce riche butin tomba au pouvoir de l'ennemi. A la droite, l'autre détachement poussa une troupe de quarante hommes déterminés entre l'enceinte de chariots et la ligne flamande afin d'ouvrir celle-ci et de donner accès à la cavalerie pour charger à dos. Mais, avant que ce mouvement eût pu s'opérer, les Flamands s'étaient retournés vivement et, tombant avec fureur sur la colonne l'avaient taillée en pièces. Le gros de la troupe n'essaya pas la charge et galopa vers le côté du mont pour prendre sa part du butin qu'on venait d'y faire.

La journée s'avançait et la chaleur devenait de plus en plus suffocante. Aucun grand choc n'avait encore été donné ; et néanmoins on voyait la terre jonchée d'une multitude de morts et de mourants. Beaucoup avaient péri dans les escarmouches, beaucoup aussi gisaient abattus par la chaleur et la fatigue. L'aile gauche des Flamands était surtout

(1) *Monachus Gandavensis*, 415.

excédée, car les Gantois avaient pris part à chaque affaire avec la plus vive ardeur. Jean de Namur, qui les commandait et qui lui-même était d'une constitution grêle et faible, dépêcha vers ses frères pour les avertir que de son côté l'on ne pourrait bientôt plus tenir et pour leur demander ce qu'il devait faire. Il fut alors décidé que l'on tenterait sur l'ennemi une charge générale aussi impétueuse qu'il serait possible.

Le soleil était sur son déclin : il fallait en finir. Chacun se signe avec dévotion, et, au même instant, on se précipite en poussant d'effroyables clameurs. Les champs, qui se trouvaient entrecoupés de fossés, devinrent aussitôt le théâtre d'une horrible confusion. Effrayés de l'agression inattendue des Flamands, grand nombre de chevaliers se jetèrent de droite et de gauche dans les fondrières et y périrent écrasés sous leurs montures comme à Courtrai. Les Flamands, poussés par une aveugle fureur, tombaient et se roulaient avec leurs ennemis ; et le sang coulait à flots, et les cadavres s'entassaient sur les cadavres, et les mourants se tordaient en désespérés au milieu de cette fange et de ce pêle-mêle affreux. Jean de Namur et Henri son frère, jeune homme d'un tempérament délicat[1], et qui le même jour était arrivé de Douai amenant deux cents chevaux, rallièrent beaucoup de Flamands, surtout d'Ypres, de Courtrai et de Gand ; mais ils étaient accablés de chaleur, de soif, de lassitude, déchirés de blessures. Impuissants à porter leurs armes et démoralisés, ils coururent vers Lille à la débandade, du côté où la campagne était dégarnie, et les princes s'enfuirent avec eux.

La lutte n'était pas finie. Philippe, Guillaume et Robert, à la tête des Brugeois et du corps d'armée qui avait le moins souffert, la continuaient avec un acharnement désespéré contre la chevalerie française, au milieu de laquelle le roi, monté sur un haut destrier et une masse de fer à la main, combattait valeureusement[2]. Une troupe compacte de Flamands arriva jusqu'au monarque par une charge terrible, blessa son cheval et le précipita lui-même à terre[3]. Ses valets lui avaient par précaution enlevé son hoqueton semé de fleurs de lis : on ne le reconnut point; sans quoi il eût été massacré sur le coup. Les deux frères Gentien de Paris, ses écuyers, mirent aussitôt pied à terre et, malgré le poids de son corps et de son armure le relevèrent pour le monter sur un de leurs chevaux. Philippe se remettait en selle ; et les deux braves écuyers tenaient encore le frein du destrier royal, lorsqu'une seconde colonne, fondant avec rage, les écrase à l'instant[4]. Quant au roi, étourdi de sa chute et du fracas dont il était entouré, il ne pouvait manier sa nouvelle monture, qui, vigoureuse et fringante, se cabrait dans la mêlée. Il allait infailliblement périr ; mais, par un hasard providentiel, un soudoyer flamand blesse le roi et son cheval avec une longue pique. L'animal sentant l'aiguillon se dresse, puis d'un grand bond fend la presse, et entraîne son cavalier malgré lui à la suite d'autres chevaux. Au même moment l'oriflamme était mise en lambeaux par les Flamands, et le sire Anselme de Chevreuse, qui la portait, tombait mort à terre serrant encore un morceau de la hampe du fameux étendard entre ses bras[5]. « Je pense que ce jour-là, dit un historien flamand, Dieu dans sa miséricorde eut non-seulement pitié du roi, mais aussi de notre Flandre ; à qui de bien plus grandes calamités étaient réservées, si le roi de France avait succombé[6]. »

Le soleil était couché et le crépuscule étendait ses ombres sur la plaine, théâtre du plus incroyable désordre qu'on eût jamais vu. Aucune des deux armées ne restait maîtresse du champ de bataille : désorganisées l'une et l'autre, mises en déroute sur plusieurs points, elles continuaient cependant à lutter çà et là, mais il régnait une telle confusion que l'on ne savait plus ce qu'on faisait. La chevalerie française se trouvait éparse et tellement éperdue qu'une troupe flamande pénétrant dans le camp des Français et jusqu'à la tente du roi, s'empara de quelques bagages et du souper encore tout

(1) *Mon. Gand.* 417. (2) *Chron. de Fl.* fol. CXLIIII.

(3) *Mon. Gand.* 417. (4) *Chron. de Fl.* fol. CXLIIII.
(5) *Mon. Gand.* 418. (6) Meyer, *ad ann.* MCCCIII.

dressé sur la table[1]. On était au lendemain de la pleine lune. Quand cet astre se leva, on put enfin se reconnaître de part et d'autre. Du côté des Français quelques bataillons se reformèrent à l'écart. Les Flamands ne jugèrent pas à propos de s'exposer à une nouvelle lutte. Ils étaient harassés de fatigue, rassasiés de carnage, avides de repos et de nourriture; ils rétrogradèrent lentement vers Mons-en-Pevèle, où ils eurent le courage de sonner des fanfares comme s'ils avaient gagné la victoire. Leurs tentes, leurs approvisionnements avaient été pillés; ils ne trouvèrent plus de quoi se loger et se nourrir et prirent le chemin de Lille, par lequel une partie de leurs compatriotes s'étaient déjà sauvés. Tandis que cette retraite s'effectuait, les Français armés de torches, de flambeaux, et ne songeant plus à se battre, parcouraient les champs pour reconnaître et enlever leurs morts.

Telle fut cette bataille de Mons-en-Pevèle, qui, en définitive, ne fut gagnée pour personne. Désastreuse pour les deux partis, elle n'eut pas de résultat décisif et n'empêcha point les Flamands de reparaître bientôt en armes plus nombreux peut-être qu'ils ne l'avaient jamais été, comme on le verra tout à l'heure. Le roi eut à regretter la mort de plusieurs personnages marquants, tels que Guillaume de Châlons, comte d'Auxerre et de Tonnerre, neveu du duc de Bourgogne; Hugues de Bouville, son chambellan et conseiller intime; le sire de Chevreuse; les deux Gentien, dont le dévouement lui sauva la vie. Dix-huit barons et près de trois cents chevaliers d'un ordre inférieur périrent aussi dans cette journée avec une multitude de gens d'armes tués, écrasés ou étouffés par la chaleur. Mais la perte des Flamands fut plus considérable encore : ils eurent environ quatre mille hommes tués; et près de la moitié de leurs gens avaient reçu des blessures plus ou moins graves[2].

Ce qu'ils déplorèrent le plus dans cette journée, fut la disparition de Guillaume de Juliers. On ne sut jamais bien de quelle manière ni en quel endroit il était mort. Vers le soir il était encore sain et sauf; et il est probable qu'il périt étouffé ou par quelque autre accident, car son grand cœur, dit un contemporain, battait dans un faible corps[3]. Néanmoins, comme on ne retrouva aucun vestige de ses armes ou de son cadavre, le vulgaire pensa qu'il avait été enlevé par magie, science dans laquelle il passait pour être fort habile, et qu'il reviendrait secourir sa patrie dans un temps où il lui serait plus utile encore[4]. On alla jusqu'à désigner le nécromant qui lui avait enseigné l'art de se rendre invisible dans les plus grands dangers. Cet homme, saisi à Bruxelles par ordre du duc de Brabant, fut mis à la question; puis on lui brisa les bras et les jambes et on l'attacha sur une roue élevée, où il resta longtemps pour le peuple un objet de dégoût et d'effroi[5]. Parmi les bruits contradictoires et plus ou moins merveilleux qu'on fit courir sur le trépas de Guillaume, un chroniqueur donne comme certain que ce jeune prince et ses compagnons d'armes, après s'être vaillamment battus durant tout le jour, harassés de chaleur, exténués de lassitude, se déchaussèrent nu-pieds, se mirent dans la bouche les pommeaux de leurs épées pour étancher leur soif, et attendirent ainsi la mort[6].

Toute l'armée Flamande s'était ralliée à Lille. Le lendemain de la bataille, les milices de la Flandre tudesque retournèrent chez elles sous la conduite de Jean de Namur et de Robert de Nevers. Philippe de Chiéti resta dans la ville, avec une forte garnison et de nombreux approvisionnements; car il s'attendait à voir Lille assiégée par le roi de France. Et en effet l'armée royale ne tarda pas à s'approcher. Quant à Philippe-le-Bel, il était allé prendre quelques jours de repos à Arras pour y panser sa blessure et expédier l'ordre de lever en France de nouvelles troupes. Le 14 septembre Lille était complétement investie. Alors les chefs de l'armée y firent répandre une proclamation par laquelle tous chevaliers, écuyers, dames, damoiselles, francs hommes, leurs enfants et tous autres manants de la ville et châtellenie de Lille

(1) Meyer, *ad ann.* MCCCIII. (2) *Mon. Gand.* 420.

(3) *Ibid.* 419. (4) *Ibid.* (5) *Ibid.* 420.
(6) *Chron. de Fl.* fol. CXLIIII, v°.

qui voudraient rester chez eux après la prise de la ville ou y revenir dans la quinzaine, auraient la permission d'y demeurer paisiblement et conserveraient leurs lois, usages, coutumes, franchises, priviléges, corps, membres, biens et héritages généralement quelconques[1].

Le roi guéri de sa blessure vint devant Lille, qui jusque-là résistait aux efforts des assiégeants. Cependant il y avait dans la ville un parti nombreux de Léliaerts qui pratiquait secrètement les bourgeois. Philippe de Chiéti le savait et, quoique solidement établi dans le château, il ne se flattait pas de tenir longtemps la place attaquée au dehors par une puissante armée et travaillée à l'intérieur par les partisans de la domination française. Des plaintes et des murmures sur la longueur du siége et le manque prochain de vivres se firent bientôt entendre. Informé de cet état de choses, le roi proposa une capitulation. Philippe en accepta les clauses et promit de se rendre, si avant le 1er octobre il ne recevait pas de secours[2]. Les attaques furent alors suspendues, mais Philippe-le-Bel n'abandonna pas le siége. De nouvelles troupes venaient tous les jours renforcer son armée; il serra Lille plus vivement que jamais, comptant bien s'en rendre maître sans coup férir et ne pouvant croire que les Flamands se relevassent sitôt du rude échec qu'ils avaient essuyé à Mons-en-Pevèle.

Mais ceux-ci, loin d'être abattus, se montraient au contraire animés d'une nouvelle ardeur. « Nous n'avons point été vaincus à Mons-en-Pevèle, disaient-ils, mais tout au plus mystifiés et surpris : la chose est notoire[3]. » Un grand mouvement s'opérait dans la Flandre tudesque et tout le monde y reprenait les armes à la voix de Jean de Namur et de Robert. Les princes avaient planté leur étendard sous les murs de Courtrai et dans la plaine glorieuse de Groningue. Les Flamands y accoururent en foule, car cette fois encore il s'agissait de l'indépendance de la patrie. » Le cours de la justice est suspendu, dit un historien, les tavernes se ferment, les ateliers chôment à l'exception de ceux où l'on forge des armes; tous travaux sont interrompus, les études cessent, les arts se taisent, on désire, on veut des armes, on s'en empare et l'on court à l'ennemi! Une armée plus nombreuse que toutes les précédentes s'assemble et se compte devant Courtrai; chacun s'était enrôlé volontairement et avait fait le serment solennel de ne rentrer dans ses foyers qu'avec la paix ou la victoire[4]. »

On vint annoncer ces immenses apprêts de guerre à Philippe-le-Bel. Pour éviter une surprise, il fit sans délai couvrir son camp par des retranchements profonds du côté où les Flamands devaient arriver. Le 27 septembre, trois jours avant l'expiration du délai fixé pour la capitulation, ceux-ci vinrent camper sur les bords de la Deûle, à deux lieues environ de l'armée royale. Jean de Namur dépêcha sur-le-champ un héraut d'armes au roi de France pour le défier à la bataille, ce qui lui fit grand honneur. Le roi ne répondit pas et donna l'ordre de transporter le camp de la porte d'Ypres, où il était, à celle de Tournai située à l'autre extrémité de la ville. Philippe-le-Bel monta à cheval et, accompagné de quelques seigneurs, s'en alla, sur une colline, reconnaître la position de l'ennemi. Alors il aperçut au loin une multitude de tentes couvertes en drap rouge, blanc ou noir; d'innombrables huttes formées de branchages, de feuilles et de chaume s'étendaient sur les rives de la Deûle et dans la campagne. L'œil ne pouvait embrasser la ligne de chariots et de fourgons qui, suivant la coutume, se déployait en forme de rempart sur toute la lisière du camp. Le monarque se retourna stupéfait vers son escorte : « En vérité, beaux sires, je crois qu'il pleut des Flamands! » s'écria-t-il[5].

Alors il mit en campagne ses espions les plus habiles, afin de connaître les dispositions de l'ennemi. Ils lui rapportèrent que les Flamands étaient résolus de combattre

(1) Arch. de Flandre, cahier en papier.
(2) Archives de la ville de Lille; *Registre aux titres A B C*, fol. 114.
(3) Meyer, *ad ann.* MCCCIII.
(4) Meyer, *ad ann.* MCCCIII.
(5) *Chronicon comitum Flandriæ* ap. *Corpus chron. Fl.*, éd. de Smet, I, 172.

la nuit prochaine, pendant l'obscurité, afin d'être moins facilement enveloppés par la cavalerie ; qu'ils avaient juré entre eux de vaincre ou de mourir, voulant mettre fin à une guerre qui durait depuis huit ans ; qu'ils étaient décidés à ne plus temporiser comme à Mons-en-Pevèle, mais à fondre impétueusement sur les Français après s'être recommandés à Dieu. Le roi réunit ses conseillers et leur fit part des résolutions du peuple flamand. Divers plans de bataille furent proposés ; mais des gens sensés firent observer qu'il valait mieux chercher à négocier et à amuser les Flamands. « Ce serait mettre le roi et le royaume dans un grand péril que d'exposer l'armée à un combat nocturne, disaient-ils : nous avons vu ce qui s'est passé à Courtrai ; les Flamands exaspérés sont comme des bêtes féroces. Toute victoire est chanceuse, et, en supposant que nous battions cette canaille, ce ne sera jamais qu'au prix du sang de quelques chefs illustres. »

Cet avis, qui était aussi celui du roi, prévalut ; et sans retard Robert comte d'Evreux, Robert duc de Bourgogne et chambrier de France, Amédée comte de Savoie et Jean comte de Dreux furent chargés de négocier une trêve avec les Flamands[1]. Ceux-ci répondirent qu'ils désiraient entrer en pourparlers, qu'ils n'avaient jamais demandé autre chose qu'une paix honorable et que, si on la leur proposait, ils retourneraient bien volontiers chez eux ; autrement ils avaient fait le serment de mourir jusqu'au dernier pour sauver la Flandre. L'intention du roi était d'éviter la bataille à tout prix et d'amener le licenciement de l'armée flamande. Des propositions de paix, auxquelles présidait de la part de Philippe une pensée perfide, furent aussitôt mises par écrit. — Les Flamands, disait ce projet, conserveront leurs franchises ; leurs vies, corps, priviléges et forteresses leur sont également garantis. — Le comte de Flandre recouvrera son comté en entier. — Les prisonniers de part et d'autre seront délivrés sans rançon. — Le peuple payera au roi, pour toute amende, une somme qui ne pourra dépasser 80,000 livres. — Pour garantie et jusqu'à parfait payement, les villes de Lille et Douai resteront comme gage en la main du roi. — Huit arbitres, quatre du côté du roi, quatre du côté des Flamands, seront chargés des détails d'exécution. »

Ce traité était trop avantageux pour n'être point accepté avec empressement. On n'avait pas prévu le piége, et les Flamands avaient une telle confiance en eux-mêmes qu'ils firent de sérieuses difficultés au sujet des villes laissées en gage. Ils passèrent outre cependant, enchantés d'avoir enfin conquis cette paix tant désirée et rouvert aux nobles captifs les portes de la patrie. Dans leur joie ils oublièrent de prendre des sûretés comme le roi en avait pris et d'opérer la conclusion définitive du traité ; faute immense et qu'on eut bientôt à déplorer amèrement. Les princes flamands auraient dû se rappeler combien de fois ils avaient été dupes de l'astuce du roi, et montrer plus de circonspection ; mais il semble qu'en ce moment ils furent éblouis, aveuglés par le bonheur inattendu que la fortune paraissait leur ménager.

Après le coucher du soleil, les hérauts proclamèrent la paix dans les deux camps. Le lendemain matin Philippe de Chiéti consommait l'imprudente évacuation de Lille, dont le roi se mettait en possession, et les troupes flamandes reprenaient le chemin de leurs foyers en remplissant l'air de cris d'allégresse. La Flandre n'avait plus d'armée ! Le roi de France venait de gagner la bataille sans tirer l'épée. De retour à Paris, il éleva une belle statue à la Vierge en souvenance du péril de mort auquel il avait si miraculeusement échappé à Mons-en-Pevèle.

Bien qu'une trêve existât et qu'on n'eût plus à craindre d'hostilités, il fallait s'occuper de la réalisation du projet de paix. D'ailleurs on désirait ardemment voir finir la captivité des princes. Huit commissaires furent nommés, ainsi qu'il était convenu, pour formuler les conditions du traité sur les bases fixées par le roi, quatre par ledit roi et quatre par les seigneurs, les bonnes villes et les gens de Flandre. Les négociateurs français étaient les personnages qui précédemment avaient conclu la trêve ; ceux de Flandre, Gérard, sire de Sotteghem, Jean

(1) Archiv. de Fl., 8e *cart. de Flandre*, pièce 172.

de Kuyck, Jean de Gavre et Gérard de Moor. Des conférences eurent lieu ; mais du côté de la France on paraissait prendre plaisir à les prolonger et à différer une solution. Les demandes du roi variaient de nature et n'étaient déjà plus les mêmes que les premières. Ce ne fut que le 16 janvier suivant que les arbitres s'entendirent enfin sur les clauses du traité. — L'on devait donner au roi 20,000 livres de rente assignées sur le comté de Rhetel ou ailleurs et 400,000 qui seraient payées en argent pendant quatre ans ou 1,200,000 payables en douze ans à son choix. — Six cents hommes d'armes lui seront fournis pour le servir pendant un an aux dépens de la Flandre partout où il le jugera convenable. — Il pourra punir par voyages ou pèlerinages deux mille personnes de la ville et du terroir de Bruges qui lui paraîtront les plus coupables, savoir mille au delà des mers et mille en deçà. — Moyennant ce, les villes et les habitants de la Flandre recouvreront leurs seigneurs : savoir le comte de Flandre et messeigneurs Robert, Guillaume et Gui ; ils seront dans l'hommage du roi comme avant la guerre, et les villes et habitants conserveront leurs franchises. — Les villes et les gentilshommes du pays promettront de ne jamais rien faire contre le roi et de ne pas manquer à l'obéissance qu'ils doivent à lui et à ses successeurs. — Tous les habitants reprendront les héritages qu'ils possédaient avant la guerre ; toutes prisons seront vidées et tous méfaits pardonnés[1].

Telle était la substance du traité. Soit que le roi de France en ait encore retardé l'exécution, soit que les Flamands eussent refusé de souscrire à des clauses si différentes de celles qu'on avait d'abord promises, toujours est-il que les choses restèrent dans le même état. En conséquence la trêve fut, le 11 février, prolongée jusqu'au 24 juin, jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste[2]. Dans cet intervalle le comte Gui, âgé de quatre-vingts ans, expira au château de Pontoise, où on l'avait récemment transféré.

(1) Arch. de Fl. Roul. au de 22 bandes de parchemin. pièce 2. (2) Ibid. pièces 10 et 11.

XXI

ROBERT DE BÉTHUNE. 1304-1322.

Nouvelles exigences du roi. — Traité d'Athies-sur-Orge. — Robert de Béthune sort de prison et prête hommage à Philippe-le-Bel. — Les Flamands refusent de ratifier le traité. — Leur mécontentement contre Robert. — Mort de Philippine de Flandre. — Tentatives infructueuses pour renouer la paix. — Troubles à Bruges. — Modifications au traité de paix. — Il est enfin accepté, et la tranquillité se rétablit en Flandre. — Tableau de la situation commerciale et industrielle de la Flandre au commencement du quatorzième siècle. — La Hanse de Londres. — Chambre d'assurance à Bruges pour les marchandises. — Traité de commerce avec la Norwège. — Expiration de la trêve avec le Hainaut. — Appréhensions de guerre. — Entrevue de Tournai. — Accommodement entre les deux comtes. — Guillaume de Hainaut prête serment de vassalité au comte de Flandre pour la Zélande. — Intrigues d'Enguerrand de Marigny au sujet des villes de Lille, Douai et Orchies, engagées au roi. — Il surprend par une ruse la renonciation définitive desdites villes à Robert de Béthune. — Colère de ce dernier. — Il prétend la convention nulle et s'emporte contre le roi. — Le parlement de Paris confisque les domaines du comte. — Préparatifs de guerre. — Manifeste du roi adressé aux Flamands. — Excommunication lancée sur la Flandre. — Révolte de Louis de Nevers, fils aîné de Robert de Béthune, contre le roi. — Mort de Philippe-le-Bel. — Louis X porte la guerre en Flandre. — Désastre de l'armée française inondée et embourbée aux environs de Courtrai. — Philippe-le-Long, régent de France, adoucit les conditions imposées aux Flamands pour la paix. — Obstination de ceux-ci et du comte à ne les pas vouloir agréer. — Reprise des hostilités. — Trêve. — Le pape Jean XXII intervient entre les Flamands et le roi. — Les Flamands repoussent cet arbitrage. — Mécontentement du pape. — Il jette l'interdit sur la Flandre. — Impression que cette mesure produit dans le pays. — Robert de Béthune s'efforce de la détruire. — Mariage de Louis, fils de Louis de Nevers, avec la fille de Philippe-le-Long. — Nouvel armistice. — Les villes de Lille, Douai et Orchies sont enfin abandonnées au roi. — Règlement relatif à la succession au comté de Flandre. — Discorde dans la famille du comte. — Mauvaise conduite de Louis de Nevers. — On l'accuse d'avoir voulu empoisonner son père. — Il se justifie et demande pardon au comte, qui lui fait grâce et le réhabilite solennellement. — Mort de Louis de Nevers et de Robert de Béthune.

Robert de Béthune, ses frères, sa sœur Philippine et les principaux seigneurs flamands étaient toujours au pouvoir du roi de France. La trêve du 24 septembre et les propositions de paix du 16 janvier n'avaient eu qu'un but, le licenciement de l'armée

flamande; ce but se trouvant atteint, les exigences de Philippe-le-Bel dépassèrent toute mesure. Il ne voulait plus relâcher ses prisonniers que sous la condition de signer une transaction beaucoup plus dure que la première; et la Flandre se vit encore une fois la dupe de nouvelles perfidies.

Le 5 juin 1305 des conférences se tinrent à Athies-sur-Orge; le roi, qui savait les Flamands désarmés et ne se contentait plus des avantages que lui-même avait naguère réclamés, éleva par l'organe de ses commissaires des prétentions énormes. Sans rien rabattre du précédent traité, il demandait en outre que les fortifications des cinq bonnes villes de Flandre, savoir : Douai, Lille, Ypres, Bruges et Gand, fussent détruites à perpétuité. — Robert de Béthune, ses frères, les nobles, bonnes villes et gens de Flandre devaient faire serment de ne jamais s'allier avec les ennemis du roi et de ne leur donner aucune assistance. En cas de contravention, les biens des princes seraient confisqués au profit du roi et de ses successeurs. — Tous les habitants de la Flandre, nobles ou non nobles, depuis l'âge de 14 ans, devront venir à Amiens faire le serment d'entretenir le traité ; tous les cinq ans et à toujours on renouvellera ce serment au roi ou à ses successeurs. — Outre les châteaux et châtellenies de Lille, Douai et Béthune, que le roi tient déjà, Robert de Flandre lui remettra les châteaux de Cassel et de Courtrai, jusqu'à ce que les 20,000 livres de rente aient été bien assignées, les fortifications des cinq grandes villes abattues et les Brugeois en chemin pour leurs pèlerinages [1]. — Il y avait encore plusieurs clauses non moins exorbitantes et dont le détail serait trop long.

Robert de Béthune et les princes avaient si grande hâte d'être enfin délivrés de leur longue captivité et de rentrer dans leur patrie qu'ils signèrent ce traité. On leur ouvrit alors les portes des donjons où ils étaient enfermés. Le nouveau comte fut aussitôt reçu à rendre hommage en la forme suivante. Le roi était sur son trône, entouré des princes du sang et des pairs du royaume. Robert de Béthune, la tête découverte, s'avança vers lui et mit un genou en terre. Le monarque plaça ses deux mains entre celles du comte et le chancelier de France s'adressant à ce dernier lui dit : « Sire, vous devenez homme lige du roi, votre souverain seigneur, en raison de la pairie, du comté de Flandre et de tout ce que vous levez et tenez de la couronne de France. Promettez-lui foi, hommage et service contre tous jusqu'à la mort. » — « Oui, sire, je le promets ainsi. » Le comte se leva, baisa le roi en la joue et ne donna rien pour relief ; mais les hérauts et les sergents à manche du roi prirent, suivant l'usage, la robe qu'il portait sur lui, son chaperon, son bonnet, sa ceinture, sa bourse, son épée et se les partagèrent entre eux [2].

Quand la cérémonie fut achevée, Robert de Béthune revint en Flandre apportant le corps de son père, qu'on avait renfermé dans un cercueil de plomb, et il le fit pompeusement inhumer à l'abbaye de Flines à côté des restes mortels de Marguerite de Constantinople. Le comte fut très-mal accueilli de ses sujets. Partout dans les villes et dans les campagnes, des murmures et des cris d'indignation s'élevaient contre l'odieux traité que les princes avaient souscrit; et le peuple disait qu'il n'y donnerait jamais sa sanction.

Les commissaires flamands n'osèrent ni le publier ni le mettre à exécution, car ils eussent été sur-le-champ massacrés. « Nous ne leur avons pas donné, s'écriaient les bourgeois, la mission de conclure un tel traité. N'était-ce pas assez d'une amende de 80,000 écus? Ce ne sont pas là les conditions du traité de Lille dont nous avons bonne copie bien et dûment scellée. Les Français sont une race trompeuse, perfide et foi-mentie. Il est clair comme le jour que, ne pouvant soutenir le choc de notre armée, ils ont voulu la dissoudre par la ruse. Mieux vaudrait livrer encore sept combats et mourir vaillamment que d'accepter ces nou-

(1) Arch. de Fl. Rouleau de 22 bandes de parchemin, pièce 6, Impr. par extraits dans les *Chroniques d'Oudegherst*, ch. 141 ; dans le *Recueil des Traités de paix de Moetjens*, édit. de 1700, I, 130 ; et dans le *Corps diplomatique de Dumont*, I, 341.

(2) Oudegherst, *Annales de Flandre*, II, 515.

velles conditions, qui seraient notre ruine et servitude. Qu'avons-nous fait même pour être enlevés à nos foyers et envoyés à nos bourreaux au delà des mers? et l'on voudrait en outre renverser les vieux remparts de nos cités! Est-ce donc méfaire que de repousser par une guerre loyale l'insupportable tyrannie de nos ennemis et soustraire au joug nos femmes et nos enfants? C'est à d'autres que nous qu'il faut imposer des tributs honteux. Il n'y a point si petit Flamand qui accepte leur odieuse servitude. Que si le beau roi de France, roi frauduleux et violateur de sa parole, est amoureux de combattre, qu'il descende au pays; il trouvera à qui parler. Non, non, point d'autre paix que le traité de Lille, quand même Robert et sa noblesse, ennuyés de leur prison, l'auraient signée cent fois[1].

Telles étaient les dispositions de la multitude; Konynck et Breydel dominaient toujours à Bruges. Sous l'influence de ces tribuns le parti populaire était dans une agitation continuelle. Des débats pleins d'aigreur et de haine s'élevèrent dont le résultat fut en définitive de séparer la cause du prince d'avec celle du peuple. Jusqu'à Gui de Dampierre, malgré des dissensions momentanées, cette cause s'était toujours confondue dans un sentiment profond de nationalité. Bientôt nous verrons les successeurs de ce prince offrir au monde l'étrange spectacle d'une alliance avec la France contre leurs propres sujets. Mais jusque-là les événements transitoires qui servent à expliquer ce changement remarquable doivent recevoir le développement qu'ils comportent.

La princesse Philippine de Flandre, cause première et bien innocente des malheurs que sa famille et sa patrie subissaient depuis si longtemps, mourut en 1306. Il y avait dix ans que le roi de France la retenait de crainte que les Flamands ne la mariassent au prince de Galles, ainsi qu'il avait été jadis convenu. On dit que cette pauvre enfant, désespérée de voir tout le monde, hormis elle, rendu à la liberté, expira de langueur et de tristesse; quelques auteurs avancent même que le poison aurait abrégé sa vie[2].

Quoi qu'il en soit, cette mort fit impression en Flandre, où la haine contre la France s'invétérait tous les jours. La paix semblait de plus en plus impraticable. Cependant Philippe-le-Bel se trouvait dans une grande pénurie d'argent et ne cherchait pas à recommencer la guerre. La Flandre, de son côté, n'aurait pas demandé mieux que de se reposer après tant de luttes; mais elle voulait avant tout sauvegarder son indépendance et mettait beaucoup d'opiniâtreté à repousser les exigences du roi. Chaque ville s'était imposée pour soutenir une nouvelle guerre, s'il le fallait : l'argent abondait de toutes parts; Gand avait offert des sommes énormes[3].

Dans l'année 1307, le pape Clément, successeur de Boniface VIII, vint à Poitiers pour conférer avec le roi de France sur les affaires de l'Eglise. Le comte Robert fut convié à cette réunion, dans l'espoir que l'intervention du pape rendrait la paix plus facile. Mais le roi semblait prendre plaisir à en éloigner la conclusion. Frustré de l'espoir de joindre la Flandre entière à ses domaines, il voulait qu'au moins les guerres ruineuses qu'il avait entreprises à cet effet ne demeurassent point sans fruit. Ses prétentions allaient toujours en augmentant, et il ne se bornait même plus au traité de 1305: il exigeait maintenant que les villes de Lille, Douai, Orchies lui fussent cédées en possession définitive. Le comte n'était pas plus disposé que ses sujets à accéder à cette nouvelle demande; il refusa et revint en Flandre où les esprits étaient toujours dans les mêmes dispositions. Si Philippe eût été en état de recommencer les hostilités, il eût trouvé la Flandre prête à résister à ses armes; et c'est dans son propre sein que cette terre féconde et valeureuse aurait puisé toutes ses forces, car elle ne possédait plus alors d'alliés capables de la secourir efficacement. L'empereur Albert inclinait bien en secret pour les Flamands, comme il le fit voir en accordant l'investiture des terres impériales à Robert avant même que ce prince lui fût allé porter son hommage; mais ce n'était là qu'une prédilection stérile,

(1) Meyer, *ad ann.* MCCCV. (2) *Ibid.* MCCCVI.

(3) *Ibid.*

et l'empereur n'aurait pas osé lui sacrifier l'amitié du roi. D'autre part l'alliance anglaise devait être considérée comme entièrement rompue. Déjà nous avons vu Philippe marier sa sœur Marguerite à Edouard Ier; bientôt il réussit à faire épouser sa fille Isabelle à Edouard II, auquel deux princesses flamandes avaient été naguère fiancées. Ce mariage d'Isabelle devait être un jour fatal à la France : c'est du chef de cette femme qu'Edouard III prétendait avoir des droits sur le royaume des fleurs de lis; et elle fut la cause première des guerres longues et sanglantes, des éternelles rivalités qui depuis divisèrent les deux pays. Si la jalouse politique de Philippe-le-Bel n'eût pas empêché une des filles de Gui de s'asseoir sur le trône d'Angleterre, tous ces malheurs n'auraient point accablé la France.

Les quatre arbitres nommés par les Flamands pour régler les conditions de la paix n'avancèrent nullement les affaires, empêchés qu'ils étaient par l'obstination qu'on mettait de part et d'autre à ne céder en rien. Jean de Kuyck mourut après avoir assisté à deux conférences seulement. Gérard de Moor, homme de sagesse et d'expérience, refusa de s'occuper plus longtemps des négociations quand il vit que tous ses efforts n'aboutiraient à aucun résultat[1]. Gérard de Sotteghem et Jean de Gavre restèrent donc seuls chargés de cette importante mission. Malheureusement le peuple ne les aimait pas. Leur qualité de nobles les rendait odieux et suspects : on se défiait d'eux depuis qu'ils avaient souscrit à des conditions que les villes avaient dû repousser avec dédain; on leur reprochait leur trop grande familiarité avec certains nobles personnages de France, on allait jusqu'à dire qu'ils trahissaient[2]. Cependant ils obtinrent du roi quelques concessions : ainsi Philippe promit de libérer les deux mille personnes de la ville et du territoire de Bruges qui devaient être exilées par lui, si les Flamands payaient aux termes convenus 300,000 livres de noirs petits tournois dont ils étaient redevables[3]. Les Flamands ne donnèrent point leur assentiment. Le roi tenta un nouvel accord et manda le comte Robert à Paris avec les députés des villes de Bruges, Gand et Ypres. On ne s'entendit point davantage. Les villes voulaient qu'on ne leur parlât que du premier traité proposé au camp devant Lille : hors de là, pas de paix possible. Rien n'égalait leur ténacité.

Le comte cherchait en vain à la fléchir par promesses et belles paroles; on lui fermait la bouche et il se trouvait, disait-il, entre l'enclume et le marteau. Les Brugeois se montraient surtout intraitables; et cela s'explique par la position exceptionnelle qu'ils s'étaient faite en donnant le signal de l'insurrection. Pierre Konynck, Jean Breydel et les autres chefs du mouvement savaient fort bien que c'en était fait d'eux si la paix se concluait et si le calme venait à se rétablir : ils connaissaient assez le roi de France pour prévoir que leurs têtes seraient une des premières satisfactions qu'il exigerait. Aussi, loin de chercher à ramener la tranquillité, employaient-ils tous les moyens imaginables pour échauffer les têtes et susciter le courroux populaire non-seulement contre la France mais encore contre leur seigneur, qui, selon les agitateurs, ne se montrait pas assez jaloux de l'honneur national. Le comte Robert s'était par une dernière démarche convaincu que le roi ne céderait point. Il désirait vivement en finir et assurer le repos de la Flandre.

Alors il se tourna vers les grandes villes, les engageant, tantôt par prières, tantôt par menaces, à consentir au traité de 1305. Il leur démontrait que des guerres ruineuses allaient résulter encore de ce conflit; qu'il valait mieux les prévenir en agréant les conditions du roi; que ces conditions n'étaient pas aussi humiliantes que certains brouillons voulaient le faire croire; que du reste, en faisant preuve de bonne volonté, le roi les adoucirait encore. Les gens d'Ypres et de Gand se soumirent d'assez bonne volonté à de telles raisons; mais les Brugeois les repoussèrent avec plus de force que jamais, disant qu'ils aimeraient mieux mille fois mourir que de courber sous le joug du roi de France un front qui ne s'abaissait devant personne. Le comte partit pour Paris avec

(1) *Mon. Gand.* 429. (2) Meyer, *ad ann.* MCCCVI.
(3) Arch. de Fl. *Acte du 23 juin 1308.*

les représentants des villes disposées à la paix. Il avait établi trois gouverneurs extraordinaires, afin d'empêcher les désordres en son absence : c'étaient Guillaume de Neele, Philippe de Maldeghem et Gilles Declerck. Ce dernier, issu de basse extraction, avait, par beaucoup de souplesse et une grande habileté dans les affaires, gagné peu à peu la faveur du prince[1]. Quand il se vit investi d'un pouvoir absolu, il devint cruel et arrogant. Afin de maintenir la tranquillité publique durant les troubles occasionnés par cette guerre de huit ans, les Flamands avaient imaginé de rétablir la loi du talion pour la répression de certains crimes et délits. Le comte à son retour en Flandre après sa captivité, déclara vouloir gouverner le pays comme avaient toujours fait ses ancêtres; et il en advint que la Flandre fut de nouveau en proie aux guerres privées, aux meurtres, aux vols à main armée et à tous les autres excès. Ainsi Gilles Declerck, dont on vient de parler, et qui tenait un rang distingué à la cour du comte, fut mis à mort par son personnel ennemi, le boucher Jean Breydel, boucher d'hommes aussi bien que de bestiaux, dit Meyer. Ce fut là tout le profit que tira le comte Robert de l'abrogation d'une loi alors si utile.

Vers la mi-mars, Robert de Flandre, fils puîné de Robert de Béthune, revint à Paris porteur d'un projet de paix proposé par le roi. Robert supplia les communes d'admettre enfin et de jurer ce traité modifié et mitigé : « Sans quoi, disait-il, bientôt nous y serons forcés, à notre grand dommage. » Toutes les villes, à l'exception de Bruges, accédèrent sans délai aux instances du jeune prince. Quant aux Brugeois, ils demandèrent huit jours pour en délibérer; et à l'expiration de ce terme il s'éleva entre eux de grands débats sur la réponse qu'on devait donner. Les nobles, les gens du lis et avec eux les bouchers et poissonniers voulaient la paix et se montraient disposés à la jurer telle qu'elle était formulée dans le projet; mais ils avaient de puissants adversaires dans les autres corps de métiers, surtout les tisserands, les foulons, les tondeurs de draps. Cette opposition formidable était dirigée par Pierre Konynck le chevalier tisserand, par Jean Breydel, et le foulon Jean Heyne. Tous ces gens, qui depuis longtemps étaient odieux au roi, aux Français et aux Léliaerts, savaient que c'était plus que jamais pour eux une question de vie ou de mort et qu'il y allait tout au moins de la perte de leur liberté[2]. Ils savaient bien aussi de quelle nature était le traité. Ce qui les irritait le plus dans les conditions dont le roi prétendait ne pas se départir, c'était que ce prince se fût réservé le droit de choisir ses otages et d'en fixer le nombre. Il était stipulé en outre que la moindre atteinte au traité serait punie d'une excommunication dont le coupable ne pourrait être absous que sous le bon plaisir du roi. « Jamais, répétaient-ils, nous ne nous soumettrons à des conditions aussi iniques; » et en même temps ce parti se disposait à prendre les armes[3]. Si les nobles avaient pour eux les richesses et l'habileté politique, l'autre faction l'emportait de beaucoup par le nombre, la force, l'activité et la valeur. Elle résumait en elle le peuple tout entier.

Bientôt tous les esprits sont frappés de terreur; les riches et leurs alliés les gens du lis, qui se rappelaient le massacre de 1301, sont dans des transes mortelles. Une guerre civile allait éclater et le sang inonder de nouveau les rues de Bruges. Les partisans de la paix s'inquiètent et se hâtent de dépêcher les plus sages d'entre eux pour aller porter à leurs adversaires des paroles de paix et de conciliation. On convient enfin, d'un commun accord, de déléguer quatre prud'hommes, qui se rendront auprès du roi et le supplieront de condescendre à des conditions moins rigoureuses. Cette détermination calma la fureur populaire. Les députés se mirent en route pour Paris le mercredi avant Pâques. A l'exemple de Bruges, les autres villes de Flandre se disposèrent à envoyer aussi leurs délégués. Par malheur le peuple et la noblesse avaient peine à s'entendre.

Le peuple était toujours en grande défiance à l'égard des nobles et des riches; il

(1) Meyer, *ad ann.* MCCCVII.

(2) *Mon. Gand.* 430. (3) *Ibid.* 434.

ne voyait que confiscations, supplices et esclavages dans les projets de l'aristocratie[1]. Quant au comte, il était disposé à tout et même à sacrifier le bien-être du commun peuple, pourvu que le roi lui rendît ses villes de Lille, de Douai et d'Orchies. Chose étrange! ce prince se montrait maintenant plus favorable aux Léliaerts et aux anciens déserteurs de sa cause qu'aux sujets dont la valeur énergique, dont le patriotisme infatigable l'avait délivré de prison avec sa noblesse et avait rendu au pays son antique indépendance. A la vue des malheurs que leur opiniâtreté allait renouveler, le roi, le comte, les seigneurs français et flamands convinrent de tempérer un peu la rigueur des premières résolutions.

Après quelques conférences avec les députés des villes de Flandre, Philippe-le-Bel accorda, le 10 mai 1309, les modérations suivantes : — Toutes les offenses faites au roi, tant avant que depuis la paix sont pardonnées. — La moitié de la rente perpétuelle et annuelle de 20,000 livres pourra être rachetée. — Les fortifications des villes de Gand, d'Ypres, de Douai et Lille resteront dans l'état où elles étaient, jusqu'à ce qu'il plaise au roi et à ses successeurs de les faire abattre. — Le roi déclare qu'il ne veut d'autres sûretés et cautions pour les sommes dues par les Flamands que celles qu'ils ont données. Il ajoute que la paix conclue anciennement entre le roi Philippe-Auguste, son prédécesseur, et les Flamands, sera exécutée sauf ce qui y a été changé ou ajouté par le dernier traité; mais, pour plus grande sûreté, tous baillis, prévôts, chanceliers, conseillers et autres officiers du comte de Flandre seront obligés, avant d'entrer au service de ce dernier, de jurer sur les saints Evangiles qu'ils garderont la paix dans tout son contenu, etc., etc.[2]. Les Flamands accueillirent ce nouveau traité, et la tranquillité fut momentanément rétablie. Il y eut néanmoins dans le pays de Waes quelques soulèvements contre les officiers du comte; mais ces désordres furent comprimés avec autant de promptitude que d'énergie. On bannit à perpétuité vingt-cinq d'entre les mécontents, cinq autres eurent les bras et les jambes brisés sur la roue.

Le comte Robert s'occupa, durant les loisirs de la paix, à mettre de l'ordre dans l'administration, dont la guerre et les troubles avaient en bien des endroits brisé les ressorts. Il rétablit les lois anciennes, dont on cherchait à ne plus suivre certaines dispositions, reconstitua plusieurs offices, régla quelques différends et conflits de juridiction; puis son attention se porta sur le commerce et l'industrie. C'était là en effet que résidait toute la vie, toute la force du pays. Déjà nous avons indiqué comme source de la prospérité flamande cette admirable fertilité du sol, ces ports nombreux et faciles, cet amour combiné du travail et du bien-être matériel, cet instinct de négoce enfin que les bouleversements politiques n'affaiblirent jamais.

Au commencement du quatorzième siècle, les relations commerciales de la Flandre avaient pris un développement prodigieux. Depuis les croisades on connaissait les côtes d'Espagne, d'Italie, d'Afrique et d'Orient; et de ces contrées lointaines arrivaient déjà une infinité de produits livrés en échange des graines, des bestiaux, et surtout des riches étoffes que l'on fabriquait à Bruges, à Gand, à Ypres et à Lille. Les marchands de Venise, de Gênes, de Florence, de Pise, connus sous le nom de *lombards*, favorisaient ces transactions en fréquentant les foires établies dans nos principales cités. Les foires célèbres de Champagne et de Brie formaient aussi un centre actif d'opérations et de trafic. Au nord, les Flamands négociaient avec toute l'Allemagne. Les marchands de la Basse-Saxe et de la Prusse, appelés *osterlins*, dont les rapports s'étendaient jusqu'en Russie, en Suède et en Norwége, trouvaient en Flandre une merveilleuse facilité d'échange, des capitaux abondants et des débouchés assurés vers les contrées méridionales, précieux avantage à une époque où la navigation encore imparfaite rendait les voyages de long cours si difficiles et si dangereux. Les navigateurs septentrionaux et méridionaux profitaient du port de Dam pour échanger leurs cargaisons; et Bruges, située

(1) Meyer, *ad ann.* MCCCIX.
(2) Archives de Flandre. Orig. parch. scellé.

près de Dam, devenait comme le marché commun et l'entrepôt général de l'Europe.

La Flandre possédait encore des comptoirs sur divers points des Iles-Britanniques : à Londres, à Winchester, à Saint-Yves en Cornouailles, à Berwick en Ecosse ; et, tandis que l'Angleterre lui fournissait des laines en abondance, elle renvoyait des draps, des tapis et autres produits fabriqués dont elle tirait un lucre important. Nous avons vu qu'à diverses reprises les empereurs d'Allemagne, les rois de France et d'Angleterre avaient accordé des franchises et des immunités au commerce flamand. Son action était en outre régularisée par des lois et des tarifs établissant une juste réciprocité de garanties, et surtout par une association établie sur des bases larges et solides. A l'exemple de ce qui existait pour les villes maritimes teutoniques connues sous le nom de villes hanséatiques, il y avait entre les cités flamandes et quelques villes des provinces voisines une société de haut commerce appelée la Hanse de Londres. C'était une ligue à laquelle devait s'affilier tout homme qui voulait profiter des avantages et de la protection commune réservés à chacun de ses membres. Les marchands de Bruges et d'Ypres étaient à la tête de l'association. Le chef souverain se nommait le comte de la Hanse et devait être choisi dans la première de ces villes ; Ypres avait seulement le droit d'élire le porte-enseigne de la Hanse. On pouvait se faire recevoir à Bruges et à Londres ; mais ce n'était que par suite d'une délibération formelle, et il fallait alors verser dans la caisse de la ville de Bruges un droit d'entrée de 30 sous 3 deniers sterling : si l'on était fils d'un membre de la Hanse, le droit ne s'élevait qu'à 10 sous 3 deniers.

Du reste tout le monde n'était pas apte à faire partie de cette association fameuse. Ainsi, d'après un article des statuts, tous artisans, tels que tisserands de toiles, foulons, tondeurs, charpentiers, faiseurs de souliers *qui travaillent avec une alène*, teinturiers qui teignent de leurs propres mains et ont les *ongles bleus*, batteurs de laine, chaudronniers *qui vont criant par les rues*, ouvriers de peaux d'agneaux et de petit-gris travaillant de leurs mains, marchands en détail de fromage, de beurre, de sel, de laine, enfin tous ceux qui vendaient à la livre, ne pouvaient devenir compagnons ou frères de la Hanse qu'après avoir abandonné leur métier et acquis leur franchise moyennant 1 marc d'or ou 10 marcs sterling. C'était principalement dans le négoce avec les Anglais qu'il devenait très-avantageux de faire partie de la ligue. Ainsi, entre autres dispositions, on trouve que si un Anglais refusait de payer un membre de la Hanse dont il serait le débiteur, s'il lui vendait de mauvaises marchandises ou s'il lui faisait un tort quelconque, les frères de la Hanse cessaient à l'instant même toutes relations avec lui. Vingt-quatre villes étaient unies dans ce pacte[1].

On comprend combien une semblable institution devait accroître la force et le crédit du commerce flamand. Robert de Béthune établit à Bruges une chambre d'assurances où chacun pouvait faire assurer ses marchandises de tous risques et périls, de feu ou d'eau, moyennant une redevance proportionnée à la valeur desdites marchandises. Le commerce de la draperie était fort considérable à Ypres ; et il résultait de là que très-souvent il s'élevait des disputes entre les tisserands et leurs maîtres, soit sur la main d'œuvre, soit sur les salaires. Pour remédier à ces inconvénients, le comte fit des règlements qui déterminèrent d'une façon plus stable les droits et les devoirs de chacun. L'année précédente, il avait conclu avec Hakin, roi de Norwége, un traité de commerce qui ouvrait aux Flamands la navigation de la Baltique et leur permettait de trafiquer directement avec les contrées du Nord[2].

La Flandre commençait à jouir des bienfaits d'une pacification qu'elle avait conquise au prix de tant de malheurs et de sang,

(1) C'étaient Châlons, Reims, Saint-Quentin, Cambrai, Lille, Ypres, Douai, Arras, Tournai, Péronne, Huy, Couvins, Valenciennes, Gand, Bruges, Saint-Omer, Montreuil-sur-Mer, Abbeville, Amiens, Beauvais, Dixmude, Bailleul, Poperingue et Orchies. — Les statuts de la Hanse de Londres reposent aux Archives de la ville de Lille, *Registre aux titres K L M*, fol. 128.

(2) Archives de Flandre. *Acte du 8 septembre 1308*, copie en parchemin.

lorsqu'une nouvelle appréhension de guerre vint forcer le comte à reprendre son armure et à convoquer ses milices. La trêve conclue avec le Hainaut en 1306 était expirée, et Guillaume-le-Bon avait mis son armée sur pied. Cette armée, toutefois, était loin d'égaler en nombre et en force celle du comte de Flandre, qui avait demandé au roi et pris à sa solde une troupe de cavalerie française; de plus, tous les navires stationnés sur les côtes flamandes s'équipaient pour cingler vers la Hollande et la Zélande en même temps que l'armée de terre se porterait en Hainaut. Guillaume ne se dissimula point son infériorité; d'autant plus que les Hollandais et les Zélandais avaient refusé de lui envoyer des renforts, alléguant qu'ils auraient assez de besogne à défendre leur propre pays.

Dans cette occurrence, il fit proposer un arrangement; et Robert de Béthune, voyant son adversaire disposé à céder sur tous les points en litige, lui accorda une entrevue à Tournai, dans les jardins du palais épiscopal, où les différends furent minutieusement réglés par l'entremise de Robert de Flandre, seigneur d'Arleux et de Montmirail, et de Jean de Hainaut, seigneur de Beaumont. Entre autres choses il fut arrêté que Guillaume d'Avesnes retiendrait les îles de Zélande, à la condition d'en rendre hommage au comte de Flandre et de payer à Gui, frère de ce dernier, le revenu desdites îles; qu'il renoncerait aux terres d'Alost, de Grammont, de Waes, des Quatre-Métiers et de Bornehem; qu'il rappellerait et recevrait en grâce tous ceux qui avaient été naguère exilés de la Zélande pour avoir soutenu le parti flamand lors de l'expédition du comte Gui; enfin, qu'il rendrait tous les biens confisqués au sujet de ladite guerre[1]. C'étaient là de dures conditions, mais le comte de Hainaut n'était pas dans une situation à se montrer difficile. Il y accéda, non sans quelque peine assurément, et dut même faire sur-le-champ acte de vassalité au sujet de la Zélande. Il vint donc en compagnie de ses officiers, mais désarmé et la tête nue, dans le camp flamand; et là, en présence du comte Robert, il prêta le serment de foi et hommage, un genou en terre. C'était la première fois que les d'Avesnes s'humiliaient devant les Dampierre. Marguerite de Constantinople dut tressaillir dans sa tombe.

Depuis le traité avec la France, le comte Robert avait déjà payé cent vingt mille marcs pour rachat de la moitié des vingt mille livres de rente annuelle. En garantie des dix mille livres restant, le roi tenait les villes de Lille, de Douai et d'Orchies. Cette possession provisoire ne laissait pas que d'inquiéter les Flamands; car l'on soupçonnait le roi de vouloir réunir un jour la Flandre wallone à son domaine. Cette crainte ne tarda pas à se réaliser; et ce fut par une nouvelle ruse diplomatique que Philippe vint à bout de ses desseins. Enguerrand de Marigny, surintendant des finances et le plus intime conseiller du roi, vint trouver le comte et le circonvint de telle sorte, lui fascina l'esprit par de si belles promesses, que Robert signa un acte de renonciation à la propriété des trois villes. Il est vrai que Marigny lui avait formellement promis que cette cession ne serait pas définitive et que, si le roi exigeait que momentanément ce gage lui appartînt, Robert pourrait bientôt revendiquer son droit de rachat; sans aucun doute, ajoutait-il, le roi rendrait les villes aussitôt que la rente serait acquittée. Le comte de Flandre aurait dû se rappeler combien de fois son père avait été victime de ruses de ce genre et les maux qu'une confiance aveugle peut engendrer. Il ne s'aperçut du piége que trop tard; il voulut prétendre que la convention était de nulle valeur, qu'elle lui avait été surprise. On ne tint pas compte de ses allégations, et il entra dans une grande colère contre le roi et peut-être aussi contre lui-même. Il eut bientôt l'occasion de la manifester.

Philippe-le-Bel venait d'achever à Paris un palais destiné à sa résidence; voulant en célébrer l'inauguration d'une manière solennelle aux fêtes de Pentecôte, il y convia tous les grands vassaux de la couronne et entre autres le comte de Flandre. Robert ne se rendit point à cette invitation. Quelque temps après, une expédition ayant été préparée en France contre les Musulmans, qui

(1) Arch. de Fl. Or. parch.

avaient envahi les îles Baléares, le roi écrivit au comte pour le prier de se joindre à cette croisade. Robert répondit qu'il n'était pas disposé à quitter son pays, où il avait assez de mal à maintenir le calme et la tranquillité; que lorsque les choses seraient dans une situation plus prospère il verrait ce qu'il aurait à faire. Enfin le roi lui demanda de renouveler son hommage pour le comté de Flandre en exceptant les villes dont il avait abandonné la propriété et qui ne devaient plus faire partie du comté. C'était rouvrir la plaie; Robert refusa net. Le roi employa d'abord les moyens de conciliation : il avait ce qu'il voulait, n'en demandait pas davantage et cherchait à éviter la guerre.

Par ses ordres Marigny et quelques conseillers se rendirent à Tournai, où le comte vint de son côté avec son fils et les députés des villes; mais on ne put s'entendre. Louis de Nevers s'emporta même contre Marigny, tint des propos injurieux à son égard, et quitta brusquement l'assemblée. Les négociations furent interrompues. Le comte de Flandre cité alors devant la cour des pairs dédaigna de se soumettre à cette injonction, de sorte que le parlement, par un arrêt solennel, confisqua tous ses biens au profit de la couronne. Ainsi les choses s'envenimaient et la guerre était sur le point de renaître.

En France l'on faisait de grandes levées d'hommes, et Robert de son côté se mettait en mesure de soutenir la lutte. Il fit publier dans tout le comté qu'il avait racheté les villes engagées au roi, que l'argent avait été remis à Marigny, et qu'il lui fallait ou les villes ou l'argent. En outre il se plaignait très-vivement de la conduite du roi et présentait sa propre injure comme une injure nationale. Il n'en était certes pas besoin pour exciter la haine déjà si profonde des Flamands contre Philippe-le-Bel.

Pour répondre à de telles imputations, le roi publia un long manifeste contenant une série de plaintes de plusieurs natures; mais dans lequel il n'était pas le moins du monde question des villes de la Flandre française, véritable cause du débat. Philippe cherchait à se donner une apparence de raison, à expliquer les motifs de toute sa conduite; et surtout à jeter de l'odieux sur le comte Robert, en le présentant aux Flamands comme un despote. « Sachez bien, dit-il en terminant et s'adressant aux habitants et villes de Flandre, qu'en définitive c'est moi qui suis votre souverain et droiturier seigneur, obligé de faire rendre justice à chacun par le comte lui-même sur la plainte que le plus pauvre homme me pourrait porter. Je ne veux point me venger du comté à cause des infractions à la paix, mais faire connaitre aux peuples que le comte n'a rien tenu de ce qu'il avait promis; qu'il a dérobé et employé à son propre usage les deniers publics destinés à solder les sommes que le pays de Flandre me devait. Le duc de Normandie et le comte de Toulouse ont perdu leurs terres en pareil cas, le comte de Flandre et ses prédécesseurs auraient bien mérité d'être châtiés de même; eux qui, pour se maintenir au pouvoir, ont toujours fait racheter leurs folies par leurs sujets[1], dont les uns ont été forcés de payer d'énormes sommes d'argent, d'autres justiciés, pendus, traînés et exilés hors du pays : témoin les deux mille personnes de Bruges et de la châtellenie qui eussent été dernièrement bannis si je ne leur avais fait grâce. »

Bientôt trois corps d'armée s'avancèrent vers les frontières de Flandre. L'archevêque de Reims et l'abbé de Saint-Denis vinrent à Saint-Omer et y firent convoquer une grande assemblée de prélats. Beaucoup d'évêques et d'abbés s'y rendirent; et là, dans une sorte de concile où tous les dignitaires ecclésiastiques figuraient avec les attributs de leurs fonctions et dans le costume de leurs ordres respectifs, le métropolitain prononça un long discours, terminé par une sentence d'excommunication contre tout le pays de Flandre. Peu de temps après, le cardinal Gocelin, légat du pape, et le surintendant Marigny, délégués par le roi, qui au fond redoutait la guerre, arrivèrent à Tournai et y négocièrent une trêve d'un an, qui fut prorogée à son expiration, car on espérait toujours arriver à un accommodement définitif. Dans l'intervalle, on y travailla, mais sans succès.

(1) Arch. de Fl. *Acte du 15 octobre 1311.*

Le fils aîné du comte, Louis de Nevers, prince turbulent et emporté, formait à lui seul un obstacle insurmontable et s'était fait du roi un ennemi mortel, depuis que, dans les conférences pour la paix, il avait injurié Marigny et rendu tout accommodement impossible. Sa colère, du reste, avait une cause toute personnelle ; Louis, par son mariage avec Marie, fille et héritière de Jacques comte de Nevers et de Rhetel, possédait ce double comté, et il s'était vu contraint jadis de le donner en garantie des 20,000 livres de rente dues au roi par le comte de Flandre. Le roi, en effet, comme on l'a vu plus haut, avait, outre les villes de la Flandre française, exigé Rhetel et Nevers en gage supplémentaire. La rente une fois acquittée en partie, le gage entier ne devait plus rester dans les mains du créancier. Mais Philippe-le-Bel, dès qu'il tenait une proie, ne la lâchait pas si facilement. En vain Louis réclama-t-il à plusieurs reprises, ainsi que son père l'avait fait pour les villes de Lille, Douai et Orchies ; ses doléances ne furent point écoutées : alors il entra dans une vive colère, brisa la foi qu'il devait au monarque, et conspira contre lui.

Il commença par vouloir chasser les officiers que Philippe-le-Bel avait mis dans les comtés de Nevers et de Rhetel. Appréhendé au corps de ce chef, on l'enferma au château de Montlhéry sous la garde de deux chevaliers ; et il s'en échappa pour venir audacieusement habiter son hôtel à Paris, à la face même du roi. Deux sergents d'armes furent chargés de l'y garder à vue. Il trompa de nouveau leur vigilance et s'esquiva : refusant de se rendre à la cour, bien que le roi lui en eût donné l'ordre[1]. Il paraîtrait aussi que déjà Louis de Nevers menait une conduite peu régulière et donnait des sujets de plainte à sa femme. Cette princesse, pour faire cesser les désordres de son époux, avait été obligée d'aller à Paris et de s'adresser au monarque. Enfin la désunion commençait à se mettre entre Louis et le comte son père ; et aux difficultés politiques venaient se joindre, pour Robert de Béthune, des chagrins domestiques qui prirent bientôt un caractère plus grave.

L'espoir d'une paix ferme et stable s'évanouissait donc tout à fait sous l'influence des différentes causes dont on vient de parler. Les choses restèrent néanmoins dans cette situation précaire l'espace de deux ans, durant lesquels de nouvelles négociations demeurèrent sans résultats. Le 24 novembre 1314, l'implacable persécuteur de Boniface VIII, des Templiers et des Flamands mourut à l'âge de 46 ans d'une maladie de langueur : « qui fut, dit un historien de l'époque, pour beaucoup de monde un grand sujet de surprise et de stupeur[2]. » Cette mort ne changea point les destinées de la Flandre ; car Louis X, dit le Hutin, fils de Philippe, jeune prince dont le surnom n'était que trop mérité, n'attendait que l'expiration de la trêve pour aller guerroyer dans ces plaines flamandes où dès son enfance on l'avait habitué à la vue du sang et du carnage. Nonobstant le traité conclu cinq ans auparavant avec le comte de Flandre, Guillaume de Hainaut lui fournit de nombreux hommes d'armes hainuyers, frisons et hollandais, et alla en personne combattre sous son étendard[3].

Robert de Béthune, avant que le roi fût aux frontières, alla mettre le siége devant Lille gardée par une garnison française. Il espérait l'emporter d'un coup de main et à l'aide des intelligences qu'il avait dans la place ; mais l'armée s'approcha trop vite, et le comte dut se replier derrière la Lys du côté de Courtrai. Louis-le-Hutin entra, vers la mi-août, par l'Artois, et vint asseoir son camp dans la plaine qui s'étend entre Lillers et Hennin-Liétard. Lorsqu'il eut connu le mouvement de retraite des Flamands, il en suivit la direction et fit prendre position à son armée au village de Bondues, presque à mi-chemin de Lille à Courtrai. Le comte de Flandre n'était pas loin, et une petite rivière le séparait seule de ses ennemis.

(1) Archiv de Fl. *Acte du 31 janvier 1312.*

(2) Continuateur de Nangis, *ann. 1314.*

(3) Arch. de Fl. 2e et 3e *Cartulaires de Hainaut*, pièces 38 et 166. — V. aussi un état des gages des chevaliers et gentilshommmes de Hollande qui ont servi dans l'armée du comte de Hainaut contre le comte de Flandre. — Rouleau de 5 bandes de parch. sous l'année 1315.

Une action peut-être décisive ne devait pas tarder à s'engager, quand il survint tout à coup une pluie continue et si intense que la terre s'en trouva détrempée à tel point que l'armée française, postée dans un endroit assez marécageux, fut embourbée et hors d'état de se mouvoir.

Louis-le-Hutin n'eut pas le temps de prendre une revanche, car il mourut peu après cette malheureuse expédition. Il ne laissait point de fils, et n'avait eu de son premier mariage qu'une fille, nommée Jeanne, qui devint par la suite reine de Navarre; mais sa seconde épouse, Clémence de Hongrie, ne tarda pas à lui donner un fils posthume, appelé Jean, qui ne vécut que cinq jours. Philippe-le-Long, comte de Poitiers et frère du roi, à qui l'on avait déféré la régence, fut alors appelé au trône.

Ces événements suspendirent les hostilités avec la Flandre : elles pouvaient néanmoins recommencer d'un moment à l'autre. Fatigués d'une guerre qui tour à tour reprise et abandonnée n'en durait pas moins depuis vingt ans, les Flamands auraient sans doute consenti à de grands sacrifices et se seraient peut-être alors montrés plus accommodants que le comte lui-même, dirigé qu'il était par un ressentiment personnel. Cependant ils ne l'engageaient point à céder les trois villes en litige, ils se contentaient de l'accabler de reproches et de rejeter sur lui les conséquences d'une faute qu'avec plus de prudence et d'habileté on eût facilement évitée. « Nous n'aurions pas été si maladroits que de nous fier aux promesses du roi et de ses conseillers, disaient les gens des bonnes villes; il n'y a que les grands qui se laissent ainsi circonvenir et cajoler[1]. » Avant l'avénement de Philippe-le-Long, qui ne fut sacré que le 9 janvier 1317, des députés flamands se rendirent près de lui pour renouer les négociations. Sans adoucir beaucoup les clauses imposées par Philippe-le-Bel, le régent y apporta cependant quelques modifications à la prière du comte de Savoie, de Charles de Valois et de Louis d'Evreux.

Quelques-unes de ces propositions parurent iniques aux Flamands. Ils n'y voulurent point souscrire; et le comte, pas plus que ses sujets, ne se montra disposé à les accepter. Il refusa même de se rendre à Paris pour en recevoir notification, et les hostilités recommencèrent bientôt. Sous prétexte que l'armistice ne comprenait point la mer, les Flamands s'emparèrent de quelques navires français.

Les comtés de Nevers et de Rhetel furent occupés de nouveau par les gens d'armes de France; et un corps de troupes, envoyé par le régent à Saint-Omer, fit sous la conduite de Béraud de Merqueil, connétable de Champagne, des courses sur les territoires de Berghes et de Cassel, où elles exercèrent de grands ravages. Sur ces entrefaites, Louis de Nevers négocia le mariage de sa fille avec le fils de Charles de Valois, et à cette occasion une nouvelle trêve fut conclue jusqu'à la Pentecôte : l'on décida en même temps que le conflit serait soumis au jugement du pape. A la fin de l'hiver, une députation alla de la part du roi et de celle du comte de Flandre trouver le souverain pontife à Avignon. Les Français voulaient que la décision papale fût irrévocable, et que l'on s'y soumît d'une manière absolue. De leur côté, les Flamands prétendaient qu'ils n'étaient venus que pour prendre conseil de Jean XXII, se réservant de voir ensuite ce qu'ils auraient à faire; de sorte que le voyage fut complétement inutile, et encore une fois, les choses restèrent au même état. Les Flamands se défiaient d'un pape né Français; ils craignaient qu'il ne sacrifiât leurs intérêts au profit de son propre pays.

La trêve n'était pas encore expirée que le comte reprenait les armes et assiégeait les châteaux de Courtrai et de Cassel, qu'il força de capituler lorsqu'ils n'eurent plus ni vivres ni munitions. Un envoyé du roi vint alors traiter avec le comte afin que tout l'attirail du château de Cassel fût transporté à Saint-Omer et celui du château de Courtrai à Lille. On convint aussi que ces deux forteresses seraient démolies; et cette proposition satisfit le comte que des garnisons françaises au sein de son pays gênaient beaucoup. La trêve fut maintenue jusqu'à la Pentecôte.

(1) Meyer, *ad ann.* MCCCXVI.

A cette époque, le cardinal Gocelin, délégué par le pape, que la conduite des Flamands avait vivement mécontenté, se rendit à Paris et lança l'interdit sur toute la Flandre. Cette mesure émanée du souverain pontife en personne, fit grande impression en Flandre ; et lorsque le comte manda ses milices à Cassel pour les opposer à Gauthier de Châtillon et à Henri de Sully venus en Artois avec une cavalerie nombreuse, beaucoup de gens refusèrent de se rendre à cet appel ou ne marchèrent que malgré eux [1]. On pensait qu'une armée frappée d'un semblable anathème ne saurait être victorieuse. Robert de Béthune s'efforça de rassurer ses gens et de détruire leurs scrupules. Dans les champs devant Cassel il fit étendre un drap vermeil sur un chariot, y monta et harangua les Flamands. Il leur insinua que l'Eglise et la religion soutenaient toujours la bonne cause, voulant détruire ainsi l'influence du pape. Puis ordonnant d'apporter un petit coffret de cuir, il en tira et leur montra des lettres, scellées du sceau de Philippe-Auguste, portant que le comte Bauduin, plus tard empereur d'Orient, avait, au moment de se croiser, mis en gage pour cent ans les villes d'Aire et de Saint-Omer moyennant une somme d'argent que le roi lui avait prêtée. « Or voici les cent ans écoulés, dit-il ; voyez si je n'ai pas un motif légitime de reprendre les armes et de chercher à ressaisir des villes qui aujourd'hui m'appartiennent selon droit et raison. » Ces assertions laissaient des doutes dans les esprits. Les uns croyaient, les autres affirmaient que ces lettres avaient été abrogées par des traités postérieurs [2].

Les préparatifs de guerre furent toutefois suspendus par des conférences relatives au mariage de Louis, fils de Louis de Nevers, avec Marguerite, fille de Philippe-le-Long. La sentence d'interdit fut même levée à cette occasion. L'alliance se conclut et l'armistice fut prolongé d'un an. De part et d'autre on ne demandait pas mieux que d'arriver à bonne composition ; mais le nœud restait à trancher et la cession des trois villes formait toujours le plus grand obstacle à l'accord des parties. Le comte n'en voulait pas entendre parler et se montrait sur ce point plus opiniâtre encore que ses sujets. Il y mettait une persistance que ni les injonctions du pape, ni les prières de ses conseillers, ni les démarches du roi ne pouvaient vaincre. Il se trouvait un soir à Paris dans le conseil du roi, où on l'avait appelé pour délibérer de rechef sur la paix. Quand on en vint à parler de la Flandre française il sortit furieux de la salle, gagna son hôtel, et, montant à cheval, reprit seul, la nuit, le chemin de son pays. Ses gens et les députés qui l'avaient accompagné en France se mirent à sa poursuite, l'atteignirent, et le ramenèrent à Paris, disant que, si le comte retournait en Flandre sans avoir rien conclu, on en jetterait la faute sur eux et qu'ils n'auraient bientôt plus de têtes à mettre dans leurs chaperons.

Le comte vit bien alors qu'il fallait se rendre et expier le tort qu'il avait eu de se laisser jouer par Marigny. Lille, Douai et Orchies, avec leurs territoires si riches et si fertiles, demeurèrent enfin aux mains du roi, qui les avait tant convoités, et la paix fut le prix de ce sacrifice. Le mariage de Louis, petit-fils du comte, avec Marguerite de France fut célébré en grande pompe à Paris ; et l'on s'occupa de régler, à ce sujet, l'ordre de succession au comté de Flandre, qui avait déjà été l'objet des dispositions dont nous avons parlé. L'avénement par représentation du jeune Louis de Nevers, à l'exclusion de son oncle Robert de Cassel, second fils du comte de Flandre, fut de nouveau confirmé, et Robert de Béthune rendit le 2 juin 1320, à Courtrai, une ordonnance qui déterminait les droits de chacun. « Je désire, disait-il dans cet acte, avant mon trépas qui approche, assurer la paix à mon pays et pourvoir à la concorde et à l'amitié qui doivent exister entre mes chers enfants [3]. » Le vieux prince ajoutait sans doute tristement dans sa pensée : « et qui n'existent pas ! » En effet, depuis plusieurs années, les plus fâcheux dissentiments régnaient dans cette famille. La discorde

(1) Meyer, *ad ann.* MCCCXV.
(2) *Chron. de Fl.* fol. CLXI.

(3) Archiv. de Flandre, *Acte du 25 novembre 1317.* Orig. parch. scellé.

s'était mise surtout entre Louis, fils aîné du comte, et son vieux père, au grand scandale de chacun.

Elle avait pour cause première les dispositions testamentaires faites en 1315 par le comte à l'égard de ses deux fils, Louis de Nevers et Robert de Flandre. En assignant, après sa mort, le comté de Flandre à l'aîné, Robert de Béthune l'avait chargé de fournir au puîné mille livrées de terre ; et, afin que cette donation fût plus explicite, il avait ensuite désigné les terres d'Alost, de Grammont, des Quatre-Métiers et de Waes comme devant former la part héréditaire de ce dernier. Louis de Nevers fit, à cette occasion, éclater son mécontentement contre son père et entra presque en révolte ouverte contre son autorité. C'était, comme nous l'avons dit, un prince d'un caractère fougueux, et qui entendait difficilement la raison. Ses emportements l'avaient brouillé avec Philippe-le-Bel, en rendant la paix impossible du vivant de ce prince. Maintenant c'était à sa propre famille qu'il s'en prenait, et, au lieu d'agir par voie de conciliation, il se conduisait au contraire d'une façon à irriter son père de plus en plus. En effet, outre qu'il se montrait rebelle et querelleur, il menait un train de vie très-peu exemplaire. Depuis longtemps il avait abandonné sa femme, qu'il rendait fort malheureuse, et traînait son existence déréglée tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Il était si mal famé qu'un jour Watier Maisières, bourgeois de Courtrai, battit sa femme Catherine, fille de Watier Krommeling, parce qu'elle avait reçu à jouer chez elle le comte de Nevers et sa compagnie. Louis fit comparaître devant lui cet honnête mari ; entre autres peines il le condamna sérieusement à faire un pèlerinage à Saint-Gilles en Provence, puis un autre à Saint-André en Ecosse[1].

Tout à coup un bruit sinistre courut en Flandre. On se disait que Louis de Nevers avait attenté à la vie de son père par le poison. Louis, qui se trouvait alors en Brabant, est arrêté par ordre du comte et traîné de prison en prison, de Viane à Bornehem, puis de Bornehem à Rupelmonde, où le gouverneur reçut l'ordre de faire trancher la tête au prisonnier. C'était, assurait-on, Robert de Flandre, frère puîné de Louis, qui avait obtenu cette condamnation. Au lieu d'obéir immédiatement, le gouverneur, qu'un tel ordre avait plongé dans une grande anxiété, se rend en toute hâte auprès du comte et le trouve en proie à une vive indignation contre son fils. Mais bientôt le vieillard rend grâce au gouverneur de sa prudence et de sa réserve ; il réclame son concours pour connaître enfin la vérité de ce drame funeste. Louis de Nevers avait pour confesseur un certain frère Garnier : on imagina de lui donner la torture dans l'espoir qu'il révélerait les secrets de son pénitent. Frère Garnier ne laissa échapper aucune parole qui pût compromettre le jeune prince ; et l'on se détermina enfin à relâcher ce dernier en lui faisant jurer qu'il ne reparaîtrait point en Flandre du vivant de son père, et qu'il ne tirerait aucune vengeance de ses accusateurs, parmi lesquels figuraient Pierre de Pecquigny et quelques autres gentilshommes.

Louis, navré de douleur, et plein de ressentiment, se retira en France, et sans nul doute il se serait vengé cruellement de Pecquigny et des autres dénonciateurs s'il avait vécu assez longtemps. Que ce prince fût réellement coupable ou seulement imprudent et téméraire, toujours est-il vrai qu'il eut beaucoup à souffrir en France pendant quelques années. S'il faut en croire les historiens flamands, il était odieux aux Français moins comme mauvais fils que pour avoir fait jadis une opposition violente à Philippe-le-Bel et avoir lutté opiniâtrément contre les dispositions iniques du traité de 1305. Les villes flamandes n'ayant point ratifié cette convention, qui leur était si onéreuse, le roi, comme on l'a vu, mit en sa main les possessions propres de Louis, c'est-à-dire les comtés de Nevers et de Rethel, et les Flamands laissèrent ainsi à sa charge tout le poids de leurs désastres.

Ce fut alors que Louis, toujours poussé par ce caractère indomptable qui le dominait, vint hardiment à Poissy sommer le roi de lui faire justice et de lui rendre ses posses-

(1) Archiv. de Fl. *Acte du 25 novembre 1319*, la nuit de Sainte Catherine.

sions avec leurs fruits et revenus. Il avait envoyé en même temps redemander ses jeunes enfants, qui se trouvaient à Paris, avec leur mère, pour y apprendre la langue française. Or Philippe-le-Bel les avait fait arrêter tout à coup et détenir à la tour du Louvre. On répétait en Flandre que ce guet-apens avait pour but d'éteindre la dynastie de Gui de Dampierre afin de s'emparer plus aisément de cette Flandre, objet d'une perpétuelle convoitise. Louis comparut donc devant le parlement, réclama ses biens, ses enfants, offrit de se justifier des crimes de haute-trahison, de violation de la paix, de félonie et enfin de toutes les atrocités dont ses ennemis l'accusaient. On ferma l'oreille à ses plaintes et à ses offres ; on fit plus, on défendit, sous peine d'être considéré comme criminel de lèse-majesté, à tout avocat, procureur et autres suppôts du parlement de prêter la moindre assistance, le moindre conseil à ce prince étranger. Ainsi réduit à lui-même et seul devant cette assemblée qui lui refusait les secours ordinaires de la justice, ce prince indigné demanda les preuves du combat judiciaire contre celui de ses accusateurs qui serait d'un rang égal au sien. Personne ne se présenta.

Pour mettre fin à ses plaintes et à ses poursuites, on l'arrêta de nouveau et on le traîna de forteresse en forteresse. Cependant son esprit de ruse et d'intrigues lui fournit les moyens de s'échapper et de se réfugier en l'abbaye du Lieu-St-Bernard en Brabant, au diocèse de Cambrai. Là, faisant un retour sur sa vie passée, il s'occupa des moyens de se réconcilier avec son père et sa famille. En conséquence, il rédigea le 16 avril 1321, une déclaration dans laquelle, après avoir demandé pardon au comte de Flandre de tous les déplaisirs et chagrins qu'il avait pu lui causer par sa mauvaise conduite et ses déportements, il se soumettait pleinement et sans réserve à tous les arrangements relatifs à la succession du comté de Flandre[1].

Robert de Béthune le fit d'abord enfermer au château de Rupelmonde, puis, au bout de quelques mois, pardonna de grand cœur à ce fils si longtemps rebelle, lui permit de venir à Courtrai et voulut même, par une solennelle manifestation, le laver des soupçons abominables dont il avait été l'objet.

Le 11 avril, jour de Pâques de l'année 1322, toutes les portes du château de Courtrai furent ouvertes à deux battants ; on en fit retirer les gardes, et des hérauts publièrent par la ville que tous ceux qui voudraient entrer dans la salle où le seigneur comte allait tenir sa cour le pouvaient sans contrainte. Robert de Béthune était assis sur son trône. A ses côtés se tenaient son frère Jean de Namur, Louis de Nevers, Robert de Flandre, et les autres membres de la famille. Grand nombre de nobles et de gens de toute condition remplissaient la salle. Le comte de Namur prit le premier la parole. Il déclara hautement que Louis, comte de Nevers et de Rhetel, fils aîné et héritier de très-puissant et très-illustre prince Robert, comte de Flandre, était innocent des crimes et atrocités dont on l'avait accusé ; déclarant au nom dudit comte de Flandre qu'il n'avait jamais commis d'attentat contre son père qui pût lui mériter la haine et l'indignation de ce dernier ; qu'il s'était seulement rendu blâmable par une conduite peu régulière ; et que le comte ne l'avait fait arrêter et détenir en prison que sous forme de correction paternelle, pour engager ledit Louis à se gouverner plus honorablement, suivre de meilleurs conseils, et rendre à son père l'obéissance qu'il lui devait. Louis de Nevers, s'approchant alors du trône, se mit à genoux et adressa au comte un discours dans lequel il se justifiait de toute imputation criminelle, et reconnaissait avoir souvent et de plusieurs manières fait de mauvaises choses dont son père avait dû être courroucé ; il terminait en disant que de tout cela il était fort repentant et contristé, qu'il en demandait pardon à Dieu et au comte, et qu'il suppliait son père de lui faire grâce et miséricorde. Robert de Flandre, frère de Louis, prit alors vivement la parole, et tenant son gant dans la main s'écria : « Tout ce que mon frère a dit est la vérité, quiconque oserait affirmer le contraire en aurait menti par sa gorge ! » Louis était toujours à genoux devant son père triste et silencieux. « Seigneur, lui

(1) Archiv. de Flandre, *Acte du 16 avril 1321*. Orig. parch. scellé.

dit-il, si vous n'étiez pas pleinement convaincu de mon innocence, veuillez faire procéder contre moi ; non-seulement par voie d'autorité paternelle, mais en vous servant de toute votre puissance temporelle. Les tortures de la question elles-mêmes ne sauraient m'effrayer. » — « Relevez-vous, mon fils, lui dit le vieux comte d'une voix émue, je vous reconnais comme innocent et vous pardonne[1]. »

Louis de Nevers retourna à Paris, où se trouvaient sa femme et ses enfants ; et le 24 juillet suivant il y termina ses jours par une mort dont les causes ne sont pas bien connues. On l'enterra dans le chœur de l'église des Franciscains de Paris. Le comte fit de son côté célébrer un service magnifique à Courtrai, où trois mois auparavant son cœur paternel avait absous et réhabilité cet enfant prodigue.

La clause du traité relative à la succession du comté de Flandre, et qui appelait le fils de Louis de Nevers à succéder à son grand-père, si son père mourait avant celui-ci, recevait donc son effet. Elle fut complétement consacrée peu de temps après ; car Robert de Béthune acheva, le 17 septembre de la même année, à Ypres, sa laborieuse et longue carrière. Il était âgé de 82 ans et avait traversé une des plus tristes périodes de l'histoire flamande.

Après avoir partagé les malheurs que la faiblesse et l'irrésolution de Gui de Dampierre accumulèrent sur la Flandre et sur sa propre famille, Robert était arrivé au pouvoir dans des circonstances fort difficiles. Il y avait beaucoup à réparer et beaucoup à prévenir. Si d'un côté les guerres laissaient dans le pays des traces profondes qu'il fallait cicatriser, d'un autre l'épée du roi de France se tenait toujours menaçante contre un peuple que le sentiment national exaltait quelquefois à l'excès. Que ce soit par habileté politique ou seulement par la seule force des choses et comme résultat d'une lassitude réciproque, toujours est-il que durant son règne on ne vit plus de ces grandes invasions qui bouleversent les Etats et compromettent leur existence. Il est juste de dire que le courage et l'énergie des Flamands avaient plus fait pour la liberté que le génie des princes qui les gouvernaient : les fils de Gui de Dampierre furent des instruments et des drapeaux, plutôt que des chefs. Mais Robert, investi de la dignité comtale, sut tenir pendant près de vingt ans, entre les velléités d'indépendance absolue des villes flamandes et les envahissements de la domination française, une conduite assez prudente et assez ferme pour ne pas laisser échapper le sceptre dont se serait emparé volontiers ou la puissance royale ou la puissance populaire. Ce fut du reste le dernier des comtes de Flandre qui ne succomba point sous l'une ou l'autre de ces influences ; et nous ne tarderons pas à voir ses descendants s'abaisser au rang de lieutenants du roi de France, impuissants qu'ils étaient à diriger une nation dont la vigueur et la fierté souffraient impatiemment un despotisme mesquin et sans gloire.

(1) Archives de Flandre; *Acte notarial du 11 avril 1322*, contenant tous les détails de la soumission du comte Louis. Orig. en parchemin sous la signature de Willaume dit de Halluin, tabellion.

XXII

LOUIS DE NEVERS OU DE CRÉCI. 1322-1345.

Débats relatifs à la succession du comte défunt. — Soulèvement des Brugeois. — Ils saccagent l'Ecluse, et font Jean de Namur prisonnier. — Evasion de ce prince. — Les Brugeois se soumettent. — Désordres dans le gouvernement du comté. — Nouveaux troubles. — Guerre des gens du peuple contre les nobles. — Lambert Boonen, Zegher Janssone et Nicolas Zanekin chefs des mécontents. — Alliance de la commune de Courtrai avec celle de Bruges. — Le comte Louis se rend à Courtrai. — Incendie allumé par ordre de ce prince. — On massacre les gentilshommes sous ses yeux. — Le comte saisi par les révoltés est remis aux mains des Brugeois, qui le retiennent captif. — Zanekin s'empare de la ville d'Ypres. — Robert de Cassel, oncle du comte, favorise en secret les révoltés. — Intervention du roi Charles-le-Bel. — Les gens des communes refusent de se rendre anx conférences indiquées par le roi. — Excommunication des Flamands. — Gand et Audenarde fidèles au comte. — Défaite des révoltés près d'Assenède. — Les Brugeois mettent le comte en liberté et rentrent sous son obéissance. — Paix d'Arques. — Les troubles recommencent. — Le comte assiste au sacre de Philippe de Valois et réclame son appui contre les Flamands — Apprêts de guerre. — L'armée du roi en Flandre. — Bataille de Cassel. — Punitions et amendes imposées aux villes.

— Tentatives de Zegher Janssone sur Ostende. — Supplice de ce tribun. — Le comte Louis se rapproche de la comtesse Marguerite, sa femme, dont il vivait séparé depuis longtemps. — La comtesse vient en Flandre pour la première fois. — Naissance de son fils appelé plus tard Louis-de-Mâle. — Incidents divers. — Discussions et procès du comte avec la dame de Cassel. — Conflit au sujet de la juridiction de l'Escaut entre le Brabant et la Flandre. — Prise de possession par le jet de la hache. — Le comte achète la seigneurie de Malines. — Guerre avec le duc de Brabant. — Trêve et paix. — Emeute à Gand causée par Guillaume van Artevelde.

La mort de Robert de Béthune devait amener de sérieux débats pour la succession au comté de Flandre. On sait que Louis, petit-fils du comte défunt et fils de Louis Ier, comte de Nevers et de Rhetel, avait, aux termes de son contrat de mariage avec Marguerite de France, été déclaré habile à recueillir l'héritage de son aïeul, dans le cas où son père mourrait avant ce dernier.

Cependant Robert de Cassel, son oncle, quoiqu'il eût consenti à cette clause, et Mathilde, sa tante, femme de Matthieu de Lorraine, lui contestèrent, chacun de son côté, cette succession, prétextant que la représentation n'avait pas lieu en Flandre et fondant leurs droits sur la proximité du degré; Robert, en effet, était fils et Mathilde fille du dernier possesseur. Mathilde prétendait exclure Robert aussi bien que Louis, attendu que le premier avait renoncé à son droit en ratifiant jadis la substitution stipulée en faveur du second. Charles-le-Bel, qui venait de succéder au roi Philippe-le-Long, évoqua l'affaire à sa cour et défendit aux prétendants de se porter pour comtes de Flandre, jusqu'à ce que les pairs de France eussent statué. Mais les villes du comté, toujours jalouses de montrer leur indépendance en faisant acte d'autorité, se déclarèrent pour le jeune Louis et menacèrent de repousser tout autre souverain qu'on leur voudrait imposer. Fort de cet assentiment, Louis se rendit au sein de la Flandre et, sans attendre l'agrément du roi, reçut les hommages de la noblesse et du peuple.

Le roi s'irrita vivement de cette démarche audacieuse et manda Louis à Paris. Le prince, à son arrivée, fut appréhendé au corps et enfermé à la tour du Louvre. Cette détention ne dura pas longtemps; car le 29 janvier, le parlement rendit un arrêt qui adjugeait le comté de Flandre à Louis; et celui-ci fut admis à faire hommage entre les mains du roi pour les trois seigneuries de Flandre, de Nevers et de Rhetel, à la seule condition de constituer à sa mère un douaire sur le Rhetelois. S'il faut en croire quelques historiens, il ne serait sorti de prison qu'en promettant de ne jamais réclamer les villes de Lille, Douai et Orchies.

Quant à Robert, oncle du comte, il se contenta des domaines de Cassel, Bourbourg, Bergues, Gravelines, Warneton, et autres, qui lui furent adjugés à perpétuité. Le comte cependant enjoignit auxdites villes de ne rendre hommage, féauté, obéissance ni redevance à son oncle, tant que ce dernier n'aurait pas fait sa soumission pleine et entière au souverain[1]. Cet acte fut accompli solennellement, le 11 juin 1327, devant le comte de Hainaut, Jean de Namur; Jean de Hainaut, seigneur de Beaumont; Gauthier de Châtillon et autres grands personnages assemblés à Ypres par invitation du comte de Flandre. On s'efforça dès lors de donner à Robert de Cassel toutes les satisfactions qu'il désirait, de peur qu'il ne suscitât des troubles en Flandre ou ne fît alliance avec le roi d'Angleterre; ce que Charles-le-Bel craignait beaucoup. « C'est ainsi, dit Meyer, que suivant le vieux proverbe, *on caresse toujours celui que l'on redoute*[2]. »

Les commencements du règne de Louis de Nevers furent encore troublés par de nouvelles dissensions entre lui et le comte de Hainaut. Il ne fallut rien moins que l'intervention royale pour y mettre fin. Le comte de Flandre céda les iles de Zélande et fit la remise des arrérages qui pouvaient lui être dus à ce sujet. De son côté, Guillaume d'Avesnes se désista de ses prétentions sur les terres impériales d'Alost, de Waes, des Quatre-Métiers et de Grammont; il fit en outre le sacrifice de ce fameux droit

(1) Archives de Flandre, *Actes du 2 avril 1323*, originaux en parchemin scellés.

(2) *Ad ann.* MCCCXXII.

de gavenne qui se percevait dans le Cambrésis et qui était si productif, et enfin il consentit à ce que Jean de Flandre obtînt les seigneuries de Crèvecœur et d'Arleux avec la châtellenie de Cambrai. Les biens séquestrés des exilés de Hollande et de Zélande qui avaient jadis embrassé le parti flamand furent cédés au comte de Hainaut, moyennant une somme de 30,000 livres à titre d'indemnité. Les villes de Flandre, celles de Hainaut et de Hollande ratifièrent réciproquement le traité, qui fut conclu à Paris à la mi-carême de l'an 1322[1].

Ainsi la paix extérieure était encore une fois assurée. Mais une nouvelle cause de trouble intérieur se manifesta bientôt. Jean de Namur, grand-oncle du comte de Flandre, qui possédait le port de l'Ecluse, par où se faisaient les arrivages à la ville de Bruges, s'avisa d'y établir un marché que les Brugeois regardèrent comme désastreux pour leur commerce et contraire à leurs priviléges et immunités. Il faut remarquer que cet envahissement de la part de Jean de Namur était favorisé par une concession arrachée à l'inexpérience du jeune comte de Flandre, lequel avait donné à son oncle la ville de l'Écluse avec la grande-maîtrise des eaux jusque-là réservée au magistrat de Dam. Les Brugeois demandèrent avec énergie que ce privilége fût retiré au comte de Namur et que l'institution du marché de l'Ecluse fût regardée comme non avenue. Leurs plaintes ne furent pas écoutées; car ils avaient affaire à un adversaire habile et qui était disposé à défendre ses droits au prix même de son sang[2]. Ils prirent les armes et se portèrent en masse sur l'Ecluse, qui n'est séparée de leur ville que par un espace de trois lieues environ. Le comte Louis, qui se trouvait à Courtrai, se rend à Bruges en toute hâte pour essayer d'étouffer ce mouvement séditieux. On ne l'écoute pas : on jure d'exterminer tous les habitants de l'Ecluse, si le comte ne révoque en bonne et due forme les priviléges dont se targue Jean de Namur; et, pour donner à leur insurrection un caractère plus sérieux, les Brugeois entraînent avec eux le comte lui-même sous les murs de l'Ecluse. Jean de Namur n'avait rien négligé pour faire une vigoureuse résistance; mais il fut très-étonné, quand il aperçut le comte son neveu en tête des assiégeants. N'importe, il reçoit intrépidement le choc de l'ennemi, lui tue bon nombre d'hommes dans une sortie, et le force d'abord à rétrograder.

Néanmoins les Brugeois ne tardent pas à reprendre l'offensive. Jean de Namur, accablé par le nombre, est mis en déroute; on parvient même à se saisir de sa personne. On l'amena prisonnier à Bruges et on l'enferma à la maison nommée la *Pierre-du-Comte*. Plusieurs grands personnages périrent dans ce combat. On cite entre autres parmi les morts Florent de Borseele, Simon de Brugdam et Jean de Bernaige. Quant à la garnison, elle disparut presque tout entière soit par la fuite, soit par le fer, soit dans les flots. La populace brugeoise voulait écharper le malheureux Jean de Namur, et il ne dut son salut qu'aux supplications du comte. Le fort de l'Ecluse fut pillé, brûlé, démoli de fond en comble. Un grand nombre de seigneurs vinrent solliciter la délivrance de Jean de Namur; mais les Brugeois déclarèrent constamment qu'il ne serait relâché qu'aux trois conditions suivantes : 1° Abolition complète du privilége de la maîtrise des eaux qui lui avait été concédé; 2° rémission pleine et entière pour le meurtre des barons et seigneurs nommés plus haut; 3° pardon absolu pour le sac et l'incendie du port de l'Ecluse. La noblesse ne se montrant pas disposée à faire des concessions aussi étendues, les Brugeois s'allièrent avec ceux du Franc, leurs voisins, et se portèrent à de nouveaux excès. Ils se répandirent dans les campagnes, brûlant les villages et les châteaux des nobles; sans se soucier le moins du monde de s'en rapporter à la justice, comme Jean de Namur le demandait.

Enfin, sur les instances de la femme de Jean de Namur, fille de Philippe d'Artois, tué à la bataille de Furnes, on convint de se réunir à Saint-Omer pour y traiter de la paix. Ce congrès était à peine rassemblé

(1) Archives de Flandre, *passim*.

(2) *Chronicon comitum Flandrensium*, ap. *Corpus chron. Fl.* I, 185.

qu'on y apprit l'évasion de Jean de Namur. Aidé par un seigneur, nommé Jean Boorne, dont la maison était contiguë à la Pierre-du-Comte, il avait trouvé moyen de s'échapper par les lieux d'aisance. A la faveur de la nuit et d'un déguisement, il parvint à sortir de la ville et alla droit à Boulogne ; de là il se rendit auprès de Louis de Nevers à la cour de France, où le roi Charles-le-Bel lui confirma la donation de l'Ecluse. Cet incident détermina les Brugeois à entrer en arrangement ; toutefois ils gardaient rancune au comte, qui les avait empêchés de se défaire de leur ennemi.

Ce fut alors que Louis de Nevers, dont la position devenait de plus en plus critique, conçut la pensée d'aller demander à Paris des secours au roi de France contre ses propres sujets. Il revint bientôt à Gand ; et le peuple vit bien que dès ce moment il allait avoir pour ennemis le roi, le comte, la noblesse tout entière, et que de cette mésintelligence générale résulterait pour Bruges la perte de ce précieux marché qui avait causé tout le soulèvement. Les Brugeois firent donc leur soumission au comte, que dirigeait alors de ses conseils l'abbé de Vezelay, fils de ce même Pierre Flotte qui jadis avait opprimé la Flandre de concert avec Jacques de Châtillon. Un arrangement fut conclu : non sans d'onéreux sacrifices de la part des Brugeois, qui payèrent une somme de 66,000 écus, outre les présents qu'ils durent faire à l'abbé de Vezelay. Du reste on stipula l'oubli de toutes les offenses, et la remise de l'amende exigée d'abord par Jean de Namur. Les immunités de la ville furent confirmées, et le comte y ajouta même quelques nouveaux priviléges relatifs au marché dont il a été question.

Le jeune comte de Flandre avait hérité un peu des goûts de son père pour les prodigalités et les folles dépenses ; son trésor se trouva bientôt épuisé, et il dut congédier cette multitude de chanteurs, de mimes, de bouffons, d'histrions qu'il traînait toujours à sa suite. Il régnait un tel désordre dans ses finances qu'il se vit un jour poursuivi pour dettes par des marchands de chevaux [1]. Il résolut de mener désormais une vie plus grave et demanda aux Flamands un subside volontaire, qui lui fut accordé sans peine. Cependant ceux-ci n'avaient point encore soldé au roi de France toutes les sommes qui lui étaient dues en vertu du traité de paix. Les agents du fisc se livraient, dans la perception de ces redevances, aux exactions les plus odieuses ; nul compte n'était rendu, nul contrôle n'était exercé. De là recrudescence de murmures et de haine [2]. Louis, qui préférait les bords de la Loire et le Nivernais, son pays natal, à cette Flandre toujours agitée, était allé vivre à Nevers avec l'abbé de Vezelay devenu son ami le plus intime. Le gouvernement de la Flandre restait abandonné au seigneur d'Apremont, gentilhomme étranger qui ne connaissait ni la langue, ni les mœurs du pays et dont l'autorité n'imposait à personne.

Les amis du désordre et du pillage eurent alors beau jeu. Les troubles se renouvelèrent; rien n'était plus commun que les assassinats et les brigandages de toutes sortes : on emprisonnait, on mettait à mort des magistrats, des receveurs d'impôts ; on démolissait, on brûlait sans pitié les habitations privées et surtout celles des nobles. L'anarchie devint si grande que le comte se vit forcé de revenir, toujours accompagné de son inséparable conseiller. Il fut assailli de plaintes et de récriminations. Il écouta tout le monde et ne sévit contre personne. Les troubles alors s'apaisèrent un peu.

Louis rendit une ordonnance qui portait que le magistrat du Franc tiendrait toujours son siége à Bruges; qu'aucun citoyen de l'Ecluse ne pourrait exercer les fonctions de maître des eaux et de receveur de l'impôt. Il régla les droits respectifs des marchés de l'Ecluse, de Dam, de Houcke et de Meunickreede. Ces deux dernières villes étaient situées près de la mer et habitées par un grand nombre de pêcheurs. Il s'y faisait un commerce assez considérable de goudron, de sel, de blé, de mâts et de voilures. L'industrie des draps fut interdite à la ville de l'Ecluse. Le comte confirma la charte donnée jadis au Franc de Bruges

(1) Archives de Flandre, 8e *cart. de Fl.* pièce 107.

(2) *Chron. de Flandre*, 187.

par Philippe d'Alsace, se réservant seulement la connaissance des attentats envers le prince et sa famille.

Au mois de septembre de cette année 1323, des vaisseaux vénitiens chargés de marchandises sortaient des ports de Flandre, lorsqu'ils furent attaqués par des corsaires anglais. La défense fut si énergique que la petite flotte anglaise, qui se composait de dix bâtiments, fut capturée et emmenée à Venise. La tranquillité ne dura guère en Flandre. Le comte Louis, croyant avoir tout pacifié, s'était retiré de nouveau dans ses terres du Rhételois au grand regret des gens sages. Le peuple, toujours inquiet, toujours soupçonneux, s'imagina que la noblesse méditait des projets sinistres. Nouvelle insurrection, nomination tumultueuse de magistrats choisis dans la dernière classe de citoyens. Le comte fut donc contraint de revenir, de pardonner encore une fois. Il destitua tous ces tribuns improvisés, défendit de sonner le tocsin et de s'armer sans le consentement du prince ou de son délégué.

A peine ce nouveau traité fut-il conclu vers la fin de juin que Louis, cédant à son penchant fatal, abandonna encore ce pays, dont il laissa l'administration à Philippe d'Axele. Ce choix d'un étranger à l'exclusion de Robert de Cassel, propre frère du comte défunt, excita un secret et profond dépit dans l'âme de celui-ci. Prévoyant que le jeune comte finirait par commettre de grandes imprudences, il se prépara à en profiter et se retira dans son château de Terwael, situé au milieu de la forêt de Nieppe, avec la jeune et belle Jeanne de Bretagne qu'il venait d'épouser récemment. Il y vécut indifférent en apparence aux affaires politiques, mais on le soupçonnait de favoriser secrètement le parti nombreux des mécontents et d'applaudir du fond du cœur aux progrès de l'insurrection [1]. Une guerre terrible s'engagea bientôt contre la noblesse.

Toutes les forteresses que les gentilshommes possédaient sur le territoire flamand, étaient considérées par le peuple comme des lieux funestes qui menaçaient sans cesse ses libertés. Aussi des troupes furieuses parcouraient les campagnes, dévastant châteaux, maisons de plaisance, tout ce qui semblait insulter à leurs misères : elles se livraient à d'horribles excès. Le pauvre comte, consterné de ces désastres, prit encore une fois le parti de revenir en Flandre; mais il n'y ramena plus l'abbé de Vezelay : personnage que la noblesse voyait de mauvais œil régir les affaires de l'Etat, dont elle convoitait la direction pour elle-même.

Le comte arrivé à Courtrai y tint conseil. Là se trouvaient son frère Robert de Flandre, Jean de Namur et Jean de Neelle. Louis de Nevers se laissa persuader qu'il fallait enfin frapper de grands coups et user de sévérité envers les infracteurs de la paix. L'évêque de Cambrai, Guillaume d'Auxonne, cherchait à faire prévaloir des idées de conciliation; mais ses efforts et ceux de quelques-uns de ses amis n'aboutirent à rien. Les nobles, que la destruction de leurs châteaux animait d'un profond ressentiment, s'opposèrent à toute mesure de clémence. Munis d'un ordre du comte, ils firent saisir et mettre à mort les principaux fauteurs du complot populaire. Pour mieux résister aux habitants du Franc, le comte fortifia ses villes de Rodenbourg, Ardembourg et Ghistelles.

Durant ces préparatifs de défense, les factieux ne restèrent point oisifs. Lambert Boonem et Zegher Janssone, qu'ils avaient choisis pour chefs, attaquèrent, l'un Ghistelles, et l'autre Ardembourg. On était au fort de l'hiver, dans les premiers jours de janvier. La populace de Ghistelles, qui avait des intelligences avec Janssone, lui livra la forteresse ainsi que tous les nobles qui s'y trouvaient; ils furent emmenés, chargés de fers, à Bruges, où le gouverneur de Ghistelles, Jacques de Bergues, ne tarda pas à mourir des suites de ses blessures. Lambert Boonen cerna Ardembourg pendant six semaines. Dans l'intervalle Janssone, qui voulait se rendre maître de toute la Flandre maritime, s'associa l'un des hommes les plus audacieux qu'ait produits ce pays si fécond en ce genre; c'était Nicolas Zanekin. Banni de Furnes à la suite d'une émeute populaire, Zanekin s'était réfugié à Bruges et s'y était

(1) *Chron. de Flandre*, fol. CLXIX.

fait inscrire sur les registres de la bourgeoisie. Il y avait acquis sur les mécontents une grande influence ; car, outre qu'il s'était signalé dans les précédentes révoltes , il savait émouvoir les masses par l'énergique indignation avec laquelle il retraçait les attentats portés aux libertés publiques[1]. Ces deux chefs intrépides se mirent à la tête d'une bande nombreuse ; et, marchant eux-mêmes à pied comme le reste de la troupe, ils se présentent devant Nieuport, qui appartenait à Robert de Flandre. On les y reçoit sans la moindre difficulté. Il en fut de même à Furnes, où Nicolas Zanekin avait laissé de nombreux amis et où il était plus considéré que le comte de Flandre lui-même ou son oncle Robert. Chassé autrefois par la faction des riches, il n'en était que plus cher au bas peuple , qui voyait en lui, dit un historien, le véritable envoyé du Ciel[2].

Robert de Flandre se trouvait dans la position la plus singulière. D'une part, il avait à défendre ses seigneuries contre les agressions populaires ; de l'autre, il devait prendre garde que la noblesse ne le crût affilié à ces associations plébéiennes pour lesquelles il semblait avoir montré d'abord quelque penchant. Zanekin et Janssone s'avançaient toujours sur le littoral pour gagner Dunkerque. Lorsqu'ils furent en vue de cette place importante, ils divisèrent leurs troupes en trois corps. Janssone commandait le premier avec les Flamands orientaux ; les seuls habitants de Furnes formèrent le second corps, en tête duquel Zanekin marchait triomphant ; les gens de Nieuport composaient la troisième aile de cette armée tumultueuse, dirigée par un chef appelé Gautier Ratger. Robert de Cassel était accouru se jeter dans la ville de Dunkerque ; quelques seigneurs l'avaient suivi avec une poignée d'hommes d'armes : mais tout cela était bien chétif, bien indolent, bien peu aguerri en comparaison de ces hommes formidables et déterminés qu'avaient amenés les deux tribuns.

Robert personnellement était un prince courageux et magnanime. Il voulait tout d'abord se présenter presque sans armes devant les conjurés : déjà il avait fait une sortie, et, malgré le nombre immense des assiégeants qui s'offrirent à sa vue, il persistait à marcher au devant d'eux ; mais les nobles, qui affectaient un superbe dédain pour cette tourbe sauvage, s'efforçaient de retenir le prince. Enfin l'un d'eux, saisissant la bride de son cheval, le ramena de force dans l'intérieur de la ville, où il fut suivi de tous les cavaliers charmés de se soustraire avec lui au danger qui les menaçait. Le reste de la garnison, que la valeur de Robert avait vivement encouragé, voyant cette lâche retraite des seigneurs, passa complétement du côté des révoltés et leur prêta serment. Cette fois, chose rare, le peuple triompha sans répandre de sang. Robert, la nuit venue, fit monter sa femme en croupe derrière lui, et regagna son château de Terwael[3].

A la nouvelle d'un tel succès les gens de Bruges, de Cassel, de Bailleul, de Thourout, de Roulers, de Courtrai firent cause commune avez Zanekin, qui dès lors s'arrogea comme la souveraine puissance, établit partout des chefs, des magistrats pour défendre les villes et villages contre la noblesse. La ville d'Ypres et son territoire étaient restés fidèles au comte; Zanekin se porta de ce côté et attendit à Poperingue les ordres du peuple brugeois, sans le bon plaisir duquel il n'eût osé rien entreprendre.

Et toujours les déprédations, les massacres, les incendies continuaient. Tous les domaines de la noblesse étaient en proie à la fureur révolutionnaire[4]. On n'épargna ni Cassel, ni Dunkerque, principales seigneuries de Robert de Flandre. Le peuple vengea ainsi la mort de six députés du Franc de Bruges que l'on avait envoyés naguère vers ce prince à Zudscoote pour négocier de la paix, et que Robert, outré de colère, avait fait décapiter. La noblesse, il faut le dire, avait provoqué toutes ces atrocités ; elle avait poussé le peuple à bout par ses exigences cupides, par son ardeur

(1) *Chron. de Flandre*, fol. CLXVIII. v°.
(2) *Chron. comitum Fl*, 190.
(3) *Chron. de Fl.* fol. CLXIX.
(4) *Chron. comitum Flandrensium*, 191.

impitoyable dans l'exercice des droits seigneuriaux. Le comte lui-même, malgré la douceur de son caractère et peut-être même à cause de cette douceur, n'était guère propre à gouverner un peuple si fier et si turbulent; il eût fallu à cette nation agitée un souverain plein d'expérience, plein d'énergie, et toujours présent au milieu d'elle; ces séjours continuels en France amenaient de déplorables résultats.

On devait à tout prix mettre fin à des troubles sans cesse renaissants. Le comte prit enfin le parti de se rendre à Gand, où se tinrent des conférences qui avaient pour objet le rétablissement de la tranquillité publique. Robert de Flandre d'une part, les Gantois et les gens d'Ypres de l'autre, ayant été choisis pour arbitres, le pays se calma pour un moment en attendant l'issue de ces délibérations, c'est-à-dire depuis le dimanche de la Passion, 24 mars, jusqu'à la fête de saint Barnabé en juin 1325. Les arbitres travaillaient activement à la pacification du comté; mais l'effervescence populaire souffrait impatiemment tant de contrainte; la populace armée et guidée par Zanekin et Janssone prit tout à coup une attitude menaçante. Elle renouvela avec amertume ses anciennes plaintes contre la noblesse, qui, disait-on, avait fait massacrer à Zudscoote et ailleurs plusieurs hommes du peuple. Les arbitres réunis à l'abbaye des Dunes le jour de saint Barnabé s'occupaient paisiblement de la tâche difficile qui leur était imposée, lorsque Zanekin et Janssone, suivis de la multitude furieuse, se présentèrent aux portes du monastère et inspirèrent aux arbitres une telle terreur qu'ils n'osèrent pas prononcer la décision convenue entre eux.

La guerre civile était donc plus imminente que jamais. Les gens de Furnes et ceux de Courtrai se mirent de nouveau en campagne. Vainement le comte Louis, qui se trouvait à Ypres, fit-il punir du dernier supplice quelques coupables saisis par ses troupes; vainement appela-t-il auprès de lui les gentilshommes ses vassaux, au nombre de quatre cents. La ville de Courtrai, qu'il voulait retenir dans le devoir, fit alliance avec les Brugeois, dont l'audace et l'indépendance croissaient de jour en jour. Le comte, pour mettre obstacle à cette alliance redoutable, fit brûler la partie des faubourgs de Courtrai qui communiquait à la route de Bruges. Mais le vent du nord, qui soufflait alors fortement, reporta les flammes de l'incendie sur la ville même, franchissant et les remparts et la rivière de la Lys; les principaux quartiers furent dévorés par le feu. Cet événement ne fit qu'accroître l'antipathie du peuple à l'égard de la noblesse et du souverain. Elle se transformait en une sorte de rage que rien, si ce n'est le sang et le feu, ne pouvait apaiser. Désormais c'était une guerre à mort entre le pays et ceux qu'il regardait comme ses tyrans les plus exécrables.

Lorsque le comte de Flandre, logé au sein même de Courtrai, aperçut les déplorables conséquences de l'expédient ordonné par lui, il songea, la mort dans l'âme, à s'échapper de cette ville embrasée, et voulut se retirer à Lille avec les délégués brugeois qu'il conservait toujours en otage. Il se tenait tout armé à cheval, considérant les progrès de l'incendie et ceux de la tempête populaire. A ses côtés les captifs de Bruges étaient déjà liés sur une charrette[1]; on allait partir. Mais le peuple informé de ce projet d'évasion, le peuple errant encore sur les débris fumants de ses habitations, se hâta de fermer les portes et se rua furieux sur cette noblesse qu'il accusait de félonie et de trahison. Le combat fut horrible. Les gentilshommes se défendirent avec une valeur héroïque; mais le nombre les accablait : on les massacra sans pitié, les uns par le glaive, les autres sous le bâton, sous le marteau des artisans. Il y eut un moment où l'exaspération et la soif du sang furent telles que les vainqueurs ne distinguaient plus les nobles d'avec les roturiers; ils tuaient tout, amis et ennemis. Le tocsin sonnait sans cesse et à grandes volées. Au bruit lugubre, les femmes échevelées parcouraient les rues en poussant d'épouvantables clameurs. Peu soucieuses d'éteindre l'incendie ou de sauver le reste de leur avoir, elles jetaient leurs meubles par les fenêtres pour empêcher la

(1) *Chron. com. Fl.* 194.

cavalerie de se mouvoir ; ou bien elles ne cherchaient, n'aspiraient qu'à plonger leurs mains dans le sang des nobles, dont les cadavres gisaient à terre[1]. Vingt-quatre chevaliers des plus illustres perdirent la vie dans cette triste journée. On nomme entre autres : Jean de Neelle, fils de Guillaume de Dampierre ; Jean de Nivelle, Jean de Vrières, gouverneur de Rupelmonde ; Bauduin de Zegher-Cappel, Gui de Craene, Wido de Wicht, et Robert de Samslacht, ancien précepteur du comte, que son disciple pleura amèrement en présence même de ses assassins. La place du marché resta jonchée de morts.

Quant à Louis, on s'empara aussi de sa personne ; et, sans lui faire aucun mal, on le garda à vue jusqu'au lendemain avec six gentilshommes de sa suite qui avaient été épargnés on ne sait par quel hasard. — Jean de Namur, blessé, parvint avec quelques-uns des siens à s'évader par la porte de Lille.

Le lendemain les Brugeois faisaient leur entrée à Courtrai, et recevaient des mains de leurs alliés le malheureux comte toujours captif ; ce jeune prince, moins inquiet de son propre sort que de celui de ses compagnons, conjura les vainqueurs, en versant des larmes, de permettre qu'ils partageassent sa captivité[2]. On ne tint nul compte de ses supplications. Les six gentilshommes furent torturés, déchirés, massacrés sous les yeux de leur maître[3]. Ce fut là, répétait-il toujours dans la suite, le plus douloureux moment de sa vie ; toutes ses autres infortunes lui semblaient plus supportables que le souvenir de cette affreuse boucherie. « Il semble, dit l'historien Meyer, que la noblesse à cette époque était sous le poids du courroux céleste. Tout ce qui se faisait par elle ou avec elle était frappé de réprobation et de malheur[4]. » — On fit monter le comte de Flandre sur un cheval petit et chétif ; et ses sujets rebelles le conduisirent ainsi jusqu'à Bruges et le déposèrent dans la prison des halles, où il demeura pendant près de six mois.

On était alors au 20 juin. Durant ces événements si calamiteux, que faisait Robert de Flandre ? Il se tenait paisible dans sa belle retraite de Terwael, restant étranger aux affaires, n'osant même pas se montrer au comte son neveu, dont il craignait les ressentiments. Les désastres de Courtrai amenèrent bientôt la réduction d'Ypres, dont Zanekin s'empara. Le magistrat et les citoyens les plus honorables avaient d'avance quitté la ville. Zanekin fit abattre les portes primitives de l'enceinte et entoura les faubourgs de fossés et de remparts, monuments odieux que les successeurs du comte Louis firent disparaître par la suite.

Le roi de France ne pouvait adhérer à des actes aussi énormes. Il envoya des députés à Bruges pour demander la délivrance du comte et la pacification des troubles. On leur répondit avec fermeté que le comte ne sortirait de prison qu'après la soumission des habitants de Gand et d'Audenarde. Ayant ainsi renvoyé les députés du roi, ils vont chercher dans sa retraite Robert de Cassel, l'invitent à se faire chef de leur insurrection, et lui délèguent le titre de régent de Flandre. Robert, qui entrevoyait dans cette dignité un acheminement vers la puissance souveraine, accepte avec empressement. Une armée est mise sur pied ; on marche vers Gand : arrivée à Deynze, la troupe se divise en deux corps. Les gens de Bruges et du Franc sont réservés pour l'attaque de Gand ; les Flamands maritimes et occidentaux, conduits par Robert, se dirigent sur Audenarde, et pour premier exploit mettent le feu au château de Peteghem, l'une des résidences ordinaires du comte. Les Gantois informés des projets de l'ennemi se tenaient sur la défensive. Ils avaient pour chef Guillaume Wenemaer, homme d'une stature colossale et d'un grand courage[5]. Leur troupe, qui s'était avancée jusqu'à Nevele, devait fondre le lendemain avant l'aurore sur les Brugeois rebelles et traîtres à la patrie.

Ce dessein d'attaque fut éventé par une femme qui s'empressa d'aller en faire part aux Brugeois ; ceux-ci, profitant de l'avis, lèvent leur camp, font revenir en toute hâte les troupes qui assiégeaient Audenarde, et

(1) *Chr. com. Fl.* 194. (2) *Ibid.* (3) *Ibid.* 195.
(4) *Ann. rer. Fl., ad ann.* MCCCXXV.

(5) *Chron. com. Fl.* 196.

tombent pendant la nuit à l'improviste sur l'armée gantoise. Le choc fut terrible : beaucoup de Brugeois succombèrent dans la mêlée, mais enfin les Gantois eurent le dessous; ils perdirent même dans cette affaire le brave Wenemaer. Cette action eut lieu au mois de juillet, près de Deynze, au pont Requelin. Robert de Cassel, abandonnant le siége d'Audenarde, vint renforcer la troupe brugeoise qui devait cerner et attaquer la ville de Gand.

Le roi de France voulut mettre fin à cette guerre civile; il envoya en Flandre de nouveaux députés qui parvinrent enfin à concilier les deux partis et à obtenir que sous quinzaine le comte Louis serait mis en liberté. On croyait tout pacifié ; mais à peine les députés étaient-ils partis que les Brugeois manquèrent de parole : de là rixes nouvelles, nouvelles inimitiés. L'agitation était à son comble dans la ville de Gand, qui réclamait à grands cris la liberté du comte. Un certain nombre de tisserands qu'on soupçonnait d'avoir des relations avec Bruges furent égorgés. Ainsi, ce traité que l'intervention du roi semblait avoir cimenté demeura sans exécution ; et les deux factions se redressèrent plus hostiles que jamais.

Tandis que Robert de Cassel continuait d'être l'ami et le chef du parti brugeois, Jean de Namur, son propre parent, avait pris le commandement des troupes gantoises; et par opposition au titre de régent que s'arrogeaït Robert, on décerna à Jean celui de gouverneur-général de Flandre au nom du comte Louis. Audenarde, Courtrai et tous les châteaux situés entre l'Escaut et la Lys furent occupés et fortifiés. Tout cela se fit sans obstacle. Mais Jean de Namur ne fut pas aussi heureux à Grammont. Il lui importait beaucoup d'être maître de cette place, par où devaient arriver les vivres venant du Brabant ou du Hainaut. Les bourgeois de Grammont accueillirent sans difficulté la garnison qu'on leur envoyait; mais, secrètement d'abord avec la faction de Bruges, ils devaient faire main basse sur cette garnison aussitôt que Jean de Namur se serait présenté lui-même au milieu d'eux. Ils épiaient son arrivée du haut des portes de la ville, lorsque le seigneur de Gavre se montra à la tête d'un nouveau renfort. Les gens de Grammont, éblouis de la noble physionomie et du faste de ce seigneur, le prirent pour Jean de Namur lui-même. A l'instant les portes de la ville sont fermées, on tombe sur la garnison et l'on massacre le seigneur de Gavre et trois cents hommes de sa troupe ; le reste se sauva comme il put, partie dans la campagne, partie dans le monastère de Saint-Adrien, asile inviolable. Quand ce nouveau massacre fut connu à Gand, on l'attribua à la trahison des tisserands, dont le corps était déjà vivement soupçonné, comme nous venons de le dire. Ces tisserands formaient une corporation d'environ 3,000 hommes. Il n'en resta pas un seul dans la ville. Ceux qu'on n'égorgea point furent chassés ignominieusement et allèrent grossir les partisans de Zanekin à Bruges.

Ces déplorables exécutions n'étaient pas de nature à fortifier le parti gantois; aussi pensa-t-on à Bruges que c'était le moment favorable pour attaquer la ville rivale. Ratger alla avec sa troupe asseoir son camp au Long-Pont, et de là il porta le fer et la flamme dans tout le pays. Pendant qu'il désolait ainsi la contrée, Robert de Cassel était revenu sous les murs d'Audenarde pour en faire le siége. Siger Jansson͏e, Lambert Boonen et Blawrel Bockel se répandirent aux environs de Courtrai, y entrèrent, donnèrent la chasse à toutes les petites garnisons que Jean de Namur y avait établies le long de la Lys et de l'Escaut, et brûlèrent au loin et au large toutes les possessions des Gantois. On était au mois d'août. En septembre, un nouveau mandement du roi Charles-le-Bel essaya encore une fois de calmer ces affreux désordres. Ce mandement, adressé au bailli d'Amiens, était conçu en ces termes : « Charles, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, au bailli d'Amiens, salut. — Comme il est venu à notre connoissance, par commune renommée, que des malfaiteurs de la ville de Bruges et autres avec eux ont pris par force d'armes, en la ville de Courtrai, leur seigneur, c'est à savoir notre amé et féal neveu Louis, comte de Flandre et de Nevers, et l'ont comme prisonnier amené à Bruges et

baillé aux gouverneurs d'icelle ville, qui l'ont tenu longuement et encore le tiennent en chartre privée; auxquelles choses faire, Robert de Flandre, oncle dudit comte, leur donne hardiment aide, conseil, faveur et autorité, au grand préjudice, grief et dommage de notre neveu et à l'offense de la majesté royale, puisque le comte est notre homme lige, pair de France et conjoint à nous par grande affinité. Nous, qui les choses dessus dites ne devons dissimuler, enjoignons que vous, en personne et en temps utile, ordonniez à ceux de Bruges et audit Robert de vous rendre et délivrer le comte sans délai pour qu'il soit amené par devers nous. Vous ajournerez et ferez ajourner aussi ledit Robert et ceux de Bruges à Paris, aux octaves de la Saint-André, afin qu'ils aient à répondre sur les choses dessus dites comme de raison sera. A cette journée nous les entendrons volontiers en leurs dires et défenses. Et faites-leur intimation de par nous que s'ils n'obéissent pas à cet ordre, nous procéderons contre eux par voie convenable. De tout ce qu'aurez fait et de leur réponse écrivez-nous bien au long. Donné au bois de Vincennes, le vingt-neuvième jour de septembre, l'an mil trois cent vingt-cinq[1]. »

Ce fut encore là une vaine tentative. On ne daigna pas même se rendre aux conférences indiquées. Ce mépris de la volonté royale obligea de recourir aux censures ecclésiastiques. Un cardinal délégué du Saint-Siége et assisté de Jean, évêque de Tournai, et d'Enguerrand, évêque de Térouane, fulmina l'interdit sur toute la Flandre à l'exception de Gand et d'Audenarde. La sentence portait qu'on ne sonnerait plus les cloches, qu'on s'abstiendrait de tout office divin, et que l'administration des sacrements serait interrompue. Cette mesure jeta la consternation parmi tous les hommes paisibles et étrangers à la fureur des partis; mais les conjurés n'en persistaient pas moins à vouloir s'emparer de Gand et d'Audenarde. Le siége de ces deux villes dura pendant une grande partie de l'hiver. Le froid était rigoureux, les vivres manquaient souvent; la mort faisait des ravages parmi les assiégeants. Il fallut à la fin abandonner cette double entreprise. Robert de Cassel, tout le premier, s'éloigna d'Audenarde et alla prendre ses quartiers d'hiver à Bruges. Ratger, qui ne voulait pas avoir la honte d'une retraite entière, se replia seulement sur Eecloo.

Une fois délivrés des embarras du siége, les Gantois ne tardèrent pas à reprendre l'offensive. Commandés par Hector Vilain et Siger le Courtraisien, ils s'avancèrent dans la plaine qui sépare Courtrai et Audenarde. Là un corps de huit cents hommes se met en mesure de les arrêter. Hector Vilain leur fait dire par deux cordeliers qu'ils ont à choisir entre la soumission au comte et le combat contre les Gantois. Les révoltés firent réponse qu'ils ne demandaient pas mieux que de se battre sans délai contre des ivrognes, vils buveurs de mauvaise bierre[2]. Et en effet ils soutinrent vaillamment le premier choc; mais l'habileté guerrière d'Hector Vilain devait l'emporter. Ces huit cents hommes, à l'exception de quelques prisonniers, restèrent tous sur le carreau; et les Gantois, sans perdre de temps, se rendirent maîtres du pays de Waes, des Quatre-Métiers et des terres outre-Escaut. Leurs affaires prenaient donc une tournure favorable, et l'on commençait à les redouter, si ce n'est pour eux-mêmes, du moins pour les deux chefs valeureux qu'ils s'étaient donnés : Hector Vilain et Siger de Courtrai.

Ratger, qui se tenait toujours à Eecloo, tenta néanmoins de recouvrer le pays des Quatre-Métiers. Arrivé auprès d'Assenede, il mit le feu à ce bourg et se disposa à une action générale contre l'ennemi. Sa troupe était de beaucoup plus nombreuse que celle des Gantois; mais quand il sut qu'Hector Vilain était à leur tête, il commença à perdre confiance. Une circonstance frivole acheva de l'abattre : un lièvre vint à passer tout à coup dans les rangs de ses soldats; il n'en fallut pas davantage pour compléter l'effroi de cet homme ordinairement si intrépide. Toute son armée put voir la pâleur de son

(1) *Chron. de Fl. msc. de la Bibl. Imp.* nº 8380, fol. CLXXIX, *et alias.*

(2) *Chronicon comitum Flandriæ*, 198.

visage, le tremblement convulsif de ses membres, et finit par partager les craintes que lui inspirait ce lièvre de mauvais augure[1].

Le combat fut engagé. Les Brugeois si nombreux d'ailleurs, n'y apportèrent que faiblesse et découragement; presque tous cédèrent bientôt, et, pour fuir plus promptement, ils jetaient bas leurs armes, se débarrassaient d'une portion de leurs vêtements et se sauvaient demi-nus. Ratger lui-même et son collègue Bauduin Bocle furent trouvés parmi les morts. Quant à Siger Janssone et Lambert Boonen, réservés à une mort plus honteuse, ils trouvèrent alors leur salut dans la fuite. Les Gantois firent bon nombre de prisonniers.

Cet échec rabaissa un peu l'orgueilleuse présomption des Brugeois. La plupart des villes de Flandre demandaient à grands cris la paix et la délivrance du comte. Il n'y avait plus qu'une plainte contre la tyrannique oppression des Brugeois : ceux-ci comprirent enfin qu'ils allaient avoir affaire au pays tout entier, et se déterminèrent à demander la paix. Humbles et suppliants, ils allèrent se jeter aux pieds du comte, implorèrent leur pardon, et promirent d'être désormais des sujets soumis. Louis n'hésita point à se rendre à leurs prières et promit l'oubli du passé, car il lui tardait de sortir de cette prison où il languissait depuis si longtemps. Rendu à la liberté deux jours avant les fêtes de Noël, il courut à Gand en toute hâte; et de là à Paris, où le roi l'attendait. Les paroles suppliantes des Brugeois n'avaient pas suffi pour inspirer une confiance entière au comte et à ses adhérents.

Le roi Charles-le-Bel, voulant fortifier par la terreur de ses armes les dispositions pacifiques que ce peuple rebelle manifestait enfin, envoya, sous la conduite d'Alphonse d'Espagne, de Mathieu de Trye et de Miles de Noyers, des troupes nombreuses occuper Saint-Omer, Térouane, Tournai, Lille, Douai et autres places. Du reste, tout le monde en Flandre voulait maintenant la paix; et, d'un autre côté, comme la guerre menaçait d'éclater avec l'Angleterre, le roi désirait qu'auparavant le calme fût rétabli chez les Flamands. Il fallait bien aussi faire cesser ce terrible interdit qui avait fermé les églises et suspendu tout exercice de la religion; il fallait en outre rendre ses débouchés au commerce désolé et ruiné par les troubles.

Ce fut à Arques, auprès de Saint-Omer, que, par ordre du roi, les parties s'assemblèrent pour traiter de la paix. Charles-le-Bel y députa son conseiller André de Florence, qui plus tard devint évêque de Tournai, et Pierre de Cugnières, avec une suite nombreuse. On y vit aussi le comte de Flandre, le comte de Namur, Robert de Cassel, la dame de Coucy sa sœur et les délégués des villes de Flandre.

Il fut stipulé la veille de Noël 1326, que ceux de Bruges, du Franc, d'Ypres, de Courtrai et autres, qui avaient participé aux dernières rébellions et violé la paix, fonderaient à leurs frais et dépens, près de Courtrai, un couvent de chartreux et y entretiendraient douze moines à perpétuité; qu'ils répareraient tous les dommages par eux causés aux églises et aux monastères du pays; que trois cents hommes de Bruges et de Courtrai seraient envoyés en pèlerinage, savoir : cent à Saint-Jacques en Galice, cent à Saint-Gilles en Provence, cent à Notre-Dame-de-Roquemadour en Aquitaine; que les Brugeois et leurs adhérents prêteraient un nouveau serment de fidélité au comte et lui payeraient une amende de 100,000 livres tournois; que tous ceux qui avaient été justement exilés de la Flandre n'y pourraient jamais rentrer; que toute espèce de gouverneurs ou magistrats institués par le peuple seraient renvoyés, et que le comte rétablirait ses officiers à lui en leur lieu et place; que les prisonniers de part et d'autre seraient échangés sans rançon et réintégrés dans tous leurs biens. On convint encore que le roi de France pourrait tous les dix ans envoyer en Flandre des commissaires chargés de renouveler la paix et d'en faire jurer les conditions. La ville de Grammont seule fut exceptée du traité, à cause de ses méfaits à l'égard de Jean de Namur; mais bientôt après elle y fut comprise à la condition de payer une forte somme au comte de Namur, d'abattre ses portes et de démolir ses remparts.

(1) *Chron. com. Fl.* 199.

Cette paix d'Arques, solennellement jurée par les princes et les députés des villes, et confirmée par le pape, ne fut pas acceptée de tous les Flamands avec une sincérité parfaite. Les personnages obscurs qui, durant ces troubles s'étaient vus porter si étrangement à la tête des affaires, eurent beaucoup de peine à descendre du rang où la fortune les avait élevés. Il eût fallu employer la force pour les y contraindre. La vie privée leur était désormais odieuse. Ces esprits ardents et ambitieux réclamaient de nouveaux troubles; ils ne manquèrent pas d'en exciter. Vainement le comte essaya de les maintenir dans le devoir.

Parmi ces hommes turbulents on distinguait le farouche Jacques Peyte : il allait parcourant les rues et se livrant à d'atroces violences contre les habitants paisibles, auxquels il reprochait d'être en secret les ennemis du peuple et les amis de la noblesse. Il en mit plusieurs à mort sous le seul poids de cette accusation. Il poussait le raffinement de sa rage jusqu'à chercher dans la même famille la victime et le bourreau; ainsi plus d'une fois il fit mourir le frère par les mains du frère, le beau-père par les mains de son gendre. « Si tu ne le tues pas, disait-il à celui qu'il avait choisi pour l'exécuteur de ses hautes œuvres, tu vas être toi-même égorgé sur l'heure[1]. » Il en voulait surtout aux membres du clergé et s'écriait souvent : « Je voudrais qu'il n'y eût plus qu'un seul prêtre au monde, et qu'il fût suspendu en l'air[2]. » Telles étaient les atrocités de ce Brugeois lorsque heureusement il trouva la mort près de Hondschoote, où il fut assailli par quelques habitants de Furnes. Enseveli d'abord dans l'église de Houtkerque, son corps fut exhumé peu de temps après par ordre d'Enguerran évêque de Téronane. On le livra aux flammes comme hérétique et insigne criminel. Les Brugeois osèrent regretter leur affreux concitoyen; ils firent plus, ils vengèrent cruellement sa mort en se livrant aux plus grands excès envers des personnages notables et respectés.

Rien n'était donc changé au comté de Flandre; et il se trouvait dans une situation non moins déplorable qu'auparavant. Charles-le-Bel avait bien l'intention de porter remède à ce triste état de choses et de maintenir par la force des armes le traité d'Arques, dont il avait été le principal négociateur; mais il mourut sur ces entrefaites.

Le jour de la Trinité de l'an 1328, Philippe-de-Valois, successeur de Charles-le-Bel, fut solennellement sacré dans l'église métropolitaine de Reims devant tous les grands vassaux de la couronne. Le comte de Flandre assistait à cette cérémonie avec quatre-vingt-six chevaliers, tous revêtus de magnifiques costumes de couleur uniforme. Suivant l'antique privilége des souverains flamands, Louis devait porter l'épée royale devant le monarque. Lorsqu'on fut arrivé à ce point du cérémonial, un héraut d'armes dit à haute et intelligible voix : « Comte de Flandre, si vous êtes céans, venez faire votre devoir! » Louis ne répondit pas; le héraut répéta deux fois son appel : le prince feignait de ne point comprendre. A la fin, cependant, il s'approcha du roi et s'agenouillant : « Monseigneur, dit-il, si on m'eût appelé Louis de Nevers au lieu de m'appeler comte de Flandre, je serais venu plus tôt. » — « Comment! dit le roi, n'êtes-vous pas comte de Flandre? » — « Sire, répondit Louis, j'en porte le nom, mais le nom seulement. Les gens de Bruges, d'Ypres, de Poperingue et de Cassel ne m'ont-ils pas bouté hors de ma seigneurie[3]? » — « Beau cousin, fit le roi, nous vous jurons par l'onction que nous avons reçue aujourd'hui, que jamais ne rentrerons à Paris avant de vous avoir remis en possession de la comté de Flandre. » — « Mon très-cher seigneur, grand merci! dit le comte en baisant les mains du roi[4]. »

Lorsque les cérémonies du sacre furent terminées, le roi, fidèle à sa promesse, s'occupa sans délai des préparatifs de son expédition. Il envoya des messagers dans les provinces au delà de la Loire pour mander le ban et l'arrière-ban des nobles avec

(1) *Chron. com. Fl.* 202. (2) *Ibid.*

(3) *Les Chron. de sire Jean Froissart, rédaction primitive*, éd. Buchon (1840), III, 433. (4) *Ibid.*

leurs vassaux, ordonnant à chacun de se tenir prêt à marcher aux octaves de la Madeleine. Il renforça les garnisons des châteaux de Lille, de Courtrai et de la ville de Saint-Omer. Il fit venir Robert de Flandre à Paris, et, après avoir reçu son serment, il lui donna commission de se porter du côté de Saint-Omer, vers la frontière flamande, pour la garder avec deux cents hommes d'armes. Le comte Louis prit position dans la Flandre wallonne entre la Lys et l'Escaut.

Les communes de Flandre ne restèrent point inactives devant ces redoutables apprêts. Ne sachant point par où le roi opérerait son invasion, elles résolurent de garnir toute la ligne. Les gens de Furnes, de Dixmude, de Bergues, de Cassel se portèrent sur le mont Cassel; ceux de Bruges et du Franc occupèrent le pays aux environs de Courtrai; ceux d'Ypres et de Courtrai allèrent camper du côté de Lille.

Le roi, en tête de toute son armée, arriva vers la fin de juillet au comté d'Artois. Il séjourna à Arras fort peu de temps, chevaucha vers Esquerdes et le lendemain alla loger entre Saint-Omer et Aire; il y resta trois jours pour attendre sa baronnie. Lorsque tout ce monde fut assemblé, il passa le Fossé-Neuf près de Blaringhem, par un samedi au matin, et l'armée s'en vint camper sous la forêt de Rutholt près du vivier de Scoudebruc.

Elle était disposée en neuf grands corps de bataille. Le premier était mené par les deux maréchaux et le maître des arbalétriers; il n'y avait que six bannières. Les gens de pied et tous les chariots suivaient cette division. Le second corps, où l'on comptait vingt et une bannières, avait pour chef le duc d'Alençon. Le troisième, formé de treize bannières, était dirigé par le grand-maître des Hospitaliers d'outre-mer et le sire de Beaujeu. Le connétable, Gautier de Châtillon, commandait le quatrième, où étaient six bannières. En tête du cinquième corps de bataille, qui ne contenait pas moins de trente-neuf bannières figurait le roi de France armé de ses pleines armes. Il avait à ses côtés Philippe d'Evreux roi de Navarre, Frédéric III duc de Lorraine, Edouard Ier comte de Bar, et d'autres nobles hommes. L'oriflamme, portée par le maréchal Miles de Noyers, flottait auprès du roi. Les quatre autres divisions, non moins fortes que les premières, avaient pour généraux en chef le duc de Bourgogne, le dauphin de Viennois, le comte de Hainaut et le duc de Bretagne. Le duc de Bourbon arriva le lendemain avec un nouveau corps de quatorze bannières, et l'armée fut alors au grand complet. Elle s'échelonnait à une distance de deux lieues sous le mont Cassel; et les Flamands avaient encore une fois devant leurs yeux le roi des Français avec tout le pouvoir de son royaume, comme dit une ancienne chronique [1].

Ils ne s'en effrayèrent pas; mais sortant de Cassel et réunissant leurs forces, ils dressèrent les tentes sur le haut du mont, afin que l'ennemi vît bien qu'on l'attendait de pied ferme. Trois jours se passèrent sans apparence de combat. Le quatrième, l'armée royale fit un mouvement et se rapprocha, d'une lieue environ, vers une petite rivière qu'on appelle la Pienne. Là, Robert de Flandre rejoignit le roi, auquel il amenait quelques troupes. Alors on tint conseil de guerre pour aviser aux moyens de déloger les Flamands de l'excellente position qu'ils occupaient sur la montagne. Il fut convenu que le lendemain, mardi 23 août, les deux maréchaux et Robert de Flandre se porteraient sur le terroir de Bergues et qu'ils mettraient le feu de tous côtés, afin de voir si l'aspect de cet immense incendie ne les émouvrait pas. Ils furent impassibles et ne bougèrent point.

Durant toute la journée ils allèrent escarmoucher au pied de la montagne avec les gens du roi et en manière de passe-temps. Les barons, à cheval, mais en simples hoquetons, venaient assister à ces joutes, dont ils s'amusaient beaucoup. Vers le soir les maréchaux et Robert de Flandre rentrèrent de leur expédition dans le camp royal, où rien n'annonçait qu'on fût sur le qui-vive. On n'y faisait point le guet : les grands seigneurs, en robes et sans armes, circulaient d'une tente à l'autre, quelques-uns

(1) *Les Gr. Chron. de France*, éd. P. Paris, v, 314.

jouaient aux dés ou aux échecs à l'entrée des pavillons ; le roi se tenait renfermé dans sa tente.

Du mont Cassel, les Flamands pouvaient facilement apercevoir le désordre et l'espèce de nonchalance qui régnaient dans l'armée française ; ils résolurent d'en profiter. A cet effet ils se disposèrent en trois grands corps de bataille ; et les chefs apostrophant leurs hommes, excitèrent tout à la fois leur amour-propre et leur fierté nationale. « Et nous autres, qui avons soumis toute Flandre, et qui d'habitude ne craignons personne, s'écriait Zanekin, ne sommes-nous plus ces braves gens d'autrefois ? Tout ce que nous désirions le plus au monde c'était de rencontrer ce roi de France, afin d'abaisser un peu son orgueil. Eh bien ! ce roi, le voilà devant nous avec une poignée d'hommes. Allons donc à lui, accablons-le de toute notre force[1]. »

Alors du sein de cette multitude impatiente s'éleva un seul cri : « Sus, sus au roi ! » Et à l'instant, furieux, bondissant et poussant d'horribles clameurs, tous ces Flamands se précipitent du haut de la montagne vers les tentes royales. Aussitôt que dans le camp l'on entendit ce bruit, et que l'on vit ces masses énormes qui descendaient comme une avalanche, une terreur panique s'empara de beaucoup de gens. La plupart des fantassins et des *bidaux*, surpris, épouvantés, se sauvèrent du côté de la route de Saint-Omer. Une grande confusion se mit dans le camp. Les Flamands avançaient toujours, espérant saisir le roi dans sa tente et l'enlever[2].

Cependant les maréchaux et bon nombre de chevaliers n'étaient pas encore désarmés. Ils sautent sur leurs destriers et courent ventre à terre au-devant de l'ennemi, que cette charge intrépide étonne et arrête. Ce premier moment d'hésitation sauva le roi et l'armée. Philippe de Valois, après avoir fait la méridienne, conversait paisiblement avec le comte de Hainaut et d'autres seigneurs, lorsqu'on lui annonça l'approche des Flamands. Il saisit son armure, saute à cheval et, pressant son destrier de l'éperon : « Montjoie, Saint-Denis ! s'écrie-t-il. »

A l'aspect de l'audacieux monarque, princes, barons et chevaliers tressaillent, l'entourent et brûlent de châtier l'arrogance flamande qui vient de la sorte insulter la majesté du roi jusque dans son asile. Après le roi, le comte de Hainaut fut le premier à cheval. En ce moment même se présenta Robert de Flandre, qui revenait de mettre le feu aux environs de Bergues. Il se joignit à Guillaume de Hainaut : et ensemble ils fondirent sur l'ennemi, qu'ils prirent à dos. Un affreux carnage commença bientôt. Le roi, pour sa part, ne ménageait pas les Flamands. Vêtu d'une tunique aux armes de France, un riche bassinet couvert de velours blanc sur la tête, et le fer en main, il combattait au plus fort de la mêlée. A ses côtés on voyait se déployer l'oriflamme portée par le maréchal Miles de Noyers. Cet étendard fameux était alors d'une étoffe de soie vermeille appelée *samis*. Il avait la forme d'un gonfalon à trois queues entouré de franges et de houppes de soie verte[3].

La résistance des Flamands fut héroïque au milieu de cette chevalerie dont le nombre augmentait à chaque instant ; car l'alarme s'était répandue dans le camp, aussi rapide qu'un éclair. Terrassés sous les pieds des chevaux et frappés à grands coups de lance, ils luttaient avec une fureur sans égale ; quand ils ne pouvaient atteindre les hommes, ils abattaient les chevaux. Beaucoup de barons périrent et les cadavres s'amoncelèrent en ces lieux pêle-mêle avec ceux des braves roturiers de Bruges, d'Ypres ou de Courtrai. Malheureusement pour eux, les Flamands dans leur fougue désordonnée n'avaient conservé aucun ordre de bataille ; ce n'était plus une armée, mais une bande confuse, un groupe tumultueux. Cernés, assaillis de toutes parts, ils se pelotonnèrent et s'arrondirent en forme de cercle[4], comme un troupeau de moutons que des loups viennent attaquer ; dans cette position ils se défendirent avec la rage du désespoir. Vaine résistance ! Les Français, race de lions,

(1) *Chronicon com. Fl.* 205.
(2) *Les Gr. Chron. de France*, v, 310.
(3) *Chron. de Flandre, msc. de la Bibl. Imp.* n° 8380, fol. CIIIIx III.
(4) *Chronicon com. Fl.* 205.

comme dit le chroniqueur flamand, ne cessaient d'enfoncer sur cette masse compacte leurs lances toujours ensanglantées[1]; et les Flamands de continuer à égorger les chevaux, à abattre les hommes.

A là fin, quelques barons experts au fait des armes, firent remarquer qu'on ne gagnerait rien à continuer cette boucherie contre des hommes qui ne devaient plus avoir d'autre pensée que celle de vendre chèrement leur vie. Les Français alors ouvrirent leurs rangs et laissèrent un passage libre; les Flamands se ruèrent par cette voie vers la montagne : et au même instant la frénésie belliqueuse qui les animait s'apaisa, ils étaient comme frappés de prostration[2].

Le roi Philippe profita de cet abattement pour achever sa victoire : plus de neuf mille Flamands étaient restés sur la place; Zanekin lui-même, qui avait succombé au commencement de l'action. Du côté des Français, on eut aussi à déplorer des pertes sensibles; outre une quantité de gens d'armes, plusieurs nobles hommes étaient morts, d'autres gravement blessés. Ainsi le comte Louis de Savoie fut blessé à la main, Bouchard de Montmorency au pied; Henri de Bourgogne eut un œil crevé; le duc de Bretagne, le comte de Bar et le comte de Boulogne se ressentirent également de cette journée, et furent longtemps malades à Saint-Omer. Le roi de France, qui venait de se conduire si vaillamment, s'avança triomphant, suivi de sa chevalerie, vers le sommet du Mont-Cassel. Tout était dans le silence et l'obscurité. La ville sans défense fut livrée au pillage; et les torches incendiaires des vainqueurs formèrent de ses habitations un foyer sinistre dont toute la Flandre maritime put contempler le terrible spectacle.

La soumission de toutes les villes environnantes fut le résultat immédiat de cette bataille. Les Français voulaient piller Furnes, Bergues, Gravelines et le pays d'alentour; mais Nicolas, abbé des Dunes, vint se jeter aux pieds du roi et implorer sa miséricorde. Philippe de Valois retint ses hommes d'armes près de lui et enjoignit de ne commettre aucun excès. Après être resté quatre jours sur le théâtre de sa victoire, il marcha vers Ypres, qui la première avait fait cause commune avec les révoltés de Bruges. A la nouvelle de son approche, les Yprois vinrent suppliants à sa rencontre; ils amenaient liés et garrottés les principaux fauteurs de l'insurrection. Le roi les fit étrangler sur-le-champ; mais il ne se contenta point de cette satisfaction. Dédaignant d'entrer en personne dans la ville rebelle, il y envoya le comte de Savoie avec deux mille cavaliers. Les citoyens furent contraints d'apporter leurs armes sur le marché, la cloche du beffroi fut enlevée; et un gouverneur français, le sire Jean de Bailleul, resta dans Ypres pour y commander au nom du roi. La défaite de Cassel, connue dans toute la Flandre avec une extrême rapidité, avait consterné le peuple et abattu le courage des plus fiers; on n'avait plus d'armée, plus de chefs : comment en effet résister? Les Brugeois, naguère encore si pleins d'audace et d'énergie, tremblèrent et se rendirent auprès du comte Louis, implorant leur pardon.

Ce prince les renvoya au roi, qui en fit décapiter quelques-uns, bannit les autres à perpétuité ou les exila pour trois ans au-delà de la Somme, et en condamna cinq cents à payer des amendes plus ou moins fortes. Bruges et Ypres donnèrent des otages; les biens de tous ceux qui avaient succombé à Cassel furent confisqués. Lambert Boonen, un des chefs de l'insurrection; Jean de Dudzeele, qui s'était fait le geôlier du comte à Bruges, et Gossuin van Odeghem, bailli de Deynze pour les insurgés eurent la tête tranchée. Enfin l'on s'occupa de régler les amendes dont seraient frappées les villes et bourgades qui avaient pris part à la révolte. Bruges dut payer une somme de cent mille livres et trois mille livres parisis de rente annuelle; les citoyens furent de plus condamnés à venir se prosterner devant le comte, à mi-chemin de Bruges à Male, et à lui faire amende honorable et crier merci; Ypres fut condamné à payer vingt-quatre mille livres, Courtrai cinq mille; Termonde, pour avoir donné refuge à des bannis, trois cents livres; Dixmude, six mille livres de rente annuelle à perpétuité; Damme, mille livres de rente et trois mille en une fois;

(1) *Chron. com. Fl.* 206. (2) *Ibid.*

Ardenbourg, cinq cents livres de rente; Ostende, cent livres de rente et deux cents livres en une fois; Alost, trois mille livres de rente; Ysendyke, trente livres de rente; Grammont, sept cents livres de rente et six mille livres en une fois; Furnes, cent livres de rente; le territoire de Furnes ou Furnambacht, deux cents livres de rente. La plupart de ces villes eurent leurs franchises et priviléges modifiés ou renouvelés; et quantité de bourgeois durent signer des actes de soumission au comte leur souverain seigneur et maître[1].

Lorsque le roi eut ainsi fait rentrer la Flandre sous l'obéissance de Louis de Nevers, il appela ce prince au moment de retourner en France et lui dit: « Beau cousin, je suis venu ici avec mes barons et j'ai travaillé pour vous à leurs dépens et aux miens. Je vous rends votre terre acquise et en paix. Or faites tant que justice y soit gardée, et que par votre faute il ne faille plus que j'y revienne; car si j'y revenais, ce serait alors à mon profit et à votre dommage[2]. »

L'interdit jeté sur la Flandre par ordre du pape avait été levé et la tranquillité publique paraissait complétement assurée, quand, au mois de février, l'on apprit que Zegher Janssone, qui, après la bataille de Cassel, avait trouvé moyen de se réfugier en Zélande, venait de débarquer à Ostende avec deux cents conjurés et s'était avancé jusqu'à Ardenbourg en prêchant la révolte et tuant tous ceux qui ne voulaient pas prendre les armes et se joindre à lui. L'écoutète de Bruges mit aussitôt cette ville en état de défense; et le bailli du comte se porta au-devant de Janssone avec une troupe nombreuse de cavaliers. L'ancien tribun était plein d'espoir et d'audace, car il comptait que sa présence seule suffirait pour soulever les Brugeois. On vint lui annoncer que le bailli s'approchait pour le combattre. « Tant mieux, dit-il, et plus il aura de monde avec lui, plus nous rencontrerons dans cette troupe d'amis et de compagnons d'armes[3]. »

Il sortit d'Ardenbourg et se dirigea en toute confiance au-devant des Brugeois. Mais quand il s'aperçut que le bailli n'avait avec lui que des cavaliers et aucun homme du peuple, il perdit courage et au premier choc s'enfuit avec les siens vers Ardenbourg. On le poursuivit et il fut pris, ainsi qu'une vingtaine de ses gens, vers un pont situé près du monastère de Saint-Arnoul. Amené vivant à Bruges, Janssone fut d'abord marqué d'un fer rouge sur tous les membres; on le traîna ensuite sur une claie par la ville jusqu'au gibet; là on lui brisa les cuisses et les bras, on lui coupa la tête ensuite, et on suspendit son cadavre à une roue fixée au sommet d'un mât élevé sur la place du marché; ses vingt complices furent torturés de la même façon. Un autre chef des révoltés flamands, appelé Guillaume Kane, s'était réfugié en Brabant. Il eut l'audace d'exciter le duc à faire la guerre au comte de Flandre: le duc le fit arrêter sur l'heure et conduire à Paris, où se trouvait alors Louis de Nevers. Guillaume Kane périt dans un supplice affreux. A Bruges, les exécutions continuèrent jusqu'au mois d'août; on décapita surtout beaucoup de bouchers: entre autres Guillaume Van Coukelare et Jacques Breydel, fils du fameux patriote Jean Breydel que le comte Gui de Dampierre avait jadis armé chevalier de ses propres mains; mais dont la fin n'est pas bien connue.

Marié, en 1320, à l'âge de seize ans à peine, avec la jeune Marguerite de Flandre, Louis de Nevers avait toujours vécu séparé de sa femme. Il s'était pris pour elle, dès les premiers jours de son union, d'une antipathie singulière. Quelles que soient les causes de cette répugnance, il paraît qu'elles avaient cessé en 1327; car le comte manifesta le plus vif désir de se rapprocher de Marguerite, comme le prouve la promesse suivante qu'il adressa à Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne, aïeule de la princesse, et à Jeanne, reine de France et de Navarre, mère de ladite princesse. « Nous, Louis, comte de Flandre et de Nevers, faisons savoir à tous que, comme à notre requête et prière, très-hautes et très-nobles, nos très-chères dames et mères, madame Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne, palatine et dame de Salins, et madame Jeanne, par

(1) Arch. de Flandre, *passim*.
(2) *Les Gr. Chr. de France*, v, 319, à la note.
(3) *Chron. com. Fl.* 208.

la grâce de Dieu, reine de France et de Navarre, ont consenti et accordé que nous puissions emmener avec nous ou envoyer chercher notre très-chère et très-aimée compagne Marguerite, leur fille, et, pour ce que par quelques vraies conjectures elles craignoient que nous ne la traitassions pas bien et dûment, attendu que, quand nous l'emmenâmes autrefois en notre comté de Nevers, nous lui fîmes plusieurs griefs et duretés par inductions et exhortations mauvaises d'aucuns qui alors nous gouvernoient[1]; nous avons promis et promettons par notre loyal serment et en bonne foi, à nos très-chères dames et mères dessus dites, que notre très-chère et très-aimée compagne, tant comme elle sera en notre compagnie, nous traiterons amiablement et courtoisement, aimerons de bon cœur et honorerons de tout notre pouvoir, et lui porterons bonne et loyale compagnie, et toutes ses nécessités pour son corps lui donnerons et administrerons, ferons donner et administrer bien honorablement et dûment, selon son état et le nôtre, et pour les gens de son service aussi en la manière que nos devanciers l'ont accoutumé. Item, que, à notre dite compagne, nous ne dirons, ferons, ni souffrirons faire ou dire vilenie, injure ou offense, et ni ne ferons commandement, prière ou exhortation qui puisse être contre son honneur ou état, etc... Donné à Poligny, l'an de grâce 1327, le 18e jour d'octobre[2]. »

Marguerite mit pour la première fois le pied en Flandre au mois de septembre de l'année 1327. Elle y fut reçue avec de grandes démonstrations d'allégresse. Il y eut des jeux et divertissements de diverses espèces; on représenta des mystères et allégories, et l'on joncha de verdure et de fleurs ces places publiques que des milliers de citoyens avaient naguère inondées de leur sang. La jeune comtesse alla résider avec son époux au château de Male, près de Bruges, où elle donna enfin un fils au comte de Flandre.

Cet enfant naquit le 25 novembre 1330. Sa naissance fut un grand motif de joie pour le pays. Son baptême se fit avec une grande solennité par Guillaume, évêque de Tournai, assisté de Pierre Roger, évêque d'Arras, qui devait un jour arriver au souverain pontificat sous le nom de Clément VI. On y avait également convié les abbés de Saint-Bertin, de Saint-Bavon, de Bergues, de Saint-Nicolas-de-Furnes, ainsi que l'élite de la noblesse. Les parrains de l'enfant furent Jean, duc de Brabant, le comte de Blois et Gui de Flandre. La comtesse de Namur et Alise de Flandre, dame de Fiennes, furent les marraines.

Louis de Nevers redoutant toujours cette population séditieuse de Bruges, qui lui avait donné tant de soucis, modifia ses priviléges de manière à augmenter le pouvoir du souverain aux dépens de celui de la ville. Ainsi il se réserva la connaissance et la répression de tous les crimes et délits contre l'Eglise, contre l'écoutète, les magistrats, les receveurs; s'attribua le droit exclusif de percevoir les amendes, de punir les émeutes et les crimes des faux monnayeurs; de réformer les sentences des magistrats, lorsqu'il serait prouvé qu'elles avaient été rendues par corruption, haine ou faveur. Il fit plus : il divisa la ville pour la mieux maîtriser. Il en fit trois communautés différentes, à chacune desquelles il assigna des échevins particuliers et annuels. Cette institution fut appelée par le peuple, le *mauvais privilége*. On n'en trouvait aucune copie ni chez les Brugeois, ni dans les archives du Franc; mais l'original existait et il existe encore dans les archives des comtes à Lille.

Du reste plusieurs villes reçurent, comme nous l'avons dit, des lois nouvelles. Celles de Monikereede et d'Ostende furent soumises à la charte de Dam. Lombardsyde suivit la loi de Furnes. Les habitants de Dixmude obtinrent un échevinage dont le comte se réserva la nomination et qui avait pour chef un *ruwaert*, gardien spécial des droits du comte. L'ancienne charte de Grammont fut confirmée avec des modifications qui réservaient également au conseil du prince la connaissance de certains crimes : tels que les attentats contre le clergé et les gens du comte, le rapt et la fausse monnaie.

(1) C'est là le motif allégué par Louis, mais des actes reposant aux archives de Flandre attestent une répulsion toute personnelle, sans cependant en expliquer la raison.
(2) Arch. de Fl., copie parch.

Cette année, qui fut marquée par la naissance de l'héritier de Flandre, vit périr l'aïeule et la mère de la comtesse Marguerite. La première, Mahaut, comtesse d'Artois, mourut à Paris et fut inhumée au monastère de Maubuisson près Pontoise; la seconde, veuve du roi Philippe-le-Long, était en route pour venir prendre possession du comté d'Artois, lorsqu'elle fut, dit-on, empoisonnée à Péronne par Hupin son maitre-d'hôtel. L'année était funeste à la dynastie flamande; elle vit succomber encore Jean de Namur, grand-oncle de Louis de Nevers.

L'année suivante, le comte de Flandre adopta des mesures qui contribuèrent beaucoup à la prospérité du commerce. Il rendit une ordonnance qui permettait aux marchands de Saint-Jean-d'Angely et de La Rochelle de négocier avec la Flandre par le port de l'Ecluse, et d'établir à Dam un entrepôt de vins; pour les encourager il déclara les prendre sous sa protection spéciale et leur octroya diverses immunités. Il permit aux Frisons d'amener leurs chevaux et leurs bœufs aux foires flamandes. Enfin il établit un marché hebdomadaire à Rupelmonde, comme il en existait d'ailleurs à cette époque dans toutes les villes et bourgs un peu considérables du comté.

Robert de Cassel s'était réconcilié avec son neveu, et avait tout à fait séparé sa cause d'avec celle des révoltés flamands, même avant la bataille de Cassel, ainsi que le prouve la part prise par lui à cette bataille dans l'armée du roi; mais, vers ces derniers temps, des dissensions s'élevèrent encore entre eux au sujet des villes de Cassel, Bergues, Gravelines, que le comte prétendait racheter, et des redevances que, de son côté, Robert réclamait pour sa renonciation au comté de Flandre. Des querelles assez vives et un long procès s'ensuivirent[1]. Robert mourut en 1331. Le procès se continua avec sa veuve Jeanne de Bretagne; et l'on dut recourir à l'intervention du roi, lequel parvint, non sans peine, à arranger cette affaire. D'autre part et à la même époque, le comte de Flandre se trouvait en difficulté avec le duc de Brabant relativement aux limites de leurs juridictions respectives sur l'Escaut.

Ce débat fut résolu suivant une ancienne et singulière coutume du droit féodal. Le comte envoya Jacques van Hasselt, châtelain de Rupelmonde, à Anvers, en compagnie de cinq hommes de fief du pays de Waes et de cinq échevins de Rupelmonde. Arrivé au-dessous de la Franchise de ladite ville d'Anvers, entre le monastère de Saint-Michel et la tour appelée en flamand *Cost verloren* (dépense inutile), van Hasselt, tenant dans sa main une hache de fer, proclama à haute voix que les droits du comte de Flandre, sur la rivière de l'Escaut, s'étendaient depuis le lieu nommé Outemude jusqu'à Ekervliet, entre Malines et Rupelmonde; que le comte était seul et souverain seigneur en ces lieux, et, comme marque de souveraineté, il lança la hache de toute la force de son bras jusqu'au bord du fleuve. Avant de se retirer, van Hasselt déclara que les droits du duc de Brabant ne commençaient qu'au lieu appelé Weerst, où il pourrait lancer une hache de fer du poids de dix-sept livres, dont le jet marquerait également les limites de sa juridiction[2].

Un autre conflit d'une nature plus grave s'éleva bientôt entre le comte et le même duc de Brabant. La ville de Malines, qui dès le dixième siècle avait eu des comtes particuliers, était, en 1203, passée sous la domination des évêques de Liége, lesquels y instituèrent pour avoués les seigneurs de Berthold dont on a parlé plus haut. Malines depuis lors s'agrandit au delà de la Dyle, et cette rivière forma la séparation de l'ancienne ville, domaine des évêques de Liége, d'avec la nouvelle qui, construite sur des terrains appartenant à la famille de Berthold, devint la propriété de cette maison. Par acte du 3 octobre et du 1er décembre 1333, Louis de Nevers acheta d'Adolphe de la Marck, évêque de Liége, pour une somme de cent mille livres tournois la part qu'il possédait dans la seigneurie de Malines, et de Renaud, comte de Gueldre, celle qu'il tenait du chef de Sophie, son épouse, fille unique de Flo-

(1) Arch. de Fl. *passim*.

(2) Archiv. de Fl. *Acte du 11 janvier 1331*, 2e *cart. de Flandre*, pièce 570.

rent Berthold. Malines était enclavée dans le Brabant, dont elle relevait.

Lorsque le comte Louis voulut en prendre possession, les habitants de la ville, mécontents de passer sous la domination flamande, refusèrent de le reconnaître comme leur souverain légitime et chassèrent les commissaires, envoyés par Renaud de Gueldre, pour leur notifier la cession qu'il venait de faire. Ils disaient qu'un vassal ne pouvait disposer de son fief sans l'agrément du suzerain. Ils s'adressèrent au duc de Brabant, qui précisément avait d'anciens griefs contre les nouveaux possesseurs. Le duc Jean se rendit à Malines et fut accueilli avec de grandes démonstrations de joie par le peuple, qui lui prêta serment de fidélité et auquel il promit en échange toute sa protection. Alors Louis de Nevers confisqua les biens des habitants de Malines situés en Flandre, et se disposa à faire la guerre au duc de Brabant. A cet effet il renoua une confédération naguère formée contre le prince et, le 6 janvier 1333, on vit se réunir à Valenciennes quinze seigneurs souverains qui tous avaient des motifs plus ou moins puissants de prendre les armes. C'étaient, outre le comte de Flandre, Jean, roi de Bohême et comte de Luxembourg, qui réclamait une part dans le duché de Brabant, les archevêques de Trêves et de Cologne, l'évêque de Liége, le comte de Hainaut, Gérard, comte de Juliers, Renaud de Gueldre, les comtes de Namur, de Clèves, de Looz, et le sire Henri de Falkenberg. Ils conclurent un traité d'alliance offensive et défensive, dont la teneur commençait ainsi : « Considérant, voyant et sentant les grandes invasions, occupations, molestations, injures, griefs, torts et dommages que haut et noble homme Jean, duc de Lothier, de Brabant et de Limbourg, a fait de nouveau et fait de jour en jour continuellement à nous, nos pays, nos terres, nos gens, nos sujets, nos juridictions et nos droitures spirituelles et temporelles, nous nous sommes, par le commun conseil de plusieurs de nos féables conseillers, et de notre volonté et commun accord, alliés et confédérés ensemble tout le cours de notre vie contre ledit duc de Brabant, tant comme il vivra pour le contrister et pour faire résistance à son tort et à son injure, et pour garder, sauver, conserver et maintenir nos terres, nos gens et nos sujets, nos juridictions et nos droitures, en la forme et manière que ci-après s'ensuit, » etc.[1].

Quand les quinze alliés eurent apposé leur sceau au bas de cette charte, quinze hérauts partirent sur l'heure pour Tervueren, où se trouvait le duc, et lui déclarèrent séparément la guerre, chacun au nom de son maître respectif. Le duc Jean était soutenu par le duc de Bar et par le roi de France, qui lui avait envoyé des troupes sous la conduite du roi de Navarre. Les Flamands commencèrent les hostilités sur les frontières du Brabant du côté de Tenremonde. Ils incendièrent le village de Lippeloo et l'abbaye d'Afflighem, dont les religieux avaient cherché un refuge à Bruxelles. Le duc Jean ne marcha point contre les agresseurs ; mais, en représailles, il entra dans la Flandre impériale et ravagea le pays d'Alost, tandis que le duc de Bar, stationné à Vilvorde, gardait le Brabant sur ce point. Cinq cents cavaliers flamands poussèrent jusqu'aux portes de Bruxelles ; mais surpris par le duc de Bar dans une embuscade au village de Kelleken, ils furent mis en déroute et on leur fit cent cinquante prisonniers.

Sur la frontière de Gueldre et de Juliers, la guerre se poussait avec plus de vigueur encore. Après son expédition au pays d'Alost, Jean de Brabant pénétra dans le comté de Looz, où il mit tout à feu et à sang ; du reste il ne se passa aucune action décisive. Les Français, qui étaient venus plutôt comme médiateurs que dans l'intention d'exciter à la guerre, cherchèrent tous les moyens d'amener un arrangement. Philippe de Valois députa l'archévêque d'Aix vers les confédérés ; mais l'animosité était si grande de part et d'autre que les préliminaires de la paix furent très-difficiles. Une conférence avait été indiquée pour le 13 mars suivant à Saint-Trond : aucun des princes alliés ne s'y trouva. Le 20 du même mois, sur les instances réitérées de l'archevêque, on con-

(1) Archives de Flandre. Orig. parch. scellé et *Cartulaire de Malines*, pièce 57.

sentit enfin à se réunir, et une trêve fut arrêtée. Le roi de France offrit alors son arbitrage et convoqua les parties belligérantes à Amiens; il y rendit son jugement le 27 août 1334. Toutes les difficultés étaient résolues à l'exception de la plus grave, c'est-à-dire les prétentions contradictoires du duc de Brabant et du comte de Flandre sur Malines. Le roi, en attendant qu'il pût prononcer sur ce conflit, retint l'objet en litige sous sa garde. Cependant le duc et le comte firent, le 1er avril 1336, à Tenremonde, un traité de paix et d'alliance qui mit fin à toute contestation. Il y était stipulé, entre autres choses, que les deux princes posséderaient en commun la ville et la seigneurie de Malines, comme l'évêque de Liége et le comte de Gueldre en avaient joui. Marguerite, fille du duc de Brabant, fut alors fiancée au fils aîné du comte de Flandre, le jeune Louis, dit de Male, lequel n'avait encore que trois ans.

La ville de Gand s'était toujours montrée assez favorable au comte, et, seule avec Audenarde, n'avait point participé à l'insurrection comprimée par la bataille de Cassel et ensuite si sévèrement punie. Cependant elle commençait à partager le mécontentement général. Elle s'apercevait bien que Louis de Nevers, trop préoccupé de la conservation de son autorité personnelle, ne songeait pas assez au bien-être et à la prospérité de son peuple ; et elle ne pouvait voir de bon œil l'arrière-petit-fils de Gui de Dampierre passer presque toute sa vie à cette cour de France, où l'on avait tant de fois médité la ruine de sa famille et celle de la Flandre. Et puis, les vengeances combinées du roi et du comte, bien qu'elles n'eussent pas frappé les Gantois directement, n'en avaient pas moins blessé leur fierté nationale. Un incident fortuit vint rompre tout à coup les liens qui unissaient encore à Gand le prince et les sujets.

Un citoyen, nommé William van Artevelde, avait été, on ne sait dans quelle circonstance ni pour quel motif, gravement insulté par un habitant de Fleydinghe. Ce dernier, quelque temps après la dispute, vint à Gand régler certaines affaires. Van Artevelde se mit à le chercher afin d'en tirer vengeance. Deux fois il l'aborda ; mais deux fois les sergents du bailli, sire Watier de Bederwane, l'empêchèrent de se jeter sur lui. Il prit alors une rue détournée, et, chemin faisant, rencontra deux tisserands de ses cousins. Van Artevelde déceignit son épée et, la présentant à l'un de ces hommes : « Cousin, dit-il, prenez cette épée et venez avec moi[1]. » Les sergents Walter et Peeters n'avaient point perdu de vue ce mouvement : ils s'approchèrent du bourgeois qui tenait l'épée et le sommèrent de la leur donner; van Artevelde leur défendit de toucher à cette arme, qui était sienne, et, la querelle s'échauffant, beaucoup de monde s'attroupa dans le quartier. Le sang allait couler sans doute, lorsque messire Foukes de la Rose, notable et sage bourgeois, intervint au milieu du groupe où l'on disputait. « Eh quoi, William ! dit-il à van Artevelde, voulez-vous tuer ou faire tuer ces pauvres valets? » Il parla si doucement et si bien qu'on rengaîna les armes déjà tirées hors du fourreau et que l'on s'en alla chacun de son côté sans coup férir.

Mais des rassemblements nombreux restèrent formés, et il y circulait de mauvaises rumeurs contre le prince, son bailli, ses sergents et même contre les magistrats municipaux. Alors les échevins firent, probablement à la réquisition du bailli, ordonner à van Artevelde, à ses deux cousins et même à maître Foukes de la Rose de se rendre à la prison de la ville. Or il faut savoir que Foukes était mal vu du bailli, parce que, aux dernières élections communales, ce citoyen, désigné par le comte pour, avec d'autres délégués, choisir les échevins, avait mis en avant plusieurs hommes du métier des foulons, qu'on regardait comme hostiles à l'autorité du prince. Ainsi Foukes, dont la conduite toute pacifique et conciliatrice avait empêché les officiers du comte d'être tués, se voyait traité de la même façon que les perturbateurs. Il attendait avec ceux-ci le résultat de l'enquête ordonnée par le magistrat, lorsqu'une multitude immense, se portant en armes contre la prison, en força

(1) Arch. de Fl. Lettre autographe du bailli de Gand au comte de Flandre au sujet de la révolte des Gantois.

l'entrée et le délivra ainsi que van Artevelde et les deux tisserands.

Le peuple ne se borna point à cette démonstration, il se rendit au Vieux-bourg, devant la maison des échevins, et réclama à grands cris l'abolition des tailles et des impôts[1]. Les échevins répondirent qu'ils en référeraient au comte; mais qu'il fallait qu'on se retirât en paix, et que deux personnes de chaque paroisse revinssent avec les griefs du peuple couchés par écrit. Le bailli, Watier de Bederwane, dépêcha vers son maître un rapport de tout ce qui s'était passé, en le priant de venir au plus vite en sa ville de Gand, afin de juger par lui-même de l'état inquiétant des esprits et de la situation périlleuse où se trouvait le pouvoir souverain. Le temps fixé pour la réélection des échevins approchait, et c'était un embarras de plus. On ne dit pas si Louis de Nevers vint de sa personne à Gand; mais il pria le seigneur André évêque de Tournai, de se porter médiateur entre lui et la ville révoltée.

Une conférence fut assignée pour le samedi avant la Toussaint, dans l'abbaye d'Eechout à Bruges. Les députés du peuple gantois, savoir : maître Jean de Latour, maître Jean de Louvain, clercs; Henri le Grutere, Evrard son frère, Raes de Varmuck, Guillaume son frère et plusieurs autres bourgeois vinrent exposer une longue série de plaintes et de demandes; ce qui rendit l'arrangement très-difficile. On parvint néanmoins à s'entendre; mais ce ne fut qu'au prix de bien des concessions et en s'affaiblissant beaucoup que l'autorité du comte put alors se maintenir à Gand[2].

XXIII

LOUIS DE NEVERS. 1335-1340.

Motifs de la guerre entre la France et l'Angleterre. — Les deux pays se disputent l'alliance des Flamands. — Impopularité du comte. — Jacques van Artevelde. — Ses discours et son influence à Gand. — Assemblée du Paddenhoek. — Van Artevelde est élu capitaine de la paroisse de Saint-Jean. — Son entrevue avec le comte. — Tentatives de ce dernier pour recouvrer en Flandre son autorité. — Négociations des Flamands avec le roi d'Angleterre au sujet du commerce des laines. — Excommunication. — Démonstrations hostiles du roi de France. — Supplice de Siger le Courtraisien. — La commune de Gand prend les armes. — Combat de Biervliet gagné par van Artevelde contre les nobles. Philippe de Valois permet la neutralité aux Flamands et leur accorde la liberté de commerce. — Van Artevelde envoie chercher le comte de Flandre et rétablit son autorité. — Nouveaux efforts du roi d'Angleterre pour attirer les Flamands à lui. — Van Artevelde l'empêche de débarquer en Flandre. — Remontrances de ce tribun au comte, au sujet de son alliance exclusive avec le roi de France. — Louis de Nevers abandonne de nouveau son comté. — Sage administration de van Artevelde. — Ses entrevues avec le roi d'Angleterre à Anvers. — Edouard, vicaire de l'empereur, s'allie avec le duc de Brabant, le comte de Hainaut et autres princes, et se porte en Cambrésis. — Prise de Thun-l'Evêque. — Siége de Cambrai. — Le roi d'Angleterre lève le siége de Cambrai et se porte en Vermandois au-devant du roi de France. — Incidents divers. — Les deux armées en présence à Buironfosse. — Elles se retirent sans combattre. — Le roi d'Angleterre revient à Bruxelles. — Nouvelles entrevues avec van Artevelde et les plus puissants bourgeois du pays. — Magnifiques promesses du monarque. — Scrupules des Flamands. — Ils conseillent à Edouard de prendre le titre et les armes du roi de France. — Edouard y consent et ils traitent avec lui. — Il retourne en Angleterre et adresse un manifeste aux vassaux et sujets de la couronne de France. — Charte confirmative des dons et promesses qu'Edouard avait faits aux Flamands. — Continuation de la guerre en Hainaut et en Cambrésis. — La garnison de Tournai ravage les environs de Courtrai. — Van Artevelde se porte vers le Tournaisis. — Les comtes de Salisbury et de Suffolck sont surpris et faits prisonniers aux environs de Lille. — Van Artevelde renonce à son projet et revient à Gand. — Thun-l'Evêque assiégé par le duc de Normandie, fils du roi. — Le duc de Brabant, le comte de Hainaut et van Artevelde se portent au secours de cette ville. — Le duc de Brabant ne veut pas livrer de combat aux Français avant l'arrivée du roi d'Angleterre, chef de la guerre. — Edouard s'embarque pour revenir en Flandre. — Bataille navale de l'Ecluse gagnée par ce roi. — Van Artevelde harangue l'armée et le peuple sur la place du marché de Valenciennes. — Les princes vont trouver le roi d'Angleterre à Gand : l'on y traite de la guerre contre la France. — La Flandre, le Hainaut et le Brabant s'allient plus intimement à la persuasion de van Artevelde. — Siége de Tournai. — Expédition malheureuse de Robert d'Artois aux environs de Saint-Omer. — Le roi de France s'avance vers Tournai. — Sa sœur Jeanne de Valois, religieuse à Fontenelles près de Valenciennes, s'entremet entre les princes pour arrêter l'effusion du sang humain. — Elle réussit et une trêve est conclue. — Levée du siége de Tournai et licenciement des armées.

La situation s'aggravait tous les jours au milieu de conflits dont la solution, quelle

(1) Arch. de Fl. Orig. parch. scellé.
(2) Archiv. de Fl. *Acte du 7 novembre 1335.*

qu'elle fût, ne pouvait qu'augmenter les haines et les défiances mutuelles. Il y avait donc maintenant en Flandre deux causes malheureusement trop distinctes : celle du comte, que soutenait l'aristocratie ; puis celle des villes et du commun peuple.

Les intérêts en lutte devaient finir par s'entrechoquer et produire une révolution; c'est ce qui arriva plus tôt qu'on ne pensait.

Depuis quelques années, la guerre menaçait d'éclater entre la France et l'Angleterre. A la mort de Charles-le-Bel, son cousin Philippe de Valois avait été déclaré régent du royaume à l'exclusion d'Edouard III, roi d'Angleterre.

Edouard prétendait à la régence comme neveu du monarque défunt; étant petit-fils de Philippe-le-Bel par sa mère Isabelle, sœur du roi Charles. La reine donna le jour à une fille, et Philippe fut reconnu roi sans qu'Edouard songeât alors à former opposition; car la loi salique se prononçait formellement en faveur du régent, et l'adhésion des grands et du peuple avait été si unanime qu'on ne devait pas espérer de rien faire prévaloir contre elle. En 1329, le roi d'Angleterre, sommé de venir rendre hommage à Philippe pour le duché de Guyenne, s'acquitta de ce devoir dans l'église cathédrale d'Amiens au milieu d'une pompe qui l'humilia, dit-on, profondément et il partit méditant pour l'avenir des projets de vengeance.

A cette époque un procès qui fit grand scandale s'était engagé entre Robert d'Artois, petit-fils de Robert d'Artois tué à la bataille de Courtrai, et sa tante Mahaut épouse d'Othon IV, duc de Bourgogne. Il avait pour objet la possession du comté d'Artois, que Mahaut détenait en vertu du testament de son père. Robert fut convaincu devant la cour des pairs d'avoir fabriqué de faux titres pour soutenir ses prétentions : ses complices furent condamnés à mort et exécutés: quant à lui, il se réfugia à Bruxelles auprès du duc de Brabant. Alors un arrêt du parlement le condamna au bannissement et à la confiscation de ses biens. Quoique Robert eût été, au dire d'un contemporain, l'homme qui avait le plus aidé Philippe de Valois à parvenir à la couronne[1], il ne put néanmoins trouver grâce devant lui ; le roi mit au contraire un acharnement incroyable à le poursuivre.

Cette rigueur contre un prince de son propre sang était sans doute puisée dans un louable sentiment de justice, bien que des historiens lui aient donné un motif tout différent. Quoi qu'il en soit, Robert conçut une colère qui se tranforma bientôt en actes que l'on qualifierait aujourd'hui d'insensés, mais qui s'expliquent par la superstitieuse crédulité avec laquelle on invoquait alors les puissances surnaturelles contre celles de la terre. Robert voulut faire périr le roi et ses ennemis en les *envoûtant*, comme on disait en ce temps-là. On faisait fabriquer et baptiser par un magicien des figures de cire à la ressemblance des personnes qu'on prétendait détruire, puis on les piquait au cœur. Le roi fut épouvanté quand il apprit cette manœuvre infernale : il enjoignit au duc de Brabant de chasser Robert; lequel s'enfuit en Angleterre, où il s'étudia à réchauffer la haine d'Edouard et lui persuada de protester par la force des armes contre l'avénement de Philippe de Valois. Dans cet état de choses, il s'agissait encore de se créer des auxiliaires ; la Flandre devint de nouveau le point de mire des deux monarques, qui s'en disputèrent l'alliance.

Attachée par le lien féodal à la France, la Flandre était néanmoins instinctivement portée vers l'union anglaise, source de sa prospérité commerciale et industrielle. Et, en effet, comme on l'a vu déjà, c'était de la Grande-Bretagne qu'elle tirait ses laines pour les fabriquer en draperies et les répandre ensuite avec grands bénéfices dans tous les pays. Les rois anglais, comprenant cette connexion d'avantages, avaient toujours cherché à se rattacher une nation si importante par sa position et ses richesses; de là ces traités de toute nature avec les anciens comtes, cet échange de priviléges et d'immunités entre les négociants flamands et anglais. D'un autre côté, l'on connait les efforts incessants, les violences, les ruses diplomatiques pour enclaver tout

(1) *Chron. de J. Froissart*, édition Buchon, I, 46.

ou partie de la Flandre dans le royaume de France. La réunion n'avait jamais réussi; et la nationalité flamande s'était conservée intacte, grâce à la bravoure patriotique des souverains dans le principe et à l'énergique résistance du peuple dans les derniers temps. La politique des rois de France avait dû prendre alors une autre allure; elle s'était appliquée à protéger le comte de Flandre contre ses propres sujets pour resserrer le lien féodal prêt à se rompre. Louis de Nevers avait subi cet humiliant protectorat. Cependant, depuis que la guerre était imminente avec l'Angleterre, le comte cherchait à se réconcilier tout à fait avec les Gantois et à gagner leurs bonnes grâces[1]. Il se tenait dans leur ville, les traitait doucement et leur faisait « beau visage. » Le roi de France, qui savait les Flamands enclins à l'alliance anglaise, l'avait fortement exhorté à agir de la sorte. Il lui recommandait aussi de veiller à ce que le roi Edouard ne pût tirer profit du pays de Flandre. En conséquence, Louis de Nevers avait équipé des vaisseaux pour garder les côtes et même pour courir sus, le long des marches d'Angleterre, aux bâtiments ennemis.

Edouard ne tarda pas à user de représailles : en outre, il fit défendre formellement qu'on envoyât des laines en Flandre; c'est ce qui pouvait arriver de plus désastreux pour le commerce de cette contrée, et l'on ne fut pas longtemps à s'en apercevoir. Le manque de matières premières arrêtant la fabrication des draps, une multitude d'artisans, tels que tondeurs, foulons et tisserands, se trouvèrent sans pain. Beaucoup émigrèrent poussés par la famine, et s'en allèrent mendier en Hainaut, en Brabant, en Artois et dans les provinces voisines. La misère fut terrible dans les grandes villes manufacturières, et l'on commença à y murmurer très-fort, non contre le roi d'Angleterre, mais bien contre le roi de France et le comte. On accusait hautement ce dernier de vouloir ruiner et affamer son peuple pour servir la vengeance des Français.

Edouard III profita de cette disposition des esprits pour envoyer des émissaires en Flandre, et travailler le peuple dans son intérêt. « Voyez, disaient-ils, si vous étiez encore les amis de l'Angleterre, tous ces malheurs ne vous arriveraient pas; le commerce et la draperie fleuriraient comme autrefois. Quel avantage tirerez-vous de Philippe-de-Valois ? Il pourra bien vous tondre encore; mais quant à vous envoyer de la laine, il n'y faut point penser. » Et les gens du peuple de se dire entre eux : « Cela est pourtant la vérité ; le comte nous trahit; et nous ne le pouvons longuement souffrir, car toute Flandre irait bientôt à perdition. » Chaque jour des groupes se formaient par les places et carrefours, on y parlait de la triste situation des affaires; les plaintes et les récriminations devenaient de plus en plus acerbes.

Le comte n'ignorait pas ces choses, et, dans l'espoir d'y porter remède, il fit assembler les Gantois. « Mes bonnes gens, leur dit-il, la misère est grande, je le sais, mais elle ne peut durer longtemps. J'ai souvent nouvelles et par mes amis que les Anglais sont encore plus mal à l'aise que vous; ils ne peuvent vendre leurs laines qu'à vous et ils y viendront, car ils éprouvent trop grand dommage à les tenir. Apaisez-vous donc et rapprochez-vous de ce noble pays de France où tant de biens abondent, et qui peut fournir de quoi mener grand état et vivre en joie chez nous[2]. »

Sur ces entrefaites, et alors que la guerre devenait de plus en plus imminente, une ambassade anglaise vint à deux reprises sur le continent, à l'effet de chercher des alliés parmi les princes de la Basse-Allemagne et des provinces belgiques. Elle s'adressa d'abord à Guillaume, comte de Hainaut, dont Edouard III avait épousé la fille Philippine, et, par l'entremise de ce prince, le duc de Brabant, les comtes de Gueldres, de Juliers et plusieurs autres embrassèrent le parti du roi d'Angleterre. Les députés firent ensuite des tentatives pour attirer les villes flamandes à la même cause, et se mirent en rapport avec les personnages les plus influents du pays.

(1) *Chron. de J. Froissart, rédaction primitive*, éd. Buchon (1840), III, 446.

(2) *Ibid.* 417.

Parmi ceux-ci se trouvait un homme recommandable à plus d'un titre : c'était Zegher ou Siger le Courtraisien, seigneur de Tronchiennes, qu'on a vu jadis partager la captivité du comte Gui et rester fidèle à son pays au milieu de toutes les vicissitudes politiques. Siger n'avait pu voir sans douleur le jeune comte s'alliant aux éternels oppresseurs de sa patrie, ni dissimuler sa prédilection pour les Anglais. Aussi, durant le passage à Gand des ambassadeurs du roi Edouard, les avait-il accueillis dans son hôtel, et s'était-il souvent montré en public dans leur compagnie. Il n'en fallait pas davantage pour exciter le ressentiment du comte. Sans égard pour la vieillesse et les illustres antécédents de Siger, il le fit arrêter en guet-apens à Bruges et enfermer dans la prison de Rupelmonde. Il paraît que le roi de France avait exigé cette satisfaction ; et Louis de Nevers ne savait rien refuser au vainqueur de Cassel. Cette arrestation porta le courroux populaire à son comble, et acheva de ruiner l'autorité comtale en Flandre. C'est alors que s'opéra cette révolution qu'on pouvait depuis longtemps prévoir.

Il existait à Gand un homme qui, par sa mère, était petit-fils du malheureux Siger de Courtrai, et de plus avait pour frère ce William van Artevelde également jeté naguère en prison par les sergents du comte. Il s'appelait Jacques van Artevelde, était né vers 1290 et avait passé, en qualité d'officier de la fruiterie, une partie de sa jeunesse à la cour du roi de France, Louis-le-Hutin, qu'il accompagna même, en 1310, dans une expédition contre la ville de Lyon. Revenu à Gand, sa ville natale, Jacques s'était marié à Christine, fille du sire de Bernaige, l'un des plus illustres chevaliers flamands, et qui, à l'exemple de son ami Siger, avait voulu partager la captivité du comte Gui. Quoique la noblesse en général fût favorable au parti des lis, il se trouvait néanmoins en Flandre quelques familles dont le patriotisme ne s'était point altéré. Telles étaient celle d'où Jacques descendait et celle chez laquelle il avait pris sa femme.

Comme beaucoup de gentilshommes et de bourgeois riches n'exerçant aucun métier, le sire d'Artevelde s'était fait agréger à une corporation, celle des brasseurs, et en était devenu par élection le capitaine ou doyen. Bientôt il fut proclamé chef-doyen par les cinquante-et-un autres métiers de la ville ; car il avait su se concilier la faveur populaire, tout noble qu'il était, et acquérir parmi ses concitoyens une prépondérance remarquable. Il la devait moins encore à sa grande fortune qu'à son amour éprouvé pour le bien-être et la gloire de sa patrie. On connaissait son expérience dans les affaires ; et les gens du commun peuple, qui le nommaient le *sage homme*, aimaient à l'entendre deviser et se plaindre avec eux de la triste situation du pays. On rappelait partout ses discours, et l'on savait qu'une fois il avait dit : « Oh ! si l'on voulait m'ouïr et me croire, j'aurais en peu de temps remis la Flandre en bon état et l'on y pourrait gagner sa vie sans pour cela se faire ennemis du roi de France ou du roi d'Angleterre[1]. » Un jour de fête dans l'après-dîner, des rassemblements se formèrent comme de coutume pour s'entretenir des malheurs publics. Plus de mille personnes se trouvaient réunies, et une d'elles au milieu des colloques s'écria : « Allons, allons ouïr le bon conseil du sage homme[2]. » Cette parole trouva de l'écho dans toute l'assemblée, par les rues on se la répétait de maison en maison ; et une multitude immense se porta bientôt au quartier de la ville appelé le Paddenkoek (coin aux crapauds), où Jacques van Artevelde avait son logis. Le grand-doyen était en ce moment appuyé contre la porte. Du plus loin que le peuple l'aperçut, il lui fit grand honneur et révérence : « Cher seigneur, lui dit-on, veuillez nous entendre. Nous venons à vous à conseil ; car on nous assure que votre sens et vos qualités remettront le pays de Flandre en bon point. Or dites-nous comment, et vous aurez fait une belle œuvre. »

Alors van Artevelde s'avança et dit : « Seigneurs compagnons, je suis natif et bourgeois de cette ville, et j'y ai mon avoir ; sachez que de tout mon pouvoir je voudrais vous aider et sauver notre patrie. S'il était un homme qui se sentît capable d'une si grande chose, j'exposerais mon corps et mes

(1) *Chr. de J. Froissart*, 453. (2) *Ibid.*

biens pour me joindre à lui. Si vous autres vouliez m'être frères, amis et compagnons et vous unir à moi de tout cœur, je l'entreprendrais volontiers, tout indigne que je suis. » Alors tout d'une voix les Gantois s'écrièrent : « Nous vous promettons loyalement de vous soutenir en toutes choses, et d'y aventurer corps et biens ; car nous savons que, dans tout le comté de Flandre, il n'y a homme, sinon vous, qui soit digne de ce faire[1]. »

Lorsque van Artevelde se vit ainsi accueilli en l'amour de ses concitoyens, il songea à la haute mission dont il venait d'être investi. L'assemblée du Paddenkoek avait eu lieu le 25 décembre jour de Noël ; il convoqua une autre réunion pour le surlendemain, jour des Innocents, à la Biloque, lieu neutre en dehors de la juridiction des échevins. Un immense concours de peuple s'y rendit. Le sage homme y parla d'abord des misères de l'artisan, qu'il dépeignit sous les plus fidèles et les plus sombres couleurs ; il exposa la décadence des vieilles libertés de la commune, puis il indiqua les moyens de remédier au mauvais état des affaires. « Nous avons besoin d'être amis de l'Angleterre, dit-il, car sans elle nous ne pouvons vivre ; ce n'est pas à dire pour cela que nous devions nous mettre en guerre avec le roi de France. Il s'agit seulement de rester neutres. Le roi de France est si occupé en tant de manières, qu'il n'a pas le loisir de nous faire mal ; et il sera bien aise de conserver notre amour au même point que les Anglais. Le Hainaut, le Brabant, la Hollande et la Zélande se tiendront avec nous. Ils ont des intérêts semblables aux nôtres, et cette confédération nous rendra plus forts pour nous maintenir sans dommages au milieu des guerres sanglantes qui vont se livrer. »

Ces paroles et beaucoup d'autres, empreintes de sagesse et de patriotisme, émurent profondément le peuple et ouvrirent tous les cœurs à l'espoir d'un meilleur avenir. Dès ce moment van Artevelde fut considéré par le peuple comme le libérateur de la Flandre, et jamais homme ne fut entouré de plus ardentes sympathies. On ne pouvait se séparer de sa personne, on s'attachait à ses pas, on ne vivait plus à Gand que pour lui et par lui. Tous les jours mille à douze cents personnes dormaient, buvaient et mangeaient dans sa maison et l'escortaient quand il voulait sortir[2]. On n'avait jamais vu pareil enthousiasme. Du comte de Flandre, on ne semblait plus s'en soucier[3]. Le samedi 3 janvier, les bourgeois, convoqués dans leurs paroisses respectives pour nommer les chefs-hommes ou *hooft-mans*, élurent Jacques à l'unanimité capitaine de la paroisse de Saint-Jean ; ce qui lui donnait le commandement supérieur des forces communales sous la surveillance des échevins. Tout s'était fait avec la plus stricte légalité : van Artevelde, le premier, sentait la nécessité d'appuyer son pouvoir naissant sur la justice et la raison. Lorsqu'il eut été officiellement installé, il fit rendre par les échevins une ordonnance très-sage pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité dans la grande et populeuse ville de Gand et s'occupa lui-même d'organiser la bourgeoisie en corps de milice, par connétablies ou voisinages, chargés de veiller à la police de leurs quartiers respectifs.

Cependant Louis de Nevers, effrayé de la popularité dont il voyait van Artevelde entouré, manda ce dernier à son hôtel, et le doyen s'y rendit escorté comme d'habitude par une foule considérable de citoyens. Le comte lui adressa plusieurs représentations et l'engagea à tenir le peuple en l'amour et obéissance du roi de France ; il y ajouta même, paraît-il, quelques menaces. Van Artevelde lui répondit ces simples paroles : « Seigneur, je ferai ce que j'ai promis au commun peuple pour son bonheur et celui de tout notre pays. Rien ne saurait me rebuter, et au plaisir de Dieu j'en viendrai à bout. » Puis il salua humblement et quitta la salle[4].

Le comte, plus inquiet que jamais, convoqua ses conseillers intimes et leur demanda le moyen de sortir d'embarras. « Il n'y en a qu'un, lui dit-on, c'est de se défaire de Jacques. » Mais ce moyen n'était pas lui-même d'une exécution aussi facile qu'on pouvait le penser. Les bourgeois, dont la

(1) *Chron. de J. Froissart.* 454.

(2) *Ibid.* (3) *Ibid.* (4) *Ibid.*

vive sollicitude veillait sans cesse sur le grand-doyen, avaient prévu toute tentative d'homicide. Ils déjouèrent plusieurs embûches, et gardèrent si bien la personne de van Artevelde qu'on finit par se convaincre que pour lui faire le moindre mal il fallait être assez puissant pour combattre la ville de Gand tout entière[1].

Louis de Nevers alors, de concert avec le roi de France, résolut de recourir à l'autorité spirituelle pour ressaisir un pouvoir qu'il avait si maladroitement laissé échapper de ses mains. Sur l'invitation du roi de France, Guillaume d'Auxonne, évêque de Cambrai, se rendit à Eecloo ; il y convoqua les députés des villes flamandes, afin d'écouter leurs doléances contre leur seigneur et aviser aux moyens de relever le commerce et l'industrie. L'évêque leur parla doucement et leur promit les bonnes grâces du roi. Il partit pour Paris ; et quinze jours après il revint acccompagné d'un amiral français, et il dit aux députés que le roi consentait à ouvrir les frontières de son pays à leur commerce à condition qu'ils reconnaîtraient l'entière autorité du comte et se détacheraient tout à fait de l'Angleterre. Les députés répondirent : « Il est vrai, seigneur, que de France nous viennent blés ; mais pour acheter il faut avoir de quoi payer. Or nous tirons de l'Angleterre des laines qui nous donnent grands profits et nous permettent de vivre à l'aise et joyeusement. D'ailleurs les gens du Hainaut nous fourniraient assez de blé sans avoir recours à la France, si nous étions d'accord avec eux[2]. »

Après avoir ainsi repoussé les avances du comte et du roi, les Flamands députèrent deux échevins gantois, Jacques Masch et Jean Willade, à Louvain vers le comte de Gueldres, que le roi d'Angleterre avait chargé de ses négociations avec la Flandre. L'importante affaire était toujours d'avoir de la laine pour rendre aux fabriques leur activité et empêcher ainsi le commun peuple de mourir de faim. Le comte leur accorda aussitôt la faculté d'en acheter à l'entrepôt de Dordrecht, et l'administration communale de Gand résolut, sous l'impulsion de van Artevelde, de faire les premières acquisitions à ses risques et périls ; ce qui porta la joie des hommes de métier à son comble, et accrut encore l'autorité déjà si grande du sage bourgeois dont la politique produisait des fruits aussi heureux et aussi prompts. Toutes les villes lui accordèrent leur confiance, et ce ne fut plus seulement à Gand, mais dans la Flandre entière, qu'il se vit puissant et considéré.

De nouvelles tentatives faites par le roi de France de concert avec le comte Louis n'aboutirent à aucun résultat. Ces princes résolurent alors d'employer la rigueur. Tandis que les villes de la Flandre wallonne au pouvoir du roi se remplissaient de troupes, que l'évêque de Senlis et l'abbé de Saint-Denis lançaient l'interdit sur les Gantois, la hache du bourreau tranchait la tête vénérée de Siger le Courtraisien.

On apprit ces tristes nouvelles à Gand le 21 mars, veille de la grande foire annuelle. Le peuple en ressentit beaucoup de douleur et d'indignation, mais il resta calme et impassible ; ses magistrats, d'ailleurs, prirent sans délai des mesures énergiques. Les échevins de la Keure réunis en la maison commune chargèrent van Artevelde de veiller à la sûreté de Gand, rédigèrent une protestation contre le supplice de Siger exécuté en violation des priviléges de la cité, puis adressèrent un appel au pape au sujet de l'excommunication. Cependant le roi de France, voulant précipiter les coups par lesquels il prétendait intimider les Flamands, fit avancer le connétable en tête d'un corps d'armée considérable qui entra à Tournai le jeudi saint, 9 avril. Le surlendemain l'approche d'un grand danger est tout à coup annoncée aux Gantois par les coups redoublés de Roland, la fameuse cloche du beffroi. « Je m'appelle Roland, disent deux vers inscrits sur son vaste pourtour : quand je tinte, il y a incendie ; quand je sonne, c'est la guerre qui éclate au pays de Flandre[3]. »

Aussitôt le peuple sort en foule par les rues ; les capitaines des paroisses, les doyens

(1) *Chron. de J. Froissart*, 454. (2) *Ibid.* 457.

(3) Ik heete Roelandt; als ik Kleppe dan ist brandt.
Als ik luye dan is sturm in 't Vlaenderland.

des métiers rallient leurs hommes sous leurs bannières respectives. Van Artevelde est là qui anime et dirige tout par sa haute influence et ses conseils. Un gros de cavalerie est signalé aux environs de la ville ; on sort et il bat en retraite. Les différents corps de milice occupent les portes et interceptent les routes ; des patrouilles circulent autour des remparts. Le dimanche et le lundi de Pâques, les bourgeois restèrent ainsi armés et sur le qui-vive. Rien n'égalait leur zèle ; et van Artevelde avait peine à maitriser leur bouillante et patriotique ardeur. On savait que la noblesse fidèle au comte et les anciens Léliaerts occupaient le château de Biervliet : ces gentilshommes faisaient de fréquentes sorties ; et c'était un de leurs détachements que l'on avait vu apparaître devant les murs de la ville de Gand, comme pour la braver.

Le capitaine van Artevelde, après avoir fait ses dispositions afin que l'armée du connétable ne pût approcher de Gand, se porta vers Biervliet avec une grande partie de la milice communale. Un rude combat fut livré non loin de la forteresse entre les nobles et les Gantois. Le champ de bataille resta à ces derniers, et van Artevelde y dressa ses pavillons. C'est là que les députés des villes de la Flandre tudesque vinrent le trouver pour faire alliance avec lui, et lui déclarer que tout le pays était disposé à prendre les armes et à défendre l'indépendance nationale. Dès lors van Artevelde fut investi de la dictature suprême, et le comte ne conserva plus en réalité qu'une ombre de pouvoir ; car dans les cités et même dans les campagnes, ses officiers devaient partout céder devant l'autorité des magistrats choisis par le peuple.

Le roi Philippe et Louis de Nevers sentirent alors qu'il était temps d'abandonner un système d'intimidation qui leur avait si mal réussi. Le comte revint dans le pays et fit présenter aux Gantois par un sergent royal, les préliminaires d'un traité par lequel le roi de France reconnaîtrait la neutralité des Flamands et leur permettrait de négocier avec tous les peuples amis ou ennemis de la France. C'était ce qu'avait toujours réclamé van Artevelde ; et sa politique se voyait enfin couronnée d'un plein succès. Il était arrivé sans secousse à la réalisation de son rêve, et l'on pouvait se rappeler alors ce qu'il disait naguère : « Si l'on voulait m'en croire, la Flandre serait bientôt remise en bon état et l'on y pourrait gagner sa vie sans être en guerre avec la France ou l'Angleterre. »

On conçoit combien le crédit du sage bourgeois dut s'accroître alors ; mais van Artevelde ne songeait en ce moment qu'au bonheur de son pays, et ne semblait point poussé par l'orgueil et l'ambition qui trop souvent aveuglent ceux que les faveurs populaires entourent de leur prestige. On lui avait ouï dire maintes fois : « Quand vous me verrez bâtir une grande maison ou marier mes filles à de riches seigneurs, ne vous fiez plus à moi, et dites que je suis changé. » Ayant atteint son but, oubliant les cruels traitements dont ses parents les plus chers avaient été victimes, van Artevelde voulut que le seigneur du pays reprît ses droits. Il envoya donc chercher le comte par Maes van Vaernewyc, premier échevin de Gand, et Louis se rendit d'abord à Orscamp, où la paix fut conclue entre lui et ses sujets. Le prince était enchanté et ne pouvait croire à un tel revirement de fortune ; il n'était point méchant et rancuneux de sa nature, mais plutôt facile à se laisser diriger et à subir les impressions du moment. Il se montra généreux et tendre, et promit de détruire tous abus, de casser tous priviléges contraires aux vieilles libertés de la Flandre ; puis il alla au camp de Biervliet. Le capitaine de Saint-Jean et les Gantois le reçurent avec acclamations ; bientôt après, l'armée rentra à Gand au son des buccines et les bannières déployées. La confirmation du traité de commerce et de neutralité promis par le roi de France, ne se fit pas longtemps attendre ; et le dimanche 21 juin l'échevin van Vaernewyc en donna lecture au peuple assemblé sur la grande place du marché. Peu de jours après, un autre traité qui assurait l'existence et la prospérité de l'industrie flamande était conclu avec les plénipotentiaires du roi d'Angleterre.

Mais, tandis que les affaires semblaient prendre en Flandre une tournure favorable

à tout le monde, la discorde n'en continuait pas moins à armer l'une contre l'autre la France et l'Angleterre; par la force des choses, la Flandre devait tôt ou tard se trouver entraînée dans ce grand et malheureux conflit. Le roi Edouard avait toujours compté, sinon sur l'appui du comte de Flandre, du moins sur celui des sujets de ce prince, car il tenait entre ses mains les éléments de leur existence et de leur bien-être matériel. Aussi dans l'alliance dernièrement conclue avec eux avait-il inséré un article qu'on serait en droit de trouver fort singulier, si l'on ne savait déjà combien étaient alors distincts les intérêts du comte et ceux de la nation flamande. « Le comte de Flandre, était-il dit dans cet article, n'est pas lié avec le roi d'Angleterre par les clauses précédentes, il peut servir, lui et les gens qui tiennent des fiefs de lui, qui il voudra; mais, dans ce cas, les gens de son pays, bourgeois et habitants, ne serviront point leur seigneur en tant que les villes pourront l'empêcher en vertu de leurs franchises et priviléges[1]. »

Le monarque anglais s'embarqua le 16 juillet 1338 pour l'Ecluse, désirant prendre terre en Flandre, attirer le peuple à lui et puis joindre ses forces réunies à celles que lui avaient promises ses alliés, tels que le duc de Brabant et le comte de Hainaut, pour envahir ensuite le royaume de France.

Le 19, il arriva en vue de l'Ecluse avec une flotte considérable; mais van Artevelde, désireux de faire respecter la neutralité, se tenait avec des milices importantes sur les côtes afin d'empêcher le débarquement. Edouard III désappointé cingla aussitôt vers le port d'Anvers appartenant au duc de Brabant. Du reste, il conservait l'espoir d'attirer les Flamands dans son parti, bon gré, mal gré. Van Artevelde était dans de fort bons rapports avec le comte, depuis qu'il avait rétabli ce dernier dans ses droits seigneuriaux; néanmoins, toujours enclin vers l'alliance anglaise, il exhortait Louis à séparer sa cause de celle du roi de France et à se rapprocher d'un pays dont la Flandre tirait toute sa force et sa richesse. Le comte s'obstinait à ne point vouloir entendre parler des Anglais. « Non, disait-il, je ne m'allierai point aux ennemis du roi Philippe, mon cousin; et je ne puis oublier que sans lui il y a longtemps que j'aurais perdu ma terre. » Van Artevelde ne cessait de le solliciter et, pour se soustraire à ces exhortations importunes, le faible prince ne crut pouvoir mieux faire que de s'échapper la nuit de Flandre, avec la comtesse Marguerite sa femme, et de s'en aller à Paris, où le roi l'accueillit, comme bien l'on pense, avec plus de joie que jamais et lui donna tout l'argent dont il avait besoin pour mener un train somptueux[2].

Lorsque les Flamands se virent ainsi abandonnés de nouveau par leur seigneur, c'est-à-dire par celui qui devait les régir et les conseiller, ils se demandèrent s'il ne valait pas mieux suivre leurs propres inspirations et se tourner tout à fait vers le pays qui, de temps immémorial, avait été pour eux la source de beaucoup de biens et qui ne leur avait jamais fait aucun mal. De son côté, le roi Edouard ne ménageait ni les instances ni les promesses. L'heure était arrivée de se prononcer; il fallait être l'ami ou des Français, ou des Anglais. Van Artevelde, en qui le sentiment national se personnifiait si intimement, résolut d'aller trouver Edouard à Anvers, et il y alla en effet accompagné de soixante des plus puissants bourgeois de la Flandre. Il fut reçu par le monarque avec beaucoup de bienveillance et de courtoisie. Le roi confirma la libre entrée des laines et ordonna même qu'on en fît venir à profusion, ce qui lui concilia tout d'abord l'amour des Flamands.

Quand il fut assuré de leurs bonnes dispositions à son égard, il leur parla de ses projets d'invasion en France et leur demanda leur concours pour au moins guerroyer aux environs de Tournai et des villes de la Flandre wallonne occupées par des garnisons françaises. Mais il n'entrait pas en la pensée de van Artevelde d'engager les Flamands dans une nouvelle guerre contre la France. Il désirait les maintenir neutres tant qu'il lui serait possible, et il représenta

(1) Rymer, *Fœdera*, nova edit., v. II, pars II, p. 1043.

(2) *Chron. de J. Froissart*, 457.

au roi Edouard combien il serait désastreux de voir la Flandre, déjà si épuisée d'argent, exposée à de nouvelles amendes et confiscations par une infraction aux traités qui la liaient à la France. Il lui représenta encore les scrupules du peuple flamand à manquer à la foi jurée et supplia le roi d'Angleterre de ne point exiger pour cette fois qu'on prit les armes en sa faveur[1]. Edouard se contenta de ces raisons; car il ne voulait rien précipiter, sachant bien que le temps viendrait où la Flandre devrait se déclarer nécessairement pour lui. Tous ses efforts tendirent à gagner la confiance et l'amitié de van Artevelde et de ses compagnons, et il les congédia chargés de riches présents. De retour à Gand, le capitaine de Saint-Jean y fut salué par d'unanimes acclamations. Depuis que le comte de Flandre avait quitté le pays on regardait van Artevelde comme le véritable chef de la nation, et il en exerçait presque tous les droits. Il se faisait craindre et respecter et tenait un honorable état. Jamais il ne sortait qu'escorté par de nombreux archers qui lui formaient une garde du corps, seul moyen de déjouer les projets homicides de ses ennemis et d'imposer à une populace trop souvent remuante et malavisée. Il apporta tous ses soins à faire fleurir la justice et le bon ordre; établit, dans les villes et les campagnes, des officiers chargés les uns de la police, les autres de la perception des finances. Enfin l'on en vint à dire de lui qu'en aucun pays prince n'avait jamais mené le peuple à sa volonté comme il le faisait[2].

Durant son séjour à Anvers, le roi d'Angleterre eut plusieurs conférences avec van Artevelde; il s'occupa également de resserrer ses alliances avec le comte de Hainaut, son beau-père, et son cousin le duc de Brabant. Il eut beaucoup de peine à les déterminer à faire la guerre au roi de France et ce ne fut que sous certaines restrictions qu'ils y consentirent. Il se rendit ensuite à Halle, où la plupart des princes qui lui avaient promis leur concours vinrent le trouver. Après y être resté quelque temps, il partit pour l'Allemagne afin de conclure un traité avec l'empereur et se faire investir de la dignité de vicaire impérial. Le duc de Brabant et le comte de Hainaut lui en avaient donné le conseil. C'était en effet le moyen de légitimer leur agression contre le royaume de France; car Edouard, vicaire ou représentant de l'empereur, pouvait se faire prêter serment de fidélité par les princes de la Basse-Allemagne et les contraindre de marcher avec leurs gens d'armes là où il lui plairait de guerroyer.

Les allées et venues du monarque anglais durèrent tout l'automne, et il dut attendre que l'hiver fût passé pour se mettre en campagne. Les préparatifs des princes et diverses négociations prirent encore une partie de l'été; et ce ne fut que le 1er septembre de l'année 1339 que le roi Edouard fit à Malines la jonction de ses troupes avec celles des princes ses alliés. L'armée se dirigea par Bruxelles, Nivelles, Mons et Valenciennes pour aller faire le siége de Cambrai. Cette ville épiscopale, bien que relevant de l'empire, avait pourtant reçu garnison française.

Quand les troupes confédérées furent arrivées sous les murs de Valenciennes, elles s'arrêtèrent; et le roi d'Angleterre, pour ne point porter ombrage au comte de Hainaut, entra dans la ville avec une escorte de douze chevaliers seulement. Le comte vint le recevoir à la porte et le conduisit en grand appareil à son palais. Là l'évêque de Lincoln montant sur le perron de la salle éleva la voix devant tout le peuple et dit : « Guillaume d'Auxonne, évêque de Cambrai, je vous admoneste, comme procureur du roi d'Angleterre, vicaire de l'empereur de Rome, que vous vouliez ouvrir la cité de Cambrai, autrement vous vous forfaites et y entrerons par force[3]. » Personne ne répondit à cette interpellation. Alors le prélat se tourna vers Guillaume-le-Hardi : « Comte de Hainaut, nous vous admonestons, de par l'empereur de Rome, que vous veniez servir le roi d'Angleterre, son vicaire, devant la cité de Cambrai avec tout ce que vous devez de gens[4]. » — Le comte répondit : « Volontiers; » et alors le roi et les princes en-

(1) *Chron. de J. Froissart*, 457. (2) *Ibid.* 458.

(3) *Ibid.* I, 74. (4) *Ibid.*

trèrent dans les appartements, où un magnifique souper se trouvait préparé.

Le lendemain matin Edouard quitta Valenciennes et s'en vint à Haspres; il s'y reposa deux jours pour attendre ses troupes, qui, venant d'Angleterre et d'Allemagne, n'étaient point toutes arrivées. D'Haspres, le roi et l'armée allèrent prendre position à Naves et à Iwuy; et la ville de Cambrai fut bientôt investie complétement. Etienne de La Baume, dit le Galois, grand-maître des arbalétriers de France, avait été envoyé par Philippe-de-Valois pour défendre la place de concert avec Thibaut de Mareuil et le seigneur de Roye.

Ces trois capitaines n'avaient rien négligé pour fortifier Cambrai et la protéger contre les assauts. Le sixième jour, après que le roi Edouard se fut logé devant la ville épiscopale, le duc de Brabant arriva au camp avec neuf cents lances et de nombreux archers; il se posta sur la rive gauche de l'Escaut, et l'on établit un pont pour qu'il pût communiquer avec le reste de l'armée. Le roi d'Angleterre avait bien autour de Cambrai quarante mille hommes; cependant ce n'était pas là tout son monde. Sans parler des troupes alliées qu'il attendait encore, il avait laissé un corps nombreux d'Anglais à Gautier de Mauny, brave chevalier du Hainaut, qui s'était chargé de prendre la ville de Mortagne appartenant au roi de France. Il la prit en effet et la réduisit en cendres, mais il ne put s'emparer du château; et, pour ne point perdre un temps précieux, il se joignit aux impériaux et s'en vint attaquer Thun-l'Evêque, domaine de l'évêque de Cambrai. C'était une forteresse importante, un poste avantageux dont il convenait de se rendre maître; car la garnison, se trouvant à portée de l'Ostrevant et du Hainaut, pouvait facilement y commettre des déprédations. Le sire de Mauny l'enleva de vive force, y prit le châtelain et sa femme, et y établit pour gouverneur son frère Gilles, surnommé Grignart, qui depuis causa de grands maux et dommages à ceux de Cambrai.

D'un autre côté, Jean de Hainaut, fils du comte Guillaume, courait le Cambrésis, en compagnie du sire de Falckenberg, et y exerçait beaucoup de ravages. Ils essayèrent, mais sans succès, de prendre le château d'Oisy, appartenant au sire Enguerrand de Coucy. La saison avançait, le roi d'Angleterre fit presser les opérations du siége de Cambrai. Par un samedi, le comte de Hainaut livra un grand assaut vers la porte qu'on appelle du Saint-Sépulcre ou de Saint-Quentin. Il avait pris le meilleur de ses troupes; et Jean Chandos, un des plus braves écuyers d'Angleterre, se tenait à ses côtés. Le signal de l'attaque n'était pas donné que Jean Chandos, la lance au poing, se précipita entre les barrières et la porte pour répondre au défi d'un écuyer de Vermandois qu'on appelait Jean de Saint-Dizier, et qui était parent du comte de Flandre. Ils firent l'un sur l'autre plusieurs belles appertises d'armes; et les Hainuyers, que le courage de Chandos animait, se jetèrent à l'envi contre la barrière, qu'ils enlevèrent de vive force. A une autre porte, nommée la Porte-Robert, les sires de Beaumont, de Falckenberg, d'Enghien et Gautier de Mauny avec leurs gens livraient un assaut tout aussi rude. Mais si les assiégeants déployaient un grand courage, ceux de Cambrai et les soudoyers du roi de France ne se défendaient pas moins valeureusement. Tant et si bien que les murs d'enceinte restèrent intacts et que les assiégeants après bien du sang répandu, furent enfin forcés de retourner sans avoir rien opéré de décisif.

Sur ces entrefaites on apprit que le roi Philippe de Valois rassemblait une armée considérable autour de Péronne, dans le but de combattre les Anglais et leurs alliés et de débloquer Cambrai. Edouard réunit son conseil de guerre pour savoir quel parti on devait prendre : il s'adressa surtout à Robert d'Artois, que nous avons vu naguère se réfugier en Angleterre pour échapper à de nombreux méfaits et qui depuis lors était devenu l'intime ami du roi. Toute la question était de savoir si l'on resterait au siége ou si on l'abandonnerait pour se porter au-devant de Philippe de Valois. Robert se rangea fortement à ce dernier avis, qui plus qu'aucun autre favorisait ses projets de vengeance : il avait été le principal instigateur

de la guerre, il ne désirait rien tant que de la voir portée au cœur même de la France. Il remontra que la ville de Cambrai était si bien fortifiée, si amplement pourvue de gens d'armes et d'artillerie, qu'on risquait d'y perdre beaucoup de temps et d'argent, en supposant même que l'on parvînt un jour à s'en emparer; qu'il valait mieux entrer au royaume, où l'on trouverait largement de quoi entretenir l'armée.

Cette opinion, que partageaient aussi la plupart des seigneurs anglais, prévalut ; on leva le camp et le roi Edouard se porta vers les terres de Picardie, au mont Saint-Martin, où le fleuve de l'Escaut prend sa source et où se trouvait une riche abbaye de l'ordre des Prémontrés. Le prince s'y logea et le duc de Brabant alla s'héberger en l'abbaye de Vaucelles, fondée à deux lieues de là par Hugues d'Oisy à l'instigation de saint Bernard. Plusieurs chevaliers flamands, qui ne voulaient point suivre le parti de leur seigneur et servir pour le roi de France, s'étaient rangés sous la bannière du duc. On y voyait entre autres le sire d'Halluin, messire Hector Vilain de Gand, le sire de Gruthuse, Walfart de Ghistelle et Guillaume van der Straten[1].

Avec le roi d'Angleterre se trouvait Henri de Flandre, comte de Lodi au duché de Milan, seigneur de Nienhove, et neveu de l'illustre Philippe de Chiéti. Quand on fut arrivé aux frontières de France, Edouard arma ce jeune prince chevalier; et Henri, pour consacrer ce nouveau titre et accroître son honneur, se mit en la compagnie de plusieurs autres chevaliers commandés par Jean de Hainaut, et qui avaient résolu un coup de main contre la ville et l'abbaye d'Honnecourt en Cambrésis. Il existait alors à Honnecourt un abbé de grand sens et très-expert au fait des armes. A l'approche de l'ennemi, il fit en toute hâte charpenter une forte barrière devant la ville, arma ses vassaux, dressa des guérites pourvues d'artillerie, de pierres et de chaux; puis, en tête de tout son monde, il attendit l'attaque de pied ferme. Bientôt Jean de Hainaut, Henri de Flandre, les sires de Falckenberg, de Bergues, et leurs compagnons arrivèrent près de la barrière, et, voyant qu'on ne pouvait pénétrer dans la ville sans la franchir, ils descendirent de leurs chevaux et s'élancèrent l'épée au poing pour briser tout obstacle. Mais la barrière était très-solide, et ceux qui la défendaient hardis et courageux. L'abbé les animait par ses discours et son exemple. On y donnait et recevait de rudes coups d'épée, tandis que les gens placés dans les guérites faisaient pleuvoir sur les assaillants des pierres, des poutres et des pots remplis de chaux vive. Au plus fort du péril, Henri de Flandre, agitant son glaive, cherchait à travers les ouvertures de la barrière à frapper l'abbé. Vigoureux et fort, celui-ci empoigne l'épée du jeune chevalier et l'attire vers lui à toutes secousses. Henri, ne voulant point se laisser désarmer, tenait ferme; mais damp abbé tirait de son côté si rudement que le bras se trouva engagé à l'intérieur des palissades jusqu'à l'épaule, l'abbé saisit alors ce bras à deux mains. Le corps y eût passé peut-être tout entier, si les chevaliers n'eussent accouru à la rescousse. Henri fut dégagé non sans être grièvement meurtri de cette lutte et sans y avoir perdu son épée, que l'on vit par la suite appendue triomphalement dans l'église abbatiale d'Honnecourt. L'agression dura jusqu'au soir; et les assiégés se défendirent si énergiquement, que les chevaliers, qui s'étaient flattés d'emporter la ville d'un coup de main, durent abandonner l'entreprise et gagner le camp avec leurs blessés[2].

Tandis que le roi d'Angleterre se tenait ainsi aux frontières, menaçant d'envahir la France, le roi Philippe de Valois, qui était alors à Compiègne, dépêcha Raoul d'Eu, son connétable, avec une forte troupe à Saint-Quentin pour garder la ville ; il envoya le seigneur de Coucy en sa terre et le seigneur de Ham en la sienne; renforça les garnisons de Guise, Ribemont, Bohain et autres forteresses à l'entrée du royaume, pour la protéger contre l'ennemi; puis descendit lui-même vers Péronne, où était déjà le gros de son armée, qu'il augmenta

(1) *Chron. de J. Froissart*, I, 82.

(2) *Ibid.* 78.

d'une multitude d'hommes de guerre venus avec lui. Le roi avait en sa compagnie le roi de Bohème, le roi de Navarre, le roi David d'Ecosse, ses alliés, et les grands vassaux de la couronne, tels que les ducs de Normandie, de Bourgogne, de Bretagne, de Lorraine, le comte de Flandre, et une foule d'autres princes et barons. C'était une des plus belles chevaleries qu'on eût jamais mises sur pied. L'armée fut disposée en trois corps de bataille composés chacun de quinze mille hommes d'armes et vingt mille hommes de pied[1].

Cependant le roi d'Angleterre avait quitté le Mont-Saint-Martin et était entré en Vermandois : Philippe de Valois et l'armée française se portèrent vers Saint-Quentin et allèrent ensuite prendre position au village de Buironfosse, près duquel Edouard venait d'établir son camp. Le monarque anglais envoya aussitôt un héraut d'armes pour provoquer Philippe au combat et lui demander jour. Le héraut fut accueilli avec beaucoup de joie par le roi et les seigneurs de son armée : on lui donna en présents de riches manteaux de fourrure pour les bonnes nouvelles qu'il apportait et il retourna vers son maître.

Le jour de la bataille avait été assigné au vendredi 22 octobre. Donc le vendredi matin les deux armés entendirent la messe et se préparèrent à en venir aux mains. De part et d'autre toutes les dispositions avaient été faites : on se trouvait en présence et il semblait qu'une lutte terrible allait s'engager. Cependant le conseil du roi de France était en ce moment-là même agité par de graves discordes. Tandis que les uns voulaient qu'on livrât de suite la bataille, prétendant que ce serait une grande honte et une grande faute au roi de ne point combattre et profiter de l'occasion pour anéantir la puissance de son ennemi, d'autres objectaient des raisons sérieuses dans un sens contraire. « Au fait, disaient-ils, à quoi servirait maintenant une bataille? Si on la gagne, on n'acquiert pas un pouce de terre sur le roi Edouard; si on la perd, la France est envahie et ruinée. Il vaut bien mieux se tenir sur la défensive et garder l'entrée du royaume. » Ces pourparlers durèrent jusqu'à midi; on fit encore remarquer que le vendredi était un jour néfaste; que la plupart des chevaux de l'armée avaient fait cinq grandes lieues sans boire ni manger; enfin, qu'on ne se trouvait pas dans une disposition de terrain aussi favorable que le roi d'Angleterre[2]. Philippe de Valois n'écoutait pas très-favorablement ces avis et il était dans une vive impatience d'en finir.

Sur ces entrefaites arriva au camp une lettre du roi Robert de Sicile, qui passait pour le plus fameux astrologue de l'époque. Robert disait qu'il avait consulté les astres et tous les secrets de la magie et qu'il augurait mal pour la France de cette guerre. Cet incident augmenta la perplexité des seigneurs et toute la journée se passa de la sorte. Il paraît que du côté des Anglais l'ardeur s'était également refroidie. Au milieu de la nuit le roi d'Angleterre partit, disant qu'il ne voulait plus attendre davantage. « Il lui faudra beaucoup de chevauchées comme celle-là pour conquérir le royaume[3], » dit Philippe de Valois en apprenant la retraite du roi d'Angleterre. Philippe attendit deux jours et, voyant qu'il n'avait plus personne à combattre, il renvoya une partie de son armée et distribua l'autre sur les marches du royaume, renforçant les garnisons de la Flandre wallonne, de Cambrai et de Tournai.

Edouard s'était dirigé du côté d'Avesnes : de là, il regagna le Brabant et s'en vint droit à Bruxelles. Le comte de Gueldres, le marquis de Juliers, Jean de Hainaut, le sire de Falckenberg et tous les princes de l'empire ses alliés le rejoignirent en cette ville, et il s'y tint un grand parlement où l'on convoqua Jacques van Artevelde, qui avait, comme on l'a vu, maintenu le pays de Flandre dans la plus stricte neutralité durant toute la guerre. Ce n'est pas que le roi d'Angleterre ne l'eût sollicité vivement et à plusieurs reprises de se déclarer; mais van Artevelde avait sans cesse répondu que le

(1) *Chron. de J. Froissart*, I, 83.

(2) *Les Gr. Chron. de France*, éd. P. Paris, v, 378.

(3) *Chron. de J. Froissart, rédaction primitive*, éd. Buchon, III, 470.

lien féodal et les traités qui unissaient le comté de Flandre au royaume de France ne pourraient se briser sans de graves inconvénients. A Bruxelles, Edouard renouvela ses instances et fit les plus magnifiques promesses : entre autres celle d'aider les Flamands à recouvrer non-seulement les villes de Lille, Douai et Orchies, mais aussi le comté d'Artois tout entier, et à conquérir la cité de Tournai. C'était là une forte tentation; car la perte des villes de la Flandre wallonne et le démembrement de l'Artois, province si riche et si fertile, avaient toujours été en Flandre un grand sujet de deuil et de regret.

Van Artevelde demanda le temps de réfléchir : il prit conseil de ses amis et des principaux bourgeois que les villes avaient députés au parlement. Après bien des conférences et bien des hésitations, il fit de commun accord cette réponse au roi d'Angleterre : « Cher sire, autrefois vous nous avez déjà adressé semblables requêtes; sachez pour vrai que, si nous y pouvions consentir en gardant notre honneur et notre foi, nous le ferions. Mais nous avons juré par serment au roi de France, sous peine d'excommunication et de fortes amendes, de ne point émouvoir de guerre contre lui; chacun le sait et il ne nous est pas permis d'enfreindre ce serment. Néanmoins il y auroit moyen d'arranger les choses, si vous y vouliez consentir : ce seroit de prendre le titre de roi de France et de mettre les armes de France dans votre écusson à côté des armes d'Angleterre; alors nous vous tiendrons pour légitime roi de France et comme tel vous nous donnerez quittance de notre foi; par ainsi nous serons absous et dispensés, et ferons tout ce que vous voudrez et ordonnerez[1]. » Il déclara en outre qu'il voulait que les droits du comte de Flandre fussent scrupuleusement réservés, et que les réintégrations promises par le roi fussent faites, en faveur des souverains légitimes du pays, à leurs hoirs et succeseurs.

Ces propositions de van Artevelde mirent le roi d'Angleterre dans un assez grand embarras; il avait déjà pris le titre de roi de France en tête de certains diplômes, mais il n'avait point osé encore s'emparer des armes d'un royaume où il n'avait rien conquis. D'autre part le concours des Flamands lui semblait d'un bien haut prix et de nature à favoriser puissamment ses projets de guerre. Il en conféra avec le duc de Brabant, le comte de Gueldre, le marquis de Juliers, et surtout avec son intime ami et conseiller messire Robert d'Artois. Chacun lui dit qu'il n'y avait point à balancer, et que, s'il se croyait bien et dûment véritable roi de France, en vertu de ses droits héréditaires, il ne devait conserver aucun scrupule sur le fait du titre, des armes et des prérogatives.

A quelques jours de là, et le 4 janvier, Edouard donna pouvoir à Guillaume de Montagu, comte de Salisbury, à Henri de Ferers, son chambellan, et à Geoffroi de Scrop, chevalier, pour conclure en son nom une alliance offensive et défensive avec les Flamands. Bientôt après il prit définitivement le titre et les armes du roi de France; et à ce sujet il publia un manifeste à tous les Français pour les engager à suivre l'exemple des Flamands, et à le reconnaître pour leur souverain seigneur et maître. Il y exposait les motifs qui l'avaient déterminé à revendiquer le royaume sur Philippe de Valois, puis il ajoutait : » Nous sommes en ferme propos d'agir gracieusement et débonnairement avec tous ceux qui viendront à nous pour accomplir leur devoir. Notre intention n'est pas de vous enlever vos priviléges et juridictions; nous voulons au contraire faire droit à tout le monde et rétablir les bonnes lois et coutumes qui existaient au temps de notre prédécesseur et aïeul le roi saint Louis[2]. »

Edouard ne pouvait pas espérer que le royaume allait se soulever sous la foi de semblables promesses; mais il avait toujours atteint le but qu'il poursuivait si ardemment; et la Flandre avec ses ports nombreux, ses populations fortes et aguerries, ses ressources de toute nature, lui était désormais acquise comme alliée. C'était là un

(1) *Chron. de J. Froissart*, I, 85.

(2) Rymer, *Fœdera*, nova ed., vol. II, pars II, p. 1111.

immense avantage, surtout si l'on remarque que déjà les provinces contiguës de Brabant et de Hainaut se trouvaient ouvertes aux armées anglaises. La guerre ne pouvait néanmoins se rallumer en ce moment, car on était au fort de l'hiver. On résolut de la reprendre au mois de juin, et le roi d'Angleterre retourna dans ses états. Il laissa sa jeune femme à Gand, en gage de la bonne amitié qui unissait l'Angleterre à la Flandre. Cette princesse, logée à l'abbaye de Saint-Pierre avec toute sa maison, y menait grand état et recevait souvent la visite des seigneurs, dames et damoiselles de Gand. Le capitaine van Artevelde était un des hôtes les plus assidus de la reine, qui lui faisait beaucoup d'accueil et d'honneur.

Arrivé en Angleterre, le roi Edouard réalisa une partie des promesses qu'il avait faites aux Flamands, en leur accordant des priviléges commerciaux très-étendus, et comme « droit roi de France » disait-il, confirma toutes leurs franchises et libertés. Il leur rendait en outre, toujours en la même qualité, les villes de Lille, Douai, Béthune et Orchies, le comté d'Artois et la cité de Tournai[1].

Prince inoffensif et nul, Louis de Nevers, après avoir suivi l'armée du roi son suzerain, était retourné vivre à Paris, et l'on n'entendait point parler de lui. La Flandre, soumise tout entière aux volontés de van Artevelde, agissait sous l'impulsion de ce tribun fameux, mais avec calme et sans haine contre la personne d'un prince qui lui était devenu tout à fait indifférent. Le roi de France se préoccupait bien plus de ce qui se passait en Flandre que Louis de Nevers lui-même. L'alliance de ce pays avec les Anglais le tourmentait fort. Il adressa des lettres aux villes flamandes pour leur enjoindre d'abandonner le parti du roi Edouard et de revenir à la foi et à la couronne de France, assurant qu'à cette condition tous griefs seraient pardonnés, promettant d'augmenter leurs priviléges, de les tenir quittes de toutes sommes et redevances, de favoriser leur commerce et de maintenir une parfaite neutralité.

Ces propositions furent repoussées ; et les Flamands répondirent que tout ce que le roi Philippe leur promettait, le roi Edouard le leur avait déjà donné. Philippe n'eut plus d'autre recours que de se plaindre au pape de la rébellion des Flamands. Benoît XII fit jeter l'excommunication et l'interdit sur toute la Flandre. Cette mesure produisait toujours un grand effet sur les peuples ; mais elle se renouvelait si souvent qu'elle avait déjà perdu de sa force. Les Flamands en conçurent autant de colère que de peur. Ils s'adressèrent au roi d'Angleterre, qui leur répondit de ne point s'inquiéter : « La première fois que je repasserai la mer, disait-il, je vous mènerai des prêtres de mon pays, qui vous chanteront la messe que le pape le veuille ou non[2]. » Les esprits se calmèrent et l'on ne songea plus à l'interdit. D'un autre côté, Philippe de Valois travaillait à rompre la liaison qui s'était formée entre Edouard et l'empereur Louis de Bavière. Edouard avait donné 80,000 réaux à l'empereur en lui promettant le double de cette somme. Philippe offrit de faire lever l'excommunication que le pape avait naguère fulminée contre Louis de Bavière.

Durant les derniers mois de l'hiver et le printemps de l'année 1340, les hostilités se continuèrent avec assez de vigueur entre le comte de Hainaut et les gens d'armes que le roi de France avait répartis dans la Flandre wallonne, en Cambrésis, au pays de Tournai, et qui portaient leurs déprédations en Hainaut et en Ostrevant. Il se fit même des incursions en Flandre. Un soir, après souper, Matthieu de Trye, maréchal de France, Matthieu de Roye et Godemar du Fayt, capitaines de Tournai pour le roi, mirent en campagne une chevauchée de mille armures de fer et trois cents arbalétriers des garnisons de Tournai, Lille et Douai, et se dirigèrent vers Courtrai, aux environs duquel ils arrivèrent avant le jour. Les coureurs pénétrèrent même dans les faubourgs où ils blessèrent et tuèrent plusieurs personnes. Au lever du soleil, le gros de la troupe se répandit dans la campagne le long de la Lys, du côté de

(1) Archives de Flandre, ann, 1340. *passim.*

(2) *Chron. de J. Froissart,* I, 94.

Warneton, et enleva toutes les proies qu'il put rencontrer. Il ramena à Courtrai plus de dix mille moutons et autant de porcs, de veaux, de bœufs et de vaches, de sorte que la ville se trouva ravitaillée pour longtemps.

Les nouvelles de ce ravage émurent tout le pays et vinrent à la connaissance de van Artevelde qui se tenait alors à Gand. Il en fut vivement courroucé et jura qu'il ne tarderait guère à se venger sur le Tournaisis. A cet effet il manda à toutes les milices des villes flamandes de se tenir prêtes à marcher et leur assigna un jour pour le venir joindre. Il écrivit aux comtes de Salisbury et de Suffolck que le roi Edouard avait laissés en Flandre, et qui, pour lors, séjournaient à Ypres, afin que ces seigneurs lui amenassent leurs gens de guerre. Il partit de Gand en tête de forces considérables et alla s'établir entre Audenarde et Tournai, en un endroit appelé le Pont-de-fer, attendant l'arrivée des barons anglais. Mais dans l'intervalle il survint à ceux-ci un grand méchef. Comme ils se disposaient à gagner l'armée flamande, les gens d'Ypres les supplièrent d'aller attaquer dans Armentières une troupe de Génois à la solde de France qui les gênait beaucoup. Les chevaliers objectèrent qu'ils avaient très-peu de monde avec eux pour cette entreprise; à quoi les bourgeois d'Ypres répondirent qu'ils les accompagneraient armés, et en aussi grand nombre qu'on le pouvait désirer.

Les Anglais acceptèrent et l'on se porta sur Armentières qui fut bientôt enlevée, saccagée et brûlée[1]. Les Yprois retournèrent chez eux et les deux comtes et leur suite songèrent à rejoindre van Artevelde. Pour aller d'Armentières à Tournai, il convient de passer près de Lille. La garnison de cette ville avait eu connaissance de la prise d'Armentières et savait que les seigneurs d'Angleterre devaient longer les routes aux environs. On y établit de fortes embuscades; et les comtes de Salisbury et de Suffolck furent surpris, traversant près de Marquette un chemin profond, étroit, bordé de haies vives et de fossés. On les envoya prisonniers au roi de France. Ce fut pour Artevelde un sujet de vive affliction : il renonça à son projet contre le Tournaisis, licencia ses troupes et retourna à Gand dans l'espoir d'être plus heureux une autre fois[2].

Vers les fêtes de Pâques qui, cette année là, tombaient le 19 avril, le roi de France fit partir son fils, le duc de Normandie, avec une nombreuse chevalerie et beaucoup de gens d'armes pour retourner en Hainaut. Le duc pénétra par le Cambrésis, attaqua et prit le château d'Ecaudœuvres près Cambrai, puis alla faire le siége de Thun-l'Evêque dont Gautier de Mauny s'était emparé naguère et que le comte de Hainaut avait solidement fortifié; car c'était, comme nous l'avons dit, une excellente position. On fit venir pour ce siége, de Cambrai et de Douai, des machines d'une grandeur et d'une force extraordinaires qui lançaient en l'air d'énormes pierres. En retombant, ces projectiles effondraient les toits et les planchers, de sorte que les habitants étaient obligés de s'abriter dans les caves voûtées. Ces engins fonctionnaient jour et nuit : on s'en servait encore pour jeter dans la place les chevaux et les autres bêtes qui mouraient au camp, et Thun-l'Evêque devint bientôt le foyer d'une infection insupportable. La peste et les maladies y faisaient d'affreux ravages, de sorte que les chefs de la garnison se virent contraints de capituler.

Il fut donc arrêté qu'il y aurait une suspension d'armes pendant quinze jours, et que si, avant ce terme, le comte de Hainaut n'amenait pas de secours on se rendrait. Guillaume-le-Hardi, depuis qu'il connaissait les dispositions du roi contre le Hainaut, n'était point resté inactif. Il était allé trouver ses alliés le duc de Brabant, les comtes de Gueldres et de Juliers et Jacques van Artevelde qui était devenu son grand ami[3]. Il avait même poussé jusqu'en Allemagne et il arrivait de ce pays lorsqu'il apprit la détresse des gens de Thun-l'Evêque. Il se rendit en toute hâte de Mons à Valenciennes, semonçant tous ses hommes de guerre et alla camper vis-à-vis l'armée du duc de Normandie, l'Escaut entre eux. Le duc de

(1) *Chron. de Flandre, msc. de la Bibl. Imp.* n° 8380, fol. CIIII^{xx}XVI.

(2) *Chron. de J. Froissart*, I, 96.

(3) *Ibid.* I, 102.

Brabant et le comte de Namur ne tardèrent point à le venir joindre; Artevelde rassemblait ses milices. Cependant, malgré ces renforts, le comte de Hainaut était encore inférieur par le nombre de ses troupes au duc de Normandie; il n'était pas en position de forcer ce prince dans son camp et de débloquer la ville.

Comme la trêve allait expirer, le comte usa de stratagème pour sauver la garnison assiégée. Il chargea un corps de troupes d'escarmoucher avec l'armée française; et tandis que l'attention était tournée de ce côté, les gens de Thun se jetèrent dans des barques toutes préparées. Ils avaient eu soin auparavant de mettre le feu à la ville que les Français devaient occuper. Van Artevelde arriva peu de temps après au secours du comte avec une armée où l'on ne comptait pas moins de soixante mille hommes[1].

On pouvait alors se mesurer avec le duc de Normandie et détruire sa puissance. Toutefois, le roi de France, ayant été informé de la venue des Flamands, était accouru de Péronne avec douze cents cavaliers. Il ne voulait servir en Cambrésis que comme simple soudoyer; car aux termes de certains traités avec les empereurs, les rois de France ne devaient point faire la guerre sur les terres d'Empire. Il laissa donc le commandement à son fils et ce fut lui que Guillaume de Hainaut envoya défier au combat par un héraut. Le duc répondit une première fois qu'il aviserait à donner réponse.

Au bout de trois jours, comme il ne faisait point connaître sa volonté, le comte voulait faire jeter un pont sur l'Escaut afin de pouvoir engager la bataille. Le duc de Brabant s'y opposa fortement : « Le roi d'Angleterre, dit-il, doit prochainement passer la mer et venir avec nous assiéger Tournai. Il convient de l'attendre. Si nous combattions et que la fortune fût contre nous, il perdrait le fruit de son voyage; si nous remportions une victoire, il ne nous en saurait gré, car il est le chef de cette guerre. Partons d'ici où nous ne pouvons séjourner sans grands frais et retournons chez nous. Avant dix jours on aura des nouvelles du roi d'Angleterre[2]. »

Le duc ne se trompait point. Edouard en effet s'était embarqué le 22 juin avec une grande et belle flotte. Le monarque anglais ignorait que Philippe de Valois avait pris ses mesures pour l'empêcher d'aborder en Flandre. Il cinglait donc vers ce pays en toute confiance, lorsqu'arrivé dans les eaux de l'Ecluse il aperçut[3], échelonnée près des côtes, une si grande quantité de navires que leurs mâts semblaient former une épaisse forêt. Et, en effet, c'était la flotte française composée de cent quarante gros vaisseaux et d'une multitude de petits bâtiments; elle était montée par plus de quarante mille Normands, Picards, Génois et Espagnols appelés *Bidaux*. L'amiral Hugues Quieret, Pierre Bahuchet et le Génois Barbavera la commandaient. Le roi Edouard appela le patron de son navire et lui demanda ce que cette grande assemblée de nefs pouvait être. « Sire, lui répondit le patron, il m'est avis que ce sont les Normands que le roi de France tient sur mer, et qui ont dernièrement brûlé votre ville de Southampton et pris votre beau vaisseau le *Christophe*. » — « Tant mieux, reprit le roi, j'ai depuis longtemps désir de les combattre, et s'il plait à Dieu et à saint George, nous en prendrons vengeance aujourd'hui[4].

D'un autre côté, Barbavera disait à l'amiral et à Bahuchet : « Voici venir le roi d'Angleterre, si vous en croyez mon conseil nous nous tirerons en haute mer, car si nous demeurons ici, l'ennemi qui a pour lui le vent, le soleil et la marée, nous serrera tellement que nous ne pourrons plus remuer. » — « Honni soit qui se partira d'ici, repartit Bahuchet, lequel s'entendait mieux à débrouiller un compte qu'à guerroyer sur mer, dit un chroniqueur[5], il vaut mieux les attendre tout à notre aise en ces lieux. » — « Comme il vous plaira, fit le Génois, mais moi qui ne veux pas me perdre, je sors de ce trou avec mes galères[6]; » et il gagna la pleine mer. Sur la flotte anglaise, toutes les dispositions de combat et d'abordage

(1) *Chron. de J. Froissart*, I, 104.

(2) *Ibid.* (3) *Ibid.* 106. (4) *Ibid.*
(5) *Les Gr. Chron. de France*, V, 386. (6) *Ibid.*

avaient été subitement faites. De grands crocs attachés avec des chaînes et des cordes étaient préparés. Les archers et les arbalétriers, postés dans les haubans, se tenaient prêts à décocher leurs traits; les chevaliers, armés de pied en cap, la hache ou l'épée en main, étaient sur les ponts. Le vent poussait les Anglais à grande vitesse; et en un instant la flotte du roi de France, serrée dans le havre de l'Ecluse, fut investie de toutes parts.

Alors commença une terrible bataille; mais c'était plutôt un combat de terre qu'un combat naval; car l'abordage eut lieu tout aussitôt, et les navires de la côte, ne pouvant se mouvoir et se prêter secours, s'embarrassant les uns les autres, furent envahis par les gens d'armes anglais. On se défendit avec un grand acharnement, et Hugues Quieret montra beaucoup de courage : mais il fallait succomber, d'autant plus que du côté de la terre, les Flamands étaient accourus de Bruges et des environs pour empêcher toute évasion. Le massacre dura depuis six heures du matin jusqu'après midi, et il périt bien trente mille hommes, dont plus des trois quarts étaient Français. Hugues Quieret fut égorgé de sang-froid après avoir été fait prisonnier, et maître Bahuchet, auteur de ce désastre, fut pendu au mât de son vaisseau.

Le roi Edouard paya vaillamment de sa personne, et au plus fort de la mêlée il reçut une blessure à la cuisse en combattant avec sa chevalerie, parmi laquelle on remarquait Henri de Flandre, Robert d'Artois qui s'appelait alors comte de Richemond, Gautier de Mauny, Jean Chandos et plusieurs autres personnages que l'on a vus déjà figurer dans les guerres précédentes. Pour remercier Dieu de la grande victoire qu'il venait de remporter sur ses ennemis, le prince anglais alla faire un pèlerinage à Notre-Dame-d'Ardenbourg, après quoi il se rendit à Gand, où la reine sa femme le reçut avec beaucoup de joie. Les bourgeois lui firent aussi une réception d'autant plus belle qu'il avait eu soin de leur envoyer, durant tout l'hiver, des laines à foison.

Edouard avait écrit et signifié son arrivée aux seigneurs qui se trouvaient encore avec l'armée devant Thun-l'Evêque, et leur avait appris la destruction de la flotte française. Le camp fut aussitôt levé, les soudoyers renvoyés chez eux ; mais les barons et chevaliers restèrent sur le pied de guerre, et le comte de Hainaut les mena dans sa ville de Valenciennes pour les festoyer et les honorer.

Le duc de Brabant et van Artevelde furent pendant le séjour à Valenciennes l'objet des attentions particulières du comte[1]. C'étaient en effet les deux plus puissants hommes qu'il y eût là parmi tant de puissants seigneurs. On savait quelle magique influence la parole du sage Gantois exerçait sur les masses ; on le pria de haranguer le peuple et les barons de l'armée. Un échafaud fut dressé sur la place du marché. Van Artevelde y monta, et, au milieu d'une foule immense, attentive et recueillie, il retraça les causes de la guerre, rappelant les droits que le roi Edouard avait à la couronne de France, puis il fit un magnifique tableau de la puissance où pouvaient atteindre les trois pays de Flandre, de Hainaut et de Brabant en restant unis et confédérés. « Il fit tant par ses paroles et son grand sens, dit un contemporain, que toutes manières de gens qui l'ouïrent et l'entendirent, dirent qu'il avait grandement bien parlé et par grande expérience ; et en fut de tous moult loué et prisé ; et dirent qu'il était bien digne de gouverner et exercer le comté de Flandre[2]. »

Les seigneurs ne firent pas long séjour à Valenciennes. Ils se séparèrent se donnant rendez-vous pour la semaine suivante à Gand. Le roi d'Angleterre les reçut fort honorablement : outre la victoire qu'il venait de remporter, il avait un autre sujet de satisfaction ; la reine était heureusement devenue mère d'un fils appelé Jean, qui depuis fut duc de Lancastre. On s'occupa immédiatement des préparatifs de guerre contre la France et un parlement fut assigné à Vilvorde où se devaient réunir tous les princes alliés et les députés des villes flamandes. Chacun s'y rendit exactement et il fut pris plusieurs résolutions importantes. Les provinces de Flandre, de Hainaut et de Brabant resserrèrent leur alliance qui devint alors

(1) *Chron. de J. Froissart*, I, 108. (2) *Ibid.*

offensive et défensive dans toute l'acception du mot.

Van Artevelde tenait beaucoup à cette fédération, et c'était là une des bases de sa politique. Il lui semblait avec raison qu'un grand bien devait résulter de la solide union établie entre pays voisins, ayant presque les mêmes mœurs, et les mêmes intérêts en politique comme en négoce. Entre autres choses, il fit décider qu'on battrait une monnaie commune aux trois pays, et dont les pièces porteraient le nom de *compagnons* ou *alliés*[1]. Une chose fort avantageuse pour les Flamands fut encore arrêtée au parlement de Vilvorde : c'est que l'on commencerait les opérations de la campagne par le siége de Tournai. Or l'on sait que cette ville et son territoire, depuis longtemps objets d'inquiétude et de convoitise pour les Flamands, avaient été formellement promis à ces derniers par le roi d'Angleterre.

Philippe de Valois, qui recevait avis des projets de l'ennemi, se mettait en mesure de les déjouer. Sachant bien que Tournai deviendrait le point de mire des premières attaques, il y envoya la fleur de sa chevalerie. Tournai avait été le berceau de la monarchie française et n'avait jamais menti à sa noble origine. Bien que formant, avec son territoire, un petit état indépendant, elle s'était toujours montrée pleine de sympathie pour la France, et de leur côté les monarques français l'aimaient et la protégeaient comme leur fille d'adoption. Le connétable Raoul d'Eu et le jeune comte de Guisnes son fils, le comte de Foix et ses frères, le comte Aymeri de Narbonne, messire Aymars de Poitiers, messire Geoffroi de Charny, messire Girard de Montfaucon, les deux maréchaux Robert Bertrand et Matthieu de Trye, le seigneur de Cayeux, le sénéchal de Poitou, le seigneur de Châtillon et messire Jean de Landas, en grande compagnie de chevaliers, écuyers et gens d'armes d'élite, vinrent s'y enfermer avec la garnison commandée par Godemar du Fayt. Le roi les avait conjurés de soigner et garder Tournai de tout dommage, et de la défendre jusqu'à la mort. La ville fut aussi pourvue de vivres, de munitions d'artillerie et mise sur un pied de défense formidable.

Le dimanche 23 juillet, Edouard établit son quartier-général à Chin-lez-Tournai, et le 27 du même mois il adressa le défi suivant au roi de France : « De par Edouard, roi de France et d'Angleterre, seigneur d'Irlande. — Sire Philippe de Valois, depuis longtemps nous vous avons requis par messages et en plusieurs autres manières raisonnables de nous faire raison et de nous rendre le royaume de France, notre légitime héritage, que vous occupez à grand tort; et pour ce que nous voyons bien que vous entendez persévérer dans cette injurieuse détention, sans obtempérer à notre juste demande, nous sommes entrés en la terre de Flandre comme souverain seigneur d'icelle et avons traversé le pays. Or, nous vous signifions qu'avec l'aide de notre seigneur Jésus-Christ et avec la puissance dudit pays de Flandre et de nos autres alliés, considérant le droit que nous avons à l'héritage que vous détenez si mal à propos, nous nous tirons vers vous pour mener nos droites prétentions à bonne et prompte fin. » Il terminait en proposant à Philippe, pour éviter l'effusion du sang humain, de vider la querelle par un combat singulier entre eux deux seulement, ou entre cent chevaliers, ou enfin par une bataille des deux armées sous dix jours[2].

Philippe de Valois lui répondit en substance qu'un suzerain n'accepte point le défi de son vassal, et qu'il espérait le jeter bientôt hors de son royaume. « Et pour ce que vous pensez avoir les Flamands en aide, ajoutait le roi, nous croyons être certains que les bonnes gens et les communes du pays se conduiront envers le comte de Flandre, leur seigneur et notre cousin, de manière à garder leur honneur et loyauté. S'ils ont fait autrement jusqu'à cette heure, ça été par mauvais conseil de gens qui ne regardoient pas au profit commun, mais seulement à leur avantage personnel[3]. »

La ville de Tournai fut investie le 30 juillet par toutes les troupes alliées à la

(1) *Chron. de J. Froissart*, I, 109.

(2) Rymer, *Fœdera*, nova edit., vol. II, pars II, p. 1131.

(3) *Ibid.*

fois. Le roi d'Angleterre s'en vint loger à la Porte-Saint-Martin, au chemin de Lille et de Douai. Il avait avec lui, outre un grand nombre de seigneurs bannerets, quatre mille hommes d'armes et neuf mille archers sans la *piétaille*. Le duc de Brabant, en compagnie de plus de vingt mille combattants, prit position au Pont-à-Rieux vers le Bas-Escaut. Près de lui se plaça le comte de Hainaut avec la belle chevalerie de son pays et quantité de Hollandais et Zélandais. Jacques van Artevelde campa ses quarante mille Flamands près de la porte des Sept-Fontaines, depuis le Haut-Escaut jusqu'au quartier du roi d'Angleterre. Le capitaine de Saint-Jean n'avait point tout son monde; car les milices d'Ypres, de Poperingue, de Cassel, de la châtellenie de Bergues et de la Flandre maritime avaient reçu une autre destination, comme on le verra tout à l'heure. Enfin le duc de Gueldres, le marquis de Juliers et les princes allemands serraient la place du côté du Hainaut. Il n'y avait pas moins de cent vingt mille hommes autour des murailles de Tournai[1]; jamais on n'avait vu de ville assiégée par une si puissante armée. Les travaux commencèrent aussitôt, et les attaques furent poussées avec une vigueur extrême.

Les Flamands y apportaient un zèle et une ardeur qu'expliquent et leur animosité contre les Tournaisiens et l'appât d'une conquête dont tout le fruit devait leur appartenir. Ils avaient dressé sur bateaux, dans l'Escaut, d'immenses machines qui battaient les murailles sans relâche. Parmi les assauts qu'ils tentèrent il y en eut un qui dura un jour entier; et il s'y passa de beaux faits d'armes, car les seigneurs et les chevaliers qui défendaient la ville s'y portèrent en foule. Ils combattirent avec tant de valeur et d'impétuosité que les Flamands furent enfin repoussés et qu'un de leurs bateaux chargé de monde fut détruit et coulé bas. Plus de cent vingt hommes périrent noyés d'un seul coup.

Il avait été décidé au parlement de Vilvorde qu'en même temps qu'on se porterait sur Tournai, un corps d'armée composé, partie d'Anglais, partie de milices de la Flandre maritime et aux ordres de Robert d'Artois, envahirait le comté d'Artois pour contraindre le roi de France à laisser une portion de ses forces en ce pays. Robert ne fut pas heureux dans cette expédition. Une troupe flamande s'étant aventurée inconsidérément aux environs de Saint-Omer, le duc Eudes de Bourgogne à qui appartenait le comté et qui s'était chargé de le défendre, tomba sur elle et lui massacra dix-huit cents hommes. Le reste accourut à la débandade vers le gros de l'armée et y jeta l'épouvante.

« Or, il advint cette même nuit à tout le monde généralement, dit Froissart, une merveilleuse aventure, ni oncques on n'ouït, je crois, parler ni recorder de si sauvage; car, environ une heure de minuit que ces Flamands gissoient en leurs tentes et dormoient, un si grand effroi et telle peur et hideur les prit généralement en dormant, que tous se levèrent en si grande hâte et en telle peine qu'ils ne pensoient jamais à temps d'être délogés; et abbattirent tentes et pavillons; et troussèrent tous sur leurs chariots en si grand'hâte que l'un n'attendoit point l'autre, et fuirent tous sans tenir voie, ni sentier, ni conroy. Et fut ainsi dit à messire Robert d'Artois et messire Henry de Flandre qui dormoient en leurs logis : « Chers seigneurs, levez-vous bientôt » et hâtivement et vous appareillez; car » vos gens s'enfuient, et nul ne les chasse, » et ne savent à dire quelle chose ils ont » ni qui les meut à fuir. » Adonc se levèrent les deux seigneurs en grand'hâte et firent allumer feux et grandes torches, et montèrent sur leurs chevaux, et s'en vinrent au devant d'eux, et leur dirent : « Beaux seigneurs, dites-nous quelle chose » il vous faut qui ainsi fuyez; n'êtes-vous » mie bien assurés? retournez, retournez, » au nom de Dieu : vous avez grand tort » quand ainsi fuyez et nul ne vous chasse. » Mais quoiqu'ils fussent ainsi priés et requis d'arrêter, et de retourner, ils n'en firent compte, mais toujours fuirent, et prirent chacun le chemin vers sa maison, au plus droit qu'il put. Et quand messire Robert d'Artois et messire Henry de Flandre virent

(1) *Chron. de J. Froissart*. édit. Buchon, I, 114.

qu'ils n'en auroient autre chose, si firent trousser tout leur harnois et mettre à voiture, et s'en vinrent au siége devant Tournai; et recordèrent aux seigneurs l'aventure des Flamands, dont on fut durement émerveillé; et dirent les plusieurs qu'ils avoient été enfantosmés[1]. »

Le comte de Hainaut se comportait mieux dans le Tournaisis et la Flandre wallonne où il ravageait la campagne, prenant bourgs, châteaux, abbayes et renvoyant au siége d'immenses convois de butin, sans lesquels on aurait eu bien de la peine à nourrir et entretenir une aussi grande multitude de gens.

On travaillait toujours à réduire les Tournaisiens, et néanmoins le siége n'avançait guère, tant la ville était fort et vaillamment défendue. Cependant les nombreuses provisions dont on l'avait munie commençaient à s'épuiser et la famine s'y faisait déjà sentir. Pour y remédier l'on résolut de renvoyer dix mille bouches inutiles, vieillards, femmes et enfants, et on les fit sortir par la porte que tenait investie le duc de Brabant. Ce prince eut l'humanité de ne point s'y opposer, et donna même une escorte à ces malheureux pour les conduire et protéger jusqu'à Douai. Tournai fut un moment soulagée; mais la cherté des vivres y était énorme ; la livre de beurre se vendait jusqu'à douze livres d'argent; une oie coûtait dix livres : le reste était à l'avenant. En supposant que la ville eût résisté aux rudes attaques que l'armée ennemie lui livrait chaque jour, elle n'aurait pu endurer longtemps encore une disette qui s'accroissait à toute heure.

Le roi de France était averti de cette dure extrémité. Il se tenait alors à Arras avec une partie de sa noblesse. Le comte de Flandre, qui suivait toujours son suzerain, s'y trouvait aussi. On délibéra si l'on entrerait en Flandre, ou si l'on se porterait vers Tournai. L'intention du roi n'était pas de livrer bataille; mais il comptait que les confédérés abandonneraient le siége pour la lui offrir, et il espérait pouvoir alors ravitailler Tournai et se replier sur les frontières de France, afin de se tenir sur la défensive. Louis de Nevers fit prévaloir le projet de s'avancer droit vers Tournai plutôt que de pénétrer au sein de la Flandre, car il pressentait bien qu'il en résulterait de grands dommages pour sa terre[2]. Le roi s'avança donc jusqu'au lieu célèbre de Pont-à-Bouvines à trois lieues de Tournai, et y campa. Mais en même temps qu'il tentait cette démonstration, sur laquelle il ne fondait peut-être pas grande espérance, on essayait, d'autre part, la voie des négociations.

Il y avait en ce temps-là à l'abbaye de Fontenelle, près Valenciennes, une sainte et noble religieuse qui voyait avec douleur les inimitiés des princes et les maux de la guerre, et qui priait Dieu de lui donner la force de les faire cesser. C'était Jeanne de Valois, propre sœur du roi, et qui, après la mort de son mari, Guillaume d'Avesnes comte de Hainaut, s'était retirée du monde pour passer le reste de ses jours dans le recueillement et la méditation. S'arrachant à sa douce retraite, et oubliant le dégoût qu'elle avait voué aux choses de la terre, elle alla trouver à Gand sa fille, la reine d'Angleterre, et l'exhorta de travailler, de concert avec elle, à arrêter l'effusion du sang humain. Elle employa également l'entremise du sage roi de Bohême, Jean de Luxembourg, et d'un brave et pieux chevalier appelé messire Louis d'Augimont. Elle vint tour à tour se jeter aux pieds de son frère, le roi Philippe, et de son gendre le roi Edouard; enfin elle agit avec tant de zèle, usa de tant de supplications et répandit tant de larmes, que les princes se décidèrent à nommer des plénipotentiaires pour traiter d'une trêve.

Le roi d'Angleterre et les Flamands n'auraient point sans doute consenti aussi facilement à abandonner une entreprise qu'avec de la persévérance on devait mener à bonne fin, sans la désorganisation qui déjà s'était mise dans l'armée confédérée. Ainsi le duc de Brabant, soit qu'il fût réellement fatigué de la longueur du siége, soit qu'il ait été séduit par les présents du roi de France, parlait déjà de retourner chez lui avec tout

(1) Edit. Buchon, I, 121.

(2) *Les Grandes Chron. de France*, V, 402.

son monde. Bref, les chargés d'affaires du roi de France furent Charles d'Alençon, frère du monarque, Jean roi de Bohême, Adolphe évêque de Liége, Amé comte de Savoie et Jean comte d'Armagnac ; ceux de la partie d'Angleterre, le duc de Brabant, le duc de Gueldre, le marquis de Juliers et Jean de Hainaut, sire de Beaumont. « Seigneurs, leur dit van Artevelde, prenez garde à la paix que vous allez faire ; si nous n'y sommes pas compris en tout et pour tout, nous ne bougeons point d'ici[1]. » Ils s'assemblèrent le 25 septembre dans la chapelle du village d'Eplechin ; et au bout de trois jours de conférence on arrêta une trêve générale jusqu'au jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste, 24 juin 1341[2]. Alors fut levé ce siége de Tournai qui avait duré près de onze semaines, et l'on congédia les deux armées.

XXIV

LOUIS DE NEVERS. 1340-1346.

Entrevue du comte de Flandre et du roi d'Angleterre. — Prolongation des trêves. — Conférence d'Arras. — Rivalité séditieuse des villes flamandes au sujet de l'industrie des draps. — Van Artevelde réprime les désordres et tue de sa main Pierre Lammens à Ardembourg. — Conjuration de van Steenbecke à Gand contre van Artevelde. — Emeute. — Bannissement des conjurés. — Van Artevelde divise la Flandre en trois gouvernements. — Soulèvement des tisserands contre les foulons. — Massacre des foulons. — La ville de Tenremonde protégée contre les Gantois par le comte Louis. — L'influence de van Artevelde diminue. — Le tribun se rapproche de plus en plus de l'Angleterre. — Tentative pour déposséder Louis de Nevers, et faire le prince de Galles comte de Flandre. — Mécontentement du peuple. — Conspiration contre van Artevelde. — La maison du tribun est envahie par une multitude furieuse. — Il harangue la populace. — Il cherche à fuir dans une église et tombe frappé à mort. — Colère du roi d'Angleterre à cette nouvelle. Les villes lui envoient des députés pour le fléchir. — Le comte Louis, ami du duc de Brabant. — Siége de Tenremonde par les Gantois. — Le comte vend la seigneurie de Malines. — Expiration des trêves. — — Continuation de la guerre entre la France et l'Angleterre. — Le roi Edouard débarque en Normandie et ravage cette province. — Le comte de Flandre se rend à l'armée du roi de France avec son jeune fils Louis de Male. — Le monarque anglais se replie vers le Vermandois. — Démonstrations des Flamands sur l'Artois en faveur de ce prince. — Bataille de Crécy en Ponthieu. — Louis de Nevers y est tué. — Son fils échappe avec le roi de France. — Il est armé chevalier et proclamé comte de Flandre.

Van Artevelde poursuivait avec un rare bonheur la réalisation de son système politique. Il avait obtenu pour la Flandre la liberté du commerce, l'alliance intime avec les princes voisins et la promesse d'un notable accroissement de territoire, en cas de conquête. La force des événements, la volonté du peuple et ses intérêts matériels n'avaient pas permis, il est vrai, de conserver la neutralité ; mais jusque-là l'intervention des Flamands dans la guerre entre la France et l'Angleterre n'avait rien produit de fâcheux, et le tribun ne devait pas la regretter. Il en retira même des avantages assez grands en se faisant comprendre dans la trêve. Ainsi l'interdit lancé sur la Flandre fut levé ; le roi de France accorda aux Flamands un pardon général et la remise de toutes dettes et obligations. Philippe de Valois et Louis de Nevers n'abandonnaient pas l'espoir de recouvrer un jour leur autorité sur le comté ; mais c'était moins par amour que par crainte et prévoyance qu'ils usaient de ménagements. Il n'est pas jusqu'au roi d'Angleterre dont le comte de Flandre ne cherchât à gagner l'amitié.

Après la levée du siége de Tournai, Edouard était revenu à Gand où se trouvait toujours la reine son épouse. Louis de Nevers s'y rendit de son côté, et les deux princes, dit un historien du temps, « s'entrefêtèrent l'un l'autre de grands mangers et de beaux dons[3]. » Le roi essaya dans ces entrevues d'attirer le comte à son parti, lui rappelant les promesses qu'il avait faites aux vassaux de la Flandre, promesses dont leur souverain devait tirer le parti le plus réel, puisque tout avait été stipulé en son nom. Ni les instances d'Edouard, ni celles que van Artevelde y joignit sans doute, ne parvinrent à émouvoir le comte dont le dévoûment à la France était plus inébranlable que jamais[4].

(1) *Les Gr. Chron. de France*, v, 403.

(2) Rymer, *Fœdera*, vol. II, pars II, pp. 1135 et 1136, et Arch. de Fl., *anh. 1340*.

(3) *Les Gr. Chr. de France*, v, 405. (4) *Ibid.*

La trêve d'abord limitée à un délai assez rapproché fut prorogée d'un an. Le roi et la reine d'Angleterre allèrent s'embarquer à Bruges. Louis demeura à Gand où son titre de comte et les liens qui l'attachaient à la race antique des seigneurs du pays le faisaient encore respecter ; mais toute l'affection du peuple était pour van Artevelde, et le tribun conservait l'entier gouvernement du comté sous les yeux mêmes du prince. Louis ne pouvait demeurer en Flandre dans une aussi fausse situation ; il s'en alla de rechef vivre à la cour du roi Philippe, et l'on disait, non sans justice, qu'il était beaucoup plus Français que Flamand[1].

Quelque temps après, des conférences furent tenues à Arras dans l'espoir de convertir la trêve en traité de paix ou d'alliance. Le pape Clément VI y avait envoyé en légation deux cardinaux, Annibal Ceccano, archevêque de Naples, et Pierre Desprez, archevêque d'Aix. Les plénipotentiaires du roi de France étaient le comte d'Alençon, le duc de Bourbon, le comte de Flandre, le comte de Blois, l'archevêque de Sens, et les évêques de Beauvais et d'Auxerre. Le roi d'Angleterre avait député le comte de Warwick, Robert d'Artois, Jean de Hainaut, Henri de Flandre avec les prélats de Lincoln et de Durham. Le parlement dura plus de quinze jours, et l'on y discuta beaucoup et vivement.

Le roi Edouard élevait de grandes prétentions ; les Français ne voulaient rien accorder, sinon le comté de Ponthieu qui jadis avait été donné en douaire à Isabelle de France, quand elle avait épousé le roi Edouard II. Enfin l'on se sépara sans avoir décidé autre chose qu'une prolongation de trêve pour deux ans. Les deux expéditions du roi d'Angleterre et la victoire de l'Ecluse n'avaient en définitive produit aucun résultat, et il ne possédait même pas une seule ville de ce royaume dont il s'arrogeait les armes et se prétendait le souverain.

Cependant la Flandre, sous une administration sage et libérale, voyait se développer sans contrainte tous ses éléments de force et de grandeur. Le négoce et l'industrie prirent alors un nouvel essor ; mais de cette prospérité même devaient naître pour van Artevelde des difficultés et des embarras qu'il n'avait pas connus, lorsque le pays, exposé à de graves circonstances, avait dû se confier sans réserve à la direction du libérateur et s'attacher à sa fortune. Depuis un certain temps, le commerce et la fabrication des draps excitaient une rivalité séditieuse entre les principales villes du comté et celles d'un second ordre. Gand, Bruges et Ypres, ne voulant point de concurrence, prétendaient au monopole, et cette exigence répandait l'alarme dans les petites villes et les bourgs où le commun peuple vivait avec la draperie.

Sur ces entrefaites, le comte reparut en Flandre et sa présence ne fit qu'accroître la discorde. Les trois grandes villes, comptant que le prince serait trop honoré qu'on voulût bien encore recourir à son autorité, s'adressèrent à lui pour obtenir la consécration du privilége exclusif dont elles se targuaient. Peut-être van Artevelde n'avait-il pas entendu prêter les mains à cette injustice. Quoi qu'il en soit, la révolte éclata aussitôt dans plusieurs châtellenies et elle menaçait d'être fort sérieuse. Le tribun avait jusque-là maintenu le pays en paix ; il voulut continuer son œuvre et réprimer vivement la sédition sans se préoccuper d'autre chose. Il se rendit d'abord à Eecloo, puis à Ardembourg où était le foyer de l'insurrection. Un des citoyens les plus considérables de cette dernière ville, appelé Pierre Lammens, lui avait été signalé comme un des chefs du complot. Van Artevelde, l'apercevant sur sa porte, courut vers lui l'épée à la main et l'étendit mort à terre sous les yeux de la foule étonnée. Comme on lui demandait le motif de ce meurtre : « Entrez, dit-il, dans la maison de Pierre Lammens et vous y trouverez tout prêt l'étendard avec lequel ce factieux voulait exciter en Flandre la guerre civile[2]. » On pénétra chez Lammens et l'on y trouva en effet l'étendard révolutionnaire.

Van Artevelde agit avec non moins de rigueur contre plusieurs autres séditieux.

(1) Meyer, *ad ann.* MCCCXLI.

(2) *Ibid.*

Il le faisait en vue du bien public ; mais cette sévérité ne lui suscitait pas moins des ennemis secrets qui cherchaient à le perdre dans l'esprit du peuple : son crédit et sa grande fortune lui créaient également beaucoup d'envieux.

Bientôt il y eut à Gand un homme puissant qui osa publiquement l'accuser de trahison. C'était Jean van Steenbecke, lequel avait eu soin de se ménager de nombreux partisans, car il n'ignorait pas combien sa provocation allait exciter de colère. Et, en effet, le peuple s'en émut, et van Artevelde ne put contenir sa propre indignation. Pour la première fois il se voyait attaquer ouvertement et face à face, sur le piédestal élevé où l'amour du peuple l'avait placé. Les amis de Steenbecke s'étaient rendus sur la place du Vendredi et dans plusieurs lieux publics, criant qu'ils ne voulaient plus avoir d'autre maître que le seigneur comte, et qu'il fallait mettre de côté le capitaine de Saint-Jean avec ses gardes, ses centurions et tous les symboles de sa tyrannie[1]. Van Artevelde fit un appel aux Gantois et à l'instant vingt-six bannières vinrent se ranger sous ses ordres. Steenbecke s'était réfugié dans sa maison fortifiée et crénelée comme la plupart de celles des riches bourgeois en Flandre. On alla l'y assaillir; mais les échevins accoururent et, interposant leur autorité, défendirent de toucher sans jugement au logis d'un bourgeois.

Le tribun, s'inclinant devant la voix des magistrats et voulant montrer son respect pour les priviléges de la commune, se retira et demanda même à se constituer prisonnier jusqu'à ce que l'émeute fût assoupie et la querelle jugée[2]. De son côté, Steenbecke en fit autant. L'un fut enfermé à la Pierre-du-Comte, l'autre au donjon appelé de Gérard-le-Diable. A la nouvelle de ce qui se passait à Gand une multitude de gens de Bruges, d'Ypres, de Courtrai, d'Audenarde, d'Alost, du pays de Waes et de Dixmude arrivent en cette ville pour prêter secours à van Artevelde; les Gantois les reçoivent à bras ouverts ; on va chercher le capitaine de Saint-Jean; on lui prête publiquement et avec acclamations un nouveau serment de fidélité, et son pouvoir est rétabli dans toute sa force première. Jacques institue aussitôt quatre nouveaux *hoftmanns* chargés de veiller à la sûreté de la ville. Pour avoir outragé le libérateur, Steenbecke, cinquante-deux de ses adhérents et plusieurs dames de qualité sont bannis de la Flandre pendant cinquante ans, et le calme renaît à Gand.

Ces événements s'étaient passés en 1342. L'année suivante, Artevelde, du consentement des grandes villes, divisa la Flandre en trois circonscriptions politiques, pour rendre l'administration plus régulière et le maintien de la tranquillité plus facile. Toute la Flandre inférieure jusqu'à la Lys fut placée sous la dépendance de la commune d'Ypres. Le Franc resta sous celle de Bruges; les Quatre-Métiers, la terre de Waes, Tenremonde, Alost, Audenarde et Courtrai relevèrent de Gand. Van Artevelde prit le gouvernement dans cette dernière ville. Il envoya à Bruges Gilles van Coudenbrouck et à Ypres Jean van Holtkerke, en les investissant de l'autorité que lui-même avait à Gand. C'était là une fort bonne mesure, et qui mettait des bornes à tout pouvoir absolu, à toute tyrannie dictatoriale[3].

Malheureusement la rivalité industrielle entre les villes existait toujours et causait de fâcheux débats. Les gens d'Ypres voulaient empêcher ceux de Langemarck, de Poperingue et des lieux voisins de fabriquer du drap. Ils montraient un privilége du comte qui leur donnait la faculté de se livrer seuls à cette fabrication, ce que l'on n'entendait pas reconnaître, surtout à Poperingue. Il s'ensuivit de violentes discussions; les Yprois se portèrent même en armes contre Poperingue pour l'assiéger. Cette pauvre ville eut beaucoup à souffrir : son commerce fut ruiné ; Jacques Bets, chef de la résistance, et plusieurs habitants riches et industrieux, saisis par les Yprois, furent égorgés sans pitié. Le comte revenait de temps à autre en Flandre; mais son intervention, loin de calmer ces déplorables discordes, ne faisait que leur fournir un nouvel aliment, car, afin de contenter les villes qui s'adres-

(1) Meyer, *ad ann.* MCCCXLI. (2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* MCCCXXXVII.

saient à lui, il leur octroyait des immunités dont elles se prévalaient pour opprimer leurs rivales.

L'année suivante, au mois de mai, une grande émeute s'éleva au sein de la ville de Gand elle-même, sans que van Artevelde pût la prévenir ou l'empêcher. Les foulons exigeaient quatre deniers de plus qu'à l'ordinaire par chaque pièce de drap. Les tisserands ne prétendirent point accéder à une telle augmentation de salaire. Ces deux corps de métiers, les plus puissants et les plus nombreux de la ville de Gand, descendirent sur la place du Vendredi avec leurs bannières et s'y livrèrent un affreux combat. Gérard Denis, doyen des tisserands, était à la tête de son métier; Jean Baka commandait les foulons. On s'égorgea avec une telle rage que les prêtres accoururent sur la place et y élevèrent le Saint-Sacrement. Mais la vue du corps de Jésus-Christ ne put arrêter l'effusion du sang. L'avantage resta aux tisserands. Jean Baka, ses fils et près de cinq cents foulons furent massacrés.

Au même temps, la ville de Tenremonde était en opposition violente avec Gand, Bruges et Ypres qui voulaient lui imposer la nouvelle obligation de fabriquer des draps moins larges que de coutume et d'une moindre qualité. Le comte Louis intervint cette fois en faveur des gens de Tenremonde. Il s'était depuis peu rapproché du duc de Brabant, ancien allié du roi Edouard, et l'avait mis dans ses intérêts, on ne sait au prix de quelles conditions ou de quelles promesses. Peut-être était-il déjà question d'un mariage qu'on verra plus tard s'effectuer; toujours est-il que le duc soutenait le comte et désirait le voir rétabli dans toute son autorité. Grâce à la présence de Louis de Nevers et à celle des gens d'armes brabançons, les habitants de Tenremonde ne furent pas maltraités comme l'avaient été ceux de Poperingue l'année précédente. Les députés des villes que la sévérité de van Artevelde mécontentait vinrent bientôt trouver Louis à Bruxelles et lui prêtèrent serment de fidélité, l'engageant à demeurer en Flandre et lui promettant leur concours énergique, s'il essayait de prendre en main le gouvernement. L'influence de van Artevelde diminuait sensiblement dans certaines parties du comté et au sein même de la ville de Gand où naguères des sympathies unanimes le rendaient si fort et si considéré qu'on n'eût point osé contredire une seule de ses paroles, enfreindre la moindre de ses volontés.

L'affaire de Steenbecke, le massacre des foulons et plusieurs autres circonstances secondaires prouvaient qu'un changement s'était opéré dans les esprits, que le prestige s'évanouissait, que l'inconstance naturelle à tous les peuples trop avides d'indépendance reprenait le dessus. Le tribun s'en apercevait et il n'était pas non plus sans connaître les desseins de ses ennemis, et les menées du comte et du duc de Brabant. S'il faut en croire quelques historiens, van Artevelde conçut alors, pour conserver son pouvoir et poursuivre l'œuvre de réformation qu'il avait si habilement commencée, une pensée hardie mais coupable et qui devait être le signal de sa perte. Il avait conservé des relations suivies avec le roi d'Angleterre : Edouard se l'était attaché de plus en plus; et van Artevelde au fur et à mesure qu'il sentait son pouvoir affaibli jetait les yeux sur l'alliance anglaise, qu'il considérait comme une ancre de salut pour lui. Il songea donc à soustraire tout à fait le comté de Flandre à la suzeraineté du roi de France pour le placer sous la dépendance absolue d'Edouard. Il avait, assure-t-on, formé le projet de contraindre Louis de Nevers à prêter serment au roi d'Angleterre en qualité de vassal, et, s'il s'y refusait, d'investir le prince de Galles du comté de Flandre, que l'on aurait érigé en duché.

A cet effet il s'entendit avec Edouard, qui, le dimanche 3 juillet 1345, s'embarqua dans le port de Sandwich pour la Flandre. Le monarque amenait avec lui son jeune fils et les plus hauts barons d'Angleterre. Il resta sur sa flotte en vue de l'Ecluse pour suivre la négociation importante dont van Artevelde s'était chargé. Plusieurs conférences s'engagèrent aussitôt entre Edouard et van Artevelde d'une part, et les conseils des bonnes villes de l'autre.

Mais quand on eut fait connaître à ceux-ci qu'il ne s'agissait plus seulement de resserrer

les alliances relatives au commerce, mais de déposséder le comte et sa race, ils se mirent à réfléchir sérieusement : « Cher sire, dirent-ils au roi d'Angleterre, vous nous requérez d'une chose bien grave et qui au temps à venir pourrait compromettre le pays de Flandre et nos descendants. Il est vrai qu'aujourd'hui nous ne savons seigneur au monde de qui nous aimerions tant le profit et l'avancement comme nous ferions de vous : mais nous ne pouvons accéder à vos désirs, si toute la communauté de Flandre ne s'y accorde entièrement. Nous allons nous retirer chacun dans notre ville respective et remontrer cette besogne à nos concitoyens. Si la plus saine partie du peuple accueille votre requête, nous nous rangerons du même côté[1] » Edouard et van Artevelde ne purent rien obtenir de plus que cette vague promesse.

Sans perdre de temps, le tribun courut à Bruges et à Ypres, y assembla le peuple, le harangua et ses paroles produisirent beaucoup d'émotion. Il n'avait pas jugé nécessaire de se rendre d'abord à Gand, ne pouvant pas présumer que cette ville fît une opposition sérieuse à ses desseins.

Cependant les députés gantois à leur retour avaient convoqué tous les habitants grands et petits sur la place du Marché. Ils exposèrent ce qui s'était passé au parlement de l'Ecluse, les demandes qu'avait faites le roi Edouard, les raisons données par Artevelde pour appuyer ces demandes. Ils parlaient encore, que déjà de sombres murmures circulaient dans la foule. « Nous voulons bien, disait-on, être amis et alliés de l'Angleterre, mais, s'il plaît à Dieu, on ne nous trouvera jamais en telle déloyauté que de vouloir déshériter nos seigneurs naturels pour nous donner à un étranger. » Il s'y tint beaucoup de discours semblables ; les partisans du comte et les ennemis du tribun entretenaient ces dispositions parmi la multitude, accusant van Artevelde d'avoir vendu sa patrie, dirigeant contre lui mille soupçons odieux.

Lorsqu'il eut parcouru le pays, le capitaine de Saint-Jean revint à Gand, ignorant ce qui s'y était passé; mais le dimanche 17 juillet 1345, en traversant à midi les rues à cheval pour regagner son logis, il eut la douleur de voir, pour la première fois, la malveillance populaire éclater contre lui. Les Gantois, informés de sa venue, se tenaient sur leurs portes, afin de le regarder passer. Au lieu de ces marques de respect qu'il avait l'habitude de recevoir en pareille circonstance, c'étaient des gestes menaçants qui s'offraient à sa vue, des paroles injurieuses qui retentissaient à ses oreilles. « Le voilà, disait-on, celui qui est trop grand maître et veut ordonner de la comté de Flandre à sa volonté ; il ne le faut pas souffrir[2]. » En même temps une de ces insinuations qui trouvent toujours grand crédit chez le menu peuple et ne manquent jamais de l'émouvoir, se propageait dans la ville. On disait que van Artevelde, depuis neuf ans qu'il gouvernait la Flandre, avait amassé d'immenses sommes d'argent pour les faire secrètement passer en Angleterre[3].

Le tribun prévit la tempête. Descendu en son hôtel, il fit fermer et barricader les portes et les fenêtres. A peine ses valets s'étaient-ils acquittés de ce soin, qu'une foule immense entourait le logis, poussant des clameurs furieuses : « A la mort ! à la mort ! le traître qui veut déshériter nos princes après avoir volé leur trésor, et nous vendre à l'étranger[4] ! » On se rue contre les portes ; les valets se défendent vigoureusement, tuent et blessent plusieurs assaillants ; mais à la fin tout obstacle cède, et quatre cents personnes se précipitent dans l'hôtel. Alors van Artevelde, la tête découverte, paraît à une fenêtre sur la rue. « Bonnes gens, que vous faut-il ? Qui vous meut ? Pourquoi êtes-vous si troublés sur moi ? En quelle manière vous puis-je avoir courroucés ? Dites-le-moi, et je l'amenderai pleinement à votre volonté[5]. » — « Où est le grand trésor de Flandre que vous avez dérobé ? » lui cria-t-on. — « Seigneurs, répondit doucement Artevelde, je n'ai point pris un denier au trésor de Flandre. Retirez-vous bellement en vos maisons, je vous en prie, et revenez

(1) *Chron. de J. Froissart*, édition Buchon, I, 204.

(2) *Ibid.* 205. (3) *Ibid.* (4) Meyer, *ad ann.* MCCCXLV.
(5) *Chron. de J. Froissart*, I, 205.

demain au matin; je serai alors en mesure de vous rendre si bon compte que par raison il vous devra suffire. » — « Non, non, reprit la foule tout d'une voix, il nous le faut à l'instant; vous ne nous échapperez pas ainsi; nous savons de vérité que vous l'avez envoyé en Angleterre, et pour cela il vous faut mourir. » A cette parole Artevelde joignit les mains, et les larmes aux yeux : « Seigneurs, dit-il, je suis ce que vous m'avez fait; vous me jurâtes jadis que vous me défendriez envers et contre tous, et maintenant vous prétendez me tuer sans raison. Vous le pouvez si vous le voulez; car je suis seul contre vous tous et sans défense. Mais pour Dieu! avisez et rappelez-vous le temps passé! Considérez les grâces et courtoisies que naguère je vous ai faites. Ne savez-vous pas comment toute marchandise était perdue en ce pays? Je vous la recouvrai. Je vous ai gouvernés en si grande paix que vous avez eu toutes choses à souhait, blé, laines, richesses de toute nature[1]? » — « Allons, descendez, et ne nous sermonnez plus de si haut, » dit une voix brutale. Le malheureux tribun a entendu son arrêt. Il ferme sa fenêtre et songe à échapper par une porte de derrière pour s'aller réfugier dans l'église voisine; mais l'hôtel était rempli d'une troupe avide de sang. Il tombe au milieu d'elle et expire déchiré par des mains qui naguère le portaient en triomphe.

Cette mort causa autant de colère que de douleur au roi Edouard. Elle déjouait ses desseins et compromettait une alliance sur laquelle il fondait son plus ferme espoir. Il fit aussitôt mettre à la voile, et retourna en Angleterre, jurant de venger cruellement son grand ami et son cher compère, comme il appelait Artevelde. Le brusque départ et les menaces du roi ajoutèrent encore à l'impression pénible causée en Flandre par le meurtre du libérateur. Quoiqu'il eût froissé le sentiment national par une proposition qu'il était toujours loisible aux Flamands de ne point accepter, van Artevelde n'était pas tombé sous le coup de l'animadversion générale du peuple, mais seulement victime d'une faction dont l'audace eût sans doute été réprimée, si elle n'avait éclaté d'une manière subite et imprévue. Tout ce que la Flandre avait gagné sous l'administration du sage bourgeois ne pouvait être oublié en un instant. Les gens sensés d'ailleurs, tout en considérant le projet mis en avant par Artevelde comme fort téméraire, ne pouvaient s'empêcher de croire qu'il prenait sa source dans une pensée de bien public. Du reste la faute avait subi son expiation; et en déplorant l'injuste cruauté du châtiment, il fallait songer aux conséquences probables de cette catastrophe : les vengeances d'Edouard, la rupture de l'alliance anglaise, la ruine du commerce et de l'industrie.

Les conseils des bonnes villes s'assemblèrent et prirent la résolution d'envoyer en Angleterre une ambassade chargée de porter au roi des excuses pour la mort de van Artevelde. On fit à cet effet demander un sauf-conduit, et des députés de Bruges, Ypres, Courtrai, Audenarde, et le Franc de Bruges (Gand s'était abstenu), vinrent à la fin de septembre trouver Edouard, au palais de Westminster près Londres.

« Là, dit Froissart, s'excusèrent-ils si bel de la mort d'Artevelde, et jurèrent solennellement que nulle chose n'en savoient, et si ils l'eussent séu, c'étoient ceux qui défendu et gardé l'en eussent à leur pouvoir; mais étoient de la mort de lui durement courroucés et désolés, et le plaignoient et regrettoient grandement; car ils reconnoissoient bien qu'il leur avoit été moult propice et nécessaire à tous leurs besoins, et avoit régné et gouverné le pays de Flandre bellement et sagement; et si ceux de Gand, par leur outrage, l'avoient tué, on leur feroit amender si grossement qu'il devroit bien suffire. Et remontrèrent encore au roi et à son conseil que, si Artevelde étoit mort, pour ce n'étoit-il pas éloigné de la grâce et de l'amour des Flamands; sauf et excepté qu'il n'avoit que faire de tendre à l'héritage de Flandre, que ils le dussent enlever au comte Louis de Flandre leur naturel seigneur, combien qu'il fût françois, ni à son fils son droit hoir, pour lui en hériter, ni son fils le prince de Galles; car ceux de Flandre ne l'y consentiroient jamais. « Mais,

(1) *Chr. de J. Froissart*, I, 205.

» cher sire, vous avez de beaux enfants, fils » et filles. Le prince votre aisné fils ne peut » manquer qu'il ne soit encore très-grand » sire sans l'héritage de Flandre, et vous » avez une fille puisnée, et nous avons un » jeune damoisel que nous nourrissons et » gardons, qui est héritier de Flandre. Il » se pourroit bien encore faire un mariage » d'eux deux. Ainsi demeureroit toujours la » comté de Flandre à l'un de vos enfants. » Ces paroles et autres ramollirent et adoucirent grandement le courage et le maltalent du roi d'Angleterre ; et se tint finablement assez bien content des Flamands et les Flamands de lui. Ainsi fut oubliée petit à petit la mort de Jacques Artevelde[1]. »

Le chroniqueur ne dit pas que le roi d'Angleterre, pour prix de son pardon, avait fait promettre aux Flamands de ne point recevoir leur comte, tant que celui-ci n'eût adhéré à l'alliance anglaise en rompant avec Philippe de Valois. Louis de Nevers s'y refusait constamment, disant avec ironie qu'il ferait hommage à Edouard quand ce monarque aurait pris possession de la France[2]. Il se tenait alors à Bruxelles, près du duc de Brabant, car l'amitié des deux princes était devenue plus étroite que jamais. Tous les gens bannis de Flandre par van Artevelde lui formaient une cour assez nombreuse. La mort du tribun et la rivalité commerciale des villes lui semblaient propices pour ressaisir la souveraine autorité. Il se rendit à Tenremonde et de là envoya Florent de Brugdam et François Vilain recruter des gens d'armes au pays d'Alost. Mais dans la route les deux chevaliers, voyageant en petite escorte, furent surpris et massacrés par un parti de Gantois qui les guettaient. Cette perte fut vivement regrettée, car c'étaient deux hommes non moins recommandables par leurs belles qualités que par l'illustration de leur naissance.

Peu de jours après, les milices de Gand, sous la conduite du capitaine Guillaume van Vaernewyc, allèrent assiéger Tenremonde où l'on continuait à fabriquer des draps de toute espèce, en concurrence des grandes villes manufacturières, et où le comte avait établi son quartier-général avec ses chevaliers, les bannis flamands et des archers du duc de Brabant. A l'approche de cette grande multitude, Louis de Nevers qui ne se sentait pas en force se replia sur Bruxelles. Les gens de Tenremonde se défendirent vigoureusement et donnèrent le temps au duc de Brabant de venir s'interposer comme médiateur entre la ville et les Gantois. Ceux-ci consentirent à se retirer à certaines conditions. Ils permettaient bien aux habitants de Tenremonde de fabriquer du drap de cinq quarts de large, pourvu néanmoins qu'il y eût un envers[3]. Les assiégés furent tenus d'ouvrir, dans leurs murailles, trois tranchées de quarante pieds chacune et toutes du côté de Gand. Trente-deux otages pris parmi les plus notables bourgeois de Tenremonde devaient être livrés : huit à Gand, huit à Bruges, huit à Ypres, huit au duc de Brabant.

La paix fut alors rétablie pour quelque temps et le comte s'étudia pendant cet intervalle à se concilier les Gantois parmi lesquels il savait avoir de nombreux amis. Malheureusement l'alliance anglaise était toujours un point sur lequel on ne pouvait s'entendre et qui mettait obstacle à tout rapprochement solide. Le comte eût cependant bien désiré reprendre en ce moment-là les rênes de l'administration et toucher les revenus du comté ; chose qui lui importait beaucoup, car il manquait d'argent. Quand il vit qu'il ne fallait pas songer à séduire les Flamands par des promesses ou à les dompter par la force, il vendit au duc de Brabant la seigneurie de Malines pour quatre-vingt-sept mille cinq cents réaux d'or, et retourna en France, emmenant avec lui son fils Louis de Male, qui avait alors près de seize ans et s'initiait déjà aux travaux et aux nobles usages de la chevalerie.

Les trêves entre la France et l'Angleterre étaient expirées. Edouard n'avait pas attendu ce terme pour commencer la guerre. Dès l'année précédente, il avait préparé trois expéditions contre la France. La première,

(1) Edition Buchon, I, 207.

(2) *Chronicon comitum Flandrensium*, ap. *Corpus Chron. Fl.* I, 217.

(3) Meyer, *ad ann.* MCCCXLV.

débarquée en Guyenne, ravagea le Périgord, battit les Français près d'Auberoche et s'empara d'Angoulême. La seconde, sous la conduite de Jean de Montfort, descendit en Bretagne; mais il mourut bientôt et Jeanne de Flandre, sa courageuse épouse, continua la guerre au nom de son fils. Enfin, le roi d'Angleterre était lui-même, comme on sait, venu à l'Ecluse, décidé à reprendre les opérations au nord de la France, si la mort de van Artevelde n'eût renversé toutes ses espérances à l'égard du comté de Flandre, en lui ravissant un appui sur lequel il fondait la réussite de son entreprise. Depuis lors le roi de France avait fait d'immenses apprêts et une grande armée se rassemblait au delà de la Loire. Elle reprit Angoulême et vint assiéger Aiguillon, petite ville très-bien fortifiée, au confluent du Lot et de la Garonne. Elle avait une garnison de quinze cents Anglais qui la défendirent avec une incroyable énergie pendant quatre mois.

Cette résistance donna au roi Edouard le désir de délivrer Aiguillon et il prit la mer avec une belle armée où l'on comptait, outre la foule des hauts barons et des chevaliers, quatre mille hommes d'armes, dix mille archers et dix-huit mille fantassins. Le mauvais temps l'empêcha d'aborder en Gascogne et il revint vers la Normandie où il débarqua sans obstacle dans la presqu'île de Cotentin, le 12 juillet 1346. La Normandie se trouvait sans défense; car presque toute la chevalerie française était dans le Midi. Edouard la parcourut en tout sens le long des côtes, dévasta Harfleur, Cherbourg, Valognes, Carentan, Saint-Malo, puis alla mettre le siége devant la ville de Caen, dont il s'empara et qu'il abandonna au pillage de ses soldats. Toute la Normandie avec ses fertiles campagnes, ses manufactures, ses richesses de toute nature devint la proie des Anglais avant que Philippe de Valois eût pu réunir des forces suffisantes pour combattre l'invasion.

Il s'en occupait pourtant; et à son appel on vit accourir à Paris tous les barons et les vassaux qui n'étaient point occupés en Guyenne. Le roi de Bohême, le duc de Lorraine, les comtes de Savoie, de Namur, avec le comte de Flandre, son jeune fils, plus une multitude d'autres seigneurs, vinrent former le noyau de l'armée royale qui se monta bientôt à huit mille cavaliers, six mille archers génois et trente à quarante mille fantassins. C'était beaucoup plus de monde que le roi d'Angleterre n'en avait avec lui. Edouard jugea prudent de rétrograder vers la Flandre d'autant plus qu'il venait d'apprendre que les milices flamandes s'étaient mises en mouvement et avaient fait une démonstration sur l'Artois.

En effet, profitant du moment où toute l'attention du roi de France était occupée ailleurs, les Gantois s'étaient déjà emparés d'une vingtaine de villages aux environs de La Gorgue et de Saint-Venant et asiégeaient Béthune. Par d'adroites manœuvres, le prince anglais passa la Seine à Poissy, traversa à marches forcées l'Ile-de-France, le Beauvoisis, la Picardie, ne laissant que des ruines sur ses traces, et après avoir franchi la Somme, au gué de Blanchetaque, arriva dans le Ponthieu, qui appartenait à sa mère. Le roi de France l'avait toujours poursuivi sans jamais l'atteindre; car Edouard ne cessait d'observer la plus habile tactique dans son mouvement de retraite. Cependant les troupes anglaises étaient harassées par une marche continue de quarante-cinq jours. Edouard résolut de s'arrêter et prit une excellente position sur la colline à l'est du bourg de Crécy. Philippe de Valois approchait, il fallait se préparer à une grande bataille. Après un jour de repos, Edouard fit ses dispositions de combat avec prudence et sagacité; puis, il attendit.

C'était le 25 août 1346 Le roi de France partit d'Abbeville le matin, et fit faire cinq grandes lieues à ses troupes par la pluie et la chaleur. Quand on arriva près de Crécy, le plus déplorable désordre régnait dans l'armée française; les gens d'armes, les archers, les piétons marchaient pêle-mêle et à l'aventure. Les maréchaux ne pouvaient se faire obéir; on eût dit que, poussé par un esprit de vertige, tout ce monde avait perdu le sens. Cela formait un étrange contraste avec l'attitude silencieuse des Anglais assis sur le sol, leurs armes près d'eux et achevant leur repas, aussi calmes, aussi impassibles que des moissonneurs qui vont faucher leurs blés.

Quand le roi vit les Anglais, « le sang lui mua, dit Froissart, car il les haïssoit et dit à ses maréchaux : « Faites passer nos » Génois devant et commencer la bataille » au nom de Dieu et de monseigneur saint » Denis [1]. » Cette fatale parole est entendue, et les Génois reçoivent l'ordre d'engager l'action. Ces étrangers, mourant de faim et de soif, mouillés, mécontents, demandent un instant de repos; il ne leur est pas accordé. Ils marchent en avant, mais à contre-cœur. Accueillis par une grêle de traits, ils reculent ou restent stationnaires. Le comte d'Alençon, indigné, se retourne alors sur ses gens d'armes en s'écriant : « Or tot, tuez toute cette ribaudaille, car elle nous empêche la voie sans raison [2]. » Fidèle à cet ordre, la cavalerie, comme aux champs de Courtrai, se précipite sur les archers, les foule aux pieds, les écrase, les tue sans pitié. Ces malheureux, se roulant pêle-mêle en fureur, plongeaient leurs dagues dans le ventre des chevaux qui les broyaient. Bientôt une lamentable scène se déploie. Presque toute la chevalerie française, lancée avec la plus vaillante impétuosité, mais aussi avec la confusion la plus téméraire au milieu des trois corps de bataille ennemis, est enveloppée, assaillie et massacrée de sang-froid. Le comte de Flandre, au plus fort du danger, se battait avec un noble courage. On dit qu'il avait fait le prince de Galles prisonnier. Une lutte opiniâtre s'engagea pour recouvrer le fils du roi d'Angleterre. Il fut sauvé par Richard de Beaumont, porteur de la bannière galloise; et Louis de Nevers, précipité dans un ravin où déjà le comte d'Alençon, et une foule de barons se débattaient mourants, expira criblé de coups.

Le roi de France, à l'aspect de ces affreux désastres, s'élança contre les Anglais au cri de Montjoie Saint-Denis! Le roi de Bohême, vieux et aveugle, supplie ses écuyers de le mener si avant qu'il puisse au moins férir un coup d'épée [3]. On attache les rênes de son cheval aux rênes des chevaux de ses deux écuyers, et le valeureux vieillard s'enfonce dans l'épaisseur des bataillons : il y succomba. Philippe de Valois, brave chevalier, mais général inhabile, se battait avec acharnement. Deux destriers sont tués sous lui. Blessé à la gorge, il va subir le sort de ses compagnons d'armes. Jean de Hainaut saisit la bride de son cheval et l'entraîne malgré lui.

En ce moment le jour baissait. Du haut de la butte d'un moulin, le roi Edouard suivait et dirigeait les opérations de la bataille. Il s'avança rapidement avec sa réserve sur l'angle de la colline à l'extrémité de son aile droite. L'artillerie, employée depuis quelques années déjà dans les siéges, n'avait point encore paru en rase campagne. Edouard en fit à Crécy le premier usage. Quatre bombardes, chargées de mitraille et habilement dirigées, achevèrent de porter l'épouvante et le carnage au milieu des débris de la chevalerie française.

Ainsi une armée de cent vingt mille hommes, remplie de valeur, mais sans ordre et sans discipline, fut détruite ou dispersée par l'impassible tactique et le courageux sang-froid du roi d'Angleterre. Les ducs de Bourbon et de Lorraine, les comtes de Flandre, d'Alençon, de Nevers, de Savoie, six autres princes, deux archevêques, quatre-vingts barons à bannière, douze cents chevaliers et trente mille soldats restèrent sur le champ de bataille. A la faveur d'une nuit sombre et orageuse, Philippe de Valois, suivi de Jean de Hainaut et de quelques autres barons, s'enfuit la mort dans l'âme et vint frapper à la porte du château de La Broie, où, s'étant fait reconnaître, il reçut l'hospitalité. Il n'y resta qu'une heure, et continua sa course vers Amiens. Echappé au massacre on ne sait comment, le jeune Louis de Male arriva à Amiens peu d'instants après le roi.

Le fils du malheureux comte de Flandre fut accueilli avec tous les égards dus à sa triste position. Il avait vu son père égorgé sous ses yeux : lui-même était blessé [4]. On le fit soigner; on le con ola; et, lorsque les premiers moments de la consternation gé-

(1) Ed. Buchon, I, 237.
(2) *Ibid.* — *Chron. de Flandre*, fol. CLXII, v°.
(3) *Chron. de J. Froissart*, I, 238.
(4) Meyer, *ad ann.* MCCCXLVI.

nérale furent passés, Philippe de Valois l'arma chevalier et le proclama comte de Flandre, comme unique héritier et successeur de Louis de Nevers, qui venait de mourir victime de son dévouement à la France. Le cadavre de l'infortuné prince, trouvé le lendemain de la bataille au milieu d'un monceau d'hommes et de chevaux tués et mutilés, fut, par les soins du roi Edouard, transporté avec d'autres morts illustres à l'abbaye de Saint-Riquier, où on lui fit d'honorables obsèques. Plus tard, Louis de Male envoya chercher les restes de son père, et leur éleva un mausolée dans la nef de Saint-Donat à Bruges.

XXV

LOUIS DE MALE. 1346-1381.

Avénement de Louis de Male. — Il épouse Marguerite de Brabant. — Colère du roi d'Angleterre et des Flamands — Louis de Male se rejette dans l'alliance française. — Armements du roi de France pour débloquer Calais assiégée par les Anglais. — Le roi Jean cherche à détacher les Flamands de l'alliance Anglaise. — Démonstrations contre la Flandre. — Le roi de France laisse les Anglais s'emparer de Calais. — Les Anglais refusent le secours demandé par les Flamands. — Tentatives de Louis de Male pour se réconcilier avec ses sujets. — Il cherche à garder la neutralité. — Il marie sa fille Marguerite à Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne. — Guerre au sujet de la succession du Brabant. — Le comte de Flandre conquiert cette province. — Philippe de Rouvre meurt et Philippe-le-Hardi, fils du roi Jean et héritier du duché de Bourgogne, épouse sa veuve. — Puissance du comte Louis de Male et prospérité de la Flandre. — Prodigalités du comte, son inconduite et ses besoins d'argent. — Il demande un subside nouveau à la ville de Gand. — Il lui est refusé et il se venge de ce refus en accordant aux Brugeois la faculté de détourner la Lys au préjudice de la ville de Gand. — Insurrection à ce sujet. — Yoens se met à la tête des insurgés et organise la faction des Chaperons blancs. — Incidents divers. — Les Gantois réclament auprès du comte. — Il accède à leur requête mais réclame la dissolution des Chaperons blancs. — Refus des Gantois. — Ils massacrent Roger d'Hauterive, bailli du comte. — Désordres et pillages à Gand. — Le magnifique château de Wondelghem appartenant au comte est brûlé. — Les magistrats et échevins de Gand effrayés des excès de la multitude essaient de nouveau une intercession auprès du comte. — Il les repousse durement. — Il se rend à Lille et convoque sa chevalerie et ses hommes d'armes pour réduire les Gantois. — Ceux-ci conduits par Yoens se portent sur Bruges et soulèvent la populace. — Yoens s'empare ensuite du port de Dam. — Il y meurt empoisonné, dit-on, à la suite d'un banquet. — Jean Pruneel, Rasse d'Herzeele, Jean Bolle et Pierre van den Bossche sont élus capitaines ou chefs de l'insurrection. — Deynze, Courtrai, Thourout et Ypres soulevés par les Gantois font cause commune avec eux. — Plusieurs des chevaliers qui défendaient Ypres sont égorgés. — Le comte fait fortifier Audenarde et ordonne un nouvel et grand armement. — Soixante mille Gantois assiégent Audenarde. — Nombreux et sanglants combats sous les murs de cette ville. — Nouvelles tentatives de réconciliation. — Conférences au pont de Ronne par l'entremise du duc de Bourgogne. — Levée du siége d'Audenarde. — Paix à *deux visages*. — Les Gantois envoient de nouveau auprès du comte. — Il se décide à se rendre à Gand, et y harangue le peuple. — Attitude hostile et menaçante des Chaperons blancs quand il requiert de nouveau leur abolition. — Il repart le cœur navré et jurant de se venger. — Olivier d'Hauterive, parent du bailli massacré, mutile en représailles les bateliers Gantois, qu'il arrête sur la Lys. — Emotion à Gand. — Pruneel s'empara d'Audenarde dégarnie de troupes. — Intervention nouvelle des notables bourgeois de Gand. — Les Chaperons blancs évacuent Audenarde. — Tous les fauteurs de troubles sont bannis d'un commun accord. — Pruneel exilé à Ath, en Hainaut, est saisi et renvoyé au comte qui met, cette fois, tous les torts de son côté en le faisant décapiter. — Terribles représailles de cette violation du droit des gens; guerre plus acharnée que jamais. — Dissensions intestines à Bruges et à Ypres. — Massacre des tisserands. — Louis de Male rentre à Bruges. — Cruelles exécutions qu'il y ordonne. — Les Yprois et les Gantois se portent au devant des troupes du comte. — Jean Bolle et Arnoul de Clerck leurs chefs ne s'entendent pas sur la direction à prendre et tombent dans une embuscade où ils sont défaits. — Jean Boole accusé de trahison est mis à mort par les Yprois. — Le comte met le siége devant Ypres qui capitule. — Il y fait trancher la tête à sept cents insurgés. — Il s'empare ensuite de Courtrai où il prend trois cents otages. — Après avoir réduit Bruges, Ypres et Courtrai, le comte fait un nouvel appel à toute la chevalerie des provinces voisines pour assiéger Gand, foyer de l'insurrection flamande. — Siége de cette grande cité. — Difficultés qu'il présente. — A l'approche de l'hiver, les opérations sont suspendues. — Résistance des chefs de l'insurrection gantoise à toute espèce de pacification. — Ils veulent pour conserver leur tête pousser la guerre à outrance. — Echec des troupes du comte aux environs de Deynze. — Jean de Lannoy et Rasse d'Herzeele sont attaqués dans le bourg de Nevel. — Ils se réfugient dans l'église que le comte fait incendier. — Herzeele est massacré en défendant l'entrée. — Jean de Lannoy gagné par les Flammes se précipite du haut du clocher. — La popularité de van de Bossche ébranlée à Gand. — Il se justifie et recommence la lutte avec un nouvel acharnement. — Le sire de Steenhuyse poursuivi par les Chaperons blancs est massacré dans l'abbaye d'Eenham. — Watier d'Enghien par représaille entoure cette abbaye, y égorge tous les Gantois qu'il y trouve, entre autres leur chef Arnoul de Clerck. — Désolation à Bruges

de la perte de presque tous les chefs de mouvement. — Van den Bossche isolé songe à Philippe van Artevelde, fils de Jacques, pour lui donner la dictature. — Pourparlers secrets entre ces deux personnages. — Conseils que van den Bossche donne à Philippe. — Ce dernier est élu *rewaert* et prend en main le pouvoir. — Il commence par chercher à se rendre populaire. — Mesures qu'il prend pour rétablir l'ordre. — Il sévit contre les ennemis de son père et les partisans du comte. — Reprise du siége de Gand. — Watier d'Enghien prend d'assaut Grammont défendu par les Gantois, y met le feu et passe les habitants au fil de l'épée. — Il tombe bientôt après dans une embuscade et meurt héroïquement. — Douleur du comte à cette nouvelle. — Détresse et famine à Gand. — Le siége de cette ville est de nouveau levé. — Nouvelles tentatives d'accommodement. — Simon Bette et Gilbert de Grutère négociateurs pour les Gantois sont publiquement poignardés par van den Bossche et Artevelde. — La guerre se poursuit avec une nouvelle fureur. — Famine extrême à Gand. — François Ackerman, à la tête de douze mille Gantois désarmés, va implorer des secours à Bruxelles, puis à Liége. — Sympathies qu'ils rencontrent. — Ils ramènent six cents chariots de pain. — Grandes commotions populaires à Paris, Rouen et autres villes de France. — Ackerman après avoir obtenu des secours à Bruxelles et à Liége réclame l'intervention de la duchesse de Brabant en faveur de la paix. — Le comte de Flandre feint d'adhérer aux nouvelles conférences qui s'ouvrent à Tournai. — Conditions cruelles qu'il impose. — Refus des Gantois d'y adhérer. — Ils prennent, sur la proposition du rewaert, la résolution extrême d'aller attaquer le comte dans Bruges.

Louis de Male n'avait pas seize ans lorsqu'il hérita du comté de Flandre. C'était, au dire des historiens du temps, un jeune prince d'une aimable et belle prestance[1]. Malgré les propensions démocratiques des villes et les graves sujets de mécontentement que les derniers comtes leur avaient donnés, les Flamands restaient, dans leur amour de l'indépendance, attachés encore à la vieille dynastie de leurs seigneurs. Ils trouvaient dans la forme antique de leur gouvernement une garantie d'ordre et de stabilité, un gage de protection contre l'asservissement dont la France et l'Angleterre les menaçaient tour à tour.

L'héritier de Louis de Nevers fut donc accueilli dans ses nouveaux états, sans qu'on songeât, en raison de son jeune âge sans doute, à lui faire un grief des marques de dévouement qu'il venait de donner, les armes à la main, à la cause du roi de France. Louis de Male jura d'ailleurs de conserver religieusement les lois, priviléges et coutumes anciennement établis, institua des magistrats et officiers publics, et, selon l'usage à chaque avénement d'un souverain nouveau, publia des statuts et règlements relatifs à l'administration générale du pays. Ces témoignages de bon vouloir et d'intérêt plurent aux populations : on était fatigué de guerres et de troubles ; on désirait ardemment en voir la fin ; la jeunesse du prince elle-même faisait espérer d'ailleurs qu'il se plierait plus facilement que ne l'avait fait son père, aux volontés populaires.

Cependant la politique du roi de France à l'égard de la Flandre n'avait rien perdu de son active convoitise ; d'un autre côté, le roi d'Angleterre ne cessait de rechercher avec ardeur l'alliance des grandes cités flamandes, en continuant à leur fournir, aux conditions les plus avantageuses, les laines qui formaient le principal élément de leur prospérité commerciale.

Or le futur mariage du jeune comte devait décider laquelle des deux alliances, Française ou Anglaise, allait prévaloir, et l'on conçoit de quel poids cet événement devait peser dans la balance des intérêts politiques.

Les milices communales de Flandre avaient secondé les mouvements de l'invasion anglaise en allant guerroyer en Artois ; mais lorsqu'après la journée de Crécy, Edouard III n'eut plus besoin de leur concours, il les renvoya non sans leur témoigner sa reconnaissance et sans ajouter de nouvelles promesses à celles qu'il leur avait déjà faites. Il vint même de sa personne en octobre à Ypres et à Gand, accompagné de la reine Philippine, sa femme, et eut avec les principaux magistrats des bonnes villes de fréquents entretiens. Il ne partit qu'après avoir emporté l'assurance du maintien des anciennes alliances et de la confédération fondée sous la dictature de Jacques van Artevelde. Un peu plus tard, et tandis qu'il assiégeait Calais, le monarque anglais envoya en Flandre les comtes de Northampton et d'Arundel et le sire de Cobham chargés de négocier le mariage du comte avec sa fille Isabelle.

(1) *Corpus chron. Fl.* I, p. 221. — *Chron. de Fl. msc. de la Bibl. Imp.* n° 8380.

Mais déjà et du vivant de Louis de Nevers, le 3 février 1345, avait été conclue à Binche, entre ce prince et le duc de Brabant, une convention stipulant le mariage du jeune Louis de Male avec Marguerite de Brabant. Cette convention avait reçu la sanction du roi de France, et la guerre seule avait pu faire suspendre la conclusion du mariage.

Les communes flamandes désiraient ardemment que l'héritier de leurs comtes s'unît à l'une des filles d'Edouard III, et jalouses du maintien de leur alliance avec l'Angleterre, elles ne tardèrent pas à exiger impérieusement que leur seigneur se soumît à leur volonté. Cependant, le jeune Louis, qui avait vu son malheureux père tomber expirant, à Crécy, sous les coups des Anglais, répondait à toutes les instances qu'on lui faisait, que jamais il ne pourrait consentir à épouser la fille de celui qui avait les mains teintes du sang paternel[1]. Cette résistance prenait sa source dans un sentiment trop naturel, pour que, en des temps moins rudes, on ne l'appréciât point. Les positifs et durs bourgeois flamands n'en tinrent nul compte; et pour que leur jeune seigneur, qu'ils ne considéraient plus que comme un otage, ne pût leur échapper, ils le mirent, de concert avec Edouard III, sous la garde du marquis de Juliers, beau-père du monarque Anglais, et le tinrent au château de Gand en « prison courtoise » comme on disait alors[2].

Le comte supportait avec un secret et profond ressentiment la contrainte qu'on lui voulait imposer, répétant toujours que, dût-on lui donner la moitié du royaume d'Angleterre, il n'épouserait jamais la fille de celui qui avait tué son père. On dit aussi qu'il portait à la belle Marguerite de Brabant, sa fiancée, une vive affection[3].

Le roi Edouard crut devoir alors tenter auprès du jeune prince une démarche personnelle. Il se rendit, le 14 mars, à l'abbaye de Berghes-Saint-Winoc, accompagné de la reine son épouse et de leur fille Isabelle. Louis de Male y avait été amené par ceux qu'il regardait non sans raison comme ses geôliers. Placé dans l'alternative de trahir le vœu paternel et la foi jurée à sa fiancée, de fouler aux pieds les sentiments les plus sacrés et les plus intimes de la nature humaine, ou de tromper, pour recouvrer sa liberté, ceux qui, dans un but uniquement politique, la lui avaient ravie, il prit ce dernier parti. Feignant de croire aux semblants d'amitié que lui prodiguait le roi Edouard, il feignit aussi d'adhérer à tout ce qu'on lui demanda. Le mariage avec la fille du monarque anglais avait été décidé pour le jour de Pâques-Closes. Rassuré par les nouvelles dispositions que montrait le comte, son gouverneur ou plutôt son geôlier anglais n'usait plus à son égard d'une surveillance aussi rigoureuse que celle dont il avait été jusque-là l'objet. On lui avait permis de prendre ses ébats dans la campagne, et de se livrer à l'un de ses plaisirs favoris, la chasse aux oiseaux aquatiques sur le bord des rivières. Un jour donc, qu'il était ainsi à courir les marais aux environs de Gand, en compagnie de deux de ses chevaliers, Louis van de Walle et Roland de Poucke, son fauconnier, apercevant un héron, lança le faucon; le prince fit de même, et tandis que les deux oiseaux de proie chassaient la bête en l'air, le prince suivait à cheval leurs évolutions, paraissant y prendre un vif intérêt. Quand il fut à quelque distance de Gand, il prit tout à coup le galop suivi de ses deux fidèles chevaliers, dans la direction de la Flandre wallonne, et on ne le revit plus[4].

Le dépit du roi d'Angleterre ne fut égalé que par celui des communes flamandes. Il s'éleva à son comble lorsqu'on apprit que le comte de Flandre se replaçant sous la protection du roi de France, son suzerain, et ratifiant la promesse paternelle et la sienne épousait Marguerite de Brabant.

Ainsi la force des événements rejetait le comte de Flandre dans l'alliance française, séparant de nouveau sa cause de celle de son peuple dont les intérêts ne pouvaient malheureusement se sauvegarder que par une neutralité désormais impossible. Depuis longtemps déjà, on l'a vu, les liens de vas-

(1) *Chron. de Fl. msc. de la Bibl. Imp.* n° 8380, — *Chron. de J. Froissart*, I, 310. — Meyer, etc.

(2) *Chron. de J. Froissart*, III, 258.

(3) Meyer, *ad ann.* MCCCXLVI.

(4) *Chron. de J. Froissart*. I, 259. — *Chr. de Fl.* etc.

salité qui unissaient les souverains flamands aux rois de France, étaient en Flandre incompatibles avec les besoins économiques du pays et le sentiment national. De là un antagonisme qui, en se ravivant à chacune des luttes suscitées par la rivalité des deux puissances, anglaise et française, produisait des troubles sans cesse renaissants. Le pouvoir du souverain n'était plus que nominal, toutes les forces vives du pays étaient entre les mains des grandes communes, et c'étaient leurs échevins qui en disposaient seuls.

Dès la fuite du comte, ils avaient lancé vers l'Artois de nouvelles milices. Elles furent mises en déroute sur les bords. de l'Aa par les hommes d'armes français de la garnison de Saint-Omer, commandés par Morel de Fiennes et Gui de Nesle. Se repliant sur leurs frontières, elles attendaient le moment où Edouard III réclamerait leur concours, et où elles pourraient recommencer la lutte avec plus d'ensemble et de force.

De son côté, le roi de France préparait de nouveaux armements afin de combattre l'invasion des Anglais, prendre une revanche de Crécy et dompter ensuite, le cas échéant, la rébellion des Flamands. Dans son impuissance d'agir encore par la force des armes, il avait invoqué les foudres de l'Eglise et, à son instigation, le pape Clément VI avait chargé ses légats de mettre toute la Flandre en interdit, et de frapper d'anathème les perturbateurs de la paix publique [1]. La sentence d'excommunication fut solennellement fulminée par l'évêque de Tusculum et son collègue dans l'église Notre-Dame de Tournai, le 17 mai 1347. Le comte avait encore, au sein des grandes villes, des partisans dévoués. Un complot fut tramé à Gand pour rétablir son autorité à la faveur de l'émotion causée par l'anathème ecclésiastique. Un membre de la maison de Flandre était le chef des conjurés. Découvert et saisi, les magistrats lui firent couper la tête [2].

Cependant le roi de France avait réuni à Arras, dans les premiers jours de mai, une armée qu'on disait forte de cent mille hommes de pied et de trente-cinq mille chevaux [3], ce qui paraît bien exagéré. Quoi qu'il en soit, il était en situation de lutter avantageusement contre les forces anglaises et de débloquer Calais toujours assiégée, mais à la condition que les Flamands garderaient une neutralité sans laquelle ses efforts pouvaient être encore paralysés. Il résolut, avant d'engager sérieusement la guerre, d'acheter cette neutralité au prix des offres les plus brillantes. Il promettait d'oublier toutes les discordes provoquées par la violation des traités ; de faire lever l'interdit ; de fournir pendant six années consécutives, aux Flamands, la mesure de blé à raison de quatre sols alors qu'elle en valait douze ; de leur faire livrer toutes les laines de France ; leur accordant le monopole de la vente des draps sur le marché français au taux qu'il leur plairait de fixer. — Le roi ajoutait qu'il restituerait à la Flandre les villes de Lille, Douai et Béthune avec leurs châtellenies. Il offrait enfin une alliance offensive et défensive. Des sommes considérables devaient être remises entre les mains des Flamands, comme garantie de l'exécution de toutes ces promesses [4].

De telles offres étaient certes de nature à compenser les avantages de l'alliance anglaise ; mais les Flamands n'en jugèrent point ainsi, et refusèrent de les accepter, ne croyant pas, sans doute, à leur sincère exécution [5].

Ce refus devint le signal des hostilités contre la Flandre. Elles commencèrent par la dévastation des villes situées au nord et au sud de la Lys, que les chevaucheurs de l'avant-garde française livrèrent aux flammes, tandis qu'une partie de l'armée, poursuivant sa marche, s'avançait sous la conduite de Jacques de Bourbon, du duc d'Athènes, de Charles d'Espagne, des sires de Saint-Venant, de Montmorency et de Beaujeu, vers Bailleul et Messines. A son approche, le tocsin avait retenti, et dans les villes comme dans les campagnes, les populations s'étaient soulevées pour défendre le sol de la patrie. Ce corps d'armée assailli dans des terrains marécageux, où la cavalerie ne

(1) Baron. *Ann.* xxv. (2) *Gilles li Muisis*, 268. (3) *Ibid.* (4) Robert d'Avesbury, 154. (5) Ibid.

pouvait facilement se mouvoir, harcelé par des multitudes de paysans à travers les fossés et les haies servant d'embuscades, fut décimé et forcé à la retraite.

Le roi de France s'était avancé jusqu'à Hesdin, afin de profiter de l'issue d'une expédition qui ne lui semblait pas douteuse, et disposé à attaquer le roi d'Angleterre aussitôt qu'il aurait appris l'anéantissement des milices flamandes. Il espérait faire lever alors ce siége de Calais que devait immortaliser un des plus héroïques dévoûments dont les annales du passé nous aient légué le souvenir. Mais lorsqu'il apprit la retraite de Jacques de Bourbon, tous ses projets furent déjoués; frappé de la plus déplorable inertie, il resta plus d'un mois dans son camp sans donner aux valeureux défenseurs de Calais l'appui qu'il leur devait au péril, sinon de sa puissance, du moins de son honneur. Cependant leur position devenait d'heure en heure de plus en plus désespérée; une flotte anglaise bloquait le port; les vivres manquaient et dans les derniers jours de juin, les assiégés en étaient réduits aux plus affreuses extrémités. Jean de Vienne, défenseur de la ville, écrivait au roi son maître : « Sachez, très-redouté seigneur, que vos gens en Calais ont mangé leurs chevaux, chiens et chats et qu'il ne leur reste rien pour vivre, sinon que chacun mange l'autre[1]. »

A ce cri de détresse, le roi de France se décida enfin à sortir de l'inaction. Il se rapprocha de Calais et arriva le 27 juillet à Sandegate; mais, là encore, il temporisa, faisant d'abord intervenir les légats du pape en vue d'un accommodement; puis proposant à Edouard d'Angleterre un duel de quatre chevaliers français contre quatre chevaliers anglais[2]. Enfin les deux armées étaient en vue l'une de l'autre, lorsque le bruit se répandit que les milices communales de Flandre, au nombre de soixante mille hommes, s'avançaient au secours du roi d'Angleterre, sous les ordres du marquis de Juliers. Le 31 juillet, au soir, dix-sept mille hommes, formant l'avant-garde de ces milices, avaient rejoint le camp anglais. Philippe de Valois avait donc laissé échapper l'occasion de combattre les Anglais avant l'arrivée des renforts que la Flandre leur envoyait. Moins que jamais disposé à tenter la fortune, et pris d'une terreur subite, il brûla ses tentes, abandonna ses bagages et s'enfuit honteusement dans la nuit du 1er au 2 août. Les courageux défenseurs de Calais qu'avait un moment réconfortés la vue des bannières fleurdelisées, restaient désormais à la merci d'un vainqueur irrité par une résistance qui depuis près d'une année tenait toute sa puissance en échec. On sait comment le monarque anglais usa du triomphe que la famine lui avait ménagé. Mais ce qu'il faut rappeler à l'éternel honneur de notre pays, c'est qu'Eustache de Saint-Pierre et ses héroïques compagnons étaient flamands.

Le roi d'Angleterre remplaça par des Anglais et des Flamands de race tudesque la population wallonne qu'il avait chassée de Calais; puis après quelques escarmouches au pays d'Artois, Philippe de Valois ayant licencié ses troupes, les hostilités cessèrent. Bientôt après, le 28 septembre 1347, une trêve fut conclue par l'intervention des légats pontificaux. Il y était stipulé entre autres articles : que le comte de Flandre et ses alliés ne devaient faire « guerre ou grevance » au pays de Flandre ou aux Flamands durant l'armistice. Les relations commerciales devaient reprendre leur cours avec la France sans « moleste ou empêchement dudit comte[3]. »

Le roi de France avait fait publier solennellement à Saint-Omer une défense de reprendre les hostilités; mais, soit que ce fût là une de ces ruses si communes à tous les partis dans ces temps d'anarchie, soit que ses ordres fussent en réalité méconnus, toujours est-il que le 23 août, les hommes d'armes français des garnisons de Saint-Omer et d'Aire, sous la conduite de Charles d'Espagne, se jetèrent tout à coup dans la vallée de Cassel, pillant, brûlant les bourgades et les villages livrés sans défense à l'invasion, emmenant d'immenses troupeaux de bétail enlevés dans les fermes et les riches pâturages de la contrée[4].

(1) Knyghton, l. IV. (2) Robert d'Avesbury, 165.

(3) *Chr. de Gilles li Muisis*, 272 275. (4) *Ibid.* 278.

Cette agression, aussi brutale qu'inattendue, produisit au sein des grandes villes flamandes une légitime émotion. Douze députés furent aussitôt dépêchés en Angleterre afin de réclamer du roi Edouard un secours immédiat, au nom de l'alliance commune. Mais le monarque n'avait plus besoin des Flamands. Il leur répondit que son trésor était épuisé, et que s'il avait autrefois payé les frais de leur concours lorsqu'ils l'avaient réclamé pour envahir la France, ils devaient maintenant pourvoir par leurs propres subsides à la défense de leurs frontières[1]. Peu de jours après, il leur annonça la prorogation de ses trêves avec le roi de France.

C'était là une cruelle déception pour les communes. Elles en conçurent une vive irritation. Les *Léliaerts*, partisans naturels du comte, relevèrent la tête, s'écriant : nous sommes trahis par le roi d'Angleterre ! Ce cri trouva de l'écho. Louis de Male accourut en Flandre pour seconder le mouvement et planta sa bannière sur les fortes tours de la ville d'Alost. La commune armée de Gand, ses échevins en tête, se dirigea bientôt sur cette ville.

Le comte n'hésita point à se porter presque seul et sans armes à sa rencontre : « Bonnes gens, leur dit-il, vous êtes mes sujets et moi je suis votre seigneur selon droit et justice et en toute raison, attendu que la terre de Flandre m'est dévolue par voie d'hérédité et que je ne l'ai point acquise par argent, par violence ou de toute autre manière. Je n'ai jamais forfait à mon serment comme souverain, et je suis prêt à jurer de nouveau la conservation de vos bonnes et antiques franchises, telles qu'elles existoient au temps de mon aïeul le comte Robert et de mes autres prédécesseurs. Je veux me conduire par le conseil des gens de mon pays, pardonner et oublier toutes les offenses passées et faire tout ce que doit un bon seigneur pour rétablir la paix et la concorde parmi son peuple. Je ne vous demande qu'une chose : c'est de reconnaître mes droits, et vous pouvez compter que je reconnaîtrai les vôtres. Enfin je vous supplie tous et chacun de réfléchir à mes paroles et de songer au bonheur de notre patrie, qui est aussi le vôtre et le mien[2]. » A ce discours il se fit un grand tumulte dans l'armée gantoise. Le comte l'apaisa d'un signe et dit qu'il fallait se tirer à part selon la coutume, délibérer avec ordre et lui faire ensuite connaître ce qui aurait été résolu. L'on s'assembla donc en conseil. Les bouchers, les poissonniers, les bateliers étaient d'avis qu'il fallait s'accorder et recevoir le comte à Gand en sa qualité de seigneur légitime ; mais les tisserands et les foulons s'y opposèrent fortement, s'écriant qu'on ne devait avoir affaire qu'au roi d'Angleterre, avec lequel on avait traité. La dispute s'échauffa ; le sang allait couler. Le comte intervint et s'adressant à tout le monde : « Bonnes gens, dit-il, ne voulez-vous point me recevoir chez vous? je ne veux pas que vous vous battiez pour moi ; car en vous faisant du mal, vous m'en feriez aussi[3]. » Il se retira ; et aussitôt qu'il fut éloigné, les deux partis en vinrent aux mains : plusieurs hommes furent tués ou blessés dans le combat.

Il n'y avait plus que les Gantois et les gens d'Ypres qui ne voulussent point se soumettre. Les habitants des autres villes, les Brugeois surtout, fatigués de l'anarchie, ne demandaient pas mieux que de recevoir leur seigneur ; et c'était à la sollicitation de ces derniers qu'il était rentré en Flandre. Pour ôter tout prétexte aux rebelles qui disaient ne vouloir traiter sans la participation du roi d'Angleterre, le comte députa son cousin Henri de Flandre auprès d'Edouard, afin de demander une conférence et d'entrer en arrangement. Edouard envoya le duc de Lancastre à Dunkerque ; des pourparlers s'engagèrent ; et, le 25 novembre, fut conclu un traité où il était dit entre autres choses : « que le comte de Flandre ne porterait pas les armes contre l'Angleterre pendant toute la durée de la guerre ; qu'il serait permis aux Flamands de maintemir leur alliance avec l'Angleterre ; que ceux de Gand, Bruges et Ypres seraient reçus en grâce ; que leurs offenses seraient pardonnées et leurs priviléges confirmés[4]. » Cet accord opéra pour

(1) *Chron. de Gilles li Muisis*, 278.

(2) *Chron. Ægidii li Muisis*, I, 282. (3) *Ibid.*

(4) Meyer, *ad ann.* MCCCXLVIII.

un temps la réconciliation du comte avec les villes flamandes et rétablit la tranquillité dans le pays. C'est en vain que les tisserands essayèrent encore de se soulever à Gand, lorsque Louis de Male s'y présenta. Les autres métiers se jetèrent sur eux et ils furent en grande partie exterminés avec leurs chefs Gérard Denis et Jean van de Velde [1].

Enfin le comte avait ouvert les yeux sur les fautes de son père. La neutralité qu'il voulait désormais garder était le signal d'un changement politique complet. Il adhérait au système dont van Artevelde avait été le promoteur, mais que ce tribun n'avait pas su maintenir dans de justes limites. A la mort de Philippe de Valois, en 1351, Louis de Male refusa de rendre hommage au roi Jean, son successeur, si les villes de Lille, Douai et Orchies devaient rester en la possession de la France. Cette démonstration plut aux Flamands; car elle leur prouvait que leur seigneur embrassait la cause nationale dans toute son étendue et qu'il préférait l'amour de ses sujets à l'affection stérile du monarque français. Mais la guerre allait être la conséquence infaillible d'un refus de serment. Louis le prêta afin d'éviter de plus grands maux; les bonnes villes ne s'y étaient point opposées. Néanmoins on lui sut gré de ses intentions, et son autorité se fortifiait de plus en plus. A Gand, le parti des tisserands tenta de se rebeller encore; il fut comprimé et les auteurs de l'insurrection reçurent un châtiment exemplaire.

Sur ces entrefaites la guerre continuait entre la France et l'Angleterre. Les Flamands, qui, après la journée de Crécy, avaient secondé les entreprises du roi Edouard en Artois et lui avaient même envoyé des renforts au siége de Calais, observaient la neutralité à laquelle le comte s'était soumis.

Pendant cet intervalle de paix, Louis de Male s'occupa du mariage de sa fille Marguerite, alors âgée de quatre ans. C'était le seul enfant que sa femme, Marguerite de Brabant, lui eût donné depuis leur union et le comte n'espérait plus en avoir d'autres. Il voulait lui ménager un puissant parti, et la chose lui était d'autant plus facile que la jeune princesse avait la perspective d'être un jour l'unique héritière du comté de Flandre. Il jeta les yeux sur Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne.

Philippe était né en 1317, au château de Rouvre près de Dijon, de Philippe de Bourgogne tué au siége d'Aiguillon, où il combattait dans l'armée française, et de Jeanne de Boulogne. En 1349, il avait succédé à Othon IV, son aïeul, et sa mère lui avait apporté les comtés de Boulogne et d'Auvergne. Il tenait en outre de Jeanne de France, sa grand'mère, les comtés de Bourgogne et d'Artois. Ses principautés étaient donc immenses, et il n'existait pas à cette époque une plus riche alliance.

Le roi de France favorisait cette union par raison politique d'abord, car elle était de nature à resserrer les liens féodaux qui unissaient la Flandre à la France; en outre il avait épousé en secondes noces Jeanne de Boulogne, mère du jeune duc, et la reine voyait de fort bon œil que son fils obtînt pour femme l'héritière de Flandre. Marguerite de France, veuve de Louis de Nevers, inclinait aussi beaucoup vers un pacte de famille. Bref, le contrat fut passé et l'on stipula que, si Philippe mourait avant sa femme, celle-ci retiendrait pour douaire quatorze mille livres tournois de rente annuelle dont quatre mille seraient levées sur le duché de Bourgogne, quatre mille sur le comté de Bourgogne, quatre mille sur le comté d'Artois et deux mille sur le Boulonnais [2]. Le 14 mai 1357, le mariage s'accomplit solennellement à Arras, où Marguerite avait été conduite par sa mère et sa grand'mère. Les magistrats présentèrent à la princesse, en l'abbaye de Saint-Vaast, un hanap d'argent, un trempoir doré et un magnifique drageoir orné de pierreries. Le duc de Bourgogne et sa femme, tous les deux enfants, furent portés à l'autel, tant était grande l'affluence de seigneurs, de bourgeois et de gens du commun peuple qui remplissaient l'église. Ce fut l'évêque de Tournai qui donna la bénédiction nuptiale [3].

Un événement d'une autre nature, mais

(1) Meyer, *ad ann.* MCCCXLVIII.

(2) Arch. de Fl. *Acte du 6 août 1354.* Orig. p. scellé.

(3) Mémoriaux de l'Hôtel-de-Ville d'Arras, *ann. 1357.*

qui devait avoir encore pour résultat en faveur du comte une augmentation de puissance, eut lieu peu de temps après. Jean III, duc de Brabant, était mort le 5 décembre 1355, laissant trois filles : Jeanne mariée à Wenceslas, duc de Luxembourg et frère de l'empereur Charles IV; Marguerite épouse de Louis de Male, comte de Flandre; Marie femme de Renaud III, duc de Gueldre. Par ordre de primogéniture et en vertu du testament de Jean III, le duché de Brabant était dévolu à Jeanne et à Wenceslas. Il ne pouvait y avoir de contestation sur ce point; mais un article du même testament assignait à la comtesse de Flandre une pension annuelle de 10,000 florins. Wenceslas éleva des difficultés pour le payement de ladite pension; et Louis de Male, voyant la mauvaise volonté de son beau-frère, éleva des réclamations au sujet des 86,500 réaux d'or, moyennant lesquels il avait jadis cédé la ville de Malines au duc Jean, et qui ne lui avaient pas encore été payés en entier.

La querelle s'envenima : Louis de Male prit les armes, et secondé par les milices communales de son comté, gagna sur les Brabançons, le 17 avril 1356, la bataille de Scheut, près de Bruxelles; la conquête de presque tout le Brabant fut la suite de cette victoire. Mais en peu de temps, grâce à l'héroïsme d'Evrard T'Serclaes, qui, avec une poignée d'hommes, alla au milieu de Bruxelles planter l'étendard brabançon et pousser le vieux cri de guerre : *Brabant au grand-duc!* Wenceslas vint à bout de réparer ses pertes. Malines seule restait au comte de Flandre. Louis se préparait à reprendre l'offensive; mais les horreurs sanglantes et inutiles auxquelles le pays était livré engagèrent le comte et le duc à entrer en arrangement. Le comte de Hainaut fut choisi pour arbitre; et il rendit une sentence par laquelle, entre autres avantages, les villes de Malines et d'Anvers étaient cédées au comte de Flandre, qui pouvait en outre, sa vie durant, porter le titre de duc de Brabant.

Cependant la lutte entre les deux puissances rivales, lutte dont nous avons retracé l'origine et les débuts, avait eu dans les derniers temps pour la France les plus malheureux résultats. La chevalerie française s'était vue une seconde fois anéantie aux champs de Poitiers, et la Tour de Londres gardait le roi Jean prisonnier. Les Anglais, maîtres d'une grande partie du royaume, avaient même envahi la Bourgogne. La reine Jeanne, mère du duc Philippe de Rouvre, parvint, moyennant d'énormes sacrifices, à délivrer le patrimoine de son fils de ces hôtes dangereux.

L'année suivante, ils moururent l'un et l'autre. Les domaines et la veuve du jeune duc furent alors en butte à la rivalité des prétendants. Par la mort de la reine, fille et héritière d'Othon IV, comte de Bourgogne et d'Artois, ces deux provinces revenaient à Marguerite, comtesse douairière de Flandre, veuve de Louis de Nevers; mais le duché appartenait à Charles de Navarre en vertu du droit de représentation, car il descendait de la fille de Robert II, treizième duc de Bourgogne. Le roi Jean y prétendit par droit de proximité, s'en empara malgré les réclamations de Charles, et le joignit à la couronne. Néanmoins il s'aperçut bientôt qu'un pays depuis si longtemps indépendant ne pouvait demeurer sous la domination immédiate de la France. C'est alors qu'il résolut de le donner à son quatrième fils Philippe surnommé le Hardi, à cause de la belle conduite qu'il avait tenue à la bataille de Poitiers, où, bien qu'âgé de seize ans à peine, il avait combattu jusqu'à la dernière extrémité à côté de son père.

L'union de Philippe-le-Hardi avec la veuve de son prédécesseur était vivement désirée par le roi de France, ainsi que par la comtesse Marguerite de Flandre. Louis de Male ne la voyait pas d'aussi bon œil; il craignait d'exciter encore l'animadversion des Flamands, dont l'antipathie pour l'alliance française n'avait rien perdu de sa vivacité. Le roi Edouard ne cessait d'entretenir des intelligences en Flandre : ses partisans y étaient nombreux, surtout dans les grandes villes. Il demanda la princesse en mariage pour son fils Edmond duc de Cambridge, et le comte se trouva dans une situation pleine de difficultés. Tout son zèle, tous ses soins depuis plusieurs années s'appliquaient à conserver la neutralité. Il y avait réussi et

se louait beaucoup des fruits heureux de ce système dont le sage bourgeois de Gand avait le premier conçu la pensée judicieuse. La Flandre alors était prospère : le peuple n'y avait jamais vécu dans une telle abondance, au point que les gens sensés allaient jusqu'à se plaindre d'un excès de bien-être et d'opulence qui ne devait selon eux manquer de produire un jour beaucoup de mal ; car le luxe, disaient-ils, engendre l'orgueil et l'insolence[1]. Bref, les instances étaient de part et d'autre si obstinées que les négociations commencées en 1361 ne se terminèrent que huit ans après.

Le comte avait, paraît-il, à force de sollicitations et de promesses, obtenu le désistement du roi d'Angleterre, et le roi de France calma les scrupules de Louis de Male et de ses sujets en leur rendant les villes de la Flandre wallonne[2], objet de tant de regrets et de récriminations si violentes. Les noces de Philippe-le-Hardi et de Marguerite furent, au mois de juillet 1369, célébrées en l'Eglise Saint-Bavon à Gand, au milieu d'une foule de grands seignéurs et d'un immense concours de peuple. Ainsi fut consacré l'avénement de la maison de Bourgogne au comté de Flandre. La domination flamande, démembrée tant de fois depuis Bauduin Bras-de-Fer, allait recouvrer une partie de son ancienne puissance. Une ère nouvelle s'ouvrait pour elle, mais de terribles secousses la devaient encore précéder.

Au milieu des agitations produites au sein des grandes villes par l'effervescence démagogique de certains métiers, notamment de celui des tisserands, Louis de Male avait su maintenir jusque-là son autorité, grâce à la neutralité politique qu'il s'efforçait non sans peine de garder, à la rigueur souvent cruelle avec laquelle il réprimait toute rébellion, grâce aussi à la rivalité qui existait entre les communes de Bruges de Gand et dont il savait habilement profiter. Son pouvoir, si fortement ébranlé dans les premières années de son règne, s'était peu à peu raffermi au point qu'il avait pu, lors de la guerre du Brabant, obtenir le concours unanime des communes et qu'il pouvait disposer encore, le cas échéant, de toutes les forces d'un pays qui le reconnaissait toujours pour son souverain. « Monseigneur, lui avaient dit les députés des communes, auxquels il venait de montrer des lettres hautaines du roi Charles V réclamant le duc de Bretagne, un de ses ennemis les plus redoutés, réfugié en Flandre, Monseigneur, nous ne savons aujourd'hui quel qu'il soit, s'il vous vouloit faire guerre que vous ne trouvassiez dedans votre comté deux cent mille hommes tout armés et bien à point pour eux défendre[3]. »

Les grandes alliances dont nous avons parlé avaient encore accru sa puissance et il paraissait plus que jamais en situation de reconquérir l'indépendance de ses ancêtres et de poursuivre, au sein de la paix et d'une prospérité publique jusque-là sans égale, un règne dont les annales de la Flandre eussent pu se glorifier.

Malheureusement, cédant à cette déplorable transformation des mœurs qui se manifeste à la fin du quatorzième siècle dans les cours souveraines, comme dans toutes les hautes classes de la société féodale ou bourgeoise, il s'était adonné à un genre d'existence aussi dissolu que ruineux. Le faste de sa maison faisait déjà pressentir ce que serait celui de ses successeurs, les ducs de Bourgogne, dont la magnificence devait surpasser tout ce qu'on peut imaginer. Sacrifiant au service de ses passions des sommes considérables, il n'est pas de fantaisies bizarres et coûteuses qu'il ne conçût. Il aimait à se voir entouré d'astrologues, de jongleurs, de baladins de toute sorte. Il faisait venir à grands frais des pays lointains des bêtes rares et curieuses, surtout des singes et des perroquets qu'il affectionnait particulièrement et dont il avait réuni dans ses divers châteaux une collection complète. Il entretenait des fous, des nains et une multitude de chiens et de faucons. Enfin ce prince et ses favoris ne s'occupaient qu'à imaginer des mascarades, des divertissements et des fêtes où s'engloutissaient les trésors réunis par l'industrieuse activité

(1) Butkens, *Trophées de Brabant.*
(2) Arch. de Fl. *Acte du 12 juillet 1369.*
(3) *Chron. de J. Froissart.*

du peuple flamand et absorbés par des impôts sans cesse renouvelés et accrus[1].

Vers la fin du mois de mai 1379, le comte s'était rendu à Gand pour y présider aux préparatifs d'un grand tournoi qu'il avait résolu de donner sur le marché aux grains, à tous les chevaliers de la Hollande, du Brabant, du Hainaut, de la Picardie et de l'Artois.

A bout de ressources pour satisfaire aux nouvelles dépenses occasionnées par cette fête, qu'il voulait entourer de toute la magnificence possible, le comte eut la fatale pensée de faire proclamer du haut de la maison échevinale, l'annonce d'une nouvelle taxe dont il voulait, cette fois, frapper la commune sans l'avoir consultée. Au milieu de l'assemblée des bourgeois, un citoyen, nommé Gossuin Mulaert, se leva criant : « Plus une obole ! Les folies du prince nous ont déjà trop coûté ; on ne peut nous forcer à de tels impôts ! » Des clameurs d'approbation répondirent à cette audacieuse mais légitime protestation et devinrent le signal d'une des plus grandes commotions populaires dont l'histoire nous ait laissé le souvenir.

Le comte, profondément irrité de la manière dont ses nouvelles exigences avaient été accueillies à Gand, était rentré à Bruges, méditant de profiter de la rivalité qui existait entre les deux villes pour aboutir doublement à ses fins, c'est-à-dire, obtenir de l'argent tout en tirant de ceux qui venaient de lui en refuser si brutalement une vengeance éclatante. Il réclama des Brugeois le même subside qu'il avait demandé vainement aux bourgeois de Gand, promettant d'accéder à tout ce qui pourrait leur être le plus profitable. Or il savait que les Brugeois ne désiraient rien tant que de détourner la Lys par un canal qui la rejoindrait à une autre rivière appelée la Reye, de manière à attirer exclusivement à Bruges l'étape des blés de l'Artois, dont Gand jouissait de temps immémorial, à la grande jalousie de sa rivale. Ils demandèrent, en effet, l'autorisation de creuser ce canal et le comte la leur donna pour prix de leur concours financier qu'ils accordèrent alors de tout cœur.

Lorsqu'on sut à Gand la trame qui s'ourdissait pour priver la ville d'une des branches principales de sa navigation et de son commerce, l'émotion fut extrême. Des groupes se formèrent sur les places et aux carrefours des rues les plus populeuses de cette grande cité. Des murmures d'indignation s'élevaient de toutes parts. Ils éclatent en violentes clameurs lorsqu'une femme accourant comme éperdue, sur la place du marché, les vêtements en désordre et couverts de poussière, raconte qu'arrivant d'un pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne, elle a vu cinq cents pionniers brugeois travaillant à détourner le cours de la Lys.

Le premier mouvement fut de s'armer et de courir sus aux Brugeois ; mais les multitudes abandonnées à elles-mêmes sentent instinctivement le besoin d'une direction et d'un chef. On résolut de s'adresser à un personnage nommé Jean Yoens et que Froissart qualifie de « subtil, hardi, cruel, entreprenant, et froid au besoin assez[2]. » Yoens passait, non sans raison, pour être à Gand l'homme qui devait porter au comte le plus de haine, et l'opinion le désignait comme le chef naturel des mécontents. Yoens avait été naguère fort avant dans la confiance et l'intimité de Louis de Male, au point qu'il avait prêté secrètement au comte l'appui de son bras et de sa dague pour le débarrasser d'un homme qui le gênait, nommé Jean d'York. Banni de Gand à cause de ce meurtre pour cinquante ans et un jour, Yoens, après trois années de séjour à Douai où il vivait grandement aux dépens du comte, était, grâce à lui, rentré dans sa ville natale et bientôt après nommé doyen des *Navieurs* ou francs bateliers, charge qui rapportait plus de mille livres par an.

Cependant Yoens, comblé des faveurs du prince, avait à Gand de mortels ennemis dans les Mahieu, bourgeois dont la famille comme celle du doyen des navieurs était originaire de Dam. La haine qui divisait ces deux lignées était héréditaire et provenait

(1) Arch. de Flandre à Lille. *Actes divers. Compte de la recette gén. des finances.* — Meyer, *ad ann.* 1379.

(2) *Chron.* II, 66.

des guerres privées qui jadis avaient existé entre Jean Piet d'une part, aïeul de Yoens, et Jean Baert de l'autre, grand-père des Mahieu, guerres et vengeances qui, des deux côtés, n'avaient pas causé moins de dix-huit meurtres. Gilbert Mahieu, aîné des sept frères de ce nom, jaloux de la faveur dont Yoens jouissait auprès du comte, résolut de la lui faire perdre. Il parvint à persuader à Louis de Male que le doyen mal habile dans sa charge ou mal avisé lui faisait perdre six ou sept mille florins d'impôt qu'il serait facile de tirer de la navigation de l'Escaut et de la Lys. Cette raison était de celles qui devaient le plus toucher le comte toujours aux expédients pour trouver de l'argent et que « la convoitise de la chevance aveugloit, » ajoute Froissart. Yoens ne tarda pas à être destitué et Gilbert Mahieu nommé à sa place.

Le ressentiment d'Yoens était aussi profond qu'il était froid et calme. Lorsque les bourgeois vinrent le trouver : « Seigneurs, leur dit-il, si vous voulez cette chose aventurer, il est bon de rétablir avant tout l'ancien usage des Blancs Chaperons et que ces Blancs Chaperons aient un chef auquel ils se pussent rallier[1]. » « Nous le voulons, répondit unanimement la multitude. Or avant aux Blancs Chaperons[2] ! »

Une faction nouvelle était créée ; Yoens avait une armée.

Bientôt deux troupes revêtues de chaperons blancs commandées par Simon Colpaert et Arnould de Clerck, se portent vers le point où les pionniers brugeois travaillaient au canal de dérivation entre Aeltre et Knesselaere. Grand nombre d'ouvriers prennent la fuite. Ceux qui tentent de résister sont massacrés.

Dans la bagarre un Gantois avait été enlevé et conduit à Eecloo en la prison du comte, mais dans les franchises de Gand. Peu de temps après, au sein même de la cité, un sergent du comte n'avait pas craint de mettre la main sur un bourgeois portant le chaperon blanc et criant : « Bourgeoisie ! » Le lendemain, la commune assemblée se rendit auprès de Roger d'Hauterive, bailli du comte, pour se plaindre de ces griefs. Le sire d'Hauterive les repoussa rudement, disant qu'il ferait arrêter quiconque oserait porter le chaperon blanc. Comme on insistait au sujet du prisonnier d'Eecloo. « Que nous avons de paroles pour un navieur, s'écria le bailli. Il serait dix fois plus riche homme qu'il ne l'est, qu'il ne sortiroit de prison si monseigneur de Flandre ne le commande ; j'ai bien pouvoir de l'arrêter, mais je n'ai nulle puissance de le délivrer[3]. » Une grande agitation succéda à cette entrevue. Les chefs des Chaperons blancs se réunirent ; le doyen des tisserands ordonna que tous les métiers cesseraient de battre tant que les deux prisonniers ne seraient point relâchés. En même temps, les bourgeois disaient aux échevins : « Seigneurs, on tient nos bourgeois prisonniers. Nous avons sommé le bailli de monseigneur de Flandre et il ne veut pas nous les rendre. Ainsi se dérompent petit à petit et affoiblissent nos franchises qui, du temps passé, ont été si hautes, si nobles et si prisées et avec ce si bien tenues et gardées, que nul ne les osoit prendre ni briser, non plus les nobles chevaliers que les autres ; et s'en tenoient les plus nobles chevaliers de Flandre à bien parés quand ils étoient bourgeois de Gand[4]. »

Jean Yoens, l'âme de la conspiration, en faisait agir tous les fils, mais sous main, se tenant prudemment dans l'ombre pour mieux arriver à ses fins et comme dit toujours Froissart : « entouiller tellement la ville de Gand envers son seigneur, qu'on ne la pût estouiller[5]. » Ainsi il ne se montrait jamais dans les groupes et se faisait toujours prier pour donner son avis. Quand il parlait c'était en apparence pour conseiller la prudence et le calme, mais il ressortait toujours de ses discours quelques insinuations de nature à envenimer la situation. « Je ne dis pas que nous affoiblissions et amoindrissions l'héritage de monseigneur de Flandre, disait-il hypocritement, et si faire le voulions, si ne pourrions-nous, car raison ni justice ne le pourroient souffrir ; ni aussi que nous cherchions, ni machinions aucun incident par quoi nous soyions mal de lui et en son indi-

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 69. (2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* (4) *Ibid.* (5) *Ibid.* 70.

gnation. Car on doit toujours être bien avec son seigneur. Or, monseigneur de Flandre est notre bon seigneur et un très-haut prince, craint et renommé. En ce moment, il est vrai, il est mal conseillé et informé contre nous et les franchises de la bonne ville de Gand. Ceux de Bruges sont mieux en sa grâce que nous, ainsi comme il appert par les fossoyeurs qui, lui étant à Bruges, sont venus sur notre héritage couper et détourner notre rivière, dont notre bonne ville de Gand seroit détruite et perdue. Il est vrai aussi que le bruit court qu'il veut élever une forteresse à Deynze pour nous mettre en danger et en foiblesse et que ceux de Bruges lui ont promis, et pour cela je le sais clairement, que s'ils avoient en leur pouvoir le cours de la Lys, ils lui donneroient par an dix à douze mille francs. En ce point, je dis et conseille que la bonne ville de Gand envoie par devers lui sages hommes, bien avisés et endoctrinés de parler, qui bien lui remontreront hardiment toutes choses, tant du bourgeois de Gand qui est en prison à Eecloo et que son bailli ne veut rendre, que autres choses avenues dont la bonne ville de Gand ne se contente pas et incidents qui tous les jours s'en peuvent avenir. Et ces choses ouies, lui disent qu'il ne pense pas ni ses conseils que nous ne soyons si morts que, si besoin étoit, nous ne puissions résister[1]. »

Ce discours perfide avait pour but en ravivant le sentiment de rivalité que les deux grandes villes de Gand et de Bruges nourissaient depuis si longtemps, à leur préjudice réciproque, de mettre les principaux d'entre les Gantois en contact direct avec le comte dans des conjonctures telles qu'il ne pouvait sortir de cette entrevue que des difficultés nouvelles et inextricables.

« Bien dit! bien dit! » s'était écrié le peuple sur le Marché du Vendredi où Yoens avait parlé. Le lendemain, les échevins de Gand partaient pour le château de Male où était le comte. Ils y avaient été précédés déjà par Gilbert Mahieu, le doyen des *navieurs*, qui, surveillant les menées d'Yoens, ne se faisait guère illusion sur les résultats qu'elles devaient avoir. Son frère, Etienne Mahieu, était encore plus clairvoyant que lui, car en revenant de l'assemblée, il avait dit au chef de la famille : « Cet homme nous détruira tous, c'est un malheur que vous m'ayez empêché de le tuer, car aujourd'hui avec ses chaperons blancs, il est, sans comparaison, plus puissant à Gand que le comte lui-même. » « Tais-toi, *sotereaulx!* lui avait répondu Gilbert; tous tes Blancs chaperons seront, avec l'aide de monseigneur, bientôt mis par terre. Tels portent aujourd'hui chaperon, qui demain n'en auront plus besoin[2]. »

Préparé par le doyen des navieurs, le comte dissimula sa colère, fit bon visage aux échevins Gantois et promit d'accéder à toutes leurs requêtes, c'est-à-dire à faire relâcher les bourgeois arrêtés et à défendre aux Brugeois de continuer leur canal de dérivation. Mais il « requeroit par douceur » que les Blancs chaperons fussent dissous.

Ce n'était point là l'affaire d'Yoens. « Bonnes gens de Gand qui êtes ici, s'écria-t-il, quand on lui rapporta la réponse du comte, vous venez de voir si les blancs chaperons n'ont pas mieux gardé vos franchises que tous autres de quelque couleur qu'ils soient. Bien est qui on craint. Retenez ceci et dites que c'est la parole d'Yoens : Si les blancs chaperons sont dissous par ordre du comte, je ne donne plus trois deniers de vos franchises[3]. » « Il dit vrai! » s'écria la foule. Yoens dès ce moment fut investi d'une véritable dictature. La grande faction des Chaperons blancs à laquelle tous les métiers s'étaient affiliés était organisée en centuries, demi-centuries et décuries sous le commandement supérieur de capitaines, ou *hooftmanns*. « Prévenez vos gens, dit Yoens à ces derniers, qu'ils soient nuit et jour armés et sur leurs gardes, prêts à répondre à mon appel. »

Le comte cependant avait compté sur l'effet des concessions qu'il avait faites aux Gantois dans un but de conciliation, et il espérait, grâce à elles, pouvoir relever sa bannière et rétablir son autorité au sein de leur

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 70.

(2) *Ibid.* 71.

(3) *Ibid.*

redoutable commune. Mais il ne se doutait pas de l'état de surexcitation des esprits et de l'influence qu'avait acquise Yoens, ou du moins il se faisait illusion à cet égard. Il ordonna à Roger d'Hauterive de réunir deux cents chevaux, d'entrer à Gand la bannière au lion de Flandre déployée, et d'aller prendre position sur le marché aux grains. Gilbert Mahieu, ses amis et tous les partisans que le comte espérait avoir encore à Gand devaient appuyer cette manifestation. De là, le bailli avait ordre de se porter sur la maison de Jean Yoens, de l'investir, de s'emparer du dictateur, de saisir en même temps six ou sept des chefs les plus influents des Chaperons blancs et de les conduire au château de Gand où on les aurait immédiatement décapités.

Jean Yoens se tenait sur ses gardes ne se trompant point sur la nature d'une expédition qu'il savait dirigée avant tout contre sa personne; le sire d'Hauterive entrait à peine en ville que quatre cents chaperons blancs des plus déterminés entouraient son logis. Se mettre à leur tête et se précipiter à la rencontre des cavaliers du comte fut pour lui l'affaire d'un moment. « Trahison! trahison! » s'écriaient Yoens et sa troupe, le fer en main et l'œil enflammé. A ces clameurs, une multitude immense sortant de tous les carrefours fond à leur suite sur la place du marché. Les Mahieu et leurs amis, incapables de résister, avaient fui de tous côtés. Le sire d'Hauterive seul restait impassible, la bannière de Flandre en main, à la tête de ses cavaliers. Enserré dans une masse compacte d'assaillants et dans l'impossibilité de se mouvoir, il tombe percé de mille coups; la bannière qu'il a laissé choir en expirant est lacérée et foulée aux pieds. La fureur populaire s'arrêta là pour le moment et les deux cents hommes d'escorte furent épargnés; mais cette fureur n'était pas satisfaite. Jean Yoens la dirigea sur les Mahieu et leurs partisans. Comme ils avaient fui, on pilla de fond en comble leurs maisons qui furent ensuite démolies[1].

Cette émeute eut lieu le 5 septembre 1379. Trois jours plus tard, Jean Yoens dont la vengeance n'était point assouvie alla, suivi de ses Chaperons blancs, brûler le magnifique château de Wondelghem, l'une des résidences que le comte affectionnait le plus, et dont la construction avait coûté plus de deux cent mille francs[2]; puis à son retour à Gand, il détruisit les ponts de l'hôtel appelé la Poterne appartenant également au comte, et qui jetés sur les fossés des remparts donnaient accès dans la campagne.

Cependant le calme s'était un peu rétabli à Gand, et avec le calme la réflexion était revenue dans les esprits. On se demandait s'il avait été bien utile, bien raisonnable et bien juste de mettre à mort un brave chevalier faisant son office, et de lacérer la bannière du comte, de brûler son château de prédilection, de piller enfin et de démolir les logis de ses partisans. On craignait, non sans raison, que ces tristes exploits n'eussent bientôt de terribles représailles et l'on commençait à songer que Jean Yoens avait donné le blanc chaperon « à plus de cinq cents compagnons qui trop plus cher aimoient la guerre que la paix, car ils n'avoient rien que perdre[3]. »

Sous l'empire de ces sages mais tardives pensées, les échevins et les principaux bourgeois de Gand n'hésitèrent pas à retourner à Male auprès de leur seigneur avec le ferme désir de tout faire pour apaiser sa colère, rentrer en grâce et rétablir la paix. Ils ne pouvaient espérer cette fois recevoir l'accueil que le comte leur avait précédemment réservé. En effet, dès qu'ils furent en sa présence. « Males gens, leur dit-il, vous me priez de paix l'épée en la main. Je vous avois accordé toutes vos requêtes ainsi que vous vouliez, et vos gens ont brûlé l'hôtel que j'aimois le mieux au monde. Ne leur sembloient-ils pas qu'ils m'eussent déjà fait assez de dépits, quand ils m'avoient occis mon bailli faisant son office et déchiré ma bannière et foulée aux pieds? Sachez que si ce n'étoit pour mon honneur et que je vous ai donné sauf-conduit, je vous ferois à tous trancher les têtes. Partez de ma présence, et dites bien à vos males gens et orgueilleux de Gand que jamais paix ils n'auront, ni à nul traité je n'entendroi tant que je ne tienne

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 72.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* 69.

ceux que je voudrois tenir; et que je leur ferois à tous couper la tête sans nul merci[1]. »

Les députés tremblants de crainte cherchèrent à présenter de nouvelles excuses. Le comte les congédia d'un geste et incontinent ils remontèrent à cheval pour retourner à Gand.

Tandis que « les bonnes gens de cette ville, comme le dit Froissart, les riches et notables hommes qui avoient là dedans leurs femmes, leurs enfants, leurs marchandises, leurs héritages dedans et dehors et qui avoient appris à vivre honorablement et sans danger[2] » déploraient la fatale tournure que prenaient les événements en gémissant d'être victimes d'excès qu'ils condamnaient du fond du cœur, Jean Yoens se réjouissait, car tout allait au gré de ses désirs. Un abîme se creusait entre le comte et ses sujets.

Cependant Louis de Male s'était rendu à Lille et y avait convoqué toute la chevalerie flamande afin d'aviser aux moyens de conjurer la révolution qui s'annonçait d'une façon si menaçante. Il fit renforcer toutes les garnisons de ses châteaux, notamment à Tenremonde, Rupelmonde, Alost, Gavre et Audenarde.

De son côté Jean Yoens ne restait pas inactif. Il réfléchissait qu'il ne suffisait pas des chaperons de Gand pour renverser le pouvoir du comte, et qu'il fallait à tout prix propager le mouvement insurrectionnel. Après avoir spéculé sur la rivalité des Brugeois pour soulever les Gantois, il songea qu'il serait d'une habile politique de soulever les premiers à leur tour contre le prince qui, dans un but de conciliation, leur avait retiré le privilége qu'il leur avait primitivement accordé, ce dont ils devaient être, eux aussi, fort mécontents au fond. Cette politique il se garda bien de la dévoiler, et présenta, au contraire, sous un autre jour, l'expédition ou plutôt la démarche qu'il projetait, car les subtilités sont difficilement comprises des multitudes. Feignant de passer en revue les alliances commerciales sur lesquelles les Gantois pouvaient compter, et après avoir parlé de Grammont et de Courtrai, il fit allusion aux Brugeois : « Quant à ceux de Bruges, dit-il, ils sont grands et orgueilleux et c'est par eux que cette félonie est émue; il est bon que nous allions devers eux si forts que bellement ou laidement ils soient de notre accord[3]. » Et chacun répondit : « Il est bon. »

Au sein des grandes et industrieuses cités surtout, les multitudes, dans les temps d'anarchie, font toujours la loi jusqu'à ce qu'elles subissent elles-mêmes, et à leur insu, celle de quelque tribun audacieux et habile qui s'en empare pour les faire mouvoir au profit de ses passions personnelles. Elles obéissent d'ailleurs à de communs instincts, et le contact suffit souvent à les entraîner dans une commune impulsion pour le bien comme pour le mal. Nous ne savons si Jean Yoens avait fait tous ces calculs, mais sa conduite tendrait à le prouver quand il se porta vers Bruges avec dix à douze mille Gantois, comme s'il voulait faire la conquête de cette ville; mais en réalité pour y pénétrer pacifiquement et avec des paroles de conciliation qui lui firent ouvrir les portes, sinon par les échevins qui résistèrent tant qu'ils purent, mais par la majeure partie de la communauté. Ce que le chef des démagogues Gantois voulait, c'était de soulever et d'entraîner la populace. Son but se trouvait atteint, « autrement la chose eût mal été pour les riches hommes de la ville, » ajoute le sage et judicieux Froissart.

Débordés par le flot populaire, le bourgmestre et les échevins ne virent rien de plus prudent que de se mettre à sa tête, et l'on vit alors les gens de Bruges et de Gand se dirigeant en ordre vers la place du Marché. Jean Yoens se tenait aux côtés du bourgmestre un bâton blanc à la main[4].

Les Gantois restèrent deux jours à Bruges, où on leur fit très-bon accueil, et il y eut alors entre les deux peuples une réconciliation qui ne devait pas durer longtemps, mais qui, pour le moment, suffisait aux vues du chef des Chaperons blancs. En effet, la solidarité dans laquelle il venait si habilement d'attirer les gens de Bruges, fortifiait son pouvoir tout en lui donnant un prestige nouveau.

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 75. (2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* 76. (4) *Ibid.* 77.

L'exemple de Bruges était d'ailleurs précieux pour l'appel qu'il se proposait de faire à une rébellion générale des communes flamandes. On convint que les deux communes vivraient désormais en bonne intelligence pour s'entr'aider au besoin comme bons voisins et amis. Toutefois, Yoens, peu rassuré sur la solidité de cette alliance, avait eu soin de prendre des otages qui furent envoyés à Gand. Quant à lui et à sa troupe, ils se dirigèrent vers Dam, au nord-est de Bruges. On lui ouvrit sans difficultés les portes de cette petite ville maritime. Nous avons dit que sa famille en était originaire. Il y avait encore des parents et des amis; il y fut grandement festoyé. Une nuit qu'il avait soupé en compagnie de quelques damoiselles de la ville, il devint tout enflé. On le mit sur une litière pour le rapporter à Gand, mais il expira en route à Ardembourg et son cadavre seul rentra dans la ville, où les Chaperons blancs le reçurent en grande solennité et lui firent de superbes funérailles en l'église de Saint-Nicolas [1].

L'opinion commune fut qu'Yoens mourut empoisonné, victime d'une vengeance privée soit de la famille des Mahieu, soit des parents de l'homme qu'il avait naguère assassiné pour complaire au comte, soit enfin à l'instigation secrète de ce dernier. Telle fut la triste fin de ce tribun d'un jour qui n'eut d'autre mérite que de savoir perfidement exploiter les passions populaires, pour l'unique satisfaction de sa haine personnelle; d'autre titre au souvenir de la postérité que d'avoir allumé un incendie qui ne devait plus s'éteindre que dans le sang de ses compatriotes.

La commune de Gand ne pouvait espérer merci de la part du comte après les violents excès auxquels les Chaperons blancs s'étaient livrés et les menaces terribles qui en avaient été la conséquence. Elle n'avait plus d'autre parti à prendre que de suivre à outrance la voie dans laquelle Yoens l'avait poussée. Aussitôt la mort de ce dernier, au lieu de lui donner un successeur on lui en donna quatre, soit pour satisfaire aux exigences des divers métiers, soit qu'on ne voulût plus se fier à un dictateur unique. Ces capitaines choisis parmi les plus « outrageux, hardis et entreprenants [2] » étaient Jean Pruneel, Jean Bolle, Rasse d'Herzeele, Pierre Van den Bossche. Lorsque leur autorité eut été reconnue par le peuple, on résolut de poursuivre l'œuvre commencée du soulèvement des diverses villes flamandes. Van den Bossche en fut spécialement chargé. Le 11 septembre il sortit de Gand à la tête de douze mille hommes pour se rendre à Deynze, à Courtrai et à Thourout, où il entra sans difficultés. Il se dirigea ensuite sur Ypres qu'il était d'autant plus important d'entraîner dans la confédération que cette ville très-industrieuse et très-peuplée dès cette époque, était, après Gand et Bruges, la plus considérable du comté. A l'approche des milices insurrectionnelles de Gand, le menu peuple d'Ypres se souleva et cinq mille hommes armés allèrent se ranger sur la place du Marché. Les hommes notables et les riches bourgeois de la ville s'étaient enfermés chez eux [3]. Les chevaliers qui tenaient garnison pour le comte allèrent se poster avec leurs hommes d'armes à la porte de Thourout où les Gantois étaient arrêtés par toutes les fermetures closes. Il leur aurait fallu donner l'assaut pour pénétrer, mais la foule armée était venue du Marché vers les troupes du comte : « Ouvrez, ouvrez à nos bons amis et voisins de Gand; nous voulons qu'ils entrent en notre ville [4]. » Les chevaliers, fidèles à leur devoir, répondent que, chargés par le comte de garder la ville, ils la garderont jusqu'à la mort et que les Gantois n'entreront que par trahison. « A la mort! à la mort! s'écria la foule. Vous n'êtes pas les maîtres de notre ville. » Cernés de toutes parts, les chevaliers et les hommes d'armes résistent héroïquement. Ils finissent par succomber sous le nombre de leurs assaillants. Cinq chevaliers furent massacrés, entr'autres les deux sires de la Hovarderie et les portes furent ouvertes aux Gantois qui séjournèrent deux jours à Ypres où ils procédèrent comme à Bruges, faisant jurer alliance au menu peuple et prenant des otages parmi les notables qui étaient, pour la plupart restés étrangers à l'émeute, mais

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 77.

(2) *Ibid.* 78. (3) *Ibid.* (4) *Ibid.*

qui n'en devenaient pas moins solidaires et responsables des excès de la multitude.

Le comte de Flandre était toujours à Lille. Lorsqu'il apprit l'insurrection d'Ypres et le meurtre de ses chevaliers, il contint sa colère et dit froidement : « Si nous avons perdu Ypres cette fois, nous la recouvrerons une autre fois à leur male méchéance, car je ferai encore trancher tant de têtes là et ailleurs que les autres s'en ébahiront[1]. »

Il ordonna aussitôt de fortifier Audenarde qui commandait le cours de l'Escaut et y fit enfermer huit cents lances et les plus valeureux chevaliers de Flandre et de Hainaut, parmi lesquels on distinguait les sires de Ghistelles, d'Enghien, de la Hamaide, d'Anthoing, de Gommegnies, d'Halluin, de Montigny, de Lichtervelde, d'Haverkerke, d'Iseghem, d'Hondschoote et une foule d'autres. La garnison fut amplement pourvue de vivres et de munitions. En même temps le comte se rendit à Tenremonde où il avait également convoqué une nombreuse chevalerie que devait lui amener son cousin le duc Albert de Bavière.

A la nouvelle de ces armements par lesquels Louis de Male se disposait à défendre son pouvoir si gravement menacé, les Gantois firent appel à leurs nouveaux confédérés et une armée d'environ soixante mille hommes[2] fut bientôt sous les murs d'Audenarde. Pendant qu'elle se préparait à en faire le siége, une troupe détachée, sous la conduite de Rasse d'Herzeele, tenta une attaque par terre et par eau contre Tenremonde. C'était la nuit, et le comte, éveillé en sursaut, n'eut que le temps de saisir ses armes, et faisant porter sa bannière devant lui, de se jeter, à la tête de ses chevaliers, au devant des assaillants qui cherchaient à escalader les murailles avec la plus courageuse impétuosité; mais cet élan désordonné ne pouvait tenir contre la valeur intrépide du comte et de ses chevaliers. Rasse d'Herzeele fut contraint à battre en retraite après une lutte acharnée de plusieurs heures et ramena devant Audenarde sa troupe qui avait essuyé des pertes sensibles.

(1) *Chron. de J. Froissart.* II, 79.
(2) Meyer, *ann. Fl.* l II.

Le siége d'Audenarde dura longtemps et fut signalé par de nombreux et sanglants combats. Les milices communales n'espéraient plus prendre la ville que par la famine, car elles avaient intercepté toutes les communications par terre et par eau de manière à empêcher le ravitaillement des assiégés. Le comte de Flandre n'était pas sans inquiétude sur le sort de la brave garnison qu'il y avait mise. D'un autre côté, les gens des milices voyaient l'hiver approcher et bien qu'ils fussent amplement pourvus de toutes choses trouvaient qu'il y avait longtemps qu'ils avaient laissé leurs enfants et leurs femmes au logis, et il leur tardait de regagner leurs foyers.

La vieille comtesse de Flandre, Marguerite d'Artois, mère du comte, voyait avec douleur cette guerre civile et priait sans cesse le duc Philippe de Bourgogne d'intervenir dans les affaires d'un pays qui en définitive formait son héritage et qu'il était menacé de perdre. Le duc sentait, de son côté, combien la situation était à tous égards périlleuse et fausse. Il était venu à Tournai pour être plus à portée de la surveiller, et avait même envoyé déjà à Audenarde le maréchal de Bourgogne, au moyen d'un sauf-conduit, afin de s'assurer du véritable état de la place et de ses défenseurs. » Sire, dites de par nous à monseigneur de Bourgogne, qu'il ne fasse pour nous nul mauvais traité, avaient répondu les chevaliers du comte, car Dieu merci, nous sommes en bon point et nous n'avons garde de nos ennemis. » Cette réponse plut au duc, mais il n'en poursuivit pas moins le projet d'un accommodement.

Au mois de novembre 1379, des conférences eurent lieu au Pont de Ronne, petite rivière située à quatre lieues de Tournai, sur la route d'Audenarde. Le duc s'y était rendu et dicta les clauses d'une paix qui paraissait devoir concilier tous les intérêts.

On garantissait l'oubli éternel de toutes les injures et amnistie générale pour tous délits envers le prince et les nobles. Les Gantois conservaient les franchises, coutumes et priviléges dont ils jouissaient lors de l'avénement du comte Louis de Male et qui leur avaient été conservés, confirmés

et étendus par le comte Robert de Nevers. Ceux par la faute desquels les franchises et priviléges avaient été ébranlés et violés, devaient être bannis à perpétuité. Le prévôt de Saint-Donat de Bruges cesserait d'être chancelier héréditaire de Flandre et de siéger en cette qualité au conseil du comte. Enfin une dernière clause prouvait le soin qu'on apportait à ménager la susceptibilité et les intérêts des trois grandes villes, afin d'écarter pour l'avenir de nouvelles causes de division. Tous les ans, une commission composée de neuf Gantois, huit Brugeois et sept Yprois devait informer sur les infractions faites aux priviléges de leurs villes respectives[1].

Le comte de Flandre promettait en outre, de venir séjourner à Gand, comme anciennement, à la condition que les Gantois lui rebâtiraient dans l'année son château de Wondelghem qu'ils avaient brûlé. C'étaient là les conditions générales et essentielles; elles furent agréées de part et d'autre. Le comte les confirma à Malines le 1er décembre; le 3 le siége d'Audenarde fut levé et les milices communales licenciées. Une ère nouvelle d'apaisement et de conciliation semblait donc s'ouvrir. Beaucoup s'en réjouissaient, mais beaucoup aussi, et des plus sensés, disaient que c'était là une « paix à deux visages » qui ne pouvait longuement durer[2].

Le comte, en effet, conservait dans son cœur d'amers ressentiments et il ne savait pas les dissimuler. De retour à Bruges, il reprocha durement à plusieurs notables bourgeois de l'avoir abandonné pour faire cause commune avec les Gantois. Le reproche était injuste, car il n'y avait eu que les petits métiers, c'est-à-dire la population ouvrière proprement dite, qui eut participé au soulèvement provoqué par Yoens. Les notables le lui firent humblement observer et il agréa leurs excuses. Mais la pensée de revenir à Gand lui était odieuse. En vain l'un de ses conseillers intimes, le prévôt d'Harlebeke, et d'autres seigneurs le suppliaient-ils d'oublier le passé, dans l'intérêt de la conciliation si nécessaire au rétablissement de son autorité. Il ne pouvait s'y résoudre. Cependant les magistrats et les principaux bourgeois de Gand désiraient vivement le retour du prince parmi eux ; car ils sentaient que sa présence était leur seule sauvegarde contre de nouvelles scènes d'anarchie. Les Chaperons blancs, au contraire, redoutaient la venue du seigneur qu'ils avaient si gravement offensé, et dont ils ne pouvaient guère espérer dans l'avenir ni grâce ni merci. Aussi n'auraient-ils pas demandé mieux qu'il ne reparût jamais, fermement résolus d'ailleurs à provoquer une rupture éternelle et complète.

Cependant vingt-quatre des plus notables entre les Gantois se rendirent à Bruges en ambassade auprès du comte, pour le supplier de revenir à Gand, ainsi qu'il l'avait promis. « Ne retournez jamais en la ville de Gand, leur dit-on au départ, si vous ne nous ramenez monseigneur le comte, car vous trouveriez les portes closes[3]. » Entre Deynze et Bruges les députés Gantois apprirent que le comte était parti de cette dernière ville se dirigeant vers Gand. Ils en furent réjouis. Des officiers du comte passèrent en effet chevauchant en avant pour les besoins de leur charge, et annonçant leur seigneur qu'on aperçut bientôt au milieu de son escorte. Les députés s'arrêtèrent ouvrant leurs rangs pour se placer des deux côtés de la route. Au passage du cortége, ils s'inclinèrent respectueusement jusqu'à terre ; mais le comte passa sans les regarder, se bornant à porter la main à son chaperon et tout le long de la route ne leur adressa pas plus la parole que s'il ne les voyait point[4]. A Deynze le cortége s'arrêta, car le prince y devait dîner. Les Gantois s'arrêtèrent aussi, et quoiqu'il leur en coûtât, après le dîner, ils demandèrent audience. Louis de Male les reçut assis. Les députés s'agenouillèrent et là « ils lui représentèrent moult humblement l'affection et le service de la ville de Gand et comment par grand amour qui tant le désiroient à r'avoir delez eux, les avoient là envoyés : Et au partir, Monseigneur, ils

(1) *Chronique rimée des troubles de Flandre*, éd. E. Le Glay. — *Chron. de Wielandt.*

(2) *Chron. de J. Froissart*, II, 82.

(3) *Chron. de J. Froissart*, II, 86.

(4) *Ibid.*

nous dirent que nous n'avions que faire de retourner à Gand si nous ne vous amenions en notre compagnie[1]. » Le comte resta un moment pensif et silencieux ; puis il répondit : « Je crois bien qu'il est ainsi que vous me le dites, et que plusieurs de ceux de Gand me désirent à ravoir ; mais je me merveille de ce qu'ils ne se souviennent plus du temps passé, combien je leur ai été propice, courtois et débonnaire en toutes leurs requêtes, que j'ai consenti à bouter hors de mon pays mes gentilshommes quand ils se plaignoient d'eux, pour garder leur loi et leur justice ; que j'ai ouvert maintes fois mes prisons pour rendre leurs bourgeois quand ils me le demandoient ; que je les ai aimés et honorés plus que nuls de mon pays et qu'ils m'ont fait tout le contraire. Ils ont tué mon bailli faisant son office, détruit les maisons de mes gens, banni et chassé mes officiers, brûlé l'hôtel que j'aimais le plus au monde, forcé mes villes et mis à leur entente, occis mes chevaliers en la ville d'Ypres et fait tant de maléfices contre moi et ma seigneurie que je dois en garder mémoire. Je voudrais qu'il ne m'en souvînt jamais, mais cela sera bon gré mal gré. » « Ah ! mon seigneur, reprirent les Gantois, ne regardez jamais à cela ; vous nous avez tout pardonné ! » « C'est vrai, dit le comte, je ne veux point pour nulles paroles que je dis, que au temps à venir vous en valiez moins, mais je vous le remonte pour les grandes cruautés et félonies que j'ai trouvées en ceux de Gand[2]. »

Le comte était calmé ; il se leva, fit lever les députés et dit au seigneur de Reneffe qui était près de lui : « Faites apporter le vin. » Les Gantois burent et ayant pris congé se retirèrent. On passa la nuit à Deynze, et le lendemain la chevauchée du prince à laquelle s'étaient joints les députés s'achemina vers Gand.

Lorsque l'on connut dans cette ville l'approche du seigneur, grande quantité de bourgeois à pied ou à cheval se portèrent à sa rencontre. On se prosternait sur son passage en toute révérence, mais lui passait outre, se bornant à incliner un peu la tête de temps à autre. Il se rendit à son hôtel de la Poterne où il dîna et reçut les présents de la ville. Les magistrats et échevins lui vinrent rendre hommage. A tous il répondait que « en bonne paix ne devoit y avoir que paix, mais qu'il vouloit que les Blancs Chaperons fussent dissous et la mort de son bailli amendée, car il en était requis de son lignage. « Monseigneur, répondirent les échevins, c'est bien notre entente, mais nous vous prions par grande humilité que vous veuillez demain venir en la place et montrer débonnairement votre entente au peuple. Quand ils vous verront, ils seront si réjouis qu'ils feront tout ce que vous voudrez[3] ! » Louis de Male y consentit.

Le soir, toute la ville savait que le lendemain matin à huit heures, le comte serait au Marché du Vendredi, et que « là, il prêcheroit » « les bonnes gens en furent tout réjouis, mais les fols et les outrageux n'en tinrent ni ne firent nul compte, et disoient qu'ils étoient tout prêchés et que bien savoient quelles choses ils avoient à faire[4]. » Jean Pruneel, Rasse d'Herzeele, Pierre van den Bossche et Jean Boolle, capitaines des Chaperons blancs, ne se faisaient de leur côté aucune illusion sur le sort qui leur était réservé, si la concorde se rétablissait entre le comte et la commune de Gand. Ils mandèrent aussitôt les meneurs de la faction et leur recommandèrent de prévenir dans toutes les sections que chacun s'armât et se rendît le lendemain matin dès sept heures au Marché du Vendredi le chaperon blanc en tête, mais qu'on se gardât surtout de faire aucune émeute à moins d'être attaqué.

En effet, le lendemain, dès sept heures, les Chaperons blancs affluaient sur la place, sans former toutefois une masse compacte, mais par groupes de dix ou de douze. Les capitaines circulaient parmi eux avec les centurions et décurions, recommandant le calme et le bon ordre. A huit heures, le comte à cheval accompagné de ses chevaliers et écuyers et des échevins de la ville arriva, et jetant les yeux sur la foule, n'aperçut que des Chaperons blancs. Il en fut attristé. Descendant de cheval avec toute

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 86. (2) *Ibid.* (3) *Ibid.* (4) *Ibid.*

sa suite, il monta en la salle haute de la halle et s'appuyant au balcon sur lequel on avait étendu un drap vermeil, il éleva la voix et un grand silence se fit sur la place. Il parla pendant plus d'une heure, et son discours fut empreint de beaucoup de modération et d'habileté. Il commença par rappeler l'amour et l'affection qu'il avait portés aux Gantois avant les troubles; comment il les avait gouvernés, gardés et défendus en toute occasion; comment il les avait tenus en paix et profit et en toutes prospérités tant sur terre que sur mer dont il leur avait ouvert les passages qui leur étaient clos lors de son joyeux avénement. Il remontra doucement comment un sire devait être aimé, craint, servi, honoré et obéi de ses hommes petits et grands. Puis, il termina en leur déclarant avec effusion et douceur qu'il voulait demeurer leur bon seigneur, pardonner tout ce qui s'était passé, n'en plus vouloir entendre parler, les tenir enfin en droit et en seigneurie comme il avait toujours fait; mais qu'il priait par représaille qu'on ne fît plus rien contre son autorité et que les chaperons blancs fussent dissous[1].

Durant tout ce discours, il se faisait un tel silence qu'on eût dit qu'il n'y avait que lui sur la place; mais quand le mot de Chaperon blanc fut prononcé, de sourds murmures commencèrent à s'élever. Le comte les entendit, se leva et invita chacun à se retirer tout bellement et en paix vers sa maison. En traversant la place pour regagner son hôtel, il vit les Chaperons blancs sourire insolemment sur son passage sans daigner le saluer. Il rentra le cœur navré à la Poterne. « Ah! dit-il, je vois bien que je ne viendrai jamais à bout de ces Chaperons blancs. Ce sont mauvaises gens et fort mal conseillées. Le cœur me dit que la chose n'est pas encore où elle sera et qu'il en sortira de grands maux. Pour tout perdre je ne les pourrois voir ni souffrir en leur orgueil et en leur méchanceté[2]. »

Louis de Male séjourna quatre ou cinq jours à Gand; puis sans prendre congé de personne, et le cœur plein d'amertume quitta cette ville où il ne devait plus revenir, et alla prendre ses quartiers d'hiver en son palais de Rihour à Lille.

Les Chaperons blancs en étaient venus à leurs fins et triomphaient; car, ainsi que l'avait pressenti le comte lui-même, tout espoir de paix s'était évanoui. Maîtres de la situation, leur domination plus que jamais tyrannique, allait, plus que jamais aussi, peser sur la haute bourgeoisie qui avait si bénévolement laissé Jean Yoens soulever les passions démagogiques, en attirant, sur le pays tout entier, le fléau de la guerre civile au profit unique de ces mêmes passions. Néanmoins comme au milieu de ce déplorable conflit il y allait de franchises et de libertés qu'il fallait à tout prix défendre et sauver, il s'établit dès ce moment-là entre toutes les classes de la communauté Gantoise une solidarité forcée, qui devait donner à la lutte un remarquable ensemble.

Cette singulière alliance pour une cause désormais commune entre deux castes si instinctivement rivales et divisées, cette fusion commandée par les plus fatales circonstances et d'une nécessité vitale, on peut le dire, a été caractérisée mieux qu'on ne saurait le faire, par l'inimitable et judicieux historien de ces temps agités. « Au voir dire et considérer, dit-il, on se peut de ces paroles que je dis et ai dites ci-devant, émerveiller comment ceux de Gand se dissimuloient depuis le commencement. Les riches, les sages et les notables hommes de la ville ne se pouvoient excuser que au commencement de ces haines s'ils l'eussent bien voulu, ils n'y eussent mis remède, car quand Jean Yoens commença à mettre les Blancs Chaperons en avant, ils l'en eussent bien empêché s'ils en avoient eu la bonne volonté. Mais ils les souffrirent parce qu'il leur déplaisoit de se mettre en évidence et se vouloient bouter hors de la presse, dont chèrement depuis le payèrent. Tant laissèrent ces folles gens convenir et agir qu'ils furent *seignorés* par eux et qu'ils n'osoient plus parler de ce qu'ils eussent voulu dire et faire. Ils en donnoient la raison que pour Jean Yoens ni pour Gilbert Mahieu, pour leurs lignages ni pour leurs guerres et envies, ils ne se fussent jamais ensoignés ni

(1) *Chr de J. Froissart*, II, 87. (2) *Ibid.* 88.

boutés si avant en la guerre, fors que pour garder leurs franchises, tant de bourgeoisies que d'autres choses. Et quoique en guerre, en haine et en mautalent, ils fussent l'un contre l'autre, si vouloient-ils être tout un au besoin pour garder et défendre les franchises et bourgeoisies de Gand, ainsi comme depuis ils le montrèrent; car ils furent leur guerre durant qui dura sept ans si bien d'accord que oncques n'eurent entre eux estrif dedans la ville, et ce fut ce qui les soutint et garda plus que autre chose dedans et dehors. Ils étoient si en unité que point de différend il n'y avoit; mais mettoient avant or et argent, joyaux et chevance et qui plus en avoit plus il en abandonnoit[1]. »

On voit combien était profondément enraciné dans toutes les couches de la société flamande l'amour de l'indépendance et de la liberté. Pourquoi faut-il que cette noble passion se soit manifestée par tant d'actes sanguinaires et tant d'excès qui nous paraissent aujourd'hui justement odieux? S'ils ne se peuvent excuser, ils s'expliquent du moins par la barbarie des temps où vivaient nos aïeux, barbarie dont leurs mœurs conservaient toujours la sauvage empreinte.

Peu de temps après le retour du comte de Flandre à Lille, un déplorable incident se produisit. Le sire Olivier d'Hauterive le plus proche parent du bailli de Gand massacré par les Chaperons blancs et auquel suivant la coutume du temps appartenait le soin de poursuivre la satisfaction du meurtre, l'avait réclamée vainement du comte réduit à l'impuissance, et de la commune de Gand qui n'avait répondu à sa demande et à son défi que par un dédaigneux silence. Il résolut de concert avec plusieurs chevaliers de son lignage de se faire justice, et de venger cruellement la mort de son cousin. A cet effet il se saisit sur l'Escaut de quarante barques chargées de blé, et s'emparant en même temps des bateliers qui les conduisaient et qui sans doute appartenaient à la faction des Chaperons blancs, il leur fit couper les mains, crever les yeux et en cet état les renvoya à Gand. A la nouvelle de cet acte d'atroce cruauté, la première pensée fut d'en attribuer l'inspiration au comte et il n'était personne qui ne l'en blâmât hautement[2]. L'émotion à Gand fut extrême. Jean Pruneel, sans même prévenir les échevins, réunit secrètement dans la nuit du 22 février cinq cents hommes des plus déterminés parmi les Chaperons blancs et alla se jeter avec eux dans Audenarde, dégarnie de troupes depuis la levée du siége. Mettant aussitôt en réquisition tous les ouvriers charpentiers, maçons et autres qu'il put trouver, il fit démolir les deux portes, les tours et les murs fortifiés qui regardaient Gand. Lorsque le comte apprit à Lille ce nouvel attentat contre ses droits souverains et cette audacieuse violation du traité de paix. « Ah! les maudites gens, dit-il, le diable les tient. Je n'aurai jamais paix tant que je ne les tiendrai sous ma main[3]. »

Il envoya aussitôt des gens de son conseil à Gand. Les échevins s'excusèrent en rejetant le fait sur Jean Pruneel; ils alléguèrent aussi le sanglant outrage fait par le sire d'Hauterive à la commune. Les commissaires leur demandèrent alors si c'était une contre-vengeance qu'on avait voulu exercer et remontrèrent qu'elle était sans excuse, car ils auraient dû avant tout porter leur plainte soit au comte leur seigneur, soit au duc de Bourgogne, médiateur du traité de paix; qu'on leur aurait fait alors justice et qu'ils auraient ainsi « embelli leur querelle[4]. » « Mais puisque vous priez toujours l'épée à la main, dirent-ils en finissant, monseigneur vous mande, qu'au nom de Dieu qui voit et connoît tout, qu'il tirera de vous si terrible vengeance que tout le monde en parlera[5]. »

La scission devenait donc de plus en plus profonde. La riche bourgeoisie de Gand effrayée des nouveaux malheurs que faisait présager la violence démagogique et toujours croissante des Chaperons blancs, avait essayé de se dégager de la dangereuse domination de ces derniers. Il s'était formé dans toute la Flandre parmi les anciens *Léliaerts* un parti qui avait adopté le chaperon rouge en opposition aux Chaperons blancs, qu'on appe-

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 88.

(2) *Ibid.* 89. (3) *Ibid.* (4) *Ibid.* (5) *Ibid.*

lait aussi les *Clauwaerts* et qui avait pris trois griffes de lion pour signe de ralliement. Plusieurs personnages influents qui jusque-là avaient gardé une neutralité trop prudente peut-être, désireux de conjurer enfin l'orage qui s'amoncelait, résolurent d'interposer leur médiation entre le comte et la commune de Gand. C'étaient Jean de la Faucille, Gilbert de Gruutere et Jean van der Zickele. Grâce à leur sage et courageuse intervention, la lutte fut un moment suspendue. Les Chaperons blancs évacuèrent le 12 mars Audenarde dont le comte fit aussitôt relever les fortifications; et d'un autre côté, afin de frapper d'une égale punition tous les violateurs de la paix publique, il fut décidé que d'une part, Jean Pruneel chef des Chaperons blancs, et de l'autre messire Olivier d'Hauterive et les chevaliers de sa famille ou de ses amis qui avaient participé à l'attentat contre les bateliers gantois, seraient à toujours bannis de Flandre; ce qui fut fait. Jean Pruneel se réfugia à Ath en Hainaut; mais bientôt après saisi par les hommes d'armes du duc de Bavière régent du comté, il fut envoyé à Lille au comte de Flandre qui, après lui avoir fait trancher la tête, le fit comme traître exposer sur une roue. C'était-là non-seulement un attentat insigne contre le droit des gens alors si peu respecté d'ailleurs, mais encore une grande faute politique; car, en mettant cette fois tous les torts de son côté, le comte rendait la réconciliation plus que jamais impossible. « Certes, si le comte peut, il nous détruira tous, disaient les Gantois. Il nous aime bien, il n'en veut qu'à nos vies[1]. » « Si l'on m'en croit, ajouta van den Bossche, il ne restera pas une maison de gentilhomme au pays de Gand. » Quelques jours après, il partait avec Jean Boolle, Rasse d'Herzeele et Jean de Lannoy à la tête de quinze cents Gantois et allait démolir, piller et brûler tous les logis des nobles. Quand ils rentrèrent à Gand, ils ne trouvèrent plus personne alors qui leur dit : « Vous avez mal fait[2]. »

De terribles représailles suivirent cette expédition, car le comte avait donné licence à tous ses chevaliers de se venger par tous les moyens possibles. Il fit plus; il rappela tous les bannis de Flandre et livra le pays à leurs déprédations. A la tête de tous ces guerroyeurs, était le Hase de Flandre. Il y avait en campagne, non-seulement des chevaliers flamands, mais aussi des gentilshommes du Brabant, du Hainaut et des contrées voisines venus pour participer à cette lutte d'extermination contre les Gantois. De Courtrai, d'Audenarde, de Grammont, d'Alost, de Tenremonde, ils couraient le pays, faisant main basse sur tout ce qui appartenait aux Gantois, de manière à ruiner leur commerce et leur industrie, allant piller et rançonner aux portes mêmes de Gand, brûlant enfin jusqu'aux moulins à vent qui entouraient cette ville[3]. Les Gantois répondaient à ces violences par des violences non moins acharnées et sanglantes. « Ainsi, dit Froissart, se enfelonna et multiplia cette guerre entre le comte de Flandre et ceux de Gand, qui coûta depuis deux fois cent mille vies : ni à grand'peine y put-on trouver fin ni paix, car les capitaines de Gand se sentoient si méfaits envers leur seigneur le comte et le duc de Bourgogne que ils n'espéroient mie que, pour scellé ni traité que on leur jurât ni fît, ils pussent jamais venir à paix qu'ils n'y missent les vies. Celle doute leur faisoit tenir leur opinion et guerroyer hardiment et outrageusement[4]. »

Cependant les villes de Bruges et d'Ypres n'étaient point aussi unanimes que Gand dans leur rébellion; et tandis que dans cette dernière, il ne se manifestait plus de dissensions intestines, il existait dans les deux premières une grande discorde, à Bruges surtout, où il y avait guerre ouverte entre les gros et les menus métiers. Une quantité de foulons et de tisserands furent égorgés dans ces émeutes quotidiennes. Les gros métiers, ayant eu le dessus, envoyèrent à Lille prier le comte de revenir à Bruges. Louis de Male encouragé par les bonnes dispositions des Brugeois partit accompagné de Guillaume de Namur, et suivi d'une troupe nombreuse de chevaliers et écuyers flamands. Il fut reçu dans la ville avec de grandes démons-

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 89. (2) *Ibid.* 90. (3) *Ibid.* 91. (4) *Ibid.*

trations de joie. Dès son arrivée cinq cents des plus mutins furent jetés dans la prison appelée la Pierre du Comte d'où on les tirait peu à peu pour leur couper la tête. Dès que l'ordre et le calme eurent été rétablis par ces rigueurs, la haute bourgeoisie et les magistrats vinrent réclamer du comte, en récompense de leur dévouement, l'extension des priviléges de la ville. Ce n'est pas sans peine qu'ils l'obtinrent, mais à force de sollicitations tellement pressantes qu'ils allèrent un jour jusqu'à déclarer au comte qu'ils ne boiraient, mangeraient ni ne sortiraient de son hôtel avant qu'ils n'eussent des lettres scellées confirmant toutes leurs exigences. Louis de Male eut la faiblesse de céder et le tort plus grave encore de le faire avec la secrète intention de ne pas tenir ce qu'il promettait[1].

Les habitants du Franc de Bruges, comprenant, on le sait, tout le plat pays autour de cette ville, et qui jalousant depuis longtemps le monopole industriel des grandes villes étaient restés fidèles à la cause de leur seigneur, se mirent à sa disposition dès qu'ils le surent à Bruges. C'était-là un précieux renfort pour Louis de Male assuré déjà des Brugeois et entouré d'ailleurs d'une chevalerie nombreuse et vaillante. Le comte irrité de la facilité avec laquelle les gens d'Ypres avaient ouvert leurs portes aux Gantois et du meurtre des deux frères de la Hovarderie, tués dans cette circonstance, résolut de commencer par les châtier cruellement de cette félonie et avec toutes ses forces se porta vers Ypres par Thourout et Poperinghe. A l'annonce de cette expédition, les Yprois se hâtèrent de réclamer des secours à Gand. Jean Boole et Arnoul de Clerck partirent aussitôt et se jetèrent dans Ypres avec quatre mille hommes. En même temps une armée plus considérable se formait à Gand pour se porter au devant du comte. Ses mouvements devaient se combiner avec ceux des forces concentrées à Ypres. Rasse de Herzeele, Pierre van den Bossche, Pierre de Wintere, Jean de Lannoy et autres chefs des Chaperons blancs commandaient ce corps composé d'environ neuf mille hommes parfaitement équipés et armés. Ils se dirigèrent sur Courtrai; puis de là, sur Roulers, d'où ils envoyèrent prévenir les Yprois de se porter vers eux avec tous leurs renforts, de manière à pouvoir, au moyen de cette jonction, attaquer l'armée du comte en forces à peu près égales. Huit mille hommes sortirent aussitôt d'Ypres sous la conduite de Jean Boole et Arnoul de Clerck.

Le comte avait appris par ses espions le mouvement projeté des Yprois sur Roulers. Il résolut d'empêcher la jonction et, à cet effet, il fit placer deux fortes embuscades sur deux points par où les milices communales devaient infailliblement passer. Elles étaient commandées par le Hase son bâtard, et le sire Watier d'Enghien jeune et valeureux gentilhomme qui devait jouer dans cette guerre un rôle aussi important que malheureux pour lui. A une lieue d'Ypres, existait un embranchement dont l'une des voies conduisait vers Roulers et l'autre sur Thourout. Jean Boole et Arnoul de Clerck ne s'entendirent pas sur la direction à prendre. Le dernier voulait qu'on se portât directement sur Roulers, tandis que Jean Boole prétendait qu'on rencontrerait plus tôt les Gantois sur le Mont-d'Or par la voie de Thourout. Ce dernier avis prévalut et devint fatal, car, après deux heures de marche environ, au moment où l'on comptait se rapprocher des Gantois, la troupe arriva sur les embuscades, fut enveloppée et assaillie par la chevalerie et les hommes d'armes du comte avec une telle impétuosité qu'elle fut mise en pleine déroute. Elle perdit plus de deux mille hommes. Jean Boole et Arnoul de Clerck se sauvèrent; et quand les fuyards survivants rentrèrent à Ypres aux cris de « nous sommes trahis! » tout le peuple qui s'attendait à un triomphe certain fut saisi d'une de ces aveugles colères que rien ne peut calmer. Le conseil donné par Jean Boole avait été, on l'a vu, la cause involontaire de l'échec. Il n'en fallut pas davantage pour qu'on ne doutât point d'une trahison, et cependant Jean Boole en était tellement innocent, qu'il était rentré lui-même sans défiance à Ypres. La multitude en fureur alla le saisir au logis qu'il occupait et on l'entraîna dans la rue. Là il fut découpé

(1) Archives de Flandre à Lille. 8e *cart. de Fl.*

en mille pièces, de façon que chacun pût en emporter un morceau[1].

Le comte arriva bientôt devant Ypres, pour en faire le siége avec toutes les forces dont il disposait. En présence d'une attaque imminente et des conséquences désastreuses qu'elle ne pouvait manquer d'avoir pour eux, les bourgeois d'Ypres résolurent de se mettre en la merci de leur seigneur. A cet effet, trois cents des plus notables et des plus riches de la ville allèrent à sa rencontre, portant avec eux les clefs de la cité. Ils les lui présentèrent à genoux, demandant grâce et se mettant eux personnellement et tous leurs concitoyens en sa pleine et entière volonté[2]. Le comte leur ordonna de se relever et fit grâce à la ville, sauf aux tisserands et aux foulons qui s'étaient alliés aux Chaperons blancs de Gand, et avaient été cause de tous les désordres. Il fit saisir et décapiter sept cents de ceux qui avaient introduit Jean Yoens et les Gantois, et massacré les sires de la Hovarderie. Trois cents notables furent en outre envoyés prisonniers à Bruges pour servir d'otages.

Louis de Male se rendit ensuite à Courtrai où les habitants, comme ceux d'Ypres, vinrent demander leur pardon qui leur fut accordé. Là aussi, il prit trois cents otages qui furent dirigés sur Lille et Douai.

L'autorité du comte semblait donc se raffermir; les villes principales soulevées par les Gantois rentraient sous son obéissance; mais il restait toujours à Gand un ardent foyer d'insurrection, dont il aurait fallu se rendre maître sous peine de voir l'incendie renaître sans cesse et se propager de toutes parts. C'était là une tâche difficile; et d'ailleurs, la force matérielle n'aurait pas suffi pour pacifier un pays où les causes de division étaient si invétérées et toujours si vivaces; cette œuvre de conciliation, le caractère d'un prince tour à tour faible et cruel, eût été impuissant à l'accomplir. Ce n'était plus, entre lui et ses sujets, qu'une lutte de passions, sans calcul et sans politique, et où dominait seul le sentiment d'une vengeance qui, de part et d'autre, n'était jamais assouvie.

Après avoir réduit Bruges, Ypres et Courtrai, le comte de Flandre fit un nouvel appel à la noblesse des contrées voisines de la Flandre, afin de pouvoir diriger sur Gand une armée proportionnée à l'importance des difficultés qu'il y avait à surmonter, pour pouvoir investir cette grande cité et en faire le siége avec quelques chances de succès.

Gand était alors une des villes les plus considérables du monde par son étendue, sa richesse et le nombre de ses habitants. « Vous savez, si en Flandre vous avez été, dit Froissart, que la ville de Gand c'est la souveraine ville de Flandre, de puissance, de conseil, de seigneurie, de habitations, de situations et de toutes choses appartenant à une bonne ville et noble, que on pourroit deviser, dire ni recorder; et que trois grosses rivières portant navires pour aller partout le monde la servent. La plus grosse est la rivière d'Escaut; et puis la rivière de la Lys, et puis la moindre, la Lière, encore porte-t-elle bateau, et leur fait grand profit, car elle leur vient de l'Ecluse et de Dam, dont moult de biens venant par mer leur arrivent. Par la rivière de l'Escaut qui leur descend d'amont, leur viennent tous grains et vins, le grain de Hainaut et le vin de France. Par la rivière de la Lys, qui leur vient d'un autre côté, leur viennent grand'foison de tous grains du bon pays d'Artois et des marches environ. Ainsi par juste raison et solution est Gand assise et située en la croix du ciel.... Et vous dit que tout bien considéré c'est une des plus fortes villes du monde, et y faudroit bien plus de deux cent mille hommes, tous défendables et aidables, qui bien la voudroit assiéger et clore tous les pas et les rivières; et encore faudroit-il que les armées fussent séparées à cause des rivières et au besoin ne pourroient se conforter l'une l'autre; car il y a trop de peuple dedans la ville de Gand et toutes gens de fait. Ils se trouvoient en ce temps, quand ils regardoient à leurs besognes quatre-vingt mille hommes, tous défendables et aidables, portant armes, dessous soixante ans et dessus quinze ans[3]. »

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 135. (2) *Ibid.*

(3) *Ibid* 353-136.

Louis de Male arriva devant Gand le 2 septembre. Malgré les renforts que lui avait amenés Robert de Namur et ceux qui lui étaient arrivés de l'Artois et du Hainaut, il lui était impossible d'investir la ville; d'empêcher que plusieurs portes ne restassent ouvertes et que les ravitaillements n'arrivassent par la Lys et l'Escaut. Des secours nombreux venaient ainsi du Brabant et même du pays de Liége, où la cause des Gantois avait excité au sein des populations ouvrières de vives sympathies. « Bonnes gens de Gand, leur avaient écrit les Liégeois, nous savons que pour le présent vous avez grandement à faire, et que vous êtes durement travaillés par votre seigneur le comte et les gentilshommes, et nous en sommes fort courroucés. Sachez que si nous étions seulement à quelques lieues de vous, nous vous ferions tel confort qu'on doit faire à ses frères, amis et voisins; mais vous êtes trop loin et le pays de Brabant est entre vous et nous, ce qui nous empêche. Si vous étes maintenant assiégés ne vous découragez pas, car Dieu sait que vous avez droit en cette guerre[1]. »

Le comte qui avait d'abord établi son camp dans les prairies de Tronchiennes, le porta au nord de la ville afin de pouvoir mieux intercepter les approvisionnements arrivant du pays de Waes et des communes du Brabant. Il voulait aussi s'opposer aux sorties et aux excursions des Gantois qui, sous la conduite de van den Bossche, Herzeele, Jean de Lannoy et Jacques van der Beerst, l'un des principaux agitateurs d'Ypres réfugié à Gand pour s'associer à la lutte, n'avaient pas tardé à parcourir les châtellenies dépourvues de défenseurs, pillant, brûlant les châteaux, s'attaquant même aux villes fortes comme Tenremonde, Alost, Ninove et Grammont où ils commirent les plus violents excès. Plus d'un mois se passa ainsi en expéditions et escarmouches qui, au lieu d'avancer la lutte, ne faisaient que l'envenimer au prix du sang que cette guerre sociale faisait si fatalement couler.

Deux assauts avaient été vainement tentés sous Gand aux retranchements de Langer-Brugge. Le 1er novembre on combattit jusqu'au soir sans résultats, et cinq jours après, une nouvelle lutte s'engagea à laquelle van den Bossche et Rasse d'Herzeele prirent part à la tête des métiers des paroisses de Saint-Michel et de Saint-Jacques. Les Léliaerts brugeois eurent le dessous dans cette rencontre. Les Gantois leur tuèrent Josse d'Halluin leur capitaine et leur prirent toutes leurs bannières.

Cependant l'hiver approchait. Si le comte se trouvait avec toute son armée réduit à l'impuissance pour emporter Gand, cette ville n'en était pas moins dans une situation fort critique et l'on commençait à y murmurer. Plus d'industrie, plus de commerce, plus de repos, sans qu'on pût prévoir la fin de toutes les calamités présentes, derrière lesquelles on pouvait pressentir des malheurs plus grands encore. « Nos besognes se portent mal, disaient les plus sages d'entre les bourgeois. Petit à petit, on nous occit nos capitaines et nos gens. Les haines de Jean Yoens et de Gilbert Mahieu nous coûtent bien cher, car nous voilà boutés contre notre seigneur en telle haine qu'à tout jamais nous ne pourrons trouver voie de merci ni de paix[2]. » C'était là le fond de tous les propos qui se tenaient secrètement, car on redoutait toujours les Chaperons blancs, autrefois « pauvres compagnons et sans nulle chevance, » et à qui maintenant l'or et l'argent ne manquaient pas. Quand ils en avaient besoin, ils s'adressaient à leurs capitaines, qui aussitôt mandaient quelques honnêtes et riches bourgeois auxquels on disait : « Il faut à la bonne ville de Gand finance pour payer nos soudoyers qui aident à garder nos juridictions et défendre nos franchises et ne peuvent mourir de faim. » En effet, les Chaperons blancs depuis qu'ils avaient pris cette coiffure ne pouvaient plus songer à travailler, occupés qu'ils étaient à guerroyer sans cesse, et il fallait bien les faire vivre; et ceux qui regrettaient que leur argent ne reçût pas un meilleur emploi étaient désignés au poignard de la faction comme traîtres à la patrie. « Et au voir dire, ajoute Froissart avec tant de raison,

(1) *Chron. de J. Froissart.* II, 136.

(2) *Ibid.* 143.

si les riches et les nobles de la ville de Gand étoient battus de telles verges, on ne les en devoit pas plaindre et ils ne s'en pouvoient plaindre eux-mêmes, car ils étoient cause de tous les excès qu'ils n'avoient pas eu le courage d'empêcher dès le début, alors qu'il en étoit temps encore[1]. »

Le comte s'était retiré à Bruges laissant ses troupes devant Gand. Il intervint alors, par la médiation de quelques sages conseillers, une de ces conventions périodiques pour ainsi dire, qui témoignaient uniquement de la lassitude extrême des deux partis en lutte et qui n'étaient en réalité que des armistices ; car au fond la situation n'avait pas changé et la disposition des esprits restait malheureusement toujours la même. Le comte, cependant, avait le 11 novembre, en rappelant ses troupes, promis de nouveau aux Gantois de leur pardonner, de leur accorder la vie sauve, de maintenir leurs lois, franchises et priviléges, de laisser enfin aux magistrats le soin de poursuivre les principaux fauteurs de la rébellion. Louis de Male eut alors l'espoir et sans doute le désir sincère de rétablir l'ordre et la paix en Flandre, ainsi que le témoigne une lettre qu'il écrivit à la comtesse de Bar[2].

Cet espoir et ce désir n'étaient point naturellement partagés par les chefs de l'insurrection gantoise. Van den Bossche, pas plus que naguère Jean Yoens, ne se faisait illusion sur le sort que lui présageait un accommodement sérieux et le rétablissement de la paix publique. Il savait qu'il y allait de sa tête, et ses amis ne laissaient pas que de trembler beaucoup aussi pour la leur. Aux élections qui suivirent immédiatement la paix du 11 décembre, l'un des frères de Jean Yoens, le mortel ennemi du comte, fut élu second échevin de la Keure, ce qui caractérise suffisamment les secrètes intentions des meneurs qui étaient, on l'a vu, de perpétuer la lutte en excitant sans cesse les passions d'un prince qui n'était déjà que trop vindicatif.

Louis de Male, en effet, sans plus de ménagements dans sa politique qu'il n'en avait usé jusque-là, fit saisir à Bruges tous les biens des Gantois, et, une fois le printemps revenu, se mit en mesure de reprendre les hostilités. Il rassembla de nouveau ses troupes auxquelles se joignirent les milices communales d'Ypres, de Courtrai, de Poperinghe, de Dam, de l'Ecluse, du Franc, et même celle de Bruges. Les villes de Lille, Douai et Audenarde lui envoyèrent aussi leur contingent et il confia toutes ces forces au commandement supérieur du sire d'Enghien, dont la bravoure éprouvée lui inspirait, à juste titre, pleine confiance. Quant à lui, il se retira momentanément à son château de Male, pour aller bientôt rejoindre son armée. Il disposait alors d'environ vingt mille hommes.

La première expédition fut dirigée contre Gavres, où se tenait Jean de Lannoy. Ce dernier se hâta de réclamer secours à Gand. Rasse d'Herzeele partit aussitôt avec six mille hommes. Il rencontra aux environs de Deynze Jean de Lannoy qui saccageait et pillait le pays au delà de la Lys. Ayant fait leur jonction, ils tombèrent sur un corps de troupes parties d'Audenarde et de Deynze pour rejoindre l'armée du comte et le mirent en pleine déroute après lui avoir tué six cents hommes. Le comte apprenant cet échec ordonna au sire d'Enghien de se porter avec quatre mille hommes vers Gavres, où l'on croyait que Jean de Lannoy s'était retiré; mais ce dernier avait regagné Gand avec ses prisonniers et son butin. Il en ressortit cependant le lendemain avec Rasse d'Herzeele et dix mille soudoyers Gantois dans le but d'attaquer Deynze. Quand ils furent aux champs et qu'ils apprirent que le sire d'Enghien et ses quatre mille hommes étaient près de Nevel, ils espérèrent en avoir bon marché. D'un autre côté, Pierre van den Bossche et Arnoul de Clerck étaient partis le même jour de Gand avec six mille hommes pour aller brûler les faubourgs de Courtrai, ainsi que les moulins à vent existant alors autour de cette ville. Après cette expédition, leur intention était de rejoindre leurs gens qui s'étaient portés sur Deynze. Mais dans l'intervalle, le comte avec toutes ses forces avait déjà pris position sous Nevel, où Jean de Lannoy et Rasse

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 144.
(2) Arch. de Fl. à Lille. 4e *cart. de Flandre.*

d'Herzeele ne comptaient pas les rencontrer. Il avait été convenu avant le départ de Gand qu'on n'attaquerait pas le comte à moins que les deux troupes ne fussent réunies et c'était le parti le plus sage, d'autant qu'on pouvait attendre cette jonction en se retranchant dans le bourg de Nevel. Mais le sire d'Herzeele eut la folle présomption de vouloir, sans plus attendre, en venir aux mains afin que tout l'honneur du succès qu'il espérait, ne fût point partagé par les autres capitaines gantois.

De son côté, le comte était heureux de voir que sortant de Nevel, Rasse acceptait le combat. Il prit ses dispositions en conséquence et partagea ses troupes en cinq petits corps, plaçant les milices de Bruges en première ligne; celles du Franc en la seconde; les gens d'Ypres et de Courtrai au troisième rang; ceux de Poperinghe, Berghes, Cassel et Bourbourg au quatrième; gardant par devers lui les hommes de Lille, Douai et Audenarde. Toujours en défiance contre ses sujets, même contre ceux qui venaient lui prêter le secours de leurs bras, il adressa cette outrageante et mauvaise parole aux miliciens. « Soyez sûrs que si vous fuyez, vous serez morts mieux que devant; car sans merci je vous ferai à tous trancher les têtes[1]. »

Rasse d'Herzeele avait disposé son monde en trois divisions composées d'hommes déterminés et sur lesquels il savait pouvoir compter jusqu'à la mort. Le choc s'engagea furieux, aux cris de: Flandre au lion! d'une part; et de: Gand, Gand! de l'autre. Herzeele et les Gantois se jetèrent d'abord sur les Brugeois que commandait le sire de Ghistelles et se battirent avec un tel acharnement qu'on crut un moment qu'ils allaient avoir le dessus. Mais la mêlée devint bientôt générale; les milices communales de l'armée du comte soutenues par l'élite des chevaliers de Flandre et des contrées voisines tinrent bon, et les Gantois enveloppés par la jonction des cinq corps de troupes du comte, furent écrasés et presque anéantis. Ceux qui échappèrent à cette tuerie, Rasse d'Herzeele et Jean de Lannoy en tête se réfugièrent dans l'église du bourg de Nevel où on les poursuivit aussitôt. De Lannoy et nombre de fuyards espérant se sauver, montèrent dans la grosse tour du clocher, tandis que le sire d'Herzeele plus intrépide restait devant la porte recueillant ses gens éperdus et se défendant héroïquement. Au milieu de cette lutte désespérée, il eut le corps transpercé d'une longue pique, puis une fois à terre, il fut haché en morceaux. Le comte arriva bientôt devant l'église qu'il fit cerner et entourer de matières inflammables de manière à l'embraser avec tous ceux qu'elle renfermait.

Le feu eut bientôt gagné tout l'édifice jusqu'à la toiture. Les malheureux Gantois n'avaient d'autre alternative que d'être brûlés vifs ou massacrés en sautant par les ouvertures, puis rejetés aussitôt dans le brasier de l'incendie. Jean de Lannoy du haut du clocher où les flammes allaient bientôt l'atteindre se mit à crier: « Rançon! rançon! » et il offrait une bourse remplie de florins. « Sautez, sautez, vous qui en avez fait sauter tant d'autres » lui répondit-on. Il s'élança dans le vide au milieu des piques et des glaives tendus pour le recevoir. Il respirait encore quand son corps palpitant fut comme ceux de ses compagnons rejeté dans le foyer qui devait les consumer tous.

Van den Bossche, à la nouvelle du désastre de Nevel, avait réussi à regagner Gand avec les six ou sept mille hommes dont il n'avait pu opérer la jonction avec la troupe si témérairement exposée par Herzeele. Il en restait à peine trois cents hommes qui avaient rapporté l'épouvante dans la ville. Les murmures s'accrurent. De tous les chefs Gantois, il n'existait plus que de Clerck, puis van den Bossche dont l'expédition avait échoué au grand péril de sa popularité déjà fort compromise. Il s'excusa néanmoins en prouvant qu'il avait recommandé à Rasse d'Herzeele de ne pas engager l'action avant son arrivée, et que si la jonction n'avait pu s'opérer, cela tenait à une cause de force majeure que tout le monde qui était avec lui avait pu reconnaître. « Sachez, dit-il à ses concitoyens, que je suis aussi courroucé de la mort de Rasse et aussi dolent que nul peut-être, car la ville de Gand a perdu en

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 139.

lui un très-vaillant et sage capitaine. Il nous en faudroit chercher un autre, ou nous mettre du tout en la volonté du comte qui nous fera tous mourir de male mort. » On ne répondit rien, et ce silence le fit profondément réfléchir.

Le comte était rentré à Bruges après avoir congédié les milices et ses hommes d'armes, pensant peut-être que les Gantois, privés de la plupart de leurs chefs et déconcertés de leur dernier revers, resteraient pour quelque temps du moins en repos. Mais la paix ne faisait point l'affaire de van den Bossche et ce n'était qu'en entretenant l'agitation qu'il pouvait espérer reconquérir son influence et, au moyen de quelque succès éclatant, s'emparer peut-être de la dictature. Il suggéra une expédition contre Courtrai, et réunit à cet effet quinze mille hommes qui débutèrent par saccager de nouveau les faubourgs de cette ville ainsi que les campagnes environnantes, pillant et brûlant partout. Le comte alors réunit en toute hâte ses hommes d'armes pour courir sus aux Gantois. Ceux-ci se replièrent aussitôt sur Deynze et Nevel. Louis de Male ne jugea pas à propos de les suivre dans leur mouvement de retraite. Il renforça la garnison de Courtrai, et envoya le sire d'Enghien et un de ses fils à Audenarde avec une nombreuse chevalerie pour garder la ville.

Arnoul de Clerck vint escarmoucher jusqu'aux portes, mais sans d'autres résultats que quelques hommes tués de part et d'autre. Trois jours après, le même Arnoul alla s'enfermer avec douze cents Chaperons blancs dans le fort de Gavres, pour tenir tête à la garnison d'Audenarde. Une partie de cette garnison s'étant imprudemment aventurée loin des murs sous la conduite des sires d'Escornay, de Steenhuyse, Jean Vilain et autres, les Chaperons blancs l'assaillirent et la mirent en déroute. Le sire de Steenhuyse fut poursuivi jusqu'à l'abbaye d'Eenham. Cerné dans ce cloître et saisi par les Gantois, il fut précipité du haut d'une fenêtre sur le fer des piques tendues pour le supplicier.

De leur côté, les chevaliers et hommes d'armes du comte usaient de représailles envers les Gantois, chaque fois qu'ils en trouvaient l'occasion. La déroute des chevaliers sous Audenarde, la mort affreuse du sire de Steenhuyse ne pouvaient rester sans vengeance. Un des gentilshommes réfugiés à l'abbaye d'Eenham, avait réussi à gagner Audenarde et à prévenir Watier d'Enghien qui y commandait. Dès l'aurore du lendemain, six cents chevaliers et de nombreux hommes d'armes entouraient l'abbaye et y massacraient tout ce qui s'y trouvait de Gantois, Arnoul de Clerck en tête. On lui perça le corps de deux piques, et on le fixa en cet état contre une haie.

Quand le comte de Flandre apprit à Bruges cet exploit de ses chevaliers il en fut fort réjoui, et montrant le sire d'Enghien qui avait comme toujours payé bravement de sa personne : « Par ma foi, dit-il, il y a en lui un bon enfant et qui sera encore un vaillant homme. » « C'était tout le cœur du comte, ajoute Froissart. Il ne l'appelait plus son cousin, mais bien son beau-fils[1]. »

Cependant lorsqu'on sut à Gand le sort d'Arnoul de Clerck et de ses Chaperons blancs, une extrême confusion succéda aux illusions qu'on s'était faites. Le mécontentement et les murmures y éclatèrent plus violemment que jamais. De tous les chefs ardents et courageux qui avaient jusqu'alors soutenu la lutte, il ne restait plus que van den Bossche, et celui-ci sentait qu'il était désormais impuissant à contenir les courants tumultueux de l'opinion au sein d'une multitude implacable pour tous ceux dont la fortune ne favorisait plus l'audace. Au moment de tout perdre, c'est-à-dire, la vie peut-être en même temps que le pouvoir, il eut l'habileté d'échapper à la plus grave de ces deux alternatives en suscitant, sous le prétexte du salut de la patrie, une individualité qui, effaçant complétement la sienne, assumât seule la responsabilité terrible qui l'écrasait. Il avait souvent entendu parler par son maître Jean Yoens de Jacques van Artevelde et savait tout le prestige dont le nom de ce grand et malheureux citoyen était toujours entouré à Gand. « Ah ! si Jacques vivait encore, y répétait-on sans cesse, nos choses seraient en meilleur état et le comte notre sire serait assez heureux de nous ac-

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 143.

corder la paix[1]. » Jacques van Artevelde avait un fils nommé Philippe, le même que la reine d'Angleterre, Philippine, épouse d'Edouard III, avait tenu jadis sur les fonts baptismaux en lui donnant son nom. Ce fils résidait à Gand avec sa mère, et ces deux victimes des discordes civiles et de l'ingratitude des hommes y vivaient aussi paisiblement qu'on le pouvait faire dans une ville en révolution. Le souvenir de son infortuné père avait toujours tenu Philippe en dehors de toutes les intrigues, bien qu'il n'eût jamais refusé le secours de son bras à ses concitoyens lors de leurs diverses expéditions pour le salut et l'honneur de la cité.

Un soir, van den Bossche, sans avoir confié son projet à personne, l'alla trouver. « Philippe, lui dit-il, si vous voulez entendre à mes paroles et croire à mon conseil je vous ferai le plus grand de toute la Flandre. » « Et comment cela? » fit Artevelde. « De telle manière, dit van den Bossche, que vous auriez le gouvernement et administration de la ville de Gand; car nous sommes de présent en très-grande nécessité d'avoir un souverain capitaine, de bon nom et de bonne renommée; et votre père Jacques ressuscite maintenant en cette ville par la bonne mémoire qu'il a laissée. Et disent toutes gens, et ils disent vrai, que oncques le pays de Flandre ne fut tant aimé, tant craint et honoré que de son vivant. Facilement je vous mettrai en son lieu et place, si vous le voulez, et quand vous y serez, vous vous ordonnerez par mon conseil, tant que vous aurez appris la manière et le style du fait, ce que vous saurez bientôt. » « Pierre, vous m'offrez là une grande chose, poursuivit Philippe; si vous réussissez, je vous jure par ma foi, que je ne ferai rien que de votre conseil. » « Mais, ajouta van den Bossche, saurez-vous bien faire le hautain et le cruel? Car parmi le commun et pour ce que nous avons à faire, on ne vaut rien si l'on ne sait être redoutable et cruel. Ainsi veulent être Flamands menés, qu'avec eux on ne doit pas plus tenir compte de la vie des hommes que de celle des alouettes qu'on prend en la saison pour manger. » « Par ma foi, dit Philippe, vous avez raison, et je saurai tout faire. » « C'est bien, fit Pierre, vous serez bientôt souverain à Gand[2]. »

Van den Bossche rentra chez lui, et le lendemain matin s'en vint sur la place du Marché où plus de trois mille citoyens étaient réunis pour ouïr des nouvelles, et s'entendre surtout en ce qui concernait le gouvernement de la ville et des affaires, point capital en ce moment. Pierre écoutait tout sans rien dire, et comme dans les groupes on citait quelques personnages qu'on pût élire en remplacement des capitaines récemment tués à la guerre : « Seigneurs, dit-il élevant la voix, je crois que ce que vous dites, c'est par grande affection et délibération de courage que vous avez à garder l'honneur et le profit de la ville de Gand, et que ceux que vous nommez sont bien aidables et bien capables de prendre part au gouvernement de la ville; mais j'en sais un qui point n'y vise, ni n'y pense, qui s'il s'en vouloit charger, il n'y en auroit pas de plus propice et de meilleur nom. « Comme on lui criait de le nommer : « C'est Philippe van Artevelde, poursuivit-il, qui fut tenu sur les fonts à Saint-Pierre de Gand de la noble reine d'Angleterre qu'on appelle Philippine et qui fut sa marraine, en ce temps que son père, Jacques van Artevelde se tenoit devant Tournai avec le roi d'Angleterre, le duc de Brabant, le duc de Gueldres et le comte de Hainaut; lequel Jacques gouverna la ville de Gand et le pays de Flandre de telle façon, qu'il ne fut jamais si bien gouverné à ce que j'ai ouï dire et entends dire encore tous les jours par les anciens, que depuis elle ne fut plus jamais si bien gardée et tenue en droit que de son temps; car Flandre étoit perdue et par son grand sens et son bonheur, il la recouvra. Or, nous devons plus aimer les membres qui viennent de si vaillant homme que de nul autre! » Cette parole habile trouva un unanime écho. « Qu'on l'aille chercher tout de suite, cria-t-on de toutes parts, nous n'en voulons pas d'autre! » « Oh! pour cela, non, dit van den Bossche, ne l'envoyons point chercher, allons plutôt vers lui, car encore ne savons-nous pas comment il prendra la

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 144.

(2) *Ibid.* 145.

chose. » A ces mots, la multitude applaudissant suivit Pierre au logis de van Artevelde. Il y entra en compagnie de plusieurs notables et de dix ou douze doyens des métiers. La députation, ignorant le secret accord intervenu la veille, commença par exposer à Philippe comment la bonne ville de Gand était en grande nécessité d'avoir un souverain capitaine auquel on se pût rallier; que l'amour et le souvenir de son bon père étoient dans tous les cœurs et dans toutes les bouches; et que son nom seul était un drapeau; c'est pourquoi ils le priaient affectueusement que, de bonne volonté, il voulût bien prendre le gouvernement de la ville et le fardeau des affaires du dedans et du dehors, promettant de lui jurer foi et loyauté entière comme à leur seigneur, et de forcer tous les citoyens, quelque grands qu'ils fussent en la ville, de venir à son obéissance. » Philippe leur répondit : « Seigneurs, vous me requérez là de bien grande affaire; peut-être n'y songez-vous pas assez en voulant me charger du gouvernement de la bonne ville de Gand. Vous me dites que l'amour que vos prédécesseurs portoient à mon père vous y attrait. Avez-vous songé qu'en récompense des grands services qu'il leur rendit, ils le tuèrent? Si en prenant aujourd'hui le pouvoir, pareil sort m'arrivoit, vous avouerez que j'en aurois petit loyer et pauvre guerdon. » « Philippe, interrompit van den Bossche, le passé est passé et on ne le peut recouvrer. Mais vous agirez par conseil, et vous serez toujours si bien conseillé, que chacun n'aura qu'à se louer de vous. » « Je ne le voudrois mie faire autrement, repartit modestement Philippe. » On l'emmena ensuite au Marché où il prêta serment au peuple. Il reçut ensuite celui des magistrats, échevins et doyens de tous les métiers. Dès ce moment il devint, sous le titre flamand de *rewaert*, un véritable dictateur. Quatre capitaines furent placés sous ses ordres. C'étaient d'abord van den Bossche, puis Rasse van de Voorde, Jacques Derycke et Jean d'Heyst.

Son premier soin fut de conquérir une popularité plus sérieuse que celle dont son nom seul venait de l'investir. Il reçut quantité de citoyens auxquels il parla doucement et sagement, s'étudiant à donner satisfaction à chacun. Il attribua au frère de Rasse d'Herzeele dont le souvenir était resté cher aux Gantois, une partie des biens que le comte possédait à Gand en compensation de ceux que sa famille avait perdus pendant les troubles. Afin de rétablir un peu d'ordre dans la ville, il édicta de son autorité privée une loi portant de sévères prescriptions, qui furent cependant approuvées du peuple en raison de leur urgence.

Tout homicide sera puni de mort. — Toutes inimitiés privées seront suspendues jusqu'au quatorzième jour après la paix à faire avec le comte. — Celui qui se battra sans qu'il en résulte de blessures, sera tenu quarante jours en prison au pain et à l'eau. — Même peine sera infligée à celui qui, dans les cabarets, proférera des blasphèmes, jouera aux jeux de hasard, ou excitera du tumulte. — Riches et pauvres devront plaider également devant le conseil commun. — Un seul changeur, homme de probité dans son office, sera établi pour toute la ville. — Les comptes de la République seront rendus chaque mois. — Tout bourgeois, tout habitant de Gand, se pourvoira d'une manche de couleur blanche sur laquelle sera écrit : « Dieu nous aide[1]! » C'était là des mesures de sécurité publique fort utiles; mais il fallait encore pourvoir à l'approvisionnement de la ville menacée de disette. Le rewaert chargea Barthélémi Coolman de partir avec une flottille de transports pour aller chercher des vivres en Hollande et en Zélande, tandis que François Ackerman recevait dans le même but l'ordre de courir les campagnes avec trois mille fourrageurs.

Artevelde n'avait pas jusque-là mis en pratique les maximes de son patron van den Bossche. Aucun sang n'avait encore coulé par ses ordres. Il débuta par faire, sous ses yeux, couper le cou à douze de ses concitoyens qui passaient pour avoir pris part au meurtre de son père. Peu de temps après, il fit également trancher la tête au doyen des tisserands sous prétexte qu'on avait trouvé de la poudre chez lui. D'autres exécutions sanglantes devaient bientôt suivre celles-là.

(1) Meyer, *ad ann.* 1380.

Le comte ne pouvait rester impassible en présence de la tournure nouvelle que prenait l'insurrection gantoise. Il résolut de recommencer le siége de la cité rebelle et, dans ce but, il convoqua tous ses hommes d'armes ainsi que la chevalerie nombreuse qui de la Flandre, comme de toutes les provinces voisines, n'était jamais restée sourde à son appel. Par la mort récente de sa mère, la comtesse Marguerite d'Artois, fille du roi Philippe-le-Long, il était devenu comte d'Artois, et pouvait ainsi joindre aux forces dont il disposait déjà, les barons et vassaux de ses nouveaux domaines. Le sire d'Enghien n'avait pas manqué d'accourir avec tous les gentilshommes du Hainaut, afin de prêter encore au lion de Flandre l'aide de sa valeureuse épée.

Gand fut cette fois investie du côté de Bruges d'une part, et de l'autre du côté du Hainaut, autant que pouvaient le permettre les obstacles dont nous avons parlé déjà. Ce blocus partiel étant établi, Watier d'Enghien fut chargé d'aller avec quatre mille lances faire le siége de Grammont, ville appartenant tout entière aux Gantois. Il l'avait tenté jadis, mais sans résultats, et il avait juré cette fois de prendre une éclatante revanche. Il fit donner l'assaut, un dimanche, sur quarante points des fortifications à la fois, et, payant comme toujours de sa personne, alla planter lui-même sa bannière au haut des murs. Entraînées par son exemple, ses troupes pénètrent bientôt sur ses pas dans la ville à travers laquelle elles se répandent furieuses, le fer et la flamme à la main. Rien ne fut épargné : hommes, femmes, enfants, vieillards furent égorgés ou brûlés vifs, car le feu avait été mis en plus de deux cents endroits. Vingt-six des principaux agitateurs furent en outre sur les ordres du comte, décapités peu de temps après par Hanekin, le bourreau de Bruges[1].

Le sac de Grammont fut un des plus affreux épisodes de ces temps désastreux. Quand le sire d'Enghien reparut à l'armée du siége de Gand : « Beau fils, lui dit le comte, il y a en vous un vaillant homme, et s'il plaît à Dieu, un bon chevalier, car vous avez dignement commencé[2]. »

Pendant un mois et durant le siége, il y eut de nombreux faits d'armes auxquels le sire d'Enghien prenait la meilleure part avec une fougue chevaleresque qui faisait l'admiration de chacun.

Mais cette bouillante ardeur devait bientôt lui devenir funeste. Il sortit un jour avec son frère, son cousin le sire de la Hamaide, le seigneur Eustache de Montigny et plusieurs autres chevaliers, afin d'aller suivant son habitude escarmoucher à l'aventure, et tomba au milieu d'une forte embuscade de Gantois et de gens de Grammont qui épiaient l'occasion de tirer une sanglante vengeance du sac de leur ville.

Entouré par un ennemi dix fois supérieur en nombre, et poussant le cri : A la mort! A la mort! le jeune sire d'Enghien se tourna vers le seigneur de Montigny qui se tenait à ses côtés, et lui demanda conseil sur ce qu'il y avait à faire en cette périlleuse occurrence. « Conseil, répondit messire Eustache : sire, il est trop tard. Défendons-nous, et vendons nos vies ce que nous pourrons[3]. » Alors le sire d'Enghien et ses chevaliers firent le signe de la croix et se précipitèrent sur leurs ennemis qui les enveloppaient de toutes parts. Ils en tuèrent tant qu'ils purent; mais, écrasés par le nombre, et atteints par les longues piques des Gantois, ils finirent par être presque tous abattus et tués, entr'autres le sire d'Enghien, son frère, le sire de Montigny et Gilles du Trisson. Michel de la Hamaide fut grièvement blessé, mais sauvé par l'héroïsme de Hustin-du-Lay, qui l'enleva du milieu des Gantois. Ces derniers emportèrent dans la ville les cadavres des chevaliers comme trophées de leur victoire.

La mort de Watier d'Enghien causa au comte une vive douleur, en augmentant encore, s'il était possible, sa colère contre les Gantois. « Ah! Watier! Watier beau fils, s'écria-t-il, comme il vous est bientôt mésavenu en votre jeunesse! Votre mort me fera maint ennui. Mais je veux que chacun sache que jamais ceux de Gand n'auront

(1) Arch. de Flandre à Lille. *Compte de la recette générale des finances.*

(2) *Chron. de J. Froissart*, II, 171. (3) *Ibid.* 172.

la paix tant que la chose soit si grandement amendée que bien devra suffire[1]. » Il fit racheter le corps du sire d'Enghien que les Gantois vendirent pour mille francs, et lui fit faire de belles obsèques en l'église des Chartreux, près de Bruges[2].

Le comte était si découragé, qu'il fit encore une fois lever le siége de Gand et se retira à Bruges après avoir envoyé ses troupes en garnison au château de Gavre, à Audenarde, à Tenremonde, à Courtrai, sur toutes les frontières enfin des Gantois. Il manda aux gens de Liége de ne plus faire passer de vivres et de munitions à ces derniers ; mais ils répondirent orgueilleusement qu'ils en délibéreraient avec leurs amis de Saint-Trond, de Huy et de Dinant. Il n'en put rien tirer de plus[3]. Alors il envoya vers ses cousins, le duc de Brabant et le duc Albert bailli du Hainaut, Hollande et Zélande, une députation composée de ses plus sages conseillers pour leur exposer combien les secours que la ville de Gand tirait de leurs pays l'aidaient dans sa rébellion, au grand préjudice de son autorité. Ces princes accueillirent ses doléances, et pour leur donner satisfaction firent un mandement général pour tous les pays de leur domination, portant défense, sous les peines les plus sévères, de faire passer des approvisionnements aux Gantois. Cette mesure les eût complétement affamés, si les Hollandais, nonobstant toute prohibition, n'avaient continué à faire passer en fraude des vivres à Gand. Ils étaient cependant dans une grande détresse, car tout commerce et toute industrie chômaient depuis longtemps, et le blocus dans lequel ils étaient tenus par les garnisons des villes environnantes, rendait extrêmement difficile toute communication avec le reste de la Flandre et les contrées voisines.

Ce fut dans ces circonstances et par l'entremise des conseils du Hainaut, du Brabant et du pays de Liége qu'un nouveau parlement fut assigné à Harlebecke, près Courtrai. Douze des plus notables citoyens de Gand s'y rendirent, et l'on s'y occupa des moyens d'arriver au rétablissement de la paix. Lorsque ces pacifiques négociateurs furent de retour à Gand, tous ceux qui depuis si longtemps souffraient de la désastreuse situation des affaires, cherchèrent à savoir d'eux ce qui avait été convenu. Gilbert de Grutère et Simon Bette, les plus notables et les plus riches de la députation étaient surtout interrogés. « Bonnes gens, répondirent-ils, nous aurons une belle paix, s'il plaît à Dieu. Que ceux qui ne veulent que le bien demeurent en paix. Quant aux plus mauvais de la ville de Gand, on les corrigera[4]. » Cette imprudente parole devint leur arrêt de mort.

En effet, Pierre van den Bossche l'ayant apprise se dit non sans raison : « Si quelqu'un doit être corrigé, je le serai tout le premier. Mais il n'en sera pas ainsi que nos seigneurs qui ont été au parlement le pensent. Je ne veux pas encore mourir. La guerre n'a pas encore tant duré qu'elle ne puisse durer encore, et mon bon maître Jean Yoens n'est pas suffisamment vengé. La chose est déjà bien *entouillée*, mais je la veux mieux *entouiller* encore[5]. »

Le lendemain devait être fait en la *Halle* du conseil le rapport des notables qui avaient été au parlement d'Harlebecke. Le soir venu, van den Bossche se rendit à l'hôtel de Philippe van Artevelde qu'il trouva pensif et accoudé sur l'appui d'une fenêtre. « Philippe, savez-vous des nouvelles ? » « Non, répondit le rewaert, sinon que nos gens sont revenus d'Harlebecke et que nous devons savoir demain matin en la Halle ce qu'ils nous en rapportent. » « Eh bien, ce qu'ils nous en rapportent, fit van den Bossche, je le sais, moi. Tous les traités faits ou à faire ne se peuvent conclure qu'aux dépens de nos têtes. Aucune paix n'est possible entre monseigneur et la ville sans que vous, moi et nos capitaines ne soyons tout d'abord sacrifiés. Les autres notables et riches hommes s'en iront quittes; mais pour se sauver, ils nous veulent bouter en ce parti. C'était l'opinion de mon maître Jean Yoens et c'est aussi la mienne. Notre sire le comte a toujours autour de lui ses *marmousets*, Gilbert

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 172.
(2) Arch. de Fl. à Lille. *Compte de la recette gén. des finances, ann. 1380.* (3) *Chr. de J. Froissart*, II, 172.
(4) *Ibid.* (5) *Ibid.*

Mahieu et ses frères, le prévôt d'Harlebeeke qui est du lignage, et le doyen des menus métiers qui s'est enfui avec eux. Il nous faut bien aviser sur tout cela. » « Et que faut-il faire? dit Philippe. » « Le voici, répondit Pierre : prévenir dès cette nuit les capitaines de se tenir demain matin tout armés et appareillés au Marché des Vendredis à nos ordres ; quant à nous deux, nous entrerons en la Halle avec cent des nôtres pour occir ces traîtres. Pour le surplus, laissez-moi faire ; mais n'oubliez pas que si vous voulez demeurer en vie et en puissance, il me faut suivre. Celui qui ne se fait craindre en cette ville de Gand, est un homme perdu[1] »

Dès le lendemain matin à neuf heures, le bourgmestre, les échevins et les notables bourgeois se rendirent en la Halle du Marché où se trouvaient les députés qui avaient été au parlement d'Harlebeeke. Bientôt après, arrivèrent van den Bossche et van Artevelde avec leurs affidés des Chaperons blancs. Quand tout ce monde fut rassemblé, Gilbert de Grutère, l'un des députés, prit la parole : « Seigneurs de Gand, dit-il, nous avons été au parlement d'Harlebeeke où nous avons eu moult grand'peine et travail, et aussi ont eu les bonnes gens de Brabant, du pays de Liége et du Hainaut de nous accorder avec monseigneur. Finalement, à la prière de monseigneur et de madame de Brabant qui là envoyèrent leur conseil, et de monseigneur le duc Albert qui aussi envoya le sien, la bonne ville de Gand est venue à paix et à accord envers notre seigneur le comte, par le moyen que deux cents hommes desquels il nous enverra les noms par écrit dedans quinze jours, iront en sa prison dedans le Chastel de Lille et se mettront en sa pure volonté. Il est bien si franc et si noble, que de eux aura-t-il pitié et merci[2]. »

A ces paroles, van den Bossche se leva : « Gilbert, s'écria-t-il, comment êtes-vous si osé que d'avoir consenti à ce que deux cents de nos concitoyens aillent se mettre en la volonté de notre ennemi ? Ce seroit une honte éternelle pour la bonne ville de Gand d'avoir tant guerroyé pour arriver à telle fin et conclusion, et il vaudroit mieux qu'elle fût renversée sens dessus dessous. Nous savons bien, nous qui vous écoutons, que vous ne serez pas l'un des deux cents non plus que Simon Bette. Vous avez pris et choisi pour vous ; mais nous allons prendre et tailler pour nous. Or avant, Philippe, à ces traîtres qui veulent déshonorer et trahir la bonne ville de Gand[3]! » Aussitôt il tire sa dague et se jetant sur Gilbert il la lui enfonce dans le cœur et le tue sur place. Artevelde frappe en même temps Simon Bette qui expire à l'instant. Une inexprimable confusion s'empare de l'assemblée. Tous ceux qui n'étaient pas du complôt se hâtent de fuir et les affidés se répandent par la ville criant : « Trahison ! trahison ! Les faux et mauvais traîtres Gilbert de Grutère et Simon Bette ont voulu trahir la bonne ville de Gand ! Mort à tous ceux qui feront comme eux ! »

Inutile de dire la fureur du comte en apprenant ce nouvel attentat. La guerre recommença plus acharnée que jamais. Toutes les garnisons des villes environnant celle de Gand, l'enserraient dans un cercle au-delà duquel il lui était fort difficile de s'étendre pour subvenir à son existence. Les blés n'arrivaient plus ni par terre ni par eau, et il n'y avait plus que des Quatre-Métiers, c'est-à-dire du plat pays de Bouchoute, Assenède, Axèle et Hulst, et un peu aussi du comté d'Alost qu'on tirait à grand'peine des denrées alimentaires. L'hiver survenant, la famine s'accrut et bientôt elle fut extrême. La foule affamée entourait chaque jour l'hôtel du ewaert poussant des clameurs et demandant du pain à grands cris. Artevelde fit ouvrir les greniers des abbayes et des riches bourgeois, et fit distribuer le blé, suivant une taxe uniforme. De Hollande et de Zélande, on reçut aussi quelques centaines de tonneaux de farines et de pains cuits qu'on parvint à faire entrer à Gand en les dérobant au blocus. Le carême arrivant, il n'y avait plus rien, pas même les aliments ordinaires de ce temps d'abstinence, ce qui mit le comble à la désolation du peuple, réduit à enfreindre les lois de l'Eglise en mangeant dans sa détresse tout ce qui lui tombait sous la main. Enfin cette grande et populeuse

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 174. (2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

cité, jadis si florissante et si heureuse était, par suite des horreurs de la guerre civile, tombée dans la plus affreuse misère au milieu de l'abondance dont jouissaient les contrées voisines, le Brabant surtout où la paix et le travail régnaient encore. C'est de ce côté que les Gantois jetaient des regards anxieux. Ils résolurent d'y envoyer, sous la conduite de François Ackerman, douze mille hommes tout désarmés, dans l'espoir d'en tirer quelques soulagements et du moins de se débarrasser d'un surcroît de population. Ces malheureux arrivant aux portes de Bruxelles les trouvèrent fermées. Ils supplièrent qu'on eût pitié d'eux, car ils mouraient de faim. Les habitants, émus de compassion, leur firent passer des vivres et les sustentèrent durant environ trois semaines.

De Bruxelles cette troupe famélique se dirigea sur Louvain où elle fut également secourue pour quelque temps. François Ackerman, accompagné de douze délégués, se rendit en la cité de Liége où il fut accueilli avec une sympathique commisération par les habitants, de même que par leur seigneur, l'évêque Arnoul d'Ercle, qui promit d'intercéder autant qu'il le pourrait auprès du comte de Flandre pour rétablir la paix. « Si le pays de Liége était aussi près de vous que le sont Brabant et Hainaut, leur dit-on, vous seriez mieux réconfortés que vous n'êtes, car nous savons bien que tout ce que vous faites, c'est pour garder vos droits et franchises. Mais nous vous aiderons du mieux que nous pourrons. Vous êtes marchands, et marchandises doivent et peuvent par raison aller en tous pays. Achetez et levez en ce pays jusqu'à la somme de cinq ou six cents chars de blés et de farines, nous vous l'accordons à condition que les bonnes gens qui vous les vendront soient satisfaits. On laissera bien passer nos marchandises par le Brabant, car le pays ne nous veut mal ni nous à lui. Quoique Bruxelles vous soit close, nous savons bien que c'est plus par contrainte que de bonne volonté, car les Bruxellois ont de vos ennuis grande compassion; mais le duc de Brabant et la duchesse, par prière de leur cousin, le comte de Flandre, s'inclinent plus à lui qu'à vous, et c'est raison, car toujours sont les seigneurs l'un pour l'autre[1]. »

Au moment où se passaient ces événements, et dans les derniers jours de février 1381, (vieux style), de grandes commotions populaires éclataient en France et la révolution communale poursuivait son cours sous le faible successeur de Charles V. Paris s'était soulevé au sujet de nouveaux impôts que le duc d'Anjou voulait rétablir et qui, sous le nom d'aides, fouages, gabelles et assises, avaient été abolis par Charles V. Armés de maillets de plomb qu'ils avaient saisis en s'emparant des prisons de l'hôtel-de-ville, les Parisiens avaient enfoncé les portes de l'évêché, du châtelet, de tous les logis habités par les riches bourgeois et les juifs, tout pillé et tout saccagé, délivrant en outre Hugues Aubriot, ancien prévôt de Paris, détenu pour divers grands méfaits. On sait que l'héroïque sagesse et l'éloquence du vénérable avocat général, Jean Desmarets, qui se fit porter en litière dans les rues de Paris, au milieu des émeutiers, apaisèrent cette insurrection dont le contre-coup s'était fait sentir à Rouen et dans d'autres villes, et que les oncles du roi, moyennant une amende de cent mille francs, confirmèrent les franchises municipales. « La renommée publique, dit un historien du temps, (le religieux de Saint-Denis,) rapportait que presque tout le peuple de France avait été poussé à ces téméraires excès par les messages et les excitations des Flamands, infestés eux-mêmes de la peste révolutionnaire[2]. » Or, regardez, ajoute Froissart, la grande diablerie qui se commençoit à élever en France; et tous prenoient pied et ordonnance sur les Gantois; et disoient alors les communautés par tout le monde, que les Gantois étoient bonnes gens, et que vaillamment ils se soutenoient en leurs franchises, dont ils devoient de toutes gens être aimés et honorés[3]. »

Cependant Ackerman, en quittant Liége, réconforté par les bonnes dispositions qu'on lui avait montrées, et plus encore par les six cents chariots de blé qu'on avait con-

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 197.
(2) *Qui peste similis rebellionis laborabant*, III, 1.
(3) *Chron. de J. Froissart*, II, 177.

senti à lui vendre, était revenu trouver sa troupe, campée alors aux environs de Vilvorde. Dans l'espoir d'un succès plus grand encore dans la poursuite de son entreprise, il émit le sage avis de tenter à Bruxelles une démarche auprès de la duchesse de Brabant, afin d'exciter sa pitié et l'engager à intercéder en faveur de la paix. En ce moment, le duc était dans le Luxembourg. Ackerman ayant sollicité et obtenu la faveur d'entrer lui troisième dans Bruxelles, et d'être admis en présence de la duchesse, en son hôtel du Caudelberghe, s'agenouilla devant elle avec ses deux compagnons : « Très-honorée et très-chère dame, lui dit-il, par votre grande humilité, plaise vous avoir pitié et compassion de ceux de la ville de Gand qui ne peuvent venir à merci devers leur seigneur ni nuls moyens n'en cherchent. Et vous très-chère dame, si par un bon moyen, il vous plaisoit à entendre par quoi notre sire le comte voulut descendre à raison et avoir pitié de ses gens, vous feriez là grande aumône et nos bons amis et voisins de Liége y entendroient volontiers aussi là où il vous plaira vous en employer. »

La duchesse répondit avec douceur que personne au monde n'était plus qu'elle affligée de la discorde qui régnait entre son frère et ses sujets de Gand, et que de grand cœur elle l'aurait depuis longtemps fait cesser, si elle l'avait pu. « Mais vous l'avez tant de fois courroucé, ajouta-t-elle, que c'est ce qui le maintient en son ressentiment. Nonobstant tout ce, pour Dieu et pour pitié, je m'y emploierai encore volontiers et enverrai devers lui, le priant qu'il veuille venir à Tournai. Là, je députerai des gens de mon conseil spécial, et vous ferez en sorte d'avoir aussi le conseil de Hainaut en même temps que celui de Liége que vous dites vous être favorable. Enfin j'exploiterai tant que vous vous en apercevrez. » « Madame, que Dieu vous en puisse récompenser dans votre corps et dans votre âme[1] ! » fit Ackerman en prenant congé.

Lorsqu'on apprit à Gand sa venue avec un convoi de six cents chars de blé, ce fut par toute la ville une explosion de joie, bien que cet approvisionnement suffit à peine pour quinze jours. L'on vit alors un touchant spectacle. Toute la population se rendit processionnellement au-devant du secours inespéré qui arrivait, puis se rangeant des deux côtés de la route s'agenouilla et joignit les mains durant le passage du convoi. Le blé fut amené sur la place du Vendredi et distribué dans le plus grand ordre aux plus nécessiteux.

Le comte, toujours à Bruges, connaissait la détresse des Gantois, et, loin de s'en affliger, calculait le temps qu'elle pouvait durer encore, avant que la faim ne les réduisît tout à fait. Il résolut de frapper un dernier coup en mettant de nouveau le siége devant la ville et prit toutes ses dispositions en conséquence. Tandis que les mandements pour convoquer les chevaliers, les gens d'armes et les milices étaient expédiés sur tous les points, la duchesse de Brabant, le duc Albert et l'évêque de Liége unissaient leurs efforts pour rassembler un parlement à Tournai, ainsi que la duchesse Marguerite l'avait promis à Ackerman.

Les Gantois, aussitôt l'arrivée de ce dernier, avaient dépêché au gouverneur du Hainaut, des lettres pressantes et une ambassade pour le supplier d'intervenir en faveur d'une réconciliation que l'extrémité dans laquelle ils se trouvaient rendait plus désirable encore. « Je veux bien intercéder de nouveau pour vous, avait répondu le duc Albert, mais vous avez tant de merveilleuses opinions que, quand on a tout fait, on n'a rien fait. » « Mon très-redouté seigneur, nous n'avons pu, il est vrai, céder jusqu'à ce jour; mais pour le présent, nous sommes en autre propos. » C'est bien, avait reparti le duc, on y avisera[2]. »

Le comte de Flandre feignit d'adhérer à ces nouvelles tentatives d'arrangement par déférence pour sa sœur et les autres princes souverains de Hainaut et de Liége. Ce fut au jour de Pâques closes de l'an 1382, que le parlement fut assigné en la ville neutre de Tournai. Les députés y étaient arrivés dès la semaine de Pâques. C'étaient pour l'évêché de Liége, douze citoyens des plus

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 197.

(2) *Ibid.* 357.

notables des bonnes villes et un très-sage chevalier, le sire de Perne. La duchesse de Brabant avait envoyé son conseil et les plus honorables bourgeois de Bruxelles et du duché. Le duc Albert avait chargé son grand bailli, le seigneur Simon de Lalaing, de le représenter avec tout le conseil du Hainaut. Les Gantois, de leur côté, avaient investi de tout pouvoir le rewaert Philippe van Artevelde et douze de leurs concitoyens les plus considérables.

Unanimes sur l'étendue du mandat confié à leurs députés, ils étaient autorisés à souscrire à toutes les conditions qu'on leur imposerait, quelque dures qu'elles fussent, même au bannissement à perpétuité du comté de Flandre et de la ville de Gand de tous ceux que le comte désignerait. Artevelde avait offert lui-même le sacrifice personnel de ses droits au foyer domestique et au séjour de la cité natale et de la patrie ; aussi à son départ pour Tournai vit-il toute la population agenouillée par les rues lui tendre des mains suppliantes, le remerciant à l'avance d'une paix qu'elle conjurait de tous ses vœux. On était résolu à tout souffrir, à tout endurer pour l'obtenir ; mais à la seule condition qu'il ne tombât point une seule tête gantoise.

Il y avait trois jours que le parlement était réuni sans qu'on ne vit paraître aucun délégué du comte. Une députation des plus nobles personnages du Brabant, du Hainaut et du pays de Liége lui fut envoyée à Bruges. Il l'accueillit courtoisement, lui dit qu'il ne se souciait nullement de paraître ou d'envoyer à Tournai ; mais que, par honneur pour madame sa sœur, le duc Albert et l'évêque de Liége, il ne tarderait pas à envoyer à Tournai des gens de son conseil chargés de faire connaître sa volonté. La députation n'en put tirer d'autre réponse. Six jours après, en effet, les sires de Ramseflies, de la Gruthuse, Jean Vilain et le prévôt d'Harlebeeke, arrivèrent à Tournai et firent savoir aux conseils des trois pays quelles étaient les intentions de leur seigneur. — Elles portaient que pour être admis à solliciter la paix, tous les Gantois quels qu'ils fussent, depuis l'âge de quinze jusqu'à celui de soixante ans, devaient sortir de Gand et venir à sa rencontre, tête nue, en chemises et la corde au cou, sur le chemin de Bruges, et que là il ferait d'eux « à sa pure volonté, du mourir ou du pardonner[1]. »

Quand Artevelde et les députés Gantois connurent cette décision par le bailli du Hainaut, chargé de la leur notifier, ils furent frappés de stupeur. « Beaux seigneurs, leur dit le sire de Lalaing, vous êtes tous en grand péril et chacun de soi-même. Songez-y bien. Une fois que vous vous serez mis en la volonté de votre seigneur, il ne vous fera pas tous mourir, mais quelques-uns de ceux qui l'ont le plus courroucé ; et encore y aura-t-il tant de si bons moyens avec pitié qui s'y mettra, que ceux qui se croient en danger de mort viendront à merci. » « Sire, répondit Artevelde, nous ne sommes pas autorisés à mettre si avant les bonnes gens de Gand en ce parti, et nous ne le ferons pas. Une fois revenus à Gand et quand nous aurons fait connaître les intentions de monseigneur, si le peuple le veut, ce n'est pas nous qui le détournerons. Nous vous remercions grandement de la bonne diligence et du grand travail que vous avez eus pour nous en cette besogne[2]. »

Lorsque la députation rentra à Gand, le peuple se porta à sa rencontre, et chacun cherchait à s'enquérir au plus tôt d'une décision dont allait dépendre le sort de la cité tout entière. « Ah! cher sire Philippe, criait-on au rewaert, réjouissez-nous, dites-nous comment vous avez exploité! » Artevelde passait outre sur son cheval et baissait la tête. Comme on le pressait trop de parler, il leur dit : « Allez, retournez bellement en vos logis ; Dieu nous aidera. Demain matin, à neuf heures, venez en la place du Vendredi ; là vous saurez toutes les nouvelles. » Philippe était à peine descendu à son hôtel, que van den Bossche y accourut, et ils s'enfermèrent en une chambre. « Par ma foi, Pierre, dit le rewaert, à ce que monseigneur a fait savoir par ceux de son conseil, il ne prendra de la ville de Gand âme du monde à merci, non plus l'un que l'autre. » « Ah! par Dieu, fit Pierre, il est bien en droit et bien avisé de tenir ce propos, car les Gan-

(1) *Chr. de J. Froissart*, II, 199. (2) *Ibid.* 200.

tois sont de fait tous participants à la guerre autant l'un que l'autre. C'est l'heure de prendre le mors aux dents, et l'on verra où sont les sages et les hardis. Dans peu de jours Gand sera la plus honorée ville de la chrétienté ou la plus avilie. Au moins si nous mourons en cette lutte, nous ne mourrons pas seuls! Maintenant, Philippe, il s'agit de faire à nos gens relation du parlement de Tournai, et de telle manière que chacun soit content de vous. Vous êtes grandement en la faveur du peuple par deux voies; d'abord à cause du nom que vous portez, car votre père Jacquemart étoit bien aimé de tous, vous le savez; puis à cause que vous agissez doucement et sagement, ainsi que tous le proclament. On a telle confiance en vous, que le conseil que vous donnerez, soit pour vivre soit pour mourir, on le suivra. » « Pierre, dit Philippe, vous dites vrai. Je vais parler au peuple de telle façon, que nous qui en sommes les chefs, nous mourrons ou vivrons avec honneur[1]. »

Le lendemain à neuf heures, Philippe van Artevelde, Pierre van den Bossche, Pierre de Wintère, François Ackerman et les capitaines des Chaperons blancs vinrent en la Halle et montèrent en la salle haute. Le rewaert s'avança sur le balcon d'où naguère le comte avait harangué vainement les Gantois, et s'adressant au peuple : « Bonnes gens de Gand, dit-il, il est bien vrai que à la prière de très-honorée, haute et noble dame, madame de Brabant et de nos chers et nobles seigneurs, monseigneur le duc Albert, bailli de Hainaut, de Hollande et de Zélande, et de monseigneur l'évêque de Liége, un parlement fut accordé et assigné à Tournai les jours passés. Là devoit venir personnellement monseigneur de Flandre et l'avoit certifié aux dessus dits, lesquels s'en sont grandement acquittés, car ils ont là envoyé notablement de leurs plus sages et spéciaux conseillers, chevaliers et bourgeois des bonnes villes, et nous y sommes venus de par la ville de Gand. Là nous avons attendu tous les jours monseigneur de Flandre, et comme il ne venoit pas, des députés des trois pays allèrent à Bruges pour connoître son bon vouloir, Six jours après, monseigneur envoya le sire de Ramseflies, de la Gruthuse, Jean Vilain et le prévôt d'Harlebeeke déclarer qu'il n'entendroit nulle parole de paix avant que les Gantois de l'âge de quinze à soixante ans, les prêtres et les religieux exceptés, sortent de Gand et viennent jusqu'à Deynze à sa rencontre, têtes et pieds nus, en chemise et la corde au cou. Là et en cet état, tous à genoux et les mains jointes et criant merci, il aura pitié de nous, s'il lui plaît; mais je n'ai pu savoir par la relation de son conseil s'il ne fera pas mourir honteusement par punition de justice ou de prison la majeure partie du peuple qui sera venu là en ce jour. Voyez si vous voulez la paix à ce prix. »

Les cris, les sanglots, les lamentations des femmes, des enfants, de tous ceux qui frémissaient à l'idée de voir périr sous la hache ou par la corde, leurs pères, leurs frères, leurs maris, accueillirent les paroles du rewaert. « Paix, paix! » s'écria Philippe, et aussitôt le silence se rétablit. « Bonnes gens de Gand, poursuivit-il, vous êtes en cette place la majeure partie du peuple, et vous avez ouï ce que j'ai dit. Il n'y a d'autre remède que du conseil. Vous savez à quelle extrémité nous en sommes. Il y a trente mille de vous qui n'ont mangé de pain depuis plus de quinze jours. Nous n'avons que trois partis à prendre. — Le premier est de nous enclouer en cette ville, enterrer nos portes, nous confesser et nous enfermer dans les églises et les moutiers pour y mourir confessés et repentants, comme des martyrs dont on ne veut avoir nulle pitié. Dieu fera miséricorde à nos âmes, et l'on dira partout le monde que nous sommes morts vaillamment et comme loyaux chrétiens. — En second lieu, nous pouvons, hommes, femmes et enfants aller crier merci, la corde au cou, en chemise, nu-pieds et nu-têtes à monseigneur de Flandre, qui, nous voyant en cet état, n'aura pas le cœur si orgueilleux et si dur pour n'avoir pas pitié de son pauvre peuple. Moi tout le premier, pour l'amollir je lui présenterai ma tête, car je veux bien la donner pour l'amour de vous. — Enfin, comme dernier point, il nous reste à choisir cinq ou six mille hommes des plus valides

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 201.

et des mieux armés, résolus à aller sur-le-champ chercher le comte à Bruges et le combattre. Si en ce combat suprême, Dieu, qui par la main de Judith écrasa Holopherne et les Assyriens, a pitié de nous et nous donne la victoire, nous serons le plus honoré peuple qui ait régné depuis les Romains. Voilà les trois partis qu'il nous reste à prendre. Choisissez ! »

Alors ceux qui étaient le plus rapprochés de lui, s'écrièrent : « Ah ! cher sire, nous avons toute confiance en vous. Dites ce que nous devons faire. » « Par ma foi, dit le rewaert, je suis d'avis d'aller tous à main armée trouver le comte à Bruges. Lorsqu'il saura notre venue, il sortira pour nous combattre. Si Dieu veut que nous l'emportions, nous serons sauvés et honorés; si nous sommes vaincus, nous mourrons du moins honorablement. Dieu nous fera miséricorde, et peut-être aussi le comte la fera-t-il à ceux de nos frères qui resteront à Gand. » « Nous le voulons, ni autrement ne finirons ! » s'écria la foule. « Alors, bonnes gens, retournez en vos maisons, dit le rewaert, et préparez vos armes. Demain nous quittons Gand pour aller à Bruges. Dans cinq jours votre sort sera fixé ! J'enverrai les connétables des paroisses de maison en maison, pour choisir les plus valides et les mieux armées. A demain ! »

Toutes les portes de la ville furent aussitôt fermées, afin que rien ne transpirât au dehors de cette résolution désespérée. Ceci se passait un mercredi. Le lendemain jeudi à une heure après midi les portes se rouvraient, pour laisser passer cinq mille hommes déterminés, armés jusqu'aux dents, emmenant avec eux deux cents chariots portant l'artillerie, les munitions et tous les vivres consistant en cinq charretées de pain et deux tonneaux de vins. C'était tout ce qui restait en la ville.

Rien de navrant comme le départ de cette phalange, vouée à une extermination presque certaine. « Bonnes gens, leur cria-t-on en les accompagnant, vous voyez ce que vous laissez derrière vous. N'ayez nulle espérance de revenir, si ce n'est à votre honneur, vous ne retrouveriez rien. Si nous apprenons que vous êtes morts ou vaincus, nous bouterons le feu en la ville et nous nous entretuerons tous [1] ! »

XXVI

LOUIS DE MALE. 1382-1383.

Combat de Beverhoutsveld. — Déroute complète des Brugeois et du comte de Flandre. — Les Gantois entrent triomphalement à Bruges. — Le comte pour leur échapper est obligé de chercher la nuit un refuge dans une pauvre maison. — Dévouement de Regnier Campion et de la veuve Bruynaert. — Affreux massacres dans Bruges. — Louis de Male reste caché sous un grabat jusqu'au lendemain soir. — Il parvient à fuir dans la campagne. — Rencontre qu'il fait du sire de Maerschaclk, un de ses chevaliers qui le cherchait depuis la veille. — Il trouve dans un village une jument sur laquelle il gagne Roulers. — L'hôtelier du *Cornet*, en cette ville, lui donne un cheval avec lequel il gagne Lille. — Pillages à Bruges. — L'hôtel du comte est saccagé de fond en comble. — Philippe van Artevelde, s'intitulant désormais Rewaert de Flandre, déploie un faste princier. — Le comte ne possède plus en Flandre que les villes d'Audenarde et de Tenremonde. — Daniel d'Halluin et ses compagnons, défenseurs d'Audenarde. — Leur héroïque résistance. — Cent mille hommes de toutes les parties de la Flandre assiégent Audenarde. — Le camp des Flamands devant cette ville présente l'aspect d'une grande cité. — Des halles, des comptoirs, des marchés, des tavernes y sont établis et tout abonde parmi les Flamands. — Assauts sans résultats malgré les machines extraordinaires qu'on y emploie. — La grande bombarde d'Audenarde conservée à Gand. — Expéditions partielles que van Artevelde fait faire, durant le siége, à ses troupes dans la Flandre wallonne et dans le Tournaisis. — Louis de Male invoque le secours du roi de France et de son gendre le duc de Bourgogne. — Une grande armée se rassemble en Artois. — Vaines tentatives des Flamands pour renouer l'alliance anglaise et recevoir des secours du roi Richard II. — Artevelde écrit au roi de France et n'en reçoit pas de réponse. — Il repousse toute offre de médiation si toutes les villes fortes qui entourent Gand ne lui sont remises et démantelées et le siége d'Audenarde levé. — L'armée française passe la Lys à Comines, grâce à l'héroïsme de quelques chevaliers, et malgré la présence de van den Bossche et de neuf mille Gantois. — Van Artevelde laisse le commandement du siége d'Audenarde au sire d'Herzeele et s'avance en tête de soixante mille hommes au devant des Français. — Reddition d'Ypres et de Courtrai au roi de France. — On apprend que le peuple de Paris projette un nouveau soulèvement. — Les villes de Cassel, Berghes, Bourbourg, Gravelines, Furnes, Dunkerque, Poperinghe, Thourout et Messines, s'emparent des capitaines que le rewaert de Gand leur avait imposés, et pour trouver grâce devant le roi de France lui envoient ces capitaines qui sont aussitôt décapités. — Au milieu de tous ces évé-

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 203.

nements le comte de Flandre est dédaigné et laissé à l'écart. — Pour l'humilier davantage encore, ses hommes d'armes sont placés sous l'autorité des seigneurs français et il leur est défendu sous peine de mort de parler flamand. — Van den Bossche et Pierre de Wintère soutiennent le courage des Brugeois et les exhortent à ne point se rendre aux Français. — Van Artevelde prend position aux environs de Roosebeke. — Faute qu'il commet en quittant le siége d'Audenarde, ou, après l'avoir quitté, de ne pas se tenir à Courtrai sur le flanc de l'armée française. — Celle-ci arrive entre Roulers et Courtrai à peu de distance des flamands. — Dispositions prises dans les deux armées pour livrer la bataille. — Nouvelle faute commise par le rewaert de quitter une heure avant l'action la position avantageuse qu'il avait primitivement choisie. — Il donne enfin à ses troupes le conseil désastreux de rester pelotonnées et enlacées comme au combat de Beverhoutsveld. — Le premier choc des Flamands ébranle le corps d'armée où se trouve le roi. — Bientôt les Flamands pris en flanc par une manœuvre habile du connétable Olivier de Clisson, sont étouffés dans cette étreinte. — Les neuf dixièmes périssent asphyxiés. — Boucherie affreuse qui s'en suit. — Le roi, après la bataille, fait rechercher le corps de Philippe van Artevelde, qui était mort étouffé comme les autres. — Il le considère un moment, puis le fait pendre à un arbre. — Effet produit en Flandre par le désastre de Roosebeke. — Bruges implore sa grâce du roi. — Conditions faites à cette ville. — Faute capitale du roi de France de ne pas se porter immédiatement sur Gand. — Il se borne à mettre Courtrai à feu et à sang après en avoir enlevé les trophées de la bataille de Groninghe. — Le roi se rend ensuite à Tournai pour y passer les fêtes de Noël et licencie son armée. — Van den Bossche, Ackerman et de Wintère relèvent à Gand la bannière de l'insurrection et convoquent de nouvelles forces dans les provinces voisines. — Louis de Male, retiré à Lille, ordonne de nombreux supplices et des confiscations plus nombreuses encore. — Profitant de la domination française qui pesait sur la Flandre, il annule les franchises et libertés de toutes les villes qui s'étaient soumises à cette domination. — Nouveaux sujets de discorde suscités par la querelle des Urbanistes et des Clémentins. — Les Flamands et le comte lui-même, partisans du pape de Rome, Urbain VI ; tandis que les Français soutiennent le pape d'Avignon, Clément VII. — Croisade prêchée en Angleterre par l'évêque de Norwich, Henri Spencer, contre les Clémentins. — Il dirige une expédition contre la Flandre, sous prétexte qu'elle est au pouvoir des Clémentins. — Ackerman et les Gantois lui viennent en aide. — Ils attaquent vainement la ville d'Ypres. — Une nouvelle armée française se dirige vers la Flandre. — La croisade se dissout, tandis que les Gantois prolongent la résistance et s'emparent d'Audenarde par ruse. — Projets de paix entre la France et l'Angleterre, fatiguées de luttes stériles. — Ils n'aboutissent qu'à une trêve. — Louis de Male insiste vivement pour que les Flamands révoltés n'y soient pas compris. — Dures et injurieuses remontrances que lui adresse à ce sujet le duc de Berry. — Les Flamands sont définitivement compris dans la trêve. — Profonde douleur du comte en voyant tout son espoir et ses projets de vengeance anéantis. — Abattu et dévorant son affront, il se retire à Saint-Omer frappé à mort. — Son testament. — Il expire le lendemain. — Obsèques magnifiques que son gendre le duc de Bourgogne lui fait faire, dans l'église de Saint-Pierre de Lille. — Conclusion.

Les cinq mille Gantois qui se sacrifiaient ainsi au salut commun ne se précipitèrent point cette fois témérairement au devant du danger, ainsi qu'ils avaient l'habitude de le faire dans leurs précédentes expéditions, mais s'acheminèrent vers Bruges lentement et sans bruit avec une sorte d'austère et froide résolution, comme des gens pénétrés de l'inébranlable volonté de vaincre ou de mourir. Le soir de leur départ, ils allèrent camper à une lieue et demie seulement de Gand, près de Somerghem, sans toucher à leurs faibles provisions. Le vendredi, tout le jour, ils s'avancèrent encore, vivant des seules ressources qu'ils trouvaient sur la route, et vers le soir, ils prirent position à une lieue de Bruges dans les bruyères de Beverhoutsveld derrière un vaste étang, se fortifiant du côté de la terre ferme avec leurs deux cents chariots.

Le samedi 3 mai, fête de sainte Hélène, le soleil s'était dès l'aube montré radieux, et tout annonçait que la procession du Saint Sang de Notre-Seigneur qui, ce jour-là, devait avoir lieu à Bruges, attirerait un grand concours de peuple. En effet, dès le matin, l'affluence était considérable, mais une nouvelle étrange circulait par la ville. On disait que de nombreux Gantois venaient à la procession ; bientôt, on sut qu'il ne s'agissait pas d'une troupe de pèlerins amenés par des motifs pieux, mais d'un corps armé considérable et d'un inquiétant aspect. Une vive agitation se produisit alors. On parlait d'aller sur-le-champ attaquer les Gantois. Le comte de Flandre qui se tenait en son hôtel fut aussitôt informé de ce qui se passait. « Voilà des gens bien outrageux et bien fous, dit-il ; leur mal chance les pousse. Pas une n'échappera et nous aurons ainsi la fin de la guerre. » Il entendit sa messe à l'issue de laquelle tous les chevaliers de Flandre, d'Artoisie et de Hainaut qui le servaient vinrent en foule prendre ses ordres. « Allons combattre ces méchantes gens, leur dit-il. Encore sont-ils vaillants puisqu'ils aiment

mieux mourir par l'épée que par la famine[1] ! »

Il fit incontinent monter à cheval trois de ses plus braves écuyers : Lambert de Lambres, Damas de Bussy et Jean de Bourg. Il leur ordonna de prendre les champs et de pousser une reconnaissance jusqu'au camp des Gantois afin de lui rendre compte de l'état de leurs forces. En même temps, toutes les dispositions étaient prises à Bruges pour un prochain combat.

Philippe van Artevelde, en ce moment-là même, faisait ses préparatifs. Au point du jour, il avait engagé ses concitoyens à se confesser et à se mettre en état de grâce afin d'obtenir la miséricorde de Dieu. Des Frères mineurs avaient suivi l'armée. Ils célébrèrent la messe en sept endroits du camp, et firent des sermons qui durèrent plus d'une heure et demie. Comparant les Gantois au peuple d'Israël que le roi Pharaon avait tenu longtemps en servitude, ils montrèrent comment ce peuple, par la grâce de Dieu, avait été délivré et conduit dans la terre promise par Moïse et Aaron, tandis que Pharaon et les Egyptiens frappés par la colère céleste étaient anéantis. « Ainsi, bonnes gens, ajoutaient-ils, vous êtes tenus en servitude par votre seigneur le comte de Flandre, et vos voisins de Bruges. Vous allez être combattus par des ennemis nombreux et puissants; mais ne regardez pas à cela, car, Dieu, qui sait et peut tout, aura merci de vous. Ne pensez plus à ce que vous laissez derrière vous, car vous savez qu'il n'y a plus de salut pour vous si vous êtes déconfits. Vendez votre vie bien et vaillamment, et mourez, s'il faut mourir, mais en tout honneur. Ne vous ébahissez pas si une grande multitude sort de Bruges pour vous attaquer, car la victoire n'est pas au plus grand nombre, mais là où Dieu l'envoie par sa grâce. Combien de fois n'a-t-on pas vu, par l'exemple des Machabées et des Romains, que petit peuple de bonne volonté déconfisoit grand peuple fier et orgueilleux de son nombre. Vous avez en cette querelle bon droit et juste cause par trop de raisons; c'est pourquoi, vous en devez être d'autant plus hardis et mieux confortés[2]. » Ces paroles produisirent un grand effet. Presque toute l'armée reçut la communion, puis s'assembla autour d'un tertre sur lequel le rewaert, du haut d'un chariot, lui adressa un suprême appel. « Et là de grand sentiment parla, dit Froissart » et leur remontra, de point en point, le droit que ils pensoient avoir en cette querelle. Comment par trop de fois la ville de Gand avoit requis et crié merci envers son seigneur le comte; et point n'y avoit pu venir sans trop grande confusion et dommage. Or, s'étoient-ils si avant traits et venus que reculer ils ne pouvoient; et aussi au retourner, tout considéré, rien ils ne gagneroient, car nulle chose ne restoit derrière eux sinon misère et tristesse. Que nul ne devoit penser ni à Gand, ni à femmes, ni à enfants sinon après la victoire. Et plusieurs belles paroles leur remontra Philippe d'Artevelde, car moult bien fut enlangagé et moult bel savoit parler. Et sur la fin de sa parole il leur dit : « Beaux seigneurs, vous voyez devant vous toutes vos pourvéances. Si les veuillez, bellement départir l'un à l'autre; car quand elles seront épuisées, il vous en faut conquérir de nouvelles, si vous voulez vivre[3]. »

Les chariots de vivres furent alors déchargés et les pains et le vin distribués à chacun. Puis on se mit en ordre de bataille, les *ribaudequins* sur le front. C'étaient de hauts affûts, montés sur deux ou quatre roues, portant de petits canons ou couleuvrines accouplés souvent par deux, par trois et même par quatre, suivant leur calibre. Les ribaudequins étaient, en outre, garnis sur le devant de fortes et longues piques de fer pour les protéger contre les charges de la cavalerie[4].

Les écuyers dépêchés par le comte en reconnaissance et qui s'étaient avancés jusqu'auprès de la ligne des ribaudequins, sans que les Gantois eussent paru se soucier d'eux, vinrent rendre compte à Louis de Male de ce qu'ils avaient vu, évaluant la force de l'ennemi à cinq ou six mille hom-

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 203.

(2) *Ibid.* (3) *Ibid.* 204.

(4) V. *Froissart*, *Pierre de Fenin*, *Chatelau Monstrelet*, etc.

mes. Bientôt les trompettes retentirent dans Bruges, la milice se réunit sur le marché, et le comte suivi de huit cents chevaliers vint passer dans ses rangs. Cette multitude armée et d'une fière contenance lui inspira un sentiment de grande confiance et de joie. L'ordre du départ fut alors donné. Près de quarante mille hommes étaient sous les armes.

Beaucoup de temps s'étant passé pour ranger en bon ordre cette troupe tumultueuse et peu disciplinée; le soleil était sur son déclin lorsqu'on arriva en vue des Gantois. Les gentilshommes qui chevauchaient aux côtés du comte lui firent remarquer qu'il n'y avait là qu'une poignée de gens qui ne pouvaient échapper; que la nuit approchait et qu'il valait mieux attendre au lendemain pour les attaquer; que n'ayant point de vivres ils n'en seraient d'ailleurs que plus affaiblis. Le comte partageait cet avis; mais les gens de Bruges, les métiers, surtout les bouchers, les poissonniers, les tailleurs et les pelletiers ou *vairiers* qui, en 1380, avaient déjà battu les Gantois sur la place du Vendredi, ne voulurent rien entendre. « Plus tôt nous les aurons déconfits, disaient-ils, plus tôt nous en serons débarrassés et pourrons rentrer chez nous. » En vain les gens d'armes essayèrent-ils de les arrêter; ils s'élancèrent dans la plus grande confusion, et, pour aborder de front les Gantois, firent le tour du marais, de façon qu'ils avaient alors le soleil dans les yeux. A cette attaque désordonnée, les Gantois, jusque-là impassibles, ripostèrent par une décharge générale de leur artillerie; puis, profitant du trouble qu'elle avait causé, firent tous ensemble une trouée à travers la masse éparpillée des assaillants, renversant, tuant tous ceux qui s'offraient à leurs coups, s'animant par les cris de : Gand! Gand! en avant! poussés avec une fureur unanime. Poursuivant leur charge en avant ils passaient comme une trombe vivante. Alors une inexprimable panique s'empara des Brugeois. Atteints par la mitraille de fer et de pierre lancée par les ribaudequins, poursuivis la pique ou le godendag dans les reins, ils s'enfuirent jetant leurs armes, se ruant à travers les chevaliers qui faisaient de vains efforts pour les arrêter et les rallier, entravant ainsi leur action, de sorte que le comte et toute sa chevalerie entraînés par le torrent furent refoulés jusqu'aux portes de Bruges, « le fils n'attendant point son père, ni le père l'enfant » comme dit Froissart. Au milieu de cette effroyable débâcle, un brave chevalier Alard de Poucke réussit à rallier quelques fuyards près de l'église d'Hazebrouck; mais succombant au nombre, il fut tué, les Gantois passèrent outre et arrivant aux remparts de Bruges pêle-mêle avec les vaincus et toujours aux cris de : Gand! Gand! On essaya de fermer la poterne; mais un gantois jeta sa pique entre les battants qui bientôt rouverts permirent à van Artevelde et à ses compagnons de pénétrer dans la ville bannière déployée. Ils allèrent aussitôt se ranger en bataille sur la place du Marché.

Il était nuit. Le comte rentré un des premiers suivi de quarante chevaliers qui lui avaient fait un rempart de leurs corps au milieu de cette déplorable fuite durant laquelle il avait même été renversé de cheval, avait pu regagner son hôtel. En toute hâte, il s'était efforcé de convoquer tout ce que la ville pouvait contenir encore de défenseurs. Il leur avait fait assigner, pour rendez-vous, cette même place où déjà les Gantois se tenaient triomphants. Un de ses chevaliers Robert Maerschalck était allé par ses ordres à la découverte. Apprenant que les Gantois étaient maîtres de la ville et n'entendant que le cri de : sauve qui peut! il était revenu près du comte qu'il trouva sortant de son hôtel tout armé, à cheval, entouré d'un grand nombre d'écuyers et de valets qui portaient des falots, et se dirigeant vers la place du Marché aux cris de son escorte : Flandre au lion au comte! Robert essaya d'arrêter son seigneur, mais Louis de Male passa outre fièrement. Cependant les piqueurs du comte au moment de déboucher d'une ruelle donnant sur la place, virent que tout le Marché était occupé par les Gantois en ordre de bataille. Ils se précipitèrent au frein du destrier de leur maître. « Monseigneur, pour Dieu, retournez, n'allez pas plus avant ou vous êtes mort ou pris. Voilà vos ennemis qui vous atten-

dent. » Au même moment les Gantois apercevant les falots de l'escorte se disaient : « Voici monseigneur, voici le comte; il se met entre nos mains. » Artevelde se hâta de faire passer entre les rangs. « Si le comte vient sur nous, cria-t-on, que nul lui fasse le moindre mal. Nous l'emmènerons vif et en santé à Gand, et là, nous aurons paix à notre volonté. » Le comte cependant poussait son cheval en avant. Il approchait de la place. « Ah! monseigneur, de grâce, arrêtez-vous, lui répétait-on. Si vous entrez au Marché, vous êtes mort. Déjà grand nombre de Gantois vont par les rues cherchant leurs ennemis de maisons en maisons. Toutes les portes de la ville sont gardées; nul moyen de fuite. Votre hôtel même est occupé par une forte troupe. »

Le comte voyant alors toute l'étendue du péril où il se trouvait, prit une résolution subite. Il fit éteindre les falots, et se tournant vers tout son monde : « Je donne congé à chacun. Se sauve qui pourra! » Lui-même s'esquiva dans une ruelle obscure, se fit en toute hâte désarmer par un de ses valets, prit sa houpelande et lui dit : « Va-t'en et sauve-toi, si tu le peux. Si tu tombes aux mains de l'ennemi, garde-toi de dire ce que je suis devenu. » « Monseigneur, dussé-je en mourir, je ne dirai rien. » Le comte erra longtemps dans l'obscurité autour de la chapelle de Saint-Amand, le cimetière du Sauveur et le lieu dit le Pré[1], n'osant entrer dans aucun logis de peur d'être reconnu. Un peu après minuit, un homme passant à ses côtés lui dit à demi-voix : « Ah! très-cher sire, pour l'amour de Dieu, que faites-vous ici? Que ne cherchez-vous à vous sauver? Si vous tombez aux mains de ceux qui vous poursuivent, tout l'or du monde ne vous sauverait pas. » « Ah! doux ami, répondit le comte étonné, je ne sais que devenir. Aide à me sauver, et si je vis, tu en seras récompensé. » Comment as-tu nom? » « Regnier Campion, dit l'inconnu. Mais hâtons-nous. Entrez en ce petit logis, ne vous ébahissez de rien, et laissez-moi faire. Je vous sauverai au moins pour le moment. Mais, quand le grand effroi sera passé et, que les Gantois seront apaisés, faites au mieux pour fuir. »

L'homme qu'un hasard providentiel amenait à cette heure au secours du comte, était lui-même un bourgeois de Gand qui venait de se battre à Beverhoutsveld. Il tenait en sa ville natale une auberge où il recevait d'habitude les bateliers de la Lys, et appartenait, sinon au parti des Léliaerts, du moins à cette honnête fraction de la bourgeoise Gantoise qui, tout en défendant, au prix de son sang, les libertés communales, n'avait point abdiqué tout sentiment généreux et répudiait au fond du cœur les violences démagogiques pour n'aspirer qu'après la concorde et la paix.

Regnier Campion entraîna le comte dans une pauvre maison, n'ayant qu'une seule chambre servant de cuisine. Un feu de tourbes brûlait dans l'âtre. Quelques lambeaux de toile garnissaient le manteau de la vaste cheminée sans empêcher une épaisse fumée d'envahir cette chétive demeure dans le fond de laquelle était une soupente où l'on montait par une courte échelle. Une femme, tenue sans doute en éveil jusqu'à cette heure avancée de la nuit par l'agitation qui régnait dans la ville, était assise au coin du feu, soignant un enfant au berceau, tandis que deux autres gisaient endormis sur le grabat de la soupente. La subite et brusque entrée de deux hommes l'effraya, mais avant qu'elle eût le temps de leur demander ce qu'ils voulaient d'elle. « Femme, sauve-moi, dit l'un d'eux, je suis ton sire le comte de Flandre. » La pauvre femme qui souvent avait été demander l'aumône au palais du comte reconnut son seigneur, et tremblante lui dit : « Sire, montez à ce grenier, et boutez-vous sous le lit où dorment mes enfants. » Sans perdre une minute, le comte alla se blottir dans la paille du grabat. Regnier Campion dit alors à cette femme qu'on appelait la veuve Bruynaert[2] : « Ne t'émeus de rien quoique tu voies ou entendes, et fais tout à l'heure ce que je te dirai et sans souffler mot. » Elle le promit, et se remit dans l'âtre berçant son enfant

(1) Meyer, *ad ann.* 1382.

(2) D'après une Chronique flamande, citée par M. Kervyn de Lettenhove, *Hist de Flandre*, l. 12.

ou vaquant naturellement comme si rien ne s'était passé à ses occupations habituelles. Regnier était sorti et avait été au bout de la rue se joindre à une troupe de Gantois, dont les voix lointaines s'étaient fait entendre, et qui poursuivaient leurs perquisitions de maisons en maisons afin de trouver le comte dont on avait perdu la piste. Le brave gantois ne se montrait pas le moins ardent et ce fut lui qui le premier pénétra chez la veuve Bruynaert. « Femme, lui dit-il brusquement, où est un homme que nous avons vu entrer céans, puis fermer la porte. » « Par ma foi, dit la femme qui tenait son petit enfant, il n'est entré personne chez moi cette nuit. Si vous avez vu l'huis se fermer, c'est que je viens de jeter un peu d'eau sur la rue, et qu'en rentrant, j'ai tiré la porte. Mais, voyez, s'il se peut cacher quelqu'un ici. Voici mon lit, là à terre, et au-dessus gisent mes petits enfants. » Regnier demanda une chandelle. La femme la lui donna, et gravissant la petite échelle de la soupente, il se mit à regarder et fureter en tous sens. « Allons, allons, dit-il à ses compagnons, nous perdons ici le plus pour le moins. Il n'y a personne. Allons-nous-en. » A ces paroles, la troupe sortit et bientôt le silence et l'obscurité de la nuit vinrent envelopper le misérable réduit qui abritait à cette heure la fortune d'un prince naguère encore l'un des plus puissants de la terre.

« Or regardez, dit à cette occasion le sage historien qui nous a laissé sur cette dramatique période de nos annales de si précieux détails; or regardez, vous qui oyez cette histoire, les merveilleuses aventures ou fortunes qui adviennent par le plaisir de Dieu, car autrement il n'en fut rien, sur ce grand seigneur et prince, le comte de Flandre Louis, qui au matin se voyoit et étoit l'un des plus grands princes de la terre des chrétiens, par lignage et par puissance de pays, et au soir, réduit à se cacher dans la pauvre maison d'une pauvre femme. Ces merveilleuses aventures de fortune donnent grand exemple à tous princes et toutes autres gens, que les dons de fortune mondaine ne sont point stables et que nul ne s'y doit fier.... Donc chacun doit prendre en patience les fortunes que Dieu lui envoie; car, au besoin, Dieu ne fait pas défaut à ceux qu'il aime[1]. »

François Ackerman avait été chargé par le rewaert de fouiller la ville de Bruges dans tous les sens, tandis qu'Artevelde et van den Bossche garderaient le Marché ainsi que les portes et les positions les plus importantes. Il était enjoint à Ackerman et à ses routiers ainsi qu'on disait alors, de ne porter aucun dommage aux marchands et bourgeois étrangers qui, étant de passage à Bruges, n'avaient point pris part à la lutte. Mais les quatre métiers des bouchers, poissonniers, tailleurs et pelletiers étaient signalés par leurs éternels ennemis les tisserands à la vindicte particulière des Gantois, comme s'étant toujours montrés partisans du comte et comme ayant figuré en première ligne à l'attaque de Beverhoutsveld. Il était ordonné de les tuer tous sans quartier, au fur et à mesure qu'on les découvrirait. On en massacra dans la nuit plus de douze cents. Les riches bourgeois de Bruges avaient à leur service quantité de domestiques et valets étrangers, du Brabant, des pays de Liége et de Gueldres, de Hollande, de Zélande, de Westphalie et autres pays voisins. Dès qu'ils virent la ville forcée, ces hommes que rien ne contenait plus, se jetèrent au milieu des ténèbres sur leurs maîtres et les poignardèrent, pillant et dérobant tout ce qu'ils avaient sous la main et se livrant à d'affreux excès sur des mères de famille et de jeunes filles livrées sans défense à leurs outrages.

Le lendemain, dimanche, les égorgeurs ne se reposèrent point. Les nobles, les magistrats, les échevins, tous les fonctionnaires furent pourchassés, saisis et massacrés. Jean Bowin, bourgmestre actuel et son frère Gautier périrent des premiers, ainsi que deux des plus grands seigneurs de la ville également frères : Thillon et Gilles de Lichtervelde. L'hôtel du comte fut saccagé de fond en comble. On défonça quatre-vingts barriques de vin rouge dans les celliers qui en furent inondés. Ce vin fut abandonné aux quatre ordres mendiants, à la condition d'enterrer les cadavres dont la ville était

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 347.

encombrée. De grandes fosses furent à cet effet creusées, l'une au couvent des Dominicains, l'autre dans le vieux cimetière, et la troisième près de la porte de Bramberg, où l'on jeta les corps des notables bourgeois, indépendamment de ceux que leurs proches purent recouvrer et qui reçurent une sépulture plus honorable en diverses églises et abbayes. Enfin, l'on fit ouvrir une immense tranchée dans la plaine en dehors des murs pour y enterrer quatre mille morts. On compta que, dans l'intérieur de la ville, le nombre des victimes avait dépassé trois mille, et qu'en outre, près de six mille Brugeois avaient succombé dans la plaine de Beverhoutsveld[1].

Cependant le rewaert et van den Bossche, maîtres désormais de Bruges par la terreur, jugèrent à propos d'en suspendre le cours et d'essayer de rétablir un peu d'ordre dans cette malheureuse ville. Un héraut la parcourut proclamant cette sommation : « Que quiconque veut avoir la vie sauve et contracter alliance avec les Gantois se rende à Sainte-Catherine, hors des murs, pour y prêter serment au Rewaert de Flandre ! » Une affluence énorme se soumit, on le conçoit, à cette terrible injonction. Il y eut cependant encore des Brugeois qui, à leur éternel honneur, préférèrent la mort à une telle humiliation. Ackerman les fit égorger sans pitié.

Les étrangers qui se trouvaient dans la ville et les marchands de toutes nations, principalement les marchands anglais avaient été mis déjà, nous l'avons dit, sous la sauvegarde du rewaert. Il rendit une ordonnance afin d'arrêter le pillage et les meurtres sous peine de mort pour les contrevenants et fit même à ce sujet un mémorable exemple. Un de ses cousins germains ayant continué de piller après la publication de l'ordonnance fut, par les ordres du rewaert, précipité du haut d'une fenêtre sur les piques de ses compagnons d'armes. Cet acte de sévérité produisit un grand effet. « Il y a en Philippe bon justicier, se disaient les Gantois, et il mérite bien d'être notre capitaine. »

(1) Meyer, *ad ann.* 1382

Artevelde, une fois la possession de Bruges assurée, s'était empressé d'envoyer à Dam et à l'Ecluse, afin d'y faire prendre, pour le ravitaillement de Gand, tous les blés et les vins qu'on pourrait trouver dans ces ports.

D'immenses convois furent aussitôt expédiés par terre et par eau, et bientôt l'abondance succéda aux cruelles privations dont les Gantois souffraient depuis si longtemps. Leur trésor s'accrut en outre du butin prodigieux pris à Bruges, entre autres de tout ce qui avait été pillé au palais du comte renfermant une quantité considérable de vaisselles d'or et d'argent, de pierreries, de joyaux, de tapisseries et d'objets d'art de toute sorte dont la majeure partie fut cependant retenue par van Artevelde pour son usage personnel. Durant cinq jours, on vit la Lys couverte de bateaux, et la route de Bruges à Gand sillonnée de voitures et de chariots encombrés de dépouilles[2].

Au milieu de l'indicible confusion qui régnait à Bruges et de toutes les scènes d'horreur qui s'y accomplissaient, on ne savait ce qu'était devenu le comte. Ses serviteurs et ses amis, poursuivis et traqués, n'osaient point le chercher, et, d'un autre côté, il est probable que les Gantois, enivrés de leur victoire, n'attachaient plus à sa capture la même importance. Artevelde et van den Bossche ne se dissimulaient pas non plus les embarras nouveaux que leur susciterait la possession d'un tel prisonnier. Toujours est-il que, dès le lendemain de la prise de Bruges, la surveillance ne s'exerçait plus aux portes et aux barrières avec la même rigueur, et que le bruit était déjà fort accrédité partout que le comte s'était échappé dès le soir même de l'entrée des Gantois.

Louis de Male cependant était resté caché chez la veuve Bruynaert toute la nuit du samedi et toute la journée du dimanche. Dans la soirée, le bruit et les clameurs ayant cessé par la ville, le comte profitant de l'isolement où était le quartier et de l'obscurité qui y régnait, s'esquiva, toujours revêtu de la souquenille de son valet, et

(2) *Ibid.*

parvint à gagner les champs. Arrivé à Saint-Michel, près du château de Craenenburg, mais ne sachant quelle direction prendre, il errait à l'aventure, lorsqu'entendant une voix d'homme, il se blottit derrière un buisson. Il écouta. Cette voix ne lui était pas inconnue. Il lui sembla que c'était celle de Robert Maerschalck, ce même chevalier qu'il avait envoyé à la découverte lors de l'irruption des Gantois dans Bruges. Robert avait épousé une de ses filles et lui était profondément dévoué. « C'est toi, Robert? » fit le comte. « Oui, monseigneur, dit le chevalier. Ah! vous m'avez donné bien de la peine; je vous ai cherché tout le jour autour de Bruges. Mais comment en êtes-vous sorti? » « Allons, allons, Robert, fit le comte, ce n'est pas ici l'heure de se raconter ses aventures. Tâchons de trouver un cheval, car je suis las d'aller à pied, et prenons le chemin de Lille, si tu le sais. » « Oui, monseigneur, je le connais[1]. »

Ils cheminèrent toute la nuit, et, au jour, arrivèrent dans un village appelé les *Trois-Sœurs*, où ils trouvèrent un fermier qui leur vendit une jument sur laquelle le comte dut monter sans selle. Ils gagnèrent ainsi Roulers où ils descendirent à l'auberge du Cornet. L'hôtelier connaissait le comte son seigneur; il lui donna le meilleur cheval de son écurie et l'accompagna jusqu'à Lille, où il arriva enfin sain et sauf, mais dans le plus complet dénuement, à tel point que, pendant trois semaines, il n'eut pas de sceau à lui et qu'il fut obligé de se servir de celui du sire de Ghistelles[2]. La plupart des chevaliers flamands qui avaient échappé aux massacres de Bruges, vinrent bientôt rejoindre leur seigneur à Lille; ceux qui appartenaient aux contrées voisines s'étaient réfugiés dans leurs domaines pour y attendre les événements.

Le désastre que venait d'essuyer le comte de Flandre eut un grand retentissement, non-seulement dans le pays et dans les régions de l'ancienne Belgique où les instincts d'émancipation municipale et de liberté étaient si vivaces, mais aussi en France et notamment à Paris et à Rouen, où la révolution communale, un moment comprimée, menaçait à chaque instant de reprendre son cours. A Gand, l'enthousiasme était à son comble, et cette grande cité prétendit alors plus que jamais à l'omnipotence dans toute la Flandre, sans souffrir de rivalités; voulant, après avoir conquis sa propre indépendance, que toutes les autres villes lui fussent asservies; substituant enfin, au nom de la liberté, le despotisme de sa domination exclusive à celui du pouvoir féodal qu'elle venait de briser.

Artevelde et van den Bossche commencèrent par faire abattre, dès le 7 mai, les portes et raser les murs de Bruges du côté de Gand, pour que cette ville, dont les Gantois avaient toujours jalousé l'industrieuse opulence fût désormais à leur merci. Cinq cents des principaux citoyens furent en outre envoyés à Gand comme otages. Ils firent ensuite sommer les villes d'Ypres, Courtrai, Bergues, Cassel, Poperinghe et Bourbourg, de même que toutes les villes et châtellenies de la Flandre maritime de se ranger à leur obéissance et de leur apporter les clefs des cités et des châteaux[3]. Cette soumission fut obtenue d'autant plus facilement, que les villes secondaires ne se sentaient plus protégées par un prince pour lequel elles n'éprouvaient d'ailleurs qu'une antipathie trop légitime, car il avait toujours cherché plutôt à se faire craindre qu'à se faire aimer. Elles ne pouvaient songer non plus à résister à la puissance gantoise sous laquelle la grande cité de Bruges elle-même avait été obligée de se courber.

Le rewaert de Gand, devenu bientôt comme il s'intitulait lui-même : Rewaert de Flandre, présidait aux élections échevinales; instituait partout des magistrats, officiers et collecteurs; se faisait prêter foi et hommage comme souverain seigneur et menait à Bruges, où il avait pris momentanément sa résidence, puis bientôt à Gand, une existence princière. Son hôtel était meublé comme celui du comte lui-même dont il avait recueilli les dépouilles en les complétant par tout ce qu'il fit enlever du château de Male, où

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 210.
(2) Archives de Flandre à Lille. 7e *cart. de Fl.*
(3) *Chron. de J. Froissart*, II, 211.

ses routiers allèrent jusqu'à briser le riche bassin d'or et d'argent armorié aux armes de Flandre qui avait servi au comte lors de son baptême. Les chevaux du prince avaient monté ses écuries. Entouré d'une garde prétorienne et d'une multitude de valets, servi dans la vaisselle d'argent du comte et faisant, selon l'usage des souverains, sonner et corner par des ménestrels à l'heure des repas, il réunissait chaque jour à des tables somptueuses les dames et damoiselles de sa cour improvisée. Il prit enfin des armes qui étaient *de sable à trois chapeaux d'or*[1].

Cependant au milieu de la dissolution complète dont le comté de Flandre semblait menacé, une ville forte avait seule résisté à la puissance gantoise : c'était Audenarde, que l'on a vu déjà plusieurs fois tenir l'insurrection communale en échec et servir de boulevard au pouvoir féodal. Le lion de Flandre y avait trouvé un dernier refuge, grâce à l'héroïsme de Daniel d'Halluin et de ses frères qui, après avoir juré à Louis de Male, leur seigneur, de défendre ses droits jusqu'à la mort, s'étaient enfermés dans la ville avec cent cinquante chevaliers de leurs amis. On comptait dans cette noble phalange les noms les plus glorieux de la Flandre, de l'Artois et du Hainaut : les sires de Moerkerke, de Liedekerke, de Moorslède, d'Haveskerke, de Meetkerke, de Rasseghem, d'Hondschoote, de Wavrin, de Condé, de Calonne, de Montigny, de Poucke, de Ligny, de Rode, de la Hamaide et autres.

La possession d'Audenarde pouvait seule assurer au rewaert l'accomplissement complet de ses desseins; mais ce dernier obstacle était le plus formidable de ceux qu'il avait jusqu'alors si heureusement surmontés. Déjà et avant l'arrivée du renfort amené par Daniel d'Halluin, Artevelde avait sommé Audenarde de se rendre comme il l'avait fait aux autres villes, menaçant de tout mettre à feu et à sang et de tout passer au fil de l'épée dans la ville si on n'obéissait pas à son injonction; mais les trois seuls chevaliers qui avec leurs gens d'armes occupaient la ville pour le comte avaient répondu qu'ils ne tenaient aucun compte des menaces d'un valet, brasseur d'hydromel, et que, chargés par leur seigneur de défendre son héritage, ils résisteraient jusqu'à la mort[2].

Lorsque van Artevelde apprit qu'Audenarde avait reçu de nouveaux défenseurs, il comprit l'importance de frapper un grand et dernier coup sans lequel la guerre allait se perpétuer sans qu'on en pût espérer la fin. Il publia un mandement général pour que toutes les villes rangées sous l'obéissance de Gand lui envoyassent leurs milices qui devaient être rendues sous Audenarde le neuvième jour de juin. Il décréta en même temps un impôt de quatre gros par feu payable chaque semaine. Des sergents envoyés par tout le pays étaient chargés de lever de gré ou de force cette taxe, qui produisit une somme énorme.

Lorsque toutes les dispositions furent prises, Artevelde investit Audenarde d'une armée qu'on disait être de plus de cent mille hommes. Un de ses premiers soins fut de barrer l'Escaut au moyen de gros pieux en bois, de manière à empêcher la navigation et le ravitaillement de la place. De grandes mesures avaient été prises en outre pour assurer le bien-être et même l'abondance dans son armée, car il savait que c'était le plus sûr moyen de retenir loin de leurs foyers les masses populaires et d'en tirer ainsi le meilleur parti possible. Bientôt l'on vit au camp sous Audenarde, des halles et des magasins amplement approvisionnés de toutes sortes de denrées : de draps, de pelleteries, de mercerie. Un grand marché était tenu tous les samedis, et l'on y trouvait des volailles, des légumes, des fruits, du beurre, du lait, du fromage et une infinité de comestibles divers. Enfin il y avait sur tous les points des cabarets et des tavernes où l'on se procurait à bon marché, non-seulement la bière, mais aussi les vins du Rhin, de France et même d'Espagne, ni plus ni moins qu'à Gand et Bruxelles, dit le chroniqueur, de sorte que l'on pouvait se croire encore dans quelque grande ville et au sein de toutes les douceurs de la vie. Les marchands

(1) Meyer, *ad ann.* 1382.

(2) *Chron. de J. Froissart*, II, 212.

du Hainaut, du Brabant, de Liége et d'Allemagne circulaient sans cesse au milieu de ces milices urbaines, donnant une animation nouvelle aux transactions et aux affaires d'intérêt que les Flamands, toujours industrieux et spéculateurs, ne manquaient sans doute pas de traiter nonobstant leurs belliqueuses préoccupations et chaque fois qu'ils en trouvaient l'occasion.

Dans l'intérieur d'Audenarde, messire Daniel d'Halluin ne négligeait pas non plus les moyens propres à assurer la plus opiniâtre résistance. Il fit d'abord distribuer exactement à chacun, avec une parfaite égalité, la part de provisions de bouche dont on pouvait disposer. Tous les chevaux furent renvoyés. On tua tous les chiens. Une partie des femmes et des enfants dut sortir de la ville; l'autre fut confinée dans les monastères et dans les églises; toutes les maisons près des remparts furent abattues ou couvertes de terre pour éviter les incendies que le feu de l'artillerie ne manquerait pas d'allumer.

Bien qu'ils eussent tout intérêt à ménager leurs forces devant un ennemi vingt fois supérieur en nombre, les valeureux défenseurs d'Audenarde, dans leur chevaleresque ardeur, ne pouvaient s'empêcher de faire de fréquentes sorties et d'escarmoucher avec les avant-postes, toujours avec succès, tuant beaucoup de monde aux assiégeants et ramenant de nombreux prisonniers. Artevelde aurait voulu pouvoir enlever la ville de force; mais la science de l'artillerie alors dans son enfance ne fournissait point encore les moyens de battre les murailles en brèche et les assauts devenaient presque impraticables, car il y fallait sacrifier beaucoup de monde, et le plus souvent en pure perte. Le rewaert savait d'ailleurs que la garnison d'Audenarde manquerait bientôt de vivres, et il espérait en temporisant la prendre par la famine. La majeure partie de l'été se passa ainsi, et pour donner à tout son monde de l'occupation, Artevelde fit faire des expéditions partielles dans la Flandre wallonne et dans le Tournaisis. Aucune demeure de gentilhomme ne resta debout dans ces contrées, à commencer par le château de Male dont les routiers achevèrent la destruction et le pillage. Ils en abattirent jusqu'à la chapelle dont ils emportèrent la cloche. Ils poussèrent ensuite vers Lille où ils jetèrent bas nombre de moulins à vent qui dès lors comme aujourd'hui entouraient la ville.

Durant ce temps les Gantois cherchaient tous les expédients possibles pour en finir avec Audenarde dont la résistance héroïque les exaspérait. Ils imaginèrent de construire un engin de vingt pieds de haut et autant de large, sur quarante de longueur et qu'on appelait alors un *mouton*, destiné à lancer de gros blocs de pierre dans la ville. Ils firent aussi une bombarde « merveilleusement grande, dit Froissart, laquelle avoit cinquante-trois pouces de bec et jetoit carreaux merveilleusement grans et gros et pesants; et quand cette bombarde descliquoit on l'oyoit par jour bien de cinq lieues loin, et par nuit de dix, et menoit si grand'-noise au descliquer que il sembloit que tous les diables de l'enfer fussent au chemin. » C'est ce monstrueux canon qui se voit encore de nos jours à Gand près de la place du Vendredi. Enfin une autre machine lançait dans Audenarde de la fonte brûlante ou en fusion[1]. Tous ces moyens destructeurs n'ébranlèrent pas l'attitude de Daniel d'Halluin et de ses compagnons d'armes quoiqu'ils fussent réduits aux plus dures privations.

Tandis qu'Artevelde voyait ainsi se briser toute sa puissance contre les murs d'Audenarde, le comte de Flandre, qui de Lille s'était retiré à Hesdin dans son comté d'Artois, ne restait pas inactif et opposait aux coups de la fortune qui l'avait si cruellement frappé, toutes les ressources que sa situation pouvait lui suggérer. On a vu que jusque-là le roi de France et son gendre, le duc de Bourgogne, l'avaient laissé seul aux prises avec son peuple en insurrection, soit que n'éprouvant point beaucoup de sympathie pour un prince qui n'en méritait guère ils ne jugeassent pas à propos de lui venir en aide, soit plutôt que les difficultés intérieures ne permissent pas d'aller porter la guerre en Flandre. Ces difficultés, cependant, provenaient d'une cause commune, car les soulèvements populaires de Paris, de Rouen

(1) *Chron. de J. Froissart*. II, 214.

et de plusieurs autres villes du royaume n'étaient que le contre-coup de la révolution flamande qui menaçait d'ébranler partout les bases du pouvoir féodal. Il y avait donc aussi péril commun, et en s'adressant cette fois au duc de Bourgogne, dont les intérêts personnels étaient d'aillleurs sérieusement engagés, puisque le riche héritage du comté de Flandre était sur le point de lui échapper, Louis de Male avait la certitude d'obtenir un concours sur lequel il n'avait pu jusqu'alors compter. Il se rendit à Bapaume où se trouvait alors le duc son gendre, et lorsqu'il lui eut exposé ses doléances : « Monseigneur, lui dit le duc, par la foi que je vous dois ainsi qu'au roi, vous serez vengé ou nous perdrons tout le demeurant, car c'est une indignité que toute cette ribaudaille gouverne un pays comme la Flandre. Toute chevalerie et gentillesse en pourroit être détruite et honnie et par conséquent sainte chrétienté[1]. »

Cette parole réconforta le comte et lui amollit tellement le cœur qu'à son retour et passant à Arras où étaient détenus deux cents otages qui s'attendaient à être d'un jour à l'autre décapités, il les fit mettre sur-le-champ en liberté et leur donna même l'argent nécessaire pour regagner leurs foyers.

A peine Louis de Male était-il rentré dans son comté d'Artois, que le duc de Bourgogne se rendait à Senlis où se tenait alors le roi Charles VI avec ses oncles les ducs de Berry et de Bourbon. Il était accompagné de Gui de la Trémouille et de Jean de Vienne, amiral de France. Il s'entretint d'abord des affaires de Flandre avec le duc de Berry ; les deux princes convinrent qu'elles entraînaient une telle responsabilité à cause des conséquences qu'elles pouvaient avoir, qu'il y avait urgence de convoquer les prélats et les nobles du royaume afin que les mesures à prendre eussent l'assentiment général et le concours unanime de tous les grands vassaux. Leur conférence durait encore lorsque le jeune roi entra tout à coup, l'épervier sur le poing, dans la salle où ils se trouvaient. « De quoi parlez-vous donc, beaux oncles, demanda-t-il. Dites-le-moi, si toutefois je le puis savoir. » Alors le duc de Berry lui fit le récit des étranges et malheureux événements dont la Flandre était le théâtre. Puis quand il lui eut retracé l'état de cette province que la rébellion avait presque tout entière envahie et qui eût été déjà presque complétement perdue sans l'héroïsme des défenseurs d'Audenarde. « Qu'en dites-vous, sire? ajouta-t-il. Voulez-vous aider votre cousin de Flandre à reconquérir son héritage que des vilains orgueilleux, méchants et cruels veulent lui ravir? » « Par ma foi, beaux oncles, reprit le monarque enfant, j'en ai le plus grand désir. Allons en Flandre. Pour Dieu il me tarde de prendre les armes. Car si je veux régner en puissance et en honneur, il faut bien que je m'apprenne à les porter[2]. »

Le duc de Bourbon arriva bientôt après. On lui dit le bon vouloir du roi. La guerre de Flandre fut dès lors décidée. Il ne manquait plus que l'adhésion des grands du royaume. Un parlement fut assigné à Compiègne pour la réclamer et combiner les moyens de donner à cette grande entreprise toutes les chances possibles de succès.

Van Artevelde pressentait le prochain orage qui s'amoncelait sur la Flandre, et dans son impuissance à réduire Audenarde ne se dissimulait pas les périls de sa situation. Il résolut pour les conjurer de s'adresser d'abord au roi de France lui-même, en le priant d'intervenir pour opérer une réconciliation. L'arrestation du héraut qu'il avait envoyé à Senlis sans sauf-conduit préalable fut la seule réponse qu'on lui fit. Puis un peu plus tard, il se tourna vers le roi d'Angleterre auquel il se hâta d'envoyer une ambassade composée des quatre plus notables citoyens de Gand, Bruges et Ypres. François Ackerman les accompagnait. Moins habile que ne l'avait été le sage bourgeois de Gand son père, dans ses négociations, il réclamait du roi Richard II non-seulement une intervention armée, mais la restitution de deux cent mille écus vieux prêtés quarante ans auparavant par Jacques van Artevelde et les Flamands au roi d'Angleterre.

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 215.

(2) *Ibid.* 217.

On n'accorda naturellement ni hommes ni argent, comme on le verra ci-après.

Cependant, soit qu'on craignît le renouvellement des anciennes alliances de la Flandre avec l'Angleterre, soit plutôt qu'on désirât, au moyen de négociations, gagner du temps pour achever les préparatifs de guerre, tout en tenant les Flamands dans l'indécision et les empêchant de se livrer à de nouveaux excès, ou enfin dans l'une ou l'autre de ces deux hypothèses à la fois, on relâcha le héraut retenu à Senlis, et l'on envoya même des commissaires à Tournai pour recevoir, le cas échéant, les nouvelles ouvertures que le rewaert voudrait faire et même pour les provoquer au besoin. Ces commissaires étaient les évêques de Beauvais, d'Auxerre et de Laon, les sires Guy de Honnecourt et Tristan-du-Bois.

Lors de leur arrivée, Artevelde avait entamé avec l'Angleterre les négociations dont nous avons parlé, et l'on ignorait encore le résultat qu'elles devaient avoir, ce qui explique pourquoi le rewaert avait déclaré qu'il ne traiterait plus désormais avec la France, sans qu'Audenarde et Tenremonde qui était aussi occupée par une garnison féodale, ne se fussent rendues. Les envoyés français avaient appris à Tournai cette prétention nouvelle et pensant, non sans raison, qu'elle émanait uniquement de van Artevelde et des chefs Gantois de son entourage, ils avaient jugé bon de formuler un message circulaire et collectif ainsi adressé :

« A Philippe d'Artevelde et à ses compagnons et aux bonnes gens des trois bonnes villes de Flandre et au Franc de Bruges.

» Plaise vous savoir, disaient-ils, que le roi, notre sire, nous a envoyés en ces parties pour paix et accord faire, comme souverain seigneur, entre noble prince monseigneur de Flandre, son cousin, et le pays de Flandre. Car commune renommée court que vous cherchez à faire alliance avec le roi d'Angleterre et les Anglois, laquelle chose est contre raison et au préjudice du royaume de France et de la couronne ; et ne le pourroit le roi souffrir aucunement. Pourquoi nous vous requérons, de par le roi, que vous nous veuilliez sauf-conduit baillier et envoyer, allant et venant, pour cette paix faire et mener à conclusion bonne, si que le roi vous en sache gré. Notre sire vous veuille garder.

» Ecrit à Tournai, le seizième jour du mois d'octobre. »

On voit qu'il n'est ici question que de l'alliance avec l'Angleterre. Artevelde qui, à n'en pas douter, comptait alors sur cette alliance, ouvrit la lettre, la lut et n'en fit que rire. « Je crois que ces gens de France se *truffent* de moi, » ajouta-t-il, et il ordonna que le messager fût retenu et jeté en prison. Il est évident aussi à cette attitude et à ce langage qu'il avait conçu un violent dépit de ce que la lettre ne lui eût pas été personnellement adressée, mais aussi à ses compagnons et aux bonnes gens de toutes les bonnes villes flamandes, au mépris de l'autorité souveraine qu'il prétendait s'arroger exclusivement en sa qualité de dictateur. Quand il eut appris que les messagers des envoyés du roi de France avaient été également arrêtés par les capitaines gantois qui commandaient à Bruges et à Ypres. « C'est bien fait, » dit-il.

Puis, sous l'empire d'une colère concentrée, il se mit à rédiger une réponse dans laquelle après avoir exposé que le roi de France en lui proposant aujourd'hui un accord qu'il avait naguère repoussé ne lui paraissait pas sincère, il ajoutait : « Sachez que nul traité n'est à poursuivre entre vous et le pays de Flandre, à moins que les villes et les forteresses fermées contre le pays de Flandre et nommément et expressément contre la bonne ville de Gand, *dont nous sommes rewaert*, seront, à la volonté de *nous rewaert de Flandre* et de la dite ville de Gand, décloses et ouvertes à la *volonté de nous rewaert* de la dite ville. Et si ce n'est premier fait, nous ne pourrions traiter à la manière que vous requérez ; il ne nous convient que le roi puisse assembler grande puissance pour l'aide de son cousin notre seigneur, car nous voyons et savons que fausseté il y a, ainsi que autrefois y a eu ; dont notre intention est de être sur notre garde et défense, si comme nous sommes prêts et attendons. Et il trouvera l'armée appareillée pour nous

défendre contre nos ennemis, car nous espérons avec l'aide de Dieu avoir victoire, ainsi, comme autrefois, l'avons eue contre vous. » Faisant allusion aux négociations entamées avec l'Angleterre, Artevelde ne les niait pas et alléguait pour raison le refus du roi de France de daigner répondre au message qui lui avait été adressé à Senlis et l'arrestation de l'envoyé flamand. Il ajoutait fièrement que si les envoyés français avaient été également arrêtés c'est qu'ils étaient venus à Gand, Bruges et Ypres sans son consentement et sans sauf-conduit. « Nous leur apprendrons à porter lettres, disait-il en terminant, tellement que autres y prendront exemple. Car nous sentons que trahison cherchez, *spécialement pour moi Philippe van Artevelde* et aussi pour faire et mettre discorde au pays. Pourquoi nous vous faisons savoir que de traiter ne vous travailliez plus, si ce n'est que les villes devant dites soient ouvertes, ce que elles seront brièvement à l'aide de Dieu, lequel vous ai en sa sainte garde.

» Ecrit devant Audenarde, le vingtième jour du mois d'octobre, l'an mil trois cent quatre-vingt-deux.

» *Philippe van Artevelde, Rewaert de Flandre et ses compagnons.* »

Cette lettre fut portée à Tournai par un valet d'Artois pris dans les escarmouches devant Audenarde et auquel on avait promis la vie sauve à la condition de se charger de ce message.

Comme on le voit, elle avait été écrite sous l'inspiration d'un dépit personnel trop mal dissimulé, et contenait avec des exigences exorbitantes, un défi qu'il était mal habile de porter avant de connaître le résultat des négociations avec l'Angleterre. Après avoir essayé déjà de conjurer la guerre avec la France, le rewaert devait poursuivre son œuvre avec le calme et la modération dont son père lui avait jadis donné l'exemple, et se ménager toutes les chances qui pouvaient rester encore d'éviter une lutte désastreuse. Mais pour être maladroite et brutale, on ne saurait disconvenir que sa politique, dans toute sa présomption et sa rudesse, ne manquait pas de franchise. On n'en pouvait dire autant de celle du roi de France qui rappelait trop les tergiversations calculées et toutes les astuces de Philippe-le-Bel. La force seule allait donc encore une fois essayer de trancher des difficultés que la sagesse humaine n'avait pu prévenir et qu'elle eût été malheureusement impuissante à résoudre dans les conditions fatales où elles se produisaient.

Il n'est point nécessaire de dire l'irritation que causa dans les conseils du roi le manifeste de Philippe van Artevelde. Si quelque hésitation à entreprendre la guerre y avait pu exister, le défi du rewaert était bien de nature à la faire cesser. Rien ne pouvait servir plus à souhait les intérêts du comte de Flandre. « Beau cousin, lui avait dit le roi, s'il plaît à Dieu et à saint Denis, nous vous remettrons bientôt en votre héritage de Flandre, et nous abattrons tellement l'orgueil de cet Artevelde et de ces Flamands que jamais ils n'auront ni volonté ni puissance de se rebeller encore[1]. » Il est néanmoins probable que si Louis de Male n'avait eu pour gendre et héritier le duc de Bourgogne, et si la rébellion des Flamands ne fût devenue d'ailleurs pour la France une grande question de salut public, il eût été abandonné à ses propres forces, car sa cause prise isolément n'excitait aucune sympathie. Un mandement général de la couronne fut immédiatement adressé à tous les vassaux grands et petits de s'armer et de venir se ranger sous la bannière du roi à Arras. Comme s'il se fût agi d'une nouvelle croisade, cet appel retentit jusque dans les provinces les plus éloignées du royaume, de l'Auvergne, du Rouergue, du Quercy, de Gascogne, du Limousin, du Poitou, de la Saintonge, de la Bretagne, du Bourbonnais, du Forez, de la Bourgogne, du Dauphiné, de la Savoie, de la Lorraine et autres contrées, d'où l'on vit bientôt des milliers de chevaliers suivis de leurs hommes d'armes affluer vers l'Artois, où toutes les dispositions étaient prises pour la concentration d'une grande armée.

Le rewaert toujours au milieu de la sienne au siége d'Audenarde ne paraissait pas trop s'émouvoir de ces menaçants pré-

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 221

paratifs. Il comptait encore sur le secours des Anglais. « Mais par où ce roitelet pense-t-il entrer en Flandre? disait-il, en parlant du roi de France. Je ferai tellement garder les passages de la Lys que d'ici un an il n'aura mis le pied chez nous. Pendant ce temps, nous serons bien réconfortés des Anglais qui ne peuvent tarder à venir [1]. Il manda le sire d'Herzeele, le frère de celui qui avait été tué à Nevel, et lui confia le commandement de l'armée devant Audenarde, puis partit pour Ypres et Bruges, en grand appareil, faisant porter son pennon armorié de sable à trois chapeaux d'or, afin de réveiller l'enthousiasme dans ces villes au sujet de la guerre qui se préparait. A Bruges il se concerta avec les deux lieutenants qu'il y avait laissés : van den Bossche et de Wintère. Il prescrivit au premier d'aller garder le passage de la Lys à Comines; et au second de se porter à Warneton dans le même but, ordonnant de rompre tous les ponts sur cette rivière, en amont jusqu'à la Gorgue, Estaires et Merville; en aval jusqu'à Courtrai. Son plan était de forcer l'armée française à remonter au-dessus d'Aire pour tenter l'invasion, car il savait qu'elle rencontrerait de ce côté beaucoup d'obstacles tenant à la nature du terrain, marécageux et difficile surtout pour la cavalerie.

Tandis qu'il prenait ces dispositions, la nouvelle lui vint au moment même où il arrivait à Ypres, que le Hase de Flandre et un certain nombre de chevaliers ayant voulu franchir la Lys à Menin avaient été repoussés avec perte par les paysans flamands accourus sur ce point en grand nombre au son du tocsin.

Il en eut une grande joie, car cette affaire venait à point pour lui permettre d'exciter la confiance des bourgeois. Il le fit avec sa présomption habituelle. « Tous viendront à cette fin, disait-il à son entourage, et si le roi de France passe la rivière de la Lys jamais il ne retournera en France [2]. » Il réunit le peuple sur la place du Marché et lui remontra comme quoi le roi marchait contre eux sans droit ni raison pour les détruire. « Bonnes gens, ajoutait-il, ne vous ébahissez pas si les Français viennent sur nous. Jamais ils ne pourront passer la Lys. Pierre van den Bossche qui est un loyal homme et aime l'honneur de la Flandre est à Comines avec une forte troupe. Pierre de Wintère garde Warneton. Tous les autres passages du haut de la rivière sont rompus. J'ai de bonnes nouvelles de nos gens qui sont en Angleterre. Nous aurons bientôt un grand confort des Anglais qui se sont alliés avec nous pour nous aider dans notre guerre contre la France. Vivez donc en cet espoir loyalement; tout l'honneur nous en demeurera; et tenez ce que vous avez promis et juré à moi et à la bonne ville de Gand, et que tous ceux qui veulent demeurer avec moi ainsi qu'ils l'ont juré, lèvent la main vers le ciel en signe de loyauté. » Des milliers de bras se levèrent. Le rewaert alla ensuite à Courtrai où il fit le même appel au peuple.

Cependant l'immense armement préparé en Artois était achevé et l'armée se préparait à entrer en campagne. Le roi s'avança d'Arras sur Lens et vint de là dans la chatellenie de Lille, à Seclin, où fut tenu un grand conseil de guerre. Le connétable, les maréchaux de France, de Bourgogne et de Flandre et les principaux seigneurs en faisaient partie. L'opinion commune dans l'armée était, qu'en raison du mauvais état des terrains détrempés en ce moment par des pluies continuelles et des abords particulièrement marécageux de la Lys, il était impossible, tous les ponts étant rompus d'ailleurs et les passages gardés par des multitudes de Flamands, de tenter l'entrée en Flandre de ce côté, et beaucoup d'hommes sages ajoutaient même qu'il était fort imprudent d'aventurer le roi dans cette expédition qu'on aurait dû en tous cas ajourner à l'été. Le sire de Clisson maréchal de France demanda s'il n'y avait pas quelque gué en dehors des passages; on lui répondit qu'il n'existait sur tout le parcours de la Lys que des terres marécageuses, impraticables à la cavalerie. Il émit alors l'avis de remonter la Lys vers la Gorgue, la Ventie, Saint-Venant ou Estaire, pour essayer de trouver un endroit guéable. Ceux qui connaissaient le pays estimaient que

(1) *Chr. de J. Froissart.* II, 228-229. (2) *Ibid.* 230.

dans la saison où l'on était ce n'était pas chose facile. « Et quelle voie prendre? dit alors le connétable. » Le sire de Coucy exprima une idée que Froissart appelle une « moult haute parole. » « De mon avis, dit-il, je conseille que nous allions à Tournai pour y passer l'Escaut, et nous porter de là sur Audenarde. De ce côté, nous ne trouvons nul obstacle, nous allons droit à l'ennemi et sommes sûrs de pouvoir tirer du Hainaut tout le long de la route vivres et munitions qui de Tournai nous suivroient par le fleuve. » Ce conseil était des plus judicieux et des plus sages au point de vue stratégique. Beaucoup l'approuvèrent, mais le connétable et les maréchaux inclinaient pour l'entrée directe en Flandre quelque difficile qu'elle fût, en essayant le passage de la Lys par Comines, afin de ne pas laisser le temps aux Flamands de recevoir un secours des Anglais, car leurs ambassadeurs étaient toujours en Angleterre et l'on ignorait encore l'insuccès de leur mission. Un mouvement de conversion par le Tournaisis, en ajournant les hostilités, eût d'ailleurs permis au rewaert de recueillir de nouvelles forces, de réduire Audenarde peut-être, et dans tous les cas de prendre des dispositions de défense qu'il importait d'empêcher par une brusque invasion et une soudaine attaque. Ce sentiment prévalut et l'armée reçut immédiatement son ordre de bataille. Un corps de dix-sept cent soixante hommes sous la conduite de Josse d'Halluin et du sire de Rambure fut chargé de se porter en avant pour aplanir les routes, couper les haies et combler les fossés. A l'avant-garde furent placés les maréchaux de France, de Bourgogne et de Flandre avec six mille quatre cents hommes d'armes, quatorze mille arbalétriers et cinq mille hommes de pied fournis par le comte de Flandre et recrutés en Artois. Lui-même devait avec seize mille hommes, chevaliers, écuyers, gens d'armes et gens de pied, appuyer cette avant-garde sur les ailes. Venait ensuite la *bataille* du roi de France où se tenaient avec le monarque ses trois oncles les ducs de Berry, de Bourgogne et de Bourbon, le comte de la Marche, Jacques de Bourbon son frère, le comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, le comte de Dampmartin, toute la fleur de la chevalerie enfin avec douze mille hommes d'armes choisis et dix-huit mille arbalétriers génois et autres. L'arrière-garde se composait de quatre mille hommes d'armes et huit mille archers sous la conduite de Jean d'Artois, comte d'Eu, de Guy, comte de Blois, Waleran, comte de Saint-Pol, Guillaume, comte d'Harcourt, les seigneurs de Châtillon et de la Fère. L'oriflamme était confiée à Pierre de Villiers accompagné de quatre chevaliers. Les sires de Coucy, de la Breth, et de Châlons avaient charge de mettre: « Arroy, paix et bonne ordonnance dans les batailles; » les sires Guillaume de Masmines et de Champ-Remy, de préparer en qualité de maréchaux les logis du roi et de sa bataille. Il avait été réglé qu'au jour du combat, le jeune roi seul, avec son escorte, serait à cheval entouré de huit des plus vaillants chevaliers et pour chevaucher devant lui et éclairer la marche de l'armée, devaient marcher messire Olivier de Clisson, connétable de France, messire Jean de Vienne, amiral de France et messire Guillaume de Poitiers.

Une fois l'ordre des batailles ainsi organisé, le roi vint de Seclin et sans s'arrêter à Lille, loger près de cette ville en l'abbaye de Marquette, et l'avant-garde, précédée par les sapeurs, se dirigea vers Comines et Warneton. Le pont sur la Lys était rompu, et Pierre van den Bossche, une hache à la main et à la tête de neuf mille hommes, se tenait de l'autre côté de la rivière dans une position où il était impossible de l'aborder sans que le pont fût rétabli. Le connétable envoya des éclaireurs à cheval pour chercher s'il n'y aurait pas en amont ou en aval quelque endroit où les chevaux pussent avoir pied. Ils revinrent n'en ayant trouvé aucun. Il fut alors décidé qu'on enverrait à Lille chercher, par la rivière, des bateaux et le bois nécessaire pour essayer de jeter un pont; mais ce moyen fut bientôt reconnu impraticable, car les Flamands avaient eu le soin de barrer toute la rivière en aval, de sorte que les transports y étaient impossibles. Le connétable et les maréchaux de France et de Bourgogne étaient dans une grande perplexité et se demandaient s'il ne vaudrait pas mieux remonter la Lys jusqu'à Aire.

Tandis que ce projet se discutait parmi les chefs de l'armée, plusieurs des chevaliers de l'avant-garde en méditaient un autre sous l'inspiration d'un des leurs, le sire de Sempy gentilhomme d'Artois qui connaissait parfaitement les bords de la Lys. Ces seigneurs, sans en rien dire, avaient envoyé acheter à Lille trois batelets munis de cordes et les avaient fait apporter sur des chars à quelque distance de Comines, en aval, sur les bords de la Lys. Là, sans que les Flamands s'en pussent douter, ils firent nuitamment planter un fort pieu en terre, une corde y fut attachée et trois varlets, passant avec une des nacelles, portèrent le bout de cette corde qu'ils fixèrent sur l'autre bord à un autre pieu de façon à établir un va et vient pour les bateaux. Le sire de Sempy s'aventura le premier. En un instant, quantité de chevaliers et d'hommes d'armes passèrent. Le connétable apprit cette audacieuse entreprise. Il envoya son cousin le sire de Rieux pour savoir de lui si, en effet, un passage s'était établi ; mais le jeune chevalier ne put résister au désir de traverser comme les autres gentilshommes et de partager leur sort. Il se jeta dans un bateau et ne revint pas. Le connétable effrayé dès conséquences de ce qu'il considérait comme un coup de tête aussi héroïque qu'insensé, ne perdit pas une minute en réflexions et, pour détourner l'attention des Flamands qui, s'ils eussent appris ce qui se passait, auraient pu anéantir les chevaliers jusqu'au dernier en leur coupant toute retraite, il ordonna à ses arbalétriers et gens de pied d'attaquer la troupe de van den Bossche sur laquelle on fit aussitôt pleuvoir une quantité de *quarreaux* d'arbalètes et de projectiles de fer lancés par des *bombardes portatives* et qui portaient jusqu'à l'intérieur de Comines.

Cependant quatre cents chevaliers sans aucun varlet avaient traversé la rivière et s'étaient cachés dans un petit bois d'aulnes. D'autres vinrent bientôt les rejoindre et, sans plus tarder, ces vaillants gentilshommes laçant leurs armures, le bassinet en tête et leurs bannières et pennons flottant au vent, s'avancèrent vers Comines. Le sire de Sempy marchait à leur tête.

Van den Bossche et les Flamands aperçurent bientôt cette troupe cheminant par les prés vers Comines. Ils n'en pouvaient croire leurs yeux. De son côté, le connétable qui voyait ses gens s'exposer à une mort certaine, était au désespoir. « Ah Rohan ! Ah Mauny ! Ah Malestroit ! Ah Conversant ! Ah tels et tels ! je vous plains, quand sans mon conseil vous vous êtes mis en tel parti ; pourquoi, pourquoi suis-je connétable de France ? car si vous perdez, j'en serai tout inculpé et dira-t-on que je vous ai envoyés en cette folie[1] ! » Mais le sort en était jeté, et l'on ne pouvait plus reculer. Olivier de Clisson permit alors le passage à tous ceux qui le voudraient tenter. Un grand nombre traversèrent la Lys. Le jour baissait ; les Flamands, toujours tenus en échec par le tir incessant des arbalétriers et le feu des bombardes portatives, avaient résolu d'attendre la troupe qui s'avançait, en se tenant sur le haut de la chaussée plutôt que de descendre au-devant d'elle dans les prairies marécageuses où elle paraissait devoir rester longtemps embourbée. Et, en effet, elle demeura là de longues heures dans l'obscurité, les pieds dans la boue et sous des torrents de pluie dont les chevaliers avaient à peine la tête et le haut du corps garantis par leurs bassinets. Le sire de Sempy se détachait souvent de la troupe pour épier le moment où les Flamands s'ébranleraient enfin. Vers l'aube il accourut : « Or, avant seigneurs, les voici, ils arrivent. Les larrons viennent à petits pas croyant nous envelopper et nous surprendre. Montrons-leur à qui ils ont à faire ! » A ces mots, les chevaliers et écuyers tirèrent leurs longs glaives de Bordeaux et, pour tromper l'ennemi sur leur nombre, se mirent à pousser cent cris de guerre différents. Le choc commença bientôt, à l'arme blanche et corps à corps. Chargeant en masse compacte le fer à la main, les chevaliers pénétrèrent dans la ligne des Flamands, éventrant tous ceux qui se trouvaient sur leur passage. Van den Bossche fut un des premiers atteints d'un coup d'épée à la tête et d'un autre qui lui traversa l'épaule, mais sans le tuer. Son frère avait succombé en voulant le défendre.

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 236.

Quant à lui, il avait heureusement auprès de sa personne et comme gardes du corps trente gros et robustes compagnons qui le tirèrent hors de la mêlée. Ebranlés et rompus par l'impétuosité du choc, les Flamands reculèrent mais résistant toujours. Toujours aussi les chevaliers poursuivaient leurs charges et paraient de leurs longues épées les coups de massues et de godendags, embrochant les ennemis à travers leurs cottes de maille, jonchant la terre de cadavres, et parvenant ainsi jusque sur la chaussée et la tête du pont dont ils étaient maîtres désormais. Les Flamands, déroutés et terrifiés, résolurent alors de se jeter dans Comines et d'y mettre le feu pour protéger leur retraite. Les chevaliers traversant la ville à leurs trousses les poussèrent l'épée dans les reins, les tuant jusque dans les églises.

Alors ils prirent les champs et se disséminèrent pour aller donner l'éveil et sonner le tocsin dans les villes et les campagnes en appelant les populations aux armes. Bientôt l'on vit des multitudes de femmes, d'enfants, de vieillards abandonnant leurs foyers et pourchassant devant eux leurs troupeaux et des convois de meubles, de grains et de provisions de toutes espèces fuir vers Ypres et Courtrai, tandis que les hommes valides armés à la hâte, accouraient vers le pont de Comines. Mais il était trop tard. Dans l'intervalle le passage avait continué au moyen de petits bateaux; le pont avait été rétabli à la hâte et, dès le mardi dans la matinée, toute l'avant-garde était sur le territoire flamand et prenait à Comines même une formidable position. Les Bretons se répandaient déjà dans le pays d'alentour où ils mettaient tout au pillage.

Le roi de France, informé à l'abbaye de Marquette du succès inespéré de ses troupes, partit aussitôt pour Comines avec le reste de l'armée. Déjà l'avant-garde s'était portée en avant et avait campé sur le Mont Saint-Eloi, à une lieue d'Ypres.

Van Artevelde apprenait peu d'heures après, en son camp devant Audenarde, que l'invasion française qu'il considérait comme de longtemps impossible, était un fait accompli. Il en fut atterré. Sur-le-champ, il consulta le sire d'Herzeele sur ce qu'il y avait à faire. Herzeele le pressa d'aller à Gand, de ne laisser dans cette ville que le nombre d'hommes nécessaire pour la garder, et d'accourir avec le reste afin d'attirer l'armée française vers Courtrai et dans l'intérieur du pays. « Pendant ce temps, dit Herzeele, nous aurons bien nouvelles de nos gens qui sont en Angleterre. Peut-être que le roi Richard ou ses oncles passent déjà la mer avec une forte armée qui nous sauveroit. » « Je m'émerveille, dit Philippe, comment ils tardent tant, car ils savent bien qu'ils ont entrée en ce pays-ci, et cependant ils n'arrivent pas! A quoi pensent-ils donc et nos gens aussi? Enfin, je vais aller à Gand chercher l'arrière-ban et je viendrai tenir tête au roi de France. Je suis informé qu'il a bien vingt mille hommes d'armes; ce sont soixante mille têtes armées. Je lui en mettrai autant en bataille devant lui. Si Dieu me donne par sa grâce que je le puisse déconfire, je serai le plus honoré sire du monde; si je suis déconfit, eh bien! pareille fortune est arrivée à plus grand seigneur que je ne le suis[1]. »

Il se dirigea aussitôt vers Gand avec une escorte de trente hommes. En s'arrêtant pour regarder dans un champ, en dehors du chemin, les cadavres de quelques soudoyers de la garnison d'Audenarde, tués dans une escarmouche de la nuit précédente, il aperçut un héraut aux armes d'Angleterre, appelé Chandos ou le Roi d'Irlande, venant du côté de Gand. Il galoppa aussitôt à sa rencontre et le cœur joyeux, car il ne doutait pas qu'il n'apportât l'annonce du débarquement de l'armée anglaise. « Eh bien! quelles nouvelles? » s'empressa-t-il de lui dire. « Sire, répondit Chandos, cinq de vos bourgeois de Gand sont débarqués avec un chevalier d'Angleterre, messire Guillaume Fyrnton, lequel par l'accord du roi et de ses oncles, apporte lettres, suivant ce qu'il m'a dit à Douvres, adressées à vous Rewaert de Flandre. Lorsque vous aurez lu ces lettres, considéré, examiné et scellé les projets d'alliance qu'elles renferment; que les bonnes villes de Flandre en auront fait autant et que vos

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 240.

gens et le chevalier Fyrnton seront retournés en Angleterre, vous pouvez être sûr d'être grandement réconforté du roi notre sire et des Anglois[1]. » Cette réponse, en un pareil moment, pouvait être considérée comme une véritable dérision. « Ah! dit Artevelde, en interrompant le héraut, vous me contez trop de devises. Ce sera trop tard. Allez, allez à notre logis devant Audenarde[2]. » Et il poursuivit sa route vers Gand, tellement pensif et triste, qu'on ne pouvait lui tirer une parole.

Cependant le roi de France n'avait pas tardé à se porter de Comines sur le Mont Saint-Eloi. Là, une fois toute l'armée réunie, on tint conseil de guerre et l'on délibéra si l'on se dirigerait sur Ypres, sur Courtrai ou sur Bruges. Avant que les opérations futures fussent arrêtées, et dès l'arrivée même de l'avant-garde, une grande agitation s'était produite à Ypres. Les bourgeois notables et riches, toujours enclins naturellement à éviter la lutte et ses suites, voulaient que, sans tarder, l'on allât se mettre à la merci du roi et lui porter les clefs de la ville, disant qu'il n'était point en la puissance de van Artevelde ni de tout le pays de Flandre de résister au roi de France, sans le secours des Anglais, sur lequel on ne pouvait plus compter. Pierre Wanselaer, Gantois et gouverneur de la ville pour le rewaert, s'opposait violemment à toute pensée de soumission. Une émeute éclata au milieu de laquelle Wanselaer fut massacré, et la haute bourgeoisie, maîtresse de la situation, envoya une députation au roi qui reçut la ville d'Ypres et lui fit grâce moyennant une somme de quarante mille francs qui fut aussitôt comptée; les Yprois se félicitant hautement d'en être quittes à si bon marché. Ils supplièrent même le roi de venir se reposer en leur ville avec tous ses seigneurs; ce qui fut accepté. Charles VI y séjourna cinq jours et s'y trouvait encore lorsqu'il reçut de Paris des nouvelles de nature à troubler la joie que lui devaient causer ses premiers succès en Flandre.

Les Parisiens s'étaient de nouveau soulevés et armés au nombre de soixante mille et avaient projeté la destruction du magnifique château de Beauté au bois de Vincennes, de toutes les maisons seigneuriales fortifiées autour de Paris et même du château du Louvre. Un de leurs chefs, Nicolas *le Flamand*, leur avait conseillé, avant de rien tenter, d'attendre le résultat de l'expédition dirigée contre ses compatriotes. « Beaux seigneurs, avait-il dit, abstenez-vous de rien faire avant de savoir comment l'affaire du roi notre sire se portera en Flandre. Si ceux de Gand viennent à leur entente ainsi que nous l'espérons, bien alors sera-t-il temps d'agir. Ne commençons pas chose dont nous puissions nous repentir. » Ce conseil était aussi prudent que sage. En attendant, les Parisiens ne cessaient de fabriquer des armes jour et nuit et de se préparer à tout événement. « Or, regardez la grande diablerie que c'eût été, dit toujours Froissart, si le roi de France eût été déconfit en Flandre et la noble chevalerie qui étoit avec lui en ce voyage. On peut bien croire et imaginer que toute gentillesse et noblesse eût été morte et perdue en France et autant bien dans les autres pays la Jacquerie n'eût été plus horrible et plus grande; car pareillement à Reims, à Châlons en Champagne, comme à Orléans, Blois et Rouen en Normandie, et en Beauvoisis, les vilains se rebelloient et menaçoient les gentilshommes et dames et enfants qui étoient demeurés derrière, et leur étoit le diable entré dans la tête pour tout occire, si Dieu n'y eût pourvu de remède[3]. »

En apprenant la reddition d'Ypres, les gens de Cassel, Berghes, Bourbourg, Gravelines, Furnes, Dunkerque, Poperinghe, Thourout, Bailleul et Messines s'étaient hâtés de s'emparer des capitaines Gantois que van Artevelde leur avait imposés, de leur lier les bras et les jambes et de les envoyer en cet état au roi de France, en le suppliant de vouloir bien prendre leurs villes en son obéissance et protection. Il y consentit à la condition qu'ils paieraient un subside de soixante mille francs pour frais de guerre, et leur promit de n'être ni brûlés, ni pris, mais tout ce qu'on trouverait

(1) *Chr. de J. Froissart.* II, 241. (2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* 242.

sur les champs en vivres, bétail et autres choses restait à la disposition de l'armée. Les capitaines Gantois furent aussitôt décapités sur le Mont Saint-Eloi.

Au milieu de tous ces événements, il n'était pas plus question du comte de Flandre que s'il n'existait point. Jamais il n'était appelé aux conseils du roi, non plus que les seigneurs de sa cour. On n'en parlait même pas, et il en fut ainsi durant toute l'expédition. Ceux de ses gens qui, on l'a vu, n'étaient adjoints à l'avant-garde qu'en qualité d'auxiliaires, marchaient sous les ordres et par le commandement du grand maître des arbalétriers français et n'osaient déroger en rien à leur ordre de bataille, soumis qu'ils étaient à une humiliante surveillance en qualité de Flamands. De plus, et pour comble de dédain, il était défendu,de par le roi et sous peine de mort, à ces malheureux soudoyers entraînés malgré eux pour la plupart dans une guerre fratricide, de parler leur langue maternelle et de porter le *bâton à viroles* qui n'était autre que le *scharmsax*, la vieille arme nationale des races tudesques.

Lorsque l'armée française fut ainsi maîtresse de la Flandre maritime, on agita la question de savoir si l'on marcherait sur Bruges. Van den Bossche, remis de ses blessures et Pierre de Wintère y commandaient. Une grande perplexité régnait dans la ville, car il y avait sept mille Brugeois avec van Artevelde au siége d'Audenarde; de plus, cinq cents otages pris parmi les plus notables citoyens étaient toujours détenus à Gand. Les capitaines du rewaert, maîtres de la vie de tout ce monde, étaient assez redoutables pour être encore écoutés. « Ne vous ébahissez pas, disaient-ils aux Brugeois, si le roi de France est venu jusqu'à Ypres. Vous savez comment anciennement toute la puissance de France envoyée par le beau roi Philippe vint jusques à Courtrai, et comment elle fut anéantie par nos ancêtres. Eh bien, ces Français qui s'approchent seront tous déconfits et morts, car Philippe van Artevelde s'avance contre eux avec toute la Flandre. Il n'en échappera pas un pour repasser la rivière. Le pays sera reconquis. La fortune est bonne pour ceux de Gand, et vous, comme bonnes et loyales gens, restez avec nous pour la partager[1]. »

La prise de Bruges dont on connaissait d'ailleurs la situation fut ajournée, et l'on décida que, sans tarder, on se porterait au-devant du rewaert qui marchait vers Courtrai à la tête de soixante mille hommes.

Le connétable et les maréchaux avec l'avant-garde s'étaient avancés à une grande lieue et demie d'Ypres, entre Roulers et Roosebeke. Le lendemain, le roi y arriva avec le reste de l'armée. On était alors à la fin de novembre, époque où d'ordinaire le temps est très-mauvais et très-rigoureux en Flandre. Il pleuvait beaucoup; les chevaliers, les hommes d'armes et les soudoyers, nuit et jour sous le harnais dans des terrains détrempés et humides, attendaient impatiemment l'heure de combattre. Si Philippe van Artevelde, mieux inspiré, était resté sur la défensive dans son camp sous Audenarde, on n'eût pu l'y joindre sans des difficultés extrêmes Dans une autre hypothèse, il pouvait, restant à Courtrai sur le flanc de l'ennemi, épier le moment favorable de l'attaquer, sûr de ne pouvoir être abordé par lui qu'après un nouveau passage de la Lys qu'il aurait défendu, cette fois, avec une armée autrement nombreuse et forte que celle de van den Bossche. Ce dernier, du reste, prétextant ses blessures récentes, était resté à Bruges, et le sire d'Herzeele, le meilleur capitaine gantois peut-être, n'avait pas voulu suivre non plus Artevelde et s'était retiré à Gand. Il est probable que ces deux hommes d'action et qui avaient une tout autre valeur que le rewaert, n'approuvaient pas son plan de campagne. Quoi qu'il en soit, toujours aussi présomptueux que mal habile et se croyant invincible depuis l'affaire de Beverhoutsveld, van Artevelde abandonnait les avantages d'une position sûre pour tenter les chances douteuses d'un plus grand triomphe, en exposant, au profit unique de sa vanité personnelle, la fortune et les destinées de son pays. Sur le terrain même du combat et avant l'action, il commit une faute dernière et capitale comme on va le voir. Il avait, dès le mercredi, pris auprès de

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 244.

Roosebeke une excellente position. Elle commandait la route d'Ypres à Bruges et s'appuyait à la fois sur Roulers, Thourout et Dixmude. Toute son armée réunie campait sur une colline couverte de genêts et de broussailles, au bas de laquelle un ravin présentait pour la cavalerie un sérieux obstacle. L'armée flamande s'y était fortement retranchée. Dans la soirée, le Rewaert réunit à souper tous ses capitaines pour leur faire ses dernières recommandations, et ne dissimulant point les folles illusions qui lui fascinaient l'esprit en lui troublant la raison : « Avec le roi de France est toute la fleur de son royaume, s'écria-t-il. Dites à vos gens qu'on tue tout sans miséricorde. C'est le moyen d'en finir. Je veux et commande à chacun sur sa tête qu'on ne fasse aucun prisonnier si ce n'est le roi. C'est un enfant et je veux bien lui faire grâce. On doit lui pardonner : il ne sait ce qu'il fait et va comme on le mène. Nous le conduirons à Gand pour lui apprendre à parler et à être flamand [1]. »

Vers minuit, une femme de Gand, qu'il avait amenée avec lui, sortit de sa tente où, enveloppée d'une couverture, il dormait à côté d'un feu de charbon de terre, afin de voir ce qui se passait au dehors. Elle regardait du côté de Roosebeke, où de rougeâtres fumées constellées d'étincelles s'élevant dans l'obscurité annonçaient les feux de bivouacs de l'armée française. Tout à coup elle crut entendre de ce même côté des clameurs et des bruits qui semblaient indiquer une prise d'armes. Elle rentre tout effrayée dans la tente et éveille le rewaert. Celui-ci saisit une hache, sort et écoute. Il lui semble aussi que les Français s'apprêtent et, dans son trouble, fait sonner les trompettes. Tout le camp est sur pied en un instant; mais Artevelde seul avait eu cette panique, car les avant-postes qui avaient eux aussi entendu des rumeurs lointaines s'étaient bien gardés de réveiller l'armée. Ils avaient envoyé sur le Mont-d'or des éclaireurs qui étaient bientôt revenus dire que tout était parfaitement calme du côté des Français, et qu'on ne songeait nullement encore à cette heure de la nuit à prendre les armes. Dès ce moment, le rewaert se crut toujours sur le point d'être trahi et surpris, et cette crainte il la communiqua à ses gens. Il les fit armer avant le jour et dit : « Il serait bon de nous tirer sur les champs afin de nous ordonner pour la bataille qui ne peut tarder. » Il régnait alors un fort brouillard. Artevelde prit toutes ses dispositions. Un page se tenait près de lui avec un coursier de grand prix, qu'il voulait monter pour donner la chasse aux Français après le combat. Autour de sa personne, il avait réuni neuf mille Gantois, choisis parmi les anciens Chaperons blancs des plus déterminés et dans lesquels il avait une confiance absolue. Les milices de la châtellenie d'Alost et de Grammont venaient ensuite, puis celles de Courtrai, Bruges, Dam et l'Ecluse. Les gens du Franc de Bruges venaient après, portant maillets, casques en fer, hoquetons, gants de baleine, et de plus portant en main un épieu à pointes de fer. Chaque ville et chaque châtellenie avait ses cottes à couleurs distinctives : les unes jaunes et bleues, les autres rouges avec une bande noire; d'autres chevronnées de blanc et de bleu, ondoyées de vert et de bleu, échiquetées de blanc et de noir, écartelées de blanc et de rouge, etc. Toutes les bannières des métiers étaient là, et à chaque ceinture pendait le grand couteau ou godendag.

Dans l'armée royale, les apprêts avaient commencé avec le jour. Quand ils furent achevés et que le roi eut entendu la messe, le connétable messire Olivier de Clisson, que le jeune monarque avait voulu retenir près de sa personne, mais qui avait obtenu de faire son office au premier rang et au plus fort du danger, partit accompagné de Jean de Vienne, amiral de France et de Guillaume de Poitiers, pour reconnaître par lui-même la position et la force des Flamands et en venir rendre compte au prince et à ses oncles. Ils pensaient trouver l'ennemi sur le terrain où il s'était primitivement placé et où il avait passé la nuit mais il venait d'en déloger. Voici ce qui s'était passé. Sur pied une heure avant le jour comme nous l'avons dit, les Flamands y étaient encore à huit heures, attendant toujours les Français qui n'arri-

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 245.

vaient pas. Leur ordonnance était si belle et leurs forces leur paraissaient si imposantes qu'en ce moment ils ne doutaient de rien et désiraient ardemment d'en venir aux mains, mécontents d'ailleurs qu'ils étaient de supporter depuis si longtemps dans leur immobilité le froid glacial du matin. « Nous perdons nos peines, disaient-ils, jamais les Français ne viendront nous attaquer ici; que n'allons-nous au-devant d'eux, tout au moins jusqu'au Mont-d'or, où nous aurions l'avantage de la montagne. » Le rewaert adopta cet avis qui était celui de toute l'armée. Alors les Flamands, pour éviter le ravin, firent une conversion durant laquelle le connétable, l'amiral et Guillaume de Poitiers montés sur de rapides coursiers eurent le temps de les passer en revue à une portée d'arc, sur la droite comme sur le flanc gauche. Van Artevelde et les Flamands avaient parfaitement remarqué cette inspection. Le rewaert se tournant tout à coup sur les capitaines qui l'entouraient : « Tout coi, tout coi! dit-il : mettons-nous ici en ordre de bataille et prêts à combattre, car l'ennemi arrive. » Alors les Flamands, au lieu de continuer à marcher sur le Mont-d'or, s'arrêtèrent dans le bas-fond, et Philippe van Artevelde leur donna le suprême et fatal conseil qui les devait perdre. « Souvenez-vous de la bataille de Bruges. Tenez-vous serrés et enlacés par les bras, qu'on ne puisse pénétrer parmi vous; chargez devant vous les épieux en avant, sans tourner à droite et à gauche, et, au moment du choc, faites feu de toutes vos bombardes et de tous vos canons pour ainsi ébahir nos ennemis [1]. » Il dit alors à son page : « Va derrière ce buisson, hors du trait et quand tu verras la déconfiture et la chasse sur les François, amène-moi mon cheval au galop, en poussant mon cri pour qu'on te fasse place, car je veux être en tête de la chasse [2]. »

En ce moment même, le connétable de France arrivait auprès du roi, et, s'inclinant sur son cheval, son petit chapeau de feutre en la main : « Sire, réjouissez-vous, dit-il, ces gens sont nôtres. Nos gros varlets les battroient. » « Connétable, dit le roi, Dieu vous entende. Or donc, en avant, au nom de Dieu et de monseigneur Saint Denis [3]! » L'oriflamme alors fut déployée et l'on marcha sur l'ennemi.

Un chroniqueur contemporain rapporte qu'avant d'engager la bataille, un héraut fut, suivant un usage souvent usité d'ailleurs en ce temps-là, envoyé vers les Flamands pour leur adresser, au nom du roi, une dernière sommation. Elle portait que pour éviter l'effusion du sang humain le roi les recevrait en grâce, « s'ils vouloient venir à merci au comte leur naturel seigneur, moyennant qu'ils amenderoient ce que forfait, par devers lui avoient au dit du roi et de son conseil. Et avec ce seroient tenus à payer dedans un mois en argent comptant son armée qu'il avoit en Flandres pour demi-an, et pour ce faire et accomplir, ils bailleroient de suite bons et suffisants otages [4]. »

Philippe van Artevelde répondit que les Flamands n'étaient pas venus là pour traiter, mais que si le comte « leur vouloit franchement rendre leurs priviléges dont longtemps avoient usé, en la forme et condition que le comte Robert de Flandre leur avoit jadis données et dont ils avoient bonnes lettres, très-bien vouloient retourner à maison, mettre de côté leurs armures et faire chacun sa besogne, et qu'en autre manière, rien ne vouloient donner, ni en rien ne vouloient obéir au comte Louis ni à autre. Et que d'autant que le roi avoit pitié d'eux, c'étoit sans raison, car ils avoient bon droit et bonne querelle de défendre ce qu'on leur vouloit indûment enlever; et que si le comte voulut ainsi faire que plus ne revint ni autre pour lui sur les dits traités, ils n'en vouloient avoir mauvais marché. Sitôt que le héraut fut dépêché, il retourna devers le roi, et sa réponse ouïe, l'on vit bien que le mauvais sang encore dominoit, et que sans ouvrir les veines, le patient n'auroit pas de santé [5]. »

Le brouillard du matin s'était dissipé et le soleil, s'élevant de l'horizon dans un ciel pur [6], se reflétait sur les brillantes armures

(1) *Chr. de J. Froissart*, II, 249. (2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*
(4) *Chron. inédite de Flandre. Msc. de la Bibl. Imp.*
(5) *Chron. de J. Froissart*, II, 249. (6) *Ibid.* 25.

de l'armée française s'avançant en ordre de bataille, avec ses mille bannières et ses pennons au vent, au devant de la masse sévère des Flamands, pelotonnés et enlacés, suivant la tactique de leur chef, n'offrant point l'appareil militaire du temps, mais l'aspect d'un énorme et formidable amas d'hommes, hérissé d'épieux à pointe de fer et de lances, et sur le front duquel les ribaudequins, bombardes et canons s'apprêtaient à vomir la mitraille.

Une décharge générale accueillit en effet la bataille du roi qui s'avançait la première, et aussitôt la masse des Flamands se rua sur elle d'un seul élan et avec une impétuosité terrible « se boutant de l'épaule et de la poitrine, ainsi comme sangliers tout forcenés, et étoient si fort entrelacés ensemble que on ne les pouvoit ouvrir ni dérompre[1]. » Ebranlé par le premier choc, le corps d'armée du roi recula d'un pied et demi[2]. Les sires d'Halluin, de Wavrin et plusieurs autres étaient tombés morts. Mais à l'instant et, par une manœuvre aussi prompte qu'habile, le connétable avait fait envelopper l'ennemi par les deux corps d'armée des ducs de Berry et de Bourbon, qui, la lance en arrêt, chargèrent à droite et à gauche sur les flancs, et enserrèrent les Flamands qui avaient perdu toute la liberté de leurs mouvements dans une étreinte horrible. Alors commença une véritable boucherie. Tandis que les lances et les longues épées de Bordeaux plongeaient dans cette masse qui, en se refoulant sur elle-même devenait de plus en plus compacte, les valets de l'armée ne pouvant pas la pénétrer se glissaient sur le gazon sous les pieds des malheureux écrasés dans la presse et les achevaient. Cependant ceux qui étaient aux premiers rangs et sur les flancs se défendaient avec la fureur du désespoir. Ils tombaient à grands coups de hache ou de massue sur les chevaliers et hommes d'armes brisant leurs armures, leurs bassinets et leur fendant la tête. Le corps d'armée du roi, qui un moment avait plié, était revenu à la charge; son choc fit encore refluer les Flamands sur eux-mêmes, en les soulevant pour ainsi dire, et les repoussant dans les terrains marécageux situés au bas de la colline qu'ils avaient occupée la veille. En moins d'une demi-heure il ne restait de toute leur armée qu'une masse inerte, asphyxiée; qu'un immense monceau de vingt six mille cadavres entassés pêle-mêle sur le sol et dans tous les replis du terrain. Il n'y avait pas un homme sur dix atteint par le fer, et jamais moins de sang ne coula dans une bataille. L'armée royale ne perdit qu'une centaine de chevaliers, écuyers, et hommes d'armes des premiers rangs qui s'étaient jetés dans la presse avec trop d'ardeur. Quelques fuyards échappèrent. On leur donna la chasse à travers les bruyères et l'on en égorgea bon nombre. La tuerie sur le champ de bataille continua jusqu'au soir, et tous ceux qui respiraient encore virent leur agonie cesser sous les coups qui tombaient sur eux avec une aveugle furie.

Philippe van Artevelde cause de ce lamentable désastre n'avait même pas eu la satisfaction de pouvoir donner un coup d'épée au service de son pays dont il venait de sacrifier les destinées à son vaniteux orgueil. Englobé au milieu de ses Gantois et d'une vaillante armée que sa folle tactique et son ineptie avaient complétement paralysée, il succomba étouffé comme le dernier de ses soldats. Son page avait fui sur ce même coursier qui lui devait servir à donner la chasse aux Français.

Il y avait une heure et demie que l'action était commencée lorsque dans l'armée royale les trompettes sonnèrent la retraite. Les chevaliers, les écuyers et les hommes d'armes, abandonnant la proie que la fortune venait de leur livrer à la rapacité cruelle des soudoyers bretons et autres, rentrèrent dans leur tente. Déjà le roi de France en son pavillon de soie vermeille recevait les félicitations de ses oncles, du connétable et des hauts barons de l'armée. Ce monarque de quatorze ans, qu'on exposait si jeune et au péril de sa raison déjà affaiblie aux émotions et aux spectacles sanguinaires des champs de bataille, demanda ce qu'était devenu le rewaert de Flandre, disant qu'il le voudrait bien voir. Aussitôt il fut crié

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 250.
(2) *Juvenal des Ursins*, 1382

par toute l'armée qu'une récompense de dix francs serait donnée à celui qui découvrirait le corps de Philippe van Artevelde. Des centaines de varlets se répandirent aussitôt, fouillant parmi ces monceaux de morts, et l'un d'eux qui avait connu Philippe le découvrit sous un amas de Gantois et le traîna devant le pavillon royal. Le roi sortit avec les seigneurs de son entourage pour contempler ces tristes restes. Le cadavre fut sous ses yeux dépouillé et retourné pour voir s'il n'avait pas reçu de blessures. On n'en trouva nulle trace. Au bout d'un moment, il fut tiré de là et le roi ordonna qu'on le pendît à un arbre qui depuis lors fut longtemps célèbre dans la contrée.

Le comte de Flandre, toujours en disgrâce et tenu à l'écart, n'avait pris aucune part au triomphe de l'armée royale sur ses propres sujets. Dès la veille du combat on lui avait signifié qu'il devait se borner à faire le guet avec quelques hommes d'armes et le grand Coppin, son premier bourreau accompagné de ses seize valets[1], ravalant ainsi son rôle aux plus tristes et plus basses fonctions. Ce n'était pas la dernière humiliation que le malheureux prince devait subir.

Le désastre de Roosebeke retentit dans toute la Flandre comme un coup de foudre. D'abord Audenarde et ses braves défenseurs virent aussitôt le siége levé par les Gantois. A Bruges, le premier mouvement des habitants fut tout à la fois d'envoyer implorer la grâce du roi, puis d'enterrer leur or et leur argent et de charger en même temps sur des chariots ou des bateaux leurs meubles, leurs provisions et tout ce qu'ils avaient de plus précieux pour fuir en Hollande et en Zélande. Deux franciscains, dès le lendemain de la bataille, arrivaient au camp du roi qui s'était porté à Thourout, avec mission de mettre la ville à la discrétion du vainqueur. Déjà on y avait secoué le joug des Gantois et relevé la bannière du comte sur la place du Marché. Par l'intercession du duc de Bourgogne, protecteur naturel de son futur héritage, le roi fit grâce aux conditions suivantes: « Il exigeait que les Brugeois comme tous les Flamands rattachés jusqu'à ce jour à l'obédience du pape de Rome Urbain VI, ce qui les faisait considérer par les Français comme des schismatiques et devenait une cause nouvelle de réprobation, renonçassent à cette obédience pour reconnaître le pape d'Avignon Clément VII. Qu'ils se soumissent à la juridiction du parlement de Paris. Qu'ils jurassent de ne faire désormais aucune alliance avec les Anglais et autres ennemis du royaume. Qu'ils remissent entre ses mains toutes leurs chartes de priviléges, franchises et libertés pour en être ordonné à discrétion par le roi et le comte de Flandre. Il enjoignait en outre aux Brugeois d'indemniser le comte leur seigneur de tous dommages; de livrer tous gens poursuivis par la justice réfugiés en leur ville; de lui fournir des otages à son bon plaisir; de payer soixante mille francs comptant et soixante mille francs sous huit jours; enfin d'amener à l'armée cent voitures de pain et cent tonneaux de vin[2]. »

Van den Bossche s'était fait mettre dans une litière à la première nouvelle de l'anéantissement de l'armée flamande et porter à Gand. Quand il y arriva, la ville était dans un tel désarroi, qu'il trouva les portes toutes ouvertes et sans gardes tant on y était abattu et désespéré. « Ah! folles gens, s'écria-t-il, vous vous ébahissez pour cela! La guerre n'est pas finie et Gand n'est point encore tant renommée comme elle sera. Si Philippe est mort ç'a été par sa faute et pour son outrage. Faites clore vos portes et songez à vous défendre. Vous n'avez garde que le roi vienne ici cet hiver et nous aurons le temps de lever des troupes en Hollande, en Zélande, en Gueldre, en Brabant et ailleurs. François Ackerman va revenir d'Angleterre. Lui et moi serons vos capitaines et recommencerons la guerre plus forte et meilleure que jamais[3]! »

« Ainsi, et de telles paroles réconforta les *ébahis* de Gand, qui se fussent rendus simplement au roi de France, s'il n'y eût été. Or, regardez combien il y a de confort

(1) Archives de Flandre à Lille. *Charte du mois de novembre 1382.*

(2) Arch. de Fl. à Lille. 7e *cart. de Flandre.*

(3) *Chron. de J. Froissart,* II, 256.

et de conseil en un seul homme. Et quand ceux de Gand virent que cinq ou six jours se passoient et que personne n'approchoit de leur ville et qu'on ne faisoit nul apprêt de siége, ils furent grandement réconfortés et plus orgueilleux que devant[1]. »

En effet, le roi ou plutôt ses oncles avaient commis la faute capitale et irréparable de ne point profiter de leur victoire, pour terminer la guerre en s'emparant de la ville qui en était le foyer principal, et sur laquelle ils n'avaient qu'à étendre la main, aussitôt après la bataille de Roosebeke. Ils s'imaginaient dans leur imprévoyance que van Artevelde mort et la majeure partie des forces du pays anéantie, il n'y resterait plus assez de patriotisme et de vie pour recommencer la lutte. D'un autre côté l'hiver approchait, la saison devenait de plus en plus rigoureuse. La plupart des seigneurs, surtout ceux des provinces éloignées, avaient hâte de regagner leurs manoirs. On résolut si les hostilités devaient recommencer de les ajourner au printemps.

Le roi cependant et ses oncles ne voulurent pas quitter la Flandre sans y laisser une dernière et terrible marque de vengeance. En l'église Notre-Dame de Courtrai étaient conservés, on s'en souvient, cinq cents éperons d'or pris sur les chevaliers français à la bataille de Groninghe et tous les trophées d'une victoire qui venait d'être si chèrement expiée. Le vainqueur devait se contenter d'enlever ces vivants témoignages de la valeur flamande, mais ce n'était ni par le feu ni par le sang qu'il en pouvait effacer le souvenir à jamais glorieux pour le pays. Excités, sans doute, par les descendants des barons français qui avaient succombé à Groninghe et, dit-on aussi, par la découverte dans les archives de Courtrai d'une correspondance des Maillotins de Paris relative à une ligue projetée entre eux et les Chaperons blancs[2], le roi se rendit le 1er décembre dans cette ville occupée déjà par ses troupes et y prononça une sentence d'extermination que la soldatesque bretonne s'empressa de mettre à exécution malgré les supplications de l'infortuné comte de Flandre plus que jamais honni et tenu à l'écart. La ville fut livrée au plus affreux pillage, puis aux flammes. Le duc de Bourgogne sauva du sac de Courtrai une merveilleuse horloge qui décorait la tour des halles et qu'il fit transporter à Dijon. Mais les malheureux habitants, femmes, enfants, jeunes filles, poursuivis, égorgés, outragés jusque dans les monastères et dans les églises où ils s'étaient réfugiés, périrent en grand nombre.

Après cette odieuse exécution, le roi, ses oncles et les principaux seigneurs de sa cour se retirèrent à Tournai pour y passer les fêtes de Noël, et toute la chevalerie ainsi que les hommes d'armes furent congédiés, tandis que la Flandre restait livrée à la dévastation des pillards bretons et autres qu'on avait lâchés sur elle comme sur une proie et qui commirent sur tous les points d'épouvantables excès.

Charles VI durant son séjour à Tournai fit sommer les Gantois de se soumettre. Ils répondirent par un dédaigneux refus et la Flandre ne tarda pas à connaître de nouveau toutes les horreurs de la guerre civile. Le seigneur de Ghistelles avait été nommé rewaert de Flandre ; Jean de Ghistelles, son cousin, capitaine de Bruges ; le valeureux sire de Sempy, capitaine d'Ypres ; le sire de Leeuwerghem, capitaine d'Audenarde où l'on mit cent lances de garnison ; enfin Jean de Jeumont, capitaine de Courtrai. Toute la Flandre, à l'exception de Gand, passait donc sous la domination française, et Louis de Male, pour prix d'un concours dont il ne devait pas profiter, fut obligé de solder sur son trésor les principaux chefs de l'armée. Le connétable de Clisson reçut de lui dix mille francs d'or ; l'amiral Guillaume de Vienne et Guy de la Trémouille chacun trois mille francs ; d'autres seigneurs des sommes plus ou moins fortes[3]. Tournai qui avait été si souvent le boulevard de la monarchie, fut en outre, nonobstant sa neutralité et l'hospitalité qu'y recevait le roi, rançonnée pour la somme énorme de deux cent mille francs, sous prétexte qu'elle

(1) *Chron. de J. Froissart*, II, 256.
(2) Meyer, *ad ann* 1382.

(3) Archiv. de Fl. à Lille, 7e *cart. de Fl.* p. 36.

ne voulait pas reconnaître la légitimité du pape d'Avignon. Cependant van den Bossche, Ackerman et de Wintère s'étaient emparés à Gand du pouvoir que van Artevelde avait tenu d'une main si malheureuse et étaient désormais les chefs de l'insurrection. La lutte recommença bientôt avec une animation nouvelle, car de nombreux secours étaient venus des provinces voisines où la cause des Gantois rencontrait une sympathie que l'invasion française et les derniers revers n'avaient fait qu'accroître. Elle se prolongea avec des alternatives diverses après le départ du roi. Louis de Male s'était retiré en son hôtel de Rihour à Lille, d'où il ordonnait de nombreux supplices et des confiscations de toutes sortes. Il exigea que toutes les villes de Flandre lui remissent les chartes par lesquelles ses ancêtres leur avaient octroyé leurs libertés et priviléges. Bruges, Ypres, Cassel, Bailleul, Nieuport, Poperinghe, Warneton, vingt autres villes ou bourgs se virent contraints à déposer entre ses mains les titres de leur existence municipale. La plupart des documents authentiques furent par lui détruits, notamment les chartes octroyées par Philippe de Chiéti après la bataille de Courtrai; les traités d'alliance conclus en 1321 par les communes de Bruges et de Gand; enfin les lettres d'alliance avec l'Angleterre scellées quarante ans auparavant par Jacques van Artevelde. La Flandre ne perdait que les garanties de sa liberté, mais elle en gardait un sentiment qu'il n'était donné à personne d'étouffer jamais.

Un mois après sa rentrée à Paris, Charles VI confisquait également les franchises de cette cité qui à son arrivée avait montré les dispositions les plus menaçantes, et faisait mettre à mort l'héroïque Jean Desmarest et le sage Nicolas le Flamand.

Aux causes déjà si fatales qui fomentaient la guerre civile en Flandre, vint bientôt se joindre un aliment nouveau. Nous avons dit que les Flamands n'avaient jamais voulu reconnaître le pape d'Avignon. Leur obéissance à la suprématie romaine était d'ailleurs traditionnelle, et Louis de Male s'était même toujours tenu, sur cette question, en complet désaccord avec la cour de France, ce qui n'avait pas peu contribué à la disgrâce où il était tombé ; car la querelle religieuse s'envenimant, on le confondait dans une réprobation commune avec ses sujets, considérés comme schismatiques et rebelles tout à la fois. La soumission au pape d'Avignon, imposée aux villes flamandes, devint, pour les Gantois surtout, prétexte à une propagande nouvelle et à une reprise d'hostilités sous un double drapeau, celui de l'insurrection joint à la bannière du pape Urbain VI. Ackerman l'arbora bientôt à Ardenbourg, après en avoir chassé les Bretons. D'un autre côté, on avait publié en Angleterre la bulle du pape de Rome, qui ordonnait de prendre les armes contre les Clémentins, c'est-à-dire, les partisans du pape Avignonais, et chargeait l'évêque de Norwich, Henry Spencer, de diriger cette nouvelle croisade.

La domination française établie en Flandre et l'état d'anarchie où se trouvait ce malheureux pays engagèrent les croisés anglais à y porter leurs armes, sûrs qu'ils étaient d'y trouver un puissant concours dans la conscience des Flamands comme dans leur profonde antipathie contre leurs oppresseurs étrangers. L'évêque de Norwich, belliqueux prélat, qui avait déposé la mître pour prendre le haubert et l'épée à deux tranchants, s'empara d'abord de Gravelines, puis se dirigea sur Dunkerque.

La raison politique, dominant ici la question religieuse, le comte Louis, qui se trouvait toujours à Lille, avait en toute hâte envoyé le Haze de Flandre avec quatorze mille hommes, dont environ deux mille Français ou Bretons, pour s'opposer à l'invasion anglaise dans la Flandre maritime. Un héraut d'Henri Spencer vint les sommer de déclarer s'ils étaient Urbanistes ou Clémentins ; ils le tuèrent. Le combat s'engagea bientôt. Les croisés y apportèrent une fougue que le fanatisme exaltait encore. L'armée du comte mise en déroute s'enfuit vers Dunkerque où les Anglais entrèrent pêle-mêle avec les vaincus. Berghes, Cassel, Bourbourg, Saint-Venant, Bailleul, Pogeringhe et Messines ne tardèrent pas à se rendre. Depuis Furnes jusqu'à Blankenberghe, les populations se soulevèrent pour se joindre

aux croisés auxquels dans les premiers jours de juin Ackerman amena un secours de vingt mille Gantois. En même temps qu'elles secouaient le joug français, les villes flamandes arboraient la bannière de Saint Pierre sur laquelle brillaient les clefs pontificales et qui devint tout à la fois un signe de ralliement national et l'emblème de la véritable croisade qui se fit dès lors contre le pouvoir étranger, derrière lequel celui du comte semblait s'effacer, de plus en plus honni et détesté.

Aussitôt que François Ackerman eût fait sa jonction avec l'évêque de Norwich, le siége d'Ypres fut résolu. Cette ville avait ouvert avec ses portes l'entrée de la Flandre tudesque aux Français et il était important de la reconquérir. Une garnison peu nombreuse y avait été laissée par Charles VI; mais elle renfermait dans son sein les chevaliers intrépides qui naguère avaient sauvé Audenarde. Ils opposèrent aux Anglais et aux Gantois réunis la résistance la plus opiniâtre et une bravoure telle qu'après neuf semaines de luttes acharnées et d'alternatives diverses, le fougueux évêque de Norwich brûla son camp et que François Ackerman ramena son armée à Gand.

Dans son impuissance à lutter seul contre tant d'éléments hostiles, le comte avait de nouveau imploré le secours de son gendre. Une nouvelle armée française s'était approchée de la Flandre. La croisade des Urbanistes se dispersa devant elle. Cependant les Gantois poursuivaient la lutte avec plus d'acharnement que jamais. Ackerman s'était emparé d'Audenarde par ruse et tandis que dans l'excès de confiance inspiré par la victoire de Roosebeke on avait laissé cette ville dégarnie de forces suffisantes. Vers le mois de décembre 1383, une nouvelle armée gantoise avait passé la Lys, menaçant la Flandre wallonne, tandis que d'autres milices communales s'avançaient vers Calais pour rallier les Anglais. En France et en Angleterre, on était également fatigué de luttes stériles que l'enthousiasme religieux avait un instant ravivées, mais qu'on avait hâte de voir cesser après tant de trésors et de sang vainement prodigués. Louis de Male espérait que la réconciliation des deux pays priverait l'insurrection gantoise de tout secours et la laisserait dans l'isolement. Il s'efforça d'intervenir comme médiateur entre Charles VI et Richard II, et les plénipotentiaires des deux rois se réunirent à Lelinghem près de Wissant. C'étaient les ducs de Berry et de Bretagne pour la France; le duc de Lancastre et le comte de Derby pour l'Angleterre. Une paix réelle ne put sortir de ces négociations, car les Français demandaient qu'on leur rendît non-seulement Guines et Calais, mais tous les ports et toutes les villes fortes du littoral jusqu'à la Garonne : entr'autres, Cherbourg et Brest. On convint, en désespoir d'un accord définitif, d'une trêve au moyen de laquelle chacun conserverait les positions qu'il occupait. Tous les efforts du comte de Flandre tendirent alors à faire exclure de la trêve les Gantois rebelles qui détenaient encore, outre leur ville, Audenarde et Gavre, et poursuivaient le cours de leurs hostilités. Les Anglais s'opposèrent énergiquement à ces prétentions que d'ailleurs les ducs de Berry et de Bretagne ne crurent point devoir appuyer. De vives discussions s'en suivirent et Louis de Male déclara que comprendre Gand dans la trêve c'était lui faire une mortelle injure. « Mon cousin, lui dit le duc de Berry, je vous voudrais plus modéré. Les Gantois ne seront pas exclus. Si vous et les vôtres avez tant souffert dans vos biens et dans votre honneur, votre peu de prudence en est cause. Aussi serait-il à propos de mettre enfin de côté tout ressentiment et de prendre d'autres voies[1]. » Cette insulte atterra le comte. Navré de colère et de douleur, il se retira à Saint-Omer où il apprit bientôt qu'une trêve qui consommait la ruine de toutes ses espérances avait été conclue le 26 janvier.

Louis de Male, qui avait un moment connu les enivrements de la fortune pour n'en ressentir que plus vivement ensuite toutes les amertumes, ne put survivre au dernier coup qui le frappait. Il se voyait abandonné de tous en présence de l'implacable animadversion de ses sujets, et dans l'impossibilité absolue de ressaisir jamais le

(1) Meyer, *ad ann.* 1383.

pouvoir en tirant de ceux qui le lui avaient enlevé cette vengeance qui était devenue l'ardent mobile de toutes ses aspirations. Sentant la vie lui échapper avec son dernier espoir, il appela en l'abbaye de Saint-Bertin, auprès du tombeau de Bauduin Bras-de-Fer, les rares mais fidèles compagnons de ses malheurs. Là, en présence des sires de la Gruthuse, du doyen de Saint-Donat de Bruges, de Robert Maerschalck, son gendre, de Jean de Heusden, son médecin, et de quelques autres, il dicta tristement l'expression des sentiments d'humilité et de repentir que toute grande affliction inspire souvent au moment suprême. « Je fais savoir à tous que considérant les grands honneurs, biens et possessions, que notre Sauveur Jésus-Christ m'a donnés de sa pure grâce en ce siècle et dont je n'ai point usé comme j'aurois dû le faire uniquement pour son service et son honneur, mais en vaine gloire.... Je recommande ma pauvre âme pécheresse le plus humblement que je puis à Notre-Seigneur Jésus-Christ, à la benoite Vierge Marie, fontaine de miséricorde, et à tous les saints et saintes du paradis que je supplie humblement de m'accorder miséricorde et rémission de mes péchés qui sont plus nombreux et plus grands que je ne saurois le dire[1].... » Il conjurait ensuite le duc de Bourgogne son gendre et héritier de réparer les torts qu'il aurait pu avoir vis-à-vis de ses peuples. Le lendemain, 30 janvier 1383, il rendait le dernier soupir.

Les restes de Louis de Male furent, par les soins de son successeur au comté de Flandre, le duc de Bourgogne Philippe-le-Hardi, transférés à l'abbaye de Loos près de Lille, puis en l'église Saint-Pierre de la même ville, où l'on célébra ses obsèques avec une pompe extraordinaire. Là figurait conduisant les destriers de guerre ou de tournoi, ou portant les bannières, les écus, les glaives, le heaume d'apparat, tous les insignes enfin d'une grandeur qui n'était plus que nominale, cette noble chevalerie flamande illustrée par les croisades et tous les exploits fameux des guerres féodales.

Mais ces hommages posthumes s'adressaient moins au prince qui les avait si peu mérités qu'à la vieille dynastie dont il était le dernier représentant et qui allait se ressouder à une race plus puissante, plus vivace, plus digne enfin du peuple généreux dont les destinées lui étaient désormais confiées. C'est devant elle seule que la fière commune de Gand qui n'aurait jamais courbé son front redoutable devant un pouvoir avili, consentit plus tard à l'incliner, sans abdiquer toutefois sa mâle indépendance, ni son rôle de gardienne, souvent passionnée mais toujours fidèle, des libertés flamandes.

(1) Arch. génér. du royaume. Kervyn de Lettenhove, *Hist de Flandre*, III, 503.

FIN.



TABLE.

Préliminaires 5

I. Bauduin-Bras-de-Fer. — Bauduin-le-Chauve. 862-919 17

II. Arnoul-le-Vieux. — Bauduin III. 919-964 29

III. Arnoul-le-Jeune — Bauduin-belle-Barbe. 964-1036. 40

IV. Bauduin de Lille. — Bauduin de Mons 1036-1070. 47

V. Arnoul III. — Robert-le-Frison. 1070-1093 59

VI. Robert de Jérusalem. — Bauduin-à-la-Hache. 1093-1119. 71

VII. Charles-le-Bon. 1119-1127 82

VIII. Guillaume Cliton. 1127-1128 . . . 95

IX. Thierri d'Alsace. 1128-1168. . . . 113

X. Philippe d'Alsace. 1168-1191 . . . 125

XI. Marguerite d'Alsace et Bauduin-le-Courageux. 1191-1195 142

XII. Bauduin de Constantinople. 1194-1208. 149

XIII. Jeanne de Constantinople et Fernand de Portugal. 1206-1214 163

XIV. Jeanne de Constantinople et Fernand de Portugal. 1214-1233 180

XV. Jeanne de Constantinople et Thomas de Savoie. 1233-1244 193

XVI. Marguerite de Constantinople. 1244-1251 198

XVII. Marguerite de Constantinople. 1251-1279 208

XVIII. Gui de Dampierre. 1280-1299 . . . 226

XIX. Gui de Dampierre. 1299-1303 . . . 247

XX. Gui de Dampierre. 1302-1304 . . . 267

XXI. Robert de Béthune. 1304-1322 . . . 291

XXII. Louis de Nevers ou de Crécy. 1322-1385 305

XXIII. Louis de Nevers. 1335-1340 325

XXIV. Louis de Nevers. 1340-1346 345

XXV. Louis de Male. 1346-1381 354

XXVI. Louis de Male. 1382-1383 390

Tournai, typ. H. Casterman.